THÈSE DE DOCTORAT

Le renseignement militaire français dans l'espace italien sous le Second Empire (1852-1870)

Présentée en vue de l'obtention grade de docteur
en **Histoire militaire** de **l'université Paul-Valéry-Montpellier III.**

Ecole Doctorale n°58 – Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (LLCC)

Présentée par **Jean-Loup QUIGNON**

Dirigée par **Odile MOREAU**

Soutenue publiquement **le 8 novembre 2024** devant le jury composé de

Éric ANCEAU Professeur d'histoire contemporaine, HDR, université de Lorraine.	Rapporteur
Walter BRUYÉRES-OSTELLS Professeur d'histoire contemporaine, HDR, Sciences Po Aix.	Rapporteur
Antoine COPPOLANI Professeur d'histoire contemporaine, HDR, université Paul-Valéry-Montpellier III.	Président du jury
Odile MOREAU Professeur d'histoire contemporaine, HDR, université Paul-Valéry-Montpellier III**.**	Directrice de thèse

Résumé en français :

Pour accompagner la politique d'expansion de l'influence française dans le monde, Napoléon III fait évoluer le renseignement militaire français entre 1852 et 1870. En effet, le renseignement militaire français passe d'un renseignement sporadique, limité au temps de guerre et inexistant dans de nombreux domaines dans les années 1850 à un renseignement militaire permanent, avec des observations dans de nombreux domaines civils qui ont un lien avec le domaine militaire à l'étranger. Mais aussi avec un volume croissant d'informations récoltées grâce à un nombre d'agents de plus en plus important à la fin des années 1860. Ces agents du renseignement militaire français ne se limitent pas à l'armée française, car il y a aussi les nombreux diplomates français qui sont présents en permanence à l'étranger, c'est-à-dire les consuls. Dans cette thèse qui se focalise sur l'espace italien, les consuls présents dans les grandes villes italiennes sont importants, de même que les militaires français qui effectuent des reconnaissances militaires dans le nord et dans le centre de la péninsule italienne. L'installation des premiers attachés militaires français à l'étranger en 1860 contribue à un début de permanence du renseignement français, qui est encore accentué avec la création d'un poste d'attaché militaire à Florence en 1867, puis à Rome en mars 1870. Toutefois, cette évolution vers un renseignement de plus en plus permanent et avec des récoltes d'informations de plus en plus étoffées, régulières et variées ne suffit pas pour éviter la défaite de septembre 1870. Cependant, ce travail du Second Empire sur le renseignement militaire donne beaucoup d'éléments à la Troisième République pour que celle-ci puisse développer encore d'avantage le renseignement militaire français.

Résumé en anglais :

To support the policy of expanding French influence in the world, Napoleon III developed French military intelligence between 1852 and 1870. Indeed, French military intelligence went from sporadic intelligence, limited to wartime and non-existent in many areas in the 1850s to permanent military intelligence, with observations in many civilian areas that were linked to the military field abroad. But also with an increasing volume of information collected thanks to an increasingly large number of agents at the end of the 1860s. These French military intelligence agents were not limited to the French army, because there were also the many French diplomats who were permanently present abroad, that is to say the consuls. In this thesis which focuses on the Italian space, the consuls present in the large Italian cities are important, as are the French soldiers who carry out military reconnaissance in the north and center of the Italian peninsula. The installation of the first French military attachés abroad in 1860

contributed to the beginning of a permanent presence of French intelligence, which was further accentuated with the creation of a military attaché post in Florence in 1867, then in Rome in March 1870. However, this evolution towards increasingly permanent intelligence and with increasingly extensive, regular and varied information gathering was not enough to avoid the defeat of September 1870. However, this work of the Second Empire on military intelligence provided the Third Republic with many elements so that it could further develop French military intelligence.

Mots clefs en français : Renseignement militaire, Renseignement diplomatique, missions militaires, attachés militaires, consuls, péninsule italienne, Empire autrichien, Second Empire, armée française, armée italienne, armée autrichienne.

Mots clefs en anglais : Military intelligence, diplomatic intelligence, military missions, military attachés, consuls, Italian peninsula, Austrian Empire, Second Empire, French army, Italian army, Austrian army.

Remerciements,

Je tiens à remercier le personnel travaillant au Service Historique de la Défense de son aide et de sa patience dans mes recherches.

Je tiens aussi à remercier le personnel travaillant aux archives diplomatiques de la Courneuve.

Je tiens également à remercier le personnel de la Bibliothèque nationale de France qui m'a permis d'enrichir ma bibliographie.

Je tiens pareillement à remercier le personnel des Archives nationales qui m'a permis d'enrichir mon corpus de sources primaires.

Je tiens par ailleurs à remercier certains collègues doctorants et certains de mes proches qui m'ont aidée grâce à leurs relectures vigoureuses.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du laboratoire C.R.I.S.E.S pour leurs aides et leurs conseils qui m'ont beaucoup aidé dans l'écriture de cette thèse.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mon jury de thèse avec Monsieur Éric Anceau, Monsieur Coppolani, Monsieur Walter Bruyères-Ostells et Madame Odile Moreau pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Et en tout premier je remercie Monsieur le Professeur Hubert Heyriès mon directeur de thèse pour ses conseils, sa patience et sa disponibilité, ainsi que Madame Odile Moreau, ma directrice de thèse qui a pris la direction de ma thèse après le décès de Monsieur Hubert Heyriès.

« Je répète que je ne crois pas plus à une invasion d'un côté que de l'autre, mais je préfère encore soumettre les détails qui précèdent à l'attention de votre Excellence »[1]. Voilà comment Monsieur Defly, le consul de France à Milan, parle le 2 mars 1859 d'une mobilisation de l'armée autrichienne à la frontière du Royaume du Piémont-Sardaigne, moins de deux mois avant l'envahissement de ce Royaume. Ce type d'observation symbolise beaucoup de choses concernant le renseignement militaire français dans l'espace italien sous le Second Empire. D'abord sur le fait que, jusqu'à la fin de la guerre de 1859, le renseignement militaire français est particulièrement défaillant, en reposant en partie sur le renseignement diplomatique qui effectue lui-même des erreurs de jugement. Ensuite sur le fait que ces renseignements diplomatiques sont complétés et parfois même contestés par le renseignement militaire sur place, à travers notamment les missions du colonel Saget[2] et du général Niel[3] envoyés au Piémont en 1859 aux premiers bruits d'une mobilisation de l'armée autrichienne[4]. Ces deux états de fait ne doivent pas faire oublier la transmission de nombreux renseignements de l'armée piémontaise à l'armée française pendant la guerre de 1859, qui approfondissent souvent considérablement des renseignements français très souvent parcellaires[5]. Sans oublier non plus les traductions de journaux italiens et autrichiens qui révèlent leur utilité pour avoir du renseignement pendant cette guerre de 1859[6]. Ni même les rapports des officiers de la marine impériale française qui opèrent sur le front de l'Adriatique et qui confirment, approfondissent, et parfois même critiquent certains renseignements militaires et diplomatiques français entre avril et juillet 1859[7].

La guerre d'Italie est un véritable tournant dans le renseignement militaire français à l'étranger sous le Second Empire. Malgré des apports importants du renseignement militaire et

[1] Centre d'archives Diplomatiques de la Courneuve (CADC) Correspondance politique des consuls (CPC) 22, *Dépêche du 2 mars 1859*, dépêche politique numéro 66, Milan, 2 mars 1859, Defly.
[2] Eugène Saget né en 1813 et mort en 1875 est un militaire promu colonel en 1855 et il est fait général de division en 1871.
[3] Adolphe Niel né en 1802 et mort en 1869 est un militaire promu maréchal de France et également ministre de la Guerre sous le Second Empire.
[4] Service Historique de la Défense (SHD) Armée d'Italie (G3) 24, Mission du colonel Saget.
[5] SHD, G3/63.
[6] *Ibid*.
[7] SHD, BB/4 (Marine, Service général, Campagnes (1763-1927) 772, SHD BB4 775, SHD, BB4 1802.

diplomatique français dans la victoire de 1859, la guerre d'Italie de 1859 montre avec éclat au gouvernement impérial français la nécessité d'avoir un renseignement militaire et diplomatique de meilleure qualité pour les guerres à venir. C'est ainsi que le renseignement militaire français passe d'un renseignement militaire très parcellaire et temporaire avant la guerre de 1859, ne reposant que sur des reconnaissances d'itinéraires et de fortifications, à un renseignement militaire permanent en gestation, avec notamment l'apparition des attachés militaires à partir de 1860 sous le Second Empire. Avant 1860, le seul paramètre permettant d'avoir un renseignement militaire permanent réside dans l'existence des consuls français présents à l'étranger. Sauf que ceux-ci ont d'autres obligations que le renseignement militaire dont ils ne sont nullement spécialistes, ce qui s'est notamment remarqué pendant la guerre de 1859.

Napoléon III n'est pas resté sourd à cette lacune et, de là, il en a sûrement déduit l'importance de la nomination d'hommes chargés spécifiquement de faire du renseignement militaire en temps de paix comme en temps de guerre, avec la nomination de quatre attachés militaires en 1860 dans le Royaume de Prusse, dans l'Empire russe, dans l'Empire autrichien et dans le Royaume-Uni. L'espace italien est plus tardif dans ce domaine, mais il a pour lui deux attachés militaires avec l'établissement d'un attaché militaire français à Florence en 1867 auprès du Royaume d'Italie et d'un attaché militaire français à Rome à partir de mars 1870 auprès des États pontificaux. Les rapports de ces attachés militaires français s'étoffent et se complexifient progressivement au cours des années 1860, surtout à partir de 1866, touchant à de plus en plus de domaines militaires et même civils quand ils ont un rapport avec le domaine militaire dans les pays observés. Notamment grâce à des missions militaires temporaires et des reconnaissances militaires envoyées à l'étranger qui complètent très souvent les renseignements pris par les attachés militaires.

Ainsi, il est en grande partie faux de dire que le Second Empire attend la défaite de 1870 contre les armées prussiennes et allemandes pour développer ses services de renseignement. En effet, bien que comportant de nombreuses lacunes qui conduisent au désastre de Sedan, le renseignement militaire français n'est pas le seul responsable de cette défaite. Il faut voir ainsi une continuation entre les années 1850 et le renseignement militaire français sous la IIIe République à la veille de la Grande Guerre. Il est vraisemblable que les lacunes du renseignement militaire français pendant les guerres de 1859, de 1866 et de 1870-1871 repèrent les erreurs à ne plus commettre pour construire un renseignement permanent et diversifié en temps de paix comme en temps de guerre. C'est notamment pour cette raison que cette thèse s'inscrit dans les travaux récents de Sébastien Laurent quand celui-ci insiste particulièrement

sur le fait que la réflexion sur l'histoire du renseignement militaire français comprend à la fois le temps de paix et le temps de guerre.

A. Pourquoi étudier le renseignement militaire ?

Pour travailler sur le renseignement militaire sous le Second Empire, il est primordial de s'appuyer sur l'historiographie de l'histoire du renseignement français. Dans ce domaine, les travaux de Sébastien Laurent sont des références, même si les travaux de celui-ci ne concernent pas uniquement l'histoire du Second Empire. Dans son article de 2004, « *Pour une autre histoire de l'État. Le secret, l'information politique et le renseignement* », Sébastien Laurent déclare qu'il existe trois approches pour faire l'histoire du renseignement : l'approche étatique, l'approche informationnelle et l'approche décisionnelle. Selon celui-ci, en France, les spécialistes des relations internationales penchent vers la dernière approche, mais les travaux sont très rares, les études s'attachant souvent exclusivement au renseignement d'origine diplomatique. En revanche, selon Sébastien Laurent, la perspective décisionnelle du renseignement concentre tous les efforts des historiens anglo-saxons. Une approche que Sébastien Laurent critique, car, selon lui, cette vision peut faire dériver l'historien vers une voie quasi téléologique en posant la question de l'utilité ou du bilan. Cette approche incline en effet à penser en termes de succès ou d'échec, ce qui néglige des pans entiers du passé, notamment pendant les périodes de paix. Or, comme cette thèse le démontre et, comme le souligne aussi Sébastien Laurent, pour le renseignement, fondamentalement, il n'y a ni paix, ni guerre, « mais un état permanent de veille ».

Les sources utilisées dans cette thèse sont celles dont parle Sébastien Laurent et qui sont utilisées par l'État de l'Ancien Régime pour organiser son appareil de renseignement. À savoir quatre administrations distinctes que sont : la diplomatie, la marine, la police et l'armée. Concernant les membres de ces quatre administrations, Sébastien Laurent souligne que, pendant longtemps l'historien est demeuré prisonnier de cette vision idéale des administrations du renseignement apolitique. Les sources consultées aux archives nationales pour le renseignement intérieur et aux archives diplomatiques de La Courneuve pour le renseignement diplomatique confirment les propos de Sébastien Laurent sur le fait que les renseignements intérieurs et diplomatiques français sous le Second Empire ne sont pas apolitiques, avec notamment la police politique de Napoléon III qui traque toute forme d'opposition[8].

[8] Sébastien LAURENT. « Pour une autre histoire de l'État. Le secret, l'information politique et le renseignement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n° 83, no. 3, 2004, pp. 173-184.

Cette thèse s'inscrit dans une historiographie du renseignement français qui, comme le constate Sébastien Laurent, manque de travaux historiques. En 2006, Sébastien Laurent, maître de conférences en histoire contemporaine à Bordeaux, remporte un appel d'offres ANR-Jeune chercheur en proposant un programme « blanc » sur le renseignement. Le programme s'est déployé sur 4 ans, de 2006 à 2010. Le projet scientifique repose sur « le constat d'une absence, en France, de travaux historiques sur ce thème alors que les *Intelligences Studies* connaissaient en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord un fort développement depuis une vingtaine d'années ». Pour remédier à ce problème, l'ambition de Sébastien Laurent est de réunir des chercheurs avec le plus large horizon disciplinaire possible[9]. Conformément à cette ambition, cette thèse sur le renseignement militaire dans l'espace italien sous le Second Empire s'inscrit dans un besoin de travaux historiques français sur le renseignement dans le plus large horizon disciplinaire possible. Même si elle n'est pas parfaite, c'est l'approche qui est appliquée au corpus de cette thèse, mêlant renseignement militaire, renseignement diplomatique, renseignement journalistique, et renseignement intérieur. En confrontant ces mêmes sources avec les discours des députés et des sénateurs français quant aux événements militaires se déroulant dans l'espace italien sous le Second Empire. Cette thèse s'inscrit également dans la pensée de Pierre Lacoste sur l'étude du renseignement qui pense que, pour être complète, « une étude du facteur humain devrait examiner tous les aspects psychologiques, sociologiques et politiques concernant les acteurs du renseignement ». En effet, cette thèse analyse les rapports entre la façon dont les consuls et les militaires français font du renseignement et les observations qui en ressortent, particulièrement pendant la guerre d'Italie de 1859 et la guerre de 1866.

De plus, comme le précise Pierre Lacoste, la validité d'un renseignement ne se mesure pas seulement à la valeur des sources secrètes. Il faut aussi être parfaitement au courant des informations « ouvertes » qui couvrent le même sujet. La consultation des archives concernant le renseignement militaire français montre que le Second Empire recours en grande majorité dans les années 1850 à la traduction d'articles de journaux ou d'ouvrages étrangers pour avoir du renseignement. Toutefois, ces informations « ouvertes » n'en restent pas moins du renseignement, surtout quand cette pratique se perpétue dans les années 1860. Enfin, Pierre Lacoste souligne aussi le caractère géopolitique du renseignement, et cet aspect du renseignement est pleinement évoqué dans cette thèse, avec notamment la volonté de Napoléon III d'affaiblir l'Empire autrichien dans l'espace italien, car, comme le souligne Pierre Lacoste,

[9] Olivier CHOPIN, Bastien IRONDELLE, et Amélie MALISSARD, « Étudier le renseignement en France », *Hérodote*, vol. 140, no. 1, 2011, pp. 91-102.

le renseignement « s'exerce généralement dans un contexte conflictuel où les rapports de puissance et d'intérêts opposés couvrent toute la gamme des relations »[10].

La manière dont cette thèse analyse le renseignement s'inscrit également en partie dans celle que propose Franck Bulingue dans un article dans lequel il décrit le renseignement en tant que processus de construction de connaissance, et en tant qu'objet de recherche en sciences humaines. Comme le souligne Franck Bulingue, à l'origine, le renseignement est l'activité qui consiste à collecter, traiter et diffuser des informations opérationnelles et stratégiques au profit des décideurs. Ce qui a notamment pour conséquence que le modèle occidental de renseignement repose sur l'observation et la reconnaissance militaire ainsi que sur l'espionnage politique, les faits, les documents, les itinéraires, les positions ennemies, les armements, ou encore les stratégies, qui sont enregistrées en vue de former une connaissance objective au profit du décideur. Le renseignement militaire français sous le Second Empire comprend cette composante du renseignement, notamment en 1859 pour vaincre l'armée impériale autrichienne dans le nord de l'Italie, ou encore en 1867 pour vaincre les volontaires garibaldiens à Mentana. Mais, comme le dit Franck Bulingue, il n'est pas possible de réduire le renseignement à cette approche « positiviste », car cela revient à nier la variété des situations, au-delà de l'activité à observer. En effet, Franck Bulingue affirme que le renseignement cherche également à expliquer les événements et surtout à les prévoir[11].

L'organisation du renseignement militaire sous le Second Empire s'inscrit dans cette pensée où il s'agit de construire un renseignement permanent en temps de paix comme en temps de guerre pour se mettre dans les meilleures dispositions pour un futur temps de guerre en prenant les meilleures décisions dès le temps de paix. C'est sous cet angle qu'il faut analyser les observations des révolutionnaires italiens dans l'espace italien dans les années 1860 de la part des diplomates et des militaires français[12]. C'est-à-dire sous celui de l'importance de l'obtention d'informations concernant les ennemies de l'influence française en Italie pour se préparer en vue d'une éventuelle attaque par les garibaldiens des États pontificaux. Pour protéger l'influence française en Italie centrale, les observations permanentes des attachés

[10] Pierre LACOSTE, « Du renseignement et des hommes », *Revue Défense Nationale*, vol. 842, no. 7, 2021, pp. 133-138.

[11] Franck BULINGUE, « Renseignement militaire : une approche épistémologique », *Revue internationale d'intelligence économique*, vol. 2, no. 2, 2010, pp. 209-232.

[12] CADC, CPC.

militaires à Vienne[13], à Florence[14] et à Rome[15] sont importantes pour rendre compte des évolutions permanentes des armées étrangères. Ces rapports sont complétés par des reconnaissances militaires faites aussi dès le temps de paix pour se préparer pour un éventuel futur temps de guerre contre l'Empire autrichien, contre l'armée piémontaise, contre l'armée italienne où contre les volontaires garibaldiens. Pour avoir cette approche du renseignement militaire dans un horizon disciplinaire large, qui comprend un renseignement pendant le temps de paix et pendant le temps de guerre, il est également nécessaire de connaître l'historiographie du Second Empire et même de l'histoire militaire de la France au XIXe siècle.

Le travail de cette thèse s'inspire donc aussi de l'historiographie du Second Empire, avec notamment l'importance des travaux d'Éric Anceau avec son ouvrage *Napoléon III*[16], ou encore l'ouvrage de Pierre Milza, *Napoléon III*[17]. Sans oublier les travaux de Henri Ortholan avec son ouvrage *L'armée du Second Empire (1852-1870)*[18], ou encore avec son article, *les défis de la fortification sous Napoléon III*[19]. Il est important aussi de mentionner par exemple l'ouvrage de Stéphane Faudrais *1870 : l'illusion d'une armée qui gagne*[20], ou encore l'ouvrage de François Roth, *La guerre de 70*[21], qui sont des ouvrages qui ne concernent pas l'espace italien, mais qui évoquent le renseignement militaire sous le Second Empire dans sa défaillance pendant la guerre de 1870-1871. Pour comprendre le renseignement militaire sous le Second Empire, il est également important de s'appuyer sur des travaux concernant l'histoire militaire et politique du XIXe siècle. Avec notamment l'ouvrage collectif de Serge Berstein, de Gisèle Berstein et de Pierre Milza, *Histoire du XIXe siècle*[22] et l'ouvrage collectif de Jean-François Seguard et d'Éric Vial, *Nations, nationalismes, Nationalités en Europe de 1850 à 1920*[23]. Cette thèse concerne donc le renseignement sous le Second Empire, mais surtout le renseignement destiné à observer

[13] SHD, GR (Fonds de l'armée de Terre) 1M (Mémoires et reconnaissances) 1604, SHD, GR 1M 1605, SHD, GR 1M 1606, SHD, GR 1M 1607, SHD, GR 1M 1608, SHD, GR 1M 1609.
[14] SHD, GR 1M 1387, SHD, GR 1M 1388.
[15] SHD, GR 1M 1404.
[16] Éric ANCEAU, *Napoléon III*, Paris, Tallandier, 2012.
[17] Pierre MILZA, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004.
[18] Henri ORTHOLAN, *L'armée du Second Empire (1852-1870)*, Paris, Broché, 2010.
[19] Henri ORTHOLAN, Les défis de la fortification sous Napoléon III. *Chronica*, 2017, vol. 14, p. 92-99.
[20] Stéphane FAUDAIS, 1870 : l'illusion d'une armée qui gagne. *Revue Historique des Armées*, 2020, no 1, p. 18-39.
[21] François ROTH, *La guerre de 70*, Paris, Fayard, 1990, 778 p.
[22] Serge BERSTEIN, Gisèle BERSTEIN, Pierre MILZA, *Histoire du XIXe siècle*, Hatier, 2021.
[23] Jean-François SEGARD, Éric VIAL, *Nations, nationalismes, Nationalités en Europe de 1850 à 1920*, Paris, Ellipses, 1996.

tout ce qui concerne le domaine militaire dans l'espace italien. Dans ce cadre-là, les agents du renseignement militaire apparaissent dans un premier temps comme les acteurs plus importants du renseignement sous le Second Empire.

B. Le renseignement militaire : enjeu central du renseignement français sous le Second Empire ?

Dans l'historiographie de l'histoire du renseignement militaire français, l'ouvrage d'Armand Paul Bauvais, *Attachés militaires, attachés navals et attachés de l'air*[24], est d'une historiographie très datée et qui n'est pas utilisée dans cette thèse. Les travaux de Gerald Arboit sont importants, avec notamment ses articles *Une brève histoire contemporaine du renseignement français*[25] et *Un impensé historique. Les processus de renseignement français et prussien pendant la guerre de 1870*[26], ainsi que son ouvrage *Au cœur des services secrets. Idées reçues sur le renseignement*[27].

Sur le plan historiographique, cette thèse s'inscrit également dans les travaux d'Olivier Forcade. Celui-ci exprime le fait que la part secrète du fonctionnement de l'État et le renseignement dans les relations internationales sont moins examinés que la figure de l'espion et le secret d'État. Il affirme également que l'analyse politique du renseignement ne s'inscrit que tardivement dans une histoire des États et du système international, de la diplomatie et de l'économie. Enfin, Olivier Forcade souligne aussi que l'étude de la contribution du renseignement à la décision de politique étrangère, politique, économique ou militaire est aussi importante[28]. Cette pensée s'inscrit parfaitement dans l'objectif de cette thèse dans laquelle la figure de l'espion est quasi inexistante dans les sources du renseignement militaire sous le Second Empire. Il s'agit dans cette thèse d'inscrire l'histoire du renseignement militaire français sous le Second Empire dans une histoire globale sur les plans politique, diplomatique, militaire, économique et même social non seulement de la France sous le Second Empire, mais aussi de l'espace italien et de l'Empire autrichien pendant la même période. Sans toutefois

[24] Armand Paul BEAUVAIS, *Attachés militaires, attachés navals et attachés de l'air*, Paris, Les Presses Modernes, 1937.
[25] Gérald ARBOIT, « Une brève histoire contemporaine du renseignement français », *Hermès, La Revue*, 2016/3 (n° 76), p. 23-30.
[26] Gérald ARBOIT. Un impensé historique. Les processus de renseignement français et prussien pendant la guerre de 1870. *Histoire, économie & société*, 2022, vol. 41, no 3, p. 90-107.
[27] Gérald ARBOIT, *Au cœur des services secrets. Idées reçues sur le renseignement*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2013.
[28] Olivier FORCADE, Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction. *Histoire, économie & société*, 2012, vol. 31, no 2, p. 99-110.

oublier, comme le souligne Olivier Forcade l'importance de la contribution du renseignement à la décision politique et militaire, notamment pendant la guerre d'Italie de 1859, mais aussi pendant l'expédition des Mille de 1860, ou encore pendant la bataille de Mentana de novembre 1867, par exemple.

Ainsi, même si le renseignement militaire est important pour la prise de décision opérationnelle, notamment pendant la guerre d'Italie, le renseignement militaire ne se réduit pas à cela. Cette thèse s'inscrit donc dans la pensée de Sébastien Laurent sur le fait que le renseignement n'est pas seulement compris exclusivement « dans son acception militaire et opérationnelle ». C'est-à-dire dans le fait que les armées cherchent à collecter l'information nécessaire au déploiement, au mouvement et à l'engagement sur le champ de bataille, mais aussi à celle du « renseignement au sens global du terme ». Car, excepté le renseignement diplomatique et la traduction de journaux étrangers, le renseignement français dans l'espace italien avant 1860 se réduit au temps de guerre. Mais ce sont justement les lacunes constatées pendant la guerre de 1859 qui ont conduit le Second Empire à changer progressivement sa façon de faire du renseignement en passant progressivement à un renseignement militaire permanent. C'est-à-dire à ce qu'appelle Sébastien Laurent à une activité s'exerçant en temps de guerre comme en temps de paix. L'analyse du renseignement français sous le Second Empire s'applique donc aux domaines diplomatiques, politiques et économiques. Car que ce soit dans les rapports des attachés militaires, des consuls français ou encore des officiers français envoyés en mission militaire dans l'espace italien et dans l'Empire autrichien, une importance croissante de l'observation des domaines économiques, politiques et sociaux pour connaître en profondeur la puissance militaire du Royaume d'Italie et de l'Empire autrichien au cours des années 1860 est visible dans les archives. Ainsi, comme le souligne Sébastien Laurent, la collecte du renseignement militaire ne se fait pas seulement avec des militaires, mais aussi avec des civils. Des civils qui sont diplomates, mais qui sont aussi journalistes ou écrivains. Car de nombreux articles sont écrits dans les journaux de toutes tendances politiques concernant l'espace italien et l'Empire autrichien sous le Second Empire dans le domaine militaire.

Cette thèse s'inscrit en grande partie dans les travaux de Sébastien Laurent, mais pas dans ses articles les plus anciens, car un article de 2007, « *La naissance du renseignement étatique en France au XIXe siècle, entre bureaucratie et politique* », décrit une situation beaucoup trop sombre du renseignement sous le Second Empire. Comme le dit Sébastien Laurent, le recueil de renseignements par le Dépôt pâtit jusqu'à la fin du Second Empire, à cause d'un manque de personnel et d'une absence de volonté ministérielle de bâtir un appareil de renseignement. Mais,

contrairement à ce que dit Sébastien Laurent, l'apparition des attachés militaires ne compense pas seulement en partie les échecs militaires en matière d'organisation du renseignement, car ces attachés militaires constituent plutôt les nouveaux acteurs d'un renseignement militaire qui continue son évolution vers un renseignement militaire permanent et diversifié que ce soit en temps de guerre ou en temps de paix. Même si cette évolution semble être à la traîne des événements. En effet, ce n'est qu'après la victoire de la Prusse sur l'Autriche en 1866 que le gouvernement français modifie à nouveau l'organisation défaillante du renseignement en France, avec notamment la demande du maréchal Niel au Dépôt de la Guerre d'organiser des missions de renseignement outre-Rhin[29]. Ces missions militaires, nombreuses sur le territoire germanique entre 1868 et 1870, sont présentes sur un territoire qui n'est pas privilégié par le renseignement militaire français sous le Second Empire jusqu'en 1866. Car sous le Second Empire, des renseignements sont menés par des missions militaires françaises avant 1866 en Italie[30], en Perse[31], en Égypte[32], aux États-Unis[33], en Russie[34], et même au Danemark[35] pendant la guerre de 1864. De même, le renseignement militaire comprend aussi les nombreuses reconnaissances effectuées à l'étranger par les services du Génie de l'armée française, notamment envers les places fortes étrangères.

Cette thèse a notamment pour objectif de démontrer notamment que le renseignement militaire mis en place sous la IIIe république est dans la continuité de ce qui a été établi sous le Second Empire. Sébastien Laurent évoque notamment dans cet esprit le chef de bataillon Emile Vanson[36] qui est envoyé en mission d'espionnage de l'autre côté du Rhin en 1869 et qui joue un rôle fondamental dans la création du dispositif de renseignement avec la création de l'état-major général du ministre de la Guerre en 1874. Il est aussi le concepteur et le premier chef du 2e bureau, spécialisé dans la synthèse du renseignement, ainsi que le fondateur de la Revue militaire de l'étranger[37].

---

[29] SHD-GR 1M 1536, SHD-GR 1M 1537, SHD-GR 1M 1538, SHD-GR 1M 1539.
[30] SHD-GR 1M 1387, *89 lettres particulières du colonel Schmitz au chef de cabinet (1866)*.
[31] SHD-GR 1M 1478, SHD-GR 1M 1479.
[32] SHD-GR 1M 1678, SHD-GR 1M 1679.
[33] SHD-GR 1M 1681.
[34] SHD-GR 1M 1497.
[35] SHD-GR 1M 1478, SHD-GR 1M 1479.
[36] Emile Vanson est chef de bataillon sous le Second Empire, il est né en 1825 et il est mort en 1900.
[37] Sébastien LAURENT, « La naissance du renseignement étatique en France au XIXe siècle, entre bureaucratie et politique », *Revue d'histoire du XIXe siècle,* 35 | 2007, 109-124.

Il apparaît que l'historiographie récente, notamment autour de Sébastien Laurent, d'Olivier Forcade et de Gerard Arboit, relativise la légende noire du Second Empire et évoque les apports de ce régime dans le renseignement militaire tel qu'il est construit sous la IIIe République. Ce n'est pas le cas de l'historiographie plus ancienne, avec notamment Bertrand Warusfel, qui affirme que, jusqu'aux lendemains immédiats de la guerre de 1870, la France ne connait « aucune organisation strictement dédiée aux missions de renseignement ou de contre-espionnage »[38]. Cette historiographie très critique du renseignement militaire sous le Second Empire se retrouve aussi en partie dans l'ouvrage collectif d'Éric Denécé et de Benoît Léthenet, *Renseignement et espionnage du Premier Empire à l'affaire Dreyfus (XIXe siècle)*, où il est expliqué que la Section de statistique est le seul organe de renseignement du Second Empire. Mais même si la Section de statistique est un organe important et permanent d'information militaire, il n'est pas le seul organe de renseignement du Second Empire[39].

Éric Denécé et Benoît Léthenet vont même jusqu'à dire que ces rapports des missions militaires françaises offrent peu d'intérêts, « car majoritairement rédigés après leurs reconnaissances et dans lesquels ont été consignées les informations disponibles sur les contrées visitées ». Mais même si cela est vrai, il ne faut pas oublier le rôle important de ces rapports faits souvent après quelques semaines de séjour à l'étranger, qui permettent la récolte d'informations précieuses, bien qu'incomplètes, notamment lors de la guerre d'Italie ou de la bataille de Magenta en 1867[40]. De plus, Éric Denécé et de Benoît Léthenet reprochent au renseignement du Second Empire le fait que l'essentiel du renseignement militaire recueilli provient de la lecture des sources imprimées « ouvertes » portant sur les armées étrangères. Mais, comme Sébastien Laurent le mentionne, la pratique ouverte du renseignement est une partie importante du renseignement militaire. Éric Denécé et de Benoît Léthenet pensent qu'avec cette manière de procéder, on est loin d'obtenir des informations fraîches, susceptibles d'être utilisées en opération. Mais c'est oublier les missions militaires du colonel Saget et du général Niel[41], qui récoltent des informations certes peu de temps avant le début des hostilités et de manière très imparfaite, mais ces missions militaires procurent du renseignement frais qui participe à la victoire de 1859 en Italie. Mais le travail de cette thèse rejoint l'ouvrage d'Éric Denécé et de Benoît Léthenet sur le fait que, sous le Second Empire, le ministère de la Guerre

[38] Bertrand WARUSFEL, Histoire de l'organisation du contre-espionnage français 1871–1945. *Défense Nationale*, 1967, p. 107.
[39] Éric DENÉCÉ et Benoît LÉTHENET, *op cit*, p 129-135.
[40] SHD-GR 1G/24.
[41] *Ibid*.

ne dispose pas d'organe capable d'analyser les informations brutes provenant de diverses sources, de les vérifier, de les recouper, voire de leur donner un sens[42].

Toutefois, le renseignement militaire sous le Second Empire se développe considérablement dans les années 1860, notamment, car la guerre d'Italie fait comprendre au gouvernement impérial la nécessité de développer un renseignement militaire plus performant, avec un renseignement militaire qui évolue déjà pendant la guerre de 1859. C'est notamment le sens d'un article d'Éric Tanguy, Italie *1859. Une campagne improvisée ?* qui vise ainsi à remettre en question le fait que la campagne d'Italie de 1859 se fait uniquement dans l'improvisation, en expliquant notamment l'importance du renseignement militaire français dans la victoire contre l'Empire autrichien[43]. Ce qui remet en cause notamment la position de Raoul Girardet concernant le renseignement sous le Second Empire qui résume celui-ci au « débrouillez-vous » et donc à un renseignement qui ne se fait que dans l'action[44]. L'ouvrage de Stéphane Faudais, *Le Maréchal Niel,* va aussi dans ce sens d'une guerre de 1859 qui est préparée notamment grâce au renseignement militaire, même si le rôle du général Niel y est quelque peu exagéré[45].

Le renseignement français prend donc sa part de contribution dans la victoire de 1859. Néanmoins, il est visible pendant la guerre de 1859 que le besoin d'avoir autant dès le temps de paix une régularité dans la récolte de renseignement militaire qu'on a pendant le temps de guerre est extrêmement important. C'est notamment pour cela que le gouvernement impérial crée un renseignement militaire permanent dans les années 1860. Dans les années 1850, le renseignement militaire est effectué en majorité par des diplomates, mais, comme le souligne Geneviève Salkin-Laparra, le développement de la technicité dans le domaine militaire depuis le milieu du XIXe siècle rend nécessaire l'adjonction d'officiers spécialisés à des diplomates de carrière généralement peu familiarisés avec ces questions. L'usage de détacher dans les missions diplomatiques des officiers chargés d'étudier les questions militaires naît dès le Ier Empire, mais l'institution ne se régularise qu'à partir du règne de Napoléon III où apparaissent nommément les premiers attachés militaires[46].

---

[42] Éric DENÉCÉ et Benoît LÉTHENET, *op cit*, p 129-135.
[43] Éric TANGUY, *Italie 1859. Une campagne improvisée ?* service historique de la défense, revue historique des armées, p 2-8.
[44] Raoul GIRARDET, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998.
[45] Stéphane FAUDAIS, *Le Maréchal Niel, 1802-1869,* Paris, Bernard Giovanangeli, 2012, p 157-158.
[46] SALKIN-LAPARRA Geneviève, *Marins et diplomates, les attachés navals, 1860-1914,* Vincennes, Service Historique de la Marine, 1990.

Comme le souligne Sébastien Laurent, après la guerre de 1859, le renseignement français est caractérisé par l'institutionnalisation du renseignement militaire au XIXe siècle qui repose sur la création de structures permanentes en temps de paix, puis sur l'extension du renseignement collecté par les officiers à des matières non militaires. Car, comme il a déjà été dit, le renseignement militaire français sous le Second Empire comprend notamment la création des postes d'attachés militaires, mais aussi le fait que des officiers sont envoyés en missions militaires, en coordonnant leurs informations avec celles des attachés militaires[47]. Cette volonté est présente à travers l'établissement d'attachés militaires chez les grandes puissances européennes et dans l'espace italien. Mais certains chefs de missions militaires qui restent en poste pendant plusieurs années deviennent quasiment des attachés militaires auprès des pays où ils se trouvent, par exemple le chef de la mission militaire dans les Principautés-Unies[48], le chef de la mission en Égypte[49], ou encore le chef de la mission en Perse[50]. Comme le souligne l'ouvrage de Guenovefa Etienne et de Claude Moniquet les attachés militaires ont une double mission : représenter le souverain auprès des autorités militaires et collecter du renseignement[51].

Pour ce qui est de collecter du renseignement, Éric Denécé et Benoît Léthenet parlent de renseignement licite en ce qui concerne les rapports des attachés militaires au ministère de la Guerre. Et effectivement, comme il est constaté dans les archives, les moyens licites des recherches de renseignements des attachés militaires les incitent à assister aux manœuvres militaires, à relever la topographie et l'hydrographie des lieux, aux discussions mondaines, ainsi qu'à la lecture de la presse politique et du compte rendu des débats parlementaires, pour essayer de décrypter les aspirations du peuple du pays où ils résident. Pour compléter les travaux des attachés militaires, le plus souvent très généraux, des missions ponctuelles sont confiées à des officiers d'état-major, sous couvert généralement de faux voyages d'agrément[52].

Etienne Guenovefa et Claude Moniquet soulignent aussi qu'en parallèle des attachés militaires, les autres officiers envoyés à l'étranger après 1860 effectuent de la collecte de renseignements ouverts, tout en pratiquant l'espionnage pour compléter les données de

[47] Sébastien LAURENT, « La naissance du renseignement étatique en France au XIXe siècle, entre bureaucratie et politique », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 35 | 2007, 109-124.
[48] SHD-GR 1M 1623.
[49] SHD-GR 1M 1478, SHD-GR 1479.
[50] SHD-GR 1M 1674.
[51] Etienne GUENOVEFA et Claude MONIQUET, *Histoire de l'espionnage mondial, tome 1, les services secrets de l'Antiquité à la Seconde Guerre mondiale,* Paris, éditions du félin, 2000, p 198.
[52] SHD-GR G1 (Armée d'Orient et expédition de la Baltique (1854-1856)) 24.

renseignement que les attachés militaires n'ont pas. Concernant les chefs des missions militaires en France, l'ouvrage de Guenovefa Etienne et de Claude Moniquet souligne, comme cette thèse l'aborde également, que leur tâche principale réside dans l'instruction des armées étrangères. Mais les archives montrent que les officiers effectuent également de la collecte de renseignement. L'ouvrage parle d'officiers qui effectuent « ponctuellement » du renseignement, mais le travail des archives démontre dans cette thèse que c'est bien plus que cela, notamment à travers la mission du colonel Schmitz[53] en 1866 en Vénétie[54], qui est une mission militaire française conçue spécialement pour obtenir du renseignement concernant la guerre de 1866 entre le Royaume d'Italie et l'Empire autrichien[55].

Ainsi, le renseignement militaire français s'appuie sur le renseignement diplomatique avec notamment les archives de la correspondance politique des consuls, mais aussi sur quelques missions militaires et reconnaissances présentes dans la série GR1M du service historique de la défense. Ces archives militaires prennent de l'importance pendant la guerre de 1859, ainsi que pendant les années 1860 avec les archives des attachés militaires et des missions militaires qui complètent les rapports des attachés militaires dans les années 1860. Il ne faut pas oublier non plus l'arme du Génie français avec la série GR 1V du Service historique de la Défense qui contribue à sa manière au renseignement militaire sous le Second Empire. Enfin, il est important de mentionner la série BB4 du Service historique de la Défense avec les renseignements de la marine impériale française dans l'espace italien, notamment pendant la guerre de 1859 et pendant la formation du Royaume d'Italie en 1860 et en 1861.

Sébastien Laurent évoque l'importance du renseignement militaire propre à la marine qui, selon celui-ci, est composée sous le Second Empire d'une quinzaine d'ingénieurs hydrographes et d'une quinzaine d'officiers de Marine. L'ensemble dépendant directement du ministre de la Marine au XIXe siècle. Celui-ci collecte les informations nécessaires à la navigation militaire et il collecte aussi des renseignements sur les marines étrangères[56]. En effet, les divisions stationnaires sous le Second Empire, c'est-à-dire des navires qui sont envoyés pour surveiller que les Français présents à l'étranger ne sont pas en danger, font du renseignement sur les événements se déroulant dans l'espace italien entre 1852 et 1870. En effet, des divisions

[53] Isodore Pierre Schmitz est un Colonel sous le Second Empire, il est né en 1820 et il est décédé en 1892.
[54] SHD-GR 1M 1387, 89 lettres particulières du colonel Schmitz au chef de cabinet (1866).
[55] Etienne GUENOVEFA et Claude MONIQUET, *op cit*, p 198.
[56] Sébastien LAURENT, « La naissance du renseignement étatique en France au XIXe siècle, entre bureaucratie et politique », *op cit.*

stationnaires sont envoyées à Livourne, à Naples et à Palerme[57], notamment en 1860 et en 1861, observant ainsi l'annexion des duchés de Parme, de Modène et de Toscane au Royaume du Piémont-Sardaigne, ainsi que l'expédition des Mille de Garibaldi[58]. Sans oublier l'expédition dans l'Adriatique pendant la guerre de 1859 qui procède à beaucoup de collecte de renseignement dans sa zone d'opération[59]. Le renseignement militaire est donc l'occasion en grande partie de levées d'itinéraires avant, pendant et après la guerre de 1859, que ce soit de la part de l'armée de terre ou de la marine impériale, ce qui contribue à compléter les rapports des attachés militaires français. Il est donc important de connaître aussi les travaux effectués sur l'histoire du renseignement géographique français.

Ainsi, le renseignement sous le Second Empire est l'occasion d'une réflexion importante, notamment de la part des militaires, sur ce qu'appelle Philipe Boulanger le renseignement géographique. Avec notamment les sources orales, les observations de terrain et les cartes topographiques. Car au XIXe siècle, l'essor d'une pensée géographique militaire assimilée à une forme de soutien et d'aide à la décision dans la tactique et dans la stratégie du théâtre d'opérations est manifeste. Philippe Boulanger évoque les campagnes napoléoniennes, et la même chose peut être dite des militaires du Second Empire qui relèvent ainsi toutes les informations liées aux régions traversées (levées d'itinéraires, camps militaires, positions diverses, localisation des cours d'eau). Ce renseignement géographique concerne aussi la réalisation de « mémoires ». Ceux-ci sont composés d'une succession de synthèses, descriptives et encyclopédiques, et concernent une région ou un pays, par l'étude des éléments historiques, physiques, humains et militaires. C'est ce que réalisent des militaires du Second Empire dans les mois précédents la guerre de 1859 entre la frontière française et la frontière piémontaise, pour préparer la mobilisation française à venir[60], mais aussi à la frontière entre la Lombardie piémontaise et la Vénétie autrichienne au lendemain de la guerre de 1859 pour se protéger d'un éventuel retour en Lombardie de l'armée autrichienne. Ou encore à la frontière entre le Royaume d'Italie et les États pontificaux dans les années 1860 pour protéger les États pontificaux d'une attaque des volontaires garibaldiens ou de l'armée italienne[61]. Mais malgré une géographie militaire qui apporte beaucoup de choses au renseignement militaire sous le

[57] BB4 781, BB4 790.
[58] Giuseppe Garibaldi (1807- 1882) est un général et un homme politique italien combattant au XIXe siècle pour l'unité italienne.
[59] BB4 775, BB4 776.
[60] SHD-GR 1M 1/29, *Préliminaires de la campagne d'Italie (1859)*.
[61] SHD-GR 1M 2213, SHD-GR 1M 2280.

Second Empire, Philippe Boulanger explique qu'en France, la pensée géographique militaire reste « embryonnaire jusqu'aux années 1870 » et que « la défaite française face à la Prusse en 1870-1871 fait prendre conscience des retards et des lacunes en matière de connaissance géographique »[62]. Cet avis est à nuancer, car, même si le renseignement militaire géographique se révèle insuffisant, il semble plus dû à de mauvais choix stratégiques. Il est effectivement visible que le renseignement militaire français décide dans les années 1860 d'utiliser le renseignement géographique en Europe essentiellement pour protéger le Latium et pour faire face à une future guerre contre la Prusse dans l'espace allemand plutôt que pour préparer la défense du territoire français contre les armées prussiennes. Ce qui explique sans doute le manque de carte de la France pendant la guerre de 1870-1871.

Philipe Boulanger décrit justement l'état de la géographie à l'image de ce qu'est l'état du renseignement français sous le Second Empire. C'est-à-dire celui d'un renseignement généraliste et encore embryonnaire, mais qui est véritablement à l'origine de la pensée géographique militaire qui connaît un plein essor entre 1871 et 1914. Néanmoins, les archives de la série GR1M nuancent la phrase de Philipe Boulanger qui énonce que « L'essor d'une pensée géographique destinée aux militaires est donc contemporaine de la réorganisation de l'armée française au lendemain de Sedan ». Car, même si le renseignement militaire géographique est insuffisant, il subit une mauvaise stratégie globale sous le Second Empire. Notamment pour la guerre contre la Prusse en 1870-1871 ou au déclenchement du conflit, l'armée française ne dispose d'aucune carte topographique adaptée à ses besoins, ainsi le renseignement géographique n'est pas inexistant sous le Second Empire[63].

Enfin, le renseignement géographique militaire français est très important pour fortifier la nouvelle frontière entre l'Empire français et le Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860. Ce sont d'ailleurs ces reconnaissances qui montrent l'aspect de la politique de Napoléon III de vouloir sécuriser les frontières françaises par rapport à l'espace italien. Comme l'explique un article de Henri Courrières, l'aide de Napoléon III à l'unité italienne est une sorte « d'écran idéologique », justifiant les deux objectifs primordiaux de la politique extérieure de Napoléon III, à savoir l'influence de la France dans le monde et le prolongement de la surveillance des oppositions intérieures à l'extérieur. Mais il ne faut pas oublier également l'importance de

[62] Philippe BOULANGER. « Renseignement géographique et culture militaire », *Hérodote*, vol. 140, no. 1, 2011, pp. 47-63.
[63] Philippe BOULANGER, Héritages et renouvellement contemporain de la géographie militaire. *Inflexions*, 2020, no 1, p. 57-76.

rendre les frontières françaises plus solides possibles grâce à l'annexion des duchés de Savoie et de Nice en 1860[64].

La politique de Napoléon III concernant l'espace italien a donc aussi en partie pour objectif de doter le territoire français de meilleures frontières au sud-est qu'en décembre 1852. Le renseignement français dans l'espace italien sous le Second Empire comprend donc ainsi la reconnaissance des frontières entre l'Empire français et le Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860, où des reconnaissances de militaires français sont effectuées pour reconnaître les points importants à fortifier pour se défendre dans l'avenir contre le Royaume du Piémont-Sardaigne, ou pour projeter des troupes secourant celui-ci contre l'Empire autrichien[65]. C'est en tout cas ce qui est évoqué dans le développement de cette thèse. Dans ce cadre-là, il est important de mentionner l'historiographie de l'histoire du rattachement des duchés de Savoie et de Nice à la France avec l'ouvrage collectif de Silvia Cavicchioli et de Pierre-Marie Delpu, *Les Etats de Savoie, du duché à l'unité (1416-1861) - La fin de la Savoie (1848-1861)*[66], ainsi que l'article de Henri Courrière, *L'annexion du comté de Nice à la France en 1860. Proposition de relecture d'un événement fondateur*[67].

C. L'importance des sources civiles, ainsi que de l'historiographie, de l'histoire de l'Italie et de l'histoire de l'Empire autrichien.

Le renseignement militaire est composé de plusieurs types de sources, mais ce renseignement militaire ne peut se comprendre sans analyser le renseignement diplomatique. Concernant les archives, la série existant sur la correspondance politique des consuls et celle sur les mémoires et documents des archives diplomatiques de La Courneuve sont indispensables, de même que l'historiographie de l'histoire diplomatique du Second Empire. Cette historiographie permet de comprendre que le renseignement français se situe dans une diplomatie de Napoléon III qui entend remettre en question de l'Ordre de Vienne, et plus largement des grandes puissances qui peuvent menacer les intérêts français dans le monde, en

---

[64] Henri COURRIERE, L'annexion du comté de Nice et la frontière franco-italienne dans les Alpes-Maritimes. Du principe des nationalités au tracé (1858-1861). In : *Fixer et franchir la frontière. Alpes-Maritimes, 1760-1947. Actes du colloque international de Nice (9-11 juin 2016)*. 2016.

[65] SHD-GR 1M 2159.

[66] Silvia CAVICCHIOLI et Pierre-Marie DELPU, *Les États de Savoie, du duché à l'unité d'Italie (1416-1861) - La fin de la Savoie (1848-1861),* Paris, Garnier classique, 2019.

[67] Henri COURRIERE, L'annexion du comté de Nice à la France en 1860. Proposition de relecture d'un événement fondateur. In : *Le comté de Nice, la France et l'Italie. Regards sur le rattachement de 1860*, 2010.

s'appuyant sur un attachement aux concepts de nationalisme et de souveraineté des peuples. C'est le cas dans les Principautés-Unies à partir de 1856 pour stopper l'influence russe dans les Balkans. Mais c'est aussi le cas de la Principauté de Servie en 1863 pour affaiblir l'Empire autrichien, et c'est surtout le cas dans l'espace italien, là aussi dans le but d'affaiblir l'Empire autrichien à partir de 1859[68].

L'historiographie souligne aussi souvent la surprise de Napoléon III en 1860 de la ferveur italienne plus vivante qu'il ne le pense. Notamment le centre de l'Italie qui se soulève pour profiter de la vague de victoires françaises et piémontaises contre l'Autriche. Cette vision d'une politique de Napoléon III contradictoire et attentiste aux événements dans l'espace italien, largement partagée par une partie de l'historiographie, est largement remise en question dans cette thèse. Notamment par le fait que le Latium est occupé jusqu'en 1870 et dont l'importance est déjà affichée dès 1853 par le général Goyou par rapport au reste de l'espace italien[69]. Mais aussi par exemple au fait que le succès de l'expédition des Mille est constaté dès le débarquement de Garibaldi à Marsala, et que, malgré cela et les annexions de l'armée piémontaise en 1860, Napoléon III répète plusieurs fois en 1860 qu'il ne faut pas entrer en guerre avec le Piémont, malgré la marche de l'armée piémontaise dans les États pontificaux (sauf dans le Latium). L'ouvrage d'Yves Brulay, *le Quai d'Orsay impérial,* est encore plus précis au sujet de la politique extérieure de Napoléon III en Italie. Les archives des consuls dans l'espace italien, ainsi que des militaires présents dans ce même espace sous le Second Empire, vont en grande partie dans le sens de cet ouvrage d'Yves Brulay en remettant en cause la thèse soutenue par la Troisième République qu'en maintenant des troupes dans le Latium jusqu'en 1870, Napoléon III est un jouet dans la main des cléricaux en faisant passer les intérêts de l'Église avant les intérêts de la France. Même si, comme le souligne Yves Brulay, la politique romaine de Napoléon III contribue au soutien des catholiques au régime impérial, et que le maintien obstiné des troupes françaises à Rome lui coûte l'alliance du royaume d'Italie en 1870. Mais, comme le souligne Yves Brulay « Il n'en reste pas moins que les intérêts nationaux de la France et la défense du pouvoir temporel à Rome n'ont pas toujours paru incompatibles au cours du Second Empire, notamment aux yeux des diplomates français ».

Ainsi, les travaux d'Yves Brulay et les archives diplomatiques montrent que la politique de Napoléon III en Italie cherche plutôt à ménager à la fois les intérêts français dans l'espace italien et le soutien des catholiques plutôt que d'être une marionnette piégée par le besoin de

[68] SHD-G3/G24, SHD-G3/G34, SHD-G3/G29, SHD-G3/G30, SHD-G3/G31, SHD-G3/G63.
[69] SHD-GR 1VM/73.

soutien des catholiques français[70]. L'article d'Yves Bruley, *Le Concert Européen à l'époque Du Second Empire*[71], va dans le même sens, ainsi que son autre article, *Histoire de la diplomatie et des relations internationales au XIXe siècle*[72]. Le travail de Stéphanie Burgaud, *Le tournant de 1863 pour la diplomatie napoléonienne*[73] est également important pour travailler l'aspect diplomatique du renseignement français sous le Second Empire. Cette historiographie de la diplomatie du Second Empire inclut également des ouvrages comme celui de Marie-Louise Jacotey, *Camille Benso, comte de Cavour, artisan de l'Unité italienne*[74], ainsi que celui d'Alain Marzona, *Napoléon III et l'Europe, 1856, le congrès de Paris*[75].

La compréhension de la carte mondiale que Napoléon III veut construire à l'avantage des intérêts français, et particulièrement celle de l'espace italien est indissociable de la compréhension du renseignement sous le Second Empire. Dans ce cadre-là, l'historiographie de la diplomatie au XIXe siècle et particulièrement sous le Second Empire, a beaucoup d'apport concernant l'histoire du renseignement sous le Second Empire. Notamment, avec les travaux d'Éric Anceau qui soulignent que les relations entre la France et l'unité italienne commencent au moment où Napoléon III insiste pour que le Piémont entre dans la coalition contre la Russie lors de la guerre de Crimée et où Napoléon III réussit aussi à faire poser le principe de l'indépendance de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche. Ce lien entre Napoléon III et le Royaume du Piémont-Sardaigne se poursuit avec l'entrevue de Plombières avec Cavour, où Napoléon III promet d'appuyer le Piémont dans une guerre de libération contre l'Autriche en vue de l'édification d'une confédération italienne où le Royaume du Piémont-Sardaigne domine le nord de la péninsule. La compréhension de la diplomatie de Napoléon III permet aussi d'analyser une guerre de 1859 qui apparaît souvent inachevée dans l'historiographie à cause de l'armistice de Villafranca. Le travail d'Éric Anceau permet également de mieux comprendre la politique de Napoléon III vis-à-vis de l'expansionnisme piémontais en 1860 qui met fin aux

---

[70] Yves BRULAY, *Le Quai d'Orsay impérial*, Paris, A. Pedone, 2012, p 223-228.

[71] Yves BRULAY, "Le Concert Européen à l'époque Du Second Empire." *Relations Internationales*, no. 90 (1997) : 145–63. http://www.jstor.org/stable/45345131.

[72] Yves BRULAY, Histoire de la diplomatie et des relations internationales au XIXe siècle. *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques. Résumés des conférences et travaux*, 2019, no 150, p. 370-375.

[73] Stéphanie BURGAUD, « Le tournant de 1863 pour la diplomatie napoléonienne », *Napoleonica. La Revue*, vol. 3, no. 3, 2008, pp. 94-117.

[74] Marie-Louise JACOTEY, *Camille Benso, comte de Cavour : artisan de l'Unité italienne*, Langres, FeniXX réédition numérique (D. Guéniot), 1993.

[75] Alain MARZONA, « *Napoléon III et l'Europe, 1856 : le congrès de Paris* », *Revue historique des armées*, 247 | 2007, 136.

duchés d'Italie centrale et au royaume de Naples. Ainsi que la politique de Napoléon III vis-à-vis de la question romaine et les illusions de Napoléon III entre 1866 et 1870 sur le soutien de l'Autriche et de l'Italie à la France en cas de conflit franco-prussien[76]. Dans le cadre de l'histoire diplomatique, le *Dictionnaire des députés du Second Empire* d'Éric Anceau[77] est aussi très important pour comprendre les discours de chaque député quant à la question italienne et quant à la question romaine sous le Second Empire.

L'historiographie du Second Empire et de la diplomatie impériale est d'autant plus importante que la diplomatie du Second Empire est également indispensable à la compréhension du renseignement français. Comme le souligne aussi Gérald Arboit, le renseignement en était à « un stade préliminaire » en France dans la seconde moitié du XIXe siècle. Dans ce stade préliminaire, le premier capteur est le système diplomatique avec l'ambassadeur qui est réputé comme le « premier espion » du régime, où celui-ci était la fenêtre ouverte de son souverain dans les pays où il est accrédité. Après les lacunes constatées d'un système de renseignement qui repose en grande partie sur les diplomates, Napoléon III décide de donner beaucoup plus d'importance aux militaires dans le renseignement français. En effet, pendant les années 1860, le diplomate s'efface derrière des professionnels de l'information spécialisée, notamment les militaires[78].

Cette thèse s'inscrit aussi dans la pensée de Georges-Henri Soutou qui explique que le renseignement permet de concentrer ses forces là où l'ennemi est le plus faible, et d'amener l'ennemi à disperser ses forces ou à la concentrer au mauvais endroit. Un renseignement qui permet aussi, par une information aussi précise et constante que possible sur les objectifs de l'adversaire dans ses évolutions, de déterminer le moment où une négociation devient possible. Et c'est précisément l'objet des chapitres deux et trois de cette thèse, où le régime impérial français effectue un renseignement essentiellement opérationnel entre janvier 1859 et juillet 1859 qui se renseigne en permanence sur les mouvements de troupes des Autrichiens, leurs effectifs au jour le jour, dans chaque village, ainsi que sur les potentiels renforts qui peuvent venir en Vénétie en juillet 1859. C'est d'ailleurs pour cela que des négociations sont menées dès juillet 1859 avec l'Empire autrichien, car le renseignement français sait que des renforts

[76] Éric ANCEAU, La diplomatie de Napoléon III, *Diplomatie*, 2019, no 100, p. 87-91.

[77] Éric ANCEAU, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Presses universitaires de Rennes, 1999.

[78] Gérald ARBOIT « Un impensé historique. Les processus de renseignement français et prussien pendant la guerre de 1870 », *Histoire, économie & société*, vol. 41, no. 3, 2022, pp. 90-107.

massifs de l'armée autrichienne sont en route vers la Vénétie après les victoires françaises à Magenta et à Solférino. Ainsi, comme le souligne Georges-Henri Soutou, le renseignement ne se réduit pas à l'espionnage, car c'est aussi l'instrument et le vecteur de la prise de contact discrète, que l'on peut désavouer, mais qui établit la première passerelle entre les deux camps permettant de sortir d'une crise[79]. L'importance du renseignement diplomatique rend donc indispensable l'historiographie de la diplomatie du Second Empire à la compréhension du renseignement militaire sous le Second Empire. Mais cette thèse se focalise surtout sur l'espace italien. L'historiographie de l'histoire de l'espace italien apparaît donc, elle aussi, indispensable.

Ainsi, cette thèse s'inscrit aussi dans les travaux de Nicolas Lablanca, Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Sienne, et de Giorgio Rochat, Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Turin. Car ceux-ci énoncent que les études sur le Risorgimento sont dominées par l'exigence de reconnaître à l'armée piémontaise (puis nationale) un rôle décisif dans le processus d'unification face aux insurrections populaires et face au succès militaire et médiatique des campagnes de Garibaldi. Ce qui passe ainsi sous silence le rôle essentiel des troupes piémontaises, puis italiennes, dans la répression des révoltes méridionales après 1860, communément appelées « brigandages ». Ainsi, selon Nicolas Lablanca et Giorgio Rochat, nous ne disposons que d'études incomplètes sur les évènements relatifs à l'armée et à la Marine de l'Italie libérale de 1861 à 1914, concernant le rôle des troupes dans la défense de l'ordre de l'Italie unifiée et les lourdes retombées sur leur organisation et leur recrutement[80]. Cette thèse sur le renseignement militaire français dans l'espace italien entend combler en partie ce manque de travaux dans ces domaines. Car, le renseignement français dans l'espace italien observe beaucoup ce qu'on appelle le « brigandage » à travers les révoltes diverses menées contre l'unité italienne dans le sud du Royaume d'Italie au cours des années 1860, entre d'un côté révolutionnaire et réactionnaire et de l'autre côté l'armée italienne tentant de maintenir l'ordre. Cette focalisation sur le brigandage de la part du renseignement français est compréhensible par le fait qu'une des raisons de l'intervention militaire française dans l'espace italien en 1859 est de combattre le désordre, qu'il soit révolutionnaire ou réactionnaire. L'expédition des Mille et les divers agissements des révolutionnaires sous l'égide de Garibaldi

[79] Georges-Henri SOUTOU. « La stratégie du renseignement : essai de typologie », *Stratégique*, vol. 105, no. 1, 2014, pp. 23-42.

[80] Nicolas LABLANCA, *l'histoire militaire en Italie, un cadre particulier*, in *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours, sous la direction de Hubert Heyriès,* p 153-154.

et de Mazzini sont autant d'événements rigoureusement observés par les consuls français présents en Italie. Mais aussi par les renseignements militaires maritimes présents notamment dans les ports de Livourne, de Naples et de Palerme et qui doivent connaître en temps de paix comme en temps de guerre les agissements révolutionnaires ayant pour but d'annexer un Latium sous la protection des troupes françaises au Royaume d'Italie[81].

Ainsi, pour comprendre l'histoire du renseignement français dans l'espace italien sous le Second Empire, il est important d'utiliser les apports de l'historiographie de l'histoire de l'Italie. Dans cette historiographie, les travaux de Paul Guichonet dans son *Histoire de l'Italie*[82], ainsi que ceux de Gilles Pécout sont très importants, comme par exemple l'ouvrage de Gilles Pécout *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)* pour comprendre comment la guerre de Crimée donne au Royaume de Sardaigne l'occasion d'apparaître comme un nouvel acteur des relations internationales avec surtout la victoire du 16 août 1855 contre les Russes dans la vallée de la Tchernaïa et la participation du Piémont au congrès de Paris[83]. Dans cette historiographie de l'histoire d'Italie, il ne faut pas non plus oublier les deux ouvrages collectifs de Serge Berstein et de Pierre Milza, *l'Italie contemporaine des nationalistes aux européens*[84], et *l'Italie contemporaine du Risorgimento à la chute du fascisme*[85]. Sans oublier non plus les travaux de Catherine Brice, *Monarchie, État et nation en Italie durant le Risorgimento (1831-1870)*[86], et *Histoire de l'Italie*[87].

Cette historiographie est importante pour comprendre que le brigandage qui se déroule dans l'espace italien pendant les années 1860 est un phénomène complexe. Ce phénomène est rigoureusement observé par le renseignement sous le Second Empire, et particulièrement par le renseignement diplomatique. Il faut s'appuyer sur les travaux qui sont écrits sur ce phénomène et notamment la traduction de l'article de Simon Sarlin et Camille Pinto, *La guerra per il*

---

[81] Géraldine DJAMENT-TRAN « Le débat sur Rome capitale (1861-1871) : choix de localisation et achèvement de la construction nationale italienne », *Revue historique*, 2009/1 (n° 649), p. 99-118.

[82] Paul GUICHONNET, *Histoire de l'Italie*, Paris, presses universitaires de France, 1997, 124 p.

[83] Gilles PÉCOUT, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Armand Colin, 2004, p 132-135.

[84] Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, *l'Italie contemporaine des nationalistes aux européens*, Paris, Armand Colin, 1973.

[85] Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, *l'Italie contemporaine du Risorgimento à la chute du fascisme*, Paris, Armand Colin, 1995.

[86] Catherine BRICE, Monarchie, Etat et nation en Italie durant le Risorgimento (1831-1870). *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2012, vol. 44, p. 85-100.

[87] Catherine BRICE, *Histoire de l'Italie*, Paris, Hatier, 1992.

Mezzogiorno. Italiani, borbonici e briganti, 1860-1870. Cet article décrit le brigandage qui suit l'unification de l'Italie dans les « provinces napolitaines » comme un « vaste mouvement de révolte armée », qui atteint son acmé entre 1862 et 1864 et qui ne jette ses derniers feux qu'à la fin de la décennie. Un phénomène qui est d'autant plus observé par le renseignement diplomatique français que le conflit mobilise jusqu'aux deux tiers de l'armée italienne. Sans oublier le fait qu'en organisant la répression des bandes, l'État unitaire italien s'impose aux habitants du sud de l'Italie, mais il permet également une acculturation à la politique, même si celle-ci est conflictuelle et imparfaite dans une guerre de batailles ouvertes et décisives, mais aussi de coups de main, d'embuscades, de razzias, et d'assauts au corps à corps[88]. C'est pour cela que les révoltes armées sévissant dans le sud du Royaume d'Italie pendant les années 1860 sont observées en permanence, car elles remettent en cause une unité italienne dans laquelle Napoléon III entend garder une influence française[89]. Cet état de fait est explicable par le fait que concernant l'espace italien, Napoléon III a pour objectif qu'il devienne un espace unifié, allié de la France, sous influence française, libéré de l'influence autrichienne, mais surtout libéré des révolutionnaires garibaldiens et mazziniens, ainsi que des réactionnaires bourboniens. Dans ce cadre-là, le phénomène du brigandage qui sévit dans le sud de l'Italie pendant les années 1860 est observé en permanence. Ce qui contribue d'autant plus à montrer ce lien important entre la construction d'un renseignement militaire, extérieur, permanent et diversifié, et les préoccupations du renseignement intérieur dans la surveillance des oppositions politiques.

Dans un article de 2016, Laurent Gruaz précise que le brigandage en Italie fait l'objet d'une abondante historiographie sur un phénomène complexe, car le terme de « brigandage » recouvre, dans la péninsule, différentes réalités où s'entremêlent criminalité déjà active, révolte économique et sociale et guérilla favorable aux Bourbons. Mais le brigandage qui sévit dans l'ancien royaume des Deux-Siciles, sévit également dans les États pontificaux entre 1860 et 1870, même si les causes et les bandes des États pontificaux ne sont pas les mêmes que celles de l'ancien royaume des Deux-Siciles. Le brigandage est présent dès la première moitié du XIXe siècle, mais il s'accélère considérablement à partir de la conquête de Garibaldi de 1860,

[88] Simon SARLIN, Carmine PINTO, La guerra per il Mezzogiorno. Italiani, borbonici e briganti, 1860-1870. *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 2020, no 61, p. 300-302.
[89] CADC-CPC31/4, CADC-CPC32/3.

et, en 1864 et en 1865, les attentats deviennent très nombreux[90]. Ce phénomène du brigandage, c'est-à-dire la contestation armée de l'incorporation du royaume des Deux-Siciles dans le Royaume d'Italie, est régulièrement observée par le renseignement diplomatique français, en particulier les consulats de Palerme, de Messine et de Naples. En effet, il importe au régime impérial d'avoir un espace italien sous influence française, mais aussi absent de toute influence révolutionnaire ou réactionnaire qui remette en cause l'influence française ou l'influence de son allié italien. C'est pour cela que Napoléon III n'a de cesse de vouloir maintenir de bonnes relations avec le royaume d'Italie. Ainsi, le lien entre politique intérieure et extérieure de Napoléon III paraît évident, de même que le lien entre renseignement intérieur et renseignement extérieur, ce qui impose à cette thèse le fait de travailler dans une histoire militaire comparée.

Cette thèse s'inscrit aussi dans le champ de recherche de l'histoire militaire comparée et du discours de mon défunt directeur de thèse Hubert Heyriès qui a été Professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul-Valéry Montpellier III. Celui-ci énonce que depuis longtemps, les puissances s'intéressent aux systèmes de Défense de leurs voisins et que la notion de modèle n'est jamais étrangère à l'élaboration de système militaire national marqué par des traditions, des cultures et des mentalités propres, socles d'un sentiment identitaire. Parmi toutes ces puissances, la France et l'Italie nouent des relations au fil des siècles, et en particulier à l'époque contemporaine, avec des rapports historiques, militaires, politiques, économiques et très proches au cours des XIXe et XXe siècles[91]. Cette thèse s'inscrit donc dans cette histoire militaire comparée, car cette approche est indispensable pour comprendre le renseignement militaire dans l'espace italien sous le Second Empire dans sa totalité, car les liens entre le renseignement intérieur et le renseignement extérieur du Second Empire, sont nombreux.

En effet, pour le Second Empire, il s'agit de maintenir l'ordre en France et dans l'espace italien en gardant le soutien des catholiques et les conservateurs grâce à la continuation de la protection de l'indépendance des États pontificaux. Tout en surveillant sans cesse les révolutionnaires garibaldiens et mazziniens qui menacent l'indépendance des États pontificaux. Cette surveillance des catholiques conservateurs comme des révolutionnaires se fait dans

[90] Laurent GRUAZ, « La répression du brigandage et la lutte contre le choléra : deux exemples de « *campagnes militaires* » menées par les Zouaves Pontificaux dans les États du Pape à la fin du XIXe siècle », *Revue Historique des Armées*, 2016/3 (n° 284), p. 100-110. DOI : 10.3917/rha.284.0100. URL : https://www-cairn-info.ezpupv.scdi-montpellier.fr/revue-historique-des-armees-2016-3-page-100.htm.

[91] Hubert HEYRIÈS, *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours, sous la direction de Hubert Heyriès,* Paris, Economica, 2012, p 407-408.

l'espace italien ainsi qu'en France, car les membres de ses mouvances politiques ont des liens très étroits entre les deux pays. Si bien que très souvent, c'est en surveillant les agissements des révolutionnaires italiens en Italie que le renseignement français en déduit les agissements de leurs alliés, c'est-à-dire les républicains français en France. C'est dans ce cadre que l'étude du renseignement intérieur français est importante, car il renseigne notamment sur l'importance de la surveillance permanente des révolutionnaires républicains et italiens en France comme en Italie. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la victoire de Mentana des armées françaises et pontificales contre des garibaldiens pourtant bien supérieurs en nombre. Ainsi, il est important de démontrer au fil de cette thèse que le renseignement intérieur participe à l'élaboration d'un appareil de renseignement permanent sous le Second Empire en surveillant de manière permanente les opposants politiques radicaux au Second Empire. Que ce soit les révolutionnaires républicains français et italiens, où que ce soit les catholiques ultraconservateurs en France et en Italie.

En travaillant sur une thèse qui concerne l'espace italien, les travaux concernant l'histoire de l'Italie sont importants, mais ceux concernant l'histoire de l'Empire autrichien devenu l'empire austro-hongrois à partir de 1867 sont également importants. Notamment, car une partie de l'espace italien fait partie de l'Empire autrichien avec la Lombardie et la Vénétie jusqu'en 1859, puis la Vénétie jusqu'en 1866. Mais aussi, car jusqu'en 1859, l'Empire autrichien exerce une influence militaire dans l'ensemble de l'espace italien, à l'exception du Royaume du Piémont-Sardaigne. Sans oublier le fait que pendant la guerre de 1859, l'armée de l'Empire autrichien est observée en permanence en tant qu'adversaire de l'armée française. Ainsi, dans cette historiographie de l'histoire de l'Empire autrichien, les travaux de Catherine Horel sont des références. Notamment avec un article de 2015 où elle y fait référence au néo-absolutisme autrichien qui caractérise la période 1848-1861 et qui se traduit par un accroissement de la centralisation de l'Empire au mépris des différentes nationalités qui composent son empire. Ce qui permet de comprendre les mécontentements de la population milanaise dans les années 1850[92].

Catherine Horel souligne bien que Napoléon III est favorable à l'unité, mais en gardant pour la France une sphère d'influence dans cette unité italienne. Cette influence ne peut s'accomplir qu'au détriment de l'Autriche. Catherine Horel met aussi l'accent sur les erreurs diplomatiques de François-Joseph qui participent à la défaite autrichienne en 1859, dans le fait qu'il se laisse provoquer et aussi dans le fait qu'il croit ensuite que la Confédération germanique

[92] CADC-CPC30/1.

et en l'espèce, la Prusse, peuvent combattre à ses côtés en raison de l'engagement de la France en faveur des Italiens[93]. Les observations du renseignement français dans l'espace italien vont dans le sens des travaux de Catherine Horel, car les consuls français présents en Italie observent assidument un départ déjà progressif de l'armée autrichienne dans l'espace italien dès les années 1850, et qui continue dans les années 1860. Ce qui montre l'importance accordée par la politique de Napoléon III au départ de l'influence autrichienne de l'espace italien, un objectif qui paraît même plus important que celui de l'unité italienne. Cette historiographie de l'histoire de l'Empire autrichien est aussi composée d'un autre article de Catherine Horel *La France et l'Empire d'Autriche, 1815-1918*[94], mais aussi des travaux de Jean Béranger, *L'Empire Austro-Hongrois*[95], ou encore de l'ouvrage collectif de Johan-Frederik Hel Guedj et de Pieter Judson, *l'Empire des Habsbourg*[96], qui est également important, de même que l'ouvrage de Paul Pasteur, *Histoire de l'Autriche : de l'empire multinational à la nation autrichienne, XVIIIeme-XXeme siècles*[97]. Cette thèse qui est focalisée sur le renseignement militaire français dans l'espace italien, nécessite en effet une compréhension de l'histoire de l'Italie et de l'Empire autrichien. Mais, ce renseignement extérieur est lié au renseignement intérieur, ce qui nécessite de connaître ce renseignement intérieur qui est lié à l'histoire politique du Second Empire.

Effectivement, le renseignement intérieur est surtout chargé d'observer le soutien de la population française au régime bonapartiste, mais aussi d'observer les liens entre la population française et les oppositions au régime impérial. Cette thèse s'inscrit aussi dans l'histoire politique du Second Empire, car, pour comprendre dans sa globalité le renseignement français, il est important de confronter les informations du renseignement français avec ce que pensent les Français de l'action de Napoléon III dans l'espace italien sous le Second Empire. Pour cela, il est donc important d'analyser les journaux de toutes les tendances politiques du Second Empire, ainsi que les discours des députés et des sénateurs du Second Empire. Pour comprendre ces sources, il est indispensable d'utiliser les travaux d'Éric Anceau, historien spécialiste de l'histoire politique du Second Empire, avec notamment son article, *L'attitude des milieux*

[93] Catherine HOREL. « Du congrès de Vienne au traité de Saint-Germain. L'Autriche et le Concert européen, 1815-1919 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 42, no. 2, 2015, pp. 33-46.
[94] Catherine HOREL « La France et l'Empire d'Autriche, 1815-1918 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010/2 (N° 32), p. 57-79.
[95] Jean BERANGER, *L'Empire austro-hongrois. 1815-1918,* Paris, Armand Colin, 2011.
[96] Pieter M. JUDSON et Johan-Frederik Hel. GUEDJ, *L'Empire des Habsbourg*, Paris, Perrin, 2021.
[97] Paul PASTEUR, *Histoire de l'Autriche : de l'empire multinational à la nation autrichienne, XVIIIeme-XXeme siècles,* Paris, Armand Colin, 2011.

politiques et parlementaires Français devant la Guerre d'Italie (1860)[98]. Dans cette histoire politique, le travail d'Antoine Schwartz est aussi important avec sa thèse *l'Union libérale : contribution à une sociologie politique des « libéraux » sous le Second Empire*[99]. L'histoire politique du Second Empire est donc une partie très importante du renseignement français sous le Second Empire, ce qui induit notamment une importance de l'historiographie du renseignement intérieur dans cette thèse.

D. L'importance des liens entre le renseignement extérieur et le renseignement intérieur dans les sources.

Au lendemain du coup d'État du 2 décembre 1851, l'urgence n'est pas au renseignement extérieur dans l'espace italien, mais au renseignement intérieur surveillant les oppositions républicaines, cléricales, orléanistes et légitimistes notamment. Ainsi, le renseignement intérieur de surveillance des oppositions républicaines et légitimistes qui se prolonge dans la surveillance du « parti de la démagogie » et du « parti de la réaction » en Italie a un lien évident avec le développement du renseignement militaire dans les années 1860 dans la permanence d'observations de faits qui ne sont pas exclusivement militaires.

Pour qualifier les débuts du renseignement intérieur sous le Second Empire en 1852-1853, Arnaud-Dominique Houte reprend une formule de Jean-Noël Luc, c'est-à-dire celle de « surveiller et séduire »[100]. C'est en effet une formule qui peut être appliquée à la politique de renseignement intérieur, mais aussi extérieur que tient Napoléon III dans l'espace italien pendant tout son règne. Car il s'agit tour à tour de garder le Royaume du Piémont-Sardaigne comme allié en 1860, comme de protéger les États pontificaux et de maintenir une permanence de la surveillance et de la répression des révolutionnaires italiens dans l'espace italien. Les travaux de Nathalie Boyon soulignent aussi l'importance de la surveillance des oppositions au gouvernement impérial avec la mise en place d'une puissante structure de contrôle de l'opinion et des formes d'expression qui « constituent le pilier du régime ». Nathalie Boyon parle même d'un pays dans son ensemble qui se pense sous la surveillance de la police, ce qui cause de la peur et la répression et qui interdit l'existence de toute opposition. Une situation qui est

---

[98] Éric ANCEAU, L'attitude des milieux politiques et parlementaires Français devant la guerre d'Italie (1860), Annals of the Academy of Romanian Scientists Series on History and Archaeology, Volume 6, Number 2/2014.

[99] Antoine SCHWARTZ, *L'Union libérale : contribution à une sociologie politique des « libéraux » sous le Second Empire*, Paris 10, Thèse de doctorat, 2011.

[100] Arnaud-Dominique HOUTE, « « Surveiller tout sans rien administrer ». L'éphémère ministère de la Police générale (janvier 1852-juin 1853) », *Histoire, économie & société*, 2015/2 (34e année), p. 66-75.

progressivement dénoncée par le parti républicain qui se restructure dans le courant des années 1850 après la répression dont il est victime au sortir du coup d'État[101].

Louis-Napoléon Bonaparte porte une attention particulière au renseignement intérieur, car il sait que l'existence de son régime tient essentiellement dans sa capacité à maintenir les oppositions hors des champs du pouvoir, et pour cela, il a besoin de connaître les relations entre l'opinion publique, les oppositions et le gouvernement impérial. C'est dans cet esprit notamment que dans une lettre-programme du 22 janvier 1852, Louis-Napoléon indique : « j'ignore si l'opinion publique applaudit aux actes de gouvernement ou les désapprouve ». C'est pourquoi, soucieux de connaître l'état de l'opinion, il institue une police spéciale. En réalité, ce corps de police est conçu pour surveiller l'opinion publique et les opposants, c'est une police politique. Ses attributions s'étendent très vite à la surveillance des mouvements des étrangers et à la police des ports et des frontières (décret du 15 mars 1861)[102]. Ainsi, il est indispensable de comprendre le renseignement intérieur pour comprendre le renseignement français extérieur dans l'espace italien sous le Second Empire, notamment, car les deux renseignements ont en commun le fait d'exercer de la surveillance politique de manière permanente.

Le renseignement diplomatique récolte de manière permanente des renseignements militaires à l'étranger. Mais aussi des renseignements économiques, et également politiques, en étant le prolongement dans l'espace italien de la surveillance des ultra-catholiques, mais surtout des révolutionnaires en France. Car, comme le souligne Jean-Yves Frétigné dans son article *Mazzini et les socialistes Français : signification et enjeux de la polémique de l'année 1852 ?* les révolutionnaires italiens et particulièrement Mazzini sont un danger permanent pour le projet qu'à Napoléon III pour l'espace italien[103]. Ces diplomates sont ainsi des prototypes dans les années 1850 du renseignement militaire qui se développent dans les années 1860 avec les attachés militaires. Car les attachés militaires français reprennent la manière des diplomates français d'observer chaque chose dans la société, du moment qu'elle a un rapport avec la

[101] Nathalie BAYON, « Personnels et services de surveillance de la préfecture de police : de la constitution des dossiers de surveillance à la mise en forme du politique (1870-1900) », *Cultures & Conflits* [En ligne], 53 | printemps 2004.

[102] Sébastien LAURENT, La naissance du renseignement étatique en France au XIXe siècle, entre bureaucratie et politique. *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2007, vol. 35, p. 109-124. P 35-38.

[103] Jean-Yves FRÉTIGNÉ, Picard, Mazzini et les socialistes Français : signification et enjeux de la polémique de l'année 1852 ? « revue Française d'histoire des Idées Politiques », 2009/2 Numéro 30, page 327 à 357.

puissance militaire du pays en question, ou même seulement avec les intérêts militaires et diplomatiques français sur place. C'est ainsi que les archives montrent que les diplomates comme les militaires observent dans les années 1860 les rapports de la population vis-à-vis de l'instauration de la conscription militaire dans les provinces annexées à partir de la naissance officielle du Royaume d'Italie en mars 1861. Cela s'inscrit parfaitement dans l'importance qu'Hubert Heyriès apporte à l'analyse des rapports entre l'armée et la Nation, qui peut déboucher sur la présentation comparée et les influences réciproques des politiques de recrutement, d'encadrement et de financement de l'instrument militaire[104]. Des observations sur la conscription militaire dans l'espace italien dans les années 1860, ainsi que l'observation du système de recrutement autrichien qui font aussi appel au thème de comprendre l'adhésion ou non au devoir de Défense. À travers notamment l'observation de la contestation et le refus antimilitariste qui est visible notamment à travers le brigandage dans le sud de l'Italie au cours des années 1860 qui se fait en partie par refus de la conscription[105].

Le lien entre le renseignement diplomatique et militaire français dans l'espace italien et le renseignement intérieur est assez évident au moment de l'attentat d'Orsini le 14 janvier 1858. Car, comme le souligne Laurent Henninger dans son article *Le maintien de l'ordre en France depuis le XVIIIe siècle*, après cet événement, le ministre de l'Intérieur et de la Sûreté générale prend une plus grande importance encore. Cette administration de la Sûreté générale a pour but d'exercer des missions militaires, des fonctions de police et de surveillance des populations. De plus, à la lumière des renseignements fournis par les préfets et les procureurs généraux, ils doivent établir pour le gouvernement des rapports périodiques sur les sentiments ou les tendances politiques des populations[106]. Les archives de la série BB30 aux archives nationales qui concernent les rapports des procureurs généraux au ministre de la Justice concernant notamment l'attentat d'Orsini sont donc importantes pour comprendre ce lien entre renseignement intérieur qui surveille les révolutionnaires républicains et renseignement extérieur qui surveille les révolutionnaires italiens à travers cet attentat d'Orsini en 1858 commis par un révolutionnaire italien en France à l'encontre de Napoléon III.

---

[104] Hubert HEYRIÈS, *Cultures et mentalités militaire comparés : France-Italie, bilan historiographique et perspectives épistémologiques* in *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours, sous la direction de Hubert Heyriès,* Paris, Economica, 2012, p 410.

[105] *Ibid*, p 411.

[106] Laurent HENNINGUER, « Le maintien de l'ordre en France depuis le XVIIIe siècle », *Revue Défense Nationale*, vol. 786, no. 1, 2016, pp. 57-64.

Une surveillance des oppositions au gouvernement impérial en France et dans l'espace italien qui inspire non seulement le renseignement militaire dans sa mutation vers un renseignement permanent et diversifié, mais qui participe également à un succès militaire contre les révolutionnaires garibaldiens à la bataille de Mentana dans les États pontificaux. L'historiographie concernant la bataille de Mentana de novembre 1867 est très importante à consulter. Laura Fournier-Finocchiarro évoque notamment le fait que la défaite de Garibaldi à Mentana soulève et exaspère le ressentiment des démocrates italiens contre Napoléon III et Pie IX, et elle mobilise immédiatement et durablement les intellectuels républicains, qui se font l'écho des garibaldiens vaincus[107]. Un autre article de Simon Sarlin précise que cette bataille se perpétua non seulement dans les mémoires républicaines, mais aussi dans les mémoires cléricales conservatrices[108]. Pierre-Marie Delpu souligne aussi la portée symbolique de la bataille de Mentana pourvoyeuse de martyrs politiques à la fois du côté garibaldien et du côté pontifical. Notamment du côté garibaldien, où les chemises rouges sont assimilées beaucoup à l'origine modeste de ces garibaldiens, qui sont ramenés à la figure archétypale de l'homme du peuple massacré[109]. Mais comme le précisent Arthur Hérisson, et un article de Michel Lagree et Jean Guenel[110], leurs adversaires, les catholiques protecteurs à tout prix du pouvoir temporel du pape sont marqués dans les années 1860 par une vaste mobilisation des volontaires catholiques. En effet, alors que cette mobilisation tend à s'affaiblir, le coup de force garibaldien de l'automne 1867 donne aux catholiques un nouvel élan dans la protection du pouvoir temporel du pape[111].

---

[107] Laura Fournier-FINOCCHIARO, La bataille de Mentana (3 novembre 1867). M. Niqueux. *Histoires de batailles, batailles de mémoire*, Maison de la recherche en sciences humaines, pp.83-104, 2002.

[108] Simon SARLIN, « Pierre-Marie DELPU, Arthur HÉRISSON, Vincent ROBERT (dir.), *Médias, politique et révolution en 1867. Les échos européens de la bataille de Mentana* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 65 | 2022.

[109] Pierre-Marie DELPU, Deuil collectif et mobilisation nationale : la fabrique des martyrs de Mentana 1867-1900. Pierre-Marie DELPU, Arthur HERISSON, Vincent ROBERT, *Médias, politique et révolution en 1867. Les échos de la bataille de Mentana*, Classiques Garnier, pp.55-72, 2021.

[110] Michel LAGREE, Jean GUENEL, La dernière guerre du pape. Les Zouaves pontificaux au secours du Saint-Siège, In : Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Persée-Portail des revues scientifiques en SHD, 1999, p. 143-144.

[111] Arthur HÉRISSON. Denier de Saint-Pierre et zouaves pontificaux. Mentana et la remobilisation de l'opinion catholique en faveur du Saint-Siège. Pierre-Marie Delpu; Arthur Hérisson; Vincent Robert. Médias, politique et révolution en 1867. Les échos européens de la bataille de Mentana, Classiques Garnier, pp.103-120, 2021.

Enfin, il est aussi important d'évoquer la bataille de Mentana par son importance qu'elle a pour l'organisation de l'armée pontificale dont, en 1860, le Pape confie au général de Lamoricière le soin de la réorganisation. C'est une réorganisation chaotique d'une armée d'environ 6 000 hommes, mal entraînés, mal armés, et d'une artillerie faible et vétuste qui gagne contre les volontaires garibaldiens à l'aide de l'armée française à Mentana[112]. Ainsi, la bataille de Mentana en novembre 1867 est importante dans le renseignement français dans l'espace italien, car elle montre l'ambition de tenir à tout prix une influence française dans l'espace italien contre les révolutionnaires italiens. Elle montre aussi que la surveillance permanente des révolutionnaires italiens dans l'espace italien, héritière directe de la surveillance des oppositions en France, permet notamment de connaître à l'avance l'offensive des chemises rouges de Garibaldi en 1867, grâce aux consulats de Civitavecchia, de Naples et de Livourne. Ainsi, l'historiographie de la bataille de Mentana est importante, avec un ouvrage d'Arthur Herisson, *La politisation de la religion au temps de la question romaine dans l'Ouest français (1860-1870)*[113], ou encore son autre ouvrage *Prêcher pour le pape, prêcher contre Napoléon III au temps de la question romaine (1859-1870)*[114]. Sans oublier par exemple, l'ouvrage de Laurent Gruaz, *Les officiers français des zouaves pontificaux : Histoire et devenir entre XIXe et XXe siècle*[115].

Le combat et la surveillance des révolutionnaires italiens qui veulent l'unité de l'Italie des Alpes à l'Adriatique sont donc des objectifs importants du renseignement français dans l'espace italien. Dans ce cadre-là, l'historiographie de la bataille de Mentana est importante. Mais celle autour de Garibaldi est aussi importante dans la mesure où ce personnage est une figure de ralliement pour les républicains français et les révolutionnaires italiens. C'est pour cela que c'est aussi un personnage surveillé en permanence par les renseignements français dans l'espace italien, car il y est observé comme la figure de ralliement du « parti démagogique » dans tout l'espace italien. Par exemple, Dino Mengozzi souligne que le

[112] Jean GUENEL, Service de santé, morbidité et mortalité dans le régiment des zouaves pontificaux en Italie (1861-1870). *Histoire des sciences médicales*, 1995, vol. 29, p. 261-270.
[113] Arthur HERISSON, La politisation de la religion au temps de la question romaine dans l'Ouest français (1860-1870). *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, 2022, no 52-1.
[114] Arthur HÉRISSON, Prêcher pour le pape, prêcher contre Napoléon III au temps de la question romaine (1859-1870). Vincent Flauraud; Ludovic Viallet. De la parole du prédicateur au discours politique. Jalons pour une histoire de la critique religieuse du politique (du Moyen Âge à l'époque contemporaine), Presses universitaires Blaise Pascal, pp.63-78, 2022.
[115] Laurent GRUAZ. Les officiers français des zouaves pontificaux : Histoire et devenir entre XIXe et XXe siècle. *Les officiers français des zouaves pontificaux,* 2017, p. 1-715.

personnage que Garibaldi est bien accueilli dans toute la presse italienne démocratique et modérée. C'est vrai aussi pour des journaux français de ces mêmes tendances politiques comme *Le Siècle* et *Le Temps* par exemple. La guerre de 1859 se fait en partie pour rallier les républicains au régime impérial français, en combattant notamment aux côtés des volontaires garibaldiens. Mais, comme le dit Dino Mengozzi, la guerre de 1859 est une guerre populaire au sein d'une guerre royale. Après la guerre de 1859, le projet d'une influence française dans l'espace italien est gêné par les actions militaires de l'armée royale piémontaise d'un côté et les actions des volontaires garibaldiens de l'autre en 1860. L'armée royale du Piémont puis du Royaume d'Italie reste l'allié du régime impérial français, mais l'armée des volontaires de Garibaldi devient dans les années 1860 une armée à surveiller et à combattre. Car Garibaldi entrave le projet qu'à Napoléon III pour l'espace italien en se faisant l'interprète des aspirations d'une opinion publique nationaliste, cherchant à forcer la main au gouvernement italien au sujet de la conquête de Rome[116].

Ainsi, en devenant la figure du « parti démagogique » que le Second Empire veut observer et combattre dans l'espace italien pendant les années 1860, « le mythe de Garibaldi contribuait à alimenter une certaine situation conflictuelle dans les rapports internationaux franco-italiens » comme le souligne Dino Mengozzi[117]. Surtout pendant la victoire de Mentana, qui est notamment le fruit d'une observation minutieuse des agissements de Garibaldi. Car le renseignement français observe que dès le début de l'année 1867, Garibaldi reprend avec détermination une campagne anticléricale et anti-bonapartiste qui ne peut passer inaperçue auprès des diplomates de France et d'Italie, ni du Vatican lui-même, comme le souligne Leonardo La Puma. Une victoire du renseignement français qui peut être relativisée par l'affirmation de Leonardo La Puma qui explique que « le travail de préparation de l'insurrection avance désormais toujours plus à découvert ». Mais aussi par le fait que le 3 novembre 1867 à Mentana, l'armée de Garibaldi est vaincue par les chassepots modernes, montrant donc un armement des Français supérieur à celui des volontaires garibaldiens[118].

La protection du pouvoir temporel du pape jusqu'en septembre 1870, malgré toutes les aspirations italiennes, est souvent justifiée dans l'historiographie par le fait que Napoléon III a

[116] Dino MENGOZZI, Garibaldi inventé par Garibaldi. Formation d'une idéologie militaire entre l'Italie et la France de 1845 à 1882. *Transalpina. Études italiennes*, 2012, no 15, p. 49-64.
[117] Dino MENGOZZI, *op cit*.
[118] Leonardo LA PUMA. « Giuseppe Garibaldi, la France et l'union des peuples européens », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, vol. 30, no. 2, 2009, pp. 277-297.

un quasi-besoin vital du soutien des catholiques français pour l'existence du régime impérial français. Toutefois, même si la protection militaire des États pontificaux se justifie en partie par cela, en attestent notamment les rapports des Procureurs généraux relatant souvent que l'action militaire française en Italie est vitale pour avoir le soutien d'une partie de la population française, la protection du Pape par Napoléon III a aussi une autre raison. C'est celle notamment d'une volonté d'avoir une influence française permanente dans l'espace italien. Cela se voit notamment à travers les fortifications de Civitavecchia dont l'armée française veut sans cesse améliorer l'efficacité pendant toute la durée du Second Empire, notamment, car Civitavecchia est la porte d'entrée des troupes françaises dans le Latium. Mais l'historiographie a beaucoup plus privilégié la justification de la protection française des États pontificaux par le fait que dans les années 1860 il y a en France une large mobilisation des catholiques visant à défendre le pouvoir temporel de la papauté menacé par l'unification italienne. Les archives des procureurs généraux consultées aux archives nationales correspondent à cette historiographie et à ce que dit Arthur Hérisson, qui confirme que les rapports des procureurs généraux évoquent des contestations nombreuses par les légitimistes pour manifester leur hostilité à la politique italienne de Napoléon III malgré le maintien de la protection du pouvoir temporel du pape dans l'espace italien[119].

Cette focalisation sur le besoin de Napoléon III du soutien des catholiques français dans l'historiographie s'explique peut-être par un article d'Yves Frétigné qui souligne qu'il existe une bibliographie sérieuse sur les rapports du Second Empire avec les catholiques français, ainsi qu'une bibliographie présentant les mêmes qualités sur la politique italienne de Napoléon III. Néanmoins, il n'y a pas de livre de référence qui est la synthèse de ces deux thématiques pourtant étroitement liées entre elles. C'est justement un des objectifs de cette thèse que de montrer les liens entre les deux, ce qui a notamment pour voie de conséquence de montrer que la politique italienne de Napoléon III a de nombreux objectifs, qui ne sont pas contradictoires et parmi lesquels la restauration de la puissance française en Europe est le premier objectif. Ainsi, même si c'est en partie vrai, il convient de remettre en cause ce qu'Yves Frétigné appelle la thèse traditionnelle des historiens, formulée dès la chute du Second Empire qui évoque un

[119] Arthur HÉRISSON. Des voies alternatives de politisation. La mobilisation des catholiques françaises face à la question romaine (1860-1870). Espacio, Tiempo y Forma, Serie V, Historia Contemporánea , 2021, 33, pp.129-146.

Napoléon III prisonnier de sa crainte de mécontenter les catholiques français importants pour le soutien du régime impérial[120].

Ainsi, l'historiographie est en grande partie très critique de la politique de Napoléon III vis-à-vis de son soutien au pape jusqu'en 1870. Arthur Hérisson fait partie de cette historiographie qui montre une unité italienne sur laquelle Napoléon III n'a aucune prise jusqu'à qu'il se rende compte qu'il a besoin du soutien des catholiques français qui ont selon Arthur Hérisson véritablement « amender sa politique étrangère dans un sens plus favorable à la papauté »[121].

Même si, comme le dit Arthur Herisson, les pressions et intimidations exercées par les autorités sur les catholiques français, trop critiques du régime impérial, empêchent une grande contestation du régime de Napoléon III par les catholiques français de se développer. On voit là que concernant les catholiques, comme toutes les oppositions au gouvernement impérial, que la phrase « Surveiller et séduire » prend tout son sens. De plus, comme le souligne Arthur Herisson, si les autorités impériales laissent toujours une certaine liberté aux journalistes et publicistes pour exprimer leurs positions au sujet de la question romaine, une telle liberté n'est pas sans limites. Avec notamment la suppression de *l'Univers*, le principal journal catholique du pays en janvier 1860, ainsi que celle de *La Bretagne* un mois plus tard. Fait intéressant, Arthur Herisson va même jusqu'à suggérer qu'il faut remettre en question le renseignement intérieur français en ce qui concerne cette contestation des catholiques français qui est selon lui sous-estimée par les rapports des procureurs généraux et des préfets. Ce que la consultation des archives des rapports des procureurs généraux semble confirmer en effet, tant les procureurs généraux décrivent sans cesse de manière unanime une contestation qui est bien moins grande que l'amour que porte chaque Français catholique au gouvernement impérial. La grande majorité des procureurs généraux et des préfets décrivent en effet ce mouvement comme le fruit de l'union du clergé et des légitimistes. Les phénomènes de politisation de la parole et de la pratique religieuse doivent cependant inviter à nuancer un tel constat[122]. Car, même si les procureurs généraux ont tendance à confondre cette contestation catholique avec la contestation

[120] Jean YVES FRÉTIGNÉ, Napoleon III, les catholiques et la convention de septembre 1864. In : *Napoleon III, les catholiques et la convention de septembre 1864*. Polistampa, 2015. p. 31-54.

[121] AN (Archives Nationales) BB (Versements divers du Ministère de la Justice) 30/418, AN BB/30/419, AN BB/30/422, AN BB/30/450, AN BB/30/451.

[122] Arthur HÉRISSON, La politisation de la religion au temps de la question romaine dans l'Ouest français (1860-1870). *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, 2022, no 52-1.

légitimiste du régime impérial, le légitimisme est souvent une tendance politique à part de la contestation catholique. La confusion avec la contestation catholique, vient selon Alexandre Dupont du fait que le légitimisme souffre traditionnellement, dans l'historiographie consacrée à la politique française, d'un déficit d'attention. Alexandre Dupont parle même d'un « désintérêt historiographique qui en fait une tendance politique méconnue »[123].

La problématique générale de cette thèse est celle de savoir comment le renseignement français sous le Second Empire est passé d'un renseignement temporaire et très lacunaire dans les années 1850 à un renseignement de plus en plus permanent, diversifié et important dans les décisions géopolitiques du gouvernement impérial dans les années 1860. Construisant ainsi un renseignement permanent qui est ensuite considérablement amélioré sous la IIIe république. Pour répondre à cette problématique, cette thèse est divisée en trois grandes parties, la première s'étalant de la guerre de Crimée à la fin de la guerre d'Italie de 1859. Cette première partie est composée d'un chapitre concernant le renseignement français avant la guerre d'Italie de 1859, d'un deuxième chapitre concernant le développement du renseignement français pendant la mobilisation des armées belligérantes entre janvier et avril 1859, et le troisième chapitre est consacré à l'évolution du renseignement français pendant la guerre d'Italie. La deuxième partie va de la fin de la guerre d'Italie à la fin de la troisième guerre d'indépendance italienne en 1866, avec un chapitre qui se concentre surtout sur le début d'un renseignement militaire français permanent avec l'établissement des attachés militaires en 1860 et sur la façon dont le renseignement français observe l'expédition des Mille de Garibaldi. Le cinquième chapitre est consacré à la façon dont est observée la naissance de l'armée italienne et de la nouvelle frontière franco-italienne par le renseignement français au début des années 1860. Enfin, le sixième chapitre est consacré au rôle du renseignement français dans la guerre de 1866, et particulièrement sur le front disputé entre l'armée autrichienne et l'armée italienne. La troisième partie s'étend de la fin de la troisième guerre d'indépendance italienne à la défaite de Sedan en 1870 avec un septième chapitre focalisé sur l'observation par le renseignement français des réorganisations militaires européennes sur le modèle prussien entre 1866 et 1870 et particulièrement concernant l'armée italienne et l'armée autrichienne. Le huitième chapitre est lui consacré au rôle du renseignement français dans la défense française du pouvoir temporel papal au Latium à la fin des années 1860. Enfin, le neuvième et dernier chapitre est consacré au rôle actif du renseignement français dans la tentative d'établissement d'une triple-alliance

[123] Alexandre DUPONT, op cit.

entre l'Empire français, l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie contre la Prusse entre 1866 et 1870.



Figure 1 : Carte itinéraire de l'Italie, comprenant le royaume de Naples, les duchés de Toscane, Parme et Plaisance, le Piémont, le royaume lombard-vénitien…etc. Milles communes d'Italie 100, Lambert, chez Lambert (Paris)[124].

[124] Carte itinéraire de l'Italie, comprenant le royaume de Naples, les duchés de Toscane, Parme et Plaisance, le Piémont, le royaume lombard-vénitien... etc. Milles communes d'Italie 100 [Document cartographique], Paris : chez Lambert, Bibliothèque nationale de France, Gallica.

PREMIERE PARTIE : DE L'AVENEMENT DU SECOND EMPIRE A VILLAFRANCA (2 DECEMBRE 1852- JUILLET 1859).

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.

« L'entretien et les fournitures de l'armée sarde étaient réglés à peu près sur les mêmes bases qu'en France, c'est-à-dire de la bonne façon. Car les soldats auraient été nourris avec soin et presque abondamment »[125]. Tels sont les mots du journal bonapartiste *Le Constitutionnel* au début de l'intervention militaire sarde en Crimée en février 1855. Mais les articles de journaux comme les rapports des renseignements militaires et diplomatiques sont assez rares sur l'armée du Royaume du Piémont-Sardaigne entre 1852 et janvier 1859, alors que, pendant ce temps-là, le Royaume du Piémont-Sardaigne est dans la « décennie de préparation » pour préparer sa revanche contre l'armée autrichienne après la défaite de 1849.

Pour analyser l'histoire du renseignement français dans l'espace italien, il apparaît indispensable d'analyser les renseignements français concernant l'armée sarde dès l'intervention de celle-ci pendant la guerre de Crimée en février 1855 aux côtés de l'armée française. L'intervention militaire sarde pendant la guerre de Crimée construit l'alliance entre l'Empire français et le Royaume du Piémont-Sardaigne contre l'Empire autrichien. En effet, la participation du Piémont au conflit se décide lors d'entretiens secrets entre l'Empereur et le comte de Cavour pour imposer à l'Autriche la participation du royaume de Piémont-Sardaigne au Congrès de Paris, sur un pied d'égalité. Une armée piémontaise de 18 000 hommes en Crimée qui ne perd au feu que 28 hommes, soit 25 à la bataille de Traktir et trois lors de l'assaut final, cependant, il en est mort plus de 200 de maladie[126]. Ainsi, l'historiographie semble surtout souligner l'importance diplomatique de l'intervention militaire sarde pendant la guerre de Crimée, comme le souligne Gilles Pécout dans son ouvrage *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*[127], mais également dans un article de Rolland-villemot Bénédicte[128]. Un article de Georges Virlogueux précise que l'intervention militaire sarde a permis à Cavour de « diplomatiser la révolution », ainsi que d'insérer le Royaume de Piémont-Sardaigne dans le jeu diplomatique international[129]. Mais aussi, comme le souligne un article de Gilbert Ameil, Isabelle Nathan et de Georges-Henri Soutou, cette participation sarde limitée

[125] *Le Constitutionnel* du 6 février 1855, p 2, colonne 5.
[126] Alain GOUTTMAN, *La guerre de Crimée (1853-1856)*, Paris, Perrin, 2009, p 389-391.
[127] Gilles PECOUT, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Armand Colin, 2010, p 132-135.
[128] Bénédicte ROLLAND-VILLEMOT. La guerre de Crimée et le Traité de Paris : un enjeu géopolitique en Méditerranée. In: *Cahiers slaves*, n°14, 2016. Les chemins d'Odessa, sous la direction de Francis Conte et Françoise Gréciet. pp. 123-133.
[129] Georges Virlogeux, « En passant par la Crimée (été 1855) », *Italies* [En ligne], 17/18 | 2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 21 juillet 2024.

du point de vue militaire se résume à la bataille de la Tchernaïa. Même si Pierre Julien ajoute que cette alliance qui se conclut aux côtés de la France, de l'Angleterre et de la Turquie à Turin le 10 juin 1855, permet notamment au corps expéditionnaire de participer aux combats de la Tchernaïa, mais aussi à ceux de Sébastopol[130]. Ainsi, cette intervention militaire sarde a une grande conséquence sur la diplomatie de Napoléon III vis-à-vis de l'espace italien, mais l'article de Gilbert Ameil, Isabelle Nathan et Georges-Henri Soutou, précise que les accords de Plombières prévoient non pas une unité italienne, mais une redistribution des territoires italiens « en trois régions différentes ». Avec un Royaume des Deux-Siciles qui reste indépendant, des États pontificaux indépendants, et la construction d'un Royaume de Sardaigne comprenant aussi la Lombardie et Modène[131]. Ainsi, le renseignement militaire est peu présent dans l'espace italien pendant cette décennie de la préparation, mais la construction d'une alliance franco-piémontaise contre l'empire autrichien entre 1855 et 1859 entraîne-t-elle la même chose pour le renseignement diplomatique ?

Le renseignement français travaille très peu sur l'armée du Royaume du Piémont-Sardaigne pendant la guerre de Crimée et même jusqu'en janvier 1859. C'est surtout le cas du renseignement militaire qui est focalisé sur les États pontificaux pendant cette période. Quant à lui, le renseignement diplomatique se renseigne peu sur l'état politique et militaire de l'espace italien dans les années 1850, mais certains diplomates écrivent quelques rares documents sur l'état de l'armée et de la marine du Royaume du Piémont-Sardaigne pendant les années 1850. C'est pour cela qu'il faut comprendre la diplomatie de Napoléon III vis-à-vis de l'espace italien dans les années 1850 à travers l'historiographie de la diplomatie du Second Empire, notamment à travers l'ouvrage d'Yves Bruley, *le Quai impérial*. Il est important de ne pas tomber dans une historiographie surannée de la Troisième République qui est présente dans l'ouvrage *Rome et Napoléon III* de Émile Bourgeois et de Clermont paru en 1907. Cet ouvrage fixe la doctrine historique républicaine au sujet de la politique italienne et romaine du Second Empire. Il décrit une politique de Napoléon III comme étant le jouet des cléricaux et qui fait passer les intérêts de l'Église avant les intérêts de la France. Ce point de vue sur la politique de Napoléon III en Italie est largement critiquable par les sources militaires et diplomatiques, même si comme le souligne Yves Bruley, « tout n'est pas faux dans cette analyse ». Effectivement, le soutien du

[130] Julien Pierre. Histoire sanitaire de l'armée sarde dans la guerre de Crimée : Carlo Rubiola, *L'Armata sarda in Crimea (1855-1856), Notizie sanitarie e terapeutiche corredate da documenti inediti*. In: *Revue d'histoire de la pharmacie*, 58e année, n°207, 1970. p. 284.

[131] Gilbert AMEIL, Isabelle NATHAN et Georges-Henri SOUTOU, Le congrès de Paris (1856), Un événement fondateur, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2009, p 72-74.

pouvoir temporel du Pape reste quelque chose d'important pour Napoléon III de 1852 à 1870. Mais, comme l'explique Yves Bruley, il n'en reste pas moins que les intérêts nationaux de la France et la défense du pouvoir temporel à Rome ne paraissent pas toujours incompatibles au cours du Second Empire, notamment aux yeux des diplomates français. Quant à l'unification italienne, elle n'est pas toujours perçue par les contemporains comme une œuvre durable, ni même crédible. Il est en effet très visible dans les archives militaires et diplomatiques du renseignement français que les diplomates et les militaires français veillent constamment au maintien de l'influence française dans l'espace italien, avant-même le fait que celui-ci passe par la protection constante du pouvoir temporel du Pape et par le départ progressif de l'influence autrichienne dans l'espace italien, qui elle par contre apparaît dans les sources diplomatiques comme inéluctable dès les années 1850. Enfin, concernant l'importance de la protection du pouvoir temporel du Pape qui apparaît dès les années 1850 pour le renseignement français, il ne faut pas oublier non plus la volonté de Napoléon III de présenter le régime impérial comme un garant de l'équilibre européen, en étant à la tête des nations catholiques contre les velléités révolutionnaires[132].

Ainsi, cette première grande partie comprend dans un premier chapitre le renseignement militaire et le renseignement diplomatique dans l'espace italien entre l'avènement du Second Empire en décembre 1852 et le début des mobilisations militaires françaises, piémontaises et autrichiennes en janvier 1859. À cause d'une soudaine obésité des sources du renseignement militaire et du renseignement diplomatique à partir de janvier 1859, le deuxième chapitre est consacré uniquement aux mobilisations militaires et aux débuts de la guerre entre janvier et avril 1859. Le troisième et dernier chapitre de cette première grande partie est consacré exclusivement à la guerre d'Italie de 1859. La lecture de ce troisième chapitre permet de comprendre les raisons qui amènent Napoléon III à signer un armistice à Villafranca en juillet 1859 avec l'Empire autrichien malgré les victoires de juin 1859. Yves Bruley prétend que Napoléon III précipite la fin de la guerre de 1859 à cause des risques de défaites prochaines et à cause des risques d'entrée en guerre de la Prusse. Sans oublier le fait que l'armée autrichienne puisse soutenir encore longtemps un effort militaire contre Napoléon III en juillet 1859. Yves Bruley souligne également à juste titre le travail du ministère des Affaires étrangères pendant la campagne d'Italie pour amener Napoléon III à décider de cesser les opérations militaires après les victoires de Magenta et de Solférino. Pour comprendre les décisions de Napoléon III qui amènent à l'armistice de Villafranca, il faut comprendre la vision politique globale de

[132] Yves BRULEY, *Le Quai d'Orsay impérial, op cit*, p 223-228.

Napoléon III dans l'espace italien. La vision d'Yves Bruley semble sur certains points trop critiques de la politique de Napoléon III. Car Yves Bruley dépeint un Napoléon III en quelque sorte prisonnier de ses contradictions, où celui-ci entend jouer à la table des diplomates européens d'un côté, et à la table des révolutionnaires d'un autre. Ce qui pour Yves Bruley amène en 1860 une unité italienne se construisant autour du Piémont et un échec complet de la politique italienne de la France depuis les accords de Plombières[133]. Même s'il est vrai que l'objectif d'avoir une Italie divisée en trois n'est pas accompli à la suite de la guerre de 1859, il convient de critiquer cette vision de la politique de Napoléon comme d'un échec complet en 1859. Car, comme cela est visible dans les archives diplomatiques des années 1850, les deux objectifs primordiaux dans l'espace italien semblent être le départ progressif de l'influence autrichienne et le maintien de l'influence française dans le Latium, et ces deux objectifs sont pleinement atteints à l'issue de la guerre d'Italie de 1859.

Cette première grande partie traite donc du renseignement français dans l'espace italien, de l'avènement du Second Empire en décembre 1852 à l'armistice de Villafranca en juillet 1859. Le premier chapitre traite de l'absence très prononcée de renseignement militaire pendant la « décennie de la préparation » jusqu'en janvier 1859. Ce renseignement militaire se différencie considérablement de la présence de renseignement diplomatique pendant la même période. En effet, les seuls rapports se consacrant exclusivement à l'analyse des armées des États italiens, en l'occurrence celle du Royaume du Piémont-Sardaigne et celle du Royaume des Deux-Siciles, sont présents dans la série Mémoires et Documents des archives diplomatiques de la Courneuve. Les correspondances consulaires, notamment celles de Milan, de Venise, d'Ancône et de Livourne n'émettent des observations que pour signaler le départ progressif de l'influence militaire autrichienne sur place pendant les années 1850, ainsi que pour signaler l'impopularité de l'influence autrichienne dans l'espace italien. Mais c'est surtout sur le plan militaire que les renseignements sont très lacunaires, car il faut se reposer sur quelques mémoires d'acteurs de la guerre de Crimée pour savoir comment les militaires français observent les militaires piémontais pendant la guerre de Crimée et réciproquement. Ce manque de renseignement pendant la « décennie de la préparation » se fait sentir dès le début de la mobilisation militaire française en janvier 1859, et la soudaine obésité d'informations récoltées par les renseignements français et piémontais pendant la période de mobilisation militaire entre janvier et avril 1859 ne suffit pas à éviter certaines erreurs au début de la guerre d'Italie. Cette obésité des informations récoltées s'intensifie même pendant la guerre de 1859 entre avril et

[133] *Ibid*, p 232-238.

juillet 1859, mettant à contribution la marine, l'armée de terre et les consuls simultanément. Ces renseignements participent à la victoire de 1859 contre l'Empire autrichien, mais leurs lacunes font surtout prendre conscience de la nécessité de faire évoluer le renseignement français vers un renseignement permanent, notamment dans le domaine militaire dans les années 1860, ce qui est travaillé dans la deuxième grande partie de cette thèse.

CHAPITRE 1 : UNE PREPARATION DE LA GUERRE DE 1859 ENTRE 1852 ET 1859 ? L'ÉTUDE DE LA VALEUR DE L'ARMEE PIEMONTAISE.

I. L'étude de l'état militaire des États italiens entre 1855 et 1859.

Comme le souligne l'historien Pierre Milza, la question d'Orient est à l'origine du premier conflit extérieur dans lequel la France de Napoléon III se trouve engagée[134]. C'est un conflit qui permet à Napoléon III de briser l'alliance qui unissait l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse. Mais c'est aussi un conflit qui permet à l'Empereur de poser la question italienne aux yeux de l'Europe[135]. Pendant les années 1850, le renseignement français est marqué par la guerre de Crimée entre 1853 et 1856 et par la guerre d'Italie en 1859. Ainsi, même si cette thèse est centrée sur l'espace italien, il est important d'évoquer le travail du renseignement français et des journaux français concernant les armées belligérantes de la guerre de Crimée. Il est donc important de comparer les articles des journaux français sur les causes de la guerre de Crimée comme par exemple celui du *Journal des Débats*, qui souligne que l'aide militaire à l'empire ottoman est surtout le fruit de la volonté de l'Angleterre[136] avec des articles sur la justification de la guerre d'Italie de 1859. Les rapports des renseignements français pendant la guerre de Crimée sont aussi importants pour comprendre les obstacles qui s'opposent à la récolte de renseignements dans l'espace italien dans les années 1850 et pendant la guerre d'Italie de 1859. Un journal comme le journal *La Presse* déclare aussi souvent être en manque d'information pendant la guerre de Crimée. En mars 1855, ce journal déclare que les Français dans leur ensemble commencent par exagérer les forces de la Russie, « puis du géant on en a fait un pygmée », ce qui amène *La Presse* à penser qu'on doit d'avantage connaître l'armée russe[137]. D'autant plus que selon *La Presse*, la Russie s'entoure de mystère pour exercer une force et un prestige sur les imaginations occidentales[138]. Les obstacles pour la récolte d'informations sont donc quelque chose qui apparaît commun à différentes branches du renseignement français, comme aux journaux français sur toutes les armées étrangères pendant les années 1850.

A. La guerre de Crimée (mars 1853-août 1855).

1. Le point de vue des journalistes et des problèmes de renseignements précoces.

Il est difficile de trouver des renseignements concernant le domaine militaire dans l'espace italien dans les années 1850, même pendant l'intervention militaire piémontaise pendant la guerre de Crimée qui fait l'objet de peu d'articles de journaux français et de peu

[134] Pierre MILZA, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004, p 315.

[135] Éric Anceau, « Napoléon III et l'Europe », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 22/06/20.

[136] *Le Journal des Débats* du 25 décembre 1855, p 1, colonne 2, Saint-Marc Girardin.

[137] *La Presse* du 3 mars 1855, p 1, colonnes 5 et 6.

[138] *La Presse* du 21 juin 1853, p 2, colonnes 2, 3 et 4, J. Paradis.

rapports de la part des consuls français présents dans l'espace italien. Cet état de fait n'est d'ailleurs pas présent que dans l'espace italien, car il est aussi observé par l'attaché au ministre des Affaires étrangères Hecquard qui énonce au début de la guerre de Crimée qu'il est difficile de juger l'armée russe en n'ayant observé que Saint-Pétersbourg[139].

Pour parler du renseignement français dans l'espace italien, il faut sans doute commencer par l'observation des renseignements et des journaux français au début de l'intervention militaire sarde pendant la guerre de Crimée. En février 1855, la presse française, à travers notamment *Le Constitutionnel*, s'intéresse à la participation militaire sarde à la guerre de Crimée[140]. Tout comme le journal *La Presse* qui insiste sur le fait que cette participation militaire n'est effectuée par le royaume du Piémont-Sardaigne que dans le but d'accroître l'importance de sa position dans le concert des nations européennes[141], mais aussi, comme le souligne Pierre Milza dans son *Histoire de l'Italie*, « d'intéresser les puissances à la cause italienne »[142].

Les militaires français évoquent d'avantage l'armée piémontaise en Crimée dans des ouvrages que les journaux français. Toutefois, dans son ouvrage *Guerre de mon temps. Campagne de Crimée*, Louis Noir[143] ne mentionne l'armée piémontaise que pour mentionner le fait que 9000 hommes occupent avec deux divisions et une brigade de réserve les monts Hasfort devant Tchergoun pendant la guerre de Crimée[144]. L'armée piémontaise est donc quasiment inexistante dans la presse et les brochures des années 1850, néanmoins, les renseignements diplomatiques recueillent des informations dans ces années-là, en déplorant justement un renseignement diplomatique dans l'espace italien qu'il est urgent d'améliorer. Car dès février 1854, le renseignement, en tout cas diplomatique, semble difficile à obtenir sur l'armée piémontaise. Dans son *Aperçu sur l'armée Sarde,* l'agent diplomatique De Bearn à Turin parle d'un désir d'ajouter quelques informations précises sur le matériel, les munitions et les approvisionnements aux dépôts et aux places fortes, mais rien n'a été publié sur ce sujet, dont « le gouvernement ferait mystère ». Ainsi, De Bearn préconise de résider dans le pays plus longtemps « que je ne l'ai encore fait », donc d'aller vers un renseignement plus permanent

[139] SHD-GR, 1M 1495, *Lettre du 11 juillet 1853*, Paris, 11 juillet 1853, Hecquard.
[140] *Le Constitutionnel* du 5 février 1855, p 2, colonnes 3, 4, 5 et 6.
[141] *La Presse* du 27 novembre 1855, p 2, colonne 1.
[142] Pierre MILZA, *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours*, Paris, Pluriel, 2013, p 699-700.
[143] Louis Noir (1837-1901) est un journaliste et un écrivain français qui participe à la Guerre de Crimée en tant que Zouave.
[144] Louis NOIR, *Guerre de mon temps. Campagne de Crimée*, Paris, Degorce-Cadot, 1869, p 399-400.

pour récolter de meilleurs renseignements[145]. Le besoin d'aller d'un renseignement diplomatique jugé défaillant vers un renseignement plus permanent est aussi constaté dans un *Rapport sur les marines militaires et marchandes napolitaines* de décembre 1854 concernant la marine napolitaine. Dans ce rapport, le diplomate De Boussolle parle de renseignements incomplets, à cause du fait notamment que dans le Royaume des Deux-Siciles, il n'y a aucune publication d'un annuaire, ni aucune statistique et que les autorités napolitaines font tous leurs efforts pour empêcher les étrangers de connaître la manière dont ils s'organisent. De plus, selon De Bousolle, il ne faut pas agir officiellement pour obtenir de plus amples renseignements, c'est-à-dire faire demander ces détails par la légation, car cela courrouce le gouvernement napolitain. L'autre méthode qui consiste à questionner les gens du pays à également ses inconvénients, avec notamment « la part de l'exagération naturelle au caractère italien et les opinions politiques qui pouvaient dicter des réponses ». Selon De Bousolle, cette dernière méthode donne quelques bons résultats avec des discussions avec quelques chefs subalternes de différents ministères, mais aussi avec plusieurs négociants français qui fournissent des renseignements et des chiffres exacts, car ils sont conformes aux autres renseignements obtenus[146].

Le peu de renseignements diplomatique qui existe concernant le domaine militaire dans l'espace italien concerne en l'occurrence quelques rapports sur les forces militaires piémontaises, les forces militaires du Royaume des Deux-Siciles et les forces militaires du grand-duché de Toscane. Ces renseignements semblent baser leurs méthodes de recueil d'information sur les sources publiques et le fait de questionner les gens du pays. Mais la deuxième méthode semble davantage privilégiée que la première. En effet, le consul français présent à Livourne parle des « bruit », où d'une « personne bien informée », c'est-à-dire ce dont les consuls entendent parler à travers la population présente sur place, comme par exemple le bruit d'une information sur une levée extraordinaire de l'armée toscane à 15 000 hommes à Livourne le 9 mars 1854[147]. Ainsi, avant la guerre de Crimée, les renseignements militaires et les articles de journaux sont quasi inexistants concernant le domaine militaire de l'espace italien. Les renseignements diplomatiques sont très rares, et ils sont construits sur les sources

[145] CADC-44 MD (Mémoires et documents Turin et Piémont-Sardaigne), 27 *Aperçu sur l'armée Sarde,* Turin, 27 février 1854, Hy de Bearn, Aspirant Diplomatique à Turin.
[146] CADC-33 MD (Mémoires et documents Naples) 15, *Rapport sur les marines militaires et marchandes napolitaines,* Naples, 22 décembre 1854, Monsieur de Bousolle.
[147] CADC- CPC 58 (Toscane) 1, *Lettre du 9 mars 1854,* direction politique numéro 6, Livourne, De Sénevrier.

publiques, mais surtout sur les discussions avec les habitants sur place, et, par voie de conséquence, les diplomates éprouvent le besoin d'une présence plus permanente sur place. Ces réflexions sont d'ailleurs de nouveau développées lors de la guerre d'Italie de 1859, non seulement par les diplomates, mais aussi par les militaires français. Le renseignement est donc amené à se développer dans les années 1850, mais la participation du Royaume du Piémont-Sardaigne à la guerre de Crimée en tant que principal acteur de l'unité italienne accélère-t-elle ce développement ?

2. Une armée présentant un « véritable intérêt ».

« L'armée Sarde a toujours présenté pour la France un véritable intérêt », voilà comment parle un diplomate français à Turin de l'armée piémontaise en février 1854[148], illustrant ainsi une observation importante des renseignements français concernant l'armée piémontaise dès le début des années 1850. Mais ces renseignements montrent-ils des avis positifs concernant cette armée piémontaise ? En ce qui concerne les renseignements militaires et diplomatiques français, il semble que oui. Mais si on prend l'avis des Français dans leur ensemble sur l'état de l'armée piémontaise dans les années 1850, les Français restent mitigés dans l'ensemble sur la valeur de cette armée avant la guerre de Crimée.

Le renseignement militaire est plutôt positif sur la réorganisation militaire sarde opérée après 1848 dans l'artillerie sarde[149]. De même, le renseignement diplomatique français est positif sur l'armée piémontaise, déjà avant la guerre de Crimée. Car l'armée piémontaise s'améliore beaucoup depuis 1852 selon lui, surtout sur le recrutement. Cela est notamment dû aux problèmes rencontrés par l'armée piémontaise dans la guerre de 1848-1849, où avant cette guerre, l'armée piémontaise ne compte pas sur le pied de paix plus de 36 000 hommes. Le diplomate français De Faverney pense que concernant l'armée piémontaise en 1848-1849, malgré une « rapidité vraiment remarquable » dont est capable cette armée, que celle-ci est obligée de rappeler une part considérable de ses troupes sous les drapeaux pour atteindre 80 000 combattants sans la réserve. Ainsi, après la défaite de 1848-1849, le diplomate De Faverney observe que le ministre de la Guerre piémontais améliore considérablement l'organisation des administrations militaires, mais aussi l'équipement et l'armement des troupes de l'armée sarde. Une amélioration de l'armée sarde telle que De Faverney parle de mise à niveau avec les puissances de premier ordre à travers cette réorganisation militaire, avec notamment une

[148] CADC-MD44/27, *Aperçu sur l'armée sarde*, Turin, 27 février 1854, Aspirant diplomatique à Turin, Hy de Bearn.
[149] SHD-GR, 1M 1370, *Lettre du 21 mai 1854*, Guiche, 21 mai 1854.

meilleure instruction pour les soldats[150]. Une amélioration de l'instruction des troupes sardes qui passe aussi par l'élévation de manèges dans presque toutes les garnisons de la cavalerie pour pouvoir continuer l'instruction militaire pendant l'hiver.

Selon le diplomate français De Bearn, avant toutes ces améliorations, l'armée piémontaise ne dispose que de 30 000 soldats suffisamment instruits et disciplinés avec quelques années de service pour les soldats d'ordonnance. Car les autres, soldats provinciaux, qui ne sont à leurs corps que depuis un an au plus, n'offrent pas les mêmes garanties. Ainsi, De Bearn pense en février 1854 que les domaines dans lesquels l'armée piémontaise doit s'améliorer sont nombreux. Parmi lesquelles figure la force du contingent, que le ministre de la Guerre piémontais veut comme base annuelle de 12 000 hommes, ce qui peut fournir une force de 40 000 mille hommes sur le pied de paix et de 90 000 sur le pied de guerre, dont 15 000 hommes de réserves. L'augmentation de ce contingent entraîne selon De Bearn une charge militaire trop lourde pour la population piémontaise. Car, même si les effectifs sur le pied de guerre ne représentent que 1,80% de la population, ce qui est le pourcentage en vogue dans presque tous les peuples de l'Europe, il considère que la charge financière est trop lourde, même si l'on ne doit pas cependant la considérer comme au-dessus des ressources du Royaume du Piémont-Sardaigne[151].

Les mêmes observations sont présentes chez un autre diplomate à Turin, R. de Favernay, qui parle en janvier 1857 aussi d'un budget militaire excessif par rapport à la population du Royaume du Piémont-Sardaigne. Mais il pense que cela n'est pas alarmant chez une population piémontaise qui est pour lui « essentiellement militaire », et qui pour cela ne critique pas les gouvernements quand de nouveaux efforts militaires sont demandés. R. De Faverney estime donc que cette nouvelle armée piémontaise est suffisante pour la défense du Royaume du Piémont-Sardaigne, car le Piémont peut désormais mettre en ligne au moins 50 000 à 55 000 hommes, sans oublier une réserve de 9000 hommes, qui, jointe aux gardes nationales mobiles suffit à la défense des places fortes et au service de l'intérieur. Ainsi, ce diplomate français estime que finalement, après toutes ces améliorations, l'armée piémontaise possède des effectifs sur le pied de paix de 43 000 hommes et sur le pied de guerre de 73 000 hommes[152].

---

[150] CADC-MD44/27, *Rapport sur l'organisation de l'armée sarde,* Turin, 15 janvier 1857, R. de Faverney attaché à la légation impériale de France à Turin.
[151] CADC-44MD/27, *Aperçu sur l'armée Sarde,* Turin, 27 février 1854, Hy de Bearn, Aspirant Diplomatique à Turin.
[152] CADC- 44MD/27, *Rapport sur l'organisation de l'armée sarde,* Turin, 15 janvier 1857, R. de Faverney attaché à la légation impériale de France à Turin.

R. De Faverney pense donc que l'armée piémontaise est dans la bonne voie. C'est ce qu'il pense aussi dans un autre rapport de 1857 qui est plus complet, en parlant notamment d'un contingent fourni annuellement à l'armée sarde par la conscription de 10 000 hommes, avec un pied de paix de 43 000 hommes et un pied de guerre de 85 000 hommes. Ce rapport précise aussi que des mesures extraordinaires en temps de guerre peuvent porter les effectifs à 100 000 hommes. Ce rapport de 1857 va même jusqu'à décrire dans les détails l'infanterie piémontaise, en décrivant que celle-ci est formée de cinq divisions qui subdivisent dix brigades, que les brigades sont composées de deux régiments, que les régiments sont scindés en quatre bataillons et que les bataillons sont composés de huit compagnies. Le rapport précise aussi que généralement, les cadres sont pourvus par des soldats originaires de toutes les parties du Royaume. Concernant la manœuvre de l'infanterie piémontaise, elle est la même que celle autrefois en usage dans les régiments d'infanterie légère en France. Même si toutefois elle se place en bataille sur deux rangs, qui se doublent et qui présentent une ligne de quatre hommes de profondeur pour les charges, ou lorsqu'elle se forme en bataillons. Ce rapport de 1857 est aussi le seul document qui parle après la guerre de Crimée des *Bersaglieri*, qui sont décriés comme des tirailleurs choisis parmi les hommes les plus agiles et les plus robustes de l'infanterie et avec un équipement qui est très semblable à celui des chasseurs à pied de France. Cependant, De Faverney déplore que les carabines de ces Bersaglieri sont plus légères et d'une portée moins étendue que celles des soldats français[153].

Même s'il est sceptique sur l'aspect financier de l'évolution de l'armée piémontaise que son collègue, le diplomate De Bearn pense comme De Faverney dès 1854 que les différentes améliorations de l'armée piémontaise qui sont en cours ne peuvent qu'être suivies dans les faits, et cela est une bonne chose pour la France selon lui. D'autant plus, que malgré les défaites des campagnes de 1848 et 1849, il est quasiment certain que la cavalerie et l'artillerie piémontaise sont excellentes, selon le diplomate De Bearn[154]. De Favernay confirme cette pensée d'une artillerie piémontaise excellente en 1857, en soulignant que les régiments d'artillerie de place piémontais sont formés de 12 compagnies et que durant la paix ceux-ci sont placés dans les forteresses, les dépôts et les places fortes. De plus, il pense que si l'armée piémontaise entre en campagne, ces compagnies sont envoyées avec leur matériel de siège auprès des corps d'opération et dans un nombre proportionnel à leurs forces respectives. Enfin, il souligne avec

[153] CADC-44MD/27, *Rapport sur l'organisation de l'armée sarde,* Turin, 15 janvier 1857, R. de Faverney attaché à la légation impériale de France à Turin.
[154] CADC-44MD/27, *Aperçu sur l'armée Sarde,* Turin, 27 février 1854, Hy de Bearn, Aspirant Diplomatique à Turin.

enthousiasme que le matériel de ce régiment est presque entièrement renouvelé dans les dernières années et qu'il est très léger et solide au début de l'année 1857[155].

Globalement, l'armée du Royaume du Piémont-Sardaigne semble être en amélioration constante dans les années 1850, selon le renseignement diplomatique français. Toutefois, en temps de paix, le renseignement militaire et les journaux français n'évoquent jamais cette armée piémontaise, mais en est-il de même pendant l'intervention militaire piémontaise pendant la guerre de Crimée ?

3. Les points de vue échangés entre les militaires sardes et français.

La compréhension de l'intervention militaire sarde pendant la guerre de Crimée est indispensable pour comprendre l'histoire de l'unité italienne, car l'intervention militaire sarde pendant la guerre de Crimée permet au Piémont d'avoir non seulement les outils diplomatiques pour construire l'unité italienne, mais aussi les outils militaires. Car, comme le souligne Hubert Heyriès dans son ouvrage *Les militaires savoyards et niçois entre deux patries (1848-1871). Approche d'histoire militaire comparée, armée française, armée piémontaise, armée italienne,* la guerre de Crimée permet à l'organisation militaire sarde de mesurer l'insuffisance de sa réorganisation militaire des suites des défaites de 1848-1849. Avec notamment la loi militaire du 2 mars 1854 qui forme une réserve en créant la deuxième catégorie, mais dont la guerre de Crimée révèle les faiblesses en cas de guerre contre l'Autriche. Ainsi, par voie de conséquence, pour remédier à cette insuffisance, la loi du 13 juillet 1857 incorpore dans la deuxième catégorie tous les hommes valides pour avoir une armée solide et opérationnelle sous la main du gouvernement sarde. Ainsi, comme le dit Hubert Heyriès, du fait notamment de sa coopération avec l'armée française qui est perçue comme une des grandes vainqueuses de la guerre de Crimée, La Marmora privilégie l'armée de qualité, plus rapide, solide, compacte, déterminée, et manœuvrière en prenant l'armée française pour modèle[156]. Le renseignement diplomatique voit donc juste en observant que l'armée piémontaise est en progrès en 1853 et en 1857, même s'ils exagèrent sur l'efficacité de cette progression en ne parlant que des problèmes financiers de cette réorganisation militaire et en oubliant de mentionner le fait que les réorganisations de 1853 et de 1857 s'appuient sur le modèle militaire français.

Cet état de fait est confirmé dans les Mémoires du général Giuseppe Govone. Celui-ci évoque dès 1854, avant la participation militaire sarde à la guerre de Crimée, une inspiration

[155] CADC-MD44/27, *Rapport sur l'organisation de l'armée sarde,* Turin, 15 janvier 1857, R. de Faverney attaché à la légation impériale de France à Turin.
[156] Hubert HEYRIÈS, *Les militaires savoyards et italiens*, *op cit*, p 72.

du maréchal piémontais Alphonso de la Marmora de ce que font les armées européennes en Crimée pour en tirer des conclusions utiles dans la réorganisation militaire du Piémont en envoyant en Crimée « quelques officiers d'élite », dont le général Govone dès novembre 1854[157]. Cette inspiration des armées européennes se focalise sur l'armée française dans un rapport du 17 novembre 1853 du général Govone au maréchal Alphonso de la Marmora, car la bataille du 5 novembre 1854 montre selon Govone l'infériorité des Anglais par rapport aux Français dans l'art de la guerre « dans toutes les circonstances de la bataille ». Une infériorité qui se retrouve selon Govone autant chez les officiers que chez le soldat dans le fait de savoir se débrouiller, se nourrir, s'établir au camp et de se créer un abri dans la tranchée comme le soldat français. Une infériorité aussi dans les services administratifs avec une armée française qui est dans toutes ces circonstances « admirable d'élan et a émerveillé les Anglais ». Govone parle aussi d'une armée française avec un « pas gymnastique » et avec de « vigoureuses attaques », qui n'est pas dans une « résistance passive », et qui se complète avec l'armée anglaise. Enfin, les officiers supérieurs et subalternes de l'armée française apparaissent comme des modèles pour le général Govone[158]. Cette pensée positive sur l'armée française du général Govone est confirmée dans un autre rapport de février 1855 où celui-ci observe les armées étrangères, mais surtout « l'exemple des Français » qui « paraissent devoir être utiles à nos troupes »[159].

Cette admiration est réciproque, comme cela est visible avec le général Lebrun[160], qui décrit l'organisation et la composition du corps piémontais comme « parfaites », avec notamment « des officiers de choix et des soldats d'élite » présents dans les états-majors et les troupes de l'expédition sarde de Crimée. Des officiers sardes qui remarquent en Crimée, et qui plus tard selon le général Lebrun doivent occuper de hautes positions dans l'armée italienne, comme par exemple Durando, Cialdini[161], Petitit, Govone ou encore Di Pettinengo[162] [163].

---

[157] Giuseppe GOVONE, *Mémoires du Général Giuseppe Govone, Extrait du Journal du siège que le major Govone envoyait au Ministère (Archives de l'Etat-Major),* Paris, A. Fontemoing, 1905, *Rapport de Govone à La Marmora,* 13 novembre 1854 Sous Sébastopol, p 31-32.

[158] *Ibid, Rapport de Govone à La Marmora,* 17 novembre 1854, p 85-86.

[159] *Ibid, Rapport de Govone à La Marmora,* 1er février 1855, p 87.

[160] Barthélémy Louis Joseph Lebrun (1809 – 1889) est un officier français sous le Second Empire.

[161] Enrico Cialdini (1811- 1892) est un général et un homme politique du Royaume du Piémont-Sardaigne puis du Royaume d'Italie.

[162] Ignazio De Genova di Pettinengo (1813- 1896) est un général et un homme politique du Royaume du Royaume du Piémont-Sardaigne, puis du Royaume d'Italie.

[163] Barthélémy Louis-Joseph LEBRUN, *Souvenirs des guerres de Crimée et d'Italie, avec quatre cartes,* Paris, E. Dentu, 1889, p 87.

Dans sa lettre du 14 mai 1855, le sous-lieutenant Vauson confirme cette pensée du général Lebrun en « se régalant » du débarquement du corps expéditionnaire sarde en Crimée, car, selon lui, les soldats sardes se rapprochent bien plus des soldats français que des soldats anglais, notamment parce que beaucoup parlent le français, et surtout, car ceux-ci sont « disposés à nous observer et à nous imiter »[164]. Vauson parle même de « la plus jolie miniature d'armée qu'on puisse voir »[165]. Cette expérience de la guerre de Crimée est quelque chose qui perdure même dans les rapports diplomatiques et militaires français concernant l'armée piémontaise, après la guerre de Crimée. En effet, un rapport diplomatique de 1857 répète que le contingent de troupes fourni par le Roi de Sardaigne contribue grandement au succès des forces alliées en Crimée, grâce notamment à « un corps armé excellent, bien que composé de peu de soldats »[166]. Ainsi, l'armée française se renseigne sur l'armée piémontaise pendant la guerre de Crimée et une admiration réciproque semble naître entre les armées françaises et piémontaises. Mais les sources permettant de confirmer cette affirmation sont assez rares et se limitent à un corpus d'archives restreintes.

En ce qui concerne les journaux français, ceux-ci sont plus négatifs sur l'armée piémontaise. Car, même s'ils pensent que les réformes du général de La Marmora améliorent grandement l'état militaire du Royaume du Piémont-Sardaigne, ils pensent que l'organisation de l'armée sarde n'est pas encore à la hauteur de celle des grandes puissances militaires. De plus, ils critiquent le fait que dans le Royaume du Piémont-Sardaigne comme en Prusse, on se préoccupe plus de la quantité que de la qualité des soldats pour avoir beaucoup de soldats pour le cas d'une guerre avec seulement 3 ou 4 ans d'exercices pour former un bon soldat, ce qui est serait une durée insuffisante pour le journal *Le Constitutionnel*. De plus, ce journal pense que le nombre de tirailleurs dans l'armée sarde est trop important. Néanmoins, ce journal pense quand même que le soldat sarde, qui n'a ni « l'élan du Français, ni la pesanteur de l'Allemand », possède à un haut degré le calme et le sang-froid qui sont nécessaires pour gagner dans le combat[167] [168]. Ainsi, à l'image du *Constitutionnel,* malgré des critiques du système militaire sarde, les journaux français sont très élogieux sur le soldat sarde, qui pour eux n'est « inférieur à aucun autre ». Car, selon ce journal, le Savoisien est un excellent fantassin et un bon artilleur,

[164] Emile VANSON, *Crimée, Italie, Mexique, lettres de campagnes, 1854-1867,* Berger-Levrault et Cie, Editeurs, Paris, Nancy, 1905, lettre du lundi 14 mai 1855, p 120.
[165] *Ibid*, lettre du Vendredi 17 mai 1855, p 121-122.
[166] CADC-MD 44/27, *Rapport sur l'organisation de l'armée sarde,* Turin, 15 janvier 1857, R. de Faverney attaché à la légation impériale de France à Turin.
[167] *Le Constitutionnel* du 6 février 1855, p 2, colonnes 4 et 5.
[168] *Le Constitutionnel* du 5 février 1855, p 2, colonnes 3, 4 et 5.

et le Piémontais a toutes les qualités propres à l'infanterie légère, et de plus le soldat piémontais de la plaine donne de bons cavaliers, et la population du littoral donne d'excellents marins[169]. Si le soldat sarde est regardé positivement, la majorité de l'armée piémontaise est critiquée dans plusieurs domaines par le journal *Le Constitutionnel* qui après la critique sur les effectifs et l'instruction, s'ajoute celle de l'avancement dans le corps des sous-officiers de l'armée sarde qui n'est pas réglée d'une manière régulière, avec pour voie de conséquence un grand nombre de sous-officiers qui quittent le service à l'expiration du terme au lieu de renouveler leurs engagements selon *Le Constitutionnel*[170]. Quant à la cavalerie piémontaise, elle est jugée excellente avec des chevaux légers qui sont armés de la carabine ou de la lance, même si le journal *Le Constitutionnel* déplore une cavalerie sarde trop nombreuse comparée à l'infanterie[171].

Il existe également des articles du *Constitutionnel* qui louent l'instruction militaire présente dans l'armée piémontaise. Un article de février 1855 souligne que les régiments qui ont la carabine manœuvrent à pied et à cheval manœuvrent avec beaucoup d'ensemble et de précision. Car les soldats ne restent que cinq ans sous les armes, et que par voie de conséquence l'armée sarde apporte des soins minutieux à leur instruction et au choix des officiers[172]. De plus, le journal *Le Constitutionnel* loue le fait que dans l'instruction de l'armée piémontaise, figure désormais la manœuvre des tirailleurs, l'escrime, le pugilat et la gymnastique, pour donner aux soldats confiance en eux-mêmes et du sang-froid au moment du péril[173].

À travers le peu de sources disponibles, on peut constater que les renseignements et les journaux français jugent globalement l'armée piémontaise comme une très bonne armée et qui s'améliore constamment malgré quelques difficultés, mais en est-il de même de sa marine et surtout de celle du Royaume des Deux-Siciles ?

B. Des marines de « 3e ordre ».

En ce qui concerne la marine piémontaise, le renseignement militaire et le renseignement diplomatique français pensent qu'elle peut et qu'elle doit avoir un développement prodigieux dans l'avenir, néanmoins les diplomates français pensent que celle-ci possède beaucoup de carences au milieu des années 1850. En effet, un rapport diplomatique pense que le Royaume du Piémont-Sardaigne a tous les matériaux nécessaires pour l'entretien d'une puissante marine.

[169] *Le Constitutionnel* du 5 février 1855, p 2, colonnes 3, 4, 5 et 6.
[170] *Le Constitutionnel* du 6 février 1855, p 1, colonne 6 et p 2, colonne 1.
[171] *Le Constitutionnel* du 6 février 1855, p 2, colonnes 4.
[172] *Le Constitutionnel* du 5 février 1855, p 2, colonne 1.
[173] *Le Constitutionnel* du 5 février 1855, p 2, colonne 1.

Notamment grâce au fer qui se trouve en grande abondance et de bonne qualité dans la Vallée d'Aoste et dans l'île de Sardaigne. Grâce à ces ressources, l'agent diplomatique Hughes pense que le Royaume du Piémont-Sardaigne se doit de maintenir « une marine militaire proportionnée au rôle assigné par sa situation topographique, l'étendue de son commerce, la variété de ses ressources » qui doit lui permettre de satisfaire ses « vues politiques dans l'avenir », c'est-à-dire ses objectifs politiques et militaires. Néanmoins, l'agent diplomatique Hughes pense que la marine piémontaise n'arrive pas à accompagner les objectifs du gouvernement piémontais, car la marine piémontaise n'obtient pas les résultats escomptés dans le domaine du recrutement, où le corps des marins est recruté à l'aide d'une levée ordinaire de 100 hommes sur les inscrits maritimes. L'inscription ne comprend que les individus de la côte qui que se vouent spontanément à la navigation entre 16 et 40 ans, avec une durée de service de quatre ans. Ainsi, pour l'agent diplomatique Hughes, en février 1854, la marine piémontaise est insuffisante par rapport aux besoins militaires du Royaume du Piémont-Sardaigne. Ce diplomate pense que cet état de fait est encore plus criant quand on compare la marine piémontaise à ses rivales autrichiennes et napolitaines qui lui sont inférieures pour l'habileté des équipages, mais supérieures sur le nombre de matelots, la quantité, la grandeur et la portée des bâtiments. De plus, le déficit budgétaire empêche le gouvernement sarde de donner un plus grand développement à sa marine militaire. Néanmoins, le gouvernement piémontais peut contourner ce problème en conservant le même nombre de navires, en approvisionnant ses arsenaux épuisés, en ramenant la discipline sur la flotte et surtout en créant dans le sport de La Spezia un nouvel établissement qui peut devenir un très grand port militaire selon le diplomate Hughes[174]. La marine du Royaume du Piémont-Sardaigne est donc décriée par un diplomate français comme une marine secondaire, mais qui doit se développer dans l'avenir. Mais la marine du Royaume des Deux-Siciles est encore plus critiquée.

Les sources sont rares pour décrire l'armée napolitaine avant 1859, et pour les trouver, il faut éplucher les archives du renseignement diplomatique. Mais elles existent avec un rapport diplomatique sur les marines marchandes et militaires napolitaines datant de 1854. Dans ce rapport, un diplomate français pense la marine napolitaine globalement comme une marine de 3e ordre qui peut devenir une marine de 2e ordre. Mais il juge que cet objectif est difficile à atteindre, à cause du fait que cette marine napolitaine n'est pas l'objet des préoccupations du gouvernement napolitain et qui ne voit en cette marine qu'un moyen de transport pour un jour

[174] CADC-44MD/27, *Note sur la marine militaire sarde,* Turin, 26 février 1854, S.B. Hughes, Attaché à la Légation Impériale de France à Turin.

de danger sur le territoire du Royaume des Deux-Siciles. De plus, les officiers et des marins napolitains sont jugés mauvais, avec notamment peu d'engagements volontaires. Toutefois, en quantité, l'armée napolitaine est jugée bonne, car celle-ci peut trouver 10 000 marins rapidement en cas de conflit, notamment, car il y a 50 0000 matelots inscrits sur les registres de l'inscription maritime, dont 15 000 pour la Sicile.

Néanmoins, cette marine manque d'officiers pour les commander et d'approvisionnement pour les nourrir. Ainsi, la marine napolitaine ne semble pas trouver grâce aux yeux de Monsieur de Bousolle, un diplomate français. Car celui-ci explique que la stratégie maritime napolitaine repose surtout sur le fait que le gouvernement du roi veut toujours garder dans l'arsenal de Naples ses plus gros bateaux à vapeur, pour transporter subitement et à un moment donné d'un point à un autre du Royaume environ 10 000 soldats, malgré le fait que Naples a « une situation stratégique maritime sublime »[175]. La marine napolitaine est ainsi ouvertement méprisée par le renseignement diplomatique français, et même ignorée pendant les années 1850, même pendant la mobilisation partielle de cette marine pendant la guerre de Crimée. En effet, la seule occasion, avant l'expédition des Mille de 1860, que les renseignements diplomatiques français ont l'occasion d'observer en action cette marine militaire napolitaine, c'est quand elle se mobilise partiellement en 1855 pendant la guerre de Crimée. En effet, en 1855, le consul présent à Palerme parle d'un ordre venu de Naples visant à mettre rapidement sur pied de guerre toute la flotte royale, avec tout son personnel et tout son matériel. Un ordre qui impose que les officiers de Marine détachés pour des services administratifs se tiennent à la disposition du ministère de Guerre et de la Marine, et que l'armée de terre soit en état permanent de guerre[176]. Mais mise à part la mention de cet ordre, le consul ne concède aucune observation sur l'efficacité de la marine du Royaume des Deux-Siciles.

Ce mépris global pour les marines du Royaume du Piémont-Sardaigne et du Royaume des Deux-Siciles est un phénomène qui concerne toutes les autres marines étrangères, à l'exception de la marine anglaise chez le renseignement et les journaux français dans les années 1850. En effet, les journaux français font preuve de beaucoup de mépris vis-à-vis de l'état de l'armée russe, à l'image de *La Presse* qui qualifie la marine russe de mauvaise au début de la guerre de Crimée[177]. Le journal *Le Pays* pense lui qu'il manque à la marine russe des marins,

[175] CADC-MD33/15, *Rapport sur les marines militaires et marchandes napolitaines,* Naples, 22 décembre 1854, Monsieur de Bousolle.
[176] CADC-CPC 38 (Naples) 4, *Lettre du 15 septembre 1855,* Direction Politique numéro 26, Palerme, 15 septembre 1855, E. Curry.
[177] *Le Pays*, 20 juin 1853, p 1, colonnes 2 et 3.

une uniformité des navires, ainsi qu'un bon corps d'officiers, ce qui fait que la flotte russe est jugée capable de lutter avec la flotte turque, mais pas avec les flottes des grandes puissances européennes[178]. *Le Constitutionnel* est encore plus critique vis-à-vis de la marine russe en parlant de cette flotte comme une des plus faibles d'Europe, que ce soit dans l'entretien des navires, la composition de leurs officiers et la composition de leurs marins[179] [180], de même que le journal *La Presse*[181]. Même si le journal *Le Siècle* détonne quelque peu en parlant d'une supériorité navale russe par rapport à la marine ottomane dans la mer Noire[182].

Le renseignement français semble donc peu au fait de l'état militaire du Royaume du Piémont-Sardaigne et du Royaume des Deux-Siciles, à savoir les deux principaux États italiens de l'espace italien. Mais cet espace est en grande partie sous influence de l'Empire autrichien dans les années 1850, ce qui amène le renseignement français à davantage se focaliser sur l'état militaire de l'Empire autrichien plutôt que celui des États italiens dans les années 1850.

En effet, excepté les quelques renseignements qui viennent d'être évoqués concernant l'état militaire du Royaume du Piémont-Sardaigne et du Royaume des Deux-Siciles, il existe très peu de sources qui renseignent sur les états militaires de ces deux royaumes, surtout concernant celui du Royaume des Deux-Siciles. En effet, le ministre de France à Naples se contente de noter en janvier 1856 que les troupes à peine organisées de l'armée napolitaine, n'offrent probablement qu'un faible secours à l'armée régulière en cas de danger[183] et que ces troupes manquent d'officiers capables, instruits et intelligents[184]. Pourtant, ce même consul note que les troupes pontificales qui sont formées par l'armée française sont bonnes, car elles sont jugées instruites, soigneuses, soumises et disciplinées[185].

La connaissance de l'état militaire des États italiens est donc très partielle dans les années 1850, mais l'objectif de Napoléon III est avant tout la disparition de l'influence militaire autrichienne dans l'espace italien. Par voie de conséquence, le renseignement français est beaucoup plus focalisé sur l'état militaire autrichien dans l'espace italien et sur la relation de celui-ci avec les populations italiennes de l'espace italien.

---

[178] *Le Pays* du 25 décembre 1853, p 1, colonnes 2, 3 et 4.
[179] *Le Constitutionnel* du 2 juin 1854, p 2, colonne 5.
[180] *Le Constitutionnel* du 7 juillet 1854, p 2, colonne 1.
[181] *La Presse* du 21 juin 1853, p 2, colonnes 2, 3 et 4, J. Paradis.
[182] *Le Siècle* du 30 mai 1853, p 1, colonne 6.
[183] SHD-GR, 1M 1406, *Dépêche du ministre de France à Naples au ministre des Affaires Etrangères,* Naples, Bréssier, 10 janvier 1856.
[184] *Ibid.*
[185] *Ibid.*

II. De la haine de l'Empire autrichien dans l'espace italien à la demande d'une intervention française en Italie passant par l'émergence d'une forte unité nationale.

A. La montée du sentiment antiautrichien dans l'espace italien.

1. L'importance de la guerre de Crimée.

La guerre de Crimée n'est pas seulement importante dans la construction de l'alliance franco-piémontaise, mais aussi pour la construction de l'isolement diplomatique de l'Empire autrichien. Il est en effet probable que la guerre de Crimée prépare grandement la guerre d'Italie, en accentuant l'affaiblissement de la puissance militaire autrichienne. Dès la guerre de Crimée, le renseignement militaire observe que l'Empire autrichien est un État qui n'a pas la volonté d'aider la France contre la Russie et qui probablement à l'avenir ne peut pas rester sur la même ligne diplomatique que la France et même sur celle de l'Empire russe. C'est dans cette pensée qu'en 1854 le général Letang[186] envoyé à Vienne pense que quel que soit l'agrandissement de la Russie, jamais l'Empereur François-Joseph « ne tirera l'épée contre elle »[187]. Une pensée confirmée dans une lettre du 28 octobre 1854 où il est énoncé par un anonyme qui peut être le général Letang que les officiers autrichiens sont prorusses et qu'ils ont la volonté d'obéir que de manière passive s'ils doivent entrer en guerre contre la Russie[188]. Pendant la guerre de Crimée, l'Empire autrichien se fâche néanmoins avec l'Empire russe, car, même si elle n'entre pas en guerre avec l'Empire russe, il place une bonne partie de ses troupes à la frontière avec l'Empire russe, obligeant l'Empire russe à faire de même, l'entravant donc dans la guerre de Crimée.

Quant aux relations franco-autrichiennes, même si en août 1856, les tensions entre l'Empire autrichien et l'Empire français semblent s'apaiser, selon le consul français en place à Milan. Ce consul déclare que l'hostilité ouverte parait avoir disparu entre la France et l'Empire autrichien, mais que les relations entre les deux États se dégradent du fait notamment de présence du Royaume du Piémont-Sardaigne au Congrès de Paris[189]. Ainsi, l'Empire autrichien crée des tensions d'un côté avec l'Empire russe pour son rôle de neutralité armée lors de la guerre de Crimée, mais aussi avec la France qui veut à tout prix imposer la présence du

[186] Goerges Nicolas Marie Létang (1788-1864) est un officier et un sénateur français sous le Second Empire.

[187] SHD-GR, 1M 1602, *Lettre du 4 décembre 1854*, Vienne, 4 décembre 1854.

[188] SHD-GR 1M 1602, *Lettre du 28 octobre 1854*, Vienne, 28 octobre 1854, Anonyme.

[189] CADC-CPC4 (Autriche) 20, *Lettre du 25 août 1856,* Milan, division commerciale des consulats numéro 190, R. deft d'Annaie.

Royaume du Piémont-Sardaigne au Congrès de Paris, légitimant le rôle interventionniste de celui-ci dans la cause de l'unité italienne. L'Empire autrichien est vu comme affaibli diplomatiquement entre 1854 et 1856, mais qu'en est-il de son état militaire dans l'espace italien ?

2. Une influence militaire autrichienne chancelante dans l'espace italien dès les années 1850.

L'historienne Hélène de Lauzun souligne que l'autoritarisme et la répression des revendications nationalistes en Lombardie alimentent le ressentiment à l'égard de l'armée autrichienne, et cela explique en plus les défaites militaires de l'armée autrichienne en 1859 en plus de l'impréparation de celle-ci. Ce ressentiment à l'égard de l'Empire autrichien est observé par le renseignement français à travers l'affaiblissement de l'influence autrichienne dans l'espace italien dès les années 1860[190].

Pour observer l'état de l'influence militaire autrichienne dans l'espace italien, le renseignement français analyse notamment l'évolution de l'état militaire des États de l'Italie centrale (Duché de Toscane, duché de Parme, duché de Modène). Dans les années 1850, l'état militaire de ces pays est marqué par l'influence militaire autrichienne, or, pendant la guerre de Crimée, l'influence autrichienne en Toscane ne semble pas diminuer, au contraire. Selon trois traductions de *la Gazette militaire de Vienne* par le renseignement diplomatique, l'armée du grand-duché de Toscane passe en 1856 de 10 000 hommes environ à une armée 15 000 hommes, et l'occupation autrichienne contribue beaucoup à cet accroissement du contingent[191] [192] [193].

Pourtant, peu après les débuts de l'intervention militaire sarde en Crimée en février 1855, le renseignement diplomatique français commence à évoquer ce qui est une obsession du renseignement militaire et du renseignement diplomatique français dans l'espace italien, à savoir la volonté de pousser l'influence de l'Empire autrichien à partir progressivement hors de l'espace italien. En effet, le consul français à Livourne évoque le 7 mai 1855 le départ du corps d'occupation de l'armée autrichienne, à travers notamment une source importante pour les consuls français sous le Second Empire que sont les journaux, en parlant ici du *Journal officiel*

[190] Hélène DE LAUZUN, *Histoire de l'Autriche*, Paris, Perrin, 2021, p 189-190.
[191] SHD-GR 1M 1401, *Extrait de la Gazette militaire de Vienne* du 2 janvier 1856. 10 juillet 1856, Armée de Toscane.
[192] SHD-GR 1M 1401, *Extrait de la Gazette militaire de Vienne* du 2 janvier 1856, 10 juillet 1856. Armée de Modène.
[193] SHD-GR 1M 1401, *Extrait de la Gazette militaire de Vienne* du 2 janvier 1856, 10 juillet 1856, Armée de Parme.

de Florence. Un reflux de l'armée autrichienne dans l'espace italien qui semble d'autant plus progressif et inexorable, que le départ de l'armée autrichienne de Livourne est vivement apprécié par la population de Livourne[194]. Le reflux de l'influence militaire de l'Empire autrichien dans l'espace italien est déjà effectif avant l'expédition militaire sarde en Crimée. Dès décembre 1854, le consul en place à Livourne signale le départ de la Toscane de la cavalerie autrichienne, ainsi que le départ de tous les tirailleurs, ne laissant dans le grand-duché de Toscane que quatre bataillons d'infanterie de ligne de l'armée impériale autrichienne. Surtout, selon le consul français en place à Livourne, il est prévu par l'armée autrichienne de diminuer l'effectif de l'occupation autrichienne au fur et à mesure que doit augmenter dans l'avenir celui de l'armée toscane, qui atteint déjà 8000 hommes en décembre 1854, et qui doit être porté dans l'avenir à 15 000 hommes[195]. Dans un autre rapport de décembre 1854, De Sénévrier va plus loin et parle même pour début janvier 1855 d'un départ définitif des Autrichiens de Livourne où ceux-ci doivent être remplacés par des troupes toscanes.

Néanmoins, il semble s'agir d'un reflux progressif de l'Empire autrichien de l'espace italien en 1854-1855, mais pas d'un départ définitif de l'influence autrichienne dans l'espace italien. En effet, le consul de France en place à Livourne souligne bien que les Autrichiens ne comptent jamais quitter absolument le pays, en conservant toujours la forteresse de Fortezza Vecchia à Livourne et celle du Basso à Florence. Ainsi, ce reflux très léger de l'influence autrichienne dans l'espace italien se traduit dans la volonté de l'Empire autrichien de passer d'une occupation militaire par la présence de troupes dans les villes et les forteresses à la simple présence de troupes dans les forteresses. La volonté d'un départ des troupes autrichiennes est aussi présente dans le peuple Toscan qui, pendant cette guerre de Crimée, est favorable aux alliés français, anglais et ottomans, à l'inverse du gouvernement et des élites toscanes qui sont favorables à l'armée russe[196]. Une volonté d'un départ des troupes autrichiennes d'autant plus compréhensible que De Sénevrier estime à environ 60 millions de livres la dépense qu'occasionne à la Toscane l'occupation autrichienne[197].

[194] CADC- CPC58/1, *Lettre du 7 mai 1855*, Livourne, De Sénévrier.
[195] CADC-CPC58/1, *Lettre du 26 décembre 1854,* direction politique numéro 35, Livourne, De Sénévrier.
[196] CADC-CPC58/1, *Lettre du 18 décembre 1854,* direction politique, Livourne, De Sénévrier.
[197] CADC-CPC58/1, *Lettre le 26 décembre 1854,* direction politique numéro 35, Livourne, de Sénévrier.

3. La conscription : facteur de l'unité italienne face à l'Empire autrichien ?

L'idée d'un départ des Autrichiens est donc présente en Toscane, où l'armée autrichienne effectue d'ailleurs un reflux progressif. Mais là où la haine de la population italienne semble la plus vive, c'est là où l'influence autrichienne est la plus présente, c'est-à-dire dans le Royaume Lombardo-Vénitien qui fait partie de l'Empire autrichien. Particulièrement à Milan, où le consul français sur place parle dès janvier 1853 de désaffection et d'antipathie des Milanais pour l'Autriche. Une antipathie qui augmente chaque jour par suite des nombreuses arrestations de l'armée autrichienne faites dans la société milanaise[198]. Toute cette antipathie des Milanais vis-à-vis de l'armée impériale autrichienne à Milan est notamment due à l'ordonnance impériale sur la conscription militaire de 1853 qui fait monter le contingent du Royaume Lombardo-Vénitien au nombre de 13 390 recrues, soit une levée plus considérable que celles des années précédentes de 4000 hommes environ[199]. En effet, la conscription militaire de l'armée impériale autrichienne engendre énormément de haine de la part de la population milanaise envers l'armée impériale autrichienne entre 1853 et 1859. La conscription déjà évoquée dans un rapport de janvier 1853, continue en effet à construire des liens tendus entre la population milanaise et l'armée impériale autrichienne sur place dans un autre rapport de mai 1854, même si le consul de France à Milan parle d'une conscription qui se fait « paisiblement ». Ce qui semble être le nœud des problèmes dans cette conscription, c'est la suppression du remplacement qui donne un caractère de dureté et qui pèse lourdement sur une population qui peut combattre sous un drapeau qu'elle déteste[200].

Ainsi, cette conscription contribue à accroître l'antipathie entre la population milanaise et l'armée impériale autrichienne. Elle participe également à développer le sentiment national italien parmi la population milanaise. Cela se traduit notamment par le fait que des conscrits cherchent par tous les moyens possibles à se soustraire à la conscription. Cette fuite de la conscription est notable quand apparemment 500 jeunes gens passent déjà la frontière entre l'Empire autrichien et le Royaume du Piémont-Sardaigne à un moment inconnu entre 1853 et

[198] CADC-CPC4/16, *Lettre du 17 janvier 1853,* direction politique numéro 6, Milan, R. de Saint-Armand.
[199] CADC-CPC4/16, *Lettre du 28 juin 1854,* direction politique numéro 97, Milan, R. de Saint-Armand.
[200] CADC-4CPC/16, *Lettre du 29 mai 1854,* direction politique numéro 9, Milan, 29 mai 1854, R. de Saint-Armand.

1859[201]. Ce problème de la conscription militaire de l'Empire autrichien à Milan est donc un problème endémique entre 1853 et 1859, comme en atteste également le mécontentement au sein de la population milanaise en octobre 1858, causé par la prochaine application de la nouvelle loi sur la conscription militaire. Notamment parce que la loi de la conscription en octobre 1858 fixe la durée du service à sept ans, au lieu de cinq. Mais aussi, car la nouvelle loi de recrutement militaire autrichienne se permet d'appeler les jeunes gens mariés au service, et que de nombreuses exemptions sont supprimées. Ce qui a pour voie de conséquence un mécontentement à Milan, mais aussi un mécontentement encore plus vif dans les campagnes de la Lombardie vis-à-vis de cette loi de recrutement de l'armée impériale autrichienne[202].

Ce sentiment antiautrichien croissant ne se limite pas à la Lombardie dans les années 1850, en étant présent notamment en Toscane à Livourne, mais aussi en Vénétie à Venise. Ainsi, il semble régner un sentiment antiautrichien dans la majorité de la population de l'espace italien, mais parle-t-on pour autant d'aspiration à l'unité italienne ? Il est permis de penser que oui, en étudiant un rapport du consul de France à Venise en janvier 1853, où celui parle de haine contre les Autrichiens comme d'un sentiment profondément national. Ce sentiment d'unité nationale italienne animée d'une haine contre l'Empire autrichien, qui existe profondément dans la population italienne durant les années 1854-1855, sert de base idéologique aux partisans de l'unité italienne en France et notamment au gouvernement impérial entre 1856 et 1859 dans le cadre de la préparation idéologique à une intervention militaire française dans la péninsule italienne contre l'Empire autrichien[203].

L'antipathie des populations italiennes vis-à-vis de l'Empire autrichien se transforme selon les renseignements diplomatiques français en aspiration à l'unité italienne parmi ces populations. Mais dès mai 1854, et notamment concernant la population milanaise, ces rapports ajoutent que la France apparaît comme un allié pour donner à l'Italie sa liberté et son indépendance. Ce qui amène notamment une préparation idéologique de l'intervention militaire française en 1859 dans le nord de la péninsule italienne, qui doit se faire au nom de la défense de la nationalité italienne opprimée par l'Empire autrichien[204].

---

[201] CADC-CPC4/19, *Lettre sur la nouvelle loi de conscription à Milan,* Milan, date et nom de l'auteur du document invisible.
[202] CADC-CPC4/21, *Lettre du 29 octobre 1858,* direction politique numéro 49, Milan.
[203] CADC- CPC4/17, *Lettre du 25 janvier 1853,* direction politique numéro 95, Venise, Baron Denoir.
[204] CADC-CPC4/16, *Lettre du 29 mai 1854*, Milan, R. de St Amaut.

B. Une préparation idéologique de la guerre de 1859 entre mars 1856 et avril 1859 ?

1. L'importance de la guerre de Crimée.

Le Congrès de Paris constitue une étape essentielle du processus d'unification de l'Italie, car il démontre aux diplomates européens que la cause italienne est passée des mains des révolutionnaires comme Mazzini et Garibaldi à celles des modérés, tout aussi désireux d'évincer les Autrichiens de leurs positions dans la péninsule, mais pas au prix d'un bouleversement de l'ordre politique et social pouvant ébranler la dynastie de Savoie. Le Piémont ne pouvant espérer triompher seul de l'énorme puissance militaire autrichienne, il lui reste à trouver un allié[205]. Pour cela, le roi du Piémont se tourne rapidement vers Napoléon III, car les intérêts de deux souverains se rejoignent concernant l'Italie.

Le projet de Napoléon III pour l'influence de la puissance militaire française dans le monde passe par une politique d'appui des revendications nationalistes et unitaires dans le monde, pour affaiblir les grandes puissances militaires du congrès de Vienne. Ce combat contre les puissances du congrès de Vienne passe d'abord par la guerre de Crimée et l'alliance avec l'Empire ottoman contre l'Empire russe. Par voie de conséquence, le renseignement et les journaux français observent les armées belligérantes de cette guerre, à savoir l'armée ottomane, l'armée russe, l'armée anglaise et l'armée piémontaise. C'est le cas du journal libéral *La Presse* qui évoque une armée ottomane faible et qui ne peut pas repousser l'Empire russe éternellement sans l'aide des Européens[206]. Le consul de France à Erzeroum valide aussi cette pensée en évoquant une armée ottomane d'Anatolie qui a sérieusement besoin d'être améliorée, avec notamment des officiers turcs jugés très médiocres. Pour le consul français, la solution à cela est notamment l'aide des instructeurs européens[207]. Les officiers français envoyés en Turquie en 1853 sont sur la même longueur d'onde concernant la nécessité d'une aide militaire française à l'Empire ottoman, ne serait-ce que pour reprendre la Valachie et la Moldavie[208] [209]. Cette idée est aussi confirmée dans une lettre du chef d'Escadron Magnan qui parle d'Ottomans incapables de profiter de leurs victoires[210], et même d'une armée ottomane incapable de résister à une

[205] Pierre MILZA, *Napoléon III*, *op cit*, p 335.
[206] *La Presse* du 5 novembre 1853, p 1, colonnes 2, 3 et 4, A. Peyrat.
[207] SHD-GR, 1M 1620, *Mémoire sur l'état actuelle de l'armée d'Anatolie*, Constantinople, A. de Chattaye consul de France à Erzeroum, 25 décembre 1853.
[208] SHD-GR, 1M 1620, *Lettre de septembre 1853*, Défilé de Kabrovah, auteur inconnu, septembre 1853.
[209] SHD-GR, 1M 1620, *Lettre du 10 juillet 1853*, Choumla, Magnan, 10 juillet 1853.
[210] SHD-GR, 1M 1620, *Rapport à Monsieur de Saint Arnaud Ministre de la Guerre*, 25 octobre 1853, chef d'Escadron d'état-Major Magnan.

prochaine attaque de l'Empire russe[211]. Même si en 1853 un militaire français et un journaliste français voient l'Empire russe comme un « *géant russe pas si imposant que cela* », auquel il suffit surtout d'y opposer une armée turque améliorée par des instructeurs européens[212] [213].

Pour le renseignement militaire français, il est surtout important d'observer si l'armée ottomane doit être soutenue par l'armée française et si oui comment. Après l'invasion de la Moldavie et de la Valachie par l'armée russe en 1853, le renseignement militaire français est dans l'optique de permettre à l'Empire ottoman de reprendre la Valachie et la Moldavie à l'armée russe, ce qui implique également d'observer cette dernière[214]. Toutefois, le renseignement militaire est inquiet en 1853 pour l'Empire ottoman face à l'armée impériale russe, ce qui conduit le renseignement français à penser que l'Empire ottoman doit rester sur la défensive en Europe et qu'il doit prendre l'offensive en Asie[215]. Le renseignement militaire est en effet présent en Turquie dès 1853 pour définir la stratégie globale à tenir en insistant sur le fait que le plus important est Constantinople, la partie européenne de l'Empire ottoman et les lieux saints catholiques au sein de l'Empire ottoman au détriment de la partie asiatique de l'Empire ottoman[216]. Les journaux français sont beaucoup plus optimistes sur l'armée ottomane que le renseignement militaire, notamment pour deux articles du journal *Le Pays*[217] [218], allant même jusqu'à écrire que l'Empire russe, immense dans son étendue, est partout vulnérable[219]. Pourtant, au tout début de la guerre de Crimée, en mars 1853, le journal *le Siècle* parle de Russes braves et mieux organisés que les Ottomans[220].

La guerre de Crimée est le premier acte d'une politique de Napoléon III qui vise à combattre les puissances du congrès de Vienne en s'alliant à l'Angleterre contre un membre du congrès de Vienne, en l'occurrence ici l'Empire russe. Ce qui oblige le Second Empire à récolter

---

[211] SHD-GR, 1M 1620, *Lettre du 4 mars 1854*, 4 mars 1854, Succession du Baron d'Hilliers numéro 11.
[212] SHD-GR, 1M 1620, *Mémoire sur la défense de l'empire ottoman contre une invasion de l'empire russe*, 30 novembre 1853.
[213] *Le Journal des Débats*, septembre 1855, p 1, colonne 2, Saint-Ange.
[214] SHD-GR, 1M 1620, *Lettre du 5 août 1853*, Firneva, 5 août 1853.
[215] SHD-GR, 1M 1620, *Mémoire sur la défense de l'empire Ottoman face à l'empire russe*, Constantinople, le général Georges Klapka et le général Jean Czetz, 30 octobre 1853.
[216] SHD-GR, 1M 1620, *Lettre du 30 octobre 1853*, Paris, le comte Baraguay d'Hilliers, 30 octobre 1853.
[217] *Le Pays*, 9 novembre 1853, p 1, colonnes 1, 2, 3 et 4.
[218] *Le Pays* du 13 novembre 1853, p 1, colonnes 2, 3 et 4.
[219] *Le Constitutionnel* du 20 juin 1854, p 2, colonne 5.
[220] *Le Siècle* du 31 mars 1853, p 2, colonne 1, B. Lemarché.

beaucoup d'informations dès 1853 sur l'armée russe et l'armée ottomane, alors que la France n'est pas encore entrée en guerre contre l'Empire russe, que ce soit par des reconnaissances en Turquie, en Crimée ou à Saint-Pétersbourg par le consul français présent sur place. Cette politique de Napoléon III connaît son second acte dans la guerre d'Italie de 1859, où il s'agit de s'appuyer sur les revendications unitaires de l'espace italien pour affaiblir la puissance militaire de l'Empire autrichien. C'est pour cela que l'observation de l'influence autrichienne en Italie et la contestation par les populations italiennes de celle-ci sont importantes pour savoir sur quels moyens s'appuyer pour affaiblir l'influence autrichienne. Les consuls français présents dans l'espace italien dans les années 1850 sont donc indispensables pour observer l'influence autrichienne dans l'espace italien. Les observations de ceux-ci vont d'ailleurs dans le sens d'un départ très progressif et inexorable de l'influence militaire autrichienne dans l'espace italien dans les années 1850. Ce qui a sans doute des conséquences sur la manière dont la guerre d'Italie de 1859 est menée[221].

2. Une guerre voulue par les Italiens et Napoléon III.

Ainsi, les renseignements diplomatiques français font sans cesse remonter au gouvernement impérial le reflux progressif de l'influence de l'Empire autrichien sur l'espace italien, ainsi que la haine de l'Empire autrichien par une grande partie des populations locales. Ces informations remontent jusqu'aux oreilles du gouvernement impérial, mais aussi aux oreilles des civils français, comme par exemple Henry-Auguste La Rochejaquelin, qui, dans sa brochure *La suspension d'armes, la question italienne*, souligne que « les Autrichiens, depuis 1815, occupent en conquérants le sol italien »[222]. D'ailleurs, comme le soulignent Gilles Bertrand, Jean-Yves Frétigné et Alessandra Gianone l'objectif de la politique italienne de Napoléon III est de construire une Europe conforme aux intérêts français en soutenant les peuples opprimés par les puissances du congrès de Vienne[223].

Tous ces renseignements fournissent une légitimation pour une intervention française en Italie et pour Napoléon III qui cherche notamment à affaiblir les grandes puissances du congrès de Vienne de 1815 dont l'Empire autrichien fait partie. La destruction de la très forte influence militaire autrichienne dans la péninsule italienne devient un objectif commun pour le gouvernement impérial français, pour les Italiens, pour le roi Victor-Emmanuel II, pour

[221] *La Presse* du 8 mars 1856, p 1, colonnes 2, 3, et 4.
[222] Henry-August LA ROCHEJAQUELIN, *La Suspension d'arme, la question italienne*, Paris, E. Dentu, 1859, p 9-10, 66 p.
[223] Gilles BERTRAND, Jean-Yves FRÉTIGNÉ, Alessandra GIANONE, *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs*, Paris, Armand Colin, 2016, p 210-211.

Garibaldi ou encore pour Mazzini, qui veulent tous construire l'unité italienne en se débarrassant de la présence autrichienne dans l'espace italien. Même si comme le souligne l'historienne Catherine Horel dans son article *La France et l'Empire d'Autriche, 1815-1918,* la guerre entre l'Empire autrichien et l'Empire français en 1859 n'est en effet pas due qu'à une envie d'influence sur la péninsule italienne, mais aussi au fait que l'Empire autrichien considère Napoléon Ier comme un usurpateur. Un malaise qui pèse plus tard très lourd dans les rapports de François-Joseph avec son neveu, Napoléon III. De plus, dans cette lutte entre l'Empire français et l'Empire autrichien pour avoir une influence sur l'espace italien, il ne faut pas perdre de vue qu'en 1859 la France représente toujours la révolution et que l'Empire autrichien représente la protection absolue du catholicisme et la réaction. Ainsi, l'Italie est surtout le terrain d'une rivalité territoriale, de sphères d'influence qui datent déjà de la première moitié du XIXe siècle, où les deux États ne s'y affrontent pas réellement, menant des guerres par des alliés interposés. Selon Catherine Horel dans cet esprit d'affaiblir l'Empire autrichien, des discussions sont même entamées avec Kossuth début 1859 pour détacher la Hongrie de l'Empire autrichien[224].

La guerre d'Italie de 1859 n'est donc que la concrétisation d'un affrontement larvé depuis les débuts du XIXe siècle entre l'influence française et l'influence autrichienne en Europe, dont l'espace italien est le théâtre. Les années 1850 constituent un véritable round d'observation entre les deux grandes puissances militaires. Mais l'armée autrichienne n'est pas le seul obstacle à une plus grande influence militaire française dans l'espace italien. En effet, les révolutionnaires italiens et leurs relais républicains en France sont un obstacle majeur à l'influence française dans l'espace italien et même à la pérennité du régime impérial en France. C'est pour cela que les révolutionnaires nationalistes italiens sont observés par le renseignement français, notamment autour de Garibaldi et de Mazzini pour faire en sorte de diminuer le plus possible l'influence de ceux-ci dans l'espace italien et en France.

3. Détourner l'Italie de la voie révolutionnaire.

L'influence des milieux catholiques et légitimistes n'est pas négligeable pour la pérennité du régime impérial. Napoléon III se doit de tenir compte du fait que parmi les multiples justifications qui sont faites par les députés et journalistes français pour légitimer l'entrée en guerre de la France contre l'Autriche, il ne faut pas négliger celle du comte de la Maguerite, qui pense que la politique sarde ne doit pas être exclusivement italienne, mais qu'elle doit être

[224] Catherine HOREL, « La France et l'Empire d'Autriche, 1815-1918 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010/2 (N° 32), p. 57-79, p 3.

exclusivement catholique. Ce membre de la droite cléricale se fait le porte-parole de cette tendance politique dans un article dans lequel il souligne qu'à l'égard de la France et de l'Autriche, le Piémont doit faire en sorte de ne pas être en dépendance de l'une de ces puissances, mais que surtout, ce pays se doit d'éviter une voie révolutionnaire en évitant de vouloir à tout prix l'unification de l'Italie sous son égide[225]. Pour avoir le soutien de cette droite cléricale et des catholiques français soucieux de la sécurité du Pape en Italie, la justification d'une intervention militaire dans l'espace italien se justifie en effet par le fait de détourner l'Italie de la voie révolutionnaire, mais aussi par la volonté de protéger les États pontificaux. En effet, comme le souligne le journal *La Presse*, beaucoup de Français sont attachés au pouvoir temporel du Pape qui est sans cesse menacé par les révolutionnaires italiens, et ce pouvoir temporel n'existe que par le soutien des troupes françaises, ou des troupes autrichiennes[226].

Or, le premier objectif de Napoléon III est l'accroissement de l'influence française dans l'espace italien au détriment de l'influence autrichienne. Toutefois, quand Catherine Horel souligne l'importance pour Napoléon III d'une intervention militaire qui passe par la protection de l'ordre contre la révolution en France et en Italie, mais aussi par la protection du pape et des catholiques vis-à-vis des révolutionnaires italiens, cela est vrai. Ainsi que la volonté de Napoléon III de garder le soutien des catholiques français dans cette réalisation de l'unité italienne[227]. Mais il ne faut pas oublier que derrière tout cela, le premier objectif de Napoléon III est d'accroître l'influence française dans l'espace italien au détriment de l'influence autrichienne.

L'objectif de Napoléon III de libérer l'espace italien de l'emprise des révolutionnaires est dû à l'importance du soutien des catholiques français, mais aussi au fait que la surveillance par le régime impérial des révolutionnaires italiens dans l'espace italien est le produit de la surveillance de l'opposition républicaine et révolutionnaire à l'intérieur de la France. En effet, quelques archives présentes aux archives nationales, montrent que les consuls français prolongent la surveillance dans l'espace italien des policiers en France. L'attentat d'Orsini contre Napoléon III en janvier 1858 est un accélérateur de cet état de fait. Le 14 janvier 1858, Napoléon III échappe de très peu à une bombe lancée par le patriote italien Felice Orsini, qui espère, grâce à la mort de l'Empereur, provoquer en France une révolution qui s'étend ensuite à l'Italie. Le gouvernement impérial réagit à cet attentat par la loi de sûreté générale du 27

[225] *L'Univers* du 27 février 1856, p 1, colonne 1, L. Rupert.
[226] *La Presse* du 21 août 1855, p 1, colonne 5 – p 2, colonne 1. A. Peyrat.
[227] Catherine HOREL, « La France et l'Empire d'Autriche, 1815-1918 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010/2 (N° 32), p. 57-79, p 3.

février 1858 qui permet d'arrêter, d'exiler ou de déporter en Algérie, sans procès, toute personne ayant déjà été condamnée pour délit politique depuis 1848[228].

Ce lien renforcé entre surveillance des révolutionnaires en France et des révolutionnaires italiens dans l'espace italien après l'attentat d'Orsini est visible dans les archives. En effet, celles-ci montrent notamment une série de demandes d'informations aux consuls français dans l'espace italien de la part du ministère de la Justice en France début 1858. Par exemple, un rapport détaillé sur Felice Orsini détaille sa province d'origine, son âge, sa taille élevée, ses amitiés avec Mazzini, et ses supposés projets révolutionnaires. D'ailleurs, on le soupçonne d'avoir déjà voulu attenter à la vie de l'Empereur François-Joseph en 1855[229]. L'attentat d'Orsini en janvier 1858 accélère donc considérablement ce lien entre renseignement intérieur et extérieur au sujet des révolutionnaires italiens, comme en témoigne également la transmission d'une information venant du consul de France à Turin, à la sureté générale par le ministre de la Justice au sujet de l'existence d'un individu auquel Orsini donne une bombe lors de l'attentat de janvier[230]. Dans le même esprit, l'agent commercial à Milan est invité à faire parvenir au ministère de la Justice les renseignements qu'il peut recueillir sur Félix Orsini. Une récolte d'information qui semble porter ses fruits, en récoltant notamment l'information en janvier 1858 que deux autres Italiens sont récemment partis de Zurich pour Paris dans le but d'attenter à la vie de l'Empereur[231]. Le consul diplomatique à Milan semble récolter une partie de ses informations auprès des Autrichiens présents à Milan. Du côté du consul français à Turin, la récolte d'informations semble se faire d'une « personne d'ordinaire » assez bien renseignée sur ce qui se passe dans le parti démagogique italien au sujet de l'une des bombes confiées pour Orsini à un de ses compatriotes au moment de l'attentat du 14 janvier[232]. Ces informations des consulats de Turin et de Milan sont aussi complétées par des informations prises par l'ambassadeur de France à Rome à partir d'une note émanée de la police romaine contenant des détails des antécédents de Félix Orsini, l'un des auteurs de l'attentat. Comme pour les informations venant des consuls français à Turin et à Milan, ces informations sont ensuite

[228] Dominique BARJOT, Jean-Pierre CHALINE, André ENCREVE, *La France au XIXe siècle (1814-1914),* Vendôme, Presses universitaires de France, 1998, p 426.
[229] AN (Archives nationales) - BB (Ministère de la Justice) 40/219, *Extrait d'une dépêche de l'Agence de France à Milan à Mr le Comte Walewski*.
[230] AN-BB40/419, *Lettre du ministre de la justice a la sureté générale,* 1er juin 1858.
[231] AN-BB40/419, *Lettre du 20 janvier 1858 du ministre des Affaires Etrangères au ministre de la Justice,* direction politique urgente et confidentielle, Paris, 20 janvier 1858.
[232] AN-BB40/419, *Lettre du 25 mai 1858,* Turin, 25 mai 1858, consul de France à Turin, AN-BB 40/419.

envoyées au ministère de la Justice[233]. Pour compléter les renseignements ci-dessus, le consul de France à Venise est aussi sollicité par le ministre des Affaires étrangères au service du ministre de la Justice[234].

L'attentat d'Orsini semble donc susciter une vive demande d'informations sur les révolutionnaires italiens de la part des renseignements intérieurs. Mais les prémices de cet attentat sont notamment visibles dans deux rapports du consul de France à Rome, qui rapporte des bruits en août 1857 d'un complot « du parti démagogique » contre Napoléon III selon le cardinal Antonelli[235] [236]. Le projet de Napoléon III pour l'espace italien est donc de contribuer à la construction d'un espace libéré de l'influence des révolutionnaires pour contribuer notamment au maintien de son propre régime en France, qui est combattu par des républicains qui sont souvent le prolongement en France des révolutionnaires italiens. Cela passe par une surveillance accrue de ceux-ci, mais aussi par le fait de couper l'herbe sous le pied de ceux-ci, en accédant à leurs volontés dans l'espace italien, c'est-à-dire la construction de l'unité italienne.

Si l'affaiblissement de l'influence des révolutionnaires italiens en Italie et en France est primordial, l'affaiblissement de la puissance autrichienne en Italie l'est encore plus. Comme le souligne l'historien Pierre Milza, en intervenant dans le processus de libération et d'unification de la péninsule, Napoléon III croit pouvoir concilier la remise en cause de l'ordre de Vienne, l'affaiblissement de l'Empire autrichien et le désir de réunir autour de la France une clientèle comprenant les nations bénéficiaires de cette redistribution des cartes[237].

4. Concourir au sens de l'histoire de l'éveil des nationalités.

À juste titre, Pierre Milza souligne que dans une action armée contre les Habsbourg, donc de faire la guerre contre l'Empire autrichien aux côtés de l'armée piémontaise, Louis-Napoléon Bonaparte voie un moyen d'accroître le prestige de la dynastie Bonaparte et d'offrir à la France la reconnaissance d'un peuple « satellite »[238], c'est-à-dire celle d'un Royaume du Piémont

---

[233] AN-BB40/419, *Lettre du 26 janvier 1858,* direction politique, Paris, 26 janvier 1858, Benedetti.
[234] AN-BB40/419, *Lettre du 25 janvier 1858 du ministre des Affaires Etrangères au ministre de la Justice*, direction politique, Paris, 25 janvier 1858, Alec Aleur.
[235] AN-BB40/419, *Lettre du 1er août 1857 du comte de Rayneval au Comte walewski*, Rome, 1er août 1857, Comte de Rayneval.
[236] AN-BB40/419, *Lettre du 10 août 1857 du comte de Rayneval au Comte Walewski*, Rome, 10 août 1857, Comte de Rayneval.
[237] Pierre MILZA, *« L'année terrible »*, Paris, Perrin, 2009, p 20.
[238] Pierre MILZA, Napoléon III, *op cit*, p 335.

agrandi. La construction d'une alliance franco-piémontaise solide passe par une guerre contre l'Empire autrichien, car comme le souligne le capitaine Charles Adam, l'Empire autrichien règne sur l'Italie par ses traités douaniers, ses alliances de famille, par ses conventions militaires, donc par une « influence exclusive » de l'Empire autrichien sur la péninsule italienne. Le capitaine Charles Adam va même jusqu'à dire en 1859 qu'encore un pas, et le Piémont lui-même devient un état satellite de l'Empire autrichien en Italie, ce qui peut donner un Empire autrichien aux portes des frontières françaises[239]. L'argument d'une guerre nécessaire contre l'Empire autrichien en Italie pour protéger la frontière française du sud-est en ayant un allié solide en Italie près des Alpes est un argument exploité par Napoléon III pour justifier l'entrée en guerre de l'armée française en avril 1859.

Enfin, outre les intérêts de la frontière du sud-est de la France, le soutien des libéraux français n'est pas non plus négligeable pour la pérennité du régime impérial. Car une unité italienne autour du Piémont est le vœu de beaucoup de journaux de tendances libérales, comme par exemple *la Presse*, qui pense que l'Italie doit être forte, indépendante et unie. En cela, pour *la Presse,* le Piémont est le seul État qui représente l'Italie libérale et qui ait intérêt à l'indépendance nationale. Notamment, car le Piémont possède la liberté de la presse et la liberté de la tribune[240]. Enfin, contribuer à l'unité italienne, c'est aussi allier momentanément l'opposition républicaine au régime impérial. Car, comme le souligne l'ouvrage *Histoire de la Guerre d'Italie en 1859* écrit par Jean-Etienne Roy-Just, cette intervention militaire française devient possible en Italie, en partie par le fait que la guerre se fasse pour les nationalités. Ce qui est important pour les républicains, avec un Piémont libéral que soutiennent les libéraux, et pour défendre l'ordre contre la révolution, ce que revendiquent les bonapartistes, et enfin pour défendre les États pontificaux, ce qui importe aux catholiques français[241].

Après le départ de l'influence autrichienne dans l'espace italien, c'est bien l'aide à la réalisation de l'unité italienne qui est la priorité pour Napoléon III. L'expédition militaire sarde en Crimée semble avoir des conséquences sur l'aspiration à l'unité italienne parmi les populations de l'espace italien. Car en effet, en mai 1855, « les nouvelles du Levant » ravivent chez la population milanaise l'idée de l'indépendance italienne. Même si une classe de la

[239] Capitaine Charles ADAM, *La guerre d'Italie : histoire complète des opérations militaire dans la péninsule, librairie populaire des villes et des campagnes*, Paris, librairie populaire des villes et des campagnes, 1859, p. 326.
[240] *La Presse* du 18 décembre 1855, p 1, colonne 3- p 2, colonne 1. A. Peyrat.
[241] Jean-Etienne ROY-JUST, *Histoire de la guerre d'Italie en 1859*, précédée d'un coup d'œil sur la question italienne et sur les causes de la guerre, Tours, A. Mame,1859, pp 8-15.

population, sans doute la plus élevée, craint des désordres après un départ hypothétique des Autrichiens dans l'avenir[242]. Ainsi, le gouvernement impérial sait avant la guerre de 1859 que les aspirations unitaires des Italiens peuvent constituer des sources de problèmes récurrents dans l'avenir pour l'Empire autrichien. En particulier dans le domaine militaire à Milan, mais aussi pour Venise, comme l'atteste une lettre un rapport du consul français à Venise du 28 octobre 1858, où le consul français présent sur place évoque le mécontentement des provinces italiennes de l'Empire, notamment à cause d'une loi sur le recrutement militaire. Comme pour son collègue présent à Milan, le consul de France à Venise voit cette loi sur le recrutement militaire comme une loi révélatrice du problème des nationalités qui est amenée à détruire l'Empire autrichien de l'intérieur. Car les difficultés de faire adhérer les populations italiennes au service militaire de l'Empire autrichien viennent du fait que les populations italiennes n'ont pas le sentiment de faire partie du même peuple que les autres populations de l'Empire autrichien. Par voie de conséquence, le consul français à Venise pense que ces non-consentements au service militaire sont des sources d'affaiblissement militaire croissant de l'armée impériale autrichienne, mais aussi une source de justification d'intervention militaire française pour libérer ces populations italiennes qui se sentent opprimées par l'Empire autrichien[243].

Cette vision d'une armée autrichienne véritablement gangrénée de l'intérieur et particulièrement en Italie par les revendications nationalistes est une observation qui ne peut qu'encourager Napoléon III à engager une intervention armée en Italie. Cette vision est d'ailleurs partagée par les journaux français.

Les journaux français pensent en effet que le sentiment unitaire italien et antiautrichien est très présent dans la population, et l'expédition militaire piémontaise en Crimée en 1855 ne manque pas de réveiller en Europe la cause italienne malgré les défaites de 1848-1849. Dans les journaux français comme *La Presse*, on parle de l'espoir de l'unité italienne parmi les populations italiennes comme d'un mouvement matériel comprimé, mais aussi d'un mouvement des cœurs et des esprits qui ne ralentit plus et qui est même aussi confiant et plus uni qu'en 1848[244]. *La Presse* souligne même ensuite que « l'indépendance de l'Italie est une question de temps, mais ce n'est plus une question douteuse ». Mais *La Presse* pense justement

[242] CADC-CPC4/20, *Lettre du 14 juin 1855,* direction politique numéro 63, Milan, 14 juin 1855, Raft Amou.
[243] CADC-CPC4/19, *Lettre du 28 octobre 1858,* direction politique numéro 100, Venise, 28 octobre 1858, A. Porley.
[244] *La Presse* du 17 juin 1855, p 1, colonne 4.

que cette réalisation n'est pas facile en sous-entendant qu'elle ne peut pas se faire sans une aide de la France[245]. Justement, une intervention militaire française en Italie est justifiée par le fait que le Piémont est incapable de chasser les Autrichiens de l'Italie selon *La Presse*, même avec l'aide des volontaires contre une armée nombreuse et disciplinée, comme l'armée autrichienne, qui entretient en Italie près de 100 000 hommes et qui occupe des forteresses de premier ordre. Car en effet « pour chasser un tel ennemi d'une telle position, il faut lui opposer une force analogue ». En effet, *La Presse* souligne que les insurrections de 1848-1849 ne peuvent suffire face à l'armée impériale autrichienne[246]. *Le Pays* complète cette réflexion d'une nécessaire « force analogue » à l'Empire autrichien aux côtés du Piémont en soulignant que le Piémont devient lui-même un acteur militaire important. Comme en témoigne son expédition militaire en Crimée où le Piémont réussit à entretenir 15 000 hommes, ce qui lui permet de prendre sa part dans tous les triomphes de la France et de l'Angleterre et de préparer pour l'avenir un rôle politique en rapport avec son rôle militaire[247]. Cette pensée domine dans l'esprit de Jean-Étienne Just-Roy dans l'ouvrage *Histoire de la guerre d'Italie en 1859*, où il est mentionné que la population italienne elle-même attend cette indépendance avant la guerre d'Italie dans une « protestation perpétuelle à une domination étrangère »[248].

Le renseignement français observe donc un départ déjà progressif de l'influence autrichienne dans l'espace italien, dans une impopularité croissante vis-à-vis des populations italiennes. De plus, depuis son intervention militaire lors de la guerre de Crimée, le Royaume du Piémont-Sardaigne apparaît comme un allié solide pour lutter contre l'Empire autrichien. Mais comment cette alliance se matérialise-t-elle concrètement ?

5. L'aboutissement d'une alliance profonde et lointaine entre la France et le Piémont.

Comme le souligne l'historien André Encrevé, la politique italienne de Napoléon III trouve en partie sa raison d'être dans le besoin d'élargir le nombre de Français qui soutiennent le régime impérial[249]. Cette politique se base notamment sur le rapprochement diplomatique entre le Royaume du Piémont Sardaigne et l'Empire français qui est apparent dans les journaux à partir de l'intervention militaire sarde pendant la guerre de Crimée. Dans un article de novembre 1855, le journal *Le Pays* profite de la venue du roi du royaume de Sardaigne en

[245] *La Presse* du 18 décembre 1855, p 1, colonne 3- p 2, colonne 1. A. Peyrat.
[246] *La Presse* du 18 décembre 1855, p 1, colonne 3, p 2, colonne 1. A. Peyrat.
[247] *Le Pays* du 26 novembre 1855, p 1, colonnes 2 à 4. Félix Belly.
[248] Just-Jean-Étienne ROY, *Histoire de la guerre d'Italie en 1859*, *op cit*, p 8-15.
[249] Dominique BARJOT, Jean-Pierre CHALINE, André ENCREVÉ, *La France au XIXe siècle (1814-1914)*, Vendôme, Presses universitaires de France, 1998, p 428.

France pour parler de liens « formés par des alliances royales et consolidés depuis par des caractères et des destinées » et non pas seulement des liens politiques. Cet article souligne notamment que l'alliance avec le Piémont en Crimée en 1855 n'est que l'aboutissement de liens importants et profonds entre la France et le Piémont[250]. Même si cet article exagère sans doute sur la profondeur et l'ancienneté de l'alliance franco-piémontaise, cette alliance peut être remontée au Congrès de Paris de 1856 si l'on en croit les mémoires du général Du Barail[251]. Celui-ci affirme en effet que Napoléon III explique à Cavour en 1856 qu'il ne peut pas faire la guerre à ce moment-là, mais que la paix de 1856 ne peut pas durer longtemps. En effet, selon le général Du Barail, l'Empereur souhaite dès mai 1856 libérer l'Italie des Autrichiens, et le 23 mai 1856, il demande que l'on constitue une armée prête à entrer en Italie[252].

Après les écrivains et les journalistes, la cause italienne atteint donc le plus haut sommet de l'État avec des discussions à ce sujet entre Napoléon III et Cavour dès 1855-1856. L'attentat d'Orsini accélère l'importance de la cause italienne dans l'esprit de Napoléon III. Comme le souligne l'historien Pierre Milza, l'attentat du 14 janvier 1858 et la lettre dans laquelle Orsini fait de Napoléon III l'arbitre du sort de l'Italie ont pour effet de réveiller chez ce dernier le désir d'aider le Piémont à libérer les territoires italiens soumis à la domination autrichienne[253]. Néanmoins, Napoléon III n'a pas l'intention de faire l'unité complète de la péninsule. Il souhaite aider les populations de l'Italie du Nord à s'affranchir du joug autrichien et pense que l'influence française peut s'exercer pleinement que sur une Italie confédérée composée d'un Royaume du Piémont-Sardaigne et de plusieurs autres États. Il écarte ainsi, l'idée d'une unité sous la direction du Piémont et il entend préserver l'indépendance du pouvoir temporel papale[254].

Les populations de l'espace italien et le Royaume du Piémont-Sardaigne ont donc l'air d'être prêts à en découdre avec l'Empire autrichien qui ne cesse de perdre en influence dans l'espace italien selon les renseignements français. Mais l'armée impériale autrichienne dans sa globalité est-elle vue aussi comme une armée de plus en plus faible ?

---

[250] *Le Pays* du 26 novembre 1855, p 1, colonnes 2 à 4. Félix Belly.
[251] François Charles du Barail (1820-1902) est un général de division dans l'armée française sous le Second Empire.
[252] Général DU BARAIL, *Mes souvenirs*, *op cit*, p 161-163.
[253] Pierre MILZA, *Napoléon III*, *op cit*, p 343.
[254] *Ibid*, p 344-345.

III. Une armée autrichienne faible pendant les années 1850 ?

Pendant les années 1850 les deux armées ennemies du Second Empire sont l'armée de l'Empire russe et l'armée de l'Empire autrichien, ce qui amène le renseignement français à étudier l'armée russe pendant la guerre de Crimée et l'armée autrichienne pendant la guerre de 1859, car ces armées sont peu étudiées avant le début de chaque guerre. C'est le cas aussi des journaux français qui décrivent pendant la guerre de Crimée une armée russe assez faible, et avec des ports de Crimée défendus par des fortifications faibles[255], alors que pourtant juste avant l'intervention française en Crimée, le renseignement militaire français dépeint une armée russe qui comprend de très bons corps d'élites[256] [257]. Il faut attendre le début de la guerre de Crimée en 1853 pour que l'ennemie à combattre, à savoir l'armée russe, commence à être vivement observée, cela semble être la même chose, mais dans une moindre mesure pour l'armée autrichienne avant 1859.

L'armée autrichienne est peu étudiée avant 1859, en tout cas sur le domaine des fortifications. Concernant ce domaine, il n'existe rien, mis à part une note du consul général de Venise concernant l'importance dès 1854 de se renseigner sur les fortifications autrichiennes en Vénétie. En 1854, ce rapport détaille les fortifications de l'empire autrichien déjà existantes, en cours d'exécution ou seulement projetées des différents points du littoral autrichien de l'Adriatique, en parlant notamment des fortifications de Trieste, de Pola, de Lissa, de Raguse et de Cataro[258]. Une négligence de l'étude des fortifications qui est partagée avec l'étude des fortifications piémontaises. Le renseignement diplomatique français est d'ailleurs mitigé sur l'état des fortifications des États sardes qu'il décrit comme des fortifications semblables au système Vauban. Surtout, ce rapport de 1854 déplore que la situation financière du Piémont et ses faibles ressources budgétaires ne permettent pas de consacrer aux fortifications de ce pays des sommes considérables. Grammont déplore également le manque de renseignement militaire sur les fortifications italiennes, dues selon lui à un manque de personnes envoyées sur place, mais aussi a un manque de communications de renseignements militaires de la part des autorités militaires piémontaises[259]. Ainsi, que ce soit l'armée russe, l'armée piémontaise ou l'armée du Royaume des Deux-Siciles, le renseignement français se sent souvent lui-même impuissant

[255] *Le Constitutionnel* du 20 juin 1854, p 2, colonne 1.
[256] SHD-GR,1M 1495, *Lettre du 1er juin 1853, Saint-Pétersbourg*, légation impériale de France en Russie, 1er juin 1853.
[257] SHD-GR,1M 1495, *Lettre du 11 juillet 1853*, Paris, 11 juillet 1853.
[258] SHD-BB4/776, *Note de M. le Consul Général de France à Venise*, Venise, 12 décembre 1854, Consul de France à Venise.
[259] SHD-GR,1M 1370, *Lettre du 3 août 1854*, Grammont, 3 août 1854.

devant ses propres lacunes, mais en est-il de même pour le renseignement français concernant l'armée autrichienne ?

En tout cas, que ce soit de la part des journaux français, des ouvrages, du renseignement militaire et du renseignement diplomatique, l'armée autrichienne est vu comme défaillante dans deux domaines, que sont le recrutement et l'administration, malgré quelques nuances chez certains journaux français.

A. Un contre-modèle autrichien en matière de recrutement et d'administration ?

1. Un recrutement injuste et hétérogène.

En effet, même s'il ne paraît pas catastrophique, le système de recrutement impérial autrichien apparaît comme un contre-modèle pour le renseignement militaire français, mais pas pour certains journaux pourtant jugés libéraux comme *La Revue des Deux-Mondes.* En effet, cette revue pense que la conscription mise en place en 1858 dans l'armée autrichienne se rapproche de la conscription française qui consacre le tirage au sort. *La Revue des Deux-Mondes* pense aussi que l'armée autrichienne reste formée de bons éléments et qu'elle conserve un nombre d'anciens soldats suffisants. *La Revue des Deux-Mondes* souligne également que l'Empire autrichien à un bon corps d'officiers complet malgré la diversité des nationalités et des langues, et surtout, cette revue souligne que l'armée autrichienne peut mettre en ligne 200 000 hommes rompus au combat à la veille de la guerre d'Italie de 1859[260]. Le journal *Le Pays* jugé bonapartiste est plus sévère sur le modèle autrichien, notamment par rapport au modèle français qui est jugé comme étant le meilleur. En effet, *Le Pays* pense que l'absence du remplacement au profit de l'exemption où l'on peut payer pour ne pas accomplir ses sept années dans l'armée dans le système de recrutement autrichien est une mauvaise chose, car cela favorise selon lui les riches aux dépens des pauvres. Car *Le Pays* pense qu'en France un homme qui se fait remplacer est représenté sous les drapeaux par son remplaçant[261]. Néanmoins, *Le Pays* oublie de mentionner que le système français lui aussi ne favorise pas les pauvres qui ne peuvent pas se faire remplacer aux plus riches qui eux peuvent se payer un remplaçant. Le système de recrutement de l'armée autrichienne, est, lui aussi, l'objet de vives critiques par *Le Journal des Débats* dans une critique plus globale des armées permanentes jugées, beaucoup, trop grandes dont l'armée impériale autrichienne est un des symboles. Ce journal affirme en

[260] *La Revue des Deux-Mondes*, mars 1859, p 157, J-J Baude.
[261] *Le Pays* du 24 janvier 1854, p 1, colonne 5.

effet en février 1858 que « au temps où nous vivons, l'effectif de paix est l'effectif de guerre »[262].

Si le renseignement militaire français juge en juin 1854 que les corps autrichiens préparés contre la Russie sont « très bons »[263], et que quelques points positifs sont soulignés par *La Revue des Deux-Mondes*, l'armée autrichienne est montrée comme un contre-modèle pour les journaux français. Le recrutement apparaît ainsi comme le point noir de l'armée autrichienne, car il reflète selon le journal *Le Pays* le peu d'homogénéité présent dans l'armée autrichienne, ce qui traduit le peu d'homogénéité dans l'Empire autrichien lui-même, contrairement à la France qui selon le journal *Le Pays* n'a que des soldats français[264]. Enfin, un autre problème que dénonce *Le Pays* sur le système de recrutement autrichien, c'est le fait que les dernières et récentes campagnes de l'armée autrichienne font en sorte que beaucoup de soldats trop jeunes et trop faibles pour supporter les fatigues de la guerre sont admis dans les rangs[265].

Cette critique des journaux français du système de recrutement de l'armée autrichienne s'inscrit dans une critique des systèmes militaires étrangers qui s'éloignent trop du système français, que ce soit vers l'armée de métier ou vers un système de service militaire obligatoire. C'est ainsi que l'armée anglaise n'est pas exempte de toute critique en 1853 à la veille de l'intervention française pendant la guerre de Crimée. Par exemple, un officier français envoyé en Angleterre souligne qu'en cas de long conflit, cette armée manque de moyen pour renouveler ses effectifs à cause du manque d'école militaire pour instruire de jeunes officiers et à cause de vieux cadres de bataillons de dépôt pour former des soldats[266]. Ces observations sont aussi globalement présentes dans un article du *Journal des Débats*[267], et également dans le journal *Le Constitutionnel* qui souligne qu'en conséquence de ces problèmes d'effectifs, l'armée anglaise parle de l'organisation d'une forte réserve par le gouvernement anglais en décembre 1854[268]. Les critiques continuent d'ailleurs à l'encontre de l'armée anglaise à la fin de la guerre de Crimée concernant l'insuffisance numérique de son armée[269], qui est très remarquée pendant

[262] *Le Journal des Débats* du 10 février 1858, p 1, colonne 1.
[263] *Lettre du 28 juin 1854*, 28 juin 1854, SHD-GR, 1M 1602.
[264] *Le Pays* du 24 janvier 1854, p 1, colonnes 5 et 6.
[265] *Le Pays* du 24 janvier 1854, p 1, colonne 6.
[266] *Lettre du 9 août 1853*, Londres, colonel Reille, 9 août 1853, SHD-GR, 1M 1430.
[267] *Le Journal des Débats* du 25 décembre 1855, p 1, colonne 2, Saint-Marc Girardin.
[268] *Le Constitutionnel* du 22 décembre 1854, p 2, colonnes 1 et 2.
[269] *Le Siècle* du 14 janvier 1856, p 1, colonne 5, Léon Plée.

la guerre de Crimée par *Le Journal des Débats* en décembre 1854[270] et en août 1855[271]. Ces affirmations expliquant que l'armée anglaise comporte de nombreuses lacunes sont confirmées par le renseignement militaire français à travers la mission du colonel Reille à Londres en juin 1853. Celui-ci explique en effet que l'instruction du soldat anglais manque d'initiative[272], et le journal *Le Siècle* pense aussi que l'armée anglaise manque de jeunes généraux anglais[273], même si le journal *l'Univers* parle d'une armée qui domine vite en campagne avec des soldats aguerris[274].

Le système anglais de l'armée de métier est donc critiqué, mais le système russe d'une immense armée permanente d'un million d'hommes l'est encore plus. La guerre de Crimée est ainsi l'occasion d'une vive critique du système militaire russe, où le journal *Le Siècle* et le journal *La Presse* parlent d'une armée d'un million d'hommes qui n'est présente que sur le papier, et qui ne peut que gouverner et contenir les populations de l'Empire russe[275] [276] [277] [278] [279]. Le journal *La Presse* va même jusqu'à parler d'un système de recrutement russe « absurde, odieux et atroce »[280]. Le renseignement militaire français souligne lui un recrutement avec une trop longue durée de service militaire qui est une conséquence inévitable de l'état de servage[281]. L'officier Hecquard va même jusqu'à penser que les officiers russes ont peu d'instruction[282]. Mais dans le domaine des officiers, les plus grandes critiques sont adressées aux officiers turcs qui sont décrits par le renseignement militaire français comme « ultra-médiocres »[283], et mêmes « inhabiles, orgueilleux, indignes », ce qui rend le fait d'envoyer des instructeurs européens

[270] *Le Journal des débats* du 28 décembre 1854, p 1, colonne 1, John Lemoine.
[271] *Le Journal des Débats* du 13 août 1855, p1, colonne 2, Saint-Agr.
[272] SHD-GR 1M 1430, *Mission militaire du colonel Reille, lettre du 4 juillet 1853*, Londres, Colonel Reille, 4 juillet 1853.
[273] *Le Siècle* du 14 janvier 1856, p 1, colonne 5, Léon Plée.
[274] *L'Univers* du 9 janvier 1855, p 1, colonne 2.
[275] *Le Siècle* du 22 novembre 1855, p 1, colonne 3.
[276] *Le Siècle* du 31 mars 1853, p 2, colonne 1, B. Lemarché.
[277] *Le Siècle* du 16 juillet 1853, p 2, colonnes 1 et 2, Léon Plée.
[278] *Le Siècle* du 10 janvier 1856, p 2, colonne 3, Léon Plée.
[279] *La Presse* du 19 juin 1853, p 2, colonnes 1 et 2.
[280] *La Presse* du 19 juin 1853, p 2, colonne 2, J. Paradis.
[281] SHD-GR, 1M 1496, *Observation sur la situation financière de la Russie*, Paris, 3 mai 1854, nom illisible.
[282] *Rapport du 11 juillet 1853*, Paris, 11 juillet 1853, Hecquard, SHD-GR, 1M 1495.
[283] Lettre du 25 octobre 1853, *op cit*.

dans l'armée turque d'autant plus nécessaire pour lutter contre l'armée russe selon le consul de France à Trébizonde[284] et selon le colonel Diez[285].

Comme d'autres systèmes de recrutement étrangers, le système de recrutement de l'armée autrichienne est donc fortement critiqué par le renseignement et les journaux français dans les années 1850, mais ce qui montre l'étendue des carences du système militaire autrichien au renseignement français avant la guerre d'Italie, c'est la « neutralisation armée » de l'Empire autrichien pendant la guerre de Crimée.

2. Une administration militaire autrichienne catastrophique.

La mobilisation de l'armée impériale autrichienne en 1854 lors de la guerre de Crimée, pendant sa « neutralisation armée », permet au renseignement français de constater les défaillances notables de l'administration de l'armée impériale autrichienne. Le renseignement militaire français, grâce au ministère de la documentation statistique du dépôt de la guerre, souligne en octobre 1854 que les fournitures nécessaires pour l'entretien des troupes sont accumulées en quantité suffisante, mais que la répartition n'est pas encore bien aménagée, et que les moyens de transport manquent pour les conduire aux lieux désignés. De plus, les approvisionnements des chevaux sont jugés de mauvaises qualités par le colonel Michel, celui-ci explique aussi que les maladies sont très nombreuses dans l'armée autrichienne malgré un esprit des soldats autrichiens qui reste bon[286]. Ces observations sont confirmées par le journal *Le Pays* qui explique que pendant cette mobilisation militaire autrichienne en 1854 montre que le soldat autrichien ne fait qu'un seul repas par jour, tout au plus équivalent à un des deux repas des soldats français, même si en compensation, il est mieux logé, mais moins bien couché que le soldat français[287]. Pour le colonel Michel, cet état de fait est dû à une mauvaise administration, même si néanmoins il y a des nuances avec une facilité des corps d'armée autrichiens à se mettre en guerre[288]. Toutefois, globalement, le renseignement militaire française pense que l'administration militaire française est supérieure à l'administration militaire autrichienne[289]. Ces renseignements militaires sont notamment complétés par la mission du général Letang qui a pour mission d'observer depuis Vienne l'attitude de l'Empire

---

284 SHD-GR, 1M 1496, *Rapport sur l'état actuel du Caucase (côte de la mer noire) à Monsieur Walewski,* direction politique numéro 3, Trébizonde, 24 mai 1853.
285 *Lettre du 25 mars 1854*, Schumla, colonel d'État-Major Diez, 25 mars 1854, SHD-GR, 1M 1620.
286 *Lettre du 14 octobre 1854*, Vienne, 14 octobre 1854, colonel Michel, SHD-GR, 1M 1602.
287 *Le Pays* du 24 janvier 1854, p 1, colonnes 5 et 6.
288 *Lettre du 14 octobre 1854*, colonel Michel, *op cit*.
289 Rapport sur le budget autrichien, *op cit*.

autrichien pendant la guerre de Crimée. Cette mission permet d'observer les mouvements de troupes de l'armée autrichienne dans l'Empire autrichien et notamment celles à destination de la frontière russe[290].

Il est à noter que l'administration de l'armée autrichienne n'est pas la seule administration d'une armée étrangère qui est critiquée. De même que le système de recrutement, toute administration militaire étrangère trop différente du système français est fortement critiquée par les renseignements et les journaux français. L'administration de l'armée anglaise est critiquée par *Le Journal des Débats*, qui parle d'une mauvaise organisation à cause du fait que l'Angleterre se désarme depuis 25 ans[291]. Une critique de l'organisation de l'administration militaire anglaise qui est encore présente lors de la révolte des Cipayes en Inde en 1858[292] [293]. L'organisation militaire anglaise est d'ailleurs jugée inférieure à l'organisation militaire française[294] [295]. C'est la même chose pour l'armée russe, selon le consul français présent à Saint-Pétersbourg, qui parle d'une armée russe difficile à manœuvrer. Des manœuvres difficiles à cause de l'immensité du territoire russe, du mauvais état des routes et de la mauvaise organisation de l'administration militaire russe. Une armée qui est observée par les diplomates, les militaires et les journalistes français comme tellement difficile à manœuvrer que la Russie est jugée incapable de porter en dehors de ses frontières plus du quart de son armée, c'est-à-dire environ 300 000 hommes maximum[296] [297] [298] [299]. Les critiques des administrations militaires étrangères atteignent aussi les transports de l'armée ottomane qui sont jugés trop nombreux et trop lents pendant la guerre de Crimée[300]. Cette armée ottomane est aussi jugée mauvaise pour subvenir aux besoins des troupes françaises[301] [302]. Mais également pour subvenir

[290] SHD-GR 1/G7, SHD-GR 1/G11, SHD-GR 1/G15, SHD-GR 1/G20.
[291] *Le Journal des Débats* du 8 janvier 1855, p 1, colonne 2, John Lemoine.
[292] *La Presse* du 19 novembre 1855, p 1, colonne 1.
[293] *Le Journal des Débats* du 10 août 1857, p 1, colonne 5.
[294] *Le Journal des Débats*, 6 janvier 1855, p 1, colonne 3, Xavier Raymond.
[295] *Le Journal des Débats* du 6 janvier 1855, p 1, colonne 1.
[296] SHD-GR, 1M 1495, *Lettre du 1er juin 1853*, Saint-Pétersbourg, légation impériale de France en Russie, 1er juin 1853.
[297] *La Presse* du 19 juin 1853, p 2, colonnes 1, 2, 3 et 4, J. Paradis.
[298] *Le Constitutionnel* du 8 novembre 1853, p 1, colonne 2, Félix Belly.
[299] *Note sur l'armée russe en 1856*, Versailles, le général Le Boeuf, février 1857, SHD-GR, 1M 1497.
[300] *Lettre du 25 mars 1854*, Diez, *op cit*.
[301] *Ibid*.
[302] *Le Journal des Débats* du 20 novembre 1855, p 1, colonne 2, Saint-Ange.

aux soins des blessés[303] [304], alors qu'au moins dans ce domaine, l'armée autrichienne a l'air d'être performante selon le journal *Le Pays*[305]. L'administration militaire autrichienne est ainsi fortement critiquée, comme d'autres administrations militaires étrangères, toutefois, même si cela est moins notable que pour les domaines mentionnés ci-dessus, l'instruction dans l'infanterie et dans la cavalerie autrichienne est aussi l'objet de critiques de la part du renseignement français dans les années 1850.

B. Une instruction de l'infanterie et de la cavalerie défaillante ?

1. Les officiers et l'instruction dans l'armée autrichienne.

Dans son ouvrage, *Histoire de l'Autriche (de l'empire multinational à la nation autrichienne (XVIIIeme-XXeme siècle)* Paul Parteur souligne le côté trop hétérogène de l'armée impériale autrichienne, critiqué par les journaux français évoqués précédemment. Les langues, les races et les classes sociales trop différentes du système de recrutement autrichien sont souvent retenues comme des facteurs d'affaiblissement du système d'instruction de l'armée autrichienne, que ce soit dans les journaux français ou par l'ouvrage de Paul Parteur. Celui-ci souligne, en effet, que le système de recrutement hétérogène autrichien a pour conséquence que l'armée autrichienne est incapable de former ses conscrits au fusil à chargement par la culasse[306]. Néanmoins, le point de vue du renseignement militaire français est différent.

En ce qui concerne le renseignement sur l'infanterie et sur la cavalerie impériale autrichienne, le renseignement militaire, les articles de journaux et les brochures, les avis semblent plus mitigés, voire positifs. En effet, dans sa brochure, Henry-August La Roche-Jacquelin pense que l'armée autrichienne est admirablement disciplinée en temps de paix, avec une bonne instruction et une parfaite éducation des officiers de tous les grades[307]. Un rapport du renseignement militaire nuance cette « parfaite éducation » des officiers de l'armée impériale autrichienne en décembre 1854 en soulignant que même s'il y a de très bons officiers autrichiens, ceux-ci manquent parfois d'instruction primaire[308]. L'instruction militaire autrichienne est jugée bonne, mais de manière nuancée par des journaux comme *Le Pays* qui

[303] Lettre du 25 mars 1854, Diez, *op cit*.
[304] SHD-GR, 1M 1620, *Note sur les maladies que l'on observe le plus généralement en Turquie parmi les armées belligérantes*, Constantinople, Fauvel, 21 octobre 1854.
[305] *Le Pays* du 18 janvier 1854, p 1, colonne 3.
[306] Paul PARTEUR, *Histoire de l'Autriche (de l'empire multinationale à la nation autrichienne (XVIIIeme-XXeme siècle))*, Paris, Armand Colin, 2011, p 153.
[307] Henry-August LA ROCHEJAQUELIN, *La Suspension d'arme, la question italienne*, Henry-August, *op cit*, p 9-10.
[308] SHD-GR 1/G9. Lettre du 4 décembre 1854, *op cit*.

énonce que presque tous les officiers sortent des académies impériales et qu'il résulte de là que les corps d'officiers sont composés en Autriche d'éléments ayant une instruction générale complète, mais une instruction spéciale peut-être défaillante[309]. De plus, l'État-major général et le corps d'État-major de l'armée impériale autrichienne sont moins considérables que dans l'armée française, selon *Le Pays*[310]. Ainsi, l'instruction des officiers autrichiens est plutôt jugée positivement, mais avec des nuances, surtout du côté du renseignement militaire. Comme pour les officiers autrichiens et l'instruction dans l'armée autrichienne, les avis sur les officiers dans les armées étrangères dans les années 1850 sont donc mitigés.

À l'issue de la guerre de Crimée, les officiers de l'armée pontificale sont plus critiqués que les officiers autrichiens, le général comte de Goyon va jusqu'à parler de chefs de corps vieux et manquant d'instruction[311]. Quant à la valeur de l'armée russe, le renseignement militaire est beaucoup moins négatif que les journaux français. Un rapport de juillet 1853 de l'officier français Hecquard parle en effet d'une armée composée de troupes de belles lignes, bien habillées et même redoutables si ces troupes arrivent à réunir toutes leurs forces[312] [313]. En face l'armée turque est analysée comme une armée composée de mauvais officiers[314] [315]. Les manœuvres de l'infanterie anglaise sont quant à elle jugées positivement[316], tout comme celle des tirailleurs russes qui sont jugés exercés à profiter de tous les accidents de terrain et à charger leurs armes dans toutes les positions. Néanmoins, même si ces troupes sont jugées bonnes par l'officier français Hecquard pour la défensive, le renseignement militaire français pense qu'elles sont incapables d'élan d'initiative[317]. Cette observation est aussi présente dans un article du *Constitutionnel*[318], ainsi que dans l'ouvrage de Joseph Tanski, *L'entrée des Russes à*

[309] *Le Pays* du 24 janvier du 1854, p 14, colonne 6.
[310] *Le Pays* du 18 janvier 1854, p 1, colonne 3.
[311] SHD-GR, 1M 1404, *Rapport d'ensemble sur les troupes pontificales,* 25 mai 1857, général comte de Goyou, aide de camp de l'Empereur.
[312] SHD-GR, 1M 1495, *Lettre du 11 juillet 1853*, *op cit,* SHD-GR, 1M 1495.
[313] *Ibid.*
[314] SHD-GR, 1M 1496, *Lettre du 24 mai 1853*, Redout Kaleh, 24 mai 1853, agent consulaire a Redout Kaleh.
[315] SHD-GR, 1M 1496, *Lettre du ministre des Affaires Etrangères au ministre de la Guerre,* Paris, 2 août 1855.
[316] SHD-GR, 1M 140-1431, *Lettre du 9 août 1853*, Londres, colonel Reille, 9 août 1853.
[317] SHD-GR, 1M 1495, *Lettre du 11 juillet 1853*, Paris, *op cit*.
[318] *Le Constitutionnel* du 31 décembre 1854, p 1, colonne 1.

Paris et l'armée russe[319], dans le rapport du général Le Bœuf de 1857[320], ou encore un article de *La Presse* de 1854[321].

2. La cavalerie autrichienne.

Concernant la cavalerie autrichienne, le renseignement militaire français la juge remarquable par la beauté des hommes, par leur solidité et par leur habileté à conduire des chevaux[322]. Pendant la visite du camp de manœuvre d'Olmutz, l'infanterie est aussi jugée par le colonel de Coynart bien tenu, instruite, et convenablement avancée, avec une cavalerie qui a les mêmes qualités que la cavalerie française et où chaque soldat est un peu cavalier, même si les chevaux sont mauvais apparemment[323]. Une bonne instruction des infanteries et des cavaleries autrichiennes qui sont en effet très visibles sur les manœuvres autrichiennes au camp d'Olmutz en 1853, où le colonel Coynart[324] envoyé sur place note qu'elles sont bien commandées et que les ordres sont exécutés « avec une précision suffisante et une remarquable intelligence du terrain »[325]. Cette opinion de l'instruction de l'armée autrichienne par le renseignement militaire continue en 1854 où on note que des troupes réunies dans le camp d'Olmutz sont « magnifiques »[326].

Un journal français confirme aussi ces observations, c'est *Le Pays* qui pense que la cavalerie autrichienne est belle et très bonne, surtout les hussards hongrois qui sont jugés supérieurs aux cavaliers français, sauf pour la cavalerie légère des chasseurs d'Afrique[327]. En résumé, on pense du côté du journal *Le Pays* que l'armée autrichienne paraît avoir de grandes qualités, tout en restant inférieure à l'armée française, même si l'armée autrichienne est analysée meilleure que l'armée française dans la défensive, mais moins qu'elle dans l'offensive. Mais surtout, bien que cette armée autrichienne à un effectif considérable de 475 000 hommes et de 53 000 chevaux, *Le Pays* pense que l'armée autrichienne ne peut pas mettre en ligne une

[319] Joseph TANSKI, *L'entrée des Russes à Paris et l'armée russe*, Paris, Dentu, 1864, p 30.
[320] SHD-GR, 1M 1497, *Note sur l'armée russe en 1856*, Versailles, général Le Boeuf, 1857.
[321] *La Presse* du 17 mai 1854, p 2, colonne 4.
[322] SHD-GR, 1M 1602, Lettre du 4 décembre 1854, *op cit*.
[323] SHD-GR, 1M 1602, *Rapport sur le camp de manœuvre à Olmutz*, colonel de Coynart, Paris, 31 octobre 1853.
[324] Charles-Raymond de Coynart (1806-1880) est un officier de l'État-Major sous le Second Empire.
[325] SHD-GR, 1M 1602, Rapport sur le camp de manœuvre de manœuvres à Olmutz, *op cit*.
[326] SHD-GR, 1M 1602, *Lettre du 4 décembre 1854*, *op cit*.
[327] *Le Pays* du 24 janvier 1854, p 2, colonne 1.

masse aussi grande[328]. Les autres cavaleries européennes sont plutôt jugées positivement par le renseignement militaire français pendant les années 1850. Comme par exemple, la cavalerie anglaise[329], tout comme la cavalerie russe qui est analysée comme une cavalerie rapide, homogène, avec de bonnes armes, et de bons cavaliers qui réalisent de bonnes manœuvres[330]. Même si le général Le Bœuf juge en 1856 que cette cavalerie russe manque d'initiative encore plus que l'infanterie et qu'elle a une tactique inférieure à celle de la cavalerie française[331]. Enfin, comme pratiquement tous les autres domaines militaires, la cavalerie turque est méprisée, mais un officier français anonyme est optimiste sur celle-ci dans le fait qu'elle doit être réorganisée par un officier français[332].

3. L'armement de l'armée autrichienne.

Enfin, avant la guerre de 1859, les journaux français ne parlent pas de l'armement autrichien, ni de leur système de renseignement militaire, ces domaines sont exclusivement observés par le renseignement militaire français. Concernant l'artillerie autrichienne, le renseignement militaire français à travers le colonel de Coynart note que celle-ci est bien conduite, mais que toutefois elle a encore des calibres trop faibles et que ses batteries de quatre bouches à feu sont insuffisantes[333]. Ce qui n'empêche pas le renseignement militaire français de surveiller étroitement l'armement autrichien dans le domaine d'artillerie. C'est l'objectif de la mission militaire française qui est effectuée en mars 1853 au camp de Palota en Hongrie et qui doit répondre à des demandes d'informations du comité d'artillerie sur le modèle des armes, leurs utilisations, le transport des munitions, l'entretien des armes, ou encore sur la construction de l'arsenal de Vienne[334].

À l'issue de la guerre de Crimée, l'armement anglais est lui beaucoup moins critiqué que les autres domaines de l'armée anglaise, car le capitaine Fabre souligne notamment que le fusil rayé anglais[335] est très bon et que l'artillerie à cheval anglaise manœuvre avec une « rapidité

---

[328] *Le Pays* du 18 janvier 1854, p 1, colonnes 1, 2 et 3.
[329] SHD-GR, 1M 1430, *Mission militaire du colonel Reille*, lettre du 4 juillet 1853, Londres, colonel Reille, 4 juillet 1853.
[330] SHD-GR, 1M 1495, *Lettre du 11 juillet 1853*, *op cit*.
[331] SHD-GR, 1M 1497, *Note sur l'armée russe en 1856*, Versailles, le général Le Boeuf, février 1857.
[332] SHD-GR, 1M 1602, *Mission de Strasbourg du 13 mars 1853*, 13 mars 1853.
[333] SHD-GR, 1M 1602, *Rapport sur le camp de manœuvres à Olmutz*, Coynart, *op cit*.
[334] SHD-GR, 8W 15, *Rapport fait au ministre le 15 mars 1853 sur sa mission au camp de Palota (hongrie) par le Capitaine Cugnac*, 15 mars 1853, capitaine Cugnac.
[335] SHD-GR, 1M 1432, *Etude sur le fusil rayé anglais*, Sébastopol, capitaine Fabre, 29 mai 1856.

extraordinaire », même si l'artillerie à pied est jugée lente[336]. L'artillerie russe est aussi jugée positivement, même si l'officier français Hecquard émet quelques réserves sur sa capacité à résister à de longues fatigues et à de mauvais chemins[337], alors que dans le même temps, les batteries ottomanes sont jugées très défectueuses et manquantes de commandement[338]. Cette observation continue en mars 1854 où le lieutenant-colonel Diez parle même d'un armement médiocre de l'armée ottomane, sauf chez les chasseurs, et de calibres des pièces d'artillerie trop petits[339]. À l'issue de la guerre de Crimée, l'armée russe continue d'être analysée négativement dans le domaine de l'armement et particulièrement dans celui de l'instruction au tir où elle est vue en retard par rapport aux autres armes européennes[340].

4. Les armées des puissances européennes secondaires.

Dans les années 1850, le renseignement français est très majoritairement focalisé sur les pays belligérants des guerres dans lesquelles le Second Empire est concerné, à savoir la guerre de Crimée entre 1853 et 1856 et la Guerre d'Italie en 1859. Mais dans une moindre mesure, d'autres armées sont observées alors qu'ils sont en temps de paix comme par exemple la Suisse et la Suède. Le comte de Gobineau parle ainsi en 1853 de l'armée suisse comme d'une milice qui est loin d'avoir la valeur intrinsèque de la *landwehr* prussienne[341]. Contrairement à la force militaire de la Suède qui est regardée comme bien proportionnée à ses ressources, sa population et ses mœurs[342], et qui manœuvre bien et avec calme comme les Prussiens[343].

En résumé, ce premier chapitre permet de démontrer que la période allant de 1853 à 1859 prépare énormément l'armée française à combattre l'armée impériale autrichienne aux côtés de l'armée piémontaise pour l'indépendance de l'Italie et l'unité italienne. Car en effet, dès février 1855, avec la guerre de Crimée, l'armée française et l'armée piémontaise ont appris à combattre ensemble, et leurs objectifs se rejoignent concernant la destruction de l'influence autrichienne dans l'espace italien. En s'appuyant sur le renseignement diplomatique français dans l'espace italien, le gouvernement impérial français entend bien affaiblir l'Empire autrichien en

---

[336] SHD-GR, 1M 1430-1431, *Mission militaire du colonel Reille, lettre du 4 juillet 1853, op cit,*.
[337] SHD-GR, 1M 1495, *Lettre du 11 juillet 1853,* Paris, *op cit*.
[338] SHD-GR, 1M 1602, *Note sur les batteries du Bosphore*, Constantinople, 1853.
[339] SHD-GR, 1M 1602, *Lettre du 25 mars 1854, op cit*.
[340] SHD-GR, 1M 1497, *Note sur l'armée russe en 1856*, Versailles, le général Le Boeuf, février 1857.
[341] SHD-GR, 1M 1412, *Mémoire de Monsieur le comte de Gobineau sur l'armée fédérale Suisse,* 1853, le comte de Gobineau.
[342] SHD-GR, 1M 1482, *Précis historique,* Anonyme, 1858.
[343] *Ibid.*

affaiblissant son influence dans l'espace italien par la justification de vouloir libérer le peuple italien opprimé du joug autrichien. Du côté des unitaires italiens, notamment du côté du Royaume du Piémont-Sardaigne, le renseignement français sait depuis 1849 que la puissance militaire de ce royaume ne peut suffire à vaincre l'Empire autrichien et qui lui faut un allié ayant une armée puissante, et qui de mieux que l'Empire français qui est un des grands vainqueurs de la guerre de Crimée en mars 1856 ? Ainsi, la préparation idéologique d'une intervention armée française dans l'espace italien contre l'Empire autrichien semble avoir été murement préparée avant la guerre de 1859, mais qu'en est-il de la préparation purement militaire ? Car, malgré une influence militaire autrichienne qui est sur le repli dans l'espace italien dans les années 1850 et malgré certaines carences de l'armée autrichienne et notamment son hétérogénéité, le peu de renseignements effectué sur l'armée autrichienne la présente néanmoins comme une armée redoutable. Le besoin de renseignements ne se fait pas sentir dans les années 1850 tant que l'armée française n'est pas directement confrontée à l'armée autrichienne. L'imminence d'une intervention armée contre l'Empire autrichien à partir de janvier 1859 bouleverse le renseignement français dans l'espace italien, et en particulier le renseignement militaire.

CHAPITRE 2 : QUEL CHAMP DE BATAILLE ET QUELLE ADVERSAIRE ? L'ÉTUDE DE LA PREPARATION ET DE LA MOBILISATION DE L'ARMEE FRANÇAISE ET DE L'ARMEE AUTRICHIENNE (JANVIER 1859-AVRIL 1859).

Malgré un renseignement français qui est globalement positif sur les forces militaires du Royaume du Piémont-Sardaigne, certains Français sont sceptiques sur la force de cette armée piémontaise à la veille de la guerre d'Italie. C'est le cas de l'historien Charles de La Varenne[344] qui est plutôt critique sur l'état militaire du Piémont à la veille de la Guerre d'Italie. Notamment en ce qui concerne le déficit financier piémontais pour 1859, car il pense que ce Royaume a besoin de beaucoup d'argent pour maintenir sur pied une armée considérable, fortifier ses villes, et multiplier ses voies de communication pour la défense ou pour l'attaque, dans un duel avec l'Autriche où il s'agit pour la monarchie sarde « de vaincre ou de périr »[345]. Peu de temps avant la guerre d'Italie, Charles de La Varenne parle même d'une « question singulièrement brûlante en ce moment » en parlant de l'antagonisme en Italie entre le Piémont et l'Autriche qui laisse envisager une guerre au printemps 1859. Déjà, car en janvier 1859, 20 000 nouveaux soldats renforcent l'armée du Royaume Lombardo-Vénitien. De plus, les arsenaux autrichiens sont partout en pleine activité, et les forteresses renouvellent leurs approvisionnements. Face à cela, Charles De La Varenne déplore que le Piémont ne réunisse que 100 000 soldats de qualité avec également une fortification d'Alexandrie[346].

L'imminence d'une guerre contre l'Empire autrichien apparaît donc dans l'esprit de Charles de La Varenne à partir de janvier 1859, comme dans celles des militaires et des diplomates français. Néanmoins, l'historiographie explique souvent que les militaires et les diplomates français sont surpris par l'arrivée de la guerre d'Italie. Ainsi, les victoires remportées contre l'Empire autrichien lors de la guerre d'Italie en 1859 furent souvent représentées dans l'historiographie comme des victoires militaires qui n'ont pas recourt à un renseignement jugé défaillant et quasi inexistant. C'est le cas notamment d'un article d'Olivier Lahaie dans l'ouvrage collectif dirigé par Éric Dénécé et Benoît Léthenet, *Renseignement et espionnage du Premier Empire à l'affaire Dreyfus (XIXe siècle).* Olivier Lahaie explique que les victoires de Magenta et de Solférino se construisent sans renseignements préalable, ce qui fait qu'au sein de l'armée française, on croit désormais que la recherche du renseignement est inutile, du moment qu'on commande des soldats aguerris. Pour Olivier Lahaie, la guerre de 1859 fait partie de la liste des différentes campagnes menées par le Second Empire avant 1870 où l'on ne ressent nullement le besoin dans l'armée française de développer « une chaîne de

[344] Charles de la Varenne (1828-1867) est un historien sous le Second Empire.
[345] Charles DE LA VARENNE, *Lettres italiennes. Victor-Emmanuel II et le Piémont en 1858*, Paris, librairie nouvelle, 1859, p 55.
[346] *Ibid*, p 375-376.

recueil et d'analyse du renseignement opérationnel, laquelle aurait été servie par des personnels spécialisés, répartis à tous les niveaux de commandement de forces »[347].

Il est vrai que beaucoup de défaillances sont constatées dans le renseignement français dans l'espace italien pendant la préparation de la guerre d'Italie, et que toutes les solutions qui doivent être apportées en conséquence ne sont pas apportées en totalité dans les années 1860. Néanmoins, le renseignement se développe considérablement dès janvier 1859 par rapport à la période qui s'étale entre 1852 et 1859 pour permettre à l'armée française d'être dans les meilleures conditions possibles face à une guerre qui s'annonce comme quasi imminente à partir de janvier 1859. Le renseignement français prend donc sa part de contribution aux victoires militaires françaises en 1859, notamment, car celui-ci se montre actif dès janvier 1859.

La guerre devient imminente en janvier 1859, car c'est le moment où l'alliance dirigée contre l'Empire autrichien entre le Royaume du Piémont-Sardaigne et l'Empire français est officialisée. Mais, comme cela est déjà mentionné dans le chapitre précédent, cette alliance est construite depuis l'intervention sarde pendant la guerre de Crimée. Gilles Pécout parle d'un attentat d'Orsini[348] le 14 janvier 1858 qui risque de ruiner cette alliance franco-sarde. Mais, comme cela est vu précédemment, cet attentat renforce les liens entre le renseignement intérieur français et le renseignement extérieur français dans l'espace italien, pour mieux combattre les révolutionnaires italiens dans l'espace italien avant qu'ils ne commettent des attentats en France. Par voie de conséquence l'attentat d'Orsini renforce ce projet de Napoléon III de contribuer à l'unité italienne pour notamment combattre et surveiller les révolutionnaires italiens, même si comme le souligne Gilles Pécout, cet attentat ne fait partie que d'une liste de paramètres qui ne fait que « hâter le cours des événements italiens ». Gilles Pécout parle même à raison d'un signe d'entente et de rapprochement, en rappelant notamment que peu après cet attentat, des actes diplomatiques viennent renforcer cette alliance franco-piémontaise avec l'entrevue de Plombières en juillet 1858 et surtout ensuite le traité d'alliance offensif et défensif, dirigé contre l'Empire autrichien et qui est signé en janvier 1859. C'est ce que confirment également Gilles Bertrand, Jean-Yves Frétigné, Alessandra Gianone dans l'ouvrage *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs*, en ajoutant que l'entrevue de Plombières inclue la

[347] Éric BENECEE et Benoît LETHENET, *Renseignement et espionnage du Premier Empire à l'affaire Dreyfus (XIXe siècle),* Paris, Ellipses, 2021, p 125-127.
[348] Teobaldus Orsus Felice Orsini (1819-1858) est un révolutionnaire italien, partisan de l'unité italienne, il est l'auteur d'un attentat contre Napoléon III le 14 janvier 1858.

création d'une Italie divisée en trois États qui doit être conforme aux intérêts français en Europe[349].

C'est donc à partir de cette date que les trois belligérants de cette guerre, à savoir l'Empire autrichien, le Royaume du Piémont-Sardaigne et l'Empire français, commencent leur mobilisation militaire. Gilles Pécout précise que concernant l'armée piémontaise, un budget extraordinaire et un plan d'emprunts militaires sont approuvés par les députés à partir de janvier 1859, tandis que Cavour accepte que le général Garibaldi, mandaté par *la Società nazionale*, organise un corps de volontaires, en grande partie issu de la Garde nationale, sous le nom de *Cacciatori delle Alpi* (Chasseurs alpins)[350]. La France étant un des trois belligérants de cette guerre, le renseignement français ne manque pas d'entrer en action dès janvier 1859 pour observer la mobilisation militaire piémontaise, la mobilisation militaire autrichienne, mais aussi la mobilisation militaire française. C'est pour cela que ce deuxième chapitre est consacré à la période se déroulant entre janvier et mai 1859. Car cette période est consacrée à la mobilisation de l'armée française, qui se fait corolairement au travail du renseignement français concernant les armées piémontaises et autrichiennes pendant la même période. Même s'ils sont insuffisants pour permettre une mobilisation française sans accroc, on assiste tout de même à une explosion en termes de qualité et de quantité de récolte d'informations par le renseignement français entre janvier et mai 1859, et ces récoltes d'informations ont des conséquences positives importantes pour l'armée française pendant la guerre d'Italie.

De plus, le renseignement français se doit de composer avec une stratégie imposée par Napoléon III visant à n'envoyer l'armée française au Piémont que si l'armée autrichienne envahit préalablement le Piémont. Comme le souligne Éric Tanguy dans son article *Italie 1859. Une campagne improvisée ?* l'entrevue de Plombière accouche d'une alliance défensive de façon à ne pas s'aliéner l'opinion des monarchies conservatrices européennes. Pour satisfaire cet objectif, le renseignement français connaît beaucoup de difficultés entre janvier et avril 1859. Mais, comme le souligne Éric Tanguy, il y a l'idée reçue d'une campagne inorganisée alors que l'armée française arrive à acheminer par voie ferrée des divisions entières sans organisation, sans perturber le trafic ordinaire, tout en prenant de l'avance sur les délais prévus. De plus, pour préparer l'intervention de son armée en Italie, Napoléon III a recours à l'espionnage. Il envoie en mission de renseignement plusieurs officiers de l'autre côté des

[349] Gilles BERTRAND, Yves FRÉTIGNÉ, Alessandra GIANONE, *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs*, Paris, Armand Colin, 2016, p 222-223.
[350] Gilles PECOUT, *op cit*, p 137-140.

Alpes, afin de recueillir des informations sur les ports et les villes fortifiées du futur ennemi, mais aussi sur les points de défense de l'allié sarde. En janvier 1859, le général Niel se rend à Turin, puis visite les places fortes d'Alexandrie, de Casale et de l'ensemble de la zone couvrant la capitale à l'est. Il veut déterminer une ligne de défense qui permette aux Sardes de résister en attendant l'arrivée de l'armée française et il choisit d'établir la ligne de la Dora Baltea. L'Empereur envoie également le général de Mac-Mahon[351] en Lombardie-Vénétie (même si cette affirmation d'Éric Tanguy n'est pas visible dans les archives) et le commandant Karth[352] en Lombardie. En mars 1859, le colonel Saget[353] se rend sur les futurs itinéraires des troupes françaises, afin de les reconnaître. Par la suite, lorsque la campagne débute, d'autres sources de renseignements sont utilisées avec la lecture de la presse étrangère, les interrogatoires de prisonniers ennemis, l'examen des documents trouvés sur eux, ainsi que les informations rapportées par les patriotes italiens vivant sous la domination autrichienne.

Parallèlement aux récoltes d'informations, l'État-major français met au point un plan de concentration des troupes en coordination avec la stratégie sarde. Cette stratégie prévoit d'envoyer une division dans chacune des villes fortifiées d'Alexandrie et de Casale. Niel planifie l'acheminement et la concentration de 132 000 hommes dans des délais d'à peine plus de deux semaines à Suze, et dans le port de Gênes. Face à la crainte des Sardes de ne pouvoir défendre leur capitale jusqu'à l'arrivée de l'armée de Napoléon III, l'État-major français prévoit de réduire les délais d'acheminement des hommes à six jours via le Mont-Cenis pour ceux venant de Lyon et via Montgenèvre pour ceux venant de Briançon et de Grenoble. Le grand État-major autrichien estime avoir quinze jours devant lui pour écraser les Sardes, avant leur réunion avec les Français. Mais le commandant des forces autrichiennes, le général Gyulai, manquant de résolution, choisit de rester immobile et d'attendre l'ennemi dans la région limitée par le Pô au sud, et ses affluents, le Tessin, à l'est, et la Sesia, à l'ouest. Dans cette mobilisation militaire, la marine contribue largement au transport des troupes et des marchandises, notamment pour Gênes. La suprématie maritime française facilite la concentration des forces, car près de trois corps d'armée sur cinq sont transportés par mer et sont débarqués à Gênes et à Livourne. L'utilisation de la marine dans la guerre de 1859 ne se limite pas qu'au transport des troupes, car Napoléon III prévoit en effet d'attaquer Venise par la mer, et d'installer une base logistique pour débarquer sur les côtes de la Croatie afin de tendre la main aux patriotes

[351] Patrice de Mac-Mahon (1808-1893) est un maréchal de France sous le Second Empire.
[352] Philippe Auguste Karth (1818- 1898) est un officier français sous le Second Empire.
[353] Eugène Saget (1827-1905) est un officier français sous le Second Empire.

hongrois de Kossuth[354], pour que ceux-ci se soulèvent contre la domination autrichienne[355]. Tous ces événements sont permis par un renseignement français qui travaille pendant la guerre d'Italie, mais aussi avant la guerre d'Italie, bien que ce travail soit incomplet pour permettre une mobilisation militaire française qui se passe avec célérité en avril 1859.

Avant la guerre de 1859, des travaux de reconnaissances sont effectués dans les Alpes, c'est-à-dire l'établissement de futurs itinéraires qui peuvent être utilisés dans l'avenir par l'armée française pour passer le plus massivement et le plus rapidement possible au Piémont à tout moment. En effet, le travail du renseignement militaire français pour préparer la guerre d'Italie commence déjà avec un travail de reconnaissance qui est mené dès décembre 1857 sur un itinéraire de Briançon à Modène par le Col du Galibier et le Col de la placette. Ce travail de reconnaissance conclut que dans l'état de cet itinéraire de la fin de juin à la fin d'octobre, le passage de France et de Savoie est difficile mais, qu'il est très possible de l'utiliser pour la cavalerie, mais pas pour l'artillerie[356]. Ce travail du renseignement militaire prépare donc le futur passage d'une partie de l'armée française par les Alpes. C'est le cas aussi d'un travail de reconnaissance effectué par le capitaine Karth dès décembre 1858 sur les itinéraires des principales lignes pouvant servir au passage des troupes entre la France et le Royaume Lombardo-Vénitien. Cette reconnaissance est notamment destinée à étudier les divers centres de rassemblements ainsi que les points de départ possible pour une armée ou un corps d'armée destiné à opérer en Italie. Le capitaine Karth en conclut d'ailleurs que ces points de rassemblements sont situés sur la gauche de la vallée du Rhône et que d'après la direction des routes qui franchissent les Alpes, il y a quatre centres de rassemblements possibles avec les villes de Lyon, de Grenoble, d'Avignon et de Marseille. Ces centres sont choisis, car selon le capitaine Karth les départements des Hautes et Basses Alpes ne peuvent, avec leurs faibles ressources, servir à des rassemblements considérables. Pour pénétrer en Italie, le capitaine Karth conseille ensuite de ne pas traverser le territoire Suisse, ce qui laisse que cinq passages au travers la grande chaîne des Alpes avec le petit Saint-Bernard, le Mont-Cenis, le mont Genève, le Col de l'Argentière et celui de Tende[357]. Il est difficile de savoir si ces reconnaissances sont lues par les autorités militaires françaises pendant la mobilisation de

[354] Lajos Kossuth (1802-1894) est un partisan de l'indépendance de la Hongrie.
[355] Éric TANGUY « Italie 1859. Une campagne improvisée ? », *Revue Historique des Armées*, vol. 285, no. 4, 2016, pp. 91-103.
[356] SHD-GR, 1M 1207, *Itinéraire de Briançon à Modène par le col du Galibier de Col de la placette*, Briançon, 28 décembre 1857.
[357] SHD-GR, 1M 1207, *Itinéraires des principales lignes pouvant servir au passage des troupes entre la France et le royaume Lombard-Vénitien,* 4 décembre 1858, capitaine de Génie Karth.

l'armée française, en tout cas rien ne l'atteste. Ce qui est sûr, c'est que si Lyon et Grenoble sont notamment utilisées pour le rassemblement des troupes françaises, la faiblesse des ressources des Hautes et Basses Alpes est un problème auquel une partie des troupes françaises sont durement confrontées quand elles marchent vers le Piémont en avril et en mai 1859. Le travail du renseignement militaire français n'est donc en tout cas que partiellement utilisé par l'armée française pendant la guerre d'Italie.

Pourtant, la pire des hypothèses est même envisagée par le renseignement militaire français en janvier 1859 et cela correspond à une différence près à la réalité des faits, à savoir l'hypothèse que les Piémontais venus au secours de l'insurrection italienne, sont battus en Lombardie et qu'ils sont poursuivis sur leur propre territoire par l'armée autrichienne. L'exception étant en fait qu'au printemps 1859 il n'y a pas d'insurrection italienne et que l'armée autrichienne prend elle-même l'initiative d'envahir le Piémont. Dans cette hypothèse, le ministre de la Guerre rapporte que sans utiliser les chemins de fer, la route de Lyon à Alexandrie exige 18 jours de transport. Dans cette note, le ministre de la Guerre propose que la flotte soit mise à contribution pour le transport de troupes, mais surtout qu'il soit accompagné par un passage des troupes par voie de terre et de chemin de fer. En effet, le ministre de la Guerre souligne que le passage du Mont-Cenis offre en hiver par un temps de tourmente quelques difficultés pour une colonne en route en retardant la marche d'une colonne de l'armée française, comme cela peut être le cas également pour les troupes transportées par la marine française dans le golfe de Gênes si la mer est mauvaise. C'est pour cela que le maréchal Vaillant propose également deux autres chemins par voie de terre pour le transport des troupes françaises avec la route qui passe par Marseille, Toulon, Draguignan, Nice, Gênes et Alexandrie, ainsi que la route qui passe par Marseille, Toulon, Cannes, Nice et Alexandrie[358].

Comme pour le document décrit précédemment, les propositions du Maréchal Vaillant ne sont pas prises en compte au début de la guerre et l'armée française passe par le Mont-Cenis où elle rencontre quelques-unes des difficultés redoutées par le Maréchal Vaillant en janvier 1859 en matière de cantonnements en avril et en mai 1859. De plus, les leçons des erreurs de la mobilisation au début de la guerre de 1859 ne sont pas retenues par le maréchal Vaillant qui n'est pas favorable en octobre 1859 à la création de chemins de fer stratégiques. Celui-ci pense que les chemins de fer sont avant tout créés pour les civils et l'industrie et non pas pour servir les intérêts stratégiques. De plus, Vaillant pense que l'État n'a pas assez d'argent pour

[358] SHD-GR, 1M 1207, *Note sur les routes diverses de France en Italie (1859),* note remise à l'Empereur le 29 janvier 1859, cabinet du ministre.

l'exécuter et faire fonctionner une telle voie de chemin de fer[359]. Il ne faut donc pas regarder les erreurs de la mobilisation française comme résultant uniquement d'un manque d'informations, car la marche dans les Alpes montre au moins que les rares renseignements qui sont effectués avant la guerre ne sont pas pris en compte, et même après la guerre le maréchal Vaillant ne tire pas toutes les leçons des errements de la guerre d'Italie.

Le renseignement français est donc présent dès janvier 1859 pour préparer au mieux le futur passage des troupes françaises vers le Piémont. Toutefois, il ne faut pas oublier que la guerre de 1859 est avant tout une guerre contre l'influence autrichienne dans l'espace italien. Elle est donc en grande partie préparée tactiquement et stratégiquement par rapport aux récoltes d'informations effectuées sur l'armée autrichienne entre janvier et avril 1859. Comme le souligne Catherine Horel, cette armée autrichienne est dans un déficit de puissance depuis le congrès de Vienne. Cet état de fait est une occasion pour Napoléon III d'étendre l'influence française dans l'espace italien. Car l'Empire autrichien est affaibli diplomatiquement, comme cela est dit précédemment, notamment en raison de l'attitude de l'Empire autrichien pendant la guerre de Crimée qui compromet son entente avec la Russie à cause de sa « neutralité armée »[360]. Sans oublier le fait que l'armée autrichienne devient l'agresseur en prenant l'initiative des hostilités en avril 1859, ce qui contribue à l'isoler diplomatiquement en Europe[361]. Mais d'autres informations laissent penser à l'armée française que l'armée autrichienne est plus affaiblie qu'auparavant et c'est ce qui est analysé dans ce chapitre dans lequel le renseignement français mobilise des militaires de l'armée de terre et de la marine, mais aussi des consuls pendant la guerre d'Italie pour accompagner l'effort de l'armée piémontaise et de l'armée française dans le nord de l'Italie.

I. Les reconnaissances du nord de l'Italie au début de l'année 1859 : la préparation de la guerre de 1859 ?

A. Une mobilisation silencieuse (janvier 1859-avril 1859).

1. Le glissement vers la guerre.

Comme le souligne Éric Anceau, depuis le Congrès de Paris, en 1856, il n'est un secret pour personne que la cause italienne est importante pour Napoléon III, malgré le fait que peu

[359] SHD-GR, 1M 1207, *Lettre du 25 octobre 1859*, Paris, Maréchal Vaillant.
[360] Catherine HOREL. « Du congrès de Vienne au traité de Saint-Germain. L'Autriche et le Concert européen, 1815-1919 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 42, no. 2, 2015, pp. 33-46.
[361] Gilles BERTRAND, Jean-Yves FRÉTIGNÉ et Alessandra GIANONE, *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs*, Paris, Armand Colin, 2016, p 227-228.

de gens pensent que le souverain est prêt à faire une guerre aux Autrichiens pour les chasser de la péninsule. Mais le discours belliqueux de Victor-Emmanuel devant son Parlement le 10 janvier, l'annonce de la signature du traité franco- piémontais, les fiançailles puis le mariage rapide du prince Napoléon et de Clotilde de Savoie le 30 janvier, et la brochure *Napoléon III et l'Italie*, écrite par La Guéronnière à la demande de l'Empereur et publiée le 4 février font pressentir que Napoléon III souhaite intervenir militairement rapidement dans l'espace italien[362]. En avril, il est trop tard pour que le gouvernement français fasse machine arrière. Le Parlement vote un budget extraordinaire et un plan d'emprunts militaires. Ce sont les Autrichiens qui prennent la responsabilité de déclencher la guerre. Les difficultés intérieures de l'Empire autrichien ne permettent pas au gouvernement de Vienne de maintenir très longtemps sur le pied de guerre une armée nombreuse. François-Joseph décide de rééditer contre le Piémont l'opération réussie de 1849. Le 23 avril, il adresse au gouvernement de Turin un ultimatum donnant trois jours aux Piémontais pour qu'ils cessent leurs préparatifs militaires et qu'ils démobilisent leur armée[363].

Ce glissement progressif vers la guerre est ressenti par les militaires français pendant la mobilisation de l'armée française vers le Piémont. La situation diplomatique est en effet de plus en plus tendue à partir de janvier 1859 pour les raisons qui sont précédemment évoquées. Ce qui a pour conséquence que le ministère de la Guerre envoie sur la frontière française avec le Royaume du Piémont-Sardaigne et dans le Royaume du Piémont-Sardaigne des militaires pour reconnaître un éventuel futur théâtre des opérations militaires et pour faciliter une future mobilisation de l'armée française et de l'armée piémontaise. Dès janvier 1859, le ministère de la Guerre concentre des troupes à Lyon qui sont prêtes à partir au premier ordre. Mais, dans un souci de faire paraître la France dans une position défensive en cas d'invasion autrichienne du Piémont, cette mobilisation se fait à bas bruit, si bien que le maréchal de Castellane parle le 4 janvier 1859 du fait que « Le mieux je crois pour ne pas faire de bruit, est de ne rien dire »[364]. Cette volonté de masquer la mobilisation française face à l'armée autrichienne, continue jusqu'à début avril, même au sein de l'armée française où le maréchal de Castellane déclare qu'il doit

[362] Éric ANCEAU, L'attitude des milieux Politiques et parlementaires Français devant la Guerre d'Italie (1860). Annals of the Academy of Romanian Scientists Series on History and Archaeology, Volume 6, Number 2/2014.

[363] Pierre MILZA, *Napoléon III*, *op cit*, p 350-351.

[364] SHD-GR, G3 (Second Empire, armée d'Italie (1859-1860)) 35, *Lettre du 4 janvier 1859 au ministre de la Guerre,* déchiffrement, Lyon, 4 janvier 1859, maréchal de Castellane.

continuer à garder le silence « même sur les choses que chacun voit », en soulignant simplement qu'il exécute les ordres de l'Empereur[365].

Cette mobilisation silencieuse ne commence pas en janvier 1859 par hasard, car c'est au même moment que le consul français à Milan commence à parler de mouvements inhabituels de troupes autrichiennes. En effet, Monsieur Defly, consul de France à Milan, déclare être bien informé sur les mouvements de l'armée impériale autrichienne dès janvier 1859, car les Milanais parlent de 15 0000 hommes qui arrivent successivement depuis quelques jours à Milan par le chemin de fer de Venise[366]. Ces mouvements de l'armée autrichienne semblent s'accélérer dès le mois de janvier 1859, car Defly parle de fortification de la frontière du côté du lac Majeur, de l'arrivée de plusieurs escadrons de cavalerie à Milan de la part de l'armée autrichienne, mais aussi de troupes autrichiennes qui sont concentrées sur la ligne du Pô[367].

2. Une mobilisation préparée insuffisamment.

La mobilisation militaire française est donc menée en parallèle des informations reçues sur une mobilisation autrichienne qui semble inexorable, ce qui amène les militaires français à rechercher rapidement les itinéraires possibles pour un passage de la frontière piémontaise le plus prompt possible, même si des travaux sont déjà menés dans ce domaine avant la guerre. Parmi ces itinéraires faits sans doute avant la guerre, il y a notamment la reconnaissance de la meilleure route possible pour faire transiter le plus de troupes et le plus rapidement possible à n'importe quel moment de la frontière française à Turin. C'est dans cet esprit-là qu'existe un rapport sur un itinéraire de Briançon à Turin par deux routes, passant l'une et l'autre par Montgenèvre, et l'une ensuite vers Suze par Exiles, et l'autre vers Pignerol par Fenestrelle, le premier itinéraire est de deux journées de marche, l'autre est de trois journées de marche[368]. D'autres rapports sur des itinéraires concernent aussi les passages des troupes vers Lyon et vers la Savoie, c'est le but d'un itinéraire passant par le Pont de Culoz qui est censé permettre d'aller ensuite de Lyon à Chambéry par chemin de fer[369]. Dans le courant du mois de mars la route de Briançon au col du Montgenèvre est observée par le colonel Saget qui la trouve aussi bonne

[365] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 1er avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 1er avril 1859, Maréchal de Castellane.
[366] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 12 janvier 1859,* dépêche politique numéro 59, Milan, 12 janvier 1859, Defly.
[367] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 22 janvier 1859,* dépêche politique numéro 61, Milan, 22 janvier 1859, Defly.
[368] SHD-GR, G3/35, *Lettre du Ministre de la Guerre au Maréchal de Castellane,* 1859.
[369] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 22 janvier 1859 au Ministre de la Guerre,* Lyon, 22 janvier 1859, Ingénieur en chef H. Midy.

que dans les plus beaux jours, et malgré la traversée du Col qui est encore couvert de neige, la route est complètement déblayée et depuis plus de 15 jours les voitures passent sans la moindre difficulté. De plus, les habitants du village de Montgenèvre assurent que le passage n'est pas difficile malgré les bourrasques de neige. Avec tous ces témoignages, le colonel Saget juge même la route de Briançon à Suze excellente, si bien que celui lui, cette route peut très bien se faire en deux journées, d'autant plus quand cet itinéraire bénéficie du village de Oulx qui offre assez de ressources pour y faire résider deux mille hommes[370]. Certains travaux du renseignement français privilégient ainsi la route par les Alpes qui passe par Briançon et Suze, et c'est cette option qui est choisie par les autorités militaires françaises, malgré les rares renseignements militaires qui mettent en garde contre cet itinéraire.

C'est un autre problème qui est un obstacle à la mobilisation de l'armée française en mars 1859 et qui est évoqué par le maréchal Vaillant. Celui-ci parle de « mesures de précautions relativement à la possibilité, dans les conjectures présentes », c'est-à-dire du fait de ne pas faire passer des troupes françaises massivement au Piémont avant que l'Empire autrichien envahisse le Piémont. En effet, cette stratégie impose de faire passer la frontière qu'à « quelques-unes de nos troupes », à savoir une division entrant en Savoie par Culoz, et une autre division passant de Montgenèvre et descendant à Suze. Mais c'est là le nœud du problème, car le maréchal Vaillant le sait, s'il faut vraiment intervenir, cet envoi seulement réduit de troupes françaises au Piémont peut ne pas suffire pour contrer l'armée autrichienne si elle entre massivement au Piémont[371]. De plus, le plan pensé au mois de janvier est en décalage avec la situation militaire à la frontière piémontaise. Car du côté français, on pense seulement organiser une mobilisation dans le but de porter quelques renforts français à Turin par Montgenèvre et Suze, pour le cas où l'armée piémontaise réclame là-bas « des secours peu nombreux mais immédiats »[372], alors que la stratégie piémontaise souhaite une présence militaire française plus massive, plus immédiate et plus proche de la frontière avec l'Empire autrichien dès avril 1859, même si cette stratégie de passage des troupes françaises par les Alpes et par Gênes est prévue à l'avance par les Français et les Piémontais.

[370] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 25 mars 1859 au Ministre de la Guerre,* Briançon, 25 mars 1859, colonel Saget.
[371] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 18 mars 1859 au Maréchal de Castellane,* Paris, 18 mars 1859, maréchal Vaillant.
[372] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 21 janvier 1859 au Maréchal de Castellane,* Paris, 21 janvier 1859, maréchal Vaillant.

3. Une impréparation dans le cantonnement et la concentration des troupes.

Un autre problème découle du fait de ne pas pouvoir faire entrer massivement l'armée française avant l'attaque autrichienne, c'est celui de cantonner des troupes proches de la frontière où les infrastructures de cantonnement ne semblent que très partiellement présentes. De plus, cela coûte cher de leur trouver des logements et des vivres sur place, tout en n'étant pas certain que la mobilisation se fasse réellement. C'est ainsi qu'à Lyon, le maréchal de Castellane confirme que dans la vallée de Briançon, une des quatre divisions prévues est déjà organisée, et que celle-ci est toute prête à passer la frontière. Mais le maréchal de Castellane se plaint de mouvement de va-et-vient de troupes qui sont pour lui des dépenses inutiles, car pour celui-ci, il faut que les troupes qui sont déjà dans cette vallée y restent, le maréchal de Castellane va même jusqu'à affirmer « Je ne veux avoir à Culoz, ni hôpital ni manutention, du biscuit, lard, foin pressé, de l'eau de vie, voilà tout »[373].

Une mobilisation des troupes qui se fait donc dans le silence en mars, mais qui se fait surtout déjà dans la difficulté, car Castellane a pour objectif premier de placer l'armée des Alpes en position de passer promptement la frontière, en agglomérant en même temps les troupes, car il juge cela important pour leur instruction et pour leur discipline. Néanmoins, cela pose des problèmes d'installation, car certains endroits ne sont pas prévus pour héberger des troupes massives au même endroit. En témoigne notamment la division établie dans la vallée de la Durance qui est mal hébergée, mais selon Castellane, « il n'y avait pas moyen de faire autrement pour avoir une division prête à passer la frontière par le mont Genèvre »[374]. L'objectif principal reste de préparer le passage des Alpes à un plus grand nombre de troupes pour arriver avec une masse de soldats devant les Autrichiens, pour ensuite écraser militairement les Autrichiens. Mais si Vaillant se montre confiant concernant la capacité militaire des Piémontais et des Savoyards, il n'a aucune confiance dans une future aide des Lombards, et sur ce point les victoires de Magenta et de Solférino en juin 1859 lui donnent tort[375].

C'est aussi un problème de cantonnements à Lyon et dans les Alpes découlant d'une impréparation militaire qui montre le bout de son nez à la fin du mois de mars avec seulement quatre divisions d'infanterie « prêtes à se porter où l'on voudra » et une 5e division d'infanterie

[373] SHD-GR, G3/35, *Lettre de mars 1859 au Maréchal de Castellane,* Paris, mars 1859, maréchal Vaillant.
[374] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 2 mars 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 2 mars 1859, maréchal de Castellane.
[375] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 19 mars 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 19 mars 1859, maréchal de Castellane.

qui doit être organisée par le maréchal Castellane alors qu'on est à un mois du début de la guerre. Enfin, encore plus catastrophique, la 6e division n'a même pas ses effectifs présents à Lyon et même si elle arrive elle ne peut être organisée à Lyon que « si vous avez de la place pour la caser »[376]. Néanmoins, les rares troupes qui sont prêtes sont apparemment des divisions qui sont instruites, disciplinées, habituées à porter le sac, au travail, et dans « les meilleures conditions pour entrer en campagne ». Tout ceci n'est possible selon Castellane que si on réunit tous les régiments des divisions, pour que tous les régiments connaissent leurs officiers généraux et pour que ces régiments se connaissent entre eux, ce qui prend beaucoup de temps et c'est ce qui entraîne notamment de nombreux retards dans cette mobilisation militaire[377].

Ainsi, la grande difficulté de l'armée des Alpes semble être le cantonnement dans les Alpes justement. Si bien que Castellane rechigne à établir deux divisions cantonnées dans les Hautes-Alpes, car cela oblige les troupes françaises à occuper « de misérables villages », et à éloigner les troupes françaises jusqu'à six et même jusqu'à sept journées de marche de Briançon[378]. D'autant plus que Castellane souligne que les Hautes-Alpes sont « un mauvais pays » dont souffrent beaucoup les troupes qui y stationnent. À la place, Castellane préconise qu'une des divisions agglomérées à Lyon, arrivant à Grenoble en entier par le chemin de fer, se porte ensuite aussitôt à Briançon avec les troupes cantonnées à Gap au premier signal. Cela a selon lui l'avantage d'avoir des régiments qui sont réellement réunis et plus instruits au lieu d'être disséminés dans les cantonnements[379]. Au regard de ces archives, les obstacles rencontrés par les troupes françaises sont d'une part provoquée par l'organisation même de l'armée française, mais aussi par le choix d'un passage par les Alpes. En effet, même si le colonel Saget pense en mars 1859 que la route des Alpes peut largement ravitailler l'armée française en nourriture et en cantonnement, le maréchal de Castellane pense en avril 1859 que ce n'est pas le cas.

D'autant plus quand Castellane privilégie des troupes cantonnées confortablement et rassemblées dans les masses les plus imposantes possibles, au lieu d'avoir des troupes cantonnées inconfortablement, mais proches de la frontière piémontaise. Cela a notamment une

[376] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 28 mars 1859 au Maréchal de Castellane*, Paris, 28 mars 1859, maréchal Vaillant.
[377] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 25 mars 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 25 mars 1859, maréchal de Castellane.
[378] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 2 avril 1859 au Maréchal de Castellane*, Paris, 2 avril 1859, maréchal Vaillant.
[379] SHD-GR, G3/35, *Lettre au Maréchal Vaillant du 3 avril 1859,* Lyon, 3 avril 1859, maréchal de Castellane.

incidence sur la mobilisation chaotique de l'armée française à la fin du mois d'avril 1859. En effet, cela a pour conséquence que les troupes françaises franchissent la frontière beaucoup moins rapidement que prévu. De plus, en avril 1859, le maréchal de Castellane semble toujours aussi perdu concernant le plan à suivre. Celui-ci se demande s'il faut acheminer par le chemin de fer sur Lyon les troupes débarquées à Marseille, car pour lui, cela est un moyen de diriger en peu d'heures à Lyon et à temps des troupes pour prendre ensuite sans doute la direction de la frontière piémontaise[380]. Le fait que la mobilisation ne se passe pas comme prévu entraîne une véritable cacophonie entre les maréchaux français qui essayent de remédier aux erreurs commises. Pour ce faire, le renseignement militaire entre le maréchal de Castellane et le maréchal Vaillant semble quelque chose d'important dans la régularité des opérations[381]. En effet, connaître où se trouve chaque partie de l'armée française quotidiennement est d'autant plus important quand le plan ne se déroule pas comme prévu en avril 1859. Néanmoins, les renseignements arrivent tout de même au dernier moment, car ce n'est qu'à la veille de l'entrée en guerre que Napoléon III désire urgemment une célérité plus grande dans la mobilisation, ce qui exige notamment un concours accentué du ministre des Travaux publics à cette mobilisation militaire[382].

B. Une mobilisation accélérée dans l'urgence en avril 1859.

1. Un passage des Alpes difficile en termes de transport de troupes.

Il ne faut, en effet, pas oublier que l'organisation de l'armée française contribue à la lenteur de la mobilisation de l'armée française en 1859. Éric Anceau souligne à juste titre qu'à la veille de la guerre de 1859 l'armée française est impréparée et difficilement mobilisée avec 104 000 hommes face à 160 000 Autrichiens, même si les Français comptent sur l'apport de 60 000 Piémontais et le matériel de l'armée française est également déficient[383]. Le 27 avril, l'armée autrichienne franchit le Tessin. Les 150 000 hommes de Giulay ne peuvent faire qu'une bouchée des Piémontais, trois fois moins nombreux et concentrés autour de Turin. Mais le général en chef autrichien n'a pas la trempe de Radetzky et au lieu d'attaquer tout de suite l'armée piémontaise, il laisse aux Français le temps de rejoindre leurs alliés. L'armée française

[380] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 10 avril 1959 au Maréchal vaillant,* Lyon, 10 avril 1859, maréchal de Castellane.
[381] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 20 mars 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 20 mars 1859, maréchal de Castellane.
[382] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 23 avril 1859 à Monsieur Rouher*, 23 avril 1859, maréchal Vaillant.
[383] Éric ANCEAU, *Napoléon III*, Paris, Tallandier, 2012, p 307.

est divisée en deux groupes. Les négociations demeurent secrètes le plus longtemps possible, et c'est dans le plus grand désordre que les corps d'armée commandés par Niel et Canrobert passent les cols du Mont-Cenis et de Montgenèvre. Les vivres et l'équipement manquent, les moyens de transport sont insuffisants et l'artillerie est difficile à acheminer par les mauvaises routes de montagne. L'autre groupe, comprenant deux corps d'armée également, est placé sous les commandements de Mac-Mahon et de Baraguay d'Hilliers qui débarquent à Gênes avec l'Empereur. Un cinquième corps composé de 12 000 hommes et commandé par le prince Napoléon débarque à Livourne avec pour mission d'opérer en Toscane et dans les duchés dans lesquels grandit la révolte contre ce qui reste de l'influence autrichienne sur place. En face, les Autrichiens disposent de troupes composées pour une grande part de Slaves qui montrent peu d'ardeur à combattre un ennemi dont ils partagent les revendications d'indépendance selon Pierre Milza[384]. Les historiens Éric Anceau et Pierre Milza soulignent donc les défaillances de la mobilisation de l'armée française qui précède au début de la guerre d'Italie malgré des troupes françaises qui finissent par débarquer au Piémont à temps pour faire face à l'armée autrichienne. Ces défaillances viennent en grande partie d'un renseignement militaire et diplomatique défaillant au même titre que les défaillances de l'organisation de l'armée française qui sont révélées par cette guerre d'Italie.

Dans le courant du mois d'avril 1859, il a y sans cesse cette tendance de vouloir accélérer le flux de troupes qui passent par l'itinéraire choisi, passant par le Montgenèvre et par Culoz, en direction de la frontière piémontaise. Mais ce flux ne semble jamais suffisant aux yeux de l'Empereur, car les autorités militaires françaises prennent conscience du nombre d'hommes qu'il faut mettre en position au Piémont. Or, le nombre d'hommes que les autorités militaires françaises prévoient d'envoyer avant avril 1859 ne semble pas suffisant en face de l'armée autrichienne, qui est sur le point d'envahir le Piémont. En effet, le maréchal Vaillant prescrit en avril 1859 que les troupes du maréchal Canrobert passent la frontière sans interruption par le Montgenèvre et par Culoz. Napoléon III pense même à utiliser le maximum de flux de troupes que cet itinéraire peut contenir pour permettre à 5000 hommes de franchir chaque jour le Montgenèvre, ainsi que 5000 hommes par Culoz. Ce qui fait un total de 10 000 hommes passant la frontière tous les jours, ce à quoi le maréchal Vaillant répond « ce serait beau, mais est-ce possible ? »[385].

[384] Pierre MILZA, *Napoléon III, op cit*, p 352-353.
[385] SHD-GR, G3/35, *Lettre d'avril 1859 au Maréchal de Castellane*, Paris, avril 1859, maréchal Vaillant.

En tout cas, même si on doute de la possibilité d'accélérer autant la mobilisation autant que les autorités militaires françaises le souhaitent, Napoléon III veut tout de même à tout prix accélérer cette mobilisation militaire. Peut-être, car le consul français présent à Milan, mais aussi celui présent à Venise décrivent bien de janvier 1859 jusqu'au début de la guerre de 1859 l'augmentation progressive des envois de troupes et de matériel de l'Empire autrichien de Venise vers Milan et de Milan vers le Mincio entre janvier 1859 et fin avril 1859. Pourtant, les renseignements de Defly sont inquiétants dès mars 1859 quand celui-ci s'attarde sur les travaux de fortifications de l'armée autrichienne pendant cette période qui sont très importants à Pavie du côté du Tessin, mais aussi à Plaisance. Selon Defly, ces fortifications récentes n'ont d'autre but que de couvrir l'armée autrichienne à son retour du Piémont[386].

Mais c'est bien au début du mois d'avril 1859 que les choses s'accélérèrent du côté autrichien, quand Defly parle d'envois de troupes qui « ne discontinuent pas », et de transports de matériel de guerre qui s'opèrent chaque jour. Le consul de France à Milan parle aussi d'une presse autrichienne qui attaque de la manière la plus violente la politique du gouvernement français et les mouvements de l'armée française qui se rapprochent de la frontière avec le Royaume du Piémont-Sardaigne. Selon Defly, les Autrichiens eux-mêmes disent hautement que cet état de guerre pendant la paix ne peut se prolonger sans ruiner leurs finances. Néanmoins, Defly doute encore début avril 1859 d'une invasion du Piémont par les troupes impériales autrichiennes malgré tous les faisceaux concordants dans ce sens. Cette observation ne semble pas avoir une influence sur Napoléon III qui continue à vouloir accélérer le plus possible la mobilisation militaire[387]. Peut-être, car dans ce même rapport Defly parle d'un signe assez évident d'une volonté probable de l'armée impériale autrichienne d'entrer en guerre contre le royaume du Piémont-Sardaigne. Ce signe, c'est l'arrivée des troupes croates à Milan, car selon Defly, ces troupes sont les plus redoutables et les plus fortes de l'armée autrichienne et elles n'interviennent en Italie que dans les temps de guerre[388].

Enfin, il ne faut pas oublier non plus que le consul donne des informations sur le commandement de l'armée impériale autrichienne. Car dans une dépêche du 8 avril 1859, Defly explique que le commandement de l'armée d'Italie est donné à l'archiduc Albert et qu'il a le général de Hell pour chef d'état-major et que le comte Giulay est placé à la tête de l'armée de

[386] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 2 mars 1859*, direction politique numéro 66, Milan, 2 mars 1859, Defly.
[387] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 8 avril 1859*, dépêche politique numéro 75, Milan, 8 avril 1859, Defly.
[388] *Ibid.*

réserve[389]. Deux semaines plus tard, Defly parle du général Benedeck[390] comme chef d'État-Major auprès du comte Giulay[391] [392].

Même si l'entrée en guerre de l'Empire autrichien devient inévitable à partir de janvier 1859, c'est bien en avril 1859 que la menace devient urgente, d'autant plus quand l'armée française est beaucoup moins en mesure d'y faire face que prévu comme cela est évoqué précédemment avec la lenteur de la mobilisation de l'armée française. En effet, dès le début du mois d'avril des renseignements parviennent aux oreilles de l'Empereur sur « des proclamations furibondes affichées, dit-on, dans les casernes de Milan », ce qui pousse le maréchal Vaillant à demander l'accélération du mouvement de mobilisation le plus vite possible, en organisant donc rapidement quatre nouveaux bataillons[393]. Vaillant parle même d'une mesure qui doit s'étendre pour tous les régiments présents en France tellement la situation lui paraît urgente[394]. Néanmoins, neuf jours plus tard, l'urgence de la situation semble avoir disparu pour Vaillant, « le vent après avoir soufflé en tempête toute la nuit, c'est apaisé et nous sommes dans une embellie ».

Ce qui est donc visible ici, c'est bien le manque de compréhension de l'armée française de la situation diplomatique dont elle dépend, et dont elle déplore les effets financiers à cause des dépenses entraînées par cette mobilisation dont on ne sait pas si elle est utile, même si le principe de précaution semble valoir dans l'esprit de Castellane[395], « les oscillations continues de la politique et de la diplomatie doivent nécessairement se solder d'abord en écus »[396]. C'est l'esprit qui domine déjà un mois plus tôt, c'est-à-dire préparer la guerre, même si elle n'apparaît pas encore inévitable, loin de là, le maréchal Vaillant pense même qu'elle s'éloigne en mars. Toutefois, le maréchal Vaillant pense à prendre des mesures notamment pour avoir du

[389] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 8 avril 1859*, dépêche politique numéro 75, Milan, 8 avril 1859, Defly.
[390] Ludwig von Benedek (1804-1881) est un général de l'armée autrichienne.
[391] Ferencz Gyulai (1798-1868) est un général de l'armée autrichienne, il est gouverneur du royaume lombardo-vénitien au début de la guerre de 1859.
[392] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 22 avril 1859*, dépêche politique numéro 80, Milan, 22 avril 1859, Defly.
[393] Jean-Baptiste Philibert Vaillant (1790- 1872) est un maréchal de France sous le Second Empire, il est ministre de la guerre au début de la guerre de 1859 en étant remplacé au cours de celle-ci par le maréchal Randon.
[394] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 9 avril 1859 au Maréchal de Castellane*, Paris, 9 avril 1859, maréchal Vaillant.
[395] Boniface de Castellane (1788-1862) est maréchal de France sous le Second Empire.
[396] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 18 avril 1859 au Maréchal de Castellane*, Paris, 18 avril 1859, maréchal Vaillant.

ravitaillement à Culoz, qui doit être rejoint par l'armée française par l'intermédiaire du chemin de fer qui transporte hommes et ravitaillement, pour ensuite : soit prendre le chemin de fer de Savoie depuis Culoz jusqu'à St-Jean de Maurienne, soit partir pour la frontière par la voie de terre. Le chemin de fer est aussi envisagé pour porter des vivres jusqu'à St-Jean de Maurienne, pour permettre ensuite aux troupes françaises de passer le Mont-Cenis et ensuite se rendre à Suze[397]. Bref, même si une guerre ne semble pas totalement certaine, des mesures sont prises pour assurer un prompt ravitaillement au passage des troupes françaises de la frontière piémontaise.

Toutefois, la mobilisation lors de l'entrée en guerre n'est pas suffisamment préparée et elle est en partie chaotique, même si les reconnaissances effectuées sur la route de Briançon à Suze en passant par le Mont-Cenis sont utiles, car elles offrent à l'armée française une route sur laquelle peuvent passer des troupes nombreuses en étant ravitaillées sur le chemin. En effet, les ordres sont donnés le 24 avril pour que la division Bouat franchisse la frontière piémontaise le lendemain, dont plus de la moitié est réunie le 25 à St-Jean de Maurienne et continue par le Mont-Cenis les 26, 27 et 28, avec ensuite une marche sur Suze, où elle arrive dans son intégralité les 28 et 29 avril. Mais bien que des préparations existent avant la guerre, elles ne sont pas suffisantes, surtout pour le transport des troupes. Le maréchal Canrobert[398] déplore que le chemin de fer sur lequel s'embranche à Culoz le chemin de fer sarde, ne puisse transporter que 2000 hommes de Lyon à St Jean de Maurienne[399]. Malheureusement, le transport des troupes par trains est un véritable problème dans ce début de mobilisation militaire. Car le lendemain, Canrobert déplore que les trains se succèdent de quatre heures en quatre heures et ne portent chacun environ que 700 hommes. Une déclaration d'impuissance du maréchal Canrobert par rapport à la mobilisation prévue avant l'entrée en guerre, « C'est un peu moins que ce que l'on m'avait promis hier, mais on fait ce qu'on peut »[400].

2. Surmonter les problèmes de casernement et de matériels.

De plus, selon le maréchal Canrobert la ville de Suze ne peut pas offrir sur place suffisamment d'approvisionnements en vivres de campagne pour les troupes qui doivent y

[397] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 18 mars 1859 au Maréchal de Castellane,* Paris, 18 mars 1859, maréchal Vaillant.
[398] François Certain de Canrobert (1809-1895) est un maréchal sous le Second Empire.
[399] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 24 avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 24 avril 1859, maréchal Canrobert.
[400] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 25 avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 25 avril 1859, maréchal Canrobert.

passer. La route de Briançon à Suze est généralement bonne quoique parfois étroite de 3 à 4 mètres. Enfin, celle de Jean de Maurienne à Suze par le Mont-Cenis est apparemment « magnifique », avec l'avantage de traverser plusieurs gros bourgs de 1400 à 1800 habitants tels que Modon et Lanslebourg qui forment de bons gîtes d'étapes et qui présentent de vastes établissements inoccupés où l'on peut, au besoin, mettre à l'abri plus de 2000 hommes[401]. Malgré des routes qui sont préalablement reconnues, la suite des événements est catastrophique. En effet, Castellane constate le 26 avril que les trois divisions d'infanterie de neufs corps d'armée, qui sont en marche pour Suze, n'ont que 79 cartouches par homme, au lieu des 150 que préconise Castellane. Par voie de conséquence, celui-ci propose une sorte de bricolage pour remédier à ce problème en demandant qu'on fasse expédier à Suze par la voie ferrée de Gênes par Turin un approvisionnement permettant de porter au moins à 150 par hommes le chiffre de ces cartouches[402].

Malheureusement, ce n'est pas le seul problème, car la division Bourbaki souffre dans les Hautes-Alpes par manque de ressources sur place, mais aussi par manque de matériels tels que les marmites, les bidons et les gamelles. C'est dans ce cadre que la position de Suze apparaît pendant le début de la guerre d'Italie comme une plateforme logistique où les soldats français peuvent y trouver tous les objets indispensables à la guerre[403]. Enfin, il y a aussi des problèmes d'indemnités et d'effets de campement. C'est le cas notamment d'un capitaine du 2e hussard qui se plaint que son régiment ne reçoit pas l'indemnité d'entrée en campagne et que les officiers n'ont pas assez de chevaux pour la guerre. Les lacunes de cette mobilisation vont même jusqu'au fait que les 2e, 6e et 8e régiments de hussards ne sont pas munis d'effets de campement le 28 avril[404]. Néanmoins, les autorités militaires françaises prennent conscience de leurs erreurs et proposent des solutions en conséquence dès le début du mois de mai 1859, en effet, le maréchal Vaillant préconise à la division Ulrich, que les ordres donnés sur le terrain soient vraiment suivis, « le Général en chef ordonnera ce qu'il voudra, mais il faut que ses ordres puissent recevoir une exécution complète ». Mais surtout, les autorités militaires françaises savent maintenant que la partie de l'Italie que l'armée française doit franchir pour

401 SHD-GR, G3/35, *Lettre du 24 avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 24 avril 1859, maréchal Canrobert.
402 SHD-GR, G3/35, *Lettre du 26 avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon 26 avril 1859, maréchal de Castellane.
403 SHD-GR, G3/35, *Lettre du 27 avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 27 avril 1859, maréchal Canrobert.
404 SHD-GR, G3/35, *Lettre du 28 avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 28 avril 1859, maréchal de Castellane.

aller au Piémont est difficile en matière météorologique, et qu'il y fait froid et longtemps, avec de hautes chaînes de montagnes, des vallées qui sont brûlantes le jour, et qui sont mortellement froides et humides la nuit. C'est pour cela que le maréchal Vaillant demande le 3 mai que la division Ulrich emporte ses couvertures[405]. Néanmoins, il faut attendre que l'armée française soit en partie présente sur le territoire piémontais pour constater que le Piémont est une région froide et qu'il faut prendre des couvertures avant de partir.

3. Une responsabilité partagée des erreurs du renseignement français en avril 1859.

La façon dont les militaires français mènent la mobilisation de l'armée ne peut être comprise sans le renseignement diplomatique et en particulier sans les rapports du consul de France à Milan. Car, malgré les erreurs d'analyses de celui-ci, c'est bien lui qui évoque dès le début de l'année 1859 une guerre qui semble imminente en Italie. Il évoque le fait que chaque jour l'attitude de l'Autriche devient de plus menaçante, et que des envois de troupes en Vénétie et en Lombardie se succèdent. Si bien que Defly parle même en janvier 1859 d'une mobilisation « sans relâche et hors de toute proportion avec ce que pouvait exiger le maintien de l'ordre dans ses possessions italiennes ». Par voie de conséquence, Defly en conclut que les forces considérables que l'armée autrichienne concentre entre l'Adda et le Tessin montre qu'elle n'attend que le moment favorable pour fondre sur le Piémont, l'écraser et le mettre pour longtemps dans l'impossibilité de gêner sa domination en Italie. Comme pour d'autres rapports diplomatiques avant 1859, Defly parle dans ce contexte de guerre imminente d'un appel de la population milanaise pour que la France intervienne contre l'armée autrichienne, mais seulement dans le cas où l'Autriche agresse d'abord le Royaume du Piémont-Sardaigne[406].

Mais la majorité des rapports du consul de France à Milan vont plutôt dans le sens d'une non-intervention de l'armée autrichienne en avril 1859. Ainsi, si les erreurs d'analyse de Defly pèsent sur les défaillances de la mobilisation française en 1859, il faut aussi imputer le défaut de bonnes analyses du renseignement français au fait que le renseignement diplomatique repose exclusivement sur Defly et dans une moindre mesure sur le consul français à Venise pendant la guerre d'Italie. Le renseignement diplomatique reposant quasi exclusivement sur les rapports du consul de France à Milan est donc important pour comprendre la préparation et la mobilisation de l'armée française au printemps 1859. Mais d'autres renseignements français

[405] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 3 mai 1859 au Maréchal Magnan,* Paris, 3 mai 1859, maréchal Vaillant.
[406] CADC-CPC4/22, *Lettre du 22 janvier 1859,* direction politique numéro 61, Milan, 22 janvier 1869, Defly.

permettent d'expliquer la mobilisation militaire française en 1859, en particulier concernant l'accélération de la mobilisation française en avril 1859.



Figure 2 : Général Gyulai, CADC-26MD/46.



Figure 3 : Général Benedeck, CADC-26MD/46.

L'historiographie de la guerre d'Italie, avec l'historien Stéphane Faudais, se concentre beaucoup sur le manque de renseignement que possèdent les troupes françaises avant de rencontrer les troupes autrichiennes, qui entraine une exécution très lente des ordres, avec une campagne qui n'est qu'une succession de combats et de rencontres hasardeuses[407]. Cette pensée touche même des historiens bonapartistes comme De Bazaincourt[408] qui est néanmoins dans le vrai quand il évoque une situation critique à la fin du mois d'avril au Piémont. Mais il affirme que l'ultimatum autrichien prend l'Empereur par surprise, ce qui est faux, car comme cela est

[407] Stéphane Faudais, *op cit*, p 162-164.
[408] César Lecat de Bazancourt (1811-1865) est un historien français bonapartiste.

évoqué précédemment, la mobilisation de l'armée française est bien commencée en janvier 1859. C'est une mauvaise organisation de l'armée française ajoutée à des défaillances du renseignement français qui contribue à une mobilisation en partie chaotique au printemps 1859. Même s'il est vrai que c'est bien à partir de janvier 1859, donc à partir de l'ultimatum autrichien, qu'il y a une explosion de récoltes d'informations de la part du renseignement français concernant l'espace italien et l'armée autrichienne. De Bazancourt a néanmoins raison quand il énonce que ces erreurs dans la mobilisation française peuvent avoir des conséquences catastrophiques si Gyulai jette l'armée autrichienne sur l'armée piémontaise avant l'arrivée des Français, mais comme le souligne De Bazaincourt à juste titre l'armée autrichienne montre une grande lenteur après avoir traversé le Tessin, pris Novare et Verceil[409].

La stratégie consistant à attendre que l'armée autrichienne attaque le Piémont avant de projeter l'armée française au Piémont a aussi sa part dans les défaillances de l'armée française en 1859. Dans son ouvrage *La guerre d'Italie d'après des documents officiels, Volume 1*, Louis-Charles Durand[410] confirme cette stratégie de l'armée française. Cet écrivain confirme que l'action militaire française ne doit se manifester que le jour où l'Autriche commence les hostilités, tout en étant assez prompte et assez énergique pour ne pas voir le Piémont se faire envahir par l'armée impériale autrichienne avant d'avoir pu intervenir en Italie. Pour préparer cette stratégie, le général Niel, s'occupe, avec le général de La Marmora, de l'étude d'un projet défensif qui doit tout à la fois couvrir la capitale du Piémont et mettre à l'abri de toute surprise les importantes places d'Alexandrie et de Casale. Ainsi que conserver, par la vallée de la Scrivia, l'indispensable communication de Gênes à Alexandrie, et enfin assurer la jonction, avec l'armée piémontaise, des différents corps de l'armée française qui débouchent soit à Suze, par les vallées des Alpes, soit à Gênes, par la voie de mer. La position qui s'étend le long de la rive droite de la Dora Baltea, entre le Pô et Mazze, paraît propre à remplir ces conditions. Les autorités militaires françaises calculent qu'il faut aux Autrichiens cinq ou six jours pour arriver du Tessin sur la Dora avec des forces suffisantes pour livrer bataille. De son côté, l'armée française, débouchant rapidement par le Mont-Cenis et le Montgenèvre, et utilisant d'une part le chemin de fer de Savoie, de l'autre celui de Suze à Milan, doit, dans ce même laps de temps, amener sur la Dora trois divisions environ au secours des Piémontais. Les autorités militaires

[409] De César Lecat baron de Bazancourt, *La campagne d'Italie de 1859 : chroniques de la guerre. Partie 1,* Paris, Amyot, 1862, p 101.
[410] Louis-Charles Durand (1804-1863) est un écrivain français.

françaises prévoient aussi que les troupes réunies à Lyon soient directement transportées par le chemin de fer de Milan, jusque sur la position de la Dora[411].

Le sous-lieutenant Vanson[412] confirme à Lyon le 26 avril 1859, donc au tout début de la guerre d'Italie le fait que cette mobilisation de l'armée française semble chaotique, « nous n'étions pas, comme ils le disaient, massés derrière les Alpes, prêts à nous élancer au premier signe ». Les problèmes de matériels qui sont évoqués précédemment avec l'analyse des rapports du maréchal de Castellane sont donc confirmés par le sous-lieutenant Vanson qui explique que presque personne n'a son équipage de campagne et qu'il manque des objets indispensables en campagne dans l'armée française en avril 1859[413]. Ce manque de matériel est essentiellement imputable à l'organisation de l'armée française et au renseignement militaire français.

Ainsi, le renseignement diplomatique n'est pas le seul responsable des défaillances du renseignement français, car le renseignement militaire commet lui aussi des erreurs au printemps 1859, notamment sur l'évolution des effectifs autrichiens au Piémont. En effet, au début de la guerre d'Italie, le 29 avril 1859, le général Lebrun souligne que les Autrichiens passent le Tessin sur divers points, mais qu'il ne connaît pas leur nombre ni où ils vont exactement, pendant que l'arrivée des troupes françaises continue à Gênes. Et le 30 avril 1859 au matin, Lebrun ne semble même pas certain que les Autrichiens aient avancés pendant la nuit sur le territoire piémontais[414]. Les chiffres mobilisés par Hubert Heyriès renvoient du côté des Autrichiens à 118 515 fantassins, 6768 cavaliers et 384 canons ainsi que près de 31 000 hommes du quadrilatère qui sont engagés pendant la guerre d'Italie[415].

Le renseignement militaire contribue donc en partie au défaut de renseignement au début de la guerre d'Italie, pourtant, il contribue également aux victoires de l'armée française pendant la guerre d'Italie grâce notamment aux militaires français et piémontais présents au plus près du théâtre des opérations.

---

411 Louis-Charles DURAND, *Histoire de la guerre d'Italie en 1859, d'après les documents officiels. Volume 1,* Paris, Durand, 1860, p 38-41.

412 Emile Vanson (1825-1900) est un officier français sous le Second Empire.

413 Emile VANSON (Sous-lieutenant élève à l'école d'État-Major), *Crimée, Italie, Mexique, lettres de campagnes, 1854-1867*, lettre écrite à Lyon le 26 avril 1859, Paris, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1905, p 204.

414 Barthélémy Louis-Joseph LEBRUN, *Texte de la carte de la guerre en Italie. Bulletin officiel de l'armée, 1ere série, du numéro 1 au numéro 50, au dépôt géographique*, Paris, 1859, pp 3-10.

415 Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit,* p 38-40.

II. Les apports du terrain décisifs ?

A. La confrontation des renseignements militaires français et piémontais au Piémont.

1. L'importance des venues du général Niel et du colonel Saget.

En parallèle du renseignement diplomatique, le renseignement militaire récolte des informations au Piémont par l'intermédiaire du général Niel et du colonel Saget, mais aussi par l'intermédiaire des renseignements piémontais qui sont transmis aux militaires français et dont parle le général Govone dans ses mémoires.

Le manque de préparation de l'armée française au début de la guerre de 1859 est aussi constaté par le général Govone, même si celui-ci constate aussi des failles dans la mobilisation de l'armée piémontaise au même moment. En effet, Govone souligne que pendant que l'armée française réunit ses divisions et fournit du matériel manquant aux divisions déjà parties au Piémont, les Autrichiens ne sont pas gênés au Piémont au début de la guerre malgré les pillages qu'ils exercent dans le Piémont. Ainsi, pour Govone, la catastrophe est évitée uniquement par-ce-que l'armée autrichienne est peu entreprenante. Govone parle même du sentiment d'être « isolés et encore désorganisés » au début de la guerre de 1859 que les militaires français qui sont évoqués précédemment[416].

Le général Du Barail[417] rejoint lui aussi l'avis du général Govone et de l'essentiel des militaires français évoqués précédemment en confirmant dans ses mémoires le fait que la France ne perd pas la guerre, car l'armée autrichienne est peu entreprenante, et aussi grâce à l'aide de l'administration piémontaise qui satisfait « dans la mesure de ses ressources aux besoins de l'armée française ». Toutefois, à la différence du général Govone, le général Du Barail souligne que les apports de l'administration piémontaise ne doivent pas masquer les carences dans ce domaine de la part de l'administration piémontaise pour satisfaire aux besoins de l'armée française. Du Barail parle même de « succès inespéré » et d'une victoire française en Italie qui laisse croire qu'il est inutile de se préparer à la guerre et qu'il suffit de s'organiser en courant à l'ennemi[418]. Même si Du Barail occulte la place importante du renseignement français dans les victoires de juin 1859, cela confirme tout de même le caractère chaotique de

---

[416] Giuseppe GOVONE, *Mémoires (1848-1870), mis en ordre et publiés par son fils le chevalier U. Govone, traduits de l'italien par le commandant M. H. Weil,* Paris, Édition française, augmentée de documents inédits, 1905, Préface de M. Jules Claretie, rapport du 1er février 1855, p 100-101.

[417] François Charles du Barail (1820-1902) est un général de l'armée française.

[418] François Charles DU BARAIL, *Mes souvenirs. T. 3, 1864-1879. - 11e éd,* Paris, E. Plon, 1897-1898, p 161-163.

la mobilisation militaire française. Cette vision du général Du Barail n'est donc qu'en partie vraie, car elle est abusivement négative, en omettant notamment l'accélération de la mobilisation qui est menée à partir d'avril 1859, mais aussi le fait que cette mobilisation ne se fait pas seulement par les Alpes, mais aussi par les ports de Marseille et de Gênes. C'est ainsi que la mobilisation semble se préparer également sur cet itinéraire-là dès janvier 1859 où un officier français anonyme parle de transport de troupes de 5 paquebots des messageries impériales de 200 hommes d'infanterie chacun entre Marseille et l'Algérie. Cet officier parle même d'échanger entre la France et l'Algérie 1000 hommes par semaine, ce qui pour lui est facile à obtenir[419].

L'accélération de la mobilisation à partir d'avril 1859 est permise par certains rapports du consul de France à Milan, comme cela est vu précédemment. Cette accélération est aussi permise par le fait que cette préparation d'une aide militaire au Piémont contre l'armée impériale autrichienne se développe en parallèle de la mission du colonel Saget au Piémont à partir de mars 1859. En effet, celui-ci rencontre immédiatement après son arrivée au Piémont un général Lamarmora fort inquiet des nouvelles qu'il reçoit le 16 avril sur les mouvements de l'armée autrichienne qui se concentre de plus en plus et qui doit attaquer sous peu de temps. D'autant plus qu'il y a une conscience du côté des autorités militaires sardes qu'il faut hâter les préparatifs militaires. Sans oublier le fait que selon Saget, il n'y a rien de fait concernant les ressources pour les troupes françaises en dehors de Turin le 17 avril. Cet état de fait justifie pour le colonel Saget l'urgence d'aller reconnaitre dès le lendemain la position de la Dora Baltea[420].

2. L'apport décisif du travail du général Govone et de l'inaction de l'armée autrichienne pour éviter la catastrophe.

Rien ne peut se faire sans le travail conjoint du renseignement militaire français et du général Giusseppe Govone, qui dans ses mémoires parle d'une « guerre espérée », et même désirée en vue de laquelle le Piémont se prépare depuis longtemps. Car le roi Victor-Emmanuel II charge le général Govone dans les derniers mois de compléter les études et les calculs destinés en partie aux alliés du Piémont, ainsi que de prendre les dispositions relatives aux armements et à toutes les mesures propres à assurer en cas de guerre la jonction de l'armée sarde et de l'armée française au Piémont. Surtout, c'est encore à Govone que le roi du Piémont-Sardaigne

[419] SHD-GR, G3/35, *Note du 20 janvier 1859,* 20 janvier 1859.
[420] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 17 avril 1859 au Ministre de la Guerre,* Turin, 17 avril 1859, colonel Saget.

confie le soin d'organiser le service du renseignement piémontais. Ce service fonctionne notamment grâce au patriotisme des populations qui tendent sur le Royaume de Lombardie-Vénétie un vaste réseau d'informations. Ce réseau permet d'avoir des renseignements sur les effectifs des Autrichiens, sur la position de leurs troupes, et sur l'arrivée de renforts de l'armée autrichienne. Selon le général Govone ces informations finissent toutes à Turin, et ce sont ces informations qui permettent de connaître la force, la composition, la répartition des forces adverses, et de suivre jour après jour le renforcement des effectifs de l'armée autrichienne qui se concentrent sur le Tessin. Selon le général Govone, les populations du nord de l'Italie arrivent à récolter des renseignements, car en s'avançant dans le territoire piémontais les colonnes autrichiennes laissent derrière elles des postes vigilants de carabiniers dont elles ne supposent pas l'existence, qui sont disposés sur toutes les routes d'invasion, et auxquels les autorités militaires piémontaises donnent l'ordre de se laisser dépasser et de signaler après avoir évalué leur force, la marche des corps de troupes de l'envahisseur, et de recueillir les informations pour les transmettre à l'état-major[421].

Ainsi, l'armée sarde semble mieux connaître son ennemi que son allié, car au début de la campagne, tout du moins, les autorités françaises et sardes n'ont pas la même stratégie militaire. Les Français sont surtout soucieux de se rassembler sur la défensive entre Suze et Turin, alors que les troupes sardes sont déjà début avril 1859 massivement présentes à Turin et entre Alexandrie et Gênes, avec aussi quelques troupes présentes sur Novare[422].

[421] Giuseppe GOVONE, *op cit*, p 101-102.

[422] SHD-GR, G3/63, *Dislocation des troupes Sardes*, 1er avril 1859 (les traits rouges et bleus représentent les emplacements des troupes Sardes au Piémont).

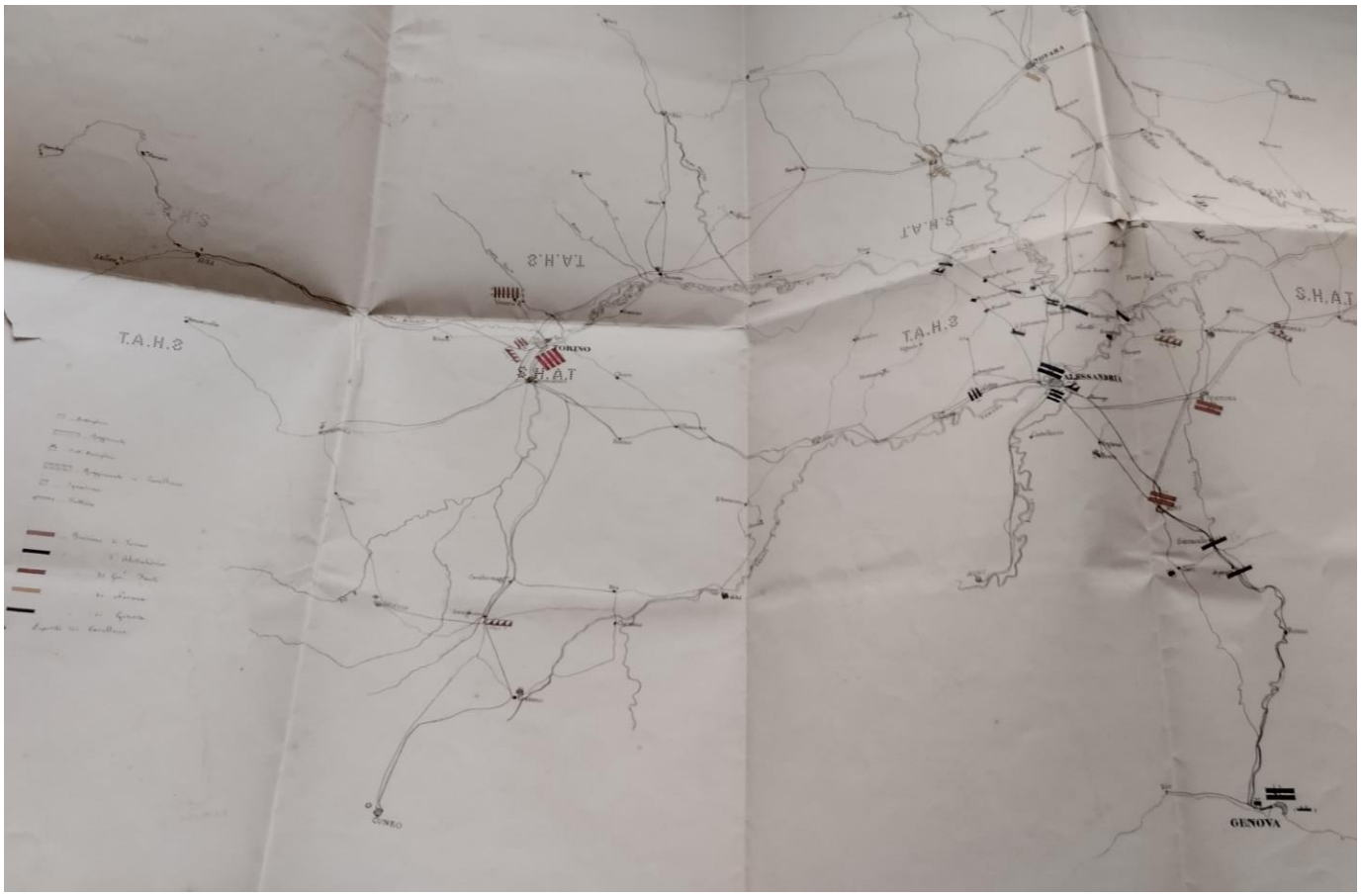

Figure 4 : SHD-GR, G3/63, Dislocation des troupes sardes, 1er avril 1859 (les traits rouges et bleus représentent les emplacements des troupes Sardes au Piémont)[423].

Cette stratégie d'une armée piémontaise déployée pour stopper l'armée autrichienne en attendant l'arrivée de l'armée française est déjà évoquée précédemment. Dans un ouvrage *Histoire de la Guerre d'Italie*, Jean-Etienne Roy évoque l'importance de la ligne de défense piémontaise de la Dora-Baltea conçue par les Français et les Piémontais avant la guerre de 1859. Selon Jean-Etienne Roy, cette ligne de défense n'est pas capable de contenir un ennemi en nombre, car elle n'a pour but, en la défendant, que de retarder la marche de l'armée autrichienne assez longtemps pour permettre aux Français d'accourir au secours du territoire envahi[424]. Dans cette position, l'armée sarde, obligée, à cause de son infériorité numérique, de ne pas s'éloigner du canon d'Alexandrie, est cependant en mesure de maintenir ses positions dans le cas où les Autrichiens tentent de se jeter entre Alexandrie et Novi, pour empêcher la jonction de cette armée avec les divisions françaises débarquées à Gênes. Cependant, Jean-Etienne Roy souligne

[423] SHD-GR, G3/63, Dislocation des troupes sardes, 1er avril 1859 (les traits rouges et bleus représentent les emplacements des troupes Sardes au Piémont).
[424] Jean-Etienne ROY *Histoire de la guerre d'Italie en 1859 ; précédée d'un Coup d'œil sur la question italienne et sur les causes de la guerre, Tours,* A. Mame,1859, p 56-57.

que cette manœuvre n'a pas lieu alors qu'avant le début de la guerre, l'Autriche prépare de longue main son plan de campagne en accumulant sur les bords du Tessin un appareil de guerre formidable, et en rassemblant à Pavie, des forces imposantes destinées à entrer au premier signal sur le territoire piémontais. Selon Jean-Etienne Roy, lorsqu'ils se décident à franchir le Tessin, les généraux autrichiens croient avoir devant eux un certain temps avant que l'armée française puisse rallier l'armée sarde. Ainsi, le but de ces marches et de ces contremarches de l'armée autrichienne n'est pour Jean-Etienne Roy que de ravitailler l'armée envahissante aux dépens des malheureuses populations du Piémont, ce qui fait que l'ouvrage parle d'une stratégie de l'armée autrichienne qui n'est que confusions et hésitations[425].

Les mémoires du général Du Barail confirment ce plan de l'armée française en Italie de faire à tout prix la jonction des armées française et sarde pour ensuite se tenir sur la défensive. En effet, il semble qu'au début de la guerre, la stratégie française consiste surtout à sauver Turin pour ensuite se porter au-devant de l'armée autrichienne. Celle-ci qui peut au moins tenter de prendre Turin au début de la guerre, laisse passer cette occasion, ainsi que celle d'anéantir l'armée franco-sarde lorsqu'elle est éparpillée en avril 1859. En effet, comme le souligne le général Du Barail, après que les alliés réussissent à joindre leurs forces, ils prennent l'ascendant moral sur l'armée autrichienne avec les victoires de Montebello, de Palestro, de Magenta, de Solferino et de San-Martino[426]. Des victoires françaises rendues possibles par le renseignement français à travers des reconnaissances, des espions et des habitants du pays, notamment pour la victoire de Solferino[427]. Le général Du Barail rejoint ici le général Govone sur le rôle important des « habitants du pays » donc du renseignement piémontais dans les victoires de la guerre d'Italie, en ajoutant aussi l'importance du renseignement français.

Le renseignement piémontais contribue donc aux victoires françaises. Car c'est en partie grâce à ces renseignements piémontais que les autorités militaires françaises obtiennent une vision d'ensemble de l'armée autrichienne en Italie, et ce, dès janvier 1859, grâce à un document transmis par les Piémontais où on estime déjà un total général de 80 660 soldats autrichiens et de 216 chevaux présent en Italie[428]. L'idée que les autorités militaires françaises se font de l'armée autrichienne en Italie résulte d'une confrontation entre la transmission des renseignements piémontais, les quelques renseignements militaires effectués sur l'armée

[425] *Ibid*, p 56-63.
[426] François Charles DU BARAIL, *op cit,* p 262.
[427] *Ibid*, p 450.
[428] SHD-GR, G3/63, *Armée autrichienne en Lombardie*, Turin, 21 janvier 1859, Auteur inconnu.

autrichienne avant la guerre et les renseignements que les autorités militaires et diplomatiques françaises se procurent sur l'armée autrichienne entre janvier et avril 1859. Sans oublier les observations faites par les militaires français sur place comme le colonel Saget par exemple à partir de mars 1859.

B. L'importance du renseignement piémontais sur l'armée autrichienne d'Italie.

1. Un renseignement piémontais plus précis et plus régulier que le renseignement français.

Ce renseignement piémontais travaille déjà peu de temps avant le début de la guerre. Le renseignement piémontais, par l'intermédiaire d'un officier anonyme, pense en mars 1859 que l'Empire autrichien à un état militaire à peu près semblable à celui de la France. C'est-à-dire que son armée est belle, bien organisée, pourvue d'un très bon matériel, mais qu'elle manque d'homogénéité, ce qui ne diffère pas sensiblement des observations du renseignement français avant 1859. Ces connaissances sont approfondies dans une *Note sur l'armée autrichienne* qui est produite par un officier piémontais anonyme qui déclare connaître le nombre d'armées qui composent l'armée autrichienne, mais aussi le nombre de corps d'armée d'infanterie et de cavalerie de l'armée autrichienne. Cette note détaille aussi l'importance des troupes de Croatie, de Slavonie, de Dalmatie et du Voïvodat qui doivent être prêtes à marcher et qui ont une organisation permanente pour le temps de paix comme pour le temps de guerre. Les informations sur les différents temps de service dans l'armée autrichienne sont également présentes. Avec un service de huit ans sous les drapeaux et deux dans la réserve pour les soldats de l'armée régulière, même si après un service de trois ans dans l'infanterie et de quatre ou cinq ans dans les autres armes, les soldats de l'armée autrichienne sont généralement renvoyés dans leurs familles en congé illimité. Toutes ces informations permettent donc de penser à la vue de ce document que dans sa totalité, on peut avoir à faire avec une armée autrichienne en campagne sur le pied de paix de 631 085 hommes et de 88 735 chevaux[429].

Néanmoins, comme le souligne le colonel Saget le 14 mai 1859, l'armée autrichienne en Italie à laquelle se confronte directement l'armée française n'est composée que de 140 753 hommes[430]. Ce qui inquiète particulièrement le général Govone quand celui-ci sait qu'à la fin de 1858, l'armée autrichienne en Italie n'arrive même pas à 50 000 hommes de toutes les armes[431]. Giuseppe Govone parle déjà le 11 avril 1859 de 145 000 à 150 000 Autrichiens qui

[429] SHD-GR, G3/63, *Note sur l'armée Autrichienne, Extrait du statut de 1857,* Paris, 29 mars 1859.
[430] SHD-GR, G3/63, *Armée autrichienne en Italie,* Alexandrie, 14 mai 1853, colonel Saget.
[431] SHD-GR, G3/63, *Lettre du 4 mai 1859,* Turin, 4 mai 1859, Giuseppe Govone.

doivent être sous peu présents en Italie et toutes les nouvelles de Lombardie signalent l'arrivée des chevaux pour l'artillerie et pour le train. Govone est beaucoup plus précis dans ses renseignements que le renseignement français concernant l'armée autrichienne en Italie. En effet, celui-ci pense le 11 avril que des quatre corps stationnés en Italie, les quartiers généraux du 5e, du 3e et du 7e sont entre le Tessin et l'Adda et des 22 brigades qui les composent, 12 sont comprises entre ces deux fleuves à une ou deux marches de la frontière avec un effectif de 75 mille hommes, et un effectif de 30 mille hommes qui est présent entre l'Adda et le Mincio est à trois à six jours de marche du Tessin, le restant étant sur l'Adige dans la Vénétie et dans les Légations. Govone va même jusqu'à avoir des renseignements sur l'opinion de la population lombarde qui pense que les Autrichiens veulent envahir le pays au plus vite en arrivant dans chaque partie de la Lombardie. Ce qui au passage confirme ce que dit le consul de France à Milan au même moment, mais à la différence de Govone, le consul Defly ne croit pas toujours à l'imminence d'une invasion autrichienne du Piémont. Govone sait également que, dans les places fortifiées autrichiennes, les Autrichiens accroissent beaucoup, en mars et en avril 1859, l'armement, la concentration de provisions, et la concentration de chaque espèce de munitions. Notamment à Pavie, à Mantoue, à Plaisance, à Peschiera, à Venise, à Borgoforte et à Casalmaggiore[432]. C'est d'ailleurs quelque chose qui est confirmé un peu plus d'un mois plus tard par ce même Govone, mais plus spécifiquement sur les fortifications dans les places de ligne du Po, à Mantoue et à Plaisance notamment, mais aussi à Crémone, à Casalmaggiore, à Brodello et à Borgoforte. Des renseignements d'ailleurs assez précis où Govone sait qu'il s'agit d'artillerie de gros calibre et dans des proportions considérables, il pense également que cela n'est que le début des fortifications de ces places, et que cette artillerie est placée sous les murs[433].

Cette récolte d'informations de la part du renseignement piémontais s'accentue après l'envahissement du territoire piémontais, mais ce renseignement piémontais sent déjà une imminente invasion de l'armée autrichienne dès le 11 avril. En effet, à cette date, le renseignement piémontais pense que les troupes arrivées en Italie sont composées de 22 régiments d'infanterie de ligne dont la moitié à trois bataillons et la moitié à quatre bataillons de 1200 hommes chacun. Ce qui fait un effectif de 92 000 hommes arrivé récemment en Italie, en ajoutant les troupes déjà présentes cela ferait un total de 145 000 à 150 000 soldats autrichiens en Italie. Le renseignement piémontais laisse présager dès le 11 avril une rapide

[432] SHD-GR, G3/63, *Lettre du 11 avril 1859,* Turin, 11 avril 1859, Giuseppe Govone.
[433] SHD-GR, G3/63, *Lettre du 19 mai 1859,* Turin, 19 mai 1859, Giuseppe Govone.

augmentation de ces effectifs, avec l'arrivée des bataillons frontières qui continue, et leur nombre doit être prochainement doublé et voire même triplé. Ces troupes sont destinées à former les garnisons des places fortes afin de laisser disponible tout le reste de l'armée autrichienne. De plus, le renseignement piémontais sait le 11 avril qu'il doit y avoir l'arrivée prochaine d'un nouveau corps d'armée en Italie, probablement le 2e résident à Vienne. Le renseignement militaire piémontais signale aussi l'arrivée de chevaux, d'artillerie, ainsi que l'achèvement de l'armement des places fortes, la concentration des approvisionnements en tout genre, sans oublier les travaux de fortification des places fortes qui continuent à Pavie, à Vérone, à Mantoue, à Venise et à Borgoforte. Enfin, autre signe que l'invasion de l'armée autrichienne est imminente pour cette note du renseignement militaire piémontais (sans auteur), c'est le fait que les quartiers généraux du 3e, 5e et 7e corps de l'armée autrichienne ne sont qu'à deux journées de marches de la frontière sarde, avec un effectif d'environ 75 000 hommes, avec notamment cinq brigades de 32 000 hommes qui sont entre l'Adda et le Mincio[434].

Quelques jours plus tard, le renseignement français est beaucoup moins précis. En effet, ceux-ci se contentent de dire que le Royaume Lombardo-Vénitien est occupé par la 2e armée de l'Empereur d'Autriche avec un effectif total de 78 à 80 000 hommes, ce qui ne diffère pas sensiblement des 75 000 hommes du renseignement militaire piémontais. Mais surtout, le renseignement militaire français se contente de dire que « depuis le commencement de l'année, les forces impériales ont été considérablement augmentées dans l'Italie septentrionale », en énonçant ensuite combien de régiments et de bataillons sont arrivés en Lombardie et en Vénétie, mais sans autre précision chiffrée. Ainsi, le renseignement militaire français reste beaucoup plus en surface des choses, il se contente de dénoncer le fait que d'autres troupes autrichiennes sont dirigées sur l'Italie depuis les derniers renseignements « mais on en ignore encore la composition et l'effectif »[435]. Alors que cela est vu précédemment le renseignement piémontais connaît beaucoup plus précisément l'emplacement et les effectifs de chaque corps d'armée de l'armée autrichienne en avril 1859, comme cela est visible dans le document ci-dessous.

[434] SHD-GR, G3, 63, *Note sur l'armée autrichienne en Lombardie, situation du 11 avril,* 11 avril 1859.
[435] SHD-GR, G3/63, *Note sur l'emplacement des troupes autrichiennes au 14 mars dans le royaume Lombard-Vénitien*, Paris, 13 avril 1859, chef d'escadron d'État-major R. de Coynart.

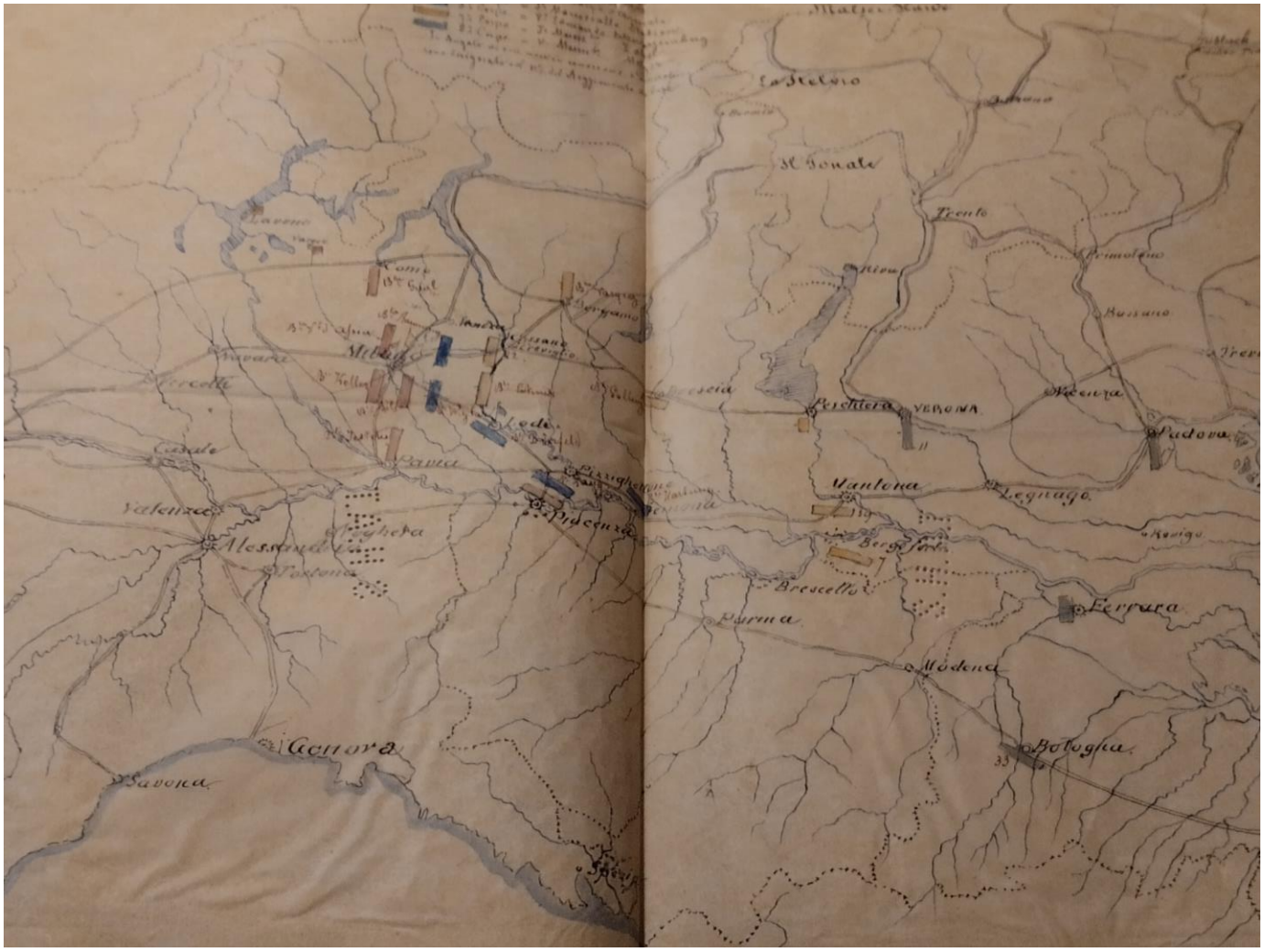

Figure 5 : SHD-GR, G3, 63, Positions de l'armée autrichienne à la date du 9 avril (les rectangles représentent les troupes autrichiennes sur la carte, chaque corps d'armée à une couleur différente)[436].

Le renseignement piémontais est important pour connaître l'évolution de l'armée autrichienne dans le nord de l'Italie pendant toute la guerre d'Italie. Que ce soit en avril, en mai ou en juin 1859, le renseignement piémontais informe le renseignement français sur l'évolution de l'armée autrichienne. C'est ainsi que le renseignement français sait que l'effectif de chaque corps d'armée autrichien qui passe la frontière est en moyenne de 30 000 hommes, ce qui porte le total de l'armée d'invasion à 150 000 hommes le 17 mai. Les informations récoltées par le renseignement piémontais permettent de connaître les mouvements et les emplacements de chaque corps d'armée de manière quasi quotidienne. L'officier piémontais De La Rocca pense même savoir le 17 mai que des troupes autrichiennes qui sont massées entre Mortare, Robio,

[436] SHD-GR, G3, 63, Positions de l'armée autrichienne à la date du 9 avril (les rectangles représentent les troupes autrichiennes sur la carte, chaque corps d'armée à une couleur différente).

Verceil et Candia diminuent en nombre et qu'elles se portent entre Vigevano et Mortare, ce qui est un mouvement rétrograde des 5e et 7e corps d'armée, qui est accompagné d'une concentration d'un parc de siège à Pavie. Enfin, De La Rocca pense aussi que les villes et les places contrôlées par l'armée autrichienne sont faiblement occupées, et que la 1ere armée autrichienne qui est forte de 50 à 60 millions d'hommes sous les ordres de Wimpffen s'avance vers le Piémont[437]. La description du carton d'archives de ces informations du renseignement piémontais indique que ces informations sont transmises à l'armée française, mais un document en particulier rassemble des informations du renseignement piémontais et indique explicitement les transmettre à Napoléon III.

2. Les confrontations entre le renseignement français et le renseignement piémontais.

Des informations récoltées par le renseignement piémontais sont rassemblées par le roi du Piémont-Sardaigne avant d'être transmises à Napoléon III. C'est ce qui est visible dans une lettre du 21 mai 1859 qui est censée regrouper tous les renseignements que Victor-Emmanuel II a reçus à cette date. Dans cette lettre les renseignements sont d'ailleurs assez détaillés, avec notamment la mention de 40 000 hommes concernant le corps d'armée commandée par Wimpffen le 21 mai et de 12 bataillons, 10 escadrons et 6 compagnies de chasseurs tyroliens concernant le corps de volontaire en formation dans la monarchie autrichienne. Ces renseignements sur les mouvements du général Wimpffen en Lombardie semblent donc relativement frais jusqu'au 15 mai, et relativement sûrs en provenant de Lodi et de Milan. Comme pour les documents évoqués précédemment du renseignement piémontais, les renseignements transmis le 21 mai sont très détaillés concernant l'emplacement des troupes autrichiennes dans le nord de l'Italie. Car des renseignements récoltés le 8 mai parlent du deuxième corps d'armée et du septième corps d'armée qui est concentré à Verceil, avec beaucoup d'artillerie, tirée de tous les cinq corps d'armée. Le renseignement piémontais pense également qu'il y a également à Verceil la brigade de cavalerie légère du 3e corps, du général Pafly ainsi que la brigade des dragons du 2e corps. En dehors de ces deux corps d'armée et du 5e qui débouche de Palestro sur Stroppiana, le 8e corps se concentre aussi à Robio, ce qui prouve que toutes les forces autrichiennes sont engagées dans le mouvement sur Turin, ou concentrées pour le soutenir, en abandonnant presque la ligne du Pô. D'autres renseignements semblent aussi être assez frais, en ne datant que du 20 mai, avec notamment les renseignements du général Cialdini qui expliquent que le 20 mai, 20 000 soldats autrichiens quittent Mortara et même

[437] SHD-GR, G3/63, *Renseignements sur l'armée autrichienne en Piémont,* Ominions, 17 mai 1859, De La Rocca.

qu'ils sortent par la porte du Simpton. Ce qui montre selon Victor-Emmanuel II que l'armée autrichienne est en pleine retraite vis-à-vis de Verceil[438]. On voit donc ici que le renseignement se transmet directement entre les souverains alliés, cependant, même s'il est très vraisemblable que cela se soit reproduit, c'est le seul document qui permet clairement d'attester de cette relation dans le renseignement.

Ces informations du renseignement piémontais sont transmises avant et pendant la guerre d'Italie au renseignement français, ce qui contribue sans doute en partie à cette accélération de la mobilisation de l'armée française en avril 1859 et aux stratégies adoptées ensuite pendant la guerre d'Italie. Mais il ne faut pas écarter le fait que trois mois plus tôt, le renseignement militaire français contribue aussi à l'accélération de la mobilisation de l'armée française en avril 1859. Car l'imminence d'une invasion autrichienne de 80 000 hommes est aussi quelque chose qui inquiète le colonel Saget présent au Piémont dès mars 1859. Pourtant, à la veille de l'invasion autrichienne du Piémont, la position de la Dora Baltea semble parfaitement défendable selon le général Niel, car selon celui-ci, cette position ne peut pas être enlevée en étant défendue par 40 000 hommes, « quelle que fut la force de l'ennemi ». Le général Niel pense que la position du colonel Saget sur la position de la Dora est primordiale, déjà pour continuer à la fortifier à l'aide du général De La Marmora, mais aussi pour que le colonel Saget observe en même temps la marche des Autrichiens en tenant des rapports constants avec le maréchal Canrobert[439].

Toutefois, même si Niel comprend l'importance d'être au plus près de l'armée autrichienne pour observer celle-ci le général Niel paraît en décalage avec le colonel Saget et les intentions réelles des militaires autrichiens et piémontais à son départ pour Suze le 27 avril, puisqu'il pense que les Autrichiens ne doivent pas passer le Tessin, en privilégiant d'avantage une offensive contre l'armée autrichienne de la part de l'armée française. Le général Niel est aussi en décalage avec les intentions de l'Empereur lui-même. Car l'Empereur prescrit au maréchal Canrobert par les intermédiaires du maréchal Vaillant et du maréchal de Castellane que jusqu'à son arrivée, il faut rester sur la défensive à Turin ou en arrière de Turin[440]. Le décalage de Niel au tout début de la guerre de 1859 est sensiblement remarqué dans le fait que celui-ci pense plutôt à une offensive contre l'armée autrichienne, alors que celle-ci a déjà envahi

[438] SHD-GR, G3/63, *Lettre reçue par Sa Majesté l'Empereur le 21 mai 1859,* Quartier Général Principal de l'armée Sarde à Casale, 21 mai 1859, Victor-Emmanuel.
[439] SHD-GR, G3/35, *Lettre au Maréchal,* 24 avril 1859, général Niel.
[440] SHD-GR, G3/35, *Lettre d'avril 1859 au Maréchal de Castellane,* Paris, avril 1859, maréchal Vaillant.

le territoire piémontais en étant inquiet du fait que les Piémontais viennent de bruler le pont de Mezzana-Corté, qui pour Niel est précieux pour l'armée française en cas d'offensive[441].

Le décalage de Niel avec la stratégie de Napoléon III est d'ailleurs assez marquant dans le fait que Niel pense à l'offensive, alors que le maréchal de Castellane fait remarquer qu'au commencement de l'entrée de la guerre, l'intention de l'Empereur, n'est que de former peut-être à Suse, un gros corps de réserve pour se porter ensuite en avant au Tessin[442]. Vaillant au moins semble être en accord avec la stratégie de Napoléon III le 29 avril quand il déclare qu'il faut diriger sur Turin les troupes françaises au fur et à mesure de leur arrivée à Suze. Mais ce plan semble être en décalage avec les désirs du ministre sarde, car Napoléon III veut apparemment choisir une bonne position sur Turin et sur Suze pour y concentrer suffisamment de divisions françaises[443]. En effet, même s'il est prévu avant le début de la guerre que l'armée piémontaise stoppe l'armée autrichienne au Piémont pendant que l'armée française arrive, l'armée française à beaucoup d'obstacles dans sa mobilisation, ce qui entraîne des décalages entre les besoins tactiques de l'armée française et les besoins tactiques de l'armée piémontaise.

Ce décalage entre le renseignement français et le renseignement piémontais se réduit à partir du mois d'avril 1859 dans le fait que l'Empereur prend conscience d'une mobilisation autrichienne plus imposante et plus rapide que prévu. En effet, le constat de l'accélération la mobilisation de l'armée autrichienne est présent dans la tête de l'Empereur dès début avril, en raison d'une proclamation affichée dans les casernes de Milan, qui est jugé grave à un tel point que l'Empereur pense qu'il faut redoubler d'activité dans la mobilisation militaire, et même qu'il est nécessaire de rappeler les hommes de congé renouvelable[444]. Les informations récoltées sur le terrain sont donc indispensables pour avoir du renseignement frais, précis et régulier à travers le renseignement piémontais, et les missions du colonel Saget et du général Niel. Car malgré des bruits contradictoires sur l'attaque autrichienne, le colonel Saget récolte des informations fraîches et précises au Piémont le 16 avril en parlant d'une armée autrichienne en Lombardie, en Vénétie et dans les Légations qui doit dépasser les 130 000 à 140 000 hommes en appartenant aux 3e, 5e, 7e et 8e corps. Alors qu'en face l'armée piémontaise n'a à opposer que 65 000 hommes maximum et 25 000 hommes en laissant garder Alexandrie, Casale et

[441] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 27 avril 1859,* 4e corps de l'armée des Alpes, Lyon, 27 avril 1859, général Niel.
[442] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 24 avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 24 avril 1859, maréchal de Castellane.
[443] SHD-GR, G3/35, *Lettre du 29 avril 1859 au Maréchal Vaillant,* Lyon, 29 avril 1859, maréchal Canrobert.
[444] SHD-GR, G3/G29, *Lettre au Ministre de la Guerre,* 8 avril 1859, Napoléon III.

Gênes, même si des bandes de volontaires arrivent chaque jour à Turin. De plus, le colonel Saget pense le 16 avril que l'armée autrichienne peut facilement entrer en ligne avec 70 000 hommes qui ne sont qu'à deux journées du Tessin[445].

Les présences du colonel Saget et du général Niel sont aussi importantes dès janvier 1859 pour que les autorités françaises et piémontaises s'entretiennent pour élaborer des stratégies communes. Ainsi, le général Niel s'entretient à Turin avec Cavour qui s'inquiète du sort de Turin en cas d'attaque autrichienne et par voie de conséquence, il demande l'envoi immédiat de 25 000 soldats français à Turin, mais Niel s'oppose à cela. La stratégie française semble beaucoup plus s'appuyer sur la préparation du dispositif déjà décidé et destiné à protéger Turin sans accélérer la mobilisation de l'armée française. C'est ainsi que le 26 janvier, le général Niel décide de reconnaître Alexandrie et Casal, formant les flancs du dispositif allié. Puis, il traverse la ville de Novare, et pousse, par la route de Milan, jusqu'au pont de San Martino, qui enjambe le Tessin. Il rentre ensuite à Turin le 9 février où il est convié à deux réunions de travail provoquées par les Généraux La Marmora, Cialdini et Menabrea. Selon Stéphane Faudais, Niel finit d'ailleurs par se ranger à l'avis de Cavour en pensant que Turin peut être très vite menacée en cas d'attaque autrichienne, c'est pour cela qu'il propose le 1er mars à Napoléon III un projet de concentration des troupes en Italie avec une division devant Gênes, ainsi que deux divisions à Casal et à Alexandrie[446].

Après l'invasion du Piémont par l'armée autrichienne, Stéphane Faudais souligne que la lenteur de la mobilisation de l'armée française n'entraîne pas de conséquence catastrophique que par le fait que l'armée française profite de l'immobilisme autrichien pour organiser son plan défensif alors qu'il aurait fallu contre-attaquer[447]. Les affirmations de Stéphane Faudais sont conformes aux archives qui sont évoquées précédemment concernant les défaillances constatées pendant la mobilisation de l'armée française en 1859. En effet, Stéphane Faudais souligne le fait que les batteries d'artillerie ont parfois leurs matériels à Grenoble et leurs personnels à Rennes, à Metz et à Drouai, alors même que l'armée autrichienne a déjà franchi le Tessin. Ce qui rend de nombreuses mises en route difficiles avant le 8 mai. Sans oublier le fait que la cavalerie effectue le trajet Lyon-Suse par la route, ce qui rend difficile l'exécution d'une manœuvre cohérente et rapide. Néanmoins, Stéphane Faudais se trompe en expliquant que le général Niel pense le 29 avril que la ligne de la Dora-Baltea ne tient pas une journée, car comme

[445] SHD-GR, G3/G1, *Lettre au Maréchal Vaillant,* Turin, 16 avril 1859, colonel Saget, 16 avril 1859.
[446] Stéphane FAUDAIS, *Le Maréchal Niel (1802-1869),op cit,* p 157-158.
[447] *Ibid,* p 162-164.

cela est vu précédemment, le général Niel est plutôt optimiste sur la ligne de la Dora-Baltea à cette période. De même, Stéphane Faudais parle d'un plan qui est décidé collégialement entre Français et Piémontais pour défendre Turin, en décidant qu'Alexandrie devient la zone de regroupement des troupes franco-piémontaises, provenant du Mont-Cenis et de Gênes. Mais ce plan est loin d'être d'actualité au début de la mobilisation française à cause de toutes les défaillances de l'armée française. Mais il est vrai que l'objectif du rassemblement des troupes françaises à Suse, verrouillant la vallée de la Dora Riparia d'un côté des Alpes, et les routes menant au Mont-Cenis de l'autre, est exécuté de manière importante pendant le début de la mobilisation française[448].

3. Être soi-même au plus près du front : l'importance cruciale de la mission du colonel Saget dans l'évolution du renseignement français.

Bien plus que la présence du général Niel, la mission du colonel Saget a un rôle important dans l'accélération de la mobilisation française d'avril 1859. Mais initialement, le colonel Saget est envoyé en avril 1859 au Piémont pour préparer avec les autorités piémontaises la défense contre l'armée autrichienne. Pourtant, dès son arrivée à Turin le 16 avril, le colonel Saget pense à une attaque autrichienne et constate d'emblée la faiblesse des ressources du Piémont concernant les futurs approvisionnements de l'armée française, même si des volontaires italiens sont déjà présents[449]. Les renseignements de Saget sont plus alarmistes que ceux du renseignement diplomatique, mais aussi plus détaillés. Car, contrairement au consul français à Milan, Saget explique connaître l'emplacement exact de l'armée autrichienne, mais aussi celle de l'armée piémontaise en parlant de présence accrue de l'armée autrichienne en Lombardie, en Vénétie et dans les Légations. Alors que les forces de l'armée piémontaise augmentent par des enrôlements dans les régiments de l'armée régulière et par les volontaires italiens formés en Légions sous les ordres de Garibaldi[450]. Plus que l'observation de l'armée piémontaise, le plus important reste l'observation de l'armée autrichienne et l'attaque imminente de l'armée autrichienne en Piémont semble se confirmer le 17 avril, c'est dans cette démarche que le colonel Saget reste présent à Turin tout en allant à Casale et à Alexandrie pour visiter la position de la Dora Baltea qui reçoit des mesures de plus en plus hâtives sur les approvisionnements de

[448] *Ibid*, p 159-161.
[449] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 16 avril 1859 au Général Niel*, Turin, 16 avril 1859, colonel Paget.
[450] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 16 avril 1859 au Ministre de la Guerre*, Turin, 16 avril 1859, colonel Paget.

cette position militaire[451]. Selon le colonel Saget, le général De la Marmora confirme le 17 avril cette inquiétude d'une attaque autrichienne imminente par rapport aux renseignements qu'il reçoit le 16 avril sur les mouvements des Autrichiens qui concentrent de plus en plus leurs troupes[452].

La mission du colonel Saget a son utilité dans le fait de révéler l'urgence d'une attaque autrichienne dès avril, mais cette mission révèle aussi qu'il y a un manque de ressources au Piémont pour l'armée française par rapport à ce qui est prévu. Le début de guerre semble en effet également chaotique dans ce domaine de l'armée piémontaise, tout comme dans la mobilisation de l'armée française au même moment. Saget parle même d'une « faute » de ressources au Piémont, même si ce problème des approvisionnements semble réglé le 21 avril pour l'armée française[453]. Cette impression d'une grande impréparation est aussi présente dans la coordination stratégique franco-piémontaise, notamment dans le fait que le colonel Saget demande au ministre de la Guerre une carte des États sardes alors que la guerre a déjà commencé[454]. Mêmes observations le 7 mai, où le colonel Saget demande au général De La Marmora des cartes concernant les États sardes[455]. Ainsi, l'insuffisance des troupes piémontaises est une observation constante chez Saget en avril 1859[456], d'autant plus quand le chiffre de 163 000 hommes pour l'armée autrichienne est jugé vraisemblable, quand depuis 8 jours de nombreux transports sont effectués par les chemins de fer de soldats autrichiens, même si le 2$_e$ corps qui doit avoir quitté Vienne n'a pas encore paru en Italie le 21 avril[457].

Dès le 21 avril, cette impréparation piémontaise s'améliore, car le directeur général de l'administration de la guerre piémontaise assure que dorénavant, il y a des vivres à Suze ainsi que des fourrages à Culx et dans les gîtes d'étapes de la Savoie. De plus, selon le colonel Saget, en ce qui concerne la viande sur pied en Piémont, il n'y a pas de problèmes, avec beaucoup de

---

[451] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 17 avril 1859 au Général Niel*, Turin, 17 avril 1859, colonel Paget.
[452] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 17 avril 1859, numéro 4,* Turin, 17 avril 1859, colonel Saget.
[453] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 21 avril 1859 au Général Niel,* Turin, 21 avril, colonel Paget.
[454] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 4 mai 1859 au Colonel Saget,* Turin, 4 mai 1859, Secrétaire Général du Ministère de la Guerre.
[455] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 7 mai 1859 au Général Lamarmora,* Turin, 7 mai 1859.
[456] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 21 avril 1859 au Général Niel,* Turin, 21 avril 1859, colonel Paget, SHD-GR G3/G1.
[457] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 21 avril 1859 adressée au Maréchal Vaillant,* lettre numéro 9, Turin, 21 avril 1859, SHD-GR G3/ G1.

bœufs sur place[458]. Le gouvernement piémontais met même en place des « immenses ressources » en magasin et en logement à Gênes, à Suze et à Lanslebourg en farine, en viande et en riz le 24 avril[459]. De plus, après avoir visité les casernes et les hôpitaux de Turin, Saget pense que ceux-ci sont bons pour l'arrivée prochaine des soldats français[460]. Même si, selon Saget, les efforts de l'administration piémontaise ne compensent pas l'imprévoyance dont ils sont coupables précédemment[461]. Cette amélioration du côté des infrastructures d'hébergement par les Piémontais est aussi constatée par le général Niel quelques jours plus tôt quand celui-ci constate que les casernes visitées à Gênes sont déjà disponibles, malgré une urgence de prolonger des pontons pour arriver à un débarquement prompt et facile de l'armée française[462].

En plus de l'observation de l'armée autrichienne, de l'observation des approvisionnements piémontais mit en place pour l'armée française, la mission du colonel Saget a également son utilité dans la reconnaissance du dispositif défensif du Piémont contre une future invasion autrichienne, à savoir la position de la Dora Baltea. D'autant plus que selon le colonel Saget, la position de la Dora Baltea est la seule position qui est capable d'arrêter l'armée autrichienne en marche sur Turin, mais il juge que les forces nécessaires pour défendre cette position ne sont pas à la disposition de l'armée piémontaise le 19 avril[463] [464]. Cette reconnaissance de la position de la Dora Baltea est non seulement utile pour connaître la solidité défensive de celle-ci, mais en avril 1859 elle est aussi utile pour se renseigner sur les effectifs de l'armée autrichienne qui sont composés le 21 avril de 163 000 hommes selon le colonel Saget[465], car cette position est aux avant-postes des armées piémontaises et françaises. Ce chiffre de 163 000 hommes inquiète le colonel Saget par rapport aux effectifs piémontais qu'il

[458] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 21 avril 1859,* numéro 8, Turin, 21 avril 1859, colonel Saget.
[459] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 24 avril 1859 adressée au Maréchal Vaillant,* numéro 14, Turin, 24 avril 1859, colonel Saget.
[460] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 24 avril 1859 au Maréchal Vaillant, Ministre de la Guerre*.
[461] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 27 avril 1859 adressée à l'Intendant Général,* Turin, 27 avril 1859, colonel Saget.
[462] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 23 avril 1859 adressée au Général Niel, numéro 13,* Turin, 23 avril 1859, colonel Saget.
[463] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 19 avril 1859 au Ministre de la Guerre,* Turin, 19 avril 1859, colonel Paget.
[464] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 19 avril 1859 au Général Niel,* Turin, 19 avril 1859, colonel Saget.
[465] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 21 avril 1859 au Maréchal Vaillant, Ministre de la Guerre,* colonel Saget.

juge insuffisants pour défendre la position de la Dora-Baltea[466]. Surtout quand les corps autrichiens continuent à recevoir des renforts, ce qui donne en avril 1859 une armée autrichienne en Italie de 180 000 à 190 000 hommes selon le colonel Saget. Celui-ci attribue cet état de fait inquiétant à l'accélération de la mobilisation autrichienne qui est visible grâce à « une série d'événements » qui est observée en Lombardie. Cette série d'événements, c'est l'observation depuis le 20 avril du fait que le service des chemins de fer lombards qui ne sert plus qu'au transport des troupes qui se rapprochent du Tessin. Mais aussi du fait que Pavie vient de recevoir une grande augmentation de troupes, et du fait que deux batteries d'artilleries, ainsi que de forts détachements sont arrivés à Magenta[467]. Ainsi, pour justifier son inquiétude, le colonel Saget insiste souvent sur une grande impréparation de la guerre dont est coupable selon lui l'administration piémontaise, dans un contexte où il y a des « préparatifs de campagnes » sérieuses concernant l'armée autrichienne[468].

Il semble donc que le terrain soit le meilleur facteur de renseignement, car à l'image du renseignement piémontais, le renseignement effectué sur la position de la Dora-Baltea est beaucoup plus précis que le renseignement diplomatique effectué à Milan. Car effectivement le 25 avril, le colonel Saget pense que l'armée impériale autrichienne se concentre entre Plaisance et Pavie, avec de l'autre côté des mouvements de troupes piémontaises de Turin sur la Dosa. Dans ce contexte, l'arrivée des troupes françaises au Piémont est vue comme prochaine et cela provoque une allégresse générale à Turin selon le colonel Saget[469]. Néanmoins, si les renseignements que récolte le colonel Saget sur le terrain ne sont pas toujours clairs (notamment le 21 avril où le colonel Saget reçoit « les bruits » du passage autrichien du Tessin qui sont démentis par d'autres « bruits » le soir)[470], ces informations permettent de connaître les mouvements de l'armée autrichienne au plus près de celle-ci. En effet, ces informations viennent des postes-frontières apparemment[471]. La position de la Dora-Baltea est observée par le colonel Saget, mais aussi par le général Frossard.

---

[466] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 21 avril 1859 au Général Niel*, Turin, 21 avril 1859, colonel Paget.
[467] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 23 avril 1859 au Général Niel, numéro 13*, Turin, 23 août 1859, colonel Paget.
[468] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 23 avril 1859 au Général Niel*, 23 avril 1859, colonel Paget.
[469] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 25 avril 1859 au Général Niel*, Turin, 25 avril 1859, colonel Paget.
[470] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 27 avril 1859 au Maréchal Vaillant Ministre de la Guerre*, 27 avril 1859, colonel Paget.
[471] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 27 avril 1859*, numéro 18, Turin, 27 avril 1859, colonel Saget.

Selon le général Frossard, la position de la Dora-Baltea est choisie, car le Tessin ne peut être défendu par une armée inférieure en nombre, tout comme la Sesia. La position de la Dora-Baltea qui est comprise entre le village et Mazzies et le Pô offre une plaine réduite à son minimum de largeur, offrant ainsi une position défensive. Notamment la rive gauche qui est beaucoup plus facile à défendre avec trois grands canons de deux mètres de profondeur et de quatre à cinq mètres de largeur. Une bonne position de la Baltea, mais en raison de son étendue de 16 kilomètres, le général Frossard juge que si cette position est attaquée par 70000 hommes, il faut au moins en avoir 4000 pour la défendre[472]. Cette position de la Dora-Baltea est donc aussi visitée par le général Frossard, dans un contexte avec lequel cette position apparait d'autant plus importante qu'à partir du 25 avril, l'invasion autrichienne du Piémont apparaît encore plus urgente qu'à la mi-avril 1859[473]. C'est pour cela que le général Frossard visite Alexandrie et Casale le 27, car Frossard pense que la place de Casale est visée par l'armée autrichienne[474].

Le colonel Saget et le général Frossard visitent donc la position de la Dora-Baltea, et si le général Frossard est plus optimiste sur la défense de cette position que le colonel Saget, tous deux reconnaissent l'importance de cette position face à l'armée autrichienne et la grande majorité des militaires français reconnaissent le caractère chaotique de la mobilisation militaire française et piémontaise, et c'est ce qui est aussi reconnu par certains écrivains français.

[472] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 21 avril 1859,* numéro 12, Turin, 21 avril 1859, général Frossard.
[473] SHD-GR, G3/G1, *Bulletin Analytique du 25 avril 1859 au Maréchal Vaillant*, Turin, 25 avril 1859, colonel Saget.
[474] SHD-GR, G3/G1, *Lettre du 27 avril 1859,* numéro 18, Turin, 27 avril 1859, colonel Saget.

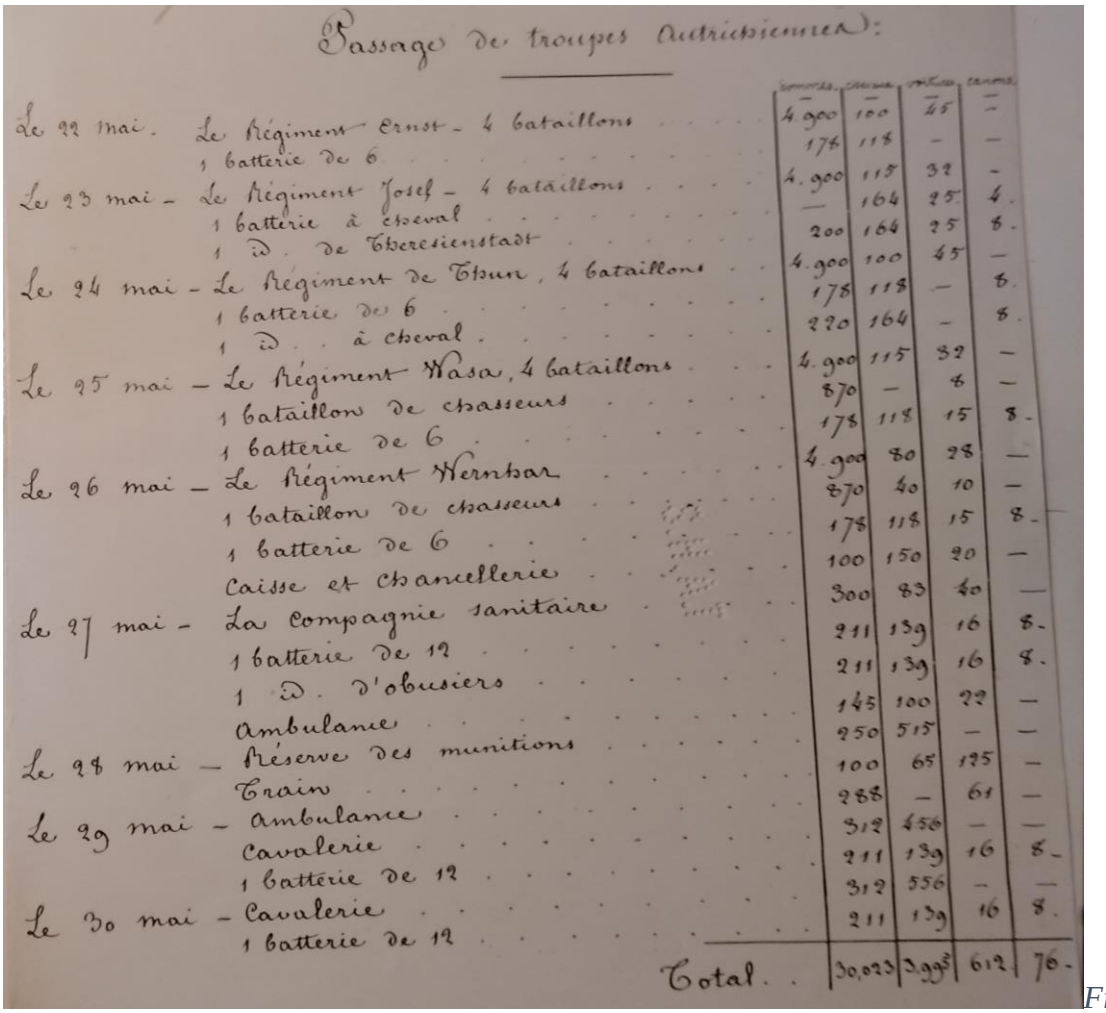
Passage de troupes autrichiennes:

Le 22 mai.	Le Régiment Ernst - 4 bataillons	4.900	100	45	—
	1 batterie de 6	178	118	—	—
Le 23 mai -	Le Régiment Josef - 4 bataillons	4.900	115	32	—
	1 batterie à cheval	—	164	25	4.
	1 D. de Theresienstadt	200	164	25	8.
Le 24 mai -	Le Régiment de Thun, 4 bataillons	4.900	100	45	—
	1 batterie de 6	178	118	—	8.
	1 D. à cheval	220	164	—	8.
Le 25 mai -	Le Régiment Wasa, 4 bataillons	4.900	115	32	—
	1 bataillon de chasseurs	870	—	8	—
	1 batterie de 6	178	118	15	8.
Le 26 mai -	Le Régiment Wernhar	4.900	80	28	—
	1 bataillon de chasseurs	870	40	10	—
	1 batterie de 6	178	118	15	8.
	Caisse et Chancellerie	100	150	20	—
Le 27 mai -	La Compagnie sanitaire	300	83	40	—
	1 batterie de 12	211	139	16	8.
	1 D. d'obusiers	211	139	16	8.
	Ambulance	145	100	22	—
Le 28 mai -	Réserve des munitions	250	515	—	—
	Train	100	65	175	—
Le 29 mai -	Ambulance	288	—	61	—
	Cavalerie	312	456	—	—
	1 batterie de 12	211	139	16	8.
Le 30 mai -	Cavalerie	312	556	—	—
	1 batterie de 12	211	139	16	8.
Total.		30.023	3.993	612	76.

Figure 6 : SHD-GR, G3/63, Passages de troupes autrichiennes[475].

L'écrivain Alfred Duquet pense comme les militaires français qu'au début de la guerre d'Italie, des désastres peuvent être essuyés par l'armée sarde si Gyulai, dont les soldats sont concentrés autour de Milan et de Pavie, jette ses 110 000 combattants sur la petite troupe piémontaise avant l'arrivée des Français. Selon Alfred Duquet, la catastrophe est évitée pour les Français et les Piémontais, car ensuite les Autrichiens montrent une grande lenteur, où après avoir traversé le Tessin, pris Novare et Verceil, ils s'arrêtent, et, au moment où ils souhaitent se mettre de nouveau en marche, les premières troupes d'Afrique apparaissent dans la vallée de la Scrivia et à Alexandrie. Alfred Duquet contribue aussi à cette historiographie qui pense que cette guerre d'Italie se fait sans aucune préparation et que les combats qui se succèdent ne sont que des improvisations[476]. Alfred Duquet va même jusqu'à énoncer que ce manque de

[475] SHD-GR, G3/63, Passages de troupes autrichiennes.
[476] Alfred DUQUET, *La guerre d'Italie (1859),* Paris, G. Charpentier, 1882, P 8-11.

préparation et de stratégie se perpétue jusqu'en septembre 1870, si bien que « la marche de Voghera sur Novare est le suprême et dernier effort des facultés militaires impériales »[477].

Comme le montrent les archives du renseignement militaire français, la mobilisation militaire française dysfonctionne et peut avoir de graves conséquences avec plus de célérité de la part de l'armée autrichienne. Toutefois, Alfred Duquet se trompe évidemment quand il affirme qu'il n'y a aucune préparation et aucune stratégie de la part du renseignement militaire français et des militaires français pendant la guerre d'Italie. Cependant, l'absence quasi totale de renseignement dans l'espace italien avant la guerre de 1859 provoque de nombreuses défaillances lors de l'explosion de recueils d'informations à partir de janvier 1859. Mais pas seulement du côté des militaires. En effet, malgré le fait qu'ils sont quasiment les seuls acteurs du renseignement français avant 1859, les agents diplomatiques ne manquent de défaillances entre janvier et mai 1859.

C. Un renseignement diplomatique, français, contradictoire et défaillant.

Il faut en effet attendre le 22 avril, à quelques jours de l'envahissement du Piémont par l'armée autrichienne, pour que Defly fasse pressentir de façon très claire que l'attaque autrichienne du Piémont est imminente. Celui-ci parle en effet de nouvelles arrivées de troupes à Milan, au point que le chemin de fer de Vénétie à Milan est « littéralement encombré », ce qui témoigne selon lui d'une accélération de la mobilisation autrichienne fin avril[478]. Néanmoins, même le 25 avril 1859, dans sa dernière dépêche avant le début de la guerre de 1859, Defly ne déclare toujours pas clairement que l'armée impériale autrichienne peut immédiatement envahir le Piémont, même s'il décrit encore une continuation des mouvements des troupes autrichiennes vers la frontière piémontaise. Pour affirmer cela, Defly décrit notamment que les troupes autrichiennes quittent Milan par la porte Trévinese, ce qui indique selon lui qu'elles sont dirigées sur Pavie et les pays environnants. De plus, il affirme qu'il ne doit rester à Milan pour y tenir garnison que neuf mille hommes environ le 25 avril,[479] ce qui donne un signe supplémentaire d'une prochaine attaque de l'armée autrichienne au Piémont, mais cela, le consul de France à Milan ne veut pas le reconnaître à ce moment-là.

---

[477] *Ibid*, p. 49-50.
[478] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 22 avril 1859*, dépêche politique numéro 80, Milan, 22 avril 1859, Defly.
[479] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 25 avril 1859*, dépêche politique numéro 81, Milan, 25 avril 1859, Defly.



Figure 7 : CADC-MD26/46, Portrait du général Niel[480].

Ainsi, malgré une prise d'informations dès janvier 1859 et assez détaillée sur l'évolution de cette mobilisation militaire autrichienne jusqu'en avril 1859, Defly répète sans cesse jusqu'à fin avril 1859 qu'il accorde « peu de confiance » à la véracité d'un projet des Autrichiens de pénétrer au Piémont aussitôt que les hostilités sont déclarées sur Turin pour y faire le plus de mal possible avant que l'armée française ait pu se joindre à l'armée sarde[481]. Defly ne croit pas non plus aux premiers bruits de guerre qu'il entend dès la fin du mois de janvier 1859, malgré la persistance de la croyance en ce projet de la part de la population milanaise dès début mars 1859. Et malgré aussi le fait que Defly témoigne du fait que ces informations viennent de personnes « ayant un fort accès auprès des autorités autrichiennes ». Début mars 1859, Defly pense même que la guerre ne peut avoir lieu, malgré aussi le fait qu'il croit que dans l'avenir, l'évacuation des Autrichiens de toute l'Italie et la réunion du Royaume Lombardo-Vénitien au Royaume du Piémont-Sardaigne doit forcément s'effectuer[482]. Cette pensée de ne pas croire en une invasion du Piémont par l'armée impériale autrichienne de la part de Defly, malgré tous les rapports détaillés qu'il écrit depuis janvier 1859 persiste même le 22 avril 1859, à six jours

[480] CADC-MD26/46, Portrait du général Niel.
[481] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 22 janvier 1859*, dépêche politique numéro 61, Milan, 22 janvier 1859, Defly.
[482] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 2 mars 1859*, dépêche politique numéro 66, Milan, 2 mars 1859, Defly.

seulement de l'invasion effective du Piémont par l'armée impériale autrichienne. Ce qui explique sans doute en partie, la mobilisation tardive de l'armée française au début de la guerre de 1859, car de fait celle-ci n'est pas complètement certaine de l'imminence d'une invasion du Piémont par les troupes impériales autrichienne dès la fin du mois d'avril 1859, à cause en partie des rapports du consul français à Milan[483].

Cette incroyance en une invasion militaire autrichienne du Piémont est donc présente début avril 1859, mais aussi fin avril 1859. Car en effet, dans son rapport du 22 avril 1859, Defly ne croit pas aux rumeurs de l'intention des Autrichiens de franchir le Tessin le 26 avril, pour aller occuper la ligne de la Sesia. Et même malgré l'agglomération de troupes autrichiennes sur la frontière et la conviction dans tous les cercles et dans toutes les classes de la population milanaise de l'entrée « fort prochaine » des Autrichiens au Piémont[484]. Ainsi, même si l'organisation de l'armée française contribue en partie à la lenteur de la mobilisation militaire, le consul de France à Milan qui est le seul agent du renseignement français présent en permanence dans l'Empire autrichien contribue davantage à la lenteur de la mobilisation en se trompant sur les intentions de l'armée autrichienne jusqu'à l'entrée en guerre de ceux-ci. Néanmoins, quelques rapports minoritaires de Monsieur Defly et surtout les rapports du colonel Saget, du général Niel et du renseignement piémontais rattrapent ces erreurs en étant assez alarmistes dès mars 1859 sur les intentions de l'armée autrichienne.

La quantité d'informations récoltée dans l'espace italien par le renseignement français explose véritablement en janvier 1859 par rapport à la décennie précédente, mais une mauvaise coordination et de nombreuses incompréhensions entre le renseignement militaire, le renseignement diplomatique et le renseignement piémontais entraînent de nombreux problèmes pendant la mobilisation et le début de la guerre d'Italie, menaçant ainsi l'influence française dans l'espace italien. Toutefois, le projet italien de Napoléon III n'est pas seulement d'agrandir l'influence française dans l'espace italien, mais aussi de contribuer à la consolidation du régime impérial en faisant de cette guerre une guerre populaire, en France comme en Italie. Par voie de conséquence, le renseignement intérieur français est sollicité au début de la guerre d'Italie pour surveiller l'attitude de la population française quant à cette guerre.

[483] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 8 avril 1859*, dépêche politique numéro 75, Milan, 8 avril 1859, Defly.
[484] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 22 avril 1859*, direction politique numéro 80, Milan, 22 avril 1859, Defly.

III. La mobilisation vue par les Français.

A. Une population qui soutient une guerre populaire et le régime impérial.

Comme le souligne Sébastien Laurent, la police politique du Second Empire naît par le détournement d'un corps de police crée au milieu des années 1840 à l'origine pour assurer la police des chemins de fer[485]. Cette police politique est importante pendant tout le Second Empire et particulièrement pendant la guerre d'Italie, car le régime impérial tient à surveiller l'attitude de la population française du fait que cette guerre se fait également pour renforcer le prestige et donc la solidité du régime impérial.

La première impression qui vient en lisant les articles de journaux et les rapports des procureurs généraux, c'est celle d'une guerre d'Italie massivement soutenue par la population française. Mais, comme le souligne Éric Anceau, en dehors du Corps législatif, l'opposition ne peut quasiment pas s'exprimer, car les quelques journaux des anciens partis que le régime impérial tolère sont sous la menace perpétuelle de lourdes sanctions, voire d'une disparition. Quant à l'opinion et aux opposants de province, ils sont sous la surveillance du corps préfectoral, du parquet, de la police et de la gendarmerie pendant la guerre de 1859. Malgré toutes ces surveillances, les légitimistes, le parti catholique et le clergé critiquent une politique qui risque de provoquer des révolutions et de remettre en cause le pouvoir temporel du Pape. Toutes ces oppositions ne suppriment pas l'enthousiasme populaire décrit dans les rapports des procureurs généraux. Notamment en ce qui concerne les annonces de la victoire de Magenta, de l'entrée dans Milan, puis de la victoire de Solferino qui s'accompagnent d'explosions de joie à travers toute la France. Il convient de noter également que les jugements enthousiastes des procureurs généraux ne donnent qu'une vision partielle de la réalité. Car, tout au long du mois de juin et début juillet, un grand nombre de rapports de procureurs généraux et de préfets soulignent que les populations comme les milieux politiques désirent de nouveau la paix et que seuls les républicains tiennent à continuer la lutte, car ils estiment que les buts de guerre ne sont pas atteints. Même à l'origine, l'immense majorité des Français se montre hostile à l'escalade de la tension avec l'Autriche. Car seuls les jacobins, les italophiles les plus convaincus et quelques fidèles du premier cercle de l'Empereur approuvent cette escalade vers la guerre. Et ce n'est qu'une fois le conflit déclenché que le patriotisme fait que la majorité de la population française soutient la guerre et le régime impérial. Malgré quelques républicains, libéraux,

[485] Sébastien LAURENT, *Politiques du renseignement*, Paris, Broché, 2009, p 88-89.

légitimistes et catholiques qui contestent la guerre et le régime impérial avant, pendant et après la guerre d'Italie[486].

Globalement, le renseignement intérieur par l'intermédiaire des procureurs généraux, observe beaucoup d'enthousiasme au début de la guerre d'Italie, malgré quelques contestations minoritaires de la participation française à cette guerre. À Clermont-Ferrand, la mobilisation militaire est décrite comme populaire et joyeuse, même si la population locale souhaite que la guerre se limite à l'Italie et à l'Autriche, mais personne ne doute de la victoire française, et que la France se doit d'appuyer son allié piémontais selon le procureur général de Riom[487]. Une mobilisation militaire populaire qui se passe bien dans les conseils de révision avec une population française qui comprend la nécessité de participer à la mobilisation militaire et qui accompagne souvent les troupes appelées jusqu'au chemin de fer[488]. La proclamation de l'envoi des troupes françaises en Italie est accueillie avec joie par la population à Aix-en-Provence[489] [490]. Même chose en Alsace[491], à Lyon[492], à Aix début mai 1859[493], à Rennes début mai 1859[494], ainsi qu'à Colmar début mai 1859, malgré quelques réticences qui existent dans la population alsacienne avant la guerre[495]. Même chose à Vesoul début août 1859, malgré apparemment quelques présences du parti démagogique (les républicains français) qui se détachent du gouvernement impérial depuis la fin de la guerre d'Italie[496].

---

[486] Éric ANCEAU, L'attitude des milieux Politiques et parlementaires Français devant la Guerre d'Italie (1860), Annals of the Academy of Romanian Scientists Series on History and Archaeology, Volume 6, Number 2/2014.

[487] AN-BB, 40/122, *Lettre du 27 avril 1859,* Parquet de la Cour impériale de Riom, Riom, 27 avril 1859, Cassagne.

[488] AN-BB, 40/122, *Lettre du 1er mai 1859,* Cour impériale d'Aix, Aix, 1er mai 1859, O. Rigaud.

[489] AN-BB, 40/122, *Lettre du 1er mai 1859,* Cour impériale d'Aix, Aix, 1er mai 1859, O. Rigaud.

[490] AN-BB, 40/122, *Lettre du 2 mai 1859,* Parquet ou cour impériale d'Amiens, numéro 1552, Amiens, 2 mai 1859, Louis Dufour.

[491] AN-BB, 40/122, *Lettre du 4 mai 1859,* Parquet de la Cour impérial de Colmar, Colmar, 4 mai 1859, Alain.

[492] AN-BB, 40/122, *Lettre du 4 mai 1859,* Parquet de la cour impérial de Lyon, direction des affaires criminelles, 4 mai 1859, Lyon, Louis Goutot.

[493] AN-BB, 40/122, *Lettre du 4 mai 1859,* Parquet à la cour impériale d'Aix, Aix, 4 mai 1859, T. Rigaud, T. Rigaud.

[494] AN-BB, 40/122, *Lettre du 4 mai 1859,* Rennes, 4 mai 1859, G. Vasseux.

[495] AN-BB, 40/122, *Lettre du 6 mai 1859,* Colmar, 6 mai 1859, Blausse.

[496] AN-BB, 40/122, *Lettre du 3 août 1859,* Parquet de la cour impériale de Besançon, Besançon, 3 août 1859.

Des célébrations religieuses sont aussi observées par les procureurs généraux comme des signes d'une guerre d'Italie populaire parmi la majorité de la population française. En effet, un *Te Deum* est chanté dans la cathédrale de Dijon pour célébrer la victoire de Solférino avec une foule considérable qui accroche partout des drapeaux de France et du Piémont[497]. Un *Te deum* qui se passe également bien avec une célébration de celui-ci par la population à Limoges[498], même chose à Caen[499], à Amiens[500], à Grenoble[501] et à Riom[502]. Dans ce cadre-là d'une guerre populaire, le passage de l'Empereur provoque de véritables acclamations populaires, comme par exemple celle qui a eu lieu à Marseille en mai 1859[503]. Le passage de l'armée française provoque également de véritables triomphes à Grenoble et en Savoie[504]. La victoire de Magenta émerveille toute la population lyonnaise au début du mois de juin 1859, si bien que cela rallie même les classes ouvrières à l'Empereur, selon le procureur général de Lyon[505]. De plus, l'opinion publique est en faveur de la paix, car tout le monde est en train de comprendre que l'honneur exige que la France entre en guerre selon le procureur général d'Aix-en-Provence[506] [507]. La même chose est constatée à Rennes à la mi-avril 1859[508], ainsi qu'à Colmar à la fin du mois d'avril 1859, ou même si la population est contre la guerre avant le début de celle-ci, les provocations incessantes de l'Empire autrichien rendent la population française en faveur de la guerre au moment du déclenchement de celle-ci[509]. Le même état d'esprit est observé chez la population à Aix le 30 avril 1859[510] et à Lyon le 23 avril 1859[511].

---

[497] AN-BB, 40/422, *Lettre du 7 juillet 1859,* Parquet impériale de Dijon, Lyon, 7 juillet 1859, Manyer.
[498] AN-BB, 40/422, *Lettre du 13 juin 1859,* Limoges, 13 juin 1858, Courberion.
[499] AN-BB, 40/422, *Lettre du 13 juin 1859,* Caen, 13 juin 1859, Revenne.
[500] AN-BB, 40/422, *Lettre du 13 juin 1859,* Amiens, 13 juin 1859, H. De Thurignan.
[501] AN-BB, 40/422, *Lettre du 13 juin 1859,* Grenoble, 13 juin 1859.
[502] AN-BB, 40/422, *Lettre du 13 juin 1859,* Riom, 13 juin 1859, F. Sameu.
[503] AN-BB, 40/422, *Lettre du 14 mai 1859,* Aix, 14 mai 1859, O. Tigaud.
[504] AN-BB, 40/422, *Lettre du 30 avril 1859,* Grenoble, 30 avril 1859, Roufou.
[505] AN-BB, 40/422, *Lettre du 7 juin 1859,* Lyon, 7 juin 1859, Leon Fauray.
[506] AN-BB-40/422, *Lettre du 19 février 1859,* direction cabinet, Aix, 19 février 1859, G. Hubeux.
[507] AN-BB, 40/422, *Lettre du 27 avril 1859,* direction Cabinet, Aix, 27 avril 1869, Tigaude.
[508] AN-BB, 40/422, *Lettre du 26 avril 1859,* Cabinet particulier, Rennes, 26 avril 1859, G. Glukeneve.
[509] AN-BB, 40/422, *Lettre du 27 avril 1859,* direction des affaires criminelles, Colmar, 27 avril 1859, Hlame.
[510] AN-BB, 40/422, *Lettre du 30 avril 1859,* direction Cabinet numéro 1802, Aix, 30 avril 1859, Rigaud.
[511] AN-BB, 40/422, *Lettre du 23 avril 1859,* direction des affaires criminelles, Lyon, 23 avril 1859, Louis Gautal.

Toutefois, comme cela est déjà mentionné ci-dessus, il y a quelques nuances à apporter à cet enthousiasme populaire. Notamment à Dijon en juin 1859, où un homme « dans un esprit de malveillance incompréhensible » répand la fausse nouvelle que les Autrichiens viennent de tuer 10 000 soldats français, malgré le fait que celui n'appartient pas « au parti démocratique », c'est-à-dire au parti républicain[512]. D'autres mécontentements ont lieu à Lyon en février 1859 parmi une population qui est divisée entre ceux qui ont confiance dans la paix et ceux qui sont dans les villes et qui ont peur d'une guerre européenne[513].

B. Des contestations du régime impérial à travers la contestation de la mobilisation militaire.

En effet, d'autres problèmes sont constatés au début de la guerre d'Italie. Comme par exemple dans le nord et le Pas-de-Calais, où malgré des conseils de révision qui se tiennent avec régularité, la population locale déplore vivement le rappel des militaires de réserve[514]. Des problèmes sont aussi présents en Auvergne début mai 1859 avec des affiches de la proclamation de l'Empereur au peuple français qui sont lacérées[515]. Même chose à Montpellier en mai 1859, où des affiches de la proclamation de l'Empereur aux Français sont souillées d'ordures. De plus, selon le procureur général de Montpellier, cette affiche produit une très bonne impression parmi la population montpelliéraine[516] et le Maire de Montpellier insulte même l'Empereur sur une place publique[517]. Les procureurs généraux voient souvent dans ces contestations du régime impérial, la main invisible du parti légitimiste. Notamment chez le procureur de Douai qui pense que malgré une population qui dans son ensemble reste très patriote, le parti légitimiste pense en secret à une défaite de l'armée française pour reprendre le pouvoir en France[518]. Un parti légitimiste qui est aussi actif en Bretagne où une affiche de l'Empereur est déchirée[519]. À Besançon, le procureur général parle même d'une guerre qui est loin d'être populaire en France, notamment à cause des classes élevées, mais le procureur général pense que l'attitude belliqueuse de l'Empire autrichien rend cette guerre populaire dans la majorité de la population.

---

[512] AN-BB, 40/422, *Lettre du 1er juin 1859,* Parquet impériale de Dijon, Dijon, 1er juin 1859, Manyer.

[513] AN-BB, 40/422, *Lettre du 3 février 1859,* parquet impérial de Lyon, Lyon, 3 février 1859.

[514] AN-BB, 40/422, *Lettre du 7 mai 1859,* Cour impériale de Douai, Douai, 7 mai 1859, Camssasse.

[515] AN-BB, 40/422, *Lettre du 9 mai 1859,* Riom, 9 mai 1859, F. Sameu.

[516] AN-BB, 40/422, *Lettre du 11 mai 1859,* Montpellier, 11 mai 1859, Dessaurer, AN BB-40/422.

[517] AN-BB, 40/422, *Lettre du 12 mai 1859,* Montpellier, 12 mai 1859, Dessaurer.

[518] AN-BB, 40/422, *Lettre du 14 mai 1859,* Douai, 14 mai 1859, E. Camessase.

[519] AN-BB, 40/422, *Lettre du 27 février 1859,* Direction des Affaires criminelles et des Grâces, Rennes, 27 février 1859, Dureadan.

Toutefois, le procureur général ne se fait pas d'illusion sur le fait que cette guerre n'est pas aimée par le clergé et les légitimistes à cause du côté « révolutionnaire de l'Italie », et par beaucoup de paysans qui craignent qu'on leur enlève trop de bras pour l'agriculture[520].

Cette mobilisation pendant la guerre d'Italie est aussi l'occasion de manifestations des oppositions politiques. Cela se traduit notamment à Limoges, où des individus crient " À bas l'Empire et à bas l'Empereur " pendant la célébration de la victoire de Solférino[521]. Même chose à Amiens dès début mai 1859, où la bourgeoisie est inquiète et où il est important de rassurer les légitimistes sur la souveraineté temporelle du pape[522]. Le procureur impérial de Bourgoin évoque un Maitre clerc qui fait partie du parti démagogique et qui répand à Bourgoin la fausse nouvelle de pertes considérables éprouvées par un bataillon français à la suite d'un engagement avec les Autrichiens[523]. Le parti démagogique provoque également un incident en mai 1859, par le biais d'un individu qui provoque des soldats français dans un cabaret[524]. Ces incidents sont assez rares, car comme le souligne le procureur général de Lyon, cette guerre est notamment critiquée par les bourgeois, les milieux financiers, les légitimistes et par une partie de la population qui pense que cette alliance avec un peuple jugé révolutionnaire n'est pas bonne, même si les ouvriers sont plutôt des soutiens du gouvernement impérial dans cette affaire selon le procureur de Lyon[525].

Enfin, la surveillance des populations peut aussi amener une récolte de renseignements militaires, particulièrement dans les départements frontières. Car le 11 avril 1859, le procureur général de Besançon parle des ouvriers du Canton de Berne qui sont arrivés le matin à Montbéliard. Selon le procureur général de Besançon, ces ouvriers annoncent le bruit de l'entrée des Autrichiens en Piémont et de leurs marches sur Turin, même si aucun document officiel ne confirme ce bruit qui est pourtant fort accrédité et qui cause une assez vive émotion[526]. Il est difficile de savoir si cette information est prise au sérieux par le gouvernement français, mais

[520] AN-BB, 40/422, *Lettre du 28 avril 1859,* direction criminelle, Besançon, 28 avril 1859, Beninau.
[521] AN-BB, 40/422, *Lettre 4 juillet 1859,* Parquet de la cour impériale de Limoges, Limoges, 4 juillet 1859.
[522] AN-BB, 40/422, *Lettre du 6 mai 1859,* Parquet de la Cour impériale d'Amiens, Amiens, 6 mai 1859, Louis Dufour.
[523] AN-BB, 40/422, *Lettre du 13 mai 1859, direction des Affaires criminelles,* Grenoble, 13 mai 1859, L. Ronfou.
[524] AN-BB, 40/422, *Lettre du 23 mai 1859,* Douai, 23 mai 1859, Avouriu.
[525] AN-BB, 40/422, *Lettre du 15 mai 1859,* direction des Affaires criminelles, Lyon, 13 mai 1859, Léon Faibles.
[526] AN-BB, 40/422, *Lettre du 11 avril 1859,* Besançon, 11 avril 1859, Roiscau.

si l'invasion du Piémont par l'armée autrichienne n'a finalement lieu que fin avril, cette information va dans le sens d'une inquiétude de mouvements préoccupants de l'armée autrichienne en mars et avril, comme le disent également le colonel Saget, le général Niel et le renseignement piémontais.

Par rapport à la participation française à la guerre de 1859, la population française est visiblement divisée entre soutien et contestation du régime impérial au travers de la mobilisation de l'armée française. Cette oscillation de la population française par rapport à la guerre d'Italie est aussi visible dans les journaux français, les brochures et les discours des députés français notamment.



Figure 8 : CADC-26MD/46, lecture du premier Ordre du jour de l'armée d'Italie dans les faubourgs de Paris, 1859[527].

C. Une guerre populaire qui va dans le sens de l'histoire ?

1. Une guerre populaire soutenue par les bonapartistes et les républicains.

En effet, en excluant d'emblée une guerre d'annexion et de conquête comme au temps du Premier Empire, cette guerre se justifie pratiquement dans tous les discours bonapartistes en France, par le fait de s'inscrire dans le sens de l'histoire du droit des nationalités en aidant l'Italie à s'unifier, ce qui est populaire, car cela est voulu par toute la population italienne. C'est ce que dit Napoléon III le 3 mai 1859 dans un discours où il veut « rendre l'Italie à elle-même et non de la faire changer de maître », pour ainsi se faire un allié qui doit son indépendance à la

[527] CADC-26MD/46, lecture du premier Ordre du jour de l'armée d'Italie dans les faubourgs de Paris, 1859.

France[528]. En juin 1859, Napoléon III souhaite aussi inscrire cette guerre dans une politique globale du Second Empire où « on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles »[529]. Autrement dit, l'Empereur entend agrandir la puissance française en Europe par une influence qui se veut défenseuse des droits des nationalités contre des puissances du Congrès de Vienne jugées tyranniques.

Ce discours qui justifie l'intervention militaire de la France dans l'espace italien est aussi relayé par les journaux et les députés de tendances bonapartistes. Par exemple, *Le Pays*, journal de tendance bonapartiste, souligne que cette guerre s'inscrit dans le double intérêt de la France et du Piémont, en donnant une bonne administration à l'Italie. Une guerre que le Second Empire veut donc inscrire dans une politique qui se veut respectueuse de l'indépendance, de l'unité italienne, car cette guerre ne fait que répondre à la promesse du Second Empire de défendre son allié piémontais comme le dit le journal *Le Pays*[530]. Le député bonapartiste Granier de Cassagnac parle même d'une indépendance de l'Italie qui « nous est nécessaire »[531]. En effet, seul compte le fait de rendre l'indépendance à l'Italie et de faire la guerre aux Autrichiens qui sont jugés comme des oppresseurs et des agresseurs de la péninsule italienne, dans le but comme le dit Napoléon III d'éviter de refaire des coalitions qui peuvent se construire à cause d'une nouvelle politique de conquête[532]. Néanmoins, dans l'esprit du journal *Le Pays,* l'unité italienne doit se faire avec l'indépendance du roi de Naples qui est également légitime[533]. Car, dans l'esprit du régime impérial et des journaux bonapartistes, l'unité italienne doit se faire avec le Royaume du Piémont-Sardaigne au nord, des États pontificaux indépendants au centre de l'espace italien et un Royaume de Naples indépendant au sud de l'espace italien. Ce projet est d'ailleurs celui qui est envisagé par Napoléon III à la fin des années 1850, comme le montrent des archives analysées plus tard dans ce chapitre.

Une guerre que le régime impérial justifie par le fait que cette guerre est aussi populaire, car c'est une guerre héritière de liens d'amitiés anciens entre le Royaume du Piémont-Sardaigne et l'Empire français. Le journal *La Patrie* de tendance bonapartiste énonce que la France va en

---

[528] Louis-Charles DURAND, *Histoire de la Guerre d'Italie en 1859, d'après les documents officiels. Volume 1*, Paris, Durand, 1860, discours de Napoléon III au Palais des Tuileries le 3 mai 1859, p 14.
[529] *Ibid, Proclamation de l'Empereur Napoléon aux Italiens à Milan le 8 juin 1859*, p 147-148.
[530] *Le Pays* du 1er mai 1859, p 1, colonnes 2, 3 et 4. A. Granier de Cassagnac. Député au Corps Législatif.
[531] *Ibid.*
[532] *Le Pays* du 29 juin 1859, p 1, colonnes 3, 4, 5, A. Granier De Cassagnac.
[533] *Le Pays* du 6 juillet 1859, p 1, colonnes 2 et 4, Durangel.

Italie « sur les traces de nos pères » pour y défendre une cause qui a toujours été française[534]. *La Patrie* confirme cette pensée dans un autre article en parlant d'un lien d'amitié entre la France et l'Italie à travers la description pendant la guerre de 1859 de l'entrée de l'Empereur et du Roi à Milan, qui selon *La Patrie* n'est pas une conquête, mais « une délivrance »[535], que ce soit dans l'espace italien, comme en France à l'annonce de la victoire de Magenta[536]. L'écrivain Louis-Charles Durand est dans le même esprit que les bonapartistes quand il souligne que la clameur extraordinaire des Milanais à l'entrée de l'armée française dans Milan justifie pleinement le motif de la France d'intervenir militairement dans l'espace italien pour aider les Italiens à recouvrer leur liberté, après de nombreuses oppressions de la part de l'Empire autrichien[537].

Le journal républicain *Le Siècle* est dans le même esprit que les bonapartistes en soutenant une guerre populaire, même s'il met l'accent sur le fait que cette soif de liberté des Italiens pour l'unité de l'Italie est incarnée par les volontaires italiens, qui certes ne sont encore qu'un petit nombre comparé à la population entière de la péninsule, mais ils représentent l'avenir de l'unité italienne pour *Le Siècle*. Car, selon ce journal, ces millions d'hommes italiens que le joug de l'Autriche déshonore doivent dans l'avenir énormément lutter dans les rangs des volontaires italiens dont le succès de la cause ne fait aucun doute[538]. Le journal *Le Figaro* se positionne lui aussi dans cette pensée d'une guerre populaire au nom de la liberté de l'Italie et de l'armée en Italie[539].

Le Figaro lui aussi, malgré la mention d'insurrections italiennes locales qui selon lui peuvent compliquer la question italienne en y introduisant une sorte « d'exaltation révolutionnaire », est plutôt positif sur cette guerre dans laquelle la jeunesse italienne prouve en accourant sous les drapeaux du Piémont qu'elle est patriote et courageuse. Notamment avec l'armée française qui lui permet d'accomplir ses désirs car « A l'armée des ennemis, il faut opposer des armées, non des révoltes », la guerre en Italie est donc observée comme populaire, tout comme l'armée française en Italie pour *Le Figaro*[540].

---

[534] *La Patrie* du 6 mai 1859, p 1, colonnes 3 et 4, E.B. Gullaud.
[535] *La Patrie* du 10 juin 1859, p 1, colonnes 3 et 4, Paulin Limayrac.
[536] Louis-Charles DURAND, *op cit,* p 120.
[537] *Ibid*, p 145.
[538] *Le Siècle* du 27 avril 1859, p 2, colonnes 3 et 4. Léon Plée.
[539] *Le Figaro* du 28 juin 1859, p 1 colonnes 1 à 3, Paul d'Invoi.
[540] *Le Figaro* du 18 juin 1859, p 1 colonne 1- p 2 colonne 3.

2. Une Italie unifiée ou confédérée ?

Comme le souligne Éric Anceau, Napoléon III entend obtenir, en échange de l'intervention française au Piémont, un accroissement de son influence en Méditerranée, l'annexion de la Savoie et de Nice, ainsi que l'arrêt des agissements des révolutionnaires italiens. Le régime de Napoléon III met toutefois surtout en avant l'importance de libérer l'Italie, ce qui est réelle volonté de l'Empereur[541].

La guerre d'Italie est donc présentée par le régime impérial et ses soutiens comme une guerre populaire, car il s'agit de défendre la nationalité italienne. Mais ce motif est surtout un prétexte pour affaiblir l'Empire autrichien. En effet, un diplomate français pense que l'intérêt de la France est de profiter des faiblesses progressives de l'Autriche contre les nationalités qui composent son empire en faisant en sorte qu'elle devienne une monarchie fédérale, ce qui doit accroitre l'influence de la France sur les nationalités qui sont présentes dans l'Empire autrichien[542].

Napoléon III lui-même parle quelques années avant la guerre d'Italie d'un projet « qui pourrait satisfaire presque tout le monde », avec la création d'une confédération italienne, sous la domination du Pape, à l'instar de la confédération germanique[543]. Le ministre des Affaires étrangères complète cette idée par le fait qu'il faut « prêter une aide morale au nouveau royaume », car pour lui, il n'est pas judicieux pour la France de voir l'Italie « tomber dans l'anarchie en s'exposant d'elle-même à l'inconnue ». C'est-à-dire qu'il ne faut pas laisser l'unité italienne se faire sans la France, car cela peut donner naissance à une Italie qui n'est pas conforme aux intérêts géopolitiques du régime impérial français. Autrement dit, une Italie gangrenée par les révolutionnaires italiens où une Italie unie qui peut menacer les frontières françaises[544].

Cette même idée de confédération italienne est aussi présente dans un projet approuvé par le ministre des Affaires étrangères peu de temps avant la guerre d'Italie. Notamment, car ce projet « rendrait sans objet le maintien de la paix par l'Autriche en Italie », répondant ainsi au premier objectif de Napoléon III de chasser l'influence autrichienne de l'espace italien. Car pour le Quai d'Orsay, la principale cause de l'influence autrichienne dans l'espace italien vient

---

[541] Éric Anceau , « Napoléon III et l'Europe », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 22/06/20.

[542] CADC-MD 9 (Mémoires et documents Autriche), 65, *Situation politique de l'Autriche,* Alexis de Gautning.

[543] CADC-MD26/36, *Note sur l'Italie,* 22 mars 1856, Napoléon III.

[544] CADC-MD26/36, *Note sur l'Italie par Monsieur Benedetti,* Benedetti.

du fait que les États italiens n'ont pas des forces militaires suffisantes pour assurer leur défense extérieure, ni même le maintien de l'ordre à l'intérieur de leurs frontières. Ce qui fait qu'ils demandent souvent de l'aide à l'armée autrichienne qui en profite pour étendre son influence dans les États italiens. Le but de cette confédération envisagée est donc le maintien de l'indépendance extérieure et de la sûreté intérieure de l'ensemble et de chacun des États appelés à en faire partie. Néanmoins, contrairement à la pensée de Napoléon III, cette confédération doit exclure une quelconque influence étrangère, même française[545]. Car Napoléon III entend bien maintenir une influence française sur l'espace italien, notamment pour combattre les révolutionnaires italiens et pour protéger les États pontificaux.

D. La guerre contre-révolutionnaire et de protection de la papauté.

Cette guerre est certes révolutionnaire par le fait de vouloir aider le Piémont à réaliser l'unité italienne contre l'Europe du traité de Vienne et l'Empire autrichien qui en est un des garants. Mais elle est aussi revendiquée comme contre-révolutionnaire par le Second Empire et ses soutiens bonapartistes et conservateurs, même si Napoléon III parle plutôt de maintien de l'ordre en Europe et de la protection de l'équilibre européen. Une guerre donc contre-révolutionnaire contre les révolutionnaires italiens comme Mazzini et Garibaldi pour ne pas leur laisser trop de pouvoir en Italie, mais aussi contre-révolutionnaire dans le maintien de l'intégrité territoriale des États pontificaux dans l'unité italienne. Cette volonté est notamment traduite dans le discours de Napoléon III du 3 mai 1859, où celui-ci affirme sa volonté de ne pas ébranler le pouvoir du Saint-Père, mais de seulement « le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule »[546].

Ainsi, pour le régime impérial français, il s'agit de défendre le Piémont contre l'Autriche et de maintenir l'ordre à l'intérieur de l'Italie comme à l'intérieur de la France, comme le redit Napoléon III dans son discours de Milan du 8 juin 1859, sans mettre « aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes » en s'adressant aux Italiens[547]. Donc avec une apparence de non-ingérence de l'armée française dans les affaires italiennes, ce qui bien sûr n'est qu'un discours, car jusqu'en 1870 la France intervient régulièrement dans les affaires italiennes. Pour *Le Pays*, il s'agit même dans cette idée de consolider l'ordre et la sécurité en France en éteignant

[545] CADC-MD26/36, *Projet de Confédération italienne (adopté par le Ministre),* 19 mars 1859, auteur inconnu.
[546] Louis-Charles DURAND, *Histoire de la Guerre d'Italie en 1859, d'après les documents officiels. Volume 1, op cit*, discours de Napoléon III au Palais des Tuileries le 3 mai 1859, p 14.
[547] *Ibid*, *Proclamation de l'Empereur Napoléon aux Italiens à Milan le 8 juin 1859*, p 147-148.

un foyer d'agitation qui règne sur toute l'Europe depuis l'Italie[548]. L'écrivain Louis-Charles Durand pense comme le régime impérial que l'Italie est la terre des sympathies de tous ceux qui sont blessés par l'excès de la domination étrangère, à savoir les révolutionnaires. Dans ce contexte, l'intervention militaire française en Italie contribue à séparer l'Italie de ce groupe « d'agitateurs et d'utopistes blessés par la domination étrangère en Europe », en contribuant à la formation de l'unité italienne qui est la source de toutes les agitations des révolutionnaires italiens[549]. Cette pensée est présente dans un article du journal *Le Pays*, qui parle de la volonté d'avoir « une alliée qui soit une fédération calme sans désordre ». En effet, l'intervention militaire française en Italie est jugée utile, non seulement pour avoir un allié permanent en cas de guerre, mais aussi pour détruire les agitations qui sévissent en France à cause des agitations italiennes.

Cette pensée du Second Empire et des bonapartistes se traduit dans la volonté de concilier des intérêts qui paraissent contraires, mais qui ne le sont pas, en disant : « Partout où vont les armes de la France, entrent avec elles le catholicisme et le progrès »[550]. En effet, pour *le Pays*, seule l'indépendance de l'Italie permet d'avoir l'ordre dans l'espace italien pour permettre ensuite l'ordre en Europe[551]. C'est le même discours qui est prononcé dans le journal *La Patrie* le 6 mai 1859[552]. Pour *Le Pays*, dans cette volonté de rétablir l'ordre en Italie et en Europe, l'autorité temporelle du Pape est à maintenir, pour consolider « l'ordre européen » qui est en fait le garant du maintien de l'influence française dans l'espace italien[553]. Dans son ouvrage, le romancier Auguste Humbert, confirme cette pensée que la papauté est la clef de voûte de l'ordre social européen. Ce qui se manifeste d'ailleurs dans les actes de Napoléon III avant la guerre d'Italie dans sa protection au pape contre les révolutionnaires à Rome avec les troupes du général Goyon comme le dit justement Auguste Humbert.

Cette volonté de Napoléon III de concilier lutte contre les révolutionnaires italiens et aide à l'unité italienne est très largement critiquée pendant les années 1860. Auguste Humbert parle notamment d'une politique « à double face », où Napoléon III est obligé de « réprimer en

[548] *Le Pays* du 1er mai 1859, p 1, colonnes 2, 3 et 4. A. Granier de Cassagnac. Député au Corps Législatif.
[549] *Ibid.*
[550] *Le Pays* du 15 mai 1859, p 1, colonnes 2, 3 et 4, A. Granier de Cassagnac.
[551] *Le Pays* du 13 juin 1869, p 1, colonnes 2 et 3. A. Granier De Cassagnac.
[552] *La Patrie* du 6 mai 1859, p 1, colonnes 3 et 4, E.B. Gullaud.
[553] *Le Pays* du 29 juin 1859, p 1, colonnes 3, 4, 5, A. Granier De Cassagnac.

Romagne le sentiment qu'il fera naître à Milan »[554]. Le vicomte de la Guéronnière de tendance bonapartiste, confirme dès 1859 cette importance dans la politique du Second Empire de la nécessité du maintien du pouvoir temporel du pape. Et pour cela il, écrit qu'il faut étendre son territoire, augmenter le nombre de ses sujets, ainsi que donner aux populations de cet État une administration tutélaire, paternelle, économique[555], c'est-à-dire tout simplement protéger les États pontificaux à l'aide des troupes françaises présentes sur place. Toute cette pensée est ainsi faite en partie pour rassurer les catholiques. Car, comme le dit le président du Conseil d'État Baroche, les consciences catholiques sont émues face aux événements en Italie. Baroche tient à rassurer les catholiques sur la volonté du gouvernement de protéger « la sécurité et l'indépendance du Saint-Père » pendant de la guerre d'Italie de 1859.

Néanmoins, des conservateurs comme le vicomte de La Tour pensent que la France ne doit pas combattre aux côtés des « bandes révolutionnaires » et du général Garibaldi, qui ne sont que « des ennemies pour l'ordre européen, et particulièrement pour l'Italie »[556]. En effet, les conservateurs et les catholiques se montrent très focalisés idéologiquement dans cette guerre de 1859 sur la protection de la souveraineté du pape sur les États pontificaux. Dans cette pensée-là, le journal *L'Univers,* de tendance catholique et très conservatrice, est très important. Car celui-ci représente les arguments de la pensée des conservateurs et des catholiques français quand il insiste sur le fait que le Pape et le peuple des États pontificaux ne peuvent pas dépendre d'un prince italien ou d'une confédération italienne[557]. Comme le journal *L'Univers,* des catholiques sont tellement soucieux de la souveraineté temporelle du Pape qu'ils votent contre le projet d'une guerre en Italie. Comme par exemple le député De la Sizeranne[558] qui ne vote pas pour le projet de loi, car il ne veut pas que se répande le sang de la France au profit des idées révolutionnaires. Le général Lebreton[559] souhaite également que la guerre d'Italie ne soit ni une guerre de conquête, ni une guerre révolutionnaire, même s'il vote tout de même le projet de loi[560].

Enfin, à côté des critiques des catholiques et des conservateurs, il existe des critiques décalées d'autres discours, avec un ouvrage d'un certain Maurage qui pense que l'indépendance

---

[554] Auguste HUMBERT, *Victoires et conquêtes des armées alliées… Deuxième partie. Campagne d'Italie, partie 2,* Paris, Savin, 1859-1860, p 8.
[555] Vicomte DE LA GUERONNIERE, *Le Pape et le Congrès,* Paris, Dentu, 1859.
[556] *Le Moniteur Universel* du 2 mai 1859, p 2, colonne 1.
[557] *L'Univers* du 9 juillet 1859, p 1, colonnes 1 à 4, Louis Veuillot.
[558] Paul Ange Henri Monier de la Sizeranne (1797-1878) est un député français bonapartiste.
[559] Eugène Casimir Lebreton (1791-1876) est un général et un député français bonapartiste.
[560] *Moniteur Universel* du 2 mai 1859, p 2, colonne 1.

de l'Italie n'est qu'un prétexte pour Napoléon III pour restaurer un empire d'Occident et faire la guerre pour éviter la révolution à l'intérieur de la France[561]. Ce qui est complètement faux pour la première critique, mais pas complètement pour la seconde comme cela est vu précédemment. Cet ouvrage critique aussi l'intervention militaire française en Italie dans le fait que cette guerre n'est faite par Napoléon III que par une volonté de remettre en cause les traités de 1815 qui garantissent l'équilibre européen et la paix en Europe[562]. Ce qui est vrai, même si Napoléon III entend à sa manière créer un nouvel équilibre européen, mais cette fois-ci à l'avantage de l'influence française en Europe, et non plus seulement aux puissances du congrès de Vienne. Car, parmi toutes les raisons que Napoléon III évoque pour justifier son intervention militaire dans l'espace italien, la lutte contre l'influence autrichienne dans l'espace italien est sans doute la plus importante.

E. La guerre contre l'influence autrichienne et contre les traités du congrès de Vienne de 1815.

1. « L'influence légitime et la sécurité de la France ».



Figure 9 : Guerre de l'indépendance italienne, Napoléon III Empereur Commandant en chef, A Lyon, chez Gadola.

Comme le souligne l'historien Gael Nofri, Napoléon III s'efforce de construire un régime politique qui garantit l'autorité et la sécurité pour en finir avec l'instabilité politique qui précède l'établissement du Second Empire[563]. En effet, outre le fait de vouloir transformer l'Europe

[561] A. MAURAGE, *La guerre d'Italie : exposé et plan des hostilités, bulletin hebdomadaire*, Bruxelles, Editeur Vve Parent et fils, 1859, p 43.
[562] *Ibid*, p 98.
[563] Gael NOFRI, *Napoléon III, visionnaire de l'Europe des nations, Préface de Jean-Paul Bled*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2010, p 159.

dans un sens favorable aux intérêts français[564], la politique extérieure de la France de Napoléon III est animée par la préoccupation de maintenir l'ordre à l'intérieur[565]. Les catholiques français souhaitent que l'armée française protège le pouvoir temporel du Pape et les républicains français souhaitent que Napoléon III défende l'unité italienne affranchie de l'influence du Pape et de l'Empire autrichien[566].

Outre les raisons de politique extérieure, la décision de s'allier avec le Piémont et d'intervenir militairement en Italie en 1859 tient également à des raisons de politiques intérieures. En effet, des opposants républicains et légitimistes remettent en cause vivement le régime impérial et la vie même de l'Empereur pendant les années 1850. Comme le souligne l'historien Éric Anceau, l'Italien Giovanni Pianori tire deux coups de feu sur l'Empereur, et en juin 1857 l'Italien Paolo Tibaldi est également arrêté pour tentative d'assassinat sur l'Empereur, mais c'est surtout l'attentat d'Orsini du 14 janvier 1858 qui a une conséquence importance sur la politique italienne de Napoléon III[567]. Comme le souligne Éric Anceau, avant sa condamnation à mort, le langage d'Orsini réveille en Napoléon III son désir de secourir à la cause de la nationalité italienne, même si cette cause est déjà réveillée par l'intervention piémontaise dans la guerre de Crimée et la visite de Cavour à l'Exposition universelle à Paris en novembre 1855. Sans oublier l'intervention de Napoléon III pour que le Piémont soit présent au congrès de Paris de 1856 et l'entrée au gouvernement en juin 1858 du prince Napoléon, principal avocat de la cause italienne. L'Empereur entend bien concilier son italophilie, l'intérêt de chasser les Autrichiens d'Italie qui permet d'abolir les traités de 1815 et l'idée d'accroître l'influence française en Italie. Sans oublier le fait de consolider le régime impérial en France en accroissant le prestige du régime impérial en France et de mettre un terme aux menées des révolutionnaires italiens des deux côtés des Alpes. L'annexion de la Savoie et de Nice à la France et une alliance permanente avec l'Italie sont aussi des gains possibles grâce à une victoire contre l'Empire autrichien qui pousse l'Empereur à s'engager dans une future guerre en Italie[568].

Ces raisons d'entrer en guerre en Italie sont notamment véhiculées par les discours des journalistes français, notamment les journaux bonapartistes. En effet, comme le dit le journal *Le Pays,* « La première de ces questions, c'est le rétablissement raisonnable, légitime et

[564] *Ibid*, p 214-215.
[565] *Ibid*, p 213.
[566] *Ibid*, p 234.
[567] Éric ANCEAU, *Napoléon III*, Paris, Tallandier, 2012, p 297-299.
[568] *Ibid*, p 303-304.

nécessaire, de notre influence en Italie ». Notamment, car il y a une domination exagérée, illégitime et hostile, de l'Empire autrichien en Italie qui n'intéresse ni l'ordre général, ni les traités, et qui blesse la France, ce qui rend l'extinction de cette domination autrichienne en Italie indispensable. Il faut donc une autonomie italienne pour la France et pour l'Europe, ce qui se traduit pour *Le Pays* par « une Italie sérieuse sans agitateur »[569] [570]. Ainsi, rétablir l'ordre en Italie et en Europe, cela passe par remettre de l'ordre en Italie en séparant les révolutionnaires de la population italienne, en donnant l'indépendance à l'Italie. Mais aussi en faisant disparaître les dangers des empiétements de l'Empire autrichien en Europe pour « l'influence légitime et la sécurité de la France ». Mais pour que l'influence de la France soit optimale, il est sous-entendu qu'il faut que l'Italie indépendante ne soit pas trop puissante. Ainsi, *Le Pays* parle de constituer une nation italienne, en confédérant tous les États de l'Italie, à peu près comme les États de la nation allemande, plutôt que de parler d'une Italie unifiée à la française qui est plus puissante[571], et donc gênante aux frontières françaises. Car cette guerre d'Italie n'est pas seulement vue comme une occasion d'étendre l'influence française dans l'espace italien, mais elle est également perçue comme une occasion de donner à la France une frontière fermée par les Alpes pour protéger les frontières françaises de l'Empire autrichien et de ses ennemis[572] grâce aux duchés de Nice et de Savoie.

Néanmoins, la question du renversement de la domination de l'Empire autrichien en Italie reste fondamentale, « Il faut que les Autrichiens sortent de l'Italie », pour protéger l'Italie, mais aussi pour protéger la France, car protéger une Italie sous influence française, c'est protéger encore plus la France selon *Le Pays*[573]. Cette guerre se justifie donc par la sécurité de la frontière sud-est de la France, corollairement à l'importance de l'influence française dans l'espace italien. Mais également par le fait de combattre avec le Piémont pour le droit des nationalités et pour rejeter hors de l'Italie les oppresseurs impériaux autrichiens, comme le souligne le journal *La Patrie* de tendance bonapartiste[574]. Ce journal parle de la même chose en mai 1859 en parlant d'une armée française qui va en Italie pour y accomplir « une œuvre d'équilibre européen et de

[569] *Le Pays, journal de l'Empire du 3 mai 1859*, p 1, colonnes 2 et 3, A. Granier de Cassagnac, député au Corps législatif.
[570] *Le Pays* du 6 mai 1859, p 1, colonnes 2, 3, 4 et 5.
[571] *Le Pays* du 7 mai 1859, p A, colonnes 2,3,4 et 5. A. Granier De Cassagnac, député au Corps Législatif.
[572] *Le Pays* du 13 juin 1869, p 1, colonnes 2 et 3. A. Granier De Cassagnac.
[573] *Le Pays* du 6 juillet 1859, p 1, colonnes 2 et 4, Durangel.
[574] *La Patrie* du 1er mai 1859, p 1, colonne 2, Louis Bellet.

régénération morale »[575]. La destruction de l'influence autrichienne en Italie est tellement importante selon l'écrivain Maurage que Napoléon III envisage même de laisser à Mac-Mahon le soin de réduire le fameux quadrilatère qui il est vrai est le dernier boulevard de la puissance autrichienne et allemande en Italie[576]. Auguste Humbert parle même d'une guerre qui est une cause élevée du dernier effort pour briser en Europe « l'oppression d'un despotisme inhumain »[577].

Une guerre contre un despotisme autrichien qui est d'autant plus nécessaire que c'est l'Empire autrichien qui provoque la guerre, comme le souligne *Le Moniteur Universel* [578]. Le comte du Hamel[579], député au Corps Législatif, souligne-lui aussi que c'est l'Autriche qui veut la guerre à tout prix, quels que soient les efforts diplomatiques français. Ce qui renforce les arguments précédemment cités de la défense des frontières françaises, du maintien de l'équilibre européen, et de la destruction de l'influence autrichienne en Italie, même si ce député parle plutôt de la contenir[580]. Combattre l'Empire autrichien est le but fondamental d'une intervention militaire française en Italie selon Napoléon III et ses soutiens, mais cet objectif ne peut perdurer sans veiller à ce que l'Italie ne devienne pas une Italie dirigée par les révolutionnaires italiens.

2. Surveiller l'Italie centrale pendant la guerre d'Italie : le passage d'une guerre révolutionnaire à une politique française contre-révolutionnaire dans l'espace italien.

Dans son ouvrage *Guerre d'Italie en 1859, tableau historique, politique et militaire, librairie de l'illustration*, l'officier français de marine Victor Paulin compare même la domination autrichienne en Italie à « l'anéantissement d'une nationalité »[581]. Fort de cet argument utilisé dans les journaux et les discours bonapartistes, républicains et libéraux, le premier objectif du régime impérial français et du renseignement français pendant la guerre d'Italie est donc de détruire l'influence autrichienne dans tout l'espace italien. Ainsi, les États d'Italie centrale sont immédiatement impactés par les conséquences de la guerre d'Italie.

---

[575] *La Patrie* du 6 mai 1859, p 1, colonnes 3 et 4, E.B. Gullaud.

[576] A. MAURAGE, *op cit*, p 178-179.

[577] Auguste HUMBERT, *Victoires et conquêtes des armées alliées… Deuxième partie. Campagne d'Italie, partie 2,* Paris, Savin, 1859-1860, p 8.

[578] *Le Moniteur Universel* du 16 mai 1859, p 1, colonne 6 à p 2, colonne 1.

[579] Victor Du Hamel (1810-1870) est un écrivain et un député français.

[580] *Le Moniteur Universel, Journal officiel de l'Empire Français* du 15 mai 1859, p 3, colonne 3. Rapetti.

[581] PAULIN Victor, *Guerre d'Italie en 1859, tableau historique, politique et militaire, librairie de l'illustration*, Paris, librairie de l'illustration, 1859, p 17.

Notamment avec l'accélération soudaine du reflux de l'influence autrichienne dans l'espace italien qui commence déjà dans les années 1850. Outre la Lombardie qui vit directement la guerre de 1859 en tant que théâtre d'opération principal des belligérants et la Vénétie en tant que territoire de passage des nombreuses troupes impériales autrichiennes vers la Lombardie.

Entre juin 1859 et décembre 1859, cette accélération du reflux de l'influence autrichienne concerne surtout les États d'Italie centrale, de Toscane, de Parme et de Modène, avec une attention plus particulière du renseignement français sur la Toscane. Le consul français présent à Parme parle du fait que les troupes du duché de Toscane sont observées comme des restes encore importants de l'influence autrichienne en Toscane et d'impuissance du gouvernement toscan devant cet état de fait, ce qui ferait grossir le mécontentement de la population toscane vis-à-vis du gouvernement toscan. Enfin, dans la continuité de ce qui est observé avant 1859 sur le développement d'une aspiration à l'unité italienne et d'une attente d'une alliance avec la France en Toscane, le consul de France à Livourne observe que les Livournais attendent les résultats de la guerre de 1859 avec l'espoir d'être délivré par l'arrivée des troupes franco-piémontaises, qui peuvent s'imposer contre les troupes toscanes réfractaires à l'unité italienne[582].

Avant 1859, le reflux de l'influence autrichienne de l'espace italien est très progressif, mais cette influence autrichienne subsiste dans une armée toscane qui est censée prendre la place des troupes autrichiennes qui partent. Par voie de conséquence, ces troupes sont vues comme un obstacle à l'unité italienne, car elles sont regardées comme étant sous influence autrichienne en contribuant à perpétuer l'influence autrichienne en Toscane à la place de l'armée autrichienne. Ainsi, leur remise en cause participe de ce reflux de l'influence autrichienne dans l'espace italien qui s'accélère pendant la guerre de 1859 et ensuite entre juin 1859 et décembre 1859 dans les États d'Italie centrale. Cela est notable en Toscane, mais aussi dans le grand-duché de Modène, où le consul présent à Parme observe que les Autrichiens évacuent Modène, ce qui rend tout à fait libres de toute occupation autrichienne les territoires de Bologne jusqu'à Plaisance[583]. À Parme, il semble se dérouler les mêmes phénomènes d'accélération du départ de l'influence autrichienne en Italie centrale, et ce, déjà pendant la guerre d'Italie de 1859, comme l'atteste une lettre du 16 mai 1859 écrite par le consul français à Parme. Car en effet, celui-ci parle des troupes parmesanes en déliquescence avec presque

[582] CADC-CPC39 (Parme) 1, *Lettre du 24 mai 1859*, Direction politique confidentielle, Parme, E. Paltrineri.
[583] CADC-CPC39/1, *Dépêche du 12 juin 1859*, direction politique numéro, Parme, 12 juin 1859.

toutes les nuits des soldats qui désertent l'armée parmesane pour se rendre au Piémont. Et ce malgré une présence toujours constante de l'armée impériale autrichienne qui occupe encore le 16 mai 1859 une grande partie du territoire du Duché de Parme, entre Plaisance et la frontière piémontaise[584].

Cette idée de chasser les dynasties régnantes en Italie centrale et à travers, elle l'influence autrichienne en Italie centrale est déjà présente avant la guerre de 1859. Mais cette idée devient un état de fait important pendant la guerre de 1859 et encore plus après la guerre de 1859. Ce phénomène est observé par le renseignement diplomatique français dans un rapport du consul français à Parme en juillet 1859. Celui-ci parle des populations de Parme ainsi que celles du duché de Modène comme des populations très reconnaissantes envers l'Empereur et la France avec l'idée constante de s'opposer de toutes leurs forces à la réinstallation des anciennes dynasties. Par voie de conséquence, le consul de France à Parme observe chez les populations parmesanes et modénaises que ces populations s'arment et se mettent d'accord pour s'entraider dans le cas de tentatives des anciens souverains pour revenir au pouvoir après qu'elles sont chassées du pouvoir au lendemain de la guerre de 1859. Car après la chasse des souverains d'Italie centrale, et en attendant l'annexion au Royaume du Piémont-Sardaigne, les populations d'Italie centrale craignent que les soldats autrichiens puissent restaurer les souverains de ces duchés. Toutefois, après le départ du Duc de Toscane, le consul français présent à Parme pense que l'armée du grand-duché de Toscane peut se rendre à Modène et Bologne et qu'elle est disposée à s'opposer à la restauration de la dynastie de Lorraine en Italie centrale. L'influence autrichienne et l'installation des souverains d'Italie centrale qui va avec semble d'autant plus compromise que ces pays d'Italie centrale ne s'occupent que de se défendre contre un éventuel retour de l'armée autrichienne et du renforcement des liens avec le Piémont[585].

Toutefois, le départ de l'influence militaire autrichienne laisse place au lendemain de la guerre de 1859 à une influence militaire française que la population parmesane appelle de ses vœux pour être protégée du retour de l'armée autrichienne, selon le consul de France à Parme. Ce phénomène semble se vérifier déjà pendant la guerre de 1859 à Parme avec un rapport de juin 1859 qui parle d'inquiétudes de la population de Parme qui ne commence à se calmer qu'après la certitude qu'une partie du 5e corps d'armée commandée par le prince Napoléon doit passer à Parme. Le renseignement diplomatique observe que cette influence française semble

[584] CADC-CPC39/1, *Lettre du 16 mai 1859*, direction politique numéro, Parme, 16 mai 1859, J. Paltrineri.
[585] CADC-CPC39/1, *Lettre du 21 juillet 1859,* direction politique, Parme, 21 juillet 1859, J. Paltrineri.

néanmoins déjà être remplacée dès la guerre d'Italie par l'influence piémontaise, avec la présence du général Ribotti qui commande quelques centaines de soldats toscans et piémontais en Toscane en juin 1859 pour « tranquilliser le pays ». Dès juin 1859, l'influence militaire piémontaise est donc être très présente, notamment dans le fait que le duché de Parme envisage de fournir à l'armée piémontaise un contingent de 4000 ou 5000 hommes de troupes. Le consul français à Parme parle même de premiers germes d'une armée italienne en gestation. Cela est visible à travers déjà des premières fusions entre l'armée piémontaise et les armées des États d'Italie centrale, et tout cela contre un ennemi commun qu'est l'armée impériale autrichienne. Une armée impériale autrichienne qui n'est d'ailleurs pas encore partie de l'Italie centrale le 21 juin, selon Paltrineri, car selon lui, il reste 3000 ou 4000 hommes qui campent encore sur la rive droite du Pô, dans les environs du pont de Borgoforte[586]. Même si ces effectifs sont bien moindres que ceux qui sont présents en Italie centrale, dans le nord des États pontificaux, juste avant le début de la mobilisation de l'armée autrichienne en janvier 1859. Effectivement, selon le comte de Goyon stationné à Rome à la fin de l'année 1858, l'armée autrichienne stationne 4940 soldats à Bologne, 3290 à Ancône, et 1000 à Ferrare, soit un effectif général dans les États pontificaux de 9220 hommes et 739 chevaux[587].

S'il est accéléré par la guerre de 1859, le départ de l'influence autrichienne de l'espace italien reste progressif à l'issue de la guerre de 1859. Car un autre rapport de 1859 (sûrement écrit pendant la guerre d'Italie) du consul de France à Parme mentionne le fait que la garnison de l'armée autrichienne à Plaisance atteint déjà le nombre de 7000 à 8000 hommes et qu'une grande partie des troupes sont logées dans la ville même, la forteresse ne pouvant pas les contenir[588]. De plus, il semble en juillet 1859 que le gouvernement impérial français freine des quatre fers l'unité italienne avec une lettre du ministre de la Guerre de juillet 1859 au consul français à Parme stipulant que la Duchesse de Parme doit rentrer prochainement dans ses États, et qu'il est désirable que le duché de Parme l'invite à rentrer. Le ministre de la Guerre parle même de l'annexion au Piémont comme d'une impossibilité[589]. Mais, comme cela est expliqué dans le chapitre suivant, le renseignement français constate rapidement dès 1859 que les États

[586] CADC-CPC39/1, *Lettre du 21 juin 1859*, direction politique, Parme, 21 juin 1859, J. Paltrineri.
[587] SHD-GR, G3/63, *Situation des troupes autrichiennes dans les Etats Pontificaux,* Quartier Général de Rome du 12 décembre 1858, comte de Goyon.
[588] CADC-CPC/39/1, *Lettre de 1859*, Parme, J.Paltrineri.
[589] CADC-CPC/39/1, *Dépêche télégraphique chiffrée au consul de France à Parme du 23 juillet 1859*, Paris, 23 juillet 1859, J. Paltrineri.

d'Italie centrale sont annexés au Royaume du Piémont-Sardaigne, d'ailleurs, l'archive citée ci-dessus est la seule archive trouvée qui demande la restauration de la duchesse de Parme.

La surveillance des populations par les consuls français en Italie est donc importante, notamment à la fin de la guerre d'Italie, au moment où les populations d'Italie centrale se révoltent contre leurs souverains soutenus par l'Empire autrichien. En effet, l'insurrection de Bologne et de Ravenne s'étend à presque toutes les villes des légations et des Romagne, à tel point que la ville d'Ancône prend part au mouvement face à une partie de la garnison pontificale qui résiste dans la citadelle. Face à cette situation, le consul de France à Rome pense qu'à côté des révolutionnaires italiens, il faut que l'armée française soutienne le Pape[590]. Une politique qui suit son cours selon Gramont le 24 juin, au moment où le Roi de Sardaigne refuse la dictature qui lui est offerte par les provinces insurgées de Bologne, Tavennes, Ferrare et Forli[591]. Pour Gramont, il faut en effet que la politique de l'Empereur cesse d'avoir « deux faces », c'est-à-dire, soutenir le pape à Rome et travailler à sa déchéance ailleurs. Car pour Gramont, il faut privilégier la protection des États pontificaux à la sympathie avec les populations italiennes, à cause des révolutionnaires très présents parmi ces populations, même aussi parmi le Royaume du Piémont-Sardaigne[592]. Les rapports du duc de Gramont qui est un diplomate français montrent bien qu'après avoir obtenu une accélération de la destruction de l'influence autrichienne dans l'espace italien, il importe tout de suite pour la diplomatie française de remettre une politique contre-révolutionnaire en place en protégeant à tout prix les États pontificaux. Cette annexion des États d'Italie centrale au Royaume du Piémont en plus de la Lombardie est conforme au projet d'une Italie fédérale mit en place avant la guerre de 1859 par Napoléon III, tout comme l'est le fait de ne pas laisser les révolutionnaires prendre trop d'importance en Italie et de protéger les États pontificaux. Cette politique à « deux faces » de Napoléon III est une ligne directrice pour celui-ci, mais certains diplomates comme le duc de Grammont privilégient une face plutôt que l'autre.

Ce deuxième chapitre permet de démontrer que le renseignement français joue un rôle très important dans la préparation et le début de la guerre d'Italie. Car, même si les renseignements se contredisent parfois, entraînant certaines défaillances dans la mobilisation de l'armée française, ils contribuent à montrer l'urgence d'intensifier et d'accélérer la mobilisation de l'armée française au Piémont pour combattre l'armée autrichienne aux côtés de

[590] SHD-BB4/1802, *Lettre du 22 juin 1859*, Rome, 22 juin 1859, Gramont.
[591] SHD-BB4/1802, *Lettre du 24 juin 1859*, Rome, 24 juin 1859, Gramont.
[592] SHD-BB4/1802, *Lettre du 27 juin 1859*, Rome, 27 juin 1859, Gramont.

l’armée piémontaise. Parallèlement, le renseignement intérieur observe l’attitude des Français quant à la guerre d’Italie qui a aussi pour but de consolider la popularité du régime impérial en France, ce qu’elle réussit en partie comme cela est démontré. Enfin, l’attitude des populations d’Italie centrale est aussi observée, car il s’agit d’observer si l’influence autrichienne est bien détruite dans l’espace italien, et pas seulement en Lombardie, ce but est en passe d’être atteint dès la guerre d’Italie. Malgré les défaillances, le renseignement français dans l’espace italien commence à exister de manière permanente grâce à la préparation de la guerre d’Italie à partir de janvier 1859, mais les victoires de Magenta et de Solférino qui suivent en juin 1859 sont-elles permises par un renseignement français qui s’améliore encore pendant la guerre d’Italie ?

CHAPITRE 3 : LE RENSEIGNEMENT FRANÇAIS FACE AUX OPERATIONS MILITAIRES DE LA GUERRE D'ITALIE (AVRIL 1859-JUILLET 1859).



Figure 10 : CADC-MD26/46, Zouaves français à gauche et Bersaglieris piémontais à droite pendant la guerre de 1859[593].

[593] CADC-MD26/46, Zouaves français à gauche et Bersaglieris piémontais à droite pendant la guerre de 1859.

Après avoir évoqué l'évolution du renseignement français pendant la préparation de la guerre d'Italie entre janvier et avril 1859. Ce troisième chapitre est consacré à la mutation du renseignement français pendant la guerre d'Italie après que celui-ci évolue en quantité et en qualité à partir de janvier 1859. Un chapitre d'autant plus important que le renseignement français accompagne la conception des stratégies et des tactiques militaires françaises entre avril et juillet 1859 jusqu'à la fin du siège de Venise et l'armistice de Villafranca en juillet 1859.

Pourtant, comme le souligne Louis Noir dans son ouvrage *Guerre de mon temps. Campagne d'Italie*, l'armée française et le renseignement français se tirent d'une situation difficile au début de la guerre d'Italie en raison de plusieurs facteurs qui ne tiennent pas tous au renseignement français. En effet, Louis Noir souligne que le maréchal Canrobert contribue à sauver Turin en paralysant le mouvement de l'armée autrichienne sur Turin, car selon Louis Noir, les soldats de l'armée autrichienne ne sont pas des soldats d'offensive et d'audace tout comme les officiers et les généraux de l'armée autrichienne. Ensuite, Louis Noir souligne que la mauvaise conduite de l'armée autrichienne auprès des populations pendant leur invasion du Piémont contribue aussi au soutien de l'armée française par les populations du nord de l'Italie et donc aux victoires françaises[594]. Enfin, Louis Noir souligne l'existence d'un manque d'homogénéité dans les troupes autrichiennes comme source des défaites de ceux-ci contre l'armée française en 1859[595]. Cette affirmation est aussi présente chez l'écrivain Amédée Achard qui évoque un « pays entièrement ravagé » en parlant de l'état du Piémont après le passage de l'armée autrichienne en avril 1859, à tel point que les campagnes ressemblent à des campagnes qui « ont été visitées par des nuées de sauterelles »[596]. Un mauvais comportement de l'armée autrichienne qui se déroule aussi en Lombardie et dans le quadrilatère selon l'écrivain Amédée Achard[597]. Cette attitude de l'armée autrichienne pendant l'invasion du Piémont est quelque chose de souligné par les journaux et les écrivains français et qui contribuent grandement à légitimer l'intervention française en Italie, comme cela est vu à la fin de ce chapitre.

À côté de cela, plus que les journalistes, les écrivains français soulignent les déboires de l'armée française avant la guerre et au tout début de la guerre d'Italie. L'écrivain Paul de

[594] Louis NOIR, *Guerre de mon temps. Campagne d'Italie*, Paris, P. Dupont et Cie, 1869, 240p, p 10-11.
[595] *Ibid*, p 25.
[596] Amédée ACHARD, *Montebello, Magenta, Marignan : lettres d'Italie (mai et juin 1859)*, Paris, Librairie de L. Hachette, 1859, p 14-15.
[597] *Ibid*, p 74.

Molènes souligne lui aussi le caractère chaotique du début de la guerre de 1859 pour l'armée française en évoquant le fait que pendant que les bataillons français s'embarquent pour Gênes et descendent du sommet des Alpes, l'armée autrichienne franchit déjà le Tessin et peut mettre Turin en danger par une marche rapide. Une ville qui selon Paul de Molènes ne doit son salut qu'à l'action du maréchal Canrobert en lien avec le général Niel et le général Frossard[598], ce qui rejoint les affirmations de Louis Noir évoquées précédemment[599]. L'écrivain Amédée Achard souligne que le fait d'arriver dans ce début chaotique de la guerre d'Italie à réunir promptement une grande masse de soldats et d'armements « tient du prodige »[600] et permet de sauver Turin de l'armée autrichienne avec l'aide de l'incertitude de celle-ci[601]. Un discours présent également chez l'écrivain Duquet qui souligne l'incertitude de l'armée autrichienne au début de la guerre d'Italie, sans oublier l'action importante du maréchal Canrobert quand il inspecte la ligne de la Dora-Baltea[602]. L'historien Raymond Bourgerie parle même d'une « immense improvisation dans des délais très courts ». De plus, contrairement aux Français, les Autrichiens possèdent un haut état-major sous la direction du maréchal Hess et de l'Empereur François-Joseph qui confie le commandement de son armée au comte de Gyulai. Selon Raymond Bourgerie l'espionnage fonctionne bien du côté autrichien, car ceux-ci connaissent les positions défensives des Piémontais, mais tous ces avantages sont réduits à néant par les « tergiversations » du haut état-major de Vienne dont toute l'historiographie parle à propos du début de la guerre d'Italie[603]. Raymond Bourgerie souligne aussi à juste titre le rôle des approvisionnements piémontais aux troupes françaises au début de la guerre dans le rôle des victoires françaises[604].

Il y a donc des causes extérieures au fonctionnement du renseignement français qui expliquent le déroulement des événements de la guerre de 1859, mais les carences du renseignement français ont des conséquences sur la guerre d'Italie et réciproquement. Selon Raymond Bourgerie, avant la guerre d'Italie, l'armée française envoie des militaires français étudier le terrain, des ports et des villes fortifiées. Cette affirmation est vraie, de même que le

[598] Paul De MOLENES, *Commentaires d'un soldat*, Paris, Michel Lévy frères, 2e édition, 1886, p 219.
[599] Louis NOIR, *op cit*, p 25.
[600] Amédée ACHARD, *op cit*, p 16.
[601] *Ibid*, p 55-57.
[602] A. DUQUET, *La guerre d'Italie (1859) : avec huit cartes des opérations militaires*, Paris, G. Charpentier Editeur, 1892, p 7-10.
[603] Raymond BOURGERIE, *Magenta et Solférino (1859), Napoléon III et le rêve italien*, Paris, Economica, 1993, p 18.
[604] *Ibid*, p 21.

fait que le général Niel se rend en janvier 1859 à Turin et qu'il visite ensuite les places fortes d'Alexandrie, de Casale et le pont de San Martino sur le Tessin. Le général Niel cherche en effet à concevoir des points fortifiés pour retenir les troupes autrichiennes avant l'arrivée des Français. Tout ceci est donc présent dans des archives décrites dans le chapitre précédent, néanmoins l'historien Raymond Bourgerie évoque des espions dont les exploits sont rapportés dans les souvenirs du maréchal Canrobert qui ne sont pas présents dans les archives. Ainsi, la visite de Venise par le général de Mac-Mahon avec sa femme n'est pas présente dans les archives, contrairement à la reconnaissance de la ville de Vérone par le capitaine du Génie Laussédat, ainsi que celle du commandant Karth qui dispose de 1500 francs pour voyager et soudoyer des militaires autrichiens. De même, les archives révèlent également la présence du colonel Saget en mars 1859 au Piémont qui travaille sur les futurs itinéraires des troupes françaises entre le territoire français et le territoire piémontais, afin de les analyser sans attirer l'attention[605].

Enfin, concernant le travail du renseignement militaire français avant et pendant la guerre d'Italie qui est présent dans les brochures et dans les ouvrages des militaires français, mais qui n'est pas présent dans les archives du renseignement français, il y a l'ouvrage du général Fleury. Même si seul le général Fleury parle dans ses mémoires de ce travail, il y a eu selon celui-ci une réflexion pendant la guerre d'Italie autour de lui-même et de l'Empereur de la création d'une « espèce de bureau de renseignements », à l'aide de « députés libéraux » et de personnes qui sont les « leaders » de la question. Selon le général Fleury, ce bureau de renseignement doit s'organiser, grâce à un crédit de 150 000 francs, des ballons et des instruments de photographie qui puissent s'élever en l'air et donner le plan des emplacements des troupes de l'armée ennemie[606]. Le futur créateur de la croix rouge, Henry Dunant qui observe notamment la bataille de Solférino, souligne lui aussi l'existence de reconnaissances, d'observations, de rapports d'éclaireurs et d'ascensions en montgolfières le 23 avril pour connaître les mouvements de l'armée autrichienne. Toutefois, il souligne surtout que ces reconnaissances ne permettent pas de connaître la position de l'armée autrichienne et il met en avant plutôt les erreurs de l'armée autrichienne comme facteur important des victoires françaises pendant la guerre d'Italie. Il souligne en effet que l'Empereur d'Autriche a à sa disposition en Lombardie neuf corps d'armée s'élevant à 250 000 hommes avec une armée d'invasion accrue des garnisons de Vérone et de

[605] Raymond BOURGERIE, *Magenta et Solférino (1859), Napoléon III et le rêve italien*, Paris, Economica, 1993, p 14.
[606] Emile-Félix (général, comte), FLEURY, *Souvenirs du général Fleury*, Paris, Plon, 1897, 2 vol. (VIII-433, 493 p.), Alexandrie, 27 mai 1859, p 15.

Mantoue. Pour Henry Dunant, les deux armées ennemies ne s'attendent pas à s'aborder et à se heurter aussi promptement, car les Autrichiens sont inexactement renseignés sur les mouvements de l'armée française et réciproquement[607].

Ainsi, même si le renseignement français commet des erreurs avant et pendant la guerre d'Italie et que l'évolution vers un renseignement militaire permanent en temps de paix et en temps de guerre telle qu'il existe pendant la IIIe République n'existe pas encore, le renseignement militaire français connaît énormément de changement pendant et à l'issue de la guerre d'Italie.



Figure 11 : Carte du théâtre de la Guerre, Van Geleyn[608].

I. Préparations stratégiques et techniques de la guerre d'Italie.

A. Une stratégie diplomatique incertaine et une difficulté de prise de renseignement diplomatique.

L'historiographie souligne souvent le manque de renseignement que possède le gouvernement français pendant la guerre d'Italie. L'écrivain Duquet dépeint Napoléon III

[607] Henry DUNANT, *Un souvenir de Solférino*, Genève, Jules-Guillaume Fick, 1862, p. 2-6.
[608] Carte de la Guerre, A. Van Geleyn, estampe, Collection De Vinck, Bibliothèque nationale de France.

comme quelqu'un de surpris et de pris à l'improviste par l'ultimatum du cabinet de Vienne, preuve en est selon l'écrivain français le fait que pour projeter rapidement des régiments complets sur les Alpes, il faut en 1859 prendre des effectifs sur l'ensemble de la France[609]. Pourtant, comme le souligne Éric Anceau, la guerre d'Italie est préparée par Napoléon III et Victor-Emmanuel II dès l'entrevue de Plombières en 1858 avec un projet sur ce que doit devenir l'Italie après la guerre, c'est-à-dire une confédération italienne divisée entre un royaume de la Haute-Italie, un royaume d'Italie centrale, les États pontificaux et le Royaume des Deux-Siciles. De plus, Napoléon III tient à ce que l'armée française apparaisse comme une armée libératrice et pas comme une armée agressive, ce qui stipule que l'armée autrichienne doit déclencher la guerre[610]. C'est plutôt une partie du renseignement français, l'organisation défectueuse de l'armée française et le choix d'attendre que l'armée autrichienne attaque qui expliquent la mauvaise situation de l'armée française au début de la guerre d'Italie.

1. Un renseignement diplomatique et un renseignement militaire insuffisants pendant la guerre, ayant recours aux traductions d'articles de journaux étrangers.

Le plan initial qui consiste à attendre que l'armée autrichienne envahisse le Piémont avant de riposter, créer lui-même les conditions d'une mobilisation de l'armée française chaotique et précipitée, car celle-ci ne peut franchir les Alpes tant que l'armée autrichienne ne franchit pas le Tessin. C'est toutefois le renseignement diplomatique français qui contribue le plus à cette mobilisation chaotique de l'armée française avant et pendant la guerre d'Italie. Le manque de canaux d'informations dans le renseignement diplomatique constaté par les agents diplomatiques dans les années 1850, observé pendant la préparation de la guerre d'Italie, est un problème qui continue pendant la guerre de 1859, selon le consul français à Milan. En effet, celui-ci déclare en juin 1859 qu'il éprouve des difficultés pour trouver des renseignements militaires, notamment pour se procurer « des nouvelles des camps », car les autorités civiles et militaires autrichiennes elles-mêmes manquent d'informations sur l'état de l'armée impériale autrichienne. Si bien que Defly déclare qu'il n'est informé des faits de guerre que par les informations déjà recueillies à Turin et à Paris, un manque d'information tellement important que le consul français à Milan ne connaît même pas la position du corps commandé par le prince Napoléon[611].

[609] A. DUQUET, *op cit*, p 7-8.
[610] Éric ANCEAU, *op cit*, p 303-304.
[611] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 17 juin 1859*, direction politique numéro 87, Milan, 17 juin 1859, Defly.

Pour remédier à ce problème, le renseignement diplomatique français a recours pendant la guerre d'Italie aux rapports de quelques agents diplomatiques français présents dans d'autres pays que ceux de l'espace italien pour récolter de l'information, et notamment sur l'armée impériale autrichienne. Avec, par exemple, la contribution de Monsieur Lenglet, le consul diplomatique français à Leipzig qui évoque le 8 juin l'existence des transports du corps de cavalerie autrichienne de 7000 hommes dirigés par le comte Clam-Gallas de Leipzig vers Dresde et ensuite vers l'Italie, ainsi que le passage de 35000 hommes par Leipzig avec 90 canons à destination de l'espace italien[612].

Les consuls de France présents dans l'espace italien, dans l'Empire autrichien et dans la confédération germanique sont mis à contribution par le renseignement diplomatique pendant la guerre d'Italie. Ceux-ci contribuent notamment à la traduction de journaux étrangers pour remédier en partie aux problèmes de récoltes d'informations du renseignement diplomatique français. Car pendant la guerre d'Italie, ces journaux complètent les renseignements diplomatiques concernant le passage de troupes autrichiennes vers la frontière entre la Vénétie et la Lombardie, notamment à Trieste où la population locale parle de fortes masses de troupes dirigées sur l'Italie[613]. Le renseignement militaire français traduit aussi des journaux de Vienne, qui permettent de savoir que dans la capitale de l'Empire autrichien il y a l'arrivée de quatre nouveaux corps d'armée dans l'espace italien qui doivent prendre les numéros 13, 14, 15 et 16[614]. Cet esprit de mobilisation croissante de l'armée autrichienne continue le 4 juin dans le fait que les invalides, à l'exception des amputés et des aveugles, sont rappelés pour faire le service dans les hôpitaux et les bureaux de transports. De même, dans le fait que le gouvernement administratif de Venise prend les mesures nécessaires afin d'approvisionner la ville pour six mois. Enfin, également dans le fait que l'Autriche vient de mettre à la disposition de la confédération germanique 30 000 hommes[615]. Le phénomène de mobilisation militaire croissante semble se perpétuer fin juin dans la mesure où des transports de troupes recommencent sur le chemin de fer du sud dans l'espace italien avec notamment les trois

[612] SHD-GR, G3/1, *Lettre du 8 juin 1859,* Leipzig, Lenglet, 8 juin 1859.
[613] SHD-GR, G3/63, *5e bulletin des renseignements fournis par les journaux étrangers,* extrait d'un journal de Trieste du 2 juin 1859, Paris, 23 juin 1859.
[614] SHD-GR, G3/63, *5e bulletin des renseignements fournis par les journaux étrangers,* extrait d'un Journal de Vienne, 3 juin 1859, Paris, 23 juin 1859.
[615] SHD-GR, G3/63, *5e bulletin des renseignements fournis par les journaux étrangers,* extrait d'un Journal de Vienne, 4 juin 1859, Paris, 23 juin 1859.

bataillons de volontaires de Vienne, qui succèdent à des transports de troupes sur les chemins de fer bavarois le 12 juin[616].

La traduction de journaux étrangers concernant la mobilisation de l'armée autrichienne à Vienne et à Trieste est donc importante pour avoir des renseignements, même si ceux-ci sont loin d'être complets. L'évolution de la présence militaire autrichienne dans l'ensemble de l'espace italien, ainsi que dans le Royaume Lombardo-Vénitien dès mai 1859, est aussi observée pendant la guerre d'Italie à travers la traduction de journaux étrangers. Les effectifs de l'armée autrichienne semblent promis à une croissance importante et inexorable dès mai 1859. Puisque, selon un journal de Vienne, dès la mi-mai 1859, les autorités autrichiennes préparent une levée extraordinaire qui doit embrasser toutes les classes d'âge, avec déjà un contingent de 1860 levé par anticipation. Ainsi, il est prévu le 26 mai selon un journal de Vienne que l'effectif des forces autrichiennes en Italie doit passer d'un effectif de six corps d'armée complets, soit 240 000 hommes à la mi-mai à un effectif un mois plus tard de 325 000 hommes, 75 000 chevaux et près de 900 bouches à feu de campagne. Ce qui fait que la moitié de l'armée autrichienne est présente dans l'espace italien à la fin du mois de mai 1859, selon un journal de Vienne[617]. Cette prédiction se perpétue au début du mois de juin où les autorités autrichiennes vont jusqu'à chercher des troupes de la 4e armée de Galicie pour les transporter par les chemins de fer du nord et du sud en Italie, de plus, selon un article d'un journal de Vienne du 1er juin des troupes autrichiennes arrivent tous les jours à Vienne pour se projeter ensuite vers l'espace italien[618]. Même si aucune archive pour le moment témoigne clairement que Napoléon III a connaissance de ces renseignements, il est très probable que les 325 000 soldats autrichiens et les augmentations successives des effectifs autrichiens en Italie que promettent ces traductions de journaux étrangers contribuent à ce que l'Empereur décide d'arrêter la guerre en juillet 1859.

Au début de la guerre, la traduction d'un journal étranger permet aussi de savoir que l'armée autrichienne vient de débarquer à Ancône pendant le mois d'avril plus de 3000 tonnes de munitions de guerre des bouches à feu, ainsi que des approvisionnements, tout en augmentant la garnison de la ville de 2500 à 7000 hommes, c'est en tout cas ce que pense l'officier français qui traduit ces journaux[619]. Toutefois, le renseignement militaire français qui traduit également

[616] SHD-GR, G3/63, *5e bulletin des renseignements fournis par les journaux étrangers,* extrait d'un Journal de Vienne du 8 juin 1859, Paris, 23 juin 1859.
[617] SHD-GR, G3/63, *Bulletin numéro 4 des renseignements fournis par les journaux étrangers, extrait d'un journal de Vienne du 26 mai 1859,* Paris, 28 mai 1859.
[618] *Ibid, extrait d'un journal de Vienne du 1er juin 1859.*
[619] SHD-GR, G3/63, *Bulletin numéro 2 des renseignements français par les journaux étrangers, extrait d'un journal étranger du 30 avril 1859,* Paris, 24 mai 1859, R. de Coynart.

des articles de journaux étrangers se concentrent sur l'augmentation globale de la mobilisation autrichienne en mai 1859 avec pas moins que de 80 000 soldats autrichiens qui occupe la ligne de Tortoue à Cronzano, sur le chemin de fer de Turin à Arona selon un journal étranger[620]. Dès début mai, la force de l'armée autrichienne réunie dans le royaume de Lombardie-Vénitie est évaluée à 170 000 hommes, avec l'armée de réserve qui est stationnée en Istrie qui est composée de 150 000 hommes. L'effectif total qui peut défendre le territoire autrichien est évalué par Coynart à déjà de 350 000 hommes le 9 mai. Des chiffres qui sont donnés par *la Gazette de Cologne* que Coynart juge exagéré[621]. Malgré ses doutes, Coynart observe dans les journaux dans la suite du mois de mai 1859 que les convois de troupes autrichiennes continuent sur le chemin de fer du sud (Vienne à Trieste)[622]. Mais aussi que le 3e bataillon de volontaires est parti de Vienne dans l'après-midi pour l'Italie[623], et enfin que la 3e armée stationnée en Hongrie est complètement sur le pied de guerre le 28 mai[624].

Les traductions de journaux étrangers sont donc importantes pour remédier aux problèmes de récoltes d'informations qu'éprouvent les renseignements diplomatiques. Surtout quand ces articles de journaux montrent une mobilisation de plus en plus intense de l'armée autrichienne au cours du mois de mai 1859. Toutefois, ces renseignements sont pris directement pendant la guerre et ils ne sont pas vérifiés sur place, ils sont un moyen d'avoir du renseignement sur l'évolution de la mobilisation de l'armée autrichienne faute de mieux. En effet, après avoir fait une traduction d'un journal étranger le 18 mai, l'officier français Coynart évoque aussi la difficulté de connaître en temps réel la force et la composition de l'armée autrichienne d'Italie[625]. Des renseignements de terrains sont ainsi effectués pendant la guerre en mai et en juin 1859 dans le nord de l'Italie, mais ceux-ci sont rares et souvent peu précis.

2. Des renseignements de terrains rares pendant la guerre de la part de l'armée française.

Pour connaître l'évolution précise des effectifs autrichiens dans l'espace italien, les renseignements français et piémontais sont souvent complétés par les renseignements récoltés auprès des prisonniers autrichiens. On peut citer l'exemple des informations récoltées grâce aux déclarations des prisonniers faits au combat de Pallestro qui renseignent sur le fait que la

[620] SHD-GR, G3/63, *Bulletin numéro 2 des renseignements français par les journaux étrangers, extrait d'un journal étranger du 7 mai 1859,* Paris, 24 mai 1859, R. de Coynart.
[621] *Ibid*, 9 mai 1859, R. de Coynart.
[622] *Ibid* 12 mai 1859, R. de Coynart.
[623] SHD-GR, G3/63, *Bulletin numéro 3 des renseignements fournis par les journaux étrangers, extrait d'un journal étranger du 15 mai 1859,* Paris, 28 mai 1859.
[624] *Ibid*, *extrait d'un journal du 18 mai 1859,* Paris, 28 mai 1859.
[625] *Ibid*, *extrait d'un journal du 18 mai 1859,* Paris, 28 mai 1859.

division Lelia du 7e corps autrichien occupe le village de Pallestro depuis le matin du 31 mai et qu'elle prend seule part à ce combat. Ces prisonniers autrichiens renseignent aussi le 31 mai sur le fait que la brigade Dundorff est partie de Mortara avec deux pièces d'artillerie, et que la brigade Weigel est partie le 31 au matin de Robbio. Les prisonniers indiquent aussi que la ville de Novare est très faiblement occupée, que Mantoue n'est occupé que par le bataillon de Croates de la brigade Dundroff et que le gros de l'armée autrichienne est toujours concentré entre Mortara, Lomello et Pavie avec un quartier général à Galasco[626].

Le fait d'obtenir des informations grâce aux prisonniers autrichiens est quelque chose qui est reproduit par le capitaine Piquemal. Celui-ci croise en effet les renseignements fournis par le général Sonnaz, les interrogatoires des prisonniers autrichiens et la traduction de certains papiers trouvés. Ces informations permettent de savoir que les Autrichiens proches de sa position sont au nombre de six brigades (date inconnue). Le capitaine Piquemal connaît même la formation d'une brigade de l'armée autrichienne qui se compose d'un régiment, d'un bataillon de chasseurs ou de Croates, d'artillerie et de cavalerie, avec une force totale de 6000 hommes. À une date inconnue, mais qui en tout cas se passe pendant la guerre d'Italie, les informations du capitaine Piquemal permettent aussi de savoir que les Autrichiens abandonnent la ligne de la Stradella, soit pour s'appuyer au Pô, soit pour préparer une défense à une future attaque française. Pour le capitaine Piquemal, cette stratégie autrichienne est notamment visible par le fait que les soldats autrichiens construisent des ouvrages qui protègent les ponts de la Stretta, pour laisser à l'armée française la route de Plaisance pour attaquer l'armée française de flanc si l'armée française presse l'armée autrichienne[627].

Ces renseignements sont complétés aussi par des renseignements anonymes comme un document intitulé *Renseignements par un homme de salé,* qui fournit aussi des renseignements sur les mouvements de l'armée autrichienne qui selon ce document quitte Verceil en passant 25 000 hommes sur le pont et 40 pièces de canon de 11 h 00 du matin à 17 h 00. Ces renseignements anonymes évoquent également que sur la rive droite du Pô l'armée autrichienne construit des fortifications[628]. Les archives citées ci-dessus qui concernent le renseignement de terrain effectué par l'armée française pendant la guerre d'Italie montrent donc un renseignement militaire peu documenté et qui improvise sur le terrain en mai et en juin 1859 en ce qui concerne l'armée. Toutefois, ce renseignement permet de compléter en partie le renseignement de terrain

[626] SHD-GR, G3/63, *Lettre du 31 mai 1859,* Vercueil, 31 mai 1859, colonel Saget.
[627] SHD-GR, G3/63, *Renseignement du Capitaine Piquemal de la division Forey au Maréchal*.
[628] SHD-GR, G3/63, *Renseignements fournis par un homme de Salé,* 19 mai 1859.

effectué par Niel et Saget juste avant la guerre, ainsi que le renseignement piémontais ou encore le renseignement diplomatique et la traduction de journaux étrangers. La traduction de journaux étrangers, le compte rendu des prisonniers, le renseignement diplomatique et le renseignement militaire sont donc utiles pour connaître l'évolution de l'armée autrichienne dans l'espace italien. Mais ces renseignements sont aussi utiles pour avoir une stratégie militaire la plus efficace possible contre l'Empire autrichien.

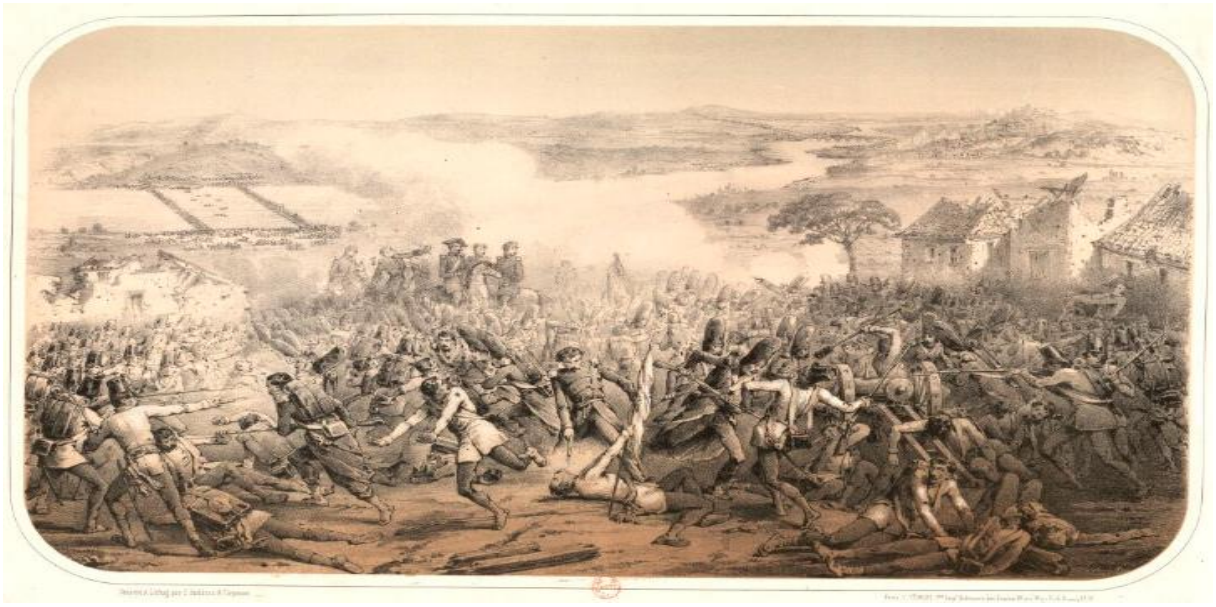

Figure 12 : Passage du Tessin par l'armée française à Turbigo et Buffalora le 3 juin 1859, Jean-Marc Tingaud, Paris L Turgis, Bibliothèque Nationale de France[629].

B. La stratégie et la tactique militaire.

1. Quelques rares rapports du consul de France à Milan pendant la guerre d'Italie.

Après l'observation de la mobilisation et des effectifs de l'armée autrichienne avant et pendant la guerre d'Italie, le renseignement français contribue également à l'élaboration des stratégies et des tactiques militaires de l'armée française pendant la guerre de 1859. Dans ces domaines, le renseignement français utilise toujours les rapports de Monsieur Defly, le consul français à Milan qui observe le cours des opérations de la guerre d'Italie. Effectivement, en juin 1859, Defly évoque les nouvelles de la bataille de Solferino, qui ont pour conséquence de rejeter les Autrichiens sur la rive gauche du Mincio et de rendre les Français maitres de la rive droite. En outre, Defly pense que les points stratégiques que l'armée autrichienne vient d'abandonner à la fin du mois de juin 1859 sont moins forts que ceux que l'Empire autrichien conserve encore

[629] Passage du Tessin par l'armée française à Turbigo et Buffalora le 3 juin 1859, Jean-Marc Tingaud, Paris L Turgis, Bibliothèque Nationale de France.

de l'autre côté du Mincio[630]. Une semaine auparavant, Defly évoque l'arrivée des bataillons piémontais à Milan et leurs futurs déplacements sur Brescia. Néanmoins, les informations sont un peu floues sur la poussée de Garibaldi, dont il sait simplement qu'il pousse sur Lenato où il est entré sans résistance[631]. D'ailleurs, fin juin 1859, Defly n'est même pas encore sûr du passage du Mincio par les armées françaises et piémontaises[632], même si celui-ci suit les opérations militaires en donnant des informations sur l'emplacement des troupes autrichiennes, qu'ils pensent masser aux environs de Lontechiari le 18 juin. Toutefois, Defly se base sur les nouvelles de l'armée qui circulent à Milan et qui « paraissent avoir un caractère de vérité ». Ces informations annoncent que l'Empereur a transporté son quartier général à Ospitalette, et que le roi Victor-Emmanuel II vient de faire son entrée à dix heures et demie du matin à Brescia au milieu des acclamations enthousiastes de la population[633]. Les rapports de Monsieur Defly permettent donc d'avoir quelques informations sur l'emplacement des différentes armées belligérantes en Lombardie, mais ces informations viennent uniquement de ce qu'entend le consul français à Milan et par voie de conséquences ces informations sont floues.

2. Un renseignement militaire plus développé que le renseignement diplomatique, mais tout de même lacunaire.

Le renseignement militaire est à peine moins flou que le renseignement diplomatique français en mai 1859. Outre les renseignements effectués par l'armée française en Lombardie, la mission du colonel Saget commencée avant la guerre continue pendant la guerre pour continuer à observer les mouvements de l'armée autrichienne. Ainsi, les premières observations militaires françaises au début de la guerre constatent que l'armée autrichienne a sa droite, son centre et sa gauche à Verceil, avec également des préparatifs de ponts entre Pavie et Plaisance[634]. Le colonel Saget est ensuite assez précis sur les mouvements de l'armée autrichienne, car il affirme que les Autrichiens ont leur avant-garde à Santhia le 6 mai 1859[635].

---

[630] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 27 juin 1859*, direction politique numéro 97, Milan, 27 juin 1859, Defly.
[631] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 20 juin 1859*, direction politique numéro 90, Milan, 20 juin 1859, Defly.
[632] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 29 juin 1859*, direction politique numéro 99, Milan, 29 juin 1859, Defly.
[633] CADC-CPC4/22, *Dépêche du 18 juin 1859,* direction politique numéro 88, Milan, 18 juin 1859, Defly.
[634] SHD-GR, G3/1, *Bulletin Analytique du 3 mai 1859 au Général Niel*, 3 mai 1859 à 9h ¼ du matin, Colonel Saget.
[635] SHD-GR, G3/1, *Bulletin Analytique du 6 mai 1859 au Général Niel*, Turin, 6 mai 1859 à 4h45 après-midi, colonel Saget.

Une avant-garde autrichienne proche de Turin qui n'est sans doute pas étrangère à la peur qui règne à Turin le 6 mai, où le colonel Saget observe beaucoup moins d'enthousiasme dans la population turinoise qu'il ne s'y attendait[636]. Néanmoins, deux jours après, un militaire français pense que l'avancée de l'armée autrichienne stagne. Après avoir brulé le pont du chemin de fer d'Alexandrie à Tortone le 6 mai, la stagnation des avant-gardes vers Voghera et vers Santhia illustre selon ce militaire français un mouvement de l'armée impériale autrichienne qui « ne semble pas devoir se prolonger davantage », ainsi, il pense que l'armée autrichienne aurait pu inquiéter Turin, mais heureusement, elle ne le fait pas[637]. Les nouvelles semblent donc bonnes pour l'armée française à partir du 6 mai, mais aussi le 19 mai 1859, car l'armée autrichienne stagne son avancée, et qu'elle connaît des difficultés le 19 mai, selon un article d'un journal étranger à Milan. En effet, cet article écrit que l'état sanitaire de l'armée autrichienne se dégrade au cours du mois de mai à cause du temps pluvieux, à un point tel que le nombre de malades augmente et que les autorités autrichiennes essayent de compenser cela par des renforts venant des habitants du Tyrol et du Vararlberg[638].

Mais le plus important pour le renseignement français est surtout de constater la stagnation de l'avancée autrichienne au Piémont. Après la progression de l'armée autrichienne au Piémont jusqu'à Santhia, celle-ci recule vers la frontière avec la Lombardie. Du renseignement est récolté dans les positions sur lesquelles se retire l'armée autrichienne. C'est le cas de la position de Voghera qui est occupée par les avant-postes autrichiens début mai, mais qui est occupée par l'armée française fin-mai et qui permet de récolter des informations sur l'armée autrichienne à travers les relations avec les prisonniers autrichiens, qui rapportent que l'armée autrichienne possède encore des effectifs supérieurs à 25 000 où à 18 000 hommes au Piémont[639]. Ces renseignements sont importants pour construire des victoires militaires, et surtout pour mieux couvrir le passage des troupes françaises. En effet, comme le souligne le commandant Smet le 30 mai, les relations avec les prisonniers autrichiens sont importantes, car les informations qui sont récoltées par ces relations permettent de savoir le nombre de brigades autrichiennes qu'il y a en ligne, ce qui permet de supposer le nombre de brigades autrichiennes

[636] SHD-GR, G3/1, *Bulletin Analytique du 6 mai 1859 au Général Niel,* Turin, 6 mai 1859 à 4h45 après-midi, colonel Saget.
[637] SHD-GR, G3/34, *Lettre du 8 mai 1859,* mot d'ordre numéro 1 au Major Général, Gênes, 8 mai 1859, Inconnu.
[638] SHD-GR, G3/63, *Bulletin numéro 4 des renseignements fournis par les journaux étrangers, extrait d'un journal étranger de Milan du 19 mai 1859,* Paris, 10 juin 1859.
[639] SHD-GR, G3/63, *Rapport du Général Ferey,* Voghera, 20 mai 1859 à minuit, général Ferey.

que peut rencontrer l'armée française dans un secteur après s'être assuré que l'armée autrichienne est bien présente dans ce secteur[640].



Figure 13 : CADC-26MD/46, Campagne d'Italie de 1859, Photographie de la tente de l'Empereur à Solférino, 1859[641].

Le renseignement militaire et le renseignement diplomatique français trouvent donc peu d'informations pendant la guerre d'Italie quand il s'agit d'accompagner la stratégie et la tactique française en reposant notamment sur des documents abandonnés par les autrichiens, des prisonniers autrichiens, et les observations du colonel Saget qui continuent pendant la guerre d'Italie. Mais ces renseignements sont complétés par la traduction de journaux étrangers avant et pendant la guerre d'Italie, ainsi que par les renseignements piémontais qui sont transmis aux autorités militaires françaises avant et pendant la guerre d'Italie. Les liens entre l'armée française et le Piémont ne sont pas qu'avec l'armée de celui-ci, mais aussi avec les populations de ce pays allié.

[640] SHD-GR, G3/63, *Campagne d'Italie, documents pour servir à l'histoire de la guerre de l'indépendance italienne en 1859 recueillis par le Commandant Smet*, Palestro, 30 mai.
[641] CADC-26MD/46, Campagne d'Italie de 1859, Photographie de la tente de l'Empereur à Solférino, 1859.

C. Confrontations entre les armées françaises et piémontaises et avec la population piémontaise.

1. Une rencontre avec les populations du nord de l'Italie.

Même s'il n'est pas extrêmement présent dans les archives, le lien entre les populations du nord de l'Italie et l'armée française est très important pendant la guerre d'Italie. En effet, après la victoire de Magenta, c'est l'insurrection populaire à Milan qui permet la prise de cette ville par les franco-piémontais. Le quartier général de l'armée française sait d'ailleurs grâce au renseignement français avant d'entrer dans Milan que les Autrichiens viennent d'évacuer la ville et le château en laissant des canons, des sommes considérables en or, beaucoup de prisonniers et 12 000 fusils autrichiens[642]. Le lien entre l'armée française n'est donc pas seulement important dans un objectif idéologique, mais aussi dans un objectif de stratégie militaire, ce qui a des résultats concrets à Milan en juin 1859.

La guerre d'Italie est aussi l'occasion de rencontres entre l'armée française et la population du Royaume du Piémont-Sardaigne. En effet, le sous-lieutenant Emile Vanson décrit le 29 avril 1859 la Savoie comme « un pays pauvre, pittoresque, mais dont les habitants, quoiqu'assez laids, ont généralement un grand air d'honnêteté », avec pour Vanson une similitude entre les Turinois et les Français[643]. Cependant, même si la population milanaise est enthousiaste, la population de Brescia est le 19 juin 1859 moins enthousiaste avec les troupes françaises, selon le sous-lieutenant Emile Vanson[644]. L'unité parmi les populations italiennes n'est d'ailleurs pas unanimement reconnue par les Français. L'écrivain Maurage critique aussi le discours impérial de l'unité de l'Italie et parle de l'antipathie qui existe entre les différentes nuances du peuple italien, où l'Italie est qualifiée de « rêve absurde des Mazziniens »[645], avec notamment beaucoup de populations italiennes qui sont très antipathiques vis-à-vis du gouvernement piémontais selon l'écrivain Maurage[646].

Toutefois, cet écrivain français n'est pas en prise de contact directe avec les populations du nord de l'Italie, contrairement au lieutenant d'État-major Camille Arthur Boucart qui participe à la guerre d'Italie. Celui-ci contribue à une meilleure connaissance des populations

---

642 SHD-BB4/1048, *Dépêche télégraphique,* Quartier Général le 6 juin 1859 à 8h00.
643 *Crimée, Italie, Mexique, lettres de campagnes, 1854-1867*, lettre écrite à Turin le 29 avril 1859, Emile VANSON (sous-lieutenant élève à l'école d'Etat-Major), Paris, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1905, p 205-206.
644 *Ibid*, lettre écrite à Borgo Ponccvale le 19 juin 1859, p 220-221.
645 A. MAURAGE, *op cit*, p 188.
646 *Ibid*, p 254-255.

italiennes du nord de l'Italie qui est visible dans un mémoire militaire sur Casteggio au Piémont où il décrit la taille, la nourriture, la religion, l'administration, et les cantonnements des habitants des villages de Casteggio et Montebello, ainsi que les terrains et les positions militaires que peuvent fournir deux villages[647]. Ce lien entre l'armée française et la population Lombarde est aussi visible dans la brochure *Souvenirs de la guerre d'Italie (1859-1860),* écrite par Charles Jules Dufay qui est un officier d'administration comptable des subsistances militaires pendant la guerre d'Italie. En effet, Charles-Jules Dufay va jusqu'à parler d'une demande d'une présence militaire française pour garder les places de la Lombardie de la part des populations du nord de l'Italie, même par rapport à une présence militaire piémontaise. L'officier français décrit une population italienne très sympathique vis-à-vis de l'armée française qui est applaudie et admirée en Italie selon lui[648].

Mais, comme souligné précédemment, plus que le lien d'affection, le lien de l'armée française avec les Italiens qui souhaitent le départ des Autrichiens d'Italie est essentiel pour les autorités militaires françaises au point de vue de la stratégie militaire. Comme le souligne l'écrivain Alfred Duquet[649], cette stratégie est particulièrement visible dans l'envoi du 5e corps en Italie centrale dont la direction est confiée au prince Napoléon. Son rôle fut loin d'être aussi actif que celui des autres corps. Cependant, le 5e corps inquiète l'armée autrichienne sur le flanc gauche et les détermine à une retraite précipitée, après la bataille de Magenta. Le débarquement du 5e corps en Toscane facilite également la révolution à Parme et à Modène. L'Empire autrichien n'a plus à compter sur l'Italie centrale, ni comme ressources militaires, ni comme approvisionnements matériels. Le 26 mai, la division Uhrich débarque à Livourne, et le 28 les premiers soldats français entrent à Florence. Mais parallèlement aux mouvements du 5e corps, c'est bien le succès de Magenta qui entraîne la chute de la duchesse de Parme et du duc de Modène[650] qui sont jusqu'à leur départ de véritable relais de l'influence autrichienne en Italie centrale.

---

647 SHD-GR, 1M 1370, *Mémoire militaire sur Casteggio, Piémont*, lieutenant d'État-major Camille-Arthur Boucart, 12 novembre 1859.

648 Charles-Jules DUFAY, *Souvenirs de la guerre d'Italie, 1859-1860,* Bourg, imprimerie de Milliet-Bottier, 1869, p 1.

649 Alfred Duquet (1842-1916) est un historien militaire, spécialiste des guerres du Second Empire.

650 Alfred DUQUET, *La guerre d'Italie (1859),* Paris, G. Charpentier, 1882, p. 196-199.



Figure 14 : Carte de l'Italie centrale, Alfred DUQUET, la guerre d'Italie (1859), Paris, G. Charpentier, 1882, p. 197[651].

Globalement, les rencontres avec les populations du nord de l'Italie sont heureuses, ce qui n'est pas à négliger quand la prise de Milan se fait aussi grâce à la population milanaise, et quand le départ des troupes autrichiennes d'Italie centrale se fait conjointement grâce à la victoire franco-piémontaise à Magenta et aux insurrections des populations italiennes en Italie centrale. Sans oublier, que la prise de Venise est envisagée en juin 1859 grâce au concours de la population vénitienne. Toutefois, pour combattre l'armée autrichienne dans le nord de l'Italie, il ne suffit pas de connaître les populations italiennes, car il faut aussi connaître la géographie du nord de l'Italie.

2. Une meilleure connaissance de la géographie du nord de l'Italie.

La guerre de 1859 est donc l'occasion de connaître les populations italiennes, mais aussi d'avoir de meilleures connaissances sur la géographie du nord de l'Italie. Car à l'image des renseignements évoqués précédemment, le nombre de reconnaissances militaires explose pendant la guerre de 1859, car même si c'est déjà en partie le cas avant, les militaires français comprennent pendant la guerre d'Italie, l'intérêt de connaître l'état des routes sur lesquelles

[651] Carte de l'Italie centrale, Alfred DUQUET, la guerre d'Italie (1859), Paris, G. Charpentier, 1882, p. 197.

l'armée française se déplace. Cet intérêt est visible par exemple dans une lettre du commandant du 1er corps de mai 1859 qui parle de l'importance de « connaître l'état des routes pour se rendre sur un point donné », où il résulte que les routes qui aboutissent à Torriggia ne sont praticables qu'à l'infanterie si des mulots sont utilisés, mais ces routes sont jugées impraticables à l'artillerie[652]. Au lendemain de la guerre d'Italie, des reconnaissances sont réalisées pour protéger la Lombardie d'un éventuel retour offensif de l'armée autrichienne. C'est sans doute dans cet esprit-là que sont écrits des reconnaissances comme une note sur les débouchés du Tyrol vers la Lombardie le 15 aout 1859 par le capitaine d'État-major H. Sagetz le 15 août 1859[653], ou encore une levée faite à Milan le 24 octobre 1859 par le général de division d'Autonnery[654]. Dans cet objectif de protéger dans l'avenir la frontière entre la Lombardie et la Vénétie d'un retour offensif de l'armée autrichienne, beaucoup de reconnaissances sont pratiquées en Lombardie par des militaires français entre mai 1859 et septembre 1859 avec beaucoup de renseignements sur les axes de communications, les ressources et les habitants de la Lombardie[655] [656] [657] [658].

Ces reconnaissances sont effectuées déjà pendant la guerre de 1859, souvent pour se prémunir d'une éventuelle contre-attaque de l'armée impériale autrichienne sur le territoire que l'Empire autrichien peut perdre en Lombardie. C'est le sens notamment de la note sur la tête du mont de St Martino, construite par les Autrichiens pendant la campagne de 1859 pour couvrir le passage du pont de Buffalora, qui est une reconnaissance faite le 5 juin 1859 par le capitaine du génie Collet. Une reconnaissance qui a pour but la construction d'un ouvrage chargé de couvrir le pont de Buffalora, mais aussi de conserver deux passages, avec l'un à 1100 mètres au sud de la route de Milan, et l'autre à 800 mètres au nord de cette même route[659]. La protection

[652] SHD-GR, 1M 1370, *Lettre du 8 mai 1859*, le maréchal de France commandant du 1er corps.
[653] SHD-GR, 1M 1370, *Notes sur les débouchés du Tyrol vers La Lombardie*, Milan, 15 août 1859, capitaine d'Etat-Major H. Sagetz.
[654] SHD-GR, 1M 1370, *Ordre de faire un levé dans l'hypothèse de couvrir Milan contre un ennemi*, Milan, 24 octobre 1859, général de division d'Autonnery.
[655] SHD-GR, 1M 1370, *Reconnaissance d'une vallée*, Arquata, 8 mai 1859.
[656] SHD-GR, 1M 1370, *Reconnaissance du cours du Pô depuis l'Adda jusqu'à la Mer*, 8 au 30 septembre 1859, chef d'escadron d'artillerie Mazulaz, chef de bataillon du génie De Courville, et capitaine d'Etat-Major Saget.
[657] SHD-GR, 1M 1370, *Tableaux statistiques sur un terrain des environs de Milan*, lieutenant d'État-Major C. Linet.
[658] SHD-GR, 1M 1387, *Considérations dans les plaines du Bassin du Pô, annexe numéro 28, confidentielle*, Milan, 12 mai 1866, Schmitz.
[659] SHD-GR, 1VN (Archives techniques du Génie, Dépôt des fortifications, Histoire militaire, campagnes et sièges, Campagnes) 21, *Note sur la tête de pont de Saint Martino construite par*

de la Lombardie contre une éventuelle contre-attaque de l'armée impériale autrichienne pendant la guerre de 1859 est aussi le sens d'un rapport sur le travail défensif concernant le pont du chemin de fer en amont de Valenza dans la nuit du 18 au 19 mai 1859[660]. Dans le cadre de l'avancée des troupes françaises vers l'est dans le nord de l'Italie, il était aussi important de prévenir les pièges que les Autrichiens peuvent laisser sur le passage de l'offensive française. C'est pour cela que la reconnaissance du pont d'Etrago est très importante quand elle rapporte que ce pont a été miné[661].

Après avoir fait des reconnaissances sur le terrain que l'armée autrichienne cède pendant la guerre d'Italie, dès décembre 1859, la première préoccupation de l'armée française est celle de protéger la Lombardie unie au Royaume du Piémont-Sardaigne en 1859 de l'Empire autrichien qui conserve la Vénétie à l'issue de la guerre d'Italie. En essayant de parvenir à cet objectif, le capitaine Luer comme d'autres officiers constatent surtout que la Lombardie a une situation géographique très propice à une guerre plus défensive qu'offensive. Par exemple, le capitaine Luer parle d'une importance modérée au point de vue militaire pour la protection de la route de Milan à Magenta, mais il constate tout de même que cette route est située près de deux cours d'eau qui peuvent servir à défendre la route[662]. Cette même frontière entre la Lombardie et la Vénétie est aussi reconnue avec un rapport sur la reconnaissance de Tréviglio à Carvaggio réalisée par le lieutenant De Nègre en septembre 1859[663]. Une frontière qui semble facilement défendable également grâce à la route de Novi à Serravalle qui est décrite comme « ferrée et parfaitement bien entretenue ». Le capitaine Segeraud décrit une route qui se trouve à proximité de collines et qui forme une position militaire assez remarquable, mais en outre à proximité du chemin de fer, de la route qui relie Turin à Gênes, et d'un télégraphe électrique qui suit tout le parcours de la route. À l'image d'autres reconnaissances, le capitaine Segeraud

les Autrichiens pendant la campagne de 1859 pour couvrir le passage du pont de Buffalo, 5 juin 1859, capitaine Collet.

660 SHD-GR, 1VN 21, *Rapport sur le travail défensif exécuté sur la Culée sur du pont du chemin de fer en amont de Valenza et de la reconnaissance du dit ponts effectués dans la nuit du 18 au 19 mai 1859,* Valenza, 19 mai 1859, commandant Loffyes.

661 SHD-BB4/1048, *Lettre du 14 juin 1859,* Quartier général à Antignate, 14 juin 1859, Maréchal commandant en chef Lebrun.

662 SHD-GR, 1M 2280, *Itinéraire de la route de Milan à Magenta,* Milan, 11 décembre 1859, capitaine St. Finit.

663 SHD-GR, 1M 2280, *Reconnaissance de Trèviglio à Carvaggio,* septembre 1859, lieutenant d'État-major C. de Nègre.

note aussi les capacités en nourriture de cette zone en concluant que cette zone est bien cultivée, avec notamment d'excellents vignobles sur les coteaux qui bordent la route[664].

En cas de retour offensif de l'armée autrichienne en Italie du Nord, la frontière entre la Lombardie et la Vénétie est donc importante. Cependant, après la guerre de 1859, le commandant Jahau imagine que l'Empire autrichien peu de nouveau envahir le Piémont dans une note sur les ressources en casernement de la ville de Casalmaggiore[665]. Ces quelques reconnaissances montrent donc une stratégie française défensive concernant le Piémont et la Lombardie déjà pendant la guerre d'Italie vis-à-vis de l'armée autrichienne en Vénétie. Cette stratégie puise ses fondements dans les renseignements mentionnés précédemment qui montrent que la géographie de la Lombardie est essentiellement propice à une position défensive. De même que pour les traductions d'articles de journaux, il est impossible d'être certain que Napoléon III lit ces rapports qui sont adressés au ministère de la Guerre. Cependant, ils sont au moins lus par des membres de ce ministère et peut-être par l'Empereur lui-même, et ces rapports qui suggèrent souvent que la Lombardie est une excellente position pour se défendre d'une invasion autrichienne font peut-être partie des raisons qui pousse Napoléon III ne pas s'obstiner à prendre la Vénétie en juillet 1859.

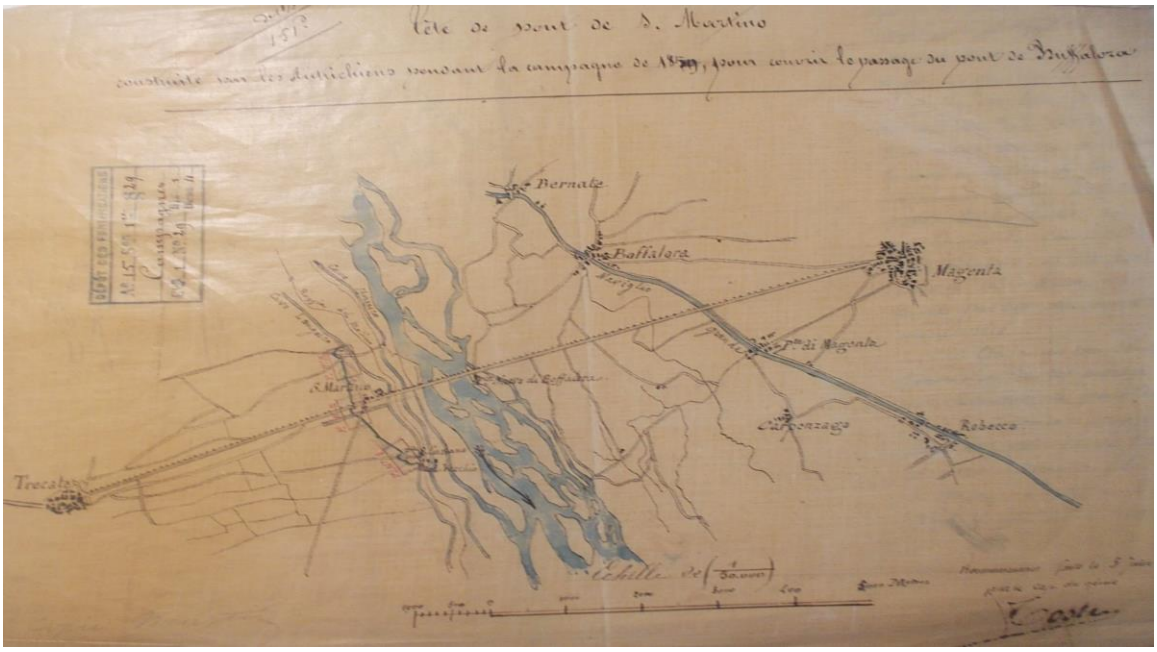

[664] SHD-GR, 1VD (Archives techniques du Génie, Frontières de la France, Frontière des Alpes) 34-35, *Reconnaissance sur la route allant de Novi à Serralla,* Novi, 27 septembre 1859, capitaine Segeraud.

[665] SHD-GR, 1W (Archives techniques de l'Artillerie, organisation de l'artillerie) 67, *Note sur les ressources en casernement de la ville de Casalmaggiore,* Casalmaggiore, 25 août 1859, chef de bataillon commandant Jahauh.

Figure 15 : SHD-GR 1VN 21, Note sur la tête de pont de Saint Martino construire par les Autrichiens pendant la campagne de 1859 pour couvrir le passage du pont de Buffalo, 5 juin 1859, capitaine Collet[666].

Cette géographie militaire de la Lombardie et du piémont purement défensive est confirmée par certains écrivains français. Par exemple, Jean-Etienne Roy écrit que la guerre d'Italie permet donc de découvrir une géographie militaire du nord de l'Italie, qui est un pays coupé de haies, de canaux et de fossés, couvert de plantations où la cavalerie n'a plus d'action, de même que l'artillerie, contrairement aux armes de précision[667]. Comme cela est le cas à Magenta par exemple qui est surtout une bataille d'infanterie où ni l'artillerie, ni la cavalerie, de la garde ne sont engagées selon l'écrivain français[668]. Celui-ci pense que sur le plan tactique, la guerre d'Italie, est surtout une guerre composée de grandes batailles comme celle de Magenta qui est gagnée par la valeur, la bravoure et la solidité des soldats français triomphants d'un ennemi supérieur en nombre[669]. Si cet écrivain français a raison sur la géographie du nord de l'Italie, il se trompe comme beaucoup d'autres en reposant la totalité des victoires françaises sur la bravoure des soldats français, en oubliant notamment le rôle du renseignement français dans ces victoires. La connaissance de la géographie du nord de l'Italie est donc importante pour la stratégie française pendant cette guerre. Pourtant, il est aussi important de montrer aux populations italiennes que l'armée française est présente en Italie pour les sauver d'une armée autrichienne despotique et tyrannique.

3. Une armée française en opposition d'une armée autrichienne tyrannique.

Cette opposition entre une armée française libératrice et une armée autrichienne tyrannique se manifeste déjà fin avril 1859 quand l'armée française est accueillie avec enthousiasme par toute la population turinoise selon le chef de la division Bouat, le maréchal Canrobert et le général Niel[670]. D'autant plus que selon le bulletin officiel de l'armée française, on parle en mai 1859 depuis Turin, d'Autrichiens qui sèment partout morts et destructions au Piémont en faisant de très fortes réquisitions, notamment à Stradella « avec menace d'une amende quintuple de la valeur des vivres qu'ils demandent ». Le renseignement militaire

[666] SHD-GR 1VN 21, Note sur la tête de pont de Saint Martino construire par les Autrichiens pendant la campagne de 1859 pour couvrir le passage du pont de Buffalo, 5 juin 1859, capitaine Collet.
[667] Just-Jean-Étienne ROY, *Histoire de la guerre d'Italie en 1859, op cit*, p 89.
[668] *Ibid*, p 120-132.
[669] *Ibid*, p 117.
[670] *Texte de la carte de la guerre en Italie. Bulletin officiel de l'armée, 1ere série, du numéro 1 au numéro 50, au dépôt géographique*, Paris, 1859, p 3-10.

français pense donc que les soldats de l'armée impériale autrichienne se comportent plutôt en pillards qu'en soldats, et qu'ils vont même jusqu'à forcer les femmes et les enfants à travailler[671]. Ainsi l'armée impériale autrichienne ne semble être qu'une armée de bandits qui pille le Piémont et qui force à travailler les femmes et les enfants. Alors que lorsque l'armée française entre à Milan, elle semble être une armée messianique où un « délire » s'est emparé de la population milanaise. Même si le général Lebrun souligne dans ses mémoires que les relations entre la France et l'Italie ont ensuite changées dans le mauvais sens, malheureusement après la guerre 1859. Toutefois, le général Lebrun souligne que les expériences des guerres de Crimée et d'Italie apprennent aux militaires français à aimer l'Italie par l'estime des généraux italiens, et réciproquement « l'Italie, ne voyant en elle qu'une sœur bien-aimée de la France »[672]. Une idylle qui existe donc au début de la guerre d'Italie, entre une armée française et une armée piémontaise qui selon l'armée française a un esprit militaire et un patriotisme italien excellent et fougueux en 1859, du fait qu'elle est commandée par des bons généraux comme La Marmora, Fonti et Durando, c'est en tout ce qu'affirme un écrivain anonyme en août 1859[673].

[671] *Texte de la carte de la guerre en Italie. Bulletin officiel de l'armée, 1ere série, du numéro 1 au numéro 50, au dépôt géographique*, Paris, 1859, p 3-10.
[672] Général LEBRUN, *Souvenirs des guerres de Crimée et d'Italie par le général Lebrun*, *op cit*, Paris, Dentu, 1889, p 89.
[673] ANONYME, *L'intervention française dans les affaires d'Italie en 1859 (15 août)*, Hachette, 1859, p 38.



Figure 16 : Le général Giulay taillant en ennemis en pièces…sur la carte, Honoré Daumier, Bibliothèque nationale de France, gallica[674].



Figure 17 : : La carte de la Guerre !... j'aime mieux celle du restaurant, elle est plus variée…, sur celle-ci il n'y a plus que des Autrichiens à manger ! M.on Martinet, Cham, Bibliothèque nationale de France, gallica[675]

[674] Le général Giulay taillant en ennemis en pièces…sur la carte, Honoré Daumier, Bibliothèque nationale de France, gallica.

[675] : La carte de la Guerre !... j'aime mieux celle du restaurant, elle est plus variée…, sur celle-ci il n'y a plus que des Autrichiens à manger ! Mon Martinet, Cham, Bibliothèque nationale de France, gallica.



Figure 18 : Comment…, vous ne comprenez donc pas ce qu'il y a d'infâme à fouetter une femme ? Vernir Charles, Bibliothèque nationale de France, gallica[676].

Toutefois, malgré l'idylle dans les relations franco-piémontaises en juin 1859, la fin de la guerre en juillet 1859 amène à une dégradation de ces relations. La naissance de tensions entre les autorités françaises et piémontaises vient en partie de la volonté de Napoléon III de conclure un armistice à Villafranca en 1859. Mais cet armistice est imposé à l'Empereur par la situation militaire de juillet 1859.

4. Entre unité inachevée et renseignement militaire français en pleine évolution : un armistice de Villafranca précipitée ?

Comme l'historien Gael Nofri[677], Éric Anceau, la décision de Napoléon III de signer un armistice vient du fait que celui-ci constate que les batailles de la guerre d'Italie sont meurtrières, que les effectifs des révolutionnaires italiens sont présents de façons exponentielles en Italie après les victoires de Magenta et de Solférino, que l'armée autrichienne reconstitue ses forces derrière les forteresses du quadrilatère et enfin que l'armée prussienne commence à mobiliser des troupes vers le Rhin[678]. Pierre Milza souligne également que ne pouvant à la fois poursuivre en Italie une guerre dont l'issue victorieuse exige au moins 300 000 hommes et barrer la route aux Prussiens avec des forces insuffisantes, Napoléon III choisit de faire la paix. Malheureusement, les préliminaires de Villafranca, puis le traité de paix, signé à Zurich le 11

[676] Comment…, vous ne comprenez donc pas ce qu'il y a d'infâme à fouetter une femme ? Vernir Charles, Bibliothèque nationale de France, gallica.
[677] Gael NOFRI, *Napoléon III, visionnaire de l'Europe des nations, préface de Jean-Paul Bled, op cit*, p 242.
[678] Éric ANCEAU, *op cit*, p 309-310.

novembre 1859, sont loin d'apporter à Cavour les satisfactions qu'il escompte de l'alliance française[679]. Comme le souligne également Raymond Bourgerie, la puissance autrichienne est en effet loin d'être brisée en juin 1859, car les deux armées autrichiennes sont certes très affaiblies, mais elles cumulent encore 150 000 hommes en Vénétie et 100 000 hommes qui peuvent venir en renforts en quelques jours en plus des 250 000 hommes de l'armée prussienne qui menacent de se présenter sur le Rhin et des autres puissances européennes qui critiquent la campagne de l'armée française vers la Vénétie[680]. L'écrivain Alfred Duquet qui est lui contemporain des faits va même jusqu'à dire que continuer la lutte, c'est l'accepter sur le Rhin comme sur l'Adige et la France n'est selon lui pas en mesure de le faire en juillet 1859, si bien que si l'Empereur s'obstine à ce moment-là, cela peut provoquer en 1859 la campagne de 1870 selon Alfred Duquet[681]. Les archives qui sont mentionnées plus tard dans ce chapitre vont en grande partie dans le sens des historiens mentionnés ci-dessus, tout comme les traductions en mai 1859 des articles de journaux étrangers qui sont évoqués précédemment. Mais une partie des Français et des Piémontais n'ont pas cette vision de l'armistice de Villafranca en juillet 1859.

Cela tient au fait que la conclusion de la guerre à Villafranca est mitigée, car cette paix n'accouche pas d'une Italie unifiée, en effet, comme indiqué dans le télégramme de l'Empereur à l'Impératrice française du 11 juillet 1859, les bases de la paix sont : « Confédération italienne sous la présidence honoraire du pape. La conservation de la Vénétie par l'Empereur d'Autriche, mais cette Vénétie fait partie intégrante de la Confédération italienne »[682]. En juillet 1859, la gloire et la confiance de l'armée française sont à leurs zéniths. C'est en tout cas ce que souligne l'ouvrage *France et Italie (1860)* de l'écrivaine Céline Fallet en évoquant d'importants résultats de l'armée française obtenus en si peu de temps contre une armée autrichienne qui connaît le pays. Des victoires françaises en 1859 qui viennent selon elle surtout de troupes françaises « dont l'élan était irrésistible »[683], même s'il ne faut pas oublier le rôle important de l'armée piémontaise dans les victoires contre l'armée autrichienne. Ainsi, outre l'impopularité croissante de la guerre et la menace prussienne, pour comprendre la décision de Napoléon III d'arrêter la guerre, il faut comprendre comme le souligne Hubert Heyriès, que Napoléon III

[679] Louis GIRARD, *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986, p 357-358.
[680] Raymond BOURGERIE, *Magenta et Solférino (1859), Napoléon III et le rêve italien*, Paris, Economica, 1993, p 117.
[681] Alfred DUQUET, *La guerre d'Italie (1859),* Paris, G. Charpentier, 1882, p. 210-211.
[682] CADC-MD26/36, *Télégramme de l'Empereur à l'Impératrice*, Valeggio, 11 juillet 1859, Duc de Padoue.
[683] Céline FALLET, *France et Italie*, Rouen, Maison Mégard et Cie éditeur, 1860, p 145.

manque en 1859 de matériel obsidional, et une guerre longue peut fragiliser le soutien des catholiques, du milieu des affaires et des libéraux français. Malheureusement, cette décision de conclure un armistice entraîne la colère des Italiens après Villafranca et le sentiment de trahison qui sont alors profonds à l'égard de Napoléon III[684].

Pourtant, après des effectifs autrichiens qui s'accroissent déjà en mai 1859, la situation militaire telle qu'elle se dessine à la fin du mois de juin 1859 ne laisse pas le choix à l'Empereur. Comme le souligne l'écrivain et officier français Louis Noir, le 24 juin, les Autrichiens mettent en ligne les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 7e, 8e, 9e et 11e corps qui totalisent au total environ 280 000 hommes. Pour leur faire face, les alliés disposent de 40 000 soldats Piémontais et de 120 000 soldats Français[685]. C'est sans doute cet état de fait qui justifie le plus l'arrêt des combats contre le quadrilatère avec les sièges de Mantoue et de Vérone, la décision finale de ne pas tenter de prendre Venise et par voie de conséquence la décision de préparer un armistice, c'est en tout cas ce que pense Louis Noir[686]. Le général Fleury souligne lui plutôt la menace de l'armée prussienne sur le Rhin comme le paramètre le plus important qui fait que Napoléon III décide d'arrêter la guerre en juillet 1859[687].

Pourtant, comme cela est dit plus tôt, Napoléon III n'accomplit pas totalement sa promesse de chasser les Autrichiens d'Italie à l'issue de la guerre de 1859. À la fin de la guerre d'Italie, l'influence autrichienne n'est pas totalement détruite, même si elle subsiste essentiellement à la défense du quadrilatère. Ce résidu d'influence autrichienne dans l'espace italien est pourtant menacé à la fin de la guerre d'Italie par l'envoi de Napoléon III d'une partie de la flotte française dans l'Adriatique. Contrairement à ce que dit Stéphane Faudais, Napoléon III ne renonce pas en juillet 1859 à l'attaque de Venise, car il ne veut pas humilier l'Autriche en lui infligeant une cuisante défaite militaire, mais plutôt, car le renseignement français transmet que l'armée autrichienne en Vénétie accroît constamment ses effectifs en juillet 1859. Ainsi, on peut nuancer l'ouvrage de Stéphane Faudais, car contrairement à ce que celui-ci énonce, l'armistice de Villafranca, n'est pas seulement compréhensible par le fait que Napoléon III ne veut pas de l'unité de l'Italie, et parce que l'Empereur craint aussi de perdre le soutien des catholiques français en ne protégeant pas suffisamment le pouvoir temporel du Pape[688]. Les

[684] Hubert HEYRIÈS, *op cit,* p 38-40.
[685] Louis NOIR, *Guerre de mon temps. Campagne d'Italie,* Paris, P. Dupont et Cie, 1869, p 192.
[686] *Ibid*, p 239.
[687] Emile-Félix (général, comte) FLEURY, *Souvenirs du général Fleury*, Paris, Plon, 1987, 2 vol, p 108-109.
[688] Stéphane FAUDAIS, *op cit*, p 183-184.

raisons évoquées par Gilles Pécout ne sont pas non plus suffisantes pour expliquer l'armistice de Villafranca. En effet, les batailles meurtrières, les carences militaires franco-piémontaises ou encore de la mobilisation prussienne sur le Rhin qui sont les raisons évoquées par Gilles Pécout ne suffisent pas non plus à comprendre les raisons qui amènent Napoléon III à préparer l'armistice de Villafranca[689]. Enfin, les raisons évoquées par Gilles Bertrand, Jean-Yves Frétigné et Alessandra Gianone qui soulignent les combats meurtriers de Solférino et l'hostilité des catholiques français à la poursuite de la guerre ne suffisent pas non plus à comprendre l'armistice de Villafranca, même s'il est souligné dans l'ouvrage *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs*, que l'importance des effectifs autrichiens en Vénétie en juin et en juillet 1866 permet aussi de comprendre la décision de Napoléon de finir la guerre en juillet 1859[690].

En effet, malgré toutes les menaces militaires et politiques qui pèsent sur l'armée française à la fin de la guerre d'Italie, le siège de Venise et le siège des forteresses du quadrilatère sont sérieusement envisagés en juin 1859. En ce qui concerne les forteresses du quadrilatère, cela est visible grâce à l'existence d'un document sur les dispositions de défense en cas d'alarme pour la garnison et la forteresse de Vérone d'août 1858 qui est traduit en français en juin 1859. Le fait que ce document est traduit laisse penser que l'armée française se renseigner sur Vérone pour envisager sérieusement d'attaquer celle-ci en juin 1859[691].

Des opérations militaires importantes sont donc envisagées à la fin de la guerre d'Italie. Ces opérations militaires ne sont pas exécutées, car au-delà des raisons évoquées, qui contribuent à arrêter la guerre d'Italie, la récolte d'informations sur l'augmentation progressive et exponentielle des troupes autrichiennes en Vénétie contribue probablement grandement à la décision d'arrêter les combats. L'historien bonapartiste De Bazaincourt souligne aussi cet état de fait que c'est surtout l'augmentation des effectifs autrichiens en Vénétie qui pousse Napoléon III à accepter l'armistice de Villafranca, même si le baron De Bazaincourt exagère beaucoup les effectifs autrichiens. En effet, celui-ci parle d'une accumulation de toutes les ressources de la monarchie autrichienne qui est possible en face d'une armée française réduite à 120 000 hommes, pour masser aux frontières françaises du nord et de l'est deux armées imposantes, prêtes à parer à toutes les éventualités en face de la mobilisation prussienne[692]. La

[689] Gilles PÉCOUT, *op cit,* p 142-143.
[690] Gilles BERTRAND, Jean-Yves FRÉTIGNÉ, Alessandra GIANONE, *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs, op cit,* p 228-229.
[691] SHD-GR, G3/63, *Dispositions de défense en cas d'alarme pour la garnison et la forteresse de Vérone, Vérone,* 11 août 1858, traduit sur un manuscrit trouvé sur le champ de bataille de Palestro par le lieutenant Schmhler à Mezzano le 23 juin 1859.
[692] De César Lecat baron de Bazancourt, *op cit,* p 119.

réalité est différente, car l'armée autrichienne ne mobilise pas tous ses effectifs en Vénétie, elle ne le peut pas, même si ce qu'elle mobilise en Vénétie peut être suffisant pour renverser le cours de la guerre.

Ainsi, les analyses qui sont développées plus tard dans ce chapitre sont conformes aux explications d'Éric Anceau sur le fait que c'est bien un faisceau de raisons et non une seule raison qui pousse Napoléon III à signer l'armistice de Villafranca qui n'est donc pas un coup de théâtre incompréhensible[693]. Il est important de remettre en cause certaines affirmations. Celle de Loïc Pinguot reprend, elle aussi, cet argument que Napoléon III conclu l'armistice de Villafranca surtout, car celui-ci est pressé de terminer la campagne aussi vite que possible tant que l'opinion en France y est majoritairement favorable[694]. Toutefois, l'armistice de Villafranca n'est sérieusement envisagé qu'à partir de juillet 1859 par Napoléon III, car des informations concernant l'armée autrichienne en Vénétie en juin 1859 bouleversent ses plans, particulièrement concernant le siège de Venise et l'expédition dans l'Adriatique pendant la guerre d'Italie.

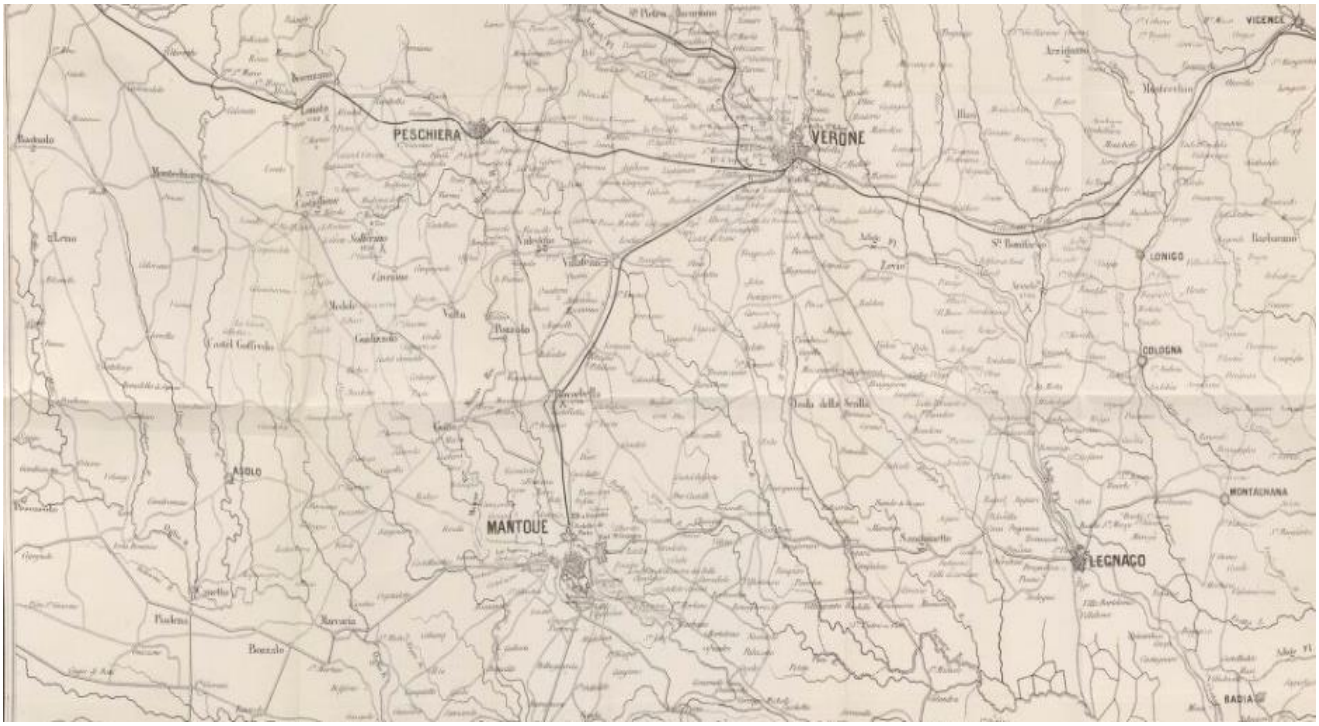

693 Éric ANCEAU. L'attitude des milieux Politiques et parlementaires Français devant la Guerre d'Italie (1860), *op cit*.

694 Loïc PINGOT. « Le lourd fardeau d'avoir à compter les morts en temps de guerre et ce que cela représente pour les vivants. L'exemple des victimes de l'armée française durant la seconde guerre d'indépendance italienne (1859-1860) », *Napoleonica. La Revue*, vol. 37, no. 2, 2020, pp. 91-110.

Figure 19 : Plan du quadrilatère Lombardo-Vénitien pour servir à l'intelligence des opérations militaires devant les places de Vérone, Mantoue, Peschiera et Legnano, Capitaine Charles ADAM, La guerre d'Italie : histoire complète des opérations militaires dans la péninsule, librairie populaire des villes et des campagnes, Paris, 1859, p 397[695].

II. Le siège de Venise et l'expédition dans l'Adriatique.

A. Bloquer Venise et se renseigner sur les mouvements de l'armée autrichienne en Vénétie.

1. Pourquoi bloquer Venise ?

Pendant que les armées alliées reprennent leur marche en avant en direction de Vérone, le contre-amiral Bouet-Willamez reçoit l'ordre d'intervenir avec sa flotte de siège contre Venise dans l'Adriatique. À partir de fin juin 1859, Venise est bloquée par une flotte française composée de six vaisseaux de lignes, deux frégates à hélice et deux corvettes. Cette force française n'intervient pas, apprenant par dépêche que l'armistice est signé entre les belligérants. Selon l'historien Raymond Bourgerie cette non-intervention de la marine française évite le piège du colonel du génie autrichien, le baron Ebner, qui consiste en un minage des passes d'accès à Venise par des mines sous-marines, posées au fond et dont le dispositif de mine, installé sur la plage se déclenche au moyen d'un courant électrique[696]. L'écrivain Victor Paulin mentionne également ce front de l'Adriatique entre l'Empire autrichien et l'Empire français pendant la guerre de 1859 où la flotte française a pour ambition de prendre Venise en étant appuyée par la population vénitienne, ce que qualifie Victor Paulin de tâche « pleine de difficultés et de périls »[697]. En résumé, ces deux auteurs décrivent une opération militaire qui peut devenir un véritable suicide si elle est exécutée en attaquant Venise de manière frontale.

Pourtant, selon le Capitaine Charles Adam, à Venise même, il y a des tentatives d'insurrection, la panique des Autrichiens y est à son comble, car ils sentent bien qu'ils ne peuvent résister longtemps à une attaque des Français. Le capitaine Charles Adam qui est contemporain des faits est plutôt positif sur les chances de réussites de cette prise de Venise qu'a eu la marine française, car il affirme notamment que le jour où la flotte française paraît en

---

[695] Plan du quadrilatère Lombardo-Vénitien pour servir à l'intelligence des opérations militaires devant les places de Vérone, Mantoue, Peschiera et Legnano, Capitaine Charles ADAM, La guerre d'Italie : histoire complète des opérations militaires dans la péninsule, librairie populaire des villes et des campagnes, Paris, 1859, p 397.

[696] Raymond BOURGERIE, *op cit*, p 120-121.

[697] Victor PAULIN, *Guerre d'Italie en 1859, tableau historique, politique et militaire*, Paris, librairie de l'illustration, 1859, p 116-117.

vue du port, la joie publique tient du délire[698]. L'écrivain Alfred Duquet mentionne également cette tentative de prise de Venise qui commence le 1er juin avec le contre-amiral Jurien de la Gravière qui bloque Venise et ses approches grâce à une flotte de l'Adriatique qui se compose de six vaisseaux de ligne, deux frégates à hélice et deux corvettes, la flotte entière présentant un ensemble de 800 canons. Pour Alfred Duquet, c'est là d'imposantes forces navales auxquelles la marine autrichienne ne peut tenir tête, mais pour lui l'échec de la prise de Venise vient du fait que le département de la marine fait preuve d'une excessive lenteur dans ses préparatifs. Le vice-amiral Romain-Desfossés et le général de Wimpffen s'entendent pour l'attaque de Venise. La passe de Chioggia est choisie comme objectif pour ensuite pousser droit sur Venise[699]. Les ouvrages contemporains et l'historiographie récente mettent donc en avant la rudesse du dispositif défensif autrichien de Venise et la lenteur de la marine française malgré une population vénitienne enthousiasme à l'arrivée de la marine française, mais les archives de la division de l'Adriatique révèlent une réalité plus complexe.

Les victoires françaises et particulièrement la victoire de Solférino ouvrent la voie à l'attaque de la Vénétie autrichienne. C'est d'ailleurs ce que l'armée française s'attèle à faire dès juin 1859 avec le siège de Peschiera, le blocus de Mantoue, ainsi que l'attaque de Vérone. Mais ces attaques ne nécessitent pas que le renseignement de l'armée de terre, mais aussi ceux de la marine. Au terme d'un long travail de réflexion auxquels les informations transmissent par le renseignement français participent, Napoléon III lance l'expédition maritime de l'Adriatique dans l'objectif de prendre Venise en prenant préalablement un point quelconque de la terre ferme comme Chioggia, destiné à recevoir des troupes pour ensuite prendre Venise, et ensuite Vérone comme le pense A. Des Varannes qui est un écrivain contemporain des faits[700]. Dans ce cadre, l'accumulation de renseignement de la part de l'armée de terre, mais aussi de la marine et du renseignement diplomatique devient indispensable pour connaître le dispositif défensif autrichien et particulièrement celui de Venise. Comme le souligne Des Varannes, l'escadre de blocus, trouve Venise dans un état formidable de défense, car les Autrichiens augmentent

[698] Capitaine Charles ADAM, *La guerre d'Italie, histoire complète des opérations militaires dans la péninsule,* Paris, librairie populaire des villes et des campagnes, 1859, p. 141.
[699] Alfred DUQUET, *La guerre d'Italie (1859),* Paris, G. Charpentier, 1882, p. 203-206.
[700] Varannes, A. des. "LA MARINE FRANÇAISE DANS LA GUERRE D'ITALIE: L'ESCADRE DE L'ADRIATIQUE. — LA FLOTTILLE DU LAC DE GARDE." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 25, no. 1 (1860): 134–58. http://www.jstor.org/stable/44716866, p 134-135.

régulièrement par des forts redoutables toutes les difficultés que présentent les lagunes à l'attaque de cette place[701].

Outre le fait de vouloir continuer vers l'est après la victoire de Solférino, cette attaque de Venise et de la Vénétie est aussi pensée comme une stratégie sérieuse grâce à l'implication du consul de France à Venise. Le 12 juin, celui-ci assure que la Vénétie est très bonne en graines et en céréales pour l'armée française, malgré l'humidité en Vénétie qui peut être fatale pour l'armée française comme elle l'est pour l'armée autrichienne pendant sa campagne de 1848-1849[702].

2. Un blocage qui se double d'une mission de renseignement sur le dispositif défensif de Venise.

Cependant, au début de la guerre, la stratégie envisagée par le gouvernement français n'est pas encore de prendre Venise, en effet, le ministre de la Marine semble ne vouloir que bloquer Venise début mai 1859. Une mission de blocage qui se double d'une mission de renseignement sur les forces militaires autrichiennes dans l'Adriatique pour préparer de futures attaques françaises. Sans oublier le fait que la division française de l'Adriatique doit « courir sus » à tous les bâtiments de guerre et de commerce autrichiens, sauf ceux munis de sauf-conduits réguliers et délivrés par le ministre de la Guerre français[703]. L'objectif principal de l'expédition dans l'Adriatique est le 17 mai de couper les communications maritimes entre Venise et Trieste et de bloquer le port de Venise. Ce blocus de Venise ne peut être assuré que par le fait de ne pas toucher au port de Trieste qui appartient à la confédération germanique[704]. La division de l'Adriatique doit donc en effet couper les communications maritimes entre Venise et Trieste en bloquant le premier de ces ports[705]. Le blocus de Venise comprend aussi celui des embouchures du Pô par lesquelles des approvisionnements peuvent être introduits dans la ville bloquée[706]. Un blocus qui est compromis par une contrebande de munitions de guerre de Trieste à Mantoue en passant par le Pô par des bâtiments marchands sous pavillon du

[701] *Ibid*, p 136.
[702] SHD-GR, 1M 1604, *Lettre du 22 juin 1859,* Venise, 22 juin 1859, consul général de France à Venise.
[703] SHD-BB4/1802, *Instructions sur la mission dans l'Adriatique au Contre-Amiral Jurien de la Gravière,* Paris, 2 mai 1859, Ministre de la Marine.
[704] SHD-BB4/1800, *Cahier d'ordres de Raguse et de Venise,* Ordre numéro 19, Devant Venise, 17 mai 1859, chef d'Etat-Major.
[705] SHD-BB4/1802, *Extraits du cahier d'ordres de la majorité,* 17 mai 1859.
[706] SHD-BB4/1802, *Lettre du 6 juin 1859,* Algésiras devant Venise, 6 juin 1859.

Pape dont l'Empereur ordonne l'arrêt le 11 juin[707]. Outre le fait de souhaiter étouffer Venise économiquement et militairement, ce blocus de Venise est aussi l'occasion de compléter les informations que possède déjà le renseignement français. Le renseignement maritime s'informe même sur les mouvements de troupes autrichiennes par voie de terre. En effet, le commandant de l'Algésiras ne pense pas que les troupes autrichiennes qui doivent se rendre de Trieste en Italie prennent le chemin de fer qu'il juge trop compliqué et qui entraîne selon lui trop de perte de temps à coter d'une grande route de Trieste à Udine qu'il juge bien meilleur[708].

Le renseignement maritime aide donc les opérations de l'armée française à la frontière de la Vénétie, mais il est surtout focalisé sur la connaissance du dispositif défensif de Venise qui comprend les mouvements des troupes à terre en Vénétie, mais aussi la qualité des fortifications de celle-ci. Le renseignement maritime se renseigne sur la qualité défensive de Venise, en partie par les traductions d'articles de journaux étrangers. Grâce à une traduction du 18 mai, l'armée et la marine française savent que la ligne de défense maritime s'étend du fort du Lido, jusqu'au fort Alberoni sur le canal de Malamocco et que la marine à vapeur autrichienne est réfugiée dans ce canal avec environ 500 canons. La connaissance de la topographie des lieux est, elle aussi, importante en vue de la préparation d'une attaque française. Pour cette raison, il est très important de savoir que le canal du Lido ne peut donner accès qu'à de petits navires comme le vapeur du Llyod. Un dispositif défensif impressionnant avec au sud de Malamocco par Chiogga et jusqu'à Brondolo la présence d'une autre ligne de défense qui couvre le nord des bouches de l'Adige et du Pô, sans compter le fait que trois navires de guerre français sont déjà repérés dans l'Adriatique par la marine autrichienne[709]. Ces fortifications vénitiennes sont renforcées le 19 mai par des mouvements des troupes à Venise, avec des renforts quotidiens nombreux apportés par les navires du Llyod, qui complètent la défense d'une petite escadre autrichienne qui est échelonnée et qui est prête au combat derrière la pointe qui touche le canal de Malamocco[710]. Sans oublier un appel des réserves et une levée de 100 000 hommes qui doit avoir lieu en mai 1859 selon un article du 20 mai[711].

Face à tout ce dispositif défensif autrichien qui se dessine en mai 1859, l'expédition de l'Adriatique comprend non seulement « la visite très rigoureuse », c'est-à-dire le blocus de la

[707] SHD-BB4/1802, *Traduction d'une dépêche télégraphique le 11 juin 1859, par Mr le ministre de la marine au Contre-amiral Julien, de la part de l'Empereur*, 11 juin 1859.
[708] SHD-BB4/1802, *Lettre du 8 juin 1859,* Algésiras, devant Venise, le 8 juin 1859.
[709] SHD-GR, G3/63, *Bulletin des renseignements fournis par les journaux étrangers, extrait d'un journal étranger de Venise le 18 mai 1859,* Paris, 28, mai 1859.
[710] *Ibid, extrait d'un journal de Venise le 19 mai 1859.*
[711] *Ibid, extrait d'un journal de Vienne le 20 mai 1859.*

ville de Venise par des navires français à la sortie de Venise, mais aussi une seconde ligne établie à Peschiera, au point le plus rapproché de la frontière sarde[712]. Ce blocus est assisté d'une observation permanente de la présence militaire autrichienne dans la région, surtout de la présence maritime. L'observation française dans l'Adriatique et à Venise qui comprend la division française dans l'Adriatique et le consul de France à Venise a aussi eu pour objectif d'observer le passage des troupes autrichiennes à Venise à destination de la Lombardie, et ce, dès le début de la mobilisation de l'armée autrichienne en janvier 1859 parallèlement aux rapports qui sont écrits aux mêmes moments par le consul de France à Milan. Dès début février 1859, le consul de France à Venise parle de l'arrêt du débarquement de nouveaux régiments autrichiens depuis la fin du mois de janvier, ainsi que d'un passage des troupes autrichiennes par le Frioul qui ne discontinue pas[713]. La concentration de l'effort militaire autrichien se fait sentir en mars 1859 à travers le transfert du commandement supérieur de la Marine autrichienne de Trieste à Venise, ainsi que par des autorités militaires autrichiennes qui s'empressent de mettre en état de prendre la mer les bâtiments à Pola. De plus, une ligne télégraphique est établie aux alentours du 16 mars à travers les lagunes entre Malamocco et Venise, de manière à ce que l'apparition sur la côte de navires suspects puisse être signalée sans retard. Enfin, l'arsenal, les casernes et les forts sont également reliés entre eux par un télégraphe électrique[714].

3. Compléter les informations du consul de France à Milan sur la mobilisation de l'armée autrichienne.

Dans cette mobilisation autrichienne, la ville de Venise apparaît comme un lieu de transport de troupes via des navires de commerces autrichiens, en particulier pour des régiments qui viennent d'arriver en Italie du 2e corps d'armée commandée par le prince de Lichtenstein[715]. Ces troupes sont destinées à être transportées en Lombardie, c'est pour cela que dès avril 1859, 5 bâtiments à vapeur autrichiens, chargés de troupes, doivent être suivis d'autres dans la soirée[716]. Plus précisément, 2000 soldats autrichiens environ débarquent le 15 avril à Venise et 5000 à 6000 soldats autrichiens sont attendus le 16 avril. En outre, les passages des troupes impériales autrichiennes par la voie de terre et par le Ferioul continuent à être très actifs, avec l'arrivée des régiments croates. Des ordres sont donnés au chemin de fer pour le transport de 56 000 hommes d'infanterie, 6000 hommes de cavalerie et de huit batteries, avec le 4e corps

[712] CADC-CPC4/23, *Lettre du 4 décembre 1859,* Venise, 4 décembre 1859, Herbel.
[713] SHD-BB4/776, *Lettre du 8 février 1859,* Venise, 8 février 1859, Consul de France à Venise.
[714] SHD-BB4/722, *Lettre du 16 mars 1859,* Venise, 16 mars 1859, Herbet.
[715] SHD-BB4/772, *Lettre de 1859,* Venise, 1859, Herbet.
[716] SHD-BB4/772, *Lettre du 16 avril 1859,* Venise, 16 avril 1859, Herbet.

d'armée commandée par le général Benedek[717]. Toute cette mobilisation d'effectif doit être complétée par l'envoi à Venise de matériel militaire dès avril 1859[718].

Le consul de France à Venise parle même le 25 avril 1859 d'un « passage incessant des troupes », avec des vapeurs de l'État et 27 grands et petits navires de commerce, chargés de troupes et de munitions qui sont dirigés sur Ancône et sur la Dalmatie[719]. Le consul de France à Ancône confirme le 28 avril cette accélération de la mobilisation militaire autrichienne avec le 25 avril le passage de 5 vapeurs de guerre dont une forte corvette, avec également 18 bâtiments à voiles de transport, venus de Trieste avec 15 00 hommes de troupes, ainsi qu'une quantité considérable de projectiles et de vivres. D'autres renforts sont attendus dans l'avenir, avec 800 Tyroliens et 1800 chasseurs à Rimini, ainsi que de nouveaux renforts pour augmenter l'effectif de la garnison d'Ancône avec 7000 hommes de cavalerie à Ancône[720]. Ces informations sont complétées par celle venant d'un pêcheur vénitien qui évoque le passage presque quotidien de militaires autrichiens venant de Venise et se rendant vers le Pô[721]. Ces rapports du consul de France à Venise montrent donc que l'armée autrichienne fait passer un nombre constant de soldats vers la Vénétie et ensuite vers la Lombardie et la frontière avec le Piémont de manière régulière. Comme le consul de France à Milan, le consul de France à Venise montre ainsi que l'invasion du Piémont par l'armée autrichienne est imminente en avril 1859. Pourtant, comme le consul de Milan, le consul de Venise n'écrit jamais clairement cette hypothèse, ce qui confirme le rôle important du renseignement diplomatique dans la lenteur de la mobilisation militaire française au début de la guerre d'Italie. Après avoir observé cette mobilisation en avril 1859, le consul de Venise se concentre sur l'objectif du blocus de Venise en observant l'évolution du système défensif de Venise.

B. Un système défensif de Venise de plus en plus impressionnant.

1. Le début de l'amélioration des fortifications autrichiennes de Venise (février-mai 1859).

Les fortifications de Venise font partie d'un ensemble défensif qui est renforcé dès les premiers bruits de guerre en février 1859. En effet, dès février 1859, l'éventualité d'une expédition dans l'Adriatique et d'une tentative de débarquement à Venise inquiète le

[717] SHD-BB4/772, *Lettre de 1859,* Venise, 1859, Herbet.
[718] SHD-BB4/772, *Lettre du 16 avril 1859,* Venise, Herbet, 16 avril 1859.
[719] SHD-BB4/772, *Lettre du 25 avril 1859,* Venise, 25 avril 1859, Herbet.
[720] SHD-BB4/776, *Lettre du 28 avril 1859,* Ancône, 28 avril 1859, De Courcy.
[721] SHD-BB4/1048, *Extrait de la correspondance de Monsieur le Contre-amiral Julien de la Gravière, Vaisseau l'Eylau, devant Venise,* 28 et 31 mai 1859, contre-amiral Julien de la Gravière.

gouvernement autrichien, selon le consul de France à Venise. Par voie de conséquence, des travaux considérables de défense ont pour projet d'être immédiatement entrepris sur tout le littoral, depuis Chioggia jusqu'à San Elisabeth du Lido, et particulièrement à Saint Elisabeth du Lido[722]. Tous ces efforts défensifs se poursuivent le 10 février concernant les fortifications du Lido, si bien que le consul de France à Venise pense que ces ouvrages défensifs opposent une résistance sérieuse à des chaloupes canonnières ayant un assez faible tirant d'eau pour approcher. Enfin, concernant la défense de Venise, la garnison de Venise doit être considérablement augmentée et la municipalité de Venise vient de recevoir l'ordre de transformer en casernes quelques bâtiments le 10 février, selon le consul de France à Venise[723].

Toutes ces dispositions prises par les Autrichiens qui sont observés par le consul de France à Venise peuvent être des obstacles très sérieux à une marine française qui peut décider d'attaquer Venise. Le blocus de Venise et l'observation de la puissance militaire autrichienne en Vénétie dans l'Adriatique sont donc indispensables pour la prise de Venise. Il est aussi important de savoir ce que les Autrichiens connaissent de ce plan pour préparer au mieux l'attaque française. Dès le 18 avril, le consul de France à Venise, Monsieur Herbet pense que le gouvernement autrichien accumule à Venise des moyens de résistance, des approvisionnements et des munitions. Cela se traduit notamment à Venise par le fait que l'intendance vient de louer un grand nombre de magasins à la Giudecca, pour y établir des dépôts de farines et de viandes salées, et par le fait que chaque jour la municipalité reçoit l'ordre de convertir en casernes les Palais inhabités. Avec en plus la construction de 60 bâtiments pour héberger des troupes en dehors de Venise, tout cela est destiné à approvisionner un bataillon de Croates qui vient de prendre possession du palais Rezzorico le 18 avril[724].

Le consul français à Venise évoque même dès début avril la présence d'une garnison de l'armée autrichienne à Venise qui doit être portée à 18 000 hommes et qu'en outre 17 000 hommes sont spécialement chargés de la défense du Lido, des îles, des passes et des forts des lagunes. Ces effectifs sont composés de 8000 Croates dont il arrive chaque jour de nouveaux bataillons. Concernant les fortifications, dans la crainte d'une tentative de débarquement à l'embouchure du Tagliamento, les Autrichiens ont pour projet d'établir un camp dans les environs de Portogruaro selon le consul Herbet. Celui-ci observe le dispositif défensif autrichien comme un obstacle de plus en plus imposant en avril, néanmoins, il pense que

[722] SHD-BB4/776, *Lettre du 8 février 1859,* Venise, 8 février 1859, Consul de France à Venise.
[723] SHD-BB4/776, *Lettre du 10 février 1859,* Venise, 10 février 1859, Consul de France à Venise.
[724] SHD-BB4/772, *Lettre du 18 avril 1859,* Venise, 18 avril 1859, Herbet.

l'artillerie autrichienne n'est pas au beau fixe, car des officiers d'artillerie viennent d'essayer au Lido des canons rayés fabriqués à l'arsenal de Venise, et les résultats ne sont pas bons selon le consul de France à Venise[725].

Dans l'ensemble, le dispositif continue à être de plus en plus imposant au printemps 1859. Herbet parle en mai 1859 de préparatifs de défense qui continuent avec un redoublement d'activité. Le plan des autorités autrichiennes est d'utiliser les bâtiments autrichiens comme des batteries flottantes ou alors de coupler les bâtiments autrichiens pour obstruer les passages tout en augmentant dans l'avenir une garnison de Venise jugée très faible[726]. Cette stratégie défensive des Autrichiens se confirme dans le courant du mois de mai, si bien que la connaissance de cette stratégie est transmise au ministre de la Marine, puis confirmée par un officier du génie maritime au ministre de la Marine, avant que celui-ci transmette ce renseignement à Napoléon III[727]. Quelques jours après, les Autrichiens choisissent la deuxième option. Ce renseignement parvient aussi aux oreilles de l'amiral Bouët-Willaumez après une entrevue avec le consul général de Venise et avec l'ingénieur Landfort qui a servi dans la marine autrichienne et qui confirme le fait que les passes aboutissant à Venise sont complètement obstruées, à l'aide de navires chargés de pierres et coulés même sur plusieurs rangs. De plus, toute la flotte autrichienne s'échelonne le long du canal de Malamocco, prête à s'y couler elle-même au besoin. L'ingénieur Landfort confirme aussi devant Bouët-Willaumez les dires du consul de France à Venise sur le fait que dans toute l'étendue de l'île Malamocco, les Autrichiens ont élevé des batteries et des forts pour en défendre l'approche.

Les informations prises par le consul de France à Venise sont donc transmises à la marine française qui bloque Venise. Pour bénéficier des meilleurs renseignements, cette marine a besoin de plusieurs sources. C'est ainsi que fin mai 1859, le commandant de l'Eylau a recours à des sources d'informations comme celle du capitaine du vaisseau l'Elisabeth qui affirme « de personnes dignes de foi » que les fortifications de Malamocco sont minées, et que des frégates sont à Venise. Sans oublier des pêcheurs vénitiens, comme par exemple un pêcheur vénitien qui est parti de Chioggia le 31 mai au matin pour venir ensuite fournir des informations à la flotte française. Selon ce pêcheur, des pêcheurs sont armés par les Autrichiens. Malgré le fait que parmi les militaires autrichiens qui passent tous les jours à Venise, beaucoup se rendent vers le Pô. Le dispositif défensif de Venise paraît de plus en plus imposant. En effet, les

[725] SHD-BB4/790, *Lettre du 9 avril 1859,* Venise, 9 avril 1859, Herbet.
[726] SHD-BB4/772, *Lettre du 6 mai 1859,* Venise, 6 mai 1859, Consul de France à Venise.
[727] SHD-BB4/772, *Lettre du 18 mai 1859 adressée à Napoléon III,* 18 mai 1859, Paris, Ministre de la Marine.

Autrichiens doivent vers début juin construire de nouvelles batteries à Chioggia, et ils y ont déjà placé 40 canons et environ 1000 hommes de garnison[728]. Il est donc visible ici que le renseignement de la marine française se repose sur le consul de Venise, l'ensemble des navires de l'escadre de l'Adriatique, mais aussi des renseignements opportuns que peut prendre la marine auprès de la population vénitienne, cependant la mission de la division de l'Adriatique n'est pas que de bloquer Venise.

2. Le dispositif défensif autrichien de l'Adriatique.

La mission de la division de l'Adriatique n'est pas seulement d'observer le dispositif défensif de Venise dans le but de prendre cette ville, mais aussi d'observer le dispositif défensif autrichien dans toute l'Adriatique, car la guerre d'Italie a pour objectif d'affaiblir la puissance autrichienne en Europe, ainsi que dans l'Adriatique. Les fortifications autrichiennes en Dalmatie sont donc rigoureusement surveillées par la marine française et les agents diplomatiques français sur place pendant la guerre de 1859, et même avant et après la guerre de 1859, notamment concernant les fortifications dans les bouches de Cattaro et les fortifications de Raguse[729] [730]. Ce renseignement est donc effectué par des navires français, mais aussi par le renseignement diplomatique avec l'affirmation le 23 avril du consul de France à Scutari que les Autrichiens s'attendent à une attaque par mer sur la pointe d'Osto et par terre sur les bouches de Cattaro, ainsi, par voie de conséquence, ils concentrent leurs masses de résistance sur ces deux points[731]. Parallèlement, une ligne d'ouvrages de fortifications est élevée par les Autrichiens entre Cattaro et la frontière du Monténégro[732]. Dès le mois de mars 1859, le consul français présent à Scutari parle d'amélioration des préparatifs de défense des Autrichiens en Dalmatie, avec des garnisons autrichiennes qui sont renforcées et avec un armement de tous les forts présents sur la côte Adriatique de la part des Autrichiens. En matière de fortifications, ces préparatifs de défense comprennent l'élévation de deux batteries à Raguse, ainsi que la

[728] SHD-BB4/1802, *Lettre du 31 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, Devant Venise, 31 mai 1859.
[729] SHD-BB4/776, *Notes de Monsieur de Villelerneil, Lieutenant de Vaisseau sur les Bouches de Cattero,* Raguse, 1er octobre 1858, De Villerneil.
[730] SHD-BB4/776, *Rapport sur Lissini,* A bord du vaisseau la Bretagne, 25 juillet 1859, A. Duvaun.
[731] SHD-BB4/772, *Lettre du 23 avril 1859,* Riscan, 23 avril 1859, Hecquard.
[732] SHD-GR, G3/63, *Bulletin numéro 4 des renseignements fournis par les journaux étrangers, extrait d'un journal étranger de Vienne le 21 mai 1859,* Paris, 10 juin 1859.

réparation des forteresses dans les bouches de Cattaro, la fortification de la baie de Lustoza et le port de Kartoli, et enfin la construction de batteries pour défendre la rade de Budua[733].

Tous ces armements et toutes ces améliorations soudaines de fortifications sont faits en conséquence à une inquiétude autrichienne d'une attaque française dans l'Adriatique. Cette inquiétude se renforce dans le courant du mois de mars 1859, avec la construction de nouvelles fortifications dans les bouches de Cattaro, le doublement en termes d'effectif de la garnison sur place avec l'arrivée de 200 chasseurs et de 200 artilleurs, et l'arrivée chaque jour de navires qui apportent des vivres et des munitions[734]. Le dispositif défensif des bouches de Cattaro est ainsi rigoureusement observé par le renseignement français, car ce dispositif est particulièrement important pour le dispositif défensif autrichien dans l'Adriatique. Dès le 23 avril, les Autrichiens s'attendent à une attaque par mer sur la pointe d'Ostro et par terre sur Cattaro, ce qui explique toutes les concentrations de troupes autrichiennes observées. Pour empêcher un débarquement sur la presqu'île d'Ostro, ils élèvent sur son point culminant, un fort revêtu de maçonnerie armé de 16 canons[735].

Au sein de ce dispositif défensif autrichien, la baie de Trieste est également importante. Selon le consul de France à Scutari, les Autrichiens sont très préoccupés par un débarquement dans la baie de Trieste dont les fortifications sont améliorées, car les autorités autrichiennes s'attendent à un mouvement de l'armée française, mais aussi à un prochain mouvement des Monténégrins en avril 1859[736]. Des mouvements militaires autrichiens aux alentours de Trieste sont aussi observés par le consul de France à Ancône le 26 avril, avec l'observation de 5 vapeurs de guerre dont une forte corvette qui sont accompagnées en trois voyages de 18 bâtiments à voiles de transport venus de Trieste, de 1500 hommes de troupe, et d'une quantité considérable de projectiles et de vivres. Sans oublier d'autres renforts attendus début mai 1859. De plus, 800 Tyroliens et 140 uhlans sont à Rimini dont les Autrichiens consolident activement toutes les fortifications. Ces fortifications doivent aussi être complétées le 27 avril par 13 transports de matériel considérables, de canons, de bombes, de poudres, de bois pour les fortifications et de

[733] SHD-BB4/776, *Lettre du 6 mars 1859,* direction politique numéro 9, Scutari, 6 mars 1859, Hecquard.
[734] SHD-BB4/776, *Lettre du 21 mars 1859,* direction politique numéro 11, Cattaro, 21 mars 1859, Anonyme.
[735] SHD-BB4/1802, *Lettre du 23 avril 1859,* Pisano, 23 avril 1859, Consul de France à Scutari Hecquard.
[736] *Ibid.*

vivres. Sans omettre l'arrivée pour début mai de nouveaux renforts pour augmenter l'effectif de la garnison de 7000 hommes avec de la cavalerie[737].

Malgré l'observation de toutes ces fortifications, que ce soit dans les Bouches de Cattaro, à Raguse, à Trieste ou encore à Venise, le contre-amiral Jurien pense qu'il faut attaquer le dispositif autrichien dans l'Adriatique pour ensuite s'attaquer à Venise. Celui-ci pense que l'île de Lissa est propice pour préparer un corps expéditionnaire à la prise de Venise. Ce plan est rapidement remis en question par le ministre de la Guerre Randon qui pense que cette île est trop loin de Venise. Randon préconise plutôt d'attaquer des îles plus rapprochées du fond de l'Adriatique, avec les îles du Luarnero et particulièrement celle de Lossini en raison de leurs bons mouillages[738]. Toutefois, malgré tous les renseignements mentionnés précédemment, la marine française ne sait pas encore comment attaquer Venise au début du mois de mai 1859, d'autant plus que la marine française craint encore la présence de la marine autrichienne dans l'Adriatique. Ainsi, c'est pour cette raison que le 3 mai, le ministre de la Marine et des Colonies prescrit à la division de l'Adriatique de ne pas diviser ses forces avant de s'être assuré qu'il n'y a rien à craindre de la marine autrichienne[739]. Début mai 1859 le commandant de la division du Levant pense que la majeure partie des forces autrichiennes est concentrée devant Venise, mais aussi que cette flotte autrichienne de l'Adriatique est également présente à Trieste avec la présence de trois frégates à hélices armées, sans oublier la présence sur la côte de Dalmatie d'un vapeur à roue et d'un autre vapeur à Ancône[740].

Le renseignement français est donc très incertain sur les positions exactes de la flotte autrichienne, par voie de conséquence, les autorités militaires françaises ne sont pas certaines de la stratégie à adopter dans l'Adriatique, et une attaque contre l'ensemble du dispositif défensif autrichien dans l'Adriatique est de moins en moins possible au fur et à mesure que la fin du mois de mai se rapproche et que les fortifications autrichiennes s'améliorent. Dès fin mai 1859, le dispositif défensif autrichien apparaît particulièrement robuste et dès le 15 mai le commandant de l'Eylau parle de deux frégates à voiles, une corvette à vapeur qui sont présentes

[737] SHD-BB4/1802, *Lettre du 28 avril 1859,* Ancône, 28 avril 1859, De Courcy.
[738] SHD-BB4/1802, *Instructions sur la mission dans l'Adriatique au Contre-Amiral Jurien de la Gravière,* Paris, 2 mai 1859, Ministre de la Marine.
[739] SHD-BB4/1802, *Dépêche télégraphique du 3 mai 1859,* Paris, 3 mai 1859, Le Ministre de la Marine et des Colonies.
[740] SHD-BB4/1802, *Lettre du 4 mai 1859,* Eylau, Toulon, contre-amiral commandent la division du Levant, 4 mai 1859.

à Cattaro[741]. Huit jours plus tard, ce même commandant n'évoque pas moins de trois frégates dont une à hélice et deux frégates à voiles et 320 chevaux à Cattaro, mais aussi deux frégates en corvette à voiles et un navire à vapeur à Ancône et sur plusieurs points du littoral, les autrichiens viennent de construire de nouvelles fortifications et ils viennent de compléter l'armement des anciennes fortifications. Toutefois, le commandant de l'Eylau souligne que les Autrichiens pensent ce système de défense infaillible et qu'ils sont dans l'erreur, et pour lui, il faut que ces Autrichiens restent dans l'erreur, jusqu'au jour où la marine se décide à les attaquer sérieusement[742].

3. Vers le choix d'une attaque unique de Venise contre une attaque globale contre les possessions autrichiennes dans l'Adriatique (mai-juin 1859).

En attendant d'attaquer les fortifications autrichiennes, le commandant de l'Eylau souligne le 24 mai que les autrichiens ont à Venise un vaisseau à vapeur désarmé, trois frégates et une corvette à hélice, deux frégates à voiles, huit ou neufs navires à vapeur de guerre, avec également des navires à Cattaro, à Ancône et à Lissa. C'est pourquoi le commandant de l'Eylau pense qu'il faut bloquer Cattaro et Ancône pour assurer les communications de la marine française[743]. Rapidement, le commandant de l'Eylau reste minoritaire dans le fait de vouloir attaquer l'ensemble des fortifications autrichiennes de l'Adriatique. Le commandant du vaisseau de La Rosa, pense que les fortifications autrichiennes de l'ensemble sont quasiment imprenables à partir de fin-mai, pour affirmer son avis, il a utilisé de nombreuses sources. Dans ces sources figurent les interrogatoires des prisonniers autrichiens qui sont aussi utilisés le 25 mai pour récolter du renseignement parmi les interrogatoires qui « paraissent avoir un certain caractère à l'authenticité ». Le capitaine du Vaisseau de La Rosa utilise aussi les interrogatoires de la population de Rimini et des informations récoltées par un navire étranger, avec l'exemple d'un bâtiment norvégien qui rapporte qu'il y a 15 000 hommes de troupe de différentes armes, à Venise, sans compter 3000 hommes employés à la défense du Lido et 15 navires présents à Venise, ainsi que des navires autrichiens à Ancône dont les fortifications sont renforcées. En effet, pour le renseignement maritime, la présence d'un vapeur autrichien et de 5000 soldats

[741] SHD-BB4/1802, *Lettre du 15 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, en mer, 15 mai 1859, commandant de l'Eylau.
[742] SHD-BB4/1802, *Lettre du 23 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, devant Venise, 23 mai 1859, commandant de l'Eylau.
[743] SHD-BB4/1802, *Lettre du 24 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, devant Venise, 24 mai 1859, commandant de l'Eylau.

autrichiens en garnison à Ancône le 4 juin[744] et d'un aviso à vapeur dès le 29 mai[745] peuvent menacer le blocus français de Venise. C'est pour cela que la ville d'Ancône est importante au point de vue du renseignement pour le commandant de l'Algésiras le 11 juin[746].

Le plus important reste l'état d'esprit global du gouvernement autrichien, et selon le commandant de l'Eylau qui se trouve devant Venise, malgré la solidité progressive du dispositif défensif autrichien, les autorités autrichiennes sont très inquiètes par rapport à une probable attaque française de Venise[747]. Effectivement, un mois plus tard, à la fin du mois de juin 1859, le commandant français de l'Algésiras confirme que les Autrichiens sont au courant de l'entrée de l'escadre française dans l'Adriatique. Si bien que le vaisseau le Kaiser est amené le 25 juin au soir dans la passe de Malamocco pour combler le dernier passage pour entrer dans Venise par la mer que les Autrichiens laissent pour la sortie des bâtiments neutres. Ce dispositif défensif autrichien est aussi complété par le fait que les Autrichiens viennent d'armer en guerre un certain nombre de bateaux pêcheurs, pour tâcher d'intercepter les approvisionnements que la flotte française reçoit de Rimini[748] (ce qui confirme les renseignements du vaisseau français l'Elisabeth du 31 mai 1859), mais aussi, car les ordres du gouvernement impérial français passent à partir de fin-mai 1859 par le port de Rimini[749].

Ainsi, globalement, le renseignement maritime français constate une accélération de la consolidation des fortifications autrichiennes sur l'Adriatique à la fin du mois de juin 1859. En effet, malgré le fait que le consul de France à Scutari rapporte que les Autrichiens viennent d'abandonner les travaux de défense qu'ils font à Branchi[750], les Autrichiens continuent globalement de renforcer leur dispositif défensif sur l'Adriatique. Comme l'évoquent le comte

[744] SHD-BB4/1802, *Journal de mai à juin 1859, Devant Venise*, Samedi 4 juin 1859 (Victoire de Magenta).
[745] SHD-BB4/1802, *Lettre du 29 mai 1859,* Vaisseau la Rosa devant Venise, capitaine du brig Français la Rosa, 29 mai 1859.
[746] SHD-BB4/1802, *Lettre du 11 juin 1859,* Algésiras devant Venise, 11 juin 1859, commandant de l'Algésiras au commandant de l'Impétueuse.
[747] SHD-BB4/1802, *Lettre du 25 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, Devant Venise, 25 mai 1859, commandant de l'Eylau.
[748] SHD-BB4/1802, *Lettre du 26 juin 1859,* Algésiras, devant Venise, 26 juin 1859, commandant de l'Algésiras.
[749] SHD-BB4/1802, *Lettre du 25 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, Devant Venise, 25 mai 1859, commandant de l'Eylau.
[750] SHD-BB4/1802, *Lettre du 27 juin 1859,* Escadre de la Méditerranée, 27 juin 1859.

Dehussepot et le consul à Scutari en notant le 3 juillet la présence de bâtiments de guerre autrichiens à Raguse et dans les bouches de Cattaro[751] [752].

Avec pourtant, tous les renseignements évoqués précédemment, des militaires français comme le commandant de l'Algésiras pensent encore le 25 juin qu'une attaque de Venise ne se comprend pas sans un franchissement de l'Adige et un débarquement sur les côtes de l'Adriatique. Une deuxième solution est envisagée par le commandant de l'Algésiras, et c'est cette deuxième option qui est envisagée lorsque l'Empereur ordonne à la division de l'Adriatique d'attaquer Venise. Cette solution est donc une attaque maritime sur le port de Chioggia. Cette partie du littoral est jugée comme la plus accessible à des bâtiments d'un grand tirant d'eau, et les forts Caroman et San Felice sont réduits par l'artillerie de la flotte de siège et par celle des vaisseaux. De plus, le commandant de l'Algésiras croit que la population de Chioggia peut se soulever contre l'armée autrichienne et soutenir l'armée française, ce qui peut permettre à Chioggia de devenir ainsi la base de la suite des opérations sur Venise[753]. Finalement, même si le dispositif défensif autrichien sur l'Adriatique est observé jusqu'en juillet 1859, c'est bien le dispositif défensif de Venise qui est le plus observé, car c'est surtout Venise que la marine française souhaite prendre, et aussi, car le renseignement maritime et le renseignement diplomatiques savent bien que l'ensemble des fortifications autrichiennes de l'Adriatique sont considérablement fortifiées entre mars et juin 1859.

C. L'élaboration d'une tactique pour prendre Venise corolairement aux renseignements pris sur le dispositif défensif de Venise.

1. Une défense de Venise impossible à contourner avec un appui de la population vénitienne incertaine.

Les informations qu'obtient le renseignement français en mai et en juin 1859 changent la tactique offensive française, car après l'obtention de ces informations, Bouët-Willaumez informe l'Empereur qu'avec ce dispositif défensif autrichien, lors de l'attaque de Venise, la flotte française ne peut avoir qu'une action restreinte. Cette prise du port de Venise de la part de la marine française est d'autant plus compromise que l'aide attendu dans le soulèvement de la population de Venise dans cet objectif semble aussi compromis. Selon le consul général de France à Venise, ce plan n'est plus envisageable à cause du départ des jeunes patriotes partis

[751] SHD-BB4/778, *Lettre du 3 juillet 1859,* direction des consulats et affaires commerciales, Paris, 3 juillet 1859, Comte Dehussepot.
[752] SHD-BB4/772, *Côtes de Dalmatie,* A. Comad.
[753] SHD-BB4/1802, *Lettre du 25 juin 1859 au Commandant de l'escadre de la méditerranée,* Algésiras devant Venise, 25 juin 1859, commandant de l'Algésiras.

pour le Piémont, et des soldats levés de force pour le service lointain de l'armée autrichienne. Cet état de fait peut avoir pour conséquence qu'il ne reste à Venise que femmes, vieillards et enfants. Néanmoins, Bouët-Willaumez souligne qu'une attaque sur les forts qui protège l'entrée du Lido est possible, ce qui est confirmé par l'Ingénieur Landfort[754].

Une aide de la population vénitienne d'autant plus nécessaire, quand selon le commandant du Louane, une note qui est remise au Capitaine Morice par un vénitien le 28 mai parle d'une ligne de navires autrichiens entre le fort Alboroni et le village de Malamocco de trois navires à vapeur de guerre armés de deux à quatre pièces de canon, et de sept à huit bâtiments à vapeur dans l'arsenal de Venise. Sans oublier le mouillage de sept à huit bâtiments à vapeur désarmés et de quelques canonnières portant chacune une pièce de gros calibre. De plus, tous les points du Lido sur lesquels des mines sont installées selon le commandant du Louane font craindre de la bonne tenue d'un débarquement sur ces points, d'autant plus que chaque jour de nouvelles batteries complètent la défense du littoral près de Venise. Enfin, deux ou trois bâtiments à vapeur venant de Trieste apportent chaque jour des troupes dans Venise et repartent immédiatement pour en aller chercher d'autres, ce qui n'empêche pas les Autrichiens d'êtres très inquiets dans l'attente d'une attaque française de Venise où seuls les médecins et les prêtres peuvent rester dans les rues en cas d'assaut[755].

Le dispositif défensif autrichien de Venise paraît donc très difficile à battre, voir même impossible quand les informations croisées de Bouët-Willaumez, du consul général de Venise et de l'Ingénieur Landfort, permettent de savoir que les passes aboutissant à Venise par Leido, Malam et Chioggia sont complètement obstruées à l'aide de navires chargés de pierres et coulés sur plusieurs rangs. En outre, sur l'ile Malamocco des batteries et des forts sont élevés pour en défendre l'approche. Pour Bouët-Willaumez, de pareilles fortifications ont pour voie de conséquence que pour prendre Venise, l'action de la flotte française est forcément restreinte à la destruction des forts extérieurs et au débarquement des troupes par des brèches d'assaut. Cette opération n'est d'ailleurs pour lui pas suffisante pour prendre Venise, car l'espérance de Napoléon III dans une aide d'un soulèvement population de Venise contre les troupes autrichiennes présentes à Venise n'est pas possible selon le consul général présent à Venise.

[754] SHD-BB4/776, *Lettre du 21 mai 1859*, Paris, 21 mai 1859, Amiral Bouët-Willaumez.
[755] SHD-BB4/1802, *Lettre du 28 mai 1859,* Louane, devant Venise, 28 mai 1859, commandant du Louane.

Selon celui-ci, « tout ce qui peut porter les armes dans Venise » est soit déjà parti pour le Piémont, soit déjà levé de force pour le service lointain de l'armée autrichienne[756].

Le renforcement de ces fortifications autrichiennes se poursuit fin mai avec quinze canons supplémentaires à Lissa et la fermeture de la passe de Malamocco par un double rang de pontons coulés, ne laissant plus que le passage d'un ou deux navires. Néanmoins, l'amiral Julien de la Gravière pense que la marine française peut tenter l'occupation du Lido et la destruction des bâtiments de guerre laissés dans la passe de Malamocco. Les interrogations des prisonniers sont aussi utilisées pour savoir que cette opération exige un grand déploiement de forces et le concours d'un corps nombreux de débarquement, et ces interrogatoires permettent de savoir qu'il y a 15 000 hommes de troupe de différentes armes à Venise, sans compter 3000 hommes employés à la division du Lido. Une insurrection de la population vénitienne est donc indispensable à la prise de Venise, mais selon De la Gravière, cette insurrection n'est possible que si une armée française débarque sur le littoral de l'Adriatique[757]. En effet, la marine française ne renonce pas à la prise de Venise fin mai 1859 malgré les observations pessimistes du consul de France à Venise quant à l'aide de la population vénitienne. Ce qui est visible au fait qu'un rapport de l'Amiral Bouët-Willaumez est plus précis que les autres sur les défenses autrichiennes. Dans un rapport du 31 mai de Bouët-Willaumez parle des trente-deux forts autrichiens et des batteries autrichiennes depuis le port Branbola, près du Chioggia qui sont armés de 356 pièces de canon avec des calibres de 60 et de 50, et de 32. Bouët-Willaumez parle d'une défense assez considérable, mais selon lui, cette défense doit présenter des points faibles sur lesquels on peut concentrer tous les feux de l'attaque[758].

Une utilisation des renseignements par les interrogatoires de prisonniers autrichiens également par le commandant du Berthollet confirme que les bâtiments autrichiens échelonnés à l'intérieur des lagunes se concentrent à Malamocco en formant en dessous de la passe une longue ligne d'embossage composée du vaisseau le Kaiser, d'une frégate à voile et de cinq navires à hélice[759]. Ce dispositif défensif autrichien de Venise est confirmé par le consul

[756] SHD-BB4/1048, *Lettre du 21 mai 1859,* Paris, 21 mai 1859, comte Bouët-Willaumez au Ministre de la Marine.
[757] SHD-BB4/1048, *Extrait de la Correspondance de Monsieur le Contre-amiral Julien de la Gravière,* Vaisseau l'Eylau devant Venise, 23 et 26 mai 1859, contre-amiral Julien de la Gravière au Ministre de la Marine et des Colonies.
[758] SHD-BB4/776, *Lettre du 31 mai 1859,* Paris, 31 mai 1859, amiral Bouët-Willaumez.
[759] SHD-BB4/1802, *Lettre du 25 juin 1859,* Devant Venise, 25 juin 1859, commandant du Berthollet.

français en place à Ferrare fin juin 1859[760]. Le consul de France à Venise parle même d'un « redoublement d'activité » le 6 mai concernant les préparatifs de défense où la marine autrichienne tout entière est destinée soit à servir de batteries flottantes, soit à être coulée pour obstruer les passes et les canaux. La garnison, très faible le 6 mai, est destinée à être renforcée par le corps du général comte de Wimpffen, spécialement chargée de défendre le littoral entre l'Isonzo et les bouches de l'Adige[761]. Le 19 mai, la passe de Malamocco n'est pas fermée, mais seulement obstruée en partie par un vaisseau à vapeur, trois frégates à vapeur, deux frégates à voiles, une corvette à vapeur et huit petits vapeurs[762], mêmes informations sur ce dispositif défensif autrichien le 19 mai 1859[763] et le 20 mai 1859[764].

Le renseignement français confirme aussi ce dispositif défensif autrichien le 27 mai, même si les Autrichiens laissent toujours un étroit passage, dans un contexte avec lequel les Autrichiens ont peur des vapeurs et de la portée des canons rayés français. Face à cette menace française, la force de la marine autrichienne à Venise est apparemment d'un vaisseau, de cinq corvettes à vapeurs, d'une frégate non terminée, de trois vapeurs à roues, d'un navire à hélice et de plusieurs vapeurs, et de canonnières à voiles le 27 mai[765]. Le 5 juin, les Autrichiens poursuivent leurs travaux de défense, sur tout le littoral et notamment à Chioggia. De plus, les principaux points de débarquements sont minés, et les navires de guerres laissées dans la passe de Malamocco ont débarqué une partie de leur artillerie pour armer les nouveaux ouvrages que les Autrichiens élèvent sur le littoral, pour le commandant de l'Algésiras, il ne faut pas laisser ces fortifications s'armer. Malgré tous ces préparatifs, le commandant de l'Algésiras pense que la marine française se hâte, et que les moyens d'attaque de la marine française sont supérieurs à tout ce dispositif défensif autrichien, surtout quand le commandant de l'Algésiras pense que les fortifications du Lido sont bien moins redoutables que celles de Sébastopol[766]. L'observation que 4 pièces en batterie sont construites sur un nouvel ouvrage situé à l'extrémité du village de Palestrina le 14 juin ne change pas cet avis que la ville de Venise est prenable par les forces armées françaises[767].

---

[760] SHD-BB4/1802, *Lettre du 20 juin 1859,* Ferrara, 20 juin 1859, François Averchi.
[761] SHD-BB4/1802, *Lettre du 6 mai 1859,* Venise, 6 mai 1859, Consul de France à Venise.
[762] SHD-BB4/1802, *Lettre du 19 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, devant Venise, 19 mai 1859.
[763] SHD-BB4/1802, *Journal de mai à juin 1859, Devant Venise,* Jeudi 19 mai 1859.
[764] SHD-BB4/1802, *Journal de mai à juin 1859, Devant Venise,* Vendredi 20 mai 1859.
[765] SHD-BB4/1802, *Journal de mai à juin 1859, Devant Venise,* Vendredi 27 mai 1859.
[766] SHD-BB4/1802, *Lettre au Commandant de l'Impétueuse,* Vaisseau l'Algésiras, devant Venise, 5 juin 1859.
[767] SHD-BB4/1802, *Journal de mai à juin 1859, Devant Venise,* Mardi 14 juin 1859.

Dans l'objectif de la prise de Venise, le renseignement français fait aussi appel à partir de mai 1859 aux renseignements récoltés par deux bâtiments de commerce français qui viennent de repartir de Venise et qui transmettent des informations sur les forces autrichiennes et sur les préparatifs de défense à Venise. Après la fermeture de Venise à tout navire de l'extérieur, le renseignement maritime français se tourne aussi vers un pêcheur vénitien qui vient de Chioggia pour trouver du renseignement. Des renseignements qui sont assez précis sur un barrage qu'ont mis en place les Autrichiens qui n'a pu résister à la violence du courant, mais aussi sur le fait que les Autrichiens ont encore entre le fort Alboroni et le village de Malamocco trois navires à vapeur de guerre armés de deux à quatre pièces de canon. De plus, tous les points du Lido sur lesquels les Autrichiens peuvent craindre un débarquement sont minés ainsi que les abords des forts San-Pietro et Alboroni. La précision de ces informations confirme la solidité du dispositif défensif autrichien en matière de fortification. Des fortifications qui sont accompagnées par deux ou trois bâtiments à vapeur aux abords de Venise et venant de Trieste qui apportent chaque jour les troupes dans Venise et qui repartent immédiatement pour en aller chercher d'autres. Et enfin, les Autrichiens constituent de nouvelles batteries à Chioggia, avec plus de 40 canons et environ 1000 hommes de garnison à Chioggia[768].

2. Le choix d'un débarquement à Chioggia malgré une incertitude de l'attitude de la population vénitienne et des effectifs de l'armée autrichienne présent sur place.

Le renseignement français sait donc que beaucoup de troupes autrichiennes transitent quasi-quotidiennement par Venise, mais est-ce pour défendre Venise où pour partir ensuite pour défendre la frontière entre la Vénétie et la Lombardie ? Le renseignement militaire français est dans le flou quant à cette question à la fin du mois de mai. Ce qui finalement ne lui permet pas de savoir exactement quels sont les effectifs militaires autrichiens présents à Venise. Le consul de France à Venise pense qu'un corps d'armée de 70 000 autrichiens est présent à Venise sous les ordres du général Wimpffen pour protéger le littoral de l'Istrie et de la Vénétie, et que 12 000 hommes, appartenant à ce corps sont spécialement chargés de la défense de Venise[769]. Toutefois, il ne sait pas précisément combien de militaires autrichiens sont présents à Venise. À cause de ce manque de précision sur les effectifs autrichiens présents à Venise, la marine française décide à partir de fin mai 1859 d'envisager une attaque de Venise en débarquant en

[768] SHD-BB4/1048, *Extrait de la correspondance de Monsieur le Contre-Amiral Julien de la Gravière, Vaisseau l'Eylau, devant Venise*, 28 et 31 mai 1859, contre-amiral Julien de la Gravière.
[769] SHD-BB4/1048, *Note de M le C.A. Bouet sur Venise, organisation de la flotte de siège, au sujet des bateaux autrichiens dans le Tibre*, Paris, 24 mai 1859.

amont pour se rendre ensuite à Venise par la terre, mais il reste à décider où débarquer. Le chef de l'expédition en Adriatique pense d'abord que le port de Antivari sur la côte d'Albanie, situé à environ 120 lieues de Venise, n'est pas une bonne solution, car il est trop éloigné du théâtre des opérations maritimes françaises. Il pense donc ensuite plutôt à un point plus rapproché de Venise avec Piccolo sur l'île de Lossini qui réunit à tous égards les conditions voulues pour servir de centre et de point de ravitaillement à une expédition maritime[770].

Le nœud du problème reste dans les effectifs militaires autrichiens possiblement présents à Venise. Début juin, le commandant de l'Algésiras pense que le chiffre des troupes qui compose la garnison de Venise varie tous les jours, mais qu'il ne descend pas au-dessous de 14 à 20 000 hommes. Néanmoins, le commandant de l'Algésiras se réjouit que le blocus a au moins le mérite de faire cesser tous les renforts et tous les approvisionnements autrichiens venus par le chemin de fer de Vienne à Trieste et qui été ensuite apporté par la mer à Venise. Toutefois, cela n'empêche pas les Autrichiens, par d'autres moyens inconnus, de faire à Venise des quantités considérables de réserves en nourriture et en charbon[771].

Globalement, le blocus de Venise porte ses fruits, car dès le 8 mai, les Autrichiens n'osent plus s'aventurer dans le golfe de Venise, si bien qu'ils font transporter leurs troupes de Trieste à Grado ou à l'embouchure du Taghiamento[772]. Parallèlement, tous les commandants de la division de l'Adriatique confirment que le dispositif défensif de Venise ne fait que se solidifier. À l'image des commandants déjà évoqués, mais aussi du commandant de l'Algésiras qui souligne le 14 juin une remarquable activité concernant les fortifications autrichiennes depuis un mois. Car le Lido s'est couvert de batteries et la partie la bien moins défendue du littoral avec le littoral de Chioggia à San-Pietro sur l'île de Brondolo est fortifiée début juin avec énergie, même si ces travaux ne sont pas insurmontables pour une attaque française selon le commandant de l'Algésiras[773]. Enfin, outre les navires de commerce et les pêcheurs vénitiens, le renseignement militaire français en Lombardie vient aussi au secours de l'expédition dans l'Adriatique, quand celui-ci trouve une lettre adressée au duc Guilhaume de Wurtemberg parmi d'autres papiers laissés par les Autrichiens à S. Pietro d'Elmo qui contiennent des

[770] SHD-BB4/1048, *Lettre du 25 mai 1859,* Paris, 25 mai 1859.
[771] SHD-BB4/1802, *Lettre du 6 juin 1859,* Algésiras, devant Venise, 6 juin 1859, commandant de l'Algésiras.
[772] SHD-BB4/1802, *Lettre du 8 mai 1859,* l'Eylau, à Messine, 8 mai 1859, commandant de l'Eylau.
[773] SHD-BB4/1802, *Lettre du 14 juin 1859,* Algésiras, devant Venise, 14 juin 1859, commandant de l'Algésiras.

renseignements sur l'armement de Venise[774]. Malgré toutes ces informations, les autorités militaires de la division de l'Adriatique ne sont pas encore décidées sur la stratégie à suivre pour prendre Venise début juin. À l'image du désaccord qui existe début juin entre le Contre-amiral Jurien qui pense que Venise peut être prise en attaquant directement la ville et le Contre-amiral Bouët-Willaumez qui croît plutôt qu'il faut débarquer à Chioggia avant de prendre Venise[775].

Des troupes présentes en Algérie sont jugées pour être la solution pour avoir des effectifs pour prendre Venise, même si le maréchal Randon ne pense pas pouvoir retirer plus de 3000 hommes d'Algérie. La difficulté vient du fait que même en soutenant la possibilité de cette solution, Bouët-Willaumez pense que ces effectifs sont insuffisants pour prendre Venise. En effet, selon plusieurs informations réunies par le Contre-amiral Jurien les Autrichiens ont 18 000 hommes à opposer à la prise de Venise. Toutefois, le renseignement maritime se demande encore s'il faut se borner à faire de l'attaque contre Venise une question purement maritime en détruisant les ouvrages de fortifications sans essayer davantage ou s'il faut prendre Venise. Cependant, la marche vers la prise de Venise paraît inexorable en juin, « l'expédition est sur son départ », car des batteries flottantes doivent partir le 12 juin de Toulon vers Venise, en étant successivement suivies par tous les bâtiments des flottes, de siège et de combat. Le projet de prise de Venise de Napoléon III est donc en ordre de marche, même si Bouët-Willaumez n'est pas très optimiste sur les chances de ce projet d'aboutir à cause de la faiblesse des effectifs à engager[776].

Malgré la robustesse apparente du dispositif défensif autrichien, le chef des opérations des mouvements et des opérations maritimes pense mi-juin que la prise de Venise est un objectif, grâce notamment à des mesures telles que le transport éventuel de l'Algérie dans l'Adriatique, d'un détachement de 3000 hommes[777]. De par le fait que comme le signale l'Empereur le 14 juin, le rassemblement des renseignements récoltés précédemment permet de penser malheureusement que 3000 hommes ne suffisent pas pour prendre Venise, mais que pour occuper un point important vers lequel on envoie plus tard d'autres troupes vers Venise les forces de la marine française sont suffisantes[778]. Une attaque de Venise qui s'accélère avec

[774] SHD-BB4/1048, *Lettre du 14 juin 1859*, Quartier général à Antignate, 14 juin 1859, maréchal commandant en chef Lebrun.
[775] SHD-BB4/1048, *Lettre du 1er juin 1859*, Paris, 1er juin 1859.
[776] SHD-BB4/1048, *Note au sujet de l'expédition contre Venise,* Paris, 11 juin 1859.
[777] SHD-BB4/1048, *Lettre du 17 juin 1859,* Paris, 17 juin 1859, Dumas.
[778] SHD-BB4/1048, *Lettre du 14 juin 1859 de l'Empereur au ministre de la Guerre,* Cassano, 14 juin 1859, colonel, chef du Cabinet C. Nihaur.

l'envoi sur ordre de l'Empereur de canonnières montées à Venise[779]. Un ordre de l'Empereur transmis aussitôt au ministre de la Marine et des Colonies et transmis ensuite au commandant en chef de l'Escadre de l'Adriatique[780]. La traduction de cet ordre se passe le 29 juin avec le ministre de la Marine et des Colonies qui transmet l'ordre au commandant en chef de l'Escadre de l'Adriatique d'attaquer sans délai Venise à l'aide du corps de débarquement qui doit arriver juste après l'attaque car « une démonstration devant Venise y produira une insurrection générale »[781]. Cela est aussi confirmé par le fait que les Vénitiens pensent que si l'armée française se présente près de Venise, cette ville se soulèverait contre la garnison autrichienne de Venise, c'est en tout cas ce que pense le commandant de l'Algésiras le 6 juin[782].

Malgré les doutes sur l'attitude de la population vénitienne évoqués précédemment, le cabinet de l'Empereur repose beaucoup d'espoir sur cette population. L'armée autrichienne est observée comme une armée qui peut être considérablement affaiblie en ayant à réprimer une population hostile dans une insurrection que l'armée française peut provoquer en franchissant l'Adige. Un mouvement insurrectionnel italien également palpable à Ravenne le 15 juin où la population a arboré le drapeau de l'indépendance italienne, selon un représentant de cette ville, selon le renseignement maritime français. Malheureusement, le commandant de Chaptal et le commandant de l'Algésiras ne savent pas quoi faire par rapport à cet événement étant sans instructions du gouvernement impérial[783] [784]. Les autorités de la marine impériale française pensent donc à partir de fin juin 1859 à prendre Chioggia avec un corps de troupes, tout en envoyant quelques milliers de fusils et des munitions pour armer les populations qui veulent se joindre à l'armée française. Ce plan d'attaque est justifié par le commandant du Chaptal par le fait qu'une attaque de Venise qui est un siège prolongé peut entraîner probablement de grandes pertes dans le corps de débarquement, c'est pour cela qu'un débarquement à Chioggia est choisi. Mais surtout, ce commandant insiste sur le fait qu'il faut éviter des longues opérations en

[779] SHD-BB4/1048, *Note sur l'envoi d'un extrait de la correspondance de M. le C. Amiral Julien, retour des canonnières montées à Toulon,* Paris, 14 juin 1859.
[780] SHD-BB4/1048, *Dépêche télégraphique du 17 juin 1859,* Paris, 17 juin 1859, Ministre de la Marine et des Colonies.
[781] SHD-BB4/1048, *Dépêche télégraphique du 29 juin 1859,* Paris, 29 juin 1859, le Ministre de la Marine et des Colonies.
[782] SHD-BB4/1802, *Lettre du 6 juin 1859,* Algésiras, devant Venise, 6 juin 1859, commandant de l'Algésiras.
[783] SHD-BB4/1802, *Lettre du 20 juin 1859 au ministre de France à Florence,* Vaisseau le Chaptal, 20 juin 1859, commandant du Vaisseau le Chaptal.
[784] SHD-BB4/1802, *Lettre au ministre de France à Florence,* Algésiras, devant Venise, 18 juin 1859, commandant de l'Algésiras.

brusquant l'attaque[785]. Le renseignement français est donc pleinement utilisé par la marine française dans sa tactique militaire, car les informations qui parviennent montre que le dispositif défensif de Venise se doit d'être contourné pour avoir une chance de prendre Venise. Cependant, en juillet 1859, il semble que le temps ne soit plus à la réflexion, mais à l'action.

D. Une attaque imminente de Venise à partir de juillet 1859.

Le plan d'invasion de Venise se précise en juillet 1859, avec des compagnies de débarquement qui doivent agir en juillet 1859 avec l'aide de la division de l'Adriatique, pour que ces compagnies puissent être jetées à terre, avec munitions et armes qui soient en état de prendre Venise[786]. Un plan d'attaque dont le succès est certain pour le commandant de l'Algésiras si celui-ci est bien utilisé. Un succès qui peut se faire en ayant simultanément l'insurrection de la population vénitienne, le débarquement d'un corps de troupes à terre et l'action de la flotte en prenant la position de Chioggia. Ce qui permet de faire de Chioggia la base d'autres opérations qui permettent ensuite de bombarder les défenses de Venise et de tendre la main à l'insurrection pour pénétrer dans Venise. Le commandant de l'Algésiras pense donc qu'il faut bien réunir toutes ces conditions pour prendre Venise face à des Autrichiens[787], commandées apparemment par le général de division Wimpffen[788].

L'utilité de l'insurrection de la population vénitienne pour prendre Venise est une idée qui vient après l'annonce de la victoire de Magenta et le retrait des troupes autrichiennes derrière l'Adda qui cause à Venise des vives agitations, selon le consul de Sardaigne à Rimini. Celui-ci pense que si les armées alliées franchissent l'Adda, une insurrection peut certainement éclater dans Venise[789]. Cette pensée est confirmée par le commandant du Chaptal qui pense que la victoire de Magenta et la marche de l'armée française vers la Vénétie donnent l'espoir aux populations vénitiennes d'un soulèvement possible contre l'armée autrichienne en Vénétie, qui peut faciliter une attaque française sur Venise. Si bien que le commandant du Chaptal pense que si l'armée française parvient à passer l'Adige, et qu'un corps considérable se dirige de Ferrare sur Rovigo et sur Padoue, il est possible que la flotte ait peu de choses à faire pour voir tomber les défenses autrichiennes accumulées sur le littoral[790]. À coter de la stratégie du

[785] SHD-BB4/1802, *Dépêche télégraphique du 30 juin 1859,* Vaisseau le Chaptal, 30 juin.
[786] SHD-BB4/1800, *Cahier d'ordres de Raguse et de Venise,* Ordre numéro 103, 3 juillet 1859, chef d'Etat-Major.
[787] SHD-BB4/1802, *Lettre du 5 juillet 1859,* Algésiras devant Venise, 5 juillet 1859.
[788] SHD-BB4/1802, *Lettre du 8 juillet 1859,* Algésiras devant Venise, 8 juillet 1859, commandant de l'Algésiras.
[789] SHD-BB4/1802, *Lettre du 18 juin 1859,* Rimini, 18 juin 1859, Consul de Sardaigne à Rimini.
[790] SHD-BB4/1802, *Lettre du 18 juin 1859,* Sur le Chaptal, Rimini, commandant du Chaptal.

débarquement à Chioggia, le commandant du Chaptal pense donc que la marine française peut profiter d'une attaque de l'armée française pour prendre Venise.

Malgré les réticences précédemment évoquées du consul présent à Venise, la certitude que la population de Venise peut se soulever en cas d'intervention militaire française et le plan pour l'attaque de Venise est quelque chose de plus en plus cohérent et de plus partagé par les militaires de la marine française. En effet, pour l'attaque de Venise, même si le commandant de l'Eylau pense plutôt qu'il faut préalablement occuper « un point quelconque dans l'Adriatique », avec l'île de Lossini où réside selon lui une population qui est bien disposée à accueillir la marine française, avec des garanties contre un retour offensif des autrichiens, celui-ci est d'accord sur l'essentiel du plan validé par d'autres militaires et diplomates du Second Empire. Cependant, ce commandant ne souhaite pas que la marine française se limite à Venise, car il parle de frapper militairement dans l'Adriatique pour non seulement consacrer le prestige de la puissance militaire française, mais surtout pour susciter des insurrections italiennes antiautrichiennes qui doivent aider l'effort militaire dans l'Adriatique[791]. Mais celui-ci est raccord avec les autres commandants de l'escadre de l'Adriatique à partir de fin mai 1859 sur le fait que les habitants de Venise et les habitants de Chiogga appellent de leurs vœux une intervention militaire française pour les délivrer de la présence militaire autrichienne et que par voie de conséquence, ils espèrent beaucoup l'intervention militaire française dans l'Adriatique[792]. Cette certitude de l'aide de la population vénitienne est expliquée par le commandant de l'Algésiras qui évoque une certaine agitation à Venise le 5 juin à cause d'une haine de la domination étrangère, et il affirme lui aussi que la population de Venise doit se soulever si elle voit arriver sous les murs de Venise une armée française[793]. Venise est observée comme une ville en ébullition en juin 1859, notamment par l'observation de l'existence d'une émeute à Venise avec plusieurs personnes blessées, le renseignement maritime parle même de ville est « en état de siège »[794]. Pour le commandant de l'Algésiras, l'insurrection de Venise

[791] SHD-BB4/1802, *Lettre du 23 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, devant Venise, 23 mai 1859, commandant de l'Eylau.
[792] SHD-BB4/1802, *Lettre du 31 mai 1859,* Vaisseau l'Eylau, Devant Venise, 31 mai 1859.
[793] SHD-BB4/1802, *Lettre au Commandant de l'Impétueuse,* Vaisseau l'Algésiras, devant Venise, 5 juin 1859.
[794] SHD-BB4/1802, *Journal du 16 juin 1859 au 31 juillet 1859,* Devant Venise, Jeudi 16 juin 1859.

peut permettre la prise de cette ville, si la flotte française apparaît comme menaçante pour les Autrichiens et protectrice pour les Vénitiens[795].

Un plan d'attaque d'autant plus vraisemblable qu'une nouvelle manifestation populaire, semblable à celle du 14 juin a lieu le 30 juin à Venise selon le commandant du Chassal, un type de manifestation populaire que le renseignement maritime sur lequel la marine française pense prendre appuie en cas de nouvelles victoires pour prendre Venise[796]. En plus, de l'insurrection populaire, les autorités de la marine française affirment aussi qu'il faut laisser l'armée autrichienne dans l'incertitude de l'endroit où l'armée française devrait attaquer[797]. En résumé, tout aboutit à ce qu'un débarquement à Chioggia ne puisse qu'être un franc succès, et c'est pour cela que le chef d'État-major Miquel de Rice affirme même le 3 juillet que les compagnies de débarquements qui doivent avoir un rôle important dans ces opérations de l'attaque de Venise « ne tarderont pas à s'engager »[798].

Par le fait que l'Empereur ordonne l'attaque de Venise le 29 juin, même si celle-ci n'a finalement pas lieu, Napoléon III souhaite vraiment cette Italie « des Alpes à l'Adriatique ». Cette décision est notamment motivée par le fait que malgré les réticences du consul de Venise, d'après des informations qu'il reçoit, une démonstration de l'armée française devant Venise doit produire une insurrection générale à Venise[799]. Pourtant l'ordre est annulé moins de deux semaines plus tard[800], sans explication, pourtant, comme cela est démontré dans ce chapitre, l'augmentation progressive de l'armée autrichienne en quantité et en qualité en Vénétie en juillet 1859 contribue sûrement à cette décision. L'information qui ordonne l'arrêt du siège de Venise est portée le 7 juillet à l'amiral dirigeant l'escadre de l'Adriatique en précisant que la nouvelle d'un armistice conclu entre l'Empereur Napoléon III et l'Empereur d'Autriche suspend toutes hostilités sur terre et sur mer[801]. Un armistice invitant à cesser toute hostilité

---

795 SHD-BB4/1802, *Lettre du 26 juin 1859*, Algésiras, devant Venise, 26 juin 1859, commandant de l'Algésiras.

796 SHD-BB4/1802, *Lettre du 1er juillet 1859,* Au Chassal, 1er juillet 1859, Escadre de la Méditerranée.

797 SHD-BB4/1802, *Lettre du 1er juillet 1859*, Devant Venise, 1er juillet 1859, Escadre de la Méditerranée.

798 SHD-BB4/1802, *Extrait du cahier d'ordres de la majorité,* 3 juillet 1859, chef d'Etat-major Miquel de Rice.

799 SHD-BB4/1802, *Dépêche télégraphique du 29 juin 1859 écrit par l'Empereur et transmit au commandant en chef dans l'Adriatique,* Paris, 29 juin 1859.

800 SHD-BB4/1802, *Lettre du 7 juillet 1859, Algésiras devant Venise*, 7 juillet 1859, amiral Commandant une division de l'escadre de la méditerranée devant Venise.

801 SHD-BB4/1802, *Journal du 16 juin 1859 au 31 juillet 1859,* Devant Venise, Jeudi 7 juillet 1859.

semble en effet signé le 7 juillet[802], ce qui a pour voie de conséquence que l'ordre est donné le 15 juillet 1859 pour le retour des navires en France[803]. Deux jours plus tard, le gouverneur des provinces vénitiennes communique à l'amiral Julien une dépêche du général Fleury invitant à casser toute hostilité à cause des négociations entre l'Empire autrichien et l'Empire français[804].

Ainsi, Alfred Doneaud se trompe dans sa brochure *Histoire de la marine française* quand il affirme que c'est la rapidité des triomphes de Napoléon III en Italie en mai et juin 1859 qui empêche la flotte de l'Adriatique d'agir. Toutefois, il a raison quand souligne qu'en juin 1859 le blocus de Venise est resserré par la flotte de l'Adriatique et que la lutte contre l'armée autrichienne en Vénétie n'est devancée que par l'armistice de Villafranca[805].

Le renseignement français est utile pendant le blocus de Venise, car il permet à la marine française de croiser les informations de différentes sources pour élaborer la meilleure stratégie possible pour prendre Venise. Même dans l'hypothèse où l'historien Raymond Bourgerie a raison sur le fait que l'attaque de Venise ne peut être qu'un échec, ce travail conjoint du renseignement militaire et du renseignement diplomatique français permet de démontrer que le renseignement français participe activement à la prise de décision militaire sous le Second Empire dès la guerre d'Italie. Ce travail du renseignement permet aussi de contourner la partie la plus dangereuse du dispositif défensif de Venise, ce qui aurait pu permettre à la marine française de prendre Venise si le projet avait été mené jusqu'au bout. L'évolution de l'armée autrichienne dans le nord de l'Italie, ses fortifications en Vénétie et sa marine sont donc observées le plus quotidiennement possible par le renseignement français pendant la guerre d'Italie, mais qu'a-t-on pensé de cette armée autrichienne pendant la guerre d'Italie ?

---

[802] SHD-BB4/1802, *Lettre du général Fleury en mission près de S.M l'Empereur d'Autriche à Vérone, à Mr l'Amiral, commandant la flotte française devant Venise,* Vérone, 7 juillet 1859, Général Fleury, aide de camp de l'Empereur Napoléon III.

[803] SHD-BB4/1800, Cahier d'ordres de Raguse et de Venise, Ordre numéro 103, 15 juillet 1859, Chef d'Etat-Major Niquel de Pie.

[804] SHD-BB4/1802, *Dépêche télégraphique du 17 juillet 1859,* Paris, 17 juillet 1859, amiral Jurien au Ministre de la Marine.

[805] Alfred DONEAUD, *Histoire de la Marine française,* Paris, Dubuisson, 1865, p 187.

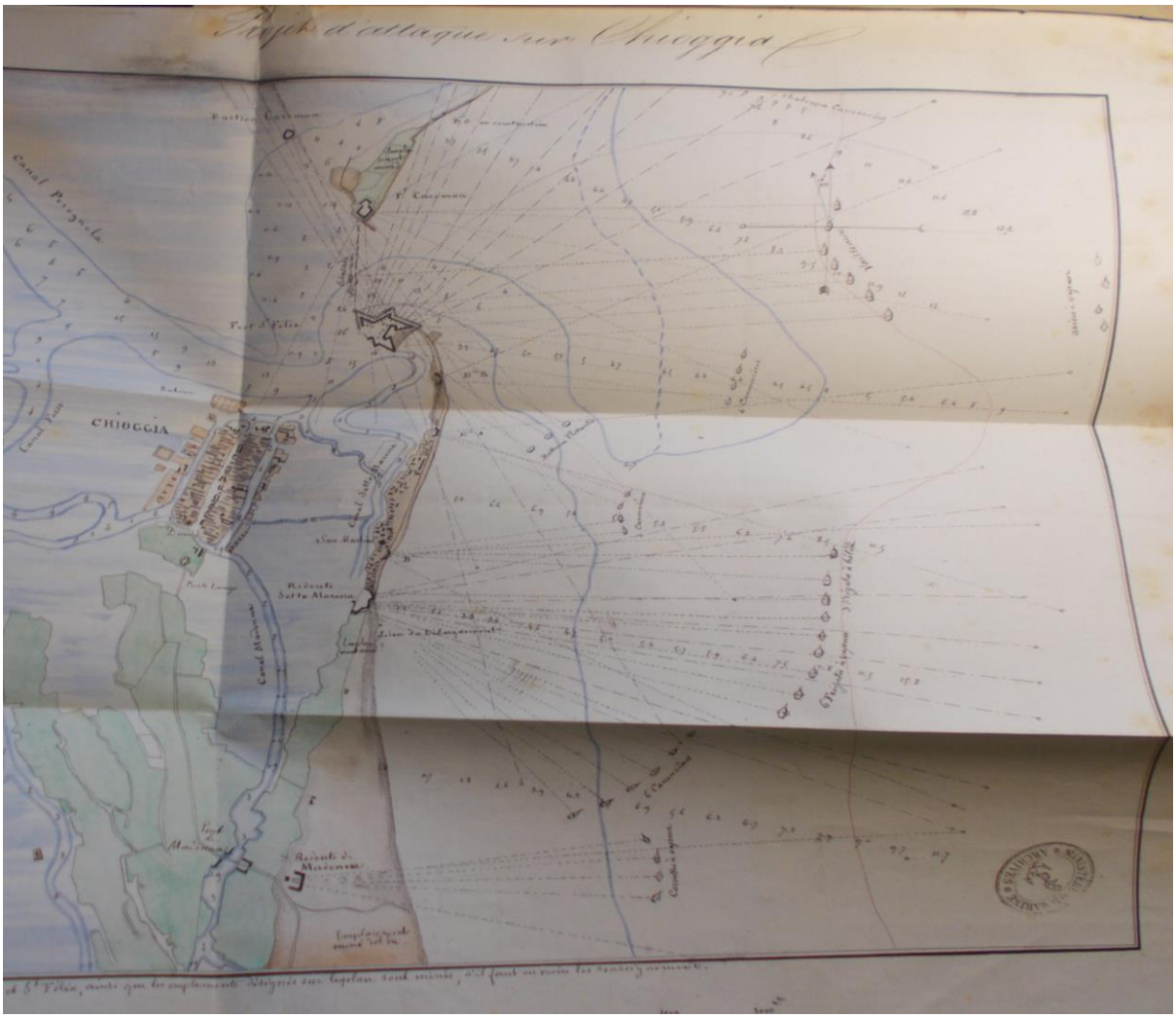

Figure 20 : SHD-BB4/1802, Projet d'attaque sur Chioggia[806].

III. La valeur de l'armée autrichienne.

A. Des fortifications et une marine étudiée avant la guerre d'Italie.

Une brochure de l'époque écrite par Charles De La Varenne évoque un sens de l'histoire avec deux puissances dans la péninsule italienne « l'une qui s'en va, l'autre qui vient ». Dans cette brochure, l'Empire autrichien n'est qu'un empire factice et monstrueux avec un « assemblage de 20 peuples esclaves d'une ville », et face à ce monstre, le Piémont est décrit comme une nation jeune et vigoureuse, libre et résolue, manifestement désignée pour constituer l'unité italienne[807]. Au-delà de ces aspects idéologiques souvent présents dans les brochures et les articles de journaux, les militaires français se renseignent sur les fortifications et la marine

[806] SHD-BB4/1802, Projet d'attaque sur Chioggia.

[807] Charles DE LA VARENNE, *Lettres italiennes. Victor-Emmanuel II et le Piémont en 1858*, Paris, librairie nouvelle, 1859, p 378-379.

autrichienne dès 1858 et les renseignements récoltés pendant la guerre d'Italie en sont le prolongement.

1. Des fortifications et une marine autrichienne peu étudiée, mais étudiée tout de même en 1854.

Les fortifications autrichiennes sont étudiées dès 1854 par le secrétaire de la Légation de Vienne. Dans un rapport, celui-ci pense que dans l'ensemble, les fortifications autrichiennes sont améliorées et augmentent leurs garnisons depuis le début des années 1850. C'est le cas des anciennes fortifications de la ville de Vérone qui sont restaurées et améliorées, avec une garnison portée en 1858 à 12 000 hommes et 200 pièces d'artillerie qui peut être portée à 16 000 hommes sur le pied de guerre. De même, la place forte de Mantoue a désormais une garnison de 10 000 hommes et 250 pièces d'artillerie avec la possibilité d'avoir 14 000 hommes sur pied de guerre. La place forte de Peschiera a une garnison de 2600 hommes et de 81 bouches à feu qui peut être portée à 10 000 hommes sur pied de guerre. La place forte de Pizzighettone est composée de 2000 hommes de garnison et de 56 pièces d'artillerie avec une garnison sur le pied de guerre possiblement à 3400 hommes. Néanmoins, la place forte de Legnano est décrite comme en très mauvais état et les Autrichiens ont le projet de les renouveler entièrement, avec une garnison de 1800 hommes et de 2000 sur pied de guerre. Toutefois, la ville de Milan est observée comme une ville incapable de résister à une attaque ennemie, car elle n'est que par 15 000 hommes avec 48 pièces de grosse artillerie.

Les autres places fortes de Lombardie n'ont pas une défense insurmontable qui peut s'opposer au fait de prendre ces places, selon le secrétaire de la Légation française à Vienne. Particulièrement certaines places, comme celle de Bergame qui a une garnison de 4000 hommes avec 31 pièces d'artillerie, la place forte de Brescia qui a une garnison de 3000 hommes avec 12 pièces d'artillerie, et la place forte de Rocca d'Anfo qui est de seulement de 150 hommes avec 6 bouches à feu, même si elle peut être portée à 1000 hommes en temps de guerre. Enfin, la place forte de Rivoli n'est occupée que par 150 hommes avec 12 pièces d'artillerie de gros calibres, mais les fortifications de Venise sont jugées comme assez solides dès 1858. En effet, les divers points par lesquels l'armée française peut pénétrer dans les lagunes sont pour la plupart couverts par des forts et des batteries en très bon état. Ce dispositif est complété par une garnison de 12 000 hommes en temps de paix et de 14 000 hommes en temps de guerre avec 210 pièces de grosse artillerie[808]. Comme d'autres archives, il n'est pas possible de voir si cette

[808] CADC- MD9/65, *Note sur les places fortes de l'Empire d'Autriche,* Vienne, 14 janvier 1854, le secrétaire de la légation De Chateauneraud.

note qui est adressée au ministre des Affaires étrangères est ensuite transmise au ministre de la Guerre et utilisée par l'armée française pendant la guerre d'Italie. Toutefois, ce sont bien les fortifications de Lombardie qui sont montrées comme le talon d'Achille des fortifications autrichiennes en Italie du Nord, ce qui contribue peut-être aussi à la décision de libérer la Lombardie de l'armée autrichienne, mais pas la Vénétie plus solidement fortifiée avec le quadrilatère.

En ce qui concerne les établissements maritimes de l'Empire autrichien, ils sont observés dès 1854 à travers la reconnaissance d'un militaire français (l'officier Bande) qui se rend à Pola et qui traverse la presqu'île d'Istrie dans toute sa longueur. Celui-ci évoque une marine autrichienne faible, mais qui doit s'améliorer dans l'avenir grâce à l'archiduc Maximilien. Ainsi, l'observation de la marine autrichienne permet pour l'officier Bande d'avoir l'assurance qu'on doit avoir à l'avenir une marine militaire autrichienne en proportion avec les ressources et les besoins de l'étendue des côtes qu'elle possède. Cette perspective est visible par le fait qu'après la révolution de 1848, les Autrichiens ont renforcé la puissance militaire de Venise au détriment du port de Trieste que ce soit dans l'École navale, les travaux hydrographiques, le matériel flottant, le parc d'artillerie où le personnel militaire.

L'Empire autrichien doit aussi conserver dans l'avenir la construction des petits bâtiments à vapeur et des bâtiments de flottille au port de Venise, mais Bande à quelques réticences quant à la réalisation réelle de cet objectif des Autrichiens, car « l'air d'abandon et l'odeur de moisissure qui règnent déjà dans l'Arsenal », ainsi que l'insuffisance de l'entretien du port de Venise démentent les espérances autrichiennes. La volonté de renforcer la puissance militaire autrichienne dans l'Adriatique se porte donc sur Venise, car la position de Trieste est jugée mauvaise pour la marine militaire. Les difficultés financières autrichiennes et le mauvais système de recrutement maritime autrichien entravent également la volonté de l'Empire autrichien d'accroître sa force navale, même si l'Empire autrichien met beaucoup d'effort dans la fortification de Pola. Car, selon l'officier Bande, la flotte ne se recrute pas dans l'Empire autrichien comme en France et en Angleterre. L'officier Bande pense que dans l'Empire autrichien, la population maritime n'est pas une sorte de réservoir dans lequel l'État peut puiser des matelots suivant les besoins respectifs de la guerre ou du commerce. Ainsi, les populations du littoral, plus familières avec la mer que celles du reste de l'Empire, sont spécialement affectées au service de la marine, et leurs conscrits doivent comme les autres huit années de service. L'officier Bande décrit ainsi un recrutement maritime autrichien qui souffre soit de marins mal formés, soit d'un manque numérique de marins. Il pense donc que la marine

militaire autrichienne peut être bien supérieure à ce qu'elle est en 1854, mais pour lui le chemin est dur pour arriver à cet objectif, également à cause de l'insuffisance d'infrastructures maritimes pour le mouillage de la flotte autrichienne.

Il est tout de même important de retenir que malgré toutes les difficultés évoquées, les travaux donnés aux ports de l'Empire autrichien, mais surtout à Pola révèlent l'intention du gouvernement de donner aux établissements maritimes des proportions plus grandes qu'auparavant en accord avec la volonté d'accroître la puissance de la marine autrichienne. Puisque, selon l'officier Bande, les travaux entrepris à terre et dont la défense exige en temps de guerre une force de 30 000 hommes supposent au moins le triplement de la flotte existant en 1854. Ainsi, même si les infrastructures ne sont pas encore présentes, Bande pense que l'Empire autrichien doit dans l'avenir devenir une plus grande puissance navale, dont la France doit beaucoup se préoccuper[809]. La puissance navale autrichienne est donc observée dès les années 1850, même c'est à partir de mars 1859 que la récolte d'informations s'intensifie particulièrement. Ce qui est remarquable à travers un document d'avril 1859 de la marine française qui observe la marine autrichienne dans le nombre de ses navires, des canons de chacun de ses navires, ainsi que sur les mouvements de chacun de ses navires[810]. Même si cela n'est pas vérifiable, il est aussi possible que le rapport de l'officier Bande qui stipule en 1854 que la marine autrichienne peut dans l'avenir menacer la puissance française influence les autorités militaires françaises dans la décision de prendre Venise en 1859, ne serait-ce que pour éviter un développement trop important de la marine autrichienne dans l'avenir.

Les fortifications et la marine de l'Empire autrichien sont donc étudiées dans les années 1850, mais avec très peu de documents, de plus, l'élément majeur des forces militaires de l'Empire autrichien réside davantage dans son armée que dans sa marine. Sans oublier le fait que l'Empire autrichien est présent que dans le nord de l'Italie et sur l'Adriatique, mais aussi que dans les États d'Italie centrale. Dans les années 1850, le renseignement se focalise sur l'influence militaire de l'Empire Autrichien en Italie du Nord et en Italie centrale. Avant la guerre d'Italie, l'influence autrichienne recule dans ces États d'Italie centrale, mais ce phénomène se poursuit-il pendant la guerre d'Italie ?

---

809 SHD-BB4/776, *Etablissements maritimes de l'Autriche sur les côtes de l'Adriatique,* Venise, 7 décembre 1854, Bande.

810 SHD-BB4/772, *Marine autrichienne, rédigé d'après l'annuaire de 1859,* avril 1859, Anonyme.

2. L'observation de la fin de l'influence militaire autrichienne dans l'Italie centrale.

La situation militaire en Lombardie en juin 1859 est observée dans l'Italie centrale, car la situation de ces États dépend de celle de la situation militaire autrichienne en Lombardie et en Vénétie. En juin 1859, l'armée autrichienne est sur le recul, comme le confirme une dépêche du 12 juin qui annonce l'évacuation de la ville de Boulogne par l'armée autrichienne,[811] mais cette armée autrichienne est encore présente dans une partie de l'Italie, que ce soit en Lombardie ou en Vénétie ou dans les États d'Italie centrale à ce moment-là. Le prince Napoléon[812] à Parme pense fin juin que malgré le flou qui entoure les renseignements concernant la position militaire autrichienne en Lombardie et en Vénétie, il est possible que le Mincio sépare désormais les armées franco-piémontaises de l'armée autrichienne qui selon lui doivent rester sur la défensive derrière le Mincio pour y attendre des alliés[813]. Ce qui montre que dans les troupes autrichiennes cèdent progressivement sur leur influence en Italie centrale pour se réfugier en Vénétie. Cette information est due au travail du prince Napoléon pour le renseignement militaire français.

L'intervention militaire française dans l'espace italien en 1859 ne se limite pas aux opérations militaires en Lombardie et en Vénétie, puisque, parallèlement, une mission militaire française sous la direction du prince Napoléon est envoyée en Toscane pour empêcher un corps autrichien de fondre sur la Toscane, et pour priver l'ennemi des précieuses ressources de l'Italie centrale. Sans oublier l'objectif de menacer le flanc gauche de l'armée autrichienne en compromettant ses lignes de retraite et en précipitant son abandon des duchés de Parme et de Modène. Au moment où le prince Napoléon débarque à Livourne, l'armée autrichienne occupe toute la ligne qui s'étend depuis Ferrare jusqu'à Ancône, avec de gros détachements à Rimini[814]. Des renseignements français parlent même de rapports des espions qui observent des avant-postes autrichiens jusqu'à Pieve Pelago à un kilomètre environ de la frontière toscane[815].

Outre les objectifs purement militaires, il ne faut pas oublier non plus, que la mission du prince Napoléon a pour but d'insérer en Italie centrale une influence militaire française dans une région où le renseignement diplomatique français observe déjà une influence militaire autrichienne sur le déclin dans les années 1850. Le sentiment antiautrichien présent avant 1859

---

[811] SHD-BB4/1048, *Dépêche télégraphique du 12 juin 1859,* Turin, 12 juin 1859.
[812] Napoléon Joseph Charles Paul Bonaparte (1822-1891) est un politique et un militaire du Second Empire, il est également le cousin germain de Napoléon III.
[813] SHD-BB4/1802, *Lettre du 28 juin 1859,* Parme, 28 juin 1859, le Prince Commandant le 5éme corps, Napoléon.
[814] De César Lecat Baron de Bazancourt, *La guerre d'Italie de 1859, chroniques de la guerre, volume 2*, *op cit*, p 12-13.
[815] *Ibid*, p 15.

en Italie centrale se renforce avec les défaites autrichiennes en Lombardie en juin 1859, et comme le souligne Hubert Heyriès, les révolutions de Toscane, d'Émilie-Romagne, de Parme, de Modène et de Bologne effacent rapidement les déceptions des unitaires italiens par rapport à l'armistice de Villafranca. Après avoir chassé leurs dirigeants proautrichiens, les gouvernements provisoires de ces régions se tournent vers Turin après qu'ils ont constitué l'armée de la Ligue de l'Italie centrale en août pour se protéger du retour éventuel des dirigeants renversés. Le commandement de cette armée de la Ligue de l'Italie centrale est confié à Manfredo Fanti. L'unité entre les États d'Italie centrale, le Royaume du Piémont-Sardaigne et la Lombardie est donc en marche en 1859 et en 1860 malgré le traité de Zurich du 10 novembre 1859 signé avec l'Autriche qui stipule que les dynasties de l'Italie centrale doivent être restaurées[816]. Une volonté d'unité italienne qui est renforcée après la victoire de Magenta également dans les populations de Sicile, qui selon le consul français présent sur place ont manifesté des joies frénétiques à l'annonce de la victoire de Magenta[817]. Le reflux de l'influence autrichienne en Italie centrale présente avant 1859 s'intensifie après les victoires françaises pendant la guerre d'Italie, mais ces victoires françaises ont aussi des répercussions sur l'image que les Français se font en France de l'armée autrichienne.

B. Une armée autrichienne redoutable ?

Dans les journaux français et les brochures françaises, le soldat autrichien est souvent décrit comme une brute capable des pires atrocités. Il est dépeint dans un article du *Figaro* de mai 1859 comme « un demi-sauvage dressé au bâton par une discipline froide de ses officiers », notamment les soldats croates qui sont décrits comme les zouaves autrichiens[818]. Cette pensée est confirmée dans l'ouvrage *La guerre d'Italie : exposé et plan des hostilités, bulletin hebdomadaire* de Maurage, où il parle en effet des Autrichiens comme de rudes adversaires, à cause des témoignages des combats qui se déroulent à la baïonnette[819]. En effet, le soldat autrichien est souvent regardé comme une brute qui se bat jusqu'au dernier effort, d'autant plus quand il bénéficie de solides fortifications. Ce qui a pour voie de conséquence que parmi les points forts de l'armée impériale autrichienne et particulièrement à la fin de la guerre d'Italie de 1859, les positions du quadrilatère apparaissent importantes. Le journal *La Patrie* en parle comme d'un immense camp retranché qui est le dernier rempart de la puissance autrichienne

[816] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne*, *op cit*, p 38-40.
[817] CADC-CPC38 (Naples) 5, *Lettre du 17 juin 1859*, direction politique numéro 8, Hugues Boulay, 17 juin 1859.
[818] *Le Figaro* du 3 mai 1859, p 1, colonne 1.
[819] A. MAURAGE, *op cit*, p 141.

en Italie et dont les quatre angles s'appuient sur Peschiera et Mantoue, Vérone et Legnano. Ce quadrilatère fait en effet beaucoup parler les français civils et militaires à la fin de la guerre de 1859, car il est, à ce moment-là, envisagé comme le prochain et le plus important théâtre des opérations militaires françaises[820].

Un quadrilatère dans lequel l'armée autrichienne concentre ses troupes aussi à la fin de la guerre, dont Vérone et Mantoue forment la base. Le journal *la Patrie* reconnaît l'importance de connaître la force de ce quadrilatère qu'il qualifie de « grand camp retranché, dernier asile de la puissance autrichienne ». *Le Pays* semble plus positif que *la Patrie* sur le fait de vaincre le quadrilatère, en énonçant qu'il n'y a plus de quadrilatère ni d'armée autrichienne et que les Autrichiens peuvent être considérés comme chassés d'Italie. *Le Pays* va même jusqu'à dire le 26 juin que la prise de Venise est prochaine[821]. Le quadrilatère n'est pourtant pas le seul point fort de l'armée autrichienne à la fin de la guerre. C'est en tout cas le point de vue de F. de la Fruston dans son ouvrage *La guerre d'Italie de 1859 considérée au point de vue de la stratégie et de la tactique par F. de la Fruston ancien officier d'artillerie avec la carte générale du théâtre de la guerre, et les plans des batailles de Magenta et de Solférino* ou celui-ci souligne la valeur du fusil rayé autrichien dans l'infanterie autrichienne dont tous les régiments sont armés. Néanmoins, sur le plan de l'artillerie, il souligne que l'armée française à un avantage immense sur l'armée autrichienne. De plus, même si la cavalerie autrichienne est la plus belle et avec les plus grands effectifs d'Europe, cet avantage est considérablement amoindri par la géographie du nord de l'Italie qui ne permet pas d'opérer par grandes masses de cavalerie selon l'écrivain français[822].

Ainsi, l'armée impériale autrichienne a des points forts comme son quadrilatère, ses fusils rayés et sa cavalerie. Pourtant, certains pensent que ces points forts autrichiens ne sont pas insurmontables, comme par exemple le journal *l'Univers* qui souligne que la marine française envisage une grande expédition maritime possédant d'immenses moyens de destruction en route pour Venise avec 120 chaloupes à fond plat, bardées de fer, et armées de canons rayés[823], ce qui fait référence aux opérations militaires de la division de l'Adriatique mentionnées précédemment. Ces opérations militaires sur Venise et les côtes de l'Adriatique sont critiquées

[820] *La Patrie* du 24 juin 1859, p 1, colonnes 3, 4 et 5, Louis Bellet.
[821] *Le Pays* du 26 juin 1859, p 1, colonnes 3 et 4. A. Granier de Cassagnac.
[822] F. DE LA FRUSTON, *La guerre d'Italie de 1859 considérée au point de vue de la stratégie et de la tactique par F. de la Fruston ancien officier d'artillerie avec la carte générale du théâtre de la guerre, et les plans des batailles de Magenta et de Solférino*, Paris, CH. Tanera, Editeur, librairie pour l'art militaire, 1861, p 28-29.
[823] *L'Univers* du 20 juin 1859, p 1, colonnes 1, 2 et 3, Xavier De Fontaines.

par F. De la Fruston, qui parle d'une entreprise difficile concernant une attaque sérieuse sur les côtes occidentales de l'Adriatique. Le débarquement d'une armée de plus de 200 000 hommes avec munitions et chevaux est regardé par F. De la Fruston comme quasiment impossible dans les eaux du golfe de Venise, et dans le cas d'un débarquement exécuté, il reste toujours la difficulté de prendre Venise[824]. Ce qui est plutôt vrai, car la prise de Venise n'est envisagée qu'avec le concours d'une insurrection vénitienne pour surmonter un dispositif défensif autrichien de Venise assez imposant.

L'armée autrichienne est donc observée comme une armée de soldats violents qui possède néanmoins quelques avantages au niveau de son armement et de sa cavalerie notamment, toutefois, l'armée autrichienne continue à être critiquée pendant la guerre d'Italie concernant sa composition qui manque d'homogénéité, d'unité de mœurs et de langages, contrairement aux armées françaises et sardes. L'Empire autrichien étant un empire composé de plusieurs mœurs et langues différentes, son armée est vue par Ferdinand Lecomte mais aussi souvent par le renseignement français comme le miroir de l'Empire autrichien[825]. De plus, Ferdinand Lecomte pense que si l'armée autrichienne est meilleure manœuvrière que l'armée française, elle est cependant moins réellement apte au service de campagne, surtout en Lombardie[826]. Les défaites de l'armée autrichienne pendant la guerre d'Italie contribuent donc souvent à faire passer celle-ci d'une armée haïe par les Italiens a globalement une armée haïe et méprisée par les civils français. Cette impopularité qui est présente en Italie est d'ailleurs un paramètre important dans la stratégie française contre l'armée autrichienne dans le nord de l'espace italien.

C. Stratégie des Autrichiens et stratégies de contre-attaque de l'armée française en conséquence.

La pensée que cette intervention militaire française est une guerre populaire n'est pas seulement une justification idéologique, mais aussi un des paramètres de la stratégie militaire franco-piémontaise pendant la guerre de 1859. Car pour affranchir l'espace italien de l'influence autrichienne, les alliés ont à leur disposition deux leviers qui peuvent devenir également puissants : la force militaire et l'insurrection civile[827]. Cette stratégie qui repose en partie sur l'insurrection civile permet notamment de compenser des défaillances stratégiques de l'armée française au début de la guerre d'Italie pendant que l'armée autrichienne franchit le

[824] F. DE LA FRUSTON, *op cit*, p 71.
[825] Ferdinand LECOMTE, *Relation historique et critique de la campagne d'Italie en 1859*, Paris, Ch. Tanera, 1860, p 35-36.
[826] *Ibid*, p 44.
[827] F. DE LA FRUSTON, *op cit*, p 71.

Tessin. Car l'écrivain G. Delombourg souligne que l'armée française arrive par tous les passages des Alpes et par Gênes, mais par fractions et dépourvue d'artillerie, de cavalerie, de munitions et d'approvisionnements nécessaires pour faire campagne. Néanmoins, en face, la stratégie autrichienne est non seulement un échec militaire, mais aussi un échec politique. Les Français et les Italiens critiquent beaucoup cette invasion du Piémont qui comporte beaucoup de pillages, de réquisitions, et d'exécutions militaires pendant la présence de l'armée autrichienne au Piémont, surtout vis-à-vis des populations piémontaises selon l'écrivain Georges Debombourg[828].

L'ouvrage de Maurage précise aussi que l'armée impériale autrichienne se comporte très mal dans cet envahissement du nord du Piémont en ayant frappé la population piémontaise de contributions et même de saccage[829]. Ainsi, la stratégie impériale autrichienne au Piémont est marquée par un comportement barbare vis-à-vis des populations locales, mais aussi par une armée autrichienne qui se borne qu'à des escarmouches ponctuelles pour cet écrivain[830]. Pour De La Fruston, ce mouvement offensif de l'Empire autrichien au Piémont ne peut être compris que comme une décision politique visant à faire peur à la France pour lui montrer qu'elle n'est pas prête, et à montrer également au Royaume du Piémont-Sardaigne qu'il est isolé, en entraînant ensuite les autres États italiens à se joindre aux armes de l'Autriche[831]. Dans son ouvrage *Histoire de la guerre d'Italie en 1859, d'après les documents officiels. Volume 1,* Louis-Charles Durand pense la même chose sur cette stratégie initiale de l'armée impériale autrichienne au début de la guerre de 1859[832]. De La Fruston va même jusqu'à expliquer que l'Autriche ne veut jamais prendre l'offensive, en ne voulant qu'une guerre défensive qui passe par une « reconnaissance forcée » de l'armée autrichienne que De La Fruston qualifie d'absurde[833].

L'occupation d'une partie du Piémont au début de la guerre par l'armée impériale autrichienne, n'améliore pas l'image de celle-ci, bien au contraire. Même si le journal *le Siècle* ne pense pas que cette armée est une horde de bandits, car ses officiers et ses soldats sont

---

828 Georges DEBOMBOURG, *La Guerre d'Italie, l'ultimatum et ses conséquences, les Français en Italie, l'Empereur en Italie, Montebello, Côme, Palestro, Magenta, Marignan,* Lyon, éditeur Conchon, 1859, p 22-47.
829 A. MAURAGE, *op cit*, p 29.
830 *Ibid*, p 30-31.
831 F. DE LA FRUSTON, *op cit*, p 41-43.
832 Louis-Charles DURAND, *Histoire de la guerre d'Italie en 1859, d'après les documents officiels. Op cit,* p 15.
833 F. DE LA FRUSTON, *op cit*, pp 56-57.

chrétiens. Malheureusement, il y a des preuves « arrivées en foule et accablantes » selon ce journal[834]. Le journal *La Patrie* pense que cette mauvaise conduite des troupes autrichiennes en Italie du Nord est due au fait que les troupes de la monarchie autrichienne ont l'habitude de mal se comporter envers les différentes nationalités de son empire, avec des troupes qui sont constamment campées sur tout le territoire de l'Empire autrichien pour contenir les diverses nationalités qu'elle tient « sous joug de fer ». Pour *La Patrie,* l'attitude de l'armée autrichienne au Piémont n'est que le prolongement des répressions que l'armée autrichienne a l'habitude d'exercer constamment contre les différentes nationalités de son empire. Cette mauvaise attitude autrichienne au Piémont fait aussi partie d'une critique plus globale du modèle militaire autrichien. Ainsi, le journal *La Patrie* critique le système de conscription autrichienne en parlant d'une conscription étendue à beaucoup trop de monde. Si bien que l'armée autrichienne est organisée en pleine paix sur un pied que les autres gouvernements n'adoptent d'habitude qu'au moment de déclarer ou d'accepter la guerre, selon le journal *La Patrie*[835].

L'armée autrichienne n'est pas seulement vivement critiquée par les journaux français pendant la guerre d'Italie, car elle est aussi connue plus en détail pendant cette période, comme par exemple le journal *Le Siècle*. En effet, ce journal sait qu'à part ces troupes des confins militaires, d'Esclavonie, de Dalmatie, du Bauat et de la Voïvodie serbe qui sont soumises pendant la paix à des conditions de cantonnements spéciales, toutes les forces de l'Empire d'Autriche se répartissent entre cinq armées et seize corps d'armée, de ces 16 corps, dix sont en Italie en mai 1859 et ont pris part à la lutte. Ainsi, l'Autriche, qui ne peut dégarnir les autres parties de l'Empire, a amené sur le champ de bataille toutes ses troupes disponibles, avec l'élite de ses généraux, selon *Le Siècle*[836]. Ce qui est faux, car comme cela est vu précédemment, l'armée autrichienne n'a pas besoin de mobiliser toutes ses forces pour faire vaciller l'armée française. On exagère donc souvent dans les sources civiles la force numérique de l'armée autrichienne en Italie, et ont écrit le plus souvent dans les articles de grandes critiques à celle-ci. Le journal *La Patrie* pense que même si l'armée autrichienne est pleine de bravoure, elle est composée globalement que de mauvais officiers et de mauvais soldats qui manquent d'initiatives, au contraire du soldat français, notamment à Montebello, Palestro et Magenta[837]. Toute cette pensée française sur l'armée autrichienne de la part des journaux français peut être résumée dans cet article du journal *Le Pays* de mai 1859, où il est dépeint une armée

[834] *Le Siècle* du 1er juin 1859, p 2, colonnes 4, 5 et 6. Louis Jourdan.
[835] *La Patrie* du 3 juillet 1859, p 1, colonnes 1 et 2.
[836] *Le Siècle* du 1er juillet 1859, p 2, colonnes 2, 3 et 4. Louis Jourdan.
[837] *La Patrie* du 11 juin 1859, p 1, colonnes 3 et 4, Paulin Limayrac.

autrichienne comme une très belle et très brave armée, mais qui est bien en dessous de l'armée française qui est populaire en Italie, contrairement à l'armée autrichienne qui passe son temps à piller le Piémont selon le journal *Le Pays*[838].

Ainsi, même si le renseignement militaire français est quelque peu balbutiant avant 1859, il se révèle profondément insuffisant pendant la guerre de 1859, amenant donc ce renseignement militaire français à se développer d'avantage, même si ce développement du renseignement français se déroule déjà de manière considérable pendant la guerre. Tout cela amène par exemple à partir de 1860 à la création des attachés militaires français à l'étranger. Cette évolution du renseignement militaire français dans l'espace italien se révèle-t-elle suffisante pour répondre aux besoins du gouvernement impérial pendant les années 1860 ?

[838] *Le Pays* du 10 mai 1859, p 1, colonnes 2 et 3. A. Granier de Cassagnac, député au Corps Législatif.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.

Le renseignement français est donc déjà présent dans l'espace italien dès les années 1850 à travers le renseignement diplomatique représenté par les consuls français présents dans l'espace italien. Ils sont accompagnés par des militaires français qui, il est vrai, récoltent peu d'informations et de manière rare. Toutefois, le renseignement français permet de comprendre l'amélioration de l'armée du Royaume du Piémont-Sardaigne, l'affaiblissement de celle de l'Empire autrichien et surtout le départ déjà progressif de l'influence autrichienne dans l'espace italien dès les années 1850 malgré les lacunes du renseignement français. Ce phénomène est surtout constaté par les consuls français présents à Ancône et à Livourne, où ce départ progressif de l'influence autrichienne est accompagné d'une haine de l'Empire autrichien en Lombardie, en Vénétie, en Toscane et dans une partie des États pontificaux, comme cela est constaté par les consuls français sur place. Tout cela participe d'un renseignement qui est utile pour la guerre d'Italie, car le gouvernement impérial français sait désormais que l'armée française peut combattre une armée autrichienne qui s'affaiblit, dont la marine est inférieure à celle de l'armée française, qui ne peut pas mettre en ligne toutes ses troupes dans le nord de l'Italie et qui de surcroît est particulièrement impopulaire partout où elle passe dans l'espace italien.

Il est important d'insister sur le fait que c'est bien la préparation active de la guerre d'Italie à partir de janvier 1859 qui provoque un début de changement radical dans le renseignement français dans l'espace italien. En effet, la stratégie française qui consiste à n'intervenir qu'après que l'armée autrichienne a envahi le Piémont oblige le renseignement français à avoir un renseignement militaire permanent et précis pour savoir le plus précisément possible quand, comment, et avec quels effectifs l'armée autrichienne envahie le Piémont. Il est effectivement important de connaître ces informations pour pouvoir organiser la stratégie militaire française de la meilleure manière, que ce soit dans la mobilisation des troupes, leurs passages de la France au Piémont ou encore les dispositions tactiques à prendre au Piémont face à l'armée autrichienne. Le travail lacunaire du renseignement français dans les années 1850 a des répercussions et entraîne de nombreuses erreurs du renseignement français qui n'a pas toujours été à la hauteur du besoin de renseignement des troupes françaises pendant la guerre d'Italie. Car pour ce qui est du passage des troupes de la France au Piémont, cela repose sur quelques reconnaissances faites par des militaires qui sont insuffisantes pour permettre un passage prompt des troupes françaises au début de la guerre d'Italie. De plus, le renseignement français repose en partie pendant la guerre d'Italie sur le renseignement diplomatique français avec les

consuls de France à Milan et à Venise pour ce qui est du renseignement en territoire ennemi, ce qui entraîne des erreurs qui ont sans doute leurs impacts sur la mobilisation de l'armée française.

Ces erreurs sont compensées par un travail de renseignement indispensable de militaires français envoyés sur place peu de temps avant la guerre d'Italie et la collaboration de ceux-ci avec le renseignement piémontais. Ces renseignements obtenus sur le terrain permettent d'avoir des informations fraîches, régulières et précises sur l'évolution quotidienne de l'armée autrichienne dans le nord de l'Italie. La flotte française envoyée en Adriatique renforce ce dispositif de renseignement de terrain, en observant le passage des troupes autrichiennes de la Vénétie vers le Piémont et les fortifications autrichiennes dans l'Adriatique notamment. Si d'autres raisons sont souvent invoquées, c'est bien ce renseignement qui contribue sûrement à la décision de Napoléon III de mettre fin à cette guerre d'Italie avec l'armistice de Villafranca. En effet, le renseignement français rend compte d'effectifs, d'armements et de fortifications de plus en plus importants en Vénétie en juin et en juillet 1859 et surtout en passe de surpasser l'armée française sur le terrain.

Le renseignement français est aussi au service du deuxième grand objectif de Napoléon III pour l'espace italien, à savoir y agrandir l'influence française au détriment des révolutionnaires italiens comme Garibaldi et Mazzini. À partir de l'attentat d'Orsini en janvier 1858, le renseignement français en Italie devient en partie le prolongement du renseignement intérieur français quand il s'agit de réprimer les républicains français, souvent associés aux révolutionnaires italiens. Comme l'annonce Napoléon III lors de l'entrée en guerre de la France en avril 1859, combattre l'Empire autrichien en Italie, c'est aussi contribuer à la paix en France. Plus exactement, contribuer à l'unité italienne, c'est couper l'herbe sous le pied des révolutionnaires italiens et des républicains français et c'est donc consolider le régime impérial en France. Enfin, même si l'opposition est en grande partie muselée pendant les années 1850, les journaux, les députés, et les brochures en France ne manquent pas d'exprimer leurs avis sur ce qu'on sait de l'état militaire des États de l'espace italien et de l'Empire autrichien, et ces avis diffèrent souvent de ceux du renseignement français.

Après les victoires françaises de 1859, l'objectif de l'affaiblissement de l'influence autrichienne dans l'espace italien est atteint en partie, tout comme celui du maintien de l'influence française dans l'espace italien avec notamment la présence de troupes françaises dans les États pontificaux. Toutefois, après avoir été un allié, le Royaume du Piémont-Sardaigne devient un problème en annexant rapidement les États d'Italie centrale, puis le Royaume des

Deux-Siciles en 1860 à l'aide des révolutionnaires italiens qui restent un problème persistant pour l'armée et le renseignement français au cours des années 1860.

DEUXIEME PARTIE : DE VILLAFRANCA A NIKOLSBURG (JUILLET 1859-AOUT 1866).

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.

La guerre d'Italie est une victoire au point de vue de l'affaiblissement de l'influence autrichienne dans l'espace italien, mais rapidement les révolutionnaires italiens redeviennent un problème pour l'influence française dans l'espace italien dès la fin de l'année 1859 et ce problème persiste tout au long des années 1860. Comme le souligne Yves Bruley, l'année 1859 apporte des troubles sensibles dans le personnel diplomatique français, car la diplomatie française y redoute les conséquences révolutionnaires de la politique des nationalités plus que le principe lui-même[839]. La présence militaire autrichienne est encore observée dans l'espace italien jusqu'en 1866 en Vénétie, elle apparait aussi sporadiquement en Italie centrale en 1860, mais jusqu'en 1866 ce sont surtout les agissements militaires et politiques des révolutionnaires italiens qui sont rigoureusement observés par le renseignement français dans l'espace italien. Ces agissements visent à unifier tout l'espace italien en un seul État, ce qui remet en cause l'influence militaire française qui se veut la garante de l'intégrité territoriale des États pontificaux. Pour faire face à ces agissements des révolutionnaires italiens, le renseignement français s'avère particulièrement actif et utile au cours de l'expédition des Mille de Garibaldi en 1860, ainsi que pour la victoire française de Mentana contre les révolutionnaires garibaldiens en 1867. Les agissements des révolutionnaires italiens ne sont pas importants en 1860, car ils ne cessent de disparaitre et de réapparaître au cours des années 1860 en menaçant en permanence l'influence française dans l'espace italien.

La guerre d'Italie montre déjà l'importance de constituer un renseignement français permanent dans l'espace italien. La régularité des agissements des révolutionnaires italiens dans les années 1860 en montre encore plus la nécessité. C'est chose faite en 1860 avec la création de quatre postes d'attaché militaires auprès de l'Empire russe, de l'Angleterre, du Royaume de Prusse et de l'Empire autrichien. Néanmoins, mis à part pour l'Empire autrichien qui concerne en partie l'espace italien, il n'existe pas jusqu'en 1867 d'attaché militaire français dans l'espace italien. Ces attachés militaires sont des hommes qui effectuent désormais du renseignement militaire de manière permanente, contrairement aux diplomates français qui réalisent du renseignement militaire de manière permanente en même temps qu'ils effectuent du renseignement commercial et politique. Le renseignement français repose, jusqu'en 1867, en grande partie, sur les diplomates dans l'espace italien et sur les nombreuses reconnaissances militaires effectuées dans l'espace italien dans les années 1860. L'ouvrage d'Éric Denécé et

[839] Yves BRULAY, *op cit,* p 239-244.

Benoît Léthinet évoque aussi la Section de statistique comme unique organisme permanent d'information militaire existant à Paris, cette dernière dépend de la 6e direction « Histoire et Archives ». Cette section lit la presse étrangère spécialisée, organise des missions de renseignements ponctuelles à l'étranger pour ses officiers, afin qu'ils vérifient des faits précis comme l'emplacement des troupes et des dépôts, la construction des voies ferrées stratégiques. Le Dépôt de la Guerre dispose également d'une section de recherche géodésique et topographique et d'un atelier de daguerréotypes.

Après la guerre d'Italie, le Second Empire construit un début de renseignement militaire permanent avec l'établissement de quatre officiers français à l'étranger en tant qu'attaché militaire. La création des postes remonte à la proposition du ministre de la Guerre, le maréchal Randon le 25 février 1860, où on crée des postes qui ont un caractère officiel et une fonction licite. Néanmoins, les moyens licites de leurs recherches de renseignements les incitent à assister aux manœuvres militaires, à relever la topographie et l'hydrographie des lieux, à la discussion mondaine, ainsi qu'à la lecture de la presse politique et du compte rendu des débats parlementaires pour essayer de décrypter les aspirations du peuple du pays où ils résident. Pour compléter les travaux des attachés militaires, des missions ponctuelles sont confiées à des officiers d'état-major, sous couvert généralement de faux voyages d'agrément. Des missions ponctuelles que l'ouvrage d'Éric Denécé et Benoît Léthinet qualifient de peu importantes, car majoritairement rédigées après leurs reconnaissances. Pour ces deux historiens, dans ces missions ponctuelles, l'essentiel du renseignement militaire recueilli provient de la lecture des sources imprimées « ouvertes » portant sur les armées étrangères, avec notamment les données chiffrées sur les États étrangers qu'on appelle « la statistique ». Pour Éric Denécé et Benoît Léthinet, c'est une manière de procéder qui ne fournit pas des informations fraîches, susceptibles d'être utilisées en opérations. Comme cela est développé plus tard dans ce chapitre, ces affirmations de ces deux historiens sont en grande partie inexactes, car le renseignement militaire est bien plus développé que cela dans les années 1860. Toutefois, ces deux historiens ont raison de souligner que le ministère de la Guerre ne dispose pas d'organe capable d'analyser les informations brutes provenant de sources diverses, de les vérifier, de les recouper, voire de leur donner un sens. Enfin, Éric Denécé et Benoît Léthinet soulignent avec raison qu'il n'est pas recommandé sous le Second Empire de faire carrière dans le renseignement, et que le recours à des espions n'est pas fréquent pour les militaires du Second Empire[840].

[840] Éric DENÉCÉ et Benoît LÉTHENET, *op cit*, p 129-135.

Ainsi, les années 1860 sont marquées par un renseignement français qui s'améliore à travers des consuls français qui étoffent leurs rapports concernant le renseignement militaire qu'ils effectuent par rapport aux années 1850. Ce phénomène concerne particulièrement les consulats de Livourne, d'Ancône, de Civitavecchia, de Naples, de Palerme et de Messine. Les militaires français effectuent également de plus en plus de renseignements dans les années 1860 dans l'espace italien, que ce soit dans le nord de l'Italie pour protéger la Lombardie d'un retour de l'armée autrichienne, où que soient dans les États pontificaux pour protéger ceux-ci des attaques éventuelles des révolutionnaires italiens et dans une moindre mesure de celles du Royaume du Piémont-Sardaigne. Justement, le renseignement français dans l'espace italien est contraint de faire face à une recrudescence des agissements révolutionnaires dans les années 1860 dans la péninsule italienne. Comme le souligne Gilles Pécout, l'entrée en guerre de l'armée française en avril-mai 1859 provoque l'éclatement de nombreuses insurrections révolutionnaires dans l'espace italien. Des insurrections qui éclatent à Massa et à Carrare le 28 avril, à Parme le 1er mai et à Modène le 11 juin. Des plébiscites sont organisés pour la ratification de l'annexion au Royaume du Piémont-Sardaigne en mars 1860 pour l'Émilie et la Toscane et en novembre pour les Marches et l'Ombrie. Ces élections sont organisées par les gouvernements provisoires sous le contrôle de gouvernement du roi Victor-Emmanuel II.

Cette recrudescence révolutionnaire s'accélère particulièrement à partir de 1860 avec l'expédition des Mille qui participe à terme à l'annexion du Royaume des Deux-Siciles au Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860, puis au Royaume d'Italie en mars 1861. À la mort du roi Ferdinand II en 1859, le nouveau roi François II arrive à la tête d'un royaume victime d'une grande répression. À la faveur des plébiscites d'Italie centrale, des manifestations et des émeutes embrasent la Sicile au printemps 1860. En quelques jours, des noyaux d'insurgés se constituent à Messine, à Catane et dans les campagnes environnantes. Les révoltés demandent de l'aide à la France, et c'est Garibaldi qui vient les aider. Pour celui-ci, d'avril à mai 1860 il s'agit de réunir les volontaires. Le succès du recrutement fait que le gouvernement piémontais favorise en secret l'approvisionnement des volontaires en fusil par la Società nationale. Le gouvernement piémontais prévoit la réquisition de deux navires de la compagnie *Rubattino* avec *le Piemonte* et le *Lombardo* pour acheminer les troupes dans le Midi et Cavour donne son autorisation aux chefs de l'expédition. L'escadre arrive en Sicile et débarque à Marsala le 11 mai 1860, bénéficiant de la protection de deux navires anglais à l'entrée du port[841].

[841] Gilles PÉCOUT, *op cit*, p 144-147.

Après les carences observées pendant la guerre de 1859, le développement d'un renseignement français permanent est un corolaire à l'observation d'agissements révolutionnaires anti-français pendant les années 1860. Toutefois, en 1866, une guerre éclate entre l'Empire autrichien et cette fois-ci le Royaume d'Italie auquel il manque encore le Latium et la Vénétie pour terminer l'unité de l'Italie. À cette occasion, le renseignement français se focalise à nouveau sur l'état militaire de l'Empire autrichien qui n'a cependant pas été oublié dans les années 1860 avec la présence d'un attaché militaire française à Vienne dès 1860. De plus, l'armée du jeune royaume d'Italie est-elle aussi observée dans les années 1860, mais encore plus pendant la guerre de 1866 où le colonel Schmitz est envoyé directement sur les théâtres des opérations pour observer quotidiennement les opérations de l'armée italienne. Le renseignement militaire français récolte donc des informations de manière régulière dans les deux camps pendant la guerre austro-italienne de 1866, car il est très important pour le maintien de l'influence militaire française en Italie de connaître à quel point l'influence autrichienne est à nouveau détruite en juillet 1866.

CHAPITRE 4 : LA FRANCE FACE A L'UNIFICATION DE L'ITALIE ET FACE A LA PROTECTION DES ÉTATS PONTIFICAUX ENTRE JUILLET 1859 ET JUIN 1866.



Figure 21 : Garibaldi et les volontaires italiens. Débarquement à Marsala (11 mai 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith[842].

[842] Garibaldi et les volontaires italiens. Débarquement à Marsala (11 mai 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith.

L'affaiblissement de l'influence autrichienne dans la péninsule italienne a pour conséquence d'accroître l'influence du Royaume du Piémont-Sardaigne dans l'espace italien et des révolutionnaires italiens qui contribuent à l'unité italienne. Comme le souligne Hubert Heyriès dans son ouvrage *Histoire de l'armée italienne*, après avoir annexé les États de l'Italie centrale à l'issue d'un processus sanctionné par les plébiscites des 11 et 12 mars 1860, le Piémont proclame la naissance d'une nouvelle armée royale, *Regio Esercito*, mais non « armée italienne ». L'armée piémontaise intègre progressivement les forces lombardes, et de la Ligue de l'Italie centrale. Napoléon III accepte ces annexions, mais il est confronté dès 1860 à l'expédition des Mille de Garibaldi qui se fait avec le soutien tacite de Victor-Emmanuel II et la bienveillance diplomatique et logistique des libéraux anglais. Garibaldi part de Quarto le 5 mai 1860 avec un millier de volontaires en direction de la Sicile insurgée et réprimée par les Napolitains depuis avril. Garibaldi rallie l'aristocratie sicilienne également et il devient le héros du petit peuple, qui le regarde comme un nouveau messie libérateur. Le plébiscite triomphal du 21 octobre 1860 sanctionne l'annexion du royaume des Deux-Siciles par l'Italie naissante, et l'armée de ce royaume est achevée d'être vaincue à Gaète en 1861. Pour autant, Garibaldi inquiète l'Europe entière, car sa marine et son armée méridionale de 50 000 hommes peuvent prendre Rome en 1860, au risque de déclencher une crise avec la France qui protège toujours Pie IX[843].

Le 18 septembre 1860, l'armée du Royaume du Piémont-Sardaigne écrase à Castelfidardo les troupes du Pape commandées par le général de Lamoricière, puis ils prennent Ancône le 29 septembre. L'émotion dans l'ensemble du monde catholique est grande, mais il est trop tard. Les Marches et l'Ombrie se prononcent par plébiscite en faveur de leur annexion le 4 novembre 1860. Aussi, le 14 mars 1861, Victor-Emmanuel II est officiellement proclamée roi d'Italie. L'accroissement territorial du royaume oblige à refondre l'organisation de l'armée. Les recrues des Marches et de l'Ombrie sont facilement incorporées, celles du Mezzogiorno le sont moins aisément. Les soldats de l'armée napolitaine se répartissent entre l'armée régulière, qu'ils incorporent courant 1861, et les forces du brigandage, entamant dans les années suivantes une véritable guerre contre l'armée régulière italienne dans le Midi. Entre-temps, l'armée royale disparait en prenant le nom « d'armée italienne » réunie en sept corps d'armée. Les effectifs par rapport à l'armée piémontaise de 1859 triple de 74 8881 hommes le 15 avril 1859 à 179 553 hommes le 25 mars 1860, puis 250 000 hommes environ en 1861[844].

[843] Le Pape Pie IX (1792-1878) est Pape de l'Église catholique de 1846 à 1878.
[844] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne*, *op cit*, p 41-44.

L'accélération brutale de l'unité italienne en 1860 ébranle fortement l'influence française dans l'espace italien, néanmoins celle-ci existe toujours à travers la présence militaire française dans le Latium pendant les années 1860. Surtout, comme le remarque Yves Bruley, l'expédition des Mille marque le début d'un grand basculement, tant en Italie qu'au Quai d'Orsay. Yves Bruley parle d'une surprise totale quant à cette expédition pour le Quai d'Orsay, ce qui est faux, en tout cas pour les diplomates français présents en Sicile. Yves Bruley pense que la diplomatie française est à la traîne des événements italiens de 1860, ce qui est en partie faux également. Même s'il est vrai que la nouvelle du débarquement en Sicile à Marsala le 11 mai est connue à Paris le 13, les agents diplomatiques français dans l'espace italien sont globalement déjà au courant plus tôt qu'une expédition garibaldienne doit bientôt survenir en Sicile. Les archives diplomatiques rejoignent par contre Yves Bruley sur le fait que dès le débarquement à Marsala, les diplomates français, et notamment celui de Messine, sont convaincus que le Royaume à Naples ne peut survivre à cette expédition garibaldienne. Suite à ce constat des faits, Yves Bruley pense que le ministre des Affaires étrangères Thouvenel choisit de ne pas s'opposer aux actes révolutionnaires ni de s'allier avec l'Empire autrichien, mais plutôt de laisser passivement l'unité italienne se faire sans s'opposer aux armées garibaldiennes et piémontaises afin de conserver notamment l'avantage des efforts consentis en 1859[845].

Cette analyse d'Yves Bruley est à nuancer, car pendant toute l'expédition garibaldienne, la protection des États pontificaux et par voie de conséquence celle de l'influence française en Italie est sans cesse à l'esprit des diplomates français. Cette expédition des Mille a d'ailleurs failli provoquer une guerre avec l'armée piémontaise qui annexe une partie des États pontificaux en venant du nord vers le sud de la péninsule italienne. Ainsi, il est important de remettre en cause ce que pense une partie de l'historiographie à l'image de Ferdinand Boyer, à savoir que le départ de Garibaldi pour la Sicile le 6 mai 1860 est une surprise pour les Français[846]. Même si c'est une surprise pour les journalistes, les députés français et de nombreux Français résidents en France en général, elle n'en est pas une pour les diplomates français qui surveillent en permanence les révolutionnaires italiens dans l'espace italien depuis la fin de la guerre d'Italie. Il convient aussi de remettre en question l'affirmation de certains historiens comme Jean-Marc Lafon dans l'ouvrage *Guerre et conflits dans le monde au XIXe siècle* qui qualifie la politique étrangère de Napoléon III de politique qui se légitime sur le

[845] Yves BRULAY, *op cit,* p 255-256.

[846] Ferdinand BOYER, Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-), T. 7e, No. 2 (Apr. - Jun., 1960), pp. 123-148.

principe des nationalités pour renforcer la puissance militaire française de hasardeuse, de révisionniste, et de mauvaise[847].

Car, comme ce chapitre le démontre, Napoléon III réussit à tenir ses objectifs concernant l'espace italien, même dans les moments les plus tendus de l'expédition des Mille. C'est-à-dire continuer à affaiblir ce qui reste de l'influence autrichienne dans cet espace, garder les meilleures relations possibles avec le Royaume du Piémont-Sardaigne et maintenir une influence française dans le Latium. Ce quatrième chapitre est donc consacré d'abord au travail du renseignement français sur l'observation de l'influence et de l'armée autrichienne encore présentes dans l'espace italien entre 1859 et 1866. Et ensuite sur les conséquences de l'expédition des Mille en 1860, à savoir l'importance du rôle du renseignement militaire pour savoir comment protéger désormais militairement et politiquement le Latium et les conséquences politiques que cela a en France chez les députés, les sénateurs, les journalistes et les catholiques français. La dernière partie de ce chapitre est consacrée à l'observation scrupuleuse et quasi quotidienne que mène le renseignement diplomatique français de l'expédition des Mille et comment par voie de conséquence le renseignement français s'active pour protéger une nouvelle frontière entre l'Empire français et le jeune Royaume d'Italie entre 1860 et 1866.

I. La surveillance de la puissance militaire autrichienne en Italie entre 1859 et 1866 par un renseignement français en plein développement dans les années 1860.

A. Une puissance militaire autrichienne affaiblie, mais toujours puissante et présente dans l'espace italien entre 1859 et 1866.

1. Les nouveaux acteurs du renseignement français entre progrès et difficultés.

Comme l'explique l'historienne Hélène de Lauzun, après les révolutions de 1848, l'armée autrichienne devient l'instrument de la répression des oppositions libérales et nationales à l'intérieur de l'Empire autrichien[848]. Cela contribue à affaiblir la puissance militaire autrichienne, d'autant plus après la dégradation des rapports avec l'Empire russe pendant la guerre de Crimée[849] et après la défaite militaire contre l'armée française en 1859[850].

[847] Jean-Marc LAFON, *Guerres et conflits dans le monde au XIXème siècle*, Paris, Ellipses, 2013, p 129.
[848] Hèlène DE LAUZUN, *Histoire de l'Autriche*, Paris, Perrin, 2021, p 183.
[849] *Ibid*, p 187-188.
[850] *Ibid*, p 189-190.

L'Empire autrichien fait partie des quatre États étrangers où la France envoie un attaché militaire en 1860. Ce sont de nouveaux acteurs du renseignement sous le Second Empire, chargés de représenter l'armée française à l'étranger, mais aussi de récolter du renseignement militaire de manière permanente à l'étranger. L'attaché militaire est d'ailleurs quelquefois complété dans ses rapports par des missions militaires qui ont pour objectif de récolter du renseignement, c'est-à-dire des officiers français qui sont alors envoyés pour des durées limitées pour récolter de l'information quotidienne sur une ou plusieurs armées. Le renseignement militaire sur l'Empire autrichien fait partie de ce renseignement militaire qui se développe pendant les années 1860, mais qui se rend néanmoins compte des difficultés à surmonter pour construire un renseignement militaire utile et permanent.

Le Second Empire envoie en mission militaire des officiers français pour se renseigner directement auprès de l'armée danoise pendant la guerre de 1864. Pourtant, ces officiers se rendent rapidement compte qu'il est difficile de faire un rapport complet sur l'administration de l'armée danoise sans parler le danois[851]. D'autres difficultés sont rencontrées par les officiers français envoyés par l'Empereur auprès de l'armée de l'Union pendant la guerre de Sécession dans le but de se renseigner sur les armées américaines, car les officiers français rencontrent des difficultés pour obtenir l'autorisation de suivre les opérations de l'armée fédérale. Ce qui a pour conséquence que le capitaine Chanal s'en tient aux faits dans ses lettres écrites de Petersburg, pour pouvoir ensuite donner ses appréciations dans des lettres écrites seulement de Washington[852]. Toutefois, le capitaine Chanal souligne que les officiers français sont les seuls officiers étrangers à être admis à suivre les armées fédérales à City Point[853]. Néanmoins, en 1862, le capitaine d'artillerie Maldam déclare que la population américaine est assez méfiante vis-à-vis de l'armée française en 1862[854]. Enfin, le renseignement vis-à-vis de l'armée russe rencontre lui aussi quelques difficultés, car celui-ci est essentiellement effectué grâce à l'attaché militaire résident à Saint-Pétersbourg qui souligne qu'il est difficile de juger l'armée russe en n'ayant vu que Saint-Pétersbourg[855]. Joseph Tanski[856] souligne aussi que le service des

[851] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 8 avril 1864*, 8 avril 1864.
[852] SHD-GR, 1M 1681, *Rapport au ministre de la Guerre*, Washington, 24 juillet 1864, Capitaine Guzman.
[853] SHD-GR, 1M 1681, *Rapport au ministre de la Guerre*, Quartiers généraux de l'armée du Potomac devant Petersburg, 26 juin 1864, capitaine Chanal.
[854] SHD-GR, 1M 1681, *Rapport au ministre Décret d'Etat de la Guerre à Paris*, New-York, 21 octobre 1862, capitaine d'artillerie Maldam.
[855] SHD-GR, 1M 1495, *Lettre du 11 juillet 1853*, Paris, 11 juillet 1853.
[856] Joseph Tanski (1805-1888) est un officier franco-polonais sous le Second Empire, il est chef du service des renseignement militaire à larmée d'Orient pendant la guerre de Crimée.

renseignements militaires concernant l'armée russe ne prend son développement et son importance que du jour où les renforts russes commencent à arriver devant Sébastopol, et qu'avant cela l'armée française est « dans une complète ignorance » vis-à-vis de l'armée russe[857].

Le renseignement français dans l'espace italien repose sur l'attaché militaire français à Vienne à partir de 1860, et surtout sur les consuls français qui écrivent des rapports beaucoup plus fréquents et précis sur l'influence militaire et politique de l'Empire autrichien qu'avant et pendant la guerre d'Italie. L'affaiblissement de l'Empire autrichien et particulièrement dans l'espace italien est un objectif qui subsiste dans les années 1860, car, même affaibli, l'Empire autrichien est encore présent dans l'espace italien en Vénétie. De plus, même si l'attaché militaire d'Andlau parle d'un problème croissant des désertions dans l'armée de l'Empire autrichien[858], la guerre d'Italie montre la nécessité de mieux connaître l'armée autrichienne en ayant un renseignement permanent sur celle-ci. Un renseignement d'autant plus important que selon l'attaché militaire français à Vienne, le désir de prendre une revanche de la part de l'Empire autrichien sur l'Empire français induit que les militaires autrichiens gardent beaucoup de secrets[859].

C'est dans ce cadre-là que l'attaché militaire français à Vienne joue un rôle central dans le renseignement français au sein de l'Empire autrichien durant les années 1860. L'Empire autrichien est observé comme un Empire qui s'affaiblit, notamment dans le domaine économique. C'est pour cela que d'Andlau[860] pense qu'il est intéressant de connaître l'état financier de l'Empire autrichien[861]. Mais l'Empire autrichien n'est pas seulement observé comme une puissance qui s'affaiblit, mais aussi comme une puissance qui reste menaçante en améliorant certains domaines de son armée. L'évolution de l'artillerie autrichienne est observée en permanence pendant les années 1860 et notamment pendant la guerre du Danemark de 1864 grâce au comte de Clermont-Tonnerre[862] qui est le seul officier français à être sur place auprès des États-majors alliés prussiens et autrichiens pendant la guerre du Danemark de 1864[863]. Cette

[857] Joseph TANSKI, *L'entrée des Russes à Paris et l'armée Russe*, *op cit,* 1864, p 61.
[858] Lettre du 15 janvier 1862, d'Andlau, *op cit*.
[859] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 11 mars 1864*, Vienne, d'Audlau, 11 mars 1864.
[860] Gaston d'Andlau (1824-1892) est un officier français sous le Second Empire qui fut attaché militaire français auprès de l'Empire autrichien à Vienne.
[861] SHD-GR, 1M 1605, *Lettre du 15 janvier 1862*, Vienne, 15 janvier 1862, d'Andlau.
[862] Le Comte de Clermont-Tonnerre est un militaire français qui est notamment attaché militaire français en Prusse et en Angleterre sous le Second Empire.
[863] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 25 mai 1864*, Vienne, d'Andlau, 25 mai 1864.

guerre est vue comme un moyen d'observer concrètement l'efficacité de l'armée autrichienne, même si dès février 1864 d'Andlau ne doute pas de la victoire de l'armée autrichienne dans cette guerre qu'elle mène conjointement avec l'armée prussienne contre l'armée danoise[864]. Ces renseignements sur l'artillerie autrichienne sont complétés par d'Andlau dans un contexte avec lequel ces informations peuvent intéresser le comité de l'artillerie française et donc l'organisation de l'artillerie française[865].

2. L'observation de l'armement autrichien et des autres armées étrangères.

Comme cela est vu plus tard dans ce chapitre, l'artillerie n'est qu'un des paramètres de l'amélioration de l'armée autrichienne dans les années 1860. Mais surtout, cette observation de l'artillerie autrichienne par le lieutenant-colonel d'Andlau montre la pratique d'une sorte d'espionnage quand celui-ci énonce que pour visiter l'arsenal de Vienne, il se « range dans le commun des visiteurs étrangers qui demandent journellement à voir les établissements tant civils que militaires d'une grande capitale ». En effet, d'Andlau déclare qu'il peut parcourir l'arsenal de Vienne à son aise en étant « admis publiquement un certain jour de la semaine ». Une méthode qui porte d'autant plus ses fruits pour d'Andlau que cela lui permet d'observer la fabrication des nouveaux canons rayés autrichiens, voire même les bases de l'organisation militaire autrichienne en complétant ces observations par des conversations avec des officiers autrichiens[866]. Ces observations permettent aussi d'observer que le nouveau canon autrichien est « exactement calqué » sur le canon français[867]. De manière régulière, l'attaché militaire français à Vienne tient régulièrement au courant le ministre de la Guerre en France par ces visites régulières dans les lieux où sont construits et expérimentés les armements autrichiens.

[864] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 19 février 1864*, Vienne, d'Andlau, 19 février 1864.

[865] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 25 mai 1864*, Paris, d'Andlau, 25 mai 1864.

[866] SHD-GR, 8W 15, *Lettre du 30 juin 1860*, Mission militaire numéro 2, Vienne, 30 juin 1860, d'Andlau.

[867] SHD-GR, 8W 15, *Mémoire sur l'Arsenal de Vienne par M. le chef d'Escadron d'Etat-Major d'Andlau*, Vienne, 30 juin 1860, d'Andlau.

C'est le cas en décembre 1861[868], en novembre 1861[869], en octobre 1861[870], en mars 1862[871], en janvier 1867[872], en mars 1864[873], ou encore en 1863[874], en août 1869[875] et en octobre 1868[876].

Ces visites régulières de l'arsenal de Vienne se poursuivent en 1862 où le regard est porté sur le nouveau matériel de campagne de l'armée autrichienne en quantité et en qualité où avec l'aide d'une discussion avec un officier d'artillerie autrichien retraité des doutes sont faits sur l'efficacité de l'artillerie autrichienne[877]. Observer l'armement de l'armée autrichienne, c'est aussi en tirer des conclusions sur l'évolution de la tactique militaire dans l'armée autrichienne et dans les autres armées européennes. Ainsi, en mai 1864, d'Andlau pense que la mitrailleuse autrichienne est moins efficace que des fusils se chargeant par la culasse, que ce soit en portée et en justesse[878]. Toutefois, comme pour d'autres domaines de l'armée autrichienne, d'Andlau à quelquefois du mal à obtenir des informations, en particulier sur la fabrication de la poudre coton, surtout quand les méthodes de prises d'informations de d'Andlau reposent essentiellement sur les visites et les discussions avec des officiers autrichiens[879]. Une poudre-coton qui est apparemment abandonnée par le gouvernement autrichien en octobre 1863[880]. Le

[868] SHD-GR, 8W 15, *Nouveau matériel de l'artillerie autrichienne (Suite)*, Vienne, 29 et 30 décembre 1861, d'Andlau.
[869] SHD-GR, 8W 15, *Rapport sur les Expériences du matériel de Siège et de campagne*, Vienne, 15 novembre 1861, d'Andlau.
[870] SHD-GR, 8W 15, *Rapport sur des expériences d'artillerie faites à Vienne les 28 et 30 octobre 1861*, Vienne, 31 octobre 1864, d'Andlau.
[871] SHD-GR, 8W 15, *Rapport sur les Expériences d'artillerie du système Lenk*, Vienne, 30 mars 1862, d'Andlau.
[872] SHD-GR, 8W 15, Lettre du 16 janvier 1867 au ministre de la Guerre, Vienne, 16 janvier 1867, Merlin, SHD-GR 8W 15.
[873] SHD-GR, 8W 15, *Mémoire du Baron Leuk sur le coton poudre*, Paris, 4 mars 1864, traduction par Shenk.
[874] SHD-GR, 8W 15, *Traduction des passages les plusintéressants de la brochure de MM. Rudtsky et Grahl, ayant pour titre : les canons rayés de campagne et de montagnes à poudre coton d'après le système de Lenk*, 1863, traduit de l'allemand par le commandant Martenet.
[875] SHD-GR, 8W 15, *Mitrailleuses expérimentées en Autriche*, Vienne, 7 août 1869, Anonyme.
[876] SHD-GR, 8W 15, *Note sur les expériences faites le 11 septembre 1868 à l'arsenal de Pola (Autriche) sur l'emploi de la poudre Pertuiset dans les obus destinés à détruire les cuirasses des bâtiments*, 28 octobre 1868, capitaine Guzman au président du comité de l'artillerie.
[877] SHD-GR, 8W 15, *Modifications sur les nouveaux systèmes de l'artillerie, visite à l'arsenal de Vienne*, 14 avril 1862, d'Andlau.
[878] SHD-GR, 8W 15, *Résumé de l'article du Ramzad sur le canon Montigny, dit la mitrailleuse au ministre de la Guerre, dépêche ministérielle du 2 novembre 1867*, Anonyme.
[879] SHD-GR 8W 15, *Lettre du 31 octobre 1861 au ministre de la guerre*, Mission militaire numéro 18, Vienne, 31 octobre 1861, d'Andlau.
[880] SHD-GR 8W 15, *Lettre au ministre de la Guerre du 16 octobre 1863*, Mission militaire numéro 2, Vienne, 16 octobre 1863, d'Andlau.

gouvernement autrichien essaye aussi visiblement de ne pas donner d'informations lors du début des expériences des canons de campagne du général Lenk[881].

Outre l'importance de connaître l'efficacité de l'armement autrichien, l'observation de l'artillerie autrichienne est aussi importante en ce qui concerne la présence militaire autrichienne en Italie. Surtout quand le renseignement militaire français se doit encore de surveiller l'influence de l'armée autrichienne en Italie dans les années 1860. D'Andlau observe qu'en 1861 l'Empire autrichien adopte définitivement le canon prussien se chargeant par la culasse et qu'il se presse aussitôt de les disposer sur ses forts des côtes de l'Adriatique avec les forts de Venise, de Pola et les arsenaux de Vérone et de Peschiera[882]. En novembre 1861, l'armée autrichienne complète d'ailleurs l'organisation complète de son artillerie qui, selon d'Andlau, peut suffire à une armée de 450 000 hommes avec un ensemble de 960 bouches à feu de campagne susceptibles d'être attelées[883]. En résumé, bien que les informations recueillies par le lieutenant-colonel d'Andlau ne soient pas aussi complètes que celui-ci le souhaite, il arrive à observer régulièrement et scrupuleusement l'évolution de l'armement de l'armée autrichienne au cours des années 1860.

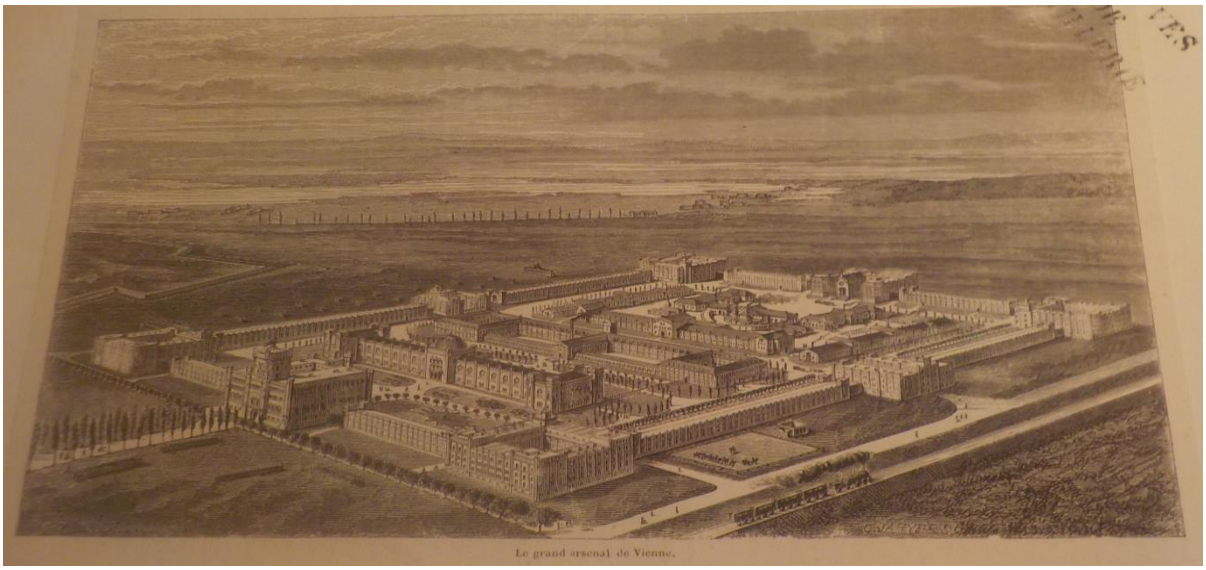
Le grand arsenal de Vienne.

[881] SHD-GR 8W 15, *Lettre du 15 novembre 1861 au ministre de la Guerre*, Mission militaire numéro 19, Vienne, 15 novembre 1861.
[882] SHD-GR 8W 15, *Rapport sur le nouveau matériel de siège et de campagne et sur la poudre-coton*, Vienne, 15 novembre 1861.
[883] SHD-GR 8W 15, *Rapport sur l'organisation générale de l'artillerie autrichienne*, Vienne, 14 novembre 1861, d'Andlau.

Figure 22 : SHD-GR 8W 15, Le grand arsenal de Vienne, Mémoire sur l'Arsenal de Vienne par M. le chef d'escadron d'Etat-Major d'Andlau, Vienne, 30 juin 1860, d'Andlau[884].

Toutefois, l'observation de l'amélioration de l'artillerie autrichienne fait aussi partie de l'observation d'une amélioration globale des artilleries européennes pendant les années 1860 selon le renseignement militaire français. L'armée anglaise figure au premier rang des puissances européennes observées par le renseignement français dans ce domaine. Le renseignement français s'intéresse beaucoup en 1864 au fonctionnement de l'artillerie anglaise, comme le mentionne le commandant Olry[885], même si cette artillerie anglaise a quelques difficultés avec les canons Amstrong[886]. Toutefois, l'exercice à l'armement léger est en progrès dans l'armée anglaise, car grâce aux volontaires de l'armée anglaise, les progrès du tir sont notables en juillet 1862, selon l'attaché militaire français présent à Londres[887]. Une observation des armements de l'armée anglaise, d'autant plus importante que les Anglais portent depuis quelques années une attention particulière à la fabrication des armes et du matériel de guerre. Des progrès qui tendent à effacer les forces individuelles et à les remplacer par l'adresse des soldats, selon *La revue des Deux-Mondes* en septembre 1860[888].

L'armée prussienne est une autre puissance européenne qui améliore l'efficacité de son armement pendant les années 1860, à tel point qu'en avril 1864 un militaire français parle d'une artillerie prussienne excellente avec une précision de tir remarquable[889]. Une artillerie prussienne qui est complétée par un armement léger de plus en plus performant, car l'armée prussienne est bien organisée pour les combats à grandes distances avec une infanterie qui fournit une quantité de feu considérable et fortement dangereuse pour un ennemi dont le rôle est complètement passif. Pour cette raison, le renseignement militaire français propose beaucoup de mobilité et de franchir rapidement les distances pour vaincre l'armée prussienne (car l'armée prussienne est jugée mauvaise au corps à corps). Ce que l'armée danoise ne peut malheureusement pas faire selon l'officier français qui écrit ce rapport[890]. Une artillerie prussienne à grande distance qui est jugée supérieure à toutes les armées européennes dans ce domaine, même si l'armée prussienne n'arrive pas à profiter de sa supériorité selon un officier

[884] SHD-GR 8W 15, Le grand arsenal de Vienne, Mémoire sur l'Arsenal de Vienne par M. le chef d'escadron d'État-Major d'Andlau, Vienne, 30 juin 1860, d'Andlau
[885] SHD-GR 1M 1436, *Rapport du commandant Olry sur sa mission en Angleterre*, Olry, 1864.
[886] *Le Journal des Débats* du 25 mars 1864, p 1, colonnes 2,3,4 et 5.
[887] SHD-GR, 1M 1434, *Lettre du 15 juillet 1862*, Londres, d'Andigné, 15 juillet 1862.
[888] *La revue des Deux-Mondes*, septembre 1860, l'armée anglaise, p 293, Alphonse Esquiros.
[889] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 13 avril 1864*, 13 avril 1864.
[890] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 13 avril 1864*, 13 avril 1864.

français[891]. Cette excellence de l'artillerie prussienne est aussi soulignée par l'historien Jean-Marc Lafon, qui indique que le canon Krupp prussien en acier et chargé par la culasse, avec des munitions à percussions, est plus efficace que les canons de bronze et que les canons français chargés par la bouche[892]. La guerre de 1864 permet non seulement de montrer cela, mais aussi de montrer que l'artillerie danoise est très inférieure à l'artillerie prussienne[893]. Il en résulte que l'armée danoise a perdu beaucoup plus d'hommes que l'armée prussienne, selon *Le journal des Débats*[894]. Pourtant, la mission militaire française envoyée au Schleswig auprès de l'armée danoise en 1862 observe plus tôt les points forts de l'armée danoise avec la stimulation du goût du tir dans les populations des villes et des campagnes[895].

Les armements des puissances européennes sont donc préoccupants pour le renseignement militaire français, c'est même le cas pour l'armement léger russe. En effet, selon le général Flouay, le fusil d'infanterie, ainsi que l'instruction du tir sont en 1861 beaucoup plus avancés dans l'armée russe que dans l'armée française, de même que les écoles de tir russes par rapport aux Écoles de tir français, ce qui est aussi l'avis du colonel Colson, l'attaché militaire français présent auprès de l'Empire russe[896]. Les armements étrangers sont souvent regardés par le renseignement français positivement et même vu quelquefois comme des modèles à suivre. Le général Flouay pense même qu'il faut étudier les diverses écoles de tir de l'Europe pour ensuite introduire dans l'armée française un grand nombre d'instructeurs au tir, et faire participer à l'enseignement du tir beaucoup de sous-officiers et de caporaux[897], de plus, l'artillerie russe manœuvre avec une grande précision en 1861 selon le renseignement militaire français[898]. Dans le secteur de l'armement léger, malgré une négligence dans les années 1850 de l'instruction du tir, l'armée russe est parvenue en 5 ou 6 ans à égaler et peut-être dépasser les résultats de l'armée française, selon Colson[899]. Ces progrès dans le tir avec un armement léger s'accompagnent même d'une infanterie russe qui manœuvre avec ensemble, précision et

[891] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 26 mars 1864*, 26 mars 1864.
[892] Jean-Marc LAFON, *Guerres et conflits au XIXème siècle*, *op cit*, p 87-88.
[893] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 26 mars 1864*, 26 mars 1864.
[894] *Le Journal des Débats* du 7 août 1864, p 1, colonne 1.
[895] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Mission française au camp de Schleswig*, septembre 1862.
[896] Emile Colson (1821-1870) est un militaire français sous le Second Empire qui fut notamment attaché militaire français auprès de l'Empire russe entre 1860 et 1863.
[897] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 11 octobre 1861,* Saint-Pétersbourg, général Flouay, 11 octobre 1861.
[898] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 21 juillet 1861*, 21 juillet 1861.
[899] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 8 septembre 1861,* Saint-Pétersbourg, Colson, 8 septembre 1861.

rapidité à la fois. Les Russes accordent désormais une grande importance aux concours de tir, et selon Colson, il faut imiter cela[900]. Ces progrès dans l'infanterie russe sur le tir sont même accompagnés au niveau tactique d'une instruction des troupes russes à la fonction de tirailleurs, selon le colonel Colson[901].

Enfin, l'étude des armements étrangers va même jusqu'en Amérique du Nord, car Napoléon III envoie aux États-Unis des officiers français pour observer les armements américains pendant la guerre de Sécession. Cette guerre est sans doute observée par le régime impérial comme porteuse d'améliorations considérable en matière d'armements, même si le capitaine d'artillerie Maldam énonce que les projectiles et les pièces de l'armée fédérale qu'il a expérimentés sont inférieurs à ceux de l'armée française à tous les points de vue[902]. Au-delà des renseignements sur l'artillerie, sur le plan tactique et stratégique, la guerre de Sécession est un véritable laboratoire, avec notamment la prédominance des combats retranchés et des combats en zones boisées[903]. Le renseignement militaire français est actif pendant la guerre de Sécession en envoyant aux États-Unis d'Amérique le capitaine Chanal en 1864. Celui-ci est en effet particulièrement intéressé aux retranchements de la guerre de Sécession,[904] le siège de Petersburg présente d'ailleurs selon lui beaucoup d'analogies avec le siège de Sébastopol, même si la stratégie de l'Union est différente de la stratégie française en Crimée[905]. Des journaux français comme *La Presse* s'intéressent aussi à ces armées américaines qui n'ont pas de recrutement obligatoire avant la guerre et qui ont pourtant réussi à construire des grandes armées pendant la guerre de Sécession[906]. Néanmoins, comme l'énonce Vigo Rousillon, les armées de volontaires américaines sont vues comme de bonnes et solides armées, mais elles sont jugées comme ne surpassant pas les armées permanentes européennes[907]. Pourtant,

[900] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 21 juillet 1861*, Saint-Pétersbourg, 21 juillet 1861, Colson.
[901] *Ibid*.
[902] SHD-GR, 1M 1681, *Lettre au ministre Décret d'Etat de la Guerre à Paris*, New-York, 21 octobre 1862, capitaine d'artillerie Maldam.
[903] John KEEGAN, *La guerre de Sécession*, Paris, Perrin, 2020, p 361-367.
[904] SHD-GR, 1M 1681, *Rapport au ministre de la Guerre*, Washington, 31 mai 1864, capitaine Chanal.
[905] SHD-GR, 1M 1681, *Rapport au ministre de la Guerre*, Quartiers généraux de l'armée du Potomac devant Petersburg, 26 juin 1864, capitaine Chanal.
[906] *La Presse* du 24 décembre 1865, page 1, colonne 4.
[907] F.P. Vigo ROUSILLON, *La puissance militaire des Etats-Unis d'Amérique*, Dumaine J., 1866, p 392.

l'historien Brian Holden Reid explique que le nombre total de soldats engagés par l'Union pendant la guerre de Sécession dépasse les deux millions d'hommes[908].

L'étude des stratégies et des tactiques à l'étranger face aux évolutions des armements étrangers est aussi étudiée lors de la guerre du Danemark de 1864, où des officiers français relèvent sur place que le choix du terrain, les bonnes redoutes, les bons ouvrages rendent la position de Düppel facile à défendre et très difficile à enlever de vive force, même s'ils doutent de leur capacité à tenir longtemps contre les troupes prussiennes[909]. Ces mêmes officiers pensent que tant que l'armée danoise ne renonce pas à son système de cantonnements, elle demeure surprise et battue[910]. Surtout face à une armée prussienne qui est efficace à la grande surprise des officiers français présents sur place, même si ceux-ci soulignent la faiblesse de leur adversaire[911] [912]. En effet, si l'infanterie danoise est calme et tire bien, son armement est mauvais, trop diversifié et peu soigné[913]. Un armement d'autant plus insuffisant qu'elle fait face à une armée prussienne avec un fusil à aiguille solide, performant[914] et simple à utiliser[915]. Enfin, les officiers français envoyés en mission au Danemark estiment que les soldats danois ne passent pas assez de temps sous les drapeaux pour entretenir leur instruction d'une manière suffisante[916]. De même, les officiers français De la Baille et De Contenson jugent que l'armée suédoise pêche par son armement et son équipement qui n'a subi aucune modification depuis une quarantaine d'années, avec notamment aucune arme rayée, à l'exception des carabines des tirailleurs norvégiens[917]. Après avoir observé l'évolution des armements et des tactiques étrangères, le renseignement militaire français étudie également les cavaleries étrangères pendant les années 1860.

---

[908] Brian HOLDEN REID, *L'âge industriel, guerre de Crimée, guerre de Sécession, unité allemande (1854-1871), Atlas des guerres*, p 140.
[909] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 15 mars 1864*, 15 mars 1864.
[910] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 30 juin 1864*, 30 juin 1864.
[911] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 20 avril 1864*, 20 avril 1864.
[912] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 26 mai 1864*, 26 mai 1864.
[913] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 26 mars 1864*, 26 mars 1864.
[914] SHD-GR, 1M 1535, *Rapport sur la guerre du Danemark*, Hadersleben, 5 mars 1864, Clermont-Tonnerre.
[915] SHD-GR, 1M 1535, *Réponses à plusieurs questions relatives au fusil à aiguille*, Berlin, 25 mai 1864, Clermont-Tonnerre.
[916] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 26 mars 1864*, 26 mars 1864.
[917] SHD-GR, 1M 1482, *Note sur la cavalerie suédoise*, De la Baille et de Contenson, janvier 1863.

3. L'étude de la cavalerie autrichienne et des autres cavaleries étrangères.

De même que l'artillerie, la cavalerie autrichienne est plutôt jugée positivement par le renseignement militaire français, malgré quelques critiques au début des années 1860. L'instruction de la cavalerie autrichienne est montrée comme beaucoup plus simple que l'instruction de la cavalerie française, car elle imite la cavalerie française en donnant plus d'initiative individuelle à ses cavaliers, ce qui est jugé comme une bonne chose par d'Andlau. Les mouvements de la cavalerie autrichienne sont observés et jugés plus simples et plus rapides pour être bien en application avec la modernisation des armes. À travers les rapports sur les cavaleries européennes et plus généralement sur les tactiques et les instructions des troupes européennes dans les années 1860, il est notable que les rapports des attachés militaires sont plus détaillés que les quelques rapports rédigés dans les années 1850. En effet, le lieutenant-colonel d'Andlau, l'attaché militaire français à Vienne, va jusqu'à rapporter que les Autrichiens veulent habituer les hommes et les chevaux au galop pour qu'ils puissent s'y maintenir sans fatigue pendant 3000 ou 4000 pas (2000 à 2600 mètres). Un renseignement donc plus détaillé, mais qui est aussi directement rapporté à ce que la cavalerie française doit effectuer, car cette instruction autrichienne est prescrite par le maréchal Randon dans le travail de la cavalerie française[918].

Quelques problèmes subsistent néanmoins dans la cavalerie autrichienne. En 1862, d'Andlau parle d'une puissance de la cavalerie autrichienne en dessous de sa réputation, avec un mauvais équipement et un mauvais harnachement, des mauvais cantonnements, et une mauvaise exécution de leurs mouvements. Seul reste une bonne tenue des hommes à cheval et l'habitude de monter à cheval depuis l'enfance comme point positif[919]. Le système de remplacement des chevaux dans la cavalerie autrichienne comporte certains avantages. Par contre, l'armement se chargeant par la culasse de la cavalerie autrichienne n'est pas bon, tout comme leur matériel de campement. Par contre, d'Andlau reconnaît déjà que le harnachement des chevaux est simple avec un pistolet bien placé et que l'instruction donnée au cavalier avec beaucoup d'intensité privilégie le développement de l'initiative personnelle. De plus, la création des pionniers dans chaque escadron de l'armée autrichienne formés d'ouvriers exercés à la destruction et à la réparation des voies ferrées et des routes est jugée comme une excellente innovation par De Vassart, un autre attaché militaire français auprès de l'Empire autrichien

[918] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport sur le nouveau règlement d'instruction de la cavalerie autrichienn*e, Vienne, juillet 1863, d'Andlau.
[919] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 17 octobre 1862*, Vienne, 17 octobre 1862, d'Andlau.

pendant les années 1860[920]. En juin 1860, le lieutenant-colonel d'Andlau va même jusqu'à signaler comme modèle pour l'armée française l'innovation apportée dans le ferrage de la cavalerie autrichienne[921].

Comme pour la cavalerie autrichienne, la cavalerie anglaise est plutôt louée par l'attaché militaire français à Londres pendant les années 1860. En 1862, l'officier français Bouchanan pense que l'Angleterre possède une bonne cavalerie lourde, mais une mauvaise cavalerie légère, car selon lui l'Angleterre ne possède qu'un seul type d'hommes et de cavalier. Toutefois, Bouchanan qui fait partie des attachés militaires français à Londres, décrit une cavalerie anglaise possédant une puissance de choc considérable et probablement supérieure à celle de toute autre cavalerie, mais avec quelques nuances, car quelques désordres peuvent naître de l'incapacité de certains Anglais à dompter leurs puissants chevaux[922]. Les officiers français envoyés au Danemark pensent également que l'armée danoise possède une bonne cavalerie danoise avec les dragons danois, même si cela n'a rien changé à Düppel[923], de même, la cavalerie suédoise est qualifiée d'instruite, ayant une bonne discipline et un bon esprit militaire[924], même si elle manque de pratique et d'expérience selon certains officiers français[925].

De manière surprenante, la cavalerie russe est jugée meilleure que l'armée française avec « des chevaux remarquables sous tous les rapports » et de bons cavaliers russes[926], avec des écuries plus spacieuses, plus élevées et la nourriture pour les chevaux est meilleure que dans la cavalerie française selon le lieutenant-colonel Colson[927]. Les installations russes sont meilleures que celles présentes dans la cavalerie française, car les cavaliers russes peuvent s'exercer pendant l'hiver dans des manèges beaucoup plus grands que ceux de la cavalerie française. Des nuances sont apportées sur le travail individuel de la cavalerie russe qui est jugée moins précis que celui de la cavalerie française, car pour le lieutenant-colonel Colson les Russes ne sont pas

[920] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 28 juillet 1860*, Vienne, 28 juillet 1869, De Vassart.
[921] SHD-GR 8W 15, *Mémoire sur l'Arsenal de Vienne par M. le Chef d'Escadron d'Etat-Major d'Andlau*, Vienne, 30 juin 1860, d'Andlau.
[922] SHD-GR, 1M 1434, Armée anglaise, 15 numéros ou parties, 20 janvier 1862, *Cahier numéro 2 sur la cavalerie anglaise*, 1862, Officier d'ordonnance Bouchanan.
[923] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Rapport du 26 mai 1864*, 26 mai 1864.
[924] SHD-GR, 1M 1482, *Note sur la cavalerie suédoise*, Constantine, janvier 1863, De la Baille et De Contenson.
[925] *Ibid.*
[926] SHD-GR, 1M 1497, *Lettre du 21 juin 1860*, Saint-Pétersbourg, 21 juin 1860, lieutenant-colonel d'État-Major Colson.
[927] SHD-GR, 1M 1498, Extrait d'un *Rapport sur la cavalerie russe*, Février 1863, lieutenant-colonel d'État-Major Colson.

un peuple très cavalier, avec un enseignement du travail individuel dans l'instruction militaire qui n'existe que depuis 1858[928].

Comme pour les autres cavaleries européennes, l'état de la cavalerie russe est cependant observé très positivement, car elle est décrite comme une cavalerie rapide, précise, et avec de l'entrain, grâce à un travail individuel qui fait des progrès[929]. À tel point que Colson va même jusqu'à écrire dans un rapport que la cavalerie russe est supérieure à la cavalerie française[930], malgré des officiers français qui prennent plus soin de leurs chevaux que les officiers russes[931]. À côté de la cavalerie russe, la cavalerie légère bavaroise est également observée comme une bonne cavalerie[932]. Quant à la cavalerie de l'armée fédérale pendant la guerre de Sécession, le lieutenant-colonel Chanal pense qu'elle est essentiellement faite pour transporter rapidement des fantassins, ainsi que pour détruire les lignes et le matériel des chemins de fer ennemis. Ce fut ce procédé que Sheridan, ancien officier d'infanterie devenu général de cavalerie, employa pour détruire plus de 15 000 de longueurs de chemin de fer pendant la guerre de Sécession[933].

L'armée autrichienne ne fait pas exception à ces différentes améliorations des cavaleries européennes dans les années 1860, selon l'attaché militaire français à Vienne. D'Andlau pense en effet que les succès rencontrés par l'armée autrichienne dans la guerre contre le Danemark ne sont que la concrétisation des progrès dans l'instruction des troupes autrichiennes constatés dans de précédents rapports. À savoir, l'abandon des anciennes allures, la simplification des manœuvres, ainsi que les exercices de gymnastiques donnant une rapidité des marches et une mobilité des troupes dans leurs mouvements. Une cavalerie autrichienne qui a donc acquis désormais les nouveaux principes du combat, en combattant dans un terrain marécageux coupé de haies et de fossés, sans jamais se laisser arrêter par un obstacle. De plus, l'infanterie autrichienne est bien meilleure qu'avant au combat en s'étant préalablement exercée par l'escrime à la baïonnette, selon l'attaché militaire français à Vienne[934]. Même si en octobre 1863 d'Andlau pense que les modifications apportées dans la cavalerie autrichienne sont faites

[928] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 1er novembre 1861*, Saint-Pétersbourg, 1er novembre 1861, lieutenant-colonel d'État-Major Colson.
[929] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 21 juillet 1861*, Saint-Pétersbourg, 21 juillet 1861, lieutenant-colonel d'État-Major Colson.
[930] *Ibid*.
[931] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 21 mars 1861*, Saint-Pétersbourg, 21 mars 1861, lieutenant-colonel d'État-Major Colson.
[932] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 21 mai 1866*, Munich, 21 mai 1866, Merlin.
[933] SHD-GR, 1M 1681, *Rapport au ministre de la Guerre*, Washington, 17 mai 1866, lieutenant-colonel Chanal.
[934] Rapport du 19 février 1864, d'Andlau, *op cit*.

par imitation de la cavalerie française[935]. Sur le plan de l'instruction au combat, l'infanterie et encore plus la cavalerie autrichienne sont en net progrès entre 1862 et 1864 selon l'attaché militaire français. En 1861, d'Andlau déplore une instruction très mauvaise dans l'armée autrichienne, avec un manque crucial d'initiative personnelle qui la place à ce moment-là à la remorque des progrès de ses voisins, et particulièrement de l'armée prussienne[936].

Globalement, le renseignement militaire français pense que les armées étrangères sont en progrès dans les armements, la tactique militaire et la cavalerie, c'est aussi le cas pour l'instruction militaire globale, mais avec beaucoup de nuances.

4. L'observation d'une amélioration générale des instructions militaires dans les armées étrangères et particulièrement au sein de l'armée autrichienne au début des années 1860.

Comme dans d'autres domaines militaires, l'observation de l'évolution de l'instruction militaire dans l'armée autrichienne est semblable à celles que des autres grandes puissances européennes dans les années 1860. L'attaché militaire français à Saint-Pétersbourg Colson déclare en décembre 1861 qu'il est « important de bien connaître les ordonnances des armées étrangères, même si nous n'avons rien à leur emprunter »[937]. Ainsi, l'instruction et la tactique militaire sont également des domaines nouvellement étudiés dans les années 1860, mais pas uniquement pour l'armée autrichienne. En effet, l'armée anglaise est particulièrement étudiée après la guerre de Crimée, notamment, car elle a rajeuni ses officiers et donné plus d'entrain à ses troupes[938], même si les quelques soldats anglais qui ont impressionné ont, sauf quelques exceptions, au minimum neuf ans de service selon l'attaché militaire français à Londres en 1861[939].

La tactique danoise est-elle par contre jugée mauvaise, car elle considère la compagnie comme l'élément tactique majeur, or les officiers français envoyés au Schleswig en 1862 pensent que la compagnie est trop faible pour qu'elle puisse être convenablement indépendante[940]. De plus, si le soldat danois est bon pour la défense, la tactique danoise est

[935] SHD-GR 8W 15, *Lettre au ministre de la Guerre du 16 octobre 1863*, Mission militaire numéro 2, Vienne, 16 octobre 1863, d'Andlau.
[936] Mémoire sur l'organisation générale de l'armée autrichienne, d'Andlau, *op cit*.
[937] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 1er décembre 1861*, Saint-Pétersbourg, 1er décembre 1861, lieutenant d'État-Major Colson.
[938] SHD-GR, 1M 1433, *Lettre du 15 juin 1860*, Londres, d'Andigné, 15 juin 1860.
[939] SHD-GR, 1M 1433, *Lettre du 4 octobre 1861*, Londres, d'Andigné, 4 octobre 1861.
[940] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Mission française au camp de Schleswig*, Paris, 27 octobre 1862, lieutenant-colonel Doutrelaine.

jugée comme un peu trop de la tactique défensive[941]. Cette mauvaise tactique a des conséquences pendant la guerre de 1864, car elle est défaillante face à la stratégie de l'armée prussienne. C'est d'ailleurs une guerre selon les officiers français envoyés au Danemark qui montre une bonne tactique prussienne grâce aux nombreux effectifs et au bon armement que l'armée prussienne possède[942]. Des qualités tactiques partagées avec l'armée suédoise[943]. Les progressions tactiques des années 1860 atteignent aussi l'armée russe, avec une infanterie qui fait des progrès notables en ce qui concerne l'emploi des tirailleurs et dans le rapport à la simplicité et à la rapidité des manœuvres. L'armée russe cherche désormais à faire combattre individuellement ses soldats, rapidement, tout en gardant la solidité qui est la principale qualité de l'infanterie russe, selon le lieutenant-colonel Colson[944]. Celui-ci se montre particulièrement positif sur des Cosaques qu'il compare à l'armée d'Afrique française dans la manière de faire la guerre[945] et dans le fait que les Cosaques russes sont braves et avec de l'entrain[946]. Mêmes observations dans un rapport du 20 mars 1861[947], et dans un rapport du 30 avril 1861 sur les « œuvres civilisatrices » de l'Algérie et du Caucase, même si l'administration en Algérie est jugée meilleure que l'administration militaire russe dans le Caucase[948].

Comme dans l'armée anglaise, l'armée autrichienne et l'armée prussienne, l'individualisation de la tactique militaire russe passe par une instruction dans laquelle désormais la gymnastique, l'escrime, et le combat en tirailleur prennent beaucoup de place. Cette tendance dans l'armée russe révèle pour Colson que la plupart des officiers russes sont convaincus que les revers de Crimée sont dus à la mauvaise éducation donnée autrefois au soldat. Ces progrès sont surtout le fruit pour Colson du fait que les officiers russes prennent l'armée française pour exemple en voulant donner de la valeur individuelle à leurs hommes en développant leur intelligence au lieu de former leurs soldats comme de simples automates. Néanmoins, les manœuvres russes s'inspirent beaucoup plus des manœuvres prussiennes et autrichiennes que des manœuvres françaises, ce qui fait dire à Colson qu'il faut peut-être remettre en question l'excellence tactique de l'armée française. Ainsi, pour Colson, fin 1861,

---

941 *Ibid.*
942 SHD-GR, 1M 1478-1879, *Rapport du 26 mars 1864*, 26 mars 1864.
943 SHD-GR, 1M 1482, *Précis historique*, 1858.
944 SHD-GR, 1M 1497, *Lettre du 21 juin 1860*, Saint-Pétersbourg, 21 juin 1860, Colson.
945 SHD-GR, 1M 1498, *Rapport sur les Cosaques*, Saint-Pétersbourg, 31 mai 1862, Colson.
946 SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 1er février 1861*, Saint-Pétersbourg, 1er février 1861, Colson.
947 SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 20 mars 1861*, Saint-Pétersbourg, 20 mars 1861, Colson.
948 SHD-GR, 1M 1498, *Rapport sur le Caucase, 2éme partie*, Saint-Pétersbourg, 31 mai 1861, Colson.

la tactique russe progresse et tient compte des perfectionnements introduits dans la tactique moderne et dans les armes de guerre, alors qu'avant la guerre de Crimée, la tactique russe était pour Colson « la plus arriérée d'Europe »[949].

Enfin, peu de temps avant la guerre de 1866, cette nouvelle tactique des années 1860 concerne aussi l'instruction de l'armée bavaroise avec des tirs à la cible, de la gymnastique et de la marche, même si cela est peu avancé en mai 1866. Malgré de grands efforts pour former les recrues observées par le lieutenant-colonel Merlin, un autre attaché militaire français auprès de l'Empire autrichien[950]. Cette nouvelle instruction qui tourne autour de la valeur individuelle des soldats, des exercices gymnastiques, de l'escrime à la baïonnette et des manœuvres de tirailleurs est aussi observée dans l'armée prussienne au début des années 1860 par le vicomte de la Hitte, attaché militaire français en Prusse en décembre 1860[951].

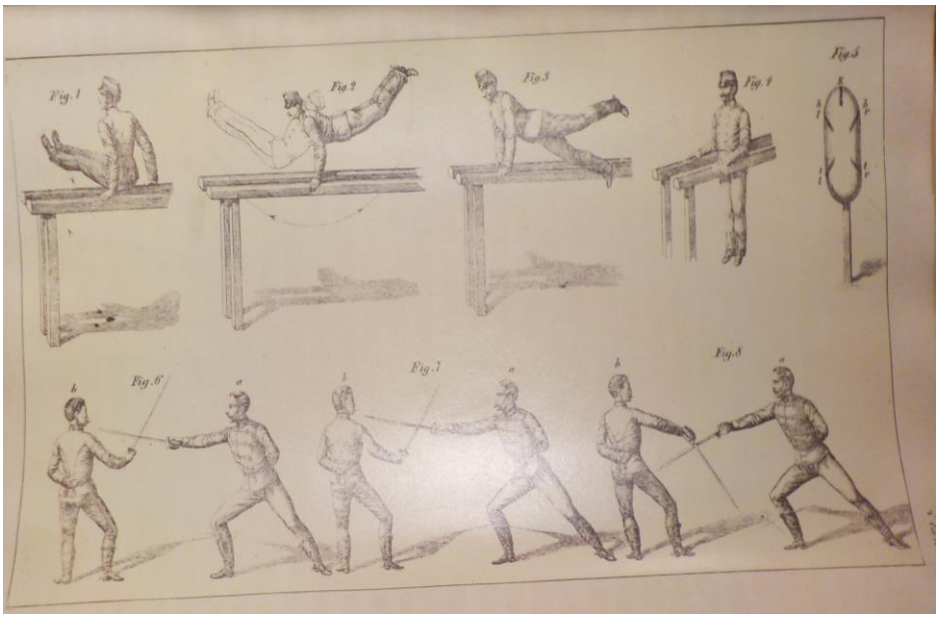

[949] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 1er décembre 1861*, Saint-Pétersbourg, 1er décembre 1861, Colson.
[950] SHD-GR 1M 1606, *Rapport du 21 mai 1866,* Vienne, lieutenant-colonel Merlin.
[951] SHD-GR, 1M 1534, *Note sur la nouvelle organisation de l'armée prussienne,* Berlin, 27 décembre 1860, vicomte de la Hitte.



Figure 23 : SHD-GR, 1M 1605, Règlement de 1863 pour l'instruction de la cavalerie autrichienne, première partie, 4 septembre 1863, traduction du capitaine de Milly[952].

À l'image de l'armée autrichienne, les grandes puissances militaires améliorent leurs armements, leurs cavaleries ainsi que leurs instructions militaires pendant les années 1860, ce qui justifie d'autant plus le projet impérial d'affaiblir les grandes puissances européennes et mondiales, et particulièrement l'Empire autrichien.

5. Une faiblesse économique et politique de l'armée autrichienne.

Le renseignement français observe une faiblesse politique de l'Empire autrichien qui doit entraîner dans l'avenir une faiblesse militaire de l'Empire autrichien. Ainsi, l'attaché militaire français à Vienne sait que les revendications nationalistes permanentes dans l'Empire autrichien doivent entraîner dans l'avenir des révolutions à réprimer avec une armée incohérente, mais fidèle et obéissante à François-Joseph[953]. Pour pouvoir se donner les moyens de réprimer toutes ces révolutions, d'Andlau pense que l'Empire autrichien doit surveiller tout son large territoire avec son armée, ce qui ne permet à l'Empire autrichien que de mobiliser un corps de 30 000 hommes maximum sur un théâtre d'opérations hors de celui de l'Empire autrichien. Ceci affaiblit considérablement son statut de grande puissance[954]. L'attaché militaire d'Andlau critique aussi le système des officiers autrichiens qui comporte d'importants abus dans le

[952] SHD-GR, 1M 1605, Règlement de 1863 pour l'instruction de la cavalerie autrichienne, première partie, 4 septembre 1863, traduction du capitaine de Milly.
[953] SHD-GR, 1M 1604, *Mémoire sur l'organisation générale de l'armée autrichienne*, Vienne, 1er mars 1861, d'Andlau.
[954] SHD-GR, 1M 1605, *Formation et constitution actuelle de l'armée autrichienn*e, janvier 1862.

système d'avancement des officiers[955]. Toutefois, les difficultés profondes de l'Empire autrichien viennent du problème des nationalités, mais elles se doublent des difficultés financières croissantes de l'Empire autrichien dès la guerre de Crimée en 1854. En effet, avec la « neutralité armée » l'Autriche dépense en trois mois son budget militaire de l'année[956]. Ces difficultés financières sont régulièrement aggravées, comme le souligne aussi l'historien Joseph Rovan dans son ouvrage *Histoire de l'Allemagne, des origines à nos jours,*[957] à cause des révoltes à mater en Italie, en Galicie[958] et même en Hongrie[959] et également à cause des nouveaux armements à payer pour l'Empire autrichien en 1864[960]. Cela entraine des réductions budgétaires de l'effectif de l'armée autrichienne, de telle sorte qu'une action offensive de l'Empire autrichien hors de ses frontières est même impossible en 1863, selon l'officier d'Andlau[961]. Une difficulté financière telle que d'Andlau pense en 1864 que l'armée autrichienne occupe le Danemark avec l'armée prussienne pour s'enrichir sur le dos du Danemark[962]. D'Andlau pense même que la situation financière de l'Empire autrichien se dégrade tellement que la moindre secousse peut venir secouer les fondements de l'armée autrichienne[963]. Cette faiblesse économique de l'Empire autrichien est renforcée également par des problèmes concernant l'administration et le recrutement de l'armée autrichienne.

6. Une faiblesse de l'armée autrichienne reposant sur l'administration et le recrutement.

Les services administratifs de l'armée autrichienne et des autres armées européennes sont aussi étudiés par le renseignement français. En novembre 1861, d'Andlau parle d'une administration autrichienne qui n'est que « incertitude » et « désordre » qui entraîne un manque de stabilité dans l'armée autrichienne. Toutefois, la nature exacte de l'armée autrichienne et même des ressources militaires et financières de l'armée autrichienne est inconnue pour d'Andlau. En effet, celui-ci déclare qu'il est difficile de faire un travail de renseignement sur ces domaines « au milieu du fatras de documents qui composent le projet de budget ». Pour

[955] SHD-GR, 1M 1604, *Mémoire sur l'organisation générale de l'armée autrichienne*, 1er mars 1861, d'Andlau.
[956] Steven BELLER, *Histoire de l'Autriche*, Paris, Perrin, 2011, p 147.
[957] Joseph ROVAN, *Histoire de l'Allemagne, des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1999, p 525.
[958] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 15 janvier 1864*, Vienne, d'Andlau, 15 janvier 1864.
[959] Rapport sur le budget autrichien, d'Andlau, *op cit*.
[960] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 10 mars 1864*, Vienne, 10 mars 1864, d'Andlau.
[961] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 30 octobre 1863*, Vienne, 30 octobre 1863, d'Andlau.
[962] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 10 mars 1864*, Vienne, d'Andlau, 10 mars 1864, d'Andlau.
[963] SHD-GR, 1M 1604, *Rapport du 30 décembre 1861*, Vienne, 30 décembre 1861, d'Andlau.

d'Andlau, le gouvernement autrichien à même la volonté de masquer à tout le monde la situation militaire réelle de l'Empire autrichien[964].

Pendant la guerre au Danemark de 1864, les services administratifs, des vivres et des hôpitaux de l'armée autrichienne sont jugés comme moins défectueux qu'avant, contrairement aux services de l'armée prussienne qui ont été parfaits selon d'Andlau[965]. Une artillerie autrichienne qui réunit ainsi des qualités dans la portée, la mobilité et la solidité du matériel, que ce soit sur une petite échelle comme au Danemark où sur un futur grand théâtre d'opérations en masses concentrées[966]. Pourtant, d'Andlau pense qu'il y a une supériorité de l'administration militaire française sur l'administration militaire autrichienne[967]. L'armée de l'Union partage cette mauvaise manière d'administrer son armée selon André Kaspi[968], mais aussi selon Vigo Rousillon[969]. De même, l'administration militaire anglaise est jugée mauvaise par *le Journal des Débats* pendant la guerre de Crimée[970].

L'organisation elle-même de l'armée autrichienne est aussi vue comme une source d'affaiblissement de la puissance militaire autrichienne en Europe. Le lieutenant-colonel d'Andlau pense qu'il y a une trop grande différence entre l'effectif de paix et l'effectif de guerre autrichien[971]. Outre, l'administration militaire, la pensée d'une corrélation entre la faiblesse politique et la faiblesse militaire de l'Empire autrichien est aussi présente, mais avec beaucoup d'exagération chez un journal français. *Le Siècle* pense que l'Empire autrichien doit tôt ou tard abandonner la Vénétie, car les forces militaires dont dispose l'Empire autrichien sont une cause de faiblesse et de ruine de l'Empire autrichien[972]. *Le Siècle* pense en effet que les finances autrichiennes sont une cause majeure de l'affaiblissement de l'Empire autrichien. Selon ce journal, de 1847 à 1858, le budget des dépenses ordinaires s'élève de 169 à 317 millions de florins et la dette publique passe de 45 à 96 millions de florins. Les défaites constatées lors de la guerre d'Italie ne font qu'aggraver cette situation qui doit s'accentuer de nouveau si l'Empire

[964] SHD-GR 8W 15, *Lettre du 29 décembre 1861*, Mission militaire numéro 22, Vienne, 29 décembre 1861, d'Andlau.
[965] Rapport du 19 février 1864, d'Andlau, *op cit*.
[966] SHD-GR 8W 15, *Nouveau système d'artillerie de campagne de l'Autriche (modèle 1864)*, Paris, 25 mai 1864, d'Andlau.
[967] Rapport sur le budget autrichien, *op cit*.
[968] André KASPI, *Les Américains, tome 1*, p 250.
[969] F.P Vigo ROUSILLON, *La puissance militaire des États-Unis d'Amérique*, Paris, J. Dumaine libraire éditeur de l'Empereur, 1866, p 434-437.
[970] *Le Journal des Débats* du 8 janvier 1855, p 1, colonne 2, John Lemoine.
[971] SHD-GR, 1M 1604, *Rapport sur le budget autrichien*, Vienne, 14 janvier 1861, d'Andlau.
[972] *Le Siècle* du 13 octobre 1864, p 1, colonne 6 et p 2, colonnes 1 et 2.

autrichien décide à nouveau d'attaquer le Royaume du Piémont-Sardaigne. *Le Siècle* va jusqu'à même parler d'une puissance autrichienne « factice », et qui n'est pas « viable ». D'ailleurs, pour *Le Siècle*, l'Empire autrichien n'est qu'un « parasite qui vit aux dépens des nations » et qui exploite des peuples[973].



Figure 24 : SHD-GR 1M 1605, Positions occupées par l'Armée Autrichienne en janvier 1862, Formation et constitution actuelle de l'armée autrichienne, janvier 1862. Les chiffres indiquent les différents corps d'armée de l'armée autrichienne[974].

Pour les officiers français, l'organisation même de l'armée autrichienne est un énorme problème, et particulièrement le système de recrutement autrichien qui est le nœud de la faiblesse politique et militaire de l'Empire autrichien. L'attaché militaire d'Andlau parle même d'une situation « anormale » d'un recrutement « par provinces et par race » qui entraîne de grandes tensions en Hongrie et en Italie[975]. D'Andlau observe d'ailleurs en octobre 1863 que le

[973] *Le Siècle* du 23 septembre 1860, p 1, colonne 6 et p 2, colonne 1, Louis Jourdan.

[974] SHD-GR 1M 1605, Positions occupées par l'Armée Autrichienne en janvier 1862, Formation et constitution actuelle de l'armée autrichienne, janvier 1862. Les chiffres indiquent les différents corps d'armées de l'armée autrichienne.

[975] SHD-GR 8W 15, *Lettre du 2 mars 1861*, Mission militaire numéro 12, Vienne, 2 mars 1861, d'Andlau.

gouvernement autrichien diminue beaucoup son armée[976]. Toutefois, si cette situation de l'armée autrichienne est regardée comme anormale, elle est aussi regardée comme secrète, ce qui constitue des difficultés pour le renseignement militaire français. En effet, d'Andlau parle de l'effectif et de l'emplacement de l'armée autrichienne comme d'un « secret d'État », qui ne peut être contourné par les relations avec quelques officiers autrichiens. Ce manque d'informations n'empêche pas d'Andlau d'affirmer tout de même que l'instruction des officiers est mauvaise et que l'armée autrichienne « en est réduite à se trainer à la remorque de tous les progrès faits par ses voisins ». À tel point que l'armée prussienne est jugée supérieure à l'armée autrichienne qui est jugée également incapable de réprimer des futurs soulèvements nationalistes de grande ampleur au sein de l'Empire autrichien, selon le lieutenant-colonel d'Andlau en mars 1861[977].

C'est pour cela que le système militaire autrichien est vivement critiqué, comme le système militaire de bon nombre d'armées étrangères, par le renseignement français. Pour celui-ci, une bonne armée est une armée qui se rapproche du modèle français, à savoir une armée de conscription qui est « en bonne proportion avec la population et le pays en question ». Les armées des puissances secondaires européennes sont souvent citées comme de bons modèles, même s'ils ne sont pas jugés comme assimilables à la France. Ainsi, la force militaire de la Suède est vue comme bien proportionnée à ses ressources, à sa population, et à ses mœurs[978]. Les officiers français en mission au Schleswig pendant la guerre de 1864 évoquent même un recrutement ingénieux de l'armée danoise qui ne tient sous les drapeaux que le nombre d'hommes strictement nécessaires pour répandre l'instruction militaire[979]. Néanmoins, l'armée danoise est observée comme une machine bien organisée, mais qui n'a « pas de pièces de rechange », c'est-à-dire qui a un manque de réserve en cas de perte importante d'effectif[980]. Le système militaire suédois est mieux jugé, car il est montré comme quasiment parfait pour la Suède avec le système *l'Indelta*. Ce système offre au gouvernement suédois le moyen d'avoir toujours sous la main une armée de plus de 30 000 hommes dont l'entretien ne lui coûte presque

[976] SHD-GR 8W 15, *Lettre au ministre de la Guerre du 16 octobre 1863,* Mission militaire numéro 2, Vienne, 16 octobre 1863, d'Andlau.
[977] SHD-GR 8W 15, *Mémoire sur l'organisation générale de l'armée autrichienne*, Vienne, 1er mars 1861, d'Andlau.
[978] SHD-GR, 1M 1482, *Précis historique*, 1858.
[979] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Mission française au camp de Schleswig*, septembre 1862.
[980] *Ibid.*

rien, ce qui lui permet de garder une force économique importante[981]. De même, le système serbe est un système de citoyen-soldat qui convient parfaitement à la nation qui a l'esprit militaire autant que son prince a le goût des armes, selon *Le Journal des Débats*[982]. Au contraire, le système militaire suisse convient parfaitement à la population suisse qui ne veut pas supporter un lourd service militaire[983], car selon le comte de Gobineau[984], les suisses n'ont aucun esprit militaire[985]. Le comte de Gobineau est très critique vis-à-vis de l'armée suisse en 1853, car même si l'armée suisse fait des progrès, elle reste pour lui avant tout une milice qui est loin d'avoir la valeur intrinsèque des *landwehrs* prussiennes. Ce modèle militaire suisse est même jugé dangereux pour l'ordre en Europe, ruineux, démoralisateur pour les populations et même inutile au point de vue de la sécurité selon le comte de Gobineau[986].

Ce sont surtout les systèmes de recrutement des grandes puissances militaires qui sont vivement critiqués par le renseignement militaire français au début des années 1860. Notamment le système de recrutement prussien qui est regardé par l'attaché militaire français à Berlin comme en disproportion avec les finances et la population de la Prusse[987], car le budget de la guerre absorbe près des deux tiers du budget total de la Prusse[988]. Il ne faut pas oublier la critique très prononcée du système de recrutement militaire russe par Colson, celui-ci décrit un système très médiocre. Une médiocrité présente sous l'ancien système en vigueur dans les années 1850, mais même sous le système en vigueur dans les années 1860. Le système de recrutement repose sur des hommes de 30 à 35 ans fatigués de la guerre, et il faut que l'armée russe prenne pour base l'appel à 21 ans et le tirage au sort pour avoir ainsi des soldats dans la force de l'âge et d'une bonne conduite selon le lieutenant-colonel Colson[989]. Une critique très prononcée du système militaire russe en 1862, mais pourtant la même année, l'attaché militaire

---

981 SHD-GR, 1M 1482, *Organisation de l'armée suédoise*, Paris, 15 août 1862, Colonel Castelnau.
982 *Le Journal des Débats* du 21 novembre 1861, p 1, colonne 1.
983 SHD-GR 1M 1412, *Renseignements confidentiels sur le projet d'organisation militaire de la Suisse*, Berne, 9 octobre 1860, le ministre des Affaires Etrangères.
984 Arthur de Gobineau (1816-1882) est un diplomate français sous le Second Empire.
985 SHD-GR, 1M 1412, *Mémoire de Monsieur le comte de Gobineau sur l'armée fédérale suisse*, 1853, le comte de Gobineau.
986 *Ibid.*
987 SHD-GR, 1M 1534, *Note sur la nouvelle organisation de l'armée prussienne,* Berlin, 27 décembre 1860, vicomte de La Hitte.
988 SHD-GR, 1M 1534, *Aperçu du budget de l'armée prussienne en 1861,* Berlin, 24 janvier 1861, vicomte de La Hitte.
989 SHD-GR, 1M 1498, *Note sur le recrutement de l'armée russe*, Saint-Pétersbourg, 31 octobre 1862, Colson.

français dans l'Empire russe parle d'une armée russe mobilisable de huit corps formant en tout 337 000 hommes et formée de soldats instruits, disciplinés, bien habillés et bien armés, avec beaucoup de tirailleurs bien exercés. Colson applaudit le fait que les soldats de la réserve et de l'active ont au moins six ans de présence sous les drapeaux, ce qui a pour conséquence que ceux-ci sont de bons soldats et dans de bonnes conditions pour faire campagne. De plus, les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie sont jugés remarquables, de même que les corps d'officiers dans la garde, même si les officiers dans le corps des grenadiers et dans l'infanterie russe laissent à désirer, selon Colson[990].



Figure 25 : SHD-GR 7N 1490, Tenues des Cosaques de la ligne du Caucase, Rapport sur les Cosaques, sur leurs origines, leur rôle politique et leur organisation actuelle, Saint-Pétersbourg, 1er mars 1861, Colson[991].

Le système danois est donc critiqué pour son manque d'effectif, le système russe pour le vieillissement de ses effectifs, et même le système anglais de soldats professionnels n'échappe pas à la critique du renseignement militaire français. Le système de recrutement militaire anglais est donc vivement critiqué pendant les années 1860 par un des attachés militaires français à Londres qui parle d'un système militaire anglais à bout de souffle dans un besoin de plus d'effectifs. Cet état de fait est constaté pendant la guerre de Crimée et pendant la révolte des Cipayes. Ce qui, pour le commandant d'Andigné rend l'Angleterre de plus en plus jalouse des succès militaires de l'armée impériale française dans les années 1860[992], car avec ses

[990] SHD-GR, 1M 1498, *Note sur les effectifs de l'armée russe*, Saint-Pétersbourg, 1er janvier 1862, Colson.

[991] SHD-GR 7N 1490, Tenues des Cosaques de la ligne du Caucase, Rapport sur les Cosaques, sur leurs origines, leur rôle politique et leur organisation actuelle, Saint-Pétersbourg, 1er mars 1861, Colson.

[992] SHD-GR, 1M 1433, *Lettre du 21 juillet 1860*, Londres, 21 juillet 1860, d'Andigné.

manques d'effectifs, l'armée anglaise a une armée et une réserve moins fortement constituée qu'en France selon l'attaché militaire français[993]. Un système de recrutement anglais à peine suffisant pour défendre ses possessions dans quasiment toutes les parties du monde et pour défendre l'Angleterre, selon l'attaché militaire Buchanan[994]. Comme pour le système russe, le système anglais est critiqué par *La revue des Deux-Mondes* pour ne reposer presque que sur les jeunes recrues appartenant aux rangs inférieurs de la société[995]. De plus, l'armée anglaise est très dispersée dans le monde, mais avec beaucoup d'effectifs en temps de paix et qui coûtent néanmoins cher en temps de paix, car ses soldats sont très bien payés selon le Commandant d'Andigné, attaché militaire français à Londres en 1854[996]. En effet, comme le souligne l'historien Patrick Louvier dans son ouvrage *La puissance militaire et navale britannique en méditerranée*, les soldats de l'armée régulière royale anglaise sont tous des soldats de métier (*long terms soldiers*). À la différence de l'armée française, dont les troupes sont concentrées en métropole et en Algérie, l'armée anglaise se trouve à 65% de ses effectifs hors du Royaume-Uni et des possessions méditerranéennes, et le reste des troupes ne peut être opérationnel avant plusieurs mois[997].

Ainsi, même si l'attaché militaire français à Londres admire sous certains aspects de l'armée anglaise, comme par exemple les tenues[998], et les parades en parlant d'un « spectacle très intéressant » en juin 1860, le modèle militaire anglais est très critiqué par le commandant d'Andigné[999] mais aussi par son collègue l'attaché militaire Bouchanan. La guerre de Crimée discrédite le mythe de l'armée anglaise, si bien que les Anglais ne veulent plus laisser de troupes en Amérique du Nord[1000]. De plus d'Andigné juge les soldats anglais trop jeunes pour supporter une campagne,[1001] même si ceux-ci sont de bons soldats très louables « qui préfère les camps aux clubs et aux tavernes », avec une bonne instruction générale[1002], ainsi qu'une bonne

[993] SHD-GR, 1M 1433, *Lettre du 29 janvier 1861*, Londres, 29 janvier 1861, d'Andigné.
[994] SHD-GR, 1M 1434, *Cahier numéro 15,* conclusion, Paris, 20 janvier 1862, Bouchanan.
[995] *La Revue des Deux-Mondes*, septembre 1860, l'armée anglaise, p 899-906, Alphonse Esquiros.
[996] SHD-GR, 1M 1436, *Rapport du 16 mai 1864*, Londres, d'Andigné, 16 mai 1864, d'Andigné.
[997] Patrick LOUVIER, *La puissance navale et militaire britannique en méditerranée (1840-1871*), Vincennes, Service historique de la défense, 2006, p 163.
[998] SHD-GR 1M 1433, *Lettre du 4 septembre 1860*, Londres, 4 septembre 1860, d'Andigné.
[999] SHD-GR, 1M 1433, *Lettre du 24 juin 1860*, Londres, d'Andigné, 24 juin 1860, d'Andigné.
[1000] Denard MORTON, *Histoire militaire du Canada*, Paris, Athéna, 2009, p 100.
[1001] SHD-GR, 1M 1433, *Lettre du 4 septembre 1860*, Londres, 4 septembre 1860, d'Andigné.
[1002] SHD-GR, 1M 1434, *Lettre du 15 juillet 1862*, Londres, d'Andigné, 15 juillet 1862, d'Andigné.

éducation militaire et une bonne instruction civile jusqu'à 16-17 ans[1003]. Le nouvel attaché militaire français à Londres en 1861, Bouchanan préconise de changer le système anglais pour faire participer toutes les classes de la société au service militaire par la conscription, car cela permet au système anglais d'incorporer la classe moyenne dans l'armée[1004]. En effet, Bouchanan pense que les forces militaires de la Grande-Bretagne n'attirent que des soldats qui font partie des classes les plus pauvres avec des sommes d'argent. Avec au contraire des officiers qui appartiennent aux classes les plus élevées et les plus riches, ce qui a pour conséquence qu'il n'y a aucune liaison entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, selon l'attaché militaire Bouchanan[1005]. Son prédécesseur, le commandant D'Andigné va jusqu'à dire que l'Angleterre « joue surtout au soldat »[1006], et le capitaine Reille[1007] affirme que les Anglais ne sont pas naturellement soldats[1008].

7. L'observation des officiers autrichiens et des autres armées étrangères.

Les officiers dans les armées étrangères sont aussi vivement étudiés par le renseignement français. L'armée américaine avec l'école de West Point fait figure de modèle en ayant formé des bons officiers avec une instruction scientifique sérieuse qui se distingue pendant la guerre de Sécession, que ce soit dans l'armée fédérale ou dans l'armée confédérée[1009]. L'armée belge est aussi un modèle grâce à la jeunesse de leurs officiers[1010], au contraire de l'armée danoise qui doit remédier à l'insuffisance des cadres, et à l'absence d'une loi qui règle l'avancement des officiers et des sous-officiers[1011] [1012]. De même, les officiers de l'armée suédoise sont

[1003] *La Revue des Deux-Mondes*, septembre 1860, l'armée anglaise, p 273.

[1004] SHD-GR, 1M 1434, Armée anglaise, 15 numéros ou parties, 20 janvier 1862, Cahier numéro 3, Recrutement, *Rapport du 28 décembre 1861*, 28 décembre 1861, Officier d'ordonnance Bouchanan.

[1005] SHD-GR, 1M 1434, Armée anglaise, 15 numéros ou parties, 20 janvier 1862, *Cahier numéro 15, conclusion,* Paris, 20 janvier 1862, Officier d'ordonnance Bouchanan.

[1006] SHD-GR, 1M 1433, *Lettre du 21 juillet 1860*, Londres, 21 juillet 1860, d'Andigné.

[1007] André-Charles-Victor Reille (1815-1887) est un officier français sous le Second Empire.

[1008] SHD-GR 1M 1435, *Analyse du Rapport de la commission d'enquête chargée de rendre compte de la condition actuelle des corps de volontaires dans le Royaume-Uni*, 1863, capitaine Reille.

[1009] SHD-GR, 1M 1681, *Mission militaire en Amérique du Colonel de Chanal, 12 cahiers, 2eme partie, armée américaine et services administratifs militaires*, colonel de Chanal.

[1010] SHD-GR, 1M 1451, *Lettre sur la situation de l'armée belge*, Bruxelles, 3 juin 1859, Légation de France en Belgique.

[1011] SHD-GR, 1M 1478-1479, *Mission française au camp de Schleswig*, septembre 1862.

[1012] SHD-GR, 1M 1478-1879, *Rapport du 26 mai 1864*, 26 mai 1864.

observés comme suffisamment instruits[1013], avec un mode d'avancement de l'armée suédoise très mauvais et qui ne donne que de très vieux officiers supérieurs ou généraux, car on n'arrive major qu'entre 40 et 50 ans[1014]. Un vieillissement des officiers qui est aussi un problème dans l'armée russe, même si les Russes songent à enlever les trop vieux officiers, ce qui est inspiré sur l'armée française selon l'attaché militaire français Colson[1015]. Selon celui-ci, cela n'empêche pas les officiers français subalternes et supérieurs d'êtres meilleurs que les Russes, surtout les généraux[1016], notamment grâce à de bonnes connaissances théoriques sur l'art militaire. Pour Colson, les Russes sont des très bons imitateurs, mais sont dépourvus d'invention, et le général russe est jugé fort en tactique, mais pas en administration, avec peu d'expérience du métier et d'ambition[1017]. Le système de recrutement des officiers de l'armée prussienne est, lui aussi, critiqué, non pas, car il est vieillissant, mais, car il ne recrute que des hommes des classes sociales supérieures comme dans le système anglais[1018].

Le renseignement militaire français du début des années 1860 est donc caractérisé par le fait d'étudier régulièrement et en profondeur différents domaines des armées étrangères étudiées avant superficiellement, comme par exemple l'armement, la tactique, le recrutement, l'administration, l'économie et les officiers dans les armées étrangères. La transformation progressive de ce renseignement militaire n'a toutefois pour but que de contribuer à l'affaiblissement des grandes puissances étrangères.

8. Un renseignement français au service du projet impérial d'affaiblissement des grandes puissances étrangères.

Le renseignement militaire français se met donc au service de la politique impériale française qui consiste essentiellement à affaiblir les grandes puissances militaires européennes et mondiales, en observant en permanence l'évolution militaire de ces grandes puissances dans les années 1860. Ce renseignement français observe les faiblesses de ces grandes puissances pour savoir là où il faut agir pour affaiblir considérablement ces grandes puissances. L'Empire autrichien n'est pas la seule grande puissance dont Napoléon III veut amoindrir l'influence, car même après la guerre de Crimée où le gouvernement russe a perdu l'influence politique qu'il

[1013] SHD-GR, 1M 1482, *Précis historique*, 1858.
[1014] *Ibid.*
[1015] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 1er mars 1862*, Saint-Pétersbourg, 1er mars 1862, Colson.
[1016] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport du 21 juillet 1861*, 21 juillet 1861.
[1017] SHD-GR, 1M 1498, *Rapport sur l'Etat-major général de l'armée russe*, Saint-Pétersbourg, 31 août 1862, Colson.
[1018] SHD-GR, 1M 1534, *Rapport sur la poursuite de la réorganisation de l'armée prussienne,* Berlin, 30 mai 1861, Vicomte de La Hitte.

exerce en Europe[1019] [1020], Napoléon III entend bien limiter l'influence russe également sur le continent asiatique. Ainsi, après la guerre de Crimée, des journaux français comme *La revue des Deux-Mondes* pensent que la France est la première puissance militaire du monde et que même si l'Empire russe dit pouvoir armer un million d'hommes, cette puissance militaire russe n'est qu'une apparente énorme force en face de l'armée française[1021].

Le régime impérial entend aussi limiter le développement de la puissance des États-Unis sur le continent américain. C'est pour cela que pendant la guerre de Sécession, Napoléon III soutient plutôt les confédérés en faisant construire clandestinement quatre corvettes et deux cuirassés qu'il dut vendre ensuite à cause des protestations de Washington[1022]. L'historien Brian Holden Reid soutient même qu'en 1862, les puissances européennes faillirent intervenir en faveur des Sudistes[1023]. La politique mondiale de Napoléon III concerne l'Asie, l'Afrique, tout autant que le Pacifique et l'Océan Indien. Dans ce contexte, Napoléon III veut une influence française en Amérique centrale. Stire Saliende pense que c'est à cause du Quai d'Orsay que la France ne s'engage pas dans la guerre de Sécession[1024]. Le but de l'expédition du Mexique qui est lancée de 1862 à 1867, est d'établir et de conserver l'empire du Mexique comme un obstacle à l'agrandissement territorial des États-Unis[1025]. Comme le souligne Farid Ameur, Napoléon III déclare être neutre dans la guerre de Sécession au printemps 1861, car Napoléon III souhaite créer au Mexique une influence française sur une monarchie catholique, pour ainsi faire contrepoids à la domination anglo-saxonne sur le continent américain. Napoléon III profite de la guerre de sécession américaine pour prendre pied au Mexique en 1862, mais ne peut pas soutenir par les armes la cause sudiste[1026]. Pourtant, dans l'ouvrage *Treize mois dans l'armée rebelle*, William G. Stevenson témoigne que début 1862, il y a une surabondance d'armes dans

[1019] SHD-GR, 1M 1497, *Lettre du 28 août 1860,* Saint-Pétersbourg, 28 août 1860, Colson.
[1020] SHD-GR, 1M 1497, *Note sur la mortalité dans la guerre d'Orient*, 1860.
[1021] *La Revue des Deux-Mondes*, mars 1863, p 129.
[1022] Jean-Marc LAFON, *Guerres et conflits dans le monde au XIXeme siècle (1792-1914), op cit*, p 7-8.
[1023] Brian HOLDEN REID, *L'âge industriel, guerre de Crimée, guerre de Sécession, unité allemande (1854-1871)*, Paris, Atlas des guerres, Autrement, 2001, p 17.
[1024] Stève SAINLAUDE, *Le gouvernement impérial et la guerre de Sécession (1861-1865), l'action diplomatique*, Paris, Broché, 1 avril 2011, p 10 et 125.
[1025] INCONNU, *Le Mexique, l'empire et l'intervention*, Leipzig, 1869, p 12.
[1026] Farid AMEUR, *La guerre de Sécession*, Paris, Que sais-je, 2018, p 82.

le sud des États-Unis, grâce notamment aux grands approvisionnements d'armes qui viennent d'Angleterre et de France[1027].

Contrairement à Napoléon III, les journaux français sont très majoritairement en faveur de l'armée fédérale pendant la guerre de Sécession, que ce soit *La Presse*[1028] [1029], *Le Siècle*[1030], *Le Journal des Débats*[1031] ou encore *Le Temps*[1032], même si la brochure d'Ernest Bellet des Minières souligne que l'armée sudiste à une population beaucoup plus militaire et avec plus d'hommes valides sous la main que l'armée nordiste. Cette brochure pense aussi que l'armée nordiste a tous les torts, que la France est l'allié du sud, et qu'elle a intérêt à imposer son influence dans le sud des États-Unis d'Amérique, notamment à cause du coton[1033]. De même, de rares articles du *Constitutionnel*[1034] et de *La Presse*[1035] sous-entendent que la cause du sud perdure malgré la défaite en 1865. Le journal *Le Monde*[1036] parle de la force qui triomphe du droit en parlant de l'imminente défaite de l'armée confédérée en 1865. Néanmoins, cela est assez marginal, car les journaux français pensent dans la très grande majorité de leurs articles qu'une intervention européenne est la seule chance de salut de la confédération du sud face à l'armée fédérale en 1862 et en 1865[1037] [1038] [1039]. Ceci, surtout dans un contexte dans lequel le gouvernement des États confédérés vient d'appeler sous les drapeaux tous les citoyens en état de porter les armes depuis 16 jusqu'à 50 ans[1040] [1041] [1042].

[1027] William G. STEVENSON, *Treize mois dans l'armée des rebelles*, Bibliolife, 2008, p 60-61.
[1028] *La Presse* du 14 novembre 1862, p 1, colonne 1.
[1029] *La Presse* du 18 avril 1865, p 1, colonnes 5 et 6.
[1030] *Le Siècle* du 16 avril 1865, p 1, colonne 3.
[1031] *Le Journal des Débats* du 19 octobre 1861, p 1, colonne 4.
[1032] *Le Temps* du 22 novembre 1861, p 1, colonnes 3 et 4.
[1033] SHD-GR, 1M 1681, *Analyse de la brochure intitulé la question américaine par Monsieur Ernest Bellet des Minières*, octobre 1861.
[1034] *Le Constitutionnel* du 28 avril 1862, p 1, colonnes 1, 2 et 3.
[1035] *La Presse* du 18 avril 1865, p 1, colonnes 5 et 6.
[1036] *Le Monde* du 15 avril 1865, p 1, colonne 2.
[1037] *Le Journal des Débats* du 29 avril 1862, p 1, colonne 3.
[1038] *Le Journal des Débats* du 8 janvier 1865, p 1, colonne 1.
[1039] *Le Siècle* du 15 juin 1865, p 1, colonne 2.
[1040] *Le Journal des Débats* du 12 octobre 1864, p 1, colonne 1.
[1041] *Le Temps* du 11 octobre 1864, p 1, colonne 1.
[1042] *Le Journal des Débats* du 5 septembre 1867, p 1, colonne 1.

Le lieutenant-colonel Chanal envoyé en mission par l'Empereur auprès de l'armée fédérale parle même en 1864 d'une défaite inéluctable de l'armée confédérée[1043], malgré le fait que celui-ci admire l'armée confédérée qui a selon le lieutenant-colonel Chanal un esprit chevaleresque dans les états-majors avec une habileté du général Lee et une grande valeur de ses troupes[1044]. L'Empire autrichien n'est donc qu'une des grandes puissances dont Napoléon III cherche à affaiblir l'influence et la puissance militaire jusqu'en juillet 1866, un objectif atteint qu'en partie seulement en juillet 1859.

Après l'affaiblissement de la puissance militaire des États-Unis et de l'Empire russe, il reste celle de l'Empire autrichien. Suite à la guerre de 1859, l'Empire autrichien ne conserve dans l'espace italien que la Vénétie au sein de son territoire, par voie de conséquence cet espace géographique est un espace d'observation privilégié pour étudier par les diplomates français sur place l'état de l'armée impériale autrichienne et ses intentions vis-à-vis de la péninsule italienne. Après une période entre la fin de la guerre d'Italie et novembre 1860 où le renseignement français se prépare à un éventuel retour offensif de l'armée autrichienne dans le nord de l'Italie, celui-ci pense désormais que l'Empire autrichien a renoncé à envahir la Lombardie. À Milan en novembre 1860, le consul français Defly rapporte que les inquiétudes sur l'éventualité d'une guerre entre l'Autriche et le Piémont commencent à se dissiper[1045]. Les esprits milanais sont plutôt à la poursuite de l'unité italienne avec l'annexion de la Vénétie au Royaume du Piémont-Sardaigne dès novembre 1860[1046].

Toutefois, en 1863-1864, l'Empire autrichien semble de nouveau offensif sur la scène européenne, que ce soit dans l'instruction de son armée qui s'est grandement améliorée dans sa guerre contre le Danemark ou encore dans ses mouvements de troupes observés en Vénétie en décembre 1863. Ces observations sur l'amélioration de l'armée autrichienne pendant les années 1860 sont d'ailleurs confirmées par les renseignements de l'attaché militaire français à Vienne qui sont mentionnés précédemment. Ce qui est d'autant plus préoccupant quand le consul de France à Venise écrit un rapport en décembre 1863 où il pense que l'Empire autrichien se prépare à une guerre prochaine, avec la confirmation de sérieux préparatifs. Des préparatifs

---

[1043] SHD-GR, 1M 1681, *Des causes de la guerre, de ses résultats actuels et de son issue probable*, 1864, lieutenant-colonel Chanal.

[1044] SHD-GR, 1M 1681, *Lettre au ministre de la Guerre*, devant Petersburg, 10 juillet 1864, lieutenant-colonel Chanal.

[1045] CADC-CPC30 (Italie, Milan) 1, *Lettre du 2 novembre 1860,* direction politique numéro 206, Milan, 2 novembre 1860, Defly.

[1046] CADC-CPC/30/1, *Lettre du 27 novembre 1860,* direction politique numéro 209, Milan, 27 novembre 1860, Defly.

visibles par le fait que les troupes qui occupent la Vénétie doivent recevoir un renfort de 40 000 hommes, dont quatre régiments de Croates, qui sont des régiments qui sont vus par le renseignement français comme des troupes qu'on ne déplace qu'en cas de guerre. Enfin, Léon Gilles constate aussi un renouvellement de toutes les pièces d'artillerie autrichienne en Vénétie[1047].

Ces rumeurs de guerre venant de l'armée autrichienne continuent dans un autre rapport de décembre 1863 où Léon Gilles parle de bruits de guerres qui prennent de jour en jour plus de consistance. Selon le consul de France à Venise, ces bruits de guerres viennent de renseignements autrichiens qui énoncent qu'il faut se défendre contre une future attaque italienne en Vénétie qui peut survenir en février 1864 par le Tyrol et l'Adriatique pour contourner le quadrilatère autrichien en Vénétie et arriver à Venise[1048]. Le consul français à Venise confirme aussi ces rumeurs de guerre en mentionnant des bruits qui viennent de Brescia et de Milan où les populations sur place croient en une guerre imminente et se préparent à l'attaque, ce qui fait que par voie de conséquence l'Autriche se prépare aussi à la défense[1049].

Cette idée d'un renforcement militaire autrichien continue en janvier 1864, avec les rumeurs de renforcement militaire autrichien à la ligne du Mincio, notamment le départ de Venise de six batteries d'artillerie pour la ligne du Mincio[1050]. Même chose en février 1864, où Léon Gilles rapporte que selon un employé français sur des chemins de fer qui a assisté personnellement à ces préparations militaires, il y a un assez grand mouvement d'artillerie entre Venise et Vérone avec un changement de matériel d'artillerie. De plus, l'Empire autrichien procède au renouvellement de tous les canons de Vérone et de Peschiera avec une augmentation faible du nombre de troupes dans ces deux villes. Avec toutes ces dispositions, l'Empire autrichien est désormais en mesure de transporter immédiatement 150 000 hommes à Vérone en moins de 10 jours, artillerie et munitions comprises, avec tout le matériel de guerre qui est à la disposition du ministère de la Guerre selon le consul de France à Venise[1051].

[1047] CADC-CPC4/24, *Lettre du 8 décembre 1863*, direction politique numéro 43, Venise, 8 décembre 1863, Léon Gilles.
[1048] CADC-CPC4/24, *Lettre du 22 décembre 1863*, direction politique numéro 47, Venise, 22 décembre 1863, Léon Gilles.
[1049] CADC-CPC4/24, *Lettre du 14 septembre 1863*, direction politique numéro 45, Venise, 14 septembre 1863, Léon Gilles.
[1050] CADC-CPC4/24, *Lettre du 14 janvier 1864*, direction politique numéro 4, Venise, 14 janvier 1864, Léon Gilles.
[1051] CADC-CPC4/24, *Lettre du 16 février 1864*, direction politique numéro 10, Venise, 16 février 1864, Léon Gilles.

Le consul de Florence parle aussi d'une attitude belliqueuse de l'Empire autrichien en avril 1864 grâce aux voyageurs venant de Vénétie et grâce à diverses correspondances qui évoquent avec inquiétude l'attitude autrichienne qui n'est pas dans une attitude offensive, mais plutôt dans une attitude défensive avec des préparatifs que le gouvernement impérial fait dans en Vénétie[1052]. Eugène Poujade en parle dès mars 1864 avec la probabilité de guerre à cause de préparatifs considérables du gouvernement autrichien[1053].

L'influence autrichienne et la menace d'une intervention autrichienne en Italie du Nord existent toujours selon le renseignement français à la fin de l'année 1863 et au début de l'année 1864. L'Empire autrichien exerce toutefois encore une véritable crainte auprès des populations d'Italie centrale et des renseignements français présents sur place.

B. Une peur de l'Empire Autrichien toujours présente chez les populations italiennes.

Après la disparition progressive d'une grande partie de l'influence militaire autrichienne dans la péninsule italienne, l'obsession de Napoléon III est de remplacer l'influence autrichienne par une influence française, particulièrement en Italie centrale. Mais dès août 1859, cet objectif est compromis, en tout cas, pour ce qui est de la Toscane. Car le Royaume du Piémont-Sardaigne est déjà très influent en Toscane dès août 1859. Comme le constate le commandant du Perny en août 1859 à Livourne, car pour maintenir une influence française en Toscane il y a un besoin « d'inspirer le respect et la confiance » aux populations italiennes en Toscane qui sont déjà sous influence piémontaise, mais qui souhaitent en premier lieu détruire toute influence autrichienne[1054]. Une influence piémontaise qui se confirme le 18 août, au détriment de l'influence française en Toscane, qui à cause d'une absence de présence militaire française sur place, ne peut faire entendre en Toscane « que des conseils, des intimidations ou des menaces », contrairement à l'armée sarde qui est de plus en plus présente en Toscane[1055].

Il est aussi à noter qu'avec les consuls français présents dans l'espace italien et l'attaché militaire français présent à Vienne, vient s'ajouter de nouveaux acteurs du renseignement français dans l'espace italien avec des divisions de la marine française. La marine française fait déjà du renseignement avec la division de l'Adriatique pendant la guerre d'Italie, mais dans les

[1052] CADC-CPC4/26, *Lettre du 7 avril 1864,* direction politique numéro 193, Florence, 7 avril 1864, Eugène Poujade.
[1053] CADC-CPC4/26, *Lettre du 24 mars 1864,* direction politique, numéro 191, Florence, 24 mars 1864, Eugène Poujade.
[1054] SHD-BB4/776, *Lettre du 13 août 1859,* Secrète et confidentielle, A bord du Prony devant Livourne, 13 août 1859, capitaine et commandant du Prony.
[1055] SHD-BB4/776, *Lettre du 18 août 1859,* Dans le Prony devant Livourne, 18 août 1859, capitaine et commandant du Prony.

années 1860 il s'agit de vaisseaux envoyés notamment à Livourne, à Naples et à Palerme qui sont chargés de protéger les Français présents dans ces villes, mais qui font aussi du renseignement en récoltant beaucoup d'informations pendant leur mouillage dans ces ports.

Entre juillet 1859 et juillet 1866 le renseignement français contribue à protéger l'influence française dans l'espace italien en observant en permanence l'accroissement inexorable de l'influence piémontaise et des révolutionnaires italiens dans la péninsule italienne, sans oublier le maintien en partie de l'influence autrichienne dans l'espace italien. Dans ce cadre-là, les renseignements sont particulièrement utiles pendant l'expédition des Mille en 1860. En effet, il faut non seulement observer si l'armée de Garibaldi et si l'armée piémontaise n'approche pas trop du Latium, mais il faut aussi observer si le timide retour de l'Empire autrichien dans l'Italie centrale ne devient pas trop préoccupant pour l'influence française dans la péninsule italienne. Le cabinet de Vienne ne reste pas sans réagir face à des États pontificaux attaqués à la fois au nord et au sud en tentant d'empêcher l'unité italienne de s'accomplir en 1860. Comme l'atteste le renseignement diplomatique français, notamment à Modène et à Ancône. D'ailleurs, la population de Modène craint à l'automne 1860 un retour offensif de l'Empire autrichien à Modène[1056]. En octobre 1860, ces inquiétudes sont encore plus vives concernant une agression de l'Empire autrichien à Modène. Selon le consul de France à Modène ces inquiétudes reposent sur de multiples facteurs, par exemple la mobilisation de nouveaux bataillons de la garde nationale, le rappel de Turin de la légation de Russie, la présence de l'Empereur François-Joseph à Varsovie, ou encore la nomination du général Benedeck au commandement de l'armée de l'Empire autrichien en Vénétie. Sans oublier le fait que les autorités modénaises reçoivent fréquemment des points les plus rapprochés du Pô des informations sur des mouvements de troupes autrichiennes[1057].

De plus, l'Empire autrichien qui a encore à ce moment-là la possession de la Vénétie, a selon le renseignement diplomatique français envoyé régulièrement des troupes entre janvier 1860 et décembre 1860 à Ancône, dans le but de défendre cette ville contre toute union de cette ville au Royaume du Piémont-Sardaigne ainsi que de maintenir de l'intégralité territoriale du Royaume des Deux-Siciles et des États pontificaux. Ce mouvement de troupes autrichiennes commence même légèrement avant l'expédition des Mille. Le consul de France à Ancône parle

[1056] CADC-CPC/39 (Parme) 1, *Lettre du 20 septembre 1860,* Modène, 20 septembre 1860, A. de Vammy.
[1057] CADC-CPC/39/1, *Lettre du 24 octobre 1860,* direction politique numéro 4, Modène, 24 octobre 1860, A. De Vassy.

en janvier 1860 de 771 soldats Autrichiens à Ancône dont 14 officiers[1058], en février 1860 de 290 hommes pour renforcer le corps de troupes autrichiens de la garnison d'Ancône[1059] et de 133 Autrichiens avec une centaine de Suisses environ pour le roi de Naples[1060]. En mars 1860, il parle de 200 Autrichiens arrivés à Ancône[1061], de 190 Autrichiens, dont 40 pour le royaume de Naples, avec un total à ce moment-là de 1514 Autrichiens à Ancône[1062]. En avril 1860, il mentionne 242 soldats autrichiens, 6 officiers et d'un colonel arrivé de Trieste, avec un nombre de recrues total de 2871 hommes[1063]. En mai 1860, De Courcy cite 334 militaires Autrichiens en tout arrivés à Ancône[1064] et ensuite 97 hommes, dont quatre officiers Autrichiens arrivés de Trieste[1065], ainsi que des chevaux et huit canons de Venise[1066]. Ainsi, 4971 soldats étrangers, dont beaucoup d'Autrichiens, sont présents à Ancône en juin 1860, et toujours tous en provenance de Trieste, selon le consul de France à Ancône[1067]. Sans oublier 107 Autrichiens en juillet 1860[1068], ni en août 1860 les 233 militaires Autrichiens, ainsi que 20 caisses d'habillements militaires[1069]. De Courcy parle ensuite en août 1860 de 280 soldats Autrichiens, et de 7 officiers dont un lieutenant-colonel[1070], et même de 169 Autrichiens arrivés dont 4 officiers, ainsi que 8 soldats Suisses, ce qui fait à ce moment-là 8771 recrues étrangères arrivées

[1058] CADC-CPC/25 (Italie, Ancône) 4, *Lettre du 26 janvier 1860,* direction politique numéro 35, Ancône, 26 janvier 1860, De Courcy.
[1059] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 16 février 1860*, Ancône, 16 février 1860, De Courcy.
[1060] *Lettre du 29 février 1860*, direction politique numéro 40, Ancône, 29 février 1860, De Courcy, CADC-CPC/25/4.
[1061] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 7 mars 1860*, direction politique numéro 42, Ancône, 7 mars 1860, De Courcy.
[1062] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 24 mars 1860*, Ancône, 24 mars 1860, De Courcy.
[1063] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 18 avril 1860*, direction politique numéro 51, Ancône, 18 avril 1860, De Courcy.
[1064] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 9 mai 1860*, direction politique numéro 57, Ancône, 9 mai 1860, De Courcy.
[1065] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 12 mai 1860*, direction politique numéro 58, Ancône, 12 mai 1860, De Courcy.
[1066] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 7 mai 1860,* direction politique numéro 56, Ancône, 7 mai 1860, De Courcy.
[1067] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 6 juin 1860,* direction politique numéro 65, Ancône, 6 juin 1860, De Courcy.
[1068] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 5 juillet 1860*, direction politique numéro 71, Ancône, 5 juillet 1860, De Courcy.
[1069] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 8 août 1860*, Ancône, 8 août 1860, De Courcy.
[1070] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 16 août 1860,* direction politique numéro 31, Ancône, 16 août 1860, De Courcy.

à Ancône le 22 août 1860 selon De Courcy[1071]. Enfin, le consul de France à Ancône mentionne encore 146 soldats autrichiens et de six officiers Autrichiens arrivés à Ancône le 12 septembre 1860, ce qui fait un total de 8917 soldats Autrichiens observés à Ancône pendant cette expédition des Mille de Garibaldi de 1860[1072]. Il faut ajouter les 115 soldats autrichiens qui sont envoyés en décembre 1860[1073] après l'expédition des Mille de Garibaldi. Malgré tous ces renforts Autrichiens à Ancône et malgré la participation du général Lamoricière à la défense d'Ancône devant l'armée Piémontaise, le consul de France à Ancône prend acte de la chute d'Ancône dans un rapport du 30 septembre 1860. Le rapport parle d'une « défense habilement soutenue par le général Lamoricière, pendant douze jours », mais surtout de troupes piémontaises qui opèrent leur entrée dans la ville, au milieu « d'une population en délire qui leur jette des fleurs, tandis qu'elle réserve des huées aux vaincus, auxquels cet indigne traitement arrache des larmes ». Signe que cette unité italienne est observée comme quelque chose de populaire en 1860, dans la continuité de tout ce qui a été observé depuis 1853, avec néanmoins un rôle de la France qui est de plus en plus en dichotomie avec les intérêts français dans cette unité italienne[1074].

Même s'il s'agit d'un dernier sursaut, l'influence autrichienne n'est donc pas encore complètement détruite en 1860, il faut donc l'observer en permanence pour permettre à l'armée française de revenir promptement dans l'espace italien au cas où cette influence autrichienne se fait trop grandissante. Mais pour préparer militairement un éventuel retour de l'armée autrichienne dans l'espace italien, il est également nécessaire de reconnaître le nord de l'Italie par de multiples reconnaissances militaires.

Tableau 1 : Soldats autrichiens et d'autres nationalités qui arrivent à Ancône entre janvier 1860 et décembre 1860.

	Soldats.	Officiers.	Matériels et chevaux.	Total des soldats autrichiens et d'autres

[1071] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 22 août 1860*, direction politique numéro 69, Ancône, 22 août 1860, De Courcy.
[1072] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 12 septembre 1860*, Ancône, 12 septembre 1860, De Courcy.
[1073] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 7 décembre 1860*, direction politique numéro 86, Ancône, 7 décembre 1860, De Courcy.
[1074] CADC-CPC/25/4, *Lettre du 30 septembre 1860*, direction politique numéro 93, Ancône, 30 septembre 1860, De Courcy.

				nationalités à Ancône.
Janvier 1860	771	14	?	?
Février 1860	423	133	?	?
Mars 1860	200	?	?	1514
Avril 1860	242	6	?	2871
Mai 1860	431	4	Chevaux et 8 canons	?
Juin 1860	?	?	?	4971
Juillet 1860	107	?	?	?
Août 1860	682	7	20 caisses d'habillements militaires.	8771
Septembre 1860	146	6	?	8917
Octobre 1860	?	?	?	?
Novembre 1860	?	?	?	?
Décembre 1860	115	?	?	9032 ?

Les chiffres de la colonne la plus à droite sont supérieurs au total des autres chiffres, car le consul à Ancône ne mentionne visiblement pas toutes les arrivées de troupes de soldats étrangers et autrichiens avant de faire le total des troupes autrichiennes et étrangères présentes à Ancône.

C. Une explosion du nombre de reconnaissances dans le nord de l'Italie pour prévenir un retour offensif de l'armée impériale autrichienne entre septembre 1859 et 1864.

Après avoir forcé l'armée autrichienne à se retirer de Lombardie, il faut non seulement observer si cette armée autrichienne a l'intention de reconquérir cette région, mais aussi savoir si cette armée a les moyens militaires de le faire, et également s'assurer que l'armée autrichienne ne reconquiert pas la Lombardie. Pour cela, le renseignement militaire français est mis à contribution en effectuant des reconnaissances militaires pour élaborer des stratégies et des tactiques en utilisant le mieux possible le terrain en cas d'attaque autrichienne. Cette explosion du nombre de reconnaissances dans le nord de l'Italie commence pendant la guerre

d'Italie, déjà avec une note sur les travaux de défense exécutés dans la place de Brescia. Une place dont l'ensemble de ses fortifications ne peut soutenir un siège régulier, et les travaux de défense que les militaires italiens veulent exécuter ont pour but de mettre l'enceinte de Brescia en situation de soutenir un siège régulier, selon un chef de bataillon français[1075]. En effet, Brescia vient d'être conquise par les troupes franco-piémontaises et il importe de fortifier cette importante place forte de la Lombardie pour qu'elle ne retombe pas aux mains de l'Empire autrichien.

Juste après la guerre d'Italie de 1859, les militaires français comprennent que l'insuffisance des reconnaissances militaires géographiques porte préjudice à leur action militaire pendant la guerre de 1859. Ils veulent remédier à cela en effectuant de nombreuses reconnaissances militaires dès la fin de l'année 1859 dans le nord de l'Italie, mais particulièrement en Lombardie pour prévenir d'un éventuel retour militaire de l'armée impériale autrichienne en provenance de la Vénétie. C'est dans ce contexte qu'est écrit en décembre 1859 un mémoire sur l'itinéraire entre Milan et Magenta où il ressort de ce mémoire qu'au point de vue militaire cet itinéraire est d'une importance médiocre. Néanmoins, ce mémoire a le mérite de montrer que, grâce aux nombreuses coupures des voies d'eau et aux nombreuses autres couvertures défensives géographiques, que cet itinéraire est beaucoup plus favorable à la guerre défensive qu'à la guerre offensive[1076]. Cette observation d'une géographie très propice à une action militaire défensive est une observation commune de la majorité des reconnaissances militaires effectuées en Lombardie et au Piémont.

Pour confirmer ces observations, un mémoire sur un itinéraire de la route de Novi à Serravalle faisant partie de la route de Turin à Gênes souligne que la route de Novi à Serravalle est ferrée et parfaitement bien entretenue. Cette route dispose d'une position militaire défensive très bonne avec aussi les dernières ramifications des Apennins, une route qui est à proximité du chemin de fer à deux voies de Turin et Gênes, ainsi que d'un télégraphe électrique entre Novi et Serravalle, ce qui en cas de besoin de renforts venant de l'armée française est très important. Si jamais l'armée française a de nouveau à intervenir au Piémont pour secourir le royaume du Piémont-Sardaigne contre une nouvelle agression de l'Autriche, il faut aussi que cette route ait

[1075] SHD-GR, 1VM (dépôt des fortifications, places étrangères) 54, *Note sur les travaux de défense exécutés dans la place de Brescia*, Camp de Santa-Lucia, 12 juillet 1859, chef de bataillon du génie de Laber.

[1076] SHD-GR, 1M 2280, *Mémoire sur l'itinéraire entre Milan et Magenta, armée d'Italie, 6eme régiment de Hussard, inspection générale de 1859*, Milan, 11 décembre 1859, capitaine H. De Samy.

la capacité de fournir de la nourriture à une armée française. C'est ainsi que ce mémoire parle d'une route qui se trouve au cœur d'un pays qui est découvert et bien cultivé avec d'excellents vignobles sur les coteaux qui bordent la route[1077]. Ces reconnaissances militaires sont essentiellement faites dans le but de trouver des positions défensives qui puissent entretenir sur place des troupes françaises. C'est notamment le but de la reconnaissance du cours de l'Adda entre Vapréo et Cassano qui est effectué dans l'optique de l'établissement d'une ligne de défense contre un ennemi venant de la Vénétie, c'est-à-dire sans doute l'Empire autrichien[1078].

La reconnaissance d'un itinéraire entre Milan et Bergame effectué le 24 décembre 1859 souligne encore le caractère défensif d'un dispositif militaire qui peut être établi en Lombardie, grâce notamment aux nombreux obstacles dont la Lombardie est couverte. Le rôle militaire de cet itinéraire entre Milan et Bergame est vu par le capitaine Boisgand comme particulièrement important, car s'il est défendu par une armée française, il peut former un obstacle redoutable à l'ennemi qui veut le franchir pour empêcher un convoi qui se rend ou qui sort de Milan[1079]. Même logique avec un mémoire sur le terrain à l'ouest de Milan, où il est demandé au Capitaine Hudelot de décrire les positions que peut prendre un corps d'armée chargé de protéger l'évacuation de Milan attaqué par une armée ennemie s'avançant par la route de Novare dans l'hypothèse où l'armée impériale autrichienne vient de la Vénétie. Comme pour les autres reconnaissances mentionnées ci-dessus, on parle d'un terrain qui est très propre à la guerre défensive, car comme les autres terrains, notamment en Lombardie, il est coupé par une multitude de petits canaux et par des haies d'épine, ainsi que par des muriers et des maisons très solidement bâtis. Comme pour les autres itinéraires, la reconnaissance des dispositions topographiques de la Lombardie est réalisée pour permettre à l'avance à l'armée française d'élaborer une tactique en cas d'une attaque autrichienne en Lombardie. Toutes ces fortifications naturelles présentent en Lombardie permettent avec de faibles forces, sous-entendu des forces piémontaises et/ou françaises qui ne sont pas encore nombreuses, d'arrêter un ennemi bien supérieur, sous-entendu l'armée impériale autrichienne qui entre en masse en Lombardie. Cette guerre défensive asymétrique est jugée possible grâce à un terrain qui permet à l'artillerie d'y être utilement employée, tout en y rendant toute utilisation de la cavalerie

[1077] SHD-GR, 1M 2280, *Mémoire sur un itinéraire allant de Novi à Serravalle*, Novi, 27 septembre 1859, capitaine d'État-Major Segeraud.
[1078] SHD-GR, 1M 2280, *Observations faites par le Rapporteur du comité sur les travaux exécutés par le Lieutenant Renouard en 1859 dans une reconnaissance du cours de l'Adda entre Vapréo et Cassano (Italie)*, Paris, 17 juin 1860.
[1079] SHD-GR, 1M 2284, *Itinéraire de la route de milan à Bergame, dont sa partie comprise entre milan et le village de Vémodrone*, Milan, 24 décembre 1859, capitaine J. Boisgand.

impossible, sauf en fourrageurs. Pour s'assurer de pouvoir protéger la Lombardie en permanence contre une invasion autrichienne, il faut donc s'assurer d'avoir des itinéraires à dispositions qui permettent de combattre un ennemi supérieur en nombre, mais aussi que ces itinéraires puissent nourrir cette armée défensive. C'est pour cela que le capitaine Hudelott assure aussi dans ce mémoire, sur un terrain à l'ouest de Milan, que la nourriture disponible en Lombardie et en particulier à Milan pour une éventuelle armée française est importante[1080]. Les mêmes observations sont énoncées dans une reconnaissance du 23 décembre 1859 pour une armée française allant de Novi à Bassaluzo dans le cas d'une nouvelle attaque de l'armée impériale autrichienne en Lombardie[1081].

Le renseignement militaire français envisage aussi une éventuelle attaque de l'armée autrichienne en Lombardie, mais cette fois-ci dans le cas d'une attaque spécifique sur Milan dans un mémoire sur le levé de la route de Milan à Melegnano dans l'hypothèse où il y a une bataille aux portes de Milan pour arrêter l'armée autrichienne[1082]. Le lieutenant Juillet envisage même l'hypothèse où il faut mettre en place des dispositions pour la défense de Melegnano contre un corps d'armée autrichien qui marche de Milan sur Lodi. Là encore, le lieutenant Juillet reconnaît le terrain pour en tirer un maximum en termes de solidité défensive face à une armée ennemie bien supérieure en nombre. Le lieutenant Juillet recommande ainsi, d'occuper fortement le cimetière et la ferme à Melegnano, ainsi que de faire des tranchées sur la route pour abriter des batteries qui protègent la route, ainsi que de garnir de tirailleurs les maisons à l'entrée de Melegnano. Enfin, le lieutenant Juillet recommande que le pont de pierre du Lambro soit miné à l'avance et de le faire sauter s'il y a lieu. Bref, comme pour toutes les autres reconnaissances, tout est étudié pour tirer un maximum des positions défensives du terrain et pouvoir défendre la Lombardie sur chaque village face à une éventuelle attaque autrichienne, dont le renseignement français a peur qu'elle survienne à la fin de l'année 1859[1083].

Il est surtout important de connaître des positions défensives qui puissent être défendues en infériorité numérique. Comme par exemple dans un rapport sur la reconnaissance de

[1080] SHD-GR, 1M 2284, *Mémoire sur le terrain à l'ouest de Milan,* Milan, 19 novembre 1859, capitaine d'Etat-major Hudelott.
[1081] SHD-GR, 1M 1386, *Tableau itinéraire de la route de Novi à Gavi,* Novi, 14 novembre 1859, capitaine E. Costa.
[1082] SHD-GR, 1M 2284, *Mémoire sur le levé de la route de Milan à Melegnano (Italie) dans l'hypothèse d'une colonne battant en retraite de Lodi sur Milan,* Milan, 24 octobre 1859, général commandant d'Andetenerre.
[1083] *Mémoire sur la levée à vue de Melegnano,* Lodi, 17 novembre 1859, lieutenant Juillet, SHD-GR 1 M 2284.

Tréviglio à Caravaggio écrit par le lieutenant De nègre Duflot où celui-ci insiste sur les positions susceptibles d'être défendues par une brigade ou au maximum par une division sur cette route[1084]. Ces reconnaissances ont aussi pour but de faire en sorte que l'armée française n'ait pas les mêmes problèmes de casernement que pendant la guerre d'Italie, d'où la nécessité de reconnaître à l'avance des lieux de casernement pour l'armée française en Lombardie. C'est notamment le but d'une reconnaissance du 18 août 1859 de l'assiette du casernement de la place de Bergame[1085].

Le renseignement militaire français travaille pendant et au lendemains de la guerre d'Italie pour se préparer à une éventuelle guerre contre l'Empire autrichien, mais c'est le renseignement diplomatique français qui s'illustre par son efficacité pendant l'expédition des Mille où cette fois-ci les révolutionnaires italiens et l'armée piémontaise remettent en cause l'influence française en Italie.

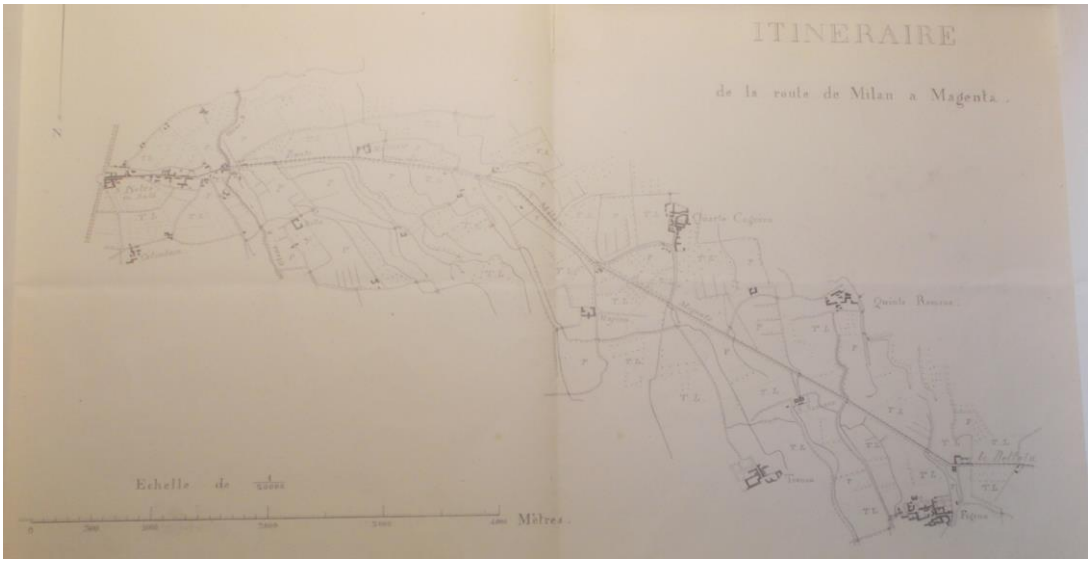

Figure 26 : SHD-GR, 1M 2280, Mémoire sur l'itinéraire entre Milan et Magenta, armée d'Italie, 6eme régiment de Hussard, inspection générale de 1859, Milan, 11 décembre 1859, capitaine H. De Samy[1086].

[1084] SHD-GR, 1M 2280, *Reconnaissance de Treviglio à Caravaggio,* Treviglio, 28 juillet 1859, lieutenant d'État-major De Nègre Duflot.

[1085] SHD-GR, 1VD (dépôt des fortifications, frontière des Alpes) 34-35, *Reconnaissance de l'assiette du casernement de la place de Bergame*, Bergame, 18 août 1859, capitaine Can Nuancy.

[1086] SHD-GR, 1M 2280, *Mémoire sur l'itinéraire entre Milan et Magenta, armée d'Italie, 6eme régiment de Hussard, inspection générale de 1859*, Milan, 11 décembre 1859, capitaine H. De Samy.



Figure 27 : SHD-GR, 1M 2284, Itinéraire de la route de Milan à Bergame, dont sa partie comprise entre milan et le village de Vémodrone, Milan, 24 décembre 1859, capitaine J. Boisgand[1087].

II. Combattre la révolution italienne : combattre la révolution en Europe et protéger à tout prix le Saint-Siège ?

Pendant l'expédition des Mille en 1860, l'ambassadeur de France en Italie insiste auprès du consul de France à Ancône sur le fait que la population romaine a peur de désordres à Rome en échos aux exploits de Garibaldi et que par voie de conséquence les troupes françaises à Rome sont vigilantes[1088] [1089]. Ces deux lettres de Monsieur Grammont illustrent le fait qu'au cours des années 1860, malgré le fait que l'Empire autrichien soit considérablement affaibli, le renseignement français se trouve dans une situation politique complexe dans l'espace italien. En effet, les intérêts français en Italie sont confrontés aux ambitions de la papauté, aux partisans du Risorgimento monarchique autour du Royaume du Piémont-Sardaigne puis du Royaume d'Italie et aux partisans du Risorgimento démocratique autour des révolutionnaires italiens comme Mazzini et Garibaldi. La politique de Cavour excelle à neutraliser l'action de Garibaldi et à assurer la victoire à terme d'une unification libérale et monarchiste. En effet, malgré l'échec de la République romaine, l'avancée du Risorgimento démocratique inquiète la classe dirigeante piémontaise, notamment lors de la conquête du sud de l'Italie. L'expédition des Mille menée par Garibaldi témoigne à la fois de la concurrence et de l'alliance entre Risorgimento démocratique et Risorgimento monarchique.

[1087] SHD-GR, 1M 2284, Itinéraire de la route de Milan à Bergame, dont sa partie comprise entre milan et le village de Vémodrone, Milan, 24 décembre 1859, capitaine J. Boisgand.
[1088] CADC-CPC25/4, *Lettre du 26 janvier 1860,* Rome, 26 janvier 1860, Gramont.
[1089] CADC-CPC25/4, *Lettre du 10 février 1860,* Rome, 10 février 1860, Gramont.

Cependant, Garibaldi, devenu « dictateur » de Sicile, entre en conflit ouvert avec Cavour en juillet 1860 avant de saluer Victor-Emmanuel II à Teano le 26 octobre. Les troupes garibaldiennes pénètrent dans le royaume de Naples, bientôt suivies des troupes piémontaises, qui prennent les Marches et l'Ombrie aux troupes françaises et pontificales en septembre 1860, conquête sanctionnée par le plébiscite du 4 novembre. Tandis que la gauche se prononce sous l'égide de Jules Favre en faveur de la cause italienne, de même que le prince Napoléon, cousin de l'Empereur et gendre de Victor-Emmanuelle II, le Corps législatif dominé par les conservateurs s'oppose à une Rome italienne. La tentative de conquérir Rome au cours de laquelle Garibaldi, est blessé, se heurte, le 29 août 1862 à Aspromonte, aux troupes gouvernementales italiennes. Deux ans plus tard, un nouvel effort diplomatique italien débouche sur la convention de septembre. Signée à Paris le 15 septembre 1864, la convention stipule le retrait sous deux ans du corps expéditionnaire français de Rome en échange du respect de l'intégrité d'une armée pontificale, de l'autorisation de la constitution d'une armée pontificale et d'une clause d'abord tenue secrète : le transfert de la capitale à Florence dans les six mois[1090].

Pourtant, avant la guerre d'Italie, le projet de Napoléon III pour l'espace italien est de créer une confédération d'États dont le souverain pontife assure symboliquement la présidence. C'est une solution de compromis entre les partisans de l'unité italienne et les partisans du maintien de l'intégrité du pouvoir temporel du pape. L'alliance avec le Piémont permet notamment à l'Empereur de réaliser l'unité italienne sans se compromettre avec les révolutionnaires. Néanmoins, les catholiques sont inquiets pour l'intégralité du pouvoir temporel du Pape au commencement de la guerre de 1859. Certains historiens comme Gabriel Leanca qualifient la paix de Villafranca de « cafouillage » diplomatique. Cela se retrouve également dans l'historiographie qui pense que Napoléon III laisse ses forces à Rome uniquement, car les puissantes forces catholiques françaises l'exigent. Ceci est faux, car cela occulte le fait que cette influence française dans le Latium est un objectif crucial pour Napoléon III pour garder une influence française dans l'espace italien, et ce, dès les années 1850[1091].

Catherine Horel se trompe aussi lorsqu'elle affirme qu'après Villafranca, Napoléon III obtient quasiment ce qu'il veut, car l'échec du siège de Venise qui est mené quasiment jusqu'à

[1090] Djament-Tran Géraldine, « Le débat sur Rome capitale (1861-1871) : choix de localisation et achèvement de la construction nationale italienne », *Revue historique*, 2009/1 (n° 649), p. 99-118.

[1091] Gabriel LEANCA, *La politique extérieure de Napoléon III*, Paris, l'Harmattan, 2011, p 190-196.

son objectif, montre le contraire. De même, toutes les reconnaissances et les rapports diplomatiques vus précédemment démentent l'affirmation de Catherine Horel qui énonce qu'après Villafranca Napoléon III entrevoit une réconciliation entre la France et l'Autriche contre les ambitions de la Prusse[1092]. Il est donc important de remettre en cause cette historiographie qui décrit la politique de Napoléon III comme hasardeuse, chancelante et incohérente, car l'analyse du renseignement militaire dans l'espace italien qui est au service de la politique française en Italie remet en question cette théorie. En effet, malgré des échecs, Napoléon III maintient toujours ses objectifs concernant l'espace italien tout en s'adaptant à l'imprévu.

Toutefois, la question romaine, c'est-à-dire la protection ou non du pouvoir temporel papal par l'armée française, devient une préoccupation plus importante que celle du combat de l'armée autrichienne en Italie dans les années 1860.

A. La question romaine, nœud des contestations de la politique française dans l'espace italien.

L'importance de l'expédition des Mille et de l'occupation militaire française du Latium face aux revendications unitaires italiennes est fortement débattue par les journalistes, les députés et les sénateurs français dans ce que l'ensemble de ces Français appelle la Question romaine qui suscite de vifs débats au sein de la classe politique française. Le débat sur la question romaine ne se résume pas à cette opposition binaire, comme l'atteste un article du journal *Le Constitutionnel* qui souligne que la politique de l'Empereur en Italie est attaquée avec la même énergie des deux côtés les plus opposés de l'opinion, à savoir les catholiques partisans de la défense à tout prix des États pontificaux et les républicains partisans de l'annexion du Latium au Royaume d'Italie. Entre ces deux oppositions, la position de Napoléon III est celle de la protection du Latium et de l'intégrité territoriale des États pontificaux contre les révolutionnaires italiens, tout en restant en bons termes avec le Royaume d'Italie qui aspire à l'annexion du Latium. Ce que *Le Constitutionnel* traduit par « il veut toujours assurer l'indépendance de la Péninsule, sans y encourager l'anarchie »[1093].

Comme le souligne le journal *La Patrie*, la protection du Latium est un moyen de remplacer l'Empire autrichien comme garant dans l'espace italien de l'ordre européen, du catholicisme et de la papauté. La présence militaire française dans l'espace italien se justifie

[1092] Horel Catherine, « La France et l'Empire d'Autriche, 1815-1918 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010/2 (N° 32), p. 57-79, p 3.
[1093] *Le Constitutionnel* du 24 octobre 1860, p 1, colonnes 1 à 5, L. Boniface.

aussi par le fait de soustraire le Royaume d'Italie à la domination autrichienne tout en y installant à la place une influence française indispensable à la protection de la frontière française des Alpes[1094]. Ce n'est pas le point de vue du journal catholique et légitimiste *Le Monde*, pour lui, l'Empire autrichien ne fait que se défendre contre un Piémont agressif pendant la guerre d'Italie, il pense que c'est le Piémont qui attaque l'Empire autrichien avec « une violence inouïe » avec l'appui de l'armée française en 1859. Ce qui a eu pour conséquence la disparition du pouvoir temporel du Pape en Italie, selon le journal *Le Monde*[1095]. Cette politique impériale qui laisse donc le Piémont réaliser en grande partie l'unité italienne en 1859 et en 1860 est aussi vivement critiquée par le journal libéral *Le journal des Débats*[1096] et le journal républicain *Le Siècle*[1097] qui écrivent que le Piémont fait peser sur la Péninsule italienne le despotisme militaire. L'augmentation des armées permanentes et des budgets militaires en général est quelque chose qui est critiqué en permanence par la presse libérale et républicaine. Par exemple le journal *La Presse* qui manifeste en avril 1865 sa joie sur le fait que l'Empire autrichien et le Royaume d'Italie réduisent leurs budgets militaires, car cela est pour ce journal une bonne nouvelle pour les finances de l'Empire autrichien et du Royaume d'Italie et pour le désarmement en Europe[1098] [1099]. Ce qui peut permettre de comprendre que pour la presse républicaine et libérale, l'avènement d'une armée italienne permanente dans les années 1860 est une mauvaise chose, car cela participe à l'augmentation des effectifs des armées permanentes en Europe.

Cependant, concernant la politique italienne de Napoléon III, c'est surtout l'inaction de celui-ci devant les agissements de Garibaldi en 1860 qui est critiquée. Certains, comme le vicomte de la Vasserie parlent même d'une « monstrueuse invasion de la Sicile » en parlant de l'expédition des Mille de Garibaldi qui de surcroît menace Rome et le pouvoir temporel papal[1100]. Celui-ci n'épargne pas également l'armée piémontaise qui a eu une mauvaise attitude en 1860, contrairement à celles des troupes pontificales présentes à ce moment-là dans le centre de l'Italie[1101], ce qui selon le vicomte de La Vasserie se voit particulièrement pendant le siège

[1094] *La Patrie* du 20 octobre 1860, p 1, colonnes 2 et 3, Paulin Limayrac.
[1095] *Le Monde*, p 1, colonnes 2, 3, 4 et 5, Prince Henry de Valori.
[1096] *Le Journal des Débats* du 12 février 1863, p 1, colonne 2.
[1097] *Le Siècle* du 15 novembre 1868, p 1, colonne 4.
[1098] *La Presse* du 16 avril 1865, p 1, colonnes 4 et 5.
[1099] *La Presse* du 17 avril 1865, p 1, colonnes 2 et 3.
[1100] vicomte de LA VASSERIE, *La croisade d'Italie en 1860. Histoire de l'armée pontificale*, Paris, Librairie de A. Josse, 1860, 273 p, p 33.
[1101] *Ibid*, p 75.

d'Ancône en 1860[1102]. Une brochure écrite par un anonyme rejoint aussi cette analyse en parlant d'une héroïque résistance opposée par les 350 soldats pontificaux en garnison à Monte-Rotondo face aux volontaires garibaldiens[1103]. L'historien René Bittard Des Portes écrit lui plus tôt pendant la IIIe république qu'en 1860, la petite armée du Pape ne compte que 6600 hommes mal disciplinés avec un armement défectueux et des cadres médiocres qui sont humiliés par l'armée piémontaise en 1860[1104]. La politique italienne de Napoléon III est donc surtout critiquée par les catholiques français qui pensent que l'Empereur n'agit pas assez pour protéger le pouvoir temporel papal, toutefois d'autres critiques sont adressées par les Français.

B. Des révolutionnaires italiens et un royaume du Piémont-Sardaigne soutenus par les républicains et certains bonapartistes.

C'est bien la politique italienne de Napoléon III dans son ensemble qui est attaquée par l'opposition catholique et l'opposition républicaine. L'opposition républicaine parle d'une mauvaise volonté de la diplomatie française à l'égard du gouvernement italien et de l'unité de l'Italie. Pour *Le Siècle*, l'armée française ne doit pas soutenir les partisans de l'intégrité du pouvoir temporel du Pape, mais seulement soutenir l'indépendance du Royaume d'Italie contre l'Empire autrichien[1105]. Concernant la politique française en Italie et la question romaine, les républicains sont de fervents soutiens des révolutionnaires italiens et de l'unité de l'Italie aux dépens du pouvoir temporel de Pie IX. Comme le souligne Leonardo La Puma, les rapports entre Garibaldi et la France sont amplement analysés à travers l'attitude de la presse, divisée entre conservateurs et républicains. Garibaldi est aux côtés des Français contre les Autrichiens dans la deuxième guerre d'indépendance. Mais c'est bien en 1860 que Garibaldi est consacré en Europe et dans le monde comme un mythe de héros populaire et un condottiere invincible. Dans tout le continent, l'entreprise des Mille fascine et irrite, émeut, notamment chez les conservateurs et les catholiques qui invectivent Garibaldi. La figure de Garibaldi est plutôt vue comme un modèle pour les républicains français. De 1860 à 1871, son action militaire contribue de façon importante à la création de son mythe en Europe avec notamment son objectif de

[1102] *Ibid*, p 129-130.
[1103] ANONYME, *Glorieuse victoire de Mentana*, récit détaillé par un jeune ecclésiastique breton, élève du collège romain, Paris, C. Douiniol, 1868, p 11.
[1104] René Bittard DES PORTES, *Histoire des zouaves pontificaux*, Paris, Bloud et Barral, 1894, p 5.
[1105] *Le Siècle* du 22 octobre 1860, p 1, colonnes 4, 5 et 6. Léon Plée.

destruction sur le continent de tout pouvoir oppressif, clérical ou impérial quel qu'il soit en construisant à la place un régime de préférence républicain[1106].

Tout en légitimant les actions de Garibaldi, dans leur ensemble, les républicains français et les députés de l'aile gauche des bonapartistes insistent sur une unité italienne avec le Latium et la Vénétie favorable à la France, l'alliance avec le Royaume du Piémont-Sardaigne et le combat contre l'Empire autrichien dans l'espace italien. Le député républicain Jules Favre[1107] insiste comme les républicains français sur l'alliance avec le Royaume d'Italie, et sur le fait que le Royaume du Piémont-Sardaigne n'a pas mal agi selon lui en 1860. Jules Favre rejoint les bonapartistes sur la nécessité de chasser les Autrichiens d'Italie, mais pas sur le fait de vouloir délivrer les populations romaines du pouvoir de Pie IX. Le prince Napoléon s'inscrit dans la pensée républicaine qui pense que l'unité italienne est plus importante que la protection des États pontificaux[1108]. Emile Olivier[1109], un républicain modéré, soutient lui aussi la politique impériale en Italie dans sa lutte contre les révolutionnaires qui sont pour lui « la négation de la liberté »[1110]. Pourtant, d'autres républicains comme Jules Favre ont clairement choisi le camp de l'unité italienne. Le général Gemeau pense même que l'unité de l'Italie est de l'intérêt de la France,[1111] même s'il pense que l'Italie doit être une fédération et non pas un État unitaire[1112].

Du côté des députés républicains, c'est plutôt une Italie unitaire qui est revendiquée, ainsi que la critique de la politique impériale conciliatrice à travers la critique de la convention du 15 septembre. Pour Glais-Bizoin[1113], elle a pour conséquence que les troupes françaises partent de Rome avec la haine du parti ultra-clérical, et que la France a dépensé plus de 100 millions pour rien, en entretenant une armée de 15 à 20 000 hommes si l'on y comprend les frais de la première expédition et l'entretien pendant dix-sept ans d'une armée de 15 à 20 mille hommes, sans

[1106] Leonardo LA PUMA, Giuseppe Garibaldi, *la France et l'union des peuples européens, Leonardo La Puma, dans revue française d'histoire des idées politiques*, pp 277-291.
[1107] Favre (Gabriel Claude Jules) (1809-1880), complète le groupe républicain au Corps Législatif, il est l'un des députés qui interviennent le plus en séance, il défend la cause italienne et combat l'expédition au Mexique, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Éric Anceau, p 146-147.
[1108] *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1862.
[1109] Ollivier (Olivier Emile), député républicain, il est élu au Corps Législatif en 1857 et réélu en 1863 et en 1869, Éric Anceau, *op cit*, p 275-276.
[1110] *Le Moniteur Universel* du 12 mars 1862.
[1111] *Le Moniteur Universel* du 13 mars 1862.
[1112] *Le Moniteur Universel* du 30 janvier 1863, p 4, colonnes 1 à 6.
[1113] Glais-Bizoin (Alexandre Olivier) (1800-1877), élu au Corps Législatif en 1863, il fait partir de la minorité d'extrême-gauche.

oublier les pertes causées à l'agriculture française et à toutes les industries par la privation de bras[1114].

L'aile gauche des bonapartistes rejointe en grande partie les républicains sur la question italienne, avec notamment le prince Napoléon, mais aussi le député Guéroult[1115]. Celui-ci choisit aussi le camp de l'unité italienne face à celui de la préservation du pouvoir temporel du Pape[1116]. Pour Jules Favre, il faut donc que le christianisme entre dans le sens de l'histoire avec l'annexion de Rome et du Latium à l'unité italienne[1117], et surtout que l'armée française arrête de protéger les États pontificaux, car les populations sur place ne veulent plus être gouvernées par Pie IX[1118]. Pour les républicains, la légitimité démocratique des dirigeants dans un État est primordiale. De même, Le Barron de Heeckeren[1119] est contre cette protection française des États pontificaux qui porte atteinte selon lui à la force et à la grandeur de la France. Il encourage aussi à continuer à détruire l'influence autrichienne en Italie, notamment du côté de la Vénétie[1120]. L'écrivain Eugène Rendu parle même de principes du pouvoir temporel papal qui sont la négation du « droit public moderne », c'est-à-dire de « l'égalité civile, la liberté politique et la liberté de conscience »[1121].

Les républicains et certains bonapartistes sont des soutiens des révolutionnaires italiens et du Royaume du Piémont-Sardaigne. Ce n'est pas le cas des libéraux français qui soutiennent le combat contre l'Empire autrichien et l'alliance avec le Royaume du Piémont-Sardaigne, mais qui pensent qu'il faut être plus ferme avec les révolutionnaires italiens. Pour beaucoup de libéraux, l'ennemi de l'armée française en 1860 n'est plus l'Empire autrichien, mais plutôt l'armée de Garibaldi. *La Presse* qualifie l'expédition des Mille de Garibaldi d'acte de piraterie accomplie par une minorité de révolutionnaires[1122]. Le discours bonapartiste est quant à lui un peu différent de celui des libéraux en affirmant notamment l'importance de la protection du pouvoir temporel du Pape pour protéger l'influence française en Italie.

[1114] *Le Moniteur Universel* du 28 février 1866, p 1, colonnes 1 à 6.
[1115] Adolphe Georges Guéroult (1810-1872) est un journaliste et un député français de la branche de gauche de la majorité bonapartiste.
[1116] *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1866, p 1, colonnes 1 à 6.
[1117] *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1866, p 1, colonnes 1 à 6.
[1118] *Le Moniteur Universel* du 10 février 1863, p 3, colonnes 3 à 6.
[1119] Georges-Charles de Heeckeren d'Anthès (1812-1895) est un sénateur sous le Second Empire de tendance bonapartiste autoritaire.
[1120] *Moniteur Universel* du 1er mars 1861, p 6, colonnes 1 à 6.
[1121] Eugène RENDU, *La souveraineté pontificale et l'Italie*, Paris, E. Dentu, 1863, p 102-103.
[1122] *Le Pays* du 10 mai 1860, p 1, colonnes 2, 3, 4 et 5, A. Granier de Cassagnac.

C. Le discours bonapartiste face aux oppositions françaises sur la politique de Napoléon III en Italie.

Entre l'opposition catholique et l'opposition républicaine, la pensée bonapartiste tend à justifier la politique impériale en Italie par le fait de donner l'indépendance politique à celle-ci en la protégeant de l'influence autrichienne. La pensée bonapartiste exprimée dans *Le Pays* prend acte de l'unité italienne « depuis Turin jusqu'à Messine », avec prochainement l'annexion de la Vénétie dans le Royaume d'Italie, même si Granier de Cassagnac préfère une fédération plutôt qu'un état unitaire. Pour *La Patrie,* il faut différencier l'affranchissement de l'Italie et l'unité italienne. C'est-à-dire qu'il faut contribuer à l'affranchissement de l'Italie en anéantissant la domination autrichienne dans la péninsule italienne, et en laissant l'unité italienne se faire, car le tout premier objectif de la politique impériale française en Italie doit être de maintenir et de protéger l'indépendance du Royaume d'Italie face à l'Empire autrichien[1123]. La même chose est répétée lors d'un autre article du journal *Le Pays* quelques mois plus tard, avec notamment la réaffirmation de la nécessité absolue de détruire l'influence autrichienne dans l'espace italien. L'objectif est aussi d'obtenir une confédération de souverains italiens, et non pas une Italie unitaire autour du Royaume du Piémont-Sardaigne comme cela est arrivé par la suite. Néanmoins, la préservation de bons liens diplomatiques avec le Piémont reste importante, bien que les intérêts du Royaume du Piémont-Sardaigne et de l'empire français ne se rejoignent plus totalement en 1860. En effet, c'est bien le Latium qui reste en 1860 comme le seul territoire dans l'espace italien, demeurant à tout prix à l'écart de l'unité italienne, notamment, car il est le siège de la Catholicité, selon le journal *Le Pays*[1124]. Pour ce journal, chasser l'influence autrichienne de l'espace italien, c'est aussi protéger la frontière française des Alpes, mais il reste à protéger la catholicité tout entière et l'équilibre européen en protégeant l'autorité temporelle du Pape[1125].

Pour les journaux bonapartistes, il est important de souligner que dans les événements de 1860, l'alliance avec le gouvernement piémontais demeure. Contrairement à Garibaldi qui devient un ennemi de l'armée française en 1860, car selon *La Patrie*, Garibaldi ne peut plus se réclamer du Piémont, et ne peut donc se réclamer que de l'insurrection face à une armée piémontaise qui descend vers le sud de la péninsule italienne pour stopper l'armée

[1123] *Le Pays* du 3 juillet 1860, p 1, colonnes 2 et 3, A. Granier de Cassagnac.
[1124] *Le Pays* du 16 septembre 1860, p 1, colonnes 2, 3 et 4, A. Granier de Cassagnac.
[1125] *Le Pays* du 13 octobre 1860, p 1, colonnes 3, 4, 5 et 6 et p 2, colonne 1. A. Granier de Cassagnac.

garibaldienne[1126]. Après une guerre d'Italie où l'armée française est alliée à Garibaldi, les journaux bonapartistes haïssent désormais Garibaldi et les révolutionnaires italiens pendant l'expédition des Mille, ils qualifient les objectifs des révolutionnaires italiens de « passions démagogiques » qui « épouvantent l'Europe »[1127]. Pour *La Patrie*, l'armée piémontaise de Victor-Emmanuel II est le seul obstacle à l'anarchie généralisée en Italie[1128].

En effet, pour la politique impériale et ses relais bonapartistes en France, il est important d'éviter l'anarchie en Italie et il est souvent mis en avant que l'obstacle majeur à une anarchie généralisée en Italie et en Europe est le maintien du pouvoir temporel du Pape à Rome. Pour le vicomte de la Guèronnière qui est un écrivain bonapartiste, il faut éteindre les idées révolutionnaires en Europe en constituant une Italie indépendante, libérale et qui préserve l'unité catholique avec l'indépendance de Rome[1129]. Il faut donc préserver l'alliance franco-italienne profitable au Second Empire, tout en faisant en sorte que l'Italie ne sombre pas dans l'anarchie. Tolérer l'anarchie en Italie, c'est par ricochet permettre à l'anarchie de s'imposer en France, selon le vicomte de la Guèronnière[1130]. L'équilibre européen et même mondial repose ainsi sur la remise en question du congrès de Vienne, en affaiblissant l'Empire autrichien par le fait de créer une grande fédération italienne indépendante. Même si cette fédération italienne est un rêve perdu pour la politique impériale française, le vicomte de la Guèronnière insiste bien sur le fait qu'une Italie trop puissance militairement est un danger pour les frontières françaises, notamment si elle acquiert la Vénétie et Rome[1131].

Le député Plichon[1132] souligne lui aussi la mauvaise conduite du Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860[1133]. Le député bonapartiste Keoenigawarter[1134] va même jusqu'à énoncer que l'unité italienne n'est qu'un rêve qui ne peut amener que des malheurs, et notamment renforcer les révolutionnaires italiens, ainsi que construire une puissance militaire de 25 millions d'habitants. D'ailleurs, pour lui, il n'existe pas vraiment de peuple italien. Ainsi, même s'il souligne quelquefois l'importance de protéger l'indépendance de l'Italie, il ne s'agit pas

[1126] *La Patrie* du 9 mai 1860, p 1, colonnes 3 et 4, Joncières.
[1127] *La Patrie* du 29 septembre 1860, Paulin Limayrac.
[1128] *La Patrie* du 8 octobre 1860, p 1, colonnes 2, 3 et 4, Paulin Limayrac.
[1129] *L'abandon de Rome*, Vicomte de la Guéronnière, Paris, E. Dentu, 1862, p 12-13.
[1130] *Ibid*, p 19-20.
[1131] *Ibid*, p 23-25.
[1132] Plichon (Charles Ignace) (1814-1888), élu au Corps Législatif en 1857, réélu en 1863 et en 1869, il est un membre du parti clérical.
[1133] *Le Moniteur Universel* du 13 mars 1861, p 3, colonnes 1 à 6.
[1134] Koenigswarter (Maximilien Jules Marcus, baron) (1817-1878), il est élu au Corps Législatif en 1852 et réélu en 1857, partisan bonapartiste.

dans le discours bonapartiste de dire que le gouvernement impérial français veut contribuer à l'unité italienne, mais qu'il veut simplement détruire l'influence autrichienne en Italie, rétablir l'ordre européen, ainsi que protéger les frontières françaises des Alpes en faisant en sorte d'avoir un allié au Piémont plutôt qu'un ennemi[1135]. Le discours bonapartiste met donc surtout en avant l'affaiblissement de la puissance autrichienne en Italie et l'accroissement de l'influence française dans ce même espace, à l'instar du député bonapartiste Granier de Cassagnac qui insiste sur le fait qu'au-delà de la question de l'intégrité du pouvoir temporel du pape et de l'unité italienne, l'important reste l'influence française dans l'espace italien[1136]. Celui-ci[1137] insiste aussi sur le fait que c'est l'intérêt du catholicisme que le Pape conserve encore un pouvoir temporel[1138].

Le général Germeau prolonge la pensée du régime impérial en énonçant que si l'Italie s'unifie et que l'agitation révolutionnaire s'intensifie en Italie, l'Italie peut devenir une puissance militaire menaçante. Pour des députés et des sénateurs alignés sur la politique impériale comme le sénateur Bonjean[1139], ainsi que le député Keller[1140], le système fédératif est le meilleur système pour l'Italie, car il y a pour lui trop d'hétérogénéité dans le peuple italien pour envisager un autre système pour l'Italie[1141]. Il est donc important d'insister sur « la politique conciliatrice de l'Empereur », c'est-à-dire une politique qui consiste à maintenir une influence française en Italie en laissant l'unité italienne s'accomplir tout en protégeant les États pontificaux, même si Bonjean sait que cette politique a du plomb dans l'aile dès 1861. Le vicomte de La Gueronnière de tendance bonapartiste a, lui aussi, peur que l'évacuation française de Rome laisse place à Rome aux révolutionnaires[1142]. Le marquis de Boissy[1143] est, lui aussi, sur la ligne bonapartiste en soulignant que la politique française en Italie doit être

[1135] *Le Moniteur Universel* du 13 mars 1861, p 1 à 5.
[1136] *Le Moniteur Universel* du 22 mars 1861, p 2, colonnes 1 à 6.
[1137] Granier de Cassagnac (Bernard Adolphe), (1806-1880), candidat officiel dans la troisième circonscription du Gers lors des élections législatives de 1852, il est élu député. Il est réélu successivement en 1857, en 1863 et en 1869 et siège dans la majorité, Eric Anceau, *op cit*, p 173.
[1138] *Le Moniteur Universel* du 14 avril 1860.
[1139] Louis-Bernard Bonjean (1804-1871) est un député et un sénateur sous le Second Empire.
[1140] Keller Emile, (1828-1909), élu au corps législatif en 1859, il est très indépendant et critique la politique italienne de Napoléon III, membre du parti clérical, il est réélu en 1869 au corps législatif.
[1141] *Le Moniteur Universel* du 12 mars 1862.
[1142] *Le Moniteur Universel* du 1er mars 1862.
[1143] Hilaire Etienne Octave Rouillé du Coudray, Marquis de Boissy (1798-1866) est un sénateur sous le Second Empire.

exclusivement de l'intérêt de la France en Italie[1144]. Mais c'est le baron David qui explique le mieux le projet du gouvernement impérial pour l'Italie en parlant d'une conciliation entre les partisans d'une union de l'Italie avec Rome et la Vénétie et les partisans du pouvoir temporel du Pape. Le baron David[1145] parle même de « deux principes fondamentaux pour la politique de la France »[1146]. Granier de Cassagnac parle plutôt de l'intérêt de la catholicité, de la liberté de conscience et de la civilisation en ce qui concerne la protection du pouvoir temporel du Pape[1147]. Le baron Jérôme David s'inscrit donc dans la pensée bonapartiste qu'il faut encore discuter avec Victor-Emmanuel pour protéger le plus possible l'influence française en Italie[1148].

Le député bonapartiste Billault[1149] est plus critique sur l'attitude de Victor-Emmanuel en 1860. Celui-ci ayant accompagné une expédition des Mille qu'il compare à un acte de piraterie, mais aussi à une œuvre d'usurpation préparée par la corruption. Billaut va jusqu'à souhaiter que la France n'affaiblisse pas trop l'Empire autrichien[1150]. Le vicomte Lemercier[1151] fait aussi partie de cette aile droite des bonapartistes qui pense que l'intérêt français en Italie est de maintenir le pouvoir temporel du Pape, allant jusqu'à même s'opposer énergiquement à l'unité de l'Italie. Cette aile droite du bonapartisme veut aussi protéger le Pape, mais aussi éviter que l'Italie devienne une puissance maritime, militaire, dangereuse et rivale pour la France. Pour éviter ce péril, Billault met en avant le fait que la politique bonapartiste doit consister à concilier les partisans de l'unité italienne et les partisans de la protection des États pontificaux[1152].

C'est le discours soutenu directement par le gouvernement de Napoléon III, en février 1861, le discours impérial affirme que le gouvernement impérial a essayé de maintenir en place les souverains de l'Italie centrale, mais cela a donné l'annexion de l'Italie centrale et la formation au nord d'un royaume puissant maître des deux versants des Alpes. Le discours du gouvernement impérial présent dans *le Moniteur Universel* pense aussi que c'est en portant

---

[1144] *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1862.
[1145] David (Jérôme Frédéric Paul, Baron) (1823-1882), élue au Corps Législatif en 1859 et réelu en 1863 et en 1869, il intervint de nombreuses fois en faveur du pouvoir temporel du Pape, il réunit autour de lui les bonapartistes purs, l'extrême-droite de la chambre, Eric Anceau, *op cit,* p 114.
[1146] *Le Moniteur Universel* du 4 mars 1862, p 1, colonnes 5 et 6.
[1147] *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1866, p 2, colonne 6 et p 3, colonne 1.
[1148] *Le Moniteur Universel* du 12 mars 1861, p 2.
[1149] Adolphe Billault (1805-1863) est un député de tendance bonapartiste sous le Second Empire.
[1150] *Le Moniteur Universel* du 12 mars 1861, p 3, colonne 1 à 6, p 4, colonnes 1 à 3.
[1151] Augustin-Louis, comte Lemercier est un sénateur de tendance bonapartiste sous le Second Empire.
[1152] *Le Moniteur Universel* du 23 mars 1861, p 2, colonnes 1 à 6.

secours au Piémont que l'Empereur veut assurer l'indépendance de l'Italie et installer une influence française à la place de l'influence autrichienne dans la péninsule italienne. Une influence française maintenue par le fait de répudier toute solidarité dans les envahissements du gouvernement sarde, et comme cela est confirmé dans les archives vues précédemment, si le Piémont prend l'initiative d'une agression contre l'Autriche, il perd l'appui de la France[1153]. Enfin, à côté de la majorité des bonapartistes et de l'aile droite des bonapartistes, il existe aussi le prince Napoléon qui fait partie de l'aile gauche des bonapartistes, car il pense comme les républicains et les bonapartistes que l'unité de l'Italie est surtout dans les intérêts de la France, parce que c'est le seul moyen raisonnable, sans une guerre, de modifier au profit de la France les traités de 1815, car le Royaume d'Italie a besoin à l'avenir de la France pour se protéger de l'Empire autrichien selon le prince Napoléon[1154].

Le discours bonapartiste sur la politique française en Italie traduit une volonté qui est suivie par les diplomates et les militaires français en Italie. Cette idée est donc celle du rôle de la France dans l'unité italienne comme d'une épée protégeant l'Italie contre ses ennemies de l'extérieur comme l'Empire autrichien, mais aussi contre ses ennemies de l'intérieur comme les révolutionnaires garibaldiens et mazziniens. Cette politique impériale est bien expliquée dans un rapport du consul de France à Florence de novembre 1863. Dans ce rapport, il parle de « l'épée de la France », qui protège l'espace italien contre les révolutionnaires italiens, notamment « quand tout s'écroule en Italie », c'est-à-dire quand le Royaume des Deux-Siciles sombre rapidement dans l'expédition des Mille de Garibaldi de 1860, où la France a tenu à protéger fermement le « siège vénéré de St Pierre »[1155]. Le diplomate français Eugène Poujade est dans la même pensée en énonçant que les Italiens savent que leur avenir dépend encore plus de Paris que de Turin, et c'est pour cela qu'ils attachent une immense importance à la moindre parole prononcée par l'Empereur sur l'Italie. Des Italiens qui selon Eugène Poujade croient fortement en cette unité italienne par l'intermédiaire d'une guerre prochaine contre l'Empire Autrichien qu'ils pensent gagner à coup sûr[1156].

Une politique française qui consiste donc à accentuer le départ de l'influence autrichienne en Italie. Cela se traduit par le fait que le baron de Bach, ambassadeur d'Autriche, se montre fort peu, par le fait que son influence à Rome décline selon le diplomate français Henry

[1153] *Le Moniteur Universel* du 6 février 1861, p 2, colonnes 3 à 6.
[1154] *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1861, discours du Prince Napoléon, p 3, colonnes 1 à 6.
[1155] CADC-CPC26 (Italie, Florence) 3, *Lettre du 11 novembre 1863*, direction politique numéro 170, Florence, 11 novembre 1863.
[1156] Eugène Poujade (1815-1885) est un diplomate français sous le Second Empire.

d'Ideville[1157]. Le marquis de la Rochejaquelein[1158] pourtant légitimiste, souligne comme les bonapartistes l'importance d'avoir constitué un Royaume d'Italie assez fort pour résister à l'Autriche, sans qu'il fût une menace pour la France. Sans oublier l'importance d'exercer une influence française sur l'Italie, malheureusement, chaque jour écoulé depuis la paix de Villafranca affaiblit cette influence selon le marquis de la Rochejaquelein. Notamment, du fait que Victor-Emmanuel II s'empare de Parme, de Modène, de la Toscane, des Romagne dès 1860. Le marquis de la Rochejaquelein parle d'une violation du droit des gens en évoquant toutes les annexions au Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860. Une duplicité de Victor-Emmanuel II qui rend d'autant plus nécessaire la protection de la France envers les États du Saint-Siège par l'armée française et par la mission militaire sur place qui consiste à contribuer à la création de l'armée papale selon le marquis de la Rochejaquelein[1159]. Néanmoins, celui-ci diffère de la politique impériale dans le sens où il pense que le sentiment d'unité de la part des Italiens n'est que factice par rapport à la protection des États pontificaux qui est, selon lui, essentielle pour la protection de l'Église catholique tout entière. Le marquis de la Rochejaquelein parle même d'un Royaume du Piémont-Sardaigne qui piétine l'œuvre de la France en Italie, en particulier en s'alliant à des révolutionnaires italiens et en détruisant le royaume de Naples alors que son maintien est de l'intérêt de la France en Italie[1160].

Le général de Castalbajar est à peu près sur la même ligne politique, de même que le cardinal de Bonald[1161], ainsi que le comte de Flavigny qui critique un discours du prince Napoléon en le qualifiant de mauvais et révolutionnaire[1162]. Le sénateur de tendance bonapartiste, le marquis de la Rochejaquelein critique le fait que l'unité italienne forme une nation puissante à côté de la France, en la formant d'éléments de diverses origines. Un Royaume d'Italie qui peut aussi asservir le Pape, et c'est pour cette raison qu'il ne faut pas que la France abandonne le Pape selon le marquis de la Rochejaquelein[1163]. Les partisans de l'unité italienne avec le Latium et la Vénétie sont donc fortement critiqués par les cléricaux au sein du Corps législatif et du Sénat, mais la politique conciliatrice de l'Empereur qui vise à protéger le pouvoir temporel du pape tout en restant dans les bonnes grâces de Victor-Emmanuel II l'est également.

[1157] Henry d'IDEVILLE, *Journal d'un diplomate en Italie : Notes intimes pour servir,* Paris, Hachette, 1872-1873, Rome, mars 1863, p 38.
[1158] Henri de La Rochejaquelein (1805-1867) est un sénateur légitimiste sous le Second Empire.
[1159] *Le Moniteur Universel* du 1er mars 1861, p 3, colonnes 1 à 6.
[1160] *Le Moniteur Universel* du 3 mars 1861, p 5, colonnes 1 à 4.
[1161] *Le Moniteur Universel* du 8 mars 1861, p 3.
[1162] *Le Moniteur Universel* du 12 mars 1861, p 2.
[1163] *Le Moniteur Universel* du 1er mars 1861, p 5, colonnes 1 à 6.

D. La critique des cléricaux envers la politique italienne de Napoléon III.

Le général Fleury critique dans ses mémoires l'attitude du Piémont pendant l'expédition des Mille de 1860 qui pour lui agit à ce moment-là au mépris des traités de Villafranca et de Zurich en annexant « violemment » la partie méridionale de l'Italie. Pour le général Fleury, l'armée piémontaise effectue à ce moment-là une « agression concertée »[1164]. Ce type de discours est globalement celui qui est présent chez les députés et les sénateurs cléricaux à l'encontre de la politique italienne de Napoléon III.

1. Les discours des députés et des sénateurs cléricaux.

Le discours bonapartiste est globalement relayé par les sénateurs qui soutiennent le régime impérial, mais il existe au sein du Sénat des cléricaux qui veulent que Napoléon III soit plus ferme avec les révolutionnaires italiens et le Royaume du Piémont-Sardaigne. Le sénateur Hubert-Delisle[1165] insiste sur le fait que la guerre d'Italie permet d'affaiblir l'influence autrichienne en Italie en la repoussant au-delà du Mincio, mais aussi sur le fait que les événements de 1860 ou le Royaume du Piémont-Sardaigne annexe une grande partie de l'Italie ne sont pas conformes aux intérêts français en Italie. Le sénateur Victor Tourangin[1166] pense même qu'après la guerre d'Italie, le Royaume du Piémont-Sardaigne est l'obligé de la France[1167]. Le comte de Casablanca insiste sur le volet pontifical de la politique impériale en Italie en soulignant l'importance des troupes françaises auprès du souverain pontife pour le protéger des révolutionnaires italiens, des brigands et de l'armée italienne[1168]. De Royer[1169] souligne cet argument d'une nécessaire occupation française de Rome qui empêche l'agitation révolutionnaire d'augmenter en Italie[1170].

Le sénateur et premier président Barthe[1171] est, lui aussi, assez remonté contre le Royaume du Piémont-Sardaigne qu'il assimile aux révolutionnaires italiens en général alors que la France a aidé l'Italie à être délivrée de l'Empire autrichien, même s'il ne faut pas oublier que la guerre d'Italie permet à la France de mieux protéger ses frontières contre l'Empire autrichien selon le

---

[1164] Emile-Félix (général, comte) FLEURY, *Souvenirs du général Fleury*, Paris, Plon, 1897, p 225-227.
[1165] Louis-Henri Hubert Delisle (1811-1881) est un sénateur sous le Second Empire.
[1166] Victor Tourangin (1788-1880) est un sénateur bonapartiste sous le Second Empire.
[1167] *Le Moniteur Universel* du 7 mars 1861, p 1.
[1168] *Le Moniteur Universel* du 7 mars 1861, p 2, colonnes 1 à 6.
[1169] Paul Henri Ernest de Royer Dupré (1808-1877) est un sénateur sous le Second Empire.
[1170] *Le Moniteur Universel* du 4 mars 1862, p 1, colonnes 5 et 6.
[1171] Félix Barthe (1795-1863) est un sénateur sous le Second Empire.

président Barthe[1172]. Le comte de Ségur-Lamoignon[1173] est globalement sur le même discours en soulignant que le Royaume d'Italie est un allié de la France, mais que surtout pendant les années 1860, l'objectif est de protéger l'intégrité du pouvoir temporel du pape dans l'intérêt de la France[1174]. Pour les cléricaux comme également le cardinal Bonnet, l'important est donc le maintien de la garnison française à Rome et au-delà que le Royaume de Sardaigne renonce à ses récentes annexions, car le jeune royaume d'Italie peut devenir une puissance militaire menaçante pour le Pape ainsi que pour la France selon le cardinal Bonnet. Néanmoins, le cardinal Morlot[1175] qui est, lui aussi, préoccupé par la protection des États pontificaux, ne critique pas la politique impériale en Italie[1176].

Au-delà de la peur des révolutionnaires, des cléricaux comme le cardinal Bonnet pensent la protection des États pontificaux indispensable, car cette protection préserve selon eux les intérêts de la France, du catholicisme, du monde et de la civilisation[1177]. Le marquis de Piré (de Romyvlmen) est aussi sur la ligne des cléricaux qui parle d'un asservissement de l'Église catholique si celle-ci est absorbée dans le Royaume d'Italie, même s'il reconnaît « toutefois la pureté de la révolution italienne comparativement à nos infâmes et exécrables forfaits révolutionnaires ». Entre outre des considérations idéologiques, la protection du pouvoir temporel papale répond à des besoins électoraux pour les cléricaux. En tant que membre du parti clérical, le député Kolb-Bernard[1178] insiste sur le fait que la France protège les États pontificaux, notamment pour avoir le soutien de toute l'Europe catholique et conservatrice[1179]. Mais aussi au désir de puissance française en Europe, car des cléricaux comme Keller affirment qu'il faut défendre le Latium « quoi qu'il arrive », pour exercer sur toute la péninsule italienne « notre légitime, notre bienfaisante, notre nécessaire influence »[1180].

[1172] *Le Moniteur Universel* du 7 mars 1861, p 3.

[1173] Segur-Lamoignon (Adolphe-Louis Edgar de) (1825-1900), est élu député du Corps Législatif en 1858 où il critique beaucoup la politique italienne de l'Empereur, Éric Anceau, *op cit*, p 332.

[1174] L*e Moniteur Universel* du 7 mars 1861 p 3 et p 4.

[1175] François Nicolas Madeleine Morlot (1795-1862) est un cardinal et un sénateur français sous le Second Empire.

[1176] *Le Moniteur Universel* du 5 avril 1860, p 1, colonne 6 et p 2, colonnes 1 à 6.

[1177] *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1862.

[1178] Kolb-bernard (Charles Louis Henri) (1798-1888), élue député du corps législatif en 1852, réelu en 1859, en 1863 et en 1869, il fait partis du parti clérical au Corps Législatif.

[1179] *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1866, p 1, colonnes 1 à 6.

[1180] *Le Moniteur Universel* du 11 février 1863, p 2, colonnes 1 à 6.

2. L'attitude de l'ensemble des catholiques français en 1860.

Outre les députés et les sénateurs, les cléricaux, c'est-à-dire les catholiques français intransigeants avec l'intégrité du pouvoir temporel du Pape, sont des opposants particulièrement virulents au gouvernement impérial parmi la population française pendant l'expédition des Mille de Garibaldi. Cet événement est donc l'occasion pour le renseignement intérieur d'observer les oppositions en France au régime impérial. Si on en croit les rapports des procureurs généraux, les contestations viennent essentiellement du clergé, des légitimistes et des classes élevées de la société, sur la remise en cause du pouvoir temporel du Pie IX et des républicains sur la protection du pouvoir temporel du Pape par l'armée française. Toutefois, la politique impériale en Italie semble être soutenue par la majorité de la population dans tous les rapports des procureurs généraux, malgré quelques incidents sporadiques et venants toujours des mêmes opposants politiques.

En effet, le procureur de la cour impériale de Grenoble observe le 6 juin 1860 un incident avec une pièce de théâtre à Grenoble qui relate une tentative d'assassinat contre l'Empereur Napoléon Ier, ce que le procureur de Grenoble trouve très déplacé, « surtout dans les circonstances actuelles »[1181]. Même si, pour le procureur de Lyon, la situation tend au calme, et que l'opinion publique est du côté du régime impérial, avec des populations ouvrières et des populations rurales que le procureur de Lyon juge indifférentes aux événements se déroulant en Italie[1182]. Cela est aussi le cas en Bretagne, où même s'il y a quelques contestations de la politique impériale dans le clergé et dans les classes élevées, les classes inférieures, et surtout les cultivateurs des campagnes continuent à soutenir le régime impérial[1183]. De mêmes observations sont faites le 21 février par le procureur d'Angers[1184]. Il semble en effet qu'en Bretagne l'expédition des Mille et la remise en cause du pouvoir temporel du Pape qui en découle suscitent surtout de vives contestations chez les classes élevées et les membres du clergé, mais pas dans la majorité de la population qui est plutôt indifférente aux événements qui se déroulent en Italie[1185]. Toutefois, le clergé reste hostile à toute menace de l'intégrité du

[1181] *Lettre du 6 juin 1860,* Parquet de la Cour impériale de Grenoble, Grenoble, 6 juin 1860, Procureur Général E. Bonafour, AN-BB/30 451.
[1182] *Lettre du 14 janvier 1860,* Parquet de la Cour impériale de Lyon, Lyon, 14 janvier 1860, Procureur Général Léon Caulo, AN-BB/30/451.
[1183] *Lettre du 7 janvier 1860,* Parquet de la Cour impérial de Rennes, Rennes, 7 janvier 1860, G. Elec Beuy, AN-BB/30/451.
[1184] *Lettre du 11 février 1860,* Parquet de la Cour impériale d'Angers, Angers, 21 février 1860, Procureur Général Métivie, AN-BB/30/450.
[1185] *Lettre du 7 mars 1860,* Parquet de la Cour impériale de Rennes, Rennes, 7 mars 1860, Procureur général de Rennes, AN-BB/30/451.

pouvoir temporel du Pape, et les événements qui se déroulent en Italie provoquent de vives contestations du régime impérial par les catholiques et les légitimistes, selon le procureur général de Lyon[1186]. Le 15 janvier, celui-ci parle même d'une tranquillité profonde avec les classes ouvrières et les populations rurales. Toutefois, les légitimistes sont hostiles au gouvernement impérial, de même que les républicains[1187].

La tranquillité constatée à Lyon est troublée de manière sporadique en Bretagne où le procureur de la cour impériale de Rennes constate que la Question romaine fait l'objet de toutes les préoccupations à Loudéac[1188]. Mais cette agitation qui est constatée dès janvier 1860, tend plutôt à diminuer, et cela doit se poursuivre à court terme et à moyen terme, selon le procureur général de Rennes[1189]. À Toulouse aussi, ce sont surtout les légitimistes, additionner des républicains qui contestent le régime impérial[1190]. Même si par la suite les cléricaux et des légitimistes sont plus agités que les républicains[1191]. Même chose à Limoges, où les tentatives d'agitation viennent aussi du clergé et « d'un certain nombre d'adversaires politiques du gouvernement impérial », à l'occasion des difficultés des affaires d'Italie, mais ces agitations diminuent à court terme[1192]. Les agitations autour de la question italienne et plus particulièrement autour de la Question romaine, sont donc surtout présentes du côté du clergé, mais la majorité de la population est sourde à ces agitations, selon le procureur général de Nancy[1193].

Cette tendance d'une opposition plus modérée au gouvernement impérial des cléricaux se poursuit en mars. Le procureur de Lyon parle d'un clergé qui se tient sur une réserve prudente. Le procureur de Lyon, donne pour cela l'exemple que le colportage et la distribution

---

1186 *Lettre du 14 janvier 1860,* Parquet de la Cour impériale de Lyon, Lyon, 14 janvier 1860, Procureur Général Léon Caulo, AN-BB/30/451.

1187 AN-BB 30 (versements divers du ministère de la Justice) 451, *Lettre du 15 février 1860,* Parquet de la Cour impérial de Lyon, Lyon, 19 février 1850, Leon Caulo.

1188 AN-BB/30/451, *Lettre du 2 mars 1860,* Parquet de la Cour impérial de Rennes, Rennes, 2 mars 1860, G. Elec Beuy.

1189 AN-BB/30/451, *Lettre du 29 janvier 1860,* Parquet de la Cour impérial de Rennes, Rennes, 29 janvier 1860, G. Bleubeux.

1190 AN-BB/30/451, *Lettre du 3 mars 1860,* Parquet de la Cour impérial de Toulouse, Toulouse, 3 mars 1860, L. Gardulin.

1191 AN-BB/30/450, *Lettre du 2 mai 1860,* Cour impériale de Toulouse, Toulouse, 2 mai 1860, Procureur Général L. Garvarnais.

1192 AN-BB/30/450, *Lettre du 24 février 1860,* Parquet de la Cour impériale de Limoges, Limoges, 24 février 1860, Pierre Courboner.

1193 AN-BB/30/450, *Lettre du 28 février 1860,* Parquet de la cour impérial de Nancy, Nancy, 28 février 1860, A. Millemage.

des petites brochures plus ou moins hostiles ont à peu près cessées. Les légitimistes persistent tous à critiquer le gouvernement impérial. Pour le procureur de Lyon, il faut donc continuer d'appliquer la même politique pour avoir le soutien de la majorité de la population française. C'est-à-dire continuer à affranchir l'Italie de l'Empire autrichien sans s'allier aux révolutionnaires italiens[1194]. Ce même procureur parle peu de temps après d'une « question italienne » qui « est maintenant bien comprise ». Seuls « les impatients » et les partis hostiles ne se montrent pas satisfaits, selon lui. Même le clergé s'apaise, notamment grâce au fait que le principe de la souveraineté du Pape dans les Romagne est reconnu[1195].

À côté, la Bretagne connaît la même accalmie pendant l'expédition des Mille, et notamment en mai 1859[1196]. Le 18 mai, le procureur général de Lyon parle d'une situation qui ne modifie pas gravement, car malgré quelques inquiétudes, la confiance avec la politique du gouvernement de l'Empereur n'est pas ébranlée, selon lui. Il pense également que la cause du roi de Naples ne passionne que les légitimistes, et que de l'autre côté, les classes ouvrières sont enthousiasmées par l'action de Garibaldi. Ainsi, la majorité de la population est prête à accepter le triomphe de l'insurrection italienne, pourvu qu'elle ne se montre pas révolutionnaire, selon le procureur général de Lyon[1197]. La même chose est constatée sans doute à Rennes par le procureur général Bleukeu qui pense en effet que les populations bretonnes continuent de soutenir le gouvernement impérial et qu'elles sont dévouées à l'Empereur[1198]. Même chose à Aix dès février 1860, où apparemment beaucoup de renseignements utiles au renseignement intérieur pris sur place sont pris auprès de religieuses dans des couvents[1199].

La politique impériale qui consiste donc à concilier la protection du pouvoir temporel papale et l'alliance avec le Piémont est la bonne politique à suivre selon les rapports des procureurs généraux. Cela pour garder le soutien ou au moins l'indifférence de la grande majorité de la population française malgré quelques oppositions contestant la politique

[1194] AN-BB/30/451, *Lettre du 16 mars 1860,* Parquet de la Cour impérial de Lyon, Lyon, 16 mars 1860, Léon Caulo.
[1195] AN-BB/30/451, *Lettre du 6 mars 1860,* Parquet de la Cour impériale de Lyon, Lyon, 6 mars 1860, procureur général Léon Caulo.
[1196] AN-BB/30/451, *Lettre du 2 mai 1860,* Parquet de la Cour impérial de Rennes, Rennes, 2 mai 1860, G. Elec Beuy.
[1197] AN-BB/30/451, *Lettre du 18 mai 1860,* Parquet de la Cour impériale de Lyon, Lyon, 18 mai 1860, procureur général Léon Caulo.
[1198] AN-BB/30/450, *Circulaire confidentielle au Procureur impérial,* 24 février 1860, procureur général G. Bleukeux.
[1199] AN-BB/30/450, *Lettre du 27 février 1860,* Parquet de la Cour impériale d'Aix, Aix, 27 février 1860, procureur général Sigaud.

impériale en Italie et encore de façon plus modérée au fil des mois. Face aux oppositions, le régime impérial entend donc continuer à protéger ce qui reste du pouvoir temporel du Pape pour maintenir l'influence française en Italie. Comment ce discours est suivi militairement dans les faits ?

D. La concrétisation dans les faits de la Question romaine : protéger le Latium sur le long terme.

Pendant l'expédition des Mille de Garibaldi, la protection française du Latium est fortement menacée. Cela conduit les renseignements français à multiplier à partir de 1860 les reconnaissances pour protéger le Latium contre un retour éventuel des révolutionnaires italiens. Dans ce but, une reconnaissance est effectuée le 2 décembre 1860 sur un itinéraire depuis la porta portese jusqu'au 6e mille. On demande pour cet itinéraire au lieutenant Vialla de traiter la question de la défense dans l'hypothèse où on doit protéger Rome contre un corps d'armée venant de Naples[1200], c'est-à-dire surement un corps d'armée composé de révolutionnaires italiens. Même logique avec un mémoire sur la reconnaissance de la route d'Albana à Grotta-Ferrata (États-Pontificaux) écrit le 25 octobre 1862 par le capitaine d'État-major Jules Dorcan[1201].

En effet, la question de la protection du pré carré français dans le Latium est une chose importante, surtout que depuis 1861, tout le reste de l'espace italien appartient au Royaume d'Italie, excepté la Vénétie. C'est pour cela que de nombreuses reconnaissances militaires sont effectuées pour protéger à l'avance le Latium contre des éventuelles incursions de l'armée italienne, mais surtout contre des attaques récurrentes des volontaires garibaldiens. Il faut absolument protéger la ville de Rome où réside le Pape et la ville de Civitavecchia qui permet aux troupes françaises de débarquer de Marseille pour rejoindre ensuite rapidement Rome. C'est ainsi qu'en octobre 1862 le colonel C. Permis demande au capitaine Dumas à ce qu'on indique comment s'opposer à une tentative de passage du Tibre par une armée voulant essayer de faire une armée qui assiège Rome[1202].

[1200] SHD-GR, 1M 2280, *Observations faites par le Rapporteur du Comité sur les travaux exécutés par le Lieutenant Vialla, Itinéraire depuis la porta portese jusqu'au 6eme millle,* Paris, 1er avril 1861.

[1201] SHD-GR, 1M 2280, *Mémoire sur la reconnaissance de la route d'Albana à Grotta-Ferrata (Etats-Pontificaux),* Lille, 25 octobre 1862, Jules Dorcan.

[1202] SHD-GR, 1M 2280, *Demande d'une reconnaissance sur une tentative de passage du Tibre par une armée ennemie,* Quartier Général de Rome, 27 octobre 1862, colonel C. Permin.

Même logique de protection de Rome avec un itinéraire de la route de Rome à la ferme de Villa Spada où comme pour beaucoup de reconnaissances concernant la protection du Latium, les auteurs de cette reconnaissance en concluent à une géographie propice à défendre l'accès à ce territoire par un petit nombre de soldats pour bloquer toute tentative d'une armée ennemie. En effet, dans cet itinéraire, le capitaine Dumas pense que la tentative de l'ennemi ne peut avoir lieu par des forces supérieures à une brigade. De plus, la tentative de passage ne peut pas avoir lieu entre le fort St-Ange et le Ponto-Mole, car le feu du fort la rend impraticable. Dumas préconise pour cet itinéraire de le défendre par une brigade forte de quatre bataillons d'infanterie de ligne, de quatre compagnies de chasseurs à pied, de quatre pièces d'artillerie de campagne, et d'un escadron de cavalerie. Dumas préconise aussi que la ligne tout entière du Tibre soit garnie de tirailleurs assez rapprochés pour s'apercevoir entre eux et pour surveiller tous les mouvements de l'ennemi. Dumas demande aussi à ce que le gros de la troupe soit placé sur les hauteurs en arrière et à l'ouest de la route Salaria, prêt à se porter sur tous les points menacés. Enfin, pour éviter toute chance de surprise, Dumas pense qu'il est bon de se préparer à faire sauter le Pont Salara[1203].

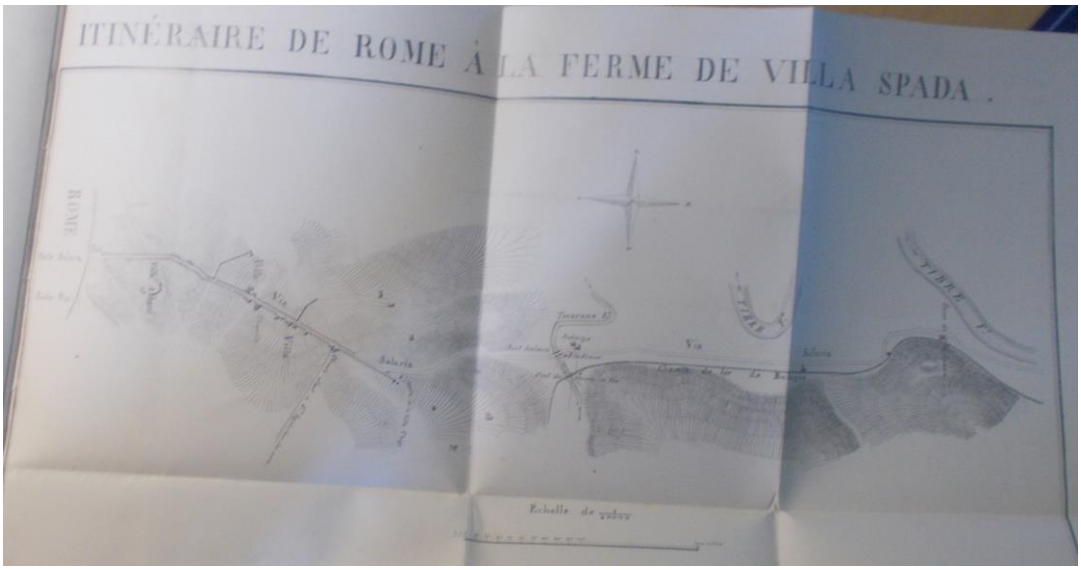

Figure 28 : SHD-GR, 1M 2280, Itinéraire de la route de Rome à la ferme de Villa Spada, Capitaine d'Etat-Major F. Dumas[1204].

Le système défensif que le renseignement militaire française essaye de construire comprend aussi une reconnaissance exécutée aux environs de la ville d'Orte. Cette

[1203] *Itinéraire de la route de Rome à la ferme de Villa Spada,* capitaine d'Etat-Major F. Dumas, SHD-GR 1M 2280.
[1204] *Ibid.*

reconnaissance est faite pour choisir une position militaire et des dispositions à prendre pour défendre la ville d'Orte. Comme pour les autres reconnaissances, que ce soient celles réalisées en Lombardie ou celles réalisées dans les États pontificaux, il ressort d'emblée de cette reconnaissance que le terrain avoisinant Orte est surtout propre à la réalisation d'une guerre défensive. En effet, le mauvais état des voies de communication présente un obstacle suffisant à la marche d'une troupe un peu nombreuse. De plus, le pays est couvert de hauteurs parsemées de terres laboureuses, de vignes, de plantations, d'oliviers, et de baies, ne permettant pas aux troupes constituées de s'y mouvoir. Ainsi, un corps ennemi, occupant les environs de Viterbe et de Civita-Castellano, qui se déplace dans la direction d'Orte, ne peut faire que des mouvements offensifs peu sérieux, au moyen de faibles détachements d'infanterie et de cavalerie, car ces troupes sont arrêtées à chaque instant par les difficultés du terrain. À l'aide de ces faibles détachements d'infanterie, le capitaine Caris propose en plus de contraindre toute offensive sur cette route à l'aide de petites colonnes d'hommes déterminés qui se cachent dans les vignes et les bois et qui se mettent sur les flancs de l'armée attaquante. Cette reconnaissance dépeint aussi les capacités de cette route à pouvoir loger des hommes, et le capitaine Caris pense que 650 hommes et 45 chevaux peuvent y être hébergés. Le capitaine Caris pense même que 1200 hommes d'infanterie, 80 artilleurs et 70 sapeurs de génie, enfermés dans Orte peuvent défier pendant longtemps les efforts d'effectifs ennemis nombreux et donner ainsi le temps à des troupes amies, venant soit du côté de Viterbe, soit du côté de Civita-Castellano, d'arriver au secours de la place forte[1205].

Le système défensif global du Latium que le renseignement militaire français essaye de construire est complété par d'autres reconnaissances qui sont beaucoup moins détaillées que celles mentionnées précédemment. À savoir une reconnaissance du corps du Tévéran depuis son embouchure dans le Tibre, jusqu'à la ferme de la Lunghezza,[1206] une reconnaissance de la route d'Albano à Grotto-Ferrara[1207], ou encore une reconnaissance effectuée par la division d'occupation en Italie à Rome sur la défense d'Albano dans l'hypothèse où cette ville doit

[1205] SHD-GR, 1M 2280, *Mémoire sur la reconnaissance exécutée aux environs de la ville d'Orte,* Rome, novembre 1862, capitaine d'État-Major Caris.
[1206] SHD-GR, 1M 2284, *Rapport sur la reconnaissance du corps du Tévéran depuis son embouchure dans le Tibre, jusqu'à la ferme de la Lunghezza,* Rome, 22 octobre 1859, lieutenant De la Boulaye.
[1207] SHD-GR, 1M 2280, *Mémoire sur la reconnaissance de la route d'Albano à Grotto-Ferrara (États-Pontificaux),* Lille, 25 octobre 1862, capitaine Doreau.

couvrir Rome contre un corps d'armée venant de Naples[1208]. Même logique avec une reconnaissance d'un itinéraire de Rome à Porto d'Anzio, où l'officier Vialla rappelle la règle (qui vaut aussi pour les autres reconnaissances) que toutes les positions comprises dans le terrain levé soient indiquées. Mais il souligne aussi qu'il faut décrire avec détails les positions qui sont susceptibles d'être défendues par une brigade ou au plus par une division[1209].

Il ne faut pas oublier qu'au sein du Latium, les places de Civitavecchia et de Rome font l'objet d'attentions particulières sur leurs fortifications pendant le Second Empire, mais plus encore Civitavecchia que Rome. En effet, les archives sont très nombreuses concernant les réflexions sur les travaux effectués, en construction et à faire à Civitavecchia entre 1853 et 1870, notamment en 1859[1210], en 1861[1211], en 1862[1212], en 1864[1213], et en 1870[1214].

[1208] SHD-GR, 1 VD 34-35, *Reconnaissance de la route de Rome à Naples entre Castel Gandelfe et Genzang*, Rome, 2 décembre 1860, chef d'État-Major Pumpt.
[1209] SHD-GR, 1M 2280, *Reconnaissance d'un itinéraire de Rome à Porto d'Anzio,* Rome, 19 juillet 1860, B.Vialla.
[1210] SHD-GR, 1VM 73, *Travaux exécutés pour le compte de l'Etat pontifical et de l'administration de la province de Civitavecchia, mémoire sur les projets pour 1860,* Civitavecchia, 25 décembre 1859, division d'occupation en Italie.
[1211] SHD-GR, 1VM 73, *Travaux au compte de l'Etat pontifical et de l'administration provinciale, projets pour 1861,* Civitavecchia, 25 décembre 1861, division d'occupation en Italie.
[1212] SHD-GR, 1VM 73, *Travaux exécutés pour le compte de l'Etat pontifical et de l'administration de la province de Civitavecchia, mémoire sur les projets de 1862,* Civitavecchia, 24 novembre 1861, V. Lesey.
[1213] SHD-GR, 1VM 73, *Travaux exécutés pour le compte de l'Etat pontifical et de l'administration de la province de Civitavecchia, mémoire sur les projets pour 1864, division d'occupation à Rome, Rome*, 25 décembre 1863, le chef commandant du bataillon commandant de génie Pavie.
[1214] SHD-GR, 1VM 74, *Séance du 11 janvier 1870, division stationnée dans les Etats-romains, place de Civitavecchia, projets pour 1870*, général Pradon.



Figure 29 : SHD-GR, 1M 2280, Levée à vue des environs d'Orte par le Capitaine Caris, Mémoire sur la reconnaissance exécutée aux environs de la ville d'Orte, Rome, novembre 1862, capitaine d'État-Major Caris[1215].



Figure 30 : SHD-GR, 1VM 74, Agrandissement de l'enceinte de Civita-Vecchia, Civita-Vecchia, 12 décembre 1857, capitaine Minard[1216].

[1215] SHD-GR, 1M 2280, Levée à vue des environs d'Orte par le capitaine Caris, Mémoire sur la reconnaissance exécutée aux environs de la ville d'Orte, Rome, novembre 1862, capitaine d'État-Major Caris.

[1216] SHD-GR, 1VM 74, Agrandissement de l'enceinte de Civitavecchia, Civitavecchia, 12 décembre 1857, capitaine Minard.

Le but de l'ensemble de ces reconnaissances est donc de protéger le Latium contre de futures expéditions des révolutionnaires garibaldiens en choisissant des lieux stratégiques qui puissent être bloqués facilement et avec peu de troupes contre des révolutionnaires italiens, en attendant des renforts français qui peuvent venir en permanence dans le Latium en passant par Civitavecchia. C'est d'ailleurs pour cela que cette ville est le sujet de constantes observations et d'améliorations défensives de la part de l'armée française dans les années 1850 et 1860. Après avoir fait du renseignement pour protéger le nord de l'Italie d'un retour de l'armée autrichienne, après avoir récolté des informations pour protéger le Latium des révolutionnaires italiens, le renseignement militaire français est également précieux pour renforcer une nouvelle frontière en 1860 avec le jeune Royaume d'Italie, mais aussi pour observer l'expédition des Mille en 1860 qui met en danger la présence française dans le Latium.

III. Accompagner géopolitiquement la naissance du Royaume d'Italie : Observer l'expédition des Mille.

Selon l'historien Sergio Romano, pendant que Garibaldi conquiert la Sicile, Cavour fait en sorte que l'armée piémontaise atteigne Naples avant Garibaldi pour lui arracher une partie de ses succès[1217]. Toutefois, le renseignement diplomatique français est surtout focalisé sur l'état militaire de la Sicile et sur l'expédition de Garibaldi en Sicile puis vers l'Italie centrale.

Même si, selon le consul de France à Palerme, l'armée d'occupation napolitaine est de 25 000 hommes bien équipés en juin 1859[1218], Garibaldi profite de l'insurrection sicilienne au début de l'année 1860, avec des révolutionnaires italiens pour débarquer à Marsala le 11 mai 1860 avec le but d'unifier toute l'Italie jusqu'à l'Adriatique. Comme le souligne Gilles Pècout, sur la « grande île », les combats tournent à l'avantage des garibaldiens, aidés de nouveaux volontaires venus de Sicile et du Piémont. Ils remportent sur les troupes de François II la victoire de Calatafimi le 15 mai, s'emparent de Palerme le 27 et viennent à bout d'une contre-offensive napolitaine lors de la bataille livrée aux abords du détroit de Messine, à Milazzo, le 20 juillet[1219]. Par la suite les combats tournent à l'avantage des troupes garibaldiennes avec notamment la prise de Naples, avec une expédition qui se termine avec la rencontre entre Victor-Emmanuel II et Garibaldi à Teano dans une situation où l'Italie est désormais unifiée sous la direction du Royaume du Piémont-Sardaigne à l'exception du Latium et de la Vénétie. Ces deux régions

[1217] Sergio ROMANO, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Points Seuil, 1977, p 25-26.
[1218] CADC-CPC38 (Naples) 5, *Lettre du 25 juin 1859,* direction politique numéro 4, Palerme, 25 juin 1859, consul de France à Palerme.
[1219] Gilles Pécout, *op cit*, p 148.

n'ont d'ailleurs pas été unifiées au Royaume du Piémont-Sardaigne pour éviter une guerre avec l'Empire autrichien pour la Vénétie, mais pour éviter une guerre avec l'Empire français concernant le Latium. En effet, Napoléon III souhaite à tout prix garder une influence française en Italie en maintenant une protection militaire française du Latium. La présence de l'armée française sur place qui incarne cette protection militaire est accompagnée d'un travail important du renseignement français, que ce soit dans les reconnaissances militaires dont il est fait mention précédemment ou dans le renseignement diplomatique qui observe les mouvements des révolutionnaires italiens dans les années 1860, avec notamment l'expédition des Mille de Garibaldi.

A. L'expédition des Mille de Garibaldi.

1. Une situation critique de l'armée napolitaine dès mai 1860.

Même après l'expédition des Mille et la naissance du Royaume d'Italie, le renseignement diplomatique français s'interroge sur les raisons de l'effondrement de l'armée napolitaine face à l'armée de Garibaldi. C'est l'objet d'un *Mémoire sur le Royaume des Deux-Siciles en 1860* qui est écrit en 1867. Dans ce mémoire, le consul de France à Naples y décrit une armée napolitaine en 1860 qui reste sur le pied de guerre depuis 1849 avec un effectif en 1860 de 117 891 hommes, voire même au grand maximum de 130 000 hommes, 13 000 chevaux et 152 pièces de campagne. En ce qui concerne la marine napolitaine, le consul de France à Naples l'estime en 1860 à 98 bâtiments avec une force de 6650 chevaux et 832 bouches à feu, l'administration, l'organisation et la discipline de l'armée napolitaine est même jugée bonne.

Selon le consul de France à Naples, sauf quelques modifications, les uniformes, l'armement et les règlements pour les exercices sont conformes à ceux de l'armée française. L'artillerie a une grande justesse de tir avec plusieurs batteries de canons rayés et elle est parfaitement organisée et commandée par des officiers ayant une profonde instruction. Le Génie et la Marine sont aussi très bons, de même que la cavalerie et que l'infanterie. Par contre, le consul pense que l'armée napolitaine a un mauvais État-major composé surtout d'officiers nobles, riches et peu instruits et la plaie de l'armée napolitaine est la défiance du soldat vis-à-vis de l'officier et de l'officier à l'égard du soldat, ce qui entraîne une grande démoralisation en 1860. C'est comme cela que le consul de France à Naples, J. Kerbette explique l'expédition de Garibaldi[1220]. Ce mémoire semble donc comprendre la raison de l'effondrement de l'armée napolitaine après avoir été surpris par cet événement, pourtant, malgré quelques doutes

[1220] MD33 (Mémoires et documents Naples) 15, Mémoire sur le Royaume des Deux-Siciles en 1860, Regno Delle Due Sicilie, Naples, Consul Général de France à Naples, 1867, J. Kerbette.

sporadiques sur le succès de Garibaldi, le renseignement diplomatique français en Sicile comprend très vite l'effondrement de l'armée napolitaine dès le début de l'expédition des Mille.

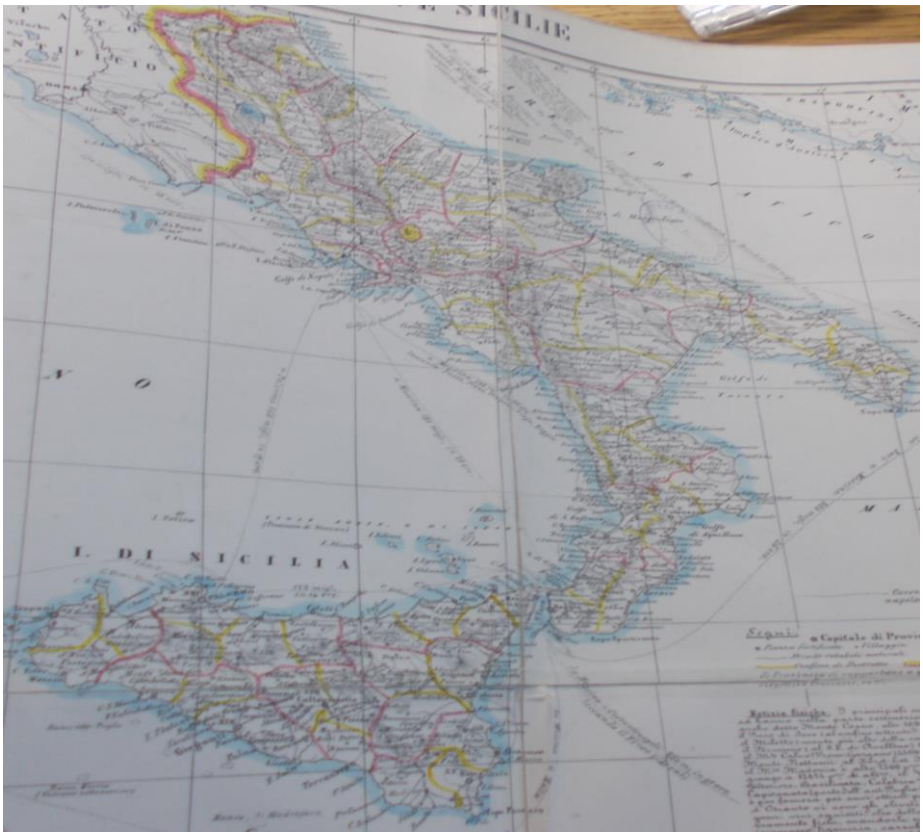

Figure 31 : CADC-MD33 (Mémoires et documents Naples) 15, Mémoire sur le Royaume des Deux-Siciles en 1860, Regno Delle Due Sicilie, Naples, Consul Général de France à Naples, 1867, J. Kerbette[1221].

Même si le 24 avril, le consul de France à Messine Hugues Boulay affirme que Messine est totalement sous contrôle de l'armée napolitaine[1222], peu de temps avant l'expédition des Mille le consul de France à Messine observe des mouvements de troupes à Messine. Ceci confirme l'importance des troubles présents en Sicile, c'est-à-dire de l'insurrection sicilienne qui est préoccupante pour les autorités napolitaines. Si bien que Hugues Boulay pense que le moindre secours à cette insurrection peut littéralement chasser l'armée napolitaine de Sicile, Boulay pense naturellement à Garibaldi pour remplir ce rôle. Même sans Garibaldi, la situation est déjà tendue en Sicile pour l'armée napolitaine, car selon des familles de Palerme qui sont venues se réfugier à Messine, les insurgés cernent déjà Palerme dans un rayon de quatre à cinq

[1221] CADC-MD33 (Mémoires et documents Naples) 15, Mémoire sur le Royaume des Deux-Siciles en 1860, Regno Delle Due Sicilie, Naples, Consul Général de France à Naples, 1867, J. Kerbette.

[1222] CADC-MD33/15, *Lettre du 24 avril 1860*, Messine, 24 avril 1860, Hugues Boulay.

kilomètres. De plus, dès le 6 mai 1860, le nombre de ces insurgés augmente chaque jour face à des troupes napolitaines composées de jeunes recrues excédées et démoralisées, selon le consul de France à Messine[1223].

Une venue de Garibaldi qui est très probable dès le 5 mai où Boulay observe le départ de Gênes de Garibaldi avec 1400 hommes dont 1000 chasseurs des Alpes et 400 émigrés. Tout cela s'effectue parallèlement aux manifestations à Palerme, et au fait que le gouvernement napolitain donne l'ordre de concentrer à Palerme les troupes napolitaines disséminées en Sicile. Le renseignement diplomatique français est informé par la suite courant mai que Garibaldi débarque le 11 mai avec son État-Major, 1400 hommes, 4 canons rayés, 10 000 fusils et que le 14 mai, il est arrivé à Castaltafini avec 5000 insurgés en plus, en ayant l'objectif de prendre Palerme[1224]. La nouvelle est ensuite communiquée par le ministre des Affaires étrangères au ministre des Affaires étrangères français auprès du Royaume du Piémont-Sardaigne, et le ministre des Affaires étrangères pense que l'armée piémontaise ne peut pas accompagner Garibaldi dans cette expédition[1225].

Pourtant, avant le débarquement de Marsala, le renseignement diplomatique est déjà au courant qu'une expédition garibaldienne doit bientôt débarquer en Sicile, et notamment les consulats de Palerme, de Messine et de Gênes. Dès le 7 mai 1860, le consulat de Gênes est informé sur le fait qu'une expédition de volontaires italiens part pour la Sicile, le consul entend parler de 1400 hommes environ dans le but d'aller renforcer l'insurrection de Sicile, avec beaucoup d'anciens soldats de Garibaldi embarqués sur deux vapeurs appartenant à la compagnie sarde Rubattino[1226]. Cinq jours à peine après le débarquement de Marsala, Hugues Boulay pense que la Sicile doit être rapidement conquise par les troupes garibaldiennes. Dès le 16 mai, il parle de troupes napolitaines qui sont même « trop faibles aujourd'hui pour contenir le pays »[1227].

Le 15 mai 1860, le commandant Boyer de la marine française mentionne lui aussi cette expédition des Mille avec le débarquement des troupes garibaldiennes à Marsala, en évoquant le débarquement de Garibaldi avec 1000 hommes jugés très bien équipés et armés de fusils-

[1223] CADC-MD33/15, *Lettre du 6 mai 1860,* Direction politique, Messine, 6 mai 1860, Hugues Boulay.
[1224] CADC-MD33/15, *Bulletin du 9 au 17 mai*.
[1225] CADC-MD33/15, *Lettre sur l'embarquement de Garibaldi pour la Sicile,* Paris, 18 mai 1860, Maréchal de France, ministre secrétaire d'Etat à la Guerre.
[1226] CADC-CPC50 (Sardaigne)15, *Lettre du 7 mai 1860,* direction politique numéro 1, Gênes, 7 mai 1860, A. Muet.
[1227] CADC-MD33/15, *Lettre du 16 mai 1860,* Messine, 16 mai 1860, Hugues Boulay.

révolvers. Face à cela, la garnison de Palerme se prépare à une attaque garibaldienne avec la fortification des portes de la ville en y établissant des batteries en terre selon le commandant Boyer[1228]. Celui-ci n'est donc pas extrêmement inquiet sur l'état de l'armée napolitaine face à l'armée garibaldienne, contrairement au consul de France à Messine. La suite des opérations donne raison au consul de France à Messine, et cela est observé aussi par la marine française avec le commandant du navire La Mouette qui recueille des informations de Naples. Le commandant Boyer observe ainsi le 20 mai une attaque imminente de Garibaldi sur Monreal, et qu'après une probable prise de Monreal, Palerme doit ensuite être rapidement prise par les troupes insurgées et garibaldiennes. Comme Hugues Boulay, Boyer pense le 20 mai que toute la Sicile est déjà perdue pour le Royaume des Deux-Siciles. Boyer pense que la Sicile « échappe au gouvernement du roi de Naples », et seule la citadelle de Messine paraît solide pour résister aux troupes garibaldiennes et encore pas sur le long terme[1229].

Le renseignement français observe donc cette expédition garibaldienne comme une expédition qui doit aboutir aussi, car cette tendance de départ de volontaires italiens de Gênes vers la Sicile est une tendance qui semble bien constante dès mai 1860, car le consul français sur place décrit bien que le départ de nouvelles expéditions du port de Gênes, pour la Sicile ne cesse pas de s'opérer et que presque tous les jours des partisans de l'insurrection sicilienne s'embarquent clandestinement par petits détachements, pour aller grossir les troupes de Garibaldi. De plus, des armes et des munitions sont également envoyées par des Siciliens par les soins du comité établi à Gênes, selon le consul de France à Gênes[1230]. Des renforts permanents en troupes et en armement qui ont des conséquences sur le terrain avec la mention de la prise définitive de Palerme par Garibaldi le 10 juin, accompagnée de la retraite de l'armée napolitaine de Palerme en direction de Naples, de Messine et de Syracuse. Ce qui renforce le découragement des généraux et des soldats napolitains qui sont déconcertés. Cela a pour conséquence avec le sentiment national italien présent dans une partie des troupes napolitaines, que de nombreuses désertions ont lieu aussi bien parmi les officiers que parmi les soldats[1231]. De nombreuses désertions que Hugues Boulay met sur le compte de motifs politiques, mais

[1228] SHD-BB4/781, *Lettre du 15 mai 1860,* A bord de la Mouette à Naples, 15 mai 1860, T. Boyer.
[1229] SHD-BB4/781, *Lettre du 20 mai 1860,* A bord de la Mouette à Naples, 20 mai 1860, T. Boyer.
[1230] CADC-CPC50/15, *Lettre du 31 mai 1860,* direction politique, Gênes, 31 mai 1860, A. Center.
[1231] CADC-MD33/15, *Lettre du 10 juin 1860,* Direction politique, Messine, 10 juin 1860, Hugues Boulay.

aussi sur le peu de soin apporté aux troupes et aux souffrances cruelles subies par ces troupes[1232].



Figure 32 : Garibaldi et les volontaires italiens. Prise de Palerme (27 août 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith[1233].

2. La prise de la Sicile par Garibaldi en juin et en juillet 1860.

Une prise de Palerme qui bouscule profondément l'armée napolitaine jusqu'à Messine où la situation est particulièrement tendue. Boulay décrit Messine comme un camp occupé par 12 à 15 000 soldats très mal disposés envers la population. Une situation également tendue vis-à-vis de la totalité de la Sicile en général où « la situation ne peut pas être plus critique » pour les autorités napolitaines, à cause notamment des volontaires italiens en marche sur Messine parmi lesquels figurent beaucoup de soldats piémontais[1234]. Tout cela se déroule dans un contexte dans lequel le consul de France à Messine observe une concentration de forces garibaldiennes de tous côtés. Ce qui fait penser à Boulay qu'une attaque contre Messine est imminente le 16 juillet, et malgré le fait que la ville est déserte, un mouvement insurrectionnel de la population de Messine doit éclater sans doute dans la ville sur les derrières des troupes napolitaines à la première attaque de Messine par les troupes garibaldiennes selon le consul français à

[1232] CADC-MD33/15, *Lettre du 8 juillet 1860,* direction politique numéro 22, Messine, 8 juillet 1860, Hugues Boulay.

[1233] Garibaldi et les volontaires italiens. Prise de Palerme (27 août 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith.

[1234] CADC-MD33/15, *Lettre du 11 juin 1860,* Messine, 24 juin 1860, Hugues Boulay.

Messine[1235]. Une situation tellement tendue à Messine, le 5 octobre, que la citadelle de Messine est mise en état de blocus effectif pour empêcher l'introduction d'artillerie, d'armes et d'autres munitions de guerre, selon le consul de France présent à Palerme[1236].

Cette situation périlleuse de l'armée napolitaine en octobre 1860 est d'autant plus compréhensible que même après la prise de Palerme et une conquête de la Sicile qui semble inéluctable, les renforts en termes d'effectifs et d'armements pour l'armée garibaldienne et insurrectionnelle en Sicile continuent. Dans un rapport du 13 juin 1860, le consul de France à Cagliari observe ainsi des mouvements quotidiens de volontaires italiens vers la Sicile, avec notamment 3000 hommes et 300 fusils qui viendraient de partir pour la Sicile[1237]. Pendant que l'armée garibaldienne paraît de plus en plus importante, l'armée napolitaine paraît de plus en plus faible. En effet, de nombreuses désertions continuent dans la garnison de Messine le 17 juin, si bien que plus de 50 officiers sont déjà passés aux insurgés avec de nombreux soldats[1238]. Une tendance à la désertion qui se confirme le 20 juin pendant que les insurgés viennent de tous côtés sur Messine[1239]. Si bien que dès juin 1860, un dépôt pour le recrutement de l'armée de Garibaldi est établi à Cagliari[1240].

Une situation donc favorable à l'armée garibaldienne qui fait penser au consul de France à Palerme le 28 juin que la Sicile n'est qu'une étape d'une campagne de l'armée garibaldienne qui a pour objectif final de prendre Venise[1241]. D'ailleurs, même si l'expédition des Mille n'est pas allée jusqu'à Venise, le consul présent à Trieste parle de progrès fulgurants de l'unité italienne peu de temps après l'expédition des Mille en décembre 1861 à Trieste, à travers le fait que les troupes de la garde territoriale illyrienne ont refusé unanimement de prêter serment à l'Empereur de l'Empire autrichien et ont demandé pour la ville le bénéfice des statuts de Marie-Thérèse[1242]. Le consul de France à Florence poursuit sur cette idée que l'unité italienne se

[1235] CADC-MD33/15, *Lettre du 16 juillet 1860,* direction politique numéro 24, Messine, 16 juillet 1860, Hugues Boulay.
[1236] CADC-CPC38/7, *Lettre du 9 octobre 1860,* direction politique numéro 165, Palerme, 9 octobre 1860, Consul de France à Palerme.
[1237] CADC-CPC50/15, *Lettre du 13 juin 1860,* direction politique numéro 3, Cagliari, 13 juin 1860.
[1238] CADC-MD33/15, *Lettre du 17 juin 1860,* Messine, 17 juin 1860, Hugues Boulay.
[1239] CADC-MD33/15, *Lettre du 20 juin 1860,* Messine, 20 juin 1860, Hugues Boulay.
[1240] CADC-CPC50/15, *Lettre du 23 juin 1860,* direction politique numéro 6, Cagliari, 23 juin 1860, Lavel.
[1241] CADC-MD33/15, *Lettre du 28 juin 1860,* Palerme, 28 juin 1860, Consul de France à Palerme.
[1242] CADC-CPC4/23, *Lettre du 11 décembre 1861,* direction politique numéro 34, Trieste, 11 décembre 1861, Cabanu.

poursuit bien et dans le bon sens en novembre 1863 en parlant d'un nouveau Royaume d'Italie qui se constitue, même si tout cela est encore fragile, car tout ce royaume peut selon lui être détruit par une intervention européenne[1243].

En attendant la création du Royaume d'Italie en 1861 et l'annexion de la Vénétie en 1866, il est important pendant l'expédition des Mille d'observer comment évolue l'armée garibaldienne. La puissance militaire exponentielle de l'armée garibaldienne, constatée déjà entre mai et juin, se poursuit en juillet 1860. C'est en tout cas ce qui est observé dans une dépêche télégraphique où le consul de France à Gênes relaye une dépêche du consul de France à Cagliari du 13 juin 1860 qui évoque le départ de Sardaigne de quatre vapeurs pour la Sicile avec à leurs bords 5000 hommes et 300 caisses de fusils[1244]. Ainsi que dans un rapport du consul de France à Palerme du 2 juillet 1860, où l'armée garibaldienne s'organise à Palerme avec « la plus grande activité à Palerme »[1245].

Si bien qu'en juillet 1860, Hugues Boulay confirme les observations précédentes du consul de France à Palerme sur le fait que la Sicile tout entière doit être perdue pour le roi de Naples, avec notamment les villes de Messine, de Melarro et de Syracuse. Car avec 11 000 volontaires italiens et soldats piémontais que Garibaldi débarque le 14 juillet 1860 au matin à Oliviere, Boulay pense que Garibaldi dispose de forces considérables et de tout point supérieure aux troupes napolitaines en Sicile, et que par voie de conséquence ce territoire napolitain doit être considéré comme entièrement perdu[1246]. Hugues Boulay écrit dès le 18 juillet que la Sicile tout entière est vraisemblablement perdue pour le Roi de Naples, avec Messine, ainsi que les places Melazzo et de Syracuse[1247]. Monsieur Lavel, le consul de France à Cagliari pense la même chose en juillet 1860 sur le fait que la Sicile a déjà conquis son indépendance, mais il ajoute également que Garibaldi doit prochainement continuer ses conquêtes vers le nord, avec

[1243] CADC-CPC26/3, *Lettre du 4 décembre 1863,* direction politique numéro 169, Florence, 14 novembre 1863, Poujade.
[1244] CADC-CPC50/15, *Lettre du 16 juillet 1860,* Gênes, 16 juillet 1860, le consul général de France à Gênes.
[1245] CADC-CPC38/7, *Lettre du 2 juillet 1860,* direction politique, Palerme, 2 juillet 1860, Consul de France en Sicile.
[1246] CADC-CPC29 (Messine) 1, *Lettre du 15 juillet 1860,* direction politique numéro 20, Messine, 15 juillet 1860, Hugues Boulay.
[1247] CADC-CPC29/1, *Lettre du 18 juillet 1860,* direction politique numéro 23, Messine, 15 juillet 1860, Hugues Boulay.

Naples qui doit être prise dans l'avenir par Garibaldi, ce qui met en danger la protection française de Rome qui n'est pas très loin de Naples[1248].

3. L'imminence du passage sur la partie continentale du Royaume des Deux-Siciles et la menace des intérêts français en Italie.

À partir de la fin juillet 1860, le renseignement diplomatique français parle de la projection très probable de l'armée garibaldienne vers la partie continentale du Royaume des Deux-Siciles et vers sa capitale Naples. Ainsi, le consul de France à Palerme évoque la résolution du gouvernement napolitain d'abandonner Messine et de retirer les troupes royales de la Sicile pour les disperser sur le littoral de Calabre pour éviter la prise de Naples par l'armée garibaldienne[1249]. Néanmoins, le consul de France à Palerme, lui, doute fin juillet 1860 de la volonté de Garibaldi d'envahir la partie continentale du Royaume des Deux-Siciles. Garibaldi a en effet laissé les troupes royales se retirer de la Sicile, même s'il dispose de neuf bateaux à vapeur et de 600 petites barques réunies près de Milazzo, pouvant recevoir chacune environ 20 hommes, ce qui fait qu'il est facile de faire passer le détroit à 18 000 ou 20 000 hommes selon le consul de France à Palerme[1250]. Mais les faits démentent ce doute, car dès la dépêche suivante, le consul rapporte la nouvelle de la prise de Messine dont on lui fait part le 26 juillet[1251]. Les préparatifs de Garibaldi pour passer en Calabre avec son armée et marcher sur Naples se dessinent de plus en plus en juillet 1860. Hugues Boulay pense que les seuls obstacles que peut rencontrer Garibaldi dans sa marche sur Naples ne sont que la distance, de mauvaises routes, le peu d'habitudes de ses troupes à supporter la fatigue, la jeunesse de ses soldats et les défauts d'approvisionnements. Avant l'entrée de l'armée garibaldienne en Calabre, Hugues Boulay juge déjà l'armée napolitaine trop démoralisée pour s'opposer à Garibaldi. Toutefois, Hughes Boulay pense que même si la monarchie bourbonienne est en train de s'écrouler en Sicile, l'armée garibaldienne est « aussi faible et aussi débile » que l'armée napolitaine, et elle n'a des

[1248] CADC-CPC50/15, *Lettre du 27 juillet 1860,* direction politique numéro 12, Cagliari, 27 juillet 1860, Lavel.
[1249] CADC-CPC38/7, *Lettre du 26 juillet 1860,* direction politique numéro 127, Palerme, Consul de France à Palerme.
[1250] CADC-CPC38/7, *Lettre du 27 juillet 1860,* direction politique numéro 128, Palerme, Consul de France à Palerme.
[1251] CADC-CPC38/7, *Lettre du 27 juillet 1860,* direction politique numéro 129, Palerme, Consul de France à Palerme.

victoires que car la fortune la favorise, et de plus cette armée garibaldienne n'éprouve pour la France et pour l'Empereur que peu de sympathie selon le consul de France à Messine[1252].

Avec la conquête de la Sicile de l'armée garibaldienne qui est imminente dès juillet, les diplomates français craignent, en août 1860, que les volontaires garibaldiens organisent d'autres expéditions qui puissent menacer le Latium. En août 1860, le consul de France à Gênes pense qu'une expédition s'organise dont il ne connaît pas encore bien le but, mais qu'il pense destiner à un débarquement sur un point de la côte napolitaine ou pontificale[1253]. Mais ce dont le consul de France à Messine est quasiment sûr, c'est que l'expédition de Garibaldi s'accélère de nouveau au début du mois d'août 1860, car il observe le 8 août que Garibaldi est établi à la tour du Phare avec la majeure partie de son armée, et que les troupes de Garibaldi sont prêtes à passer en Calabre avec 20 000 hommes environ. Néanmoins, pour Boulay, malgré ce nombre croissant d'hommes dans l'armée de Garibaldi et malgré le succès, le moindre échec ou même simplement le simple revers de cette armée insurrectionnelle "composée d'éléments sans cohérence et jusqu'à un certain point contraires" peut tout faire voler en éclat. Garibaldi est « à tout ou rien », car dans l'autre hypothèse, Boulay pense que si Garibaldi franchit "heureusement" le détroit, il doit être accueilli par l'insurrection calabraise, et que par voie de conséquence, rien ne peut l'empêcher d'arriver à Naples. Boulay pense qu'en Calabre Garibaldi ne peut trouver en face de lui qu'une armée napolitaine composée surtout de conscrits calabrais et qu'il ne peut que faire fondre l'armée napolitaine, bien plus rapidement en Calabre qu'en Sicile. Selon le consul de France à Messine, en août 1860, "la fortune doit se prononcer"[1254] pour des troupes de Garibaldi qui sont prêtes à passer en Calabre avec 20 000 hommes environ[1255]. C'est donc le deuxième scénario qui semble se produire, car le passage d'une partie de l'armée de Garibaldi en Calabre est confirmé dans un rapport du 20 août 1860 du consul de France à Messine, avec le débarquement de 4000 hommes près du Cap d'ell'Armi en Calabre[1256].

[1252] CADC-CPC38/7, *Lettre du 30 juillet 1860,* direction politique numéro 29, Messine, 30 juillet 1860, Hugues Boulay.
[1253] CADC-CPC50/15, *Lettre du 13 août 1860,* direction politique numéro 6, Gênes, 13 août 1860, A. Muet.
[1254] CADC-CPC29/1, *Lettre du 12 août 1860,* direction politique numéro 31, Messine, 12 août 1860, Hugues Boulay.
[1255] CADC-CPC/29/1, *Lettre du 12 août 1860,* direction politique numéro 31, Messine, 12 août 1860, Hugues Boulay.
[1256] CADC-CPC29/1, *Lettre du 20 août 1860,* direction politique numéro 35, Messine, 20 août 1860, Hugues Boulay.

Un passage de la Calabre qui se confirme le 21 août dans le fait que Garibaldi attaque Reggio vaillamment, défendue par les Napolitains, mais surtout dans l'imminence d'un débarquement de l'armée garibaldienne presque tout entière le 21 août ou le 22 août au plus tard en Calabre[1257]. Néanmoins, le 20 août, Messine n'est toujours pas prise, malgré le fait que toute l'armée garibaldienne de 22 à 24 000 hommes environ se trouve concentrée à Messine, dans un rayon de quelques kilomètres autour de cette ville. Boulay observe des travaux considérables entrepris au phare, avec des batteries armées de près de 50 canons construits pour commander le détroit[1258]. Même sans prendre Messine, la suite des événements bascule en faveur de Garibaldi, car le consul de France à Palerme pense que le 20 août le général Garibaldi est entré dans la ville de Reggio, dont le fort est encore occupé par les troupes royales[1259].

La forteresse de Messine reste donc ensuite le seul point important en Sicile qui soit encore au pouvoir du gouvernement royal en septembre 1860. De plus, la garnison napolitaine qui l'occupe avec 5000 à 6000 hommes est très impopulaire à Messine. Même si Hugues Boulay pense que la population sicilienne ne veut pas contribuer à l'unité italienne, et qu'elle rêve plutôt d'autonomie[1260]. Parallèlement, Garibaldi n'a pas les mêmes projets et veut même s'emparer des îles Lipari, pour en faire la base de ses opérations maritimes pour ensuite effectuer son débarquement dans la méditerranée et dans l'Adriatique, selon Hugues Boulay[1261]. L'expédition des Mille n'atteint pas l'Adriatique, et il faut attendre mars 1861 pour que le renseignement français constate la prise de Messine par la nouvelle marine italienne. Avec en mars 1861 le consul de France à Ferrare qui annonce que l'amiral Persano a établi le blocus effectif de la citadelle de Messine et des forces qui l'environnent[1262] avec des combats également constatés à Gaète en janvier 1861 entre l'escadre de l'amiral Persano et les canons

[1257] CADC-CPC29/1, *Lettre du 21 août 1860,* direction politique numéro 36, Messine, 21 août 1860, Hugues Boulay.
[1258] CADC-CPC/29/1, *Lettre du 20 août 1860,* direction politique numéro 42, Messine, 20 août 1860, Hugues Boulay.
[1259] CADC-CPC29/1, *Lettre du 22 août 1860,* direction politique numéro 143, Palerme, 20 août 1860, Consul de France à Palerme.
[1260] CADC-CPC/29/1, *Lettre du 23 septembre 1860,* direction politique numéro 44, Messine, 23 septembre 1860, Hugues Boulay.
[1261] CADC-CPC29/1, *Extrait de la Gazette d'Augsbourg du 27 août 1860*, août 1860. Plans immédiats de Garibaldi. Messine.
[1262] SHD-BB4/778, *Lettre du 7 mars 1861,* direction politique, paris, 7 mars 1861, Férone.

de la place de Gaète[1263] qui permettent ensuite la prise de Gaète qui met fin à l'existence du Royaume des Deux-Siciles.



Figure 33 : Garibaldi et les volontaires italiens. Reggio (combat sur la place de l'église, 20 août 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith[1264].

4. L'irrésistible marche des chemises rouges vers Naples.

Après le débarquement sur la partie continentale du Royaume des Deux-Siciles, comme les consuls de Palerme et de Sicile le prévoyaient, l'armée garibaldienne va de succès en succès militaire sur la partie continentale du Royaume des Deux-Siciles. En septembre 1860, les nouvelles continuent d'être bonnes concernant l'armée garibaldienne qui vient de disperser presque sans combat toutes les troupes napolitaines qui se portent à sa rencontre. Par voie de conséquence, le consul de France à Messine pense en septembre que cette armée garibaldienne est déjà arrivée à Paola et qu'elle doit continuer sa route sur Naples[1265]. Hugues Boulay prend quasiment acte en novembre 1860 de l'effondrement de l'armée napolitaine face à l'armée garibaldienne dans le fait que les résistances de l'armée napolitaine face à l'armée de Garibaldi se bornent à des réactions royalistes sans importances et même « complétement assoupies » en novembre 1860 dans la Calabre[1266].

[1263] SHD-BB4/781, *Lettre du 27 janvier 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 27 janvier 1861, T. Boyer.
[1264] Garibaldi et les volontaires italiens. Reggio (combat sur la place de l'église, 20 août 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith.
[1265] CADC-CPC29/1, *Lettre du 2 septembre 1860,* direction politique numéro 40, Messine, 2 septembre 1860, Hugues Boulay.
[1266] CADC-CPC/29/1, *Lettre du 12 novembre 1860,* direction politique numéro 49, Messine, 12 novembre 1860, Hugues Boulay.

En étant stationné à Naples, le commandant Boyer de la marine française confirme ce mouvement des garibaldiens qui continue même après l'expédition des Mille en précisant que ceux-ci embarquent pour Gênes ou pour Livourne. Ces volontaires arrivent notamment de l'extérieur, avec notamment l'appât du gain de six mois de solde (60 ducats) qu'on leur donne en les débarquant dans le port sur lequel ont les licences[1267]. Le 2 septembre 1860, Hugues Boulay parle d'une armée garibaldienne qui est déjà arrivée à Paola, qui continue sa route sur Naples, mais qui surtout n'a « plus rien à craindre »[1268]. Comme pour tout le reste, les consuls de Messine, de Palerme et de Gênes ont donc eu le nez fin, car Garibaldi prend Naples le 7 septembre 1860 et l'expédition des Mille prend fin avec la rencontre entre Garibaldi et Teano le 26 octobre 1860. Toutefois, la place de Messine n'est prise qu'en 1861 dont le siège est observé par le renseignement maritime avec le commandant du Solon[1269].

En octobre 1860, le Latium et la Vénétie restent indépendants du reste de l'Italie, mais une partie des États pontificaux, ainsi que l'ancien Royaume des Deux-Siciles, sont annexés par le Royaume du Piémont-Sardaigne malgré les protestations de la France. Néanmoins, pendant les expéditions de Garibaldi et de Victor-Emmanuel II, Napoléon III a su tenir le cap de ses objectifs les plus importants, à savoir le départ de l'influence autrichienne d'Italie, le maintien de l'alliance avec le Royaume du Piémont-Sardaigne et le maintien de l'indépendance du Latium.

Tableau 3 : Effectifs de l'armée garibaldienne et insurrectionnelle pendant l'expédition des Mille selon les consuls français de Gênes, de Messine, de Palerme et de Cagliari.

	Gênes	Messine	Palerme	Cagliari
Mai 1860	1400	?	?	?
Juin 1860	?	?	?	3000
Juillet 1860	19 000	11 000	18 000 à 20 000	?
Août 1860	?	22 000 à 24 000	?	?

[1267] SHD-BB4/781, *Lettre du 22 décembre 1860,* A bord de la Mouette à Naples, 22 décembre 1860, T. Boyer.
[1268] CADC-CPC29/1, *Lettre du 2 septembre 1860,* direction politique numéro 40, Messine, 2 septembre 1860, Hugues Boulay.
[1269] SHD-BB4/790, *Lettre du 24 février 1861,* A bord du Solon, Messine, 24 février 1861, Fassuplas.

B. La diplomatie impériale pendant l'expédition des Mille : entre mécontentements et adaptations.

L'expédition des Mille est connue très tôt du Quai d'Orsay grâce aux rapports réguliers du consul de France à Gênes. Ce qui permet à la diplomatie impériale d'être « souple et habile », car la diplomatie française demeure la pièce maîtresse dans le jeu des relations internationales. Paris décide de rappeler son ambassadeur à Turin le 13 septembre 1860 pour protester contre l'envahissement des États pontificaux tout en gardant des liens diplomatiques avec Victor-Emmanuel II[1270].

Avant même de faire intervenir l'armée française pendant la guerre d'Italie, le régime impérial réfléchi déjà à la nouvelle forme que peut prendre l'espace italien dans ce qui peut être le plus favorable aux intérêts de la France. En effet, dès 1857, des diplomates comme Alloys de Reynaud relèvent les demandes de réformes dans la péninsule italienne, qui n'est pas selon lui dans la demande d'un meilleur régime politique, mais plutôt dans une envie de retrouver la grandeur de l'Italie[1271]. Les consuls français dans l'espace italien observent effectivement une envie d'indépendance de l'Italie et surtout de départ des troupes autrichiennes de l'espace italien. Mais Napoléon III pense surtout à éliminer l'influence autrichienne d'Italie et en construisant plutôt une confédération italienne militairement beaucoup plus faible que la France avec une influence française en Italie centrale. Ce projet qui est encore d'actualité fin 1859, ne l'est plus en 1860 avec l'annexion d'une grande partie de l'Italie par le Royaume du Piémont-Sardaigne suite à l'expédition militaire sarde vers le sud de la péninsule accompagnée de l'expédition des Mille de Garibaldi. Mais plutôt que d'intervenir militairement contre l'armée piémontaise et l'armée garibaldienne, Napoléon III adopte une diplomatie à partir de septembre 1860 qui lui permet de maintenir ses objectifs principaux concernant l'Italie. En effet, celui-ci stipule bien que si le Piémont attaque l'Empire autrichien, il ne peut être du côté du Piémont, par contre si l'Empire autrichien attaque le Royaume du Piémont-Sardaigne, il doit être du côté du Piémont[1272].

[1270] Gilles BERTRAND, Jean-Yves FRÉTIGNÉ, Alessandra GIANONE, *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs*, *op cit*, p 234-235.

[1271] CADC-26MD/19, *Affaires de Toscane et de Parme en 1856*, Florence, 1857, Alloys de Raynaud.

[1272] CADC-MD26/36, *Dépêche télégraphique du 8 septembre 1860*, Marseille, 8 septembre 1860, l'Empereur.

En effet, il est très important pour Napoléon III de continuer à affaiblir l'Empire autrichien. L'Empereur poursuit donc sa politique pour garder une Italie sans influence autrichienne tout en maintenant l'Italie dans un statut d'infériorité militaire à celui de la France et tout en maintenant les meilleures relations diplomatiques avec le Royaume du Piémont-Sardaigne. Le fait que ce Royaume devienne beaucoup plus puissant qu'il ne l'a envisagé l'oblige à désavouer les événements de 1860, mais surtout à prévenir Victor-Emmanuel II qu'il est prêt à intervenir militairement si l'armée sarde entre dans les États pontificaux, qui sont le cœur de l'influence française en Italie. Napoléon III précise qu'il ne souhaite intervenir que si l'armée sarde entre dans les États pontificaux « sans raison légitime ». Ceci laisse à l'Empereur la possibilité de se raviser s'il juge que l'armée sarde entre dans les États pontificaux pour des raisons qu'il juge légitimes[1273]. D'ailleurs, l'abandon de la protection des États pontificaux par les troupes françaises est même envisagé par Napoléon III en échange de meilleures frontières du côté de Nice[1274].

En tout cas, pour l'Empereur, il faut éviter la guerre à tout prix avec le Royaume du Piémont-Sardaigne, d'abord par la menace, et ensuite par le rappel de Monsieur de Tayllerand de Turin, en signe de désapprobation, mais non de rupture complète[1275]. Napoléon III veut « menacer mais pas agir », contrairement à son interlocuteur qui est peut-être le ministre français des Affaires étrangères auprès du Royaume du Piémont-Sardaigne qui semble vouloir être beaucoup plus coercitif avec l'armée piémontaise[1276]. Dès le 12 septembre, le Chevalier de Nigra[1277] prend acte de l'unité italienne sous l'égide du roi Victor-Emmanuel qui, selon le Chevalier de Nigra permet à l'unité italienne de s'accomplir sans désordre ni anarchie face l'expédition de Garibaldi[1278]. Même si, quelques jours auparavant, Napoléon III a envisagé une

[1273] CADC-MD26/36, *Dépêche télégraphique du 9 septembre 1860,* Marseille, 9 septembre 1860, l'Empereur.
[1274] CADC-MD26/36, *Dépêche télégraphique du 11 septembre 1860,* Toulon, 11 septembre 1860, l'Empereur.
[1275] CADC-MD26/36, *Dépêche télégraphique du 12 septembre 1860,* Nice, 12 septembre 1860, l'Empereur.
[1276] CADC-MD26/36, *Dépêche télégraphique du 11 septembre 1860,* Toulon, 11 septembre 1860, l'Empereur.
[1277] Le Chevalier de Nigra est l'ambassadeur de France auprès du Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860.
[1278] CADC-MD26/36, *Mémorandum,* Turin, 12 septembre 1860, Chevalier de Nigra, CADC-26MD/36.

rupture des relations diplomatiques au cas où Victor-Emmanuel II cherche à justifier l'entrée de ses troupes dans les Marches et l'Ombrie par des insurrections[1279].

Cette politique impériale d'équilibriste qui cherche à maintenir à la fois l'alliance avec le Piémont et la protection des États pontificaux se heurte à la célérité des événements et au fait que les troupes sardes risquent d'affronter les troupes pontificales sans savoir que ces affrontements possibles constituent un casus belli pour l'entrée en guerre de l'armée française contre l'armée piémontaise. C'est en tout cas ce que rappelle le ministre des Affaires étrangères à l'Empereur[1280]. Grammont rappelle que si l'armée piémontaise attaque les États pontificaux pendant que les troupes françaises y sont, cela peut causer l'entrée en guerre de l'armée française contre l'armée piémontaise[1281]. Toutefois, trois jours plus tard, Grammont propose à l'Empereur de faire baisser les tensions en protestant contre l'action piémontaise sans rupture diplomatique avec le Piémont. Grammont propose à l'Empereur que Monsieur de Rayneval reste à Turin avec la qualité de chargé des affaires au lieu de celle de chargé d'affaires[1282]. La suite des événements n'est ensuite qu'une détente des relations franco-piémontaise avec notamment le Piémont qui lui aussi essaye d'apaiser les tensions par l'intermédiaire de Cavour qui énonce à Nigra qu'il critique la démarche de Garibaldi qui a couvert de confusion et de désordre l'Italie toute entière. Ce n'est quand, laissant le Royaume du Piémont-Sardaigne augmenter son influence dans la péninsule italienne, qu'on peut arriver à limiter celle des révolutionnaires italiens et à maintenir aussi l'influence française en Italie, selon Cavour[1283]. Celui-ci arrive donc à trouver un compromis entre l'aspiration à l'unité italienne de Victor-Emmanuel II et la lutte contre les révolutionnaires italiens de Napoléon III.

Après avoir donc vivement protesté contre l'action du Royaume du Piémont-Sardaigne, Napoléon III maintien ce qui lui semble essentiel, c'est-à-dire l'alliance avec le Royaume du Piémont-Sardaigne et l'influence française en Italie à travers la protection des États pontificaux, même si ceux-ci se réduisent désormais qu'au Latium. Une politique de protection des États pontificaux confirmée par le fait que le 24 septembre, l'Empereur ne reconnaît pas le blocus

[1279] CADC-MD26/36, *Télégramme chiffrée du 9 septembre 1860,* Paris, 9 septembre 1860, Ministre de l'Empereur à Marseille.
[1280] CADC-MD26/36, *Télégramme chiffrée du Ministre à l'Empereur,* Paris, 9 septembre 1860, Ministre à l'Empereur.
[1281] CADC-MD26/36, *Télégramme chiffrée du Ministre à l'Empereur,* Paris, 9 septembre 1860, Gramont.
[1282] CADC-MD26/36, *Télégramme chiffrée du Ministre à l'Empereur à Nice,* Paris, 12 septembre 1860 à 11h ¼ du soir, Ministre à l'Empereur.
[1283] CADC-MD26/36, *Lettre du 14 septembre 1860,* Paris, 14 septembre 1860, Cavour à Nigra à Paris.

que le Roi de Sardaigne a établi devant Ancône et proteste contre l'agression sarde dans les États-Romains[1284]. Néanmoins, les Marches, l'Ombrie et les Abruzzes sont annexés par le Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860 et rejoignent le Royaume d'Italie en 1861, en ne laissant que le Latium au pouvoir papal. La confédération italienne voulue par Napoléon III est morte en 1860. Dès juillet 1860, Napoléon III sait que Garibaldi est en voie de conquérir le Royaume des Deux-Siciles, les efforts de la France pour maintenir l'existence du Royaume des Deux-Siciles semblent vains tant les conditions demandées par le Royaume du Piémont-Sardaigne sont difficiles à obtenir en échange du maintien de l'indépendance du Royaume des Deux-Siciles. Pour que le Royaume des Deux-Siciles soit maintenu, un envoyé sarde demande à ce que le gouvernement napolitain renonce à toute liaison avec l'Autriche, qu'il amène le Pape à contribuer à l'unité italienne, de renoncer à une restauration des Bourbons en Sicile, sauf si c'est réclamé par les populations elles-mêmes napolitaines et siciliennes[1285].

L'échec du projet d'une confédération italienne remplacée par un Royaume d'Italie unifiée autour du Piémont est un échec cuisant pour Napoléon III. Toutefois, l'essentiel de sa politique visant à affaiblir les grandes puissances comme l'Empire autrichien en soutenant le droit des nationalités comme la nation italienne est préservé, de même que l'alliance avec ces nouvelles nations comme la nation italienne par exemple. Même si elle est réduite, l'influence française qui est de toute façon déjà réductible au Latium existe encore en octobre 1860. L'expédition des Mille montre au renseignement français qu'il faut encore plus protéger le Latium qu'avant, c'est le but des reconnaissances militaires évoquées, mais c'est aussi le but d'une surveillance encore plus accrue des agissements des révolutionnaires italiens dans l'espace italien par le renseignement diplomatique français entre 1861 et 1870.

C. Une influence française entre influences révolutionnaires et réactionnaires dans le sud de l'Italie.

1. Surveiller tous les Italiens ?

Suite au succès de l'expédition des Mille, Garibaldi et les révolutionnaires italiens font l'objet d'une surveillance accrue de la part du renseignement diplomatique français. Il apparaît d'autant plus important de surveiller les mouvements des révolutionnaires italiens quand ceux-ci montrent leurs capacités à gagner des batailles et quand ces révolutionnaires italiens veulent

[1284] CADC-MD26/36, *Lettre du Ministre des Affaires Etrangères au Chevalier Nigra*, Ministre de Sardaigne à Paris, Paris, 24 septembre 1860, Thouvenel.
[1285] CADC-MD26/36, *Note rédigée par une conversation du Ministre avec l'envoyé sarde,* juillet 1860.

l'annexion du Latium au reste du Royaume d'Italie. Pour observer les révolutionnaires italiens, c'est surtout le renseignement diplomatique qui est utilisé avec les consulats de Gênes, de Livourne, de Florence et de Messine. Le consul français à Gênes parle le 30 mai 1863 d'agitation qui règne dans le parti d'action (c'est-à-dire chez les révolutionnaires italiens), avec des projets que font les mazziniens de tenter une nouvelle expédition contre les États pontificaux[1286].

L'observation de ce que le renseignement diplomatique appelle le parti d'action est aussi accompagnée de la surveillance des politiques italiens et de leurs attitudes vis-à-vis de l'unité italienne. Pour préserver l'indépendance du Latium, il faut aussi avoir la garantie qu'une majorité de députés italiens ne souhaitent pas annexer le Latium avec l'armée italienne. En septembre 1862, il est important pour les services diplomatiques français dans le Royaume d'Italie que les mouvements garibaldiens soient annihilés et que le gouvernement italien fasse une politique jugée habile et prudente, donc une politique favorable à la France, en devenant notamment un obstacle au retour de nouvelles tentatives de la part du "parti démagogique". Tout cela a singulièrement pour but de préserver l'influence française en Italie, particulièrement dans un contexte dans lequel le consul de Messine pense que les Anglais ont joué un rôle dans l'expédition des Mille de Garibaldi en 1860[1287].

La surveillance des politiques italiens comprend aussi le fait d'observer en 1863, la démission de Garibaldi en tant que député, mais aussi l'opposition entre les « impatients » et « les temporisateurs » dans les députés italiens, c'est-à-dire ceux qui veulent l'unité italienne avec le Latium et la Vénétie rapidement et ceux qui misent sur le long terme[1288]. Ainsi, l'observation des rapports entre les populations italiennes, les députés italiens et le gouvernement italien concernant l'unité italienne sont quelque chose d'important après 1860. Il faut en effet être sûr que la majorité des politiques italiens favorisent la politique française en Italie. C'est apparemment le cas en février 1861 où la politique française est plutôt du côté de la majorité des politiques italiens, qui voient « le salut » de l'Italie dans le long terme, et pas dans la confiance aux révolutionnaires italiens, mais plutôt dans la confiance dans les paroles du Roi. Même s'il subsiste la minorité qui ne fait pas confiance à Victor-Emmanuel II et qui

[1286] CADC-CPC27 (Gênes, La Spezia) 1, *Lettre du 30 mai 1863,* direction politique numéro 55, Gênes, 30 mai 1863, A. Voeux.
[1287] CADC-CPC29/1, *Lettre du 3 septembre 1862,* direction politique numéro 93, Messine, 3 septembre 1862, Hugues Boulay.
[1288] CADC-CPC/27/1, *Lettre du 31 décembre 1863,* direction politique numéro 6, Gênes, A. Vœux.

souhaite l'unité de l'Italie à court terme avec Rome et Venise, selon le consul de France à Livourne[1289].

C'est surtout le parti d'action qui est le plus surveillé, car celui-ci menace constamment le Latium occupé par l'armée française. En mars 1861, le consul français à Livourne observe le déplacement de quatre voitures chargées d'armes, de drapeaux, et de 50 000 cocardes à Livourne et à destination de la frontière entre les États romains et le Royaume d'Italie. Selon le consul Bernard Des Essards, les révolutionnaires italiens ont même confectionné à Florence un énorme drapeau qui est destiné à flotter sur le Vatican[1290]. Une inquiétude d'une attaque de révolutionnaires italiens dans le Latium d'autant plus grande qu'en juin 1861 le consul français à Livourne, Des Essards évoque une aspiration à l'unité italienne et une grande excitation dans les esprits et selon lui, la moindre circonstance peut servir de prétexte pour lancer de nombreux révolutionnaires italiens à la conquête du Latium[1291]. Bernard Des Essards caractérise même cette période entre novembre 1860 et juillet 1866 dans la péninsule italienne de révolution larvée et récurrente d'une partie de la population italienne à travers le « parti de l'action ». Tout cela est tout de même à prendre avec des nuances, déjà parmi la population de Toscane qui n'est pas extrêmement enthousiaste à l'idée de faire partie de l'unité italienne. C'est en tout cas ce que constate le consul français à Livourne qui parle d'une reconnaissance du Royaume d'Italie par la France qui est loin de produire un grand enthousiasme parmi la population de Livourne[1292]. C'est le cas également en Sicile où l'anarchie règne à cause de Garibaldi en septembre 1862, selon le consul de France à Messine, car "désormais, Garibaldi et République, ou plutôt anarchie, sont des mots presque synonymes"[1293]. Alors qu'un peu moins d'un an plus tôt, le même consul énonce que la population sicilienne est plutôt sous l'influence piémontaise et mazzinienne, car elle réclame l'évacuation de Rome par l'armée française[1294].

[1289] CADC-CPC/28 (Livourne) 2, *Lettre du 20 février 1861,* direction politique numéro 103, Livourne, 20 février 1861, Bernard des Essards.
[1290] CADC-CPC28/2, *Lettre du 5 mars 1861*, direction politique numéro 124, Livourne, 5 mars 1861, Bernard des Essards.
[1291] CADC-CPC/28/2, *Lettre du 11 juin 1861,* direction politique numéro 117, Livourne, 11 juin 1861, Bernard des Essards.
[1292] CADC-CPC28/2, *Lettre du 26 juin 1861*, direction politique numéro 189, Livourne, 26 juin 1861, Bernard des Essards.
[1293] CADC-CPC29/1, *Lettre du 1er septembre 1862,* direction politique sans numéro, Messine, 1er septembre 1862, Hugues Boulay.
[1294] CADC-CPC29/1, *Lettre du 10 novembre 1861,* direction politique numéro 74, Messine, Hugues Boulay, 10 novembre 1861.

2. Couper l'herbe sous le pied des révolutionnaires italiens et des républicains français.

Si le projet de l'unité italienne est un succès en 1860 dans l'expédition des Mille de Garibaldi puisqu'il permet le rattachement du Royaume des Deux-Siciles au Royaume du Piémont-Sardaigne, ce projet unitaire a ensuite du plomb dans l'aile jusqu'en 1866, au moins en ce qui concerne Garibaldi. C'est en tout cas ce qu'énonce le renseignement diplomatique français durant cette période. Déjà à cause d'une partie de la population qui n'est pas enthousiaste à l'idée de faire partie de l'unité italienne en Toscane et en Sicile, mais aussi à Parme où Garibaldi a eu une conduite qui indigne la population de Parme en août 1862. Selon le consul de France à Parme, cette attitude de Garibaldi ne fait que rapprocher cette population parmesane du soutien au Roi et du Gouvernement italien[1295]. Le consul français à Florence confirme la même chose en 1865 en parlant donc du « parti d'action » (c'est-à-dire tout ce qui concerne les révolutionnaires italiens comme Garibaldi et Mazzini) comme d'un parti qui n'a aucune influence dans l'Italie centrale.

La destruction progressive de l'influence des révolutionnaires italiens en Italie est un objectif important de Napoléon III. Le gouvernement impérial français justifie son intervention militaire en Italie en 1859 en parlant d'une intervention qui relève d'un combat contre les révolutionnaires européens, en contribuant à l'indépendance italienne. Cette politique impériale qui continue dans les années 1860 est visible dans un rapport du consul français à Florence de décembre 1865. Celui-ci souligne bien qu'il faut vaincre les révolutionnaires italiens en contribuant « aux améliorations matérielles et morales » au sein des populations italiennes, à travers notamment une unification italienne autour du roi Victor-Emmanuel II. Ce qui permet de couper l'herbe sous le pied des révolutionnaires italiens qui essayent, selon le consul de France à Florence, de prospérer sur cette volonté d'unification italienne contre l'Empire autrichien. Cette pensée du Second Empire de contribuer à satisfaire les besoins des masses populaires pour couper l'herbe sous le pied des révolutionnaires qui prospèrent à cause des revendications populaires non obtenues est aussi une politique qui est exercée en France contre les révolutionnaires républicains comme l'atteste Eugène Poujade dans son rapport.

Ainsi, le Royaume d'Italie apparaît aux yeux du gouvernement impérial sûrement comme un espace qui doit ressembler à la politique de Napoléon III en France. C'est pour cela que le consul de France à Florence parle spécifiquement de rapides progrès que le nouveau Royaume

[1295] CADC-CPC39/1, *Lettre du 15 août 1862*, direction politique numéro 28, Parme, 15 août 1862.

d'Italie fait dans l'organisation de son armée, et notamment dans la navigation à vapeur[1296]. Il importe certainement au gouvernement impérial que le Royaume d'Italie ait une armée moins puissante que l'armée française, mais qui puisse tout de même être solide pour repousser l'armée autrichienne au besoin et surtout annihiler l'influence des révolutionnaires italiens en Italie.

Ainsi, le combat des révolutionnaires italiens en Italie se couple d'un combat des révolutionnaires italiens et les républicains en France. Car ceux-ci continuent d'ailleurs à vouloir effectuer des attentats en France dans les années 1860 à cause notamment de leurs mécontentements vis-à-vis du maintien d'une présence militaire française en Italie qui empêche l'union du Latium au Royaume d'Italie au cours des années 1860. C'est ainsi qu'en juin 1863 le consul de France à Gênes parle d'une certaine quantité de « bombes Orsini » chargées ou prêtes à l'être qui vient d'être introduite en France, provenant d'Angleterre ou de Belgique. Concernant ces bombes, il est question aussi d'un voyage que font à Paris plusieurs révolutionnaires italiens, afin de voir leurs amis pour provoquer des attentats qui doivent avoir lieu simultanément en France et en Italie[1297]. Même chose déjà en novembre 1862 où le consul de France à Gênes parle d'un attentat qui se prépare contre la vie de l'Empereur, selon des bruits répandus dans le parti mazzinien résidant à Gênes. Ce qu'il y a de certain pour le consul de France à Gênes, c'est que les populations de Gênes ont de plus en plus de haine contre le gouvernement français. De plus, les journaux démocratiques italiens ne font qu'entretenir ce ressentiment par leurs articles contre la politique française selon le consul de France à Gênes[1298]. Celui-ci pense que cette haine des révolutionnaires italiens contre Napoléon III, se poursuit un an plus tard en novembre 1863 à cause des renseignements "particuliers" qui expliquent qu'une partie de la population de Gênes veut qu'un complot se prépare à Londres contre la vie de l'Empereur sous l'égide du comité révolutionnaire de Gênes[1299].

Malgré le danger que représentent les révolutionnaires italiens, l'armée italienne est, elle aussi, une menace de temps en temps pour l'armée française dans le Latium. Comme le montre par exemple le consul à Ancône quand celui-ci se renseigne sur la position des différents

[1296] CADC-CPC26/5, *Lettre du 23 décembre 1865*, direction politique numéro 176, Florence, 23 décembre 1865, Eugène Poujade.
[1297] CADC-CPC27/1, *Lettre du 10 juin 1863,* direction politique numéro 57, Gênes, 10 juin 1863.
[1298] CADC-CPC27/1, *Lettre du 26 novembre 1862,* direction politique numéro 41, Gênes, 26 novembre 1862.
[1299] CADC-CPC27/1, *Lettre du 27 novembre 1863*, direction politique, Gênes, 27 novembre 1863.

détachements de l'armée italienne échelonnée dans la province de l'Ombrie, le long de la frontière romaine et sur la situation et la force des stations de carabiniers royaux dans cette même province[1300]. L'ambition de Napoléon III pour l'Italie est donc d'y garder une influence française, tout en consolidant la frontière française avec le Royaume d'Italie. Pour cela, il faut surveiller ceux qui menacent ce projet, mais aussi préparer la défense de ce projet en reconnaissant les zones qui peuvent être attaquées par l'armée italienne et par les révolutionnaires italiens. À savoir le Latium, la frontière franco-italienne, ainsi que la Lombardie quand le renseignement français pense que celle-ci est urgemment menacée par l'Empire autrichien en 1859-1860. Enfin, il ne faut pas oublier que la politique italienne de Napoléon III est aussi faite pour assoir la légitimité de celui-ci en France, en soutenue le siège de la religion catholique face à ce qu'il appelle le désordre et l'anarchie à travers les révolutionnaires italiens, tout en affaiblissant l'Empire autrichien et en gardant l'alliance avec le Royaume d'Italie. Selon les procureurs généraux qui surveillent les oppositions en France, cela est la bonne politique, car même si elle suscite les mécontentements du clergé, des légitimistes et des républicains, elle est soutenue par la majorité de la population française. Parallèlement, le Royaume d'Italie connaît par contre de grandes oppositions d'une partie de sa population contre son gouvernement à travers notamment ce que le renseignement diplomatique appelle le brigandage, ce que le renseignement français ne manque pas d'observer pour en tirer des avis politiques.

[1300] CADC-CPC22 (Ancône) 2, *Lettre du 26 mai 1864,* direction politique numéro 133, Ancône, 26 mai 1864, Castellane.

CHAPITRE 5 : LE RENSEIGNEMENT FRANÇAIS FACE A LA NAISSANCE DE L'ARMEE ITALIENNE ET DES DIFFICULTES IMPORTANTES DE CELLE-CI (1860-1866).

La reconnaissance de Victor-Emmanuel II comme roi d'Italie par la France est rendue possible par l'engagement de celui-ci de ne pas menacer Rome. Pour garder une influence française en Italie, Paris se propose de servir d'intermédiaire entre Rome et Turin pour que toutes les garanties soient données à l'existence de ce qui reste du pouvoir temporel papal. Thouvenel parle de « système de temporisation et de bascule entre l'Italie et le Saint-Siège » rendu nécessaire par l'équilibre que l'Empereur doit conserver parmi ses ministres et au Corps législatif, où les partisans du pape sont nombreux. Comme le souligne Yves Bruley, il faut à la fois résister au gouvernement italien et à la fois aux révolutionnaires garibaldiens et mazziniens. Drouyn de Lhuys est l'homme de cette politique, le ministre qui avait conçu l'expédition de Rome en 1849, reprend donc une nouvelle fois le portefeuille des Affaires étrangères. Les relations diplomatiques entre Paris et Turin connaissent alors une période de glaciation. Même si, par la convention signée le 15 septembre 1864, le gouvernement italien s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du pape, et à empêcher, même par la force, toute agression venant de l'extérieur. Par un protocole séparé, Victor-Emmanuel annonce le transfert de sa capitale à Florence[1301], même si, auparavant au cours de l'été 1862, le slogan *Roma o Morte* de Garibaldi enflamme les esprits et inquiète le Royaume d'Italie qui a besoin du soutien de la France pour enlever la Vénétie à l'Autriche, ce qui fait que l'armée italienne bloque la progression de Garibaldi le 29 août 1862 au fin fond de la péninsule italienne[1302]. En effet, les révolutionnaires italiens n'acceptent pas la convention de 1864 et sont toujours menaçants dans les années 1860, si bien que des sociétés de tir créées à l'époque du Risorgimento sont institutionnalisées par les décrets royaux d'avril et d'août 1861 pour « montrer à l'Europe le spectacle solennel d'une Nation qui s'émancipe en transformant tous ses fils en soldats pour en faire des citoyens libres ». La campagne en faveur du tir marque un temps d'arrêt et de préparation pour Garibaldi dont Rome demeure le seul horizon stratégique[1303].

La période s'étalant entre 1864 et 1866 est donc mouvementée par la surveillance des révolutionnaires italiens et de l'attitude du gouvernement italien dans le but de protéger l'influence française en Italie, comme cela est vu dans le chapitre précédent. Il ne faut pas oublier que le renseignement français en Italie se consacre à l'étude de la jeune armée italienne

[1301] Yves BRULAY, *op cit,* p 254-261.

[1302] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit,* p. 45-56.

[1303] Gilles PÉCOUT, Les Sociétés de tir dans l'Italie unifiée de la seconde moitié du XIXe siècle. *Mélanges de l'école française de Rome,* 1990, vol. 102, no 2, p. 533-676.

ainsi que sur sa capacité à réprimer les troubles du brigandage dans les anciennes provinces du Royaume des Deux-Siciles pendant les années 1860.

I. L'observation de la formation de l'armée italienne par le renseignement français.

A. Une formation de l'armée italienne laborieuse.

Après la formation officielle du Royaume d'Italie en mars 1861 qui correspond à l'ancien Royaume du Piémont-Sardaigne, après l'annexion d'une partie de l'Italie centrale et du sud de l'Italie, il reste à former l'armée italienne. Comme le souligne Hubert Heyriès, c'est ce à quoi s'affaire le ministre de la Guerre, Manfredo Fanti (janvier 1860-juin 1861), en encadrant, en formant, et en équipant l'armée italienne, en saupoudrant les nouvelles unités d'officiers sardes pour en constituer une ossature fidèle à la couronne des Savoie-Carignan. La conscription piémontaise est étendue à l'ensemble de la péninsule à partir de 1862, y compris en Sicile qui, depuis un siècle, bénéficie d'une exemption militaire. Les officiers piémontais dominent l'armée italienne à tous les échelons, ils garantissent le maintien d'une tradition piémontaise en contrôlant les carrières, et tous les ministres de la Guerre choisis par le roi sont piémontais ou « piémontisés » entre 1860 et 1866. Cette « piémontisation » flagrante engendre de fortes résistances, car des conscrits refusent de quitter leur « pays » pour s'en éloigner cinq ans à cause du recrutement national et non régional, mais ainsi à cause de la réputation de la discipline piémontaise qui est jugée effrayante et qui incite aussi beaucoup à la résistance contre la conscription[1304].

Dans son ouvrage, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922),* Gilles Pécout est plus critique sur une armée italienne qui lutte contre les insurrections du sud tout en n'étant pas assise sur des fondations solides. Cette armée italienne est composée en partie de nombreux volontaires italiens, grâce notamment à la création du réseau national de sociétés de tir (s*ocieta ditiro e regna nazionale*) de Garibaldi au début des années 1860 qui relance le volontariat populaire autour des thèmes de la nation armée, ceci étant récupéré ensuite par le pouvoir monarchique[1305]. Des troupes de volontaires que des journaux comme *Le journal des Débats* négligent en pensant qu'elles ne sont pas des troupes régulières et encore moins des troupes aguerries[1306]. Toutefois, à côté de ces troupes de volontaires, *La Revue des Deux-Mondes* pense que l'armée piémontaise fournit un noyau solide pour la formation de l'armée italienne, ce qui est une bonne chose pour *La Revue des Deux-Mondes,* car l'armée piémontaise est une armée

[1304] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p. 45-56.
[1305] Gilles PÉCOUT, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922), op cit*, p. 184.
[1306] *Le Journal des Débats* du 15 août 1860, Xavier Raymond, p. 2, colonne 1.

disciplinée et solide comme l'armée française, avec notamment des soldats piémontais exercés continuellement au combat et de moins en moins illettrés selon ce journal[1307].

Le capitaine d'État-major Capitan rejoint cet avis sur la solidité du noyau piémontais de l'armée italienne calqué sur le modèle de l'armée française avec notamment les *Bersaglieri* qui tiennent un rôle analogue aux chasseurs à pied dans l'armée française selon le capitaine Capitan. De même que les attributions des officiers généraux et du corps d'État-Major, ainsi que l'exécution des travaux géodésiques et topographiques qui sont calqués sur le modèle de l'armée française. Le capitaine Capitan, déplore qu'il n'existe pas dans l'armée italienne de compagnies de sapeurs conducteurs comme dans l'armée française, et de plus, il pense que l'armée italienne est loin de donner l'ordre et la régularité de l'armée française. Pour le capitaine Capitan, la loi de recrutement en vigueur au Piémont met entre les mains du gouvernement italien tous les éléments de la patrie la plus jeune et la plus active de la population. Le Capitaine Capitan critique tout de même que c'est à la condition de suspendre la liberté individuelle d'une génération entière, même si la situation tendue et les nécessités budgétaires ont tempéré cette loi[1308]. Ces avis du capitaine Capitan, officier de l'armée française sont en partie partagés au sein de l'armée italienne par le général Govone qui pense aussi que le noyau de l'armée italienne est constitué d'une bonne armée sarde, mais que celle-ci dut se fondre dans les organes d'une armée plus nombreuse, et que cette armée italienne est composée malheureusement d'éléments hétérogènes par leur origine, par leur caractère, et par leur éducation. De surcroît, Govone pense qu'il n'y a pas d'esprit militaire dans la masse de la nation italienne, ce qui amène à improviser des officiers, des cadres, et des soldats sous la menace continuelle d'une intervention militaire autrichienne et des révolutionnaires garibaldiens, mazziniens et bourbonniens à l'intérieur de l'Italie[1309].

Globalement les avis sont plutôt négatifs sur l'armée italienne, néanmoins une partie du renseignement diplomatique à travers les consuls de France à Livourne, à Ancône, à Florence et à Milan est plutôt positif sur l'armée italienne. Effectivement, en décembre 1861, le consul de France à Livourne observe « avec plaisir » que l'armée italienne réunie le minimum d'armement et d'équipement pour l'armée régulière de 272 000 hommes, mais aussi pour 50 000 volontaires, ainsi que la constitution pour 1862 de 120 000 gardes nationaux de 20 à 40

[1307] *La Revue des Deux-Mondes*, mars 1864, p. 310.
[1308] SHD-GR, 1M 1370, *Notes sur l'armée italienne*, Paris, 9 septembre 1861, capitaine d'État-Major Capitan.
[1309] *Mémoires du Général Giusseppe Govone*, *op cit*, rapport du 9 mai 1859, p. 109.

ans[1310]. De même que Castellane, le consul de France à Ancône qui mentionne en août 1863 du progrès dans l'organisation de l'armée italienne avec un bon commandement et une bonne discipline malgré des désertions qui persistent dans l'armée italienne[1311]. Une partie de l'armée italienne est aussi décrite positivement par le consul de France à Florence, car à l'occasion de la revue par le roi d'Italie de la garde nationale de Florence et de sa banlieue, le consul de France à Florence Eugène Poujade en profite pour dire que cette garde nationale a une très bonne tenue, beaucoup d'entrain, de volonté, et un vif enthousiaste[1312]. Ce même consul pense qu'à long terme l'armée italienne peut égaler l'armée française et que par voie de conséquence l'alliance franco-italienne est primordiale, car il vaut mieux qu'elle soit obtenue par le concours de la France que contre la France[1313].

Une observation positive aussi présente chez le consul de France à Milan qui évoque un déploiement de l'armée italienne en octobre 1863 à Milan qui montre dans la population italienne que l'organisation de l'armée italienne est sérieuse[1314]. Pour le renseignement diplomatique français, il est en effet important que le gouvernement italien montre que l'armée italienne est solide, car comme le souligne Eugène Poujade « l'armée italienne est destinée plus que tout le reste à réaliser l'unité italienne »[1315]. Une importance de l'organisation de l'armée italienne prise en compte par le gouvernement italien dès décembre 1861 avec un nouveau plan général des institutions militaires qui doit donner un plus grand développement à l'école militaire d'infanterie de Modène et qui doit former un établissement destiné à former au grade de sous-lieutenant dans l'infanterie. Malheureusement, des problèmes qui subsistent dans l'organisation de l'armée italienne selon le consul de Florence, car dans l'organisation donnée à la cavalerie italienne, il y a selon lui beaucoup de similarité avec l'organisation de la cavalerie autrichienne[1316]. Sans oublier le fait que la loi présentée au Parlement de Turin et déjà adoptée par la Chambre des Députés pour l'abolition du privilège consacré en faveur des personnes se

[1310] CADC-CPC27/1, *Lettre du 12 décembre 1861,* Livourne, 12 décembre 1861.
[1311] CADC-CPC22/1, *Lettre du 25 août 1863,* direction politique numéro 33, Ancône, 25 août 1863, Castellane.
[1312] CADC-CPC26/3, *Lettre du 29 avril 1863,* direction politique numéro 138, Florence, 29 avril 1863, Eugène Poujade.
[1313] CADC-CPC26/3, *Lettre du 17 septembre 1861,* direction politique numéro 83, Florence, 17 septembre 1863, Eugène Poujade.
[1314] CADC-CPC30 (Milan) 2, *Lettre du 3 octobre 1863,* direction politique, Milan, 3 octobre 1863, Defly.
[1315] CADC-CPC26/1, *Lettre du 13 décembre 1861,* direction politique numéro 10, Florence, 13 décembre 1861, Eugène Poujade.
[1316] CADC-CPC26/1, *Lettre du 10 décembre 1861,* direction politique numéro 9, Florence, 10 décembre 1861, Eugène Poujade.

destinant à la carrière ecclésiastique, exemptées jusqu'ici de la conscription militaire, produit dans tout le clergé une profonde émotion[1317] négative à l'encontre de l'armée italienne selon le consul de France à Milan.

B. Des avis globalement positifs sur la construction de l'armée italienne au début des années 1860.

Si quelques nuances subsistent, les avis concernant l'armée italienne, que ce soit chez les militaires français, les consuls français ou les militaires italiens, sont globalement positifs. C'est aussi le cas dans l'armée italienne avec le général Fanti[1318] dans une *Analyse de la brochure du général Fanti, général d'armée et Sénateur du royaume d'Italie.* Dans cette brochure, le général Fanti loue l'organisation de l'armée italienne après l'épreuve des deux campagnes victorieuses de Crimée et d'Italie qui, selon le général Fanti, prouvent une force de tradition de l'armée italienne. Toutefois, le lieutenant-colonel Borson qui traduit cette brochure du général Fanti, souligne que l'armée italienne a une instabilité dans son organisation. Il souligne que le général Fanti décide de changer la formation des bataillons et des régiments. Un changement critiqué en mars 1862 par le général La Marmora, si bien que le général Petitti[1319] n'hésite pas à remettre en vigueur l'organisation La Marmora, en déguisant cependant ce retour sous des modifications plus politiques que militaires. Concernant cette controverse qui agite l'armée italienne, le lieutenant-colonel Borson pense que cette controverse est une mauvaise chose, car elle remet en cause la stabilité de l'armée italienne. Pour Borson il faut qu'une organisation militaire devienne stable, afin que les éléments hétérogènes qui composent cette armée puissent fusionner et donner une consistance à l'armée[1320].

Toutefois, contrairement au lieutenant-colonel Borson, le général italien Petitti est lui plutôt très élogieux sur l'état de l'armée italienne en avril 1866, à la veille de la guerre contre l'Empire autrichien. Celui-ci pense que parmi toutes les armées européennes, l'armée française seule peut se vanter d'être égale ou même supérieure à l'armée italienne par la valeur technique

---

[1317] CADC-CPC30/3, *Lettre du 28 juillet 1864,* direction politique numéro 144, Milan, 28 juillet 1864, Defly.

[1318] Manfredo Fanti (1806-1865) est un homme politique et un général italien qui est ministre de la Guerre du Royaume d'Italie entre le 23 mars 1861 et le 12 juin 1861.

[1319] Le comte Agostino Petitti Bagliani di Roreto (1814-1890) est un général et un homme politique italien qui est ministre de la Guerre du Royaume d'Italie du 4 mars 1862 au 8 décembre 1862.

[1320] SHD-GR, 1M 1387, *Analyse de la brochure du général Fanti, général d'armée et Sénateur du royaume d'Italie intitulée : Observation sur l'armée italienne et sur l'Infanterie en particulier à propos du budget de la guerre de 1863*, lieutenant-colonel Borson.

de ses soldats, ce qui rend l'armée italienne supérieure à l'armée autrichienne selon le général Petitti. De plus, la répartition des divers corps de l'armée italienne permet aux trois quarts d'entre eux de pouvoir être concentrés en peu de jours sur un point quelconque de la vallée du Pô. L'autre quart disséminé dans les provinces méridionales peut arriver en quelques jours dans les provinces du nord avec autant de troupes que les circonstances l'exigent. Concernant le transport des troupes en cas de guerre, tout est déjà prévu pour faciliter la célérité des transports par la vapeur sur mer et sur terre pour permettre un rapide passage du pied de paix au pied de guerre, avec le rappel des classes en congé illimité, la mobilisation du matériel par l'achat des chevaux nécessaires et l'approvisionnement en vivres et en munitions de guerre. Ainsi, Petitti pense que l'armée italienne possède une organisation qui peut la rendre rapide à se mobiliser parmi les armées européennes[1321].

Cette armée italienne qui est présentée comme ayant une organisation solide et cohérente par le général Petitti est pourtant l'objet de vifs débats en Italie. Hubert Heyriès confirme même que le Parlement italien est agité au cours des années 1860 par le débat le plus virulent de son histoire sur la nature de la future armée italienne. La majorité des politiques italiens s'entend sur une armée de citoyens-soldats appelés sous les drapeaux par la conscription avec des volontaires pour compléter les vides sur le modèle français. Avec des nombreuses exemptions, l'armée italienne atteint sur le papier des effectifs théoriques considérables, atteignant, en 1860, 130 988 hommes dans l'armée active et 677 552 hommes dans la réserve, répartie pour moitié entre le nord et le midi de l'Italie. Malgré l'adoption du modèle français, le modèle prussien séduit en partie, car il permet d'étendre la conscription à l'ensemble d'une classe d'âge en créant une réserve militaire, mais des politiques italiens pensent que son recrutement régional ne peut que renforcer un régionalisme préjudiciable à la construction de la nation et de l'État italien. Le modèle français est adopté par toutes les armées pré-unitaires, à l'exception des États pontificaux, avec le tirage au sort ce système permet aux chanceux et aux bourgeois d'échapper aux obligations militaires, mais ce système n'a pas de formation d'une réserve. Pourtant, la seule organisation militaire qui à l'époque présente tous les avantages des différents modèles est le système piémontais.

Il est, dès lors, conservé et étendu au reste du royaume. Il synthétise les aspirations dynastiques et populaires du Risorgimento. Avec une armée à service long de modèle française

[1321] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du général Petiti dans l'Opinione en mars 1866,* Traduit du Journal Italien *l'Opinione* du 13 avril 1866 par le lieutenant-colonel Goux, le chef d'escadron d'Etat-major, chef du cabinet du ministre de la Guerre, signé Ricci.

qui regroupe les mauvais numéros et une deuxième catégorie qui est une armée regroupant les bons numéros de modèle prussien de type *landwehr*. Enfin, la troisième armée est constituée de la Garde nationale qui incarne la nation armée de citoyens. Le recrutement national est adopté pour niveler les particularismes régionaux, l'armée italienne est aussi constituée sur le plan économique de 1862 à 1866 avec les dépenses pour la défense nationale qui s'élèvent à 344 millions de livre-or sur un total de 966 millions, soit 35,6% du budget national. Sur le plan de l'armement, des réformes pour la diffusion de canons rayés dans l'artillerie sont menées, ainsi que l'adoption d'un fusil rayé en 1860. Les manufactures d'armes royales de Valdocco à Turin et de Torre Annunziata près de Naples fournissent ce dont l'armée a besoin. Concernant les officiers de l'armée italienne, le gouvernement entreprend de mieux former ses cadres de l'armée italienne avec le décret du 13 mars 1860 qui fait de l'Académie royale de Turin l'école des officiers de l'artillerie et du génie, tandis que l'école de Modène, recréée le 9 mai 1860 et réformée en 1865, forme les futurs officiers d'infanterie et de cavalerie. Le gouvernement italien décide aussi de consolider son armée de volontaires en décidant de reconnaître officiellement la pratique du tir, en cautionnant la création d'une société nationale pour le tir le 1er avril 1861. Les civils peuvent se familiariser avec l'arme à feu à l'occasion de grandes compétitions de tir à la cible organisée en 1863, 1864, 1865 et 1868 dans les grandes villes, à Milan, à Turin, à Florence puis à Venise[1322].

Ces améliorations de l'armée italienne sont souvent peu évoquées par le renseignement diplomatique français, car ceux-ci sont plutôt obnubilés par les risques de guerre entre l'armée italienne et l'armée autrichienne. Ce qui fait que le consul de Gênes parle en décembre 1863 d'une revendication de la population italienne d'une guerre au printemps pour l'annexion de Venise au Royaume d'Italie. Le consul Vœux doute fortement de la capacité d'une armée italienne trop hétérogène à battre la solide armée disciplinée des Habsbourg. Le consul de France à Gênes déclare observer une ville remplie de conscrits des provinces méridionales qui sont, pour la plupart, "des jeunes gens à l'air misérable" et dont les officiers italiens peuvent avoir beaucoup peine à en faire des soldats[1323]. Des inquiétudes du consul de Gênes qui se confirment en juin 1864 pour l'armée italienne, car pour lui cette armée italienne compte à peine 380 000 hommes, notamment à cause de la dissolution de l'armée de la duchesse de Parme de 3290 hommes et de celle du duc de Modène qui passe pour la plus grande partie sur

[1322] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p. 45-56.
[1323] CADC-CPC27/1, *Lettre du 31 décembre 1863*, direction politique numéro 6, Gênes, 31 décembre 1863.

le territoire autrichien, tandis que les milices pontificales sont dispersées après l'annexion des Marches et de l'Ombrie, au Royaume d'Italie[1324].

Les problèmes militaires de l'Italie s'étendent aussi à la marine, car la construction d'un arsenal militaire maritime pour construire une marine militaire italienne puissante est confrontée à un chantier que le vice-consul De Reynolds qualifie de catastrophe. Ainsi, la continuation des travaux de cet arsenal devient, selon le vice-consul de France à La Spezia, de plus en plus problématique et plus couteuse, inutilement à cause d'une mauvaise direction des travaux et d'un choix malheureux de l'emplacement des travaux. De plus, l'opération du dragage, entreprise par une compagnie anglaise, est aussi mal surveillée que le reste, et le rapport va même jusqu'à parler de dépenses inutiles malgré des sommes énormes investies[1325]. Même l'administration de la marine est jugée mauvaise, car selon le consul de France à Gênes, elle est composée comme l'armée de terre d'éléments hétérogènes et d'une discipline très sévère[1326].

Que ce soit au sein des militaires français, des militaires italiens et des diplomates français, les avis sont globalement positifs sur la construction de l'armée italienne entre 1861 et 1866, malgré des nuances importantes. L'armée italienne est vue par le renseignement français comme le ciment de l'unité italienne, car malgré de nombreux problèmes à régler, la formation de l'armée italienne contribue à une inexorable unité politique de tous les Italiens de la péninsule selon le renseignement français en commençant au lendemain de la guerre d'Italie par les États d'Italie centrale.

C. L'unité politique et militaire du Royaume du Piémont-Sardaigne et des États d'Italie centrale.

Dès octobre 1859, la marche vers l'unité italienne est observée comme irrésistible dans les populations parmesanes, car malgré la réserve des droits du duc Robert au trône de Parme dans le traité de paix signé à Zurich entre la France et l'Autriche, les populations de ces Duchés persistent dans le succès de leur cause, et se préparent à de nouveaux sacrifices pour être à même de défendre leur indépendance et leur union au Piémont. Ainsi, l'union des États de Parme et de Modène au Royaume du Piémont-Sardaigne passe par une union militaire et une organisation militaire renforcée activement à Parme, ainsi qu'à Modène grâce au général Fanti

[1324] CADC-CPC27/2, *Lettre du 23 juin 1864,* Gênes, 23 juin 1864.
[1325] CADC-CPC27/1, Lettre du 30 juin 1865, direction politique, La Spezia, Le Vice-consuls de France, C. De Reynolds.
[1326] CADC-CPC27/1, *Lettre du 6 juin 1865*, direction politique numéro 38, Gênes, 6 juin 1865, Troupereau.

qui assure que dans les premiers mois de l'hiver 1859-1860, l'Italie centrale doit avoir 50 000 à 60000 hommes de toutes armes instruits et armés. Une organisation militaire possible grâce aussi à la mise en place de la conscription dans les duchés avec de très bons résultats, notamment dans la campagne selon le consul de France à Parme. Selon celui-ci, dans quelques communes des Duchés de Parme et de Modène, il y a même un élan si patriotique que tous les conscrits appelés refusent de tirer leurs numéros en déclarant vouloir tous prendre les armes. Une union militaire qui se passe tellement bien que les effectifs de cette union militaire du Royaume du Piémont-Sardaigne et des États d'Italie centrale ont des effectifs croissants, sans compter les émigrants de la Vénétie, qui se présentent pour offrir leurs services comme volontaires, selon le consul de France à Parme[1327].

Cette union militaire est accompagnée d'un grand mouvement de troupes dans l'Italie centrale et de l'arrivée du général Fanti, ministre de la Guerre et commandant en chef de l'armée la Ligue à Parme, le 3 mars 1860[1328]. Une union militaire qui s'accompagne donc d'une union politique entre les États d'Italie centrale et le Royaume du Piémont-Sardaigne. Cette union politique s'affirme dans l'imminence en mars 1860 du vote demandé à l'Italie centrale par le suffrage universel direct pour l'annexion de ces provinces au Royaume du Piémont-Sardaigne. Cette annexion est donc une annexion administrative et politique des États d'Italie centrale au Royaume du Piémont-Sardaigne. Cette unité italienne dans les États d'Italie centrale qui ne remet pas en cause l'influence française sur place. En tout cas, à Parme, en mars 1860, les relations entre les populations italiennes locales et le régime impérial français sont bonnes, car le consul de France à Parme n'entend à Parme de tous côtés que les louanges de l'Empereur[1329].

Une union politique et militaire entre le Royaume du Piémont-Sardaigne et les États d'Italie centrale d'autant plus possible que le port d'ancrage de l'armée autrichienne pour l'Italie centrale, à savoir Ancône, est déjà évacué par l'armée autrichienne dès juin 1859. Même si le consul de France sur place n'est pas tout à fait sûr que les troupes autrichiennes quittent totalement Ancône en juin 1859[1330]. L'avis officiel de l'évacuation d'Ancône par les troupes autrichiennes manque, mais cette nouvelle doit se confirmer dès juin 1859, ce qui doit permettre à Ancône de devenir un port neutre et que surtout le commandant en chef des forces navales françaises puisse mouiller dans ce port[1331]. Ce qui illustre encore une fois le rôle important du

[1327] CADC-CPC39/1, *Lettre du 26 octobre 1859,* Parme, 26 octobre 1859, Paltrineri.
[1328] CADC-CPC39/1, *Lettre du 3 mars 1860,* Parme, 3 mars 1860, Paltrineri.
[1329] CADC-CPC39/1, *Lettre du 3 mars 1860,* Parme, 3 mars 1860, Paltrineri.
[1330] SHD-BB4/778, *Lettre du 15 juin 1859,* direction politique, Paris, 15 juin 1859, M. Alain.
[1331] SHD-BB4/778, *Lettre du 17 juin 1859,* direction politique, Paris, 17 juin 1859, A, Valeur.

renseignement français pour renseigner sur les zones les plus faibles de l'influence autrichienne en Italie pour permettre tout de suite d'y installer une influence française à la place. L'influence française en Italie contribue donc à s'installer sur l'Adriatique, dans le contexte avec lequel l'Empire autrichien a abandonné de nombreux travaux de défense sur le littoral autrichien de l'Adriatique. C'est en tout cas ce qui est rapporté par le consul de l'Empereur à Scutari dès le 30 mai 1859[1332]. Il faut donc imposer une influence française là où l'influence autrichienne s'affaiblit, l'Adriatique est encore un espace dans lequel l'influence autrichienne s'exerce, mais plus en Lombardie où il faut néanmoins se prémunir d'un retour de l'influence autrichienne.

Cette étude de la défense de la Lombardie face à une éventuelle contre-attaque de l'armée autrichienne entre 1859 et 1866 est englobée dans un système de défense de l'Italie centrale contre un retour de l'Empire autrichien dans l'Italie centrale dans un mémoire sur la place et le camp retranché de Bologne, d'après une reconnaissance faite en 1863. Cette analyse plus poussée sur l'ensemble de la défense italienne susceptible d'être opposée à une invasion autrichienne montre que cette défense italienne est préoccupante. Selon l'officier français Karth, une grande partie des frontières du royaume d'Italie sont désormais très défectueuses, relativement à une défense contre une attaque venant de l'Empire autrichien. L'inspection de la carte du pays montre que les provinces vénitiennes forment une porte d'entrée vers le centre de l'Italie, grâce notamment à la proximité entre le littoral de la Méditerranée et les frontières sur la ligne du Pô d'une trentaine de lieues seulement. Karth déplore donc qu'avec une Vénétie autrichienne, le Royaume d'Italie bénéficie finalement d'une géographie globale peu propice à une défense efficace de l'armée royale italienne face à l'armée autrichienne. Ainsi, l'officier français Karth pense qu'une armée autrichienne massée au début des hostilités entre Vérone et Mantoue peut rapidement se porter à l'ouest vers Milan et au sud sur Modène et sur Bologne.

En portant ces armées vers l'ouest et le sud simultanément, l'Empire autrichien peut prendre possession des principaux passages du Pô, ce qui permet à l'Empire autrichien de couper en deux les possessions italiennes dès le début de la guerre. Pour faire face aux différentes attaques possibles de l'ennemi, l'armée italienne doit occuper un grand arc de cercle compris entre le lac de Farda et Ferrare, ce qui rend l'armée italienne faible sur tous ces points à défendre. Aucune place forte n'existe d'ailleurs sur ce terrain pouvant lui offrir un refuge, et tout est encore à créer pour la défense. Ainsi, Karth pense qu'il faut remédier à cela par un renforcement de la position stratégique de Bologne avec la construction du camp retranché de Bologne qui est finement observé par l'officier Karth. Celui-ci décrit que ce camp retranché de

[1332] SHD-BB4/778, *Lettre du 25 juin 1859,* direction politique, Paris, 25 juin 1859, A, Valeur.

Bologne peut recevoir facilement une armée de 100 000 hommes, mais que la ville est loin d'offrir les ressources et les établissements militaires nécessaires à une pareille accumulation de troupes. Pourtant, la création d'un tel camp à Bologne permet de pouvoir protéger la Toscane, mais aussi de menacer les flancs d'une armée autrichienne qui s'engage dans l'Apennin par les routes partant de Modène et de Reggio ainsi que d'attendre l'arrivée des autres corps établis sur la rive gauche du Pô[1333].



Figure 34 : SHD-GR, 1VM 49, Mémoire sur la place et le camp retranché de Bologne (Royaume d'Italie) d'après la reconnaissance faite en 1863, Pinata della Citta de Bologna, Paris, 30 avril 1864, A. Karth[1334].

Le renseignement français accompagne la politique impériale française dans l'espace italien dans l'objectif de combattre l'influence autrichienne, en surveillant l'évolution de l'armée autrichienne, en observant sa timide intervention en Italie centrale en 1860, mais aussi en se renseignant sur toutes les possibilités militaires que l'armée française peut utiliser en Lombardie et au Piémont en cas d'attaque effective de l'armée autrichienne dans ces régions. L'expédition des Mille de 1860 ouvre un deuxième front pour la politique impériale française en Italie avec la lutte contre les révolutionnaires italiens pour l'intégrité territoriale des États pontificaux et surtout du Latium. De plus, avec l'expédition des Mille et l'unification de l'Italie, à l'exception du Latium et de la Vénétie, les frontières françaises sont à proximité d'une armée étrangère possiblement bien plus vaste que l'armée piémontaise. Le renseignement militaire

[1333] SHD-GR, 1VM 49, *Mémoire sur la place et le camp retranché de Bologne (Royaume d'Italie) d'après la reconnaissance faite en 1863,* Paris, 30 avril 1864, A. Karth.
[1334] *Ibid.*

français s'efforce donc de se renseigner sur cette frontière, d'autant plus qu'elle est nouvelle pour la France avec les annexions dans l'Empire français en 1860.

II. L'étude de la nouvelle frontière entre la France et le Royaume du Piémont-Sardaigne à partir de 1860 et entre la France et le Royaume d'Italie à partir de mars 1861.

Comme le souligne l'historien Henri Ortholan, les bénéfices de la campagne d'Italie de 1859 se traduisent par le défi de la mise en défense de nouvelles frontières au sud-est de la France. À la suite du traité de Turin du 21 mars 1860 et de l'annexion du comté de Nice et du duché de Savoie, la fortification des nouvelles frontières françaises présente quelques difficultés. Concernant le comté de Nice, la frontière laisse les sommets les plus élevés en territoire piémontais. Selon Henri Ortholan, le Second Empire s'intéresse donc surtout à la défense du comté de Nice, en décidant de la limiter à celle de la ville de Nice. C'est le Commandant Séré de Rivières qui est en 1862 chargé du projet qui repose sur un système de fort détachés. Les ouvrages, organisés en suivant deux lignes de défense, ont pour but de verrouiller les voies d'accès à partir de l'Italie vers la France, que ce soit par la côte ou par les routes de montagne. La fortification des frontières de la Savoie est concernée par la difficulté du statut juridique d'une partie de son territoire. En effet, sa moitié nord est soumise à la neutralité qui est une extension de la neutralité helvétique[1335]. Toutefois, contrairement à ce que dit Henri Ortholan, les archives des militaires partis en reconnaissance sur la nouvelle frontière produisent beaucoup de rapport sur la frontière des Alpes qui est jugée solide.

A. Une frontière solide du côté des Alpes.

Les reconnaissances menées pendant les années 1860 sur la frontière franco-piémontaise puis franco-italienne ont pour but de connaître les principaux points de passages de cette frontière pour les rendre infranchissables par une armée italienne dans l'éventualité d'une guerre défensive et pour permettre l'hébergement des troupes françaises en cas de guerre offensive contre l'armée italienne ou contre l'armée autrichienne. Pour envisager toute opération militaire, il est important de connaître, le temps nécessaire pour franchir ces points de passages, les ressources qui se trouvent à proximité et les positions défensives avantageuses que l'armée française peut tirer de la connaissance du terrain. Pour compléter ce dispositif à la fois défensif et offensif de la frontière franco-italienne, une reconnaissance de quelques passages qui mènent de la Maurienne en Italie et à la Tarentaise est importante. En effet, cette

[1335] Henri ORTHOLAN, *Les défis de la fortification sous Napoléon III*, Chronica, 2017, vol. 14, p. 92-99, p 3-4.

reconnaissance se penche notamment sur l'importance de la connaissance des moyens de communication des différentes vallées de la Savoie entre elles pour défendre la crête des Alpes. Sans oublier, l'importance de connaître la chaîne des Alpes dans le cas d'un passage offensif d'une armée française de la France vers l'Italie, notamment le passage par le col de la Saume, dont l'état des chemins est jugé inaccessible aux voitures d'artillerie, même si des troupes à pied et les mulets les franchissent facilement. Le capitaine Klein qui effectue cette reconnaissance évoque des passages impraticables pour une troupe armée, à cause de la raideur des pentes, mais aussi à cause de la partie comprise entre le col et l'escarpement du fond de la vallée d'Etiache qui est couverte de neige pendant 9 à 10 mois de l'année[1336].

Ces reconnaissances sont également réalisées dans l'optique de construire un nouveau dispositif défensif et offensif de la frontière sud-est de la France par rapport à l'annexion des territoires de Savoie et de Nice à l'Empire. Il faut maitriser les principaux passages des Alpes, mais aussi sortir d'une situation sur laquelle avant 1860 cette frontière des Alpes est jugée comme une frontière ouverte et mal protégée. Le général Frossard observe que du point de vue offensif, la configuration de la chaîne des alpes donne une supériorité de position à la France, car les versants de l'Italie sont moins faciles à défendre que les versants opposés. Pour profiter un maximum de ces nouvelles dispositions avantageuses, il faut installer de nouvelles dispositions matérielles de défense sur cette nouvelle frontière. C'est-à-dire avec des fortifications sur cette nouvelle frontière. Le but est d'occuper et de maîtriser les principaux passages et débouchés par lesquels la France peut désormais être envahie du côté de l'Italie et qui peuvent également servir pour projeter des forces mobiles vers l'Italie en cas d'offensive. Le général de division Frossard pense que la défense globale des nouvelles frontières de la France face au Royaume d'Italie consiste surtout à interdire à l'ennemi la route de Turin à Nice par le col de Mende, la route de Gênes par le littoral, et à maitriser les communications transversales qui peuvent exister entre ces deux grandes voies. Le général de Division Frossard va même jusqu'à évaluer le budget qu'on doit accorder à ce projet défensif de la nouvelle frontière des Alpes, soit une dépense de 17 millions[1337].

C'est d'abord dans cet esprit d'éventualité de défense contre l'armée italienne qu'une étude topographique et militaire sur le rôle des forteresses de Briançon et de Lesseillon et sur l'ouverture d'une route stratégique allant de Briançon à Saint-Michel en Maurienne par la vallée

[1336] SHD-GR, 1 VD 34-35, *Reconnaissance de quelques passages qui mènent de la Maurienne en Italie et à Tarentaise,* Août 1865, capitaine Klein.
[1337] SHD-GR, 1VD 30, *Mémoire sur la défense de la nouvelle frontière des Alpes,* Paris, 30 juin 1862, général de Division Frossard.

de Valeire et le col du Galibier est écrite en janvier 1863. Dans cette étude, le lieutenant-colonel Borson pense que les conditions défensives de la France sur cette portion de la frontière des Alpes sont bonnes grâce à une route stratégique par le col du Galibier, mais aussi grâce à la place de Briançon. Pour lui, ces dispositions défensives permettent de paralyser la marche de tout corps ennemi en étant occupée par des troupes françaises. Ce dispositif défensif est aussi analysé par le lieutenant-colonel Borson comme utile au point de vue offensif au cas où l'armée française a la stratégie d'attaquer le Royaume d'Italie. Car cette route stratégique par le col du Galibier permet de relier les communications avec la place de Briançon et la forteresse de Lepeillone, ainsi qu'avec le chemin de fer en construction de Lyon à Grenoble jusqu'à l'entrée du tunnel des Alpes[1338].

Une reconnaissance des cols de la Leisse, du Pakes, de la Vanoise et de Rosue en Savoie en 1861 est également réalisée pour observer les cols qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas être pratiqués par des chevaux, ainsi que par l'artillerie de montagne portée à dos de mulet. L'officier français Gréban se renseigne aussi sur les travaux qui rendent le passage de l'artillerie de campagne possible par les cols de la Vanoise et de la Leisse, mais aussi les cols comme celui de Closue qui n'est accessible qu'a l'infanterie selon Gréban[1339]. Toutes ces observations dans cette reconnaissance sont faites dans le but de connaître les meilleurs itinéraires possibles pour que l'armée française puisse se projeter rapidement vers le Piémont. Cette nouvelle frontière comprend aussi l'ancien duché de Nice qui lui par contre semble avoir une géographie plus difficilement défendable.

B. Le duché de Nice : point vulnérable de la nouvelle frontière franco-italienne.

Comme le souligne l'historien Henri Ortholan, le chef de bataillon de rivières rédige un *Projet général de défense de la position de Nice du côté de la terre*. L'objectif prioritaire de ce camp retranché est la défense de la rade de Villefranche, seul port en eaux profondes entre Toulon et La Spezia. Il s'agit en même temps de barrer les routes en provenance de l'Italie. Il s'appuie sur deux mémoires du général Frossard du 18 mai 1860 et du 30 juin 1860, ainsi que

[1338] SHD-GR, 1M 1213, *Etude topographique et militaire sur le rôle des forteresses de Briançon et de Lesseillon et sur l'ouverture d'une route stratégique allant de Briançon à St Michel en Maurienne, par la vallée de Vallouise et le col du Galibier,* janvier 1863, lieutenant-colonel Borson.

[1339] SHD-GR, 1VD 30, *Reconnaissance des cols de la leisse, du Palet, de la Vanoise et de la Rosue (savoie),* Grenoble, 29 octobre 1961, Gréban.

du projet du 13 janvier 1862 du général Marescot. Il fait valoir l'impact politique de la fortification de la place de Nice vis-à-vis des populations récemment rattachées[1340].

Le duché de Nice nouvellement annexé à l'Empire français en 1860 est donc aussi étudié au point de vue de sa position défensive avec également un mémoire sur les environs de Nice et sur la défense des approches de cette ville par la route de la Corniche. Ce mémoire est effectué du point de vue de la défense de la place pour arrêter un ennemi composé de deux divisions d'infanterie, de quatre batteries d'artillerie, et d'un régiment de cavalerie venant d'Italie par la route de la Corniche[1341]. Même logique défensive avec un mémoire concernant les fortifications de Nice et de Villefranche et sur les dispositions à adopter pour assurer la défense de cette position militaire[1342]. La nouvelle frontière du comté de Nice est aussi observée dans une reconnaissance de la partie de la frontière de France correspondante au comté annexé de Nice, situé entre le col de Tende et le col de L'argentière. Le colonel Rendon pense que d'après la nature du pays, les cours d'eau, et les voies de communication, ce comté de Nice est ouvert à l'invasion ou de nature à favoriser les mouvements d'une armée offensive. Ainsi, sur les positions militaires destinées à couvrir le territoire contre les tentatives extérieures, le colonel Rendon pense qu'il faut installer un corps sur cette frontière, que ce soit pour une guerre défensive ou pour une guerre offensive[1343]. Les mêmes arguments sont répétés sur la frontière à proximité de Nice dans une reconnaissance de la partie de la nouvelle frontière de France correspondant au comté de Nice entre la mer et les Alpes-Maritimes, écrite par le capitaine Hartmann[1344].

[1340] Henri ORTHOLAN, *Le général Séré de Rivières : le Vauban de la Revanche, Bernard Giovannangeli Editeur*, Paris, 2003, p 136-139.

[1341] SHD-GR, 1M 2280, *Mémoire sur les environs de Nice, et sur la défense des approches de cette ville par la route de la Corniche*, Nice, 21 octobre 1869, capitaine d'Etat-major aide de camp du général Godman.

[1342] SHD-GR, 1VD 30, *Mémoire sur les fortifications de Nice et de Villefranche et sur les dispositions a adopter pour assurer la défense de cette position militaire*, 18 mai 1860, Nice, Fouffran.

[1343] SHD-GR, 1VD 34-35, *Reconnaissance de la partie de la frontière de France correspondante au comté annexé de Nice, et situé entre le col de Tende et le col de L'argentière,* Montpellier, 5 septembre 1863, colonel A. Rendon.

[1344] SHD-GR, 1VD 34-35, *Reconnaissance de la partie de la nouvelle frontière de France correspondant au comté de Nice entre la mer et les alpes maritimes,* Montpellier, 14 août 1861, capitaine Hartman.



Figure 35 : Position de Leuze, Mémoire sur les environs de Nice et sur la défense des approches de cette ville par la route de la Corniche, Nice, 21 octobre 1869, capitaine d'Etat-major aide de camp du général Godman, SHD-GR 1M 2280[1345].

Les frontières de l'ancien comté de Nice ne sont pas le seul point faible de la nouvelle frontière franco-italienne, car le colonel Charenton observe également, dans une note sur la défense de la Savoie, que la partie savoyarde de la frontière des Alpes est très vulnérable. Le colonel Charenton pense que soit dans le cas d'une action défensive restreinte, soit dans le cas d'une action défensive étendue, il n'est pas indispensable d'occuper des forteresses permanentes sur les hauteurs des hautes vallées, car l'ennemie peut partout les éviter en les contournant. La meilleure façon de défendre cette partie de la frontière est de confier la défense de ce territoire exclusivement aux troupes actives appuyées sur des ouvrages de campagne dont il est utile de déterminer à l'avance les emplacements selon le colonel Charenton[1346]. Les mêmes arguments sont confirmés dans une reconnaissance d'Ugine et de Faverges en Savoie

[1345] SHD-GR, 1M 2280, Position de Leuze, Mémoire sur les environs de Nice et sur la défense des approches de cette ville par la route de la Corniche, Nice, 21 octobre 1869, capitaine d'Etat-major aide de camp du général Godman.

[1346] SHD-GR, 1VD 30, *Note sur la défense de la Savoie, apostilles du recteur aux projets de la brigade topographique pour 1865*, Grenoble, 10 février 1865, colonel directeur des fortifications V. Chareton.

en 1863[1347]. Pourtant, dans la majorité des reconnaissances, les militaires français pensent que cette frontière des Alpes est très solide, c'est le cas par exemple d'une reconnaissance de la position de Culoz de 1864 qui souligne que les Alpes qui couvrent la partie de la frontière proche de Culoz présente pour la marche d'une grande armée des obstacles presque insurmontables qu'elle ne peut franchir uniquement quelques mois de l'année, et derrière lesquels elle ne trouve qu'un pays relativement pauvre, dont les ressources sont insuffisantes pour entretenir la guerre. Le chef du Génie V. Charton pense donc que si une armée italienne veut attaquer le territoire de l'empire français, elle peut être renfermée entre la méditerranée, les Alpes et le cours du Rhône[1348].



Figure 36 : SHD-GR, 1VD 30, Nouvelle carte physique routière administrative des départements de la Savoie et Haute-Savoie, Chambéry, J. Perrin, 1865, Note sur la défense de la Savoie, apostilles du recteur aux projets de la brigade topographique pour 1865, Grenoble, 10 février 1865, colonel directeur des fortifications V. Charenton[1349].

[1347] SHD-GR, 1VD 30, *Reconnaissance avec une reconnaissance d'Ugine en Savoie et de Faverges en Savoie, Position de Doussard* Lyon, 28 juin 1863, colonel du directeur des fortifications Champeunle.
[1348] SHD-GR, 1VD 30, *Reconnaissance de la position de Culoz. Rapport du chef du Génie sur la position de Culoz*, Grenoble, 8 octobre 1864, V. Charton.
[1349] SHD-GR, 1VD 30, Nouvelle carte physique routière administrative des départements de la Savoie et Haute-Savoie, Chambéry, J. Perrin, 1865, Note sur la défense de la Savoie, apostilles

Ainsi, même si la nouvelle frontière franco-italienne présente des points faibles, les reconnaissances menées entre 1860 et 1866 permettent plutôt de conclure à une géographie de cette frontière très propice à la construction de fortifications qui peuvent permettre à l'armée française d'avoir une frontière solide contre d'éventuelles attaques italiennes. Une géographie de cette frontière qui permet aussi de faciliter l'éventualité pour l'armée française, si elle le souhaite, de pouvoir expédier rapidement des troupes vers le Piémont.

Le renseignement militaire français est important pour connaître au point de vue militaire la nouvelle frontière avec le jeune Royaume d'Italie, mais pour que ce jeune Royaume ne soit pas une menace pour l'armée française présente également au Latium, il faut que l'armée italienne qui reste une alliée pendant les années 1860 soit maître de l'ensemble de la péninsule italienne pour ne pas que les révolutionnaires italiens menacent la présence française dans le Latium. Cette armée italienne est pourtant extrêmement mise à mal pendant les années 1860 dans les Marches, l'Ombrie, mais surtout dans les provinces de l'ancien Royaume des Deux-Siciles par le brigandage.

III. L'observation du « brigandage » en Italie par les renseignements militaires et diplomatiques français.

A. Les premières raisons du brigandage.

1. Des raisons multiples observées par le renseignement diplomatique français.

La lutte contre le brigandage est un moment qui s'explique par la découverte des provinces du sud de l'Italie par les troupes italiennes. Les régiments piémontais, grossis par les conscrits des provinces du centre de l'Italie, découvrent une réalité sociale et culturelle radicalement différente de celle présente au nord et au centre de l'Italie[1350]. Il faut aussi comprendre le brigandage comme un phénomène qui remet en question le processus unitaire italien, ce qui conduit notamment Charles-Edmond Rouleau qui est un soldat de l'armée pontificale contemporain des faits à parler du brigandage en Italie comme d'une véritable plaie « sur une grande échelle » à cause notamment des nombreuses chaînes de montagnes en Sicile qui offrent un bon refuge aux brigands[1351]. L'historien Marc Monnier déplore lui aussi le phénomène du brigandage en Italie, particulièrement dans la province de la Basilicate qui

---

du recteur aux projets de la brigade topographique pour 1865, Grenoble, 10 février 1865, colonel directeur des fortifications V. Charenton.

[1350] Sergio ROMANO, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Points Seuil, 1977, 383 p, p 30.

[1351] Charles-Edmond ROULEAU, *Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX*, Québec, L.J. Demer et frères, 1881, p 40.

oscille entre pacification, levée des troupes italiennes sur place, violence des brigands, épuisement des finances italiennes et attitude menaçante de l'Empire autrichien[1352]. Le phénomène du brigandage qui est composé en grande partie d'insurrections armées qui remettent en question l'unité italienne pour plusieurs raisons, inquiète non seulement le gouvernement italien, mais aussi le renseignement français.

Après 1860, les deux influences principales contre lesquelles l'influence française lutte dans l'espace italien sont celles de l'Empire autrichien, mais surtout celle du parti de l'action de Garibaldi et de Mazzini. Cette influence française en Italie n'est possible que par l'alliance avec le Royaume d'Italie, dont l'autorité est sérieusement remise en cause dans le sud de l'Italie par l'influence du " parti rétrograde " qui est composé des partisans d'une restauration du Royaume des Deux-Siciles et de la dynastie des Bourbons sur le trône de ce Royaume. Le renseignement diplomatique français regarde en effet cette influence comme une source de désordre et de remise en cause de l'influence française en Italie au même titre que l'influence des révolutionnaires italiens. Le consul Boulay pense que ce parti rétrograde est une source de calamités pour l'Italie méridionale et pour la Sicile. Particulièrement en novembre 1864, car les influences révolutionnaires et bourboniennes mettent à mal l'administration italienne que le gouvernement impérial français souhaite voir prospérer dans le sud de l'Italie[1353]. Les rapports sur les mouvements armés dans le sud de l'Italie du renseignement français et particulièrement le renseignement diplomatique dans le sud de l'Italie sont encore plus importants qu'auparavant, car aux menaces garibaldiennes, mazziniennes représentées par la *societa unitaria*, s'ajoutent celle du parti bourbonien appelé aussi parti rétrograde, sans oublier le parti autonomiste qui souhaite l'indépendance de la Sicile[1354].

Ces influences, que le gouvernement impérial français ne veut pas voir s'imposer dans le sud de l'Italie, s'imposent par les difficultés nombreuses qu'à l'administration italienne à s'imposer dans cette région. Le consul français à Avezanno déplore que « rien de fait, tout à faire ». En effet, selon lui, le gouvernement italien a une ignorance complète du caractère des populations de l'ancien Royaume des Deux-Siciles. De plus, le terrain est jugé très propice à des préparatifs d'insurrections des classes populaires pour recommencer les insurrections en

[1352] Marc MONNIER, *Histoire du brigandage dans l'Italie méridionale*, Paris, M. Lévy, 1862, p 348-349.
[1353] CADC-CPC29/1, *Lettre du 15 novembre 1864,* direction politique numéro 101, Messine, 15 novembre 1864, Hugues Boulay.
[1354] CADC-CPC29/1, *Lettre du 19 janvier 1862,* direction politique numéro 77, Messine, 19 janvier 1862, Hugues Boulay.

toutes circonstances menées non seulement par le parti d'action, mais aussi par le parti clérical et le parti rétrograde[1355]. Le renseignement français se rend compte rapidement qu'à travers le parti de l'action et le parti bourbonien, c'est surtout l'imposition de la conscription militaire qui est contestée en Italie du Sud. Toutefois, l'observation de cette mise en place de la conscription militaire en Italie centrale et en Italie du Sud n'est pas sans difficulté.

« Tel est, Monsieur le Ministre, le résumé rapide des premières impressions que j'ai recueillies. Dans un pays aussi mobile, elles peuvent se modifier en un moment, et en les transmettant à votre excellence, je m'efforce, comme toujours, de me faire l'écho fidèle de ce que j'entends, d'exprimer ce que je vois, sans y mêler aucune appréciation personnelle »[1356]. Ces mots du consul de France à Ancône témoignent de l'importance des consuls non seulement à Ancône, mais aussi à Naples et en Sicile pour l'observation de la naissance de l'armée italienne à travers notamment l'application de la conscription militaire dans toutes les nouvelles provinces annexées en 1860. Les consuls sont en effet les yeux du renseignement français là où ils se trouvent, en se basant sur leurs impressions par rapport à ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent dans la ville où ils résident. Le consul français à Ancône déclare d'ailleurs qu'en février 1862 qu'il éprouve beaucoup de difficultés à réunir des informations précises et exactes sans faire d'erreurs[1357]. Dès juin 1862, la place et le port d'Ancône sont notamment regardées par le consul français résidant sur place comme une position importante pour le renseignement français dans le but d'observer les différents événements qui peuvent survenir dans la péninsule italienne[1358]. Cependant, le renseignement diplomatique ne rend pas compte de toute la complexité du phénomène du brigandage.

Comme le souligne l'historien Hubert Heryiès, le terme " brigandage " est abusif, car tous les insurgés ne sont pas des brigands au sens propre. En effet, beaucoup se soulèvent contre les envahisseurs du nord, les « Piémontais », contre l'impôt, contre la conscription et contre les réformes agraires[1359]. De plus, d'anciens soldats bourboniens licenciés s'engagent pour les Bourbons, le parti bourbonien ou rétrograde qui sévit en Sicile tente d'enrôler des recrues à

[1355] CADC-CPC29/1, *Lettre du 20 décembre 1860,* direction politique numéro 39, Avezzano, 20 décembre 1860, Rothan.
[1356] CADC-CPC22/1, *Lettre du 19 novembre 1863*, direction politique numéro 92, Ancône, 19 novembre 1863, Castellane.
[1357] CADC-CPC22/1, *Lettre du 27 avril 1862,* direction politique numéro 64, Ancône, 29 février 1860, Castellane.
[1358] CADC-CPC/22/1, *Lettre du 28 juin 1862,* direction politique numéro 22, Ancône, 28 juin 1862, Castellane.
[1359] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p. 56-60.

Venise à travers le général Bosco, secondé par un comité bourbonien[1360]. L'attitude des officiers de la nouvelle armée italienne n'est pas sans conséquence sur l'apparition du brigandage en Sicile, car pour la plupart xénophobes et/ou manquant de moyens face à une population hostile, ils sont marqués par des a priori de classe et de supériorité morale[1361]. En effet, alors que la Sicile et les anciennes provinces du Royaume des Deux-Siciles sont à peine annexées dans le Royaume du Piémont-Sardaigne, les Siciliens manifestent déjà des réticences à une conscription qui les obligent à quitter leur pays, mais aussi à subir les rigueurs de la discipline avec « les coups de plat de sabre » des officiers sardes, sans oublier le fait que sous le Royaume des Deux-Siciles, la conscription n'existe pas[1362]. Le brigandage qui se développe encore en Sicile en 1864 tient à d'autres causes, et notamment la faiblesse des chefs de la police, selon le consul de France à Palerme[1363]. Les causes du brigandage sont donc multiples, tout comme le nombre de personnes qui observent le brigandage en Italie.

2. L'importance du renseignement de la marine française.

À coter des consuls de France en Italie, la marine française observe aussi le phénomène du brigandage à travers le commandant du navire la Mouette, qui observe les incidents du brigandage notamment dans le souci de pouvoir, si besoin, protéger les ressortissants français en Italie en intervenant sur place et/ou en informant le gouvernement impérial de la nécessité d'intervenir en Italie. Le commandant Boyer partage l'inquiétude des consuls français en 1861, car celui-ci pense que même si la réaction bourbonienne en Sicile qui a commencé est étouffée à Naples[1364], des bandes bourboniennes s'emparent quand même du village de Rose près de Cosenza dans la Calabre intérieure, et de la ville de Malfi dans la Basilicate vers avril 1861[1365]. Une réaction bourbonienne de la Basilicate rapidement terminée, selon *le journal officiel de Naples*, même s'il n'y a pas plus de 18 000 hommes de l'armée italienne dans les Deux-Siciles. Ce qui est jugé insuffisant par le commandant Boyer, car selon lui, il faut une assez forte garnison à Naples face aux Lazzaroni et une grande partie du peuple qui est pour François II, si

[1360] CADC-CPC4/25, *Lettre du 24 septembre 1865,* direction politique numéro 31, Venise, 24 septembre 1865, Léon Gilles.
[1361] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p 56-60.
[1362] CADC-CPC29/1, *Lettre du 28 octobre 1860,* direction politique numéro 48, Messine, Consul de France à Palerme.
[1363] CADC-CPC32 (Palerme) 5, *Lettre du 22 octobre 1864*, direction politique numéro 14, Palerme, 22 octobre 1864, N. Drunant.
[1364] SHD-BB4/781, *Lettre d'avril 1861,* à bord de la Mouete devant Naples, avril 1861, T. Boyer.
[1365] SHD-BB4/781, *Lettre d'avril 1861,* à bord de la Mouete devant Naples, avril 1861, T. Boyer.

bien que le gouvernement italien ne peut compter sur la garde nationale qu'à condition que celle-ci se sente suffisamment appuyée par l'armée piémontaise[1366]. Une explosion de brigandage réactionnaire dans la Basilicate qui est comparable à la réaction qui se développe aux environs de Gargano en juin et juillet 1860 selon le commandant Boyer[1367]. Selon celui-ci, ce sont surtout « les bourboniens » qui provoquent ce phénomène du brigandage, c'est-à-dire les partisans de la restauration du Royaume des Deux-Siciles et de la dynastie des Bourbons à la tête de ce Royaume. Pour appuyer cette pensée, le commandant de la Mouette à Naples, souligne qu'il était prévu dans la nuit du 5 au 6 juin 1861 qu'un mouvement bourboniens éclate à Naples où les bourboniens avaient l'ambition d'incendier plusieurs édifices, de publier des affiches et d'ouvrir les prisons pour mettre les malfaiteurs aux prises avec la garde nationale, les gendarmes et la garnison de l'armée italienne à Naples[1368], même si les bourboniens n'ont pas eu le temps d'accomplir leur plan. Une présence également des anciens soldats de l'armée napolitaine qui se rassemblent le 7 janvier 1861 à Saint-Marie de Caprora, mais ce rassemblement se dissout presque aussitôt de lui-même selon le commandant Boyer[1369].

Le commandant Boyer ne néglige pas également l'imposition de la conscription comme cause majeure de l'explosion du brigandage dans les années 1860. En effet, celui-ci souligne que dès novembre 1860, les opérations préliminaires de la levée de 36000 Napolitains viennent d'être ordonnées à tous les préfets des provinces napolitaines, par une circulaire du général La Marmora qui reçoit du gouvernement les pouvoirs de centraliser cette levée[1370]. Le commandant de la Mouette confronte les divers renseignements recueillis au sujet de la levée, avec ceux des journaux du gouvernement qui pensent que les levées se passent bien. Il en conclut que ces journaux mentent, car, selon d'autres sources, il y a un assez grand nombre de réfractaires à la conscription[1371]. Pourtant, en janvier 1861, le général La Marmora qui est jugé bien meilleure que le général Cialdini pour administrer le sud de l'Italie, selon le commandant Boyer, est très satisfait de la manière dont la levée des provinces napolitaines se fait. En effet, sur mille conscrits à Naples, il n'y a que deux désertions selon les informations qui parviennent au

[1366] SHD-BB4/781, *Lettre avril 1861,* à bord de la Mouete devant Naples, avril 1861, T. Boyer.
[1367] SHD-BB4/781, *Lettre du 23 novembre 1860,* A bord de la Mouette à Naples, 23 novembre 1860, T. Boyer.
[1368] SHD-BB4/780, *Lettre de juin 1861,* A bord de la Mouette à Naples, juin 1861, T. Boyer.
[1369] SHD-BB4/781, *Lettre du 11 janvier 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 11 janvier 1862, T. Boyer.
[1370] SHD-BB4/781, *Lettre du 23 novembre 1860,* A bord de la Mouette à Naples, 23 novembre 1860, T. Boyer.
[1371] SHD-BB4/781, *Lettre du 25 janvier 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 25 janvier 1861, T. Boyer.

commandant Boyer[1372]. Selon ces rapports du commandant Boyer, les réfractaires à la conscription ne sont que des acteurs mineurs du brigandage, car ils sont peu nombreux, néanmoins d'autres rapports du commandant Boyer et surtout ceux des consuls français en Italie démontrent le contraire.

B. La conscription militaire, source essentielle du brigandage en Italie.

1. Un enthousiasme de courte durée entre 1861 et 1862.

Les réfractaires à la conscription de l'armée italienne imposée en Italie composent en grande partie les rangs des brigands en Italie, et particulièrement en Italie du Sud. Pourtant, quelquefois, les réfractaires sont peu nombreux selon le commandant Boyer. Ainsi, en décembre 1861, les opérations de la levée des provinces napolitaines sont bonnes, malgré le fait que l'absence de plusieurs conscrits désignés par le sort se fasse déjà remarquer, surtout aux environs de Naples[1373]. En janvier 1862, le commandant Boyer confirme même le fait que les opérations de la levée se passent bien avec 600 conscrits qui partent le 16 janvier du port de guerre de Naples pour Gênes sur un transport italien[1374].

Le consul de France à Palerme corrobore les dires du commandant Boyer en octobre 1861 en évoquant des opérations de recrutement qui sont populaires à Palerme et qui se déroulent le 27 octobre 1861[1375], mais aussi le 18 octobre 1861 sans interruption. Selon le consul, cet enthousiasme populaire est présent sur tous les points de l'île de Sicile, à tel point que le consul français à Palerme parle d'une fête populaire[1376]. Ce même consul parle d'une opinion publique sicilienne qui se préoccupe même du recrutement militaire[1377], et d'opérations de la levée militaires qui provoquent des démonstrations d'enthousiasme en faveur de l'unité italienne sous la direction du Roi Victor Emmanuel II[1378]. Ainsi, même si tout n'est pas parfait, avec quelques conscrits disparus dans les environs de Naples où les menées réactionnaires sont plus actives

---

[1372] SHD-BB4/781, *Lettre du 28 janvier 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 28 janvier 1861, T. Boyer.
[1373] SHD-BB4/781, *Lettre du 17 décembre 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 17 décembre 1861, T. Boyer.
[1374] SHD-BB4/781, *Lettre du 18 janvier 1862,* A bord de la Mouette à Naples, 18 janvier 1862, T. Boyer.
[1375] CADC-CPC32/2, *Lettre du 27 octobre 1861,* direction politique numéro 24, Palerme, 27 octobre 1861.
[1376] CADC-CPC32/2, *Lettre du 18 octobre 1861,* direction politique 22, Palerme, 18 octobre 1861.
[1377] CADC-CPC32/2, *Lettre du 20 août 1861,* direction politique numéro 9, Palerme, 20 août 1861.
[1378] CADC-CPC32/2, *Lettre du 21 octobre 1861,* direction politique numéro 23, Palerme, 21 octobre 1861.

qu'ailleurs. Les opérations du tirage au sort pour la levée ont lieu en décembre 1861 à Naples avec une grande tranquillité, tout comme dans les provinces napolitaines, ce qui est un grand pas vers l'unification de l'Italie selon le commandant T. Boyer[1379]. Le commandant de la Mouette stationnée à Naples pense aussi en octobre 1861 que le brigandage dans les provinces napolitaines est un problème qui se résout d'une manière lente et confuse, mais de manière plutôt favorable dans l'ensemble[1380].

Cet enthousiasme sur le recrutement militaire se double d'une amélioration de la situation de l'intérieur, que ce soit à Girgenti, à Note, à Catane et à Messine principalement[1381]. Une bonne première levée en janvier 1862, car le général Pettinengo[1382] souligne que sur 600 enrôlés, il s'en est présenté 400[1383]. Cet optimisme du consul français à Palerme n'est pas partagé par son homologue à Licata qui évoque en mars 1862 une levée militaire peu réussie dans la ville de Licata à cause de la classe de 1840 qui ne fournit pas plus de la moitié de son contingent. Même si dans la zone de territoire qui s'étend à Caltanissetta la levée connaît beaucoup de succès, de même qu'à Serradifalco et qu'à Campobello[1384]. Ces succès dans certaines parties de la Sicile ne sont d'ailleurs qu'un enthousiasme qui n'est qu'un souvenir concernant les levées de la conscription à la fin de l'année 1862. Ainsi, les insurrections contre la conscription sont telles qu'un état de siège est instauré, même si la suppression de celui-ci, en novembre 1862 en Sicile, est regardée comme un signe que les insurrections sont réduites en Sicile. Un état de siège qui est d'ailleurs regardé comme quelque chose d'efficace sous le rapport de la sécurité publique, à défaut d'être impopulaire, selon le consul de Palerme Léon Gilles[1385].

[1379] SHD-BB4/781, *Lettre de décembre 1861,* A bord de la Mouette à Naples, décembre 1861, T. Boyer.
[1380] SHD-BB4/781, *Lettre du 1er octobre 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 1er octobre 1861, T. Boyer.
[1381] CADC-CPC32/2, *Lettre du 30 mai 1861,* direction politique numéro 52, Palerme, 30 mai 1861.
[1382] Ignazio De Genova di Pettinengo (1813-1896) est un général de l'armée italienne qui est ministre de la Guerre du Royaume d'Italie entre le 31 décembre 1865 et le 20 juin 1866.
[1383] CADC-CPC32/3, *Lettre du 1er janvier 1862,* direction politique numéro 14, Palerme, Léon Gilles, 1er janvier 1862.
[1384] CADC-CPC32/3, *Lettre du 3 mars 1862,* direction politique numéro 1, Licata, R. Alby.
[1385] CADC-CPC32/4, *Lettre du 20 novembre 1862,* direction politique numéro 14, Palerme, 20 novembre 1862, Léon Gilles.

2. Une explosion des insurrections contre l'armée italienne à partir de 1862-1863.

La levée des conscrits devient par la suite une cause évidente dans les déclenchements des insurrections, à tel point qu'en avril 1863 le consul français à Palerme parle de conscrits qu'on arrache à leurs familles et qui sont « gardés à vue comme des prisonniers » avant d'être embarqués en dehors de la Sicile[1386]. En effet, le peuple sicilien est regardé comme particulièrement critique vis-à-vis de la conscription imposée par l'armée italienne, si bien que beaucoup de factions s'en font une arme contre le gouvernement, car ils connaissent l'impopularité de cette loi. Une loi qui doit en effet donner 15 000 conscrits depuis l'annexion, mais seuls 10 000 répondent à l'appel, ce qui laisse en plus un contingent de 5000 hommes « au brigandage et au parti du désordre » selon le consul de France à Palerme en juillet 1863[1387]. Même si celui-ci pense que les insurrections sont renforcées par la conduite d'une partie de l'armée italienne en Sicile et des chefs de la police sicilienne[1388]. Le renseignement diplomatique français pense que ce sont les résistances systématiques à la loi de recrutement qui sont la base des insurrections des années 1860, car même déjà avant, sous le règne des Bourbons, la Sicile n'est qu'un pays composé de « populations aussi ignorantes qu'indociles » et donc particulièrement susceptibles de s'insurger contre une conscription obligatoire selon le consul de France à Palerme[1389]. La guerre contre le brigandage est donc en grande partie une guerre contre les réfractaires de la conscription, comme celle que mènent les troupes italiennes commandées par le général Govone en octobre 1863 contre les réfractaires des classes 1840, 1841 et 1842[1390].

Néanmoins, les insurrections contre la conscription explosent surtout à partir de 1862-1863, car encore en novembre 1861, le consul de Messine décrit un tirage au sort pour le recrutement de l'armée qui se déroule à Messine sans troubles sérieux, mais aussi sans enthousiasme. Avec néanmoins plusieurs conscrits passés à l'étranger et notamment à Malte, mais aussi dans les montagnes de l'intérieur de l'île, car la conscription est et sera longtemps encore une institution impopulaire en Sicile, selon Hugues Boulay. Notamment du fait qu'elle

[1386] CADC-CPC32/4, *Lettre du 2 avril 1863,* direction politique numéro 8, Palerme, 2 avril 1863, Hetero.
[1387] CADC-CPC32/4, *Lettre du 10 juillet 1863,* direction politique numéro 19, Palerme, 10 juillet 1863.
[1388] CADC-CPC32/4, *Lettre du 22 octobre 1864,* direction politique numéro 14, Palerme, 22 octobre 1864.
[1389] CADC-CPC32/4, *Lettre du 21 août 1863,* direction politique numéro 23, Palerme, 21 août 1863.
[1390] CADC-CPC32/4, *Lettre du 12 octobre 1863,* direction politique numéro 3, Palerme, 12 octobre 1863.

est imposée par les Sardes ou les Italiens, employés et soldats, qui ne sont pas assimilés à la population sicilienne. D'ailleurs le recouvrement des impôts arriérés des armées, en 1860 et 1861, subit lui aussi de graves difficultés. De plus, la marine italienne qui est essentielle pour acheminer des troupes italiennes en Sicile pour réprimer les insurrections est toujours dans un état déplorable. Selon Boulay la garnison de Messine se compose d'à peine quelques centaines d'hommes, avec toujours des bâtiments à vapeur de commerce français dans la marine italienne[1391].

Le renseignement diplomatique est donc conscient d'un problème à long terme concernant la contestation de la conscription militaire en Sicile. Pourtant, dans *mémoire sur les causes du brigandage*, le général Govone est positif sur la disparition du brigandage à long terme. Govone sait que la répression militaire doit se coupler d'un remède contre la faim et la misère du « prolétariat » (donc des pauvres en Sicile), avec la construction des routes, des chemins de fer, ainsi qu'avec des augmentations des salaires qui doivent permettre ensuite de pouvoir gouverner sereinement la Sicile[1392]. Cependant, le consul de France à Palerme observe surtout l'existence des détachements de soldats de toutes armes qui parcourent même nuit et jour les campagnes pour parvenir à s'emparer de beaucoup de réfractaires[1393]. Ces troupes sont composées de colonnes mobiles qui sont chargées des poursuites à exercer contre les réfractaires et les brigands. Pour cela, ils occupent les villages avec des détachements qui parcourent les montagnes dans le but d'atteindre les insoumis et les brigands qui s'y sont réfugiés, et il a du travail avec pas moins de 2360 insoumis à Palerme[1394].

3. Une solution répressive choisie par le gouvernement italien pour lutter contre le brigandage.

Au début des années 1860, c'est l'aspect répressif de la solution expliquée par le général Govone qui est privilégié par le gouvernement italien selon le renseignement diplomatique français. Le consul de France à Palerme parle d'une répression du brigandage qui passe par le fait de faire parcourir la Sicile dans tous les sens par des colonnes mobiles dont les

[1391] CADC-CPC29/1, *Lettre du 10 novembre 1861,* direction politique numéro 74, Messine, 10 novembre 1861, Hugues Boulay.
[1392] *Mémoires du Général Govone, Note I, mémoire sur les causes du brigandage,* Palerme, 2 avril 1863, à l'honorable général Sirtori, président de la commission du brigandage, Turin, pp 410-412.
[1393] CADC-CPC32/4, *Lettre du 23 juin 1863,* direction politique numéro 17, Palerme, 23 juin 1863, Hetero.
[1394] CADC-CPC32/4, *Lettre du 29 septembre 1863,* direction politique numéro 2, Palerme, 29 septembre 1863.

commandants sont investis des pleins pouvoirs pour agir suivant les circonstances et assurer le rétablissement de l'ordre partant où il peut être troublé[1395]. Ces colonnes mobiles qui sont composées en partie de carabiniers royaux sont envoyées dans les provinces et dans les communes aussi pour protéger la perception des impôts et ramener l'ordre dans les campagnes, ce qui calme les appréhensions des propriétaires pour la récolte des produits agricoles[1396].

Cette répression qui a lieu dès 1861 n'est destinée qu'à avoir des effets à long terme, car la situation des provinces napolitaines est toujours à peu près la même en août 1861 avec des invasions de petites communes par des bandes de brigands qui sont toujours en fuite peu après qu'elles ont fait ces invasions, mais elles en font toujours de nouvelles[1397]. La guerre est ainsi longue et terrible des deux côtés, alternant terreur et contre-terreur, guérilla et contre-guérilla, embuscades et attentats, villages incendiés, massacre des populations civiles, enlèvements et tortures[1398]. Comme le souligne également le commandant Boyer, la répression du brigandage et des bandes réactionnaires de la Basilicate passe par la traque de ceux-ci qui sont fusillés dans les bois et dans les campagnes. En effet, les brigands sont vivement combattus, principalement par les membres de la garde nationale qui se montrent beaucoup plus acharnées que les troupes piémontaises[1399]. Pour le commandant Boyer, même si des nouvelles bandes de brigands réapparaissent sans cesse, ces bandes n'offrent pas de résistance sérieuse à la troupe, car les difficultés viennent surtout de leur nombre et de leur persistance[1400]. Une persistance qui tient en grande partie à la persistance de la conscription militaire en Italie du Sud.

La tenue des opérations de la levée des conscrits est un baromètre important du seuil du brigandage en Sicile. Le Parlement du Royaume d'Italie fixe à 36 000 hommes en septembre 1861 le contingent des provinces napolitaines, mais le brigandage est tellement préoccupant dans les opérations de recrutement que les autorités italiennes ne pensent à faire cette levée que lorsque la neige couvre les montagnes, car elles ont peur de le faire pour le brigandage et non pour l'armée. Les problèmes de recrutement ne s'arrêtent pas là, car pour la marine italienne

[1395] CADC-CPC32/1, *Lettre du 21 mars 1861,* direction politique numéro 32, Palerme, 21 mars 1861.
[1396] CADC-CPC32/2, *Lettre du 14 juin 1861,* direction politique numéro 55, Palerme, 14 juin 1861.
[1397] SHD-BB4/781, *Lettre du 24 août 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 24 août 1861, T. Boyer.
[1398] Hubert HEYRIÉS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p 56-60.
[1399] SHD-BB4/781, *Lettre de mai 1861,* A bord de la Mouette à Naples, mai 1861, T. Boyer.
[1400] SHD-BB4/781, *Lettre du 31 août 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 31 août 1861, T. Boyer.

les mécaniciens de la marine napolitaine veulent donner leur démission en masse pour contester l'application de l'organisation de la marine sarde aux anciens marins napolitains moins favorable pour eux que l'organisation de l'ancienne marine napolitaine[1401].

Une situation tendue concernant le brigandage et concernant la levée de la conscription militaire qui continue jusqu'à fin 1862-début 1863. La situation en Sicile est en effet très compliquée concernant la conscription en janvier 1862 où l'enthousiasme évoqué précédemment de la part des conscrits s'est bien refroidi, car le nombre des jeunes gens qui se présentent volontairement pour partir est très restreint[1402]. Le consul Flou Gilles présent à Gênes dépeint la même chose concernant les opérations de recrutement avec de nombreuses désertions qui ont lieu dans les environs de Ferrare, notamment parmi les gendarmes et les douaniers[1403].

De plus, malgré le fait qu'il déclare manquer de moyens de renseignements en basant sa récolte d'informations que sur des bruits publics, le consul de Messine parle lui des provinces du sud de l'Italie comme « une véritable gangrène pour la puissance militaire italienne ». En effet, en décembre 1862, de nombreux désordres ont lieu à la Bagaria et à Monreale près de Palerme, à l'occasion de la conscription, car les jeunes gens appelés au service militaire continuent partout à émigrer[1404]. Il faut attendre décembre 1863 pour que le consul de Palerme se réjouisse d'une bonne tenue des opérations de la levée, pour le consul, cela est dû en partie à la crainte inspirée par la sévérité des dernières mesures prises à l'égard des réfractaires des classes précédentes, couplée au fait de ne plus enrôler les conscrits indistinctement, mais uniquement ceux désignés par le sort pour être compris dans la première catégorie, c'est-à-dire moins d'un quart de ceux qui figurent sur les listes de la conscription[1405]. La sévérité des autorités italiennes avec des « mesures exceptionnelles » prise en Sicile à la veille du tirage au sort en 1863 porte ses fruits, car les opérations de la dernière levée pour 1863 sont plus régulières que les précédentes, selon le consul présent à Palerme[1406]. Selon celui-ci, en mai 1866, le brigandage et les insurrections sont vues comme de l'histoire ancienne, précisément à

[1401] SHD-BB4/781, *Lettre du 28 septembre 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 28 septembre 1861.
[1402] CADC-CPC29/1, *Lettre du 19 janvier 1862,* direction politique numéro 77, Messine, 19 janvier 1862, Hugues Boulay.
[1403] CADC-CPC27/1, *Lettre de janvier 1862,* Gênes, Flou Gilles.
[1404] CADC-CPC29/1, *Lettre du 2 décembre 1862,* direction politique numéro 75, Messine, 2 décembre 1862, Hugues Boulay.
[1405] CADC-CPC32/4, *Lettre du 9 décembre 1863,* direction politique numéro 7, Palerme, 9 décembre 1863.
[1406] CADC-CPC32/4, *Lettre du 24 novembre 1863,* direction politique numéro 26, Palerme, 24 novembre 1863.

Naples et à Palerme où la population locale exprime le sentiment d'appartenance à l'Italie et à l'armée italienne à travers les opérations de la levée à Palerme qui se sont très bien déroulées, comme cela doit être le cas dans toute la Sicile dans l'avenir[1407].

Malgré quelques nuances, il y a donc un consensus parmi les consuls de France en Sicile, le commandant Boyer et le général Govone sur le fait que les insurrections contre l'armée piémontaise explosent en 1862-1863 et gonflent les rangs des « brigands ». Pour mettre un terme à ces insurrections, le gouvernement italien décide, dès 1861, d'envoyer des troupes qui doivent à tout prix mettre un terme à ces insurrections. Cela a donné lieu à une observation précise des renseignements français sur les effectifs de l'armée italienne envoyée en Sicile et sur la tactique et la stratégie employées pour lutter contre le brigandage par ces troupes italiennes.

C. Des effectifs croissants d'une armée italienne de plus en plus violente en Sicile.

Le commandant Boyer, stationné à Palerme en mai 1860, parle de 12 000 hommes comme le nombre total des colonnes mobiles de l'armée piémontaise parties de Palerme, de Messine et de Catane depuis le commencement de la répression du brigandage[1408]. Cette répression du brigandage est renforcée début 1861, les renforts continuent d'arriver en Sicile pour mater des rébellions avec des troupes envoyées de Naples à Palerme sur un grand transport sarde à la suite d'une manifestation populaire, car le gouvernement italien a ordonné l'arrestation du républicain Crispi, que la garde nationale a fait évader, ainsi que celle d'un médecin nommé Giovani Raffaele[1409]. Dès janvier 1861, l'arrivée en Sicile de troupes italiennes est importante, car le commandant Boyer évoque l'arrivée en une semaine à Naples de six bataillons de nouvelles troupes par mer, néanmoins il en est parti en même temps une plus grande quantité soit par mer, soit par terre, pour les Abruzzes et pour la Calabre, ce qui fait que la garnison de Naples n'est guère désormais que de 10 à 12 000 hommes, car les insurrections n'ont pas lieu seulement en Sicile, mais dans d'autres provinces du sud de l'Italie. Toutefois, même si ces renforts sont jugés insuffisants, ces mouvements de troupes témoignent pour le commandant Boyer du fait que les Piémontais arrêtent d'hésiter et de tâtonner, et que désormais, ils veulent

[1407] CADC-CPC32/5 BIS, *Lettre du 13 mai 1866,* direction politique numéro 6, Palerme, 13 mai 1866.
[1408] SHD-BB4/781, *Lettre du 4 mai 1860,* A bord de la Mouette à Palerme, 4 mai 1860, T. Boyer.
[1409] SHD-BB4/781, *Lettre de janvier 1861,* A bord de la Mouette à Naples, janvier 1861, T. Boyer.

agir avec volonté et énergie, ce qui est une bonne chose pour le commandant Boyer, car selon celui-ci c'est la seule manière d'en finir avec le brigandage[1410].

Pour commander les troupes piémontaises, puis italiennes qui effectuent la répression du brigandage, le général Cialdini est parti de Naples pour Messine le 21 février 1861, non seulement avec des officiers et les soldats du génie, mais aussi avec des troupes piémontaises à Messine de manière à compléter deux brigades notamment pour réprimer le nombre des autonomistes qui ne diminue pas à Naples[1411]. Ainsi, outre les réfractaires et les anciens soldats bourbonniens, les insurrections contre les autorités italiennes en Sicile sont aussi composées de partisans d'une autonomie de la Sicile vis-à-vis du reste de l'Italie.

En mars 1861, le consul français à Naples mentionne une tranquillité générale, avec un sentiment unitaire des classes moyennes, une bonne tenue des gardes nationales et une irréprochable discipline des troupes piémontaises, mais qui peuvent être troublées par le mécontentement à l'encontre des administrations italiennes qui, selon le consul, vont à la dérive et sont corrompues[1412]. Si la situation en Italie du Sud fait des va-et-vient entre tranquillités et états de siège entre 1861 et 1866, la situation paraît surtout catastrophique en 1862 et en 1863, après avoir été tranquille en 1861, que ce soit dans le renseignement maritime où que ce soit dans le renseignement diplomatique. En effet, en septembre 1861 le commandant Boyer mentionne une tranquillité générale et un brigandage qui est réprimé depuis quelques jours, c'est en tout cas la raison d'un diner entre le consul de France à Naples et le général Cialdini sur la situation générale des provinces napolitaines, en septembre 1861. Pour le général Cialdini la répression du brigandage doit être complète vers octobre 1861, car selon lui, tout ce qui reste des bandes brigandes dans le sud de l'Italie ne sont que des bandes sans importances, disséminées dans les diverses provinces du sud de l'Italie[1413].

La répression du brigandage dans le sud de l'Italie est au centre de l'attention du consul de Naples, car elle est intimement liée au maintien de l'unité italienne. En effet, malgré les arguments militaires pour lutter contre le brigandage, le gouvernement italien préfère justement

[1410] SHD-BB4/781, *Lettre du 8 janvier 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 8 janvier 1861, T. Boyer.
[1411] SHD-BB4/781, *Lettre de février 1861,* A bord de la Mouette à Naples, février 1861, T. Boyer.
[1412] CADC-CPC31/1, *Lettre du 12 mars 1861,* direction politique numéro 60, Naples, 12 mars 1861.
[1413] CADC-CPC31 (Naples) 1, *Lettre du 5 septembre 1861*, direction politique numéro 115, Naples, 5 septembre 1861, Chanlages-Bodin.

supprimer la lieutenance-générale de Naples en mars 1861 pour contribuer à la nécessité de consolider en plus tôt l'unification italienne[1414].

Ainsi, malgré tous les problèmes évoqués précédemment, le consul de France à Naples pense en mars 1862 que quelles que soient les difficultés opposées à l'unification pour les provinces de l'ancien royaume des Deux-Siciles, ces difficultés restent inférieures à la force de vouloir unifier l'Italie qui les combat[1415]. Pourtant, la situation dans le sud de l'Italie oscille entre tranquillité et tensions, car la tranquillité de 1861 n'existe plus en 1863, car la population génoise reproche au gouvernement italien des abus d'autorité en Sicile, mais le consul français à Gênes précise bien qu'après l'insuccès des démarches les plus conciliantes, des mesures de répression sont nécessaires[1416]. Dans *le Journal d'un diplomate en Italie*, il est souligné que la difficulté que le gouvernement éprouve à détruire les brigands vient du fait que ceux-ci sont protégés par la population, car ceux-ci sont les vrais maîtres du pays[1417].

La solution répressive et autoritaire est donc plébiscitée par le renseignement français et par les autorités italiennes avec l'arrivée du général Cialdini le 9 juillet 1861 à Naples avec près de 2000 hommes de troupe dont un grand nombre de gendarmes[1418]. Le commandant Boyer, stationné à Naples, confirme cette tendance d'envois massifs de troupes vers la Sicile, avec en avril 1861 la présence de 18 000 soldats piémontais dans les deux Sicile[1419]. Le consul de Naples confirme en 1861 la continuation de la répression du brigandage avec des renforts de troupes pour mettre fin aux désordres dans les provinces, une répression d'autant plus difficile à faire que la division des bandes de brigands multiplie les efforts à faire pour les capturer[1420]. En juillet 1861, d'autres troupes et principalement des Bersaglieri viennent de Bologne et d'Ancône, par terre, par Ancône, à destination de la Sicile. Pour le commandant Boyer, il est

[1414] CADC-CPC31/1, *Lettre du 5 mars 1861,* Naples, 5 mars 1861.
[1415] CADC-CPC/31/1, *Lettre du 8 mars 1862,* direction politique numéro 59, Naples, 8 mars 1862, H. Fautourgs Dard.
[1416] CADC-CPC27/1, *Lettre du 31 décembre 1863,* direction politique numéro 6, Gênes, A. Vœux.
[1417] HENRY D'IDEVILLE, *Journal d'un diplomate en Italie : Notes intimes pour servir à l'histoire du second empire,* Paris, Hachette, 1873-1874, Rome, mars 1864, p 145.
[1418] SHD-BB4/781, *Lettre du 9 juillet 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 9 juillet 1861, T. Boyer.
[1419] SHD-BB4/781, *Lettre du 2 avril 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 2 avril 1861, T. Boyer.
[1420] CADC-CPC31/2, *Lettre du 2 juillet 1861,* direction politique numéro 93, Naples, 2 juillet 1861.

grand temps que ces renforts arrivent, car face à des enlèvements et des demandes de rançons, le général Pinelli en est réduit à faire fusiller « tout ce qu'il trouve les armes à la main »[1421].

En avril-mai 1861, la situation s'améliore sensiblement selon le commandant Boyer qui évoque une unité de l'Italie qui se fait peu à peu, malgré l'opposition des autonomistes qui n'est qu'une « opposition d'inertie »[1422]. De plus, dans beaucoup d'endroits, un assez grand nombre de soldats bourboniens se présentent tous les jours aux autorités pour faire leur soumission[1423]. Même si au même moment le commandant Boyer observe que les bandes réactionnaires qui paraissent aux environs de Naples s'éloignent de cette ville, poursuivie par des colonnes mobiles principalement composées de Bersaglieri[1424]. Une situation des provinces napolitaines qui reste bonne en août 1861 selon le commandant Boyer[1425], pourtant, le commandant Boyer parle d'arrivées le 12 juillet 1861, de 400 soldats et de 60 cavaliers avec leurs chevaux de Gênes à Naples, et de plus le 15 juillet, il doit paraître un décret mobilisant dans chaque district deux compagnies de gardes nationaux de 100 à 120 hommes chacune[1426]. Preuve en est que parallèlement à chaque moment de tranquillité, les autorités italiennes envoient de nouvelles troupes en Sicile dans le cas probable où la situation se dégrade à nouveau.

En juillet 1861, la formation des compagnies de gardes nationaux est prescrite par une circulaire adressée aux gouverneurs et intendants des provinces napolitaines. Chaque district doit fournir au moins deux de ces compagnies s'il est nécessaire. Ces compagnies sont destinées à être réunies à des détachements de troupes régulières pour former des colonnes mobiles destinées à la répression du brigandage. Toutes ces mesures sont faites pour faire face à un brigandage qui s'agite un peu partout, à tel point qu'il y a passablement du désordre dans les mouvements des troupes qui sont disséminées en petit corps dans les provinces napolitaines[1427].

[1421] SHD-BB4/781, *Lettre de juillet 1861,* A bord de la Mouette à Naples, juillet 1861, T. Boyer.
[1422] SHD-BB4/781, *Lettre du 5 mars 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 8 mars 1860, T. Boyer.
[1423] SHD-BB4/781, *Lettre du 6 avril 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 6 août 1861, T. Boyer.
[1424] SHD-BB4/781, *Lettre du 2 juillet 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 2 juillet 1861, T. Boyer.
[1425] SHD-BB4/781, *Lettre du 10 août 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 10 août 1861, T. Boyer.
[1426] SHD-BB4/781, *Lettre du 15 juillet 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 15 juillet 1861, T. Boyer.
[1427] SHD-BB4/781, *Lettre du 16 juillet 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 16 juillet 1861, T. Boyer.

Une répression du brigandage qui fait qu'en août 1861 partout les brigands et les réactionnaires sont battus peu de temps après leurs invasions, mais ils se rallient ensuite encore et tentent de nouveaux coups. Ainsi, malgré toute la répression mise en place, le commandant Boyer pense que les dispositions militaires que prend le général Cialdini ne sont pas encore assez avancées pour empêcher de nouvelles tentatives de brigandage[1428]. Une situation critique qui exige des renforts de troupes de 4000 hommes de Gênes vers Naples en trois jours en août 1861 et qui doivent être suivis de nouveaux envois, ce qui prouve que de nouvelles forces sont nécessaires pour mettre fin au brigandage dans le sud de l'Italie et que le gouvernement de Turin fait désormais tout pour mettre fin à ce brigandage[1429]. Pour arriver à cet objectif, le gouvernement italien continue à envoyer des troupes de Gênes à Naples avec, depuis le 1er septembre 1861, environ 5000 hommes de troupe. Ce qui fait que désormais 35 000 hommes sont présents dans les provinces napolitaines, sans compter les deux régiments annoncés en septembre 1861. C'est le chiffre que le général Cialdini pense nécessaire pour dominer le sud de l'Italie, même si, indépendamment de ces troupes, 14 000 hommes de garde mobile viennent d'être armés. Pour faciliter l'action des militaires dans les provinces napolitaines, celles-ci sont divisées en arrondissements, subdivisés eux-mêmes en mandements comprenant un certain nombre de communes. Les mouvements de l'armée italienne dans les provinces napolitaines doivent aussi être facilités par l'intention du général Cialdini de donner un bataillon d'infanterie d'environ 400 hommes à chaque arrondissement, indépendamment des gardes mobiles distribués dans chaque chef-lieu de mandement[1430].

À partir de septembre 1861 des troupes continuent à arriver de la haute-Italie à Naples pour compléter les renforts du général Cialdini, avec 600 hommes dans la soirée du 3 septembre par une frégate et 100 hommes et 114 chevaux de train d'artillerie avec des voitures le 4 septembre par une autre frégate. Ces renforts sont destinés à combattre les quatre bandes principales dans les provinces napolitaines septentrionales. Tout cela a des conséquences positives, car selon le commandant Boyer, même si les insurrections ne sont pas détruites, elles paraissent bien abattues, et le brigandage doit normalement être fortement réduit[1431]. Des

[1428] SHD-BB4/781, *Lettre du 3 août 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 3 août 1861, T. Boyer.
[1429] CADC-CPC31/2, *Lettre du 31 août 1861,* direction politique numéro 111, Naples, 31 août 1861, Bordi.
[1430] SHD-BB4/781, *Lettre du 3 septembre 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 3 septembre 1861, T. Boyer.
[1431] SHD-BB4/781, *Lettre du 7 septembre 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 7 septembre 1861, T. Boyer.

résultats que le gouvernement italien veut appuyer par l'arrivée début décembre, de Gênes à Naples, de 1400 hommes d'infanterie sur deux transports italiens en décembre 1861[1432]. Des résultats sont obtenus dans ce domaine quelques mois plus tard en décembre 1861, selon le commandant Boyer qui évoque une inquiétude qui diminue à Naples, car selon lui le brigandage de la Basilicate est enrayé et la levée donne lieu à beaucoup moins de désordres que les menées réactionnaires ne le font craindre. L'important est pour le commandant Boyer que les choses ne peuvent pas être pires qu'avant, mais cela peut prendre du temps à cause de « l'ignorance, de la crédulité et de la démoralisation du peuple » en Sicile[1433]. De plus, selon des extraits du journal officiel de Naples, le brigandage des provinces napolitaines continue à être en déroute et le tirage au sort pour la levée continue tous les jours à se faire, dans toutes les provinces, avec une tranquillité générale, avec quelques nuances à Naples[1434].

Cette relative tranquillité est renforcée par des renforts complétés en janvier 1862 par les renforts d'un régiment d'infanterie venant de Milan, s'embarquant ensuite à Ancône et ensuite à Manfredonia avec également 300 carabiniers qui sont envoyés de Naples dans la Basilicate[1435]. Le brigandage continue de décroitre dans les provinces napolitaines, même si dans la Basilicate sa décroissance n'est pas aussi marquée qu'ailleurs. En effet, le sol de cette province est, selon le commandant Boyer, très favorable à la fuite et beaucoup de brigands des provinces voisines s'y sont réfugiés, de plus, fin décembre 1861, une patrouille de 25 lanciers est tombée dans une embuscade. La situation contre le brigandage est donc décrite par le commandant Boyer comme généralement bonne, malgré quelques nuances en janvier 1862. Notamment, car les nouvelles de la levée sont bonnes, car le 3 janvier 1862, environ 1200 conscrits sont partis de Naples pour la haute Italie, sur le bâtiment à vapeur français, *la ville de Lyon*, selon le commandant Boyer[1436]. Enfin, des villes visitées par le commandant Boyer de la

[1432] SHD-BB4/781, *Lettre du 14 décembre 1861,* A bord de la Mouette, à Naples, 14 décembre 1861, T. Boyer.
[1433] SHD-BB4/781, *Lettre du 3 décembre 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 3 décembre 1861, T. Boyer.
[1434] SHD-BB4/781, *Lettre du 7 décembre 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 7 décembre 1861.
[1435] SHD-BB4/781, *Lettre du 18 janvier 1862,* A bord de la Mouette à Naples, 18 janvier 1862, T. Boyer.
[1436] SHD-BB4/781, *Lettre du 4 janvier 1862,* A bord de la Mouette à Naples, 4 janvier 1862, T. Boyer.

côte sicilienne sont, selon celui-ci, très tranquilles en février 1862, avec des autorités locales maitresses de la situation[1437].

Ainsi, même pendant les moments de tranquillité, des renforts de l'armée italienne arrivent constamment vers la Sicile, néanmoins ces renforts sont accélérés quand la situation se détériore, ainsi, à la suite de la mort des lanciers qui périssent dans une embuscade près de Gargano, un régiment d'infanterie venu par terre de Milan à Ancône et par mer d'Ancône à Manfredonia ainsi que 300 carabiniers royaux sont envoyés de Naples et sont destinés à opérer contre les brigands du Gargano et du reste de la Basilicate. De plus, 600 hommes partent le 11 janvier 1862 de Gênes à Naples, et parallèlement la conscription continue de s'effectuer en Sicile avec 5000 conscrits qui partent des provinces napolitaines pour la haute Italie, soit de ce côté-ci, soit du côté de l'Adriatique[1438].

Mais c'est surtout en février 1863 que la situation se tend globalement dans le sud de l'Italie et que l'armée italienne accélère la répression du brigandage dans le sud de l'Italie avec un décret qui décrète des mobilisations dans toutes les provinces de 200 bataillons de la garde nationale appelés à combattre le brigandage dans l'Italie méridionale. Chaque bataillon composé de quatre compagnies représente 500 hommes et c'est donc un ensemble de 100 000 hommes qui doit être mis en mouvement dans les premiers jours du printemps 1863[1439]. Un renforcement des troupes italiennes présentes sur place déjà en mai 1861 avec le remplacement des troupes qui sont dans l'ancien royaume des Deux-Siciles par des bataillons qui en étant renforcées des levées de 1857, 1858, 1859 et 1860 de l'ancienne armée napolitaine constituent le sixième corps de l'armée italienne sous le commandement du général Jean Durando[1440]. Le brigandage est très grave dès août 1861 où le commandant de la Mouette observe la ville de Palerme en état de siège et gardée par 20 000 hommes de troupe et environ 6000 policiers avec de nombreuses patrouilles qui circulent dans les rues et des postes de 20 à 30 hommes à chaque carrefour. À coter de Palerme, les insurgés se trouvent dans les montagnes au sud de la ville. De même, le commandant Boyer visite une ville de Messine en état de siège, mais beaucoup

[1437] SHD-BB4/781, *Lettre du 11 février 1862,* A bord de la Mouette à Naples, 11 février 1862, T. Boyer.
[1438] SHD-BB4/781, *Lettre du 11 janvier 1862,* A bord de la Mouette à Naples, 11 janvier 1862, T. Boyer.
[1439] CADC-CPC28/2, *Lettre du 19 février 1863,* direction politique numéro 87, Livourne, 19 février 1863.
[1440] SHD-BB4/781, *Lettre de mai 1861,* A bord de la Mouette à Naples, mai 1861, T. Boyer.

plus tranquille que Palerme, avec un étalage de troupes beaucoup moins grand qu'à Palerme[1441]. En juin 1861, le gouvernement italien se prépare même à Turin à envoyer, dans l'Italie méridionale, un autre corps d'armée de 28 000 hommes, ce qui porte à 45 000 hommes le total de garnisons de l'ancien royaume des Deux-Siciles[1442]. Des renforts qui sont destinés à répondre à un manque d'effectifs sur place, comme le souligne le consul de France à Palerme qui mentionne que les troupes piémontaises à Palerme atteignent à peine le chiffre de 2000 hommes en janvier 1861[1443]. Ce qui est fortement insuffisant pour faire face à une éventuelle insurrection.

Les insurrections sont donc déjà présentes en 1860-1861, néanmoins, c'est bien en 1862-1863 qu'elles prennent davantage d'ampleurs contre l'armée italienne. Selon le consul de France à Messine, la situation est tellement catastrophique dans les provinces du sud de l'Italie en janvier 1862 que la lieutenance-générale n'est qu'un rouage inutile, car en réalité, c'est à Turin que se traitent toutes les affaires importantes. Une situation catastrophique due au fait que le nouveau régime italien est impopulaire, comme le souligne également le consul de France à Palerme. Ainsi, Hugues Boulay déplore que l'Italie n'ait pas de politiques capables de l'organiser et de la guider, et qu'elle n'ait pas non plus de généraux aptes à la pacifier et à la défendre face aux mazziniens, aux bourboniens réactionnaires et au nombre des réfractaires qui augmentent chaque jour. De plus, les nouveaux impôts mis en vigueur à partir du 1er janvier 1862 et une mauvaise administration italienne font redoubler le mécontentement. Hugues Boulay va même jusqu'à parler d'anarchie qui règne dans les campagnes, avec une impuissance de l'autorité publique dans les campagnes de la Sicile[1444].

D. Les conséquences des insurrections d'Italie centrale et du sud sur l'influence française en Italie.

Néanmoins, malgré tous ces événements, il est à noter l'influence française en Sicile n'est pas menacée selon le consul français à Palerme qui mentionne en février 1862 une manifestation de 100 étudiants criant sous les fenêtres du Consulat de France « Vive la France ! vive l'Italie !

[1441] SHD-BB4/781, *Lettre du 29 avril 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 29 avril 1861, T. Boyer.
[1442] SHD-BB4/781, *Lettre du 29 juin 1861,* A bord de la Mouette à Naples, 29 juin 1861, T. Boyer.
[1443] CADC-CPC32/1, *Lettre du 10 janvier 1861,* direction politique numéro 6, Palerme, 10 janvier 1861.
[1444] CADC-CPC29/1, *Lettre du 12 janvier 1862,* direction politique numéro 76, Messine, 12 janvier 1862, Hugues Boulay.

vive le Pape non Roi !»[1445]. Une appréciation aussi positive de la France à Florence à travers la découverte d'un nouveau complot contre la vie de l'Empereur qui cause une vive sensation et une indignation spontanée selon le consul français présent sur place[1446]. Tout comme dans le Latium, à Civitavecchia, où la population est très heureuse de voir les soldats français dont elle n'imagine pas le départ. Des enrôlements pour l'armée pontificale ont même lieu à Civitavecchia avec deux officiers du régiment de chasseurs à pied, mais les démarches de ces officiers n'ont pas obtenu un grand succès, car selon le consul de France à Civitavecchia, les habitants de ces contrées qui ont toujours été affranchis de la conscription, ne montrent aucun goût pour le service militaire[1447]. En février 1863, le consul à Ancône montre aussi que l'influence française en Italie centrale est bien présente, car il parle même des Français comme étant regardés par la population locale comme de potentiels libérateurs de « l'oppression italienne » à Ancône[1448].

Pourtant, un an plus tard, le consul de France à Civitavecchia décrit un gouvernement papal, impopulaire à Civitavecchia, et par ricochet l'occupation française de Civitavecchia devient, elle aussi, impopulaire[1449]. L'influence française baisse aussi énormément dans l'estime d'une partie des populations de l'Italie centrale au cours des années 1860, ce qui est visible dans un rapport de juin 1863 où le consul de France à Livourne rapporte que pendant la nuit, l'écusson des armes de France, placé à l'entrée du Consulat, est souillé avec des excréments humains[1450]. Ce sentiment anti-français est aussi présent à Gênes en novembre 1862, où la nouvelle qu'un attentat se prépare contre la vie de l'Empereur se répand dans le parti Mazzinien résidant à Gênes, et des lettres venues de Paris confirment ce bruit[1451]. En résumé, même si le renseignement diplomatique l'évoque peu, l'influence française est tantôt louée et tantôt malmenée en Italie centrale et en Italie du sud pendant les années 1860.

[1445] CADC-CPC32/3, *Dépêche télégraphique du 10 février 1862,* Déchiffrement, Palerme, 10 février 1862, Consul de France à Palerme.
[1446] CADC-CPC26/4, *Lettre du 14 janvier 1864,* direction politique numéro 179, Florence, 14 janvier 1864, Eugène Poujade.
[1447] CADC-CPC25/5, *Lettre du 19 septembre 1863,* direction politique numéro 6, Civitavecchia, 19 septembre 1863.
[1448] CADC-CPC22/1, *Lettre du 13 février 1863,* direction politique numéro 58, Ancône, 13 février 1863, Castellane.
[1449] CADC-CPC25/5, *Lettre du 24 septembre 1864,* direction politique numéro 21, Civitavecchia, 24 septembre 1864, Geoffroy de Lussoz.
[1450] CADC-CPC28/2, *Lettre du 3 juin 1863,* direction politique numéro 39, Livourne, 3 juin 1863.
[1451] CADC-CPC27/1, *Lettre du 26 novembre 1862,* direction politique numéro 41, Gênes, 26 novembre 1862, A. Muet.

Après un début d'insurrections armées contre l'autorité du gouvernement italien dès 1860-1861, les insurrections s'intensifient en 1862-1863, parallèlement à des effectifs de l'armée italienne de plus en plus amples dans le sud de l'Italie et à une répression de plus en plus autoritaire de ceux-ci. Ces insurrections ne montrent pas de sentiments anti-français en Italie selon le renseignement français, par contre, c'est le cas en Italie centrale où les insurrections armées pour protester contre la mise en place de la conscription ont aussi lieu.

E. Des insurrections en Italie centrale qui remettent en cause le gouvernement italien et l'influence française dans la région.

Même si le consul de France à Florence pense qu'en décembre 1861, la conscription se passe bien dans l'ensemble de l'Italie, ce n'est non seulement pas le cas en Sicile, mais aussi dans les Marches et l'Ombrie[1452]. Parallèlement, à la Sicile[1453], le recrutement militaire dans les Marches est difficile, notamment dans la population des campagnes[1454]. Toutefois, cette analyse est à prendre avec des nuances, car le consul français à Ancône explique que la conscription militaire est bien appliquée dans les Marches avec la levée de la classe de 1841 qui s'est bien passée, avec des recrues qui sont belles physiquement, fortes, jeunes, rigoureuses, calmes comme les populations des Marches qui doivent s'accoutumer peu à peu sans difficulté à la loi de la conscription militaire[1455]. De plus, malgré une continuité de l'impopularité de la conscription militaire dans les Marches qui doit se poursuivre dans l'avenir, Castellane note une amélioration notable dans la manière dont la levée s'accomplit en 1863[1456].

Malheureusement, dans la majorité des cas, la conscription en Italie centrale est confrontée à des difficultés entre 1862 et 1863. Dès janvier 1863, la levée qui se déroule à Ancône, ainsi que dans les provinces de Macerata de Ascoli, de Pesaro et dans l'Ombrie est confrontée à beaucoup de difficultés avec un nombre des *Renitente,* où Réfractaires presque aussi considérable dans les Marches et l'Ombrie qu'à l'époque où le gouvernement italien a fait exécuter la première levée. La conscription italienne ne divise le contingent qu'en deux

[1452] CADC-CPC26/1, *Lettre du 10 décembre 1861*, direction politique numéro 9, Florence, 10 décembre 1861, Eugène Poujade.
[1453] SHD-BB4/790, *Lettre du 14 juillet 1861,* Messine, à bord du Solon, 14 juillet 1861, Passeplan.
[1454] CADC-CPC22/1, *Lettre du 18 juin 1861,* direction politique numéro 116, Ancône, 18 juin 1861, Castellane.
[1455] CADC-CPC22/1, *Lettre du 2 décembre 1861,* direction politique 1, Ancône, 2 décembre 1861, Castellane.
[1456] CADC-CPC22/1, *Lettre du 19 décembre 1863,* direction politique numéro 25, Ancône, 19 décembre 1863, Castellane.

catégories, l'une appelé, l'autre qui sert de réserve. Ainsi, malgré le fait qu'une partie des jeunes ne fassent partie que de la réserve, les difficultés sur l'application de la conscription persistent à cause de la défiance de la population des campagnes dans les Marches et l'Ombrie, car selon le consul de France à Ancône ces populations sont travaillées par les partis extrêmes (révolutionnaires et conservateurs) et surtout par le parti clérical conservateur qui aime peu le métier militaire[1457].

Même si cela ne prend pas l'ampleur que cela prend en Sicile, la répulsion du service militaire dans les populations des Marches et de l'Ombrie est une permanence dans les années 1860, et sur place l'armée italienne compte un nombre considérable de réfractaires à la conscription, mais qui, après une première rencontre avec les Gendarmes dans laquelle ils sont toujours soutenus par leurs parents, peuvent se transformer en révoltés et se rallier autour d'un homme. Selon le consul de France à Ancône, ces réticences à la conscription sont dues à l'absence d'exemptions dans les deux premières levées[1458]. Enfin, en plus des problèmes de recrutement dans l'armée italienne il y a bien sûr les problèmes dans la conscription militaire, mais aussi les désertions nombreuses qui ont eu lieu en février 1862 à Ancône, et dans les différentes garnisons des Marches et de l'Ombrie, ce qui préoccupe vivement le gouvernement italien[1459].

Ainsi, malgré quelques nuances, l'autorité de l'armée italienne est malmenée par la mise en place de la conscription militaire en Italie centrale, ce qui est un problème pour le renseignement français, car l'armée italienne est essentielle dans cette région pour lutter contre les révolutionnaires italiens qui menacent en permanence l'influence française dans le Latium, mais l'attitude de l'armée italienne elle-même à l'encontre de l'influence française dans le Latium n'est pas rassurante pour les renseignements français.

En effet, pour le consul de France à Ancône, il faut en effet surveiller l'attitude du gouvernement italien vis-à-vis de la question romaine, qui selon lui laisse la situation se tendre chaque jour d'avantage, ce qui laisse le risque qu'il soit complètement débordé sur la question romaine[1460]. Pour De Castellane, l'armée italienne ne joue pas son rôle d'obstacle aux

[1457] CADC-CPC22/1, *Lettre du 24 janvier 1863,* direction politique numéro 45, Ancône, 24 janvier 1863, Castellane.
[1458] CADC-CPC22/1*Lettre du 13 février 1863,* direction politique numéro 58, Ancône, 13 février 1863, Castellane.
[1459] CADC-CPC22/1, *Lettre du 17 avril 1862,* direction politique numéro 6, Ancône, 27 février 1860, Castellane.
[1460] CADC-CPC22/1, *Lettre du 2 août 1862,* direction politique numéro 27, Ancône, 2 août 1862, Castellane.

révolutionnaires italiens qui veulent annexer Rome au reste de l'Italie, alors que les révolutionnaires italiens sont particulièrement dangereux pour l'influence française en Italie aux yeux du renseignement diplomatique français en 1862-1863.

En effet, comme le souligne l'historien Hubert Heyriès dans son ouvrage *Italia 1866*, les révolutionnaires italiens continuent à être menaçants dans les années 1860, si bien qu'au cours de l'été 1862, Garibaldi espère renouveler les exploits de 1860 en partant de Sicile vers Rome. Cependant, le gouvernement de Turin ne peut se permettre de perdre le soutien de la France[1461]. Victor-Emmanuel II a en effet besoin de résoudre la question romaine et de garder le soutien de la France pour se consacrer à la Vénétie, toujours aux mains des Autrichiens. Après avoir vaincu l'armée garibaldienne dans la bataille de l'Aspromonte en 1862, le Royaume d'Italie signe avec l'Empire français l'accord de septembre 1864 qui stipule que la France entreprend d'évacuer le Latium en deux ans à condition que l'Italie garantisse l'intégrité territoriale de l'État pontifical en renonçant à faire de Rome sa capitale[1462]. Pour stopper Garibaldi à l'Aspromonte, des troupes italiennes sont envoyées le 29 août 1862 dans le massif de l'Aspromonte, à l'extrémité inférieure de la péninsule. Les faits prennent une tournure tragique lorsque les troupes du colonel Emilio Pallavicini blessent Garibaldi, faisant de lui le martyr de Rome[1463].

Cette offensive garibaldienne vers Rome est importante en effet pour le renseignement diplomatique français qui s'alarme, dès avril 1862, d'une volonté garibaldienne d'un coup de main sur le Latium. Plusieurs consuls sont les artisans de ce renseignement diplomatique pendant cette campagne garibaldienne, à commencer par celui de Milan. Celui-ci déclare en août 1862 que, selon des informations récoltées par des discussions avec des personnes à Milan, la préparation d'une attaque des garibaldiens de Rome pour début septembre 1862, et une seconde expédition qui doit partir immédiatement après le débarquement du premier corps sous la direction de Garibaldi sont très envisageables[1464]. Dès fin avril 1862, cette agitation révolutionnaire est même signalée par le consul français à Ancône qui alerte de la présence d'une bande armée provenant des États pontificaux sur le territoire italien dans l'arrondissement d'Averano[1465]. Dès août 1862, cette agitation révolutionnaire se porte selon le consul de France

[1461] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866*, *op cit*, p 294.
[1462] *Ibid*, P 381.
[1463] Hubert HEYRIÈS, *La Breccia di porta pia : op cit*, 2020, p 30-33.
[1464] CADC-CPC30/1, *Lettre du 1er août 1862*, direction politique numéro 38, Milan, 1er août 1862, Defly.
[1465] CADC-CPC22/1, *Lettre du 27 avril 1862*, direction politique numéro 64, Ancône, 29 février 1860, Castellane.

à Ancône sur la frontière romaine par des jeunes gens accompagnés d'uniformes, de dépôts d'armes et de munitions[1466], par la suite De Castellane pense que l'insurrection polonaise de 1863 a d'ailleurs redynamisé les révolutionnaires en Italie[1467]. Une inquiétude en août 1862 justifiée par le fait qu'en juillet 1862, d'après une lettre écrite par le général Medici au colonel Elia présent à Ancône, Garibaldi est prêt à marcher sur Rome sous peu pour achever l'unité italienne dans le cas où les populations sur place se prononcent ouvertement pour cette expédition[1468]. Toutes ces intentions des révolutionnaires italiens de mener une expédition sur Rome qui sont observées par le consul de France à Ancône sont analysées parallèlement à l'observation qu'une armée des révolutionnaires italiens grossie ses rangs en décembre 1861[1469], en novembre 1861[1470], ainsi qu'en mars 1863[1471].

De plus, à cause de la rumeur d'une tentative de débarquement de Garibaldi et de ses partisans sur les côtes pontificales, les forces maritimes françaises et l'artillerie à Civitavecchia sont considérablement augmentées en juillet 1862[1472]. Même si les archives italiennes n'ont pas été consultées, il est probable que tous ces renseignements récoltés par les consuls français à Ancône, à Florence, à Milan et à Civitavecchia permettent à Napoléon III d'alerter l'armée italienne de l'imminence d'une attaque garibaldienne sur le Latium et donc de permettre à l'armée italienne de battre les troupes garibaldiennes à la bataille de l'Aspromonte en août 1862. Le renseignement français étant donc utile ici pour protéger le Latium, ce qui est bien plus visible pour la bataille de Mentana en novembre 1867. En tout cas, cette offensive conforte le renseignement diplomatique français sur le fait que les révolutionnaires italiens restent un danger permanent pour l'influence française dans le Latium, et qu'il faut compter avec l'armée française en cas d'urgence et avec l'armée italienne comme le stipule la convention de septembre 1864. Même si pour l'historien Sergio Romano, l'échec de la tentative de Garibaldi

[1466] CADC-CPC22/1, *Lettre du 13 août 1862,* direction politique numéro 29, Ancône, 13 août 1862, Castellane.
[1467] CADC-CPC22/1, *Lettre du 12 mars 1863,* direction politique numéro 55, Ancône, 12 mars 1863, Castellane.
[1468] CADC-CPC22/1, *Lettre du 25 juillet 1862,* direction politique numéro 26, Ancône, 25 juillet 1862, Castellane.
[1469] CADC-CPC26/1, *Lettre du 10 décembre 1861,* direction politique numéro 9, Florence, 10 décembre 1861, Eugène Poujade.
[1470] CADC-CPC26/1, *Lettre du 20 novembre 1861,* direction politique numéro 7, Florence, 20 novembre 1861, Eugène Poujade.
[1471] CADC-CPC30/2, *Lettre du 4 mars 1863,* direction politique numéro 75, Milan, 4 mars 1863, Defly.
[1472] CADC-CPC26/5, *Lettre du 24 juillet 1862,* direction politique numéro 3, Civitavecchia, 24 juillet 1862, E. Henneque.

de 1862 s'explique par le manque de discrétion de Garibaldi quand celui-ci rassemble des troupes[1473].

Ce cinquième chapitre s'intéresse à l'observation de la formation de l'armée italienne et des grandes difficultés auxquelles celle-ci est confrontée entre 1861 et 1866. En effet, l'Empire autrichien apparaît quelquefois menaçant, mais surtout l'armée italienne a beaucoup de vices dans son organisation militaire et dans sa capacité de recrutement, comme l'observe le renseignement français. Notamment dans les Marches et l'Ombrie où la conscription est impopulaire, et encore plus en Sicile où elle contribue à alimenter ce que l'historiographie appelle le brigandage qui est une insurrection larvée et lourde contre l'armée italienne en Sicile. Comme le souligne Hubert Heyriès, le gouvernement italien s'efforce d'achever l'unification italienne en écrasant les forces réactionnaires et anti-unification dans le sud, dans ce qui est la première guerre civile du Royaume d'Italie. Ce mouvement du brigandage comprend beaucoup de choses, une hostilité envers les Piémontais, une résistance à la fiscalité, à la conscription, l'aspiration à une révolution agraire ou encore des sentiments de loyauté envers les Bourbons et le Pape. Les bandits contre-révolutionnaires déplacent au moins 80 000 hommes, 120 000 soldats sont déployés contre eux, soit près de la moitié de l'armée italienne de l'époque. Pourtant, la victoire finale dans la guerre contre le brigandage ne vient qu'à la fin des années 1860[1474]. Le renseignement diplomatique qui contribue en grande partie à l'aide du renseignement naval français à observer ces événements, en conclut généralement à partir de 1864 que la situation se calme. Toutefois, tous ces problèmes inhérents à la construction de l'armée italienne ont des répercussions sur celle-ci lors de sa mobilisation pendant la guerre de 1866 contre l'Empire autrichien.

[1473] Sergio ROMANO, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Points Seuil, 1977, p 49.
[1474] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866*, *op cit*, p 381.

CHAPITRE 6 : LE RENSEIGNEMENT FRANÇAIS PENDANT LA GUERRE DE 1866 : UNE RECOLTE NOUVELLE D'INFORMATION AUPRES DES ARMEES AUTRICHIENNES, ITALIENNES ET PRUSSIENNES.

Selon Sergio Romano, la défaite de l'armée italienne contre l'armée autrichienne en 1866 vient surtout du fait que l'armée italienne est commandée à ce moment-là par trop de chefs, avec notamment le général La Marmora et le général Cialdini qui se disputent le commandement. Ainsi, Sergio Romano définit l'armée italienne en 1866 comme « une jeune armée commandée par des vieillards et mal adaptée à la stratégie que l'état-major lui imposa »[1475].

Pourtant, la guerre de 1866 est l'aboutissement d'une préparation sans précédent du Royaume du Piémont-Sardaigne dans les années 1850 en termes de modernisation militaire, économique et culturelle[1476]. Toutefois, la très grande partie de la population italienne est encore rurale dans les années 1860, de plus la pénurie de charbon et de fer, ainsi que les entreprises sidérurgiques sont un problème. De plus, le sentiment d'identité nationale est faible dans une population paysanne où l'analphabétisme est répandu est également un problème, surtout dans le sud de l'Italie[1477]. À la veille de l'entrée en guerre contre l'Empire autrichien, il y a donc quelques soucis présents dans le Royaume d'Italie qui entravent le développement de l'armée italienne. Au milieu des années 1860, l'illusion se nourrit à Turin que l'armée italienne est désormais en mesure de lutter contre l'armée autrichienne pour conquérir la Vénétie, en attendant de résoudre ensuite la Question romaine[1478]. D'autant plus quand cette armée italienne doit en plus être accompagnée de l'armée prussienne dans une future guerre contre l'armée autrichienne. Les liens entre la Prusse et l'Italie sont déjà tissés depuis janvier 1861 où, sur proposition de Cavour, Victor Emmanuel II envoie Alfonso Ferrero De la Marmora à Berlin comme ambassadeur extraordinaire, pour sonder la possibilité d'une alliance italo-prussienne contre l'Autriche. En 1862, le ministère Luigi Carlo Farini-Giuseppe Pasolini mène une politique de rapprochement entre le Royaume de Prusse et le Royaume d'Italie et en août 1865, l'abaissement des tensions entre la Prusse et l'Autriche réalisée par la signature de la Convention de Gastein semble s'inverser. Le 14 mars 1866, La Marmora, qui veut sonder les véritables intentions de la Prusse, envoie alors le général Giuseppe Govone à Berlin. Lorsque, le 30 avril 1866, Berlin propose de se retirer du Holstein, à condition que l'Autriche fasse de même en Vénétie et que l'Autriche refuse, la guerre semble désormais inévitable entre l'Empire autrichien et le Royaume de Prusse alliés au Royaume d'Italie[1479].

[1475] Sergio ROMANO, *op cit*, p 50-51.
[1476] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866*, *op cit*, p. 63.
[1477] *Ibid*, p 17.
[1478] *Ibid*, p. 381.
[1479] *Ibid*, p. 391.

Cette marche vers la guerre se fait dans un contexte dans lequel des Italiens doutent peu de leur armée, mais pas une partie du renseignement français à cause des difficultés rencontrées pendant la mise en place de la conscription de l'armée italienne évoquée précédemment. En 1861 et 1862, le service militaire est rendu obligatoire avec l'extension à tout le royaume de la loi piémontaise de 1854. Jusqu'alors, dans certaines régions, des catégories sont soustraites à la conscription, comme les métayers toscans. Ceci explique le mécontentement et les réflexes antinationaux et antiétatiques dans certaines campagnes des années 1860-1870[1480]. La critique et la contestation de la conscription militaire à travers notamment le phénomène du brigandage en Sicile et en Italie centrale ne manquent pas d'affaiblir la jeune armée italienne. D'autres causes, dont ne parle pas presque pas le renseignement français, affaiblissent l'armée italienne avant la guerre de 1866 contre l'Empire autrichien. Il est probable que la défaite de l'armée italienne contre l'armée autrichienne en 1866 est prévisible avant 1866. L'amalgame entre les recrues venues des différentes régions de l'Italie se fait difficilement, car la greffe piémontaise n'eut pas le temps de prendre. En 1866 la marine italienne aligne douze cuirassés contre sept pour l'Autriche, de plus les canons de la marine italienne sont plus puissants et d'un calibre supérieur. La puissance navale italienne n'est toutefois qu'une illusion, car déjà tous les cuirassés, sauf un, sont construits à l'étranger faute de chantiers navals adéquats dans la péninsule. Les bateaux sont de plus construits trop vite, ce qui entraîne de nombreux problèmes techniques sur ces bateaux. Surtout, les ministères successifs ne proposent pas de plan organique de la flotte, et ne fixent pas clairement la tactique. Les canonniers, et les machinistes sont en nombre insuffisant et mal formés. Née de la fusion le 17 novembre 1860 de la marine piémontaise (en réalité génoise), de la marine napolitaine et des marines toscanes, pontificales et garibaldiennes, la marine italienne ne parvient pas avant la guerre de 1866 à assimiler tous ces éléments hétérogènes. Par exemple, de forts clivages opposent une marine piémontaise où la vapeur l'emporte sur la voile et une marine napolitaine où la voile l'emporte sur la vapeur. Deux écoles d'officiers, une à Gênes, l'autre à Naples, sont maintenues, reconnaissant ainsi la dualité de la marine italienne[1481].

La marine italienne est donc particulièrement mal préparée à la guerre de 1866, et il en est de même pour l'armée de terre. Ce à quoi s'ajoute une suite d'erreurs tactiques des généraux De La Marmora et Cialdini qui n'aident pas des troupes composées de troupes régulières insuffisamment préparées et mal commandées. Cela conduit à la défaite à Custoza et à la défaite

[1480] Gilles PÉCOÛT, *op cit*, p 192.
[1481] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p 45-56.

navale de Lissa provoquée également par les erreurs stratégiques de l'amiral Persano[1482]. Seuls, les trente-cinq mille volontaires que Garibaldi met immédiatement au service du roi Victor-Emmanuel résistent aux Autrichiens, mais en vain[1483]. La guerre de 1866 est donc observée comme celle de la défaite de l'armée italienne face à l'armée autrichienne, mais aussi comme celle de l'armée autrichienne à la fois victorieuse contre l'armée italienne et défaite contre l'armée prussienne. L'armée de l'Empereur François-Joseph est donc encore très observée pendant cette guerre, car l'Empire autrichien a encore un pied dans la péninsule italienne en 1866. Avec l'agrandissement soudain de la puissance militaire prussienne en juillet 1866, le rapprochement diplomatique avec l'Empire autrichien devient une nécessité. Comme le souligne l'historien Jean Béranger dans son ouvrage *l'Empire austro-hongrois*, l'Autriche se trouve isolée sur le plan diplomatique en 1866, par sa trahison envers la Russie en 1854, et par de sa rivalité avec la Prusse et du fait de l'alliance française avec le Piémont. De plus, la guerre est mal préparée sur le plan technique, diplomatique, budgétaire (bien qu'elle coute très cher), et militaire avec trop de généraux aristocrates[1484].

L'affaiblissement de l'Empire autrichien et la destruction de son influence en Italie sont donc quelque chose d'acté en juillet 1866 à cause de sa défaite contre l'armée prussienne. C'est ce que le renseignement français observe, en même temps qu'il initie un rapprochement diplomatique avec l'Empire autrichien pour contrer l'influence militaire grandissante de la Prusse. Ce chapitre est donc consacré d'abord aux difficultés que rencontre le renseignement français pour observer cette guerre qui est composée de mobilisations populaires dans l'Empire autrichien et dans le Royaume d'Italie selon le renseignement français. Ensuite, il est important de voir comment les mobilisations militaires autrichiennes et italiennes sont observées régulièrement pour témoigner de la montée en puissance de ces deux armées justes avant la guerre. Enfin, il est nécessaire d'observer quelles leçons tactiques le renseignement français tire des défaites italiennes de Lissa et de Custoza notamment, ainsi que les leçons diplomatiques que le renseignement français tire de la montée en puissance de la Prusse, de l'affaiblissement de l'Empire autrichien et de la déception concernant l'armée italienne.

[1482] Carlo Pellion di Persano (1806-1883) est un amiral et un homme politique italien, commandant la flotte italienne à la bataille de Lissa en 1866.
[1483] Gilles PECOÛT, *op cit*, p 157.
[1484] Jean BERANGER, *L'Empire Austro-Hongrois*, *op cit*, p 92-94.

I. Une mobilisation enthousiaste, mais avec quelques carences et observée par un renseignement français incomplet.

A. Un manque de renseignements.

1. Des opérations « conduites avec le plus grand mystère » par l'armée italienne dans le nord de l'Italie.

L'armée française ne participe pas à la guerre de 1866, néanmoins le renseignement français l'observe régulièrement grâce aux consuls français présents sur place, notamment les consuls de Turin, de Milan, de Venise et d'Ancône. Sans oublier aussi l'attaché militaire français présent à Vienne, le colonel Merlin et le colonel Schmitz envoyé en mission militaire pour observer l'armée italienne pendant la guerre de 1866. Comme pour la guerre d'Italie, les renseignements sur la guerre de 1866 commencent à partir des premiers bruits de mobilisation militaire de grande ampleur du côté de l'armée italienne et du côté de l'armée autrichienne. Ces renseignements sont obtenus par des acteurs du renseignement français qui se sentent quelquefois démunis en termes de récolte d'informations. En effet, le colonel Merlin déclare en mai 1866 se sentir de plus en plus en plus isolé des militaires autrichiens haut placés sur lesquelles il compte s'appuyer pour obtenir des informations sur la guerre[1485]. En effet, le colonel Merlin compte sur des officiers autrichiens pour lui fournir du renseignement, mais ceux-ci ne lui transmettent que peu de renseignements[1486]. Ce qui induit en juillet 1866 un manque de renseignement et surtout un manque de personnes pouvant le renseigner en Autriche pour un événement qui pourtant « concerne presque la France » selon le colonel Merlin[1487].

Du côté de l'armée italienne, le colonel Schmitz est, lui aussi, en manque permanent d'informations sur l'armée italienne. Au début de la guerre, les renseignements de Schmitz se bornent aux conduites des armées en 1866, à la loi de recrutement du Piémont de 1854, et à l'ordinaire global de l'armée italienne dans la campagne de 1866. Ce qui est explicable par le fait que Schmitz manque de proximité avec l'armée italienne. En effet, celui-ci déclare qu'il ne peut pas observer au loin les préparatifs de l'armée italienne, ce qui implique que souvent les rapports de Schmitz détaillent les effectifs de l'armée italienne sans donner d'observations et/ou d'opinions. Surtout, Schmitz est très critique sur ses propres rapports où il déclare que ceux-ci contiennent sûrement des mensonges et des exagérations, car « il faudrait connaître le fond des choses pourtant pour donner une opinion ». Autrement dit, Schmitz ne pense pas qu'il ait assez

[1485] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 30 mai 1866*, Vienne, 30 mai 1866, Merlin.
[1486] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 29 juillet 1866*, Vienne, 28 juillet 1866, Merlin.
[1487] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 27 juillet 1866*, Vienne, 27 juillet 1866, Merlin.

d'informations pour donner beaucoup son opinion sur les opérations de l'armée italienne au début de la guerre de 1866[1488]. Avant le début de la guerre, la mission militaire du colonel Schmitz commence depuis Florence où il déclare être resté dans une « inaction apparente », qui le laisse dans un manque de renseignement avant son voyage pour le bassin du Pô[1489].

Une mission militaire donc difficile à effectuer depuis Florence en mai 1866 pour le colonel Schmitz pour suivre le cours rapide des événements. Ce qui incite Schmitz à quitter Florence pour se rendre dans le nord[1490]. D'autant plus que quelques semaines plus tard, dans la matinée du 19 juin, Schmitz apprend la concentration des troupes autrichiennes entre l'Adige et le Mincio. Ce qui amène le colonel Schmitz envoyé par l'Empereur des Français pour être à proximité, l'État-major du roi à être présent à proximité du théâtre des opérations en Vénétie[1491]. Ceci permet à Schmitz de faire connaître à l'empereur « heure par heure » ce qui se passe sur le théâtre des opérations militaires[1492].

Le renseignement français bénéficie donc pendant la guerre de renseignements réguliers et précis à travers la présence du colonel Schmitz sur le théâtre des opérations pendant la guerre. Ces rapports sont complétés par des consuls qui restent loin du front et donc avec des rapports composés d'informations beaucoup plus floues et irrégulières. C'est le cas du consul de France à Gênes qui est assez hautain envers l'armée italienne après sa défaite de Custoza. Pour le consul de France à Gênes, cette défaite montre que les Italiens sont incapables d'avoir des victoires sans l'aide indispensable de la France[1493]. Même si cette analyse est assez isolée des autres consuls, cela témoigne de l'éloignement des consuls des lieux où il faut prendre de l'information. En effet, pendant le début de la mobilisation de l'armée italienne en mai 1866, le consul de France à Turin Eugène Poujade déclare tenir toutes ses informations des généraux

[1488] SHD-GR, 1M 1387, *Lettre écrite de Milan en 1866*, Milan, 1866, colonel Schmitz.
[1489] SHD-GR, 1M 1387, *Copie d'une dépêche adressée à l'Empereur*, Florence, 31 mai 1866 à 5h00 du matin, colonel Schmitz.
[1490] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 2 mai 1866*, Florence, 2 mai 1866 à 11h30 du soir, colonel Schmitz.
[1491] Henri DURAND-BRAGER et DE CHAMPREUX, *Deux mois de campagne en Italie*, Paris, Dentu, 1867, p 24-25.
[1492] SHD-GR, 1M 1387, *Copie de la lettre à l'Empereur*, colonel Schmitz.
[1493] CADC-CPC27/2, *Lettre du 26 juin 1866,* direction politique numéro 72, Gênes, 26 juin 1866.

de l'armée italienne[1494], ou encore d'informations confirmées « par beaucoup de personnes », notamment venant de la Toscane, qui ont suivi les mouvements des troupes[1495].

À coter des discussions avec des militaires et des personnes diverses qui ont observé les événements sur place, la discussion avec des hommes politiques est aussi utilisée pour récolter de l'information. C'est ce que fait par exemple le consul de France à Gênes[1496]. Le consul de France à Milan s'appuie aussi sur « des bruits » donc sur ce qu'on lui dit à Milan de la guerre, que ce soit parmi les militaires ou les hommes politiques italiens. Ce qui fait que celui-ci se plaint du manque d'informations obtenues concernant les opérations et les mouvements de l'armée autrichienne, car il n'a obtenu aucune information de ses sources habituelles[1497]. Particulièrement sur l'armée italienne, Defly manque de canaux d'informations et se repose pour récolter du renseignement sur le baron Ricasoli. Celui-ci assiste à un conseil qui se tient au quartier général principal où il a été décidé de seconder les opérations du général Cialdini par un nouveau mouvement sur le Mincio pour interrompre les communications entre les forteresses de Peschiara, Vérone et Mantoue. Selon cette source d'information, le mouvement des troupes sur la ligne du Mincio commence en juillet 1866 et c'est le corps d'armée du général Durando commandé par le général Pianelli qui doit entrer le premier en ligne pour l'attaque[1498].

Cette difficulté de trouver des renseignements sur les mouvements de l'armée italienne persiste dans le cours du mois de juillet 1866. En effet, malgré quelques renseignements qui parviennent à Defly, la marche des troupes commandées par le général Cialdini ainsi que les mouvements du général De La Marmora dans le but d'intercepter les communications entre les quatre forteresses du quadrilatère s'éloignent de plus en plus de Milan. Cela conduit le consul français à Milan à obtenir des informations de plus en plus rares. Ce manque progressif d'informations fait que Defly se plaint du manque de renseignements de ses opérations « conduites avec les plus grands mystères »[1499], ce qui n'empêche pas Defly de récolter tout de

[1494] CADC-CPC33 (Turin) 6, *Lettre du 10 mai 1866,* direction politique numéro 135, Turin, 10 mai 1866, Eugène Poujade.
[1495] CADC-CPC33/6, *Lettre du 15 mai 1866,* direction politique numéro 137, Turin, 15 mai 1866, Eugène Poujade.
[1496] CADC-CPC27/2, *Lettre du 14 avril 1866,* direction politique numéro 63, Gênes, 14 avril 1866.
[1497] CADC-CPC30/4, *Lettre du 12 juillet 1866,* direction politique numéro 254, Milan, 12 juillet 1866, Defly.
[1498] CADC-CPC30/4, *Lettre du 15 juillet 1866,* direction politique numéro 155, Milan, 15 juillet 1866, Defly.
[1499] CADC-CPC30/4, *Lettre du 19 juillet 1866,* direction politique numéro 256, Milan, 19 juillet 1866, Defly.

même des informations au début de la guerre, rapportant les mouvements de l'armée italienne[1500].

Pour remédier à ces problèmes de sources que rencontrent les consuls, certains consuls ont recours aux Français civils présents sur place. C'est le cas du consul de France à Venise qui recourt à des informations venant en partie d'un Français arrivé le 26 avril 1866 à Venise par le chemin de fer d'Udine et qui a voyagé avec 200 canonnières[1501]. Ceci permet d'obtenir de Venise des informations sur la mobilisation autrichienne du printemps 1866. Les civils italiens sont aussi utilisés comme source d'informations. Comme par exemple par le consul de France à Turin, même si ce consul sait que le fait de prendre des informations sans partir de Turin est un problème pour avoir des bonnes informations concernant l'ensemble de l'armée et de la population italienne[1502]. Même si ces informations sont complétées par des écrits d'officiers italiens[1503]. L'apport des écrits d'officiers est donc important pour connaître la mobilisation de l'armée italienne et ses premières opérations en Vénétie. C'est aussi une source importante utilisée pour connaître la stratégie de la marine italienne peu de temps avant la bataille de Lissa. En effet, le général Durando explique à Eugène Poujade que la stratégie de l'Italie est de descendre sur la rive dalmate de l'Adriatique et d'occuper les anciennes possessions vénitiennes[1504].

2. Le rôle du renseignement diplomatique français dans l'observation du front de l'Adriatique.

Pour observer le front de l'Adriatique et la bataille de Lissa, la proximité du consul de France à Ancône est importante, c'est pour cela qu'il lui est demandé d'observer régulièrement les mouvements armés sur place. De Castillane se conforme donc aux instructions du ministre des Affaires étrangères dans le but de réunir beaucoup d'informations sur la bataille de Lissa,

[1500] CADC-CPC30/4, *Dépêche télégraphique du 21 juin 1866,* direction politique, Milan, 21 juin 1866 à 2h40, Defly.
[1501] CADC-CPC27/1, *Lettre du 27 avril 1866,* direction politique numéro 20, Venise, 27 avril 1866, Léon Gilles.
[1502] CADC-CPC33/3, *Lettre du 26 avril 1866,* direction politique numéro 125, Turin, 26 avril 1866, Eugène Poujade.
[1503] CADC-CPC33/3, *Lettre du 25 juin 1866,* direction politique numéro 148, Turin, Eugène Poujade.
[1504] CADC-CPC33/3, *Lettre du 26 mars 1866,* direction politique numéro 110, Turin, 26 mars 1866, Eugène Poujade.

où les bâtiments cuirassés ont combattu. Grâce notamment à l'aide d'officiers qui prennent part à ce combat, en contrôlant chacune de ces informations en visitant lui-même les navires[1505].

La position privilégiée du consul de France à Ancône permet de suivre les mouvements de la marine italienne, la préparation tactique et stratégique de la bataille de Lissa, le déroulement, ainsi que les conséquences de celle-ci. De Castellane déclare le 24 juin que selon une personne qui a quitté Taranto, la flotte italienne est composée d'environ 40 navires dont 12 bâtiments cuirassés et elle est encore mouillée sur cette rade. Avec tous ces effectifs, De Castillane pense que la marine italienne est bonne et bien préparée avec de bons officiers et équipages. Une marine militaire italienne qui est prête le 24 juin à transporter des troupes d'environ 23 000 hommes qui se concentrent à Bari, à Beletto, à Naples et à Foggia et qui doit sous peu passer à 40 000 hommes, selon De Castellane.

La position privilégiée du consul de France à Ancône permet donc d'obtenir des informations, cependant, De Castellane sait qu'il ne peut pas obtenir toutes les informations tout seul et par voie de conséquence, il pense que ce front militaire maritime entre le Royaume d'Italie et l'Empire autrichien n'est observable que par la concentration de renseignements avec les agents consulaires des villes de la côte Adriatique de Tarente, Lecce, Bari, Brindisi et de Barletta dans l'optique que ceux-ci se mettent en rapport avec le consulat d'Ancône[1506]. Un consulat d'Ancône d'autant plus important pour observer l'aspect maritime de la guerre de 1866 quand le consul de France à Turin déclare que concernant les informations sur les mouvements de la marine italienne peu de temps avant la bataille de Lissa, que celles-ci ne peuvent être vérifiées à cause de l'interruption des communications[1507].

Pour compléter ces canaux d'informations, le chemin de fer est important, car il assure un échange fréquent et facile des nouvelles, ainsi que le fait d'aller à Chieti auprès d'officiers hongrois et parmi les volontaires italiens pour rendre un compte précis de la situation. Tous ces contacts permettent de nouer des relations personnelles qui permettent à Castellane d'avoir sur le long terme des informations précieuses[1508]. Ainsi, début juillet 1866, le consulat de France à Ancône est une place d'observation de choix pour observer la marine italienne. Cela permet au

[1505] CADC-CPC22/2, *Lettre du 4 août 1866,* direction politique numéro 210, Ancône, 4 août 1866, L. de Castellane.
[1506] CADC-CPC22/2, *Dépêche télégraphique du 24 juin 1866,* déchiffrement, Ancône, 24 juin 1866, Castellane.
[1507] CADC-CPC33/3, *Télégramme du 10 juillet 1866,* Turin, 10 juillet 1866, consul de France à Turin.
[1508] CADC-CPC22/2, *Lettre du 19 juin 1866,* direction politique numéro 181, Ancône, 19 juin 1866, Castellane.

consul de France d'observer le 9 juillet de ses propres yeux la flotte italienne partie d'Ancône en vue et qui est étendue sur une grande ligne partout des embouchures du Pô, jusqu'à Pola, son but étant de protéger des embarquements des troupes italiennes qui doivent se faire à Maguavacca[1509].

Après l'observation du déploiement de la marine italienne, la bataille de Lissa est étudiée par le consul de France à Messine, mais surtout par le consul de France à Ancône. Celui-ci adresse un plan de la journée de Lissa qui est écrit par le capitaine de vaisseau Piola, commandant la frégate cuirassée Ancona. Pour l'établir, le capitaine Piola consulte les autres commandants de bâtiments et les journaux de bord[1510]. Ces rapports écrits à Ancône sont complétés par les rapports écrits à Gênes du consul résident sur place, selon celui-ci, *la gazette officielle* rapporte que l'armée italienne se concentre sur l'Oglio le 30 juin. Ce qui montre que les consuls français en Italie s'appuient comme il a déjà été vu, sur les informations rendues publiques. Pour le consul, cela traduit le fait que personne ne se gêne pour parler et écrire sur les affaires militaires, ce qui est un gros problème, car cela permet aux Autrichiens d'être bien informés des mouvements de l'armée italienne[1511].

Enfin, parmi la population génoise qui sert de source de renseignement au consul français par l'intermédiaire de discussions[1512], le consul déclare disposer de rapports quotidiens d'agents placés sous ses ordres. Ce qui lui permet d'avoir des renseignements concernant la popularité de la guerre de 1866, ainsi que concernant la croyance par la population génoise dans le fait que celle-ci va gagner et être soutenue par Napoléon III[1513].

Le renseignement français constate donc ses nombreuses lacunes par l'intermédiaire de ses agents présents sur place, car ceux-ci savent qu'ils sont peu nombreux et que leurs champs d'action pour récolter du renseignement est limitée dans beaucoup de cas. Cependant, du renseignement régulier et frais est récolté par le consul de France à Ancône, le colonel Schmitz en Vénétie et dans une moindre mesure par l'attaché militaire français à Vienne. Ce

[1509] CADC-CPC22/2, *Lettre du 9 juillet 1866,* direction politique numéro 195, Ancône, 9 juillet 1866, L. de Castellane.
[1510] CADC-CPC22/2, *Lettre du 20 août 1866,* direction politique numéro 219, Ancône, 20 août 1866, Castellane.
[1511] CADC-CPC27/2, *Lettre du 30 juin 1866,* direction politique numéro 79, Gênes, 30 juin 1866, M. Timperany.
[1512] CADC-CPC27/2, *Lettre du 6 juillet 1866,* direction politique numéro 81, Gênes, 6 juillet 1866, Intemperant.
[1513] CADC-CPC27/2, *Lettre du 12 mai 1866,* direction politique numéro 65, Gênes, 12 mai 1866.

renseignement régulier et précis permet notamment de bien observer les mobilisations militaires des trois belligérants de la guerre de 1866.

B. Une guerre populaire, enthousiaste du côté italien, et bien préparée au début de la guerre du côté autrichien.

Comme le souligne également le renseignement français pendant la guerre de 1866, l'historien Hubert Heyriès évoque le fait que les commandements de l'armée italienne et l'opinion publique italienne sont en premier lieu exaltés par l'opportunité d'un succès militaire facile assuré par la possibilité d'attaquer l'Autriche sur deux fronts différents avec l'armée prussienne et l'armée italienne appliquant une manœuvre en tenaille, et de répliquer cette même stratégie au niveau local en opérant simultanément entre le Mincio et le Pô et dans les Alpes. Pour avoir la plus grande garantie de succès, la Prusse et l'Italie doivent conjuguer leurs efforts et attaquer l'Autriche en commun. La confiance dans la supériorité militaire des Italiens sur terre comme sur mer nourrit un enthousiasme et une euphorie excessive. En Italie, entre 1862 et 1865, un grand projet national est entrepris pour moderniser les forces armées. Pour la première fois de son histoire, si l'on accepte celui engagé dans la lutte contre le brigandage, l'Italie unie dispose d'une armée massive. La mobilisation, décrétée le 27 avril 1866 et qui dure jusqu'à la mi-juin, concerne les soldats réguliers, le corps des volontaires et la garde nationale mobile. Le 20 juin 1866, l'armée italienne aligne ainsi 215 652 hommes et 32 180 chevaux, dont 165 455 fantassins et 10 577 cavaliers.

Ces forces sont divisées en deux armées distinctes, l'une sur le Mincio et l'autre sur le Pô. La première, commandée par le roi et par le général Alfonso De La Marmora, comprend trois corps d'armée sur quatre divisions chacune, soit un peu plus de 120 000 fantassins, 7 000 cavaliers et 282 canon, tandis que la seconde est sous le commandement du général d'armée Enrico Cialdini. Sur le papier, la supériorité numérique italienne apparaît d'autant plus considérable, que l'armée sud-autrichienne ne peut compter que sur des réserves ou des renforts, car le gros des forces est concentré au nord, en Bohême, face à la Prusse qu'il faut vaincre avant qu'elle ne concentre ses forces. De plus, le résultat de la mobilisation est spectaculaire, car en quelques jours, du 3 au 8 mai, 66 000 hommes rejoignent leurs lieux de concentration. En juin, la compagnie des chemins de fer de la Haute-Italie transporte à elle seule 106 453 hommes, 4 284 quintaux de bagages, 13 475 chevaux, 1 341 voitures à deux roues, 513 voitures à quatre roues et 28 461 quintaux de marchandises. Pour Hubert Heyriès, la concentration réussie de dizaines de milliers d'hommes dans une zone relativement restreinte donne certainement l'impression d'une armée de masse, capable de susciter un sentiment de supériorité indéniable.

Les objectifs de la guerre semblent nobles à la plupart des Italiens et donnent au combat une légitimité morale supérieure. Dans toutes les villes, l'enthousiasme est palpable, néanmoins la pénurie de chevaux et de mules est également un problème sérieux avec 37 385 chevaux nécessaires pour l'artillerie et la cavalerie. L'Italie n'est pas un pays riche en bétail : l'armée achète tout ce qu'elle peut trouver et les réquisitionnent parfois, si bien que de nombreux animaux se révèlent inaptes. De plus, pour faire fonctionner le service de transport, l'armée recrute des civils qui s'enfuient au premier coup de canon, abandonnant les voitures, bloquant les routes, perturbant la marche des troupes et retardant les renforts, comme cela se produit à Custoza[1514]. L'entièreté de ces problèmes ne sont pas évoqués par le renseignement diplomatique français du fait de son immobilisme dans les résidences d'ambassades, et même par le colonel Schmitz qui, bien qu'accompagnant l'armée italienne en Vénétie, n'observe qu'une partie des problèmes de l'armée italienne. Les consuls de France en Italie sont en effet victimes de ce qu'Hubert Heyriès nomme l'enthousiasme irrationnel dans lequel sont plongés les dirigeants et une bonne partie de l'opinion publique italienne qui dissipe toute inquiétude avant la guerre. Ce qui fait qu'une perception se répand d'une victoire facile grâce à une indéniable supériorité numérique, et grâce à un plan qui promet d'enfermer l'Autriche en tenailles qui est renforcé par la certitude de mener une guerre légitime, nationale et juste, grâce au soutien, ou à la condescendance, de la diplomatie européenne.

Néanmoins, quand Hubert Heyriès affirme que personne ne veut constater la faiblesse des forces armées italiennes, pas même lorsque la mobilisation révèle des lacunes dans l'entente, le manque de préparation et de sentiment national des hommes, l'hétérogénéité des troupes et l'absence de cohésion dans le commandement, c'est peut-être vrai du côté des Italiens, mais pas du côté du renseignement français. Car, bien que pris dans cet enthousiasme italien et séduit globalement par l'armée italienne, une partie des problèmes qui ont lieu dans l'armée italienne pendant la mobilisation de celle-ci sont constatés par le renseignement français[1515].

Le renseignement français commence d'ailleurs à observer très régulièrement l'armée italienne dès que les tensions diplomatiques s'accroissent entre l'Empire autrichien et le Royaume d'Italie suite à l'alliance nouée entre le Royaume de Prusse et le Royaume d'Italie contre l'Empire autrichien en avril 1866. Ces tensions diplomatiques sont observées par les consuls français suite à l'impact qu'elles ont sur la population italienne, car les incidents de la lutte diplomatique depuis début 1866 entre la Prusse et l'Autriche stimulent fortement l'opinion

[1514] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866, op cit,* p 392.
[1515] *Ibid.*

publique en Italie[1516]. C'est en discutant beaucoup avec cette population italienne que les consuls obtiennent des informations sur l'opinion publique italienne et sur la marche du Royaume d'Italie vers la guerre, en émettant en même temps des observations sur l'état de l'armée italienne et les chances de victoires de celle-ci. Le consul de France à Gênes est assez optimiste sur l'avenir de l'unité italienne en mai 1866, il pense que l'Italie doit être victorieuse en réalisant le programme de 1859, avec en face de lui un Empire autrichien qui doit se faire attaquer en même temps au nord et au midi et donc « nécessairement succomber sous l'effort de cette étreinte aux alliés », et même dans le cas d'une défaite, Napoléon III ne doit pas permettre que l'Empire autrichien porte atteinte à l'indépendance italienne selon le consul de France à Gênes[1517]. Toutefois, selon le journal *La Presse*, la diplomatie française est assez attentive au sort de l'Italie pendant la guerre de 1866, car seules des attaques autrichiennes en Lombardie peuvent décider la France à intervenir de nouveau militairement en Italie[1518].

Au-delà des chances de victoires de l'armée italienne, le renseignement français décrie surtout une mobilisation populaire et enthousiaste de l'armée italienne. C'est aussi le cas dans l'armée autrichienne selon le colonel Merlin qui décrit une mobilisation où on trouve des volontaires autant que l'armée autrichienne en veut[1519]. Pour lui, tous les Autrichiens sont attachés à servir l'État. Ceci rend l'armée autrichienne calme, forte physiquement, et très dévouée à l'Empereur fin mai 1866, des qualités non présentes chez son voisin prussien selon le colonel Merlin[1520]. Cette analyse est contredite d'ailleurs par le consul de France à Hanovre qui pense que l'armée prussienne montre une étonnante rapidité, avec des troupes prussiennes nourries, capables de faire preuve d'élan, de calme et de décision[1521].

Concernant le front austro-prussien, le renseignement militaire est surtout dominé par les rapports du colonel Merlin à Vienne qui énonce que la mobilisation autrichienne est enthousiaste et qu'elle permet de montrer un peuple autrichien profondément honnête, courageux et chevaleresque[1522]. Le journal républicain *Le Siècle* n'a pas le même avis sur le peuple autrichien, mais il reconnaît que l'Empire autrichien possède une bonne armée

---

[1516] Franz CROUSSE, *Les luttes de l'Autriche en 1866 rédigé d'après les documents officiels par l'Etat-Major autrichien (section historique), Dumaine J, 1870,* p 3-4.
[1517] CADC-CPC27/2, *Lettre du 12 mai 1866,* direction politique numéro 65, Gênes, 12 mai 1866, Intemperant.
[1518] *La Presse* du 24 juin 1866, p 1, colonnes 1 et 2, F. De La Ponterie.
[1519] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 6 mai 1866,* Vienne, 6 mai 1866, Merlin.
[1520] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 30 mai 1866,* Vienne, 30 mai 1866, Merlin.
[1521] SHD-GR, 1M 1537, *Rapport sur la guerre austro-prussienne,* Hanovre, 16 juillet 1866.
[1522] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 5 mai 1866,* Vienne, 5 mai 1866, Merlin.

composée notamment des régiments frontières de l'armée autrichienne. Ces troupes d'infanterie sont fournies exclusivement par la population des confins militaires de l'empire qui sont de bons soldats qui s'apprêtent à affronter l'armée italienne en Vénétie[1523], même si *Le Siècle* affirme soutenir l'armée italienne en affirmant que « l'Italie va à la guerre de bon droit »[1524].

Du côté de l'armée autrichienne, la guerre est observée comme aussi populaire que dans l'armée italienne, particulièrement dans la mobilisation contre l'armée prussienne[1525], car contrairement aux rassemblements des *landwehrs* prussiennes qui selon Merlin se déroulent avec des scènes de violences et de pillages, cela se passe bien en Autriche dans le rassemblement des troupes[1526]. Cette analyse fait même dire à Merlin que la seule cause juste est celle de l'Empire autrichien dans cette guerre[1527]. Ainsi, à côté des mobilisations populaires autrichiennes et italiennes, le renseignement français pense que la mobilisation prussienne se déroule très mal et est même selon Schmitz très « gênante ». Un manque d'enthousiasme dans la population et dans l'armée prussienne qui est confirmé aussi par le général De La Marmora, même si selon celui-ci, ce manque d'enthousiasme est complété par un élan et une discipline exceptionnelle[1528]. Alors qu'en Italie l'armée italienne bénéficie d'un enthousiasme populaire, avec des hommes jeunes, des municipalités, et toute une population qui a le désir de finir cette unité italienne selon le colonel Schmitz. Selon celui-ci, « la question italienne entre dans une phase décisive »[1529] [1530] au début de la guerre d'Italie. Eugène Poujade confirme aussi à Turin le caractère populaire de la guerre en Italie[1531].

Une guerre populaire impliquant l'ensemble de la population dans le Piémont, car elle fournit à l'armée italienne les 4/5e des officiers, et par voie de conséquence, il est rare que chaque famille ne compte pas, au moins, un de ses membres sous les drapeaux selon le consul Eugène Poujade[1532]. Une guerre enthousiaste qui concerne la population, et qui de surcroît

[1523] *Le Siècle* du 13 juin 1866, p 2, colonnes 1 et 2.
[1524] *Le Siècle* du 14 juin 1866, p 1, colonnes 4 et 5.
[1525] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 11 juin 1866*, Vienne,11 juin 1866, Merlin.
[1526] *Rapport du 30 mai 1866*, Merlin, *op cit*.
[1527] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 4 juin 1866*, Vienne, 4 juin 1866, Merlin.
[1528] Alphonse LA MARMORA, *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1874, p 258.
[1529] SHD-GR, 1M 1387, *Lettre au ministre de la Guerre*, 31 mai 1866, colonel Schmitz.
[1530] SHD-GR, 1M 1387, *Note sur la journée du 7 mai*, Florence, colonel Schmitz, 7 mai 1866 à 4h00 du matin.
[1531] CADC-CPC31/6, *Lettre du 26 mai 1866,* direction politique numéro 140, Turin, 26 mai 1866, Eugène Poujade.
[1532] CADC-CPC33/6, *Lettre du 9 juin 1866,* direction politique numéro 141, Turin, 9 juin 1866, Eugène Poujade.

apparaît imminente en mai 1866, d'après les rassemblements de l'armée autrichienne à la frontière autrichienne. Bien que Poujade parle de « préoccupations vives » des Turinois le 12 mai[1533], la mobilisation autrichienne n'ébranle pas la confiance publique dans l'armée italienne. Ceci est visible par le chiffre élevé des volontaires qui se présentent et par l'attitude des conscrits rappelés sous les drapeaux selon Poujade[1534].

Cette confiance publique dans l'armée italienne est aussi visible par une mobilisation progressive italienne, suivie à Turin avec un vif intérêt par la population avec des soldats qui sont l'objet d'ovations enthousiastes de la part de la population turinoise[1535]. La guerre est donc imminente en mai 1866, elle concerne une grande partie de la population et même le sort de l'unité italienne selon le renseignement français. L'armée italienne sur laquelle repose tant d'espoirs bénéficie globalement de la confiance de la population, selon le renseignement diplomatique. Dès début mai, selon Eugène Poujade, l'armée italienne préoccupe tout le monde, car chacun veut connaître la véritable force de cette armée, et, car la formation et l'organisation de l'armée italienne sont conçues pour lutter contre l'armée autrichienne dans le but d'enlever la Vénétie à l'Empire autrichien. C'est pour cela que la mobilisation militaire italienne est très visible à Turin avec des scènes patriotiques lors du départ des troupes que la population accompagne jusqu'au chemin de fer[1536]. À Gênes également, la population génoise pense que pour sortir de l'état de crise où le pays se trouve, le seul remède est une lutte contre l'Autriche[1537], dans une ambiance à Gênes, où la population locale a confiance dans l'appui inébranlable de Napoléon III à la cause italienne[1538].

En avril 1866, la mobilisation italienne s'effectue en face d'une mobilisation de l'armée autrichienne qui se précise. D'autant plus qu'un avis de l'administration des chemins de fer de la haute Italie prévient le public que le transport des marchandises à grande et petite vitesse est suspendu sur le réseau vénitien. Ce qui provoque une accélération de la mobilisation de l'armée

[1533] CADC-CPC33/6, *Lettre du 12 mai 1866,* direction politique numéro 129, Turin, 12 mai 1866, Eugène Poujade.
[1534] CADC-CPC33/6, *Lettre du 3 mai 1866,* direction politique numéro 131, Turin, 3 mai 1866, Eugène Poujade.
[1535] CADC-CPC33/6, *Lettre du 4 mai 1866,* direction politique numéro 132, Turin, 4 mai 1866, Eugène Poujade.
[1536] CADC-CPC33/3, *Lettre du 9 mai 1866,* direction politique numéro 134, Turin, 9 mai 1866, Eugène Poujade.
[1537] CADC-CPC27/2, *Lettre du 14 avril 1866,* direction politique numéro 63, Gênes, 14 avril 1866, M. Trinperany.
[1538] CADC-CPC27/2, *Lettre du 14 avril 1866,* direction politique numéro 63, Gênes, 14 avril 1866, M. Trinperany.

italienne, mais pour le consul de France à Turin, fin avril, l'armée italienne n'est pas en capacité d'attaquer l'Empire autrichien, car elle peut à peine se défendre efficacement contre une agression de l'armée autrichienne[1539]. Ainsi, malgré beaucoup d'observations, d'enthousiasmes et de confiance de la population locale envers l'armée italienne, les consuls français dans le nord de l'Italie émettent quelques doutes sur la valeur réelle de cette armée italienne.

II. Une mobilisation progressive des deux côtés, mais avec des défaillances de l'armée italienne.

A. Une montée en puissance des deux belligérants.

1. Une relative incertitude quant à la marche vers la guerre et quant à la valeur de l'armée italienne.

Au regard du renseignement diplomatique français, la mobilisation militaire italienne commence fin mars 1866 avec le retour du général Govone de Berlin à Turin en présence de plusieurs ministres et notamment du général Pettinengo, ministre de la Guerre. Plusieurs mesures du ministère italien montrent dès mars 1866 que le gouvernement italien se prépare secrètement à la guerre, qui contrairement à ce que dit Poujade en avril et en mai, est peu populaire, au moins en Piémont, puisque la population locale ne voit pas des motifs évidents pour la faire[1540]. De plus, début avril 1866, Eugène Poujade n'est pas certain qu'une guerre arrive entre le Royaume d'Italie et l'Empire autrichien, car le gouvernement italien ne s'est pas concerté avec la France[1541]. Il faut attendre le mois d'avril pour Poujade à Turin pour qu'il parle résolument d'une marche à la guerre, mais même à la fin du mois d'avril 1866 le consul de Venise parle d'une situation « à mi-chemin » entre penser que la guerre peut arriver et penser qu'elle ne peut avoir lieu, mais il pense qu'en tout cas une des deux issues doit être choisie rapidement[1542]. C'est la première issue qui est privilégiée par l'Empire autrichien fin mai, selon Léon Gilles, car le gouvernement autrichien continue ses armements et ses dispositions

[1539] CADC-CPC33/3, *Lettre du 28 avril 1866,* direction politique numéro 126, Turin, 28 avril 1866, Eugène Poujade.
[1540] CADC-CPC33/2, *Lettre du 31 mars 1866,* direction politique numéro 114, Turin, 31 mars 1866, Eugène Poujade.
[1541] CADC-CPC33/3, *Lettre du 10 avril 1866,* direction politique numéro 120, Turin, 10 avril 1866, Eugène Poujade.
[1542] CADC-CPC4/27, *Lettre du 29 avril 1866,* direction politique numéro 22, Venise, 29 avril 1866, Léon Gilles.

défensives à Venise, malgré les négociations menées par l'Empire autrichien avec la réunion d'un congrès[1543].

Toutefois, les débuts effectifs d'une mobilisation militaire et de crainte de guerre sont apparents dès la fin du mois d'avril 1866, à cause d'une grande activité dans les arsenaux et du matériel que l'armée confectionne en quantités considérables[1544]. Le consul de France à Venise confirme aussi que le début de la mobilisation militaire autrichienne ne ralentit pas à Venise en avril 1866 avec la marche des troupes, de transports de matériel et de munitions qui continuent dans la Vénétie en direction de la frontière italienne, avec en outre 5000 Croates entrés à Trieste le 25 avril[1545]. Néanmoins, le consul de France à Venise pense le 28 avril que "la fièvre belliqueuse n'a pas été de longue durée", car les nouvelles d'Italie du jour et confirmées par les journaux de France portent à croire que le roi Victor-Emmanuel ne songe pas à se mettre en campagne[1546]. Même si quelques semaines après, Léon Gilles évoque l'achat de 5 bâtiments de commerces par l'autorité autrichienne au prix de 99 000 Florins[1547].

Le renseignement diplomatique change donc d'avis en mars et avril sur la certitude ou non de la mobilisation militaire autrichienne. Néanmoins, à partir de mi-juin, les consuls sont certains de la marche vers la guerre de l'armée autrichienne. La suite des événements donne donc tort à certaines analyses des consuls français du printemps, car la mobilisation militaire autrichienne s'accentue particulièrement le 14 juin, avec un ordre qui est donné par l'autorité autrichienne de ne laisser désormais franchir la frontière à aucun voyageur sortant de la Vénétie et les autorités militaires italiennes prennent la même mesure à l'égard de tout individu voulant sortir d'Italie selon le consul de France à Venise[1548]. Le consul de France à Milan confirme lui aussi dès mai 1866 que de nombreux convois de chemins de fer sont suspendus pour le public

[1543] CADC-CPC4/27, *Lettre du 26 mai 1866,* direction politique numéro 32, Venise, 26 mai 1866, Leon Gilles.
[1544] CADC-CPC4/27, *Lettre du 23 avril 1866,* direction politique numéro 17, Venise, 23 avril 1866, Léon Gilles.
[1545] CADC-CPC4/27, *Lettre du 27 avril 1866,* direction politique numéro 20, Venise, 27 avril 1866, Léon Gilles.
[1546] CADC-CPC4/27, *Lettre du 28 avril 1866,* direction politique numéro 21, Venise, 28 avril 1866, Léon Gilles.
[1547] CADC-CPC4/27, *Lettre du 10 juin 1866,* direction politique, Venise, 10 juin 1866, Léon Gilles.
[1548] CADC-CPC4/27, *Lettre du 14 juin 1866,* direction politique numéro 41, Venise, 14 juillet 1866.

et supprimés même pour les marchandises afin d'activer autant que possible le transport des militaires[1549].

Le renseignement diplomatique n'est pas le seul à se tromper quelquefois, car le renseignement militaire lui aussi n'est pas certain avant juin 1866 de la marche vers la guerre de l'armée autrichienne, car à la mi-avril 1866, le colonel Schmitz ne pense pas que les mouvements de l'armée autrichienne soient menaçants pour l'Italie[1550]. Néanmoins, Schmitz contraste avec la confiance dans l'armée italienne du renseignement diplomatique, car il pense que l'armement de la Vénétie par l'Empire autrichien en avril 1866 met déjà l'Italie dans une situation d'infériorité. Cette situation d'infériorité est perceptible selon le colonel Schmitz, car l'armée autrichienne peut déjà compter sur 150 000 hommes bien équipés et bien organisés, munis de moyens de transport, et d'équipages de toutes sortes que l'armée italienne n'a pas, et avec seulement 80 000 soldats du côté de l'armée italienne[1551]. Une insuffisance face à l'armée autrichienne que l'armée italienne prend en compte avec le recrutement de nouveaux officiers en juin 1866 pour mettre en place un pied de guerre d'ampleur permettant de faire face à l'armée autrichienne selon le ministère des Affaires étrangères français[1552] et le consul de France à Turin[1553]. Ainsi, l'armée italienne se prépare beaucoup à la guerre en Italie face à la crainte d'une attaque de l'armée autrichienne, le tout dans une incertitude pour Schmitz de se prononcer sur la valeur de l'armée italienne, même si Schmitz n'en a pas sur le déficit de vitesse de mobilisation militaire de l'armée italienne vis-à-vis de l'armée autrichienne qui selon Schmitz a au moins quatre jours d'avance sur l'armée italienne, pour concentrer son armée en Vénétie[1554] [1555].

Les journaux français sont plus positifs que Schmitz sur la mobilisation italienne, le journal *Le Monde* pense qu'en Italie, les volontaires sont nombreux et que l'armée italienne

[1549] CADC-CPC30/4, *Lettre du 6 mai 1866,* direction politique numéro 241, Milan, 6 mai 1866, Defly.
[1550] SHD-GR, 1M 1387, *Situation des troupes autrichiennes en Vénétie,* 15 avril 1866, Colonel Schmitz.
[1551] *Ibid*.
[1552] SHD-GR, 1M 1387, *Lettre du ministère des Affaires Etrangères au ministre de la Guerre,* 13 juin 1866, le ministre des Affaires étrangères.
[1553] SHD-GR, 1M 1387, *Lettre sur la mise sur le pied de guerre de l'armée italienne,* Turin, 9 juin 1866, le consul général à Turin.
[1554] SHD-GR, 1M 1387, *Copie de la lettre à l'Empereur*.
[1555] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 2 mai 1866*, Florence, 2 mai 1866 à 11h30 du soir, colonel Schmitz.

régulière augmente considérablement[1556]. *Le Journal des Débats* évoque une armée italienne brave, avec des effectifs nombreux, armée, organisée et avec une cause noble[1557]. *La Presse* pense même que l'armée italienne a bien fait de ne pas avoir fait appel à la force irrégulière des volontaires garibaldiens pour ne pas « compromettre sa situation morale »[1558] (même si les volontaires garibaldiens sont pourtant actifs pendant la guerre de 1866). Le colonel Schmitz est lui moins enthousiaste que les journaux français sur la force de l'armée italienne, car en avril 1866 il émet quelques réserves sur la force de l'armée italienne, à cause du déficit d'armement, de vitesse de mobilisation et, car l'armée italienne est constituée d'une combinaison d'éléments très récents qui n'ont pas encore été mis à l'épreuve de la guerre selon le colonel Schmitz[1559] [1560].

Le colonel Schmitz est néanmoins globalement positif en mai 1866 sur une armée italienne qui est selon lui dans des conditions favorables dans une préparation à la guerre inexorable[1561]. Un avis positif partagé aussi par l'écrivain Vial Justes qui est beaucoup plus positif que le colonel Schmitz en énonçant que même si les armées autrichiennes et italiennes ont le même armement et le même moral, l'armée autrichienne de 100 000 hommes qui a une très bonne discipline, de très bons cadres et un bon esprit militaire doit lutter contre une armée de 200 000 Italiens qui a plus d'entrain, d'élan et d'enthousiasme qu'elle[1562]. Ces effectifs sont même bien plus gros, car comme le souligne Hubert Heyriès, en 1866, la IIIe guerre d'indépendance est la première guerre nationale italienne au sens propre, contre l'Autriche. En effet, l'armée italienne devient une armée de masse avec 563 079 hommes le 12 août 1866, le jour de l'armistice, soit les effectifs de l'armée française en temps de paix, ce qui fait que tout semble annoncer une victoire facile[1563]. Cet enthousiasme italien lors de la mobilisation militaire en 1866 dont parlent le colonel Schmitz, Vial Justes, ou encore les journaux français est aussi notifié par le maréchal Canrobert dans *Souvenirs d'un Siècle*. Même si celui-ci connaissait les exagérations de cet enthousiasme, grâce notamment à la connaissance des

[1556] *Le Monde* du 20 juin 1866, p 1, colonne 6.
[1557] *Le Journal des Débats* du 1er juillet 1866, p 1, colonnes 4, 5 et 6.
[1558] *La Presse* du 29 mai 1866, p 1, colonne 5.
[1559] SHD-GR, 1M 1387, *Lettre du colonel Schmitz*, Colonel Schmitz.
[1560] SHD-GR, 1M 1387, *Etat approximatif des forces italiennes*, Florence, 26 avril 1866, colonel Schmitz.
[1561] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 2 mai 1866*, Florence, 2 mai 1866 à 11h30 du soir, colonel Schmitz.
[1562] Vial JUSTES, *op cit*, p 18.
[1563] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne*, *op cit*, p 60-64.

rapports du colonel Schmitz et ceux de divers officiers de marine qui commandent des divisions stationnaires en Méditerranée[1564].

2. La course à la mobilisation et la marche certaine vers la guerre.

Au-delà des avis positifs ou négatifs sur la valeur de l'armée italienne, il importe pour le renseignement français de connaître les forces en présence qui se mettent en place. Dès début mai 1866, le consulat de France à Venise évoque des mouvements de troupes qui continuent sans interruption avec plusieurs régiments à Venise et dans les environs, dirigés vers la frontière avec le Royaume d'Italie. Ces régiments doivent d'ailleurs dans l'avenir être remplacés par des Croates en nombre très supérieurs[1565]. Au même moment, Poujade évoque une mobilisation à Turin avec des troupes qui étaient en garnison à Turin et qui viennent de quitter en partie la ville et les locaux qu'elles occupaient pour laisser place aux soldats récemment appelés sous les armes. De plus, 20 000 volontaires sont placés sous le commandement de Garibaldi[1566]. Des préparatifs de guerre énergiques de l'armée italienne, à tel point que « tout ce qui a été fait en dix jours serait extraordinaire », dans un esprit de l'armée italienne excellent, avec des arrivages de troupes des provinces méridionales qui ont lieu continuellement à Livourne. Ce qui fait penser à Poujade que l'Italie doit prendre l'initiative de l'attaque sur des hostilités qui doivent selon lui débuter vers le 20 mai 1866[1567].

Par la suite, l'armée italienne accélère sa mobilisation avec la formation des corps de volontaires et des préparatifs pour la guerre active[1568]. À tel point qu'à partir du 15 mai 1866, le consul de France à Turin pense que les préparatifs militaires sont si considérables et avancés qu'il est presque impossible de voir un retour vers une solution pacifique. Cette analyse s'appuie sur le fait que les armements continuent et par le fait que l'enrôlement des volontaires s'accroît chaque jour à Turin. De plus, l'esprit de l'armée italienne est excellent, tout comme le campement des troupes italiennes dans la vallée du Pô et tous les mouvements militaires de l'armée italienne, effectués selon le consul de France à Turin[1569]. Le renseignement français

---

[1564] Germain BAPST, *Le Maréchal Canrobert : souvenirs d'un siècle. Tome 4/* par Germain Bapst, *op cit*, p 29 et 39.

[1565] CADC-CPC27/1, *Lettre du 1er mai 1866,* direction politique numéro 23, Venise, 1er mai 1866, Léon Gilles.

[1566] CADC-CPC33/3, *Lettre du 2 mai 1866,* Turin, 2 mai 1866, Eugène Poujade.

[1567] CADC-CPC33/3, *Lettre du 10 mai 1866,* direction politique numéro 135, Turin, 10 mai 1866, Eugène Poujade.

[1568] CADC-CPC/33/3, *Lettre du 19 mai 1866 où du 26 juin 1866,* direction politique numéro 139, *op cit.*

[1569] CADC-CPC33/3, *Lettre du 15 mai 1866,* direction politique numéro 137, Turin, 15 mai 1866, Eugène Poujade.

pense donc qu'il est en face d'armées qui se mobilisent massivement et rapidement, avec un avantage pour l'armée italienne, sauf chez le colonel Schmitz et quelques observations minoritaires chez des consuls français. D'autant plus, que déjà, à la moitié du mois de mai 1866, des renseignements recueillis « par des juges » signalent que l'Italie est en train de réunir 150 000 hommes sur la ligne du Pô, même s'il manque encore un mois pour achever la mobilisation de l'armée italienne selon le consul de France à Gênes[1570]. Eugène Poujade le consul de France à Turin, confirme cela en parlant d'une armée italienne qui se prépare à la guerre avec une activité remarquable. Selon Poujade l'armée italienne est déjà échelonnée sur la ligne du Po avec une puissante artillerie. Poujade se déclare même très confiant dans la victoire italienne contre l'armée autrichienne, notamment grâce aux très nombreux volontaires présents[1571].

Avec l'attaché militaire français à Vienne, le consul de France à Venise est important pour montrer que cette mobilisation de l'armée italienne répond à une mobilisation de l'armée autrichienne et que les deux armées accélèrent leurs mobilisations en se répondant l'une et l'autre. Ce qui permet de comprendre pourquoi la mobilisation autrichienne s'accélère à la fin du mois de mai 1866 avec une levée extraordinaire de 6000 hommes pour les provinces vénitiennes, ainsi qu'avec l'appel de la réserve qui enlève à Venise plus de 2500 jeunes[1572]. Même sentiment de l'arrivée d'une guerre inexorable entre les armées italiennes et autrichiennes chez le consulat de Gênes qui évoque une guerre certaine que l'on prépare avec une grande activité au sein de l'armée italienne. Cette grande activité se traduit par des mouvements de troupes, de transports de matériels, d'achats de chevaux et d'armements[1573]. Une mobilisation progressive de l'armée italienne qui s'observe aussi en mai 1866 à Milan. La plupart des régiments en garnison à Milan sont déjà partis et les contingents de l'armée italienne doivent les rejoindre début mai 1866. De plus, les régiments milanais sont remplacés par d'autres régiments piémontais qui eux-mêmes ne doivent pas s'arrêter pas à Milan[1574].

De plus, l'armée italienne s'occupe d'établir à Milan cinq dépôts de troupes, dont deux de cavalerie, avec également les cadres de la garde nationale mobile qui sont présents et qui

[1570] CADC-CPC27/2, *Lettre du 14 mai 1866,* direction politique numéro 66, Gênes, 26 mai 1866, M. Temperany.
[1571] CADC-CPC33/3, *Lettre du 26 mai 1866,* direction politique numéro 140, Turin, 26 mai 1866, Eugène Poujade.
[1572] CADC-CPC4/27, *Lettre du 29 mai 1866,* direction politique numéro 33, Venise, 29 mai 1866, Léon Gilles.
[1573] CADC-CPC27/2, *Lettre du 14 avril 1866,* direction politique numéro 63, Gênes, 14 avril 1866, M. Trinperany.
[1574] CADC-CPC/30/4, *Lettre du 6 mai 1866,* direction politique numéro 241, Milan, 6 mai 1866, Defly.

présentent un effectif de 3000 hommes[1575]. Même chose à Ancône à la fin de la guerre en août 1866, avec des armements et des préparatifs très actifs, comme le rappel des réserves, des soldats en congé, et des conscrits qui répondent tous à l'appel sous les armes avec « un élan vraiment remarquable ». Sans oublier un nombre considérable de jeunes gens qui se font inscrire pour s'enrôler dans le corps des volontaires[1576]. Une marche vers la guerre qui se confirme encore plus début juin 1866 à Turin, car tous les Italiens sont préoccupés de la guerre qui doit éclater sous peu. Les préparatifs militaires ne discontinuent pas avec les bataillons des volontaires qui sont déjà portés de 20 à 40, et qui doivent arriver au nombre de 60 en juin 1866, selon le consul de France à Turin[1577].

Cette tendance s'accroit trois jours plus tard à Turin à travers les dispositions prises par le gouvernement italien, car les secondes catégories des levées des années 1842, 1843 et 1845, qui, seules, restaient encore à être appelées sous les drapeaux, viennent de recevoir l'ordre de départ. De plus, les enrôlements des volontaires continuent à avoir lieu sur une grande échelle et ils fournissent un contingent assez considérable[1578]. Néanmoins, tout cet enthousiasme et cette confiance dans l'armée italienne sont déçus en juin et en juillet 1866 par des défaites tellement désastreuses face à l'armée et à la marine autrichienne qu'à la fin du mois de juillet 1866, la guerre menace même de se porter sur Gênes, car le gouvernement italien se dispose à armer les fortifications du Golfe, et une compagnie d'artillerie forte de 160 hommes arrive fin juillet à La Spezia en provenance de Gênes selon le vice-consul de France à La Spezia[1579].

3. Un renseignement français surpris par les défaites de Custoza et de Lissa.

Le consul de France à Gênes rend lui aussi compte d'une situation catastrophique où le Royaume d'Italie envisage de faire la guerre sur son propre territoire en juillet 1866. Pourtant, à l'aube de l'entrée en guerre de l'armée italienne, le renseignement français est globalement positif concernant l'armée italienne. Le colonel Schmitz évoque le 31 mai 1866 une bonne préparation du matériel de l'armée italienne, avec des équipages de ponts considérables et bien

[1575] CADC-CPC30/4, *Lettre du 6 mai 1866,* direction politique numéro 241, Milan, 6 mai 1866, Defly.
[1576] CADC-CPC22/2, *Lettre du 14 août 1866,* direction politique numéro 9, Ancône, 14 août 1866, Ed Caporal.
[1577] CADC-CPC/33/3, *Lettre du 9 juin 1866,* direction politique numéro 141, Turin, 9 juin 1866, Eugène Poujade.
[1578] CADC-CPC/33/3, *Lettre du 12 juin 1866,* direction politique numéro 142, Turin, 12 juin 1866, Eugène Poujade.
[1579] CADC-CPC/27/2, *Lettre du 31 juillet 1866,* direction politique numéro 9, Spezia, 31 juillet 1866, Laffond.

fournis, avec un bon nouveau matériel de siège[1580]. Le 10 juin, les nouvelles de l'armée italienne sont également bonnes à Ancône où le consul de France sur place évoque le fait que les troupes du corps d'armée du général Cialdini sont renforcées de trois nouvelles divisions, atteignant ainsi 100 000 hommes, ce qui permet à ces troupes de commencer un mouvement de concentration vers Ferrare et le Pô[1581]. Des concentrations de troupes qui sont renforcées par des troupes vers la Vénétie qui se poursuivent avec deux régiments de volontaires de chacun 4000 hommes, ces troupes sont passées par Ancône pour ensuite se porter sur le lac de Garde[1582]. Même après la défaite de Custoza, De Castellane évoque le 11 juillet des bonnes nouvelles de l'armée italienne, avec l'entrée en Vénétie du général Cialdini et le départ des Autrichiens de Rovigo qui cause une vive satisfaction à Ancône[1583].

Pourtant, dès la fin du mois de juin 1866, les nouvelles sont mauvaises pour l'armée italienne. Selon le consul de France à Gênes, le premier bulletin de guerre annonce une défaite de l'armée Royale, une défaite telle que le corps d'attaque autrichien oblige l'armée italienne à repasser le Mincio[1584]. Une nouvelle évoquée un jour plus tôt par le consul de France à Turin, car d'après les nouvelles officielles arrêtées à Turin, l'attaque de l'armée italienne contre les positions ennemies n'a pas réussi[1585]. Preuve que les analyses des consuls français sont calquées sur celles des populations italiennes qui les entourent, les Italiens dans leurs globalités sont aussi « très fâcheusement impressionnés » par le double insuccès des armes italiennes à Custoza et à Monte Suello[1586]. Les consuls français sont en effet obligés à cause de leur manque de mobilité de prendre leurs informations auprès de la population qui vit à proximité de leur résidence. Ainsi, la nouvelle de la défaite de Custoza en juin 1866, n'est pas confirmée par le consul de France à Milan en juillet 1866, tout simplement, car celui-ci déclare qu'il manque d'information sur les mouvements de l'armée italienne, en restant à Milan. Ce qui a pour

[1580] SHD-GR, 1M 1387, *Copie d'une dépêche à l'Empereur*, Florence, 31 mai 1866 à 5h00 du matin, Colonel Schmitz.
[1581] CADC-CPC22/2, *Dépêche télégraphique du 13 juin 1866,* déchiffrement, Ancône, 13 juin 1866, Comte de Castellane.
[1582] CADC-CPC22/2, *Dépêche télégraphique du 24 juin 1866,* déchiffrement, Ancône, 24 juin 1866, Castellane.
[1583] CADC-CPC22/2, *Lettre du 11 juillet 1866,* déchiffrement, Ancône, 11 juillet 1866, L. de Castellane.
[1584] CADC-CPC27/2, *Lettre du 26 juin 1866,* direction politique numéro 72, Gênes, 26 juin 1866.
[1585] CADC-CPC33/3, *Dépêche télégraphique du 25 juin 1866,* Turin, 25 juin 1866, consul de France à Turin.
[1586] CADC-CPC33/3, *Lettre du 11 juillet 1866,* direction politique numéro 154, Turin, 11 juillet 1866, Eugène Poujade.

conséquence que Defly évoque simplement la supposition que l'armée italienne avance en Vénétie pour une grande bataille sur l'Adige contre l'armée autrichienne qui concentre toutes les forces dont elle peut disposer en Italie[1587].

Par contre, les informations du consul français à Turin sont claires, car le 27 juin Poujade évoque des pertes très considérables de l'armée royale, avec de surcroît une rencontre entre le premier corps d'armée commandé par le général Durando et l'armée impériale autrichienne sur la ligne de Prato-Bianco, Custoza et Valeggio se soldant par une victoire autrichienne[1588]. Néanmoins, par la suite, à la fin du mois de juin 1866, la situation se redresse pour l'armée italienne, selon le consul de France à Turin. Poujade pense en effet que le général Cialdini a passé le Pô dont il occupe les deux rives et qu'il se dispose à marcher sur Rovigo et Padoue. Poujade évoque même une victoire italienne grâce au prince Humbert et grâce à la solidité des soldats italiens contre les Autrichiens. Ainsi, Poujade définit la tenue de l'armée italienne dans cette guerre comme excellente, surtout avec l'insuffisance du commandement qui a éclaté dans plusieurs circonstances et notamment à Custoza[1589].

En résumé, même si des doutes subsistent de temps à autre sur la marche certaine vers la guerre, le renseignement français est très focalisé sur le fait que les armées italiennes et autrichiennes accélèrent leurs mobilisations en avril, mais surtout en mai et en juin 1866 où les armées autrichiennes et italiennes surenchérissent l'intensité de leur mobilisation dès que l'une des deux armées accélère sa mobilisation militaire. En effet, même si ce n'est pas explicitement rédigé, il est sans doute important de connaître l'armée qui arrive à mobiliser des troupes nombreuses le plus rapidement, car c'est sans doute elle qui doit remporter la victoire. C'est sans doute cette pensée qui a guidé le renseignement français, et sous cet aspect-là, même si les avis des acteurs du renseignement français sont plutôt en faveur de l'armée italienne grâce à leur proximité avec la population italienne, ils émettent néanmoins beaucoup de doutes sur la valeur réelle de cette mobilisation militaire italienne.

[1587] CADC-CPC30/4, *Lettre du 12 juillet 1866,* direction politique numéro 254, Milan, 12 juillet 1866, Defly.
[1588] CADC-CPC/33/3, *Lettre du 27 juin 1866,* direction politique numéro 149, Turin, Eugène Poujade.
[1589] CADC-CPC33/3, *Lettre du 30 juin 1866,* direction politique numéro 151, Turin, Eugène Poujade.

B. Des carences observées dans les mobilisations militaires.

1. Les problèmes financiers et les mobilisations dans les Universités.

L'observation du renseignement français sur l'enthousiasme et la confiance des Italiens dans leurs armées influence les avis positifs des agents du renseignement français. Eugène Poujade décrit un esprit général à Turin, ayant le sentiment généralement que l'armée autrichienne est en retard dans sa mobilisation, contrairement à l'armée italienne. Ce sentiment est renforcé par l'organisation des bataillons italiens parmi les volontaires, mais aussi parmi l'armée régulière, car pour Poujade ces événements construisent un pied de guerre très solide de l'armée italienne avec la réquisition forcée des chevaux pour le service de l'armée, ce qui prouve pour Poujade la marche certaine de l'armée italienne vers la guerre. Ce qui diffère déjà de l'avis du colonel Schmitz qui pense que c'est l'armée italienne qui est en retard dans sa mobilisation par rapport à l'armée autrichienne. Poujade diffère lui aussi de l'esprit général à Turin et dans l'armée italienne, car celui-ci est mitigé concernant une armée italienne qui pour lui aussi est en retard dans sa mobilisation par rapport à l'armée autrichienne, malgré un grand nombre de bonnes mesures militaires prises[1590].

Malgré une guerre populaire qui concerne l'ensemble des Italiens particulièrement au Piémont par le nombre considérable d'officiers piémontais faisant partie de l'armée italienne dont ils sont « l'âme et le nerf »[1591], Poujade observe des événements qui le font douter de l'efficacité de la mobilisation de l'armée italienne. Pour appuyer son opinion, Poujade s'appuie sur quelques points noirs dans le tableau de la mobilisation militaire italienne, comme par exemple les désordres dans les universités de Naples, de Pise et de Pavie à l'occasion de la mobilisation de l'armée italienne. Selon Poujade, ces désordres sont dus non seulement aux révolutionnaires italiens, mais aussi au gouvernement italien qui ne maintient pas suffisamment la discipline sur place[1592].

Plus graves encore, au cœur de l'enthousiasme de la mobilisation militaire, les problèmes de l'armée italienne sont déjà là sur le plan financier. Ainsi, même si Eugène Poujade déclare que la situation financière préoccupante du Royaume d'Italie passe au second plan au moment de l'entrée en guerre de l'armée italienne en juin 1866, avec les troupes italiennes qui

[1590] CADC-CPC33/3, *Lettre du 17 mai 1866,* direction politique numéro 138, Turin, 17 mai 1866, Eugène Poujade.
[1591] CADC-CPC33/3, *Lettre du 29 avril 1866,* direction politique numéro 128, Turin, 29 avril 1866, Eugène Poujade.
[1592] CADC-CPC33/3, *Lettre du 26 avril 1866,* direction politique numéro 125, Turin, 26 avril 1866, Eugène Poujade.

franchissent les frontières de la Vénétie et les combats dans la vallée du Po[1593], la situation financière du royaume est quasiment aussi importante que la mobilisation militaire même pendant la guerre. Ce problème financier a un impact négatif sur la mobilisation de l'armée italienne au commencement de l'année 1866. En effet, l'effectif de l'armée italienne est seulement de 180 000 hommes environ sous les armes avant la mobilisation afin de ne pas aggraver davantage la situation financière du pays, déjà fort compromise[1594].

À cause de problèmes financiers, l'armée italienne doit donc développer sa mobilisation à partir d'un pied de paix plus petit qu'elle ne le veut. De plus, cette augmentation soudaine des effectifs fait comprendre aux Autrichiens que l'armée italienne à la volonté d'entrer en guerre, car comme l'observe le renseignement français, la situation financière du Royaume d'Italie est mauvaise en 1866. Pour Poujade, l'armée autrichienne sait donc que si l'armée italienne augmente soudainement ses effectifs, c'est que l'armée italienne a quasiment déjà pris la décision d'entrer en guerre, car le Royaume d'Italie ne peut pas se permettre financièrement de mobiliser son armée pour rien. La triste situation financière du Royaume d'Italie est attestée partout, selon Poujade dès le 14 avril[1595], car la préparation militaire affecte constamment et gravement le crédit du royaume d'Italie[1596]. Cela fait dire à Eugène Poujade à Turin qu'après la préoccupation de la guerre, ce qui donne le plus à réfléchir, c'est la question financière de l'Italie, à cause d'une crise financière qui prend des proportions effrayantes[1597].

En effet, celui-ci pense que de 1849 à 1859, la politique expansive du Piémont ne permet pas de donner à ses finances une organisation normale, car les événements de 1859 et 1860 mettent le gouvernement dans la nécessité de subordonner les raisons économiques aux aspirations de l'indépendance et de l'unité[1598]. Même l'opinion publique italienne se préoccupe autant de la guerre que des finances. Néanmoins, Poujade pense que l'opinion publique croit que la guerre est la seule solution pour sortir des grandes difficultés avec peut-être l'aide de la

[1593] CADC-CPC33/3, *Lettre du 25 juin 1866,* direction politique numéro 148, Turin, Eugène Poujade.
[1594] Franz CROUSSE, *Les luttes de l'Autriche en 1866 rédigé d'après les documents officiels par l'Etat-Major autrichien (section historique), op cit,* p 3-4.
[1595] CADC-CPC33/3, *Lettre du 29 avril 1866,* direction politique numéro 128, Turin, 29 avril 1866, Eugène Poujade.
[1596] CADC-CPC27/2, *Lettre du 14 avril 1866,* direction politique numéro 63, Gênes, 14 avril 1866.
[1597] CADC-CPC33/3, *Lettre du 12 juin 1866,* direction politique numéro 142, Turin, 9 juin 1866, Eugène Poujade.
[1598] CADC-CPC33/3, *Lettre du 16 juin 1866,* direction politique numéro 144, Turin, 16 juin 1866, Eugène Poujade.

France dans la guerre[1599]. Le problème financier subsiste même en août 1866 pour le royaume d'Italie. Le consul de France à Turin parle de l'emprunt forcé de 400 millions comme un trop lourd fardeau à supporter par la population italienne. Ce qui entraîne une impopularité de la politique fiscale du gouvernement italien dans les différentes régions du Royaume d'Italie, mais encore plus dans le Piémont et à Turin[1600].

2. L'analphabétisme, le manque d'organisation de l'armée italienne et les doutes d'une partie de la population italienne.

En plus des incidents observés dans les Universités et des problèmes financiers dont parle aussi le général De La Marmora[1601], le problème de l'analphabétisme en Italie est aussi un problème dont Eugène Poujade sait qu'il peut devenir un obstacle pour l'armée italienne en 1866. Même si cela n'est mentionné que dans un seul rapport. C'est ce dont Poujade parle en mars 1866 à travers la citation du journal *Il diritto*, car cet article publie une statistique de l'instruction publique en Italie à l'aide de laquelle il prétend démontrer que l'ignorance des populations est importante en Italie en matière d'instruction primaire[1602]. Même s'il ne le dit pas explicitement, Eugène Poujade mentionne certainement cet article dans le but d'énoncer que cet analphabétisme peut être un problème pour l'armée italienne.

Au-delà de l'analphabétisme, les généraux italiens eux-mêmes émettent des doutes sur leur propre armée dans des ouvrages écrits après la guerre de 1866. Dans *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, Luigi Chiala[1603] énonce qu'en 1865 l'armée italienne n'est pas en état de se mesurer avec l'armée autrichienne, une des mieux organisées du continent, et pour Luigi Chiala, l'armée italienne doit avoir besoin de plus de temps pour achever de s'organiser et pour acquérir plus de cohésion pour affronter l'armée autrichienne. L'alliance avec le Royaume de Prusse est alors une solution pour affronter l'armée autrichienne, car une alliance armée avec la France n'est plus possible de par le fait qu'en 1859 la France fait la guerre à l'Autriche surtout par-ce qu'un intérêt français la décide pour l'arracher à l'influence

[1599] CADC-CPC33/3, *Lettre du 26 avril 1866,* direction politique numéro 125, Turin, 26 avril 1866, Eugène Poujade.
[1600] CADC-CPC33/3, *Lettre du 9 août 1866,* direction politique numéro 163, Turin, 9 août 1866, Eugène Poujade.
[1601] Luigi CHIALA, *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1868, p 5-26.
[1602] CADC-CPC33/3, *Lettre du 26 mars 1866,* direction politique numéro 110, Turin, 26 mars 1866, Eugène Poujade.
[1603] Luigi Chiala (1834-1904) est un homme politique et un journaliste italien.

autrichienne, et la réunion de la Vénétie à l'Italie n'est plus dans l'intérêt de la France[1604]. Ce qui est faux, car l'invasion de la Vénétie et son annexion au Royaume du Piémont-Sardaigne sont sérieusement envisagées par Napoléon III pendant la guerre de 1859. Luigi Chiala va même jusqu'à affirmer que l'échec de Custoza n'étonne que les Italiens qui, dans leur enthousiasme, se croient invincibles. Ce qui est partiellement vrai, car même si le renseignement français émet quelques réserves sur la valeur de l'armée italienne début 1866, particulièrement chez le colonel Schmitz, le renseignement français est largement surpris par les défaites de Custoza et de Lissa[1605] en étant emporté par l'enthousiasme du peuple italien envers son armée.

Toutefois, les réticences des consuls français en Italie ne sont pas négligeables, car les points noirs de la mobilisation militaire italienne observés à Turin sont suivis d'autres problèmes pendant la mobilisation de l'armée italienne en 1866 à Gênes. Les consuls français ne ferment pas les yeux quand ils observent des carences dans l'armée italienne. Ainsi, le consul de France à Gênes rapporte que malgré les 800 volontaires en mars 1866 inscrits à Gênes qui appartiennent pour la plupart aux diverses provinces du Royaume, il y a des doutes dans la population génoise sur une issue victorieuse de l'armée italienne et donc par voie de conséquence sur la future intégrité territoriale du Royaume d'Italie[1606]. Du côté de Gênes, les autorités italiennes émettent aussi quelques doutes sur une grande victoire italienne, car, à la fin du mois de mai 1866, le redoublement des préparatifs de guerre s'accompagne également de la préparation de l'éventualité d'une défaite italienne qui va jusqu'à la défense même de Gênes contre l'armée impériale autrichienne avec le hérissement de canons sur les remparts de Gênes. Une inquiétude justifiée sur la possibilité d'une défaite italienne contre l'Empire autrichien. D'autant plus que le vice-consul de France à La Spezia rapporte au consul de France à Gênes que les navires de guerre italiens propres au service restent dans ce port par manque de matériel[1607]. Des inquiétudes sur l'armée italienne qui sont corroborées par l'attaché militaire français à Vienne qui oppose au renseignement français qui parle souvent de mobilisation populaire et de cause juste de l'armée italienne, le fait que l'armée italienne doit faire face à des

[1604] Luigi CHIALA, *Le général La Marmora et l'alliance prussienne, op cit*, p 5-26.
[1605] Luigi CHIALA, *Le général La Marmora et l'alliance prussienne, op cit*, p 153-265.
[1606] CADC-CPC27/2, *Lettre du 9 mars 1866,* direction politique numéro 64, Gênes, 9 mars 1866.
[1607] CADC-CPC27/2, *Lettre du 26 mai 1866,* direction politique numéro 69, Gênes, 26 mai 1866.

troupes autrichiennes disciplinées, avec un excellent moral[1608], et de plus, le colonel Merlin doute de la valeur militaire des militaires italiens[1609].

3. Une armée autrichienne qui n'est pas parfaite et une armée italienne qui n'est pas complètement catastrophique.

Pourtant, l'armée autrichienne qui fait face à l'armée italienne n'est pas exempte de tous reproches. Le colonel Merlin parle d'un matériel autrichien lourd comme pièce et comme affût[1610], même si le journal *Le Siècle* affirme tout de même qu'en Italie l'Empire autrichien à une très bonne position défensive grâce à ses places fortes du quadrilatère[1611]. Le journal *Le Monde* va même jusqu'à affirmer que l'armée autrichienne est supérieure à l'armée prussienne, car les soldats restent plus longtemps sous les drapeaux et que la diversité de ses effectifs lui donne une nouvelle force avec la solidité des Allemands, la fougue des Hongrois et l'agilité des Croates[1612]. Toutefois, après la défaite de Sadowa contre l'armée prussienne, l'infériorité de l'armée autrichienne, au moins dans l'armement, apparaît criante aux yeux du colonel Merlin. Il évoque le fusil à aiguille qui dévaste les rangs de l'armée autrichienne à Sadowa, notamment sur les mains et les jambes des soldats autrichiens[1613] [1614].

Les défaites de l'armée italienne auprès d'une armée autrichienne, elle-même défaite par l'armée prussienne en Bohême n'empêche pas le renseignement français d'observer ce qui fonctionne dans l'armée italienne pendant la guerre de 1866. Après les défaites italiennes de Custoza et de Lissa, le colonel Schmitz évoque lui un bon armement de l'armée italienne en mentionnant le canon d'acier destiné à servir contre les vaisseaux cuirassés et pour la défense des côtes[1615]. Une artillerie italienne qui est donc pourtant bonne malgré la défaite de Custoza selon le colonel Schmitz, avec un bon personnel, des bons attelages, un bon matériel, mais qui malheureusement n'est pas réunie par masses pendant la guerre. Ce qui à malheureusement a

[1608] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 25 mai 1866*, Vienne, 25 mai 1866, Merlin.
[1609] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 9 juin 1866*, Florence, 9 juin 1866, colonel Schmitz.
[1610] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 21 mai 1866*, Munich, 21 mai 1866, Merlin.
[1611] *Le Siècle* du 14 juin 1866, p 1, colonnes 4 et 5.
[1612] *Le Monde* du 20 juin 1866, p 1, colonne 6.
[1613] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 6 juillet 1866*, Vienne, 6 juillet 1866, Merlin.
[1614] SHD-GR, 1M 1605, *Réponses à des questions du comité de l'artillerie*.
[1615] SHD-GR, 1M 1387, *Renseignements sur les diverses pièces d'artillerie en usage dans l'armée italienne,* De la torre di Piemardi, 4 juillet 1866, colonel Schmitz.

par voie de conséquence de multiples erreurs stratégiques et tactiques de l'armée italienne dans la guerre de 1866 selon le colonel Schmitz[1616].

Le renseignement militaire et diplomatique français se renseigne donc sur les mobilisations italiennes et autrichiennes pour connaître la capacité de chacune de ces deux armées à concentrer des troupes et à les projeter sur les théâtres d'opérations. Sur cet aspect-là, le renseignement français est divisé, et même immédiatement après les batailles de Sadowa et de Custoza, les militaires, les diplomates français et les journalistes français ne parviennent pas clairement à s'entendre sur les valeurs réelles des armées autrichiennes et italiennes. Ce qui montre de façon plus claire la supériorité de l'Empire autrichien sur le Royaume d'Italie dans le domaine militaire, c'est la stratégie utilisée par l'armée autrichienne pendant la bataille de Custoza mais aussi celle utilisée par la marine autrichienne pendant la bataille de Lissa.

III. Les problèmes tactiques et stratégiques de l'armée autrichienne ayant abouti à une défaite diplomatique du Second Empire pendant la guerre de 1866.

A. Des problèmes de stratégie militaire des deux côtés à Custoza et à Sadowa.

Au début de la guerre, le 20 juin, l'armée italienne apparait comme numériquement supérieure aux effectifs autrichiens. De plus, l'Empire autrichien doit mener une guerre sur deux fronts à cause de la Prusse, mais le désastre de Custoza déjoue ses espérances, Hubert Heyriès parle d'une stratégie italienne qui manque d'audace, mais le renseignement militaire français insiste davantage sur les défaillances du commandement de l'armée italienne. L'armée italienne est divisée en deux blocs séparés. Trois gros corps d'armée de quatre divisions chacun, commandés par le roi et par le général Alfonso Ferrero De La Marmora, chef d'état-major général doivent attaquer sur le Mincio, comme en 1859, tandis que huit autres divisions confiées à Cialdini doivent prendre l'Empire autrichien à revers en franchissant le bas Pô, or le haut commandement manque d'unité. L'encadrement manque d'expérience et l'armée italienne n'a pas le temps de créer un esprit de corps ni un sentiment national, faute d'avoir réussi l'amalgame entre les hommes provenant de toutes les régions du Royaume. La plupart des soldats entrent en guerre avant que l'intendance n'ait pu fournir vivres, armes et équipements. Les Italiens pensent, en effet, que toute l'armée autrichienne s'est repliée au-delà de l'Adige. En réalité, il n'en est rien, car l'archiduc autrichien Albert voulant empêcher la jonction des forces de De La Marmora avec celles de Cialdini vers le sud, attaque par le nord, prenant par surprise le dispositif italien. La responsabilité du commandement italien est donc une analyse partagée par

[1616] SHD-GR, 1M 1387, *Observations critiques sur les opérations de l'armée italienne à la bataille de Custozza en Vénétie le 24 juin 1866*, Florence, colonel Schmitz.

Hubert Heyriès et par le renseignement militaire français, que ce soit pour la défaite de Custoza où que ce soit pour la défaite de Lissa, car c'est sous la pression politique que Persano engage la flotte dans une opération décisive sur l'île de Lissa, au large de Split, le 20 juillet 1866. Des défaites qui conduisent à la signature, le 3 octobre 1866, de la paix entre le Royaume d'Italie et l'Empire autrichien[1617].

Ainsi, même si le renseignement français n'évoque pas le fait que la guerre de 1866 génère une forte résistance que la propagande officielle s'attache à masquer, car n'étant pas conforme au discours national-patriotique. Le renseignement français évoque à juste titre les problèmes de commandements de l'armée italienne, même si le renseignement français accorde trop d'importance à ce problème par rapport aux autres. Comme le souligne Hubert Heyriès, les rivalités entre les hauts commandements sont une réalité en 1866. Les Piémontais Alfonso De La Marmora, Enrico Della Rocca, Giuseppe Govone, Raffaele Cadorna, Filippo, et Brigone constituent un clan fermé qui entend diriger l'armée en la considérant comme la leur. De plus, les rivalités internes sont aggravées par l'absence d'un commandement unifié. Pour la marine, l'amiral Carlo di Persano dépend en fait du ministre de la Marine et de l'état-major principal, deux autorités qui entrent souvent en conflit. En fin de compte, l'enthousiasme au déclenchement de la guerre est tel que très peu voient les faiblesses des forces armées italiennes. Pourtant, à y regarder de plus près, la mobilisation révèle déjà les carences de l'intendance, la mauvaise préparation des soldats, l'hétérogénéité des troupes, le mécontentement des volontaires et des partisans de Garibaldi, les failles de la marine, la faible cohésion du commandement et l'absence de plans d'actions clairs, sur le terrain comme sur mer[1618]. Ainsi, le renseignement français et notamment diplomatique est entraîné par cet enthousiasme de la population italienne et ne voit qu'une partie des problèmes de cette mobilisation de l'armée italienne.

Que ce soit le colonel Merlin à Vienne, le colonel Schmitz en Vénétie ou les diplomates français en Italie, personne ne mentionne le plan autrichien avant qu'il ne soit exécuté à Custoza en juin 1866. Au contraire, avant le début de la guerre, le renseignement militaire français pense que la stratégie de l'armée autrichienne est dédiée à la défensive absolue. C'est ce qu'affirme Schmitz, car pour lui cette stratégie est adoptée pour faire face à une bonne armée italienne[1619], mais aussi le colonel Merlin qui précise que cette stratégie défensive est aussi utilisée contre

[1617] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne*, *op cit*, p 60-64.
[1618] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866*, *op cit*, p 109.
[1619] SHD-GR, 1M 1387, *Copie d'une dépêche adressée à l'Empereur*, Florence, 31 mai 1866 à 5h00 du matin, colonel Schmitz.

l'armée prussienne pour ne pas paraître comme l'agresseur, à travers l'installation du quartier-général à Prague[1620]. Avec cette stratégie défensive et une bonne armée autrichienne, Merlin pense que l'armée autrichienne doit être victorieuse sur tous les fronts[1621]. Même si l'armée autrichienne se préoccupe surtout du théâtre d'opération au nord, en délaissant le front sud contre l'armée italienne selon le colonel Merlin[1622], car même après la joie de la victoire contre l'armée italienne, les Autrichiens craignent la tactique contre la Prusse pour l'attaché militaire français à Vienne[1623]. En effet, malgré une stratégie victorieuse contre l'armée italienne, la stratégie de l'armée autrichienne contre l'armée prussienne est fortement critiquée par Merlin qui décrit une armée autrichienne trop lente à se rassembler, à se concentrer et à bouger, en permettant notamment à l'armée prussienne de faire ce qu'elle veut en Allemagne aux alliés allemands des Autrichiens[1624].

Pourtant, comme le souligne Brian Holden Reid, les espions autrichiens communiquent tous les détails du plan de Moltke à Benedek, mais celui-ci n'en fait rien, alors que de leur côté les généraux italiens ne conçoivent aucun plan d'opérations pour leur campagne, ce qui pour Brian Holden Reid explique la défaite italienne face à l'armée autrichienne et la défaite autrichienne face à l'armée prussienne, mais cela est plus compliqué que cela[1625]. Les généraux italiens conçoivent un plan d'opération en face d'une armée autrichienne dont le renseignement français sait qu'elle choisit une stratégie immobiliste sur le front contre l'armée prussienne. Une stratégie qui est reprochée à l'armée autrichienne malgré de bons soldats autrichiens[1626]. Face à une bonne stratégie prussienne en 1866, l'armée autrichienne perd à cause de son immobilisme et d'une tactique qui ne consiste qu'à attaquer sur tous les points à la fois. C'est en tout cas, ce que pense le renseignement français, pour Merlin les troupes autrichiennes ne rassemblent jamais leurs forces sur les points essentiels, et ne gagnent que des batailles isolées qui ne servent à rien, ce qui pour Merlin permet à l'armée prussienne de couvrir un très large front et de converger vers la Bohême. La stratégie défaillante de l'armée autrichienne est donc soulignée comme une grande cause de sa défaite en 1866, tout comme sa tactique qui enseigne

[1620] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 30 mai 1866*, Vienne, 30 mai 1866, Merlin.
[1621] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 6 mai 1866*, Vienne, 6 mai 1866, Merlin.
[1622] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 11 juin 1866*, Vienne, 11 juin 1866, Merlin.
[1623] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 27 juin 1866*, Vienne, 27 juin 1866, Merlin.
[1624] *Ibid.*
[1625] Brian HOLDEN REID, *L'âge industriel, guerre de Crimée, guerre de Sécession, unité allemande (1854-1871), op cit*, p 184-185.
[1626] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 6 mai 1866*, Vienne, 6 mai 1866, Merlin.

l'attaque en deux colonnes en masse et n'admet pas l'attaque de tirailleurs[1627], ce qui permet au fusil à aiguille de faire des ravages dans l'armée autrichienne selon le colonel Merlin[1628]. Même l'organisation des marches militaires est décrite comme une défaillance importante de l'armée autrichienne, car pour Merlin, elle fait en sorte que des hommes meilleurs que des soldats prussiens arrivent plus fatigués qu'eux sur le champ de bataille[1629] et malgré aussi comme le dit Justes Vial une cavalerie autrichienne qui fait des charges vigoureuses[1630].

Il ne faut pas pour autant négliger la victoire autrichienne contre l'armée italienne et toute l'habileté tactique qui est utilisée. Pour construire sa tactique, le commandant autrichien de l'armée du sud suit attentivement les préparatifs et les mouvements de l'armée italienne qui se réunissent au-delà du Mincio. L'archiduc Albert[1631] prend immédiatement les dispositions nécessaires pour profiter de la situation avantageuse que lui créer la dissémination des troupes ennemies, car l'armée italienne est divisée en deux fortes masses opérantes à grandes distances l'une de l'autre et marchant isolément sans communication possible, pour se réunir ensuite en Vénétie. Face à l'enthousiasme avec lequel les jeunes italiens s'enrôlent dans les corps de volontaires, mais avec un service des approvisionnements très suffisant et très mal organisé, tout comme les services des transports et des attelages de l'artillerie, l'archiduc Albert pense disposer de troupes avec un bon esprit et bien équipées pour entrer en campagne. Ces troupes autrichiennes sont aussi appuyées par une mise en état de défense et un armement des forteresses presque terminé. Tactiquement, face à l'entrée du IVe corps italien en Vénétie qui met en danger les communications de la Vénétie avec l'intérieur de l'Empire, et qui permet également aux éléments révolutionnaires existant dans cette province de mettre à la disposition de l'armée italienne toutes les ressources de ce territoire l'armée autrichienne décide d'une tactique en adéquation avec cette situation. En effet, en présence de cette situation, l'archiduc Albert pense qu'il faut occuper une position centrale, entre Montagnana et Lonigo, d'où il puisse, en une marche forcée se porter soit à Vérone, soit à Badia, et être ainsi à même de profiter des circonstances favorables pouvant se présenter, pour battre l'ennemi s'il commet une faute[1632].

[1627] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 17 juillet 1866,* Vienne, 17 juillet 1866, Merlin.
[1628] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 3 juillet 1866,* Vienne, 3 juillet 1866, Merlin.
[1629] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 29 juillet 1866,* Vienne, 29 juillet 1866, Merlin.
[1630] Vial Justes, *op cit,* p 72-75.
[1631] Albert de Teschen (1817-1895) est un militaire autrichien puis austro-hongrois, il commande l'armée autrichienne contre l'armée italienne en Vénétie.
[1632] Franz CROUSSE, *Les luttes de l'Autriche en 1866 rédigé d'après les documents officiels par l'Etat-Major autrichien* (section historique), traduit de l'Allemand, par Franz Crousse,

La traduction de documents de l'État-major de l'armée autrichienne souligne l'excellence de la tactique autrichienne, mais les rapports du colonel Schmitz soulignent plutôt la médiocrité de la tactique italienne. La mauvaise conduite du commandement est en effet soulignée par le colonel Schmitz pour expliquer la défaite italienne, avec une tactique italienne qui consiste à livrer bataille en partant d'un point et en les éparpillant en éventail au lieu de concentrer les attaques. De plus, malgré une grande bravoure des soldats italiens, le mauvais commandement italien épuise et fatigue les soldats italiens à les faire trop marcher[1633], ce qui est une critique aussi imputée au commandement de l'armée autrichienne dans sa défaite contre l'armée prussienne, tout comme la tactique de ne pas concentrer les attaques. Un commandement de l'armée italienne qui est aussi critiquée dans les opérations militaires menées par l'armée italienne après Custoza[1634]. Même si, début juillet 1866 le colonel Schmitz parle d'un moral de l'armée qui s'est relevée malgré la catastrophe de Custoza inattendue[1635].

En juin 1866, le journal *Le Monde* est sur la même ligne que le colonel Schmitz en parlant d'une guerre italienne offensive, mais qui manque de cohésion et de discipline face à celle de l'armée autrichienne[1636]. Par contre, le journal *Le Siècle* qui soutient la cause de l'indépendance italienne contre la domination autrichienne en 1859 comme en 1866 au nom du principe des nationalités défendu en Hongrie, en Pologne et au Danemark, préfère critiquer une armée autrichienne qui n'est pas homogène nationalement contrairement aux armées prussiennes et italiennes[1637]. Le journal *Le Siècle* préfère fermer les yeux sur les carences de l'armée italienne, car même après la défaite italienne à Custoza, le journal *Le Siècle* parle d'une armée italienne qui est solide, brave, calme et intrépide[1638]. Ainsi que de souligner la victoire à Ampola de Garibaldi qui concorde avec le succès du général Medici, car le journal *Le Siècle* est particulièrement élogieux avec les succès des volontaires garibaldiens qui sont pour lui des avantages considérables qui doivent beaucoup peser dans la balance diplomatique[1639]. Tandis que le journal *Le Pays* parle de mouvements garibaldiens qui ne sont pas utiles au milieu d'États

capitaine au corps d'Etat-major Belge, tome second. Paris, J. Dumaine, Libraire-Editeur, 30, rue et passage dauphine, 1869, p 9-13.

[1633] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 9 juillet 1866*, Torre di Puemardi, 9 juillet 1866 à 5h00 du soir, colonel Schmitz.

[1634] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 1er juillet 1866*, Crémona, 1er juillet 1866, colonel Schmitz.

[1635] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 3 juillet 1866*, Connetto, 3 juillet 1866, colonel Schmitz.

[1636] *Le Monde* du 20 juin 1866, p 1, colonne 6.

[1637] *Le Siècle* du 15 juillet 1866, p 1, colonne 6 et p 2, colonne 1, Anatole De La Forge.

[1638] *Le Siècle* du 18 juillet 1866, p 1, colonnes 6 et p 2, colonnes 1 et 2, Louis Jourdan.

[1639] *Le Siècle* du 25 juillet 1866, p 1, colonnes 6 et p 2, colonne 1, Léon Plée.

et de populations leur étant hostiles et étant fortes militairement[1640]. Le journal *Le Pays* pense que les troupes de volontaires de Garibaldi doivent sans doute attaquer le Tyrol autrichien, mais sans obtenir de succès important pour l'armée italienne[1641]. Les attaques des volontaires garibaldiens sont donc inutiles pour *Le Pays,* car ceux-ci ne sont pas capables de faire « l'essentiel » pour ce journal, c'est-à-dire de prendre les positions du quadrilatère, qui sont jugées comme les points stratégiques de l'Empire autrichien[1642].

L'écrivain Justes Vial synthétise lui analyse une excellente tactique autrichienne en parlant même d'une tactique modèle et les analyses d'une tactique italienne médiocre pendant la bataille de Custoza. Justes Vial évoque aussi cet enthousiasme de l'armée italienne avec des Italiens confiants dans leur grande supériorité numérique qui veulent prendre l'offensive. Il parle d'une armée autrichienne commandée l'archiduc Albert qui combat l'armée italienne avec une armée autrichienne bien renseignée, bien préparée, connaissant tous les avantages de sa position centrale, ce qui lui permet de triompher à Custoza. Le plan de campagne de l'archiduc Albert appartient à la défensive offensive et cherche à mettre à profit tous les avantages d'une position centrale. L'archiduc Albert profite de sa position occupée pour profiter des éventuelles erreurs de l'armée italienne. C'est le cas quand le général Cialdini éprouve de grandes difficultés à franchir des cours d'eau grossis par les pluies, permettant à l'archiduc Albert de conclure que l'attaque par le Mincio est la plus probable et prochaine.

Pour s'opposer avec efficacité à cette attaque par le Mincio, l'archiduc Albert pense alors à déboucher de Vérone et à s'établir sur les hauteurs de Custoza, pour prendre en flanc l'armée du roi défilant dans la plaine. Ainsi, Justes Vial met l'accent sur le renseignement autrichien bien plus performant que le renseignement italien qui contribue à un commandement de l'armée autrichienne bien meilleure que celui de l'armée italienne. Un mauvais commandement de l'armée italienne qui a pour conséquence que les deux armées offensives italiennes manœuvrent avec une certaine lenteur, indécision, avec peu d'ensembles et en s'informant d'une manière insuffisante. De sorte que les divisions italiennes ne se soutiennent pas convenablement, et il s'ensuit que malgré leur supériorité numérique, les Italiens combattent en nombre inférieur sur les points principaux du champ de bataille[1643].

[1640] *Le Pays* du 27 juin 1866, p 1, colonnes 2 et 3, A. Voiseux.
[1641] *Le Pays* du 26 juin 1866, p 1, colonnes 4 et 5. A. Voiseux.
[1642] *Le Pays* du 30 juin 1866, p 2, colonnes 1, 2 et 3, H. Renault.
[1643] Vial Justes, *op cit,* p 22-75.

Par rapport aux analyses de Juste Vial et de la traduction de documents officiels de l'état-major autrichien qui se rejoignent, le renseignement français et surtout le renseignement militaire insistent davantage sur la médiocrité de la tactique italienne qui est observée dès le 26 juin par le colonel Schmitz plutôt que sur la tactique autrichienne dont il a peu d'information. Cette mauvaise tactique italienne se caractérise par le « déplorable début pour l'armée italienne » qui veut investir Peschiera par les positions de Custoza et de Castelnovo, et qui est complètement battue en perdant selon le colonel Schmitz, le premier et le troisième corps de l'armée italienne qui sont engagés sans se soutenir mutuellement et sans réserve, avec le Mincio à dos à la fin du mois de juin[1644]. Face à l'engagement des troupes italiennes, les consuls français décrivent, eux aussi, très peu la stratégie autrichienne qui est mise en place. Seul le consul de France à Turin parle d'une stratégie autrichienne de marcher sur Florence face à des volontaires garibaldiens qui ont pour objectif militaire d'attaquer le littoral autrichien de l'Adriatique[1645].

Le consul de Venise mentionne à juste titre plutôt une stratégie défensive de l'armée autrichienne, conformément à ce que dit le renseignement militaire. Celui pense néanmoins que l'armée autrichienne est positionnée à la fin du mois de juin du côté de Novigo, et qu'elle se prépare au combat pour une attaque imminente sur la Vénétie par trois points à la fois, Novigo, le Tyrol et l'Adriatique, et selon le consul de France à Venise, personne ne prévoit de défendre Venise plus de quelques heures si elle est attaquée[1646]. Là aussi, le consul de France à Venise se trompe sur les plans de l'armée autrichienne. Le consul de France à Gênes est lui plus dans la vérité, car il comprend que l'attaque de Venise par la mer Adriatique n'est pas un objectif prioritaire de l'armée italienne, contrairement à ce qu'il dit deux mois plus tôt[1647]. Le consul de France à Milan début mai 1866 est le consul français le mieux informé sur le plan de l'armée italienne dont il sait que le but est de diriger les troupes principalement sur Lodi, et c'est entre Lodi et Plaisance que doit s'effectuer la plus importante concentration de troupes de l'armée italienne[1648]. Cette analyse qui est proche de la vérité vient sans doute de la proximité qu'ont les troupes italiennes avec la ville de Milan en mai 1866 où réside le consul. Comme le souligne

[1644] CADC-CPC30/4, *Dépêche télégraphique du 26 juin 1866,* Milan, 26 juin 1866, colonel Schmitz.
[1645] CADC-CPC33/3, *Lettre du 29 avril 1866,* direction politique numéro 128, Turin, 29 avril 1866, Eugène Poujade.
[1646] CADC-CPC4/27, *Lettre du 14 juin 1866,* direction politique numéro 41, Venise, 14 juillet 1866.
[1647] CADC-CPC27/2, *Lettre du 14 avril 1866,* direction politique numéro 63, Gênes, 14 avril 1866, M. Trinperany.
[1648] CADC-CPC/30/4, *Lettre du 6 mai 1866,* direction politique numéro 241, Defly, Milan, 6 mai 1866.

Justes Vial dans sa brochure *Etude sur la campagne de 1866 et sur la bataille de Custoza*, la stratégie de l'armée italienne s'appuie sur un pied de paix de 200 000 hommes et sur un pied de guerre de 340 000 hommes, ainsi que sur un bon armement léger et lourd. Après l'appel de ses réserves et au moment de la déclaration de guerre, l'Italie a sous les armes environ 200 000 hommes de troupe actives, 100 000 hommes de troupe de dépôt, 40 000 volontaires et 100 000 gardes nationaux mobilisés[1649].

La défaite de l'armée autrichienne contre l'armée prussienne souffre en partie des mêmes causes que celle de la défaite de l'armée italienne face à l'armée autrichienne, mais en partie seulement. En effet, en plus d'une mauvaise stratégie immobiliste et d'une mauvaise tactique due notamment à cause des feux de flancs et de derrière que lui inflige l'armée prussienne[1650], l'armée autrichienne est souvent critiquée pendant la guerre de 1866 par le colonel Merlin qui parle des « dissolvants de l'armée autrichienne » que sont la lenteur, le défaut d'intelligence, et le défaut d'instruction de l'armée autrichienne[1651]. De plus, malgré quelques avantages sur l'armée prussienne, l'armée autrichienne est mauvaise dans le recrutement et dans la composition du corps des officiers qui sont jugés trop jeunes par le colonel Merlin comparativement aux plus hauts grades qui sont occupés par de vieux officiers aristocratiques manquants d'initiatives[1652]. Ce défaut de l'armée autrichienne se vérifie dans la défaite contre l'armée prussienne, ce qui fait dire à Merlin en août 1866 que l'armée autrichienne ne peut reprendre sa valeur réelle que grâce au fait que le système actuellement en usage pour l'avancement et l'instruction des officiers soit complètement changé[1653]. En effet, pour Merlin, la défaite de Sadowa de l'armée autrichienne est essentiellement due à la faiblesse du haut-commandement autrichien à cause du manque d'officiers spécialisés, avec trop d'officiers étant là uniquement pour leur noblesse, ainsi qu'à cause d'une indiscipline latente dans ce corps d'officiers[1654].

Malgré une cavalerie et une artillerie autrichienne jugées supérieures aux cavaleries et artilleries prussiennes, et un armement léger prussien supérieur, l'Autriche perd la guerre contre l'armée prussienne selon Merlin à cause du défaut d'instruction de ses officiers, et

[1649] Justes VIAL, *Etude sur la campagne de 1866 et sur la bataille de Custoza*, Paris, J. Dumaine, 1870, p 13.
[1650] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 25 juillet 1866*, Vienne, 25 juillet 1866, Merlin.
[1651] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 17 juillet 1866*, Vienne, 17 juillet 1866, Merlin.
[1652] *Rapport du 30 mai 1866*, Merlin, *op cit*.
[1653] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 20 août 1866*, Vienne, 20 août 1866, Merlin.
[1654] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 17 juillet 1866*, Vienne, 17 juillet 1866, Merlin.

particulièrement de ses officiers les plus gradés. Comme l'armée italienne qui a un mauvais commandement en Vénétie, l'armée autrichienne fait selon le renseignement militaire français les mêmes erreurs tactiques et stratégiques que l'armée italienne. À savoir, l'erreur stratégique de vouloir combattre sur tous les points à la fois, avec du coup pas assez de troupes là où c'était très important[1655] [1656]. Cette mauvaise tactique autrichienne est aussi trop lente et trop complexe de la part des généraux autrichiens selon le colonel Merlin[1657]. La population à Vienne attribue aussi la défaillance de l'armée autrichienne à celle du haut-commandement autrichien, tout comme le colonel Merlin qui parle d'officiers supérieurs aristocratiques, manquant d'instruction, et privilégiant la bravoure individuelle à l'instruction[1658]. Ceci a d'ailleurs pour conséquence que si la paix n'est pas signée rapidement avec les Prussiens, ceux-ci peuvent être à Vienne dès la mi-juillet 1866, selon le colonel Merlin[1659]. Néanmoins, cet événement n'a jamais lieu à cause de l'armistice de Nikolsburg à l'été 1866.

Enfin, outre les défauts que l'armée italienne partage avec l'armée italienne, un paramètre expliquant la défaite de l'armée italienne en 1866 est totalement oublié par le renseignement français, c'est celui de la nature du terrain de la bataille de Custoza qui est visiblement beaucoup plus choisie par l'armée autrichienne que par l'armée italienne. Finalement, comme le souligne Hubert Heyriès, ce terrain détermine la physionomie d'une bataille marquée par une succession de combats isolés dans des secteurs éloignés les uns des autres. Au final, seules cinq divisions italiennes, soit 50 000 hommes (sur les 130 000 environ que compte l'armée du Mincio), font face à plus de 70 000 Autrichiens organisés en trois corps d'armée[1660]. Une partie des raisons de la défaite italienne à Custoza est ainsi occultée par le renseignement français, contrairement à l'ouvrage de Juste Vial et à la traduction de documents de l'État-major autrichien, mais c'est aussi le cas pour la défaite italienne à Lissa.

B. Les leçons de la bataille de Lissa.

Concernant l'armée italienne, le renseignement français n'évoque pas une partie des nombreuses faiblesses de celle-ci. Comme l'énonce Hubert Heyriès, à la rare préparation des soldats s'ajoutent le manque d'homogénéité des troupes. L'intégration des recrues venues de toutes les régions d'Italie est une conséquence du recrutement national qui se fait donc

[1655] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 27 juillet 1866,* Vienne, 27 juillet 1866, Merlin.
[1656] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 5 août 1866,* Vienne, 5 août 1866, Merlin.
[1657] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 19 juin 1866,* Vienne, 19 juin 1866, Merlin.
[1658] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 7 juillet 1866,* Vienne, 7 juillet 1866, Merlin.
[1659] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 4 juillet 1866,* Vienne, 4 juillet 1866, Merlin.
[1660] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866*, *op cit*, p 134.

difficilement. De plus, les combats entre Italiens nordistes et Italiens sudistes ne sont pas rares et finissent par exaspérer les autorités militaires. La marine connaît la même situation, car elle n'a ni le temps ni l'opportunité de normaliser les éléments hétérogènes. Dès l'origine, elle est née de la fusion, le 17 novembre 1860, de la marine piémontaise avec la marine napolitaine, la marine toscane, la marine papale et la marine garibaldienne de Sicile. Dès cette fusion, de profondes divergences opposent la marine piémontaise, où la vapeur l'emporte sur la voile, à la marine napolitaine, où, au contraire, la voile l'emporte sur la vapeur[1661].

1. La surprise d'une défaite due en partie à un renseignement italien défaillant.

Il existe beaucoup de points communs entre les défaites de Custoza et de Lissa, notamment celui d'un mauvais commandement[1662]. Sans oublier aussi celui de l'enthousiasme des Italiens qui se transforme en grande déception autant pour Custoza et de Lissa, même si le consul de France à Messine évoque le fait qu'une partie de la population italienne imagine encore quelques prouesses des forces militaires italiennes à la fin du mois de juillet 1866, avec une « mobilité » et « des exagérations » de l'opinion publique en Sicile selon le consul français présent sur place. Parmi ces exagérations figure notamment l'évocation de la dissolution de l'Empire autrichien, dont l'Italie peut prendre la Vénétie, le Tyrol, l'Istrie, ainsi que la Dalmatie grâce au débarquement de la flotte italienne maîtresse de l'Adriatique. Toutefois, l'échec à Lissa de l'amiral Persano fini par détruire cet enthousiasme qui est remplacé par de la peur, les autorités militaires italiennes en viennent même à commencer à armer les côtes du Détroit, tout comme le littoral à Gênes et à La Spezia. Même si, selon le consul Boulard cet armement à Messine est insuffisant en cas d'attaque autrichienne[1663].

Le renseignement français est, lui aussi, surpris par la défaite italienne à Lissa. Pourtant, comme pour la mobilisation de l'armée italienne avant la bataille de Custoza, le renseignement diplomatique observe les mouvements de la marine italienne avant la bataille de Lissa avec le départ de toute la flotte italienne le 8 juillet 1866, ainsi que la réunion à Ravenne de beaucoup de petits transports[1664]. Pour observer l'arrivée des marines italiennes et autrichiennes dans l'Adriatique et leurs mouvements, le consul de France à Ancône déjà important précédemment, il l'est d'autant plus grâce à sa proximité avec le théâtre des opérations militaires. De Castellane

[1661] *Ibid.*
[1662] SHD-GR, 1M 1387, *Pour l'histoire, Lissa-Custozza*, 1866, colonel Schmitz.
[1663] CADC-CPC29/1, *Lettre du 22 juillet 1866,* direction politique numéro 116, Messine, 22 juillet 1866, N. Boulard.
[1664] CADC-CPC33/3, *Télégramme du 10 juillet 1866,* Turin, 10 juillet 1866, Consul de France à Turin.

observe aussi le 20 juillet 1866 que l'aviso Flavio Gioria vient d'arriver à Ancône et que celui-ci confirme en partie l'attaque par la flotte italienne de l'île de Lissa d'où l'on peut commander la navigation de l'Adriatique. Selon ce navire, la flotte autrichienne n'est pas apparue et un débarquement de 4000 hommes sur l'île de Lissa de la flotte italienne a eu lieu[1665]. Néanmoins, dès le lendemain, Castellane déchante autant que la marine italienne en parlant de la flotte autrichienne qui surprend le matin du 20 juillet dans les eaux de Lissa la flotte italienne qui se trouve à ce moment-là divisée. Ce qui, selon De Castellane produit un combat acharné entre les deux flottes, engendrant beaucoup de morts et de blessés. Ce que retient surtout ce consul, c'est que cette bataille a pour conséquence une défaite italienne qui fait que Lissa reste désormais au pouvoir des Autrichiens[1666].

De Castellane confirme ici le fait que la marine italienne est particulièrement divisée à la veille de la bataille de Lissa. Face à cette marine italienne, De Castillane sait que la flotte autrichienne est composée de six bâtiments cuirassés, d'un vaisseau, de deux frégates, de trois grands navires à vapeur et d'un aviso situé au point du jour en vue d'Ancône le 27 juin. Selon De Castellane, la flotte autrichienne est signalée par l'aviso italien de garde au large de l'Adriatique qui ensuite prévient la flotte italienne qui se trouve sur une rade. Surprise dans ces préparatifs, la flotte italienne ne peut effectuer un appareillage rapide. Selon Castellane, cet épisode montre que l'amiral autrichien doit être très exactement informé de la situation de la flotte italienne. Si cela se poursuit dans l'avenir, cela peut être préjudiciable à la marine italienne face à la marine impériale autrichienne. D'ailleurs ce renseignement autrichien supérieur au renseignement italien préfigure selon Castellane d'une stratégie autrichienne qui consiste à pénétrer avec les navires cuirassés cette rade ouverte au milieu d'une flotte ne pouvant bouger. Cette tactique navale autrichienne est suivie peu de temps après face à la marine italienne à Lissa[1667] [1668]. Ces observations préfigurent de ce qui est retenu par le renseignement français sur la bataille de Lissa, c'est-à-dire une bataille qui montre la défaite d'une marine italienne désorganisée et désinformée par rapport à une marine autrichienne qui sait profiter des erreurs de son ennemie par une manœuvre stratégique audacieuse et qui pour De Castellane préfigure d'une nouvelle tactique maritime pour les marines européennes.

[1665] CADC-CPC22/2, *Lettre du 20 juillet 1866,* Ancône, 20 juillet 1866, Castellane.
[1666] CADC-CPC22/2, *Lettre du 21 juillet 1866,* direction politique numéro 205, Ancône, 21 juillet 1866, Castellane.
[1667] CADC-CPC22/2, *Lettre du 27 juin 1866,* direction politique numéro 184, Ancône, 27 juin 1866, Castellane.
[1668] CADC-CPC22/2, *Dépêche télégraphique du 27 juin 1866,* déchiffrement, Ancône, 27 juin 1866, Castellane.

Comme pour la bataille de Custoza, les Français sont plutôt convaincus avant l'issue de la bataille d'une victoire de la marine italienne sur la marine autrichienne, avec beaucoup moins de doutes sur l'armée italienne que sur la marine italienne. C'est particulièrement le cas des civils français, l'écrivain Vial Juste regarde la marine italienne comme puissante, voire même très supérieure à la flotte autrichienne, une flotte qui pour lui doit seconder vigoureusement les opérations de l'armée de terre[1669]. Le journal *La Patrie* a la même analyse sur la marine italienne qui, selon ce journal, effectue rapidement et sans bruit dans les années 1860 des développements considérables, à tel point qu'il y a en Europe peu de puissances maritimes qui puissent égaler la marine italienne[1670]. De plus, dans la brochure *Deux mois de campagne en Italie,* écrite par Henri Durang-Brager et de Champreux, il est souligné que malgré la défaite de Lissa et quelques problèmes, la marine italienne est amenée à se développer. La brochure mentionne qu'avant la campagne de 1859, la marine sarde se compose d'à peine d'un ou deux vaisseaux, de quelques frégates et corvettes à voiles ou à vapeur, ainsi que d'une vingtaine de bâtiments de flottille. Après la formation du Royaume d'Italie en 1861, chaque augmentation de territoire en entraînant celui de l'effectif de l'armée, le gouvernement se voit obligé de multiplier ses navires, d'agrandir ses arsenaux, et de commander à l'industrie étrangère des bâtiments de guerre, que ses chantiers peu nombreux, sans personnel, et surtout mal outillés, ne lui permettent pas de construire assez rapidement et dans de bonnes conditions. Néanmoins, les populations maritimes du golfe de Gênes et des côtes de Sardaigne, lui fournissent assez de bons marins pour faire face à diverses éventualités[1671].

Même au sein de l'Empire autrichien, avant la bataille de Lissa en juillet 1866, le consul français à Fiume penche plutôt pour une victoire de la marine italienne, car il pense en juin 1866 que la flotte autrichienne est bien inférieure en nombre à la flotte italienne. Même si le consul de France à Fiume pense que cette flotte autrichienne est une marine solide[1672]. De plus, cette marine autrichienne doit faire face à une flotte italienne qui a le titre d'armée d'opération et qui est divisée en trois escadres, l'escadre de bataille (frégates, cuirassées), l'escadre de réserve-sussidiaria et l'escadre de siège, et ces trois escadres sont toutes sous la direction et les

[1669] Vial JUSTES, *Etude sur la campagne de 1866 en Italie et sur la deuxième bataille de Custoza*, *op cit*, p 11,
[1670] *La Patrie* du 23 juin 1866, p 2, colonne 2, A. De Lauznières.
[1671] Henri DURAND-BRAGER et de CHAMPREUX, *Deux mois de campagne en Italie*, Paris, E. Dentu, 1867, p 135-137.
[1672] CADC-CPC4/26, *Lettre du 12 juin 1866,* direction politique numéro 14, Fiume, 12 juin 1866, Du Règne.

ordres du comte de Persano[1673]. Le renseignement diplomatique est plus informé sur la stratégie de la marine italienne que sur la stratégie de l'armée italienne. En effet, les informations sur la stratégie en Vénétie sont plutôt floues, alors que concernant la stratégie de la marine italienne, le général Durando informe Eugène Poujade que la stratégie de la marine italienne est de descendre sur la rive dalmate de l'Adriatique et d'occuper les anciennes possessions vénitiennes. Toutefois, Poujade ne croit pas à cela, même s'il pense que la marine italienne prend de l'importance. Il pense donc qu'il est important pour la France de devenir l'allié de cette marine italienne en Méditerranée. Pour Eugène Poujade cette marine italienne est même déjà en mars 1866 supérieure à celle de l'Autriche et de l'Espagne[1674].

Comme pour l'armée italienne, Eugène Poujade est donc plutôt positif sur la marine italienne, voire même davantage, tout comme le consul de France à Gênes[1675], qui mentionne le 14 mai que l'amiral Persano vient de Gênes sur l'aviso Exploratore pour se rendre à Tarente avec une flotte italienne de 3 divisions avec 12 bâtiments cuirassés. Une flotte que le consul juge insuffisante pour attaquer Venise par manque des bombardes et des batteries flottantes dans cette flotte[1676]. Le colonel Schmitz est, lui aussi, positif sur la marine italienne à travers particulièrement la promptitude de l'armement des bâtiments italien et la répartition du matériel sur chaque bord[1677]. Les journaux français sont plutôt sur la même ligne que les renseignements militaires et diplomatiques français avant la bataille de Lissa. En effet, le journal *Le Siècle* parle de la flotte italienne comme la première des flottes secondaires de l'Europe[1678] et le journal *La Presse* pense que l'Italie à une flotte supérieure à celle de l'Empire autrichien[1679]. Même si le journal *Le Monde* est plus réservé sur la puissance de la marine italienne[1680], de même que *La Revue des Deux Mondes* qui évoque une marine militaire italienne qui reste dans des

[1673] CADC-CPC33/3, *Lettre du 19 mai ou du 26 juin 1866,* direction politique numéro 139, Turin, 19 mai 1866 où 26 juin 1866, Eugène Poujade.
[1674] CADC-CPC33/3, *Lettre du 26 mars 1866,* direction politique numéro 110, Turin, 26 mars 1866, Eugène Poujade.
[1675] CADC-CPC27/2, *Lettre du 29 mai 1866,* direction politique numéro 70, Gênes, 29 mai 1866.
[1676] CADC-CPC27/2, *Lettre du 14 mai 1866,* direction politique numéro 66, Gênes, 26 mai 1866.
[1677] SHD-GR, 1M 1387, *Etat des bâtiments de guerre dont l'armement est fait et qui sont prêts à marcher*, Florence, 25 avril 1866, colonel Schmitz.
[1678] *Le Siècle* du 27 mai 1866, p 2, colonne 4.
[1679] *La Presse* du 19 juin 1866, p 1, colonne 6.
[1680] *Le Monde* du 19 juin 1866, p 1, colonne 2.

proportions modestes en étant la huitième marine d'Europe derrière l'Angleterre, la France, le Royaume de Suède et de Norvège, la Russie, l'Espagne, la Hollande et l'Autriche[1681].

2. Les défauts structurels de la marine italienne par-delà l'émotion suscités par la défaite de Lissa.

Ces observations tranchent avec celles qui sont émises après la bataille de Lissa, qui est aussi souvent comparée à la bataille de Custoza en termes d'impréparation tactique et stratégique. Comme par exemple dans la brochure *Deux mois de campagne en Italie* de Henri Durang-Brager et de Champreux qui explique que cette bataille est l'aboutissement d'un combat entre la flotte autrichienne et une escadre italienne fatiguée qui est surprise par une attaque à un moment où elle se trouve disséminée un peu partout[1682]. Néanmoins, comme pour la bataille de Custoza, il ne faut pas oublier l'ingénieuse tactique du vainqueur, en l'occurrence à Lissa le 20 juillet 1866 de la part de l'escadre du contre-amiral Tegetthoff[1683] qui éperonne et coule deux cuirassés italiens et met trois autres navires hors de combat grâce à la tactique des navires autrichiens de couper la ligne italienne[1684].

Cependant, le renseignement diplomatique français observe d'abord les émotions populaires provoquées par la défaite italienne à Lissa plutôt que la tactique qui est mise en place pendant la bataille. Le consul de France à Milan cite que parmi « les trois faits saillants » du mois de juillet 1866 du point de vue des émotions populaires, figure le combat naval de Lissa qui consterne la population milanaise[1685]. Une défaite italienne à Lissa que les journaux italiens font même passer pour une victoire de la marine italienne sur la marine autrichienne dans un premier temps dans les journaux italiens, mais dans un deuxième temps les journaux italiens reconnaissent une défaite qui est la faute de l'amiral Persano selon le consul de France à Milan[1686]. Une irritation de l'opinion publique italienne envers l'amiral Persano et le gouvernement italien dans la stratégie de la bataille de Lissa qui ne fait que grandir avec la

[1681] *La Revue des Deux-Mondes*, mars 1864, p 310, Edgar Saveney.
[1682] Henri DURAND-BRAGER et DE CHAMPREUX, *Deux mois de campagne en Italie*, *op cit*, p 182-183.
[1683] Wilhem von Tegetthoff (1827-1871) est un amiral de la marine impérial autrichienne qui participa notamment à la bataille de Lissa en juin 1866.
[1684] Jean BÉRANGER, *L'Empire Austro-Hongrois*, *op cit*, p 103-106.
[1685] CADC-CPC30/4, *Lettre du 23 juillet 1866*, direction politique numéro 257, Milan, 23 juillet 1866, Defly.
[1686] CADC-CPC30/4, *Lettre du 25 juillet 1866*, direction politique numéro 258, Milan, 25 juillet 1866, Defly.

multitude de récits qui parviennent chaque jour sur les incidents de combat[1687]. Toutefois, fin juillet 1866, la population milanaise passe de la consternation des défaites italienne face à l'Empire autrichien à une sorte de tranquillité relative grâce aux nombreux actes d'héroïsme de l'armée italienne. Néanmoins, en grande majorité, la population italienne n'oublie pas les grandes défaites de Custoza et de Lissa. Les généraux La Marmora et Durando sont des boucs émissaires, ce qui est injuste pour le général Durando selon Defly[1688]. Des échecs que la presse italienne impute injustement selon Poujade aux officiers supérieurs de la marine royale, notamment l'amiral Persano, mais aussi pour la défaite de Custoza au général La Marmora, l'ancien ministre de la Marine, au général Angioletti, et a son secrétaire général, Monsieur d'Amico. Notamment, car par suite de la négligence du Ministère, les vaisseaux de la flotte manquent presque tous du nombre de canons indispensable au moment de la bataille de Lissa[1689].

Même avant la bataille de Lissa, l'opinion publique vénitienne cherche à s'expliquer l'inaction si prolongée de l'armée et de la flotte italienne[1690]. À la fin du mois de juillet 1866, la population turinoise évoque aussi la constatation de la faiblesse structurelle de la marine italienne qui aboutit à une défaite qui fait tomber toutes les prétentions italiennes sur Trieste et l'Istrie[1691]. Ainsi, les populations italiennes attribuent globalement la défaite de Lissa au commandement italien, mais au-delà de l'émotion, la population de Turin reconnaît une faiblesse structurelle de la marine italienne. Au-delà de la faiblesse structurelle de la marine italienne, les leçons tactiques de la bataille de Lissa intéressent le renseignement diplomatique français.

3. L'avantage du choc sur le feu.

Les rapports sur l'aspect tactique de la bataille de Lissa sont essentiellement évoqués par le consul de France à Ancône. Il pense que la bataille de Lissa montre que le temps des longs combats sur mer est passé et que, les marines européennes doivent maintenant tuer vite et par

[1687] CADC-CPC27/2, *Lettre du 28 juillet 1866,* direction politique numéro 87, Gênes, 28 juillet 1866.
[1688] CADC-CPC30/4, *Lettre du 28 juin 1866,* direction politique numéro 251, Milan, 28 juin 1866, Defly.
[1689] CADC-CPC33/3, *Lettre du 25 juillet 1866,* direction politique numéro 159, Turin, 25 juillet 1866, Eugène Poujade.
[1690] CADC-CPC4/27, *Lettre du 4 juillet 1866,* direction politique numéro 47, Venise, Léon Gilles.
[1691] CADC-CPC33/3, *Lettre du 31 juillet 1866,* direction politique numéro 162, Turin, 31 juillet 1866, Eugène Poujade.

grande masse. Grâce aux cuirassés qui garantissent des victoires avec des boulets en quelques coups d'une artillerie très puissante. Pour De Castellane, le grand élément de force pour le combat dans la nouvelle marine réside avant tout dans le poids et la solidité du navire. Ainsi, pour De Castellane, le feu des navires ne vient qu'en seconde ligne, car c'est en groupant les cuirassés pendant l'attaque que le vice-amiral Tegetthoff gagne la bataille de Lissa. Ainsi, la bataille de Lissa montre la préférence donnée aux bâtiments à éperons, munis d'une double hélice, ou de tout autre moyen mécanique, assurant la rapidité et la précision des bateaux, selon le consul de France à Ancône[1692]. Les renseignements venant de rapports successifs des officiers de la flotte italienne confirment cette nouvelle tactique dont vient de parler De Castellane. Ils font prévaloir dans les combats le choc aux forces de l'artillerie, avec une exposition des flancs des navires italiens aux éperons autrichiens qui font particulièrement défaut pendant la bataille de Lissa. Ainsi, le succès ne dépend plus des canons, mais de la solidité du navire et de sa promptitude à obéir à un commandant[1693].

Pour le renseignement diplomatique français, il ne faut pas se focaliser uniquement sur les répercussions émotionnelles de la défaite de Lissa, comme les observations du consul de France à Messine sur le fait que la défaite de Lissa est ressentie plus douloureusement encore que celle de Custoza dans la population italienne qui croit avant la bataille que la marine italienne est supérieure à la marine impériale autrichienne par le nombre de ses navires comme par l'habilité des marins. Car ce consul observe aussi que la défaite tactique de la marine italienne est une conséquence de l'incapacité des amiraux de la marine italienne et du mauvais recrutement des équipages de ses vaisseaux faits à la hâte. Sans oublier le fait que le matériel de la marine italienne et notamment son artillerie est inférieur à l'armement autrichien. Contrairement aux analyses du consul de France à Ancône, Boulard pense que cette défaite italienne à Lissa ne permet pas encore de tirer des conséquences exactes sur le mérite comme instruments de guerre des navires blindés. Néanmoins, il pense comme les autres consuls que cette défaite de Lissa montre bien que l'Italie qui veut devenir une des plus grandes puissances maritimes dans un avenir prochain se trouve ramenée dorénavant à celle d'une puissance maritime secondaire[1694].

[1692] CADC-CPC22/2, *Lettre du 4 août 1866,* direction politique numéro 210, Ancône, 4 août 1866, L. de Castellane.
[1693] CADC-CPC22/2, *Lettre du 16 août 1866,* direction politique numéro 216, Ancône, 16 août 1866, De Castellane.
[1694] CADC-CPC29/1, *Lettre du 28 juillet 1866,* direction politique numéro 117, Messine, 28 juillet 1866, Boulard.

Celui qui écrit énormément sur la tactique utilisée lors de la bataille de Lissa, c'est De Castellane qui retient de tout ce qu'il a « entendu » que l'amiral autrichien compte agir par la masse et par la vitesse de ses cuirassées plutôt que par le feu pour venir à bout d'une force supérieure. Ainsi, selon Castellane, l'action brutale du choc avec l'emploi de l'audace de la masse ajoutée à la vitesse sont dorénavant supérieures à l'utilisation du canon. Dans cette tactique, la valeur du haut-commandement est jugée primordiale, ce que traduit Castellane par « mieux vaut une armée de cerfs commandée par un lion qu'une armée de lions commandée par un cerf »[1695]. Autre cause, de la défaite italienne à Lissa, selon Castellane : la flotte italienne est composée en 1866 d'un certain nombre de navires cuirassés à murailles de bois, et de navires qui au contraire sont complètement en fer. Pour lui, la cohabitation de ces deux systèmes donne lieu à des appréciations diverses en 1866 et donc à une tactique italienne qui n'est pas cohérente à Lissa[1696].

Le renseignement diplomatique français retient donc de la bataille de Lissa que la marine italienne a une mauvaise direction et un défaut de renseignement à Lissa comme pour la bataille de Custoza, mais avec en plus des effectifs incohérents, face à une marine autrichienne qui comme l'armée autrichienne à Custoza sait tirer parti des errements de son ennemi. De plus, la marine autrichienne élabore à Lissa une nouvelle tactique maritime fondée sur la vitesse et le choc qui épate particulièrement le consul de France à Ancône. Le renseignement français se méprend en partie sur le rôle de la mauvaise direction de la flotte italienne dans la défaite de Lissa. En effet, les contradictions entre l'amiral Persano et d'autres membres du haut-commandement des forces armées italiennes sont plus à l'origine de la défaite que seulement le rôle de l'amiral Persano lui-même. En effet, celui-ci décide que la flotte qu'il dirige n'est pas suffisamment préparée et décide de ne pas agir malgré les ordres d'attaquer qu'il reçoit le 8 juin. Ainsi, progressivement concentrée à Ancône à partir du 25 juin, cette flotte reste pratiquement inactive, même lorsque le 27 juin la flotte autrichienne apparaît au large de la ville. La lenteur des manœuvres de concentration empêche la marine italienne d'exploiter sa supériorité numérique composée de 11 cuirassés et de quatre frégates[1697]. Malgré ces deux grandes défaites, le Royaume d'Italie récupère la Vénétie à l'issue de la guerre grâce à son

[1695] CADC-CPC22/2, *Lettre du 21 juillet 1866,* direction politique numéro 205, Ancône, 21 juillet 1866, Castellane.
[1696] CADC-CPC22/2, *Lettre du 26 août 1866,* direction politique numéro 222, Ancône, 26 août 1866, Castellane.
[1697] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866*, *op cit*, p 125-126.

alliance avec l'armée prussienne qui devient une puissance militaire gênante pour l'influence française en Europe.

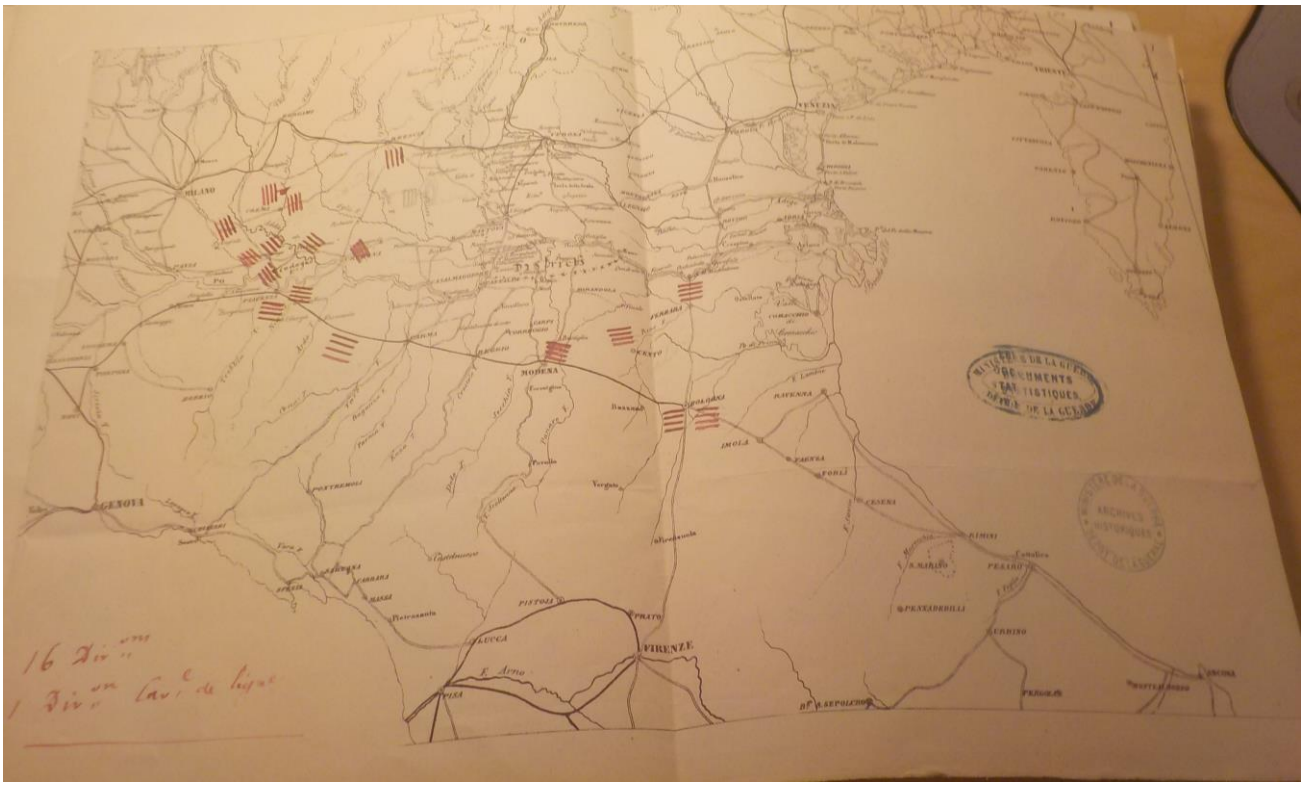

Figure 37 : SHD-GR, 1M 1387, Carte des troupes italiennes au 31 mai 1866, lettre au 31 mai 1866, 5h00 du matin. L'emplacement des troupes italiennes est représenté par des traits rouges[1698].

C. *Une guerre de 1866 aboutissant à un nouvel ordre européen inquiétant pour le renseignement français.*

L'historien Éric Anceau souligne que quand la Prusse écrase l'Empire autrichien à Sadowa le 3 juillet 1866, Napoléon III prend brusquement conscience du danger, car même s'il croyait une victoire de la Prusse possible, la rapidité du dénouement le stupéfie. De plus, des membres de l'opposition comme Adolphe Thiers parlent d'une « honte de Sadowa » qui fait redescendre la France au rôle d'une puissance militaire secondaire[1699]. Ce constat n'est malheureusement pas que constaté par les oppositions françaises au Second Empire. Toutefois, la guerre de 1866 n'est pas terminée après « la honte » de Sadowa, ni même les batailles de Lissa et de Custoza.

[1698] SHD-GR, 1M 1387, Carte des troupes italiennes au 31 mai 1866, lettre au 31 mai 1866, 5h00 du matin. L'emplacement des troupes italiennes est représenté par des traits rouges.
[1699] Éric ANCEAU, *Napoléon III*, *op cit*, p 438.

1. Une guerre qui ne se termine pas après les batailles de Custoza, de Lissa et de Sadowa.

Après les défaites de Lissa et de Custoza, l'annonce de la victoire de Garibaldi à Bezzecca, le 21 juillet, n'atténue que partiellement la défaite de Lissa. La guerre des Alpes, qui jusque-là ne suscite que peu d'intérêt, acquiert désormais une plus grande importance. Le 28 juillet 1866, quelques jours après la signature de la trêve, le général Govone, en mission à Berlin, croit encore à la possibilité d'obtenir une victoire complète. Quelques semaines plus tard pourtant, l'armistice de Cormons du 12 août et la paix de Vienne du 3 octobre consacrent l'annexion de la Vénétie, laissant cependant le Trentin et l'Istrie à l'Autriche, au mépris des souffrances subies par les hommes et par la nation. Malgré les espoirs de victoires entre juillet et septembre, les problèmes de l'intendance de l'armée italienne ne font qu'empirer, devenant si préoccupants que les autorités militaires prêtent peu d'attention aux conditions des simples soldats. Les autorités italiennes finissent pas reconnaître que l'armée italienne n'est plus capable de reprendre la guerre alors que L'Italie se sent pourtant profondément humiliée par l'Autriche. La France et la Prusse oublient qu'au début de la guerre, près de 100 000 Autrichiens sont engagés en Vénétie au lieu d'être envoyés pour renforcer le général Benedeck à Sadowa à cause de la présence de l'armée italienne en Vénétie[1700].

Le renseignement français observe en effet que la guerre ne se termine pas avec les batailles de Sadowa, de Custoza et de Lissa, notamment pour l'armée autrichienne. Le consul de France à Trieste observe que malgré sa défaite à Sadowa, l'Empire autrichien concentre au début du mois d'août 1866 entre 160 000 à 200 000 hommes dans les environs de Gerice, et de plus Trieste est dépourvue de troupes et le transport de marchandises et les voyages doivent être complètement suspendus[1701]. Ceci est un signe que le gouvernement autrichien songe encore à faire venir des troupes à Trieste. Le consul de France à Turin pense également que l'armée italienne qui subit une nouvelle modification de la répartition des troupes avec une nouvelle répartition en sept corps d'armée au lieu de quatre, commencée avec le remplacement par le général Menabrea du général La Marmora comme chef d'état-major est aussi dans un état d'esprit de continuer la guerre. De plus, le consul de France à Turin évoque une rumeur le 20 juillet comme quoi la flotte italienne a pour mission de se porter devant Fiume afin de voir si un soulèvement peut être amené en Hongrie[1702]. Eugène Poujade affirme même qu'avant la

[1700] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866*, *op cit*, p 135.
[1701] CADC-CPC4/26, *Lettre du 2 août 1866,* direction politique numéro 7, Trieste, 2 août 1866, Michaud.
[1702] CADC-CPC33/3, *Lettre du 20 juillet 1866,* direction politique numéro 157, Turin, 20 juillet 1866, Eugène Poujade.

bataille de Lissa, si la défaite de Custoza affecte l'armée italienne. Cette armée veut sa revanche, car la confiance des Italiens dans le triomphe définitif de leur cause n'est pas ébranlée, avec notamment la satisfaction d'avoir participé aux succès des Prussiens en Bohême remportés sur les Autrichiens par la diversion et la concentration de troupes autrichiennes nécessaires au sud dans la Vénétie[1703].

Néanmoins, malgré cet esprit positif de l'armée italienne, et malgré la défaite de l'armée autrichienne en Bohême en juillet 1866, le consul de France à Turin observe une puissance militaire autrichienne qui reste importante grâce à la promptitude de la préparation de l'armement autrichien. La puissance militaire de l'Empire autrichien est d'autant plus maintenue grâce à la victoire autrichienne à Lissa qui selon Eugène Poujade est permise par la précaution prise par les Autrichiens de garnir les flancs de leurs bâtiments en bois avec des chaînes d'ancre à la façon américaine. Ainsi, pour Poujade la puissance maritime de l'Autriche dans l'Adriatique a un véritable avenir, contrairement à la marine italienne. Avec un Empire autrichien qui est une puissance militaire sur laquelle la France veut s'appuyer à partir d'août 1866, notamment pour faire face à deux puissances militaires que sont le Royaume de Prusse et l'Empire russe qui selon Eugène Poujade veulent à l'avenir acquérir de plus en plus de territoires en Europe[1704].

À partir de la guerre de 1866, le Second Empire entend bien se réconcilier avec l'Empire autrichien, d'autant plus quand celui-ci ne menace plus l'influence française en Italie. Même si la marine autrichienne est importante grâce à sa victoire en Italie, l'Empire autrichien abandonne son dernier territoire en Italie (à l'exception de Trieste et du Tyrol), à cause de la défaite de Sadowa. Le renseignement diplomatique français observe aussi le retrait des troupes autrichiennes de la Vénétie en juillet 1866, malgré la victoire de ceux-ci contre l'armée italienne en juin 1866. En effet, en juillet 1866, le consul de Milan observe que les troupes autrichiennes abandonnent définitivement la Vénétie où il ne reste que des garnisons à peine suffisantes pour défendre les positions du quadrilatère[1705]. Malgré ce retrait partiel des troupes autrichiennes en Vénétie, vers la moitié du mois de juillet 1866, Poujade pense à une reprise des hostilités entre l'armée italienne et l'armée impériale autrichienne avec des mouvements de l'armée italienne

[1703] CADC-CPC33/3, *Lettre du 7 juillet 1866,* Turin, 7 juillet 1866, direction politique numéro 153, Eugène Poujade.
[1704] CADC-CPC33/3, *Lettre du 9 août 1866,* direction politique numéro 163, Turin, 9 août 1866, Eugène Poujade.
[1705] CADC-CPC33/3, *Lettre du 17 juillet 1866,* direction politique numéro 155, Turin, 17 juillet 1866, Eugène Poujade.

qui montrant un retour vigoureux aux hostilités[1706]. Une reprise des hostilités qui peut bien venir de l'Empire autrichien selon le colonel Merlin, car l'Empire autrichien subit en 1866 une paix humiliante à cause de sa défaite contre l'armée prussienne dont les suites peuvent entraîner de nouveau la guerre[1707]. Parmi ces humiliations figurent les faits que les Autrichiens souffrent de l'occupation prussienne et qu'ils ont une certaine haine de la France[1708]. Une occupation prussienne d'autant plus préoccupante pour l'Empire autrichien qu'à la mi-juillet 1866 les troupes prussiennes ne sont qu'à quatre jours de Vienne, et l'armée autrichienne n'est pas en mesure de les arrêter, malheureusement selon le colonel Merlin[1709]. Cela entraîne un grand découragement dans l'Empire autrichien au point de vue civil, politique et militaire, selon le colonel Merlin[1710].

Le consul de France à Venise confirme ce grand découragement dans l'Empire autrichien, même avant la défaite de Sadowa à travers l'attitude de l'Empire autrichien vis-à-vis de l'espace italien dès le 28 juin qui est « très convenable, voire même réservé »[1711]. Ce grand découragement se transforme en une situation militaire critique de l'Empire autrichien en juillet 1866, en partie prévisible. En mai 1866, le colonel Merlin relève une situation plutôt inquiétante non seulement de l'armée autrichienne, mais aussi de l'armée bavaroise à Munich, dont le but est essentiellement de faire alliance avec les autres États allemands pour faire un contrepoids aux deux grandes puissances prussiennes et autrichiennes[1712]. Le renseignement français est partagé entre le consul de France à Turin qui pense que les armées autrichiennes et italiennes cherchent à nouveau à se combattre vivement et l'attaché militaire à Vienne ainsi que le consul de France à Venise qui pensent plutôt que l'Empire autrichien est découragé par ses défaites militaires et recherche à tout prix la paix. C'est ce deuxième avis qui prédomine dans les journaux français vis-à-vis d'un Empire autrichien qu'ils voient majoritairement comme très affaibli par la guerre de 1866. L'objectif de Napoléon depuis les années 1850 d'affaiblir l'Empire autrichien est donc atteint à l'été 1866, mais il devient nécessaire de s'en faire un allié pour la France à partir de cette date.

[1706] CADC-CPC33/3, *Lettre du 20 juillet 1866,* direction politique numéro 157, Turin, 20 juillet 1866, Eugène Poujade.
[1707] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 27 juillet 1866,* Vienne, 27 juillet 1866, Merlin.
[1708] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 30 juillet 1866,* Vienne, 30 juillet 1866, Merlin.
[1709] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 10 mai 1866,* Vienne, 10 mai 1866, Merlin.
[1710] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 17 juillet 1866,* Vienne, 17 juillet 1866, Merlin.
[1711] CADC-CPC4/27, *Lettre du 28 juin 1866,* direction politique numéro 46, Venise, Léon Gilles.
[1712] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 17 mai 1866,* Munich, 17 mai 1866, Merlin.

2. Du combat contre l'Empire autrichien à la nécessaire alliance avec l'Empire autrichien à partir de l'été 1866.

Le journal *La Patrie* pense lui que les causes de la faiblesse de l'Autriche en 1859 en Italie et en 1866 en Allemagne résident dans le fait que l'Autriche s'est tenue à l'écart du mouvement économique, mais surtout dans la ligne politique suivie par le gouvernement de Vienne depuis 1815 qui consiste à asservir l'Italie et à dominer l'Allemagne. Néanmoins, pour *La Patrie,* il est de l'intérêt de la France que l'Empire autrichien arrête d'être affaiblie[1713]. La victoire écrasante et rapide de l'armée prussienne contre l'armée autrichienne en juillet 1866 remet en cause l'influence de la France en Europe. Cela constitue les premières bases de l'intérêt d'une alliance entre les Empires français et autrichiens. En effet, le colonel Schmitz qui est habitué jusqu'à la victoire prussienne, de Sadowa aux égards due à un représentant de la première puissance militaire européenne, remarque des changements sur la façon dont il est traité à partir de la victoire prussienne de Sadowa. Schmitz remarque que les victoires récentes des Prussiens mettent leurs attachés militaires dans une situation convenable « inouï », et qu'il souffre beaucoup de ces conditions d'égalité dans lesquelles les Italiens s'efforcent de le placer avec les représentants de l'Angleterre, de la Suède et de l'Espagne. Enfin, le fait le plus grave qui justifie le fait de devoir se rapprocher désormais de l'Empire autrichien, c'est le fait que la défaite de celui-ci induit un partage déjà de l'Europe centrale entre le nord pour le Royaume de Prusse et le sud pour le Royaume d'Italie selon le colonel Schmitz[1714] [1715].

La guerre de 1866 est donc une défaite pour la géopolitique française en Europe centrale sur beaucoup d'aspects. Déjà à cause de l'affaiblissement beaucoup plus avancé que prévu de l'Empire autrichien au profit d'une armée prussienne bien plus puissante qu'auparavant, mais aussi à cause de la défaite d'une armée italienne dont le colonel Schmitz espère à Custoza pourtant le succès comme Napoléon III. De plus, le colonel Schmitz considère que la cession de la Vénétie comme une humiliation pour la France[1716]. Le consul de France à Gênes confirme ce que dit Schmitz, car il pense que l'Italie renferme en elle-même les germes de sa dissolution, pour lui l'Italie ne peut sans déshonneur acquérir la Vénétie qu'en traitant directement avec le Cabinet de Vienne[1717]. Ainsi, malgré l'acquisition de la Vénétie, le consul de France à Gênes

[1713] *La Patrie* du 10 août 1866, p 1, colonnes 4, 5 et 6, Casimir De Lamarre Fils.
[1714] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 8 juillet 1866*, Borrolo, 8 juillet 1866, colonel Schmitz.
[1715] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 9 juin 1866*, Florence, 9 juin 1866, colonel Schmitz.
[1716] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 9 juillet 1866*, Torre di Puemardi, 9 juillet 1866 à 5h00 du soir, colonel Schmitz.
[1717] CADC-CPC27/1, *Lettre du 6 juillet 1866,* direction politique numéro 81, Gênes, 6 juillet 1866, Intemperant.

pense que la paix laisse l'Italie dans une situation très difficile, car personne n'est satisfait, et, car, à l'exception de la Prusse tout le monde se sent humilié du rôle peu brillant joué par l'Italie dans une guerre où le renseignement pense avant Custoza y voir une armée italienne glorieuse[1718].

Comme le souligne l'historien Gael Nofri, l'issue de la guerre de 1866 est un échec diplomatique pour Napoléon III, avec une Prusse qui met fin au projet de Napoléon III d'une Allemagne divisée entre la Prusse, une confédération d'Allemagne du Sud et un Empire autrichien affaiblie[1719]. Ainsi, même si la France ne participe pas militairement à la guerre de 1866, celle-ci est une cuisante défaite pour la France sur le plan diplomatique et pour le renseignement militaire français. Une défaite diplomatique, car la France espère une victoire italienne qui consolide l'unité italienne, au lieu de cela, elle observe deux grandes défaites italiennes et le Royaume d'Italie ne doit l'annexion de la Vénétie qu'à une armée prussienne victorieuse qui remet en cause l'influence française non seulement en Italie, mais aussi en Europe. Mis à part quelques doutes de la part des consuls et du renseignement militaire, le renseignement français ne voit pas venir la défaite autrichienne de Sadowa et les défaites italiennes à Custoza et à Lissa dont il présuppose des issues inverses, ce qui contribue à constater un échec partiel de la mise en place d'un renseignement français permanent et régulier. Cela est prévisible dès début 1866 étant donné tous les problèmes que déclarent rencontrer les agents du renseignement français pour récolter de l'information pendant la guerre de 1866.

Un renseignement français partiellement défaillant qui de surcroît doit faire face à un affaiblissement considérable de la France à l'issue de la guerre de 1866. Dans *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, le général La Marmora confirme que les événements de 1866 affaiblissent considérablement les sympathies de la France envers l'Italie et que c'est la France qui est battue dans cette affaire[1720]. Les journaux français soulignent plutôt que c'est l'Empire autrichien qui sort comme le grand vaincu de cette guerre. Pour le journal *Le Pays,* à l'issue de la guerre de 1866, l'Empire autrichien cesse d'être une grande puissance, notamment parce qu'elle ne donne pas assez de libertés à sa population[1721]. *La Presse* pense que cette exclusion

[1718] CADC-CPC27/1, *Lettre du 8 août 1866,* direction politique numéro 89, Gênes, 8 août 1866, Intemperant.
[1719] Gael NOFRI, *op cit,* p 266-267.
[1720] Luigi CHIALA, *Le général La Marmora et l'alliance prussienne,* Paris, Librairie Militaire de J. Dumaine, 1868, p 153-265.
[1721] *La Presse* du 26 juillet 1866, p 1, colonnes 1 et 2, Cucheval-Clarigny.

de l'influence autrichienne en Allemagne et de l'Italie peut se faire aux dépens des principautés danubiennes où l'Empire autrichien doit chercher à y accroître son influence[1722].

Toutefois, le général italien Alphonso De La Marmora souligne à juste titre dans son ouvrage *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, que la France est aussi une grande vaincue de cette guerre, car elle ne veut pas qu'une des deux grandes puissances allemandes ressorte très agrandie militairement de cette guerre, Napoléon III désirant un équilibre des puissances entre le Royaume de Prusse, l'Empire autrichien et le Royaume d'Italie. Pourtant, c'est ce qui se passe avec l'agrandissement territorial et militaire soudain de l'armée prussienne en 1866. Cette grande et rapide victoire de l'armée prussienne n'est pas prévue par le renseignement français comme l'explique Alphonso De La Marmora[1723]. C'est pour remédier à cette défaite diplomatique de 1866 que la diplomatie française s'efforce de construire une alliance franco-italo-autrichienne pour contrebalancer la montée en puissance de l'armée prussienne. Pourtant, ce projet d'une triple alliance franco-austro-italienne émerge déjà dans l'esprit du consul de France à Venise juste avant le début de la guerre, en mai 1866, car pour lui, elle est nécessaire dans l'intérêt de l'Empire autrichien, mais aussi dans l'intérêt de la paix européenne[1724].

Mais cette alliance doit aussi se faire au nom de l'influence française en Italie qui n'est désormais plus menacée par l'Empire autrichien, mais qui est déjà menacée avant la guerre de 1866 par l'alliance conclue entre la Prusse et l'Italie. Pour Alphonso De La Marmora qui est ambassadeur du Royaume d'Italie auprès du Royaume de Prusse en 1861 à Berlin, une alliance avec la Prusse est nécessaire pour faire face à l'occupation autrichienne dans la péninsule italienne. Cette alliance avec la Prusse est bénéfique pour le Royaume d'Italie, car malgré le fait que ce soit l'armée prussienne qui acquit la gloire militaire de cette guerre, De La Marmora pense que l'armée italienne n'a pas besoin de gloire militaire pour se faire une place honorable parmi les nations[1725]. Une importance de l'alliance avec la Prusse pour la guerre de 1866 confirmée par le général Giuseppe Govone qui affirme aussi que l'armée italienne permet aux

[1722] *La Presse* du 9 août 1866, p 1, colonnes 1 et 2, F. De La Ponterie.
[1723] Alphonse LA MARMORA, *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, Alphonse La Marmora, 1874, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, p 199-369.
[1724] CADC-CPC27/1, *Lettre du 5 mai 1866*, direction politique numéro 26, Venise, 5 mai 1866, Léon Gilles.
[1725] Alphonse LA MARMORA, *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, 1874, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, p 12-37.

Prussiens de gagner en occupant en Italie la partie la plus solide de l'armée autrichienne[1726]. Pourtant l'écrivain Vial Justes parle d'une armée italienne comme secondaire et comme auxiliaire de la Prusse dans la guerre de 1866[1727].

En résumé, l'influence française en Italie est due en grande partie aux victoires de 1859 et à la protection du pouvoir temporel papale dans le Latium, mais l'acquisition de la Vénétie par le Royaume d'Italie grâce à l'alliance avec une armée prussienne capable de tutoyer la puissance militaire française remet en cause l'influence française en Italie. Ceci rend nécessaire la construction d'une alliance franco-austro-italienne contre l'armée prussienne.

La guerre de 1866 est une grande guerre interétatique où est testée pour la première fois l'efficacité du renseignement français permanent, construit depuis 1859-1860. En effet, pour récolter du renseignement, le Second Empire a recours à du renseignement militaire permanent et régulier pendant la guerre du côté de l'Empire autrichien avec le colonel Merlin et du côté du Royaume d'Italie avec le colonel Schmitz. Même si celui-ci ne fait du renseignement permanent et régulier que pendant la guerre de 1866. Ce renseignement militaire est complété et approfondi par les consuls de France présents en Italie, particulièrement ceux qui sont proches du front et des mouvements de mobilisations de l'armée italienne avec les consulats de Turin, de Milan et de Venise. Sans oublier les consulats de Venise et surtout d'Ancône pour ce qui est de la récolte d'information sur les marines italiennes et autrichiennes et sur la bataille de Lissa en juillet 1866. Tous ces acteurs du renseignement s'informent d'abord sur le degré de certitude d'une guerre austro-italienne ainsi que sur la capacité de mobilisation des armées italiennes et autrichiennes qui peuvent ensuite projeter rapidement leurs troupes sur le front. Même si les informations sur les effectifs militaires sont souvent précises et régulières, celles sur les stratégies suivies des armées italiennes et autrichiennes sont souvent floues. Cela donne naissance à des erreurs d'appréciations, surtout quand les consuls sont bernés par l'enthousiasme de la population italienne et par le fait que ceux-ci ne s'appuient que ce sur ce qu'ils voient et entendent dans la ville où ils résident. Ce problème est d'ailleurs constaté par les consuls français eux-mêmes. C'est sans doute pour cela que les informations les plus proches de la réalité sont celles qui sont recueillies par le colonel Schmitz, qui est proche du théâtre des opérations et qui voyage avec l'armée italienne ainsi que celles recueillies par le consul de France à Ancône, lieu très proche du théâtre des opérations de la bataille de Lissa et

[1726] Giuseppe GOVONE, *Mémoires du Général Giusseppe Govone*, *op cit*, rapport du 9 mai, p 109.
[1727] Vial JUSTES, *Etude sur la campagne de 1866 et sur la bataille de Custozza*, *op cit*, p 13.

des mouvements de la marine italienne. Ainsi, malgré quelques analyses justes, précises et régulières du renseignement français, la majorité des agents de celui-ci se trompent régulièrement avant l'issue de la guerre en promettant une victoire italienne contre l'armée autrichienne et une victoire autrichienne contre l'armée prussienne. Ces erreurs d'analyses ne sont pas sans conséquences sur le désastre diplomatique français de la guerre de 1866. Cela contribue à améliorer et à complexifier ce renseignement français, particulièrement dans le renseignement militaire entre août 1866 et septembre 1870.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.

Le renseignement français connaît une première évolution importante à l'issue de la guerre d'Italie de 1859 qui contribue à montrer l'importance de la création d'un renseignement permanent, régulier et précis. La concrétisation de cet impératif se matérialise avec la création des attachés militaires en 1860, mais uniquement dans les quatre grandes puissances militaires européennes. Pour l'espace italien, seul l'Empire autrichien bénéficie d'un attaché militaire à partir de 1860, ce qui permet d'avoir des informations régulières et permanentes sur une armée autrichienne qui est encore présente en Vénétie. Pour ce qui est du reste de l'Italie, les consuls de France sont bien plus prolifiques en renseignement politique et militaire que dans les années 1850. C'est le cas notamment en ce qui concerne l'expédition des Mille de Garibaldi en 1860, à travers les rapports des consulats de Gênes, de Palerme, de Messine et de Naples qui analysent avec quelques nuances que l'armée napolitaine est perdue dès le débarquement de Garibaldi à Marsala. Ces consuls rapportent régulièrement l'évolution des effectifs de l'armée garibaldienne au fur et à mesure qu'elle remonte vers Naples et le Latium, car pendant cette expédition Napoléon III garde à l'esprit qu'il faut protéger cette influence française dans le Latium à travers la protection de l'indépendance de ce territoire. Dans cet objectif, le renseignement est très précieux. Il permet au régime impérial d'être renseigné sur les mouvements de l'armée piémontaise vers le sud et donc d'être très clair avec Victor-Emmanuel II concernant l'indépendance des États pontificaux là où se trouvent des troupes françaises, c'est-à-dire dans le Latium.

En effet, même si le projet politique de Napoléon III pour l'espace italien stipule une Italie divisée en trois avec le Royaume du Piémont-Sardaigne au nord, les États pontificaux au centre et le Royaume des Deux-Siciles au sud, le renseignement diplomatique informe rapidement le régime impérial que l'armée garibaldienne doit faire voler cela en éclat. Cela permet sans doute à Napoléon III de sauver l'essentiel dans cette crise, à savoir le maintien d'une influence française en Italie avec la présence de troupes françaises dans le Latium, ainsi que le maintien de l'alliance avec le Royaume du Piémont-Sardaigne. Alors que ce Royaume se pose comme un rempart de l'ordre contre les révolutionnaires garibaldiens et mazziniens dans la péninsule italienne. Effectivement, après l'expédition des Mille, le renseignement diplomatique dirige beaucoup ses renseignements sur l'observation des révolutionnaires italiens en Italie pour pouvoir parer en permanence à une expédition armée contre le Latium. Ainsi, connaître en permanence les agissements des révolutionnaires italiens, c'est pouvoir savoir au

plus tôt quand une expédition se prépare et pouvoir préparer au plus tôt une défense du Latium par l'armée française. Pour pouvoir préparer à l'avance cette défense de l'armée française, il faut se renseigner en permanence sur les fortifications à apporter à la place de Civitavecchia. Cette place est indispensable pour l'arrivée d'effectifs français importants par la mer vers les frontières du Latium, mais aussi le renseignement français est important pour se renseigner sur les points importants à défendre contre une éventuelle invasion du Latium et comment les défendre au mieux.

C'est le but des reconnaissances militaires qui sont effectuées par des officiers français dans les années 1860. Des reconnaissances militaires sont effectuées dans les mêmes années le long de la nouvelle frontière des Alpes entre l'Empire français et le Royaume d'Italie, pour trouver des points importants à défendre, mais il s'agit-la par contre de se protéger contre une éventuelle invasion de l'armée italienne. Même si cette frontière est aussi reconnue pour avoir des points de passages importants en cas d'invasion de l'armée française du Piémont ou encore en cas de passage des troupes françaises pour aller secourir le Royaume d'Italie contre l'Empire autrichien. Cette dernière inquiétude disparaît dès le début des années 1860. Le renseignement militaire français est préoccupé à la fin de l'année 1859 et en 1860 par un retour offensif de l'armée autrichienne en Lombardie et au Piémont, et dans cette optique des reconnaissances sont menées dans ces régions pour se préparer le mieux possible à un retour de l'armée autrichienne.

Néanmoins, avec les annexions au Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860 et la formation du Royaume d'Italie et de l'armée italienne en 1861, la priorité devient plutôt la surveillance de tout ce qui peut perturber l'influence française en Italie. Une influence française qui légitime beaucoup sa présence, de même que le gouvernement italien du fait qu'elle contribue à l'ordre en Italie contre les révolutionnaires italiens, mais aussi contre les réactionnaires bourbonniens et les réfractaires à la conscription dans le sud de l'Italie. C'est le cas particulièrement entre 1860 et 1866 où le phénomène du brigandage composé essentiellement de partisans des Bourbons et de réfractaires de la conscription de l'armée italienne conteste très vivement la légitimité du gouvernement italien et de l'unité italienne dans le sud de l'Italie par des vols, des assassinats et des insurrections armées. Ce que l'historiographie appelle le brigandage remet donc vivement en question le statu quo en Italie avec une présence française dans le Latium allié à un Royaume d'Italie qui est censé garantir l'ordre en Italie. Ce qui implique que le renseignement français observe régulièrement l'explosion et la répression du brigandage par l'armée italienne dans les années 1860, pour

observer si le Latium n'est pas menacé et aussi si l'armée italienne arrive à se former malgré tous ces problèmes. Ce phénomène du brigandage qui est essentiellement dans les provinces de l'ancien Royaume des Deux-Siciles, ainsi que dans les Marches et l'Ombrie est observé par les consuls de Palerme, de Messine, de Naples et d'Ancône, ainsi que par la marine française présente temporairement à Naples et à Palerme.

La formation de l'armée italienne est observée beaucoup plus par les renseignements français que l'est l'armée piémontaise dans les années 1850 grâce à l'importance de ses effectifs et grâce à sa capacité à devenir une armée pouvant concurrencer l'armée française. Néanmoins, par rapport à d'autres armées comme celles des grandes puissances européennes, l'armée italienne est peu étudiée par le renseignement français, certainement à cause de l'absence d'un attaché militaire français auprès du Royaume d'Italie avant 1867. Toutefois, le renseignement français observe une armée italienne qui rencontre de nombreuses difficultés dans son recrutement et dans ses finances, mais qui doit devenir une bonne armée face à une armée autrichienne qui s'améliore depuis le début des années 1860, mais qui reste toutefois inférieure à l'armée française.

L'enthousiasme observé par le renseignement diplomatique français dans les populations italiennes notamment, donne l'illusion d'une victoire quasiment certaine, mais le colonel Schmitz présent près du front constate rapidement l'échec de l'armée italienne. Avec quelques nuances, le renseignement français se trompe lourdement en 1866 en laissant croire à Napoléon III que l'Italie allait gagner et ainsi consolider la politique impériale de destruction de l'influence autrichienne en Italie. En effet, à l'issue de cette guerre, certes, l'influence autrichienne disparait d'Italie, mais l'armée prussienne devient soudainement une menace pour la sécurité même de l'Empire français à cause d'une armée qui accroît soudainement sa puissance et son influence. Ce qui conduit le régime impérial à dorénavant se rapprocher diplomatiquement de l'Empire autrichien pour contrebalancer l'influence prussienne en Europe en formant une alliance franco-austro-italienne. Cette guerre de 1866 montre aussi que même si le renseignement français est beaucoup plus régulier et précis que pendant les années 1850 et pendant la guerre de 1859, il n'en reste pas moins insuffisant.

Il est à noter que même si la quantité d'informations récoltées explose dans la première moitié des années 1860, l'analyse des sources d'informations laisse à désirer de par principalement la qualité des sources exploitées, notamment durant la guerre de 1866. Il est donc nécessaire d'améliorer ce qui est entrepris en 1859-1860, en passant d'un renseignement permanent et régulier à un renseignement permanent, approfondi, réfléchi et avec plus d'acteurs

du renseignement. Dans l'espace italien, cela est matérialisé par la création d'un attaché militaire français auprès du Royaume d'Italie à Florence en 1867, ainsi qu'auprès des États pontificaux à Rome en mars 1870. Il est surtout nécessaire d'obtenir un renseignement français sachant bien analyser les informations récoltées. Ce que traduit le maréchal Randon ministre de la Guerre par la mission qu'il demande au colonel Stoffel en tant que nouvel attaché militaire français à Berlin en août 1866, c'est-à-dire « observer et réfléchir »[1728].

[1728] SHD-GR, 1M 1537, *Instructions au Commandant Stoffel,* 9 août 1866, maréchal Randon.

TROISIEME PARTIE : DE NIKOLSBURG A L'INVASION DE ROME (AOUT 1866 – SEPTEMBRE 1870).

Malgré ses victoires contre l'armée italienne à Lissa et à Custoza, et le soutien de la majorité des États allemands contre la Prusse, l'armée autrichienne paie le fait de devoir être présente sur deux fronts le 3 juillet 1866 à Sadowa. Napoléon III voit s'avanouir son rêve d'un espace allemand divisé entre la Prusse, l'Allemagne du Sud et l'Empire autrichien, ce qui fait que l'été 1866 est un désastre pour la diplomatie française en Europe[1729]. Toutefois, comme le fait l'armée française entre 1866 et 1868, le gouvernement autrichien réorganise l'armée de l'Empire autrichien, puis austro-hongrois en faisant voter en 1868 une loi militaire qui réorganise l'armée autrichienne sur le modèle prussien avec un service de trois ans dans l'armée active et neuf ans dans la réserve[1730]. Il est donc important pour le renseignement français d'observer la façon dont l'armée autrichienne se réforme à la fin des années 1860 pour ne plus reproduire les mêmes erreurs que contre l'armée prussienne dans un contexte de rivalité croissante entre l'armée prussienne et l'armée française.

Après la fulgurante ascension de la puissance militaire prussienne durant l'été 1866, le renseignement français a trois objectifs. D'abord, il faut se renseigner sur les réorganisations militaires de l'armée italienne et de l'armée autrichienne qui tentent de mettre leur état militaire à hauteur de celui du Royaume de Prusse, désormais regardé comme un modèle en la matière. Pour l'armée française qui se réorganise aussi entre 1866 et 1870 avec la loi Niel, en partie sur le modèle prussien, il est donc important d'observer ce que font les autres armées au même moment. D'autant plus que pour contrer l'armée prussienne, Napoléon III essaye de construire des alliances avec le Royaume d'Italie et l'Empire autrichien pour contrer la menace prussienne. Il faut en effet que l'armée française s'assure que l'armée italienne et l'armée autrichienne sont en état de lutter contre l'armée prussienne dans l'éventualité assez certaine d'une future guerre franco-prussienne.

Il est également important que les gouvernements italiens et autrichiens aient tout simplement la volonté de combattre l'armée prussienne aux côtés de l'armée française, et dans ce rôle, le renseignement français a un rôle important. Malgré la menace prussienne, Napoléon III est résolu à maintenir une influence française importante en Italie à travers la protection de ce qui reste du pouvoir temporel papal au Latium. Dans ce cadre-là, le renseignement français est également important pour surveiller les agissements des révolutionnaires italiens et l'attitude

[1729] Hélène DE LAUZUN, *Histoire de l'Autriche*, Paris, Perrin, 2021, p 197-199.
[1730] *Ibid*, p 205-206.

du gouvernement italien qui peuvent menacer le pouvoir temporel papal. Le renseignement français concerne aussi le dispositif défensif du Latium mis en place par l'armée française à travers des reconnaissances militaires, l'observation des fortifications de Civitavecchia ainsi que l'efficacité de la légion romaine formée par des officiers français présents au Latium. En effet, même si le gouvernement italien doit normalement aider l'armée française à protéger le Latium en luttant contre les révolutionnaires italiens, le comte De La Guéronnière critique le gouvernement italien qu'il qualifie de gouvernement hybride tantôt sur l'ordre tantôt sur la solidarité dans la cause des chemises rouges, le tout dans un contexte de grave crise financière[1731]. Il importe donc que le renseignement français observe également vigoureusement l'armée italienne.

Après les défaites en 1866 de l'armée italienne, celle-ci est encore plus observée par le renseignement militaire français qu'avant, et le colonel Schmitz qui observe l'armée italienne en Vénétie pendant l'été 1866 devenant le premier attaché militaire français en Italie en 1867 pense que l'administration militaire, mais aussi civile de l'Italie reste mauvaise en décembre 1867[1732]. De plus, le phénomène du brigandage qui est décrit comme quasiment détruit à la veille de la guerre de 1866, continue pourtant entre 1866 et 1870, selon le consul de France à Licata[1733]. L'amélioration de l'armée italienne espérée après les défaites de 1866 est observée comme assez lente. Le même constat est déploré en ce qui concerne l'armée autrichienne dont les défaites contre l'armée prussienne en 1866 sont attribuées en grande partie pour le colonel Merlin à la situation politique autrichienne, que ce soit après la guerre en septembre 1866[1734] ou même pendant la guerre en juillet 1866[1735].

Toutefois, les défaites autrichiennes en 1866 ont d'autres causes. Comme le souligne l'historien Jean Béranger, face aux Autrichiens en 1866, les Prussiens sous le commandement de Moltke comprennent la révolution tactique de la supériorité du feu sur le choc avec le fusil Dreyse et l'importance du chemin de fer et du télégraphe pour manœuvrer et concentrer des troupes nombreuses. En effet, depuis 1861, les troupes prussiennes participent à des manœuvres annuelles, alors que les Autrichiens se contentent de parades et de défilés. Toutefois, après les

[1731] Comte Alfred DE LA GUERONNIERE, *La France et l'Europe*, Paris, C. Douniol, 1867, p 79-85.
[1732] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 4 décembre 1867*, Vérone, 4 décembre 1867, colonel Schmitz.
[1733] CADC-CPC32 (Palerme) 5, *Lettre du 4 janvier 1869*, direction politique numéro 50, Licata, 4 janvier 1869, Alby.
[1734] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 4 septembre 1866*, Vienne, 4 septembre 1866, Merlin.
[1735] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 4 juillet 1866*, Vienne, Merlin, 4 juillet 1866, Merlin.

défaites autrichiennes, bien que l'archiduc Albert suggère à François-Joseph de défendre Vienne et que l'impératrice Elisabeth prépare l'évacuation en Hongrie, François-Joseph demande l'armistice aux Prussiens qui est signé à Nikolsburg (Mikulov) en Moravie le 2 août 1866, alors que selon l'historien Jean Béranger, la Prusse est incapable de soutenir une longue guerre, mais François-Joseph n'est pas favorable à la guerre à outrance[1736].

Cette troisième et dernière partie se structure donc autour de l'étude par le renseignement français de la réorganisation des armées étrangères entre 1866 et 1870. Particulièrement de l'armée italienne et de l'armée autrichienne, mais aussi autour du travail du renseignement français sur la construction de l'alliance franco-autrichienne et de l'alliance franco-italienne contre le Royaume de Prusse. Sans oublier le travail du renseignement français concernant la protection du pouvoir temporel papal au Latium entre 1866 et 1870.

[1736] Jean BERANGER, *L'Empire Austro-Hongrois*, *op cit*, p 103-106.

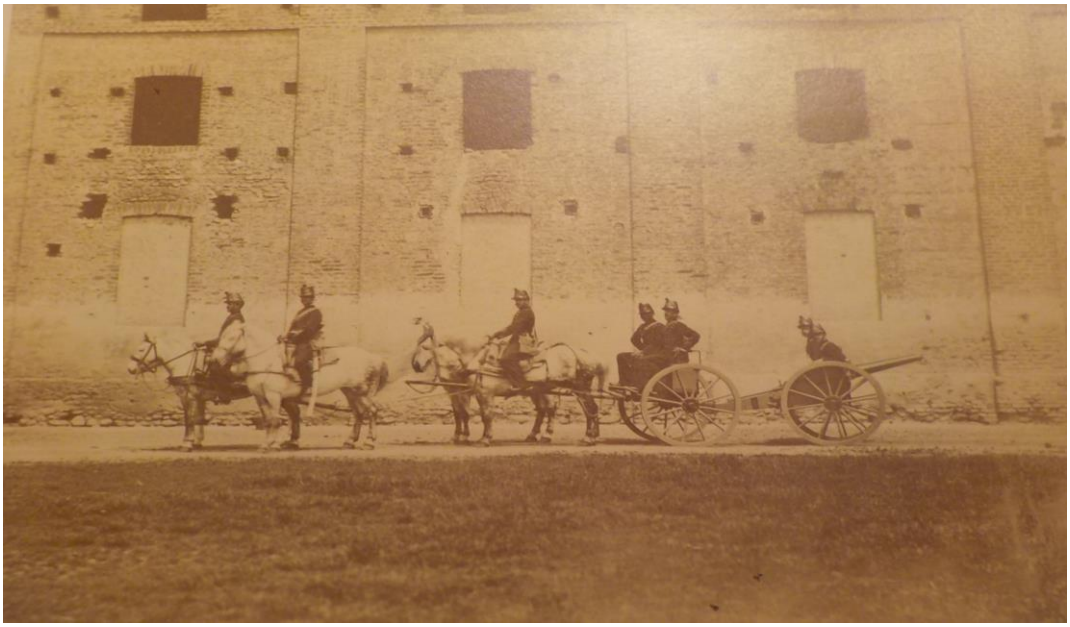

Figure 38 : SHD-8W 37, Matériel d'artillerie proposé par le colonel Mattei et le major Rossi (1867-1869), Voiture-caisson attelée[1737].

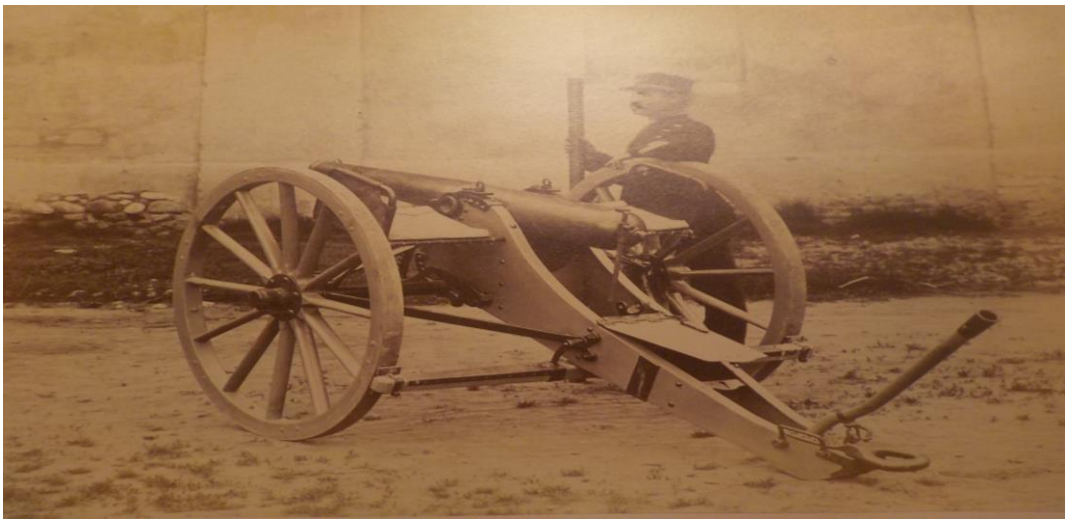

Figure 39 : SHD-8W 37, Matériel d'artillerie proposé par le colonel Mattei et le major Rossi (1867-1869), Affût en batterie[1738].

[1737] SHD-8W 37, Matériel d'artillerie proposé par le colonel Mattei et le major Rossi (1867-1869), Voiture-caisson attelée.
[1738] SHD-8W 37, Matériel d'artillerie proposé par le colonel Mattei et le major Rossi (1867-1869), Affût en batterie.

La période s'étalant entre août 1866 et septembre 1870 est marquée pour l'armée française par la réorganisation de l'armée française avec notamment le vote de la Loi Niel en 1868. Une réorganisation effectuée pour faire face à la menace grandissante de l'armée prussienne. Cette nouvelle donne géopolitique a pour conséquence que le renseignement français doit désormais se renseigner sur les intentions des puissances italiennes, autrichiennes et allemandes en cas de conflit franco-prussien pendant que parallèlement la diplomatie impériale française essaye de construire une alliance franco-italo-autrichienne contre le Royaume de Prusse dont certains pensent qu'il s'allie progressivement avec l'Empire russe. Le renseignement français travaille aussi entre 1866 et 1870 à connaître les causes profondes des défaites italiennes et autrichiennes de l'été 1866 pour pouvoir ne pas les reproduire dans une guerre éventuelle contre l'armée prussienne. L'observation des réorganisations militaires de l'armée italienne et de l'armée autrichienne est aussi importante pour la réorganisation de l'armée française à la fois pour avoir des modèles et des contre-modèles, mais aussi pour savoir si ces potentiels alliés ont désormais des forces militaires suffisantes pour contrer l'influence prussienne en Europe avec l'aide de l'armée française.

I. Les fantômes de 1866 : sonder les causes des débâcles italiennes et autrichiennes.

A. Des moyens de récolte d'informations toujours difficiles entre 1866 et 1870.

Après la guerre de 1866, les militaires et les diplomates français ont à peu de choses près les mêmes méthodes et moyens pour récolter de l'information. Parmi ces méthodes figure celle de se reposer sur les discussions avec les personnes qui sont dans la résidence du consulat et à proximité pour connaître l'opinion publique italienne, c'est le cas du consul de France à Turin[1739]. Ces informations sont tout de même complétées par de nombreuses conversations avec « des gens importants du Royaume d'Italie », c'est-à-dire sans doute les militaires les plus hauts gradés de l'armée italienne et des membres du gouvernement italien[1740]. Des sources d'informations utilisées, car dès son arrivée chaque consul français doit être présenté par son prédécesseur aux autorités supérieures de la ville. Ce fut le cas par exemple pour Monsieur Zeltier, le nouveau consul de France à Palerme en juin 1868[1741]. De même, les sources d'informations de l'officier De Vassart attaché militaire français à Vienne sont limitées à tel

[1739] CADC-CPC33/4, *Lettre du 9 novembre 1866,* direction politique numéro 212, Turin, 9 novembre 1866, Eugène Poujade.
[1740] CADC-CPC33/5, *Lettre du 9 octobre 1867,* direction politique numéro 257, Turin, 9 octobre 1867, Eugène Poujade.
[1741] CADC-CPC32/5 BIS, *Lettre du 4 juin 1868,* direction politique numéro 1, Palerme, 4 juin 1868, Zeltier.

point que celui-ci se plaint dans son rapport du 7 juillet 1868 de n'avoir jamais le soir que la moitié des informations qu'il souhaite[1742]. L'attaché militaire français auprès de l'Empire russe pointe le manque de temps dont il bénéficie pour étudier en détail « une armée aussi considérable que l'armée russe »[1743]. Un manque de temps pour étudier l'armée badoise en 1868 que le capitaine Moch déplore également[1744]. À ces problèmes de temps d'études et d'analyses s'ajoutent les problèmes de l'ignorance de la langue et du fait que les renseignements sont indirects[1745]. Ce dernier problème est aussi rencontré par l'officier Gavard en Allemagne qui pense qu'il faut avoir plus de temps pour exercer un renseignement direct et qu'il faut arrêter de se reposer sur des conversations et des lectures de journaux[1746].

Ces problèmes dans la récolte d'informations sont explicables en partie par le fait qu'il n'existe pas vraiment de document qui atteste que le gouvernement impérial donne des instructions précises aux consuls pour prendre du renseignement. En ce qui concerne les militaires, le colonel Stoffel bénéficie d'instruction dès août 1866, mais il faut attendre mars 1870 pour que le gouvernement impérial instruise l'attaché militaire français en Italie sur ce qu'il faut qu'il exécute. Il est prescrit au lieutenant-colonel De La Haye d'écrire sur « toutes choses », en s'assurant que les rapports sont bien livrés en France. Ainsi, le rôle de l'attaché militaire français en Italie en 1870 est « d'observer, voir, se former une opinion et le transmettre »[1747]. Toutefois, des demandes de renseignements sont faites par le gouvernement impérial aux diplomates français concernant des demandes précises dans d'autres États étrangers que le Royaume d'Italie et l'Empire autrichien. C'est le cas du ministre des Affaires étrangères en Russie, à qui Rouher demande des informations sur l'organisation militaire en Russie pour soutenir le projet de réorganisation de l'armée française de l'Empereur Napoléon III devant le Corps législatif[1748]. C'est le cas également d'une demande à l'officier Miribel, attaché militaire français auprès de l'Empire russe où il est demandé à celui-ci en mars 1869 de

[1742] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 7 juillet 1868*, Vienne, De Vassart.
[1743] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 1er novembre 1869*, Saint-Pétersbourg, 1er novembre 1869, Miribel.
[1744] SHD-GR, 1M 1569, *Rapport sur l'armée badoise*, 1868, Moch.
[1745] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 10 janvier 1869*, Saint-Pétersbourg, 10 janvier 1869, Miribel.
[1746] SHD-GR, 1M 1567, *Rapport du 3 août 1868 sur un séjour en Allemagne et sur des observations sur l'armée saxonne*, 3 août 1868, Gavard.
[1747] SHD-GR, 1M 1389, *Lettre au 5 mars 1870 au Lieutenant-Colonel De La Haye*, colonel d'Ornaut chef du cabinet.
[1748] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 7 février 1867*, Saint-Pétersbourg, 7 février 1867, baron de Tayllerand.

se renseigner sur les effectifs de l'armée russe sur le pied de paix et sur les capacités de l'armée russe à projeter ses forces en Allemagne[1749].

Après la guerre de 1866, les autorités militaires françaises demandent donc à ce que le renseignement français recueille du renseignement utile pour la réorganisation de l'armée française. Pour accomplir cela, les rapports militaires diversifient les thèmes abordés dans la prise d'information. C'est le cas pour des attachés militaires en Prusse et en Italie. Cette pensée est également matérialisée par une instruction pour les officiers en mission militaire à l'étranger qui stipule que l'officier en mission doit étendre toutes ses observations aux questions qui touchent de près ou de loin à l'organisation militaire, aux forces et à la puissance des États dans lesquels il séjourne. Désormais, il faut absolument aborder l'organisation administrative des pays étrangers, la force de leurs armées, leurs situations intérieures, leurs commerces, leurs finances et leurs configurations géographiques. Bref, il faut s'intéresser à tous les éléments qui forment un « État moderne ». Le gouvernement impérial français prend aussi conscience qu'il faut que les militaires qui récoltent du renseignement à l'étranger agissent avec « une grande prudence et une discrétion absolue » et en coordination avec les consuls français sur place qui connaissent bien les pays étrangers en raison de leurs positions « sédentaires et stables »[1750].

Malgré ces nouveautés, des carences sont encore constatées par les agents du renseignement français entre 1866 et 1870, œuvrant pour améliorer encore considérablement le renseignement français à la suite de la guerre de 1870-1871. De plus, dès la fin du Second Empire, le renseignement français est utile pour construire une nouvelle stratégie géopolitique française qui découle de la guerre de 1866.

B. Une nouvelle stratégie géopolitique du Second Empire au lendemain de la guerre de 1866 dans un contexte de course à l'armement des puissances européennes.

1. Des progrès lents, mais sûrs dans l'armement italien et autrichien.

La guerre de 1866 est une défaite pour la France au sens où elle, à l'issue de cette guerre, elle n'apparaît plus comme la première armée européenne à cause de l'armée prussienne qui supplante son influence en Italie. Cette perte d'influence inclut le domaine de l'armement et de l'instruction militaire. Le capitaine Dumas déplore que l'armée italienne n'imite même plus le modèle français en ce qui concerne les manœuvres. Une information qui vient de la publication d'un rapport du général Cialdini qui informe que les nouvelles manœuvres italiennes imitent le modèle prussien. Des grandes manœuvres que le capitaine Dumas juge excellentes, car elles

[1749] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 15 mars 1869*, Saint-Pétersbourg,15 mars 1869, Miribel.
[1750] SHD-GR, 1M 1538, *Instructions destinées aux officiers en mission*, 1868.

consistent à exercer les généraux et les troupes aux opérations de guerre, c'est-à-dire la marche et le bivouac essentiellement. Ces manœuvres sont jugées tellement positivement par le capitaine Dumas que celui-ci les préconise pour instruire l'armée française qui doit défendre la frontière nord-est de la France, avec une utilisation massive de l'artillerie dans ces nouvelles manœuvres[1751].

Outre l'instruction, l'armement est un moyen efficace pour influencer un autre pays, c'est notamment pour cela que les armements des armées étrangères sont encore plus observés à partir d'août 1866 et particulièrement pour l'armée italienne. Il faut en effet observer à quel point l'armée italienne est influencée par d'autres pays que la France. L'armement italien est observé par le renseignement maritime français dans une note sur le canon du système Cavelli avec juste des observations de détails sur le canon[1752]. Un armement italien dont le consul de France à Turin juge qu'il fait défaut pendant la défaite de Lissa, malgré un nombre très inégal de vaisseaux italiens qui lutte contre la flotte autrichienne avec « une intrépidité digne d'un meilleur sort »[1753]. Le renseignement français continue à observer les forces militaires italiennes entre 1866 et 1870, car comme l'explique le journal *Le Siècle,* « l'existence de l'Italie est attachée à la réalité de sa force militaire »[1754]. Le renseignement militaire prend de plus amples renseignements sur l'armée italienne qu'avant la guerre de 1866, allant jusqu'à écrire un rapport concernant les fours en usage de campagne dans l'armée italienne pendant la guerre de 1866[1755].

Malheureusement, l'armée italienne est mauvaise dans ce domaine selon le colonel Schmitz, allant jusqu'à sa capacité à s'armer, c'est ce qui est expliqué dans un rapport sur la manufacture de Brescia où le colonel Schmitz qui devient attaché militaire français auprès du Royaume d'Italie à partir de 1867, indique que l'armée italienne n'est pas prête pour fonctionner en grand. Car non seulement la manufacture de Brescia est insuffisante, mais celle de Naples l'est également[1756].L'armement italien est même décrit par le journal *Le Monde*

[1751] SHD-GR, 7N (État-major de l'armée et attachés militaires)1393, *Appréciation du rapport du général italien Cialdini*, Paris, 27 septembre 1869, capitaine D. Dumas.
[1752] SHD-BB4/790, *Note sur le Canon du système Cavelli,* SHD-BB4/790.
[1753] CADC-CPC33/4, *Lettre du 1er octobre 1866,* direction politique numéro 129, Turin, 1er octobre 1866, Eugène Poujade.
[1754] *Le Siècle* du 7 janvier 1867, p 1, colonne 4.
[1755] SHD-GR, 1M 1397, *Description de fours de campagne, en usage dans l'armée italienne pendant la guerre de 1866,* colonel Schmitz.
[1756] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du 4 décembre 1867,* Vérone, 4 décembre 1867, colonel Schmitz.

comme le plus mauvais de l'Europe[1757], même si l'attaché militaire français à Vienne décrit une armée italienne qui possède une bonne artillerie en septembre 1868[1758].

Du côté de l'armée autrichienne, des progrès sérieux sont déjà observés dans l'artillerie autrichienne pendant la guerre au Danemark de 1864[1759]. Toutefois, l'amélioration de l'armement de l'armée autrichienne s'effectue très lentement en 1867 selon le colonel Merlin[1760]. Des progrès donc mitigés dans le domaine de l'armement de l'armée italienne et de l'armée autrichienne face à une armée prussienne qui développe une artillerie largement plus nombreuse que l'artillerie française « qu'il ne faut pas dédaigner »[1761]. L'armée autrichienne n'a même pas réalisé en octobre 1868 la complète valeur de la mitrailleuse pour l'attaché militaire français à Vienne. En effet, pour De Vassart, la mitrailleuse est destinée surtout aux distances qui dépassent la portée ordinaire de la mitraille, pour produire dans les rangs de l'ennemi des ravages supérieur à celui du tir des obus à balles[1762]. Les Autrichiens n'ont pas encore compris cela en novembre 1869, selon De Vassart que la guerre de 1866 est également perdue par l'armée autrichienne à cause d'un armement inférieur en plus des fautes stratégiques.

Toutefois, en réorganisant l'armée autrichienne, De Vassart pense en 1869 qu'une revanche de l'armée autrichienne sur l'armée prussienne est non seulement possible, mais surtout « souhaitable »[1763]. *Le Journal des Débats* pense lui par contre en août 1868 que l'armement de l'armée austro-hongroise est très défectueux[1764]. Pourtant, au même moment, De Vassart décrit une infanterie autrichienne désormais bien armée avec un bon fusil Wrangel transformé. Alors que l'armée russe, en restant en partie avec un armement de mauvaise qualité,

[1757] *Le Monde* du 22 avril 1869, p 1, colonne 1.
[1758] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 26 septembre 1868*, Vienne, 26 septembre 1868, De Vassart.
[1759] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 19 février 1864*, Vienne, 19 février 1864, d'Andlau.
[1760] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 20 juin 1867*, Vienne, Merlin.
[1761] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 20 novembre 1868*, Vienne, 20 novembre 1868, lieutenant-colonel baron De Vassart.
[1762] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 25 octobre 1868*, Vienne, 25 octobre 1868, lieutenant-colonel baron De Vassart.
[1763] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 23 novembre 1869*, Vienne, 23 novembre 1869, lieutenant-colonel baron De Vassart.
[1764] *Le Journal des Débats* du 21 août 1868, p 1, colonne 3.

n'a pas encore fini de transformer son armement[1765]. Deux mois plus tard, De Vassart souligne même que les fusils autrichiens sont très bons et que les Autrichiens en sont très heureux[1766].

L'armement de l'armée autrichienne puis austro-hongroise n'est donc pas parfait, mais il s'améliore. C'est le cas également de l'armement italien, malgré le fait que selon le consul de France à Turin en octobre 1867 l'armement léger italien n'est performant que par-ce que les carabines et les fusils des Bersaglieri italiens sont transformés d'après le système prussien avec des résultats « fort satisfaisants »[1767]. Niel est d'ailleurs informé de ce fait par le ministre des Affaires étrangères[1768]. L'influence des armées étrangères est donc présente sur l'armée italienne, que ce soit dans l'instruction des troupes, mais aussi dans l'armement des troupes. Le ministre des Affaires étrangères français observe donc une influence prussienne, mais également une influence anglaise. En effet, selon le capitaine Dumas qui traduit un article de *l'italia militare* du 22 mai 1869, les expériences faites par la commission italienne à Turin donnent d'excellents résultats au point de décider l'adoption à titre d'expériences, du fusil Burton, après de longues études comparatives des meilleurs systèmes connues. En effet, la rapidité du tir est de plus de 20 coups par minute, et le fusil Burton se charge rapidement[1769].

Le consul de France à Turin confirme l'effort de l'armée italienne concernant son armement avec la transformation des armes à feu de l'armée italienne qui vient de recevoir à Turin un commencement d'exécution. Ce nouvel armement composé de la carabine à aiguille, peut-être d'influence prussienne, doit être distribué aux Bersaglieri (chasseurs), avant de pourvoir toute l'armée de ces nouvelles armes dès 1868[1770]. Le consul de Turin parle même en janvier 1870 de la nouvelle carabine Wetterlin essayée par les troupes italiennes aux environs de Naples et qui est jugée par le nouveau consul de France à Turin comme une très bonne arme. Cette arme tire apparemment sa rapidité de tir d'un réservoir cylindrique pratiqué dans l'affût

---

[1765] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 26 septembre 1868*, Vienne, 26 septembre 1868, lieutenant-colonel baron De Vassart.

[1766] SHD-GR, 1M 1607, Rapport de 8 décembre 1868, Vienne, 8 décembre 1868, lieutenant-colonel baron De Vassart.

[1767] SHD-GR, 1M 1387, *Lettre du consul de Turin au ministre des Affaires Etrangères*, Turin, 17 octobre 1867, le consul de Turin.

[1768] SHD-GR, 1M 1387, *Lettre du ministre des Affaires Etrangères au maréchal Niel*, 21 octobre 1867, le ministre des Affaires Etrangères.

[1769] SHD-GR, 1M 1388, *Italia militare* du 22 mai 1869. Armée italienne, armement, description du fusil Burton proposé pour l'armement de l'infanterie italienne, Paris le 27 mai 1869, le capitaine d'État-major, Dumas.

[1770] CADC-CPC33/5, *Lettre du 5 septembre 1867,* direction politique numéro 259, Turin, 5 septembre 1867, Eugène Poujade.

du canon contenant 14 coups qui se tirent en trois secondes avec deux mouvements simples de la main, et de plus le canon et la batterie sont propres[1771].

L'armée italienne et l'armée austro-hongroise font donc progresser leur armement à la fin des années 1860, malgré une certaine lenteur pour l'Empire austro-hongrois et beaucoup d'influences étrangères qui déplaisent au renseignement français. Dans un souci de se maintenir au niveau des autres armements étrangers, d'autres armements sont observés dans un contexte d'amélioration des armements européens entre 1866 et 1870. L'armée russe est en retard dans ce domaine-là selon l'officier français Miribel, car en ce qui concerne le chargement par la culasse, la Russie n'a pas réussi à profiter de ce changement radical pour obtenir une trajectoire plus tendue et ainsi, un tir plus efficace[1772]. Le renseignement militaire français est donc actif concernant l'observation des armements légers étrangers. Comme l'énonce le journal *Le Constitutionnel*, l'attention publique s'est portée plus vivement sur les nouvelles armes après les batailles de Düppel et de Sadowa. Surtout après cette dernière bataille où le gouvernement impérial français demande 452 000 francs de crédits supplémentaires pour effectuer des recherches et des expériences sur les nouvelles armes[1773].

Outre l'armée italienne, l'armée autrichienne et l'armée russe, l'armée saxonne est aussi observée dans le domaine de l'armement léger saxon, car elle n'a pas adopté le fusil à aiguille prussien[1774], un fusil qui est jugé moins bon que le fusil Chassepot français et que le fusil Wangel allemand par l'attaché militaire français à Vienne[1775]. L'armée des États-Unis d'Amérique est la seule armée extra-européenne qui est observée méticuleusement dans le domaine de l'armement, car elle est jugée semblable au niveau des armées européennes à partir des années 1860. Ainsi, le fusil Spingfield américain est jugé comme une bonne arme, mais pour le consul de France aux États-Unis le fusil Allin est le meilleur de tous dans les armes se chargeant par la culasse[1776]. Une partie des armements légers des armées étrangères est donc observée et jugée. C'est aussi le cas pour les armements maritimes, c'est-à-dire les armements à bord des navires, ainsi que les armements côtiers et des établissements maritimes étrangers.

[1771] CADC-CPC31/8, *Lettre du 31 janvier 1870,* direction politique numéro 28, Turin, 31 janvier 1870, Sénévrier.
[1772] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 1er novembre 1869*, Saint-Pétersbourg, 1er novembre 1869, Miribel.
[1773] *Le Constitutionnel* du 24 juin 1867, p 1, colonne 6.
[1774] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 25 juillet 1866*, Vienne, 25 juillet 1866, Merlin.
[1775] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 20 octobre 1868*, Vienne, 20 octobre 1868, De Vassart.
[1776] SHD-GR, 1M 1681, *Lettre adressée au Maréchal Niel*, New-York, 9 décembre 1867, Boilleau (consulat général de France aux Etats-Unis).

2. L'observation de la marine italienne et de la marine autrichienne.

En ce qui concerne la marine italienne, la construction d'un arsenal militaire à La Spezia est indispensable pour la construction d'une marine italienne importante. C'est pour cela que la construction de celui-ci dans les années 1860 est scrupuleusement observée par le renseignement français. Le consul de France à Civitavecchia observe grâce à des renseignements fournis par le consul de France à La Spezia qu'en rade de La Spezia des bâtiments de guerre sont présents avec des vaisseaux canonniers. Le consul est plutôt positif sur les travaux, car il juge que des efforts considérables sont faits à La Spezia pour créer un arsenal. Néanmoins, le consul pense qu'il faut encore plusieurs années avant que cet arsenal puisse être utile à la marine italienne[1777]. De plus, malgré les travaux entrepris, le consul de France à Civitavecchia pense que les défenses du port de La Spezia ne sont pas suffisantes face à une escadre blindée[1778]. Enfin, le Commandant du navire français La Sentinelle, trouve, en visitant le port de La Spezia que les défenses de la ville sont molles et que celles de la rade sont peu sérieuses[1779].

Les infrastructures de la marine italienne sont donc jugées décevantes, contrairement à celles de la marine autrichienne après la guerre de 1866. Selon le consul de France à Trieste, avant la victoire remportée dans les eaux de Lissa par le contre-amiral Tegethoff, l'Empire autrichien ne compte pas sur ses forces navales, car il n'attache à cette période qu'une importance très secondaire à sa flotte, dans laquelle « elle voyait bien plus un luxe nécessaire à sa dignité qu'un élément ». La victoire de Lissa est même une surprise pour l'Empereur François-Joseph qui tente désormais de mettre sa marine militaire sur un pied respectable et de ne plus reculer sur les dépenses pour augmenter le nombre de ses vaisseaux. Si bien que six navires de guerre sont en construction dans les chantiers de Trieste pour être achevés dès 1870, ainsi que d'autres navires qui doivent être construits en 1871[1780]. L'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie sont donc observés comme des puissances maritimes en devenir, même si le renseignement français est plus positif sur la marine autrichienne que sur la marine italienne. Ces marines sont secondaires par rapport à la marine anglaise qui possède beaucoup de

[1777] SHD-BB4/1800, *Lettre du 13 août 1868,* Civitavecchia, 13 août 1868, E. de Geoffroy du Rouret.
[1778] SHD-BB4/1800, *Lettre du 15 août 1868,* Civitavecchia, 15 août 1868, E. de Geoggroy de Rouret.
[1779] SHD-BB4/1800, *Arsenal de la Spezia, Extrait d'un rapport du Capitaine de la Sentinelle,* capitaine de la Sentinelle.
[1780] CADC-CPC4/29, *Lettre du 4 avril 1870,* direction politique numéro 53, Trieste, 4 avril 1870, Michaud.

vaisseaux et de matelots. Le journal *Le Constitutionnel* souligne d'ailleurs que la marine anglaise doit créer un corps de marins d'élite qui forme la base solide de tous les équipages[1781].

3. L'observation des armements lourds.

En plus des armements maritimes et des armements légers, le renseignement français étudie également l'armement lourd des armées européennes. Parmi elles, l'artillerie de campagne russe fait figure de mauvaise élève, car elle est jugée inférieure à l'artillerie de campagne française concernant l'organisation, du tir, l'instruction et le passage du pied de paix au pied de guerre[1782]. La même observation est prononcée par l'attaché militaire français auprès de l'Empire austro-hongrois en 1868 à l'encontre de l'armement de l'armée bavaroise[1783]. Le commandant Haillot a le même avis, il pense même que l'artillerie bavaroise est médiocre, avec un matériel lourd, et avec un mauvais choix des emplacements des batteries[1784]. Toutefois, une grande importance est attachée à l'instruction du tir dans l'armée badoise[1785]. Comme le souligne l'historien Jean-Marc Lafon, pour parer à ces progrès dans l'armement lourd, la fortification européenne s'adapte en substituant le système polygonal en Prusse, en Angleterre, en Autriche, en Hollande et en Belgique à une multiplication des ouvrages avancés (casemates, canonnières), en les reliant par des terrassements[1786]. Dans ce domaine, l'officier Miribel reconnaît que le soldat russe est efficace, car il le voit comme un bon terrassier et qui sait se défendre avec ténacité derrière des parapets[1787].

Le combat derrière les parapets est perçu par le renseignement français comme une stratégie possible contre une éventuelle guerre contre l'armée prussienne. Ceci implique pour le renseignement militaire français l'importance de connaître ce que font les troupes prussiennes dans les fortifications passagères, pour que les troupes françaises sachent à l'avance comment se défendre du fusil à aiguille prussien[1788]. Pour se protéger des troupes prussiennes, l'officier De Vassart préconise en tout cas de ne pas faire des ouvrages profonds et fermés, car ils entraînent selon lui des éclats innombrables de projectiles creux qui trouvent partout des

---

[1781] *Le Constitutionnel* du 7 avril 1867, p 1, colonne 3, Denain.
[1782] SHD-GR, 1M 1499, Lettre du 1er novembre 1869, Miribel, *op cit*.
[1783] SHD-GR, 1M 1559, *Rapport sur le camp de Schweifurt*, Paris, 8 février 1870, d'Andlau.
[1784] SHD-GR, 1M 1559, *Rapport sur le corps d'armée bavarois réuni au camp de Schweinfurt au mois de septembre 1869*, capitaine A. Haillot.
[1785] SHD-GR, 1M 1569, *Rapport sur l'armée badoise*, Colmar, 25 janvier 1868, capitaine Moch.
[1786] Jean-Marc LAFON, *Guerres et conflits dans le monde au XIXeme siècle*, 1792-1914, p 48-50, *op cit*.
[1787] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 1er novembre 1869*, Miribel, *op cit*.
[1788] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 7 août 1866*, Vienne, 7 août 1866, Merlin.

victimes[1789]. D'autant plus que le colonel Stoffel signale que l'armement lourd et léger prussien est en progression[1790] et même supérieur à l'armement lourd et léger français en mai 1868[1791].

Les armements étrangers sont donc jugés en progression entre 1866 et 1870, et même si ceux-ci sont souvent jugés inférieurs à ceux de l'armée française, il n'en reste pas moins que les agents du renseignement français pensent que l'observation de ces armements peut amener à élaborer des tactiques efficaces pour de futures guerres. Pour améliorer davantage différentes tactiques, il est aussi important que le renseignement français recueille des informations sur les différentes technologies militaires mises en place dans les armées étrangères au lendemain de la guerre de 1866.

C. Les leçons de la guerre de 1866 en termes de nouvelles technologies militaires.

1. L'importance des chemins de fer.

Dès août 1866, le renseignement diplomatique tire les leçons de la guerre de 1866 en ce qui concerne la vitesse comme facteur important désormais des stratégies militaires, avec l'utilisation du chemin de fer et le télégraphe électrique qui remplissent un rôle tout aussi important que l'armement léger et le fusil à aiguille avec sa rapidité du tir dans la victoire de l'armée prussienne en 1866[1792]. Ce que confirme *La Revue des Deux-Mondes* sur l'importance de guerre désormais courte avec des concentrations rapides de troupes nombreuses accompagnées d'armements destructeurs[1793]. Néanmoins, le général Merlin pense que parmi ces facteurs, les fusils prussiens à aiguille sont décisifs dans la victoire prussienne en 1866 contre l'armée autrichienne[1794]. Ce que confirme *La Revue des Deux-Mondes*, sans oublier le fait que 80 000 autrichiens sont présents en Italie en 1866 pour combattre l'armée italienne[1795], ce qui contribue aussi au succès de l'armée prussienne contre l'armée autrichienne à Sadowa en juillet 1866. La vitesse de mobilisation et de déplacement de l'armée prussienne en 1866 est aussi souvent soulignée, c'est pour cela que d'autres armées étrangères se perfectionnent dans ce domaine à la fin des années 1860. C'est le cas de l'armée russe, qui déjà depuis la guerre de

[1789] SHD-GR, 1M 1604, *Rapport du 31 octobre 1861*, Vienne, d'Andlau, 31 octobre 1861, d'Andlau.
[1790] SHD-GR, 1M 1539, *Rapport sur l'armée prussienne,* Berlin, 20 février 1868, colonel Stoffel.
[1791] SHD-GR, 1M 1541, *Rapports sur les éléments de supériorité de l'armée prussienne,* Berlin, 1er mai 1868, colonel Stoffel.
[1792] CADC-CPC22/2, *Lettre du 4 août 1866,* direction politique numéro 210, Ancône, 4 août 1866, L. de Castellane.
[1793] *La Revue Des Deux-Mondes*, la guerre de 1866, p 347, Xavier Raymond.
[1794] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 12 juillet 1867,* Vienne, 12 juillet 1867, Merlin.
[1795] *La Revue des Deux-Mondes* de février 1868, Monsieur le prince.

Crimée perfectionne ses vecteurs de défense et d'attaque, avec notamment les chemins de fer comme agent de stratégie moderne[1796].

L'armée autrichienne comprend, elle aussi, rapidement l'importance de s'améliorer dans ce domaine après sa défaite en songeant à bien utiliser les chemins de fer dans le domaine militaire à l'avenir et à imiter l'armée prussienne dans ce domaine-là[1797]. En effet, comme le souligne Jean-Marc Lafon, le chemin de fer est important dans les guerres des années 1860, notamment dans les guerres coloniales, car ils permettent de pallier en partie les difficultés du milieu naturel. Avec notamment les Anglais qui construisent des lignes de chemins de fer en 1868 en Abyssinie, ou encore les Américains et les Russes qui construisent des liaisons transaméricaines et transsibériennes qui suivirent et accompagnèrent la conquête territoriale. La victoire de l'armée prussienne en 1866 est aussi l'aboutissement de l'uniformisation dès 1860 des voies ferrées prussiennes, accompagnée de la nationalisation de la moitié de son réseau et du financement de la construction de lignes stratégiques sur un fonds spécial[1798].

Après cette guerre, le colonel Stoffel (attaché militaire français à Berlin entre 1866 et 1870) se consacre à l'étude des chemins de fer prussiens qui sont meilleurs que les chemins de fer autrichiens, car ils font partie d'un système plus vaste nommé le *Kriegbereitschaft.* Une notion traductible par le fait que les autorités prussiennes entretiennent constamment les chemins de fer pouvant être utiles au point de vue militaire pour que l'armée prussienne soit constamment préparée à la guerre[1799]. Ce qui n'empêche pas, comme le souligne l'historien Brian Holden Reid que pendant la guerre de 1866, les Prussiens, eux aussi, commettent quelques erreurs graves, car les trains sont surchargés et que 18 000 tonnes de ravitaillement pourrirent sur des voies de garage. De plus, dès que les armées prussiennes franchissent la frontière autrichienne, le réseau ferroviaire n'a plus aucun impact sur les opérations militaires en 1866[1800].

[1796] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 30 décembre 1867*, Francfort, 30 décembre 1867, le consul de France à Francfort.
[1797] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 7 août 1866*, Vienne, 7 août 1866, Merlin.
[1798] Jean-Marc LAFON, *Guerres et conflits au XIXème siècle*, Paris, Ellipses, 2013.
[1799] SHD-GR, 1M 1541, *Rapport sur les chemins de fer et sur l'organisation des officiers de la réserve et de la landwehr*, Berlin, 12 décembre 1868, colonel Stoffel.
[1800] Brian Holden REID, *L'âge industriel, guerre de Crimée, guerre de Sécession, unité allemande (1854-1871)*, *op cit*, p 184.

2. La télégraphie militaire, les ballons télégraphiques et la lutte contre les maladies dans les troupes.

En plus des chemins de fer, la guerre de 1866 démontre aussi l'importance de la télégraphie militaire, c'est pour cela que le renseignement militaire se renseigne sur celui-ci. Le service télégraphique de l'armée prussienne est observé en 1869 par le colonel Stoffel[1801], les militaires français observent également la télégraphie militaire en Bavière qui selon un militaire français n'a aucun intérêt pour l'armée française, de même que le service du génie bavarois[1802]. Le capitaine Dumas déclare même que la télégraphie militaire bavaroise est inférieure à la télégraphie militaire française[1803].

En plus de la télégraphie, comme d'autres guerres, la guerre de 1866 démontre aux renseignements français l'importance de limiter le nombre de morts par maladies dans une guerre, car « Les maladies qui escortent une armée sont plus terribles encore que les batailles »[1804]. Un fléau qui sévit en 1866, particulièrement dans l'armée autrichienne, selon des officiers autrichiens qui rapportent à l'officier De Bouillié attaché militaire français à Vienne en 1870, qu'en 1866 l'armée prussienne est à bout de souffle à cause des maladies, de la fatigue et de la faim. Cela fait croire à l'attaché militaire en pleine guerre en 1870 que l'armée française peut gagner contre l'armée prussienne en prolongeant la lutte ne serait-ce que d'un mois, car si la Bohême et la Hongrie occupées en 1866 sont des contrées riches, les provinces de l'est occupées par l'armée prussienne en 1870 ne le sont pas selon l'officier De Bouillié[1805]. Enfin, parmi les nouvelles technologies utilisées par l'armée prussienne qui sont observées par le renseignement militaire français, il y a celle du ballon télégraphique qui peut être utile à l'avenir pour la reconnaissance militaire selon le colonel Stoffel[1806].

La victoire éclatante de l'armée prussienne en 1866 montre donc aux différentes armées européennes les domaines militaires qu'il faut améliorer pour avoir la meilleure armée possible à la fin des années 1860. L'armée française veut rester la première armée du monde et c'est

---

[1801] SHD-GR, 1M 1542, *Rapport sur l'utilisation de la télégraphie militaire dans l'armée prussienne, la télégraphie dans Berlin, et les conventions militaires,* Berlin, 17 novembre 1869, colonel Stoffel.

[1802] SHD-GR, 1M 1559, *Note du 29 décembre 1869 sur la télégraphie bavaroise,* 29 décembre 1869.

[1803] SHD-GR, 1M 1559, *Rapport sur la note du 29 décembre 1869 sur la télégraphie militaire bavaroise,* Paris, 2 janvier 1870, le capitaine d'Etat-major F. Dumas.

[1804] SHD-GR, 1M 1606, *Forces et pertes de l'armée autrichienne pendant la guerre de 1866.*

[1805] SHD-GR, 1M 1608, *Rapport du 22 août 1870,* Vienne, 22 août 1870, De Bouillié.

[1806] SHD-GR, 1M 1541, *Rapport sur le ballon télégraphique,* Berlin, 11 novembre 1868, colonel Stoffel.

pour cela que le renseignement français se charge de connaître l'évolution des armées étrangères dans ces domaines que sont l'armement léger et lourd, le chemin de fer, la télégraphie et la lutte contre les maladies dans les troupes. Néanmoins, à la fin des années 1860, le renseignement français attribue en très grande partie la victoire prussienne à un mauvais État-major de l'armée autrichienne et la victoire autrichienne en Italie à un mauvais État-major de l'armée italienne.

D. Les leçons de 1866 sur les carences du haut-commandement autrichien.

Plus encore que les leçons à tirer en matière tactique et stratégique, le renseignement militaire français focalise son attention sur les erreurs du haut-commandement autrichien et sur les défauts du recrutement militaire autrichien pour expliquer la défaite de 1866. En témoigne la présence de beaucoup de rapports du général Merlin sur l'organisation du haut-commandement autrichien, l'organisation de l'armée autrichienne, les défauts de celle-ci, le recrutement dans l'armée autrichienne, ainsi que ses pertes pendant la guerre de 1866[1807]. C'est pour cela que les observations de Merlin en mai 1867 ne se bornent pas à étaler les chiffres des nouveaux effectifs de l'armée autrichienne, mais bien d'observer la nouvelle capacité de mobilisation en cas de guerre de cette armée[1808]. Le renseignement français pense en effet que l'armée autrichienne aurait pu gagner la guerre de 1866 en étant mieux préparé à la guerre, en armement et en effectif, mais surtout en ayant l'alliance française[1809], ce qui pour le renseignement français n'a pas été possible à cause d'un mauvais commandement autrichien.

En effet, le colonel Merlin pense que l'impréparation de l'armée autrichienne est surtout due à l'ignorance, à la mollesse et au manque d'initiative du commandement autrichien. Selon le général Merlin, chaque général autrichien veut obtenir sa gloire pendant la guerre de 1866, sans faire un mouvement d'ensemble contre les troupes prussiennes, tout en manquant d'information sur les troupes ennemies[1810]. Pourtant, De Vassart pense en novembre 1868 que les officiers autrichiens ont un très bon d'esprit dans leur armée,[1811] mais, preuve est que l'armée prussienne est bien passée devant l'armée autrichienne en tant que puissance militaire. En effet,

[1807] SHD-GR, 1M 1606, *Instruction du général en 1867*, 1867.
[1808] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 4 mai 1867*, Vienne, 4 mai 1867, Merlin.
[1809] SHD-GR, 1M 1606, *Forces et pertes de l'armée autrichienne pendant la guerre de 1866*.
[1810] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 5 juillet 1867*, Olmutz, Merlin.
[1811] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 22 novembre 1868*, Vienne, 22 novembre 1868, De Vassart.

avant la guerre de 1866, l'État-Major bavarois est inspiré de l'organisation de l'État-major autrichien, mais depuis 1866 il s'inspire de l'armée prussienne[1812].

Ainsi, dès novembre 1866, malgré une volonté de se réorganiser, l'armée autrichienne courageuse et disciplinée est entravée par son commandement qui ne veut pas se réformer et qui demeure dans une forme d'indécision qui caractérise les défaites de 1866 en Bohême selon le colonel Merlin[1813]. De plus, il manque à l'armée autrichienne le droit pour ses officiers de bénéficier de leur travail au sein de l'armée pour accéder aux plus hauts grades de l'armée autrichienne[1814]. Pour remédier à l'ensemble des maux de l'armée autrichienne rencontrés en 1866, la loi de réorganisation de l'armée autrichienne ne tente pas seulement de remédier aux problèmes d'effectifs et de recrutement, mais aussi aux problèmes rencontrés par le commandement et les officiers de l'armée autrichienne pendant la guerre de 1866. Pour cela, des réformes sont prévues au niveau de l'âge et de l'avancement des officiers autrichiens[1815]. Le but est de ne plus avoir des généraux autrichiens qui manquent d'initiatives personnelles[1816]. Tout est fait pour ne plus avoir à tout prix la situation de l'été 1866 où le haut-commandant autrichien est beaucoup trop lent en donnant des ordres beaucoup trop flous pour empêcher les Prussiens de réunir les deux armées de Saxe et de Silésie à Sadowa. Le renseignement français se focalise sur l'armée autrichienne en raison du désastre de l'été 1866, mais l'armée autrichienne n'est pas la seule armée à être critiquée au sujet de son système de recrutement et d'avancement des officiers à la fin des années 1860.

En effet, l'armée anglaise possède aussi un système d'avancement dans l'armée à prix d'argent que l'attaché militaire français à Londres juge de n'être « plus de ce siècle »[1817]. Les Anglais ont conscience de ce problème, selon Corbin, car en juillet 1870, la nouvelle organisation des services administratifs de l'armée anglaise tend à démocratiser l'armée en élargissant la porte aux sous-officiers sortis du rang. Selon Corbin, globalement, l'armée anglaise est dans la bonne voie dans l'organisation de son système d'avancement[1818]. L'armée russe possède encore davantage de problèmes que l'armée anglaise dans son système d'instructions, d'avancement et de recrutements de ses officiers et sous-officiers. Les officiers

[1812] SHD-GR, 1M 1605, Rapport sur le camp de Schweifurt, d'Andlau, *op cit*.
[1813] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 25 novembre 1866*, Vienne, 25 novembre 1866, Merlin.
[1814] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 29 décembre 1866*, Vienne, 29 décembre 1866, Merlin.
[1815] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 3 mai 1867*, Vienne, 3 mai 1867, Merlin.
[1816] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 10 décembre 1866*, Vienne, Merlin.
[1817] SHD-GR, 1M 1438, *Analyse du discours du ministre de la Guerre à la chambre des Communes*, Londres, 10 mars 1870, Corbin.
[1818] SHD-GR, 1M 1438, *Rapport du 7 juillet 1870*, Londres, 7 juillet 1870, Corbin.

russes sont jugés mauvais et de plus ceux-ci ne sont pas au complet pour pouvoir encadrer la totalité de l'armée russe et ils manquent de disciplines. Les sous-officiers ne sont pas meilleurs, alors que pourtant l'attaché militaire français à Saint-Pétersbourg juge le soldat russe comme un bon soldat qui s'instruit vite et avec un dévouement à toute épreuve[1819].

Même les officiers badois trouvent peu grâce aux yeux du renseignement français et en particulier aux yeux du capitaine Moch qui les trouvent très bons théoriquement, mais pas pratiquement[1820]. Toutefois, l'instruction des officiers bavarois est louée par le lieutenant-colonel d'Andlau qui la qualifie d'intelligente en donnant aux officiers bavarois un bon état d'esprit[1821]. De même, les officiers prussiens sont jugés positivement[1822], tout comme le haut-commandement prussien qui contribue à l'amélioration des officiers prussiens en les poussant à profiter du moindre obstacle naturel pour abriter leurs troupes qui ne se découragent qu'au dernier moment et partiellement. Des informations de première importance, car elles permettent d'élaborer une tactique en cas d'éventuelle guerre contre la Prusse. Ainsi, le colonel Merlin rapporte que selon des officiers saxons, pour combattre les Prussiens, il faut des patrouilles pour repérer l'ennemie très rapidement, puis se réfugier dans des tranchées et combattre l'ennemi prussien avec des tirailleurs[1823].

Malgré toutes ces considérations sur l'état des officiers étrangers et notamment des officiers prussiens, ce qui importe pour le renseignement français entre 1866 et 1870, c'est de ne pas répéter les mêmes erreurs que le commandement de l'armée autrichienne en 1866. Les officiers français pensent en effet, comme l'historien Brian Holden Reid que les victoires prussiennes sont essentiellement dues à une bonne préparation militaire de la Prusse reposant sur une offensive utilisant le chemin de fer face à un commandement autrichien mauvais et lent[1824]. Pour certains militaires français, les erreurs militaires reposent d'ailleurs en grande partie sur une mauvaise organisation du commandement, car l'officier français Corbin pense aussi que les erreurs de l'armée anglaise pendant la guerre de Crimée démontrent le manque de direction unique. Une erreur réparée par l'initiative du Parlement anglais qui décide que tous

[1819] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 30 juin 1869*, Saint-Pétersbourg, 30 juin 1869, De Miribel.
[1820] SHD-GR, 1M 1569, *Rapport sur l'armée badoise*, Colmar, 25 janvier 1868, capitaine Moch.
[1821] SHD-GR, 1M 1559, *Note sur le camp de Schweinfurt*, Paris, 8 février 1870, d'Andlau.
[1822] SHD-GR, 1M 1605, Forces et pertes de l'armée autrichienne pendant la guerre de 1866, *op cit*.
[1823] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 27 juillet 1866*, Vienne, 27 juillet 1866, Merlin.
[1824] Brian HOLDEN REID, *L'âge industriel, guerre de Crimée, guerre de Sécession, unité allemande (1854-1871), Atlas des guerres*, *op cit*, p 180-183.

les pouvoirs sont désormais réunis entre les mains d'un secrétaire d'État du département de la guerre[1825]. Contrairement à l'armée russe qui même en 1869 conserve toujours un mauvais commandement selon l'attaché militaire français présent dans l'Empire russe[1826].

L'armée italienne a également un haut-commandent critiquable à cause des erreurs stratégiques effectuées pendant la guerre de 1866. D'autant plus que selon l'attaché militaire français à Vienne, la défaite de 1866 repose beaucoup plus sur le haut-commandement de l'armée italienne que sur des défauts de valeurs et d'organisation de l'armée italienne. Cela conduit l'armée italienne dès les années 1866-1868 à mieux former les cadres de l'armée italienne selon De Vassart pour se débarrasser des mauvais officiers italiens apportés successivement par le Royaume d'Italie et par les provinces annexées, et qui sont pour De Vassart à l'origine de la défaite de Custoza en 1866[1827], même si le colonel Merlin met aussi en avant le manque de cohésion de troupe uniformément trop jeune dans l'armée italienne[1828]. Le renseignement militaire français fait donc reposer la cause des défaites de l'armée autrichienne et de l'armée italienne en 1866 sur des armements défectueux et des mauvais commandements qui élaborent des mauvaises stratégies et tactiques en 1866. Pourtant, comme le souligne Jean-Marc Lafon dans *Guerres et conflits au XIXème siècle,* les causes de la défaite autrichienne en 1866 sont plus profondes. Le renseignement militaire n'évoque pas le fait que l'instruction publique indispensable n'est pas présente en Autriche en 1859, même s'il évoque le fait que la modernisation de l'armement autrichien n'est pas suffisante pour faire face à l'armée prussienne en 1866[1829].

La guerre de 1866 accouche d'une soudaine montée en puissance de l'armée prussienne, c'est pour cela que le renseignement français cherche à connaître les erreurs qui sont commises par l'armée autrichienne et par l'armée italienne qui connaissent des défaites en 1866. En effet, pour mieux se préparer face à une éventuelle guerre contre l'armée prussienne, il faut connaître les erreurs à ne pas reproduire contre l'armée prussienne. À partir de 1866, les armées italiennes et autrichiennes réforment en profondeur leurs forces militaires pour améliorer celle-ci. Cela a conduit le renseignement français à se renseigner sur les réorganisations militaires faites dans les armées européennes entre 1866 et 1870.

[1825] SHD-GR, 1M 1438, *Rapport du 24 juin 1870*, Londres, Corbin, 24 juin 1870, Corbin.
[1826] SHD-GR, 1M 1499, Lettre du 1er novembre 1869, Miribel, *op cit*.
[1827] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 26 septembre 1868*, Vienne, De Vassart, 26 septembre 1868, De Vassart.
[1828] SHD-GR, 1M 1607, Rapport du 8 avril 1868, Merlin, *op cit*.
[1829] Jean-Marc LAFON, *Guerres et conflits au XIXème siècle*, *op cit*, p 134.

II. Des réorganisations profondes de l'armée italienne et de l'armée austro-hongroise malgré une recrudescence du brigandage et de profonds problèmes financiers.

A. Une recrudescence de la lutte contre le brigandage à la fin de l'année 1866.

Même si cette recrudescence n'est pas réductible à cette insurrection, l'insurrection de Palerme marque cette recrudescence de la lutte contre le brigandage. Elle dure du 16 au 22 septembre, et elle éclate alors que des négociations sont encore en cours entre le Royaume d'Italie et l'Empire autrichien. Sans doute, l'énorme déception causée par les défaites militaires et par l'armistice de Cormons en est une des causes et fait exploser tous les sentiments de mécontentement accumulés depuis tant d'années envers les Piémontais. Cependant, le contexte de profonde crise économique et sociale est décisif. En effet, en Sicile et surtout à Palerme, la guerre suscite un véritable engouement. Mais en septembre, le sentiment de défaite morale qui se répand dans toute la péninsule attise le mécontentement, déjà élevé en raison de la situation politique et sociale. Le souvenir de la féroce répression menée en 1852-1862 par le général Govone contre les insoumis reste encore vivace dans la campagne. De plus, les légitimistes, le clergé et la masse des paysans catholiques sont aigris par l'entrée en vigueur le 28 juin de la loi sur la suppression des corporations religieuses, votée à la veille de la guerre[1830].

La réorganisation de l'armée italienne est particulièrement gênée par ce phénomène du brigandage que les consuls français pensent pourtant disparu avant la guerre de 1866. La résurgence de ce phénomène est détectable aux mouvements de troupes qui apparaissent de nouveau à destination de la Sicile. En effet, le 16 décembre, des troupes et de l'artillerie mandées d'urgence partent de Messine pour Palerme où un mouvement révolutionnaire républicain vient éclater. Une situation tellement catastrophique que la moitié de la ville est au pouvoir des révolutionnaires et que les communications télégraphiques sont interrompues[1831]. Dans les jours qui suivent, Palerme, tombe même au pouvoir des brigands, ce qui entraîne une situation très critique, et une urgence de la présence d'une force navale de guerre française à Palerme, selon le consul de France présent sur place[1832].

Ce que le vice-consul de France à La Spezia appelle « les affaires de Sicile », c'est-à-dire le brigandage revient même dès septembre 1866 accompagné des mesures du gouvernement italien concernant le départ de beaucoup de troupes disponibles et de renforts considérables de

[1830] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866, op cit,* p 186.
[1831] CADC-CPC29/1, *Dépêche télégraphique du 18 décembre 1866,* Messine, Boulay.
[1832] CADC-CPC32/5 BIS, *Dépêche télégraphique du 20 décembre 1866 transmise à Messine le 21 décembre 1866,* Palerme, 20 décembre 1866, Boulay.

La Spezia vers la Sicile[1833] [1834]. Une situation critique qui se manifeste avec le mouvement de deux mille hommes qui partent le 17 septembre 1866 d'Ancône pour la Sicile, suivis de trois mille qui s'embarquent le 18 septembre 1866, commandés par le général Hongone. La situation est tellement critique selon le consul de France à Ancône que ces troupes ne suffisent pas pour calmer l'inquiétude du gouvernement italien, car ces embarquements sont hâtifs et d'autres troupes sont annoncées[1835].

L'inquiétude du gouvernement italien est justifiée, car les premiers signes du brigandage réapparaissent dès juillet 1866 au lendemain des défaites italiennes contre l'armée autrichienne. Monsieur Sénévrier, le consul de France à Palerme, justifie la résurgence du brigandage par « la tiédeur du sentiment italien en Sicile » qui fait paraître plus lourdes les charges de la guerre de 1866, subies par nécessité plutôt qu'avec élan patriotique. De plus, les réfractaires de la conscription qui composent en grande partie les effectifs des brigands sont de retour, car le lieutenant général Carderina, Commandant en chef de la Sicile qui doit normalement avoir 36 000 hommes sous ses ordres ne dispose que de 6000 jeunes soldats et recrues à cause des réfractaires de la conscription. Ce qui est une force insuffisante pour réprimer le brigandage dans un pays si vaste, montagneux et dépourvu de routes, selon le consul de France à Palerme[1836].

Les défaites des forces armées italiennes en Vénétie et dans l'Adriatique réveillent sans doute les résistances à l'unité italienne en Sicile, mais avec une armée italienne défaite contre l'armée autrichienne, les brigands semblent prendre plus d'assurance qu'avant. En effet, dès septembre 1866, Monsieur Sénévrier consul de France à Palerme évoque un brigandage qui prend dans la province de Palerme une extension et une audace vraiment inouïe qui s'exercent à main armée presque même dans l'intérieur de la ville avec des séquestrations de personnes, des demandes de rançons et des assassinats à la moindre résistance. Le renouveau du brigandage se traduit aussi à nouveau par une forte présence dans les campagnes environnantes de conscrits réfractaires réduits à vivre de vols et de déprédations selon le consul de France à Palerme[1837],

[1833] CADC-CPC27/2, *Lettre du 22 septembre 1866,* direction politique numéro 93, Spezia, 22 septembre 1866, Intemperant.
[1834] CADC-CPC27/2, *Lettre du 22 septembre 1866,* direction politique numéro 93, Gênes, 22 septembre 1866, Intemperant.
[1835] CADC-CPC22/2, *Dépêche télégraphique du 18 septembre 1866,* déchiffrement, Ancône, 18 septembre 1866, Castellane.
[1836] CADC-CPC/32/5/BIS, Lettre du 13 juillet 1866, direction politique numéro 11, Palerme, 13 juillet 1866, Sénévrier.
[1837] CADC-CPC/32/5/BIS, *Lettre du 2 septembre 1866,* direction politique numéro 15, Palerme, 2 septembre 1866, Sénévrier.

une situation identique en novembre 1866[1838]. Surtout, celui-ci décrit une situation qui est bien pire qu'avant la guerre de 1866 malgré la levée en partie de l'état de siège terminée à Palerme[1839].

Une bonne intuition de Sénévrier, car la situation se dégrade encore plus en décembre 1866 avec des vols et des assassinats qui se multiplient aux environs de Palerme. Face à cela, des détachements de troupes sont eux-mêmes obligés de reculer[1840]. Palerme est même signalé comme étant au pouvoir des brigands avec une situation très critique qui entraîne une urgence de la présence d'une force navale de guerre française en décembre 1866[1841]. Pour le consul de France à Messine, il n'y a pas de question de Sicile, mais il y a une question de Palerme concernant le brigandage[1842]. Pour réprimer le brigandage le gouvernement italien décide d'envoyer le général d'armée Caderna à Palerme, en qualité de commissaire royal, réunissant les commandements supérieurs civils et militaires avec 30 000 hommes qui doivent être mis à sa disposition, même si en mars 1868 il n'en a que 10 000[1843]. Au-delà des effectifs envoyés par l'armée italienne pour réprimer le brigandage, Sénévrier pense que l'armée italienne doit agir en force suffisante avec beaucoup de fermeté et d'équité pour dominer la population sicilienne[1844]. En effet, comme le souligne Sénévrier dès septembre 1866, le brigandage n'est pas en Sicile un élément étranger à la société et complètement repoussé par elle. Le brigandage est parvenu à se créer avec celle-ci, et il en résulte qu'il est très difficile de frapper avec efficacité le brigandage[1845].

[1838] CADC-CPC/32/5/BIS, *Lettre du 20 novembre 1866,* direction politique numéro 23, Palerme, 23 novembre 1866, Sénévrier.
[1839] CADC-CPC/32/5/BIS, *Lettre du 3 septembre 1866,* direction politique numéro 24, Palerme, 3 décembre 1866, Sénévrier.
[1840] CADC-CPC/32/5/BIS, *Lettre du 13 décembre 1866,* direction politique numéro 25, Palerme, 13 décembre 1866, Sénévrier.
[1841] CADC-CPC/32/5/BIS, *Dépêche télégraphique du 20 décembre 1866,* déchiffrement, Palerme, 20 décembre 1866, Sénévrier.
[1842] CADC-CPC29/1, *Lettre du 23 septembre 1868,* direction politique numéro 7, Messine, 23 septembre 1868, Du Tom.
[1843] CADC-CPC/32/5/BIS, *Lettre du 3 mars 1868,* direction politique numéro 50, Palerme, 3 mars 1868, Sénévrier.
[1844] CADC-CPC/32/5/BIS, *Lettre du 23 octobre 1866,* direction politique numéro 19, Palerme, 23 octobre 1866, Sénévrier.
[1845] CADC-CPC/32/5/BIS, *Lettre du 30 septembre 1866,* direction politique numéro 20, Palerme, 30 septembre 1866, Sénévrier.

L'armée italienne se voit donc obligée d'engager une partie de ses efforts dans la lutte contre le brigandage à partir de juillet 1866, mais les problèmes financiers du Royaume d'Italie déjà latents avant la guerre de 1866 entravent aussi la réorganisation de l'armée italienne.

B. Des sacrifices financiers impactant les états militaires de l'empire austro-hongrois et du Royaume d'Italie.

Les problèmes financiers du Royaume d'Italie sont déjà mentionnés par le renseignement français dès les années 1860, mais aussi pendant la guerre de 1866, par le consul de France à Turin, et avec l'annexion de la Vénétie en 1866, ces problèmes ne s'arrangent pas. Pour remédier partiellement à cela, le gouvernement italien prend les mesures nécessaires pour alléger autant que possible les charges du budget. La mobilisation de la guerre coute très cher en 1866, de même que la réorganisation de l'armée italienne, ainsi que la réunion de la Vénétie au Royaume d'Italie. Pour faire des économies, un décret royal ordonne le licenciement des secondes catégories des classes 1842 et 1843, ce qui permet à près de 60 000 soldats de rentrer dans leurs foyers, et tous les volontaires entrés dans l'armée régulière doivent rentrer dans leurs congés[1846]. La recherche d'économie impacte également les travaux de l'arsenal de La Spezia et donc la construction même d'une marine italienne importante. Pourtant, le vice-consul de France présent sur place impute ce retard dans la construction de cet établissement maritime au général militaire italien qui dirige les travaux qui recherchent selon lui trop de luxe dans l'exécution des travaux[1847] [1848]. Même les armements lourds italiens testés à La Spezia concernant des boulets de rupture contre des murailles cuirassées sont jugés mauvais par le consul de France à La Spezia[1849].

Le consul de Milan confirme lui aussi en avril 1867 les difficultés financières du jeune Royaume d'Italie qui a des répercussions négatives sur l'état militaire du Royaume d'Italie. Ces réductions d'armements et d'effectifs successivement introduites en raison d'économies ne permettent pas à l'armée italienne de se mettre au niveau des armements adoptés dans presque tous les États de l'Europe, selon Defly. Les problèmes financiers, la résurgence du brigandage

[1846] CADC-CPC33/4, *Lettre du 11 septembre 1866,* direction politique 181, Turin, 11 septembre 1866, Eugène Poujade.
[1847] CADC-CPC27/2, *Lettre du 1er avril 1867,* direction politique numéro 13, Spezia, 1er avril 1867, Lafont.
[1848] CADC-CPC27/2, *Lettre du 27 septembre 1867,* direction politique numéro 22, Spezia, 27 septembre 1867, Lafont.
[1849] CADC-CPC27/2, *Lettre du 9 janvier 1868,* direction politique numéro 31, Spezia, 9 janvier 1868, Lafont.

dans les provinces siciliennes et la perspective d'une insurrection à Rome de Garibaldi[1850] affaiblissent l'armée italienne entre 1866 et 1870. L'historien Hubert Heyriès confirme lui aussi dans son ouvrage *Les militaires savoyards et niçois* que la rationalisation des dépenses budgétaires militaires est un enjeu majeur pour le Royaume d'Italie après 1866, au même titre que le développement des écoles militaires pour élever le niveau culturel du corps des officiers et la réorganisation de l'armée dans un sens plus efficace, avec notamment en 1870 la constitution de troupe prête à entrer en guerre à tout moment[1851].

En plus de l'armée italienne, l'armée austro-hongroise est souvent jugée comme entraînant trop de dépense pour l'Empire austro-hongrois, de même que l'armée russe. En janvier 1870, l'officier De Miribel juge que les sacrifices que la Russie s'impose sont peut-être hors de proportion avec ses moyens, car chaque année, elle est obligée de contracter un nouvel emprunt[1852]. Le renseignement militaire français se focalise beaucoup sur les entraves de l'armée italienne et de l'armée austro-hongroise qui ralentissent la réorganisation de ces deux armées. Après la guerre de 1866, ces deux armées se réorganisent comme l'armée française, en grande partie sur le modèle prussien. Il importe donc pour le renseignement français de savoir si ce mode de réorganisation va dans le bon sens, mais aussi si les armées italiennes et austro-hongroises sont plus efficaces qu'avant dans l'optique d'une alliance franco-italo-autrichienne qui doit contrebalancer l'armée prussienne.

[1850] CADC-CPC30/5, *Lettre du 18 avril 1867,* direction politique numéro 286, Milan, 18 avril 1867, Defly.
[1851] Hubert HEYRIÈS, *Les militaires savoyards et niçois entre deux patries (1848-1871). Approche d'histoire militaire comparée, armée française, armée piémontaise, armée italienne,* Montpellier, Etudes militaires numéro 30, Presses universitaires de Montpellier, 2001, p 427.
[1852] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 25 janvier 1870*, Saint-Pétersbourg, De Miribel, 25 janvier 1870.

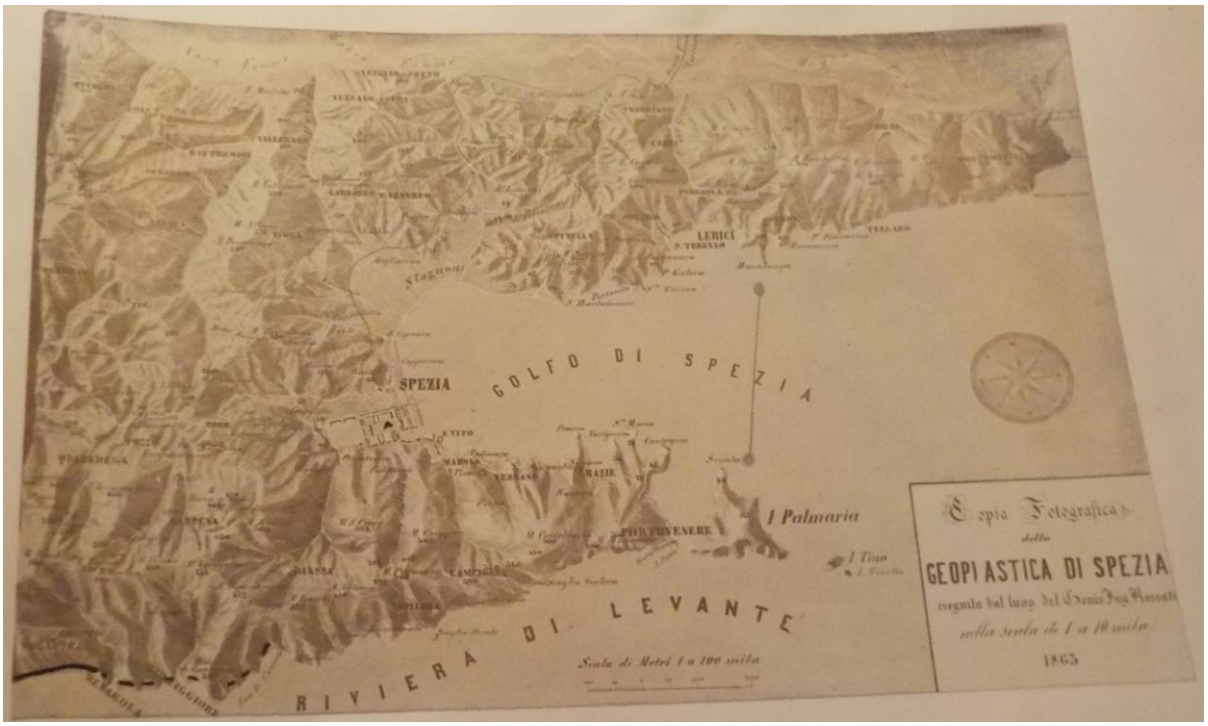

Figure 40 : SHD-GR, 1M 1388, Renseignement sur les travaux exécutifs sur le port de la Spezia, Geplastica Di Spezia, La Spezia, lieutenant-colonel De la Haye[1853].

C. Une réorganisation profonde des armées européennes sur le modèle prussien à partir de septembre 1866.

Les désastres de Custoza et de Lissa forcent les militaires italiens à réformer les forces armées qui commettent beaucoup d'erreurs lors de la guerre de 1866. Les défauts constatés (comme le manque de cohésion nationale dans les troupes et dans le commandement) font l'objet de projets de réformes fondamentales inspirés du modèle de l'armée prussienne : une armée de masse basée sur le service militaire obligatoire et universel. Il faut aussi faciliter le passage du temps de paix au temps de guerre, afin de surmonter les difficultés identiques à celles rencontrées en mai-juin 1866. La grande idée du général Ricotti[1854] est alors de créer des districts militaires, chargés d'une mobilisation plus rapide des soldats. Cette institution doit servir à enrôler, équiper et former localement et sommairement les jeunes appelés au service militaire, ainsi que les rappelés et les insurgés. Même la défaite de Lissa en 1866 s'avère, pour la même raison, salutaire, puisqu'elle permet de réorganiser en profondeur la Regia Marina[1855].

[1853] SHD-GR, 1M 1388, Renseignement sur les travaux exécutifs sur le port de la Spezia, Geplastica Di Spezia, La Spezia, Lieutenant-Colonel De la Haye.
[1854] Cesare Francesco Ricotti-Magnani (1822-1917) est un Général de l'armée italienne qui fut ministre de la Guerre du Royaume d'Italie entre septembre 1870 et juillet 1873.
[1855] Hubert HEYRIÈS, *Italia 1866*, *op cit*, p 196.

Le Royaume d'Italie n'est d'ailleurs pas la seule nation qui décide de réorganiser son armée suite aux résultats de la guerre de 1866.

Comme le souligne le journal *Le Constitutionnel*, la Prusse, la France et d'autres États européens comme l'Autriche ou encore la Turquie[1856] s'occupent de mettre leurs systèmes de défense militaire au niveau de celui des autres grands États, en raison notamment du triomphe militaire prussien de l'été 1866[1857]. Le journal *Le Siècle* critique cette réorganisation des armées européennes, et en particulier la nouvelle organisation militaire autrichienne qui est jugée lourde pour les populations[1858] [1859]. *Le Journal des Débats* confirme cela en énonçant que le système de réorganisation de l'armée autrichienne adopté à Vienne est encore plus rigoureux que la loi Niel[1860]. En ce qui concerne le renseignement français, parallèlement à un renseignement militaire français qui densifie sa récolte d'information après la guerre de 1866, la période de 1866 à 1870 est marquée par la question de la réorganisation de l'armée française qui occupe beaucoup les esprits. Ce qui implique que le consul de France à Turin observe comment les Italiens regardent la réorganisation de l'armée française. Cette image de l'armée française est bonne, car selon le consul de France à Turin, les Italiens voient l'armée française comme étant brillante et solide. Ce qui fait de l'armée française la première armée du monde, même si la montée en puissance de la Prusse remet en cause la prépondérance de la France en Europe selon Eugène Poujade[1861].

Dans une traduction d'un discours du général Cuzia[1862] de l'armée italienne, il est notable que les grandes victoires de l'armée prussienne en 1866 ont pour conséquence la réorganisation de l'armée française, tout comme celle l'armée autrichienne, mais aussi celle de l'armée italienne, en grande partie sur le modèle prussien. Pour ce faire, le général Cuzia propose de simplifier au mieux les diverses branches des services administratifs militaires italiens, ainsi que le recrutement de l'armée italienne (sans oublier la formation tactique, les effectifs des différentes armes, les règlements d'exercices et les instructions en usage dans les différentes armes). Enfin, le général Cuzia souligne l'importance de modifier les instructions pratiques des

[1856] *Le Constitutionnel* du 13 novembre 1869, p 1, colonne 1.
[1857] *Le Constitutionnel* du 30 octobre 1868, p 1, colonne 1.
[1858] *Le Siècle* du 18 avril 1868, p 1, colonne 4.
[1859] *Le Siècle* du 1er novembre 1868, p 1, colonne 5.
[1860] *Le Journal des Débats* du 15 avril 1868, p 1, colonne 1.
[1861] CADC-CPC33/4, *Lettre du 9 novembre 1866,* direction politique numéro 212, Turin, 9 novembre 1866, Eugène Poujade.
[1862] Efisio Cugia di Sant'Orsola (1818-1872), est un Général de l'armée italienne qui fut ministre de la Guerre du Royaume d'Italie d'août 1866 à avril 1867.

troupes et les camps d'instructions dans l'armée italienne. Les défaites de la guerre de 1866 sont citées comme les sources de la volonté d'une réorganisation de l'armée italienne, notamment en matière de recrutement. Ce qui fait que cette réforme du système de recrutement italien est non seulement nécessaire pour un meilleur passage du pied de paix au pied de guerre, mais aussi pour faire des économies en temps de paix. Cela se traduit par la nécessité d'entretenir en temps de paix sous les armes l'effectif d'hommes strictement indispensable au maintien de l'ordre tout en pouvant passer en permanence sur un pied de guerre qui puisse défendre l'Italie contre toute armée étrangère[1863].

Comme le souligne le général Merlin, le but de la réorganisation militaire autrichienne est sensiblement le même que celui de l'armée italienne avec la formation de réserves plus considérables, mais aussi la réunion dans une seule direction de celle de l'inspecteur du génie et de tout ce qui concerne l'exécution des travaux techniques en campagne, ce qui est une bonne chose pour le général Merlin[1864]. Pour former des réserves plus considérables, il faut passer par l'introduction du service militaire obligatoire comme dans l'armée prussienne. Ainsi, dans son ouvrage *Histoire de l'Autriche,* Jean Béranger souligne que la loi militaire de 1868 introduit le service militaire obligatoire sur le modèle prussien en Autriche. Il est de trois ans dans l'armée active (armée impériale et royale), et de neuf ans dans la réserve (landwehr)[1865]. Comme le souligne *Le Journal des Débats,* cette réorganisation de l'armée autrichienne comprend aussi la constitution d'un commandement général de l'armée, distinct du ministère de la Guerre qui ne renferme que des attributions administratives. Un commandement qui est chargé de la discipline, de l'instruction et de la direction supérieure des troupes[1866].

Que ce soit l'attaché militaire à Vienne ou encore l'attaché militaire français à Berlin à partir de 1866[1867], le renseignement français est focalisé sur les erreurs du commandement de l'armée autrichienne en 1866. Les militaires ont donc conscience de ce problème et tente d'y apporter des solutions dans leurs grandes réorganisations militaires, d'autant plus quand

[1863] SHD-GR, 1M 1387, *Rapport du général Cuzia, concernant les réformes à faire dans l'organisation de l'armée italienne, traduit de l'italien,* Florence, 1866.
[1864] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 27 janvier 1867,* Vienne, Merlin, 27 janvier 1867, Merlin.
[1865] Jean BERANGER, *Histoire de l'Autriche,* Presses universitaires de France, 1994*, op cit,* p 64.
[1866] *Le Journal des Débats* du 23 septembre 1866, p 1, colonnes 2 et 3.
[1867] SHD-GR, 1M 1539, *Rapport sur la campagne de Bohême de 1866,* Berlin, 10 février 1867, colonel Stoffel.

l'organisation du haut-commandement prussien démontre son excellence en 1866[1868]. Cette réorganisation des armées européennes est un rapprochement de l'ensemble des pays européens vers le système prussien en novembre 1866 selon *Le Journal des Débats*, notamment avec l'adoption du fusil à aiguille, d'un nouveau système d'administration et de comptabilité, d'écoles d'officiers nouvelles, de nouveaux examens pour entrer dans l'État-major, et d'un nouvel avancement[1869] qui est donc conséquent de la bataille de Sadowa[1870].

En raison de ce contexte, les Portugais ouvrent des crédits destinés à l'achat d'armement, d'équipement et de matériel de guerre pour l'armée portugaise[1871]. Le journal *Le Temps* déplore cette réorganisation militaire des armées européennes qui accroît considérablement les effectifs de ceux-ci. Particulièrement concernant l'armée autrichienne qui se dote en théorie grâce à cette réorganisation de 800 000 hommes pour le pied de guerre, sans compter la landwehr et la *landsturm*, car cela accroît le « militarisme européen » contre lequel lutte ce journal[1872]. Sur le même fait, *Le Siècle* critique le fait que cette « fièvre militaire est contagieuse »[1873] [1874], néanmoins le journal *Le Siècle* applaudit en partie cette réorganisation militaire européenne, particulièrement dans l'Empire autrichien, car selon lui le gouvernement autrichien songe à ce que chaque citoyen peut être soldat et permet le mariage aux militaires, ce qui est un progrès pour le journal *Le Siècle*[1875]. En effet, pour des journaux républicains comme *Le Temps* et *Le Siècle*, même s'il faut lutter contre l'augmentation des armées européennes, le fait d'avoir des armées de citoyens-soldats basées sur le modèle du service militaire obligatoire est une bonne chose.

Après s'être focalisé notamment sur les armements et le commandement des armées italiennes et autrichiennes, comme pour les journaux français, les réorganisations militaires de ces deux armées donnent l'occasion au renseignement militaire français de s'intéresser particulièrement à la modernisation de ces deux armées concernant le système de recrutement, le passage du pied de paix au pied de guerre et la projection rapide de troupes sur des théâtres d'opérations militaires. Pour observer ce travail de l'armée italienne, l'arrivée du lieutenant-

[1868] SHD-GR, 1M 1539, *Rapport sur les avantages de la présence d'un chef d'état-major permanent*, Berlin, 25 octobre 1866, colonel Stoffel.
[1869] *Le Journal des Débats* du 7 novembre 1866, p 1, colonne 1.
[1870] *Le Journal des Débats* du 12 septembre 1866, p 1, colonne 2.
[1871] *Le Temps* du 11 septembre 1866, p 1, colonnes 1 et 2.
[1872] *Le Temps* du 14 novembre 1868, p 1, colonne 1.
[1873] *Le Siècle* du 14 novembre 1868, p 1, colonne 1.
[1874] *Le Siècle* du 15 novembre 1868, p 1, colonne 4.
[1875] *Le Siècle* du 7 janvier 1867, p 1, colonnes 3.

colonel De La Haye en 1867 à Florence en tant qu'attaché militaire français auprès du Royaume d'Italie est importante. Celui-ci conçoit qu'au commencement de la guerre en 1866, les opérations de recrutement qui ont lieu en Italie sont un effort considérable, eu égard surtout aux conditions politiques italiennes du moment. Il juge que la durée de la guerre est si courte en 1866, qu'une partie des soldats italiens sont à la fin de la guerre encore dans les dépôts pour y acquérir les éléments de l'instruction militaire. Pour l'attaché militaire français à Florence, cela prouve l'importance d'avoir à l'avance que des hommes instruits et prêts à être jetés dans les cadres constitués à l'avance, même en cas de recours extrême. Pour De La Haye, l'armée italienne comprend cette nécessité à laquelle répond la réorganisation de l'armée italienne qui correspond pour lui à la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée et de la garde nationale mobile en France[1876]. Ce qui correspond au projet en 1866 du ministre de la Guerre du Royaume d'Italie, le général Cuzia mentionné précédemment. Toutefois, De La Haye pense en mars 1870 que la nouvelle loi d'organisation de l'armée italienne est la plus dure d'Europe, et il pense donc qu'il faut revenir à une petite armée piémontaise solide, et non pas à une mauvaise garde nationale comme le pensent certains généraux italiens[1877].

Du côté de l'armée italienne ou de l'armée autrichienne, les principes des projets de réorganisations militaires sont loués par les militaires français, mais les applications concrètes tardent à arriver. Le colonel Merlin pense en effet que la nouvelle loi d'organisation de l'armée autrichienne, met du temps à s'appliquer, car selon lui, cette armée renonce difficilement à l'ancien état de l'armée autrichienne, même si elle s'inspire notamment de l'organisation militaire française[1878]. Le colonel Merlin déclare qu'en conséquence, il faut se préoccuper de la relation entre les réorganisations militaires françaises et autrichiennes[1879]. Le renseignement militaire français se concentre en effet surtout sur le fait que malgré de bons principes, la réorganisation militaire autrichienne n'est pas suffisante. En effet, que ce soit Merlin ou d'Andlau, leurs rapports soulignent que la nouvelle loi de recrutement de l'armée autrichienne n'apporte pas à celle-ci une augmentation d'effectifs appréciables. Deux attachés militaires français auprès de l'Empire autrichien pensent donc que les augmentations d'effectif sont insuffisantes, car ils pensent que les bases fondamentales de son état militaire, c'est-à-dire

[1876] SHD-GR, 1M 1388, *Rapport sur le passage du pied de paix au pied de guerre*, Florence, 20 février 1869, lieutenant-colonel De La Haye.
[1877] SHD-GR, 7N 1358, *Rapport au ministre de la Guerre*, Florence, 25 mars 1870, lieutenant-colonel De La Haye.
[1878] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 3 mai 1867*, Vienne, 3 mai 1867, Merlin.
[1879] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 6 mai 1867*, Vienne, 6 mai 1867, Merlin.

l'effectif, les cadres, le temps de service sur le pied restent les mêmes[1880] [1881] [1882]. Pour le colonel Merlin, le gouvernement veut juste apaiser l'opinion publique avec l'apparence d'une grande réforme, où l'obligation pour tout homme appelé au service de rester trois années entières sous les drapeaux est le seul bénéfice. L'entrave majeure à la réalisation d'une réorganisation militaire de grande ampleur dans l'armée autrichienne, est donc non seulement l'inertie du commandement autrichien, mais aussi le fait que le pied de paix ne peut pas être changé à cause des finances. Pour Merlin, la véritable force de l'armée ne vient pas uniquement du nombre d'hommes que la loi de recrutement permet de mettre sur pied, mais aussi de l'effectif de l'armée déjà présent en temps de paix, qui forme une grande école des réserves et qui pourvoit aux cadres nécessaires à une mise sur le pied de guerre[1883].

Les mauvaises finances de l'Empire austro-hongrois ne permettent pas d'avoir un effectif sur le pied de paix suffisamment grand pour pouvoir disposer d'un effectif massif sur le pied de guerre rapidement. C'est un problème rencontré aussi pour l'armée italienne. Le consul de France à Francfort est lui plus positif sur la réalisation de cette réorganisation de l'armée autrichienne en 1868. Pour Rothan l'Empire autrichien est décidé à réformer radicalement son armée grâce à un service militaire obligatoire qui la fait entrer dans la modernité, grâce notamment à une meilleure formation des officiers qui doivent avoir plus d'initiative et être plus intelligents. De plus, le *Reischstrath* (le Parlement de l'Empire autrichien) est disposé à suivre financièrement cette réforme qui peut donner à l'Empire autrichien les moyens militaires de consolider sa tactique et sa géopolitique désormais défensive[1884]. L'attaché militaire français à Vienne n'est pas d'accord avec cela et critique une réorganisation de l'armée autrichienne qui « fait à peine un pas »[1885]. Tout cela est dû pour De Vassart à la bureaucratie allemande rigide, même si l'armée autrichienne s'est suffisamment améliorée depuis sa défaite de 1866 au point de pouvoir affronter une guerre contre l'alliance prusso-russe[1886] [1887] [1888] [1889].

[1880] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 8 avril 1867*, Vienne, 8 avril 1867, Merlin.
[1881] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 12 juin 1867*, Vienne, 12 juin 1867, d'Andlau.
[1882] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 17 novembre 1866*, Vienne, 17 novembre 1866, Merlin.
[1883] *Ibid.*
[1884] SHD-GR, 1M 1605, *Lettre du 7 juillet 1868*, Francfort, Rothan.
[1885] SHD-GR, 1M 1607, *Lettre non datée*, Consul de France en Allemagne.
[1886] SHD-GR, 1M 1608, *Rapport du 15 février 1869*, Vienne, Colonel Baron De Vassart.
[1887] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 16 août 1869*, Vienne, 16 août 1869, De Vassart.
[1888] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 3 janvier 1869*, Vienne, 3 janvier 1869, De Vassart.
[1889] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 6 avril 1869*, Vienne, 6 avril 1869, De Vassart.

Des améliorations de l'armée autrichienne néanmoins pas suffisante pour qu'elle égale l'infanterie de l'armée française selon De Vassart, notamment, car il faut attendre les applications des avantages de la réorganisation militaire autrichienne[1890]. En effet, bien qu'en 1869 l'Empire austro-hongrois adopte le service général, il faut encore quelques années pour que l'effet de ce service soit total, et de plus tous les problèmes extérieurs et intérieurs de l'Empire austro-hongrois entravent l'efficacité de cette réorganisation militaire autrichienne[1891], car pour De Vassart, les Allemands sont « naturellement lents »[1892]. En novembre 1868, De Vassart pense donc comme le colonel Merlin que la loi militaire autrichienne qui vient d'être votée permet l'amélioration de l'armée austro-hongroise[1893], mais qu'à cause des lenteurs inhérentes à l'organisation de l'armée austro-hongroise et des mauvaises finances, la réorganisation militaire austro-hongroise est incomplète. Ce manque de finance fait que l'armée austro-hongroise manque de cadres en temps de paix et de guerre. D'ailleurs, De Vassart pense que les trois années de service actif autrichiennes ne sont pas suffisantes, car pour lui, il en faut cinq comme en France[1894].

Pourtant, comme le souligne l'historien Ernst Bruckmuller dans son ouvrage *Histoire sociale de l'Autriche*, dans les zones de Galicie, et de Bosnie, très agricoles, pratiquement dépourvues de développement industriel, le service militaire obligatoire qui est instauré contribue plus à l'unité de l'Empire austro-hongrois que dans les régions industrialisées. Pour le colonel Schmitz, ce service militaire obligatoire construit même un patriotisme autour de l'Empereur autrichien à partir de 1867[1895]. Du côté de l'armée italienne, les réformes militaires ont des résultats en mars 1867, également en Italie où, selon le colonel Schmitz, l'esprit militaire commence à se constituer en Italie, malgré « un pays où l'unité n'existe que de nom »[1896]. De plus, comme le souligne le général De La Marmora, malgré tous les faits de brigandages et de camorra, les impôts et le recrutement ordinaire s'effectuent dans la province napolitaine de l'Italie[1897].

[1890] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 23 novembre 1869*, Vienne, 23 novembre 1869, De Vassart.
[1891] SHD-GR, 1M 1608, *Principes de l'organisation de l'armée autrichienne*, 1870, Kummer.
[1892] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 12 octobre 1868*, Vienne, 12 octobre 1868, De Vassart.
[1893] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 18 novembre 1868*, Vienne, 18 novembre 1868, De Vassart.
[1894] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 10 juillet 1869*, Vienne, 10 juillet 1869, De Vassart.
[1895] Ernst BRUCKMULLER, *Histoire sociale de l'Autriche*, *op cit*, p 336.
[1896] SHD-GR, 1M 1387, *Lettre du 2 mars 1867*, Florence, 2 mars 1867, colonel Schmitz.
[1897] Alphonse LA MARMORA, *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, *op cit*, p 41.

En résumé, les principes des réorganisations militaires autrichiennes et italiennes sont bons, et malgré de nombreuses réticences sur l'application concrète de ces principes sur le court terme, quelques bons résultats sont déjà apparents selon le renseignement militaire français. Parmi ces bons résultats figurent notamment ceux apportés dans le domaine de l'instruction militaire des troupes.

III. Des réformes en profondeur des armées italiennes et autrichiennes concernant l'instruction militaire des armées italiennes et autrichiennes.

A. Des réformes de l'instruction militaire dans les armées italiennes et autrichiennes.

1. L'importance de l'instruction dans des camps militaires.

La réorganisation de l'armée autrichienne puis austro-hongroise est envisagée sur le plan du commandement, des officiers, du système de recrutement, de la mobilisation, mais aussi sur le plan de l'instruction militaire des troupes. Pour observer cette réforme, l'attaché militaire français dans l'Empire austro-hongrois observe l'instruction reçue au camp de Bruck qui est jugé sérieuse par De Vassart en août 1868 grâce à de bonnes installations de troupes à l'aide de baraques plus hautes, plus vastes et mieux aérées que celles des camps français[1898]. Ces installations mettent donc les troupes autrichiennes dans des conditions optimales pour exécuter leurs manœuvres nécessaires à leurs instructions, ce qui a pour conséquence que ces manœuvres de l'armée autrichienne exécutées dans ces camps témoignent d'un tel progrès selon De Vassart qu'elles montrent qu'en août 1868 l'armée autrichienne est selon lui supérieure à l'armée prussienne[1899].

Pendant la même période, l'armée italienne tente aussi d'améliorer l'instruction de ses troupes dans les camps, c'est ce en tout cas ce qu'observe l'attaché militaire français en Italie dans une visite dans le camp de Somma. Comme pour son collègue présent dans l'Empire austro-hongrois, De La Haye constate des progrès de l'armée italienne dans le domaine de l'instruction, même s'ils ne sont pas aussi grands que ceux de l'armée austro-hongroise, et de plus, il déplore le fait que les manœuvres de l'armée italienne sont calquées sur le système prussien, notamment car « le soldat italien n'a pas assez confiance en lui-même »[1900]. L'instruction dans l'armée italienne est également différente de celle effectuée dans l'armée austro-hongroise par la formation des corps de volontaires, car ces corps sont très populaires

[1898] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 19 août 1868,* Vienne, 19 août 1868, De Vassart.
[1899] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 21 août 1868,* Vienne, 21 août 1868, De Vassart.
[1900] SHD-GR, 1M 1388, *Lettre sur le camp de Somma*, 18 octobre 1869, lieutenant-colonel De La Haye.

dans le pays, notamment du fait des succès de Garibaldi en Sicile et à Naples, et malgré la défaite de ces volontaires à Mentana[1901].



Figure 41 : SHD-GR, 1M 1388, Lettre sur le camp de Somma, 18 octobre 1869, vue du camp de Somma, lieutenant-colonel De La Haye[1902].

Il est à noter que malgré tous les progrès constatés dans l'instruction de l'armée italienne, le lieutenant-colonel De La Haye pense que la volonté en Italie d'incorporer les prêtres à l'armée n'est pas une bonne chose, car selon-lui, il faut des prêtres en Italie[1903]. Ainsi, cette volonté du gouvernement italien de supprimer les exemptions et le remplacement pour les séminaristes en Italie est très mauvaise pour l'attaché militaire français en Italie en décembre 1868[1904]. Les mêmes contestations concernant la suppression des exemptions et le remplacement pour les séminaristes dans l'armée italienne sont également présents dans le

[1901] SHD-GR, 1M 1388, *Rapport sur le passage du pied de paix au pied de guerre dans l'armée italienne*, Florence, 20 février 1869, lieutenant-colonel De La Haye.
[1902] SHD-GR, 1M 1388, Lettre sur le camp de Somma, 18 octobre 1869, vue du camp de Somma, lieutenant-Colonel De La Haye.
[1903] SHD-GR, 1M 1388, *Lettre du 25 mai 1869*, Florence, 25 mai 1869, lieutenant-colonel De La Haye.
[1904] SHD-GR, 7N 1358, *Rapport du 3 décembre 1868*, Florence, 3 décembre 1868, De La Haye.

journal *Le Monde*[1905] [1906]. Le consul de France à Turin pense lui aussi que la suppression de l'exemption du service militaire des jeunes gens appelés à la vocation sacerdotale du recrutement militaire est une mauvaise chose[1907].

2. L'importance de l'instruction primaire et de la préparation permanente à la mobilisation militaire dans l'armée italienne et dans l'armée austro-hongroise.

Toutefois, ce qui est surtout observé par le renseignement militaire français après la guerre de 1866, c'est surtout la réforme du système de recrutement et de mobilisation de l'armée italienne. Les militaires italiens sont aussi préoccupés dans ce domaine, car après la guerre de 1866, comme l'énonce Monsieur Bertoli-Viale, ministre de la Guerre du Royaume d'Italie, il est devenu une nécessité suprême pour l'armée italienne de passer avec la plus grande célérité possible du pied de paix au pied de guerre et, pour cela, il faut réformer l'instruction militaire des troupes[1908]. La problématique de l'instruction militaire et primaire des soldats italiens est partagée également dans la traduction d'un article de *l'Italia militare* du Capitaine Dumas. Il évoque l'importance de l'assimilation de l'enseignement qui se trouve dans les écoles régimentaires à celui qui se donne dans les écoles publiques, autant en ce qui concerne la méthode d'enseignement, qu'en ce qui touche les matières enseignées[1909].

Pour avoir beaucoup de troupes mobilisables rapidement et en permanence, il faut instruire militairement beaucoup de soldats, mais avec un court temps de service militaire à cause des finances italiennes, et pour avoir une instruction militaire à la fois courte et bonne, il faut que préalablement les soldats italiens aient reçu une instruction primaire. Pour un prompt passage du pied de paix au pied de guerre, ces mesures doivent être accompagnées de réformes administratives de l'armée italienne. Bertoli-Viale envisage aussi la création de trois commandements-généraux, un pour chacune des trois zones de l'Italie, ce qui pour Bertoli-Viale permet de réunir dans chacun d'eux des troupes formant deux, trois, ou plus de divisions mobilisées sans augmentation de dépense. Il est aussi essentiel d'avoir en permanence un noyau

[1905] *Le Monde* du 21 avril 1869, p 1, colonne 1.
[1906] *L'Univers* du 22 avril 1869, p 1, colonne 1.
[1907] CADC-CPC33/7, *Lettre du 17 septembre 1869*, direction politique numéro inconnu, Turin, 17 septembre 1869, Sénévrier.
[1908] SHD-GR, 1M 1388, *Royaume d'Italie, discussion du budget de la guerre pour l'année 1869 à la chambre des députés de Florence, séance du 20 février 1869*. Paris le 31 mars 1869, capitaine d'Etat-Major Dumas, vu par le lieutenant-colonel G. d'Andlau, vu par le colonel chef du 2éme bureau Reuteurs.
[1909] SHD-GR, 1M 1388, Armée italienne, nouvelle organisation des écoles régimentaires. *Italia militare* du 7 octobre 1869, le capitaine chargé de l'armée italienne, F. Dumas.

d'États-majors totalement prêts et qui facilite considérablement le passage du pied de paix au pied de guerre en cas de guerre. Une nécessité de pouvoir compter en permanence sur un prompt passage du pied de paix au pied de guerre de l'armée italienne quand l'Italie se trouve avec ses frontières ouvertes de tous côtés[1910]. Une réorganisation militaire italienne qui ressemble donc de plus en plus après 1866 au système militaire prussien et notamment au système de districts de bataillon de *landwehr* qui permet d'avoir une armée réduite en temps de paix tout en pouvant passer en armée de masse très rapidement en temps de guerre[1911]. Cette organisation militaire de l'armée prussienne est en effet étudiée souvent par le colonel Stoffel à Berlin en décembre 1867[1912] qu'il compare à une « ruche d'abeilles » en juillet 1868[1913]. Cet aspect de l'armée prussienne est également loué par le capitaine Samuel en mars 1869[1914].

Cette réorganisation militaire italienne se rapprochant progressivement du système militaire prussien se poursuit en avril 1869 avec le ministre de la Guerre du Royaume d'Italie qui explique lui aussi la nécessité de réorganiser l'armée italienne au même titre que l'armée française et l'armée autrichienne, pour mieux préparer le passage d'un éventuel passage du pied de paix pour le pied de guerre. Une préparation possible grâce à un plus grand nombre possible de soldats instruits sans imposer de trop grandes charges aux populations et aux finances du pays. Pour cela, il est nécessaire d'imposer un service militaire obligatoire en maintenant sous les armes en temps de paix seulement la moitié de l'effectif de guerre. Il faut aussi créer une armée d'active pour la guerre et d'une armée territoriale pour l'intérieur, en prenant exemple sur l'armée française et sur l'armée prussienne, mais plus sur l'armée prussienne que sur l'armée française.

En effet, il est indispensable de pouvoir porter immédiatement toute l'armée active sur le théâtre des opérations, sans avoir à en prendre une partie qui doit tenir garnison à l'intérieur. Pour une mobilisation rapide, il est aussi nécessaire que cette armée restant à l'intérieur possède

---

[1910] SHD-GR, 1M 1388, *Royaume d'Italie, discussion du budget de la guerre pour l'année 1869 à la chambre des députés de Florence, séance du 20 février 1869*. Paris le 31 mars 1869, capitaine d'Etat-Major Dumas, vu par le lieutenant-colonel G. d'Andlau, vu par le colonel chef du 2éme bureau Reuteurs.

[1911] SHD-GR, 1M 1539, *Rapport sur la landwehr*, Berlin, 20 octobre 1866, colonel Stoffel.

[1912] SHD-GR, 1M 1542, *Rapport sur la nouvelle division du territoire de la Confédération du nord en districts de bataillon de landwehr, et sur l'organisation de la landwehr*, Berlin, 2 décembre 1867, colonel Stoffel.

[1913] SHD-GR, 1M 1539, *Rapport sur l'armée prussienne*, Berlin, 22 juillet 1868, colonel Stoffel.

[1914] SHD-GR, 1M 1538, *Quelques observations faites pendant mon court séjour en Prusse*, Sarrebruck et Trèves, mars 1868, capitaine d'Etat-Major Samuel.

dès le temps de paix ses cadres, sa complète organisation tactique et son lieu administratif pour une mobilisation ensuite facile et rapide. Ces mesures doivent être accompagnées par la réduction du service actif sous les armes à trois ans seulement, cela n'est possible que par le niveau de l'élévation considérable de l'instruction publique dans les campagnes italiennes. Enfin, ces mesures doivent être complétées par l'abaissement de la limite d'âge des officiers supérieurs pour obtenir des officiers supérieurs jeunes et robustes, nécessaires pour la rapidité de mobilisation de l'armée[1915]. Ainsi, comme le souligne Hubert Heyriès, la guerre de 1866 constitue un tournant radical pour l'armée italienne, car Custoza et Lissa révèlent les limites de la pièmontisation de l'armée italienne, de son hétérogénéité et de la faillite du commandement piémontais. Comme le dit le renseignement français, c'est le haut-commandement de l'armée italienne qui est souvent accusé des défaites italiennes, que ce soit par le renseignement français ou par l'opinion publique italienne et particulièrement le général De La Marmora et l'amiral Persano. Hubert Heyriès parle même d'un « complexe de Custoza et de Lissa » indiquant pour certains que la défaite n'est pas seulement militaire, mais découle aussi de « l'arriération de l'Italie »[1916].

L'amélioration et la modernisation de l'instruction militaire sont donc indispensables pour que la réorganisation des armées italiennes et austro-hongroises soit effective dans le domaine du recrutement, de l'armement et du commandement. Les armées italiennes et austro-hongroises doivent en effet être améliorées simultanément dans tous ces domaines pour qu'au jour d'une éventuelle guerre contre l'armée prussienne, ces armées puissent être en état de rivaliser avec l'armée prussienne avec une rapide et massive mobilisation des troupes sur les théâtres des opérations importants. Le renseignement français observe donc particulièrement les armées italiennes et austro-hongroises, car elles doivent pour Napoléon III constituer des alliés qui doivent l'aider à combattre la menace prussienne en Europe. Néanmoins, pour mieux comprendre les réorganisations militaires italiennes et austro-hongroises, le renseignement français étudie les réorganisations militaires d'autres armées étrangères entre 1866 et 1870.

[1915] SHD-GR, 1M 1388, Italie. Projet de loi sur la réorganisation de l'armée. Projet a été présenté par le ministre de la Guerre du Royaume d'Italie, à la chambre des députés de Florence, dans la séance du 12 avril 1869, *Italia militare* du 15 avril 1869.
[1916] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p 70-71.



Figure 42 : SHD-GR, 1M 1389, Situation de l'armée italienne au 1er janvier 1870, Paris, 15 janvier 1870, capitaine Dumas[1917].

3. Une modernisation des autres armées étrangères entamées au début des années 1860 et accélérée à partir de 1866.

Des puissances secondaires comme la Suisse se préoccupent à la fin des années 1860 d'un éventuel passage du pied de paix au pied de guerre pour leurs armées, et dans ce domaine, l'armée suisse figure parmi les bons élèves européens à la fin des années 1860 selon le général

[1917] SHD-GR, 1M 1389, Situation de l'armée italienne au 1er janvier 1870, Paris, 15 janvier 1870, capitaine Dumas.

Farrey[1918]. Contrairement à l'armée anglaise qui selon le comte de Clermont-Tonnerre ne comprend toujours pas qu'il faut qu'elle ait recours à la conscription[1919], car ses effectifs sont jugés insuffisants et très chers[1920]. L'attaché militaire français en Angleterre critique en 1870 le fait que l'armée anglaise pense que la valeur du soldat et la perfection du matériel suffisent pour avoir une bonne armée, car pour l'officier français Corbin, il manque à l'armée anglaise une bonne administration et les ressources d'un recrutement suffisant comme ce fut le cas pendant la guerre de Crimée[1921]. Bref, en 1870, les effectifs disponibles pour une guerre éventuelle dans l'armée anglaise sont jugés comme n'étant pas au niveau des autres armées européennes qui ont compris qu'il faut une réserve selon l'officier Corbin[1922] [1923]. La même pensée est présente dans un rapport du général Merlin du 21 mai 1866[1924], ainsi que chez le comte de Clermont-Tonnerre[1925]. Celui-ci pense même que ce mode de recrutement entraîne un nombre disproportionné de vieux soldats dans l'armée anglaise[1926].

À l'opposé de ce système de recrutement anglais se trouve celui l'armée prussienne à la veille de la guerre de 1866. En effet, selon le comte de Clermont-Tonnerre qui est à ce moment-là attaché militaire français en Prusse, le système de l'armée prussienne fondée sur le service militaire obligatoire n'est pas bon non plus, ce qui pour lui est visible dans le fait que l'appel du second ban de la *landwehr* prussienne pendant la guerre de 1866 s'effectue de manière chaotique[1927]. Malgré la victoire écrasante de la Prusse en 1866, le journal *Le Constitutionnel* écrit même que selon le maréchal Le Bœuf, la *landwehr* ne peut pas accepter en France[1928]. Les avis sont donc négatifs sur cette armée prussienne, de plus, l'attaché militaire français auprès de l'Empire autrichien pense que c'est le manque de temps de service actif dans l'armée

[1918] SHD-GR, 1M 1412, *Composition et force de l'armée suisse*, 1867, général Farrey.
[1919] SHD-GR, 1M 1537, *Armée anglaise, organisation, recrutement, nouveaux projets*, mars 1867.
[1920] SHD-GR, 1M 1438, *Note sur le budget de la guerre en Angleterre*, Londres, 8 avril 1869, Clermont-Tonnerre.
[1921] SHD-GR, 1M 1438, *Analyse du discours du ministre de la Guerre à la chambre des Communes*, Londres, 10 mars 1870, Corbin.
[1922] SHD-GR, 1M 1438, *Rapport du 18 février 1870*, Londres,18 février 1870, Corbin.
[1923] SHD-GR, 1M 1438, *Rapport du 24 mars 1870*, Londres, 24 mars 1870, Corbin.
[1924] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 21 mai 1866*, Munich, 21 mai 1866, Merlin.
[1925] SHD-GR, 1M 1438, *Note sur le budget de la guerre en Angleterre*, Londres, 8 avril 1869, Clermont-Tonnerre.
[1926] SHD-GR, 1M 1438, *Rapport du 5 mars 1869*, Londres, 5 mars 1869, Clermont-Tonnerre.
[1927] SHD-GR, 1M 1515, *Lettre du 15 mai 1866*, Berlin, 15 mai 1866, Clermont-Tonnerre.
[1928] *Le Constitutionnel*, 25 mars 1870, p 1, colonne 2.

autrichienne qui cause la défaite de l'armée autrichienne[1929]. Le colonel Merlin pense même que les troupes prussiennes n'ont que très peu de valeur pendant la guerre de 1866, mis à part les troupes de premières lignes dans un rapport de novembre 1866[1930], ce qui est répété dans un rapport du 23 avril 1867[1931]. À la veille de la guerre de 1866, l'armée bavaroise de 80 000 hommes est, elle aussi, critiquée pour son manque de temps de service actifs de deux années de service environ pour les 3/4 de son armée[1932]. De plus, à l'instar des soldats de l'armée badoise qui sont jugés comme trop jeunes[1933], le colonel Merlin critique le fait que le temps de service court de l'armée bavaroise en mai 1866 provoque l'incorporation de jeunes soldats qui altère la valeur de l'armée bavaroise[1934].

Concernant l'étude par le renseignement militaire français du recrutement et des instructions dans les armées étrangères, l'armée prussienne constitue un cas à part après la guerre de 1866 tant elle est étudiée à cause de son éclatante victoire à Sadowa qui remet en question l'hégémonie française en Europe. Le colonel Stoffel est au centre de ce renseignement militaire sur l'armée prussienne. Celui-ci ne cesse de constater la supériorité de l'armée prussienne sur les autres armées européennes, notamment dans le service militaire obligatoire, mais aussi dans l'armement et la tactique[1935] ainsi que dans la qualité des officiers qui est une conséquence du service militaire obligatoire et d'une instruction primaire plus complète dans l'armée prussienne que dans l'armée française[1936]. Pourtant, même si le maréchal Randon ministre de la Guerre en France concède certains avantages à l'armée prussienne sur l'armée française, il pense que cette dernière lui est globalement supérieure et qu'il ne faut pas se laisser « éblouir par l'éclat d'une campagne heureuse » concernant la victoire prussienne à Sadowa[1937].

Stoffel précise bien pourtant qu'en cas de guerre, l'armée prussienne peut mettre en ligne 370 000 hommes, renforcés au besoin par la *landwehr*[1938]. Malgré la réticence du maréchal

---

[1929] SHD-GR, 1M 1605, *Extrait d'un rapport de l'attaché militaire à l'ambassade de France à Vienne*, 11 mars 1867.
[1930] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 13 novembre 1866*, Merlin, 13 novembre 1866, Vienne.
[1931] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 23 avril 1867,* Vienne, 23 avril 1867, Merlin.
[1932] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 21 mai 1866*, Munich, 21 mai 1866, Merlin.
[1933] SHD-GR, 1M 1569, Revue du corps d'armée badois, capitaine Moch, *op cit*.
[1934] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 17 mai 1866,* Munich, 17 mai 1866, Merlin.
[1935] SHD-GR, 1M 1539, *Rapports militaires de la guerre de Bohême et de l'armée prussienne,* Berlin, 8 septembre 1866, colonel Stoffel.
[1936] SHD-GR, 1M 1539, *Rapport sur l'organisation de l'armée prussienne*, Berlin, 4 octobre 1866, colonel Stoffel.
[1937] SHD-GR, 1M 1538, *Lettre au Colonel Stoffel*, 20 octobre 1866, maréchal Randon.
[1938] SHD-GR, 1M 1539, *Note sur l'organisation militaire de la Prusse*, Berlin, novembre 1866, colonel Stoffel.

Randon, les renseignements récoltés par Stoffel sur l'armée prussienne sont demandés par l'Empereur pour qu'ils servent de base de réflexion pour la réorganisation de l'armée française à partir de 1866, que ce soit le 27 octobre 1866[1939] [1940] où le 31 octobre 1866[1941]. Les rapports du colonel Stoffel sont complétés par des rapports d'autres militaires concernant la construction de l'armée de la Confédération de l'Allemagne du Nord (qui correspond à la Prusse associée aux États allemands au nord du Mein). Le capitaine d'État-major Corbin évoque une armée potentiellement de 1159 000 hommes[1942], de même que le capitaine d'État-major Samuel en décembre 1867[1943]. Malgré quelques réticences de certains militaires français, l'armée prussienne est donc l'armée étrangère qui intéresse le plus le gouvernement impérial français pendant cette période, mais le renseignement militaire français n'oublie pas les autres grandes puissances ne serait-ce que pour observer à quel point le modèle prussien à une influence sur elles.

Concernant l'instruction militaire prodiguée aux soldats russes, l'officier français Miribel est mitigé, car il pense que ce soldat n'est pas aussi bon pour l'attaque que les soldats français, mais qu'il sait tout de même bien défendre une position. Une faiblesse dans l'offensive des soldats russes que les autorités militaires russes ont tenté de solutionner à la suite de la campagne de Crimée par une instruction amenant un soldat russe leste et agile avec des manœuvres plus pratiques et plus simples[1944]. Cette réforme semble avoir des résultats concrets, car à la fin des années 1860, l'attaché militaire français à Saint-Pétersbourg observe des progrès dans l'instruction du soldat russe qui se forme assez vite et qui devient en peu de temps un soldat intelligent et dévoué, même si Miribel juge que le recrutement des sous-officiers est plus problématique depuis que la durée de service diminue[1945].

Les réformes entamées au début des années 1860 dans l'armée russe concernant l'instruction des soldats portent donc leurs fruits à la fin des années 1860, selon Miribel. Ces réformes ont pour but d'enseigner aux soldats à combattre isolément, contrairement à ce qui est

[1939] SHD-GR, 1M 1537, *Lettre au Colonel Stoffel*, Paris, 27 octobre 1866.
[1940] SHD-GR, 1M 1537, *Lettre au Colonel Stoffel*, Biarritz, 27 octobre 1866.
[1941] SHD-GR, 1M 1537, *Lettre au Colonel Stoffel*, Paris, 31 octobre 1866.
[1942] SHD-GR, 1M 1539, *Etude sur l'organisation et le recrutement de l'armée de la confédération allemande du nord*, Paris, 25 septembre 1867, capitaine d'État-Major Corbin.
[1943] SHD-GR, 1M 1539, *Note sommaire sur l'obligation du service militaire dans la confédération du nord de l'Allemagne,* Paris, capitaine d'État-Major Samuel, 14 décembre 1867.
[1944] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 1er novembre 1869*, Saint-Pétersbourg, 1er novembre 1869, Miribel.
[1945] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 30 juin 1869*, Saint-Pétersbourg, 30 juin 1869, De Miribel.

fait pendant la guerre de Crimée. Ces réformes sont appliquées, car selon Miribel, « le soldat russe est intelligent et apprend vite ». Néanmoins, il pense que la compagnie comme unité tactique et d'instruction de base comme dans l'armée prussienne n'est pas une bonne chose. Car cette dispersion des compagnies suppose des officiers capables, instruits, passionnés et responsables, ce qui n'est pas le cas des officiers russes pour Miribel. Là où l'armée russe est la meilleure stratégiquement selon Miribel c'est au niveau de la cavalerie, grâce aux cosaques qui doivent être importants dans l'avenir, car ils peuvent à l'instar de la cavalerie de Sheridan pendant la guerre de Sécession enlever des voies ferrées et des lignes télégraphiques qui deviennent indispensables dorénavant pour mener une guerre. Avec les améliorations tactiquement dans le tir, et dans l'usage des travaux de terrassement, cette armée russe devient désormais difficile à vaincre. L'armée russe reste tout de même mauvaise en cas de bataille offensive, mais « il ne faut pas que l'armée française se repose sur ses lauriers » selon l'attaché militaire français à Saint-Pétersbourg en 1869[1946].

L'armée prussienne développe aussi une instruction au début des années 1860 basée sur des exercices de gymnastique ayant pour but de donner plus d'initiatives et d'élan aux soldats. La victoire de cette armée en 1866 et l'influence qu'elle exerce depuis en Allemagne incitent les États allemands à adopter cette nouvelle instruction. Le capitaine Moch souligne que l'armée badoise instruit ses troupes en 1868 à des exercices de gymnastique qui sont développés dans toutes les armées allemandes. Néanmoins, le capitaine Moch pense que le jeune soldat allemand est lourd et raide en Allemagne du Nord, et que la gymnastique ne fait qu'atténuer cette raideur allemande[1947]. Le capitaine Moch pense néanmoins que la tenue des troupes badoises est très belle avec des manœuvres régulières[1948].

En plus des membres de la Confédération de l'Allemagne du Nord, les armées des États d'Allemagne du Sud sont influencées à partir d'août 1866 par la tactique qui est enseignée dans l'instruction militaire prussienne. Même si le général Merlin parle dès mai 1866 d'une instruction de l'armée bavaroise, certes peu avancée, mais qui effectue de grands efforts pour former les recrues et qui surtout possède une instruction comportant des tirs à la cible, de la gymnastique, et de la marche[1949]. Cette tactique consiste à ne jamais se laisser aborder en plaine,

[1946] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 1er décembre 1869*, Saint-Pétersbourg, 1er décembre 1869, De Miribel.
[1947] SHD-GR, 1M 1569, *Rapport sur l'armée badoise*, 1868, capitaine Moch, *op cit*.
[1948] SHD-GR, 1M 1569, *Revue du corps d'armée badois par le roi de Prusse le 21 septembre 1867*, rapport adressé au général Jarras, Strasbourg, 22 septembre 1867.
[1949] SHD-GR, 1M 1606, *Rapport du 21 mai 1866*, Vienne, 21 mai 1866, Merlin.

et plutôt à choisir les forêts, les baies et les vignes pour combattre. Tout cela est fait pour que les attaques des troupes prussiennes répètent de nombreuses salves contre l'ennemi, et ne marchent en avant que lorsque celui-ci se retire. Selon le colonel Merlin, cette tactique permet aux troupes prussiennes d'utiliser leur puissance de feu de manière intelligente et de repousser des charges de cavalerie entière sans former le carré, en étant en colonne. Pour faire face à cette tactique prussienne, le général Merlin recommande de se tenir à distance de ces fusils, puis les attendre derrière des obstacles[1950].

L'armée bavaroise a la même tactique que l'armée prussienne qui consiste à déplacer les troupes avec l'avant-garde, le gros et la réserve, ce qui est une mauvaise tactique selon d'Andlau. En effet, pour l'attaché militaire français à Vienne, cette tactique enlève de l'initiative au profit de l'adversaire, avec un manque d'ensemble dans les mouvements et pas de liaison entre les différentes armes[1951]. L'officier Haillot va dans le même sens, car même s'il concède que l'infanterie bavaroise marche bien, il pense que cette infanterie est mal armée, et surtout que l'influence de la tactique prussienne en Bavière affaiblit l'armée bavaroise, c'est-à-dire les manœuvres des tirailleurs et de la formation en colonnes de compagnies[1952]. Enfin, à côté des armées européennes, l'armée unioniste américaine est observée par le renseignement français à travers un diplomate français sur place. Ce diplomate français rapporte que le nouveau système tactique adoptée aux États-Unis pour l'infanterie adopté par Grant et le système du général Repton qui combine les fusils se chargeant par la culasse, la simplicité et la rapidité des mouvements sont bons. Cela peut être intéressant selon le diplomate français pour alimenter les réflexions sur la tactique que cherche à développer l'armée française face à l'armée prussienne, dans un contexte dans lequel la France réorganise son armée[1953].

À partir de la victoire prussienne à Sadowa, l'armée française cherche en effet des moyens de combattre la tactique et la stratégie de l'armée prussienne qui a fait ses preuves. Dans l'optique d'une future guerre contre l'armée prussienne, en plus d'autres armées étrangères, la tactique la plus étudiée d'une armée étrangère reste celle de l'armée prussienne elle-même. C'est l'objet d'une étude de l'officier français Ferri-Pissari qui souligne le fait que pendant la guerre de 1866, l'armée prussienne privilégie le fait de rester dans des abris offerts par le terrain

[1950] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 27 juillet 1866*, Vienne, 27 juillet 1866, Merlin.
[1951] SHD-GR, 1M 1559, *Rapport sur le camp de Schweinfurt*, Paris, 8 février 1870, d'Andlau.
[1952] SHD-GR, 1M 1559, *Rapport sur le corps d'armée bavarois réuni au camp de Schweinfurt en novembre 1869*, A. Haillot.
[1953] SHD-GR, 1M 1681, *Rapport sur la tactique de l'infanterie des États-Unis*, Paris, 7 août 1868, légation des États-Unis.

comme des forêts par exemple pour résister à l'artillerie moderne. Pour cet officier français, l'armée française doit s'inspirer de cette tactique pour combattre l'armée prussienne[1954]. Le capitaine Cavaillé insiste lui plutôt sur les mouvements de tirailleurs qu'exécutent les soldats prussiens et sur leurs capacités à attaquer presque toujours sur trois points à la fois avec la distinction des troupes prussiennes en avant-garde, gros et réserve[1955]. Sans le contredire, le chef d'escadron d'État-major Fay souligne lui plutôt la tendance des généraux prussiens à dégarnir le centre pour faire de grands mouvements par les ailes pour ainsi envelopper l'armée ennemie[1956]. Globalement, ces officiers français ont plutôt des avis élogieux sur cette tactique prussienne, mais ce n'est pas le cas du général Bourbaki à qui pourtant une partie de ces rapports sont communiqués, mais qui qualifie cette tactique militaire prussienne de tactique « inutile et nuisible »[1957].

Dans leurs grandes majorités les systèmes de recrutement étrangers sont fortement critiqués par le renseignement militaire français à la fin des années 1860, car pas un seul n'égale le système français selon de nombreux militaires français malgré pourtant un système militaire français en pleine transformation et en pleine critique en France entre 1866 et 1870. Pour autant, les observations du renseignement militaire français sont différentes concernant les cavaleries européennes à la fin des années 1860.

B. Des cavaleries européennes en pleines réorganisations étudiées par le renseignement français.

L'armée russe qui est souvent critiquée pour ses officiers et son système de recrutement, est louée pour ses chevaux russes, ainsi que pour sa véritable cavalerie légère qui est formée par les cosaques qui sont de redoutables cavaliers de guerres selon l'attaché militaire français auprès de l'Empire russe. Les cosaques sont même estimés comme fins, rusés, et très entreprenants, car ils enveloppent l'armée d'un brouillard impénétrable et harcèlent l'ennemi. La cavalerie russe peut ainsi éclairer, poursuivre, et opérer en masse devant des troupes jeunes et fatiguées. L'officier français Miribel souligne que ces cosaques ne coûtent rien en temps de paix, et que le jour du danger, ils peuvent être portés à un effectif énorme, car en 1855 les seuls

[1954] SHD-GR, 1M 1538, *Note sur la tactique caractéristique de l'armée prussienne,* 1868, Ferri-Pisari.
[1955] SHD-GR, 1M 1542, *Etude sur les causes multiples qui ont amené les succès éclatants de l'armée prussienne pendant la campagne de 1866,* Verdun, 12 mai 1869, capitaine Cavaillé.
[1956] SHD-GR, 1M 1542, *Mémoire sur l'armée prussienne,* 22 janvier 1870, chef d'escadron d'État-major Fay.
[1957] SHD-GR, 1M 1542, *Communication de deux mémoires rédigés par le Commandant Fay et le Capitaine Tisseyre,* Paris, général Bourbaki.

cosaques du Don ont levé plus de 60 000 cavaliers, et les ressources en chevaux sont considérables en Russie. Ainsi, Miribel préconise d'imiter les Russes dans le fait de ne pas avoir pas trop de cavaleries, mais de dépenser pour une cavalerie de qualité, toujours prête[1958]. De même, la cavalerie de l'armée badoise est louée pour ses bons chevaux de cavalerie et d'artillerie badoise ainsi que ses bons cavaliers[1959]. À l'instar de son voisin, la cavalerie bavaroise est qualifiée de très bonne cavalerie[1960], car elle a une véritable valeur individuelle, notamment dans les manœuvres de petite guerre. Leurs chevaux sont moins élégants que les chevaux français, selon le commandant d'Andlau, mais ils sont jugés plus résistants à la fatigue, et pouvant sans doute transporter des charges plus lourdes que les chevaux français, à cause sans doute d'une meilleure nourriture pour les chevaux[1961]. De plus, le commandant d'Andlau affirme que les cavaliers bavarois montent très bien à cheval dans une cavalerie bavaroise destinée à une campagne peu active avec une cavalerie légère avec des chevaux très soignés[1962].

Même la cavalerie des États-Unis d'Amérique est jugée positivement par le renseignement militaire français à travers les observations du lieutenant-colonel Chanal encore présent aux États-Unis en mai 1866. Le lieutenant-colonel Chanal décrit une cavalerie du général Grant composée de fantassins bien équipés qui se servent du cheval le plus souvent que pour se transporter rapidement d'un point à un autre et mette pied à terre au moment de l'action. Une cavalerie qui vit sur la contrée, ne se charge que du strict nécessaire et s'attache à détruire les lignes et le matériel des chemins de fer ennemis. Ce fut ce procédé que Sheridan, ancien officier d'infanterie devenu général de cavalerie, emploie pendant la guerre de Sécession pour détruire plus de 15 000 de longueur de chemin de fer[1963]. De même que la cavalerie américaine, la cavalerie prussienne est aussi étudiée par le renseignement militaire français et en particulier par le colonel Stoffel qui rapporte notamment que la cavalerie prussienne a des chevaux de meilleure qualité que ceux présents dans l'armée française, avec un système d'aération des écuries similaires à celui de l'armée française[1964]. En janvier 1870, le colonel Stoffel affirme

[1958] SHD-GR, 1M 1499, Lettre du 1er novembre 1869, Miribel, *op cit*.
[1959] SHD-GR, 1M 1567, *Revue du corps d'armée badois par le roi de Prusse le 21 décembre 1867*, 21 décembre 1867.
[1960] SHD-GR, 1M 1559, *Rapport sur le corps d'armée bavarois réuni au camp de Schweinfurt en novembre 1869*, A. Haillot.
[1961] SHD-GR, 1M 1605, Rapport sur le camp de Schweinfurt, d'Andlau, *op cit*.
[1962] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 21 mai 1866*, Munich, 21 mai 1866, Merlin.
[1963] SHD-GR, 1M 1681, *Rapport au ministre de la Guerre*, Washington, 17 mai 1866, lieutenant-colonel Chanal.
[1964] SHD-GR, 1M 1539, *Rapport sur l'armée prussienne*, Berlin, 20 février 1868, colonel Stoffel.

même que les Prussiens sont de meilleurs cavaliers que les Français, même si le cavalier français l'emporte sur le maniement du sabre[1965].

Contrairement aux instructions et tactiques des armées étrangères où les avis des militaires français sont mitigés, mais plutôt négatifs, les analyses des cavaleries européennes sont globalement très positives, allant même jusqu'à préconiser d'imiter la cavalerie russe qui fait pourtant partie d'une armée très critiquée par le renseignement français que ce soit dans les années 1850 ou les années 1860.

La montée en puissance soudaine de l'armée prussienne à l'été 1866 impose à l'armée autrichienne et à l'armée italienne qui subissent toutes les deux des défaites, de se réorganiser en profondeur pour se mettre au niveau de l'armée prussienne. Le renseignement français et en particulier le renseignement militaire français observe de nombreuses armées étrangères entre 1866 et 1870. Mais il n'observe en profondeur que les réorganisations militaires de l'armée autrichienne et de l'armée italienne. Le renseignement français observe globalement une amélioration notable de ces deux armées dans plusieurs domaines, mais ces progrès sont freinés par des problèmes comme le brigandage et les problèmes financiers en Italie, et comme une mauvaise administration militaire dans l'Empire autrichien qui font que ces réorganisations militaires ne peuvent vraiment avoir leurs pleines applications qu'à long terme.

Ces observations régulières du renseignement français, s'expliquent par le fait que Napoléon III entend de plus en plus compter sur ces deux armées comme des alliés face à une armée prussienne de plus en plus menaçante vis-à-vis de la France, mais aussi par le fait que la France réorganise sa propre armée au même moment pour faire face à la menace prussienne et qu'il est donc nécessaire pour Napoléon III de connaître la direction prise par les autres armées européennes pour mieux réorganiser sa propre armée. Enfin, l'observation assidue de l'armée italienne par Napoléon III s'explique par le fait que celui-ci veut s'assurer que l'armée italienne est toujours en état de combattre à ses côtés les révolutionnaires italiens qui menacent l'influence française dans le Latium. Pour protéger cette influence française dans le Latium, Napoléon III développe un dispositif défensif permanent contre les révolutionnaires italiens dont le renseignement français est le cœur. Il est déjà présent dès les années 1850, mais il se développe considérablement à la fin des années 1860.

[1965] SHD-GR, 1M 1542, *Rapport sur l'instruction des recrues et détails sur la cavalerie, progrès d'assimilation,* Berlin, 9 janvier 1870, colonel Stoffel.

CHAPITRE 8 : LE RENSEIGNEMENT MILITAIRE FRANÇAIS ET LES FRANÇAIS FACE A L'EPINEUSE QUESTION ROMAINE (1866-1870).



Figure 43 : Photo des officiers d'artillerie du corps d'occupation en Italie en 1862, lieutenant-colonel Toussaint, chef d'escadron Desfaudais, M Schnetz (directeur de l'académie impériale de France à Rome) https://military-photos.com/rome.htm[1966].

[1966] Photo des officiers d'artillerie du corps d'occupation en Italie en 1862, lieutenant-colonel Toussaint, Chef d'escadron Desfaudais, M Schnetz (directeur de l'académie impériale de France à Rome) https://military-photos.com/rome.htm.

La question de la protection des États pontificaux par l'armée française devient encore plus problématique après 1866 du fait que le Latium reste le seul territoire à annexer au Royaume d'Italie pour terminer le Risorgimento, mais cette question est déjà présente avant 1866. Dès la guerre d'Italie de 1859, la protection des États pontificaux est une préoccupation pour des écrivains français comme Eugène Rendu, qui déplore en 1859 la domination de l'Empire autrichien sur le pouvoir temporel papal depuis 1815. Pour Eugène Rendu, c'est l'armée française qui doit faire cesser cet état de fait, ce que la France fait effectivement pendant la guerre de 1859 en remplaçant dans les années 1860 cette domination autrichienne par une domination française sur le pouvoir temporel de Pie IX[1967]. Cette domination française reste permanente jusqu'en août 1870. Car, comme le souligne l'historien Éric Anceau, même si en vertu de la convention de septembre les dernières troupes françaises quittent Rome en décembre 1866, lorsqu'en septembre 1867 les volontaires garibaldiens tentent de porter secours aux Romains qui se révoltent contre Pie IX, Napoléon III demande au roi d'Italie d'intervenir. Il décide finalement de défendre le Pape en envoyant le 26 octobre 1867 une division sur place qui écrase les chemises rouges à Mentana le 3 novembre 1867, ce qui a pour conséquence que les troupes françaises se réinstallent dans le Latium[1968].

La politique italienne de Napoléon III se structure sur deux piliers, l'affaiblissement de l'Empire autrichien puis l'alliance avec celui-ci à partir de 1866 et le maintien de l'influence française en Italie à travers notamment la protection du pouvoir temporel papale dans le Latium. Ce deuxième aspect de la politique de Napoléon III est intensivement critiqué dans de nombreux ouvrages. Dans son ouvrage *Rome et Napoléon III (1849-1870) : étude sur les origines et la chute du Second Empire*, Émile Bourgeois pense que la défense du pouvoir temporel de la Papauté prépare l'établissement de l'Empire et précipite ensuite sa ruine, car Napoléon III subit ces résolutions plus qu'il ne les décide. Pour Émile Bourgeois, Napoléon III est pris entre les prétentions du Pape et celles des Italiens, car Napoléon III veut plaire en France aux catholiques et aux libéraux. L'historien Émile Bourgeois pense aussi que de 1860 à 1864, malgré des fluctuations, la diplomatie française essaye d'abandonner le Saint-Siège sans paraître l'abandonner, car l'Empereur envoie à contrecœur ses soldats en Italie[1969].

[1967] Eugène RENDU, *L'Autriche dans la confédération italienne, histoire de la diplomatie et de la police de la cour de Vienne dans les états du pape depuis 1815 par Eugène Rendu*, E. Dentu, 1859, p 104-105.

[1968] Éric ANCEAU, *Napoléon III*, Paris, *op cit*, p 444.

[1969] Émile BOURGEOIS, *Rome et Napoléon III (1849-1870) : étude sur les origines et la chute du second Empire* par Émile Bourgeois, E. Clermont avec une préface de Gabriel Monod, Paris, A. Colin, 1907, p 200-217.

Le militaire français Félix Ribeyre qui participe à la bataille de Mentana contre les garibaldiens souligne que cette expédition française se justifie par la nécessité de protéger la frontière sud de la France contre le Royaume d'Italie, mais aussi par le fait de protéger les intérêts du catholicisme présents dans la ville éternelle. Félix Ribeyre place également l'expédition de 1867 dans la continuité de la guerre de 1859 contre l'Empire autrichien, car il s'agit de continuer à défendre l'influence française en Italie. Les intérêts français en Italie comprennent donc la protection du territoire du Saint-Siège contre le parti révolutionnaire en Italie qui, comme le soulignent également les archives diplomatiques, ne cesse jamais de menacer de son action agitatrice Rome et le territoire du Saint-Siège[1970].

Après la guerre de 1866, le renseignement militaire mène des reconnaissances de la frontière italienne avec la France[1971] ainsi que sur des forts de Gênes et d'Alexandrie[1972], mais après l'été 1866, c'est surtout la protection du Latium qui est importante pour Napoléon III. Gabriel Leanca explique dans son ouvrage *La politique extérieure de Napoléon III* le fait qu'après la bataille de Mentana en 1867, les Français sont à nouveau enfermés dans le piège romain. Gabriel Leanca critique donc lui aussi la politique italienne de Napoléon III, car selon lui, l'Empereur se voit contraint de jouer le rôle difficile de médiateur entre Victor-Emmanuel II et Pie IX au prix parfois de certains renoncements[1973]. L'amputation d'une grande partie des États pontificaux en 1860 est en effet un grand renoncement de Napoléon III. Néanmoins, au cours du Second Empire la politique italienne de Napoléon III connaît des éléments de continuités avec le soutien du Piémont contre l'influence autrichienne sur la Lombardie et la Vénétie en 1859, ainsi que la protection des États pontificaux contre les mouvements révolutionnaires jusqu'en 1870[1974].

La victoire française à Mentana en novembre 1867 qui est la concrétisation du maintien de la protection française du Latium à la fin des années 1860 est souvent regardée comme une

---

[1970] Félix RIBEYRE, *Histoire de la seconde expédition française à Rome*, Félix Ribeyre, avec une préface par M. le Vicomte de La Guéronnière, Paris, 1868, p 1-2.

[1971] SHD-GR 1VM 165, *Reconnaissance de la route de la Corniche, depuis la frontière française jusqu'à Gênes,* 19 mars 1867, Capitaine Peaucellier.

[1972] SHD-GR, 1VM 165, *Notice sur les places de Gênes et d'Alexandrie,* Metz, juillet 1866, Cesse Villusion.

[1973] Gabriel LEANCA, *La politique extérieure de Napoléon III*, *op cit*, p 190-196.

[1974] Nicolas JOLICOEUR, *La politique française envers les Etats Pontificaux sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République (1830-1851),* P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2008, p 331.

victoire des chassepots modernes contre les volontaires garibaldiens[1975], mais la victoire de Mentana est également permise par un renseignement militaire et diplomatique efficace. Il ne faut pas oublier non plus que l'engagement de Napoléon III dans le Risorgimento procède des enjeux de la politique extérieure impériale, mais qu'il touche aussi à des aspects essentiels de politique intérieure. Pour Gabriel Leanca, cette double postulation est déjà en soi une source de difficultés, à cause du fait de devoir concilier les intérêts français, du pape Pie IX et du roi Victor-Emmanuel II entre 1860 et 1870, ce qui est impossible pour Gabriel Leanca[1976]. Si cette analyse est fortement critiquable, c'est par-ce-que le compromis est à la base de la politique italienne de Napoléon III, car l'alliance avec le Piémont permet notamment à l'Empereur de réaliser l'unité italienne sans se compromettre avec les révolutionnaires. Tour en rassurant les catholiques qui sont inquiets concernant le pouvoir temporel du Pape au commencement de la guerre de 1859, car l'Empereur tente de les rassurer en proclamant qu'il veut protéger le Pape à l'aide de troupes françaises sur place.

Pour construire un système de défense permanent du Latium, le régime impérial demande à des militaires d'effectuer des reconnaissances militaires à partir des années 1860 en Italie centrale et aux consuls français présents en Italie de surveiller tout particulièrement les agissements des révolutionnaires italiens qui menacent en permanence l'intégrité territoriale du pouvoir temporel pontifical. La place de Civitavecchia est observée de manière permanente dès les années 1850 par le renseignement militaire français, car elle est le point de débarquement permanent pour l'armée française dans le Latium. Avec la formation de l'armée pontificale, cette place est une préoccupation centrale du renseignement militaire et du renseignement diplomatique à la fin des années 1860.

Pour comprendre l'évolution du renseignement français quant à la protection de l'influence française dans le Latium, il faut comprendre qu'il fait partie d'un système défensif vaste qui comprend aussi la formation de la légion romaine, c'est-à-dire de l'armée pontificale par la mission militaire française dans le Latium. Cette mission militaire française doit aussi être comparée aux autres missions militaires françaises effectuées dans le monde sous le Second Empire pour mieux comprendre comment le renseignement militaire français évolue avec le rôle des missions militaires au cours des années 1860. D'autant plus quand la mission militaire française au Latium est mise à l'épreuve par la grande offensive des garibaldiens à l'automne

[1975] Leonardo LA PUMA, Giuseppe Garibaldi, *la France et l'union des peuples européens, Leonardo La Puma, dans revue française d'histoire des idées politiques*, *op cit*, p 277-291.
[1976] Gabriel LEANCA, La politique extérieure de Napoléon III, *op cit*, p 183-190.

1867 dont le renseignement français sort victorieux, même si l'influence française au Latium finie par disparaître avec le retrait des troupes françaises en 1870 à cause des défaites françaises contre l'armée prussienne en 1870.

I. La construction du système défensif du Latium autour de la légion romaine et de la place forte de Civitavecchia.

A. La place forte de Civitavecchia.

1. Des fortifications insuffisantes.

Pour pouvoir intervenir en permanence de manière rapide dans le Latium en cas de besoin, l'armée française a besoin d'avoir la garantie d'un point de débarquement sûr et permanent à proximité de Rome. La protection du pouvoir temporel papale dans le Latium passe d'abord par l'utilisation de la place de Civitavecchia qui est à la fois un port accessible directement d'un port français et un port proche de Rome. Pour ce faire, il faut fortifier cette place et surtout observer en permanence la bonne qualité des fortifications, ce qui est le travail du renseignement français sur place. L'officier d'ordonnance du ministre de la Guerre qui accompagne le général Prudon visite le matin du 21 octobre 1867 les défenses de Civitavecchia qu'il juge suffisantes du côté de la terre, mais très imparfaites du côté de la mer. Il pense ainsi que la présence de quelques cuirassés devant Civitavecchia est indispensable pour conserver la défense du port, en cas d'attaque de la flotte italienne, d'autant plus que l'armée italienne effectue des préparatifs immenses en Italie selon l'officier Pina qui rapporte la visite du général Prudon à Civitavecchia en octobre 1867[1977].

Le commandant du Phénix est aussi mitigé sur l'efficacité du système de défense de Civitavecchia qui est complété par un vaste camp retranché qui part de la forteresse, en longeant la mer pour couvrir ensuite deux fronts. Laffon de Ladibar constate en effet que ce camp retranché, construit par les Français, sous le commandement du général de Goyon, n'est armé d'aucune artillerie, même si les bastions et le parapet qui longent la mer peuvent recevoir des pièces de fort calibre. Quoique mauvaise, l'artillerie de Civitavecchia est observée comme suffisante pour contenir du côté de la terre un ennemi qui n'a pas de parc de Siège à sa disposition, mais du côté de la mer, les défenses ne peuvent servir qu'à repousser une tentative de débarquement. De plus, selon le commandant du Phénix, la place de Civitavecchia ne peut pas inquiéter une escadre qui vient bombarder la place à grande distance[1978].

[1977] SHD-BB4/1048, *Lettre du 21 octobre 1867,* Civitavecchia, 21 octobre 1867, Pina.
[1978] SHD-BB4/1048, *Lettre du 5 novembre 1867,* A bord du Phénix de Civitavecchia, 5 novembre 1867, Laffon de Ladibar.

Le commandant de la marine française à Civitavecchia est encore plus critique, car après avoir passé l'inspection de la place celui-ci déclare que même la défense du côté de terre est insuffisante, car il n'y a selon lui pas de troupes sur place, de plus l'artillerie présente sur place est pitoyable et la tranchée du chemin de fer qui forme autour de 9 à 50 mètres de glacis est insuffisante. Ainsi, le commandant pense que la défense de Civitavecchia assurée par le colonel d'Argy qui commande la place avec trois compagnies de la légion d'Antibes et 120 artilleurs romains est nettement insuffisante pour tenir jusqu'à l'arrivée de renforts français face à des garibaldiens ou face à l'armée italienne[1979]. Après la crise d'octobre-novembre 1867, la ville de Civitavecchia est encore davantage observée comme une place-forte qui peut être assiégée. C'est pour cela que le militaire français Roussel observe en janvier 1868 que les citernes et les réservoirs de la ville sont remplis, et qu'il y a, en cas de siège, assez d'eau dans la place pour qu'une garnison de 6000 hommes (outre la population civile) puisse être alimentée pendant un mois, voire même six semaines[1980].

2. Un état sanitaire des troupes françaises stationnées en Italie centrale préoccupant.

Outre l'état insuffisant des fortifications, des armements et des effectifs sur place, les troupes sur place souffrent particulièrement du climat de l'Italie centrale. Après la bataille de Mentana, ce climat a pour conséquence que l'état sanitaire du Corps expéditionnaire français est mauvais. Ce qui est visible en janvier 1868 par le fait que la moyenne des entrants à l'hôpital est de 20 malades chaque jour à cause de la saison qui continue à être très rigoureuse et qui implique que les troupes logées sous des tentes souffrent beaucoup de l'humidité et des variations subites de la température. Toutefois, les détachements qui sont cantonnés dans les villages sur le littoral sont relativement épargnés par le climat, ce qui est visible au fait qu'ils n'ont qu'un nombre très restreint de malades[1981]. Quoique la saison continue à être très rigoureuse en janvier 1868, le consul français sur place constate que l'état sanitaire du corps expéditionnaire ne se dégrade pas dans la suite du mois[1982].

De plus, le nouveau consul de France à Civitavecchia De Tallenay constate le 15 avril 1868 que l'état sanitaire de la division française stationnée dans les États pontificaux est

[1979] SHD-BB4/1048, *Lettre du 23 octobre 1867,* Civitavecchia, 23 octobre 1867, contre-amiral commandant la marine à Civitavecchia.
[1980] SHD-GR, 1VM 73, *Note sur les eaux potables de Civitavecchia,* Civitavecchia, 10 janvier 1868, S. Roussel.
[1981] CADC-CPC25 (Civitavecchia) 5, *Lettre du 6 janvier 1868,* direction numéro 162, Civitavecchia, 6 janvier 1868, A. de Prime.
[1982] CADC-CPC25/5, *Lettre du 11 janvier 1868,* direction politique numéro 63, Civitavecchia, 11 janvier 1868, A. de Prime.

excellent malgré une épidémie assez forte de petite vérole qui s'abat récemment sur la ville de Civitavecchia[1983]. Ce redressement de la situation sanitaire se confirme en août 1868 même si le climat en Italie centrale en été et en septembre fait que l'état sanitaire de la division française stationnée dans les États romains laisse beaucoup à désirer, car les détachements disséminés à Viterbe, Corneto, la Molfa et Monte Romano ont peu de malades, en revanche la garnison de Civitavecchia en garde beaucoup. Cet état sanitaire préoccupant risque d'ailleurs d'avoir des répercussions négatives sur le moral des troupes françaises, selon le consul de France à Civitavecchia[1984].

Un état sanitaire des troupes françaises qui empire de nouveau début octobre 1868 avec une augmentation notable des entrées à l'hôpital, en même temps que des bandes garibaldiennes recommencent à se montrer sur les frontières des États romains[1985], même si le 21 octobre le consul français sur place parle d'une situation sanitaire qui s'améliore de manière importante[1986]. Pourtant, en décembre 1866, le consul de France à Civitavecchia décrit une situation sanitaire satisfaisante sur place au moment où les troupes françaises sont remplacées par une petite garnison de l'armée pontificale qui effectue le service de la place avec une grande qualité[1987], comme en septembre 1866, où aucun cas de choléra ne se manifeste[1988]. La situation sanitaire des troupes est une préoccupation permanente, mais la situation se dégrade particulièrement en 1868 à Civitavecchia, néanmoins sur la côte du Latium, la place de Civitavecchia n'est pas la seule place observée par le renseignement français.

3. L'étude des autres fortifications.

Même si la place de Civitavecchia est la ville la plus essentielle pour l'armée française, le renseignement français observe les points vulnérables où l'armée garibaldienne peut débarquer pour ensuite attaquer Rome. Le dispositif défensif du Latium comprend aussi l'observation de la ville de Terracina qui selon le capitaine Roufon n'a aucune défense du côté

[1983] CADC-CPC25/5, *Lettre du 15 avril 1868,* direction politique numéro 11, Civitavecchia, 15 avril 1868, M. de Tallenay.
[1984] CADC-CPC25/5, *Lettre du 14 août 1868,* direction politique numéro 22, Civitavecchia, 14 août 1868, H. de Tallenay.
[1985] CADC-CPC25/5, *Lettre du 10 octobre 1868,* direction politique numéro 28, Civitavecchia, 10 octobre 1868, H. de Tallenay.
[1986] CADC-CPC25/5, *Lettre du 21 octobre 1868,* direction politique numéro 29, Civitavecchia, 21 octobre 1868, H. De Tallenay.
[1987] CADC-CPC25/5, *Lettre du 28 décembre 1866,* direction politique numéro 13, Civitavecchia, 28 décembre 1866, D. De Pain.
[1988] CADC-CPC25/5, *Lettre du 22 septembre 1866,* direction politique numéro 6, Civitavecchia, 22 septembre 1866.

de la mer et qui est dotée d'une plage qui l'avoisine dans l'ouest qui est très favorable à un débarquement avec une route solide et facile qui peut permettre de gagner la ville. Ce qui fait qu'un corps expéditionnaire débarquant sur ce point peut tout de suite se diriger dans l'intérieur par la route de Velletri. Toutefois, la population est selon le capitaine Roufon très indifférent au mouvement garibaldien et il faut absolument du très beau temps pour tenter un débarquement dans la baie de Terracina[1989].

L'étude des fortifications n'est d'ailleurs pas quelque chose de réductible qu'à Civitavecchia et les autres places fortes de l'Italie pour le renseignement français. Pendant la mission militaire française en Égypte, les fortifications égyptiennes sont observées par le renseignement militaire français et elles sont fortement critiquées, car selon l'officier Bizet, la seule place forte correcte de l'Égypte est la place forte d'Alexandrie, et encore seulement si elle est défendue par des soldats français qui peuvent rendre cette place imprenable face à n'importe qui. Des fortifications égyptiennes qui sont de plus en plus détériorées selon Bizet par le fait que les finances égyptiennes sont mauvaises et que les officiers égyptiens sont mauvais[1990]. Un état des fortifications égyptiennes et de l'armée égyptienne tellement mauvais que l'armée égyptienne n'est pas prête même en 1861 en aucune façon à repousser une attaque de n'importe quelle armée selon l'officier Motet[1991] [1992]. Néanmoins, dans un autre rapport de mars 1863, Motet est moins pessimiste sur les fortifications égyptiennes, et pense que même si leurs états ne sont pas satisfaisants, il est facile de tout réparer[1993]. Les fortifications étrangères sont aussi beaucoup étudiées avec des détails pendant les opérations du siège de Petersburg par le lieutenant-colonel Chanal pendant la guerre de Sécession[1994]. Néanmoins, même si l'armée française est pourtant l'une des belligérantes de la guerre de Crimée, un officier français estime que la Valachie est inutile à étudier, car elle est peu peuplée, qu'elle n'a pas de fortifications, ni de routes praticables[1995]. Les fortifications étrangères sont donc intensément étudiées par le renseignement militaire français, tout comme les armements des armées étrangères formées par

[1989] SHD-BB4/1048, *Lettre du 31 octobre 1867,* Civitavecchia, 31 octobre 1867, capitaine Roufon.
[1990] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre,* Alexandrie, 12 août 1867, Bizet.
[1991] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre,* Alexandrie, 27 juin 1861, lieutenant-colonel Motet.
[1992] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au ministre de la Guerre*, Paris, 28 juillet 1870, colonel Mircher.
[1993] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport du 18 mars 1863*, Alexandrie, 18 mars 1863, lieutenant-colonel Motet.
[1994] SHD-GR, 1M 1681.
[1995] SHD-GR, 1M 1621, *Résumé de différents mémoires sur la Bulgarie*.

l'armée française pendant des missions militaires, notamment au Latium, en Valachie, en Égypte, en Perse et au Japon.

B. Les livraisons d'armements de l'armée française aux États pontificaux.

1. Maintenir l'ordre à l'intérieur et se défendre contre les attaques de l'extérieur.

Face à la menace permanente des révolutionnaires italiens, l'Empereur Napoléon III rassure le Pape en autorisant la formation d'une légion dite d'Antibes, appelée plus tard la « légion romaine ». Elle est commandée par des officiers de l'armée française, mais composée « d'individus de toutes les nations, pour ne pas donner au gouvernement piémontais le prétexte de soutenir la thèse selon laquelle les troupes françaises sont restées à Rome même déguisées », comme le prétend le ministre français des Affaires étrangères De Lhuys en novembre 1865[1996]. Cette légion romaine, qui est aussi appelée « armée pontificale » ou « armée papale » est donc formée par les officiers français envoyés sur place au sein d'une mission militaire française qui est chargée de former une armée capable de défendre le Latium contre les dangers extérieurs et intérieurs. Mais cette volonté de Napoléon III de défendre le Latium date d'avant la création de la légion romaine.

La présence militaire française dans les États pontificaux commence dès les années 1850 à travers la formation par l'armée française de l'armée pontificale sur place. Le général comte de Goyon[1997] mentionne en 1857 qu'il est nécessaire d'étudier le commandement supérieur de chaque corps, de quelques détails d'administration, et enfin des effectifs de l'armée pontificale. Il importe en effet d'augmenter les effectifs à Rome dans le cas où l'armée d'occupation laisse à l'armée pontificale le soin unique de maintenir l'autorité du Saint-Père. Une augmentation et un renforcement des troupes pontificales d'autant plus nécessaires qu'elle est jugée comme inefficace en 1857 par le général de Goyon[1998] [1999]. La présence militaire française à Rome est donc la garante de l'indépendance du Latium, et il faut examiner la valeur défensive de l'enceinte de Rome, surtout en septembre 1860, où Rome paraît de plus en plus menacée selon le capitaine Marmony[2000].

[1996] Hubert HERYIÈS, La breccia di Porta Pia : 20 settembre 1870, *op cit*, p 32.
[1997] Charles-Marie Augustin de Goyon (1803-1870) est un militaire et un sénateur français sous le Second Empire qui dirige la division française d'occupation à Rome entre 1856 et 1862.
[1998] SHD-GR, 1M 1404, *Rapport d'ensemble sur les troupes pontificales*, 25 mai 1857, général de division comte de Goyon, aide de camp de l'Empereur.
[1999] SHD-GR, 1M 1404, *Rapport sur la situation de l'armée romaine et sur son emplacement,* général de division comte De Goyon.
[2000] SHD-GR, 1M 1404, *Examen de l'enceinte actuelle de Rome, au point de vue de la défense*, septembre 1860, capitaine Marmony.

Cet avis change en janvier 1867, dans une lettre où le commandant Parmentier qui dirige la mission militaire française dans le Latium souligne que les forces dont dispose le gouvernement pontifical sont suffisantes tant pour maintenir l'ordre à l'intérieur des États pontificaux, que pour repousser les révolutionnaires qui peuvent avoir la velléité de passer les frontières[2001]. Même si l'attaché militaire français en Italie pense que les prérogatives de l'armée pontificale sont essentiellement de lutter contre les révolutionnaires italiens[2002].

2. Livrer des armements et enseigner la pratique de ces armements à l'armée pontificale.

Pour que ces troupes pontificales puissent lutter efficacement contre les révolutionnaires italiens, il est indispensable que ces troupes soient bien armées. C'est le but des livraisons d'armement avec la livraison par le gouvernement français de fusils, de cartouches et de canons au gouvernement pontifical grâce à la marine impériale française en novembre 1868[2003]. Ces livraisons d'armes sont constantes en 1867 et 1868 afin d'assurer une permanence d'efficacité de l'armée pontificale en termes d'armement, surtout dans un contexte dans lequel les révolutionnaires italiens se montrent entreprenants en octobre-novembre 1867. En septembre 1868 une livraison de pièces d'artillerie et de caisses de munitions envoyées par le gouvernement français au gouvernement pontifical a lieu[2004], ainsi que des armements en octobre 1868[2005] [2006] et des canons en août 1868[2007], sans oublier la livraison de 2000 fusils Remington arrivés de Marseille un peu avant novembre 1868[2008].

La continuité des livraisons d'armements de la France est mentionnée par le consul de France de Civitavecchia avec en novembre 1868 la présence à Civitavecchia de la corvette à voiles de la marine impériale le Janus qui arrive précisément le 12 novembre à Civitavecchia avec à son bord 5000 fusils transformés et trois millions de cartouches cédés au gouvernement

[2001] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 28 janvier 1867*, Rome, Parmentier.
[2002] SHD-GR, 1M 1388, *Rapport sur le passage du pied de paix au pied de guerre de l'armée italienne,* Florence, 20 février 1869, lieutenant-colonel De La Haye.
[2003] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet de l'arrivée de matériel de guerre pour l'armée pontificale*, Rome, 13 novembre 1868, Parmentier.
[2004] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur l'arrivée de 12 pièces d'artillerie*, Rome, 19 septembre 1868, Parmentier.
[2005] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur des armements français à livrer à l'armée Pontificale*, 6 octobre 1868, Moutier.
[2006] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet de livraison d'armements français à l'armée Pontificale*, 8 octobre 1868, Niel.
[2007] SHD-GR, 1M 1404, *Note pour le cabinet du Ministre au sujet de la cession de 12 canons de 12 rayé de place au gouvernement Pontifical*, 26 août 1868, le général Directeur J. Furez.
[2008] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 27 novembre 1868*, Rome, 27 novembre 1868, Parmentier.

pontifical par le gouvernement de l'Empereur[2009]. Le transport de l'État « l'Orénoque » arrive le 9 janvier 1868 dans le port de Civitavecchia, apportant un matériel de siège avec les munitions, pour armer la place de Civitavecchia[2010]. Le 20 novembre 1868, la corvette de la marine impériale le « Dix Décembre » débarque à Civitavecchia chargée d'armes et de munitions cédées aux troupes pontificales par le gouvernement français[2011]. Pour que les troupes pontificales soient efficaces, mais aussi pour savoir si ces armes fonctionnent bien, il faut également que les militaires français sur place s'assurent de la bonne utilisation de ces armements. C'est ainsi que le maréchal Niel demande des renseignements en juin 1868 sur la comparaison entre la carabine Remington et les anciennes armes françaises transformées se chargeant par la culasse[2012].

C'est également pour cela qu'est effectuée une instruction au tir des troupes pontificales selon ce que l'armée française fait au camp de Chalon, qui selon le capitaine Prax fait que les troupes pontificales non spécialisées s'améliorent beaucoup dans ce domaine. Cette instruction au tir permet également aux troupes pontificales de tirer le meilleur parti des fusils Bigot et Remington, même si le fusil Remington est jugé meilleur que le fusil Bigot. Pour que l'armée pontificale puisse tirer le maximum d'efficacité dans l'utilisation de l'armement que lui livre l'armée française, il faut selon le Commandant Parmentier qu'elle soit capable d'utiliser ses soldats en tirailleurs pour inquiéter l'artillerie, la cavalerie ou des colonnes d'infanteries ennemies. Malheureusement, en février 1869, Parmentier pense que le service des tirailleurs laisse beaucoup à désirer, notamment, car selon lui, les soldats pontificaux ne tirent pas parti des terrains très accidentés, en tenant plutôt des positions impossibles à tenir en combat réel[2013]. Le capitaine Prax confirme cette carence des troupes pontificales qu'il attribue au fait que les Romains veulent plus de théorie que de pratique, mais c'est l'inverse qu'il faut faire selon le capitaine Prax[2014].

[2009] CADC-CPC25/5, *Lettre du 14 novembre 1868,* direction politique numéro 33, Civitavecchia, 14 novembre 1868, H. de Tallanay.
[2010] CADC- CPC25/5, *Lettre du 11 janvier 1868,* direction politique numéro 63, Civitavecchia, 11 janvier 1868, A. de Prime.
[2011] CADC-CPC25/5, *Lettre du 28 novembre 1868,* direction politique numéro 34, Civitavecchia, 28 novembre 1868, H. de Fallenay.
[2012] SHD-GR, 1M 1404, *Correspondance entre le ministre et le commandant Parmentier*, lettre du 24 juin 1868, 24 juin 1868, Niel.
[2013] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 19 février 1869*, Rome, 19 février 1869, Parmentier.
[2014] SHD-GR, 1M 1404, *Rapport du capitaine Prax*, capitaine Prax.

Pourtant, malgré les carences observées, le commandant Parmentier pense globalement qu'en août 1869 l'infanterie pontificale sait désormais très bien se servir des nouvelles armes, grâce notamment à l'émulation donnée par la mission du capitaine Prax, même si le commandant Parmentier a peur que l'armée pontificale retombe dans sa routine, en tout cas si elle le fait cela ne peut être uniquement que de sa faute selon le commandant Parmentier[2015]. Parmentier a en effet souvent des nuances à apporter à l'instruction de l'armée pontificale, car il pense en juillet 1869 que le capitaine Prax n'a pu poser que les jalons pour l'enseignement du tir dans l'armée romaine pendant sa mission militaire à Rome. Si bien que Parmentier parle plutôt d'une vulgarisation à Rome des méthodes pratiquées en usage en France de la part du capitaine Prax,[2016] ce qui est une pensée partagée par le maréchal Niel[2017]. Cette instruction au tir est pourtant essentielle pour Parmentier dans l'instruction de l'armée pontificale, car elle doit permettre ensuite à des officiers romains de former à leur tour d'autres élèves et de propager ainsi le goût de l'école du tir dans les régiments de l'armée pontificale[2018]. Malgré cela, en mars 1869, le colonel Parmentier énonce en mars 1869 que les spécialités manquent à Rome, et que du coup, faute d'un officier de tir connaissant parfaitement les armes et les règles de tir qui sont applicables, que l'armée pontificale n'obtient que « des résultats médiocres »[2019].

3. Des missions militaires similaires en Égypte et dans les Principautés-Unies.

La mission militaire française à Rome a donc pour mission de former l'armée pontificale pour qu'elle puisse plus tard assurer seule la protection du Latium contre les révolutionnaires italiens notamment. La livraison d'armements et l'apprentissage de ces troupes à se servir de ces armements sont donc essentiels, mais pas seulement pour l'armée pontificale, mais aussi pour les autres armées étrangères que les missions militaires françaises ont contribué à former. Pour ce qui est de la mission militaire française en Égypte, les militaires français sur place se cantonnent à observer l'armement égyptien qui est jugé bon, notamment, l'artillerie légère égyptienne[2020]. Le système Whitworth utilisé dans l'artillerie égyptienne est estimé d'une bonne

[2015] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet de l'instruction du tir, des carabines étrangères, et du brigandage*, Rome, 4 août 1869, Parmentier.
[2016] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 28 juillet 1869*, Rome, 28 juillet 1869, Parmentier.
[2017] SHD-GR, 1M 1404, *Correspondance entre le ministre et le commandant Parmentier, lettre du 29 décembre 1868*, 29 décembre 1868, Niel.
[2018] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 24 novembre*, 24 novembre, Parmentier.
[2019] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 26 mars 1869*, Rome, 26 mars 1869, Parmentier.
[2020] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 27 juin 1861, chef de Bataillon Motet.

justesse et avec une bonne régularité de tir[2021]. L'armée égyptienne jugée bonne et efficace dans le domaine de l'armement selon le chef de bataillon Motet[2022], à tel point que le Vice-Roi d'Égypte organise pour les expéditions dans la Haute-Égypte et la Nubie des corps de troupes montées à dromadaires et qui sont accompagnés de batteries légères également transportées à dos de dromadaires aux moyens de bâtons exécutés à l'arsenal du Caire sous la direction du capitaine Jacquier. Pour le lieutenant-colonel Mircher, ce mode de transport d'armement est tellement pratique qu'il faut songer à l'utiliser par l'armée française en Algérie[2023]. L'armement égyptien est donc jugé très positivement par l'armée française en mission sur place, mais ce n'est pas le cas de l'armée des Principautés-Unies dont l'armée française se charge de la fourniture d'armement et de l'instruction au tir des soldats sur place.

Les tirs à la cible de l'école des officiers des Principautés-Unies (Moldavie et Valachie) sont eux en partie jugés positivement, que ce soit par le prince de Roumanie en avril 1867[2024] et en novembre 1868[2025] ou en février 1867 et en juin 1867 par le Commandant Lamy qui est le chef de la mission militaire française dans les Principautés-Unies[2026] [2027]. Pourtant, le commandant Lamy n'émet pas toujours de bonnes observations sur l'armée des Principautés-Unies. Dans un rapport de septembre 1868, Lamy est scandalisé par ce qu'il appelle l'apathie, la légèreté et l'imprévoyance qui selon lui caractérisent les Roumains et qui président à tout espoir d'organisation et ne permet pas la réalisation immédiate du projet d'une école de tir permanente, et qui empêchent l'école de fonctionner, aussitôt après l'arrivée des élèves à Bucarest. Lamy prend en exemple le fait que, malgré ses demandes réitérées, les Roumains ne se préoccupent à l'avance, ni du choix d'un local convenable, ni du matériel nécessaire à l'instruction, ni du personnel dont il a besoin pour le seconder[2028].

[2021] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au ministre de la Guerre*, Le Caire, 10 mai 1863, général Prineteau.
[2022] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 27 juin 1861, Chef de bataillon Motet.
[2023] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre adressée au ministre de la Guerre*, Le Caire, 24 janvier 1866, Mircher.
[2024] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 16 avril 1867*, Bucarest, 16 avril 1867, commandant Lamy.
[2025] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 29 novembre 1868*, Bucarest, 29 novembre 1868, commandant Lamy.
[2026] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 22 février 1867*, Bucarest, 22 février 1867, commandant Lamy.
[2027] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 3 juin 1867*, Bucarest, 3 juin 1867, commandant Lamy.
[2028] SHD-GR, 7N 1451, *Rapport au ministre de la Guerre*, Bucarest, 11 où 23 septembre 1868, commandant Lamy.

Dès 1865, l'instruction moldo-valaque est jugée mauvaise à cause des dissensions intestines, du manque d'autorité, de fermeté des chefs et du manque de sérieux parmi les officiers roumains. Ainsi, pour le commandant Lamy, les difficultés ne viennent pas des soldats, mais bien souvent des officiers et des officiers supérieurs, Lamy s'attaque aussi aux soldats roumains en les décrivant comme des soldats paresseux et ignorants dans un rapport de mai 1862[2029], ainsi que dans un rapport du 30 juillet 1865[2030], du 3 décembre 1866[2031] et dans un rapport de décembre 1867[2032]. Les membres de l'armée des Principautés-Unies qui sont les plus grandes entraves à l'instruction des soldats dans l'instruction à l'armement restent tout de même les officiers les plus gradés pour le commandant Lamy. C'est ce dont il parle dans un rapport du 26 février 1864 où il y fustige l'inertie, le manque de devoir, de discipline, de franchise et de loyauté dans les grades les plus élevés de l'armée des Principautés-Unies. Pour Lamy, ces difficultés résultent de l'esprit du pays défiant à l'égard de l'armée française et d'un mauvais gouvernement des Principautés-Unies[2033]. Ce qui n'est pas sans conséquence aussi sur la qualité des cours donnés à l'école des officiers, où certains cours laissent à désirer, et d'autres ont trop de développements par rapport à leur importance selon le commandant Lamy[2034].

À travers l'exemple de la mission militaire française au Latium, l'objectif des missions militaires françaises est donc de former une armée étrangère pour qu'elle puisse agir avec efficacité une fois l'armée française partie. Pour ce faire, il faut veiller à la livraison de l'armement, à sa bonne utilisation, mais il faut également veiller au maintien des effectifs de l'armée étrangère dont les officiers français s'occupent, notamment en observant son système de recrutement.

[2029] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 15 mai 1862*, Bucarest, 15 mai 1862, commandant Lamy.
[2030] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 30 juillet 1865*, Bucarest, 30 juillet 1865, commandant Lamy.
[2031] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 3 décembre 1866*, Bucarest, 3 décembre 1866, commandant Lamy.
[2032] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 27 décembre 1867*, Bucarest, 27 décembre 1867, commandant Lamy.
[2033] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 26 février 1864*, Bucarest, Lamy, 26 février 1864, commandant Lamy.
[2034] SHD-GR, 7N 1451, *Rapport sur l'organisation militaire des Principautés-Unies*, vers 1863, commandant Lamy.

II. Une armée pontificale construite autour de son recrutement et de sa capacité à manœuvrer.

A. Le système de recrutement et la capacité de combat de l'armée pontificale : deux grandes sources d'inquiétude.

Malgré beaucoup d'aspects positifs, le recrutement de la légion romaine reste une cause d'inquiétudes, que ce soit le 6 octobre 1869[2035], le 13 octobre 1869[2036], ou encore le 13 avril 1870[2037]. La mise en place du recrutement de l'armée pontificale implique également la réalisation de l'instruction des troupes pour que les effectifs de la légion romaine ne soient pas que sur le papier, mais plutôt des soldats efficaces sur le terrain. Dans ce domaine également la légion romaine suscite des inquiétudes, car en septembre 1868 le commandant Parmentier pense qu'il y a trop de mise en scène dans l'armée romaine[2038], alors qu'il faut changer l'instruction des soldats en ce qui concerne la marche, car ceux-ci marchent à l'ennemi avec élan, mais sans ordre. Une méthode qui selon le commandant Parmentier donne des succès contre les garibaldiens, mais ne peut en donner contre des troupes régulières pourvues de nouvelles armes. Pour résoudre ce problème, il faut remplacer le service de la place par des fréquentes réunions sur le champ de manœuvre selon le commandant Parmentier[2039]. En effet, le commandant Parmentier insiste sur le fait que même si les troupes pontificales font très bonne figure les jours de revue, celle-ci ne sont pas exercées aux manœuvres d'ensemble, elles ne font jamais d'évolutions de ligne, et leur instruction laisse à désirer[2040]. De même, le service de place laisse à désirer, car il est jugé compliqué dans son application, de même que le service intérieur par suite de l'éparpillement des casernes[2041].

Le recrutement reste néanmoins bien plus préoccupant que l'instruction des troupes pontificales. Cette inquiétude est présente dès 1865 au moment où les enrôlements pour l'armée pontificale commencent à Civitavecchia en septembre 1865 avec deux officiers chasseurs à pied

---

[2035] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet de l'envoi de situation*, Rome, 6 octobre 1869, Parmentier.
[2036] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet des volontaires Pontificaux romains de la réserve*, Rome, 13 octobre 1869, Parmentier.
[2037] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 13 avril 1870*, Rome, 13 avril 1870, Parmentier.
[2038] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur la levée du camp de Rocca di Papa*, Rome, 5 septembre 1868, Parmentier.
[2039] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur un projet de constructions casernes et sur des informations diverses*, Rome, 8 décembre 1868, Parmentier.
[2040] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet de la revue de l'armée Pontificale et sur des informations diverses*, Rome, 15 février 1868, Parmentier.
[2041] *Ibid.*

qui sont arrivés pour chercher à y faire des recrues. Pour cela, ils se rendent également à Corneto et à la Tolfa, mais les démarches n'obtiennent pas un grand succès, car selon le consul français à Civitavecchia les habitants de ces contrées ne montrent aucun goût pour le service militaire. D'ailleurs, le consul pense que la prime qui est offerte est si minime qu'elle ne peut décider à prendre l'uniforme que des gens ayant absolument besoin d'argent, c'est-à-dire des gens oisifs, vagabonds qui se sont engagés « pour s'assurer du pain pendant quatre ans ». D'autres engagés sont des paysans de l'Ombrie ou des Marches attirés dans le Latium par l'espoir d'y trouver un travail qui leur convient et d'autres sont des réfugiés napolitains[2042].

Si la qualité des effectifs est jugée mauvaise, le consul de France à Civitavecchia confirme une bonne situation globalement quant au maintien numérique des effectifs de l'armée pontificale en janvier 1867 avec l'arrivée de 222 soldats pour la légion romaine, de 80 volontaires belges, et de trois nouveaux officiers qui viennent de France. Les militaires français présents à Rome s'occupent sur place de former ces nouvelles recrues. L'arrivée de toutes ces recrues montre pour le consul l'intérêt que le gouvernement français porte au maintien de cette légion malgré des tentatives faites pour faciliter des désertions partielles qui n'ont pas abouti. Néanmoins, des désertions ont lieu et sont sévèrement réprimées, car dans la nuit du 26 janvier, 11 recrues sont ramenées de Corneto, et elles doivent être traduites devant un conseil de guerre[2043].

Toutefois, le commandant Parmentier n'est pas de cet avis et pense que le plus gros problème de l'armée pontificale réside dans le recrutement de manière récurrente. Celui-ci se plaint de la difficulté des engagements de six mois, car cela a pour conséquence que les effectifs se renouvellent sans cesse et qu'il y a constamment dans le rang des recrues des faiblesses dans l'instruction, car à chaque fois tout est à refaire, même si les zouaves pontificaux font exception à ces problèmes[2044]. Le consul rejoint Parmentier sur ce point en avril 1867, en déplorant de nouvelles désertions dans le détachement qui tient garnison à Civitavecchia[2045]. Un mauvais système de recrutement qui d'ailleurs est impuissant à combler des vides de 1200 hommes[2046]

[2042] CADC-CPC25/5, *Lettre du 19 septembre 1865,* direction politique numéro 6, Civitavecchia, 19 septembre 1865.
[2043] CADC- CPC25/5, *Lettre du 27 janvier 1867,* direction politique numéro 14, Civitavecchia, 27 janvier 1867, A. de Pina.
[2044] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 22 septembre 1869,* Rome, 22 septembre 1868, Parmentier.
[2045] CADC- CPC25/5, *Lettre du 17 avril 1867,* direction politique numéro 19, Civitavecchia, 17 avril 1867, A. de Prima.
[2046] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 25 juin 1869,* 25 juin 1869, Parmentier.

[2047]. Le consul et le commandant Parmentier se rejoignent également sur le fait que le système de recrutement de l'armée pontificale entraine aussi le recrutement de mauvais soldats, même si globalement l'avenir du régiment et l'esprit des officiers sont de mieux en mieux en mars 1868[2048] et en avril 1869 selon le commandant Parmentier[2049].

Pourtant, quand une grande invasion garibaldienne est pressentie peu de temps avant la victoire de Magenta où Garibaldi est présent à Monte-Rotondo sans avoir encore franchi la frontière, le consul de France à Civitavecchia n'est pas optimiste sur l'armée pontificale qui doit faire face aux chemises rouges. En effet, il décrit une petite armée qui est à bout de force et qui campe à Rome sur les places publiques depuis plusieurs jours, et de plus, dans la crainte que d'autres casernes soient minces, comme celle de la *serristori*, les troupes dorment sur la paille. Sans oublier le fait que des bombes peuvent éclater à tous les moments, et que chaque maison est peut-être « un repaire d'assassins »[2050]. Ainsi, même si la petite armée pontificale fait beaucoup de progrès depuis avril 1867 et que la campagne de Mentana lui donne « l'esprit militaire », il manque encore à l'armée pontificale une instruction plus solide en avril 1868, selon le commandant Parmentier[2051].

Que ce soit avant et après la victoire de Mentana, l'armée pontificale ne donne pas entière satisfaction. En octobre 1869, le commandant Parmentier parle même d'une diminution progressive et constante de la légion avec en plus un mauvais moral dans les troupes[2052]. Le système de recrutement de l'armée pontificale entraîne également de nombreuses désertions, à tel point que Parmentier pense en avril 1868 que la désertion est une plaie inhérente à l'armée pontificale, et que tous les corps ont plus ou moins des déserteurs[2053]. Le consul de France a Civitavecchia confirme en avril 1868 les désertions qui continuent à être nombreuses dans l'armée pontificale et surtout parmi les soldats d'origine suisse ou badoise qui se trouvent dans les garnisons situées à proximité de la frontière. Selon le consul, les causes de ces désertions

[2047] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 9 mars 1870*, Rome, 9 mars 1870, Parmentier.
[2048] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 14 mars 1868*, Rome, 14 mars 1868, Parmentier.
[2049] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 30 avril 1869*, Rome, 30 avril 1869, Parmentier.
[2050] CADC-CPC25/5, *Lettre du 28 octobre 1867*, direction politique numéro 245, Civitavecchia, 28 octobre 1867, A. de Prime.
[2051] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet d'un incident au fort Saint-Ange*, Rome, 18 avril 1868, Parmentier.
[2052] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 6 octobre 1869*, Rome, 6 octobre 1869, Parmentier.
[2053] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet des fêtes du carnaval et d'informations utiles*, dépêche numéro 68, Rome, 26 avril 1868, Parmentier.

proviennent surtout des mauvais choix que font les agents du recrutement pour l'armée pontificale[2054].

Le consul de France à Civitavecchia est également inquiet sur l'état du recrutement dans l'armée pontificale en août 1868, car depuis le 1er mars jusqu'à la fin du mois de juillet, les diverses compagnies maritimes débarquent à Civitavecchia 955 volontaires pour l'armée pontificale. Il en est arrivé pendant les deux premiers mois de l'année 1340, ce qui fait un total jusqu'au 1er août de 2295 recrues. Toutefois, le consul constate ainsi qu'il y a une diminution sensible dans les arrivées de juillet et août 1868, pour lui cette diminution s'explique par le désir exprimé par le gouvernement pontifical de ne plus voir venir de volontaires pendant les mois d'été et surtout pendant les mois d'août et de septembre. En effet, ces deux mois sont le moment le plus malsain de l'année à Rome, surtout pour ceux qui ne sont pas encore acclimatés, qui couvrent le risque le plus sérieux de gagner les fièvres[2055]. Un phénomène encore présent en juin 1868[2056] et également en octobre 1868, même si le phénomène tend à diminuer[2057], ainsi qu'en mars 1868[2058].

Le consul De Tallenay à Civitavecchia souligne que la fin de la réduction des effectifs évoqués par Parmentier ne peut cacher la médiocrité des effectifs, car il pense lui en mars 1868 que le recrutement de l'armée du Saint-Père laisse beaucoup à désirer, car les bureaux d'enrôlement envoient trop souvent à Rome des mauvais soldats incapables de tout travail et de toute discipline et « qui sont enchantés de courir le monde aux frais d'autrui ». De plus, De Tallenay, ne partage pas l'avis de Parmentier en mars 1868 sur la quantité des effectifs, il souligne que le gouvernement pontifical se préoccupe vivement de cet état de choses, mais qu'ils ne savent que faire pour arrêter ces désertions qui prennent des proportions énormes pendant ce mois et qui causent de vives appréhensions pour l'avenir[2059].

Même si la situation des effectifs de l'armée pontificale fait des allers-retours entre situation catastrophique et situation correcte entre 1865 et 1870, le chef de la mission militaire

---

[2054] CADC- CPC25/5, *Lettre du 15 avril 1868,* direction politique numéro 11, Civitavecchia, 15 avril 1868, M. de Tallenay.
[2055] CADC- CPC25/5, *Lettre du 14 août 1868,* direction politique numéro 22, Civitavecchia, 14 août 1868, H. de Tallenay.
[2056] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet des désertions, du brigandage et d'informations diverses*, Rome, 26 juin 1868, Parmentier.
[2057] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur les désertions dans l'armée Pontificale, Rome*, 4 octobre 1868, Parmentier.
[2058] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 14 mars 1868*, Rome, 14 octobre 1868, Parmentier.
[2059] CADC- CPC25/5, *Lettre du 25 mars 1868,* direction politique numéro 9, Civitavecchia, 27 mars 1868, Tallenay.

française est globalement plus positif que le consul de France à Civitavecchia. En effet, même si le commandant Parmentier se plaint en décembre 1869 que les effectifs de la légion romaine ne cessent de diminuer et que cela va en s'aggravant[2060], Parmentier mentionne en effet une absence totale de désertion au mois de juin 1869[2061] et même une situation en juillet 1870 où pour la première fois le chiffre des gains dépasse celui des pertes. C'est un signe d'une amélioration du recrutement et de la discipline de la légion romaine selon Parmentier[2062]. Tandis qu'en mai 1870, De Tallenay se borne à souligner que 26 chevaux pour la remonte des escadrons de chasseurs et 130 hommes à incorporer dans les deux régiments de lignes renforcent les troupes pontificales[2063].

Pour le maréchal Niel, les désertions ne sont dues qu'à des mauvais cantonnements, et les nombreuses recrues compensent les désertions, d'autant plus que les désertions tendent dès décembre 1868 à diminuer dans les corps pontificaux[2064]. Le commandant Parmentier rejoint le maréchal Niel sur la mauvaise qualité des cantonnements de l'armée pontificale, à travers l'exemple du camp de Rocca di Papa qui selon lui ne fonctionne pas bien au début à cause du manque d'expérience. Néanmoins, il pense qu'il y a dans ce camp une bonne volonté et un désir de bien faire, et les imperfections qui y sont constatées se rectifient, et notamment dans les services administratifs. Pour le commandant Parmentier, ce camp est une bonne école pour toutes les troupes pontificales, malgré les dépenses engendrées par la construction et l'entretien de ce camp[2065].

Ces instructions en camp sont très importantes dans la tête de Parmentier, car selon lui, c'est dans ces camps que les troupes pontificales, et les zouaves surtout, peuvent avoir une connaissance suffisante des manœuvres[2066]. Cette pensée est d'ailleurs partagée par le ministre de la Guerre, le maréchal Niel en mai 1868[2067]. Le commandant Parmentier recense néanmoins

---

[2060] SHD-GR 1M 1404, *Lettre au sujet de la légion romaine*, Rome, 8 décembre 1869, Parmentier.
[2061] SHD-GR 1M 1404, *Lettre du 16 juin 1869*, Rome, 16 juin 1869, Parmentier.
[2062] SHD-GR 1M 1404, *Lettre du 13 juillet 1870*, Rome, 13 juillet 1870, Parmentier.
[2063] CADC- CPC25/5, *Lettre du 28 mai 1870,* direction politique numéro 2, Civitavecchia, 28 mai 1870, H. de Tallenay.
[2064] SHD-GR, 1M 1404, *Correspondance entre le ministre et le commandant Parmentier, lettres des 24 juin et 29 décembres 1868*, 24 juin et 29 décembre 1868, Niel.
[2065] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur le camp de Rocca di Sapa et visite du Saint-Père*, 4 juillet 1868, Parmentier.
[2066] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur un projet de constructions de casernes et sur des informations diverses*, Rome, 8 décembre 1868, Parmentier.
[2067] SHD-GR, 1M 1404, *Correspondance entre le ministre et le commandant Parmentier*, lettre du 26 mai 1868, 26 mai 1868, Niel.

quelques problèmes qui entravent le bon fonctionnement du camp de Rocca di Papa. Parmi lesquels figure en septembre 1868 celui d'un trop grand nombre de malades dans ce camp[2068], un problème également constaté en août 1868[2069]. De plus, l'instruction de la plupart des officiers et des soldats reste encore à faire en février 1868, notamment dans les manœuvres d'ensembles pour les troupes pontificales, mais également dans les marches militaires, et l'habituation des troupes à s'établir au bivouac[2070]. Néanmoins, dans le camp de Rocca di Papa, les soldats canadiens montrent selon le commandant Parmentier beaucoup d'intelligence pour établir leurs tentes abris dans de bonnes conditions et les préserver des atteintes des pluies d'orage fréquentes[2071].

La mission militaire française rencontre donc des obstacles avec les désertions, des mauvaises recrues, des problèmes d'infrastructures dans le camp de Rocca di Papa, mais aussi dans le rapport à la population romaine et aux infrastructures étatiques des États pontificaux. En effet, concernant la vision de la population romaine, Parmentier énonce que cette population est très apathique dans les États pontificaux[2072], et que les chefs de service s'entendent peu[2073]. Le commandant Parmentier dénonce également le manque de cohérence et de continuité dans tous les domaines dans les États pontificaux en avril 1869[2074] et en février 1869[2075].

Au-delà du manque chronique d'effectif, et des hommes s'engageant pour se nourrir, le recrutement de la légion romaine souffre également de beaucoup d'hétérogénéité dans ses effectifs. Malgré le commandant Parmentier qui tente de maintenir intacts dans ce corps l'esprit de « nationalité et des traditions de l'armée française »[2076], grâce notamment au fait qu'un très grand nombre de Français servent dans les corps pontificaux selon le commandant Parmentier[2077]. Celui-ci évoque même, une « formidable cohésion » entre les 22 nationalités de

[2068] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur la levée du camp de Rocca di Papa*, Rome, 5 septembre 1868, Parmentier.
[2069] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur la fête du 15 août et sur le camp des zouaves*, *Rome*, 18 août 1868, Parmentier.
[2070] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur la revue de l'armée pontificale et sur des informations diverses*, Rome, 15 février 1868, Parmentier.
[2071] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur la fête du 15 août et sur le camp des zouaves*, Rome, 18 août 1868, Parmentier.
[2072] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 11 janvier 1868*, Rome, 11 janvier 1868, Parmentier.
[2073] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 26 septembre 1868*, Rome, 26 septembre 1868, Parmentier.
[2074] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 30 avril 1869*, Rome, 30 avril 1869, Parmentier.
[2075] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 11 février 1869*, Rome, 11 février 1869, Parmentier.
[2076] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet de l'envoi d'une situation de l'armée pontificale*, et au sujet de la légion romaine, Rome, 8 septembre 1869, Parmentier.
[2077] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 22 septembre 1869*, Rome, 22 septembre 1869, Parmentier.

la légion romaine, avec surtout une cohésion chez les zouaves qui sont assez jeunes. Cette cohésion a même selon Parmentier des répercussions positives sur le recrutement qui devient un recrutement exclusivement français, car pour lui cela donne un recrutement de qualité qui est préférable à un recrutement de quantité. Illustrant ici la pensée d'une grande partie de l'armée française qui préfère le système militaire de qualité français au système de quantité prussien, car selon Parmentier, « 1000 soldats de choix valent mieux que 15 ou 18 000 soldats médiocres »[2078].

Selon Parmentier, il est plus rationnel de perfectionner et d'améliorer les effectifs présents que de chercher à élargir les cadres par des formations qui ajoutent de nouvelles charges à un budget déjà trop lourd et hors de proportion avec les revenus de l'État[2079] [2080]. L'attaché militaire français en Italie confirme aussi cela en mars 1859 en évoquant une « petite armée pontificale » qui est bonne dans sa tenue, son allure, son entrain au point qu'elle paraît même supérieure à l'armée italienne avec au sein de cette armée pontificale une domination des Français[2081].

Le commandant Keryner stationné à Civitavecchia en juin 1868 n'a pas le même avis, car il pense que même si les troupes pontificales sont belles, avec un bon esprit, ces troupes sont cependant « travaillées par des investigateurs ennemis », ce qui provoque des désertions fréquentes qui se produisent surtout sur les frontières. De plus, la lassitude et l'ennui nuisent à la discipline militaire, sans oublier le fait que les effectifs sont constitués de beaucoup trop d'éléments hétérogènes pour donner une bonne armée. De plus, Keryner décrit le camp de Rocca di Papa qui est tant louée par le commandant Parmentier comme un camp de manœuvres pour occuper l'esprit des troupes que le temps d'une saison et qui n'est qu'un surcroit de dépenses considérables. Même sur l'armement de l'armée pontificale, également louée par le commandant Parmentier, le commandant Keryner pense que l'artillerie pontificale contient des projectiles qui sont en si mauvais état que la justesse du tir s'en ressent[2082].

La mission militaire française suscite des différents avis parmi les acteurs du renseignement français. Le commandant Parmentier et l'attaché militaire français en Italie sont globalement satisfaits d'une armée pontificale qui paraît avoir un effectif correct en quantité et en qualité malgré de nombreux défauts dénoncés par ceux-ci. Le consul de France à

[2078] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 22 février 1869,* Rome, 22 février 1869, Parmentier.
[2079] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 9 mars 1870,* Rome, 9 février 1870, Parmentier.
[2080] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 12 janvier 1870*, Rome, 12 janvier 1870, Parmentier.
[2081] SHD-GR, 7N 1358, *Rapport au Général Colson*, Naples, 1er mars 1869, De La Haye.
[2082] SHD-BB4/1800, *Lettre du 27 juin 1868,* Civitavecchia, 27 juin 1868, commandant Keryner.

Civitavecchia et le Commandant Keryner qui stationne son navire à Civitavecchia sont beaucoup plus critiques sur la légion romaine qui pour eux contient bien plus de défauts que de qualités. Pourtant, la cause du pape Pie IX suscite dans le monde catholique une vague de soutien massive avec un peu plus de 10 000 volontaires qui rejoignent Rome entre 1861 et 1870 pour incorporer le régiment des zouaves pontificaux créé en 1861 avec parmi eux 3170 Français, surtout du Grand Ouest français. Les motivations relèvent le plus souvent d'un engagement conservateur, réactionnaire et clérical, mais les unités pontificales incorporent aussi d'anciens militaires en quête d'emploi et dénués de toute idéologie, ou bien de simples paysans s'engageants pour six mois à la morte-saison, ainsi que beaucoup qui s'engagent pour tenter également d'échapper à la misère et au chômage. Ces volontaires catholiques se considèrent comme les nouveaux soldats engagés dans une neuvième croisade pour protéger Rome attaquée surtout par les révolutionnaires garibaldiens qu'ils qualifient d'agents du diable, de révolutionnaires mercenaires et de soldats d'opérette[2083].

Hubert Heyriès confirme donc que les effectifs de l'armée pontificale sont composés d'éléments hétérogènes où figurent pourtant en grande partie des volontaires français. Les zouaves pontificaux qui composent en partie les effectifs de la légion romaine passent la plus grande partie de leur temps à faire la chasse aux brigands du nord et du sud du Latium, à lutter contre choléra et épidémie et à assurer la sécurité dans Rome, de plus ils sont méprisés dans les campagnes à cause de leur uniforme et par Cialdini, car ils sont des mercenaires[2084]. Les troupes pontificales sont en effet quelquefois utilisées pour réprimer le brigandage à l'intérieur du Latium, comme par exemple en juin 1867 où cette campagne d'un mois contre les brigands s'avère infructueuse, et de plus cet échec s'accompagne de nombreuses désertions avec 40 désertions de légionnaires dont 4 emportant leurs fusils du 1er au 4 juin 1867[2085]. Cela est sans doute dû à un système de recrutement de l'armée pontificale qui comporte des failles, ce qui est moins le cas dans l'armée égyptienne et l'armée libanaise que des officiers français s'efforcent de construire.

B. Un recrutement et une instruction générale des missions militaires françaises globalement satisfaisants en Égypte et au Liban.

L'efficacité de la formation de la légion romaine est donc globalement jugée positivement même si de nombreuses critiques sont émises. D'autres missions militaires françaises sont

[2083] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p 64-70.
[2084] *Ibid.*
[2085] CADC- CPC25/5, *Lettre du 9 juin 1867,* direction politique numéro 225, Civitavecchia, 9 juin 1867, A. Du Pain.

effectuées dans le monde, elles aussi, pour diffuser l'influence française dans ces pays en formant les armées de ces États. Comme pour l'armée pontificale, l'instruction concernant l'armement est effectuée et elle se passe moins bien dans les Principautés-Unies que dans le Latium. En effet, l'instruction générale du soldat roumain est jugée mauvaise, car même si le soldat roumain est jugé prompt à l'obéissance et discipliné, solide et bon marcheur. Le sous-intendant de la mission militaire en Valachie pense que l'instruction militaire de l'armée sur place est presque nulle, car les réunions de troupes sont rares et difficiles. Pour solutionner ce problème, le sous-intendant propose, comme dans le Latium, de former un camp d'instruction, ce qui est fait dès l'été 1860[2086]. L'instruction moldo-valaques repose beaucoup sur des manœuvres de tirailleurs aux lanciers moldo-valaques en 1863[2087], sur le modèle des instructions militaires données dans les grandes armées européennes au début des années 1860 selon le renseignement français.

Comme pour les autres missions militaires, la mission dans les Principautés-Unies a pour but de diffuser l'influence française dans les pays concernés en s'appuyant notamment sur l'amitié entre le peuple moldave et l'armée française glorieuse après les victoires en Crimée. Une influence française importante également pour chasser l'influence russe et l'influence autrichienne présentes en Moldavie et en Valachie[2088]. C'est ce qui motive la décision de Napoléon III d'envoyer des militaires français sur place dès 1857 avec la mission de former une armée des Principautés-Unies efficace et au-delà qui puisse « rattacher par un nouveau lien les populations roumaines à la France »[2089]. Tout cela permet au sous-intendant de la mission militaire d'être très positif sur l'efficacité que peut apporter l'armée française aux militaires Valaques et Moldaves, même si en 1860 « tout est à créer »[2090]. À tel point que le sous-intendant-militaire Le Cler déclare en août 1864 qu'il donne « la lumière administrative » dans les Provinces-Unies[2091]. Même si cette mission militaire n'est officiellement acceptée par le

[2086] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre secrétaire d'Etat à la Guerre à Paris*, Bucarest, 25 novembre 1860 où 7 décembre 1860, Le sous-intendant militaire en mission.
[2087] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 20 décembre 1863*, 20 décembre 1863.
[2088] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Yassi, 20 mars 1857, Victor Place.
[2089] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au Maréchal Vaillant*, Paris, 20 avril 1857, nom de l'auteur illisible venant du ministère des Affaires Etrangères direction politique.
[2090] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre secrétaire d'Etat à la Guerre à Paris*, Bucarest, 25 novembre où 7 décembre 1860, Le sous-intendant militaire en mission.
[2091] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 18 août 1864*, Bucarest, 18 août 1864, Le Cler.

ministre de la Guerre français que pour des « objectifs politiques » et pour des objectifs militaires dans l'instruction, l'organisation et l'administration de l'armée roumaine[2092].

Comme pour la mission dans les Principautés-Unies, la mission militaire française en Égypte a pour objectif grâce à l'officier supérieur de cavalerie d'introduire le travail individuel, mais aussi grâce à l'officier supérieur d'artillerie de concourir à la création d'une école d'artillerie pour deux régiments organisés comme en France. De plus, l'officier français du génie doit introduire les modifications que nécessite l'emploi des canons rayés dans les fortifications d'Alexandrie et de la côte[2093]. À la différence de ce qui est effectué dans les Principautés-Unies, le maréchal Randon précise que concernant la mission militaire en Égypte, il faut surtout aller dans l'instruction pratique vis-à-vis des Égyptiens, et non pas trop théorique comme en janvier 1865. Il ne faut pas leur donner une instruction strictement identique à celle de l'armée française. En effet, il pense qu'il faut plutôt tirer parti des aptitudes militaires propres au pays en les améliorant[2094]. Le ministre de la Guerre précise qu'il faut « Travaillez à former des hommes tout en évitant de demander à une civilisation différente de la nôtre, des résultats qu'elle n'est pas encore capable de donner »[2095] [2096].

Cet objectif est satisfait en avril 1865 quand le maréchal Randon rend compte au lieutenant-colonel Mircher des félicitations du vice-roi pour la construction par les Français de l'instruction publique en Égypte. Randon parle même d'un pays qui devient progressivement civilisé et qui devient en même temps un allié de la France[2097]. Même chose dite sur la cavalerie égyptienne dans une lettre de Randon d'octobre 1864, où Randon parle de la mission militaire française en Égypte comme d'une « œuvre de régénération »[2098]. Pendant la mission militaire française en Égypte, l'armée égyptienne est aussi louée pour son armement que son système de recrutement qui selon l'officier mise beaucoup sur le physique et la jeunesse. Selon Motet, en agissant ainsi, le vice-roi d'Égypte a pour but d'avoir une armée nationale, très jeune et dévouée à sa personne, mais aussi d'avoir une réserve militaire dans le pays[2099]. Comme au Liban, la

[2092] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 22 octobre 1866*, Randon, 22 octobre 1866.
[2093] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport du Général Prineteau*, camp de Tourah près du Caire, 25 décembre 1863, Général Prineteau.
[2094] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 21 janvier 1865, Randon.
[2095] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 16 novembre 1865, Randon.
[2096] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au Lieutenant-Colonel Mircher*, 16 décembre 1865, ministre de la Guerre.
[2097] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 18 avril 1865, Randon.
[2098] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 22 octobre 1864, Randon.
[2099] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 27 juin 1861, Motet.

mission militaire française en l'Égypte a pour but de créer une armée égyptienne pour que l'Égypte puisse se défendre, mais aussi pour installer l'influence française en Égypte, ce qui se traduit en réalité par la formation d'une armée vraiment nationale, grâce à une bonne instruction et à une contribution aux travaux publics comme le souligne le général Prineteau[2100].

En Perse, la mission militaire française se concentre davantage sur l'objectif que les officiers français du Génie forment un grand nombre d'élèves pour rendre de bons services comme conducteurs dans tous les travaux qui s'exécutent dans le pays, mais aussi comme sous-officiers et officiers dans les troupes du Génie[2101]. Napoléon III souhaite également mettre en place une influence française au Moyen-Orient après l'expédition militaire française au Liban, à travers la présence d'une mission militaire française au Liban au début des années 1860. Cette mission militaire a pour objectif de diffuser l'influence française grâce à la formation d'une « force armée » au Liban, mais selon un militaire français, cette force militaire libanaise n'est pas sérieuse en décembre 1863, même s'il faut peut-être encore en attendre les résultats[2102].

La mission militaire au Liban se déroule bien en mai 1867 selon le gouverneur général du Liban qui remercie le chef de la mission militaire au Liban de construire une bonne entente entre les éléments hétérogènes de la milice libanaise à travers l'instruction de celle-ci[2103]. Pourtant, quelques années plus tôt, le capitaine Faim qui dirige la mission militaire française au Liban déplore que du point de « l'éducation sociale », tout est à faire au Liban, mais celui-ci pense qu'avec une organisation militaire régulière le Liban peut se doter non seulement de moyens de défense, mais aussi de développer une culture de l'État pour ainsi fusionner dans ce pays les druses et les chrétiens[2104] [2105]. Le capitaine Faim considère en effet que la construction d'une force publique est un moyen d'éducation publique et sociale et de progrès au Liban[2106]. Concernant l'instruction militaire des soldats les missions militaires françaises en Égypte et au Liban ont ainsi généralement de très bons retours de la part des officiers français sur place, mais

[2100] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport du Général Prineteau*, camp de Tourah près du Caire, 25 décembre 1863, général Prineteau.
[2101] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au chef de la mission militaire en Egypte*, Qalant Saidich, 24 mars 1862, lieutenant Artebenardi.
[2102] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 17 décembre 1863*, Beit Eddin, 17 décembre 1863, capitaine Léon Fain.
[2103] SHD-GR, 1M 1622, *Lettre du 30 mai 1867*, 30 mai 1867, le gouverneur général du Liban.
[2104] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 12 février 1865*, Beyrouth, 12 février 1865.
[2105] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 29 avril 1863*, 29 avril 1863, capitaine Faim.
[2106] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 22 avril 1865*, 22 avril 1865, capitaine Faim.

c'est moins le cas pour la mission militaire française en Perse et surtout pour celle qui est présente dans les Principautés-Unies malgré quelques bons éléments évoqués précédemment.

C. Des missions militaires plus difficiles en Perse et dans les Principautés-Unies.

En effet, avec pourtant sensiblement les mêmes objectifs que d'autres missions militaires à l'étranger, la mission militaire dans les Principautés-Unies est celle qui se déroule la plus mal. Le capitaine Lamy critique en 1861 le fait que l'instruction primaire dans les Principautés-Unies est insuffisante pour obtenir de bons officiers[2107]. Mêmes observations dans un rapport du 17 juillet 1864, où les officiers qui doivent sortir de l'école militaire sont bons, mais les élèves qui y entrent sont médiocres, faute d'instruction publique en Roumanie, selon le capitaine Lamy[2108]. Ce manque d'instruction dans les campagnes a aussi pour conséquence selon le capitaine Lamy qu'il y a peu d'engagements volontaires dans l'armée roumaine, ainsi qu'un manque de cadre[2109]. Pourtant, en 1860, l'officier Leclerc énonce que dans la proportion du vingtième, les jeunes soldats appelés ont des notions de lectures, d'écritures et de calcul[2110].

Les obstacles dans l'instruction moldo-valaque qui n'est pas bonne en 1862 sont aussi les dissensions intestines, le manque d'autorité, de fermeté des chefs, et le manque de sérieux des officiers roumains, même si les soldats roumains sont jugés paresseux et ignorants[2111]. Observation présente également dans les rapports du 30 juillet 1865 du commandant Lamy[2112], dans les rapports du 3 décembre 1866[2113] et de décembre 1867[2114]. Dans un rapport de septembre 1868, le commandant Lamy parle aussi de « désordre inimaginable », d'une armée qui n'existe en réalité que sur le papier, avec des services administratifs insuffisants et des

[2107] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 21 novembre 1861*, Bucarest, 21 novembre 1861, commandant Lamy.
[2108] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 17 juillet 1864*, Bucarest, 17 juillet 1864, commandant Lamy.
[2109] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 24 octobre 1866*, Bucarest, 24 octobre 1866, commandant Lamy.
[2110] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre secrétaire d'Etat à la Guerre à Paris*, Bucarest, 25 novembre 1860 où 7 décembre 1860, Le sous-intendant militaire en mission.
[2111] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 15 mai 1862*, Bucarest, 15 mai 1862, commandant Lamy.
[2112] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 30 juillet 1865*, Bucarest, 30 juillet 1865, commandant Lamy.
[2113] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 3 décembre 1866*, Bucarest, 3 décembre 1866, commandant Lamy.
[2114] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 27 décembre 1867*, Bucarest, 27 décembre 1867, commandant Lamy.

armements défectueux[2115]. L'armée moldo-valaque est tellement médiocre dans le domaine de l'armement, selon le commandant Lamy, que la Moldavie-Valachie ne peut songer encore à établir des manufactures d'armes et des fonderies. Ce qui a pour conséquence qu'elle est dans l'obligation absolue d'avoir recours aux puissances étrangères pour se procurer tout son matériel d'armement. Alors que justement la mission militaire française est présente pour que les Principautés-Unies puissent se procurer leur propre armement pour éviter d'accroître l'influence des puissances ottomanes, autrichiennes et russes, notamment en Moldavie et en Valachie[2116].

En plus des problèmes dans le domaine des armements, il en existe également dans le domaine du casernement de l'armée roumaine, car même si depuis 1862, les Principautés-Unies adoptent le système de recrutement en France, le système de casernement est déplorable, l'artillerie et la discipline sont mauvaises, et selon le commandant Lamy cela tient uniquement au mauvais vouloir des députés, et à une mauvaise organisation du système constitutionnel du pays[2117]. De plus, le commandant Lamy juge aussi en 1863 que la cavalerie est très en retard[2118], et le colonel de Contamine confirme les nombreuses critiques de Lamy sur l'armée roumaine, car pour lui la totalité des troupes danubiennes sont dans « un état très insuffisant » en 1860[2119]. Pour remédier à cela, Lamy pense qu'il faut « une main vigoureuse » qui donne une nouvelle impulsion dans un sens tout différent, avec un changement complet de système[2120]. De plus, les établissements militaires de la capitale de la Moldavie sont jugés mauvais[2121] [2122], tout comme la cavalerie et des poudrières mauvaises, malgré une artillerie, une gendarmerie et un corps des pompiers excellents selon le commandant Lamy[2123]. Évidemment, le manque d'autorité dans

[2115] SHD-GR, 7N 1451, *Rapport au ministre de la Guerre*, Bucarest, 31 juillet 1868 où 12 août 1868, commandant Lamy.
[2116] SHD-GR, 7N 1451, *Rapport sur l'organisation militaire des Principautés-Unies*, vers 1863, commandant Lamy.
[2117] SHD-GR, 7N 1451, *Rapport sur l'organisation militaire des Principautés-Unies*, vers 1863, commandant Lamy.
[2118] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 8 où du 20 décembre 1863*, Bucarest, chef d'escadron Lamy.
[2119] SHD-GR, 7N 1346, *Turquie, Roumanie, Egypte, etc,. Grèce*, 1860, colonel de Contamine.
[2120] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 30 juin 1864*, Bucarest, 30 juin 1864, commandant Lamy.
[2121] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 28 novembre 1866*, Bucarest, 28 novembre 1866, commandant Lamy.
[2122] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 12 septembre 1866*, Bucarest, 12 septembre 1866, commandant Lamy.
[2123] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 19 novembre 1861*, Bucarest, 19 novembre 1861, commandant Lamy.

les Principautés-Unies de la part du prince de la Roumanie évoqué par le commandant Lamy n'arrange rien[2124].

La mission militaire française en Perse rencontre également de nombreux obstacles, et ce, dès novembre 1858, car il s'agit à ce moment-là d'instruire une armée ayant un matériel déplorable[2125], aucune régularité, et avec beaucoup de corruption[2126]. Les problèmes rencontrés en Égypte se situent plus sur le plan des officiers, car même si les soldats égyptiens sont braves, ils ne sont pas instruits[2127]. Quelques années auparavant, l'officier Motet va même jusqu'à décrire une armée égyptienne qui n'a pas d'officiers, ni de sous-officiers à cause de l'extrême jeunesse de ceux-ci, mais surtout à cause du fait que la seule condition exigée pour avancer dans tous les grades, même ceux des officiers supérieurs, c'est d'avoir une bonne mine, une bonne tenue et une certaine allure dans le maniement des armes et des exercices. De plus, selon Motet, très peu savent lire, même parmi les lieutenants-colonels et bientôt parmi les colonels. Enfin, pour Motet affirme que l'armée égyptienne n'a pas d'officiers, car les officiers n'ont pas d'autorité dans l'armée égyptienne du fait qu'ils sont notamment soumis au même régime disciplinaire que les soldats[2128].

Pendant toute la durée de la mission militaire, les officiers de l'armée pontificale qui sont également formés par l'armée française, et ce, dès 1857, font exception, car ils font l'objet de très peu de critiques de la part des militaires français. Le général de Goyon souligne que ces officiers, surtout subalternes, acquièrent des connaissances théoriques très complètes, avec une grande envie de bien faire et un bon esprit[2129]. La formation des officiers est un aspect important des missions militaires françaises à l'étranger, et même les officiers roumains qui sont souvent si décriés, sont parfois jugés bons, intelligents, et avec de la bonne volonté en 1860, même s'ils ont besoin d'officiers français pour les guider[2130]. En août 1861, le commandant Lamy pense même que les officiers roumains sont assez brillants pour diriger la nouvelle armée

[2124] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 17 mai 1864*, Bucarest, 17 mai 1864, commandant Lamy.
[2125] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre au ministre de la Guerre*, Téhéran, 20 novembre 1858, Brogniart.
[2126] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre au Comte Walesmski*, Téhéran, 20 janvier 1859, Le Baron Pichon.
[2127] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au ministre de la Guerre*, Paris, 28 juillet 1870.
[2128] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 27 juin 1861, Motet.
[2129] SHD-GR 1M 1404, *Rapport d'ensemble sur les troupes pontificales*, 25 mai 1857, général comte de Goyou, aide de camp de l'Empereur.
[2130] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre secrétaire d'Etat à la Guerre à Paris*, Bucarest, 25 novembre 1860 où 7 décembre 1860, Le sous-intendant militaire en mission.

roumaine[2131]. Néanmoins, les officiers français déchantent par la suite, en octobre 1866, Lamy évoque un manque de discipline considérable dans l'armée roumaine[2132], et même d'instruction en janvier 1867[2133], tout comme le consul général de France à Bucarest en février 1867[2134]. La profusion des grades élevés due à l'arbitraire du prince dans l'armée roumaine est également un grave problème pour les officiers[2135]. Ce problème contribue en partie à la construction d'officiers roumains intelligents, mais paresseux selon le commandant Lamy en 1867[2136].

La formation des officiers est également importante pour la mission militaire française en Égypte, le maréchal Niel insiste en effet auprès du chef de la mission militaire sur le fait que l'école égyptienne de Paris est d'ailleurs un objectif important, comme les autres écoles françaises en Égypte d'ailleurs[2137]. Le prédécesseur de Niel, le maréchal Randon insiste dès février 1865 sur l'importance en Égypte de former des officiers instruits et capables dans toutes les armes[2138]. Selon le maréchal Randon cet aspect de la mission militaire peut permettre d'accroître l'influence française en Égypte[2139] grâce notamment aux bonnes relations avec le vice-roi[2140]. La mission militaire française auprès de l'Empire ottoman à Constantinople observe également les officiers étrangers et le capitaine Le Guilloux critique les officiers ottomans en octobre 1859 qu'il pense très mauvais[2141].

Même s'il y a des tendances générales, il est difficile de dire avec certitude que certaines missions militaires se déroulent bien et d'autres non, car d'une année sur l'autre au sein des missions militaires les avis des militaires français font des allers-retours entre les avis positifs et négatifs. Même la mission au Liban n'échappe à cela, car en 1863, le capitaine Faim émet la nuance que les gendarmes libanais n'ont pour le moment que le goût de l'imitation et pas encore

---

2131 SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 12 août 1861*, Bucarest, 12 août 1861, commandant Lamy.
2132 SHD-GR 1M 1623, *Rapport du 12 où du 24 octobre 1866*, Bucarest, 12 où 24 octobre 1866, commandant Lamy.
2133 SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 30 janvier 1867*, Bucarest, 30 janvier 1867, commandant Lamy.
2134 SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Bucarest, 26 février 1867, Le consul général de France à Bucarest.
2135 SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 6 août 1862*, Bucarest, 6 août 1862, commandant Lamy.
2136 SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 13 décembre 1867*, Bucarest, 13 décembre 1867, commandant Lamy.
2137 SHD-GR, 1M 1679, *Correspondance du ministre avec le chef de la mission militaire française en Egypte*, 28 mai 1868, Niel.
2138 SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 26 février 1865, Randon.
2139 SHD-GR 1M 1679, *Lettre au ministre de la Guerre*, 18 mai 1865, Le ministre de la Guerre.
2140 SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au Colonel Mircher*, Paris, 12 novembre 1864, Randon.
2141 SHD-GR, 1M 1623, *Mission militaire française en Turquie*, Constantinople, 1er octobre 1859, capitaine Le Guilloux.

le véritable esprit national[2142]. Pourtant, en août 1865, le capitaine Faim se déclare très satisfait de l'esprit des soldats instruits par les officiers français, car ils maintiennent l'ordre et la tranquillité au Liban[2143], et que l'esprit est très bon dans cette gendarmerie libanaise en juillet 1865[2144]. Ce qui ne l'empêche pas de déclarer que l'instruction militaire et le casernement et la cavalerie sont bons dans la gendarmerie libanaise en 1864, malgré un uniforme et un tir à la cible mauvais[2145].

La mission militaire française dans les Principautés-Unies oscille aussi entre critiques et louanges, souvent au sein de mêmes rapports. En 1863, le commandant Lamy dépeint un ensemble pas mauvais malgré des imperfections, car les sous-officiers et les caporaux sont en état de remplir leurs fonctions, et que les soldats sont vigoureux, intelligents, dociles et sobres, même si malheureusement l'instruction militaire des officiers serait faible[2146]. De plus, en mars 1867, le capitaine Lamy pense que le prince Charles de Roumanie souhaite que la mission militaire française garde une grande importance dans son pays[2147] [2148] et l'officier Le Cler déclare en août 1864 avoir constitué une administration roumaine sur des bases solides et rationnelles[2149] auxquelles les autorités roumaines doivent dorénavant veiller[2150]. Malgré ces points positifs et une comptabilité qui marche bien, l'officier Le Cler constate l'absence de services administratifs et l'instabilité du pouvoir roumain[2151]. De plus, au point de vue administratif, en 1863, l'armée roumaine n'est pas en état de se mouvoir par elle-même et doit se borner à être l'auxiliaire d'une autre armée étrangère, selon l'officier Le Cler[2152]. Enfin, malgré tous ces problèmes, l'instruction pour les troupes d'artillerie et du génie progresse en 1868[2153], de même que celle de l'infanterie et des officiers roumains dans le camp d'instruction

[2142] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 29 avril 1863*, 29 avril 1863, capitaine Faim.
[2143] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 2 août 1865*, 2 août 1865, capitaine Faim.
[2144] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 22 juillet 1865*, 22 juillet 1865, capitaine Faim.
[2145] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 31 septembre 1864*, 31 septembre 1864, capitaine Faim.
[2146] SHD-GR, 7N 1451, *Rapport sur l'organisation militaire des Principautés-Unies*, vers 1863, commandant Lamy.
[2147] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre du 4 mars 1867*, Bucarest, 4 mars 1867, A. d'Avril (consul général de France au ministre des Affaires Etrangères).
[2148] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au Maréchal Niel*, Paris, 11 mars 1867, Moustier.
[2149] SHD-GR 1M 1623, *Rapport du 18 août 1864*, Bucarest, 18 août 1864, Le Cler.
[2150] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 26 septembre 1863*, Bucarest, 26 septembre 1863, Le Cler.
[2151] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 2 septembre*, Bucarest, 2 septembre, Le Cler.
[2152] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 28 décembre 1863*, Bucarest, 28 décembre 1863, Le Cler.
[2153] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 3 juin 1868*, Bucarest, 3 juin 1868, commandant Lamy.

en décembre 1867[2154] et que la cavalerie roumaine qui progresse « surement mais lentement » grâce à un officier de Saumur[2155].

Ainsi, même si les missions militaires françaises dans les États pontificaux, en Égypte et au Liban se déroulent mieux qu'en Perse et aux Principautés-Unies, chaque mission militaire française fait l'objet à la fois de critiques et d'éloges, parfois au sein des mêmes rapports. Même s'il est à noter que les critiques apparaissent en Égypte à partir de 1866 à cause de problèmes économiques liés à une chute de la vente de coton inhérent à la fin de la guerre de Sécession. Au-delà de savoir si les armées étrangères sont bien formées, ces missions militaires ont également un devoir de renseignement plus important dès les années 1860.

D. L'importance des missions militaires françaises dans le renseignement militaire français.

Malgré tous les problèmes constatés pendant la mission aux Principautés-Unies, cette mission militaire française prend tellement d'importance dans les années 1860, que le capitaine Lamy ne passe pas loin d'être nommé attaché militaire français dans les Principautés-Unies en 1868. Le ministre de la Guerre décide finalement de le laisser dans ses fonctions de chef de la mission militaire française[2156] [2157]. Même si cette intention n'est pas menée jusqu'au bout, elle montre l'aspect de recueil d'informations de plus en plus important pour les missions militaires à la fin des années 1860. En effet, les instructions données au commandant Lamy en 1868 par le maréchal Niel ressemblent fortement à celles que peut recevoir un attaché militaire. Il est en effet demandé au commandant Lamy d'envoyer au maréchal Niel de fréquent rapport sur les envois d'armes, les préparatifs de guerre et toutes les actions politiques du gouvernement roumain. Il doit également s'informer en parcourant le pays et en demandant directement des informations à ses connaissances roumaines[2158] [2159].

Les missions militaires sont donc des vecteurs importants pour le renseignement militaire français que ce soit pour les missions qui ont pour objectif premier de former une armée

---

[2154] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 13 décembre 1867*, Bucarest, 13 décembre 1867, commandant Lamy.

[2155] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 6 août 1862*, Bucarest, 6 août 1862, commandant Lamy.

[2156] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre non datée*, mission militaire de Bucharest, Paris, Ministère de la Guerre.

[2157] SHD-GR, 7N 1451, *Notre pour la 1ére direction (bureau de la correspondance générale et des opérations militaires)*, Paris, 28 novembre 1868, Colson.

[2158] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 28 décembre 1868*, 28 décembre 1868, maréchal Niel.

[2159] SHD-GR, 1M 1623, *Note du 2 décembre 1868*, Maréchal Niel, 2 décembre 1868, maréchal Niel.

étrangère et d'y diffuser l'influence française comme aux Principautés-Unies, au Liban ou en Égypte, et que ce soit pour les missions militaires ayant pour objectif le recueil d'informations. C'est le cas des missions aux États-Unis d'Amérique et au Danemark précédemment évoqués, mais également pour la mission militaire française envoyée auprès de l'armée anglaise pendant son expédition d'Abyssinie. Cette expédition est notamment observée, car elle permet d'observer les vecteurs d'efficacités de l'armée anglaise durant l'expédition d'Abyssinie en 1868. L'armée française est marquée par la rapidité de l'armée anglaise dans un contexte où l'armée française use également beaucoup d'expéditions lointaines[2160]. Dans ce cadre-là, le maréchal Niel, ministre de la Guerre, demande à ce que la mission militaire fournisse des renseignements sur la salubrité, les mesures hygiéniques et la santé des troupes anglaises stationnées en Abyssinie[2161].

Une mission militaire française qui selon le médecin Majeur est utile à tel point qu'elle peut à l'avenir aider les Français[2162]. D'autant plus, quand cette expédition ne semblait pas se présenter comme une expédition facile au départ. En effet, le Vice-consul de France à Massona pense que même si les Anglais ne doivent pas avoir devant eux une résistance réelle, l'absence de routes commodes, la construction irrégulière du terrain, le départ tardif de l'armée, ainsi que l'organisation lourde de l'armée anglaise sont autant de difficultés pour l'armée anglaise dans cette expédition[2163]. Le capitaine français en mission en Abyssinie définit même cette expédition comme une marche pénible avec des étapes beaucoup plus longues que dans les colonnes françaises. Les principaux obstacles viennent du mauvais état des chemins et du défaut de ressources locales, mais aussi des habitudes de l'armée anglaise, c'est-à-dire de l'usage excessif des marches, des bivouacs qui s'effectuent trop tard et du manque de nourriture, qui donnent beaucoup de difficultés et de fatigue[2164].

La mission militaire française en Perse comprend également en septembre 1860 cet aspect important de récolte d'informations, car l'officier Brogniart déclare qu'il n'a pas pu donner aux Persans des notions d'organisations et d'administrations de l'armée française, mais qu'il a

[2160] SHD-GR, 1M 1675, *Notice sur l'expédition d'Abyssinie*, capitaine d'État-Major d'Hendecourt.
[2161] SHD-GR, 1M 1675, *Lettre du 10 janvier 1868*, Niel.
[2162] SHD-GR, 1M 1675, *Rapport sur le climat Abyssinien, sur sa salubrité et les mesures hygiéniques qu'il conviendrait de prendre dans l'intérêt de la santé des troupes Anglaises stationnées dans cette région*, sans date, médecin Majeur.
[2163] SHD-GR, 1M 1675, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Mahir, Torrent Staddas, 15 novembre 1867, vice-consul de France à Massona.
[2164] SHD-GR, 1M 1675, *Rapport au ministre de la Guerre*, 15 mars 1868, le capitaine en mission en Abyssinie.

toutefois pu renseigner le ministre de la Guerre sur l'organisation de l'armée persane[2165]. Les missions militaires françaises doivent donc rendre compte régulièrement des informations qu'ils récoltent concernant l'évolution des armées formées à l'étranger et de la situation politique et militaire globale sur place. Les différents rapports des chefs des missions militaires sont adressés au ministre de la Guerre, celui-ci a donc des demandes sur les rapports qui lui sont adressés. En avril 1870, le colonel d'Ornaut demande au chef de la mission militaire en Égypte à ce que celui-ci tienne le maréchal au courant soit de la mission militaire en Égypte, soit de l'école égyptienne de Paris[2166]. Le lieutenant-colonel Mircher ne suit pas ces instructions, et en juillet 1870 le chef du cabinet d'Ornaut reproche au lieutenant-colonel Mircher de ne pas faire de rapports depuis longtemps, ce qui est préjudiciable à la mission militaire elle-même et à la raison d'être de celle-ci en Égypte pour le colonel d'Ornaut[2167].

Contrairement à la mission en Égypte, le ministre de la Guerre est satisfait de la fréquence et du contenu des rapports du commandant Brogniart en Perse, même s'il lui demande de faire encore mieux pour le lecteur et de ne plus se perdre dans « des choses spéciales » à la Perse. Il est donc ici visible que les militaires français prennent conscience que la récolte d'informations militaires à l'étranger doit se subordonner à une permanence de la présence des agents de renseignements à l'étranger, ou au moins pour une longue période. L'installation décidée définitive du commandant Brogniart en Perse en février 1869 est un moyen pour permettre à celui-ci d'effectuer sa correspondance dans de bonnes conditions et pour remédier au fait que le ministre de la Guerre trouve les observations du commandant Brogniart trop multiples et confuses. Le ministre de la Guerre trouve en effet que le commandant Brogniart effectue des rapports qui mélangent trop le domaine militaire avec les autres domaines de la situation en Perse, c'est pour cela que le maréchal Niel lui demande de faire désormais des observations que militaires[2168].

Avoir des bonnes conditions pour récolter des informations à l'étranger passe aussi par de bonnes relations avec les autorités militaires étrangères fréquentées. En janvier 1868, le maréchal Niel, donne ses instructions générales au capitaine d'Hendecourt pour la mission militaire en Abyssinie, et Niel lui demande d'être cordial avec les autorités anglaises pour

[2165] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre du 3 septembre 1860*, 3 septembre 1860, Téhéran, Brogniart.
[2166] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre adressée au Colonel d'Ornaut (chef du cabinet du ministre de la Guerre)*, Paris, 28 avril 1870.
[2167] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au Lieutenant-Colonel Mircher*, 2 juillet 1870, d'Orneau.
[2168] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre au Commandant Brogniart*, 9 février 1869, le ministre de la Guerre.

observer l'expérience et les notions utiles pour toutes les nations européennes observées dans l'expédition d'Abyssinie. Ainsi, Niel lui demande d'observer les opérations de ce corps expéditionnaire anglais, son organisation, ses ressources, ses difficultés, ainsi que les moyens d'exécution qu'offre l'Abyssinie[2169]. L'aspect de renseignement et de récolte d'information concerne donc surtout les missions militaires aux Principautés-Unies, en Perse et en Égypte et encore plus particulièrement les missions en Abyssinie, aux États-Unis d'Amérique et au Danemark qui sont essentiellement destinés à cela. Les autres missions sont davantage centrées sur le compte rendu de la formation des armées étrangères, dont les défaillances sont souvent attribuées aux conditions sociales et politiques et non aux officiers français présents sur place.

E. Les conditions sociales et politiques des pays étrangers désignés comme les causes de toutes les défaillances.

Dès 1857, les critiques sont nombreuses sur les soldats pontificaux, car le général de Goyon parle d'une armée romaine qui se fatigue beaucoup plus que l'armée française à Rome, bien que celle-ci soit mieux acclimatée[2170]. Le général Parmentier adresse également de nombreuses critiques aux soldats de l'armée pontificale dans l'organisation des auxiliaires de la réserve qu'il juge médiocre. Néanmoins, tout n'est pas à jeter dans l'organisation de la garde pontificale grâce aux hommes des *squadriglie* (sorte de garde nationale mobilisable) qui rend de bons services, notamment dans la vallée de l'Anis et dans le sud de la province de Frosinone[2171]. En février 1868, Parmentier est dans la continuité de cette analyse quand il parle d'une tenue des troupes très belles[2172], qui ont une bonne tenue, un bon esprit, et une bonne discipline en avril 1868, concernant l'armée pontificale[2173]. Une analyse poursuivie dans un autre rapport d'avril 1868, quand le commandant Parmentier pense que la légion romaine va très bien, avec une tenue magnifique, et une instruction très poussée[2174], mais aussi en décembre

[2169] SHD-GR, 1M 1675, *Instructions générales donnés pour la mission militaire en Abyssinie*, Paris, 3 janvier 1868, Niel.
[2170] SHD-GR 1M 1404, *Rapport d'ensemble sur les troupes pontificales*, 25 mai 1857, général comte de Goyou, aide de camp de l'Empereur.
[2171] SHD-GR 1M 1404, *Lettre au sujet de l'effectif de l'armée pontificale au 25 décembre 1867*, Rome, 28 décembre 1867, Parmentier.
[2172] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur la revue de l'armée pontificale et sur des informations diverses*, Rome, 15 février 1868, Parmentier.
[2173] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet d'un incident au fort Saint-Ange*, Rome, 18 avril 1868, Parmentier.
[2174] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur la légion romaine*, Rome, 7 avril 1868, Parmentier.

1869 où les mêmes observations sont réitérées[2175]. Une situation tellement optimale que l'esprit de corps s'est fortifié, que les désertions ont cessé presque totalement, et que les officiers oublient leurs anciennes rivalités en administrant bien leurs régiments[2176].

De manière générale que ce soit dans le Latium ou dans les autres missions militaires françaises à l'étranger, de nombreux points positifs sont notifiés comme par exemple en janvier 1867 où le commandant Parmentier évoque une impulsion intelligente et ingénieuse donnée par les officiers français à la légion romaine, et il pense que si plus tard des défaillances naissent, elles ne doivent être attribuées qu'aux conditions politiques et sociales du Latium[2177]. Comme pour les autres missions militaires, quand tout va bien, le pays hôte n'est nullement remis en question, mais quand des défaillances sont constatées, c'est tout le contraire.

En ce qui concerne les États pontificaux, le manque d'infrastructures est pointé du doigt par les militaires français comme la source des défauts d'instruction constatée dans la légion romaine. Pour instruire des troupes, l'armée française privilégie beaucoup la présence de troupes dans des camps. C'est pour cela que la mission militaire française dans le Latium met en place le camp de Rocca di Papa pour pallier non seulement au problème d'instruction des troupes pontificales, mais aussi pour remédier au problème important de casernement de cette armée. Le commandant Parmentier constate en effet en janvier 1868 que la place de Rome possède peu de ressources régulières de casernement, et que les troupes sont la plupart logées dans des couvents par petites fractions, ce qui a des inconvénients nombreux. Pour remédier à cet état de choses, à coter du camp de Rocca di Papa, la construction d'une grande caserne pouvant contenir 2500 hommes est décidée en décembre 1868[2178]. Un manque d'infrastructures en matière de casernement dans les États pontificaux, mais également en matière de stockage de matériel, car les magasins de l'État sont dépourvus de tous, en manque de chemises, de chaussures, et de draps pour la confection des uniformes. Le commandant Parmentier attribue ce problème au fait qu'au lieu de s'approvisionner en France, le gouvernement des États pontificaux veut avoir recours à l'industrie locale, ce qui l'a pris au dépourvu[2179].

[2175] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet de la revue de l'armée Pontificale,* Rome, 15 décembre 1869, Parmentier.
[2176] SHD-GR, 1M 1404, Lettre au sujet de la revue de l'armée Pontificale, *op cit*.
[2177] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 28 janvier 1867*, Rome, 28 janvier 1867, Parmentier.
[2178] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre sur un projet de construction de casernes et sur des informations diverses*, Rome, 8 décembre 1868, Parmentier.
[2179] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 11 janvier 1868*, Rome, 11 janvier 1868, Parmentier.

Les problèmes de matériel de l'armée pontificale contrastent avec ceux de l'armée égyptienne dont l'habillement, l'équipement, le campement et la nourriture sont bons, selon l'officier Motet[2180]. Néanmoins, même s'il y a une amélioration dans les domaines de l'administration et de la comptabilité des troupes de l'armée roumaine, l'habillement, l'équipement et les chaussures sont à améliorer dans l'armée roumaine[2181].

En plus des défauts d'infrastructures, les problèmes financiers des pays étrangers font partie des « conditions politiques et sociales » des États qui sont souvent mis en avant pour justifier les échecs des missions militaires françaises à l'étranger. En plus de former des armées étrangères, les missions militaires françaises ont également pour objectif de mettre en bon état les finances du pays où elles sont en missions pour être sûr du bon fonctionnement des armées qu'elles forment sur le long terme. En ce qui concerne la légion romaine, le commandant Parmentier considère que les États pontificaux ont des problèmes pour entretenir une armée sur le plan financier, car ils entretiennent une armée de 15 millions, dont les effectifs ne sont nullement en proportion avec le chiffre de la population, ni avec ses ressources financières pour le commandant Parmentier, qui parle là d'une situation qui n'est pas normale[2182].

Contrairement à l'Égypte qui possède en juillet 1864 des ressources financières considérables, ce qui pour l'officier Mircher est un élément solide pour construire dans l'avenir la neutralité de l'Égypte grâce au concours de la mission militaire française en Égypte[2183]. Cette situation est confirmée en décembre 1866 ou, l'Égypte se porte très bien et est prospère sur le plan financier, notamment grâce à sa vente de coton et à ses chemins de fer qui rendent son commerce dynamique[2184]. Néanmoins, cet état de grâce ne se poursuit pas ensuite, et en décembre 1867, les finances égyptiennes sont très mauvaises et mal administrées, si bien que beaucoup de fonctionnaires ne sont plus payées[2185]. L'Égypte rejoint la situation catastrophique des Principautés-Unies des années 1860, en septembre 1868 le commandant Lamy pense que le gouvernement roumain est incapable de mettre en ligne et d'approvisionner le moindre petit

[2180] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 27 juin 1861, Motet.
[2181] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 22 octobre 1862*, Bucarest, 22 octobre 1862, capitaine Le Cler.
[2182] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre au sujet de la revue de l'armée Pontificale*, Rome, 15 décembre 1869, Parmentier.
[2183] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au ministre de la Guerre*, Le Caire, 8 juillet 1864, Mircher.
[2184] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au Colonel Colson*, 8 décembre 1866, commandant Haillot.
[2185] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre adressée au ministre de la Guerre*, Le Caire, 18 décembre 1867, colonel Mircher.

corps d'armée à cause des finances de la Roumanie qui sont très mauvaises[2186], mais contrairement aux finances égyptiennes, cette situation est présente dans les Principautés-Unies dès novembre 1861[2187].

Pourtant, pour l'officier Motet, tout est en réunie en Égypte en matière de populations et de finances en juin 1861 pour que l'Égypte se constitue rapidement une très bonne armée avec le concours d'officiers français[2188]. Alors que la situation administrative et financière des Principautés-Unies est bien plus dégradée. En effet, de tous les ministères, celui de la Guerre paraît celui qui fonctionne le moins mal et dont l'organisation laisse le moins à désirer dans les Principautés-Unies. Mais le sous-intendant Le Cler déclare qu'il y a dans ce ministère de la confusion, un travail sans ordre, ni méthode qui nécessite de remanier l'organisation de l'administration centrale, et de créer des bureaux spéciaux et permanents au sein du ministre de la Guerre. Ces mauvais états des finances et de l'administration ont des répercussions sur l'ordinaire du soldat qui est mal surveillé et dont les officiers s'occupent très peu selon le sous-intendant Le Cler[2189]. De plus, le consul général de France à Bucarest souligne le fait qu'en 1867, la comptabilité française ne peut fonctionner en Roumanie faute d'agents capables de l'appliquer sur place[2190].

Dans les « conditions politiques et sociales » responsables des défaillances ou des succès des missions militaires françaises figurent aussi les rapports des militaires français avec les populations locales et les gouvernements locaux. En effet, les rapports des chefs des missions militaires à l'étranger évoquent quelquefois les rapports des militaires français avec d'autres domaines que le militaire et notamment le rapport avec les populations locales. Lamy pense ainsi que malgré des institutions politiques et sociales analogues à la France, le peuple roumain n'est pas prêt à entrer dans la modernité « dans ses mœurs et ses habitudes »[2191]. Le sous-

[2186] SHD-GR, 7N 1451, *Rapport au ministre de la Guerre*, Bucarest, 11 où 23 septembre 1868, commandant Lamy.
[2187] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 19 novembre 1861*, Bucarest, 19 novembre 1861, commandant Lamy.
[2188] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 27 juin 1861, Motet.
[2189] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre secrétaire d'Etat à la Guerre à Paris,* Bucarest, 25 novembre où 7 décembre 1860, le sous-intendant militaire en mission.
[2190] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Bucarest, 26 février 1867, Le consul général de France à Bucarest.
[2191] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 20 mars 1865*, Bucarest, Lamy, 20 mars 1865, commandant Lamy.

intendant évoque même en 1860 le service administratif roumain dans les hôpitaux de Bucarest et de Jassy ainsi que l'école de médecine qui ont selon lui des organisations défectueuses[2192].

Les interactions entre les militaires français et les populations locales sont aussi présentes dans les rapports du chef de la mission militaire en Perse[2193], mais aussi dans les archives de la mission militaire française en Égypte. Le commandant Haillot relate en effet que le vice-roi pense que la civilisation est « le génie français » au point qu'il veut désormais traduire le code Napoléon en arabe et interdire la polygamie[2194], cette condescendance vis-à-vis de la population égyptienne va même jusqu'au ministre de la Guerre qui parle d'une « apathie en Orient qu'il faut vaincre » [2195]. Cette condescendance est aussi conduite par le chef du cabinet du ministre de la Guerre par rapport à la Perse quand il évoque une civilisation perse qui est encore « arriérée » et qui est un obstacle pour la réussite de la mission militaire française en Perse[2196]. Le lieutenant-colonel Mircher explicite même que les officiers français en mission en Égypte sont imprégnés d'une « œuvre civilisatrice » en Égypte[2197] [2198]. Les militaires français sont donc extrêmement condescendants avec les populations locales en Perse, en Égypte et dans les Principautés-Unies qui selon ces militaires sont un frein au bon fonctionnement des missions militaires, et si problème il y a, cela ne peut venir qu'exclusivement des populations locales sur place selon les militaires français présents sur place. Toutefois, il est à noter que ces avis ne sont pas partagés par les membres des missions militaires françaises au Liban et dans le Latium.

Enfin, il ne faut pas oublier que les marines étrangères sont peu étudiées dans les missions militaires françaises, où il n'est visible qu'un rapport en janvier 1868 qui évoque que la marine égyptienne est dans un état pitoyable[2199]. De même, dans les missions militaires françaises à l'étranger, la seule cavalerie étudiée est la cavalerie égyptienne qui est qualifiée d'admirable, de bien montée, ce qui est particulièrement visible un jour de fête, de revue ou de manœuvre[2200].

[2192] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre secrétaire d'Etat à la Guerre à Paris*, Bucarest, 25 novembre où le 7 novembre 1860, Le sous-intendant militaire en mission.
[2193] SHD-GR, 1M 1674, *Mémoire sur les populations et territoires perses*, 15 avril 1861.
[2194] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre écrite au ministre de la Guerre*, Abbassich, 27 mai 1867, commandant Haillot.
[2195] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au Colonel Mircher*, Paris, 12 novembre 1864, Randon.
[2196] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au Colonel*, 20 décembre 1860, Cabinet du ministre.
[2197] SHD-GR 1M 1678, *Lettre au ministre de la Guerre*, Le Caire, 28 octobre 1864, lieutenant-colonel Mircher.
[2198] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 26 mars 1862, lieutenant-colonel Mircher.
[2199] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au colonel*, Le Caire, 1er janvier 1868, lieutenant-colonel Mircher.
[2200] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 27 juin 1861.

Notamment grâce au fait que les chevaux arabes sont observés comme meilleures que les chevaux anglais dans un effort prolongé[2201]. L'excellence de cette cavalerie égyptienne est également visible dans les bonnes manœuvres de l'armée égyptienne montrant des chevaux petits, mais très vigoureux et montrent une cavalerie égyptienne et même une armée égyptienne tellement efficace qu'elles peuvent rivaliser avec des armes européennes les mieux organisées, ce que le commandant Haillot déclare surprenant[2202]. Pourtant, en septembre 1864, le chef d'escadron de cavalerie Pollary est beaucoup plus critique à l'égard d'une cavalerie égyptienne qu'il décrit comme composée d'éléments tellement disjoints qu'une réorganisation est nécessaire, avec une mauvaise administration, une discipline mal comprise et un esprit militaire qui n'existe pas. Il observe aussi un arbitraire aux récompenses et à l'avancement qui explique en partie l'ignorance des officiers subalternes, et le peu de zèle dans le service, ainsi que le manque d'initiative et l'indifférence des chefs de l'armée égyptienne aux problèmes de la cavalerie égyptienne[2203].

Les missions militaires françaises à l'étranger ont donc pour fonction à la fois de former des armées étrangères pour s'en faire des alliés et diffuser l'influence française dans le monde et à la fois de récolter des informations sur la situation politique et militaire du pays en question. La mission militaire dans les Principautés-Unies est destinée à aider l'armée française à combattre les influences de l'Empire autrichien, de l'Empire ottoman, mais surtout de l'Empire russe. Les missions militaires françaises au Liban et en Égypte sont destinées à profiter de l'affaiblissement de l'Empire ottoman pour diffuser une influence française au Proche-Orient et près du futur canal de Suez. Enfin, la mission militaire en Perse a elle pour objectif de diffuser une influence française en Asie centrale au milieu des influences russes et anglaises. La mission militaire française au Latium est quant à elle destinée à propager l'influence française en Italie, mais aussi à combattre les révolutionnaires italiens qui veulent mettre fin à l'intégrité du pouvoir temporel papale et annexer le Latium au reste du Royaume d'Italie. Cette légion romaine est mise à rude épreuve tout comme le dispositif défensif pour protéger le Latium dont le renseignement français fait partie pendant la grande offensive des révolutionnaires italiens en octobre et en novembre 1867.

[2201] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au ministre de la Guerre*, Le Caire, 27 janvier 1866, lieutenant-colonel Mircher.

[2202] SHD-GR 1M 1678, *Lettre à Colson*, Le Caire, 17 juillet 1866, commandant Haillot.

[2203] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport du 27 septembre 1864*, Attasich, 27 septembre 1864, R. Pollary chef d'escadron de cavalerie.

III. La protection française du Latium et le renseignement français à l'épreuve de la crise de l'automne 1867.

A. La défense contre l'armée garibaldienne.

Lorsque le 28 septembre 1867, la première bande garibaldienne franchit la frontière pontificale, l'effectif nominal de l'armée du Pape est d'environ 13 000 hommes[2204]. Selon l'historien David Chislain Emile Gustave Baron, le gouvernement français ne prévoit pas suffisamment cette intervention garibaldienne[2205]. Pourtant, comme celui-ci le souligne, cette agression garibaldienne est visible avant son accomplissement concret grâce à l'accroissement considérable du nombre de chemises rouges à Torre-Alfina, à Montorio di Romano et à la frontière napolitaine[2206].

[2204] David Chislain Emile Gustave BARON et al, *Histoire de l'invasion des Etats Pontificaux en 1867*, Paris, Victor Palmé, 1875, p 110.
[2205] *Ibid*, p 172.
[2206] *Ibid*, p 199.



Figure 44 : David Chislain Emile Gustave BARON et al, Histoire de l'invasion des Etats Pontificaux en 1867, Victor Palmé, 1875, p 198, carte des environs de Monte Rotondo et de Mentana[2207].

La fin de la guerre de 1866 libère des milliers de vétérans prêts à combattre et, après que la France retire ses troupes du Latium le 11 décembre 1866, Garibaldi lance à l'automne 1867 une expédition pour prendre la ville en rassemblant 9 000 volontaires. Contrairement à ce que pense une partie du renseignement français qui pense de l'armée italienne à la volonté d'envahir le Latium et qu'elle est de mèche avec les révolutionnaires italiens pendant une partie de la crise de l'automne 1867, l'armée italienne reçoit l'ordre de ne pas intervenir, se limitant à vérifier les frontières papales. Toutefois, Napoléon III estime que la Convention de septembre n'est plus

[2207] David Chislain Emile Gustave BARON et al, *Histoire de l'invasion des Etats Pontificaux en 1867*, Victor Palmé, 1875, p 198, carte des environs de Monte Rotondo et de Mentana.

respectée et il envoie en urgence un nouveau corps expéditionnaire au Latium sous le commandement du général De Failly pour défendre le pape qui mobilise son armée. La bataille décisive a lieu à Mentana le 3 novembre 1867, à quelques kilomètres de Rome. Les garibaldiens, mal armés et mal dirigés font reculer les zouaves pontificaux en les chargeant à la baïonnette, mais la victoire est décidée lorsque les Français, précipités en urgence, arrivent sur le champ de bataille, armés d'un nouveau fusil à aiguille, le Chassepot qui est chargé par la culasse et qui a une portée supérieure, décimant ainsi les chemises rouges[2208]. La supériorité militaire de l'armée française fait en effet la différence, toutefois elle n'est possible que grâce au travail du renseignement français en amont et pendant la crise de l'automne 1867.

1. Une expédition garibaldienne perceptible avant octobre 1867.

Le renseignement français surveille les agissements des révolutionnaires italiens pendant les années 1860, notamment en raison du fait que Garibaldi ne cache pas sa volonté d'attaquer le Latium et qu'en septembre 1864 le consul de France à Civitavecchia prévient que la chute du pouvoir temporel du Pape, « si elle doit avoir lieu, réjouira tout le monde », donc qu'elle est espérée par l'ensemble de la population du Latium[2209]. Le consul de Civitavecchia pense donc que si Garibaldi se décide à attaquer, il peut trouver beaucoup de soutien parmi les populations du Latium. Cette analyse est d'autant plus inquiétante quand en juin 1867 le consul de Gênes évoque la dernière tentative contre le territoire romain qui n'est qu'un coup de main avorté, mais qui est le prélude d'autres tentatives plus considérables, car selon le consul les principaux meneurs de ce parti révolutionnaire établis à Gênes ne dissimulent pas leurs projets d'attaques du Latium[2210]. Ces révolutionnaires italiens accélèrent l'exécution de leurs projets le mois suivant. Le consul de Gênes parle en effet de révolutionnaires italiens qui sont déjà tellement déterminés à envahir le territoire pontifical que les mesures prises à la frontière romaine par le gouvernement italien ne ralentissent pas les préparatifs d'invasion.

Une détermination des révolutionnaires italiens qui se traduit en acte le 29 juillet par le fait que 5000 volontaires sont déjà prêts à pénétrer sur le territoire pontifical et que 5000 autres volontaires sont prêts dans les provinces vénitiennes à débarquer ensuite vers le Latium. Mais

[2208] Hubert HEYRIÉS, *La breccia di Porta Pia : settembre 1870, op cit*, p 35.
[2209] CADC-CPC25/5, *Lettre du 24 septembre 1864,* direction politique numéro 21, Civita-Vecchia, 24 septembre 1864, Geoffroy de Lussoz.
[2210] CADC- CPC27/4, *Lettre du 25 juin 1867,* direction politique numéro 113, Gênes, 25 juin 1867, Intemperant.

le consul de Gênes pense que ces chiffres qu'on lui a communiqués sont fort exagérés[2211]. Les consuls de Gênes et de Civitavecchia sont donc essentiels pour surveiller les agissements des révolutionnaires italiens, mais ceux-ci sont aussi accompagnés par le consul de France à Ancône qui dès le 20 juillet surveille attentivement tous les faits se rattachant aux mouvements récents du parti d'action (révolutionnaires garibaldiens) qui souhaite provoquer une insurrection sur le territoire pontifical. Ces mouvements révolutionnaires sont jugés importants en juillet 1867 pour le consul, d'autant plus, quand les révolutionnaires italiens sont résolus à faire pénétrer des volontaires et des émigrés pour y provoquer un mouvement insurrectionnel[2212]. Le consul de France à Milan confirme lui aussi l'inexorabilité du mouvement offensif des révolutionnaires italiens en septembre 1867. Le consul pense que Garibaldi veut s'emparer par un coup de main du fort d'Orbitello et se donner ainsi un point d'appui qui lui permet de s'embarquer vers Rome avec sécurité. De plus, le mouvement de Garibaldi jusqu'au 21 septembre et les transports continuels de troupes italiennes aux frontières montrent également que les volontaires garibaldiens ont l'intention d'attaquer Rome et le Latium[2213]. Pour étayer ses observations, le consul de France à Milan s'appuie sur un agent secret qui se trouve en août 1867 à Lugano qui confirme ces analyses[2214].

Toutefois, quelques analyses des consuls français pensent en septembre et octobre 1867 que les révolutionnaires italiens renoncent à leur projet d'invasion de Rome. En effet, le 2 octobre 1867, le consul de France à Ancône pense que le départ de Garibaldi pour Caprera annonce que Garibaldi renonce à sa marche sur Rome[2215]. Toutefois, même si Garibaldi s'est retiré de Caprera, ce qui laisse présager d'un retrait de l'armée garibaldienne, l'envahissement de Rome par l'armée garibaldienne n'est toutefois pas encore à exclure le 5 octobre selon le consul de France à Ancône[2216]. Début octobre, le consul de France à Turin, Eugène Poujade souligne le retrait des troupes garibaldiennes en confirmant que d'après des informations qu'il

[2211] CADC-CPC27/4, *Lettre du 29 juillet 1867,* direction politique numéro 127, Gênes, 29 juillet 1867, Intemperant.
[2212] CADC- CPC22/3, *Lettre du 20 juillet 1867,* direction politique numéro 21, Ancône, 20 juillet 1867, A. De Vœux.
[2213] CADC-CPC30/5, *Lettre du 21 septembre 1867,* direction politique numéro 303, Milan, 21 septembre 1867, Defly.
[2214] CADC-CPC30/5, *Lettre du 30 août 1867,* direction politique numéro 299, Milan, 30 août 1867, Sénévrier.
[2215] CADC- CPC22/3, *Lettre du 2 octobre 1867,* direction politique numéro 31, Ancône, 2 octobre 1867, A. De Vœux.
[2216] CADC- CPC22/3, *Lettre du 5 octobre 1867,* direction politique numéro 32, Ancône, 5 octobre 1867, A. De Vœux.

vient de recevoir sur les États pontificaux, que les garibaldiens sont réellement fortement découragés par l'attitude des populations romaines qui refusent de faire cause commune avec eux. Néanmoins, les deux régiments d'infanterie de garnison à Turin (13e et 145e) reçoivent l'ordre de se tenir prêts à partir au premier moment pour l'Italie centrale[2217]. Une semaine plus tard, le consul de France à Ancône persiste lui plutôt à envisager une attaque imminente des révolutionnaires italiens, car selon lui les mouvements de volontaires continuent sans relâche et des ordres ont été expédiés par des révolutionnaires italiens à Ancône pour accélérer l'expédition d'une certaine quantité de matériel de guerre. Le consul De Voeux déclare même que la population d'Ancône s'attend à chaque instant à apprendre l'entrée des troupes garibaldienne sur le territoire pontifical[2218].

Malgré les quelques réticences de certains consuls à annoncer avec sûreté l'attaque de Rome par Garibaldi en octobre 1867, dans son ouvrage *Les Piémontais à Rome, Mentana, la prise de Rome (1867-1870),* le secrétaire à la légation française à Rome Henri d'Ideville souligne lui que les premières bandes de garibaldiens envahissent le territoire pontifical le 28 septembre en entrant dans la province de Viterbe avec 2000 hommes formés en bandes de 500 à 550 hommes[2219]. Contrairement aux autres acteurs du renseignement français, Henri d'Ideville se renseigne sur place sur les enrôlements garibaldiens en passant la journée du 11 octobre 1867 à Terni, où il dit y avoir observé un recrutement qui se fait en pleine place publique sous les yeux de la police italienne et des officiers de la garnison[2220].

2. La certitude d'une expédition garibaldienne contre Rome et l'entrée en guerre de l'armée française en octobre 1867.

Bien que les autres membres du renseignement diplomatique français ne mentionnent pas cette information, ceux-ci s'accordent à la fin du mois d'octobre 1867 sur la certitude d'une prochaine attaque garibaldienne dans le Latium. Le consul de France à Civitavecchia confirme cette assertion le 22 octobre à travers l'imminence d'un mouvement des garibaldiens sur la frontière pontificale par l'intermédiaire de plusieurs détachements de volontaires qui pénètrent sans armes sur divers points du territoire Pontifical, notamment à Rome. Cette invasion du

[2217] CADC- CPC33/5, *Lettre du 12 octobre 1867,* direction politique numéro 259, 12 octobre 1867, Turin, Eugène Poujade.

[2218] CADC- CPC22/3, *Lettre du 19 octobre 1867,* direction politique numéro 40 bis, Ancône, A. De Vœux, 19 octobre 1867.

[2219] Henry D'IDEVILLE, *Les Piémontais à Rome, Mentana, la prise de Rome (1867-1870), op cit*, Rome le 10 octobre 1867, p 9.

[2220] *Ibid*, 11 octobre 1867, p 14-15.

Latium par les volontaires garibaldiens doit s'accompagner selon le plan de ceux-ci, d'une insurrection dans les États du Saint-Siège. De plus, d'autres témoignages récoltés par le consul présagent que l'expédition garibaldienne établit ses bases d'opérations par le sud plutôt que par l'Italie centrale[2221]. Le 23 octobre, le consul de France à Ancône confirme que Garibaldi se dirige sur la frontière entre les États pontificaux et le Royaume d'Italie avec des volontaires garibaldiens qui continuent à affluer « plus que jamais ». D'autant plus que la pensée d'une intervention française est dissipée, et qu'une insurrection est annoncée à Rome. La situation est même tellement tendue, que le consul affirme avoir reçu des informations comme quoi dans la journée du 23 octobre, un certain nombre de garibaldiens ont déjà réussi à pénétrer dans Rome pour y porter l'insurrection[2222].

Néanmoins, cette tentative de pousser la population du Latium à l'insurrection ne marche pas et comme le souligne le consul de France à Civitavecchia, le Latium reste « tranquille » en octobre 1867, malgré le fait que Garibaldi et ses officiers passent la nuit du 22 octobre le Mignone et s'avancent vers Cornetto et que des troupes garibaldiennes viennent d'être envoyées sur la frontière avec le Latium par le chemin de fer[2223]. Quelques jours plus tard le capitaine du navire français « l'actif » confirme cela en évoquant des nouvelles et des témoins oculaires qui parlent de masses de troupes et de bandes qui grossissent à 7 ou 8 lieues de Rome, ce qui fait penser que l'armée italienne doit passer sous peu la frontière du Latium et qu'il faut à tout prix mobiliser l'escadre française pour empêcher cela[2224].

Pour stopper les révolutionnaires garibaldiens, les troupes françaises sont essentielles, mais pour que celles-ci arrivent au bon moment, il faut qu'elles soient bien informées des mouvements des garibaldiens par le renseignement diplomatique français. Les révolutionnaires italiens en ont conscience de cela et coupe les lignes de télégraphes, ce qui fait que le 27 octobre le consul De Vœux à Ancône déclare qu'il a des difficultés pour suivre l'évolution de ces mouvements des révolutionnaires italiens, car depuis le 25 octobre les sources d'informations qu'il utilise sont mauvaises à cause du service télégraphique qui se trouve presque toujours

[2221] CADC-CPC25/5, *Lettre du 22 octobre 1867,* direction politique numéro 35, Civitavecchia, 22 octobre 1867, A. de Prime.
[2222] CADC-CPC22/3, *Lettre du 23 octobre 1867,* direction politique, Ancône, 23 octobre 1867, A. De Vœux.
[2223] CADC- CPC25/5, *Dépêche télégraphique du 23 octobre*, déchiffrement, Civitavecchia, 23 décembre 1867, De Pina.
[2224] SHD-BB4/1048, *Dépêche télégraphique du 24 octobre 1867,* Nice, capitaine de « l'actif ».

trouvé rompu entre Ancône et le territoire pontifical[2225]. Une coupure dont les révolutionnaires italiens sont peut-être responsables, car le même jour, le 25 octobre, Garibaldi est annoncé comme ayant franchi la frontière à travers le fait que selon le consul de France à Civitavecchia, Garibaldi attaque Viterbe avec l'aide d'une bande de garibaldiens de 1500 hommes supérieure en nombre à la garnison sur place qui les a néanmoins repoussés[2226]. Une garnison présente à Viterbe qui est composée de mille hommes[2227].

Cette invasion du Latium est également évoquée par le consul de Milan le 26 octobre grâce à un agent de Rome qui souligne l'accroissement de l'influence des révolutionnaires italiens dans le Latium à travers l'insurrection qui éclate le 22 octobre au soir. À la différence des autres consuls, le consul de Milan précise que le parti révolutionnaire peut entraîner la défection des troupes pontificales indigènes et des gendarmes dès que Garibaldi peut paraitre à Monte Mario, car pour le consul de Milan, l'influence des révolutionnaires italiens est importante, grâce notamment à des forces des bandes de volontaires réunies qui s'élèvent à 7000 hommes[2228]. Le chargé d'affaires de France à Rome est, lui aussi, contaminé par la panique qui s'empare au même moment de certains consuls de France en Italie, d'autant plus qu'il est le premier concerné avec celui de Civitavecchia. Même si Henry d'Ideville transmet à Nice le 26 octobre le fait que l'émeute du 24 est artificielle, il s'émeut en ce qui concerne la campagne garibaldienne dans le Latium le fait que le 25 il y a eu un engagement sanglant avec une bande de chemises rouge venue de la frontière descendre le Tibre à 1000 kilomètres de Rome et même la nouvelle de l'embarquement des troupes françaises frappe toute la ville de Rome et le gouvernement pontifical de panique[2229]. Cette panique atteint même le gouvernement impérial à travers le ministre des Affaires étrangères qui est particulièrement inquiet le 27 octobre, car il déclare n'avoir aucune nouvelle de Rome ni des mouvements de Garibaldi depuis le 25 au matin, et avec le rétablissement du télégraphe, le ministre demande

[2225] CADC-CPC22/3, *Lettre du 27 octobre 1867*, direction politique numéro 46, Ancône, 27 octobre 1867, A. De Vœux.
[2226] CADC-CPC25/5, *Lettre du 25 octobre 1867*, direction politique numéro 244, Civitavecchia, 25 octobre 1867, A. De Prime.
[2227] CADC-CPC25/5, *Dépêche télégraphique du 26 octobre 1867*, déchiffrement, Civitavecchia, 26 octobre 1867, De Pina.
[2228] CADC- CPC/30/5, *Lettre du 26 octobre 1867*, déchiffrement, Milan, 26 octobre 1867, Defly.
[2229] CADC- CPC25/5, *Dépêche télégraphique du 26 octobre 1867*, déchiffrement, Nice, 26 octobre 1867, Armand.

aux consuls de Naples et de Civitavecchia de lui répondre « sur le champ » sur ce qu'ils savent[2230].

L'acmé de la crise d'octobre-novembre 1867 arrive même déjà dès le 17 octobre, car des rails sont déjà enlevés dans la nuit du côté de Correse et des fils du télégraphe sont coupés, ce qui fait penser à d'Ideville que les garibaldiens prennent des mesures de précaution dans la prévision d'une attaque[2231]. Les inquiétudes continuent et se confirment pour le renseignement diplomatique français le 29 octobre et sont même corroborées par le général de Failly présent à Civitavecchia qui évoque le débarquement de troupes garibaldiennes qui sont à Monterotondo avec 5000 hommes et l'armée italienne est présente également, mais sans précision sur leurs effectifs[2232]. Le chargé d'Affaires à Florence confirme le 29 octobre la proximité de l'armée garibaldienne du Latium avec une ville de Civitavecchia en État de siège et avec une armée garibaldienne proche de Rome, mais l'armée française semble venir au secours de la légion romaine en même temps avec une flotte française en vue de Civitavecchia depuis le 28 octobre[2233]. Le signalement des mouvements garibaldiens dans le Latium se fait donc en corrélation avec l'envoi de troupes françaises à Civitavecchia, le renseignement français révèle ici son efficacité en donnant l'alerte au gouvernement impérial, c'est désormais aux troupes françaises de jouer leur rôle.

Par rapport aux informations reçues, les autorités militaires françaises décident d'envoyer des troupes vers le Latium, en effet le 15 octobre, ordre est donné au Commandant de l'Intrépide de se mettre en ligne à Oran pour y prendre 2700 tirailleurs algériens et les reporter à Civitavecchia. Le Commandant doit aussi prévenir le commandant Laffon que le Taru en quittant Civitavecchia doit se rendre à Alger pour y prendre 1500 zouaves, et que le vaisseau l'Aveyron doit se diriger sur Alger pour en prendre 1200 autres soldats[2234]. De plus, il est demandé par le ministre de la Marine et des Colonies à ce que dans le cas où Civitavecchia est attaqué soit par les garibaldiens, soit par les Italiens, de se joindre avec les équipages aux troupes pontificales en débarquant de l'artillerie si cela est nécessaire et de tenir jusqu'à la

[2230] CADC-CPC25/5, *Lettre du 27 octobre 1867 aux consulats de France à Naples et à Civitavecchia*, Paris, 27 octobre 1867, le ministre des Affaires étrangères.
[2231] Henri d'IDEVILLE, *Op cit*, 17 octobre 1867, p 34.
[2232] SHD-BB4/1048, *Lettre du 29 octobre 1867*, Civitavecchia, général de failly.
[2233] SHD-BB4/1048, *Lettre du 29 octobre 1867*, Florence, 29 octobre 1867, Chargé d'Affaires de France à Florence.
[2234] SHD-BB4/1048, *Dépêche télégraphique du 15 octobre 1867*, Paris, 15 octobre 1867, le ministre de la Marine et des Colonies.

dernière extrémité jusqu'à ce que les bâtiments français paraissent en vue[2235]. La situation s'améliore déjà pour le secrétaire à la légation de Rome le 20 octobre, car il déclare que « Au premier coup de sifflet de l'Empereur, les garibaldiens ont évacué tous les points de la frontière pontificale qui se trouvait en leur possession »[2236]. Pourtant, il est beaucoup trop tôt pour être optimiste, car un jour plus tard, il constate avec surprise que les garibaldiens sont manifestement encore actifs, car le gouvernement pontifical s'organise pour une défense sérieuse avec le coupage des chemins de fer, la fortification des portes de Rome, et en faisant sauter les ponts[2237].

Il est à noter qu'avant l'arrivée de l'armée française, la légion romaine fait preuve d'efficacité malgré ces défaites et que la défense s'organise ensuite contre les garibaldiens essentiellement, et non pas contre l'armée italienne, car les troupes royales n'ont pas franchi la frontière, et que les garibaldiens se massent en grand nombre du côté de Correse et qu'ils doivent sous peu marcher sur Rome peu de temps après le 22 octobre[2238]. Pour protéger l'influence française en Italie de cette marche sur Rome, le renseignement diplomatique français est crucial en observant si la population passe ou pas dans l'insurrection aux côtés des révolutionnaires, car si c'est le cas cela peut gonfler le nombre de révolutionnaires à combattre et donc le nombre de soldats français nécessaires à envoyer dans le Latium pour les combattre. C'est ainsi qu'une dépêche écrite à Civitavecchia et envoyée ensuite à Nice fait observer avec anxiété fin octobre l'état des populations locales, avec notamment une émeute sérieuse. De plus, la nouvelle de l'embarquement des troupes françaises frappe toute la ville de Civitavecchia ainsi que le gouvernement papal de panique[2239].

Face à des effectifs des révolutionnaires italiens qui ne gonflent pas, mais qui restent tout de même importants, le débarquement des troupes françaises continue sans interruption le 31 octobre avec particulièrement la venue de la division Dumont en entier le 31 au soir à Rome. Ce débarquement dissipe les angoisses et les menaces d'insurrection pour le consul, car la brigade du général arrivée le 30 est accueillie avec des démonstrations de joie, et de plus, deux

[2235] SHD-BB4/1048, *Dépêche télégraphique du 16 octobre 1867,* Paris, 16 octobre 1867, le ministre de la Marine et des Colonies.
[2236] Henry d'IDEVILLE, *op cit*, 20 octobre 1867, p 55-56.
[2237] *Ibid*, 21 octobre 1867, p 59.
[2238] *Ibid*, 22 octobre 1867, p 60.
[2239] CADC-CPC25/5, *Dépêche télégraphique du 26 octobre 1867*, Nice, 26 octobre 1867, Civitavecchia, 25 octobre 1867.

bataillons d'infanterie sont partis le 30 au matin, pour occuper Corneto et la Tolfa et protéger les positions qui dominent Civitavecchia[2240].

3. La sortie de la crise d'automne 1867.

À partir du 31 octobre la situation est donc sous contrôle selon le consul de France à Civitavecchia, mais aussi pour le consul De Vœux à Ancône qui se permet le luxe d'affirmer le 5 novembre que l'expédition de Garibaldi est condamnée du jour où les troupes françaises sont entrées à Rome laissant à l'armée pontificale une entière liberté d'action[2241]. Le redressement de la situation coïncide avec l'arrivée de l'armée française à Civitavecchia, si bien que le 1er novembre le consul de France à Ancône se préoccupe uniquement de la future intervention de l'armée française contre les révolutionnaires garibaldiens et non plus de la dangerosité de ces derniers[2242]. La suite des faits lui donne raison, car « le drame », c'est-à-dire la campagne des révolutionnaires italiens se dénoue le 3 novembre 1867 avec victoires des troupes françaises et pontificales à Mentana, ce que Henry d'Ideville traduit par le fait que dans la nuit du 3 novembre, toute l'armée pontificale s'est mise en marche pour aller chasser Garibaldi de Monterotondo[2243].

L'optimisme du consul de France à Civitavecchia est aussi confirmé par le fait que celui-ci observe le 5 novembre que l'armée pontificale unie à l'armée française s'empare le 4 novembre de Mentana et de Monterotondo en faisant plus de 1600 prisonniers face à des bandes garibaldiennes de plus de 10 000 hommes[2244]. Toutefois, malgré la victoire de Mentana du 3 novembre 1867, le renseignement français surveille également que la crise de novembre 1867 est close et que les révolutionnaires italiens sont chassés du Latium. Cela est observé dans la dépêche du 8 novembre du consul de France à Civitavecchia où il énonce que les garibaldiens abandonnent Viterbe, car ils sont « chassés à coups de pied » par la population locale indignée de que ces bandes veulent piller le couvent de Saint-Rose[2245].

[2240] CADC-CPC25/5, *Lettre du 31 octobre 1867,* direction politique numéro 847, Civitavecchia, 31 octobre 1867, A. De Prima.

[2241] CADC- CPC22/3, *Lettre du 5 novembre 1867,* direction politique numéro 52, Ancône, 5 novembre 1867, A. De Vœux.

[2242] CADC- CPC22/3, *Lettre du 1er novembre 1867,* direction politique numéro 49, Ancône, 1er novembre 1867, A. De Vœux.

[2243] Henry d'IDEVILLE, *op cit,* 3 novembre 1867, p 99.

[2244] CADC-CPC25/5, *Dépêche télégraphique du 5 novembre 1867,* Civitavecchia, 5 novembre 1867 à 11h du matin, consul de France à Civitavecchia.

[2245] CADC-CPC25/5, *Dépêche télégraphique du 11 novembre 1867,* déchiffrement, Marseille, 11 novembre 1867, ministre des Affaires étrangères.

Une opinion publique hostile aux révolutionnaires italiens, mais pas à la présence des militaires français au Latium, car comme l'observe le consul de France à Gênes, le rappel de Rome d'une partie du corps expéditionnaire français est accueilli avec ferveur par l'opinion publique, même si personne n'oublie la présence des bataillons français et « les merveilles des fusils chassepots » à Mentana selon le consul de France à Gênes[2246]. Avec les consuls de France à Civitavecchia et à Gênes, le consul de France à Milan surveille également le bon maintien des révolutionnaires italiens à l'écart du Latium après la bataille de Mentana. Pour accomplir cette tâche en 1868, Sénévrier utilise comme sources d'informations des conversations avec le préfet de Milan ainsi que des rapports de la police italienne[2247]. Le consul de France à Milan continue également à se renseigner en 1869 sur les agissements des révolutionnaires italiens après la bataille de Mentana à travers le fait que ceux-ci achètent quantité de fusils et de carabines qui sont en grande partie introduits dans les Romagne et dans l'Émilie. Ces achats d'armements sont réalisés pour accompagner l'organisation dans toute l'Italie centrale des guérillas avec le drapeau républicain. Selon Sénévrier, les révolutionnaires italiens comptent même organiser des guérillas en Lombardie pour agir dans les montagnes, avec la facilité de se retirer immédiatement en Suisse[2248].

Le dispositif défensif de l'influence française dans le Latium est mis à l'épreuve par une crise qui découle en fait de la guerre de 1866. En effet, comme le souligne l'historien Hubert Heyriès, lorsque la fin de la guerre de 1866 est sanctionnée par l'annexion de la Vénétie, cela libère des milliers de vétérans italiens prêts à en découdre et Garibaldi lance à l'automne 1867 une expédition pour prendre la ville en rassemblant 9000 volontaires. L'armée italienne reçoit l'ordre de ne pas intervenir en se contentant de garder les frontières. Parallèlement, le gouvernement impérial français envoie des troupes commandées par De Fally pour défendre le pape en mobilisant des régiments de zouaves qui battent les révolutionnaires garibaldiens à la bataille de Mentana le 3 novembre 1867 à l'aide des troupes pontificales. Malgré la défaite, les Chemises rouges de Garibaldi incarnent dès lors les martyrs progressistes et révolutionnaires contre les forces conservatrices et contre-révolutionnaires portées par les zouaves pontificaux et par les troupes de Napoléon III[2249]. Ce qui est une donnée importante pour comprendre les

[2246] CADC- CPC27/2, *Lettre du 28 novembre 1867,* direction politique numéro 142, Gênes, 28 novembre 1867, Intemperant.
[2247] CADC-CPC30/5, *Lettre du 4 novembre 1868,* direction politique numéro 49, Milan, 4 novembre 1868, Sénévrier.
[2248] CADC-CPC30/5, *Lettre du 27 février 1869,* direction politique numéro 26, Milan, 27 février 1869, Sénévrier.
[2249] Hubert HEYRIÈS, *Histoire de l'armée italienne, op cit*, p 64-70.

débats qui agitent les députés et les journalistes français pendant la crise d'octobre-novembre 1967. Toutefois, après l'observation des révolutionnaires italiens, ce qui intéresse le plus le renseignement français pendant la crise de l'automne 1867, ce n'est non pas les répercussions politiques en France de cette crise, mais l'attitude de l'armée italienne pendant cette crise.

B. La défense contre l'armée italienne ?

Comme le souligne le général Fleury[2250], le but de la politique française en Italie est de maintenir une alliance avec le gouvernement italien et avec le Pape contre les révolutionnaires italiens[2251], ce qui est en bonne voie pour le général Fleury à la fin des années 1860[2252]. Depuis la convention de septembre 1864 et même depuis l'expédition des Mille de 1860, l'armée italienne garde une alliance avec la France au prix de l'indépendance du Latium, mais aussi au prix du combat des révolutionnaires italiens en Italie. Pendant la crise de l'automne 1867, son rôle doit normalement se borner à celui de surveillance et de combat des révolutionnaires italiens sans rentrer dans le Latium. Pourtant, le 10 octobre 1867, le contre-amiral Lafont souligne que 12 bâtiments cuirassés doivent se réunir à La Spezia sous les ordres du contre-amiral Ribotty[2253]. Le 30 octobre le consul de France à La Spezia confirme ces observations du renseignement maritime français en se renseignant sur la Maria Regina et transmet au ministre des Affaires étrangères que dans le Golfe de Spezia cinq navires cuirassés italiens sont présents avec le Prince de Carignan, la Messina, l'Ancône, le San Martino et le prince Humbert ainsi que d'autres cuirassées[2254]. Même si ces rapports ne précisent pas si ces navires sont destinés à naviguer vers l'Italie centrale, ces observations sont sûrement faites, car elles semblent inquiétantes pour l'influence française dans le Latium, ce qui fait que le ministre français de la Marine et des Colonies demande le 30 octobre au contre-amiral Lafont de prendre et de lui transmettre des renseignements sur le nombre des bâtiments cuirassés de l'Italie[2255].

Cette inquiétude est insignifiante à côté de l'attitude que prend l'armée italienne au même moment. Le consul de Civitavecchia évoque en effet le 19 octobre que des troupes italiennes continuent à se masser sur la frontière, même si la tranquillité reste dans la province avec

---

[2250] Emile Félix Fleury (1815-1884) est un général de l'armée française, un sénateur bonapartiste et un diplomate français sous le Second Empire.
[2251] Emile-Félix (général, comte) FLEURY, *Souvenirs du général Fleury, op cit*, p 308.
[2252] *Ibid*, p 314.
[2253] SHD-BB4/1048, *Lettre du 10 octobre 1867,* Spezia, 10 octobre 1867, Lafont.
[2254] SHD-BB4/1048, *Lettre du 30 octobre 1867,* Spezia, 30 octobre 1867, Lafont.
[2255] SHD-BB4/1048, *Dépêche télégraphique du 23 octobre 1867,* Paris, 23 octobre 1867, le ministre de la Marine et des Colonies.

parallèlement une escadre et des troupes françaises qui sont attendues[2256]. L'attitude de l'armée italienne est encore plus préoccupante quand, selon le ministre de la Marine et des Colonies, l'armée italienne franchit la frontière et que l'escadre italienne est rassemblée près d'Ortibello[2257]. C'est ce que confirme le contre-amiral Lafont le 27 octobre en soulignant que le 26, l'armée italienne se trouve en face de la frontière à Laresse, à 10 lieues de Rome, dans la route de Monterotondo. Le contre-amiral Lafont n'est néanmoins pas certain que cette armée ait franchi la frontière, mais il confirme que par rapport à cela, l'armée française prend ses dispositions pour défendre la place de Civitavecchia. Toutefois, les fortifications du côté de la mer sont jugées insuffisantes, car selon le contre-amiral Lafont, il n'y a de ce côté que quatre obusiers de 22 millimètres, très mal abrités par un petit épaulement en pierre. De plus, l'artillerie de la place n'a que de faibles calibres et très peu de canonniers et seulement 20 jours de vivres[2258].

Le soulagement arrive une semaine plus tard, quand le renseignement maritime français constate que l'escadre italienne, sous les ordres du contre-amiral Ribotty, fait en fait ses préparatifs de départ pour se rendre à Palerme, où le gouvernement craint des troubles sérieux en termes de brigandage. Cette escadre est composée de cinq frégates cuirassées et de cinq avisos. Trois autres bâtiments cuirassés sont attendus à tout moment à La Spezia, venant de Gênes et de Venise, ils doivent ensuite être rejoints ensuite normalement par d'autres navires qui sont dans les bassins de Gênes et de Livourne[2259].

Il faut en effet attendre la victoire de Mentana pour que le renseignement français soit certain que la marine italienne n'a pas l'intention d'intervenir au Latium, mais l'attitude de l'armée italienne est, elle aussi, surveillée. Celle-ci est observée à côté des agissements des révolutionnaires italiens, car comme le souligne le colonel Schmitz, à ce moment-là attaché militaire français en Italie, l'alliance avec l'armée italienne est la meilleure garantie d'une absence d'une invasion du Latium par l'armée italienne et de l'aide de cette armée avec l'armée française au combat des révolutionnaires italiens. Le colonel Schmitz souligne en effet en novembre 1867 que les Italiens pensent que par souci de conciliation avec la France, par une lutte contre « la révolution », et par « la réalisation des aspirations légitimes de l'Italie », que le

[2256] CADC-CPC25/5, *Dépêche télégraphique du 19 octobre 1867*, déchiffrement, Civitavecchia, 19 octobre 1867.
[2257] SHD-BB4/1048, *Lettre du 27 octobre 1867*, Civitavecchia, 27 octobre 1867, ministre de la Marine et des Colonies.
[2258] SHD-BB4/1048, *Lettre du 27 octobre 1867*, Civitavecchia, 27 octobre 1867, contre-amiral Lafont de Labedat.
[2259] SHD-BB4/1048, *Lettre du 4 novembre 1867*, Spezia, 4 novembre 1867, Lafont.

Royaume d'Italie ne veut rien faire vis-à-vis de cette question romaine[2260]. Cela change selon le commandant Failly en décembre 1867, car selon lui, le gouvernement italien peut avoir envie de déclarer la guerre à la France sur le territoire pontifical, avec les deux objectifs de Rome comme capitale, et de Civitavecchia comme étant la base d'opérations de l'armée française. Ce qui rend d'autant plus nécessaire d'améliorer les fortifications de Civitavecchia selon le commandant Failly en décembre 1867[2261], mais aussi décembre 1869[2262].

Outre la non-intervention de l'armée italienne au Latium, la bataille de Mentana est gagnée en grande partie grâce aux troupes françaises et surtout au fait qu'elles débarquent avec sûreté à Civitavecchia pour ensuite être projetées dans le Latium. Ce qui fait que le maréchal Niel souligne l'importance pour l'armée française d'être maitresse de la mer pour la défense de la position de Civitavecchia. Pour parvenir à cet objectif, face à une défense jugée insuffisante du côté de la mer, Niel propose d'augmenter de deux batteries flottantes les défenses maritimes de la place. Quant à la défense du côté de la terre qui est jugée meilleure que du côté de la mer, Niel pense que les ouvrages proposés doivent être considérés comme les ponts d'appui d'une ligne défensive marquée par des maisons, par des postes, par des tranchées, d'où les soldats français embusqués peuvent tirer à couvert sur les assaillants. Toutes ces nouvelles dispositions doivent permettre grâce aux propriétés du nouvel armement qui sont surtout à l'avantage de la défense, de permettre d'écraser les colonnes assaillantes sur l'espace qu'elles ont à parcourir à découvert avant d'atteindre le point décisif de la place de Civitavecchia[2263].

L'officier d'ordonnance du maréchal Niel, qui accompagne le général Prudon dans sa mission, visite Civitavecchia pour visiter les fortifications confirme également en octobre 1868 que les défenses de Civitavecchia sont suffisantes du côté de terre, mais très imparfaites du côté de la mer, ce qui rend la présence de quelques cuirassés en croisière indispensable pour conserver le port en cas d'attaque de la flotte italienne forte de huit frégates[2264]. En effet, malgré des préoccupations constantes des autorités militaires françaises quant aux fortifications de Civitavecchia dès les années 1850, cette place qui est aussi importante pour observer les troupes italiennes à la frontière pontificale n'apparaît pas sûre pour faire face à toutes les troupes qui

[2260] SHD-GR 1M 1387, *Lettre confidentielle de la légation de France en Italie*, Florence, 24 novembre 1867, colonel Schmitz.
[2261] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 18 décembre 1867*, commandant Failly.
[2262] SHD-GR, 1M 1404, *Lettre du 25 décembre 1869*, commandant Failly.
[2263] SHD-GR 1VM 73, *Observations sur la défense du port de Civitavecchia et sur les travaux projetés en avant de cette place*, Niel.
[2264] CADC- CPC25/5, *Lettre du 23 octobre 1867*, direction politique numéro 42, Civitavecchia, 23 octobre 1867, A. De Prime.

peuvent l'attaquer pendant la crise de l'automne 1867. Selon le consul de France à Civitavecchia, le 21 octobre les troupes italiennes qui reçoivent journellement de grands renforts de troupes et d'artillerie à la frontière ont pour objectif la prise de Civitavecchia qui est essentielle comme base d'opérations pour l'armée française en cas d'intervention. Ainsi, le consul de France sur place est inquiet sur la capacité des fortifications de Civitavecchia à résister à une attaque soit de la part des Italiens, soit de la part des garibaldiens[2265].

Une attaque de l'armée italienne sur Civitavecchia est une anxiété partagée également par Felix Robyere qui dénonce lui aussi le gouvernement italien pendant cette période, car celui-ci dissimule mal ses prétendues aspirations. Ainsi, pour Felix Robyere, dans le courant de septembre 1867, il est évident pour tout le monde que de nouvelles tentatives d'invasion contre le territoire du Pape s'organisent dans la péninsule et il n'est pas exclu que l'armée italienne en fasse partie[2266]. Dans cette crise, Felix Robyere parle même d'une politique italienne « toute pétrie de ruses et de mauvais vouloir »[2267].

Le consul de France à Turin est dans le même temps moins inquiet que le militaire français Felix Robyere, que ce soit concernant l'armée italienne et l'armée garibaldienne. Il pense en effet que l'avortement des tentatives garibaldiennes contre Rome est confirmé le 14 octobre et que le manque de surveillance des garibaldiens de la part de l'armée italienne tient au fait que l'armée italienne a du mal à surveiller la frontière pontificale, car, la ligne de frontière est tellement irrégulière et parsemée de fossés, de ravins, de torrents, et d'autres difficultés de terrain qu'une armée de 200 000 hommes peut avoir de la peine à fermer toutes les voies de communication entre les deux États[2268]. Toutefois, ce même consul rejoint quelques jours plus tard les inquiétudes de Félix Robyere en pensant que la menace sur le Latium ne vient non pas des révolutionnaires, mais de l'armée italienne qui selon le consul de France à Turin doit exécuter l'ordre du gouvernement italien d'occuper le Patrimoine de Saint-Pierre. Selon celui-ci, cet ordre se matérialise dans la réalité par des troupes italiennes massées sur la frontière qui peuvent désormais s'élever au chiffre de 50 000 hommes. Soit une division entière qui peut au

[2265] CADC- CPC25/5, *Lettre du 21 octobre 1867,* direction politique numéro 41, Civitavecchia, 21 octobre 1867, A. De Prime.
[2266] Félix RIBEYRE, *Histoire de la seconde expédition française à Rome, op cit*, p 1-2.
[2267] *Ibid*, pp 102-103.
[2268] CADC- CPC33/5, *Lettre du 14 octobre 1867*, direction politique numéro 260, 14 octobre 1867, Turin, Eugène Poujade.

premier signal se lancer sur le territoire pontifical, sans oublier non plus l'agitation garibaldienne qui augmente chaque jour aux portes du Latium[2269].

Il faut attendre le 24 octobre pour que la situation s'arrange avec l'armée italienne, car il apparaît clairement à ce moment-là pour Eugène Poujade qu'il ne s'agit plus pour l'armée italienne d'envahir le Latium, mais plutôt de réprimer les « excès » des bandes garibaldiennes[2270]. Ainsi, le 31 octobre, quand le Roi d'Italie prend connaissance du débarquement des troupes françaises à Civitavecchia, Victor-Emmanuel II n'ordonne aussitôt aux troupes italiennes de passer la frontière pontificale que dans le but de calmer l'effervescence du parti de l'action à Turin selon Eugène Poujade[2271]. Par la suite, après avoir été rassuré sur les intentions de l'armée italienne dans le Latium, il est toutefois important de savoir quels effectifs ont passé la frontière pontificale, et c'est ce à quoi s'attelle Eugène Poujade grâce aux journaux de sa résidence. Ces effectifs sont évalués à 22 000 hommes environ, mais ce chiffre doit très probablement être beaucoup augmenté, car un avis publié par la direction générale des chemins de fer de la Haute-Italie annonce que le transport des marchandises est suspendu jusqu'à nouvel ordre à partir de Bologne, ce qui indique que la voie ferrée est réservée au transport des troupes. De plus, à la veille de la bataille de Mentana, le ministère de la Guerre italien donne l'ordre aux commandants généraux des divisions de retirer immédiatement les chevaux prêtés à l'agriculture, et avec les deux appels des contingents (y compris les soldats vénitiens) l'armée italienne dans le Latium peut s'augmenter d'environ 90 000 hommes. Ce qui amène le consul de France à Turin à se demander si l'armée italienne a simplement pour objectif d'occuper le petit territoire pontifical pour en déloger les volontaires garibaldiens ou si le gouvernement italien a de plus amples ambitions contraires aux intérêts français en Italie[2272].

Le renseignement français sur les effectifs de l'armée italienne apparaît ainsi comme un révélateur du double jeu qu'effectue l'armée italienne qui d'un côté rassure les autorités françaises sur ses intentions, mais qui d'un autre côté effectue des actions qui diffusent plutôt le message de l'ambition d'annexer le Latium. Pour le diplomate Henry d'Ideville, la question ne se pose pas, car pour lui cette crise révèle la véritable ambition de l'armée italienne. Celui-

[2269] CADC- CPC33/5, *Lettre du 17 octobre 1867,* direction politique numéro 262, 17 octobre 1867, Turin, Eugène Poujade.
[2270] CADC- CPC33/5, *Lettre du 24 octobre 1867,* direction politique numéro 266, 24 octobre 1867, Turin, Eugène Poujade.
[2271] CADC- CPC33/5, *Lettre du 31 octobre 1867,* direction politique numéro 272, 31 octobre 1867, Turin, Eugène Poujade.
[2272] CADC- CPC33/6, *Lettre du 2 novembre 1867,* direction politique numéro 273, Turin, 2 novembre 1867, Eugène Poujade.

ci observe en effet une « situation grave » avec la présence des garibaldiens, mais surtout des troupes italiennes qui se concentrent aux frontières avec de nombreux bataillons à Isoletta et à Orbitello, ce qui fait même craindre que les Italiens soient à Rome avant que les Français aient eu le temps d'arriver à Civitavecchia. Or, justement d'Ideville sait bien que si Civitavecchia est prise par l'armée italienne ou l'armée garibaldienne, la présence française à Rome est perdue. Tout cela fait donc dire à d'Ideville que le gouvernement italien « a jeté le bout de masque qui couvrait encore son visage », et qu'il fait désormais cause commune avec les garibaldiens[2273].

L'attitude de l'armée italienne qui est observée majoritairement par le commandant Lafont et les consuls de Civitavecchia et de Turin, oscille entre assurances positives du gouvernement italien et renseignement des mouvements de troupes italiennes très inquiétantes. Néanmoins, même s'il est possible que l'armée italienne ne soit pas intervenue contre l'armée garibaldienne, elle n'est pas intervenue contre l'armée française ni contre l'armée pontificale, ce qui permet à l'influence française dans le Latium de se maintenir. Ce double jeu de l'armée italienne, ainsi que la défaite des révolutionnaires italiens, ont toutefois des répercussions sur les divisions entre les hommes politiques français dont les tensions sont ravivées en automne 1867.

C. Les conséquences politiques de la crise de l'automne 1867.

Le gouvernement italien anticlérical de Ratazzi n'entreprend rien pour empêcher Garibaldi et ses 8000 partisans d'envahir le Latium à partir du 23 octobre 1867, et la défaite des chemises rouges à Mentana contre l'armée française et la légion romaine contribue en partie a empêcher l'alliance franco-italienne en 1870[2274].

La crise de l'automne 1867 ne manque pas en effet de raviver les tensions entre les républicains partisans des révolutionnaires italiens d'un côté et les cléricaux et les légitimistes partisans du pouvoir temporel papal de l'autre côté. En France, la victoire française de Mentana produit chez les conservateurs et les cléricaux une bonne impression, au contraire des journaux garibaldiens de Paris[2275]. Comme le souligne l'historienne Geraldine Djament-Tran, le 3 novembre 1867, la dernière grande tentative du Risorgimento démocratique pour conquérir Rome échoue à Mentana aux frontières de l'État pontifical face aux troupes françaises du

[2273] Henry d'IDEVILLE, *op cit*, 19 octobre 1867 à midi, p 37-38.
[2274] Gael NOFRI, *op cit*, p 243-244.
[2275] Félix RIBYERE, *Histoire de la seconde expédition française à Rome*, *op cit*, p 145.

général Failly. Cet échec des révolutionnaires italiens contribue à la victoire du Risorgimento monarchique sous l'égide du roi Victor-Emmanuel II[2276].

Avant même la bataille de Mentana, le journal républicain *Le Siècle* affirme qu'il est évidemment contre la protection du pouvoir temporel papal par le gouvernement français qu'il qualifie de « tâche impossible »[2277], contrairement aux cléricaux et aux conservateurs qui soulignent à nouveau leurs hostilités à l'égard de Garibaldi et des révolutionnaires italiens pendant l'expédition garibaldienne en 1867. Ainsi, le cardinal de Bonnechone parle de l'unité italienne comme d'une conception « maladive et monstrueuse » qui veut se constituer en absorbant l'État pontifical. Le député Rouland est sur la même ligne, car il souligne qu'il ne souhaite pas non plus le triomphe des révolutionnaires italiens au détriment du pouvoir temporel papal, tout comme l'Archevêque de Paris qui souhaite même que le pape reprenne la totalité des États pontificaux. L'Archevêque de Paris souhaite également que la France aide le Pape dans ses finances ainsi que dans son armée pour qu'il puisse défendre seul son indépendance, ce qui est au passage ce qu'effectue précisément la mission militaire française au Latium.

Le député clérical Chesnelong[2278] affirme lui aussi l'utilité de protéger le pouvoir temporel du Pape[2279]. Pour ce faire, Chesnelong pense qu'il est indispensable que l'armée française reste à Civitavecchia tant que les révolutionnaires italiens restent menaçants à l'égard du pouvoir temporel papal[2280]. Ce à quoi le ministre des Affaires étrangères répond qu'il est en effet nécessaire de garantir la sécurité du Pape tout en ayant « des intérêts à ménager », c'est-à-dire sans doute garder une influence française sur place et l'alliance avec le Royaume d'Italie[2281]. Sur le même politique, le comte de La Tour parle lui de la préservation de la souveraineté temporelle du pape comme de l'intérêt des catholiques et de la France[2282].

De l'autre côté de l'échiquier politique le républicain Jules Favre proteste contre la protection française du pouvoir temporel du pape et il qualifie même la victoire de Mentana

---

[2276] Djament-Tran Géraldine, « Le débat sur Rome capitale (1861-1871) : choix de localisation et achèvement de la construction nationale italienne », *Revue historique*, 2009/1 (n° 649), p. 99-118. DOI : 10.3917/rhis.091.0099. URL : https://www.cairn.info/revue-historique-2009-1-page-99.htm.

[2277] *Le Siècle* du 31 octobre 1867, p 2, colonne 6 et p 3, colonnes 1 et 2, J. Vilbort.

[2278] Chesnelong (Pierre-Charles) (1820-1899), élue député du Corps Législatif en 1867 et réelu en 1869, il défend le pouvoir temporel du Pape, Éric Anceau, *op cit*, p 87-88.

[2279] *Le Moniteur Universel* du 4 décembre 1867, p 1 colonne 6 et p 2, colonnes 1 à 6.

[2280] *Le Moniteur Universel* du 4 décembre 1867, p 2, 3 et 5.

[2281] *Le Moniteur Universel* du 1er décembre 1867, p 1-3.

[2282] *Le Moniteur Universel* du 4 décembre 1867, p 2, 3 et 5.

face aux troupes garibaldiennes de « honte »[2283], et il affirme également que les révolutionnaires italiens veulent absolument annexer Rome au reste de l'Italie[2284]. Jules Simon[2285], pense-lui aussi qu'il est nécessaire de séparer pouvoir temporel et spirituel du Pape pour privilégier la liberté des Italiens. Face aux cléricaux et aux républicains, un ministre du gouvernement impérial incarne la politique conciliatrice de l'empereur, car celui-ci affirme qu'il est important de continuer à agir de même sans perdre de vue les grands intérêts généraux de la France en conciliant donc les intérêts français en Italie et la protection du pouvoir temporel papale. Monsieur Thiers[2286] est sur la même ligne en énonçant qu'il faut plutôt le statu quo et laisser le pape tranquille[2287]. Le baron Jérôme David soutien lui aussi la politique conciliatrice de l'Empereur en Italie en soulignant l'importance de combattre les révolutionnaires à l'étranger et Rouher, met l'accent sur l'autre aspect de la politique impériale en Italie qui est de faire en sorte que le Royaume d'Italie n'absorbe pas le Latium[2288].

Par rapport à la crise de l'automne 1867 et donc par rapport à la question du pouvoir temporel papal la classe politique française est donc divisée entre les républicains partisans de l'unité du Latium au Royaume d'Italie, les bonapartistes qui souhaitent le maintien de l'intégrité du pouvoir temporel du Pape en conciliation avec l'alliance avec le Royaume d'Italie et les cléricaux qui souhaitent le maintien du pouvoir temporel papal sans aucune concession. Tous ces débats volent en éclats en août et en septembre 1870 devant le départ des troupes françaises du Latium à cause des défaites subies pendant la guerre de 1870-1871.

D. La fin de la protection française du Latium en août-septembre 1870.

Pour le comte de Beauffort la fin de la protection française du Latium en 1870 n'est que la conséquence lointaine de la guerre de 1859 et des annexions du Royaume du Piémont-Sardaigne en 1860 qui aboutissent au retrait des troupes françaises de Civitavecchia en 1870 que le comte de Beauffort qualifie d'un « aveu de faiblesse »[2289].

[2283] *Le Moniteur Universel* du 3 décembre 1867, p 2, colonnes 1 à 6 et p 3, colonnes 3 et 5.
[2284] *Le Moniteur Universel* du 6 décembre 1867, p 2 et 4.
[2285] Simon (François Jules Suisse) (1814-1896), député républicain, il est élu au Corps Législatif en 1863 et réélu en 1869.
[2286] Thiers (Adolphe) (1797-1877), député membre de l'opposition, il est le mentor du tiers parti, il est élu au Corps législatif en 1863 et réélu en 1869.
[2287] *Le Moniteur Universel* du 4 décembre 1867, p 2, 3 et 5.
[2288] *Le Moniteur Universel* du 3 février 1869, p 1, colonnes 3, 4 et 5.
[2289] Roger COMTE DE BEAUFFORT, *Histoire de l'invasion des États Pontificaux et du siège de Rome par l'armée italienne en septembre 1870*, Paris, V. Palme, 1874, p 10-11.

Le 16 juillet 1870, Napoléon III, dans une lettre personnelle au roi d'Italie, annonce son intention de rappeler les troupes de Rome pour que ces troupes combattent en France contre l'armée prussienne et celles de ses alliés allemands. La nouvelle fait l'effet d'une bombe. Le départ des Français peut faciliter la solution de la question romaine, du fait de l'isolement du Pape, mais cela risque aussi de radicaliser les partisans du pontife, d'inquiéter les puissances européennes et d'encourager les mouvements révolutionnaires de Mazzini et de Garibaldi. Au début de 1870, il ne reste comme troupes françaises qu'une brigade d'environ 6000 hommes sous la direction du général Léon Dumont dans le Latium, stationnée à Civitavecchia, Viterbe, Tarquinia et Tolfa. Ce retrait des troupes françaises du Latium qui est accéléré au début de la guerre de 1870-1871, s'explique par le fait que dès le début du conflit, les militaires français se rendent rapidement compte de leur infériorité numérique qui les oblige à recourir à toutes les forces disponibles face à l'armée prussienne et à celles de ses alliés allemands. Un retrait des troupes françaises du Latium qui se termine par le rassemblement et l'embarquement des troupes à Civitavecchia du 3 au 18 août[2290].

Malgré tous les efforts de Napoléon III, c'est la guerre contre l'armée prussienne en 1870 qui finit par avoir raison de la protection française du Latium. À cause des défaites constatées par l'armée française contre l'armée prussienne et celles de ses alliés allemands en août 1870, Napoléon III décide de rappeler en France tous les militaires français présents au Latium. L'armée italienne, qui se retient d'intervenir trois ans plus tôt pour ne pas provoquer une guerre avec la France, ne se retient plus une fois les troupes françaises parties. Toutefois, déjà quelques mois avant la guerre de 1870, plusieurs bandes garibaldiennes réapparaissent non loin des frontières pontificales. Face à cette menace, quelques compagnies de Zouaves et un détachement de dragons sont expédiés sur la frontière pontificale, aidés par les troupes italiennes. Les troupes pontificales et en particulier les gendarmes pontificaux sont aussi au même moment sollicité pour réprimer deux bandes de brigands[2291].

Il faut néanmoins attendre le 29 juillet 1870 pour que la situation a l'air aussi compromise qu'à l'automne 1867 avec le consul de France à Civitavecchia qui parle de vives inquiétudes quant au maintien de l'ordre et de la sécurité dans l'État pontifical en présence des nombreux enrôlements de volontaires garibaldiens qui ont lieu sur toute l'étendue du Latium. Face à cela, le chef d'État-major de l'armée pontificale arrive le 29 juillet au matin pour prendre les mesures

[2290] Hubert HERYIÈS, *La porta di Pia*, *op cit*, p 44-47.
[2291] CADC- CPC25/5, *Lettre du 28 mai 1870,* direction politique numéro 2, Civitavecchia, 28 mai 1870, H. de Tallenay.

nécessaires pour remplacer les troupes françaises par des détachements de l'armée de Rome. Trois compagnies de Zouaves, et deux compagnies de Chasseurs doivent occuper Civitavecchia, et un bataillon de Zouaves et quatre compagnies de chasseurs doivent tenir garnison à Viterbe et surveiller la frontière[2292]. La place de Civitavecchia est d'ailleurs en première ligne en août 1870 pour faire face en plus des volontaires garibaldiens, à une armée italienne bien décidée à annexer le Latium au reste du Royaume d'Italie et « en nombre considérable » à la frontière pontificale. Pour essayer de contrer ces menaces, le colonel Serra, commandant de la place, est nommé le 9 août commandant supérieur de la province et a ordre de relier ses forces à celles du colonel de Charrette, commandant supérieur de Viterbe. Ce dernier doit abandonner, sans combat, et aussitôt après l'entrée des troupes italiennes, il doit se replier sur Civitavecchia où la petite armée pontificale a mission de se battre jusqu'à la dernière extrémité[2293]. Ce plan traduit déjà un partiel abandon du Latium en face des forces militaires que la légion romaine s'apprête à affronter, d'autant plus quand les concentrations de troupes italiennes se confirment depuis le 16 août 1870 à la frontière avec de nombreuses divisions qui se massent du côté de Montalto, Rieti, et Orte qui correspondent à des forces de 30 000 hommes et à environ une centaine de canons, de plus, ces troupes ont reçu pour 15 jours de vivres[2294].

Toutefois, comme le souligne l'historien Hubert Heyriès, les soldats pontificaux ne veulent pas se rendre avant d'avoir combattu et d'autre part, la décision de résister coûte que coûte est prise par les plus hauts dirigeants. Le pape Pie IX, qui reçoit le comte Gustavo Ponza de San Martino le 10 septembre, entre 10 h 30 et 11 h 00 du matin, déclare que l'objectif principal est de tenir le plus longtemps possible afin de transformer une inévitable défaite militaire en victoire politique. Tout cela signifie qu'il faut se sacrifier avec honneur, comme le général Kanzler lui-même le déclare fin juillet en apprenant le départ imminent des forces françaises à l'ambassadeur de France à Rome, le marquis Gaston Morin de Banneville. La défaite est prévisible étant donné les faiblesses des forces papales[2295]. Le dernier espoir pour la légion romaine reste celui des politiques italiens qui décident de ne finalement pas intervenir au Latium. Malheureusement pour les soldats pontificaux, l'arrivée des troupes italiennes dans le Latium devient imminente le 21 août, car les autorités pontificales ne sont pas rassurées à

[2292] CADC- CPC25/5, *Lettre du 29 juillet 1870,* direction politique numéro 5, Civitavecchia, 29 juillet 1870, H. De Tallenay.
[2293] CADC-CPC25/5, *Lettre du 10 août 1870,* direction politique numéro 8, Civitavecchia, 10 août 1870, H. de Tallenay.
[2294] CADC- CPC25/5, *Lettre du 18 août 1870,* direction politique numéro 10, Civitavecchia, 18 août 1870, H. de Tallenay.
[2295] Hubert HEYRIÈS, *La Portia di Pia*, *op cit*, p 81-83.

cause des derniers débats du Parlement italien qui leur laissent peu de doutes sur « l'issue prochaine et fatale de la question romaine », donc sur le fait que les politiques italiens sont déterminés à annexer le Latium au Royaume d'Italie. Face à cette situation catastrophique pour le gouvernement pontifical, celui-ci change encore de plan le 24 août et décide qu'il ne s'agit plus de laisser l'armée pontificale se faire massacrer dans les provinces du Latium en se défendant jusqu'à la dernière extrémité, mais plutôt de se contenter d'une simple « protestation militaire » et d'un « simulacre de défense », après quoi, l'armée pontificale doit se replier sur Rome[2296]. Cette stratégie est adoptée à cause de la dysmétrie des forces qui se présentent entre l'armée pontificale au Latium et les troupes italiennes qui cernent la frontière et renforcent leurs divisions présentes à proximité du Latium avec le 22 août l'acheminement d'une batterie complétée de 12 canons à Ridi[2297]. Un peu moins d'un mois après, l'armée italienne décide d'attaquer la cité éternelle, le 20 septembre 1870, achevant ainsi le Risorgimento avec l'annexion de Rome et du Latium au reste du Royaume d'Italie.

Avant la prise de Rome, l'armée italienne s'attèle à la prise de Civitavecchia le soir du 14 septembre. La ville est ainsi attaquée par terre et par mer, faisant regretter au général Kanzler d'avoir rappelé les Zouaves à Rome. L'attaque est donc d'abord portée sur Civitavecchia, car le gouvernement italien comprend bien l'importance symbolique de la ville portuaire, seule échappatoire laissée au pape s'il veut quitter Rome. Les 8 et 11 septembre, les directives politiques envoyées aux généraux Bixio, Caderna et Angioletti prévoient cela. À l'époque, la ville compte environ 6000 habitants et est le principal port des États pontificaux, elle a une défense vulnérable. En effet, les fortifications de la ville se composent d'une redoute centrale et d'un mur qui ferme la ville de terre et de mer. Les Français qui y stationnent jusqu'en août 1870 cherchent surtout à protéger la ville pour permettre aux troupes de débarquer ou d'embarquer sans danger. Le génie français a commencé quelques travaux qui, cependant, sont abandonnés immédiatement après son départ. En conséquence, le mur face à la mer ne résiste pas à un bombardement naval et le mur face à la terre, long de 3 600 mètres, n'est pas non plus assez solide[2298].

Ainsi, la campagne militaire italienne qui commence dans la nuit du 11 au 12 septembre est sans résistance sérieuse de la part de l'armée pontificale. En deux jours, Viterbe,

[2296] CADC- CPC/25/5, *Lettre du 21 août 1870,* direction politique numéro 11, Civitavecchia, 21 août 1870, M. de Tallenay.
[2297] CADC- CPC25/5, *Lettre du 24 août 1870,* direction politique numéro 12, Civitavecchia, 24 août 1870, H. De Tallenay.
[2298] Hubert HEYRIÈS, *La breccia di Porta Pia, op cit,* p 102-105.

Civitavecchia, Castellana, Monterondo et Frosione tombent. La périphérie de Rome est atteinte le matin du 14 septembre, tandis que la 2e division du général Bixio obtient la reddition de Civitavecchia le 15 au soir[2299], la prise de Rome par l'armée italienne intervenant cinq jours plus tard le 20 septembre 1870. Il est donc visible ici que malgré tout le travail apporté par le renseignement militaire français quant aux fortifications de Civitavecchia, cela n'a pas suffi face à l'armée italienne, et les soins apportés par les officiers français à l'instruction de la légion romaine n'ont pas suffi non plus à combattre l'armée italienne. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'armée pontificale et les fortifications de Civitavecchia sont surtout destinées à combattre des révolutionnaires italiens et non un détachement de 60 000 hommes de l'armée italienne.

En résumé, le renseignement français, qu'il soit diplomatique ou militaire prend une importance cruciale pour accompagner la décision de Napoléon III de continuer à maintenir une influence française dans le Latium via la protection du pouvoir temporel papale dans le Latium. Les contributions de ce renseignement français à la protection du Latium sont d'abord le fait du renseignement militaire français. Avant 1866, des reconnaissances sont menées par des militaires français dans l'Italie centrale pour connaître les terrains les plus propices à une défense du Latium contre d'éventuels assaillants. Depuis les années 1850 et jusqu'à la fin de la présence française au Latium, les militaires français sur place sont sans cesse préoccupés par les fortifications de Civitavecchia, ce qui procure de très nombreux rapports sur le sujet. Cette préoccupation vient du fait que la place de Civitavecchia est primordiale pour que les troupes françaises puissent débarquer en Italie et protéger à tout moment le Latium si besoin. Mais il faut encore que les troupes françaises puissent être informées de manière permanente d'une attaque garibaldienne de grande ampleur qui nécessite une intervention militaire française. Pour cela, le renseignement diplomatique à travers les consuls de Civitavecchia, d'Ancône, de Gênes et de Turin en particulier sont importants, car ils observent en permanence les agissements des garibaldiens et ils remarquent à l'automne 1867 qu'une campagne militaire garibaldienne a lieu. La coupure des lignes de télégraphe par les garibaldiens témoigne sans doute de l'importance du renseignement diplomatique pour la protection française du Latium, mais avant que ces troupes françaises arrivent, la légion romaine a pour objectif de combattre les révolutionnaires italiens. Cette armée pontificale est composée de volontaires venant du Latium et d'autres États qui sont formés par des militaires français de la mission militaire française dans le Latium pour maintenir l'ordre à l'intérieur du Latium et pour combattre les révolutionnaires italiens s'ils envahissent massivement le Latium. C'est justement ce qui arrive à l'automne 1867 et malgré

[2299] *Ibid*, p 108.

les défaites de l'armée pontificale face aux révolutionnaires italiens, l'armée française arrive promptement à Civitavecchia avant que cette ville et que la ville de Rome soit prise grâce au renseignement diplomatique qui permet la victoire de Mentana conjointement aux troupes pontificales contre l'armée garibaldienne le 3 novembre 1867.

Ce dispositif défensif du Latium reposant sur la mission militaire et les renseignements militaires et diplomatiques a permis de garder une influence française sur le Latium qui ne disparaît que quand les derniers militaires français sont rappelés en France à cause des défaites de 1870 contre les armées prussiennes et allemandes. La légion romaine qui est ensuite laissée à elle-même ne peut faire face à l'armée italienne qui prend Rome le 21 septembre 1870. Le Royaume d'Italie a donc attendu que l'armée française parte du Latium pour attaquer le Latium, car Victor-Emmanuel garde de bonnes relations avec le Second Empire français. Napoléon III entend en effet s'appuyer sur cette relation, ainsi qu'avec celle qu'il construit avec l'Empereur autrichien François-Joseph, pour construire une triple alliance contre l'armée prussienne entre 1866 et 1870.

CHAPITRE 9 : LE RENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'AIDE DU SECOND EMPIRE A LA RECHERCHE D'UNE TRIPLE-ALLIANCE FRANCO-ITALO-AUTRICHIENNE EN VUE D'UN AFFRONTEMENT CONTRE L'ARMEE PRUSSIENNE ET SES ALLIES ALLEMANDS (1866-1870).

Après la bataille de Sadowa, Napoléon III tente de se rapprocher de l'Empire autrichien grâce à l'entrevue de Salzbourg et grâce à la présence de François-Joseph à l'exposition universelle de Paris de 1867. Malheureusement François-Joseph craint que cette alliance avec l'Empire français soit impopulaire dans la population de l'Empire austro-hongrois, particulièrement parmi la population hongroise de l'Empire, sans oublier le risque d'une guerre avec l'Empire russe proche diplomatiquement du Royaume de Prusse. Napoléon III essaye également de construire une alliance avec le Royaume d'Italie qui échoue également à cause de la question romaine et de la bataille de Mentana[2300]. Pourtant, le 15 juillet 1870, le diplomate français Gramont réunit au Quai d'Orsay, Metternich, Vitzthum, Nigra et Vimercati et il rédige avec eux un projet d'alliance offensive et défensive. Cependant, lors du Conseil de la Couronne du 18 juillet, le gouvernement autrichien se contente de formuler tous ses vœux en faveur de l'épée de la France. Le cabinet de Vienne attend donc en juillet 1870 de voir la tournure des premières opérations militaires pour intervenir, tout comme le cabinet de Florence. Selon l'historien Éric Anceau, Victor-Emmanuel II souhaite venir au secours de Napoléon III en 1870, mais une grande partie des Italiens et du gouvernement italien sont contre[2301].

Il ne faut pas oublier que ces alliances avec l'Empire austro-hongrois et avec le Royaume d'Italie échouent également à cause des mauvaises finances de ces deux États qui peuvent difficilement supporter le poids économique d'une nouvelle guerre. C'est le cas notamment de l'Empire austro-hongrois qui a des finances qui sont atteintes par la mobilisation partielle effectuée pendant la guerre de Crimée, par la mobilisation de la guerre de 1859 et par la perte du riche territoire de la Lombardie qui contribuent à une véritable crise budgétaire de l'Empire autrichien au début des années 1860[2302]. Cette crise budgétaire de l'Empire autrichien est accrue par la défaite et la mobilisation militaire de 1866 contre l'armée prussienne[2303], ce qui explique que François-Joseph hésite à répondre favorablement à la proposition d'alliance de Napoléon III.

Pourtant, cette triple-alliance avec l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie est indispensable à la survie du régime Napoléon III. La victoire prussienne de Sadowa change les plans de Napoléon III, l'Empereur croît à une guerre longue, indécise, qui lui permet de monnayer son appui à l'un ou l'autre des belligérants, ou de tirer profit de sa médiation, selon

[2300] Éric ANCEAU, *Napoléon III*, *op cit*, p 494.
[2301] *Ibid*, p 507.
[2302] Pieter M. JUDSON et Johan-Frederik Hel. GUEDJ, *l'Empire des Habsbourg*, Paris, Perrin, 2021, p 253.
[2303] *Ibid*, p 254.

l'historien Pierre Milza[2304]. Toutefois, les rapports du renseignement français montrent surtout des croyances en une victoire de l'armée autrichienne sur l'armée prussienne et en une victoire de l'armée italienne sur l'armée autrichienne, sans jamais mentionner si la guerre doit être courte ou longue. Toutefois, Pierre Milza fait bien de souligner que la volonté de Napoléon III dans la construction d'une triple-alliance avec l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie est semée de nombreux obstacles. Pour l'Autriche, il y a la mort de l'empereur Maximilien au Mexique en 1867[2305] et l'impopularité d'une alliance contre la Prusse en Hongrie. Du côté de l'Italie, même si le roi Victor-Emmanuel est favorable à l'alliance franco-italienne, l'opinion publique italienne est contre, d'autant plus quand l'armée française s'oppose à l'annexion de Rome au reste de l'Italie à Mentana en novembre 1867[2306]. De plus, la gauche italienne républicaine et une partie des élites italiennes plutôt favorables à la Prusse ne veulent pas que l'armée italienne combatte l'armée prussienne en 1870[2307].

Dans une brochure écrite en 1878, le prince Napoléon pense lui aussi que la guerre de 1866 produit un trouble profond dans les relations internationales[2308]. Néanmoins, le prince Napoléon se trompe lorsqu'il énonce que la négociation de 1869 pour la mise en place de la triple-alliance entre l'Empire français, l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie doit aboutir si l'accord est fait sur la question romaine et que cette alliance n'échoue qu'à cause de la question romaine[2309]. Pour le prince Napoléon cette question romaine n'est pas résolue à cause de l'influence du parti clérical en France, mais celui-ci oublie la trop grande confiance du gouvernement impérial dans la réalisation de la triple-alliance et la rapidité des défaites militaires françaises en août 1870[2310] qui contribuent également à l'échec de la triple-alliance entre l'Empire français, l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie. En résumé, même si le prince Napoléon attribue à tort une grande partie de l'échec de la triple-alliance aux catholiques français et à la question romaine, il rejoint l'historiographie sur les nombreux autres obstacles de cette alliance, à savoir l'hostilité des Hongrois, la mort de Maximilien au Mexique et les mauvaises finances de l'Empire austro-hongrois et du Royaume d'Italie.

[2304] Pierre MILZA, « *l'année terrible* », Paris, Perrin, 2011, p 39.
[2305] Hélène DE LAUZUN, *Histoire de l'Autriche*, *op cit*, p 210.
[2306] Pierre MILZA, « *l'année terrible* », Paris, Perrin, 2011, *op cit*, p 39.
[2307] Gilles BERTRAND, Jean-Yves FRÉTIGNÉ, Alessandra GIANONE, *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs*, *op cit*, p 248.
[2308] Jérôme Napoléon BONAPARTE, les Alliances de l'Empire en 1869 et 1870. *Revue des Deux Mondes (1829-1971),* 1878, vol. 26, no 3, p 498-500, p 7.
[2309] *Ibid*, p 17.
[2310] *Ibid*, p 31.

Dès la victoire prussienne à Sadowa la stratégie impériale française en Europe connaît un tournant, il ne s'agit plus en effet d'affaiblir continuellement l'Empire autrichien en s'alliant le Royaume d'Italie et de ne se soucier que très peu du Royaume de Prusse, mais de s'allier l'Empire autrichien et le Royaume d'Italie contre la montée en puissance soudaine du Royaume de Prusse. En effet, le duc de Gramont choisit d'entamer une politique qui consiste à marginaliser Berlin et à construire une Europe qui repose sur une alliance entre la France et l'Empire austro-hongrois. Néanmoins, la France s'engage dans la guerre de 1870 alors qu'elle n'est pas certaine de trouver des alliés pour l'accompagner dans cette aventure. Napoléon III croit possibles les combinaisons que son ministre lui fait miroiter, espérant les soutiens de l'Autriche, de l'Italie, de l'Angleterre et du Danemark et la passivité des États de l'Allemagne du Sud. Or, ces espoirs ne sont que des chimères, preuve qu'avant-guerre, le renseignement dont l'abreuve le Quai d'Orsay n'est pas très fiable, selon les historiens Éric Denecé et Benoît Lethenet[2311].

La réalité est plus complexe, car même s'il est vrai que majoritairement le renseignement français analyse que la triple-alliance est en bonne voie, une partie des agents du renseignement français ont de sérieuses réticences sur la réalité de cette triple-alliance, que ce soit chez les militaires où chez les diplomates français. Pour comprendre le rôle du renseignement français dans l'élaboration, puis dans l'échec de la réalisation de cette triple-alliance, il faut d'abord comprendre l'échec de l'alliance avec le Royaume d'Italie, puis l'échec avec l'empire autrichien (austro-hongrois à partir de 1867), puis l'échec de l'alliance du Second Empire avec d'autres nations à travers le monde entre 1866 et 1870.

I. Un échec de l'alliance avec le Royaume d'Italie à cause de la question romaine ?

A. Une alliance certaine malgré de nombreuses entraves pour le renseignement français.

La nouvelle des défaites du 6 août 1870 en Alsace et en Lorraine porte le coup de grâce à une éventuelle intervention militaire italienne en France contre les armées prussiennes et allemandes. Pourtant, quelques Italiens essayent encore de réaliser l'alliance franco-italienne, comme le souligne l'historien Hubert Heyriès. Si le gouvernement prend ses distances, l'opinion publique italienne reste profondément neutre, comme l'attaché militaire en poste à Florence, le lieutenant-colonel De La Haye le note le 25 juillet 1870. De plus, Victor Emmanuel II n'oublie pas que les Français soutiennent la cause italienne en 1859 et le 8 août 1870 il fait encore pression pour entrer en guerre aux côtés de l'armée française. Mais l'état dans lequel se trouvent

[2311] Éric DENÉCÉ et Benoît LÉTHENET, *Renseignement et espionnage du premier empire à l'Affaire Dreyfus (XIXe siècle)*, Ellipses, 2021, *op cit*, p 128.

les forces italiennes rend impossible une guerre contre les Allemands, car la politique d'économie imposée depuis de longs mois par le ministre de la Guerre, le général Giuseppe Govone rend très difficile une mobilisation de l'armée italienne, car la situation économique italienne est tellement grave qu'il faut encore 40 millions supplémentaires pour atteindre le niveau des armées des autres pays européens[2312]. De plus, la protection française du Latium entrave aussi la réalisation de l'alliance franco-italienne. Comme le souligne le général Govone, le peuple italien aspire profondément à annexer Rome et donc à achever l'unité italienne. Pour lui, l'occupation de Rome est inévitable et il faut simplement décider du moment et ne pas manquer de respect à l'Empereur et à la France en le faisant au lendemain de la défaite française de Sedan[2313]. Cette question romaine est un véritable *cassus belli* latent entre l'Empire français et le Royaume d'Italie, si bien qu'il faut attendre début août 1870 pour que les manifestations malveillantes contre la France ne se renouvèlent pas, avec le départ des troupes françaises de Civitavecchia, qui calme même momentanément les Italiens dans leurs velléités anti-françaises[2314].

À toutes ces raisons qui empêchent l'alliance franco-italienne s'ajoutent celle qu'évoquent les historiens Éric Denécé et Benoît Léthenet qui soulignent le fait que Napoléon III méconnaît très largement les motivations politiques ou les courants d'opinions qui animent les puissances étrangères, car il existe dans les rapports que ses ambassadeurs lui destinent, une certaine forme de « légèreté ». C'est-à-dire le fait que le renseignement diplomatique pense sans approfondir sa récolte d'information que les alliances espérées par Napoléon III doivent se faire sans problème. De plus, ces deux historiens pensent que face à l'éventualité d'une guerre contre la Prusse, les diplomates français minimisent la dangerosité de cet État, car ils sont convaincus de la puissance dévastatrice de l'armée française[2315]. Ce qui est majoritairement vrai, comme le montrent les rapports des consuls français en Italie concernant l'opinion publique italienne et les rapports du renseignement militaire français en Allemagne entre 1866 et 1870.

De manière minoritaire, une partie du renseignement diplomatique a des doutes sur la réalisation de l'alliance franco-italienne. C'est le cas dès décembre 1866 du consul de France à

[2312] Hubert HEYRIÈS, *La breccia di Porta Pia, op cit*, p 47-50.
[2313] Giuseppe GOVONE, *Mémoires du Général Govone, Rapport au Comte de Sonnaz*, premier aide de camp Sa Majesté, Florence, 9 décembre 1869, pp 385-388.
[2314] CADC-CPC32/6, *Lettre du 1er août 1870*, direction politique numéro 40, Palerme, 1er août 1870, Du Tour.
[2315] Éric DENÉCÉ et Benoît LÉTHENET, *op cit. p 127.*

Gênes qui évoque une croyance générale à Gênes que les grandes puissances de l'Europe réorganisent leurs forces militaires en vue d'une guerre prochaine. Dans ce contexte, ce consul pense que le Royaume d'Italie ne ferme pas la porte à une alliance franco-italienne, mais que celui-ci a de nombreux problèmes à régler dans son armée[2316], ce qui distille quelque peu le doute sur l'efficacité de cette alliance franco-italienne. Le consul de France à Gêne n'est même pas très optimiste en décembre 1867, en parlant des bruits d'alliance italo-prussienne qui prennent depuis quelque temps de la consistance. Toutefois, le consul pense que cette alliance italo-prussienne n'a pas lieu et que de toute façon l'armée italienne n'est pour le moment pas en état de faire la guerre à qui que ce soit[2317].

Le consul de France à Turin est lui plus optimiste sur la réalisation de l'alliance franco-italienne, et même pendant la guerre de 1870-1871, néanmoins si en juillet 1870 le consul pense que la population turinoise est favorable à l'armée française, il pense qu'elle ne souhaite pas que l'armée italienne prenne part à la guerre[2318]. Une tendance qui se poursuit en août 1870 où les revers militaires que l'armée française vient d'éprouver en août 1870 accroissent à Turin les sympathies en faveur de l'armée française, car selon Sénévrier l'opinion turinoise retient surtout l'héroïsme des soldats français et une guerre que l'armée doit finalement gagner malgré les premiers revers[2319]. Une tendance déjà présente dès le début de la guerre en juillet 1870, car selon Sénévrier les succès obtenus par l'armée française sous les remparts de Metz causent parmi la population turinoise une très vive satisfaction qui est croissante[2320].

Les avis concernant l'opinion publique italienne sont différents selon les consuls, car si le consul de Gênes a quelques doutes si l'alliance franco-italienne, le consul de Turin est plutôt optimiste, mais le consul de France à Messine constate que la population locale à Messine est plutôt favorable la Prusse, hostile à la France et à la présence française en Italie à cause de la présence des troupes françaises à Rome[2321]. Alors qu'à Turin, la population locale est observée

[2316] CADC-CPC27/2, *Lettre du 31 décembre 1866,* direction politique numéro 99, Gênes, 31 décembre 1866, Intemperant.
[2317] CADC-CPC/27/2, *Lettre du 24 décembre 1867,* direction politique numéro 145, Gênes, 24 décembre 1867, Intemperant.
[2318] CADC-CPC33/8, *Lettre du 27 juillet 1870,* direction politique numéro 41, Turin, 27 juillet 1870, Sénévrier.
[2319] CADC-CPC33/8, *Lettre du 11 août 1870,* direction politique numéro 45, Turin, 11 août 1870, Sénévrier.
[2320] CADC-CPC33/8, *Lettre du 20 août 1870,* direction politique numéro 47, Turin, 20 août 1870, Sénévrier.
[2321] CADC-CPC29/2, *Lettre du 19 juillet 1870,* direction politique numéro 6, Messine, 19 juillet 1870.

comme favorable à l'armée française au moment de la déclaration de guerre en juillet 1870[2322]. Toutefois, le consul Sénévrier a, lui aussi, quelques doutes à Turin. Il pense que malgré un élan de sympathie en faveur de l'armée française à Turin où quelques individus et un ou deux journaux ont un sentiment général de vœux pour les victoires françaises, que cette opinion turinoise souhaite que l'armée italienne reste en dehors du conflit[2323].

L'attaché militaire français auprès du Royaume d'Italie à lui des doutes plus sérieux sur la réalité de l'alliance franco-italienne que les consuls de France en Italie. Pour étayer cet avis, il observe les manœuvres de l'armée italienne qui sont calquées sur celles de l'armée prussienne, ce qui témoigne pour lui de la présence des sympathies pour la Prusse bien développées dans l'armée italienne. Pourtant, pour De La Haye, l'Italie comprend tout de même que son salut tient avant tout dans son union avec la France et l'Empire autrichien[2324]. La pensée que l'Italie s'allie à la Prusse hante en effet l'esprit du lieutenant-colonel De La Haye[2325], et même si, selon De La Haye, la population italienne elle-même évoque l'alliance franco-italo-autrichienne, la majorité des Italiens désirent la neutralité de peur d'être entraînés dans la guerre[2326]. De plus, les politiques italiens au pouvoir n'aiment pas la France, et les Italiens souhaitent surtout la neutralité dans leur majorité, mais pour De La Haye, l'Italie doit quand même à long terme entrer en guerre aux côtés de l'armée française[2327]. L'attaché militaire français en Italie pense donc que globalement l'Italie doit décider d'entrer en guerre aux côtés de la France le jour de la déclaration de guerre contre la Prusse, mais il a tout de même de sérieux doutes sur la réalité de cette alliance. Une pensée donc présente dans l'esprit de l'attaché militaire en Italie le 25 juillet 1870, mais également le 20 juillet[2328] et le 21 juillet[2329].

[2322] CADC-CPC33/8, *Lettre du 17 juillet 1870,* direction politique numéro 40, Turin, 27 juillet 1870, Sénévrier.
[2323] CADC-CPC33/8, *Lettre du 27 juillet 1870,* direction politique numéro 41, Turin, 27 juillet 1870, Sénévrier.
[2324] SHD-GR 1M 1388, *Lettre sur le camp de Somma,* 18 octobre 1869, Lieutenant-colonel De La Haye.
[2325] SHD-GR 1M 1388, *Lettre du 9 mai 1869,* 9 mai 1869, Lieutenant-colonel De La Haye, SHD-GR 1M 1388.
[2326] SHD-GR, 7N 1358, *Rapport du 3 août 1869*, Florence, 3 août 1869, De La Haye.
[2327] SHD-GR, 7N 1358, *Rapport au ministre de la Guerre*, Florence, 25 juillet 1870, De La Haye.
[2328] SHD-GR, 7N 1358, *Rapport au ministre de la Guerre*, Florence, 20 juillet 1870, De La Haye.
[2329] SHD-GR, 7N 1358, *Rapport au ministre de la Guerre*, Florence, 21 juillet 1870, De La Haye.

De La Haye, n'est pas simplement inquiet concernant les intentions de l'Italie, mais aussi sur sa réelle capacité militaire à aider l'armée française en cas de guerre. Il est en effet inquiet en février 1869 sur le fait qu'une prochaine guerre peut couper l'Italie immédiatement en deux morceaux[2330], notamment à cause du fait que selon lui, l'Italie ne réforme pas suffisamment son armée pour qu'elle ne refasse pas les erreurs de la guerre de 1866[2331].

Le général Govone confirme les doutes de l'attaché militaire français et des consuls de France en Italie sur la réalité de l'alliance franco-italienne. Il confirme en effet que beaucoup de conditions ne sont pas réunies pour que l'armée italienne secoure l'armée française en 1870. Il évoque en effet le fait que l'armée italienne est arrivée seulement à avoir une armée à effectif dérisoire qui ne suffit pas à la maintenir en état de pouvoir se préparer à la guerre. Ce qui fait que même si elle le veut, l'armée italienne ne peut pas mobiliser des effectifs importants et entreprendre une campagne victorieuse. De plus, le Royaume d'Italie fait encore face en 1870 à une crise économique importante, si bien que même avec le peu d'effectifs mobilisé en 1870, Govone souligne que l'Italie fait des efforts supérieurs à ses ressources financières[2332].

Le général Govone confirme en effet que l'armée italienne souffre beaucoup du mauvais état des finances italiennes, car cela a pour conséquence que le gouvernement italien doit diminuer son budget d'année en année, même au cours des années pendant lesquelles cette armée est le seul appui de l'unité italienne. Notamment pendant la répression du brigandage et pendant la préparation de la guerre de 1866. Si bien qu'à la veille de cette guerre contre l'Empire autrichien, le budget de 1866 est fixé au chiffre le plus faible atteint depuis 1860, et de 300 millions auxquels il s'élève en 1861, il est tombé, en 1869, à 195 millions[2333]. Govone confirme aussi cette volonté d'une alliance franco-italienne entre 1866 et 1870, et il décrit lui aussi les nombreuses entraves qui empêchent la réalisation de cette alliance. Il ajoute qu'il existe une période pendant laquelle les relations sont plutôt tendues en 1866 et 1867, à travers notamment la question romaine. Comme pour les doutes émis par le renseignement français, Govone pense que le Roi et la plupart des hommes d'État et des généraux italiens penchent en faveur de l'alliance française, mais que d'autres hommes politiques et la plus grande partie de la nation italienne sont bien décidés à s'y opposer. Govone ajoute par contre que c'est à cause notamment

[2330] SHD-GR 1M 1388, *Lettre du 20 février 1869*, Florence, 20 février 1869, lieutenant-colonel De la Haye.
[2331] SHD-GR 1M 1388, *Rapport sur le passage du pied de paix au pied de guerre de l'armée italienne*, Florence, 20 février 1869, lieutenant-colonel De La Haye.
[2332] Giuseppe GOVONE, *Mémoires du Général Giusseppe Govone*, *op cit*, p 320-321.
[2333] *Ibid*, p 318.

de l'occupation française de Rome, de l'alliance italo-prussienne en 1866, de la bataille de Mentana et des mauvaises finances italiennes que cette alliance ne se conclue pas. Selon le général Govone, c'est le mauvais état de l'armée italienne et des finances italiennes qui tranchent la question entre les partisans d'une intervention et ceux d'une non-intervention aux côtés de l'armée française dans le sens d'une non-intervention[2334].

Une partie du renseignement français corrobore l'avis du général Govone et ajoute même que l'armée italienne a également des carences concernant sa puissance maritime à travers le vice-consul de France à La Spezia qui juge que la marine italienne a toujours des carences en novembre 1867 à travers le fait que les travaux de l'arsenal de La Spezia sont presque toujours au même état qu'au 27 septembre 1867, par suite de mauvaises troupes présentes sur place[2335]. Toutefois, l'armée italienne tente de s'améliorer dans le domaine de l'armement avec une nouvelle carabine essayée en janvier 1870 par les troupes italiennes aux environs de Naples, et qui selon le consul de France à Turin est « la plus parfaite de toutes les armes de guerre », car dans les nombreuses expériences qui sont faites de cette arme dite Wetterlin, 18 balles en moyenne atteignent la cible sur 20 coups tirés à 400 mètres. De plus, cette arme peut être rechargée presque indéfiniment, et le seul défaut de cette arme consiste dans une certaine pesanteur qui n'a, d'ailleurs, rien d'excessif selon Sénévrier[2336].

Toutefois, les avis négatifs prédominent sur les avis positifs concernant l'armée italienne, que ce soit dans l'avis du général Govone ou dans ceux du renseignement français. Govone souligne en effet que les premières mesures partielles prises par l'armée italienne au début de la guerre de 1870-1871 sont à peine susceptibles de garantir la neutralité. Ainsi, comme le souligne Hubert Heyriès, mais contrairement à ce que pense une partie des consuls de France en Italie, les défaites françaises qui s'accumulent après la bataille de Sarrebruck finissent de décider le gouvernement italien à une non-intervention, selon le général Govone. Le gouvernement pense en effet qu'il ne sert à rien de secourir la France qui doit perdre et se reconstruire après la guerre alors que l'Italie est dans de mauvaises finances[2337].

[2334] Giuseppe GOVONE, *Mémoires du Général Govone, op cit, Rapport au Comte de Sonnaz,* premier aide de camp Sa Majesté, Florence, 9 décembre 1869, p 361-382.
[2335] SHD-BB4/1048, *Lettre du 4 novembre 1867*, Spezia, 4 novembre 1867, Laffond.
[2336] CADC-CPC33/8, *Lettre du 31 janvier 1870,* direction politique numéro 28, Turin, 31 janvier 1870, Sénévrier.
[2337] Giuseppe GOVONE, *Mémoires du Général Govone, op cit, Rapport au Comte de Sonnaz,* premier aide de camp Sa Majesté, Florence, 9 décembre 1869, p 361-382.

Malgré toutes les entraves présentes pour la concrétisation de l'alliance franco-italienne, la majorité des agents du renseignement français pensent que l'alliance franco-italienne doit se faire, contrairement à ce que pense le général Govone. Il ne faut pas oublier, également, que cette triple-alliance envisagée par Napoléon III comprend aussi l'Empire austro-hongrois et la réorganisation de l'armée de celui-ci. En effet, la réorganisation de l'armée austro-hongroise est pensée comme ce qui doit permettre à cette armée d'être efficace en vue d'une guerre contre la Prusse aux côtés de la France avec qui elle a désormais de bonnes relations, selon l'attaché militaire français auprès de l'Empire austro-hongrois[2338]. Une observation d'une armée austro-hongroise en voie d'être efficace en 1868 qui est confirmée par des discussions avec les ambassadeurs hongrois à Vienne[2339], même si De Vassart se plaint que les Autrichiens prennent un peu trop leur temps pour réformer alors qu'une guerre contre la Prusse et la Russie est imminente selon l'attaché militaire français à Vienne[2340]. Une réorganisation militaire aussi en cours parallèlement dans l'armée italienne comme le souligne le général Govone qui explique que les guerres modernes se décident dans les premières semaines et lors des premières rencontres. Ainsi, ces guerres qui nécessitent une somme immense d'énergie concentrée pendant de longues années et dépensée en peu de jours, doivent être préparées avec une préparation complète similaire à celle existante dans l'armée prussienne qui se fait en vue d'un objectif déterminé contre l'ennemi qu'on s'attend à avoir à combattre[2341]. Le général Govone confirme ici l'observation de l'attaché militaire français en Italie que l'armée italienne prend pour modèle l'armée prussienne dans sa réorganisation militaire, ce qui l'éloigne ainsi de l'alliance avec l'Empire français.

Il est vrai que l'armée italienne ne va pas vers un conflit avec l'armée prussienne à la fin des années 1860, mais plutôt vers un conflit avec l'armée française du fait de la question romaine. C'est ce que souligne le maréchal Canrobert qui insiste plutôt sur la mauvaise attitude du gouvernement italien qui selon Canrobert n'empêche pas les tentatives garibaldiennes sur Rome. Toutefois, le maréchal Canrobert considère que l'Italie est l'alliée de l'Empire français et qu'une rupture avec elle est la chose la plus fâcheuse qui peut se produire en présence de l'attitude de la Prusse. Ainsi, pour Canrobert en septembre 1869 comme en juillet et en août 1870, c'est le gouvernement français qui refuse de signer l'alliance que demandent l'Empire

[2338] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 20 décembre 1868*, Vienne, 20 décembre 1868, De Vassart.
[2339] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 19 octobre 1868*, Vienne, 19 octobre 1868, De Vassart.
[2340] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 12 octobre 1868*, Vienne, 12 octobre 1868, De Vassart.
[2341] Giuseppe GOVONE, *Mémoires du Général Govone, Rapport au Comte de Sonnaz*, premier aide de camp Sa Majesté, Florence, 9 décembre 1869, pp 361-382.

austro-hongrois et le Royaume d'Italie et pas le contraire[2342]. Le général Lebrun souligne lui plutôt que c'est la générosité de l'empereur Napoléon III en Italie qui lui est fatale[2343].

L'historien Émile Bourgeois[2344] tacle aussi beaucoup la politique italienne de Napoléon III en qualifiant de drames diplomatiques, militaires et néfastes du Second Empire l'expédition de Rome en 1849 et les essais de triple alliance de 1869 et 1870. Émile Bourgeois pense en effet que ces tentatives de constructions d'une alliance sont faites avec aveuglement et incohérence de la France en 1869 et en 1870[2345]. Pour Émile Bourgeois, cette triple alliance qui est secrètement négociée entre Napoléon III, Victor-Emmanuel et François-Joseph pour la garantie de leurs intérêts communs, ne se conclut pas, car l'Empire français ne veut pas céder sur la Convention de septembre 1864 et sur le rappel des troupes françaises du Latium. Le rappel des troupes françaises du Latium le 14 juillet 1870 est ainsi trop tardif pour les Italiens[2346].

Certains, comme le maréchal Canrobert, le général Lebrun et l'historien Émile Bourgeois pensent ainsi que l'échec de cette triple-alliance vient de la mauvaise volonté française. Les généraux italiens pensent plutôt que la situation économique et militaire du Royaume d'Italie à la fin des années 1860 ne permet pas cette alliance et le renseignement français pense la même chose à l'exception près que la majorité des agents du renseignement français pensent que l'alliance franco-italienne doit tout de même se faire si la guerre franco-prussienne éclate notamment grâce à un appui que l'armée française à auprès de la population italienne. Le renseignement diplomatique en particulier se trompe en effet sur l'attitude de la population italienne envers l'armée française, il voit notamment celle-ci comme une fervente supportrice de l'armée française contrairement à l'attaché militaire De La Haye qui observe une opinion publique italienne plutôt neutre. Cela vient peut-être du fait que le renseignement diplomatique est aussi préoccupé à la fin des années 1860 par les agissements préoccupants des révolutionnaires italiens, surtout pendant la guerre de 1870-1871.

[2342] Germain BAPST, *Le Maréchal Canrobert : souvenirs d'un siècle. Tome 4/* par Germain, Paris, Bapst, 1898-1913, p 110-114.
[2343] Général LEBRUN, *Souvenirs des guerres de Crimée et d'Italie par le général Lebrun, op cit*, p 281.
[2344] Emile Bourgeois (1857-1934) est un historien français.
[2345] Emile BOURGEOIS, *Rome et Napoléon III (1849-1870) : étude sur les origines et la chute du second Empire* par Emile Bourgeois, E. Clermont, avec une préface de Gabriel Monod, Paris, 1907, p 338.
[2346] *Ibid*.

B. Un agissement des révolutionnaires italiens, symbole d'une scission entre les Italiens et l'armée française à la veille et pendant la guerre de 1870-1871 ?

Au point de vue des agissements des révolutionnaires italiens, la situation est observée comme critique pendant la guerre de 1870-1871. À tel point que la sûreté générale pense que la situation est tellement grave en août 1870 qu'il faut se pencher sur des informations transmises par le consul à Turin par une dépêche qui consigne des informations relatives à des mouvements révolutionnaires qui se préparent en France[2347], alors qu'en même temps l'armée française est mise en grande difficulté par les armées prussiennes et allemandes. Ainsi, pendant que les attachés militaires français présents en Italie et dans l'Empire austro-hongrois travaillent à la construction de l'alliance entre l'Empire français, l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie, le renseignement diplomatique et en particulier les consuls de France à Milan et à Naples se focalisent sur l'observation des révolutionnaires italiens.

Le consul présent à Milan justifie cette observation par le fait que, selon lui, la ville de Milan continue à être le quartier général du parti d'action en Italie et que les révolutionnaires mazziniens sont très actifs en Lombardie[2348]. Une agitation révolutionnaire présente en Lombardie le 10 février 1870, mais également le 15 février avec une marche pour délivrer Rome qui s'organise à Milan, mais qui échoue[2349]. Cette agitation révolutionnaire est encore présente en mars 1870 avec des tentatives de soulèvements le 23 et 24 mars, en particulier à Plaisance et à Pavie[2350]. Pour le consul Bouillat, ces insurrections présentes dans le nord de l'Italie ont pour but de provoquer des soulèvements dans presque toute l'Italie simultanément[2351]. Cette agitation révolutionnaire est particulièrement présente en avril 1870 avec la présence à Milan de l'un des dépôts d'armes du parti d'action[2352], mais également en Lombardie avec des

[2347] CADC-CPC/33/8, *Lettre du 22 aout 1870,* Intérieur sureté générale, Paris, 22 août 1870.
[2348] CADC-CPC/30/6, *Lettre du 10 février 1870,* Direction Politique, Milan, 10 février 1870, E. Bouillat.
[2349] CADC-CPC30/6, *Lettre du 15 février 1870,* Direction Politique, Milan, 15 février 1870, E. Bouillat.
[2350] CADC-CPC30/6, *Lettre du 26 mars 1870,* Direction Politique, numéro 9, Milan, 26 mars 1870, E. Bouillat.
[2351] CADC-CPC30/6, *Lettre du 29 mars 1870,* Direction Politique, numéro 10, Milan, 29 mars 1870, E. Bouillat.
[2352] CADC-CPC30/6, *Lettre du 19 avril 1870,* Direction Politique numéro 12, 19 février 1870, E. Bouillat.

mouvements insurrectionnels qui éclatent et qui se préparent sur différents points de l'Italie le 19 mai 1870[2353] et également le 30 mai 1870 aux environs du lac de Côme[2354].

Au début de la guerre de 1870-1871, l'agitation révolutionnaire devient encore plus virulente contre la présence française en Italie à travers le fait que de nouvelles insurrections réapparaissent à Milan avec une foule amenée par des jeunes révolutionnaires italiens qui tentent de se rendre au consulat de France, mais sans succès pour ceux-ci en juillet 1870[2355]. Dans les mêmes laps de temps, le consul de France à Naples constate lui aussi une recrudescence d'agitation républicaine à Naples[2356].

Pour ce consul, cette agitation républicaine et révolutionnaire italienne est dirigée contre la France du fait de sa présence armée dans le Latium. De surcroît, cette agitation est favorable à la Prusse pendant la guerre de 1870-1871 alors que l'essentiel de l'opinion publique italienne incline visiblement vers la neutralité. Dans ce cadre-là, le consul souligne que l'abandon de Rome peut faire pencher la balance du côté de la France dans l'opinion publique italienne[2357]. Pour le consul de France à Naples, cette agitation révolutionnaire italienne est une agitation contre la France et elle témoigne qu'une grande partie de la population italienne n'est pas favorable à la France. L'armée italienne elle-même n'est pas favorable à l'armée française quand il est observé que dans l'armée italienne, l'organisation de l'armée prussienne est considérée comme supérieure à l'armée française à cause de la bataille de Sadowa[2358], ce qui est une observation commune à l'attaché militaire français en Italie et à d'autres consuls de France en Italie. Cette agitation révolutionnaire anti-française, déjà constatée quelques mois avant la guerre de 1870-1871, s'étend au nord, au sud, mais aussi au centre de la péninsule

[2353] CADC-CPC30/6, *Lettre du 19 mai 1870,* Direction Politique numéro 15, Milan, 19 mai 1870, E. Bouillat.
[2354] CADC-CPC30/6, *Lettre du 30 mai 1870,* Direction Politique numéro 17, Milan, 30 mai 1870, E. Bouillard.
[2355] CADC-CPC30/6, *Lettre du 20 juillet 1870,* Direction Politique numéro 21, Milan, 20 juillet 1870, E. Bouillat.
[2356] CADC-CPC31/9, *Lettre du 6 août 1870,* Direction Politique numéro 37, Naples, 6 août 1870, Intemperant.
[2357] CADC-CPC31/9, *Lettre du 7 juillet 1870,* Direction Politique numéro 31, Naples, 7 juillet 1870, Intemperant.
[2358] CADC-CPC31/9, *Lettre du 13 juillet 1870,* Direction Politique numéro 32, Naples, 13 juillet 1870, Intemperant.

italienne[2359], même si le mouvement insurrectionnel des Calabres ne dure pas[2360]. Les agitations révolutionnaires deviennent donc de plus en plus étendues en Italie, mais ces agitations républicaines deviennent aussi progressivement plus fortes à partir du début de la guerre de 1870-1871, car elles ne se bornent pas à faire des vœux en faveur des armées prussiennes, elles pensent également renouveler une tentative armée contre Rome[2361].

Le renseignement français se trompe donc sur la possibilité d'une alliance franco-italienne en étant trop optimiste sur celle-ci, même si de nombreux doutes sont émis entre 1866 et 1870. Cet échec du renseignement français sur l'alliance franco-italienne est-il similaire à l'échec de l'alliance entre l'Empire français et l'Empire austro-hongrois ?

II. Une tentative d'alliance avec l'empire austro-hongrois échouée dès 1866 ?

A. Un projet d'alliance en lien avec les États du sud de l'Allemagne.

En plus de l'armée austro-hongroise et de l'armée italienne, une partie de l'armée française compte sur l'alliance avec les États du sud de l'Allemagne dès la réalisation d'hypothétiques victoires françaises sur l'armée prussienne. Pour vérifier si cette alliance peut effectivement se produire en cas de guerre, le renseignement militaire français envoie quelques officiers en Allemagne en mission militaire pour prendre exclusivement des renseignements, et ceux-ci pensent en majorité que cette alliance avec les États du sud de l'Allemagne est très probable, même si comme pour l'alliance franco-italienne de nombreuses réticences sont émises. Le capitaine Samuel qui effectue un voyage en Allemagne en avril et en mai 1867 signale le fait que les populations du Hanovre et de Saxe ont beaucoup de haine vis-à-vis de l'armée prussienne, néanmoins le capitaine Samuel se désole du fait que l'ensemble des armées allemandes s'uniformise rapidement sur le système militaire prussien[2362]. Le lieutenant-colonel d'Andlau confirme cette pensée, en ajoutant même que les États de l'Allemagne du Sud ont tellement de haine envers l'armée prussienne qu'en cas de victoire française, ils peuvent se

[2359] CADC-CPC31/9, *Lettre du 9 mai 1870,* Direction Politique numéro 24, Naples, 9 mai 1870, Intemperant.
[2360] CADC-CPC31/9, *Lettre du 18 mai 1870,* Direction Politique numéro 26, Naples, 18 mai 1870, Intemperant.
[2361] CADC-CPC31/9, *Lettre du 27 juillet 1870,* Direction Politique numéro 35, Naples, 27 juillet 1870, Intemperant.
[2362] SHD-GR 1M 1539, *Excursion militaire en Allemagne du 27 avril au 17 mai 1867,* Paris, 20 mai 1867, capitaine d'État-Major Samuel.

désolidariser de l'armée prussienne et permettre ainsi la victoire française[2363] [2364]. Le capitaine Mandat de Grandy confirme cette pensée au terme de reconnaissances dans l'Allemagne du Nord en mai 1868[2365], ainsi que le général Jarras au printemps 1869[2366]. Sans oublier l'attaché militaire français à Vienne qui soutient lui aussi que les populations allemandes ont beaucoup de haine vis-à-vis de la Prusse et qu'elles n'attendent que la guerre pour se jeter dans les bras de l'armée française[2367].

Une opinion que le colonel Stoffel ne partage pas en décembre 1868, il pense même le contraire[2368], tout comme le capitaine Samuel[2369], le général Ducrot[2370] et le capitaine Vauson[2371]. Toutefois, Stoffel pense qu'il y a une partie des Prussiens qui sont plutôt bien disposés à l'égard de la France en août 1869[2372]. Les avis sont donc mitigés sur les chances d'une campagne victorieuse de l'armée française au cœur de l'Allemagne. Le capitaine Gavard est, lui aussi, partagé entre deux faits, le premier étant que dans la confédération du Nord et en Bavière la crainte de l'armée française et de son prestige est très forte et que tout cela est renforcé par une hostilité aux idées prussiennes. Le deuxième étant qu'il est possible que tant que la Prusse se présente comme le représentant de l'unité de l'Allemagne, tous les peuples allemands restent soudés derrière la Prusse[2373]. Le capitaine Moch est sur la même ligne que le capitaine Gavard en soulignant que même s'il existe une haine unanime des Badois envers la

[2363] SHD-GR 1M 1539, *Note sur un séjour dans la vallée du Rhin (juillet-août 1867)*, Paris, 18 août 1867, lieutenant-colonel d'Andlau.
[2364] CADC-MD3 (Mémoires et documents, Allemagne) 172, *Rapport politique sur les États d'Allemagne du sud,* Paris, lieutenant-colonel d'Andlau, 2 février 1870.
[2365] SHD-GR 1M 1538, *Reconnaissances dans l'Allemagne du nord (mai 1868) : notes sur l'esprit des populations dans la Thuringe, le Hanovre et la Hesse,* Haguenau, capitaine Mandat de Grancy, mai 1868, capitaine Mandat de Grancy.
[2366] SHD-GR 1M 1542, *Essai sur l'état général des esprits et sur le caractère de l'Allemagne au printemps 1869,* Paris, printemps 1869, général Jarras.
[2367] SHD-GR 1M 1607, *Rapport du 27 octobre 1868*, Vienne, 27 octobre 1868, colonel Baron De Vassart.
[2368] SHD-GR 1M 1541, *Rapport sur des renseignements sur des renseignements divers sur l'armée prussienne,* Berlin, 2 décembre 1868, colonel Stoffel.
[2369] SHD-GR 1M 1539, capitaine d'Etat-Major Samuel, *op cit*.
[2370] SHD-GR 1M 1538, *Rapport sur une excursion en Allemagne avec le Général Shenk en 1868,* Strasbourg, 9 avril 1868, général Ducrot.
[2371] SHD-GR 1M 1538, *Mémoire rédigé à la suite d'une excursion faite dans l'Allemagne du nord du 23 février au 23 mars 1868*, Paris, 10 avril 1868, capitaine Vauson.
[2372] SHD-GR 1M 1542, *Rapport sur l'organisation de l'armée prussienne,* Berlin, 12 août 1869, colonel Stoffel.
[2373] SHD-GR, 1M 1569, *Rapport du 3 août 1868 sur un séjour en Allemagne et sur des observations sur l'armée saxonne*, Gavard, *op cit*.

Prusse, que ceux-ci respectent la volonté prussienne de vouloir construire une grande patrie allemande, influente et respectée en Europe[2374].

Plus que la haine contre la Prusse, la possibilité de s'allier les États d'Allemagne du Sud en cas de guerre est liée à la construction de l'alliance avec l'Empire austro-hongrois, dans la construction de ces deux projets le rôle de l'attaché militaire français auprès de l'Empire austro-hongrois est important. Malgré beaucoup de réticences, l'attaché militaire français qui reste à Vienne à la fin du Second Empire et qui rassemble à la fois des informations sur l'Empire austro-hongrois et sur les États de l'Allemagne du Sud est plutôt confiant sur la réalité d'une alliance franco-austro-hongroise jusqu'au 10 août 1870. Celui-ci émet quelques réserves sur la solidité de cette alliance parmi l'opinion publique autrichienne qui est selon lui très favorable à la France à cause notamment de la haine vis-à-vis de la Prusse, mais ce n'est pas le cas de la totalité de la population de l'Empire qui en cas de guerre entre la France et la Prusse peut être très divisée entre les autrichiens pro-français et les autres nationalités pro-prussiennes[2375]. De Vassart souligne également quelques réserves sur le fait que les populations allemandes récemment annexées de la Confédération de l'Allemagne du Nord puissent rejoindre massivement et rapidement l'armée française en cas de guerre franco-prussienne[2376].

Du fait de l'absence de renseignement diplomatique important dans l'Empire austro-hongrois, le renseignement français concernant l'alliance franco-autrichienne repose essentiellement sur les attachés militaires à Vienne qui contribuent à un grand optimisme du régime impérial français concernant la réalisation de cette alliance avec l'Empire austro-hongrois. L'attaché militaire français à Vienne en 1867 est même optimiste sur la fragilité de l'alliance entre la Confédération du Nord de l'Allemagne et les États du sud de l'Allemagne, il énonce même que la campagne de 1866 ne prouve pas la solidité des troupes prussiennes[2377].

Ainsi que ce soit pour De Vassart ou Merlin, les deux attachés militaires français à Vienne entre 1866 et 1870, il y a la nécessité de « brouiller les Allemands entre eux », c'est-à-dire de les diviser en éveillant en eux leurs haines de la Prusse [2378] [2379]. Il faut aussi montrer rapidement en cas de guerre contre l'armée prussienne que l'armée française est la meilleure pour provoquer la désolidarisation des États allemands, alliés à la Prusse, de celle-ci. Par exemple,

[2374] SHD-GR, 1M 1569, *Rapport sur l'armée badoise*, 1868, capitaine Moch.
[2375] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 6 mai 1867*, Vienne, Merlin, 6 mai 1867, Merlin.
[2376] SHD-GR 1M 1607, *Rapport du 20 octobre 1868*, Vienne, 20 octobre 1868, De Vassart.
[2377] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 19 avril 1867*, Vienne, 19 avril 1867, Merlin.
[2378] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 18 mai 1867*, Vienne, 18 mai 1867, Merlin.
[2379] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 22 mai 1867*, Vienne, Merlin.

selon De Vassart, la Bavière est inquiète et attend de voir qui est le plus fort en cas de conflit européen pour se ranger de son côté[2380]. L'opinion publique autrichienne et allemande est contre les Prussiens[2381], et l'esprit public hongrois désire la paix, mais se prépare à la guerre contre la Prusse avec l'appui de la France[2382] selon De Vassart. Toutes ces observations montrent donc selon l'attaché militaire français à Vienne, que beaucoup d'États allemands, ainsi que l'Empire austro-hongrois, doivent se rallier à l'armée française si celle-ci montre les muscles rapidement. Toutefois, même si l'alliance avec l'Empire austro-hongrois et l'hypothétique alliance avec les États du sud de l'Allemagne en cas d'accumulation de victoires françaises sont liées, le premier projet est le plus important aux yeux de Napoléon III.

B. L'alliance entre l'Empire français et l'Empire austro-hongrois : un échec programmé dès 1866 ?

1. L'échec d'un « concours actif » de l'Empire austro-hongrois à la guerre de 1870-1871.

Napoléon III fait de grands efforts en septembre 1869 pour se rapprocher militairement et diplomatiquement de l'Empereur d'Autriche-Hongrie[2383]. Que ce soit les diplomates ou les militaires français, l'alliance franco-autrichienne est pensée comme une alliance en bonne voie. C'est particulièrement le cas d'un futur ministre français des Affaires étrangères en visite à Vienne qui pense que l'alliance franco-autrichienne est en bonne voie en juillet 1870, car le chancelier autrichien y est favorable. En effet, selon Monsieur de la Tour d'Auvergne[2384], les intérêts de l'Autriche sont étroitement liés aux intérêts français. Le diplomate est tellement optimiste sur cette alliance autrichienne qu'il parle d'un désir autrichien de prêter à la France « un concours actif » dans la guerre contre les Prussiens. Ainsi, il pense que malgré quelques réticences chez quelques autrichiens qui conduisent le comte de Beust[2385] à déclarer la neutralité de l'Empire austro-hongrois, et le fait que l'armée austro-hongroise n'est pas prête à entrer immédiatement en campagne, que l'alliance avec l'Empire austro-hongrois est une certitude et

[2380] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 2 juin 1868*, Vienne, De Vassart, 2 juin 1868, De Vassart.
[2381] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 3 juillet 1868*, Vienne, De Vassart.
[2382] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 7 août 1868*, Vienne, De Vassart.
[2383] CADC-MD9 (Mémoires et documents, Autriche) 67, *Copie d'une lettre de l'Empereur Napoléon III à l'Empereur François-Joseph Ier*, Saint-Cloud, 24 septembre 1869, Napoléon III.
[2384] Henri Godefroi Bernard Alphonse de La Tour d'Auvergne-Lauraguais (1823-1871) est un diplomate français qui est ministre des Affaires Etrangères du 10 août au 4 septembre 1870.
[2385] Friedrich Ferdinand von Beust (1809-1886) est un diplomate qui est ministre-président d'Autriche du 7 février au 30 décembre 1867.

qu'elle doit apporter la victoire à l'armée française[2386]. Si le futur ministre des Affaires étrangères est si confiant, c'est car la diplomatie française semble aboutir à ces objectifs en avril 1870 avec la conclusion d'une alliance offensive et défensive entre l'Empereur d'Autriche, le Roi de Hongrie, et le roi d'Italie qui doit demeurer secrète[2387].

Pourtant, comme le souligne l'historien Jean Béranger, les conventions franco-autrichiennes ne peuvent aboutir à une alliance offensive dirigée contre la Prusse[2388]. Ce qu'un diplomate français comprend partiellement quand il énonce en juillet 1870 que globalement, les journaux austro-hongrois sont défavorables à l'armée française et très défavorable à l'armée prussienne[2389]. Un état de fait déjà perceptible par le capitaine Gavard quand il annonce dès janvier 1868 que l'armée française ne peut compter sur le soutien de l'Empire austro-hongrois en cas de guerre contre la Prusse uniquement si le prestige de la Prusse est détruit[2390].

Pourtant, comme le souligne l'historienne Catherine Horel, il y a une sorte « d'idylle franco-autrichienne » entre Sadowa et Sedan. Catherine Horel souligne que l'historien Jean Béranger fait peser toute la responsabilité de l'échec d'une alliance franco-autrichienne sur Napoléon III alors que l'historien Jean-Paul Bled la fait peser sur la responsabilité de l'Empereur François-Joseph. Comme le souligne à juste titre Catherine Horel, la responsabilité de l'échec vient des deux partis, à cause de la répugnance du côté autrichien à s'allier à Napoléon III. Les deux puissances laissent passer l'occasion de montrer à la Prusse leur force pour arrêter l'escalade impérialiste et unificatrice de Bismarck. C'est la crainte de la réalisation de l'unité allemande sous obédience prussienne qui domine alors la politique extérieure française. En avril 1867, Napoléon III propose une alliance offensive que Gramont[2391] présente à Beust, où la France occupe la rive gauche du Rhin, et l'Autriche fait ce qu'elle juge bon avec les États de l'Allemagne du Sud. Malheureusement, Napoléon III ne comprend pas que François-Joseph ne veut pas se laisser entraîner dans une nouvelle guerre contre la Prusse. De plus, à partir de 1867, François-Joseph ne peut plus décider seul et est obligé de tenir compte

[2386] CADC-MD9/68, *Lettre du 24 juillet 1870*, direction politique numéro 98, Vienne, 24 juillet 1870, Monsieur de la Tour d'Auvergne.
[2387] CADC-MD/9/68, *Un traité d'alliance offensive et défensive entre l'Autriche et l'Italie,* avril 1870.
[2388] Jean BÉRANGER, *Histoire de l'Autriche*, *op cit*, p 75.
[2389] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 22 juillet 1870,* Vienne, De Bouillié, 22 juillet 1870, De Bouillié.
[2390] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 9 janvier 1868,* Vienne, 9 janvier 1868, Gavard.
[2391] Agénor de Grammont (1819-1880) est un diplomate français qui est ministre des Affaires Etrangères entre le 15 mai 1870 et le 10 août 1870.

des Hongrois qui sont hostiles à une guerre contre la Prusse. Comme le souligne à juste titre Catherine Horel, et comme le prouvent les dires de certains diplomates français et de l'attaché militaire français à Vienne, la France est persuadée d'être soutenue par l'Autriche-Hongrie et elle découvre son isolement à la dernière minute. L'option de neutralité armée retenue par l'Autriche doit lui permettre d'entrer en guerre au côté de la France à tout moment, mais, la défaite massive des armées françaises annule cette possibilité[2392].

Pourtant, comme le souligne Catherine Horel, le gouvernement impérial français est très optimiste sur l'alliance franco-autrichienne. Cela est dû notamment aux attachés militaires français à Vienne et notamment au commandant De Vassart qui souligne que l'alliance avec l'Empire austro-hongrois est d'autant plus efficace que l'armée autrichienne apparaît bien réorganisée en décembre 1868[2393]. Toutefois, le général Merlin qui précède le commandant De Vassart en tant qu'attaché militaire français à Vienne, doute de l'aide autrichienne en cas de guerre contre la Prusse, même s'il pense que les Autrichiens souhaitent le succès de l'armée française contre la Prusse[2394]. Cette intuition de l'attaché militaire est bonne, car du côté autrichien le baron de Beust est partiellement défavorable à l'alliance franco-autrichienne, car même s'il pense que cette alliance avec la France est bien vue par l'opinion publique autrichienne, il ne veut pas tendre les relations avec Bismarck et avec les populations du midi et du sud de l'Allemagne. De plus, il souligne que les Hongrois présents dans l'Empire austro-hongrois ne sont pas favorables à cette alliance franco-autrichienne, et que l'armée austro-hongroise n'est pas encore réorganisée efficacement, contrairement à ce qu'affirme De Vassart en décembre 1868[2395].

Pourtant, même si le général Merlin prononce quelques doutes sur l'alliance avec l'Empire austro-hongrois, le commandant De Vassart reste très majoritairement positif sur la réalisation de l'alliance avec l'Empire austro-hongrois en cas de guerre. Pour De Vassart cette alliance franco-autrichienne est d'autant plus possible que les relations franco-autrichiennes s'améliorent grâce à l'encouragement des entrepreneurs militaires français qui aident au rapprochement diplomatique entre les Empires français et austro-hongrois en février 1869[2396],

---

[2392] Catherine HOREL, « La France et l'Empire d'Autriche, 1815-1918 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010/2 (N° 32), p. 57-79, pp 14-18.
[2393] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 7 décembre 1868*, Vienne, 7 décembre 1868, De Vassart.
[2394] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 23 avril 1867*, Vienne, 23 avril 1867, Merlin.
[2395] CADC-MD9/67, *Lettre au Prince de Metternich*, Vienne, 12 mai 1868, baron de Beust.
[2396] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 15 février 1869*, Vienne, 15 février 1869, De Vassart.

en janvier 1869[2397], en juillet 1869[2398] et en octobre 1869[2399]. Sans oublier l'aide des agents diplomatiques français qui, selon De Vassart doivent faire comprendre à Vienne que l'alliance franco-austro-hongroise est une question de vie ou de mort pour l'Empire austro-hongrois[2400].

Cette alliance franco-austro-hongroise est pourtant surtout une question de vie et de mort pour le régime impérial français. En effet, l'Empire français sait que l'affrontement avec l'armée prussienne est très probable à partir de 1866. C'est pour cela que dès le printemps 1867, l'ambassadeur de France à Vienne, le duc de Gramont, entame des conversations avec François-Joseph, mais l'exécution de Maximilien retarde les négociations. Napoléon III et l'Impératrice Eugénie viennent à Salzbourg en août 1867 et François-Joseph vient à Paris en octobre 1867 à l'occasion de l'exposition universelle, mais François-Joseph ne peut s'engager dans une alliance offensive. De plus, l'historien Jean Béranger souligne que le projet de triple-alliance de 1869 avec l'Italie n'est pas possible à cause de la question romaine, néanmoins ce sont surtout des raisons financières et de mauvais état de l'armée italienne qui rendent cette triple-alliance impossible avec l'Italie. C'est la même chose avec l'Empire austro-hongrois et malgré les conversations avec l'archiduc Albert au printemps de 1870, la France se trouve isolée face à la Prusse et à ses alliés allemands quand le 17 juillet 1870 l'Autriche-Hongrie déclare sa neutralité[2401].

De Vassart a donc raison quand il énonce, en juin 1868, qu'il est probable qu'en cas de guerre contre la Confédération d'Allemagne du Nord, l'armée française n'ait à lutter que contre l'Allemagne, et pas contre l'Empire austro-hongrois[2402]. Néanmoins, en 1869, De Vassart se trompe en croyant à cette alliance franco-austro-hongroise qui est indispensable face à l'armée prussienne, mais qui apparaît désormais comme une chimère pendant la guerre en août 1870. La guerre de 1870-1871 est donc révélatrice pour le renseignement français des véritables intentions de l'Empire austro-hongrois. De Vassart déplore en effet que pendant que l'armée française accumule les revers militaires, l'Empire austro-hongrois semble lui hésitant à mettre totalement son armée sur le pied de guerre en août 1870, à cause de leurs finances, de la peur

[2397] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 19 janvier 1869*, Vienne, 19 janvier 1869, De Vassart.
[2398] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 22 juillet 1869*, Vienne, De Vassart, 22 juillet 1869, De Vassart.
[2399] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 31 octobre 1869*, Vienne, De Vassart, 31 octobre 1869, De Vassart.
[2400] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 5 janvier 1869*, Vienne, 5 janvier 1869, De Vassart.
[2401] Jean BÉRANGER, *L'Empire Austro-Hongrois*, *op cit*, pp 137-138.
[2402] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 16 juin 1868*, Vienne, 16 juin 1868, De Vassart.

de leurs voisins du nord prussien, et surtout à cause des échecs militaires français retentissants. Ce sont des raisons similaires à la décision de non-intervention de l'armée italienne en 1870[2403].

Pourtant, moins d'une semaine plus tôt, De Vassart est confiant sur l'activation réelle de l'alliance franco-austro-hongroise grâce à la victoire française à Sarrebruck qui provoque selon lui un vif effet sur l'opinion publique et un armement important de l'armée austro-hongroise[2404]. Cette pensée de De Vassart est donc l'aboutissement d'une certitude de l'attaché militaire français concernant l'alliance franco-autrichienne à la fin des années 1860 qui doit triompher de la Prusse et libérer « les États allemands du joug prussien »[2405]. Une certitude fondée donc sur le fait que la France garde une influence importante dans la population autrichienne[2406], sur le fait que cette alliance franco-autrichienne est indispensable pour les deux parties[2407] [2408], et surtout sur le fait que l'armée autrichienne est désormais prête à la guerre en avril 1870 selon De Vassart[2409].

Le renseignement militaire français est particulièrement mauvais concernant l'attaché militaire français à Vienne qui ne se rend compte des véritables intentions de l'armée autrichienne qu'à partir d'août 1870, et qui de plus pendant la guerre de 1870-1871 déclare qu'il est difficile de trouver des informations en août 1870 qui ne sont trouvables que dans les journaux allemands[2410]. Même s'il fait partie des problèmes qui font que le renseignement français a des illusions sur une triple alliance entre l'Empire français, l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie, il ne faut pas imputer toutes les fautes du renseignement français sur l'attaché militaire français à Vienne. Celui-ci est en effet laissé à lui-même pour récolter des informations et l'attaché militaire français à Florence commet lui aussi des erreurs, alors qu'il est accompagné d'un grand réseau de diplomates en Italie. Ainsi, même si une partie des rapports écrits par le renseignement français concernant l'Empire austro-hongrois, le Royaume d'Italie et les États du sud de l'Allemagne donnent l'alerte sur la fragilité du projet d'une triple-alliance, l'échec du renseignement français sur ce projet est collectif. L'historien Paul Guichonnet souligne en effet qu'en 1869 la France envisage une alliance italo-austro-française, mais lorsque la guerre éclate en 1870, l'Autriche et l'Italie proclament leurs neutralités le 24

[2403] Rapport du 10 août 1870, De Vassart, *op cit*.
[2404] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 4 août 1870*, Vienne, 4 août 1870, De Bouillié.
[2405] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 16 février 1870*, Vienne, 16 février 1870, De Vassart.
[2406] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 17 janvier 1870*, Vienne, 17 janvier 1870, De Vassart.
[2407] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 21 janvier 1870*, Vienne, 21 janvier 1870, De Vassart.
[2408] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 4 janvier 1870*, Vienne, 4 janvier 1870, De Vassart.
[2409] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 5 avril 1870*, Vienne, 5 avril 1870, De Vassart.
[2410] SHD-GR, 1M 1605, *Rapport du 10 août 1870*, Vienne, 10 août 1870, De Vassart.

juillet 1870, les Italiens proposent bien une alliance en échange de Rome, mais les Français refusent[2411].

2. Des tentatives d'alliances avec l'Empire russe et l'Angleterre qui échouent.

Parallèlement aux efforts que déploie le renseignement français pour construire l'alliance avec l'Empire austro-hongrois et avec le Royaume d'Italie, le renseignement français sonde même l'attitude diplomatique de l'Empire russe entre 1866 et 1870 par l'attaché militaire français sur place qui évoque en décembre 1868 un Empire russe qui n'est pas prêt pour la guerre et qui ne la veut pas[2412]. Cette attitude de l'Empire russe persiste également en août 1869[2413]. Le gouvernement impérial français semble en effet envisager une action militaire de l'armée russe contre l'armée prussienne. L'attaché militaire Miribel envisage même la construction d'une alliance l'Empire russe, mais il signale la difficulté de la construction de cette alliance à cause de « l'expérience de 1863 »[2414], et même si cette alliance aboutie, Miribel juge que l'armée russe n'est pas efficace pour attaquer une frontière ennemie[2415]. Ainsi, bien que l'attaché militaire français à Saint-Pétersbourg pense que la Prusse grandit trop vite en effrayant ses voisins[2416], il s'aperçoit que de grands efforts militaires de la Russie sont nécessaires pour qu'elle puisse rivaliser avec l'armée prussienne[2417]. Pour Miribel, il est toutefois important de désormais se rapprocher de l'Empire russe, malgré le fait que jusqu'à 1866 l'intérêt de la France est surtout d'observer l'avancée russe vers les frontières chinoises et vers l'Asie centrale[2418].

Bref, il faut attendre le début de la guerre de 1870-1871 pour que les raisons de l'impossibilité de cette alliance soient clairement résumées le 30 juillet 1870 par le fait que la population, la presse et l'opinion russe sont favorables à l'armée française, mais que le Tsar russe reste favorable à l'armée prussienne et que l'Empire russe n'est pas en position d'entrer

---

[2411] Paul GUICHONET, *Histoire de l'Italie*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p 270.
[2412] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 28 décembre 1868*, Saint-Pétersbourg, 28 décembre 1868, Miribel.
[2413] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 10 août 1869*, Saint-Pétersbourg, 10 août 1869, Miribel.
[2414] SHD-GR, 1M 1499, *Lettre du 13 juillet 1869*, Saint-Pétersbourg, 13 juillet 1869, Miribel.
[2415] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 16 mars 1869*, Saint-Pétersbourg, 16 mars 1869, De Miribel.
[2416] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 15 novembre 1869*, Saint-Pétersbourg, 15 novembre 1869, De Miribel.
[2417] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 20 mai 1870*, Saint-Pétersbourg, 20 mai 1870, De Miribel.
[2418] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 20 mars 1870*, Saint-Pétersbourg, 20 mars 1870, De Miribel.

en guerre par manque d'armement, de chemins de fer, et d'argent[2419]. Cet avis sur l'attitude diplomatique de l'Empire russe est confirmé par l'attaché militaire français à Vienne, même si celui-ci se réjouit simplement que l'Empire russe ne veut pas en septembre 1868 entrer en guerre contre les Empires français et austro-hongrois qui sont jugés bien armés[2420]. En effet, l'attaché militaire français à Vienne est plus alarmiste concernant l'Empire russe que l'attaché militaire à Saint-Pétersbourg, en songeant en octobre 1868 qu'un rapprochement militaire russo-prussien est possible et que l'Empire autrichien se rapproche de Napoléon III pour contrebalancer ce rapprochement[2421]. En décembre 1868, De Vassart ajoute même que l'esprit public autrichien prend de plus en plus conscience de cette nécessité de construire une alliance franco-autrichienne[2422]. Pour l'attaché militaire français, cette alliance franco-autrichienne peut même s'accompagner de l'apport de l'armée serbe en cas de guerre austro-russe[2423].

Enfin, après le travail d'un rapprochement avec le Royaume d'Italie, l'Empire austro-hongrois et l'Empire russe, le renseignement français tente également de connaître si une alliance avec l'Angleterre est possible contre l'armée prussienne. Malheureusement, à la veille de la guerre de 1870-1871, l'attaché militaire français présent à Londres constate qu'il ne faut compter que sur un appui moral de l'Angleterre, et non matériel dans le cadre de la guerre contre la Prusse[2424]. Un manque de soutien matériel de l'Angleterre à l'armée française qui est peut-être due aux tensions franco-anglaises en Égypte dans les années 1860. En effet, il y a à ce moment-là un enjeu important en Égypte autour de la future construction du canal de Suez et par voie de conséquence sur l'occupation par l'armée française ou par l'armée anglaise d'Alexandrie et Suez[2425]. Sous cet angle, il est donc compréhensible que la présence de la mission militaire française en Égypte soit importante pour Napoléon III[2426], mais qu'elle soit gênante pour l'Angleterre. Pour celle-ci, il est en effet primordial de maîtriser la route des Indes avec le canal de Suez, mais aussi la mer Rouge. Même si l'officier français envoyé en mission militaire en Abyssinie auprès de l'armée anglaise, en doute[2427], mais le consul de France à Suez,

[2419] SHD-GR, 1M 1499, *Rapport du 30 juillet 1870*, Saint-Pétersbourg, De Miribel, 30 juillet 1870, De Miribel.
[2420] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 26 septembre 1868*, Vienne, De Vassart.
[2421] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 27 octobre 1868*, Vienne, 27 octobre 1868, De Vassart.
[2422] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 8 décembre 1868*, Vienne, 8 décembre 1868, De Vassart.
[2423] SHD-GR, 1M 1607, *Rapport du 14 mai 1869*, Vienne, 14 mai 1869, De Vassart.
[2424] SHD-GR, 1M 1438, *Rapport du 12 juillet 1870*, Londres, Corbin, 12 juillet 1870, Corbin.
[2425] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport au ministre de la Guerre*, Alexandrie, 27 juin 1861, Motet.
[2426] SHD-GR, 1M 1678, *Etat des travaux du canal maritime de l'Isthme de Suez*, Le Caire, 22 mars 1867, le chef d'escadron d'artillerie Cheomés.
[2427] SHD-GR, 1M 1675, *Lettres sur la mission en Abyssinie*, 3 et 23 février 1868.

lui, n'est pas dupe en novembre 1867 de la volonté anglaise de maîtriser la mer Rouge[2428]. Un capitaine français en mission pendant l'expédition d'Abyssinie de 1868 envisage même de mettre une influence française dans la région (Abyssinie-Égypte), pour accompagner la construction du canal de Suez, à travers la présence d'un port français en Abyssinie sur la mer Rouge[2429].

Même si c'est l'échec de cette triple-alliance qui contribue grandement à la chute du Second Empire en septembre 1870, il ne faut pas oublier que cet échec fait partie d'un ensemble plus grand d'échec de la diplomatie impériale à la fin des années 1860 et découlant en grande partie du désastre diplomatique français de l'été 1866.

III. Un fiasco de la politique des nationalités de Napoléon III entre 1866 et 1870 ?

A. Une politique d'influence française dans le monde grâce aux missions militaires françaises et au renseignement français à l'étranger.

Il est à noter que les missions militaires françaises à l'étranger ont en partie pour objectif de récolter de l'information de manière régulière à l'étranger. C'est le cas particulièrement de la mission militaire française à Constantinople entre 1859 et 1870 qui récolte des informations hebdomadaires sur la situation générale de la population turque, ainsi que sur la situation financière et politique de l'Empire ottoman[2430], sans oublier la situation politique et sociale de Constantinople[2431] [2432], ou encore sur la perception par les populations turques de l'expédition française de Syrie[2433], la situation diplomatique de l'Empire ottoman[2434] [2435], les effectifs

[2428] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Suez, 27 novembre 1867, le consul de France à Suez.
[2429] SHD-GR, 1M 1675, *Rapport au ministre de la Guerre*, Camp d'Atour, 13 mai 1868, le capitaine en mission en Abyssinie.
[2430] SHD-GR 7N 1645, *Lettre au ministre de la Guerre du 3 octobre 1860*, Rapport hebdomadaire sur la situation de Constantinople, Constantinople, 3 octobre 1860, Le Guilloux.
[2431] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 5 décembre 1860 au ministre de la Guerre*, Rapport hebdomaire sur la situation de Constantinople, Constantinople, 5 décembre 1860, Le Guilloux.
[2432] SHD-GR 7N 1645, *Lettre au ministre de la Guerre du 7 octobre 1860*, Rapport hebdomaire sur la situation de Constantinople, Constantinople, 7 octobre 1860, Le Guilloux.
[2433] SHD-GR 7N 1645, *Lettre au ministre de la Guerre du 5 septembre 1860*, Rapport sur la situation de Constantinople pendant la quinzaine écoulée, Constantinople, 5 septembre 1860, Le Guilloux.
[2434] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 12 décembre 1860 au ministre de la Guerre*, Rapport hebdomadaire sur la situation de Constantinople, Constantinople, 12 décembre 1860, Le Guilloux.
[2435] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 29 septembre 1860 au ministre de la Guerre*, Rapport hebdomadaire sur la situation de Constantinople, Constantinople, 29 septembre 1860, Le Guilloux.

globaux de l'armée ottomane[2436] et les opérations militaires de l'armée ottomane[2437]. Toutefois, comme l'affirme le chef de la mission militaire en décembre 1863, l'objectif de la mission est surtout de faire pénétrer dans l'Empire ottoman le système militaire français « autant du moins, que le comporte la différence des mœurs »[2438] en rapprochant notamment le plus possible l'École ottomane de l'organisation de l'école de Saint-Cyr[2439], l'ambassadeur de France à Constantinople parle même en mai 1870 d'un travail « de lente pénétration sur l'ignorance et les préjugés »[2440]. Le fait de réorganiser l'armée ottomane sur le modèle français a d'ailleurs pour objectif de faire en sorte que l'Empire ottoman puisse se défendre seul contre une attaque de l'extérieur où une attaque de l'intérieur. Sans oublier le fait de diffuser une influence française en Turquie, qui, si elle n'existe plus, peut être remplacée par une autre influence étrangère[2441]. Ainsi, même si la présence de la mission militaire française semble être remise en cause à la fin des années 1860, l'important est surtout que ces officiers français soient remplacés par d'autres officiers français au sein de l'Empire ottoman[2442].

Enfin, cette mission militaire a aussi pour but d'établir un renseignement militaire permanent sur place à travers des officiers français qui restent constamment sur place au contact des populations locales, car même un attaché militaire sur place se peut suffire selon l'officier De La Lobbe pour avoir un bon renseignement, car selon lui, il ne connaît que le « public officiel »[2443]. Suite notamment à la guerre de Crimée, la mission militaire française présente à Constantinople a également pour objectif de réorganiser l'armée ottomane pour que celle-ci puisse se défendre à l'avenir seule contre une agression de l'armée russe notamment. À la fin des années 1860, cet objectif semble être en grande partie non atteint. Le chef de la mission militaire française parle d'une organisation de l'armée ottomane « plus défectueuse que

[2436] SHD-GR 7N 1645, *Tableau de l'effectif de l'armée ottomane (régulière),* Constantinople, 6 février 1860, Le Guilloux.
[2437] SHD-GR 7N 1645, *Lettre au ministère de la Guerre du 1er mai 1861*, Rapport hebdomadaire sur la situation de Constantinople, Constantinople, 1er mai 1861, Le Guilloux.
[2438] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 1er décembre 1863 au ministre de la Guerre*, Péra, 19 novembre 1863, E. de La Lobbe.
[2439] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 25 novembre 1869 au chef du cabinet de la Guerre*, Rennes, 25 novembre 1869, capitaine Martin.
[2440] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 18 mai 1870 au ministre des Affaires Etrangères*, Péra, 18mai 1870, Ambassadeur de France à Constantinople.
[2441] SHD-GR 7N 1645, *Lettre au ministre de la Guerre du 10 novembre 1865*, Mezières, 10 novembre 1865, E. de La lobbe.
[2442] SHD-GR 7N 1645, Lettre du 25 janvier 1866 au ministre de la Guerre, Paris, 25 janvier 1866, Drouyn de Lhuys.
[2443] SHD-GR 7N 1645, *Lettre au ministre de la Guerre du 10 novembre 1865*, Mezières, 10 novembre 1865, E. de La lobbe.

jamais » et incapable de résister à une armée organisée, à cause notamment de l'attitude du gouvernement ottoman envers la mission militaire française[2444]. Un mauvais état de l'armée ottomane tel que même une intervention militaire française ne peut sauver l'Empire ottoman contre une future agression de l'armée russe[2445] [2446]. Surtout quand cet Empire ottoman est observé comme sans finances, sans routes, sans administration dans son armée et sans officiers de qualité[2447]. Globalement, l'objectif de faire en sorte que l'armée ottomane soit une armée jugée efficace contre l'armée russe est regardé comme un échec à la fin des années 1860, mais ce n'est pas la seule armée étrangère dont une mission militaire française s'occupe qui est dans ce cas-là.

Le désastre diplomatique français de l'été 1866 a non seulement pour conséquence de rendre nécessaire une alliance avec l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie pour lutter contre l'armée prussienne, mais aussi d'affaiblir les positions diplomatiques et militaires de la France dans le monde, et notamment celles des missions militaires français à l'étranger. Comme le souligne Stire Sainlende, la politique mondiale de Napoléon III concerne l'Asie, l'Afrique, tout autant que le Pacifique et l'océan Indien. Dans ce contexte global, Napoléon III souhaite une influence française en Amérique, mais aussi en Asie, en Europe et en Égypte[2448].

L'importance du maintien de l'influence française au Liban à travers la mission militaire française est confirmée en juin 1865 par le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre en juin 1865[2449]. Même chose pour le Japon, quand les membres de la mission en Égypte croisent les membres de la mission militaire pour le Japon en Égypte[2450]. Ce qui est répété par l'officier français Outrey qui déclare en 1865 que la mission militaire française au Japon permet d'avoir une influence française sur place[2451]. Au cours des années 1860, les missions militaires françaises repensent leur approche pour diffuser efficacement l'influence française à l'étranger.

[2444] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 12 avril 1869 au ministre de la Guerre*, Péra, 12 avril 1869, De La Lobbe.
[2445] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 12 avril 1869 au Colonel Colson*, Péra, 12 avril 1869, De La Lobbe.
[2446] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 24 février 1869 au ministre de la Guerre*, Péra, 24 février 1869, De La Lobbe.
[2447] SHD-GR 7N 1645, *Lettre du 30 décembre 1869 au ministre de la Guerre*, Péra, 30 décembre 1869, E. de La Lobbe.
[2448] Stève SAINLAUDE, *Le gouvernement impérial et la guerre de Sécession (1861-1865), l'action diplomatique*, Paris, l'Harmattan, 2011, p 10 et 125.
[2449] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 13 juin 1865*, Paris, 13 juin 1865, Drouyn de Llyus.
[2450] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre adressée au Colonel Colson*, 8 décembre 1866, Commandant Haillot.
[2451] SHD-GR, 1M 1672, *Lettre à Chamoine*, Yokohama, 25 septembre 1868, Outrey.

C'est le cas du commandant Chamoine qui explique que pour qu'une influence française persiste dans un pays étranger, il faut qu'elle soit à la fois dans l'intérêt de la France et à la fois dans l'intérêt du pays étranger. Ce qui vaut pour beaucoup de missions militaires françaises à l'étranger, mais cela est explicité uniquement dans la mission du Japon, dans une lettre du commandant Chamoine[2452], ainsi que dans une lettre du ministre de la Guerre au lieutenant-colonel Mircher en Égypte[2453].

Avec la première mission militaire de Jules Chamoine et les conseils donnés lors de la réforme administrative menée par le dernier shogun, Léon Roches incitait le Japon à se moderniser sur le modèle de la France pour que le Japon devienne dans l'avenir un allié de la France. Pourtant, le rapprochement de la France avec le shogunat ne plaît pas aux Britanniques, ainsi qu'aux fiefs du sud-ouest du Japon et à certains groupes du gouvernement d'Edo, peu acquis à la cause française. Toutefois, à l'approche de la restauration Meiji, la diplomatie française décide de la fin de la mission militaire française au Japon[2454]. Masaya Nakatsu affirme que cette mission militaire française au Japon suscite même un certain intérêt médiatique en France, ce qui est visible par la une du journal « Le Monde Illustré » du 1er décembre 1866 qui consacre un article avec une gravure de tous les membres de la mission militaire française au Japon[2455].

Concernant la mission militaire française dans les Principautés-Unies, le processus de modernisation de l'État roumain en 1859 est initié par le prince Alexandre Jean Cuza entre 1859 et 1866 et poursuivi ensuite par le Roi Charles Ier de Hohenzollern-Sigmaringon entre 1866 et 1914. Dans ce processus, une place particulière est revenue à Napoléon III, principal défenseur du principe des nationalités. La politique française de soutien de l'union des principautés roumaines est conforme à la politique de l'Empereur en Europe en ayant une influence politique et économique de son pays à l'embouchure du Danube. La mission militaire française déploie tous ses efforts au sein de l'armée roumaine d'août 1860 à janvier 1869, les Roumains sont à l'origine de cette décision. Les progrès de l'armée roumaine sont rapides et évidents, étant appréciés par le ministre de la Guerre roumain, mais aussi par le prince de Roumanie. Néanmoins, à partir de 1866, l'influence prussienne est de plus en plus visible dans le processus

[2452] SHD-GR, 1M 1672, *Lettre sans date ni expéditeur*, Chamoine.

[2453] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre du 16 décembre 1865*, cabinet du ministre de la Guerre.

[2454] Jean CHARTON, « La France du Second Empire au Japon, 1858-1871. Un succès éphémère ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 43, no. 1, 2016, pp. 103-112.

[2455] Masaya NAKATSU, *Les missions militaires françaises au Japon entre 1867 et 1889*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité, 2018, p 89.

de réorganisation de l'armée roumaine. En 1866, la Roumanie passe à une politique favorable à la doctrine et aux règlements militaires prussiens, ainsi qu'à l'acquisition d'armement du pays d'origine du nouveau prince, la Prusse[2456]. Malgré ses échecs, l'armée française met pourtant beaucoup d'efforts pour diffuser son influence dans les pays où des missions militaires françaises sont présentes.

Pour que l'influence française soit diffusée efficacement, le ministre de la Guerre qui décide de l'envoi ou non de missions militaires françaises dans certains pays étrangers et de la direction qu'elles doivent prendre, réaffirme aussi le but des missions militaires françaises à la fin des années 1860. Selon le maréchal Niel en août 1868, le premier principe sur lequel repose l'organisation des missions militaires est que la France fournisse aux puissances étrangères des directeurs pour leurs écoles ou des instructeurs pour leurs troupes[2457]. Le but des missions militaires françaises est en effet de former une armée étrangère à partir d'un nombre restreint d'hommes qui doivent ensuite eux-mêmes instruisent tout le reste de l'armée. C'est le cas au Liban où il est prévu qu'avec juste un corpus de 200 hommes au début, cela doit permettre ensuite de former 10 000 hommes en réserve[2458] [2459]. Une mission militaire qui se passe bien avec un corps d'officiers libanais apte au commandement, même si le corps de gendarmerie libanaise n'est au complet, faute de moyens financiers en février 1865[2460]. Toutefois, la situation est globalement très bonne en décembre 1863 avec la formation de très bonnes troupes de gendarmes libanais, qui sont armés et organisés à la française devant permettre petit à petit d'agrandir l'influence du gouvernement libanais et de contribuer à la construction nationale du Liban[2461].

Comme en Égypte et au Liban, le but de la mission militaire française en Perse est de donner à la Perse un corps habillé, armé et administré comme pour les armées européennes, et sans doute dans un souci de rendre cette mission militaire française efficace, le chef de la mission militaire française en Perse affirme que ce désir des officiers français correspond également au désir de la Perse[2462]. La même chose est dite dans un rapport de septembre 1859,

[2456] Maria GEORGESCU, La mission militaire française dirigée par les frères Lamy, *Revue historique des armées*, 2006, no 244, p. 30-37.
[2457] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Toulouse, 31 août 1868, Niel.
[2458] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 26 décembre 1863*, 26 décembre 1863, capitaine Faim.
[2459] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 31 septembre 1864*, 31 septembre 1864, capitaine Faim.
[2460] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 4 février 1865*, 4 février 1865.
[2461] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 26 décembre 1863*, 26 décembre 1863, capitaine Faim.
[2462] SHD-GR, 1M 1674, *Mémoire au roi du chef de la mission militaire française de Perse*, 5 août 1859.

même s'il est ajouté qu'à l'arrivée du chef de la mission militaire française en Perse tout est à créer quasiment en Perse, et de plus une partie de la population persane pense que cette mission militaire cache les intérêts de la France en Perse[2463] qui il est vrai sont essentiellement de donner de la force à l'influence française en Perse[2464].

Si cet objectif n'est pas atteint en Perse, il est peut-être en passe d'être atteint en Égypte lorsqu'en janvier 1867 le maréchal Randon félicite le fait qu'il y a une certaine influence française sur l'organisation et le fonctionnement des écoles de gouvernement de l'Égypte grâce à la mission militaire française[2465]. Le lieutenant-colonel Mircher est en effet autorisé par le Vice-roi d'Égypte à donner une éducation aux princes[2466]. Une influence française en Égypte déjà présente en mars 1865 à travers les bonnes relations acquises avec les hautes autorités en Égypte[2467]. Des bonnes relations entre la France et l'Égypte matérialisées également par la participation égyptienne à l'exposition universelle de 1866[2468] [2469]. Cette influence française en Égypte soutient le but encore plus important d'une future mainmise des Français sur le canal de Suez, car comme le souligne le lieutenant-colonel Mircher en avril 1865, le premier but de la mission militaire en Égypte est de protéger les travaux du canal de Suez[2470]. Cette influence française en Égypte peut aussi permettre selon le maréchal Niel de renforcer le renseignement français à l'étranger, en ayant des renseignements complémentaires sur les conséquences de l'expédition d'Abyssinie et de la victoire de Magala par l'armée anglaise, pour ainsi compléter les rapports du capitaine d'Hendrecourt en mission en Abyssinie auprès de l'armée anglaise[2471]. Toutefois, en février 1867, Niel sait que cet objectif d'influence française importante en Égypte ne peut s'accomplir qu'avec « du temps et encore beaucoup d'efforts »[2472].

Comme pour les missions au Liban, en Perse et en Égypte et comme l'affirme le maréchal Randon, le but de la mission lancée en 1860 aux Principautés-Unies est également de construire

[2463] SHD-GR, 1M 1674, *Rapport du 22 septembre 1859*, Tabitz, 22 septembre 1859.
[2464] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre au chef de la mission militaire française en Perse*, Paris, 5 février 1860, le ministre de la Guerre.
[2465] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre du 31 janvier 1867*, Le Caire, 31 janvier 1867, lieutenant-colonel Mircher.
[2466] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au Lieutenant-Colonel Mircher*, 16 décembre 1865.
[2467] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 18 mars 1865, Randon.
[2468] SHD-GR 1M 1679, *Lettre à Mircher*, 27 avril 1866, Randon.
[2469] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 28 avril 1866, Randon.
[2470] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au ministre de la Guerre Randon*, Le Caire, 13 avril 1865, le chef de la mission militaire française en Égypte.
[2471] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 28 mai 1868, Niel.
[2472] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, 9 février 1867, Niel.

un État en germe pour ainsi y diffuser l'influence française[2473]. Cette influence française aux Principautés-Unies est même d'une « importance politique »[2474], tout comme en Égypte[2475], et comme en Égypte, l'importance de maintenir de bonnes relations avec les autorités roumaines est primordiale pour maintenir une influence française dans la région[2476]. Un objectif atteint également au Liban avec un bon accueil au Liban de la part du gouverneur général malgré quelques altercations avec les populations du Liban en 1863[2477] [2478].

Du côté de la mission militaire française en Égypte, les bonnes relations avec les autorités égyptiennes se poursuivent en mars 1866[2479], ainsi qu'en juillet 1866[2480], en octobre 1866[2481], et se traduisant par la confiance du Vice-Roi d'Égypte vis-à-vis de l'officier Mircher[2482], en mai 1868[2483] et en juillet 1870[2484]. Ce qui satisfait évidemment le maréchal Randon à ce moment-là, ministre de la Guerre en novembre 1865, du fait que Mircher soit chargé de l'éducation des fils du Vice-Roi d'Égypte[2485]. Pour avoir des bonnes relations avec les autorités locales, il faut également que la mission militaire se passe bien, et c'est le cas en Perse en 1859 où le capitaine Rous contribue au perfectionnement de la fabrication, de la comptabilité de l'armée persane[2486], ce qui satisfait le ministre de la Guerre Randon en 1859[2487]. Les militaires français en mission en Perse contribuent ainsi à la diplomatie française en aidant les diplomates français en Perse à

[2473] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 10 janvier 1867*, 10 janvier 1867, maréchal Randon.
[2474] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre de la Guerre*, Paris, 27 août 1860, Le conseiller d'Etat directeur V. Remdetz.
[2475] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au ministre de la Guerre*, Le Caire, 28 avril 1866, lieutenant-colonel Mircher.
[2476] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre de décembre 1866*, Paris, décembre 1866, Niel.
[2477] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 26 décembre 1863*, 26 décembre 1863, capitaine Faim.
[2478] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 29 avril 1863*, 29 avril 1863, capitaine Faim.
[2479] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre adressée au ministre de la Guerre*, Le Caire, 28 mars 1866, lieutenant-colonel Mircher.
[2480] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre à Colson*, Le Caire, 17 juillet 1866, commandant Haillot.
[2481] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, 11 octobre 1866, Randon.
[2482] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 11 octobre 1866, Colson.
[2483] SHD-GR, 1M 1679, *Correspondance du ministre avec le chef de la mission militaire française en Egypte*, 28 mai 1868, Niel.
[2484] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au ministre de la Guerre*, Paris, 28 juillet 1870, Mircher.
[2485] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 16 novembre 1865, Randon.
[2486] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre du 15 décembre 1859*, Téhéran, 15 décembre 1859, capitaine d'artillerie Michel Rous.
[2487] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre du 15 décembre 1859*, Paris, 15 décembre 1859, Randon.

maintenir de bonnes relations entre la Perse et la France, comme le souligne le baron Pichon, un diplomate français[2488].

Avant et après 1866, le but des missions militaires françaises est donc de diffuser l'influence française dans le monde, là où les intérêts français sont les plus importants au travers de la formation d'un pays étranger. Si ces objectifs ont été plutôt bien menés jusqu'en 1866, il y a de nombreux problèmes concernant ces objectifs à partir de l'été 1866.

B. Un affaiblissement général de l'influence française dans le monde au travers de la multiplication des problèmes rencontrés par les missions militaires dans le monde à partir de l'été 1866.

À côté du désastre diplomatique de l'été 1866, la débâcle militaire au Mexique de l'armée française contribue à l'affaiblissement diplomatique et de l'influence de la France dans le monde. Avec cette débâcle militaire au Mexique, c'est le rêve d'une influence française en Amérique centrale et en Amérique du Nord qui s'éteint. Pourtant, c'est à cause du Quai d'Orsay que la France ne s'est pas engagée dans la guerre de Sécession, car le Quai d'Orsay profite de la dégradation de l'état de santé de Napoléon III pour empêcher l'Empereur de profiter de l'affaiblissement de la puissance états-unienne, mais en 1865 il est trop tard[2489]. Le but de l'expédition du Mexique est d'établir et de conserver l'Empire du Mexique comme un obstacle à l'agrandissement territorial des États-Unis. Ce qui est affirmé dans la brochure *Le Mexique, l'empire et l'intervention*[2490], par une lettre adressée au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics[2491], par la brochure *La vérité sur les obligations mexicaines*[2492] ou encore par la brochure *Guerre du Mexique*[2493]. Le gouvernement français compte sur une guerre prolongée entre les États du nord d'Amérique et les États du sud pendant la guerre de Sécession, mais il ne prodigue aux États du sud que des sympathies. Ainsi, même si l'expédition du Mexique réussit, son édifice ne peut pas durer[2494].

[2488] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre au Comte Walesmski*, Téhéran, 20 janvier 1859, Le Baron Pichon.

[2489] Stève SAINLAUDE, *Le gouvernement impérial et la guerre de Sécession (1861-1865), l'action diplomatique*, *op cit*, p 10 et 125.

[2490] F.A. BROCKAUS, *Le Mexique, l'empire et l'intervention*, Leipzig, 1869, p 12.

[2491] J-P DUCHON-DORIS, *Lettre adressée à son excellence monsieur le ministre du Commerce, de l'agriculture et des travaux publics sur le Mexique et les conséquences de l'expédition française dans ces riches contrées*, Bordeaux, 1864, p 14.

[2492] Benjamin- Louis BELLET, *La vérité sur les obligations mexicaines*, Paris, Guérin, 1867, p 10,11,12 et 14.

[2493] L. LE SAINT, *Guerre du Mexique (1861-1867)*, Lille, J. Lefort, 1867, p 98-99 et 101.

[2494] ANONYME, *L'intervention française au Mexique*, 1868, p 401 et 402.

Pourtant, même quand la décision est prise de rapatrier progressivement les troupes françaises du Mexique, des officiers français restent sur place pour que l'influence française perdure au Mexique. À l'image de ce qui est fait également par la mission militaire française au Latium, sur place, des militaires français forment et instruisent une armée mexicaine. Le maréchal Bazaine est chargé de former une armée mexicaine modèle pour remplacer l'armée française au profit de l'Empire mexicain, à mesure que les troupes françaises se retirent du Mexique. Il forme une partie d'un corps franco-mexicain, sous le nom de Chasseurs du Mexique, lequel est insuffisant et peu stable à cause de l'hétérogénéité de ses éléments[2495]. Le maréchal Bazaine s'occupe, en outre, d'organiser, sous le nom de *Cozadores* de Mexico, des bataillons mixtes français et mexicains. Napoléon III attache une grande importance à l'organisation des troupes européennes, qui, dans son opinion, doivent constituer le noyau de l'armée mexicaine et former une réserve sur laquelle l'Empereur Maximilien peut compter dans des circonstances difficiles[2496]. L'armée mexicaine doit donc être licenciée pour être reformée aussitôt sur le modèle français[2497]. Les troupes mexicaines qui doivent protéger l'Empire mexicain après le départ de l'armée française échouent pourtant devant l'armée de la République du Mexique. Cette débâcle du Mexique renforce donc l'affaiblissement de l'influence de la France à l'étranger, déjà présent depuis l'été 1866, et donc la position des missions militaires françaises à l'étranger.

Les missions militaires françaises à l'étranger ont donc des rôles militaires et diplomatiques dont les réussites intéressent à la fois le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Guerre[2498]. Cela n'empêche pas l'existence de tensions entre les diplomates et les militaires français, notamment en Égypte où sous la pression sans doute de diplomates français le lieutenant-colonel Mircher demande à un colonel français d'arrêter son expédition vers Port-Saïd en avril 1864, car cela engage le gouvernement français dans cette expédition, alors que celui-ci ne le veut pas[2499]. En plus des tensions entre militaires, des influences d'autres puissances militaires profitent de la baisse d'influence militaire et diplomatique française pour

[2495] F.A. BROCKAUS, *Le Mexique, l'empire et l'intervention*, Leipzig, 1869, p 12-13.
[2496] Gustave-Léon NIOX, *Expédition du Mexique, 1861-1867 : récit politique et militaire*, Paris, J. Dumaine, 1874, p 553-554.
[2497] Emile DE KERATRY, *La contre-guérilla française au Mexique : souvenirs des Terres chaudes (2eme édition)*, Librairie internationale, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, Bruxelles, 1869, p 298.
[2498] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre au chef de la mission militaire française en Perse*, Paris, 11 avril 1860, le ministre de la Guerre.
[2499] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre sur l'expédition vers Port-Saïd*, Alexandrie, 14 avril 1864, lieutenant-colonel Mircher.

essayer d'imposer leurs influences là où sont pourtant déjà présentes des missions militaires françaises. C'est le cas en novembre 1867 avec une réaction marquée contre l'influence française en Égypte dû à l'accroissement très lourd de l'influence anglaise en Égypte avec le débarquement notamment de troupes anglaises à Suez et à Alexandrie[2500], mais également due à l'accroissement d'une influence prussienne en février 1867[2501], ainsi qu'en janvier 1868[2502]. Cette influence militaire prussienne est donc présente en Égypte, mais également dans les Principautés-Unies à travers le fait qu'en novembre 1868 les exercices théoriques et pratiques de l'école de tir de l'armée roumaine sont pratiqués avec un très précis fusil à aiguille prussien jusqu'à 500 mètres qui arrivent en provenance du gouvernement prussien par la frontière russe selon le commandant Lamy[2503]. Les officiers présents sur place observent que l'influence prussienne est de plus en plus prégnante en Roumanie à la fin des années 1860, ce qui a notamment pour conséquence que le prince des Principautés-Unies est de moins en moins bienveillant à l'égard de la mission militaire française[2504] [2505].

À partir de 1866, l'Empire russe profite également de l'affaiblissement du prestige du Second Empire, en envoyant des officiers russes en Moldavie et en Valachie[2506] [2507]. Concrètement, cet affaiblissement de l'influence française dans les Principautés-Unies se traduit par le fait que l'instruction de l'armée roumaine passe d'une instruction exclusivement française avant 1866 à une instruction en mai 1867 qui essaye visiblement de concilier modèle prussien et modèle français pour la formation de l'armée roumaine, pour ainsi ne froisser ni Bismarck, ni l'Empereur Napoléon III[2508]. Malheureusement pour les officiers français, cette tendance s'aggrave avec la volonté du prince des Principautés-Unies de réorganiser totalement l'armée roumaine sur le modèle prussien en janvier 1869[2509]. Cette observation des militaires français sur place est le coup de grâce qui met un terme à la mission militaire française dans les

[2500] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre adressée au ministre de la Guerre*, Le Caire, 17 novembre 1867, lieutenant-colonel Mircher.
[2501] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au général Colson*, 29 octobre 1868, lieutenant-colonel Mircher.
[2502] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 13 janvier 1868, Colson.
[2503] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 13 novembre 1868*, Bucarest, 13 novembre 1868, commandant Lamy.
[2504] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 27 mars 1868*, Bucarest, 28 mars 1868, commandant Lamy.
[2505] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 29 février 1869*, Bucarest, 29 février 1869, commandant Lamy.
[2506] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 22 octobre 1866*, 22 octobre 1866, Randon.
[2507] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 10 octobre 1868*, 10 octobre 1868, maréchal Niel.
[2508] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 27 mai 1867*, Bucarest, 27 mai 1867, commandant Lamy.
[2509] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 3 janvier 1869*, Paris, 3 janvier 1869, De Lluys.

Principautés-Unies et qui décide le gouvernement impérial français à rappeler la mission en France en janvier 1869[2510].

Ces rumeurs d'influences prussiennes sont déjà présentes en février 1867, mais le consul de France à Bucarest pense à ce moment-là que c'est bien la France qui reste au centre du jeu dans les Principautés-Unies. De plus, le fait de ne pas abandonner « notre position militaire » dans les Principautés-Unies est visiblement encore très important pour la diplomatie française, comme pour la mission française en Turquie et en Égypte[2511]. À partir de 1866, le rôle de la mission militaire française à Bucarest est ainsi en partie de rester sur place pour empêcher d'autres influences étrangères de se mettre en place, et notamment l'influence prussienne[2512].

L'influence croissante de l'armée prussienne et dans une moindre mesure de l'armée russe ont donc raison de la mission militaire française dans les Principautés-Unies. L'influence de l'armée anglaise est un problème pour d'autres missions militaires françaises présentes au Proche-Orient. C'est le cas dans une faible mesure au Liban en avril 1863 où le capitaine Faim se plaint de l'influence anglaise présente auprès des Druzes au Liban qui contre l'influence française au Liban[2513]. Cette influence ne remet toutefois pas la mission française en question. Ce n'est pas le cas de l'influence anglaise qui se fait aussi sentir en Égypte en février 1867[2514], en novembre 1867[2515], le 24 décembre 1867[2516], le 18 décembre 1867[2517], et même dès décembre 1866[2518]. Cette influence anglaise est notamment caractérisée par le fait qu'en février 1868 il y a un mécontentement de l'Angleterre à voir l'influence du Vice-Roi grandir en Égypte[2519].

Cette influence anglaise prend de telles proportions qu'elle entraîne une situation critique en Égypte concernant l'influence française en avril 1868, malgré tous les efforts qu'effectue le

[2510] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 10 janvier 1869*, 10 janvier 1869, Niel.
[2511] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Bucarest, 26 février 1867, Le consul général de France à Bucarest d'Avril.
[2512] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 13 juillet 1866*, 13 juillet 1866, Randon.
[2513] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 29 avril 1863*, 29 avril 1863, capitaine Faim.
[2514] SHD-GR, 1M 1678, *Rapport du 16 février 1867*, Le Caire, 16 février 1867, commandant Haillot.
[2515] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Paris, 29 novembre 1867, Niel.
[2516] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre adressée au Colonel Colson chef du cabinet du ministre de la Guerre*, Le Caire, 24 décembre 1867, commandant Haillot.
[2517] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre du 18 décembre 1867*, Le Caire, 18 décembre 1867, colonel Mircher.
[2518] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre au Colonel Colson*, 8 décembre 1866, commandant Haillot.
[2519] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre adressée à Monsieur Estrouvelle*, février 1868.

lieutenant-colonel Mircher pour essayer de la maintenir au maximum en avril 1868[2520] et en avril 1870[2521]. Ainsi, la situation de la mission française semble aller inexorablement vers un départ de celle-ci d'Égypte en octobre 1868, malgré l'espoir donné dans l'éducation donnée au prince-héritier quand celui-ci veut se séparer de l'influence française en Égypte[2522]. D'autant plus qu'en même temps que l'influence anglaise s'implante en Égypte, l'influence prussienne pointe le bout de son fusil en Égypte[2523]. Pourtant, malgré tous ces problèmes, malgré « les caprices du vice-Roi d'Égypte », le lieutenant-colonel Mircher se bat encore en février 1868 pour maintenir coûte que coûte l'influence française en Égypte[2524], même contre l'addition de l'influence anglaise, prussienne et même turque à partir de novembre 1869[2525].

Cet affaiblissement général de l'influence française à l'étranger est également confirmé par le général italien De La Marmora qui évoque une diplomatie de Napoléon III qui est une catastrophe à l'été 1866, car selon le général De La Marmora, l'Empereur désire en 1866 sans doute tenir sa promesse de Milan, faite aux Italiens en 1859 en restituant la Vénétie aux Italiens, tout en donnant quelques mesures avantageuses à la France grâce aux négociations. Toutefois, Napoléon III n'obtient aucun avantage grâce à ces négociations, ce qui fait que la victoire prussienne à Sadowa est un échec de la diplomatie française[2526]. Après le désastre diplomatique français de l'été 1866, les officiers français en mission militaire subissent la baisse de prestige et d'influence de la France dans le monde. Par exemple en Égypte, dans la relation entre les officiers français et le gouvernement égyptien, avec des difficultés judiciaires sérieuses entre les officiers français et le gouvernement égyptien selon le consul général de France en Égypte[2527]. Même si, déjà avant 1866, la mission militaire française aux Principautés-Unies

[2520] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à un général*, Le Caire, 7 avril 1868, lieutenant-colonel Mircher.
[2521] SHD-GR, 1M 1679, *Rapport du 2 juillet 1870*, Paris, 2 juillet 1870, lieutenant-colonel Mircher.
[2522] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au ministre de la Guerre*, Le Caire, 18 octobre 1868, lieutenant-colonel Mircher.
[2523] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au Général Colson*, Le Caire, 29 octobre 1868, lieutenant-colonel Mircher.
[2524] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 26 février 1868, Colson.
[2525] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au colonel d'Ornaut*, Le Caire, 9 novembre 1869, lieutenant-colonel Mircher.
[2526] Alphonse LA MARMORA, *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866,* 1874, *op cit*, p 127-130.
[2527] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre du 23 novembre 1867*, Alexandrie, 23 novembre 1867, Le consul général de France en Egypte, Roustan.

connaît le même type de problème avec un mécontentement de l'officier Leclerc quant au renvoi de sa mission administrative[2528].

Des tensions sont aussi constatées avec le gouvernement persan en novembre 1858 où l'officier Brogniart considère le Persan comme un enfant[2529]. Pourtant, la mission militaire française en Perse trouve notamment sa raison d'être dans le fait de bloquer en Asie l'expansion russe qui est bloquée en Europe avec la guerre de Crimée. Car après cette guerre, l'Empire russe poursuit son expansion vers l'Asie. En effet, à partir de 1867, les troupes russes commandées par le prince Alexandre Bariatinski, et dotées d'un fusil moderne, lancent une nouvelle offensive, décisive, contre les montagnards musulmans du Caucase. Une série de campagnes russes audacieuses permettent de conquérir l'Asie centrale en 1865 et 1876[2530]. C'est plus particulièrement en Égypte que le désastre diplomatique de l'été 1866 semble avoir une influence, car malgré une très bonne relation entre le commandant Haillot et le Vice-Roi en juillet 1866 apparemment[2531], le colonel Colson dénonce une attitude « fantasque » du Vice-Roi d'Égypte et du gouvernement égyptien, ainsi que de « tristes » éléments qui composent les écoles[2532].

La situation se dégrade tellement dans les relations entre le gouvernement égyptien et les officiers français que le gouvernement égyptien est décidé à détruire progressivement la mission militaire française en juillet 1868, selon l'officier Rapetel[2533]. Enfin, l'affaiblissement du prestige diplomatique français à partir de 1866 a également des conséquences en entraînant des mauvaises relations entre le gouvernement japonais et les officiers de la mission militaire française au Japon à la fin des années 1860. À tel point que celle-ci est compromise par la guerre civile, l'instabilité du gouvernement japonais, le jeu des partis et le rapport de chaque nation étrangère avec le Japon, selon le chef de la mission militaire française au Japon[2534].

[2528] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Bucarest, 25 août 1864, le gérant du Consulat Général.
[2529] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre au ministre de la Guerre*, Téhéran, 20 novembre 1858, Brogniart.
[2530] Nicholas V. RIASANOVSKY, *Histoire de la Russie*, Paris, 1996, Robert Laffont, p 417-422.
[2531] SHD-GR, 1M 1678, *Lettre du 18 juillet 1866*, Le Caire, 18 juillet 1866, Commandant Haillot.
[2532] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 27 avril 1868, Colson.
[2533] SHD-GR, 1M 1679, *Rapport au Colonel*, Alexandrie, 24 juillet 1868, Rapetel.
[2534] SHD-GR 1M 1672, *Lettre adresser au Maréchal Niel*, Yokohama, 14 octobre 1868, Chamoine.



Figure 45 : SHD-GR, 1M 1678, Vue d'une drague à grand couloir sur le canal maritime, Etat des travaux du canal maritime de l'Isthme de Suez, Le Caire, 22 mars 1867, le chef d'escadron d'artillerie Cheomés[2535].

[2535] SHD-GR, 1M 1678, Vue d'une drague à grand couloir sur le canal maritime, Etat des travaux du canal maritime de l'Isthme de Suez, Le Caire, 22 mars 1867, le chef d'escadron d'artillerie Cheomés.

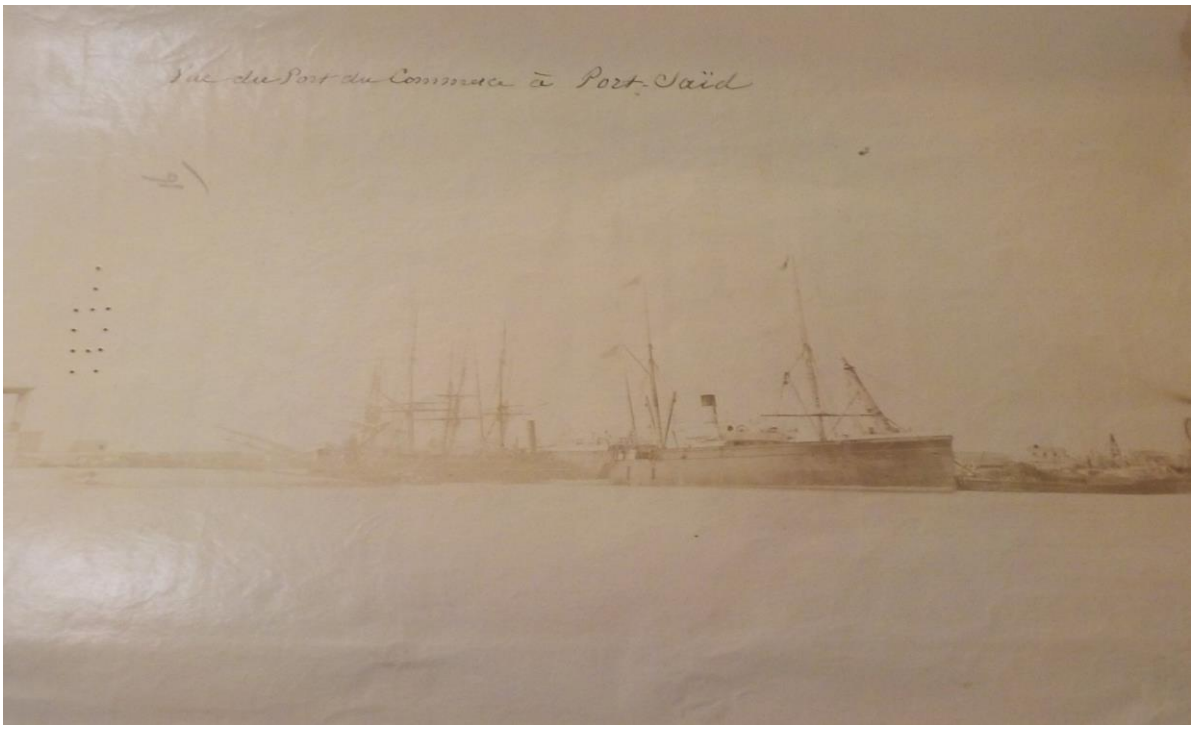

Figure 46 : SHD-GR, 1M 1678, Vue du port du commerce à Port-Saïd, Etat des travaux du canal maritime de l'Isthme de Suez, Le Caire, 22 mars 1867, le chef d'escadron d'artillerie Cheomés[2536].

Avec la mission présente en Égypte, la mission aux Principautés-Unies est celle qui souffre le plus du déclin diplomatique du Second Empire après 1866. Ce fait est perceptible quand en décembre 1866, le commandant Lamy en évoque le fait que le gouvernement roumain est décidé à accorder une place de moins en moins importante à la mission militaire française au profit des Prussiens dans l'organisation militaire roumaine. Même si le commandant Lamy signale que parallèlement le gouvernement français à désormais moins d'intérêt pour la mission présente à Bucarest[2537], ce que confirme le maréchal Randon[2538]. Une importance secondaire que le gouvernement français attribue à la mission présente à Bucarest à partir de l'automne 1866, mais qui peut tout de même être utile à la France selon le colonel Colson chef du cabinet impérial français[2539]. Une volonté du gouvernement impérial qui se traduit en décembre 1866 par la volonté claire du ministre des Affaires étrangères de réduire progressivement la mission militaire française dans les Provinces-Unies à cause « des événements politiques et certains

[2536] SHD-GR, 1M 1678, Vue du port du commerce à Port-Saïd, Etat des travaux du canal maritime de l'Isthme de Suez, Le Caire, 22 mars 1867, le chef d'escadron d'artillerie Cheomés.
[2537] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 3 décembre 1866*, Bucarest, 3 décembre 1866, commandant Lamy.
[2538] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 22 octobre 1866*, 22 octobre 1866, maréchal Randon.
[2539] SHD-GR, 1M 1622, *Lettre du 20 octobre 1866*, 20 octobre 1866, colonel Colson.

événements locaux »[2540], à savoir l'accroissement soudain de la puissance militaire prussienne aux frontières françaises. Une volonté que partage également le maréchal Randon en janvier 1867[2541]. D'autant plus que la mission militaire française est de plus en plus compromise par l'influence croissante de la Prusse auprès du gouvernement roumain[2542].

Si elle est moins impactée par l'influence grandissante de la Prusse en Europe, la mission militaire française au Japon est remise en cause à la fin des années 1860. Comme par exemple en décembre 1867 où le commandant Chamoine pense que la mission militaire française au Japon est maintenue alors qu'elle coûte plus qu'elle doit rapporter[2543]. Cependant, deux mois plus tôt Chamoine explique que la mission militaire française au Japon est lente, mais avec des progrès[2544], et le ministre de France au Japon pense en août 1868 qu'il est important de maintenir l'influence française au Japon à travers la mission militaire française pour « préparer l'avenir ». Toutefois, pour que la mission se maintienne, il faut que le gouvernement japonais ait envie de cela, ce qui n'est pas sûr, sans compter le manque de temps et de matériel des officiers français présents au Japon pour obtenir des résultats apparents ou efficaces en août 1868[2545]. L'affaiblissement diplomatique français a donc des conséquences négatives sur les missions militaires françaises à l'étranger, mais il ne fait qu'augmenter des problèmes existants déjà avant l'été 1866.

B. Des tensions entre les gouvernements locaux et les missions militaires françaises à l'étranger, préexistantes à l'affaiblissement de la diplomatie française.

C'est particulièrement le cas dans les relations entre les militaires de la mission militaire française à Constantinople et le gouvernement ottoman qui ne s'arrangent pas en juillet 1868 quand De La Lobbe parle d'une opposition sourde des Pachas malgré des élèves et des officiers ottomans en général très bons[2546]. Sans oublier en octobre 1866 des bonnes manœuvres de l'armée ottomane et une augmentation des officiers turcs instruits par les officiers français qui montrent que la mission française obtient des résultats selon le chef de la mission militaire

[2540] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 26 décembre 1866*, Paris, 26 décembre 1866, Moustier.
[2541] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 10 janvier 1867*, 10 janvier 1867, maréchal Randon.
[2542] SHD-GR, 7N 1451, *Rapport au ministre de la Guerre*, Bucarest, 11 où 23 septembre 1868, commandant Lamy.
[2543] SHD-GR, 1M 1672, *Lettre au Colonel*, Yokohama, 15 décembre 1867, Chamoine.
[2544] SHD-GR, 1M 1672, *Lettre au Maréchal Niel*, Yokohama, 15 octobre 1867, Chamoine.
[2545] SHD-GR, 1M 1672, *Lettre au ministre des Affaires Etrangères*, Yokohama, 12 août 1868, le ministre de France au Japon.
[2546] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre au ministre de la Guerre du 8 juillet 1868*, Péra, 8 juillet 1868, E. De La lobbe.

française[2547]. Toutefois, en mai 1868, l'ambassadeur de France à Constantinople parle au ministre des Affaires étrangères d'une armée turque encore à créer et qui pour le moment ne peut être que battue d'avance face à des troupes européennes[2548]. Selon De La Lobbe le gouvernement ottoman désire le progrès, mais ne veut « en aucune façon l'utiliser sérieusement »[2549]. Pour le chef de la mission militaire, il n'y a même en juillet 1866 aucune chance pour qu'un prince ottoman capable arrive à la couronne, et c'est ainsi ce mauvais gouvernement ottoman qui empêche véritablement l'Empire ottoman de redevenir une puissance militaire correcte[2550]. Le chef de la mission militaire française parle aussi d'un gouvernement ottoman qui contribue à faire de l'armée ottomane un véritable « corps sans tête » et qui ne fait rien de sérieux pour suivre les conseils des officiers français[2551].

Pourtant, la France semble même maintenir sa précieuse influence en Turquie en mai 1868 à travers la future fonction de gouverneur du prince Joussouf Izeddin Effende par le lieutenant-colonel Nugues, c'est en tout cas ce que pense le ministre français de la Guerre à ce moment-là[2552]. Mais finalement cette prise de fonction est annulée en juillet 1868 par le ministre des Affaires étrangères[2553].

Les difficultés ne viennent apparemment pas des relations entre les officiers français et les Turcs, à l'exception d'un officier français[2554]. De plus, la mission militaire française semble déjà porter ses fruits dès septembre 1861 avec une bonne instruction de l'artillerie et de l'infanterie turque et du tir à la cible qui est dirigée par les officiers français[2555]. Une bonne

---

[2547] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre du 7 octobre 1866*, Péra, 7 octobre 1866, E. de La Lobbe.

[2548] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre au Ministre des Affaires Etrangères*, numéro 49, Péra, 4 mai 1868, Ambassadeur de France en Turquie, Bourée.

[2549] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre au ministre de la Guerre du 12 février 1868*, Péra, 12 février 1868, E. De La Lobbe.

[2550] SHD-GR, 7N 1645, *Etude sur l'Empire ottoman*, Constantinople, 4 juillet 1866, de La Lobbe.

[2551] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre du 30 décembre 1869 au ministre de la Guerre*, Péra, 30 décembre 1869, E. De La Lobbe.

[2552] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre au Lieutenant-Colonel Nugues du 13 mai 1868*, Paris, 13 mai 1868, ministre de la Guerre.

[2553] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre au ministre de la Guerre du 30 juillet 1868*, Paris, 30 juillet 1868, Moustier.

[2554] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre du 17 novembre 1860 au ministre de la Guerre*, Rapport sur la situation hebdomadaire de Constantinople, Constantinople, 17 octobre 1860, Le Guilloux.

[2555] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre du 8 septembre 1861 au ministre de la Guerre*, Phérapia, 8 septembre 1861, général de division, aide de camp de l'Empereur, envoyé extraordinaire près de sa Majesté le Sultan, le général comte de Montebello.

instruction des officiers turcs par les officiers français également constatée en juillet 1865[2556]. Toutefois, en novembre 1863, parle d'une « race Turque » qui est destinée à mourir et qui est composée de soldats paresseux et imprévoyants[2557], avec même des officiers turcs qui veulent progressivement se débarrasser de la mission militaire française[2558]. Les difficultés viennent surtout du gouvernement ottoman qui s'oppose de plus en plus à la mission militaire dans les années 1860, même si l'ambassadeur de France à Constantinople pense que l'avenir de la mission militaire à Constantinople n'est pas compromis dans un « temps prochain » en octobre 1864[2559].

Les difficultés que rencontrent les officiers français en mission sont donc déjà présentes avant l'été 1866 à Constantinople, mais aussi dans les relations avec les députés des Principautés-Unies que les officiers français critiquent beaucoup[2560]. Selon le lieutenant-colonel Mircher chef de la mission militaire française en Égypte, les missions militaires françaises ont des difficultés similaires, c'est en tout cas ce qu'il dit à l'officier Chamoine fraîchement chef de la mission militaire française au Japon en novembre 1868[2561]. Des difficultés similaires sont constatées avant l'été 1866, mais c'est surtout à partir de juillet 1866 que certaines difficultés touchent en effet l'ensemble des missions militaires françaises où les officiers français sont de plus en plus menacés par l'influence d'officiers étrangers, ce qui est une conséquence du déclin de l'influence française dans le monde à cause principalement de la défaite diplomatique de l'été 1866. En Égypte, cela est visible par le fait qu'en juillet 1870 le lieutenant-colonel Mircher signale la présence de nombreux officiers américains en Égypte entrés récemment au service du Vice-roi d'Égypte, malgré selon Mircher une mission militaire française efficace en Égypte[2562]. La mission militaire française en Égypte, a en effet pour objectif de profiter de l'affaiblissement de l'Empire ottoman dans cette région en y implantant

[2556] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre du 18 juillet 1865*, Péra, 18 juillet 1865, E. De La Lobbe.
[2557] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre du 19 novembre 1863 au ministre de la Guerre,* Péra, 19 novembre 1863, E. de La Lobbe.
[2558] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre du 31 août 1864 au ministre de la Guerre*, Péra, 31 août 1864, E. de La Lobbe.
[2559] SHD-GR, 7N 1645, *Lettre du 12 octobre 1864 au ministre des Affaires Etrangères*, Therapia, 12 octobre 1864, De Bonnières ambassadeur de France à Constantinople.
[2560] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 17 mai 1863*, Bucarest, 17 mai 1863, commandant Lamy.
[2561] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre adressée à Colson*, Le Caire, 28 novembre 1868, lieutenant-colonel Mircher.
[2562] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au ministre de la Guerre*, Paris, 28 juillet 1870, Mircher.

une influence française qui doit progressivement chasser l'influence ottomane, ce qui est un but commun à la mission française en Égypte et à la mission française au Liban[2563] [2564].

Pourtant, les influences anglaises, russes, prussiennes et turques ne font qu'exacerber des problèmes qui existent déjà avant l'été 1866. En août 1863, le sous-intendant militaire se dit outré de la façon dont le gouvernement des Principautés-Unies la renvoyé et il exige même une réparation[2565]. Selon celui-ci, cet outrage prouve que ce pays ne mérite pas l'aide française et qu'il doit retomber dans le chaos tout de suite après l'intervention de celle-ci en Roumanie[2566]. De plus, comme le souligne le commandant Chamoine, l'opinion publique française n'a pas beaucoup d'intérêt pour ces « pays lointains » c'est-à-dire les pays où sont présentes des missions militaires françaises (à l'exception de celle au Latium)[2567]. Toutefois, l'essentiel des problèmes préexistant à l'été 1866 vient des mauvaises relations qui sont parfois entretenues entre les officiers français et les gouvernements locaux. C'est le cas de la mission française présente à Constantinople, où le capitaine Le Guilloux se plaint du « manque de reconnaissance » dont se plaignent souvent les officiers militaires français en mission. Ainsi, il y a des tensions entre le gouvernement ottoman et les officiers français concernant l'instruction française des troupes ottomanes depuis 1857. Alors que selon le capitaine Le Guilloux les autres nations bénéficient de beaucoup plus de reconnaissance pour leur travail de la part du gouvernement ottoman[2568]. Ce qui est une déploration similaire du commandant Lamy envers concernant gouvernement roumain en décembre 1867[2569] et en mars 1867[2570].

Durant les années 1850, la seule mission militaire française où le gouvernement hôte fait l'objet de plaintes de la part des officiers français c'est celle à Constantinople, car pendant cette mission le gouvernement ottoman reste sourd aux améliorations soumises par les officiers français et ceux-ci n'obtiennent aucun remerciement de la part du gouvernement ottoman selon

[2563] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 4 février 1865*, 4 février 1865.
[2564] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 12 mars 1865*, 12 mars 1865.
[2565] SHD-GR 1M 1623, *Rapport adressée au Ministre de la Guerre*, Bucarest, 18 août 1864, sous-intendant militaire Le Cler.
[2566] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 22 août 1864*, Bucarest, 22 août 1864, sous-intendant militaire Le Cler.
[2567] SHD-GR, 1M 1672, *Lettre adressée au Maréchal Niel*, Yokohama, 14 octobre 1868, commandant Chamoine.
[2568] SHD-GR, 1M 1622, *Résumé de la mission militaire depuis 1857 en Turquie,* Constantinople, capitaine Le Guilloux, 1er octobre 1859.
[2569] SHD-GR, 1M 1623, *Lettre du 13 décembre 1867*, Bucarest, 13 décembre 1867, commandant Lamy.
[2570] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 7 mars 1864*, Bucarest, 7 mars 1864, commandant Lamy.

le chef de la mission militaire française à Constantinople[2571]. Les mêmes observations sont effectuées par le capitaine Faim au Liban en décembre 1864, malgré le fait que les populations voient tout de même l'armée française comme un protecteur leur garantissant désormais la sécurité et la paix, selon le capitaine Faim[2572]. En plus des tensions avec les gouvernements locaux, des tensions existent avant et après 1866 entre les militaires et les diplomates français, notamment en Égypte, dans les Principautés-Unies et en Perse. En Égypte, des tensions existent également avec les militaires français avec le commandant Haillot et le consulat de France en Égypte en novembre 1866[2573]. Ce même genre de tensions est déjà présent entre le consulat de France en Égypte et un colonel en avril 1865 où le consulat ne donne pas son accord à un départ pour Port-Saïd à un colonel pour son expédition à la tête de trois bataillons de troupes turques suivies de canon, car cela ne correspond pas aux intérêts français dans la région[2574].

Pourtant, le maréchal Randon se déclare content du lieutenant-colonel Mircher sur le fait que celui-ci prend la tête d'un détachement visant à mater les troubles à Port-Saïd, car cela accroit l'influence française en Égypte en avril 1865[2575] et en mai 1865[2576]. Ces tensions sont réglées en faveur des diplomates par rapport aux militaires français en avril 1868 où le colonel Colson affirme au lieutenant-colonel Mircher qu'en ce qui concerne l'aspect politique du contexte du moment, l'agent diplomatique doit commander le chef de la mission militaire. Même si sur les aspects purement militaires, le chef de la mission militaire doit conserver son initiative et sa liberté d'action[2577].

Les tensions entre les militaires et les diplomates français sont aussi présentes en Perse en mai 1859 quand le ministre des Affaires étrangères exprime au ministre de la Guerre qu'il est important que pour maintenir la mission militaire et des bonnes relations avec le gouvernement persan que les militaires français en mission en Perse arrêtent de faire leurs réclamations directement auprès du gouvernement persan, et passent plutôt par la légation de

[2571] SHD-GR, 1M 1623, *Mission militaire française en Turquie*, Constantinople, 1er octobre 1859.
[2572] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 23 décembre 1864*, Due et Quamar, 23 décembre 1864, capitaine Léon Faim.
[2573] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre au Colonel chef du cabinet du ministre de la Guerre*, Le Caire, Le consul de France Roustan.
[2574] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à un Colonel*, Alexandrie, 14 avril 1865, Consulat général de France en Egypte.
[2575] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 29 avril 1865.
[2576] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 18 mai 1865, Randon.
[2577] SHD-GR, 1M 1679, *Lettre à Mircher*, Paris, 27 avril 1868, Colson.

France sur place[2578]. Le ministre des Affaires étrangères lui-même exprime son désaccord en 1861 sur l'existence même de la mission militaire française dans les Principautés-Unies. Concernant l'envoi d'armes françaises dans les Principautés-Unies, il ne voit pas de problèmes diplomatiques, contrairement aux susceptibilités que peuvent engendrer l'envoi d'officiers et de sous-officiers français dans les Principautés-Unies[2579].

Au Liban, les problèmes viennent du manque d'argent qui a pour conséquence une gendarmerie insuffisante au Liban,[2580] et également à cause d'un « individualisme libanais »[2581]. Ce qui est traduit dans les faits par un gouvernement libanais local qui renonce dès décembre 1863 à compléter matériellement, financièrement et militairement la gendarmerie libanaise[2582], ce qui est poursuivi par David-Pacha qui diminue en septembre 1864[2583] les effectifs de la gendarmerie libanaise, ainsi qu'en mai 1864[2584]. Cela fait dire au capitaine Faim, que si la mission militaire est ratée, cela est la faute des conditions locales, et donc des Libanais, ce qui est une explication commune en Égypte, à Bucarest, à Constantinople et en Perse où dès que cela se passe mal pour la mission, les militaires françaises font reposer tous les échecs sur la responsabilité des pays hôte[2585]. Déjà en juin 1866 la mission militaire française dans les Principautés-Unies suscite des problèmes, car avant une invasion des Principautés-Unies par les armées russes et ottomanes qui semblent imminente le commandant Lamy ne sait pas quelle conduite tenir, même si les invasions n'ont finalement pas lieu[2586].

Ce neuvième chapitre permet donc de démontrer toute l'étendue du travail qui est mené par le renseignement français qu'il soit militaire ou diplomatique concernant la construction d'une alliance avec le Royaume d'Italie et avec l'Empire autrichien, puis austro-hongrois à partir de 1867 entre 1866 et 1870. L'historiographie retient surtout l'échec de ces alliances dû au fait que le renseignement français pense jusqu'à la fin du Second Empire que ces alliances

[2578] SHD-GR, 1M 1674, *Lettre au ministre de la Guerre*, 10 mai 1859, le ministre des Affaires étrangères.
[2579] SHD-GR, 7N 1451, *Lettre au Maréchal Randon*, Paris, 4 mars 1861, Le ministre des Affaires étrangères.
[2580] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 17 juillet 1864*, Bucarest, 17 juillet 1864, commandant Lamy.
[2581] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 12 février 1865*, Beyrouth, 12 février 1865.
[2582] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 31 décembre 1863*, Beyrouth, 31 décembre 1863, capitaine Faim.
[2583] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 31 septembre 1864*, 31 septembre 1864, capitaine Faim.
[2584] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 14 mai 1864*, Beyrouth, 14 mai 1864, capitaine Faim.
[2585] SHD-GR, 1M 1622, *Rapport du 31 septembre 1864*, 31 septembre 1864, capitaine Faim.
[2586] SHD-GR, 1M 1623, *Rapport du 20 juin 1866*, Bucarest, 20 juin 1866, commandant Lamy.

sont réalistes. Il est vrai que majoritairement les acteurs du renseignement militaire et du renseignement diplomatique français sont très positifs dans leurs rapports sur ces alliances jusqu'en août 1870. Toutefois, même s'ils sont minoritaires, de nombreux doutes sont prononcés par des acteurs du renseignement français. Certains changent même plusieurs fois d'avis au cours des rapports et ne sont pas toujours en dichotomie avec les militaires italiens et les diplomates autrichiens qui soulignent souvent la quasi-impossibilité de ces alliances. Ces échecs du renseignement français et de la diplomatie française font partie d'un ensemble plus vaste d'échecs d'alliance avec d'autres États étrangers dans le monde qui sont, elles aussi, mis à mal par les échecs de l'été 1866 et par la débâcle française au Mexique. La fin des années 1860 est en effet marqué par la fin des espoirs de Napoléon III d'instaurer une influence française forte en Amérique centrale autour du futur canal du Panama, mais aussi en Égypte autour de la construction du canal de Suez. De sorte qu'avant même les grandes défaites françaises d'août 1870 et la défaite de Sedan qui scelle la fin du Second Empire, la diplomatie française est isolée, et tous les objectifs de Napoléon III en termes d'influence française en Europe et dans le monde semblent réduits à néant.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.

Entre 1866 et 1870, le renseignement français est marqué par les conséquences de la montée en puissance de l'armée prussienne. Celle-ci a en effet pour conséquence que désormais l'armée française doit se réorganiser pour faire face à l'armée prussienne. Pour que cette réorganisation militaire française soit la plus efficace possible, il importe que le renseignement français récolte un maximum d'informations sur les autres réorganisations militaires européennes qui se font en parallèle sur le modèle prussien. Il est en effet crucial de connaître comment l'armée prussienne et les autres armées européennes se réorganisent pour pouvoir utiliser le mieux possible les nouveautés militaires des années 1860, à savoir la rapidité et l'augmentation de la puissance de feu, l'utilisation de la télégraphie, des chemins de fer, ou encore la mise en place du service militaire obligatoire et universel. Les autorités militaires françaises cherchent donc à connaître ce qui se fait de mieux en Europe dans ces domaines, mais il apparaît très clairement aux yeux du renseignement français que l'armée prussienne fait figure de modèle partout. C'est aussi pour cela que des analyses sont faites de la bataille de Sadowa même après juillet 1866, car il est important pour l'armée française de connaître les erreurs que l'armée autrichienne a commises pour ne pas les reproduire dans une future guerre contre l'armée prussienne. Les informations récoltées sur les erreurs de l'armée italienne et de l'armée autrichienne pendant la guerre de 1866 doivent donc servir de socle de réflexion pour la réorganisation militaire française entre 1866 et 1870, mais aussi pour savoir si l'armée italienne et l'armée autrichienne sont désormais suffisamment solides pour lutter contre l'armée prussienne aux côtés de l'armée française.

Parallèlement à la réorganisation de l'armée française, le gouvernement impérial essaye de construire une alliance avec l'Empire autrichien et le Royaume d'Italie pour contrer la puissance et l'influence grandissante de l'armée prussienne en Allemagne. Pour accomplir cette tâche, les deux attachés militaires français à Vienne, les officiers français envoyés en mission militaire en Allemagne et les deux attachés militaires français à Florence sont mis à contribution du côté du renseignement militaire français. Ils sont accompagnés par le renseignement diplomatique, avec des consuls de France en Italie. Tous ne disent pas la même chose, et des changements d'avis ont parfois lieu au fil des mois chez certains acteurs du renseignement, mais majoritairement, il ressort jusqu'en août 1870 que l'entrée en guerre de l'armée italienne et de l'armée austro-hongroise aux côtés de l'armée française en cas de guerre franco-prussienne est presque certaine. La déception est d'autant plus grande qu'entre 1866 et 1870

les gouvernements anglais et russes sont sondés par le renseignement militaire français pour savoir si un soutien matériel est possible en cas de guerre franco-prussienne, mais rien n'y fait mis à part un pâle soutien moral de l'Angleterre.

L'influence grandissante de la Prusse va même jusqu'à affaiblir considérablement l'influence française dans les Principautés-Unies, et donc en Italie quant face à son infériorité numérique dans la guerre de 1870-1871, l'armée française rappelle du Latium les dernières troupes françaises restées en Italie. En effet, même face à la menace prussienne, Napoléon III continue d'être focalisé sur la protection du pouvoir temporel papale au Latium, et par voie de conséquence le renseignement français aussi. Celui-ci perfectionne entre 1866 et 1870 tout un dispositif défensif permanent du Latium contre les révolutionnaires italiens. Avant, pendant et après la guerre de 1866, l'observation des fortifications de Civitavecchia est cruciale pour l'armée française, car elle est le point d'entrée obligatoire des troupes françaises au Latium. Des troupes françaises ne peuvent pas non plus intervenir avec succès contre les révolutionnaires italiens sans le soutien de la légion romaine, qui est une armée formée de recrues volontaires, formés par des officiers français qui peut contenir ou au moins retarder des bandes de chemises rouges en route vers Rome en attendant l'arrivée des troupes françaises.

Ce dispositif défensif est aussi complété par des reconnaissances militaires effectuées par des militaires français avant 1866 qui repèrent les meilleurs endroits possibles pour défendre efficacement le Latium contre les chemises rouges. Enfin, comme le montre la victoire de Mentana, ce dispositif ne peut se passer également du renseignement diplomatique qui surveille en permanence pendant les années 1860 les agissements des révolutionnaires italiens, particulièrement les consulats de Civitavecchia, d'Ancône et de Gênes. Ces consuls permettent en effet de faire savoir rapidement si une grande offensive garibaldienne se prépare, ce qui permet à l'automne 1867 de prévenir à temps le gouvernement français pour qu'il puisse envoyer rapidement des troupes françaises au Latium. Ainsi, ce qui fait voler en éclat tout ce dispositif défensif et donc toute la politique italienne de Napoléon de la fin des années 1860, c'est l'isolement diplomatique français face à la Prusse et l'infériorité de l'armée française face à l'armée prussienne pendant la guerre de 1870-1871.

CONCLUSION GENERALE.

Pour accompagner les objectifs de Napoléon III, que ce soit en politique intérieure ou extérieure, le renseignement français change radicalement entre la proclamation du Second Empire en décembre 1852 et la chute du Second Empire en septembre 1870. De façon globale, le renseignement militaire français est ponctuel et limité aux opérations militaires pendant les années 1850 où seul le renseignement diplomatique est permanent. Celui-ci traite les informations militaires en même temps qu'il doit recueillir des informations économiques et politiques, par l'intermédiaire des consuls qui ne sont nullement spécialistes du domaine militaire. Les archives du renseignement militaire français concernant la guerre de Crimée sont donc en très grande partie écrits pendant la période de la guerre, indiquant un manque de préparation en matière de renseignement avant la guerre et un désintérêt relatif pour les armées ottomanes et russes après la guerre, jusqu'au début des années 1860 concernant l'armée russe. Toutefois, à l'exception de l'armée piémontaise qui reste peu étudiée, l'armée anglaise, l'armée russe et l'armée ottomane sont des armées qui sont beaucoup observées pendant la guerre de Crimée, car elles sont soit alliées, soit ennemies de la France pendant cette guerre. Ce n'est pas le cas des autres armées européennes telles que l'armée espagnole, portugaise, belge, suédoise, danoise et prussienne par exemple qui sont peu étudiées pendant les années 1850. En ce qui concerne l'espace italien, l'armée piémontaise et l'armée du Royaume des Deux-Siciles sont peu étudiées, même si quelques rapports ont le mérite d'exister. L'armée autrichienne est quant à elle un peu plus observée, mais rien de semblable au traitement dont bénéficient au même moment les armées belligérantes de la guerre de Crimée.

Si le renseignement français travaille surtout sur les armées alliées et ennemies de l'armée française exclusivement pendant le temps de guerre entre 1852 et 1859, les deux guerres de cette période sont déjà justifiées dans les journaux, les discours de députés et les brochures. C'est davantage le cas pour la guerre d'Italie que pour la guerre de Crimée. Particulièrement entre l'intervention sarde en Crimée en 1855 et le début de la guerre d'Italie en 1859 où les journaux, les brochures et une partie des députés français déclarent que le Piémont et la cause de l'unité italienne doivent être soutenus par l'armée française qui se doit de soutenir une population occupée par un Empire autrichien qui de surcroît peut menacer les frontières françaises en s'attaquant au Piémont. C'est d'ailleurs pour cela que Napoléon III déclare qu'entre les raisons qui justifient l'entrée en guerre de l'armée française en avril 1859 figure celle de protéger la frontière française d'une armée autrichienne qui vient de franchir le Tessin.

Le renseignement français concernant l'espace italien s'exerce donc essentiellement à l'extérieur, mais également dans une moindre mesure à l'intérieur de la France, notamment à partir de l'attentat d'Orsini de 1858. Cette tentative d'assassinat de l'Empereur (qui n'est pas loin de réussir son objectif) fait donc prendre conscience brutalement du lien entre protection du régime impérial en France et révolutionnaires italiens qui agissent à la fois en France et en Italie. La justification énoncée par l'Empereur pour entrer en guerre en 1859 d'aider l'Italie à se libérer de l'Empire autrichien pour contribuer au maintien de l'ordre à l'intérieur de la France est aussi un objectif important de la guerre d'Italie. La popularité de la guerre en France, mais surtout en Italie, a même des répercussions militaires positives concrètes. Comme le souligne l'historien Henri Ortholan, l'objectif de la campagne d'Italie de 1859 est d'abord Milan[2587]. Cette prise de Milan est possible par la victoire française de Magenta qui déclenche une insurrection de la population milanaise qui chasse les soldats autrichiens présents à Milan avant l'arrivée des armées alliées. Cette stratégie de s'appuyer sur la population italienne pour chasser l'armée autrichienne d'Italie est une stratégie aussi présente pour une partie de l'armée française qui est envoyée simultanément en Toscane. Par leur présence en Toscane, les divisions du 5e corps hâtent le mouvement rétrograde de l'armée autrichienne et l'abandon fait par cette dernière des forteresses situées sur la rive droite du Pô. Du point de vue politique, la présence des Français à Livourne, à Florence et aux frontières de la Romagne sert également à rassurer les populations qui redoutent l'invasion des Autrichiens[2588]. Enfin cette popularité de l'armée française dans cette guerre d'Italie auprès de la population italienne est aussi envisagée comme un paramètre de la stratégie militaire française pour la prise de Venise en juillet 1859, même si cette fois-ci la réticence du renseignement français et l'armistice de Villafranca ne permettent pas à cette tentative militaire d'avoir lieu.

La guerre d'Italie est donc une guerre populaire qui consolide le régime impérial, que ce soit en France ou en Italie, c'est en tout cas ce qu'observe le renseignement intérieur français et le renseignement militaire et le renseignement diplomatique français. Cependant, la guerre d'Italie montre surtout à quel point la manière dont fonctionne le renseignement français est surannée dans les années 1850 et qu'il faut désormais passer à un renseignement beaucoup plus massif, régulier et permanent pour accompagner correctement les objectifs militaires de Napoléon III. Ce n'est que lorsque la guerre contre l'Empire autrichien en Italie paraît inévitable

[2587] Henri ORTHOLAN, *Le général Séré de Rivières : le Vauban de la Revanche,* Paris, Bernard Giovannangeli Editeur, 2003, p. 127.
[2588] HUMBERT Auguste, *Victoires et conquêtes des armées alliées…deuxième partie, campagne d'Italie, partie 2,* Paris, Savin, 1859-1860, p 68-69.

à la fin de l'année 1858 et au début de l'année 1859 que le renseignement français qu'il soit militaire ou diplomatique contribue à une véritable explosion du volume de recueil d'informations recueillies concernant l'armée autrichienne, l'armée piémontaise et à tout ce qui relève du domaine militaire en Italie du Nord. Tout est fait quand le régime impérial a besoin subitement de l'aide de renseignement et qu'il se rend compte que son dispositif de recueil d'information n'est pas suffisant pour satisfaire efficacement aux besoins de l'armée française.

En effet, même si dans certains ouvrages quelques « espions » au service de la France dans le royaume de Lombardie-Vénétie sont mentionnés, ces fameux espions au service de l'armée française ne sont pas présents dans les archives. Les seuls Français présents en territoire ennemi qui recueillent régulièrement des informations et les transmettent au régime impérial français pendant la guerre d'Italie sont les consuls de France en Italie, même si cela concerne exclusivement les consuls de France à Venise et surtout à Milan. Les seuls autres français qui fournissent du renseignement pendant la guerre d'Italie sont les officiers français envoyés peu de temps avant la guerre au Piémont pour préparer l'arrivée des troupes françaises, pour coordonner les mouvements de l'armée française avec ceux de l'armée piémontaise, ainsi que de préparer la stratégie et la tactique à adopter face à l'armée autrichienne. Des officiers sont déjà envoyés en Savoie et en Italie du Nord avant la guerre de 1859 pour reconnaître les meilleurs itinéraires possibles pour le passage de l'armée française vers le Piémont. Mais ce sont bien le colonel Saget et le général Niel qui, en allant directement au Piémont au début de l'année 1859, contribuent à un véritable travail quotidien de renseignement, même si cela ne dure que quelques mois, juste avant la guerre d'Italie. Ces renseignements, bien qu'inédits par rapport à ce qui est produit pendant tout le reste des années 1850 dans l'espace italien, ne sont pas les seuls renseignements qui contribuent aux victoires franco-piémontaises pendant la guerre d'Italie.

Les Piémontais n'ont pas seulement combattu aux côtés de l'armée française, car ils fournissent également du renseignement à l'armée française qui est plus détaillé que le renseignement français concernant l'armée autrichienne, notamment juste avant le début de la guerre d'Italie, en raison des nombreux Italiens présents dans le Royaume Lombardo-Vénitien qui observent l'armée autrichienne. Pendant la guerre d'Italie, l'habileté tactique et stratégique des officiers français et piémontais permet également de construire les victoires franco-piémontaises de Magenta, de San-Martino et de Solférino. Au même titre que le renseignement militaire et diplomatique français qui permet non seulement des victoires, mais aussi d'éviter la catastrophe comme cela n'est pas loin d'arriver au début de la guerre d'Italie avant que les

officiers français fassent constater en avril 1859 que la mobilisation française est beaucoup trop lente pour faire face aux effectifs autrichiens sur le point de passer le Tessin.

Une autre catastrophe est peut-être aussi évitée avec la renonciation de la prise de l'attaque de Venise par la marine française en juillet 1859, car selon l'historien Raymond Bourgerie le système de défense Venise est trop robuste pour que la marine française prenne la ville. Si cela est vrai, ce « piège diabolique » est évité en grande partie grâce au renseignement de la marine française qui connaît au moins une partie du dispositif défensif de Venise et qui se déclare souvent très sceptique sur la possibilité de prendre Venise avec les moyens dont dispose la marine française à ce moment-là. D'autant plus lorsque le consul de France à Venise déclare qu'il ne reste quasiment plus à Venise que des enfants, des vieillards et des femmes à côté des soldats autrichiens. Or, justement, la stratégie de la marine française pour prendre Venise consiste à compenser la très probable infériorité numérique des troupes françaises face aux troupes autrichiennes présentes sur place par l'action de la population italienne en faveur de l'armée française dès le début de l'attaque. Le renseignement français diplomatique et militaire essaye souvent de faire fléchir l'Empereur dans le sens d'une non-intervention et de simplement maintenir le blocus sur Venise. Toutefois, en juillet 1859, l'ordre est donné par Napoléon III de prendre de Venise. Cet ordre n'a pas le temps d'être appliqué avant le début de la préparation de l'armistice de Villafranca, mais le renseignement français dans l'Adriatique et à Venise ne fait pas uniquement du renseignement dans l'optique de la prise de Venise.

Il effectue aussi de la collecte de renseignements pour les transmettre à l'Empereur et à l'armée française présente près du quadrilatère concernant les renforts de l'armée autrichienne qui transitent souvent de la Croatie et de l'intérieur de l'Empire autrichien en passant par Venise à destination de la frontière entre la Lombardie et la Vénétie. Avec les quelques rapports des consuls de France en Allemagne qui souvent traduisent des journaux autrichiens, Napoléon III est rapidement au courant que les effectifs autrichiens en Vénétie sont croissants et qu'ils peuvent rapidement déborder les effectifs maximums que l'Empereur des Français peut aligner en Italie du Nord. Cela explique sans doute en grande partie la décision de Napoléon III de signer l'armistice de Villafranca en juillet 1859, juste après les victoires de Magenta et de Solférino.

Aux vues des archives du renseignement diplomatique et militaire français, cette raison semble être celle qui pousse le plus Napoléon III à prendre la décision d'arrêter les combats. Toutefois, il n'a été trouvé aucune archive émanant de l'Empereur mentionnant explicitement les raisons de cette décision. Si bien que même si elles paraissent moins importantes, d'autres

raisons souvent invoquées par les historiens ne sont pas non plus à négliger pour expliquer l'existence de l'armistice de Villafranca. Hubert Heyriès confirme le fait qu'après les victoires de Solférino pour les Français et de San Martino pour les Piémontais en juin 1859, la guerre risque de s'enliser, car comme cela se produit en 1848, les Autrichiens se retirent dans les places fortes du quadrilatère. Mais il souligne aussi comme l'ensemble de l'historiographie le fait qu'en juillet 1859 les Prussiens se mobilisent sur le Rhin, que l'opinion publique française montre des signes de lassitude, que les marchés financiers commencent à montrer une certaine nervosité, et que les catholiques français craignent d'éventuelles révolutions en Italie centrale. Pour Hubert Heyriès, toutes ces raisons poussent Napoléon III à ne pas respecter la promesse de libérer l'Italie des Alpes à l'Adriatique et à signer, avec l'Empereur d'Autriche Joseph, les préliminaires de paix à Villafranca le 11 juillet 1859[2589]. Comme il a été vu précédemment dans le troisième chapitre, ces raisons sont aussi évoquées par d'autres historiens comme Éric Anceau et Pierre Milza par exemple. Mais au moment des faits, cet armistice est souvent vécu comme une trahison par les autorités piémontaises, et par une incompréhension pour certains militaires français. C'est le cas de Louis Noir qui souligne, dans une brochure, que même si la Lombardie est conquise en 1859, il faut encore conquérir la Vénétie, protégée par le quadrilatère[2590].

Après l'annexion d'une partie de l'Italie centrale au Royaume du Piémont-Sardaigne, l'expédition des Mille de Garibaldi en 1860 a pour conséquence l'annexion de l'ancien Royaume des Deux-Siciles et d'une grande partie des États pontificaux au Royaume du Piémont-Sardaigne. Hubert Heyriès parle d'un extraordinaire succès de l'expédition des Mille de Marsala comme d'un tournant. Surprenant le monde entier, le héros des deux mondes a conquis le royaume des Deux-Siciles en quelques mois, surtout la France de Napoléon III selon Hubert Heyriès[2591]. Cette dernière assertion est à critiquer au regard des archives consulaires des consuls de France en Italie en 1860 et particulièrement au regard des rapports des consuls de Messine, de Catane et de Palerme. Ceux-ci soutiennent avant l'arrivée de Garibaldi en Sicile que l'arrivée de celui-ci peut faire s'écrouler la dynastie des Bourbons à Naples, et ces consuls confirment leur avis dès l'arrivée de Garibaldi à Marsala. Ces consuls pensent même que la dynastie des Bourbons est déjà condamnée, et à quelques exceptions près, ils confirment cet avis tout au long de l'expédition des Mille.

[2589] Hubert HEYRIÈS, *La Breccia di porta pia. 20 settembre 1870*, Bologna, Il Mulino, 2020, p 26-28.
[2590] Louis NOIR, *Souvenirs d'un Zouave*, Paris, A. Faure, 1866, p 136-138.
[2591] Hubert HEYRIÈS, *La Breccia di Porta Pia. 20 settembre 1870, op cit*, p 26-28.

Il est vrai que cette expédition des Mille qui contribue à l'unification du sud de l'Italie au reste de la péninsule n'est pas conforme aux intérêts de Napoléon III pendant la guerre d'Italie. Comme le souligne l'historien Pierre Milza, l'intervention française en Italie est emblématique de la politique napoléonienne tant sur le plan intérieur qu'international. En aidant le Piémont, l'Empereur ne songe ni à faire l'unité de la péninsule ni à déposséder le pape de sa puissance temporelle. L'objectif est de permettre aux Italiens dominés par l'Empire autrichien de recouvrer leur indépendance et leur liberté, comme pour les Roumains vis-à-vis de l'Empire ottoman par exemple. Au niveau de l'Europe et même au niveau du monde, Napoléon III tente donc de jouer sur l'aspiration des peuples à se libérer de leurs maîtres étrangers pour affaiblir les adversaires potentiels de l'Empire français. Napoléon III se vante notamment d'avoir contribué à la construction d'un État italien stable autour de la dynastie qui règne déjà sur le Royaume du Piémont-Sardaigne et qui lutte contre les révolutionnaires italiens en Italie. La politique mondiale du Second Empire à l'extérieur se résume bien dans cette phrase de Pierre Milza : « Telle est l'ambivalence d'une politique qui se réclame du droit des peuples souverains et de la nécessité d'une révision radicale des traités de 1815, tout en favorisant l'émergence d'un ordre international respectueux des grands équilibres géostratégiques »[2592].

L'objectif de Napoléon III dans toute sa politique extérieure est donc prioritairement d'affaiblir les grandes puissances qui peuvent menacer la France en se servant de la cause de la protection des nationalités opprimées par ces puissances comme prétexte. C'est le cas de la protection des Principautés-Unies face aux Empires ottomans et russes, mais surtout de la protection du nationalisme italien face à l'Empire autrichien. Cette politique doit donner en second lieu des alliés qui doivent leurs existences à la France, mais qui dans l'esprit de l'Empereur doivent rester des puissances militaires bien inférieures à celle de l'armée française. C'est pour cela que Napoléon III envisage plutôt dans les années 1850 une Italie confédérée et non pas une Italie unitaire comme cela se dessine en 1860. Contrairement à ce qui est décrit dans l'essentiel de l'historiographie, l'annexion du sud de l'Italie, des Marches et de l'Ombrie au Royaume du Piémont-Sardaigne, devenant le Royaume d'Italie en mars 1861, n'est pas complètement une catastrophe pour les intérêts français en Italie. L'Empereur est au courant des grandes chances de succès de Garibaldi dès que celui-ci pose les pieds en Sicile et peut s'il le souhaite avoir le temps d'envoyer des troupes françaises pour le stopper et être plus virulent à l'encontre de Victor-Emmanuel II qui projette son armée au même moment vers le sud de l'Italie.

[2592] Pierre MILZA, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004, p 368-369.

Les rares archives diplomatiques qui révèlent la pensée de l'Empereur à ce moment-là laissent penser que Napoléon III n'en fait rien et se contente de manifester fortement son mécontentement en rappelant en France une partie du personnel diplomatique français présent à Turin. Car l'ambassadeur du Piémont à Paris lui fait notamment comprendre que la lutte contre les révolutionnaires italiens en Italie peut se faire avec une plus grande efficacité si l'Italie s'unifie autour de Victor-Emmanuel II. De plus, l'essentiel est maintenu, c'est-à-dire la protection du pouvoir temporel papale et par ricochet l'influence française en Italie, même si cela se réduit désormais au Latium. Les archives diplomatiques montrent en effet que Rome et le Latium sont des territoires que la diplomatie française a toujours en vue de protéger des chemises rouges, mais aussi de l'armée piémontaise. Il est en effet notifié explicitement dans une lettre au roi du Piémont en 1860 qu'il y a un risque de guerre si des soldats piémontais rentrent au Latium où des soldats français sont présents.

La protection du pouvoir temporel papale et du Latium est en effet un objectif permanent de la politique italienne de Napoléon III. Dès 1853 le comte de Goyon affirme sur place que les Français ne doivent jamais quitter la place de Civitavecchia qui est la place forte maritime indispensable à la possibilité d'un débarquement permanent des troupes françaises au Latium indispensable au maintien de l'influence française en Italie centrale. C'est d'ailleurs pour cela que la place de Civitavecchia est chaque année entre 1852 et 1870 l'objet de grande réflexion du Génie français concernant l'état de la fortification tant cette place est importante aux yeux du maintien de l'influence française au Latium que le régime impérial pense comme permanente. Napoléon III ne veut néanmoins pas avoir l'image d'un souverain tyrannique qui oppresse à son tour les Italiens, mais l'image d'un souverain protégeant le Pape quand il est menacé. Ainsi, quand le pouvoir temporel papal n'est pas menacé, mais pour pouvoir s'opposer à des révolutionnaires italiens qui peuvent devenir menaçants, Napoléon III envoie en Italie une mission militaire française chargée de former une armée papale capable de s'opposer aux révolutionnaires italiens. Néanmoins, pour construire cette armée, il faut de l'argent et des bonnes finances, or comme le souligne l'historien Hubert Heyriès, le Pape s'appuie essentiellement sur l'offrande de Saint-Pierre, l'offrande des fidèles du monde entier, et sur le soutien des puissances catholiques comme la France. Son industrie se limite aux activités des chantiers navals de Civitavecchia en déclin[2593].

[2593] Hubert HEYRIÈS, *La Breccia di Porta Pia. 20 settembre 1870,* Il Mulino, 2020, *op cit*, p 26-28.

En plus, de l'amélioration des fortifications de Civitavecchia et de la formation de la légion romaine dans les années 1860, le renseignement joue également un rôle important pour protéger en permanence le pouvoir temporel papal au Latium. Les officiers français membres de la mission militaire française à Rome effectuent déjà du renseignement, car ils renseignent sur l'état des troupes pontificales, l'état des relations avec le Saint-Siège, mais aussi sur le maintien de l'ordre à l'intérieur du Latium, sur l'attitude du gouvernement italien ou encore sur la menace permanente des brigands et des chemises rouges. Ces officiers écrivent des rapports qui sont complétés par des rapports d'autres officiers effectuant eux ponctuellement du renseignement. Ce travail ponctuel consiste à effectuer des reconnaissances militaires qui observent les points de passages les plus importants et les plus faciles à défendre contre des révolutionnaires italiens possiblement bien supérieurs en nombre aux soldats pontificaux sur place. En effet, la mission des soldats pontificaux est essentiellement de bloquer l'avancée des chemises rouges en attendant l'arrivée de l'armée française qui peut à tout moment débarquer en quelques jours dans le Latium grâce à la place de Civitavecchia. C'est d'ailleurs tout ce dispositif qui permet la victoire des soldats français et pontificaux contre des chemises rouges pourtant bien supérieures en nombre à la bataille de Mentana le 3 novembre 1867. Malgré des défaites de l'armée pontificale face aux chemises rouges, celle-ci ralentit l'armée des Garibaldi et permet à l'armée française prévenue par les consuls de France à Civitavecchia et à Ancône de se déployer au Latium en passant par Civitavecchia et de vaincre les révolutionnaires italiens à Mentana.

Le renseignement français connaît donc des succès en Italie en ce qui concerne les révolutionnaires italiens en permettant de savoir l'étendue de la réussite de Garibaldi en Sicile et dans le sud de l'Italie en 1860, et en surveillant celui-ci de manière permanente pendant les années 1860 en prévenant l'armée italienne et l'armée française des tentatives garibaldienne de prendre Rome en 1862 et en 1867 qui se soldent alors toutes les deux par des échecs de Garibaldi.

Le renseignement français est donc actif en Italie pendant les années 1860, mais aussi en France avec le renseignement intérieur. Comme le souligne l'historien Sébastien Laurent, sous le Second Empire, la police spéciale chargée initialement de la surveillance des crimes et des délits dans les gares et dans les wagons est transformée en police politique. Celle-ci est chargée d'exercer une surveillance politique, puis, à partir de 1861, elle doit également surveiller les étrangers[2594]. Napoléon intervient en Italie en 1859 pour faire en sorte de couper l'herbe sous

[2594] Sébastien LAURENT, *Politiques du renseignement,* Bordeaux, PUB, 2009, p 92-93.

le pied des révolutionnaires italiens qui agissent en Italie, mais aussi en France. Cette préoccupation continue même avec l'Italie unifiée, car observer les révolutionnaires italiens en Italie, c'est aussi surveiller ceux qui voyagent vers la France et qui sont parfois soupçonnés de vouloir attenter à la vie de l'Empereur. D'où le lien important entre consuls de France à l'étranger et police politique française à la frontière italienne. Entre juillet 1859 et janvier 1866 le renseignement français dans l'espace italien est donc focalisé sur trois phénomènes importants, la surveillance des révolutionnaires italiens et leurs voyages vers la France, le phénomène du brigandage qui remet fortement en question la formation de l'armée et de l'unité italienne dans le sud et le centre de l'Italie et la formation de l'armée italienne avec sa capacité à résister à une éventuelle nouvelle guerre contre l'armée autrichienne.

Que ce soit à cause de la condescendance des soldats piémontais, du refus du service militaire obligatoire ou bien de la volonté de restauration de la dynastie des Bourbons sur le Royaume des Deux-Siciles qui n'existe plus, ce que l'historiographie et les sources archivistiques appellent le brigandage remet en question durement la formation et l'unité italienne par des actions armées contre tout ce qui représente l'unité italienne dans le sud et le centre de l'Italie. Le renseignement diplomatique et militaire français observe que le brigandage est formé en grande partie de réfractaires à l'instauration du service militaire obligatoire et que ses rangs gonflent à tel point que vers 1863 il est nécessaire que la moitié de l'armée italienne se rende en Sicile pour réprimer le brigandage et défendre la formation de l'armée et de l'unité italienne.

Ce phénomène du brigandage qui sévit essentiellement entre 1860 et 1866 est donc observé par les consuls de France dans le sud et le centre de l'Italie ainsi que par des navires de la marine française stationnés à Naples, à Palerme et à Messine. Tout d'abord pour surveiller que les ressortissants français sur place ne sont pas menacés par les brigands et par les soldats de l'armée italienne sur place. Ensuite, même si cela n'est pas clairement explicité dans les archives, il convient sûrement pour le régime impérial français de surveiller si le gouvernement italien qui reste un allié de la France dans la lutte contre les révolutionnaires italiens dans la péninsule, reste maître de l'Italie. Ce qui n'est plus tout à fait évident en Sicile pendant les années 1860. Enfin, cette répression du brigandage permet aussi d'observer si l'armée italienne qui se forme est une bonne armée et si elle est en état de lutter dans une prochaine guerre contre l'Empire autrichien. À partir de la fin de la guerre de 1859 le renseignement militaire français envoie de nombreux officiers au Piémont et en Lombardie pour reconnaître les meilleures routes possibles pour le passage de troupes françaises vers le nord de l'Italie et les endroits les

plus faciles à défendre contre une éventuelle armée autrichienne. Même si ce type de reconnaissance cesse au fil des années 1860 en même temps que diminue la menace de l'Empire autrichien qui semble se résigner à la défense de la Vénétie. L'armée italienne est étudiée pendant les années 1860 pour savoir si elle peut rivaliser avec son ennemie autrichienne.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'armée italienne est surestimée dans les années 1860, car même si quelques défaillances sont observées, le renseignement français pense globalement que l'armée et la marine italienne doivent triompher contre les forces militaires autrichiennes dans la guerre de 1866. Ce défaut d'analyses peut être compréhensible pour l'Italie, car il n'existe pas d'attaché militaire permanent auprès du Royaume d'Italie avant 1867. Pourtant l'existence d'un attaché militaire français permanent auprès de l'Empire autrichien depuis 1860 n'empêche pas à celui qui est en place à Vienne pendant la guerre de 1866 de faire de nombreuses erreurs d'analyses en pensant souvent que l'armée autrichienne doit triompher sur le front nord contre l'armée prussienne.

La guerre de 1866 entre d'un côté le Royaume de Prusse et le Royaume d'Italie contre l'Empire autrichien accompagné de quelques États allemands de l'autre est observée comme devant se terminer par une victoire italienne aboutissant à l'annexion de la Vénétie et à une courte victoire de l'armée prussienne ou de l'armée autrichienne sur le front nord. Tout cela doit amener à un équilibre des puissances entre l'armée prussienne, les États de l'Allemagne du Sud et l'Empire autrichien. L'Empereur Napoléon III est ainsi sans doute influencé par le renseignement français qui en majorité (exception du colonel Schmitz particulièrement) lui décrit avant et au début de la guerre une victoire quasiment certaine de l'armée italienne contre l'armée autrichienne et une victoire très probable de l'armée autrichienne contre l'armée prussienne. Malheureusement, c'est tout le contraire qui se passe, et à l'exception du rôle que la France prend pour l'annexion de la Vénétie au Royaume d'Italie, Napoléon III n'a pas son mot à dire concernant une puissance prussienne qui détruit complétement l'espérance d'un équilibre des puissances en Allemagne. À la place, on obtient un accroissement considérable et hégémonique de la puissance militaire prussienne en Allemagne, menaçant désormais l'armée française. Comme le dit justement l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, la foudroyante victoire de la Prusse sur l'Autriche à Sadowa en juillet 1866, acquise trop rapidement pour Napoléon III, remet en cause la prépondérance diplomatique et militaire française en

Europe[2595]. Cette remise en cause de la puissance française en Europe est notamment due à un système de renseignement français avec beaucoup de défaillances.

Pourtant, comme le souligne l'historien Sébastien Laurent, dès les années 1850, certains officiers français plaident en faveur d'une centralisation accrue du renseignement au bénéfice du ministère de la Guerre. Cette tendance s'accentue dans les années 1860 et surtout pendant la grande réforme du renseignement militaire entre 1868 et 1870. Cette volonté de changement connaît un début à la suite de la campagne de Crimée où l'officier Tanski rédige en 1856 un rapport dont l'objet est de tirer les leçons des échecs du renseignement français pendant la guerre d'Orient[2596]. C'est surtout la guerre d'Italie qui fait prendre conscience qu'un service de renseignement permanent, régulier et précis est nécessaire pour accompagner les objectifs de Napoléon III, car il n'en existe quasiment pas en 1859.

À partir du début des années 1860, le renseignement militaire connaît un début de permanence de récolte d'informations avec l'établissement des attachés militaires français à l'étranger. Pourtant, des attachés militaires français en poste à l'étranger existent déjà avant le Second Empire, mais la situation et l'institution des attachés militaires français connaît un changement important à partir de 1860. Le 18 janvier 1860, le maréchal Randon propose ainsi de nommer quatre officiers comme « attachés aux ambassades dans les principales capitales européennes ». Ces attachés militaires sont le lieutenant-colonel Colson nommé à Saint-Pétersbourg, le commandant d'Andlau à Vienne, le commandant d'Andigné à Londres et le capitaine de Beaulaincourt de Marles à Berlin, en 1860. Les officiers ont pour mission de représenter l'Empereur auprès des autorités militaires à l'étranger et de collecter du renseignement[2597]. Aux côtés de ces attachés militaires, des officiers sont envoyés en mission militaire à l'étranger. Ils doivent instruire des armées étrangères, mais ils effectuent également ponctuellement de la collecte de renseignement[2598]. Toutefois, les officiers en missions militaires rapportent moins de renseignements que les attachés militaires qui fournissent des informations politiques et diplomatiques. Cela concurrence d'ailleurs les diplomates français dans ce domaine[2599].

[2595] Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *1870, la France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989, p 24.
[2596] Sébastien LAURENT, *Politiques du renseignement*, Bordeaux, PUB, 2009, *op cit*, p 153.
[2597] *Ibid*, p 187.
[2598] *Ibid*, p 198-199.
[2599] *Ibid*, p 240.

Que ce soit dans l'espace italien ou ailleurs, le système de renseignement du Second Empire se complexifie et essaye de complémentariser ses différentes structures pendant les années 1860. Les missions militaires, qu'elles soient à but d'instruction de troupes étrangères et encore plus quand elles sont à but de récoltes d'informations, sont progressivement effectuées pour compléter les informations prises de manière permanente, mais statique, par l'attaché militaire français. Celui-ci guide d'ailleurs les officiers français envoyés de manière temporaire dans le pays où lui réside de manière permanente. C'est le cas des missions militaires françaises qui sont envoyées en Grande-Bretagne dans les années 1860 ou même en Abyssinie en 1868 où l'attaché militaire français à Londres sert de relais entre les officiers français en mission et les autorités militaires anglaises. Les missions militaires envoyées en Allemagne entre 1866 et 1870 sont également effectuées pour compléter les données du colonel Stoffel concernant l'état de l'armée prussienne, des armées des États allemands et des populations allemandes.

Certaines missions militaires durent tellement longtemps et avec des rapports tellement réguliers que leurs chefs sont quasiment des attachés militaires faisant du renseignement permanent. C'est le cas de plusieurs missions militaires françaises à l'étranger qui ont pour objectif de former des armées étrangères, mais qui effectuent régulièrement du renseignement, comme la mission présente en Égypte, celle présente en Turquie, celle présente en Perse, et surtout celle qui est présente dans les Principautés-Unies où le ministre de la Guerre songe sérieusement à faire du chef de la mission militaire l'attaché militaire français auprès des Principautés-Unies avant de se raviser. Concernant l'espace italien le dispositif de renseignement français se complexifie davantage à la fin du Second Empire avec en plus des consuls de France en Italie, la présence des militaires de la mission militaire française à Rome, d'un attaché militaire français auprès du Royaume d'Italie à Florence à partir de 1867 et même d'un attaché militaire français auprès des États pontificaux à Rome à partir de mars 1870. Tout ce dispositif est destiné à avoir de plus en plus de canaux possibles d'informations à la fois temporaires et permanents pour aboutir en confrontant toutes ces sources à un renseignement le plus régulier, précis et permanent possible.

La guerre de 1866 et la « honte » de Sadowa montrent que le dispositif de renseignement construit au lendemain de la guerre de 1859 n'est pas suffisant pour obtenir des renseignements réguliers, précis et permanents. Après la guerre de 1866, les rapports des attachés militaires français à l'étranger sont de plus en plus nombreux, fréquents et ils touchent de plus en plus à des domaines qui ne sont pas exclusivement militaires, mais qui sont en lien avec, comme par exemple le lien entre l'armée et la population, le lien entre les finances et l'armée ou encore le

lien entre les députés étrangers et l'armée. Cette complexification du renseignement français est mise en place au service de deux parades que compte mettre en place Napoléon III pour faire face à la menace prussienne. La première est de se renseigner sur les différents niveaux de réorganisations des armées européennes à partir de septembre 1866 sur le modèle de l'armée prussienne pour avoir des modèles et des contre-modèles en matière de réorganisation d'un système de conscription à un système de service militaire obligatoire, car l'armée française entame elle-même cette transition à partir de septembre 1866 avec le vote de la loi Niel en février 1868.

Cette observation des réorganisations militaires a le bénéfice de montrer à quel point l'armée française perd de son prestige et de son influence en Europe à partir de l'été 1866, car même l'armée italienne, pourtant alliée de la France se réorganise plutôt désormais sur le modèle prussien. De plus, la « honte » de Sadowa a également des secousses sur l'essentiel des missions militaires françaises à l'étranger où les gouvernements étrangers remercient progressivement l'armée française pour laisser à la place les influences anglaises et prussiennes s'installer notamment. L'Empereur des Français compte donc d'abord faire face à la menace prussienne en réorganisant l'armée française et en se renseignant sur tout ce que font les armées européennes dans ce domaine afin d'avoir la réorganisation militaire la plus efficace possible. Malheureusement, la perte de prestige de l'armée française et du Second Empire à l'étranger qui découle de la guerre de 1866 et de la débâcle du Mexique en 1867 s'ajoute à la liste des raisons qui entravent la deuxième parade que compte mettre en place Napoléon III avec la diplomatie française.

La diplomatie française tend l'essentiel de ses efforts entre 1866 et 1870 à créer une solide alliance entre l'Empire français, l'Empire autrichien et le Royaume d'Italie contre l'armée prussienne. Le renseignement militaire et diplomatique français se renseigne constamment sur la solidité ou non de cette alliance, que ce soit auprès des populations étrangères, des officiers étrangers, des députés ou des journaux étrangers. Comme pour la guerre de 1866, même s'il y a quelques réticences, la majorité des agents du renseignement français est bien optimiste sur la solidité de cette triple-alliance qui pourtant vole en éclat au moment où la France entre en guerre contre la Prusse en juillet 1870. L'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie restent ainsi attentistes et attendent de voir vers qui la victoire se tourne. Les archives montrent que les attachés militaires français à Londres et à Saint-Pétersbourg tentent même de rallier respectivement l'armée anglaise et l'armée russe du côté de l'armée française contre l'armée

prussienne, mais rien n'y fait et la diplomatie comme le renseignement français semble échouer complétement dans tous ces objectifs une nouvelle fois en 1870.

Cet état de fait induit qu'une historiographie reposant jusqu'au début des années 2010 sur la légende noire du Second Empire explique souvent que la Troisième République doit tout construire pour préparer la revanche face à l'Allemagne à partir de 1870, que ce soit au niveau du service militaire obligatoire ou du renseignement français. Comme cette thèse le démontre, cette pensée est en grande partie fausse. Car même si le renseignement français commet des erreurs d'analyses dans les années qui précèdent les grandes défaites de la guerre de 1870-1871, celles-ci sont aussi imputables à une partie de l'armée française qui ne veut pas écouter les rapports du renseignement français et aux erreurs tactiques et stratégiques commises par l'armée française. Notons aussi l'excellence stratégique de Bismarck qui sait probablement qu'en 1870 l'armée française n'est pas de taille à affronter l'armée prussienne et celles de ses alliés allemands. De plus le renseignement français tel qu'il existe au moment de la naissance du Second Empire est radicalement différent de celui qui est développé déjà pendant la guerre d'Italie, et encore plus par rapport à celui qui est développé entre 1859 et 1866 et encore d'avantage par rapport à celui qui essaye de faire face à la menace prussienne entre 1866 et 1870.

On observe ainsi l'émergence d'un système de renseignement alliant la complémentarité d'un renseignement permanent avec les attachés militaires, temporaire avec les missions militaires, et diplomatique avec les consuls, sans oublier le renseignement maritime, les reconnaissances militaires, le renseignement intérieur ou encore les traductions d'articles de journaux étrangers qui ont aussi leurs utilités émerge pendant le Second Empire. Seulement, le temps a manqué à l'Empereur pour parfaire cet édifice, c'est ce dont s'occupe la troisième république à partir de 1871 en améliorant considérablement le renseignement français. Ainsi, comme le souligne clairement Sébastien Laurent, « le nouveau régime proclamé au balcon le 4 septembre 1870 héritait d'un dispositif de renseignement intérieur et extérieur qui ne reposait plus seulement sur les corps de police et de la diplomatie »[2600].

Cette thèse se situe donc en grande partie dans les travaux récents de l'historien Sébastien-Yves Laurent quand celui-ci souligne dans la conclusion d'un ouvrage collectif sur le renseignement publié en 2019 que la « division du travail social » du renseignement et de la surveillance commence à partir de 1850. Même si Sébastien-Yves Laurent parle là du premier service de renseignement permanent et centralisé dans l'Empire autrichien qui est comparable

[2600] *Ibid*, p 240.

à ce que Napoléon III essaye de construire progressivement à partir de la guerre d'Italie pour le renseignement français. Comme le souligne Sébastien-Yves Laurent, jusqu'en 1914, la plupart des puissances européennes se dotent de services sur le même modèle. Le renseignement devient dans sa forme administrative une organisation spécifique et spécialisée. Avant ce basculement de 1850-1914, les États s'appuient sur une grande diversité d'administrations concourant à la collecte de l'information en matière de sécurité intérieure et extérieure[2601]. Tout le travail de cette thèse est donc conforme à cette affirmation de Sébastien-Yves Laurent, car en effet avant la guerre de 1859 les sources de renseignement français sont très éparpillées et le régime impérial essaye progressivement de créer un système fait de complémentarité entre les différentes administrations, notamment entre les attachés militaires, les missions militaires, le renseignement maritime, le renseignement diplomatique et le renseignement intérieur.

En définitive, il faut voir l'histoire du renseignement français sous le Second Empire comme le début d'un changement radical de faire du renseignement par apport à ce qui continue à se faire jusqu'à la guerre d'Italie, et qui faute de temps et d'inertie d'une partie des militaires et des diplomates français ne porte véritablement ses fruits que sous la IIIe république et particulièrement pendant la Grande Guerre de 1914-1918.

Mon défunt directeur de thèse, Monsieur Hubert Heyriès m'avait conseillé de consulter les archives militaires italiennes, ainsi que les archives militaires autrichiennes pour compléter les sources déjà mentionnées ci-dessus. Mais l'analyse des sources de la série GR1M, de la consultation des discours de députés, ou encore des rapports extrêmement nombreux des consuls dans l'espace italien ne m'a pas laissé le temps de consulter les sources italiennes et autrichiennes. La consultation de ces sources aurait sans doute permit d'améliorer sensiblement la qualité de cette thèse. Notamment pour ce qui est des renseignements militaires italiens pendant la guerre d'Italie de 1859 où un carton entier de ceux-ci qui ont été transmis aux militaires français pendant la guerre de d'Italie de 1859 a été consulté au Service historique de la Défense. De même, le manque de connaissances approfondies en langue italienne et en langue allemande ne m'a pas permis d'utiliser les travaux en italien et en allemand qui n'ont pas été traduits en français. Les travaux cités en italien et en allemand dans la bibliographie le sont pour faire état dans la recherche dans ce domaine dans les historiographies italiennes et autrichiennes. L'apport de la consultation de ces travaux aurait sans doute aussi amélioré sensiblement la qualité de cette thèse. Toutefois, les apports de cette thèse à l'historiographie

[2601] Olivier FORCADE et Sébastien LAURENT, *Dans le secret du pouvoir : l'approche française du renseignement XVII-XXIème siècle*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2019, p 535.

du Second Empire et à l'historiographie de l'histoire du renseignement français sont importants pour plusieurs raisons. La première est dans la lignée de mes deux mémoires de master, *La loi Niel : élaboration, organisation et application (1855-1870)*[2602], et *L'armée prussienne vue par les Français sous le Second Empire (1852-1870)*[2603] est celle de ne pas tomber dans la légende noire du Second Empire et de l'historiographie ancienne pour analyser avec objectivité l'évolution du renseignement militaire sous le Second Empire. La deuxième raison tient au fait que pour analyser avec objectivité et dans sa globalité le renseignement militaire sous le Second Empire, il faut confronter au moins quatre types de sources de renseignement quant à l'espace italien sous le Second Empire. À savoir, les sources de l'armée de terre, les sources de la marine, les sources diplomatiques et les sources du renseignement intérieur avec les rapports des procureurs généraux.

La troisième raison est celle d'analyser l'espace italien, très majoritairement dans cette thèse, mais de placer celui-ci dans l'analyse du renseignement dans d'autres pays sous le Second Empire, grâce à l'aide notamment de la série GR 1M du Service Historique de la Défense. Sans oublier également les discours des députés, des sénateurs[2604] et les articles de journaux[2605], qui participent à la comparaison des rapports que les agents de renseignements transmettent au gouvernement impérial à ce que pensent les Français de tout ce qui relève du domaine militaire dans l'espace italien. Ce qui permet ainsi d'avoir une approche plus globale du renseignement français dans l'espace italien sous le Second Empire. Enfin, la quatrième raison réside dans l'incorporation dans le corpus d'ouvrages écrits en italien, mais qui ont été traduits et qui apportent des éléments importants pour comprendre le renseignement militaire français dans l'espace italien sous le Second Empire. Avec notamment la traduction des écrits de Giuseppe Garibaldi ou encore d'Alphonso De La Marmora,[2606] [2607] mais surtout les écrits du

[2602] Jean-Loup QUIGNON, *La loi Niel : élaboration, organisation et application (1855-1870),* Mémoire de Master 1 Histoire militaire et études de défense, sous la direction de Hubert HEYRIÈS, Université de Montpellier 3, 2016.

[2603] Jean-Loup QUIGNON, *L'armée prussienne vue par les Français sous le Second Empire (1852-1870),* Mémoire de Master 2, Histoire militaire et études de défense, sous la direction de Hubert HEYRIÈS, Université de Montpellier 3, 2017.

[2604] *Le Moniteur universel, journal officiel de l'empire français.*

[2605] *Le Siècle, le Temps, la Presse, le Journal des Débats, le Pays, La Patrie, l'Univers, Le Monde.*

[2606] Alphonse LA MARMORA, *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1874.

[2607] Alfonso La Marmora (1804-1878) est un général et un homme d'État du Royaume du Piémont-Sardaigne, puis du Royaume d'Italie.

général Govone[2608] [2609] pendant la guerre de 1859, qui permettent de comprendre beaucoup de choses sur les atouts et les défaillances du renseignement français pendant la guerre d'Italie de 1859. De même que les brochures de militaires du Second Empire[2610] [2611] [2612], ainsi que des traductions de militaires autrichiens[2613].

Grâce à la consultation de toutes ces sources, cette thèse entend apporter au champ des connaissances sur l'histoire du renseignement militaire français que le renseignement militaire tel qu'on le connaît sous la Troisième République est véritablement construit entre 1852 et 1870 par le Second Empire, malgré toutes les lacunes encore existantes en 1870. Pour prolonger dans l'avenir l'apport de cette thèse, il peut être utile d'effectuer des travaux sur le renseignement militaire italien tel qu'il est construit pendant le Risorgimento ou encore d'analyser comment le renseignement militaire français évolue en Italie sous la Troisième République.

[2608] Giuseppe GOVONE, *Mémoires (1848-1870), mis en ordre et publiés par son fils le chevalier U. Govone, traduits de l'italien par le commandant M. H. Weil. Édition française, augmentée de documents inédits. Préface de M. Jules Claretie,... / Général Govone,* rapport du 1er février 1855, Paris, A. Fontemoing, 1905, p 100-101.

[2609] Giuseppe Govone (1825-1872) est un homme politique et un général du Royaume du Piémont-Sardaigne, puis du Royaume d'Italie.

[2610] General DU BARAIL, Mes souvenirs. T. 2, 1851-1864. - 12e éd, Paris, E. Plon, 1897-1898, p 161-163.

[2611] Germain BAPST, *Le Maréchal Canrobert : souvenirs d'un siècle. Tome 4,* Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1898-1913.

[2612] Général LEBRUN, *Souvenirs des guerres de Crimée et d'Italie par le général Lebrun,* E. Dentu, Paris, 1889.

[2613] *Les luttes de l'Autriche en 1866 rédigé d'après les documents officiels par l'Etat-Major autrichien* (section historique), traduit de l'Allemand, par Franz Crousse, Capitaine au corps d'Etat-major Belge, tome second. Paris, J. Dumaine, Libraire-Editeur, 30, rue et passage dauphine, 1869.

ARCHIVES CONSULTEES AU SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE :

SERIE GR 1M : CATALOGUE GENERAL DES MANUSCRITS DES ARCHIVES DU MINISTERE DE LA DEFENSE.

GR 1 M 841. « Alphonse La Marmora en Crimée, » par Luigi Chiala. Extrait de la Nuova Antologia, du 1er mars 1881. Traduction de l'italien, par Scagliola, capitaine adjudant major au 53e .

GR 1 M 845. « Études militaires sur la guerre d'Italie en 1859, » par le commandant Châtelain. Autographe. Inachevé.

GR 1 M 846. « Campagne de l'empereur Napoléon III en Italie, 1859. » « Rédigée au Dépôt de la guerre d'après les documents officiels, par MM. Saget, colonel d'état-major, chef de la section historique ; Smet, chef d'escadron d'état-major ; Quillet, capitaine d'état-major. Étant directeur, le général Blondel sous le Ministère de Son Excellence le maréchal comte Randon, 1860. »

GR 1 M 847. « Précis de la campagne d'Italie en 1859. »

GR 1 M 848. « Historique administratif de la campagne d'Italie (1859-1860), » par l'intendant militaire Pagès. Ci-joint : 1° La mise au net de ce manuscrit (149 pages, 315 sur 210 millim.) ; / ; 2° Deux lettres de l'auteur au maréchal Vaillant, en date des 19 et 26 mai 1862, et une lettre du maréchal, en date du 20 mai, relative à la rédaction de ce travail.

GR 1 M 849. 1° Notes, par le général de division Pajol, sur la guerre d'Italie. (Donation Choppin.) / ; 18 feuillets. / ; 2° Notes sur la bataille de rencontre (Solférino). (Succession du général Lewal.)

GR 1 M 850. 1° Notes au crayon sur la campagne d'Italie en 1859. / ; 1 carnet-album. 23 feuillets. 85 sur 150 millim. / ; 2° Journal et notes sur la campagne du Mexique. / ; 3 carnets, cartonnés, 184, 34, 64 pages. 180 sur 115 [les deux premiers] et 140 sur 95 millim.; / ; 3° Onze lithographies représentant des personnages ou généraux mexicains. Au maximum 165 sur 120 millim.

GR 1 M 1164. France, dans son ensemble, 1858-1871 et pièces sans dates. De l'aérostation mixte, complément de l'aérostation sérieuse mise à la portée de tous, par Vaussin-Chardanne,

ingénieur civil (12 pages), avec lettre d'envoi de l'auteur au ministre de la guerre, datée de Villeneuve-St-Georges, 18 septembre 1859 (4 pages), 2 planches en couleur et une brochure du même auteur (imprimée) sous le même titre que le mémoire manuscrit et datée de 1858 (48 pages et 2 planches de croquis). / ; « Des aérostats et de leur emploi à la guerre, » par P.-G. Costa, capitaine d'état-major, Milan, 2 avril 1860 (87 pages). / ; « De la frontière Nord et Nord-Est de la France, du défaut que présente cette frontière au point de vue militaire et des modifications qu'il conviendrait d'y apporter, » par le maréchal Vaillant, 1863 (12 pages et carte). / ; « Considérations sur la nécessité d'exercer des officiers et sous-officiers d'infanterie et de cavalerie à faire des rapports et des reconnaissances militaires, » par G. Compagny de Courvière, chef d'escadron d'état-major en retraite, Paris, 12 février 1864 (65 pages) et lettre du ministre de la guerre à l'auteur, Paris, 30 août 1865 (Une page). / ; 1° « Quelles sont les véritables lacunes qui existent dans le système défensif de la France, » par Boilleau (14 feuillets) ; 2° « Du système de défense des places fortes, » par le même (4 feuillets) ; 3° Lettre d'envoi de l'auteur au ministre de la guerre, Paris, 29 mai 1867 (Une page). / ; « Programme d'un travail topographique militaire sur les zônes de frontières de l'Empire, » par le colonel Borson, Paris, 1er mars 1868 (18 pages). / ; Mémoire sur un projet de batterie blindée, par Smith (en anglais, 2 et 16 feuillets, et traduction française, 10 pages), avec croquis et lettre d'envoi de l'auteur au ministre de la guerre, Dublin, 14 juin 1871 (en français, une page). / ; « Considérations sur les défenses de la Champagne et de la ligne de la Marne. » par Pein, colonel d'infanterie en retraite, 14 juillet 1871 (20 pages), croquis et lettre d'envoi de l'auteur au chef du pouvoir exécutif, Toulouse, 14 juillet 1871 (2 pages). 1° « Extrait d'un mémoire de défense sur les frontières orientales de la France, depuis l'embouchure du Var jusqu'au département du Haut-Rhin, par le général d'Arçon » (pages 1 à 17. Copie moderne d'un mémoire de l'ancienne monarchie) ; 2° « Reconnaissance militaire de la frontière de Franche-Comté, depuis St Hippolyte jusqu'à St Claude. 1791 » (Pages 19 à 23) [Un cahier]. / ; « Mémoire sur les objets de prévoyance relatifs à la guerre dont la France est menacée » (23 pages). / ; « Notice sur les intérêts présents de la République française et de la couronne de Sardaigne » (4 pages). / ; « Des moyens de battre nos ennemis et de retarder les progrès de leurs armes, » par Quinette (3 pages). / ; « Marche à tenir, suivant le citoyen Roussel, appointé au 10e bataillon de chasseurs à pied / , par les armées du Nord pour / faire évacuer par l'ennemi le territoire de la République » (2 pages). / ; « Quelques idées sur la guerre actuelle et les moyens d'employer utilement les citoyens de nouvelle levée » (16 pages et note critique, une page). / ; « Plan de l'opération de la campagne prochaine des armées de la République, » par un officier de l'armée de Dumouriez (13 pages). / ; « Extrait d'une note adressée à Eymar par des patriotes génois » (2 pages). / ; « Projet pour attaquer

l'ennemi avec un très grand avantage » (5 pages). / ; « Projet pour anéantir la coalition des tyrans, » par Alexandre, agent supérieur près l'armée de l'Ouest (7 pages). / ; « Réflexions d'un citoyen sur la nécessité d'opérer une descente en Angleterre, présentées au Comité de sûreté générale de la Convention nationale / » (15 pages et lettre d'envoi, signée Kermen). / ; « Plan d'une opération à exécuter pour forcer l'ennemi à évacuer le Palatinat » (3 pages). / ; « Abrégé d'un plan de campagne prochaine, » par Ray, capitaine de volontaires (7 pages). / ; « Mémoire de reconnaissance de la position de l'armée des Pyrénées occidentales à Navarrenx, Oloron et vallées adjacentes » (13 pages). / ; « Note sur le plan que les armées et flottes françaises et hollandaises pourraient suivre dans la campagne prochaine (Note remise par M. Peters Paulus » (Copie conforme, signée : Alquier) [4 pages]. / ; « Moyens pour terminer la guerre de Vendée » (8 pages). / ; « Projet sur la guerre des Chouans » (Incomplet de la fin, 4 pages). / ; « Extrait d'un mémoire relatif à la négociation de paix entre la République et le roi de Sardaigne, par Pico, réfugié piémontais » (7 pages). / ; « Considérations sur les conditions de la paix avec le duc de Parme, la nécessité d'expulser l'Autriche de l'Italie, et les arrangements à prendre avec les républiques de Gênes et de Venise » (7 pages). / ; « Sur la liberté du commerce et pourquoi les prohibitions et les droits sur les importations, loin d'être un bien pour les nations, ne font que leur nuire, » par Robert Fulton (19 pages). / ; Projet de tableau destiné à accompagner la carte des positions des armées actives de la République, avec lettre d'envoi, signée Schneider (2 pages). / ; 1° Mémoire ; 2° « Note sur la situation politique et militaire de la République française, » par le général Beurnonville (12 et 19 pages. La note est datée du 19 vendémiaire an VII-10 octobre 1798). / ; « Mémoire sur un plan général d'opérations de campagne, » par le général Scherer (12 pages). / ; « Réflexions sur le plan de campagne de l'an VII, par un officier général retiré de l'armée de Rhin-etMoselle » (4 pages). / ; « Carté militaire et reconnaissances militaires, » par le colonel Brossier (21 pages). / ; « Formation d'un corps destiné à protéger le Sénat, à perpétuer la durée de la constitution actuelle et à éloigner constitutionnellement les tentatives des factions contre les premiers Consuls, » par le chef d'escadron Rutteau (2 exemplaires, 28 et 41 pages, provenant, l'un des papiers du maréchal Augereau, l'autre des papiers du maréchal Davout). / ; « Relations extérieures. Commerce » (Note sur les avantages qu'offrirait un traité de commerce entre les Républiques française et batave) [Une page]. / ; Tableau des inspections des Ponts et Chaussées. / ; Moyens de rapprocher l'Espagne de la France, par le chevalier Herbert Croft, ancien baronnet anglais (2 exemplaires, 9 et 12 pages). / ; « Projet de finance et d'organisation de grands abattoirs pour la ville de Paris, » par Debaise, architecte (17 pages). / ; « Etat des établissements de l'administration générale des poudres et salpêtres » (2 pages). / ; « Indication des lieux de placement affectés aux bergeries impériales /

» (2 pages). / ; « Nouveaux lycées de l'Empire décrétés par Sa Majesté, qui ne se trouvent pas dans l'almanach de 1811 » (2 pages). / ; « Considérations sur l'art de la guerre, pour servir de préface aux campagnes de 1805, 1806-1814 » (12 pages). / ; « Essai de topographie irrégulière, » par le sous-lieutenant Maignien (19 pages et 4 planches de croquis). / ; Notes sur la défense de la France, de la main du général Molitor (6 feuillets). / ; Notes diverses sur la défense des frontières (Provenant de la succession Lagrenée) [30 feuillets].

GR 1 M 1207. Frontière des Alpes : mémoires généraux, 1792-1874. « Observations relatives à la défense générale des Alpes », Paris, 17 avril 1792 (8 pages). / ; « Observations militaires sur les places de guerre situées dans les Alpes et sur leur utilité en défensive », par le colonel La Peyrouze, 19 février 1793 (6 pages). / ; « Mémoire concernant les frontières du Piémont et de Savoie, pour servir d'instruction, tant pour le campement des armées que pour les faire manoeuvrer », par Noël Huard, adjudant-général (copie presque textuelle d'un mémoire de la Blottière, 2 exemplaires dont un incomplet, 48 et 28 pages). / ; « Aperçu militaire, politique et commercial sur les nouvelles acquisitions de la République française du côté des Alpes », par Beauverd, 20 prairial an V-8 juin 1797 (8 pages). / ; « Analyse de la frontière d'Italie », par le chef de brigade du génie Pascal Vallongue, Paris, pluviôse an VIII (21 pages). / ; « Description des cols de la grande chaîne des Alpes, depuis le lac de Genève jusqu'au col de Pourriac / », par le colonel Brossier, germinal an VIII (quatre exemplaires avec variantes, 34, 55, 56, 60 pages). / ; « Mémoire sur l'utilité de fortifier Lyon et sur l'emplacement des arsenaux des frontières de l'Italie », Paris, 30 novembre 1816 (7 pages). / ; « Rapport sur la frontière d'Italie ou des Alpes », par le général Pelet, secrétaire de la commission de défense du Royaume, 1819 (328 pages et 2 tableaux). / ; « Mémoire sur l'influence des places fortes dans la défense des frontières des Alpes », par le lieutenant-général Rogniat, Vienne, 16 octobre 1821 (2 exemplaires avec variantes, 14 et 20 pages). / ; Rapport sur la frontière des Alpes, 26 mai 1825 (3 pages). / ; Frontières des Alpes et de la Méditerranée : places et postes de cette frontière dont le déclassement a été réclamé, 1832-1836 (9 pages). / ; « Mémoire sur la frontière des Alpes : extrait du travail de la commission de défense de 1836 » (50 pages). / ; « Rapport sur la frontière des Alpes présenté par le général Pelet à la nouvelle commission de défense, le 1er mars 1838 » (2 exemplaires, 40 et 101 pages), et lettre du colonel du génie Picot, 27 juillet 1842 (3 pages). / ; « Mémoire sur les dangers qui menacent actuellement la frontière des Alpes / », par le maréchal de camp de Perron, commandant la subdivision de la Loire, sans date (2 exemplaires, 16 et 20 pages). / ; « Mémoire sur une défense d'arrière-garde », par le lieutenant d'état-major Davenet, La Verpillière, 28 août 1848 (10 pages, levé à vue et ordre, 2 pages). / ; Mémoires et

notes du colonel Itier, commandant la place de Briançon : 1° « Notes sur les divers passages des Alpes au point de vue des voies de fer », 27 septembre 1857 (7 pages), 2° « Itinéraires de Briançon à Modane et de Modane à Briançon », 28 septembre 1857 (4 pages et carte), 3° « Nouveau passage pour une voie ferrée de Valence à Gap et en Italie (une page) et notice sur le col de l'Échelle », 8 octobre 1857 (2 pages), « Des chemins de fer des Alpes au point de vue stratégique », 18 octobre 1857 (6 pages). / ; Correspondance entre le ministre de la Guerre et le colonel Itier et note du chef d'escadron de Coynart au sujet des mémoires précédents, 21 octobre-28 novembre 1857 (7 pièces). / ; Mémoires et notes sur les voies ferrées dans les Alpes, par le capitaine Girard, décembre 1857 (5 pièces, 5 cartes et 2 pièces jointes). / ; Deux mémoires sur les routes de France en Italie, dont l'un par le capitaine Karth, daté du 4 décembre 1858 ; l'autre est de janvier 1859 (8 et 8 pages). / ; « Notes sur la nouvelle frontière des Alpes », 1860 (5 pièces). / ; « Note sur le passage des Alpes et l'invasion du Milanais par François Ier en 1515 », par Ed. Hepp, capitaine d'état-major, sans date (12 pages). / ; « Mémoire sur la défense de la nouvelle frontière des Alpes », par le général Frossard, aide de camp de l'Empereur, Paris, 30 juin 1862 (140 pages et carte). / ; « Étude topographique et militaire sur le tracé de la route impériale stratégique n° 102, allant de Grenoble à Thonon / », par le lieutenant-colonel Borson, janvier 1863 (12 pages et carte). / ; Itinéraires des routes passant par les principaux cols des Alpes, par Ch. Fix et Derrécagaix, capitaines d'état-major, 1er novembre 1867 (8 pièces). / ; « Reconnaissance des Alpes du Dauphiné », par Ch. de Dartein, capitaine au 52e d'infanterie, Grenoble, 15 octobre 1874 (3 cahiers de 36, 40, 60, 93 et carte sur toile).

GR 1 M 1208. / ; Frontière des Alpes : département du Rhône, depuis la Révolution jusqu'en 1834. « Topographie militaire du Rhône, depuis Genève jusqu'en Dauphiné / », par le s r Racle, administrateur du département de l'Ain, sans date (11 pages). / ; Reconnaissance de la route d'Oullins à Brignais, par le capitaine Maignial, 1822 (29 pages et plan). / ; Reconnaissance de la route entre Latour-de-Salvagny et l'Arbresle, par Romeuf, lieutenant aide-major au 5e de ligne, 1822 (8 pages et plan). / ; « Mémoire descriptif, statistique et historique de la route de Lyon à Latour-de-Salvagny », par Gaudichon, lieutenant aide-major aux chasseurs de la Somme, 1822 (19 pages et plan). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de Villefranche à la Maison-Blanche », par de Rochemont, lieutenant d'étatmajor, 1824 (25 pages, tableau statistique, itinéraire et plan, daté du 22 août). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de St-Symphorien d'Ozon à Lyon », par Renaud de Vilback, capitaine d'état-major, Lyon, 17 septembre 1824 (18 pages, itinéraire et plan). / ; Mémoire sur la route d'Iseron à Lyon, par Maussion, lieutenant d'état-major, 1826 (18 pages, itinéraire, tableau statistique, 2 levés à vue

et une carte d'assemblage). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de Lyon à Anse / », par de Rochemont, lieutenant d'état-major, Lyon, 1er avril 1826 (17 pages, itinéraire, tableau statistique et levé à vue). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de St-Clément à Grezieux », par Maussion, lieutenant d'état-major, Lyon, 25 juillet 1826 (17 pages, tableau statistique, itinéraire, une carte et 2 levés à vue). / ; « Mémoire sur la reconnaissance d'Anse à Villefranche / », par Pellion, capitaine d'état-major, Lyon, 6 novembre 1826 (19 pages, tableau statistique et levé à vue). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de l'Arbresle à Pain-Bouchain / », par le même, 1827 (35 pages, tableau statistique, itinéraire et 2 levés à vue). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de Caluire », par de Rochemont, lieutenant d'état-major, Lyon, 10 août 1827 (9 pages et levé à vue). / ; « Mémoire sur le levé à vue de la route des Halles à Iseron », par A. Maussion, capitaine d'état-major, 1er novembre 1827 (14 pages, itinéraire, tableau statistique et levé à vue). / ; « Mémoire militaire sur les mesures à prendre pour mettre la ville de Lyon à l'abri d'une invasion », par le lieutenant-général Haxo, Paris 1er décembre 1827 (15 pages). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de Lyon à St-Laurent-de-Mare / », par de Rochemont, lieutenant d'état-major, Villié, 1er février 1828 (24 pages, itinéraire, tableau statistique et levé à vue). / ; « Mémoire sur les environs de Limonest / », par le capitaine de Castelnau, 1834 (37 pages). / ; « Mémoire sur les environs de Tarare / », par Bousquet, lieutenant d'état-major, Paris, 1er mars 1834 (56 pages et tableau statistique). / ; Mémoire sur la feuille de Bourg, partie N.-O., département du Rhône », par G. de Badereau, lieutenant d'état-major, octobre 1834 (39 pages et tableau statistique). / ; « Mémoire sur les environs de Lyon / », par Conil, capitaine d'état-major, Lyon, octobre 1834 (63 pages et tableau statistique). / ; « Mémoire sur les environs d'Iseron / », par de Suffren, lieutenant d'état-major, Paris, 20 décembre 1834 (33 pages et 1 tableau statistique). / ; « Mémoire sur les environs de l'Arbresle / », par A. de Boisdeffre, capitaine d'étatmajor, 1834 (28 pages et tableau statistique).

GR 1 M 1209. Frontière des Alpes : département du Rhône, 1835-1853. « Reconnaissance de la route du Midi et de la rive gauche du Rhône, depuis Lyon jusqu'à la porte de St-Fonds », par Sattas d'Illiers, lieutenant d'état-major, 1835 (1 itinéraire et 1 plan). / ; Mémoire sur la partie nord-ouest de la feuille de Bourg, département du Rhône, par de la Monneraye, lieutenant d'état-major, Paris, 2 février 1835 (65 pages et tableau statistique). / ; « Mémoire sur les environs de Vienne, situés dans la partie sud de la feuille de Lyon / », par le lieutenant d'état-major C. Camô, Paris, 20 décembre 1835 (95 pages et tableau statistique). / ; Itinéraire des Brettaux à Vaux, et plan, par le lieutenant Martinet. / ; « Mémoire sur la reconnaissance militaire de Lyon à St-Cyr-du-Mont-d'Or », par le lieutenant d'état-major Mercier, Lyon, 20 juillet 1836 (5 pages et carte).

/ ; « Reconnaissance des environs de St-Symphorien d'Ozon », par C. d'Aurelle, capitaine d'état-major, Lyon, 15 septembre 1836 (4 pages et carte). / ; « Géognosie de la feuille de Lyon », par Rozet, capitaine d'état-major, Paris, 1er mars 1837 (35 pages). / ; « Reconnaissance militaire de la Guillotière à Venissieu », par E. Saget, lieutenant d'état-major, Lyon, 3 juillet 1837 (8 pages et carte). / ; « Reconnaissance militaire de Lyon à Condrieux par la rive gauche du Rhône », par N. Lepic, Vienne, 24 août 1837 (12 pages et carte). / ; « Reconnaissance militaire de la position de la Mulatière », par E. Saget, lieutenant d'état-major, Lyon, 20 décembre 1837 (10 pages et carte). / ; « Reconnaissance militaire du Rhône, de la Saône et du terrain compris entre ces deux rivières au nord de Lyon », par le lieutenant Maire et le sous-lieutenant Demesmay, Lyon, 24 août 1838 (22 pages). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de Lyon à Brignais », par Toscan du Terrail, capitaine d'état-major, Lyon, 20 décembre 1838 (27 pages et levé à vue). / ; « Rapport sur une reconnaissance militaire de la route de la Croix-Rousse à Rillieux, exécutée à vue le 29 septembre 1839 / », par le lieutenant d'état-major de Labarre (12 pages et levé à vue). / ; « Rapport / sur le plateau de la Croix-Rousse / », par de Labesse, lieutenant, et Breton, souslieutenant au 12e de ligne (37 pages et plan, daté du 1er novembre 1841). / ; « Mémoire topographique, statistique et militaire sur le terrain levé / aux environs de Lyon pendant l'année 1845 », par le lieutenant d'état-major St-Cyr-Nugues (36 pages et carte d'assemblage). / ; « Mémoire sur la position défensive de StSymphorien », par le même, Lyon, 27 juillet 1845 (12 pages et levé). / ; « Reconnaissance de la route et du village d'Oullins », par E. Lonclas, lieutenant d'état-major, Lyon, 5 septembre 1848 (16 pages et carte). / ; « Reconnaissance de St-Étienne à St-Chamond », par le capitaine d'état-major Galinier, 14 août 1849 (9 pages et carte). / ; « Reconnaissance du village de Limonest », par de Caumont, capitaine d'état-major, Lyon, 28 août 1849 (10 pages et levé à vue). / ; « Reconnaissance sur la route de St-Étienne », par Desplas, lieutenant d'étatmajor, 31 août 1849 (10 pages). / ; « Reconnaissance de la route de Limonest à Anse, » par le capitaine d'état-major Cartier, 17 septembre 1849 (22 pages et levé). / ; « Reconnaissance de Villefranche et de ses environs », par le capitaine d'état-major Bourgeois, Villefranche, 28 septembre 1849 (6 pages, levé et ordre, 1 page). / ; « Question militaire : défense de la rive droite de l'Ozon », par A. de Kainlis, lieutenant d'état-major, 1849 (11 pages et carte). / ; « Rapport sur le fort de Villeurbanne », par le lieutenant d'état-major A. Baligand, Lyon, 5 août 1850 (10 pages et plan). / ; « Reconnaissance militaire sur la route de Bourg à Nantua en avant de Ceyzerieu », par le capitaine d'état-major Lourde, septembre 1850 (15 pages et carte). / ; « Mémoire historique, statistique et militaire sur les communes de St-Génis-Laval, Brignais / », par le lieutenant d'état-major Rossignol, Lyon, novembre 1850 (22 pages, levé à vue et ordre). / ; « Reconnaissance du terrain au nord de Lyon, » par le capitaine

d'état-major Cartier, Lyon, 30 novembre 1850 (17 pages et levé à vue). / ; « Rapport sur la ville de Lyon », par le lieutenant d'état-major Baligand, Lyon, 30 novembre 1850 (20 pages, plan et lettre d'envoi, 1 page.) / ; « Mémoire militaire sur le terrain compris entre Vaise et Limonest », par Bousquet, capitaine d'état-major, Lyon, 1 er décembre 1850 (48 pages et levé). / ; « Reconnaissance du fort de la Vitriolerie », par La Villatte, sous-lieutenant à la 5e légère, Lyon, 31 juillet 1851 (8 pages et plan). / ; « Reconnaissance du village d'Yzeron », par le capitaine d'état-major Baligand, Lyon, novembre 1851 (7 pages, carte et ordre, 2 pages). / ; « Reconnaissance d'une position défensive en avant de Lyon, sur la route de Cremieux », par L. Hautz, capitaine d'état-major, novembre 1851 (17 pages et carte). / ; « Mémoire militaire sur la vallée de l'Yzeron et la défense de Lyon / », par Bousquet, chef d'escadron d'état-major, Lyon, 1er janvier 1852 (75 pages, carte et ordre, 2 pages). / ; « Reconnaissance de la route de Lyon, de Moulins au village de Toulon / », par le lieutenant d'état-major E. Rouby, Moulins, 21 août 1852 (15 pages et levé à vue). / ; « Reconnaissance du fort et du village de SteFoy, considérations sur la défense de Lyon / », par Kieffer, capitaine d'étatmajor, Lyon, septembre 1852 (15 pages, carte, ordre, une page, et rapport, 3 pages). / ; « Considérations sur l'ensemble des fortifications de Lyon », par le capitaine d'état-major G. de Sachy, Lyon, 22 novembre 1852 (30 pages et 3 plans). / ; « Reconnaissance du village de Briguais / », par le capitaine d'étatmajor A. Baligand, 1852 (12 pages, carte, ordre, une page, et rapport, 3 pages). / ; « Mémoire militaire sur le fort St-Jean », par le lieutenant A. Cahart, 6 septembre 1853 (30 pages et levé à vue, sur toile). / ; « Quel serait pour une armée qui couvrirait Lyon après une défaite l'emplacement le plus convenable pour camper / » ? par Bordes de Parfondry, sans date (41 pages).

GR 1 M 1349. Espagne, 1828-1869. Reconnaissance de la route d'Algodonales, par T. de Quatrebarbes, lieutenant d'état-major, 1er mai 1828 (49 pages). / ; « Reconnaissance des communications de Ribas à Montlouis, par les sources et les rives de la Sègre, » par F. Bernard, lieutenant d'état-major, 15 mai 1828 (32 pages). / ; Organisation de l'armée espagnole, 6 juin 1828 (6 feuillets). / ; « Estados de sueldos / » (Tarifs de solde, circulaires, etc., concernant l'armée espagnole, 1828, imprimés) (48 feuillets) avec lettre d'envoi de l'ambassadeur du Roi à Madrid, datée du 30 octobre 1829). / ; « Note sur les milices provinciales d'Espagne, » 1829 (20 pages). / ; « Mémoire sur la construction du fort St Charles, » 16 février 1829 (3 pages et 2 plans). / ; Notices biographiques et renseignements divers sur les généraux de l'armée espagnole, 1830 (48 feuillets). / ; Note sur l'armée espagnole, 1830 (2 feuillets). / ; « Mémoire sur la place de Carthagène, » par E. Lheureux, capitaine d'état-major, 28 mai 1830 (18 pages et lettre d'envoi). / ; « Affaire de Luarca, mai 1809, » par Dulnas de Saint-Léon, capitaine d'état-

major, 1829 (3 pages et lettre d'envoi du 3 juin 1830). / ; « Notice biographique sur le comte Charles d'Espagne, lieutenant-général des armées du Roi de S. M. C., capitaine général extraordinaire de la principauté de Catalogne / , » par Husson de Tur (16 pages et lettre d'envoi, datée du 4 mars 1831). / ; « Rapport sur le numéro du Dardo / du 2 mai 1831, » par le colonel A. Saint-Yon (2 pages), et le numéro en question (imprimé de 136 pages). / ; Forces militaires de l'Espagne, 1831 (6 feuillets). / ; « Etat des troupes espagnoles au 1er novembre 1831 » (2 feuillets). / ; « Journal des mouvements des forces de terre et de mer espagnoles, » 1832 (1 feuillet). / ; « Note sur l'artillerie espagnole, » signé : E. Drouyn de Lhuys, attaché à l'ambassade de France à Madrid, 19 mars 1832 (8 pages et lettre d'envoi). / ; Mémoire du capitaine Harmois sur l'organisation de l'armée espagnole, 1834 (3 cahiers de 11, 11 et 22 pages, et pièce annexe, 2 pages). / ; Organisation de l'armée espagnole, 1835 (2 feuillets). / ; « Mémoire sur l'éventualité d'une intervention en Espagne, » par le colonel Lenormant de Kergré et le chef d'escadron Renaud de Vilback, mai 1835 (11 pages et note annexe, une page). / ; « Mémoire sur l'état de l'Espagne le 10 septembre 1835, » par le chef d'escadron Renaud de Vilback, 30 octobre 1835 (31 pages). / ; « Etat militaire de l'Espagne. Extrait du Guia de forasteros de 1836 » (3 feuillets). / ; « Mémoire sur l'enclave de Llivia, » par Loreton-Dumontet, capitaine au 17e de ligne, 7 mai 1836 (9 pages). / ; « Mémoire sur les armées d'Espagne, constitutionnelle et carliste, à la fin de juillet 1837, » par Joseph Tanski, ex-capitaine à la légion étrangère (85 pages). / ; Mémoire explicatif du croquis des forts construits au Passage par les Anglais et des ouvrages de fortification passagère élevés par les Christinos aux environs de Saint-Sébastien, par C. Leroy, capitaine au 4e léger, 26 février 1838 (22 pages). / ; « Réflexions inédites et rapides sur les causes de l'état moral et politique de l'Espagne / , » par E. A. Lopez, chef d'escadron d'état-major, 18 mars 1838 (23 pages). / ; « Note sur l'armée de la Reine en Espagne, » par Touffait de la Besnerais, août 1839 (11 pages et lettre d'envoi). / ; « Notice sur l'île de Minorque, » par le capitaine du génie Des Essarts, 26 janvier 1840 (4 pages et croquis). / ; « Récit historique des services rendus dans les armées françaises par les troupes espagnoles envoyées en France et en Étrurie, en 1806 et 1807, sous le commandement du lieutenant-général marquis de la Romana / , » par Lopez (E. A.) chef d'escadron d'état-major, 20 décembre 1840 (26 pages). / ; « Exposition de l'état actuel des dépendances du Ministère de la guerre. Dispositions les plus remarquables qui ont été prises depuis le 1er octobre 1840 jusqu'à la fin de mars 1841, » (Traduction d'une brochure de M. Chacon, ministre de la guerre sous la régence provisoire, faite par le capitaine d'étatmajor Harmois, 91 pages en 5 cahiers, et lettre du ministre de la guerre français à l'auteur, 26 juin 1841). / ; Renseignements sur l'organisation de l'armée espagnole, 1840-1862 (Rapports, lettres, notes, 16 pièces). / ; Lettres du chef d'escadron d'état-major R. de

Zaragoza au Ministre de la guerre, au sujet des événements politiques d'Espagne, du 6 octobre 1841 au 12 janvier 1844 (30 pièces dont 4 lettres relatives à M. de Zaragoza ou à lui adressées). / ; Décret relatif à la Constitution de la monarchie espagnole, traduit du Diario español du 10 juillet 1855 (21 pages). / ; Notes sur l'organisation de l'armée et de la marine espagnoles, extraites principalement des journaux espagnols, 1851 à 1869 (111 feuillets).

GR 1 M 1370. Sardaigne, 1841-1861. « État des forces militaires du duché et de la division de Gênes à la fin de février 1841 » (65 pages et cartes). / ; Notice sur le camp de Cirié (10 pages, lettre d'envoi, datée du 19 septembre 1842, et accusé de réception). / ; « Notes sur les officiers généraux et supérieurs de l'armée piémontaise » 1843 (13 pages). / ; Mission officielle du lieutenant-colonel Uhrich au camp de Turin, 1846 (26 pièces, dont deux lettres du lieutenant-colonel Uhrich). / ; Organisation militaire de la Sardaigne, 1848 (extraits du Spectateur militaire, 7 pièces). / ; Lettres, rapports, états nominatifs et numériques en français et en italien relatifs aux opérations militaires de la guerre de l'indépendance italienne, 1848-1849 (21 pièces, dont un imprimé). / ; Copie d'une lettre du général La Marmora, sans date (2 pages). / ; Rapport du vice-consul de France à Lerici au consul général de France à Gênes, 16 septembre 1850 (copie, 8 pages). / ; « Discours sur l'armée piémontaise et son organisation, » par Charles Corsi, major d'artillerie en retraite / , traduit de l'italien par le capitaine Taisson, 1852 (incomplet de la fin, 120 pages). / ; Extraits de journaux, 1851-1860 (28 extraits). / ; Quatre lettres du commandant Waubert de Genlis sur la situation politique et militaire du Piémont, du 15 au 27 septembre 1852. / ; Lettres et notes (dont une relative au versement des archives de la Savoie et de Nice) de M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, du chef d'escadrons de Gramont, de M. Guiche, ministre de France à Turin, concernant l'organisation de l'armée piémontaise, 1852-1861 (14 pièces, dont un imprimé). / ; Deux notes du colonel E. Saget, sur l'organisation militaire, administrative, judiciaire, religieuse et financière en Savoie, sans date (12 et 14 pages).

GR 1 M 1385. Italie, 1811-1857. « Mémoire statistique, historique et militaire sur les départements de Bacchiglione, » par Tugot, capitaine au corps des ingénieurs géographes, 1811 (86 pages et tableau statistique). / ; Projet de réunion d'une partie du canton du Tessin au royaume d'Italie (lettre de Champagny, ministre des relations extérieures, au landamman de la Suisse, 13 février 1811 ; rapport du comte A. de Talleyrand à l'Empereur, 18 mars 1811 ; rapport de Champagny à l'Empereur, 4 avril 1811, apostillé de la main de Napoléon ; rapport d'Eugène Napoléon à l'Empereur, 9 avril 1811 [4 pièces]. / ; « Mémoire succinct sur les établissements et

les batteries qui défendent les côtes de l'île d'Elbe, » par le sous-directeur des fortifications de l'île d'Elbe, 1er mai 1811 (9 pages). / ; Notes diverses concernant le service des ingénieurs géographes en Italie en 1811 (lettre du colonel Brossier au prince Eugène, canevas d'opérations géodésiques) [9 feuillets et 3 cartes]. / ; « Mémoire topographique du pays ex-vénitien compris entre l'Adige et la Piave, » par Cicille, capitaine ingénieur géographe, 31 janvier 1812 (47 pages). / ; « Etat des mappes qui existent au cadastre et dont je fais faire les réductions en 1813 par les dessinateurs » (20 pages). / ; « Rapport sur Alexandrie, » par le général de division comte d'Anthouard, 15 décembre 1813 (8 pages et plan). / ; « Riconoscenza militare del corso del fiume Panaro, » 1814 (5 pages). / ; « Mémoire d'une reconnaissance militaire des routes qui communiquent de la Toscane avec le Modenais, » 1814 (24 pages, 14 cartes et plans dont un du fort du Belvédère à Florence). / ; « Tableau statistique de l'état actuel de l'Italie indépendante, autrichienne, française, suisse et anglaise ». / ; « Notes sur l'Italie, » avril 1831 (7 et 8 pages). / ; Lettres de M. Texier, agent de correspondance, 25 février 1830-1GR 1 Mai 1831 et documents le concernant (9 pièces). / ; Correspondance entre le Ministre de la guerre et le Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de l'intérieur, le général Merlin, commandant en Corse, du 14 mars 1831 au 13 mars 1855, au sujet de la situation politique et militaire en Italie et principalement en Lombardie (15 pièces). / ; Extraits d'ouvrages et de journaux concernant les événements politiques et militaires en Italie et notamment en Lombardie, 1834-1849 (15 pièces et 20 feuillets). / ; « Tableau sommaire des événements survenus depuis le 1er janvier 1849, jusqu'au mois de septembre 1850, » par le capitaine d'état-major de Coynart (18 cahiers). / ; 27 dessins relatifs à la route du Stelvio ou mont Cristolino, par Favart, agent consulaire à San Remo, 1853, avec notice (45 pages). / ; Route de Chiavenna au plateau de Splugen : 21 dessins et notice (8 feuillets). / ; « Quelques notes sur un voyage dans la Haute-Italie, » par le capitaine du génie A. Potel, 24 juin 1857 (7 pages).

GR 1 M 1386 . Italie, 1859-1861. « Reconnaissance de la vallée de la Scrivia et des communications entre Busalla et Torriglia, » par O. de Bastard, capitaine d'état-major, 8 mai 1859 (4 pages et 3 pièces annexes). / ; « Description du pays compris entre le Mincio et l'Adige, » traduit de l'allemand par le capitaine de Milly, 2 juillet 1859 (15 pages). / ; « Notes sur des débouchés du Tyrol vers la Lombardie, » par le capitaine d'étatmajor H. Saget, 15 août 1859 (16 pages). / ; « Mémoire sur la position militaire et les ouvrages dits de la Stella, » par C. Aubry, capitaine d'état-major, 17 août 1859 (21 pages et 6 levés à vue). / ; Reconnaissance du cours du Pô depuis l'Adda jusqu'à la mer, par Marulaz, chef d'escadron d'artillerie, de Courville, chef de bataillon du génie, et Saget, capitaine d'état-major, septembre 1859 (52 pages, 1 état et

6 cartes, dont une sur toile ; notamment note sur Ferrare avec plan). / ; « Mémoire sur le passage du Pô à Casalmaggiore, » par de Mauduit, capitaine d'état-major, 14 octobre 1859 (14 pages, tableau, statistique et plan). / ; « Mémoire sur la défense de Lombardie / , » par le capitaine d'état-major de Salles, 17 octobre 1859 (39 pages et levé). / ; Mémoire sur les environs de Milan, par C. Linet, lieutenant d'état-major, 1er novembre 1859 (28 pages, levé à vue, plan, tableau, statistique et ordre). / ; « Mémoire sur la défense de la Lombardie contre une armée opérant par la Vénétie, » par Leperche, capitaine d'état-major, 8 novembre 1859 (40 pages et carte). / ; « Mémoire sur le cours de l'Oglio, » par Henderson, lieutenant d'état-major, 10 novembre 1859 (23 pages et levé à vue). / ; « Mémoire militaire sur Casteggio, » par Bourcart, lieutenant d'état-major, 12 novembre 1859 (29 pages, tableau statistique et levé à vue). / ; Tableau itinéraire de la route de Novi à Gavi, par E. Costa, capitaine d'état-major, 14 novembre 1859 (croquis et ordre annexés). / ; « Mémoire sur la position de Lodi, » par Jeanjean, capitaine d'état-major, 17 novembre 1859 (23 pages, tableau statistique et levé à vue). / ; Mémoire sur l'adduction des eaux à Milan, par le capitaine d'état-major Leplus, 18 novembre 1859 (19 pages et 4 feuilles de plans). / ; Mémoire sur la route de Milan à Monza, par Blanc, lieutenant d'état-major, 18 novembre 1859 (29 pages, levé à vue et tableau statistique). / ; « Mémoire sur le levé à vue de la route de Milan à Binasco / , » par Collin, lieutenant d'état-major, 20 novembre 1859 (38 pages, tableau statistique et 2 levés à vue). / ; Reconnaissance de la route de Milan à Rho, par G. Guillet, capitaine d'étatmajor, 20 novembre 1859 (14 pages, tableau statistique et levé à vue). / ; Reconnaissance de l'Adda, entre Vaprio et Cassano, par Renouard, lieutenant d'état-major, 20 novembre 1859 (30 pages et levé à vue). / ; Mémoire sur l'organisation de l'armée italienne, par le capitaine d'état-major Capitan, 9 novembre 1861 (95 pages). / ; La guerre d'Italie, par Rustow (traduction de la 3e partie : Solférino, par le capitaine de Milly, datée du 22 janvier 1860, 236 pages). / ; Extraits de journaux, 1860-1861 (4 feuillets et 1 cahier).

GR 1 M 1387. Italie, 1862-1867. Correspondance et renseignements adressés au ministre de la guerre par le ministre des Affaires étrangères, concernant l'organisation de l'armée italienne, 19 juin 1862-4 décembre 1867 (18 pièces). / ; 9 décrets de Victor Emmanuel relatifs à l'organisation de l'armée, datés du 18 décembre 1864 (Imprimés). / ; « Ruolo nominativo per grado et anzianità degli uffiziali dell' arma d'artiglieria / , » décembre 1865 (Imprimé, 254 pages). / ; « Breve descrizione delle artiglierie rigate dell'esercito italiano / , » 1866 (Imprimé, 89 pièces). / ; Documents statistiques et renseignements divers relatifs à l'armée italienne provenant de la succession du général Schmitz, 1863-1866 (1 dossier, 14 pièces ou feuillets). / ; Correspondance et rapports du colonel Schmitz, attaché militaire à Florence, en 1866-1867 :

1° 9 lettres au chef de cabinet du ministre, du 25 avril au 19 juillet 1866, 2° 107 lettres, rapports et notes, du 19 avril 1866 au 25 décembre 1867. / ; « Histoire de la campagne de 1866 en Italie, » fragment de traduction de l'ouvrage allemand du capitaine Hold, publié à Vienne en 1867 (11 pages). / ; Lissa-Custozza, traduction d'un article paru dans le journal italien l'Ombra sua torma ch'era dispartita, du 29 février 1912 (22 pages et 1 exemplaire de ce journal). / ; 1° Extraits et traductions de brochures, revues et journaux italiens ou allemands, relatifs à l'organisation de l'armée et de la marine italiennes, 1862- 1868 ; 2° Journaux italiens : l'Opinione, la Provincia, Gazzetta di Firenze, 1865- 1866 (48 pièces).

GR 1 M 1388. Italie, 1868-1869. Traductions françaises et extraits de publications et de journaux italiens, avec quelques imprimés, concernant l'organisation de l'armée italienne, 1868-1869. Parmi ces documents, se trouvent aussi quelques renseignements sur l'effectif et les pertes de l'armée italienne pendant la guerre de 1866, (32 pièces). / ; Lettres, rapports, notes, etc. adressés par le lieutenant-colonel de La Haye, attaché militaire à Florence, au Ministre de la guerre, du 15 janvier au 21 septembre 1869 (20 pièces).

GR 1 M 1389. Italie, 1870-1872. Lettres, rapports et pièces diverses adressées par le lieutenant-colonel de La Haye, attaché militaire à Florence, au ministre de la guerre, du 19 mai au 1er juin 1870 (11 pièces), et correspondance entre le Ministre de la guerre et l'attaché militaire à Florence, du 17 novembre 1868 au 7 septembre 1870 (cahier de 11 pages). / ; Renseignements statistiques, copies et extraits de journaux italiens, 1870 (8 pièces). / ; Lettres et communications du ministère des affaires étrangères au ministère de la guerre, du 9 mai 1871 au 25 novembre 1872 (39 pièces). / ; « Souvenir de Solferino et San Martino » (Description des ossuaires et jardins sacrés, avec dessins de monuments que les sculpteurs et mosaïstes italiens offrent d'ériger aux frais des familles, et indication des prix, brochure imprimée de 10 pages, accompagnées de planches, sans date). / ; Renseignements sur les lois et règlements de 1871 relatifs au recrutement (12 pièces). / ; Manoeuvres italiennes : traduction d'un extrait de l'Italia militare, 1871 (122 pages).

GR 1 M 1401. Petits Etats de l'Italie centrale, 1751-1856. « Etat des troupes de Monsieur le duc de Modène, mars 1751 » (2 pages). / ; « Mémoire pour Son Altesse Serenissime monseigneur le duc de Modène » (projet de port à Lavenza), par Sibon, 27 novembre 1751 (7 pages). / ; « Mémoire sur la construction du port de Carrara, » par Milet de Mureau, 10 janvier 1752 (23 pages). / ; Etat des troupes du duc de Modène, 1755 (2 pages), de Toscane, mai 1755 (une page). / ; Note sur la Toscane, 1757 (2 pages), de Toscane, mai 1755 (une page). / ; Note sur la Toscane,

1757 (3 pages). / ; « Route projetée et commencée en 1766 entre S. A. R. l'infant duc de Parme et la Serenissime République de Gênes, laquelle a pour objet de communiquer la mer de Gênes avec l'Adriatique / » (15 pages et carte). / ; « Observations sur la côte de la Toscane, savoir depuis la tour de Cinquala, à l'occident, jusqu'au port Ercole, à l'orient, » par Mellini, 15 vendémiaire an VI-6 octobre 1797 (8 pages). / ; « Osservazionni politiche sopre l'isola d'Elba, fatte dall'ingegnere Melliny, li 18 fruttidoro, l'anno VI » (4 septembre 1798) [46 pages, et lettre annexe du 24 septembre 1808]. / ; « Reconnaissance de Plaisance et des environs, » par le chef de bataillon Chabrier, 27 thermidor an VIII-15 août 1800 (34 pages). / ; « Note sur la reconnaissance du Pò depuis Sacca jusqu'à Guastalla, » vendémiaire an IX-septembre 1800 (3 pages et carte). / ; Rapport du chef de bataillon Chabrier sur une reconnaissance de la vallée de la Trebbia, 30 vendémiaire an IX-22 octobre 1800 (7 pages). / ; « Notes sur quelques villages de la ligne tenue par l'armée du centre en brumaire an IX (octobre-novembre 1800) [8 pages]. / ; Remarques sur l'état actuel des fortifications de la place de Livourne, par le lieutenant Ligniville, aide de camp du général Clarke, 25 germinal an XI-15 avril 1803 (4 pages, plan et lettre d'envoi). / ; « Rapport sur les opérations qui ont eu lieu pour mettre les deux places de Longone et Porto-Ferrajo en état de défense et détails pour servir à la défense de l'île, » par le général Rusca, an XI (11 pages). / ; « Compte-rendu d'une reconnaissance faite sur les côtes de l'Etrurie par le général de division Lacombe-Saint-Michel, commandant en chef l'artillerie en Italie, » remis le 13 ventôse an XIII-4 mars 1805 (10 pages). / ; « Notes statistiques sur quelques villages du département des Appennins, » par le général Bertrand, 8 thermidor an XIII-27 juillet 1805 (8 pages). / ; Lettre du général Durutte au ministre de la guerre, 21 avril 1806 (île Pianosa) [4 pages]. / ; « Memoria sullo stato attuale del dipartimento delle acque della provincia di Valdi-Chiana, per L. L. E. E. i signori componenti l'imperial giunta di Toscana » (16 pages, état nominatif, carte et lettre d'envoi, datée du 30 novembre 1808). / ; Rapport de Champagny à l'Empereur, 21 décembre 1810 (vues sur la réunion de Carrare au territoire français, 3 pages, 2 états de population, état des droits sur l'exportation des marbres, et carte). / ; Correspondance entre le ministre de la guerre, d'une part, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la marine et des colonies, le général commandant la 17e division militaire, d'autre part, au sujet d'achats d'armes pour le compte du duc de Modène, d'un projet de voyage de la duchesse de Berry en Toscane, de l'état des fortifications de l'île d'Elbe, de la situation politique en Toscane, dans les États du Pape et sur le littoral de cette région ; en outre, brochure imprimée du capitaine Oreste Brizi, intitulée : Progetto di riorganizzazione permanente dell' armata toscana (Firenze, 1848, 87 pages), du 12 avril 1833 au 4 mai 1854 [42 pages]. / ; Extraits de journaux, 1850-1856 (8 pièces).

GR 1 M 1403. États pontificaux, 1791-1853. « Gouvernement de l'état ecclésiastique. » (A été imprimé en 1791, Paris, Buisson ; il est de Duelo) [13 pages]. / ; « Projet adressé au gouvernement français par Joseph Ceracchi » (Plan d'expédition sur Rome), 30 frimaire an IV21 décembre 1795 (3 cahiers de 5, 15 et 22 pages et annexes, 3 pages). / ; « Rapport de la reconnaissance que j'ai faite de la ville d'Ancône, le 10 messidor an IV-2 juillet 1796, » par l'adjudant-général Verdier (2 pages et annexe, une page). / ; « Piano per l'armata republicana d'Italia, anno quarto » (8 pages). / ; « Exposé du docteur Ante Succi sur la place de Saint-Léon » (6 pages et plan). / ; « Reconnaissance politique et militaire d'une partie de la république romaine et de sa frontière du côté du royaume de Naples, » par le chef de bataillon Chabrier, 28 prairial an VI-16 juin 1798 (34 pages). / ; « De la défense d'une partie de la côte de la Méditerranée dépendante de la république romaine / , » par Ardant, capitaine du génie, 4 floréal an VII-23 avril 1799 (3 pages). / ; « Mémoire sur la place d'Ancône » (5 pages). / ; Rapport et renseignements sur le port d'Ancône : 2 mémoires par le lieutenant de vaisseau Fouques, 20 et 28 août 1806 (6 et 8 pages). / ; Rapport et aperçu sur la défense des côtes depuis Ancône jusqu'au Tronto et jusqu'à Pescara : 2 mémoires du général Lemarois, 28 août 1806 (2 et 10 pages). / ; Ancône : 1° Rapport sur l'état de la place et de la citadelle (8 pages), 2° Etat estimatif des ouvrages projetés (15 pages), 3° plan de la ville, tous trois par Horez, capitaine du génie, 8 septembre 1806. / ; Place d'Orbetello : état de l'armement, juin 1811 (2 pages et plan). / ; Mont Argental ou Argentario : rapport du duc de Feltre à l'Empereur, 3 avril 1811 (3 pages), 2 tableaux, un état, une note et 2 plans. / ; Mont Argental : 1° Reconnaissance militaire, par le capitaine Soalhat, aide de camp du prince Borghese, 21 juillet 1811 (18 pages) ; 2° Mémoire militaire, par le même (13 pages) ; 3° Rapport sur l'établissement d'un camp et d'un hôpital militaire, par le même (6 pages) ; 4° Notes sur la position (4 pages) ; 5° Rapport sur la salubrité de ce lieu, par le capitaine Soalhat, 4 septembre 1811 (5 pages) ; 6° Carte. / ; « Des marais pontins » (extraits d'un mémoire de Pastoret, auditeur au conseil d'Etat) 1811 (15 pages, et tracé des travaux principaux exécutés dans les marais pontins). / ; « Recueil d'observations historiques, topographiques, militaires, commerciales, etc., sur les départements provisoires du Métaure, du Musone et du Tronto, et sur le duché d'Urbin, 1er octobre 1814, » par le capitaine Bellaire (32 pages). / ; « Rapport sur la situation et la défense des côtes depuis Rimini jusqu'à Pescara, » par le même (Imprimé, Rennes, 1816, 40 pages. Ce rapport a été rédigé le 31 août 1806). / ; « Considérations générales sur la ville de Ferrare, » sans date (2 exemplaires, 2 et 3 pages). / ; « Mémoire sur les dernières commotions politiques de l'Italie centrale, » par G. Sercognani, général de brigade, et T. Borgia, ex-triumvir, sans date (adressé au président du conseil des ministres), autographie, 16 pages). / ; « Aperçu sur les moyens d'exécution pour

opérer l'occupation de Rome / , » par Sercognani, 11 juillet 1831 (6 pages et lettre d'envoi au général Pelet). / ; « Course de Naples et de Rome, » sans nom d'auteur ni date (16 pages. Ce mémoire est un récit de voyage). / ; « Rapport pour servir à la reconnaissance d'Offagna, Ancône, 4 septembre 1835, » par Pajol, lieutenant d'état-major (8 pages, 11 dessins et cartes, une lettre d'envoi et un ordre). / ; « Mémoire sur la ville et les environs d'Ancône, fait en novembre 1838 / , » par H. Voynant, souslieutenant au 66e de ligne (55 pages et carte). / ; 3 mémoires topographiques et militaires sur la place d'Ancône, par de Labarre, lieutenant d'état-major, datés, l'un du 1er, l'autre du 21 novembre 1838, et le troisième sans date (10, 20 et 40 pages). / ; « Essais statistiques sur Ancône, » par Chopinet, adjudant-major au 66e de ligne (53 pages, plan et lettre d'envoi, datée du 24 septembre 1842). / ; « Mémoire descriptif des environs de Marino, Castel-Gandolfo, Albano, Aricia et Genzano, » par Derroja, lieutenant au 32e de ligne, 1er juillet 1850 (28 pages, 2 levés et rapport annexé). / ; « Reconnaissance de Tivoli, » par Haltebourg, souslieutenant au 22e d'infanterie légère (20 pages et levé à vue). / ; Mémoire descriptif de la route de Civita-Vecchia à Rome, par Bergère, sous-lieutenant au 25e léger, novembre 1849 (65 pages et carte). / ; « Reconnaissance militaire sur la route de Naples, » entre Albano et Velletri, par L. Lion, capitaine au 32e de ligne, 1er septembre 1850 (47 pages, carte et levé à vue). / ; « Reconnaissance militaire de la route de Viterbe à Civita-Vecchia, par Lion, capitaine au 32e de ligne (46 pages et levé à vue). / ; « Mémoire sur Viterbe et ses environs, » par Derroja, lieutenant au 32e de ligne 15 juillet 1851 (23 pages et levé). / ; « Mémoire militaire sur Civita-Vecchia / , » par Pichot-Duclos, lieutenant au 36e de ligne, 28 août 1851 (16 pages et levé). / ; Reconnaissance en avant de Velletri, par A. Pourcet, chef d'escadron d'état-major, 15 novembre 1851 (29 pages, levé à vue et ordre). / ; « Reconnaissance du cours du Tibre aux environs de CivitaCastellana, » par le capitaine d'état-major Nugues, 15 novembre 1851 (43 pages et levé à vue). / ; « Reconnaissance militaire de la route d'Orte entre Viterbe et Bagnaia / , » par le capitaine Filippi, 15 novembre 1851 (15 pages et levé à vue). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la route de Civita-Vecchia à Corneto, » par le capitaine d'état-major d'Andlau, 15 novembre 1851 (19 pages, levé à vue et ordre). / ; « Mémoire sur une question militaire » (au nord de Rome), par Debize, capitaine d'état-major, 15 novembre 1851 (22 pages et levé à vue). / ; Vues sur l'organisation de la force publique dans les États romains, par le capitaine d'état-major Filippi, 8 juillet 1852 (15 pages). / ; Route de CivitaVecchia à Monte-Romano, par Derroja, lieutenant au 32e de ligne (11 pages et levé à vue, daté du 25 août 1852). / ; « Reconnaissance des environs d'Albano / , » par Mamony, capitaine d'état-major, décembre 1852 (16 pages et levé à vue). / ; Rapport sur l'occupation autrichienne dans les États de l'Église et en Toscane, par Crépy, capitaine d'état-major, 20 mars 1853 (43 pages, carte et lettre

annexée). / ; Mémoire sur l'hypothèse de la mise en état de défense du mont Salviucci et de la basilique de Saint Paul, par Vestemer, lieutenant au 21e d'infanterie légère, 1853 (25 pages, plan et levé à vue). / ; « Renseignements sur l'armée pontificale, » par le général de brigade Levaillant, 16 septembre 1853 (23 pages). / ; « Reconnaissance de la voie flaminienne entre Rome et CivitaCastellana, » par A. de Mamony, capitaine d'état-major, novembre 1853 (26 pages et levé). / ; Tableau chronologique des principaux événements relatifs à l'expédition de Rome de 1849. / ; Lettres adressées d'Italie, notamment au ministre de la guerre, 14 avril 1832-28 octobre 1852 (8 pièces). / ; Renseignements et extraits de journaux 1849-1851 (5 feuillets).

GR 1 M 1404. États pontificaux, 1855-1870. Mémoires du capitaine d'état-major de Mojon : 1° sur la position militaire de Montefiascone, 30 octobre 1857 (19 pages et levé à vue) ; 2° sur le choix d'une position défensive dans la vallée du Sacco, 15 novembre 1858 (20 pages et levé à vue). / ; « Mémoire sur la reconnaissance de la position militaire d'Albano / , » par Du Buisson de la Boulaye, 28 novembre 1859 (27 pages et levé à vue). / ; « Examen de l'enceinte actuelle de Rome au point de vue de la défense, » par Mamony, capitaine d'état-major, septembre 1860 (36 pages et croquis). / ; « Notes et souvenirs relatifs à la campagne de 1867 dans les Etats pontificaux : combat de Mentana, mouvements effectués par le 80e de ligne, » par L. d'Heilly, lieutenant d'état-major (153 pages). / ; « Rapport sur les positions militaires à occuper en avant de Civita-Vecchia, pour compléter, du côté de terre, la défense de la place, » par le général de brigade Prudon, 18 décembre 1867 (8 pages), plan et 3 lettres d'envoi au ministre de la guerre, dont deux du général de Failly. / ; « Mémoire sur la reconnaissance de Civita-Vecchia / , » par de VaudrimeyDavout, capitaine d'état-major, 25 octobre 1868 (61 pages et tableau statistique). / ; Tableau des tours situées sur le littoral de la Méditerranée, depuis la tour Fiumicino jusqu'au poste de la Graticciara. / ; « Notes sur l'armée pontificale, » 1868-1869 (3 feuillets). / ; « Mémoire sur une position militaire comprise entre Viterbe et Montefiascone, » par le lieutenant d'état-major d'Harcourt, 28 octobre 1869 (26 pages, tableau statistique et levé à vue). / ; Rapports du général de Goyon, commandant la division française à Rome, sur les troupes pontificales, et situations relatives aux mêmes troupes et aux troupes autrichiennes stationnées dans les Etats pontificaux, 1857-1858 (8 pièces). / ; Lettres du ministre des Affaires étrangères et notes des bureaux du ministère de la guerre, 1859-1869 (8 pièces). / ; Lettres du commandant Parmentier, attaché militaire à Rome, au général Colson, chef de cabinet du ministre de la guerre, du 14 octobre 1867 au 13 juillet 1870 (30 pièces, dont 2 lettres de M. de Sartiges, ministre de France, et quelques notes annexes). / ; Rapports du commandant Parmentier au ministre de la guerre, 1° du 19 janvier au 28 décembre 1867 (5 pièces, y compris 2 annexes) ;

2° du 11 janvier au 29 décembre 1868 (64 pièces, dont 13 annexes) ; 3° du 6 janvier au 29 décembre 1869 (71 pièces, dont 28 annexes) ; 4° du 5 janvier au 20 juillet 1870 (38 pièces, dont 16 annexes). / ; Correspondance entre le ministre de la guerre et l'attaché militaire à l'ambassade de France à Rome (1 registre). / ; Extraits de journaux, 1855-1862 (10 pièces).

GR 1 M 1406. Naples, 1817-1860. Projet d'administration des rentes à la charge du gouvernement napolitain, 1817 (4 pièces). / ; Ordonnances, décrets, règlements, notices, tableaux d'organisation, états d'effectif, correspondances, relatifs à l'armée napolitaine, 1824-1860 (29 pièces). / ; Extraits de journaux relatifs aux forces militaires, à la population, aux nouvelles politiques concernant le royaume des Deux-Siciles, 1851-1860 (14 pièces).

GR 1 M 1412. Suisse, 1851-1884. « L'armée fédérale suisse, » par le comte de Gobineau, 9 avril 1853 (57 pages). / ; Vallée des Dappes : correspondance et notes, 1856-1861 (4 pièces). / ; Composition et force de l'armée suisse, 1867 (20 pages). / ; Rapport du lieutenant Bertin à la suite d'un voyage en Suisse, 11 octobre 1882 (40 pages et 2 annexes). / ; Ponts de bateaux sur le Rhin, manoeuvres de 1884 (1 planche et 5 photographies). / ; Correspondance entre le ministre des affaires étrangères et le ministre de la guerre au sujet de l'organisation de l'armée suisse (9 février 1851- 28 novembre 1883 (19 pièces). / ; Traductions et extraits de journaux et d'ouvrages allemands, anglais, français et suisses relatifs à l'organisation de l'armée helvétique, 1851-1878 (88 pièces).

GR 1 M 1430. Angleterre, 1833-1854. Sommaire des événements politiques en Angleterre de 1833 à 1835 (2 cahiers, 56 et 66 pages). / ; Extraits de correspondance sur la politique anglaise à Corfou, 1833-1838 (3 feuillets). / ; « Mémoire sur la métallurgie des différents métaux exploités en Angleterre et sur leurs applications, » par le comte de SainteAldegonde, 1835 (189 pages). / ; « Mémoire sur les causes de la prospérité de l'Angleterre et sur ce qu'elle offre d'applicable à la Russie, » par le même, 1835 (2 parties, 30 et 67 pages). / ; « Études métallurgiques sur l'Angleterre, » par le même, 1836, traduit du russe (92 pages). / ; Rapport au ministre de la guerre sur une mission en Angleterre, par le même, 1837 (16 pages). / ; « Coup d'oeil sur l'organisation de l'armée britannique, » par le colonel Lostende, 12 août 1835 (20 pages). / ; « Organisation de l'armée anglaise, 1836 » (69 pages). / ; Deux lettres du chef d'escadron d'état-major de Melfort au ministre de la guerre, 11 et 26 octobre 1840 (6 et 6 pages). / ; Note sur la carte d'Angleterre, 24 juillet 1849 (3 pages). / ; « Reconnaissance des îles anglaises et observations sur la côte de France en face de ces îles, » par le chef d'escadron d'état-major Henry, 14 juin 1852 (26 pages). / ; « Rapport sur l'armée anglaise, fait à son Excellence

M. le maréchal ministre de la guerre par le commandant Reille / , » 1853 (23 pages, avec 4 lettres du même, dont 2 adressées au ministre de la guerre, Londres, 4-14 juillet 1853). / ; « Quelques notes sur l'infanterie anglaise, prises au camp de Chobham au mois de juillet 1853, » par de Lorencez, colonel du 49e de ligne (31 pages). / ; Correspondance entre le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères, du 29 novembre 1849 au 21 novembre 1853 (19 pièces). / ; Renseignements sur les débats du parlement anglais, sur l'armée et la marine britanniques, etc., extraits tirés pour la plupart de journaux, 1836-1851 (25 pièces). / ; « Army Estimates », 1835-1836, 1847, 1853-1854 (Imprimés, 4 pièces).

GR 1 M 1431. « Report of the commissioners appointed to consider the defences of the united Kingdom / » (Rapport des commissaires chargés d'étudier les défenses du Royaume-Uni /), texte anglais imprimé, 1860, et traduction française manuscrite, faite la même année.

GR 1 M 1432. Angleterre, 1854-1858. « Mémoire sur le mode d'avancement dans l'armée anglaise, » par Ernest Armand, attaché à l'ambassade de France, Londres, 10 septembre 1854 (29 pages). / ; « Note sur Jersey : souvenirs du 19 septembre 1854, » par le général Allard, président de la section de la guerre et de la marine au Conseil d'État (13 pages et croquis). / ; Etude sur le fusil rayé anglais, Sébastopol, 29 mai 1856 (9 pages et plan). / ; « Considérations sur l'île de Malte, » par Taffin, capitaine d'état-major, 11 août 1858 (50 pages, carte et plan). / ; Situations d'effectif concernant l'armée anglaise, 1854-1857 (5 pièces). / ; Correspondance entre le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères, au sujet de l'armée anglaise, 26 juin 1854-4 décembre 1856 (11 pièces). / ; Extraits de journaux relatifs à l'armée et à la marine anglaises, et à l'insurrection de l'Inde, 1854-1858 (76 pièces). / ; Documents officiels anglais relatifs au budget, à l'administration, à l'avancement de l'armée anglaise, 1854-1859 (15 pièces) / ; Opérations militaires dans l'Inde, sans date (3 pièces autographiées). / ; Garnisons dans les places de l'Inde anglaise par le chef d'escadron de Coynart, 1858 (59 fiches). / ; Emplacements des troupes de l'armée anglaise, par le même, 1858 (64 fiches).

GR 1 M 1433. Angleterre, 1859-1862. Correspondance adressée au ministre de la guerre par le ministre des affaires étrangères, du 25 février 1859 au 31 août 1861 (7 pièces). / ; Lettres et rapports adressés par le chef d'escadron d'Andigné, attaché militaire, au ministre de la guerre, du 6 mai 1860 au 9 août 1862 (48 pièces, y compris les annexes). / ; « Mémoire sur l'Ile de Sainte-Hélène, présenté par E. Masselin, capitaine du génie, février 1861 » (67 pages et 3 plans. Ce mémoire comprend deux parties, la première géographique et topographique ; la seconde sous la forme d'un rapport relatif aux travaux de restauration exécutés dans les domaines

impériaux de Sainte-Hélène pendant les exercices 1859-1860). / ; Extraits de journaux sur l'armée et la marine anglaises : années 1859-1860 (25 pièces), 1861 (7 pièces). / ; Documents officiels anglais sur le budget militaire et naval et sur la défense des colonies, 1859-1862 (11 pièces).

GR 1 M 1434. Angleterre, 1861-1863. Mémoire sur l'organisation de l'armée anglaise, par le capitaine H. de Boucheman, 1861-1862 : ministère de la guerre, état-major général (3 cahiers), détails d'organisation et recrutement (3 cahiers), infanterie (4 cahiers), cavalerie (6 cahiers et 4 tableaux), artillerie (2 cahiers et 4 tableaux), génie (2 cahiers), train (1 cahier), milices, réserves, volontaires (1 cahier), services administratifs (1 cahier), avancement (1 cahier), écoles et établissements d'instruction (1 cahier), embarquement des troupes, service à bord, débarquement (1 cahier), distinctions honorifiques (2 cahiers), justice militaire (1 cahier), conclusion (1 cahier) [38 pièces]. / ; Lettres du chef d'escadron d'Andigné, attaché militaire, au ministre de la guerre, 8 mars-15 juillet 1862 (3 pièces). / ; « Des télégraphes lumineux, » par le chef d'escadron d'état-major d'Andigné, 15 novembre 1862 (10 pages et imprimé en anglais). / ; Documents officiels et autres relatifs à l'armée et aux institutions militaires de l'Angleterre, 1861-1863 (19 pièces, dont 16 imprimés). / ; Extraits de journaux, 1862 (12 pièces).

GR 1 M 1435. Angleterre, 1863. « Organisation, composition et force de l'armée de la Grande Bretagne, par le capitaine Martin Petrie » (61 pages). / ; Renseignement et analyse de documents relatifs à l'armée anglaise, par le capitaine Reille, avril-juin 1863 (13 pièces). / ; Mémoire sur l'Irlande, rapports et lettres du chef d'escadron d'Andigné, attaché militaire à Londres, adressés au ministre de la guerre, 10 mars-20 juillet 1863 ; 2 lettres du ministre des affaires étrangères au ministre de la guerre, 31 août-5 septembre 1863 (12 pièces, y compris les annexes). / ; Documents en anglais relatifs au budget 1863 (31 pièces, dont 28 imprimés).

GR 1 M 1436. Angleterre 1864-1865. Lettres et rapports du commandant d'Andigné, attaché militaire à Londres, au ministre de la guerre, 17 janvier-20 décembre 1864 (20 pièces, y compris les annexes). / ; Rapport du commandant Olry sur sa mission en Angleterre (étude sur la fabrication des armes de guerre), 1864 (251 pages). / ; Documents officiels anglais sur le budget, les effectifs, etc. de l'armée anglaise, 1864-1865 (53 pièces, y compris les annexes). / ; Extraits de journaux et de revues, 1864 (3 pièces). / ; Cuirasses pour navires, par James Chalmers, 1865 (brochure de 20 pages et résumé analytique).

GR 1 M 1437. Angleterre, 1866-1868. Mémoire du capitaine de vaisseau Pigeard sur l'armée anglaise, 28 janvier 1867 (41 pages et lettre d'envoi). / ; Rapports du chef d'escadron de ClermontTonnerre, attaché militaire à Londres, au ministre de la guerre, 24 février 1867- 26 décembre 1868 (34 pièces, y compris les annexes). / ; Lettre de l'ambassadeur de France à Londres au ministre des affaires étrangères, 3 février 1868. / ; Documents officiels anglais relatifs à l'organisation militaire de l'Angleterre, 1866-1868 (imprimés, 28 pièces). / ; Mémoires et notes sur l'armée et la marine anglaises, l'expédition d'Abyssinie en 1867-1868, traduits de l'anglais ou rédigés d'après des documents anglais, 1866-1868 (18 pièces). / ; Traductions d'articles de revue ou de journaux, extraits de journaux, 1866-1868 (21 pièces).

GR 1 M 1438. Angleterre, 1869-1871. Lettres, rapports, notes et pièces annexes, adressés par le lieutenant-colonel de Clermont-Tonnerre, attaché militaire à Londres, au ministre de la guerre, 1° du 7 janvier au 28 décembre 1869 (25 pièces) ; 2° du 30 janvier au 12 juillet 1870 (19 pièces). / ; Enregistrement de la correspondance précédente (1 cahier, 8 pages). / ; Lettres, rapports, notes, avec pièces annexes, adressés pour la plupart au ministre de la guerre par le capitaine de Grancey, attaché militaire à Londres, du 4 août au 26 décembre 1871 (25 pièces). / ; Lettres du ministre des affaires étrangères au ministre de la guerre, etc., 3GR 1 Mars 1870-8 novembre 1871 (6 pièces). / ; Lettres, rapports et notes du lieutenant-colonel Berge et du commandant Beaumont, 9 août-12 octobre 1871 (6 pièces). / ; Notes relatives aux projets de réforme du ministre de la guerre Cardwell, sans date (4 feuillets). / ; Documents parlementaires anglais (1869-1871 (imprimés, 5 pièces). / ; Extraits de journaux, 1869 (6 feuillets).

GR 1 M 1451. Belgique, 1853-1871. Correspondance et communications entre le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères au sujet de l'organisation militaire de la Belgique, avec un mémoire du général major Simons et du capitaine d'état-major Demasur, du 12 janvier 1853 à décembre 1871 (41 pièces). / ; Documents parlementaires imprimés et extraits de journaux, 1859-1869 (27 pièces).

GR 1 M 1474. Hollande, 1869-1880. Rapports et mémoires du capitaine Vandamme (manoeuvres de l'armée hollandaise, école de bataillon, sociétés de tir), du sous-intendant militaire E. Van Gendt (services administratifs de l'armée néerlandaise), 1869-1880 (27 pièces). / ; Rapports et lettres de l'attaché militaire au ministre de la guerre, du 6 février 1875 au 22 décembre 1880 (132 pièces). / ; Lettres et communications du ministre des affaires étrangères au ministre de la guerre, du 23 septembre 1875 au 17 novembre 1880 (12 pièces).

GR 1 M 1478. Danemark, 1753-1873. État des troupes danoises, 1753. / ; Extraits du journal d'un voyage à Copenhague, par le major de Goetzen (concernant les débarquements en général, les signaux de la flotte anglaise, le télégraphe marin danois), 1801 (texte allemand et traduction française, 10 feuillets et 16 pages). / ; « Forteresses et batteries situées sur la côte du Jutland septentrional / , » par Joffrenot (12 pages et lettre d'envoi, datée du 14 juin 1808). / ; Mémoire sur une reconnaissance en Jutland, par Tardivy, capitaine du génie, 10 juillet 1808 (27 pages et lettre annexée) / ; « Reconnaissance militaire d'une partie du Jutland / , » par Vauvilliers, capitaine du génie, 25 juillet 1803 (20 pages et 3 plans). / ; Notice sur les armées du Danemark et de la Norvège en 1811 (21 pages et annexe). / ; Rapports, notes, notices, tableaux d'effectif et renseignements divers relatifs à l'armée danoise (en particulier règlement d'exercice de l'infanterie, 1868, écoles militaires, 1869-1870), à l'armée austro-prussienne mobilisée en 1864 contre le Danemark, et à la position de Duppel, 1826-1872 (25 pièces). / ; Correspondance adressée au ministre de la guerre par le ministre des affaires étrangères, du 6 mai 1843 au 28 décembre 1871 (9 pièces). / ; Rapport du colonel d'état-major de Courtigis au ministre de la guerre, sur sa mission en Danemark, Paris, 25 novembre 1846 (25 pages). / ; Rapports du lieutenant-colonel Février au ministre de la guerre, du 16 mars au 26 juillet 1864 (guerre du Danemark) [29 pièces]. / ; Rapports de l'attaché militaire à Copenhague au ministre, et lettres, du 23 avril 1872 au 13 janvier 1873 (101 pièces). / ; Extraits de journaux, 1850-1864 (87 pièces ou feuillets).

GR 1 M 1479. Rapport de la mission française au camp de Schleswig (septembre 1862), par les lieutenants-colonels Doutrelaine et Hartung, et le chef de bataillon Février. Ce manuscrit contient notamment (pages 1 à 30) un chapitre intitulé : « Aperçu de la question danoise et historique sommaire de la guerre de Schleswig-Holstein en 1848-1849 et 1850. »

GR 1 M 1482. Suède et Norvège, jusqu'en 1866. Recueil comprenant des extraits des mémoires de M. de Pomponne (1665-1668), un « État du militaire de Suède, » 1765, un « Plan pour le militaire danois, » une « Ordonnance concernant la milice et la remonte de la cavalerie danoise, » un « État militaire de Russie » (5 cahiers). / ; Chiffres de population de la Suède, sans date (8 pages). / ; « Mémoire sur la Suède, » sans date (16 pages). / ; « De la situation actuelle de la Suède, par un vieillard suédois, » par Lignac, capitaine adjoint à l'état-major de la Grande Armée, 1808 (33 pages, lettre d'envoi de l'auteur au général Lacuée et réponse de ce dernier). / ; « Forces de terre et de mer des royaumes de Suède et de Norvège, » travail fait en 1826 (2 exemplaires). / ; « Résumé de l'organisation militaire du royaume de Suède et de Norvège, »

1831 (10 pages). / ; Mémoire relatif à l'organisation des forces militaires de la Suède, par de Tinan, chef d'escadron d'état-major, 1831-1832 (287 pages et 20 pièces annexes). / ; Notes du comte du Sainte-Aldegonde sur la Suède et notamment sur l'artillerie et la métallurgie, 1832 (32, 52, 56 pages et 10.

GR 1 M 1495. Russie, 1835-1853. Correspondance entre le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères, 1835-1853 (42 pièces). / ; Mémoires, rapports, notes diverses du comte de Sainte-Aldegonde relatifs aux communications, notamment par eau, à créer en Russie ; au bassin houiller du Donetz, à un projet de manufacture d'armes à Lougan, à la réception des fers destinés à la fabrication des canons de fusil, à l'emploi du charbon de terre dans la fabrication des armes à feu, à un projet de réorganisation du corps des mines, à une appréciation de la puissance militaire de la Russie, 1835-1837 (25 pages). / ; « Excursion en Crimée et sur les côtes du Caucase au mois de juillet 1836, par M. de Saint-Sauveur, consul de France, » 10 janvier 1837 (99 pages et extrait, 48 pages). / ; « Considérations sur l'établissement russe à Bomarsund (île d'Aland), » par un officier suédois (17 pages). / ; « Extrait de l'ouvrage de M. Fonton, intitulé La Russie dans l'Asie Mineure, Paris, 1840 » (7 pages). / ; Deux rapports du capitaine d'état-major Pajol sur a Russie, 1841 (20 et 32 pages, et pièce annexée, une page). / ; Règlements relatifs au recrutement en Russie, 1842 (19 et 133 pages). / ; « Politique et moyens d'actions de la Russie, par P. de B. » (22 pages). / ; « Les Slaves et les Allemands, » par le comte Krasinski, 1848 (extrait de la Gazette d'Augsbourg, 6 pages). / ; Relation d'un voyage de Téhéran à Constantinople, par un agent diplomatique anglais, texte anglais et traduction française (4 et 10 pages). / ; 3 notes du capitaine de Bentzmann sur l'artillerie de campagne en Russie, 1er novembre 1849-1er octobre 1850 (32, 35 et 44 pages, provenant de la succession du général Auger). / ; « Transport d'une armée russe sur les bords du Rhin / , » par R. de Coynart, capitaine d'état-major, Paris, Corréard, 1850 (brochure imprimée, 22 pages). / ; « Note sur les armements de l'Allemagne et de la Russie / , » par de Mofras, 15 avril 1850 (32 pages et lettre d'envoi). / ; Armée russe : renseignements sur son organisation générale, par A. de Senneville, chef d'escadron d'état-major, 23 septembre 1850 (96 pages, carte et 1 cahier de tableaux). / ; « Compte-rendu de l'Académie impériale militaire de SaintPétersbourg, pour l'année 1851 » (34 pages). / ; 2 mémoires sur l'armée russe, 1852 (35 et 48 pages). / ; « Considérations sur la politique extérieure de la Russie, » par le chef d'escadron d'état-major de Vercly, 22 décembre 1852 (21 pages). / ; « Organisation du ministère de la guerre en Russie, » par le même, même date (9 pages). / ; « Récapitulation des divisions / » composant l'armée russe (extrait d'un ouvrage imprimé en 1853, 4 pages). / ; Notes par le chef d'escadron de Vercly : 1° sur la justice

militaire en Russie, 2 janvier 1853 (7 pages), 2° sur les écoles militaires d'enfants de troupe, 10 janvier 1853 (15 pages), 3° sur l'armée russe, 18 janvier 1853 (14 pages), 4° sur les établissements militaires d'éducation en Russie, 10 mai 1853 (63 pages). / ; 2 notes du général Caillier sur l'armée russe, 24 juin et 1er juillet 1853 (10, 14 pages et lettre d'envoi). / ; « Organisation de l'armée russe en 1853, » traduit d'un ouvrage allemand. / ; Renseignements extraits de journaux et relatifs à l'armée russe et aux événements de Russie et de Pologne, 1833-1853.

GR 1 M 1496. Russie, 1853-1855. Correspondance et communications diverses du ministère des affaires étrangères, 1853-1855 (44 pièces). / ; Mémoires, rapports, notes, tableaux concernant l'organisation de l'armée russe, et en outre la situation financière de la Russie, un plan de campagne dans les provinces russes de la Baltique, les fortifications de Cronstadt, la Crimée, la place et la rade de Sébastopol, la bataille d'Inkermann, les fortifications d'Eupatoria, les ruines génoises de Balaclava, les puits de Kamiesch, les vallées de Kouban, de Baïdar, du Chouliou, la Mingrélie, le Caucase, la place d'Anapa, l'itinéraire du corps expéditionnaire de Kertch, les Tartares, les steppes des Kirghiz, les transports des approvisionnements de l'armée russe en Crimée, 1850-1855 (97 pièces). / ; Extraits de journaux relatifs à la Russie, et en particulier à l'armée russe, 1853-1855 (une liasse).

GR 1 M 1497. Russie, 1856-1860. Lettres et communications du ministre des affaires étrangères, de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, de l'attaché militaire en Russie, au ministre de la guerre, avec rapports et notes relatifs à l'organisation de l'armée russe en Crimée et en Anatolie de 1853 à 1856 (21 avril 1856-28 août 1860, 26 pièces). / ; Tableaux, mémoires, reconnaissances, rapports, notes, cartes, ayant pour objet l'artillerie de campagne russe, le recrutement, les réserves, les services administratifs, la justice militaire, les gardes-marines, la Crimée, les Cosaques du Don, le Caucase et Schamyl, la vallée du Rion, Tchuphut-Kaleh et les Juifs Karaïmes, la frontière turco-russe en Asie ; et pour les auteurs le général Leboeuf, le chef d'escadron Berthaut, les capitaines Davenet, de Milly, Mircher, Perrotin, H. Saget, le professeur Charles Koch, et M. Beym, rabbin des Karaïmes, 1856-1860 (34 pièces). / ; Extraits de journaux, 1856-1860 (une liasse).

GR 1 M 1498. Russie, 1861-1863. Lettres, rapports, notices de l'attaché militaire à Saint-Pétersbourg : année 1861 (31 pièces), année 1862 (32 pièces), année 1863 (18 pièces). / ; 2 tableaux et une note relatifs à l'organisation de l'armée russe (3 pièces). / ; Extraits de journaux, 1861-1863 (une liasse).

GR 1 M 1499. Russie, 1861-1869. Notes, notices, tableaux et travaux divers traduits du russe, de l'allemand, de l'anglais, relatifs à l'organisation de l'armée russe, à la province de l'Amour (une note), et ayant pour auteurs Rustow, les capitaines d'état-major Chanoine, Mequillet, Samuel, etc., 1861-1869 (36 pièces). / ; Lettres et communications du ministre des affaires étrangères au ministre de la guerre, 1864-1867 (8 pièces). / ; Lettres, rapports de l'attaché militaire à Saint-Pétersbourg au ministre de la guerre, 1864-1869 (35 pièces). / ; Extraits de journaux (une liasse). / ; Renseignements, sur fiches, par le lieutenant-colonel d'état-major de Coynart, concernant : 1° les chefs de bandes et actions principales de l'insurrection polonaise de 1863-1864 (256 fiches), 2° les régiments russes (38 fiches), 3° les généraux et colonels russes (52 fiches).

GR 1 M 1500. Russie, 1870-1875. Lettres et rapports de l'attaché militaire à Saint-Pétersbourg, année 1870 (18 pièces). / ; Rapports relatifs à des missions, documents officiels et mémoires traduits du russe, 1872-1875 (59 pièces).

GR 1 M 1514. Confédération germanique, 1842-1853. Correspondance entre le ministre des affaires étrangères et le ministre de la guerre relativement à l'organisation des troupes de la Confédération, du 24 janvier 1842 au 24 décembre 1853 (186 pièces). / ; Compte-rendu, par le colonel de Courtigis, de sa mission en Allemagne, en 1845 (4 cahiers de 22, 26, 37, 39 pages, carte gravée et 1 feuillet annexe). / ; Mémoire du baron de Bourgoing sur la place d'Ingolstadt et l'affût de place du capitaine de Liel (double d'un mémoire catalogué sous le numéro 1512, 27 pages et 2 plans). / ; « Notes sur les fortifications d'Ulm, » par le général de Courtigis, 1852 (14 pages et plan). / ; Rapport du général de division Charon, président du Comité des fortifications, sur une reconnaissance des places de l'Allemagne du sud, 4 novembre 1853 (5 pages). / ; Renseignements, relatifs aux troupes de la Confédération, extraits d'ouvrages imprimés et de journaux, 1846-1853 (27 pièces). / ; Tableau sommaire des événements survenus depuis le 1er janvier 1849 jusqu'au mois de septembre 1850, par le capitaine d'état-major de Coynart (18 cahiers).

GR 1 M 1515. Confédération du Rhin, 1854-1867. Correspondance provenant du ministère des affaires étrangères, du 15 février 1854 au 15 mai 1866 (27 pièces). / ; « Die Befestigungen von Mainz, von A. v. M. (Les fortifications de Mayence), brochure imprimée, Vienne, 1861 (24 pages), et traduction française (44 pages). / ; « Confédération germanique : organisation et effectifs, par le capitaine d'état-major Capitan, 1861 : 1er cahier (pages 1 à 15), 2e cahier (pages 16 à 68), et 2 tableaux. / ; « Les places fortes fédérales allemandes » (Procès-verbal de la 15e

séance de la commission militaire tenue à Francfort le 4 septembre 1863 sur les mesures à prendre pour mettre la forteresse de Mayence en état de défense), traduit de l'allemand par le capitaine Fix (200 feuillets). / ; « Rang-liste. Grossherzogl. MecklenburgSchwerinschen officiere » (État nominatif des officiers du contingent fédéral du grand duché de Mecklembourg-Schwerin, 1865, imprimé). / ; Constructions nécessaires pour augmenter la force de résistance de la place d'Ulm (Procèsverbal de la 10e séance de la commission militaire tenue à Francfort-sur-le-Main le 17 mai 1866), traduction française (2 exemplaires, 8 et 15 pages). / ; « Feldzugs-journal des Oberbefehlshabers des 8ten deutschen bundes-Armee-Corps im feldzuge des Iahres 1866 in Westdeutschland » (Journal de campagne du général commandant le 8e corps de l'armée alliée pendant la campagne de l'année 1866 dans l'Allemagne occidentale) (brochure imprimée, Darmstadt et Leipzig, 1867, 41 pages). / ; Extraits de journaux allemands, 1854-1865 (124 pièces).

GR 1 M 1533. Prusse, 1852-1859. Correspondance, rapports, notes, documents officiels, états de situation, relatifs à l'organisation de l'armée prussienne, et à des missions militaires officielles en Prusse, adressés par le ministre des affaires étrangères, le général de division Marey-Monge, commandant la 5e division militaire, le général d'Allonville, le lieutenant-colonel de Coynart, le commandant d'artillerie Bertrand, 1852-1859 (31 pièces). / ; Extraits de journaux, 1855-1859 (Une liasse).

GR 1 M 1534. Prusse, 1860-1862. Correspondance et pièces annexes provenant du ministère des affaires étrangères, du général Marey-Monge, commandant la 5e division militaire, 6 janvier-21 juillet 1860 (14 pièces). / ; Rapports et lettres du chef d'escadron E. de la Hitte, attaché militaire à Berlin, au ministre de la guerre, du 2 novembre 1860 au 25 janvier 1863 (41 pièces). / ; Rapports et notes relatifs à l'organisation de l'armée prussienne et à ses manoeuvres, par le général de division Marey-Monge, le général de brigade Lichtlin, le lieutenant-colonel de Coynart, 1860-1861 (10 pièces). / ; Documents officiels relatifs à un projet de loi portant modification de l'organisation militaire, au service de santé dans l'armée prussienne, 1860-1862 (6 pièces, dont un imprimé en allemand, et cinq traductions françaises d'autres documents). / ; Extraits de journaux allemands traduits en français, 1860-1862 (une liasse).

GR 1 M 1535. Prusse, 1863-1864. Rapports et lettres du commandant de La Hitte, attaché militaire en Prusse, janvier-février 1863 (9 pièces). / ; Rapports et lettres du commandant de Clermont-Tonnerre, du 27 mai au 20 décembre 1863 (26 pièces). / ; Rapports, lettres, cartes, plans, brochure, adressés par le même officier au ministre de la guerre relativement à la guerre

du Schleswig-Holstein, du 15 janvier au 14 décembre 1864 (71 pièces). / ; Rapports, notes du même, avec pièces annexes, relatifs à l'armement de l'armée prussienne, du 27 janvier au 1er octobre 1864 (9 pièces). / ; Rapport du lieutenant-colonel Guérin relatif à sa mission en Prusse, sous les ordres du général Bourbaki, 19 septembre 1864 (9 pages). / ; Rapport du général Bourbaki sur les manoeuvres d'automne de l'armée prussienne en 1864 et sur l'école de tir de Spandau (34 pages et carte). / ; Renseignements et documents en français et en allemand, au sujet de l'armée prussienne, 1863-1864 (6 pièces). / ; Extraits de journaux allemands, traduits en français, 1863-1864 (4 pièces).

GR 1 M 1536. Prusse, 1865-1867. Correspondance, rapports, mémoires, notes, adressés au ministre de la guerre par le commandant de Clermont-Tonnerre, attaché militaire à Berlin, du 31 janvier 1865 au 6 octobre 1866 (57 pièces, y compris les annexes). / ; Le budget militaire prussien et le budget de la guerre en France, par Bagès, sous-intendant militaire, et Clermont-Tonnerre, chef d'escadron d'état-major, Paris, 20 janvier 1867 (229 pages, lettre d'envoi et note). / ; « De l'influence des armes perfectionnées sur le combat » (supplément au journal militaire officiel de Prusse, Militär Wochenblatt, du 8 juillet 1865), par de Moltke (traduction française, 34 pages). / ; « Mémoire sur l'organisation de la section topographique de l'état-major général en Prusse, » par G. de Milly, capitaine d'état-major, Paris, novembre 1865 (41 pages et 9 cartes). / ; « Instruktion für das zerstreute Gefecht der französischen Infanterie / » (Instruction pour le combat en ordre dispersé de l'infanterie française), par Nücker, premier lieutenant, Luxemburg, 1865 (imprimé, brochure de 72 pages et 2 planches). / ; « Vergleichung des Bayonnettfechtens der preussischen und französischen Armee / » (Comparaison entre les manières de combattre à la bayonnette dans les armées prussienne et française), par le même, Luxemburg, 1865 (brochure imprimée, 20 pages et planche). / ; 3 documents parlementaires prussiens relatifs au budget et au projet de loi sur le service militaire, 1865 (imprimés).

GR 1 M 1537. Prusse, 1866-1867. « Considérations sur l'importance stratégique du comté de Glatz / , » traduit de la Gazelle de Cologne, par G. de Milly, capitaine d'état-major, mai 1866 (13 pages et carte). / ; « Notice sur l'armée prussienne, » traduit de l'allemand par le même, juin 1866 (3 cahiers de 24, 28 et 38 pages). / ; Appréciation sur l'armée prussienne, signée : Golovine, juin-juillet 1866 (12 feuillets). / ; Note historique sur la Silésie prussienne, traduit de l'allemand par le capitaine de Milly, juin 1866 (12 pages). / ; « La Prusse considérée comme Etat militaire, » extrait de l'Osterreichische militärische Zeitschrift, par le capitaine Furcy-Raynaud, juin 1866 (52 pages). / ; Correspondance et renseignements sur l'armée prussienne,

transmis par le ministre des affaires étrangères, du 19 juillet 1866 au 6 août 1869 (12 pièces). / ; Rapports du commandant Stoffel, attaché militaire à Berlin, du 8 septembre au 22 octobre 1866 (6 pièces, y compris les annexes). / ; 2 notes sur l'organisation de l'armée prussienne, septembre 1866 (3 et 9 pages). / ; La guerre de 1866 en Allemagne et en Italie, par W. Rustow, brigadier-colonel, traduit de l'allemand par le capitaine de Milly en septembre et novembre 1866 (2 parties : 295 et 211 pages ; les pages 75 à 123 de la première partie manquent). / ; Traduction de l'ouvrage allemand du major Verdy du Vernois relatif à la participation de la 2e armée prussienne à la campagne de 1866 (191 pages). / ; Note sur l'instruction militaire en Prusse, traduit de l'Italia militare, du 5 octobre 1866 (14 pages). / ; Tableau d'embrigadement et d'emplacement des troupes de l'armée prussienne, extrait du Staats-Anzeiger du 27 octobre 1866 (texte allemand et traduction française, 2 pièces). / ; « Nouvelle configuration politique de l'Allemagne septentrionale / , » traduit des Mittheilungen de A. Petermann, n° 9, année 1866 (49 pages). / ; « Coup d'oeil rétrospectif sur la guerre d'Autriche en 1866, » extrait et traduit de la Gazette de Cologne (135 feuillets ; les feuillets 38 à 45 manquent). / ; Etude sur les différentes organisations de l'armée prussienne, depuis Frédéric II jusqu'en 1866, par le lieutenant-colonel Jouve, janvier 1867 (31 pages). / ; « La Prusse ou la France en possession de Luxembourg, » Berlin, 1867 (41 pages). / ; « Considérations sur la France pendant l'année 1867, par un officier de l'Allemagne du Nord, » traduit de l'allemand (46 pages, double incomplet, avec annotations, 6 pages, analyse, 10 pages et 2 lettres).

GR 1 M 1538. Prusse, 1866-1877. Papiers provenant de la succession du colonel Stoffel, la plupart relatifs à ses fonctions comme attaché militaire à Berlin : lettres du ministre de la guerre, de son chef de cabinet et de diverses personnes de l'entourage de l'Empereur, 1866- 1877 (114 pièces). / ; Répertoire, par ordre alphabétique, des affaires traitées par le colonel Stoffel (1 registre). / ; 43 fascicules ou minutes des rapports du colonel Stoffel, 1866-1870. / ; Coupures de journaux allemands (dans une enveloppe).

GR 1 M 1539. Prusse, 1867-1868. Lettres et rapports du commandant Stoffel, attaché militaire à Berlin, du 10 février au 20 décembre 1867 (8 pièces). / ; Lettres et communications du ministre des affaires étrangères, du 20 avril au 29 octobre 1867 (74 pièces) / ; Notes émanant des bureaux du ministère, 1867-1868 (8 pièces). / ; Mémoires, par le lieutenant-colonel d'Andlau, le chef d'escadron d'artillerie Guiral, le chef de bataillon du génie E. de Loqueyssie, les capitaines d'état-major Bourelly, Corbin, Iung, Samuel, le capitaine Schenk, du 33e de ligne, etc. 1867 (15 pièces). / ; Extraits de journaux, notes et brouillons (une liasse).

GR 1 M 1540. Allemagne, et particulièrement la Prusse, 1867. Études, articles et renseignements d'ordre militaire, traduits pour la plupart de journaux allemands (21 pièces). / ; Reconnaissances, 1867 (une de 1866) [13 pièces].

GR 1 M 1541. Allemagne, particulièrement la Prusse, 1868-1869. Rapports et lettres du commandant Stoffel, attaché militaire à Berlin, du 20 janvier au 20 décembre 1868 (25 pièces, y compris les annexes). / ; Correspondance et communications du ministère des affaires étrangères, du 19 janvier 1868 au 4 janvier 1869 (44 pièces). / ; Correspondances diverses, du 29 février au 14 septembre 1868 (11 pièces). / ; Mémoires, ayant pour auteurs le général Ducrot, les capitaines Bourboulon, Clerc, Gavard, Samuel et Vanson, les capitaines Schenk, du 33e de ligne, de Mandat-Grancey, du 5e chasseurs, L. Lemaître, du régiment de gendarmerie de la garde, le lieutenant Saint-Sauveur, du 3e zouaves (29 pièces, y compris les annexes). / ; Documents divers : états d'effectif, extraits de journaux, états de service des généraux allemands, cartes, etc. (56 pièces).

GR 1 M 1542. Allemagne, particulièrement la Prusse, 1869-1870. Rapports et lettres du lieutenant-colonel Stoffel, attaché militaire à Berlin, du 6 janvier 1869 au 16 juin 1870 (20 pièces). / ; Correspondance et renseignements provenant des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, etc., 1869 (52 pièces). / ; Rapports et correspondance relatifs aux manoeuvres des armées prussienne et bavaroise, documents en français et en allemand, avec ordres de bataille et cartes, par le général de division Bourbaki, les chefs d'escadron d'étatmajor Leperche et Vanson, les capitaines d'état-major Costa de Serda et Gavard, 1869-1870 (30 pièces). / ; Mémoires, projets et correspondances relatifs à l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Allemagne (brochure d'Arkolay, l'Annexion de l'Allemagne du Sud à la Prusse), à l'état des esprits en Allemagne, à l'organisation des armées prussienne et wurtembergeoise, aux places fortes d'Allemagne, ayant pour auteurs M. Rothan, ministre de France à Hambourg, le colonel d'état-major d'Andlau, le colonel du génie Sabatier, le lieutenant-colonel du génie E. de Loqueyssie, les chefs d'escadron d'état-major A. Fabre et Perrotin, le commandant Schenk, du 71e d'infanterie, le capitaine d'état-major Samuel, le capitaine Cavaillé, du 63e , le capitaine d'artillerie Bobet, le capitaine du génie Wagner, 1869 (36 pièces).

GR 1 M 1559 . Bavière, 1822-1876. États de situation, tableaux d'organisation et d'effectif concernant l'armée bavaroise, 1822-1831 (22 pièces). / ; Mémoires, rapports, notes, copies de documents officiels relatifs à l'organisation militaire et aux manoeuvres, ayant pour auteurs le lieutenant-général d'artillerie baron de Zoller, le lieutenantcolonel Joseph Schmoelzl, de

l'artillerie bavaroise, le lieutenant-colonel d'étatmajor G. d'Andlau, le capitaine d'état-major A. Haillot ; 2 notes sur la Bavière rhénane et Landau, par Rousseau, colonel ingénieur-géographe (1er et 30 janvier 1831) [80 pièces s'échelonnant de 1826 à 1870]. / ; Extraits de journaux, 1829-1867 (une liasse). / ; Correspondances se rapportant à l'armée bavaroise et émanant pour la plus grande partie du Ministère des affaires étrangères, 1830- 1876 (51 pièces).

GR 1 M 1565. Hanovre, 1810-1862. 1° Reconnaissance de la côte orientale du golfe de la Jahde, de l'embouchure du Weser et de celle de l'Elbe, par le chef de bataillon du génie Deponthon, secrétaire du cabinet de l'Empereur, Cuxhaven, 12 septembre 1810 (4 pages) ; 2° Rapport sur Cuxhaven, par le même, même date (2 pages) ; 3° Lettre d'envoi de l'auteur à l'Empereur, même date (2 pages) ; 4° 2 plans gravés. / ; Mémoire relatif aux embouchures de l'Elbe, du Weser, de la Jahde dans la mer du Nord (12 pages et 4 plans). / ; Reconnaissance des rives de l'Ems et de la Jahde : 1° rapport de l'amiral Dewenter (12 pages) ; 2° rapport du général de division Molitor, Delfzyl, 26 décembre 1810 (11 pages) ; 3° lettre de M. Decrès, ministre de la marine, à l'amiral Dewenter, Paris, 4 novembre 1810 ; 4° note annexe. / ; « Reconnaissance de l'île de Borkum à l'embouchure de l'Ems, » par Picot, lieutenant du génie, Groningue, 2 septembre 1811 (8 pages, note et carte). / ; « Circonscription des communes qui composent les départements de la Hollande, département de l'Ems-Oriental » (imprimé, et lettre d'envoi, datée du 29 novembre 1811. / ; Rapport du général Puthod au ministre de la guerre sur l'état de l'Ost-Frise, décembre 1811 (11 pages). / ; « Rapport sur la situation de l'île de Langeroge, » par Coste, capitaine ingénieur-géographe, commandant l'île (2 pages et plan). / ; 3 documents imprimés relatifs à l'organisation de la cavalerie hanovrienne et aux pensions militaires, 1815-1817. / ; 2 notes sur l'armée hanovrienne, 1827 (une et 4 pages). / ; Lois imprimées concernant le recrutement de l'armée de Hanovre, 1820-1823, et lettre d'envoi, datée du 9 juin 1828 (15 pièces). / ; 3 documents imprimés relatifs au budget, aux exercices et manoeuvres, 1828. / ; Correspondance du capitaine d'état-major Perthuis avec la direction du dépôt de la guerre pendant sa mission en Hanovre, avec pièces et lettres annexes relatives au même objet, du 11 février au 2GR 1 Mai 1828 (12 pièces). / ; Examen du document intitulé : « Règlement de service pour les troupes hanovriennes » (13 pages). / ; Tableaux d'effectif de l'armée de Hanovre, 1831. / ; 3 rapports provenant du ministère des affaires étrangères, 12 mars, 6 décembre 1853, 22 août 1855. / ; Extraits de journaux, etc., 1846-1862 (6 feuillets).

GR 1 M 1567. Saxe, 1760-1868. Mémoire joint à un plan concernant les bailliages de Delitsch et de Bitterfeld, en Saxe, par F. de Bruck, premier lieutenant, 1760 : traduction française (13

pages) et texte allemand (14 pages). / ; Disposition de l'armée du général Haddick, campée près de Dippodiswalda : 1° texte allemand (16 pages), 2° traduction française (10 pages). / ; « Mémoire qui a pour objet de prendre des précautions pour se soutenir en Saxe pendant l'hiver / , » 14 septembre 1760 (15 pages). / ; « Observations qui doivent accompagner le mémoire / » précédent, même date (11 pages). / ; « Détail des reconnaissances qui ont été faites / dans les environs de Leipzig / , » 20 octobre 1760 (18 pages). / ; « Suite des observations qui ont été faites sur la situation de la ville de Leipzig / , » même date (19 pages). / ; Renseignements sur diverses routes en Saxe (20 pages et note, datée de septembre 1806). / ; « Notice sur la ville de Dresde, » même date (une page). / ; Notes statistiques sur plusieurs villes de la Haute-Saxe, 1806 (4 pages). / ; Reconnaissance de la route de Bayreuth à Berlin (3 pages). / ; « Note sur la ville de Leipzig » (une page). / ; Projet de reconnaissance de Bayreuth par Dresde, 17 septembre 1806 (une page et carte). / ; « Reconnaissance des deux routes qui partent de Bamberg pour aller à Leipzig, » par Blein, colonel du génie, 27 septembre 1806 (4 pages). / ; Reconnaissance de la route de Nuremberg à Dresde, par le chef de bataillon Guilleminot, octobre 1806, avec rapport du même, daté du 29 septembre 1806 (5 et 10 pages). / ; « Note sur la frontière de Saxe qui couvre Dresde du côté de la Bohême, » par le général Bertrand, Paris, 12 août 1807 (17 pages). / ; Notes relatives aux chemins et communications de la Haute-Saxe, 1813 (12 pièces). / ; Tracé d'une route de Stolpen à Hohenstein, par les ingénieurs-géographes Cabos et Benedetti, 1813 (carte et profil). / ; Reconnaissances de routes partant de Dresde, mai 1813 (3 pièces). / ; Mémoire sur les charges qui pèsent sur le duché de Saxe-Meiningen par suite du ravitaillement des troupes françaises et alliées (6 pages). / ; « Reconnaissance des communications de Dresde à Peterswalde, » par le colonel Bonne, Dresde, 30 juin 1813 (3 pages et carte). / ; Reconnaissance de la frontière entre la Saxe et la Bohême, par les ingénieurs-géographes de la Grande Armée, 2 et 20 juillet 1813 (3 parties, 7, 8 et 11 pages, avec carte). / ; 1° Reconnaissance militaire du cours de l'Elbe, 2 juillet 1813 (3 pages) ; 2° Mémoire sur le cours de l'Elbe, septembre 1813 (5 pages) ; 3° Levé, en 7 morceaux (les deux mémoires et le levé ont pour auteurs les ingénieurs-géographes de la Grande Armée). / ; Reconnaissance des communications de Wittenberg à Luckau, et de Juterbog à Baruth, par le chef de bataillon du génie Soyer, 11 juillet 1813 (2 tableaux, avec variantes). / ; « Reconnaissance des positions en avant de Dohna (Saxe), » par le colonel Bernard, aide de camp de l'Empereur, Annaberg, 17 juillet 1813 (4 pages et 2 cartes). / ; 3 reconnaissances des débouchés de Saxe et Bavière en Bohême, par le colonel Bernard, 17, 22 et 28 juillet 1813 (7, 10 et 10 pages et 4 cartes). / ; « Reconnaissance de la forêt de Dresde et de ses débouchés / , » par Richoux, lieutenant ingénieur-géographe, Dresde, 28 juillet 1813 (2 pages et carte). / ; Rapport à l'empereur sur les

travaux de fortification entrepris à Dresde, etc., par le général de division Rogniat, commandant en chef le génie à la Grande Armée, Dresde, 31 juillet 1813 (6 pages). / ; Reconnaissance de la ville de Baruth et de ses environs, par Traisin, capitaine du génie, Luckau, 11 août 1813 (2 pages, plans et lettre d'envoi). / ; Renseignements topographiques sur les communications de la frontière de Bohême et de la Saxe, aux environs de Rumburg (6 notes et croquis, avec lettre d'envoi, datée du 21 août 1813). / ; Rapport à l'Empereur sur les travaux de Pirna, par le général Rogniat, Pirna, 16 septembre 1813 (4 pages et plan). / ; Tableau statistique du royaume de Saxe, 1821 (imprimé). / ; Renseignements sur l'armée saxonne, depuis 1827 (5 pièces). / ; Correspondances et rapports, provenant du ministère des affaires étrangères, relatifs à l'armée saxonne, notamment un rapport du chef d'escadron d'état-major Susleau de Malroy, sur les manoeuvres, 1849-1868 (16 pièces). / ; Extraits de journaux, 1850-1868 (16 pièces).

GR 1 M 1568. Wurtemberg, 1735-1866. Description des places et postes fortifiés du duché de Wurtemberg, Soleure, 13 avril 1735 (14 pages). / ; Description des villes situées sur le Neckar, 1735 (8 pages). / ; Plan de la ville et du camp retranché d'Ulm, par le chef de bataillon du génie Morio, avec lettre d'envoi, datée de Paris, 16 brumaire an VIII-7 novembre 1799 (2 pièces). / ; « Mémoire abrégé sur la place d'Ulm, » par le chef de bataillon du génie Blein, Augsburg, 11 fructidor an VIII-29 août 1800 (5 pages). / ; Reconnaissance de diverses routes en Wurtemberg, par le général Savary, aide de camp de Napoléon, 24 fructidor an XIII-11 septembre 1805 (11 pages). / ; Notes sur les fortifications d'Ulm, par le général Bertrand (2 pages, plan et lettre d'envoi, datée du 11 septembre 1805). / ; « Etat actuel des fortifications d'Ulm, » par Guibert, ingénieur géographe, 15 mars 1806 (2 pages et plan). / ; « Notes statistiques à joindre à la reconnaissance faite par Le Rouge, lieutenant ingénieur-géographe, aux environs d'Ulm, » 25 mars 1806 (2 pages). / ; « Notes statistiques sur le pays d'Albeck et ses environs, » par Guibert, 28 mars 1806 (4 pages). / ; Notes biographiques sur les généraux wurtembergeois (5 pages). / ; « Seconde note sur les systèmes de recrutements de quelques puissances d'Allemagne, » par le capitaine Langermann, 4 juin 1828 (19 pages). / ; 7 notes et tableaux relatifs à l'organisation de l'armée wurtembergeoise. / ; Examen des établissements de cavalerie dans le Wurtemberg, par le maréchal de camp Bougenel, 25 avril 1839 (9 pages). / ; Correspondance provenant du ministère des affaires étrangères, notes des bureaux du ministère de la guerre, 1842-1866 (8 pièces). / ; Extraits de journaux, 1827-1861 (8 pièces). / ; « Kurzgefasste Beschreibung des Königreichs Württemberg / » (Description du royaume de Wurtemberg), Tuttlingen, 1864 (imprimé de 142 pages).

GR 1 M 1569. Bade, de la fin du XVIIe siècle à 1869. Légende pour servir à l'intelligence de deux cartes de Philippsbourg (22 pages). / ; « Mémoire et devis très exact fait pour l'intelligence de la carte du cours du Rhin / , » 1696 (35 feuillets). / ; « Mémoire pour servir d'instruction au plan de Philippsbourg, en date du 1er février 1698 / » (28 pages). / ; Reconnaissance de la route d'Huningue à la Maison Rouge, 1702 (3 pages). / ; « Description du chemin de Waldshut vers Rabelsbourg / , » juillet 1702 (13 pages). / ; « Remarques sur Fribourg, quand on en voudra faire le siège, » fait à Fribourg le 2 avril 1714 (10 pages et tableau annexe). / ; « Spécification des ouvrages projetés pour le Vieux-Brisach en état de défense / » (24 pages, avec 2 plans, l'un daté de 1723). / ; Mémoire sur un projet d'attaque de Neuf-Brisach, par Chermont (15 pages, plan, légende et lettre d'envoi de l'auteur, datée de Toul, 20 septembre 1733). / ; « Projet de dispositions pour le siège de Philippsbourg, » 1734 (11 pages). / ; « Mémoire sur Philippsbourg et sur les lignes de Brucksal » (16 pages). / ; « Mémoire sur Philippsbourg / , » 20 septembre 1734 (16 pages). / ; « Description des retranchements, inondations et camp des ennemis depuis Neckerau jusqu'à Ettlingen, » 15 août 1735 (11 pages). / ; « Précis concernant les lignes des inondations devant Philippsbourg / » (21 pages). / ; « Mémoire sur les dispositions à faire pour la garde du Roskopf, » près de Fribourg-en-Brisgau, 7 octobre 1744 (2 exemplaires avec variantes, 3 et 3 pages). / ; Mémoire relatif à des dispositions militaires à prendre en Bavière, 25 décembre 1744 (8 pages). / ; Projet de cantonnement dans le Bas-Palatinat, 1745 (10 pages). / ; « Légende relative au plan du cours du Neckar, » 1745 (3 pages et plan). / ; « Reconnaissance du pays depuis Huningue jusqu'à Rheinfelden, » 1773 (2 pages). / ; Reconnaissance des différents passages des montagnes de la Forêt-Noire, 1776 (19 pages). / ; Reconnaissance d'une partie de la Souabe, par le chevalier de Lenchères, Paris, 25 mars 1778 (78 pages et instruction, 9 pages). / ; « Mémoire de la reconnaissance faite sur le Rhin, depuis Stein, sur le lac de Constance, jusqu'à Bâle, » signé : le chef de brigade Lagastine, 1er prairial an VII-20 mai 1799 (17 pages, plan et lettre d'envoi). / ; « Reconnaissance de la communication de Strasbourg au Danube par la vallée de la Kinzig, » vendémiaire an XIV (2 exemplaires avec variantes, 2 et 3 pages). / ; Rapports et lettres du ministre de la guerre, du baron de Dalberg, ministre plénipotentiaire de Bade, du colonel du génie Morlet, relatifs à la réclamation de la Cour de Bade contre la délimitation du territoire de Kehl, du 4 novembre 1809 au 28 juillet 1810 (7 pièces, dont une carte et un plan). / ; Notes sur quelques généraux badois (8 feuillets). / ; Notes sur l'armée badoise, 1831 (3 feuillets). / ; Correspondance et communications des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, du maréchal Bazaine, commandant le 3e corps d'armée, du général Ducrot, commandant la 6e division militaire, du préfet du Bas-Rhin, etc., 1831-1869 (33 pièces). / ; Convention du 5 avril 1840 entre la France et le grand-duché de Bade pour régler

les limites des deux États (imprimé, 55 pages). / ; Extraits de journaux et d'imprimés, 1848-1857 (13 pièces). / ; Mémoires et rapports divers, ayant pour auteurs le chef de bataillon Schenk, du 71e d'infanterie, les capitaines d'état-major de Beurmann, Costa de Serda et A. Schnell, le capitaine Moch, du 69e d'infanterie, le lieutenant d'état-major Niox, 1850-1868 (13 pièces).

GR 1 M 1602. Autriche-Hongrie, 1853-1857. Rapport du capitaine d'artillerie de Cugnac sur sa mission aux manoeuvres de l'armée autrichienne en Hongrie, Paris, 14 janvier 1853 (42 pages, lettre du maréchal de Saint-Arnaud et 4 cartes). / ; « Quelques mots sur l'infanterie autrichienne, » par le lieutenant-colonel de Chanaleilles, Olmütz, 1er octobre 1853 (22 pages). / ; « Rapport sur le camp de manoeuvres établi à Olmütz, » par le chef d'escadron d'état-major de Coynart, Paris, 31 octobre 1853 (28 pages et carte). / ; Rapport sur l'armée autrichienne, par Henry, chef d'escadron d'étatmajor (49 pages, 8 cartes, lettre de l'auteur, datée du 8 décembre 1853, et note). / ; « Die Donau und ihre schiffbaren Zuflüsse / » (Le Danube et ses affluents navigables), 1er mai 1855 (3 pièces et une carte). / ; « Des moyens de transport et de subsistance et de l'état des hôpitaux en Galicie, » 4 mai 1855 (7 pages). / ; Correspondances, mémoires, rapports, notes, ordres de bataille, transmis par le ministre des affaires étrangères, relativement à l'organisation de l'armée et de la marine autrichiennes, aux fortifications des places de guerre, à la défense du littoral de l'Adriatique, à la concentration de troupes autrichiennes sur les frontières de la Serbie et des principautés danubiennes, 1853-1856 (75 pièces). / ; Extraits de journaux, 1854-1857 (48 pièces).

GR 1 M 1603. Autriche-Hongrie, 1858. Écoles, instituts et académies militaires de l'Autriche, traduit du portugais (21 pages). / ; Organisation et statistique de l'armée autrichienne, en italien (243 pages, tableau, table et annexe, 37 pages). / ; Tables sur fiches, 1° des villes d'Autriche-Hongrie et d'Italie, avec l'indication des corps de troupe qui y tiennent garnison ; 2° des emplacements des troupes par ordre alphabétique des villes de garnison ; 3° des généraux, dans l'ordre des corps d'armée où ils sont employés, par le chef d'escadron d'état-major de Coynart, 1858 (7 paquets). / ; Extraits de journaux, 1858 (14 pièces).

GR 1 M 1604. Autriche-Hongrie, 1859-1861. Reconnaissance des Bouches de Cattaro, par Gelis, chef d'escadron d'état-major, avril 1859 (45 pages, carte anglaise gravée, datée de 1818, plan et note). / ; Organisation, effectif et emplacement de l'armée autrichienne, par le lieutenantcolonel R. de Coynart, 9 mai-18 juin 1859 (67 pages). / ; Formation et manoeuvres de l'infanterie autrichienne, par Parran, capitaine au 25e de ligne (66 pages et lettre d'envoi de l'auteur, datée du 28 août 1859). / ; Composition et force de l'armée autrichienne, novembre

1859 (1 tableau). / ; « Note sur l'organisation des écoles militaires d'Autriche / , » par G. de Milly, capitaine d'état-major, Paris, 8 juin 1861 (16 pages). / ; « Du recrutement en Autriche, » traduit de l'allemand par le même, Paris, 7 août 1861 (159 pages). / ; Correspondances et renseignements transmis par le ministère des affaires étrangères, 1859 (10 pièces). / ; Lettres et rapports du chef d'escadron d'étatmajor d'Andlau, attaché militaire à Vienne, 1860-1861 (30 pièces). / ; Extraits de journaux, 1859-1861 (67 pièces).

GR 1 M 1605. Autriche-Hongrie, 1862-1864. Deux notes sur les haras militaires (2 et 13 pages). / ; Règlement de 1863 pour l'instruction de la cavalerie autrichienne (traduction, 348 pages). / ; Reconnaissance des places de la Vénétie et des côtes de la Dalmatie, par le chef de bataillon du génie Karth, 22 octobre 1863 (8 pages, lettre et note). / ; Mémoire sur l'organisation des provinces frontières de l'Autriche (73 pages). / ; Instruction pour le service de santé en campagne (fascicule imprimé en allemand, Vienne, 1864, 156 pages). / ; Lettres et rapports du chef d'escadron d'Andlau, attaché militaire à Vienne, 1862-1864 (41 pièces). / ; Extraits de journaux, 1862-1863 (25 pièces).

GR 1 M 1606. Autriche-Hongrie, 1865-1867. « Écoles militaires de l'Autriche, » par le baron Du Règne, vice-consul de France à Fiume, 4 janvier 1865 (8 pages). / ; « Mémoire sur l'organisation des écoles militaires de l'Autriche, » par le capitaine d'état-major de Milly, Paris, 10 janvier 1865 (2 parties, 18 et 40 pages). / ; « De la Zadruga ou famille en communauté, » par le baron Du Règne, Fiume, 24 janvier 1865 (16 pages). / ; « Notice sur le mode d'avancement dans l'armée autrichienne, par le capitaine d'état-major de Milly, Paris, février 1865 (16 pages). / ; « Notice sur l'organisation du corps d'état-major en Autriche, » par le même, Paris, juin 1865 (17 pages). / ; Note et tableaux d'effectif des armées prussienne et autrichienne en 1866, avec les pertes (9 pièces dont un imprimé). / ; Instructions tactiques du feldzeugmeister Benedek pour l'armée du Nord, 1866 (traduction française, 51 pages). / ; Trois tableaux des navires composant la flotte autrichienne. / ; Trois mémoires sur l'organisation de l'armée autrichienne, 1867 (12 feuillets et 60 et 64 pages). / ; Note sur l'organisation et le mode de recrutement des forces militaires de l'Autriche (12 pages). / ; Lettres du colonel Merlin, attaché militaire à Vienne, adressées la plupart au colonel Colson, premier aide de camp du ministre, du 25 avril 1866 au 25 juillet 1867 (47 pièces). / ; Rapports du lieutenant-colonel Merlin au ministre, du 25 avril 1866 au 16 juillet 1867 (118 pièces). / ; Extrait d'une lettre de M. Rothan, consul général de France à Francfort, au ministre des affaires étrangères (essais de projectiles destinés à faire

sauter les vaisseaux cuirassés), 8 octobre 1867 (8 pages). / ; Extraits de journaux et de revues, 1865- 1867 (16 pièces).

GR 1M 1607. Autriche-Hongrie, 1868. Notices biographiques concernant les généraux autrichiens, rapports, mémoires, études, renseignements divers relatifs à l'organisation de l'armée autrichienne, et particulièrement au recrutement, à la landwehr hongroise, au corps d'état-major, à l'institut militaire géographique (61 pièces). / ; Lettres et rapports du colonel Merlin et du lieutenant-colonel de Vassart, attachés militaires à Vienne, au ministre de la guerre et à son chef de cabinet, du 12 janvier au 30 décembre 1868 (66 pièces). / ; Correspondance et renseignements provenant du ministère des affaires étrangères (7 pièces). / ; Extraits de journaux (10 pièces).

GR 1 M 1608. Autriche-Hongrie, 1869-1872. Mémoires, études, traductions d'ouvrages, circulaires et instructions imprimées relatives à l'organisation militaire, 1869-1872 (31 pièces). / ; Rapports et lettres du colonel de Vassart, attaché militaire, au ministre de la guerre et à son chef de cabinet : année 1869 (68 pièces), année 1870 (24 pièces), année 1871 (une pièce). / ; Correspondance et renseignements transmis par le ministre des affaires étrangères, 1869-1870 (5 pièces). / ; Extraits de journaux, 1869 (8 pièces).

GR 1 M 1609. Autriche-Hongrie, 1869-1872. Armée austro-hongroise : traductions de documents officiels relatifs au service de santé, note sur l'organisation de la landwehr, et brochure du capitaine Rau sur les institutions militaires de l'Autriche-Hongrie, 1869-1872 (10 pièces). / ; Lettres et rapports du lieutenant-colonel de Vatry, attaché militaire à Vienne, adressés pour la plupart au ministre de la guerre, 1872 (88 pièces, y compris les annexes).

GR 1 M 1620. Turquie, 1849-1854. « Note remise par le général Aupick au ministre de la guerre de Turquie en 1849 » (éventualité d'une guerre d'invasion dans les provinces danubiennes) [10 pages]. / ; « Mémoire sur l'organisation actuelle, la force et la composition de l'armée ottomane, » par le lieutenant-colonel d'état-major de Margadel, 3 janvier 1849 (83 pages). / ; « Itinéraire de Constantinople à Belgrade, » par le capitaine d'artillerie Lefrançois, Constantinople, 1er février 1849 (31 pages). / ; « Mémoire sur la Serbie et la partie occidentale de la Bulgarie, » par le même, même date (38 pages et carte). / ; « Mémoire sur la Valachie et la Moldavie, » par le capitaine du génie Sabatier, Constantinople, 1er février 1849 (42 pages). / ; « Mémoire sur la défense de la partie orientale des frontières du nord de la Turquie d'Europe, » par le même, même date (47 pages). / ; « Itinéraire à l'appui d'un levé à la boussole exécuté

sur la Dobrutcha, la Bulgarie et la Roumélie / , » par le capitaine d'état-major Desaint, Constantinople, 15 mars 1849 (51 pages et un levé). / ; Itinéraire / exécuté dans les principautés danubiennes (Valachie et Moldavie) par le même, même date (90 pages et levé). / ; Extraits de journaux, 1850-1853 (6 feuillets). / ; « Description des forts et batteries du Bosphore / , » par le colonel d'état-major de Margadel, Constantinople, 25 février 1850 (36 pages et carte). / ; Tableaux et notes relatifs à l'organisation de l'armée et de la marine ottomanes et du gouvernement turc, 1849-1853 (8 pièces). / ; Six lettres et un rapport du commandant Magnan au ministre de la guerre, du 10 juillet au 5 novembre 1853 (12 pièces, y compris les doubles). / ; « Mémoire sur la défense de l'empire ottoman contre l'invasion russe, » Constantinople, 30 novembre 1853 (21 pages). / ; « Mémoire sur l'état actuel de l'armée d'Anatolie, considéré au point de vue d'une guerre défensive de la Turquie contre la Russie, » par A. de Challaye, consul de France à Erzeroum, 1853 (287 pages et plan de Kars). / ; Carte, plan, ordre de bataille et note concernant l'armée ottomane d'Anatolie, communiqués par le même consul, 1853. / ; Rapport du même au général Baraguey d'Hilliers, ambassadeur à Constantinople, et les ministres des affaires étrangères et de la guerre ; ainsi que lettres adressées au général Baraguey d'Hilliers par divers autres correspondants, d'octobre 1853 à mai 1854 (142 pièces). / ; Registre de correspondance du général Baraguey d'Hilliers, du 15 novembre 1853 au 5 mai 1854 (37 pages).

GR 1 M 1621. Turquie, 1853-1854. Extraits de correspondances et rapports relatifs aux opérations militaires turcorusses en 1853 (11 dossiers de 109 pièces). / ; Reconnaissances, itinéraires, renseignements topographiques et statistiques recueillis et établis par les officiers du service topographique de l'armée d'Orient (concernant principalement la région comprise entre Varna, Andrinople, Constantinople et la mer de Marmara, y compris les Dardanelles, la presqu'île de Gallipoli, Rodosto, Boulaïr ; en outre, rapports de M. de Challaye, consul de France à Erzeroum, et autres, sur la route de Trebizonde à Erzeroum, les côtes de Circassie, l'Anatolie ; rapport du docteur Fauvel sur les maladies régnantes dans les armées turques), 1854 (200 pièces).

GR 1 M 1622 . Turquie, 1855-1865. Correspondance provenant principalement du ministère des affaires étrangères, depuis 1855 (26 pièces, dont 3 cartes de la région d'Erzeroum). / ; Extrait d'un rapport adressé au ministre des travaux publics, par Lalanne, ingénieur en chef des ponts et chaussées, juin 1855, suivi d'une lettre de l'ingénieur J. Michel (5 et 7 pages). / ; Itinéraire de Constantinople à Andrinople, par le capitaine d'étatmajor G. de l'Espée, décembre 1855 (29 pages, 1 cahier de cartes et lettre d'envoi). / ; Extraits de journaux, 1855-1862 (35 pièces). / ; «

Notes sur la Dobrutcha, » par E. Blondeau, adjoint à l'intendance militaire, 20 janvier 1856 (13 pages). / ; « Notes sur la route de Kustendjé au Danube, » par le même, 9 février 1856 (3 pages). / ; Mission des capitaines Mircher et Saget en Anatolie, 1856 : 9 cartes d'itinéraires de Trebizonde à Erzeroum, d'Erzeroum à Kars, de Baibourt à Trebizonde. / ; Note sur la réorganisation de l'armée turque, décembre 1856 (communication du ministère de la marine, 12 pages). / ; Cession d'une partie de la Bessarabie à la Turquie : 1° Note des commissaires russes au commissaire de la France, 29 décembre 1856 (3 pages) ; 2° Mémoire descriptif et militaire sur la partie de la Bessarabie cédée (43 pages et 8 feuillets de minutes) ; 3° Tableau des villes, bourgs, hameaux et propriétés non habitées, situés dans la partie de la Bessarabie cédée à la Turquie et à la Moldavie (Imprimé). / ; « Rapport sur le rôle et l'action de la mission militaire en Turquie depuis 1854, » par le capitaine d'état-major Le Guilloux, Constantinople, 1er octobre 1859 (33 pages). / ; Note du capitaine d'état-major de Crény sur sa mission à Beyrouth, septembre 1860 (8 pages). / ; « Notes descriptives sur le terrain levé en Syrie, en mai 1861, » par le lieutenant d'état-major Béguin (16 pages). / ; Tableau statistique des forces militaires du pachalik de Scutari, et croquis topographiques, 1865 (2 pièces). / ; Mission du capitaine Fain en Syrie, 1863-1865 ; rapports au ministre de la guerre, lettres au chef de cabinet du ministre, lettres adressées au capitaine Fain ou relatives à sa mission (43 pièces).

GR 1 M 1623. Turquie, 1861-1869. Mission de Valachie : rapports du chef d'escadron d'état-major E. Lamy au ministre de la guerre, avec quelques rapports du sous-intendant militaire Le Cler, lettres du ministre de la guerre et une lettre du prince Couza, 1861-1869 (144 pièces).

GR 1 M 1671. 1° Indes anglaises, françaises, 2° néerlandaises, 3° Chine, 4° Annam, 5° Cochinchine, 6° Pièces doubles : 1775-1890. 1° « Mémoire sur le rétablissement des fortifications de la ville de Pondichéry, » par Desclaisons, Paris, 25 novembre 1775 (6 pages). / ; Projet d'expédition sur le Gange, par un marin (12 pages). / ; « Mémoire sur l'Inde, relativement à la déclaration de guerre que la Grande Bretagne vient de faire aux Provinces-Unies » (10 pages). / ; « Réflexions sur l'Inde » (10 pages). / ; « Mémoire contenant quelques observations sur le port de Bombay / , » par Lamothe Desolminihac, 23 novembre 1782 (38 pages et lettre d'envoi). / ; « Notices sur les Cercars du Nord, leur état présent et politique en août 1785, » Yanaon, 30 août 1785 (23 pages). / ; « Mémoire sur la défense de Cochin, » par La Lustière, 1787 (5 pages). / ; « Réflexions sur l'évacuation de Pondichéry / , » par Dumas, Paris, 12 octobre 1788 (4 pages et une lettre d'envoi). / ; « Mémoire sur Pondichéry, » par La Lustière, 1790 (Double d'un mémoire catalogué sous le n° 1106) (30 pages). / ; « Description

de l'île de Bombay, » remis au Dépôt de la guerre en l'an VI (17 pages). / ; « Puissance militaire des Anglais dans l'Inde » (Un feuillet et 3 dessins en couleur). / ; Lettres et documents relatifs à l'Inde anglaise et aux troupes de l'Inde provenant du ministère des affaires étrangères, 1855-1878 (8 pièces). / ; Extraits de journaux, 1856-1888 (9 pièces). 2° « Mémoire concernant l'île de Ceylan / » (points occupés par les Hollandais), par le chevalier Des Roys, Versailles, 2GR 1 Mai 1785 (15 pages et 2 cartes). / ; « Mémoire concernant la défense des établissements de la compagnie hollandaise dans l'île de Ceylan, » Colombo, 15 juin 1787 (55 pages). / ; « Supplément au mémoire sur Trinquemalay, » par de Rambaud (12 pages, une carte et 2 plans). / ; « Mémoire historique, politique, statistique et militaire sur l'île de Java, » par le chef de bataillon du génie Soleille, Ile de France, 26 floréal an XII-16 mai 1804 (42 pages et tableau statistique). / ; Instruction pour le commissaire général des établissements hollandais dans l'Inde, 1806 (en hollandais, 6 et 52 pages). / ; Questionnaire du roi de Hollande relatif au gouvernement, à l'administration, à la défense, etc. des Indes Orientales et Occidentales et aux améliorations susceptibles d'y être apportées, avec réponses du Conseil d'État de Hollande, 1808 (140 pages et lettre d'envoi). / ; Mémoire sur l'île de Java, 1810, en hollandais (6 pages). 3° Légende d'un plan de Pékin, daté de 1817 (5 pages). / ; Extraits de journaux, 1858 (2 pièces). / ; Rapport, signé Protet, 1860 (Visite de divers ports de Chine) [9 pages, 6 croquis et 4 vues]. / ; « Observations du chirurgien major du Forbin sur les eaux recueillies à Weï-aï-Weï / , » 25 avril 1860 (6 pages). 4° Itinéraire de Tourane à Hué, par le capitaine E. Girard, Saïgon, 15 mai 1863 (3 pages et 4 plans). 5° Rapports du sous-lieutenant Duval au ministre de la guerre sur sa mission en Cochinchine, 1863-1865 (une lettre de 1862) [23 pièces]. / ; « Étude sur la défense de Poulo-Condore et du cap St Jacques, » par le colonel Ortus, Saïgon, 1 er mai 1890 (89 pages). 6° Six pièces doubles.

GR 1 M 1672. Japon, 1856-1870. Extraits de journaux relatifs aux événements du Japon et aux villes de Hiogo et Osaka, 1856 (3 pièces). / ; Voyage au Japon, par le colonel d'état-major Dupin, chef du service topographique de l'armée de Chine, 1861 (183 pages). / ; Mission militaire du Japon, 1867-1868 : 1° Préparatifs de la mission, correspondance à ce sujet entre les ministres de la guerre, des affaires étrangères et de la marine, 1867-1868 (39 pièces) ; 2° Rapports et lettres du capitaine Chanoine au ministre de la guerre et à son chef de cabinet, 1867-1868 (69 pièces) ; 3° lettres diverses, 1868-1870 (8 pièces) ; rapports et lettres du lieutenant-colonel Villette, 1867- 1868 (27 pièces).

GR 1 M 1673. Perse, 1807-1857. Mission militaire, 1807-1808 : 1° Mémoire sur le golfe persique, par Trézel, ingénieur géographe, 29 juin 1808 (8 pages) ; 2° Rapport au général Gardane sur la Perse, par Trézel, ingénieur geographe, Sultanié, 14 août 1808 (187 pages) ; 3° Notice sur le Ghilan et le Mazanderan, par le même, Téhéran, 26 novembre 1808 (29 pages) ; 4° Itinéraires des routes de Hamadan à Ispahan (31 pages), d'Ispahan à Chiras (83 pages), de Chiras à Bender-Abassi (58 pages), de Bagdad à divers points ; 5° Ispahan (37 pages), de Kercouk à Téhéran (9 pages), d'Ispahan à Bender-Abassi (69 pages), par le même ; Itinéraires de quelques routes en Turquie et en Perse, par le même (13 pages) ; 6° Observations astronomiques faites en Perse en 1808 et 1809, par le même (10 pages). / ; Route d'Ispahan à Bender-Abassi et de Bender-Abassi à Téhéran, par Duprès (43 pages). / ; Route de Constantinople à Téhéran, par Fabvier et Lamy (87 pages). / ; Fragment d'itinéraire en Perse (10 pages). / ; « Idées du général Gardane sur une expédition dans l'Inde / en traversant la Turquie et la Perse » (5 pages) ; « Sur le passage d'un corps d'armée en Perse, » par Salvatori, 1er médecin et chirurgien de la Légation de France en Perse, Téhéran, 20 février 1808 (4 pages) ; « Armée persane » (4 pages) ; lettre d'envoi des 3 mémoires précédents, signée du général Gardane, et datée de Téhéran, 21 février 1808 (2 pages). / ; Rapports du général Gardane relatifs à sa mission en Perse, du capitaine du génie Truilhier, du ministre des affaires étrangères, relatifs aussi à cette mission, 17 février 1808-5 mai 1809 (9 pièces). / ; Rapport du général Gardane sur son voyage au Caucase et en Russie, Cracovie, 11 août 1809 (11 pages). / ; « Succinta relazione sulla Persia, » par Bianchi d'Adda, capitaine du génie italien, Paris, 15 mars 1809 (18 pages). / ; Rapports et notices sur la Perse et l'organisation de l'armée dans ce pays, par l'adjudant-général Ferrier, par M. Barrachin ; tableau des observations astronomiques faites en Perse en 1839 et 1840 (11 pièces datées de 1831 à 1842). / ; Tracé d'itinéraires en Perse et en Kurdistan, par E. Flandin (1 cahier et note). / ; 2 mémoires sur la Perse et les provinces russes du Caucase, par Pichon, lieutenant au 1er régiment de la légion étrangère, l'un daté de 1852 (49 et 59 pages). / ; « Note sur la Perse, » par le capitaine Th. Delort, Paris, 10 février 1854 (42 pages). / ; Extrait de la Gazette d'Augsburg relatif à l'armée de Perse, 1857 (24 pages). / ; Renseignements sur l'armée persane et traduction d'un mémoire anglais du lieutenant Macartney sur une carte de la Perse (2 pièces). / ; Doubles de manuscrits précédemment catalogués (4 pièces).

GR 1 M 1674. 1° Perse, 1839-1871 ; 2° Asie Centrale, 1851-1860 ; 3° Chine et Sibérie, 1863. 1° Deux rapports du capitaine d'état-major C. de Beaufort d'Hautpoul, datés de Trébizonde, 14 décembre 1839 et Tauris, 5 février 1846 (8 et 10 pages). / ; Mission en Perse :

1° correspondance relative à son organisation, 1857-1858 (135 pièces) ; 2° Rapports et lettres adressés par le lieutenant-colonel Brongniart, chef de la mission, au ministre, et pièces diverses concernant les officiers français détachés en Perse, 1858-1863 (167 pièces) ; 3° « Rapport sur le service du matériel d'artillerie à Téhéran, » par le capitaine d'artillerie Rous, Téhéran, 5 juin 1860 (8 pages) ; « Mémoire sur un projet de route à créer entre Téhéran et la mer / , » par le lieutenant-colonel Brongniart, Téhéran, 30 septembre 1860 (2 exemplaires, dont un autographié, 22 pages et 28 feuillets) ; « Recrutement de l'armée en France / , » par le même, Téhéran, 21 novembre 1860 (12 pages) ; « Note sur l'organisation de l'armée persane, » par le même, Téhéran, 30 mars 1861 (29 pages) ; 6 mémoires du capitaine d'artillerie Nicolas sur les progrès de l'instruction en Perse, les genres de calculs en usage, les pratiques superstitieuses, le collège royal de Téhéran, l'artillerie persane, les eaux minérales de l'Elbourz, 15 avril 1861 (1 cahier, 118 pages) ; « Introduction aux recherches anthropologiques du commandant Duhousset » (9 pages et note, une page). / ; « Inspection et reconnaissance de la mer Caspienne / , » par le général de brigade du génie Buhler, au service de S. M. le Schah, Téhéran, 2GR 1 Mars 1860 (en tête lettre d'envoi à Napoléon III, 136 pages et 2 cartes). / ; Note sur l'armée persane, extrait de journal, 1865 (12 pages). / ; Renseignements sur l'armée persane, transmis par le ministre des affaires étrangères, 1871 (3 pièces). 2° Extraits d'ouvrages et de journaux relatifs aux mouvements et reconnaissances des Russes dans l'Asie Centrale, à la ville de Hérat, à l'armée afghane, 1851- 1860 (7 pièces). 3° Description de Pékin et itinéraire de Pékin à Perm, par la Mongolie et la Sibérie, par le capitaine du génie Bouvier, 10 août 1863 (39 pages et 6 cartes ou plan).

GR 1 M 1675. Asie et Afrique. « Notes sur les côtes d'Afrique » (15 pages). / ; « Mémoire sur les côtes d'Afrique » (40 pages). / ; « Mémoire sur les côtes et le commerce d'Afrique » (27 pages). / ; Extraits d'un mémoire sur la côte occidentale d'Afrique (8 pages). / ; « Mémoire sur la nécessité d'un établissement aux îles des Idoles / » (13 pages). / ; Côtes et commerce d'Afrique (32 pages). / ; Iles de Los et approches de Sierra-Leone (2, 2 et 6 pages). / ; « États des forts et établissements que les Anglais possédaient et possèdent encore sur la côte d'Afrique depuis la rivière de Gambie jusqu'à celle de Volta / , » 1784 (32 pages). / ; Itinéraires maritimes sur la côte d'Afrique (2 cahiers cartonnés, dont un, daté d'octobre 1784, est incomplet du commencement, 47 et 96 pages). / ; « Mémoire militaire sur l'empire du Maroc, présenté à Sa Majesté Impériale et royale en juin 1810 par le capitaine du génie Burel » (79 pages). / ; Voyage d'Ali-Bey au Maroc, en Tripolitaine, Égypte, Arabie, à l'île de Chypre, 1803-1807 (2 cahiers cartonnés de 24 et 68 pages). / ; Description de l'Arabie, traduite du turc, en 1827 (38 pages). /

; Renseignements sur les chemins et les hommes armés dans les tribus arabes, relatifs à l'expédition du Hedjaz, 1834 (3 pièces dont une carte). / ; Extrait de journal (les Anglais dans la mer Rouge), 1858 (12 pages). / ; Lettre du capitaine Galinier au général Pelet, le Caire, 16 octobre 1842 (Voyage au Caire, 9 pages et carte). / ; Lettre du vice-consul à Djeddah au ministre (expédition des Egyptiens en Abyssinie), 28 avril 1853 (4 pages). / ; Renseignements sur l'expédition anglaise en Abyssinie, transmis par le ministre des affaires étrangères, novembre et décembre 1867 (3 lettres). / ; « Question d'Abyssinie : au peuple de la Grande-Bretagne, par Jean Cozzika / , » Constantinople, imprimerie centrale, 1867 (56 pages). / ; Rapports et lettres du capitaine d'Heudecourt relatifs à sa mission auprès du corps expéditionnaire anglais en Abyssinie, et correspondance entre le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères relative à cette expédition, 1868 (19 pièces). / ; Mission du lieutenant-colonel Campenon et du commandant de Taverne à Tunis et auprès du gouvernement du Bey, 1860-1865 : rapports et correspondance à ce sujet (34 pièces).

GR 1 M 1678. Égypte, 1831-1867. Mémoire sur l'armée régulière égyptienne, par F. Mathieu-Faviers, lieutenant au 13e chasseurs, 30 mai 1831 (35 pages). / ; Notes et états d'effectif concernant GR 1 M - Catalogue général des Manuscrits du Ministère de la Défense l'armée égyptienne, 1831-1851 (12 pièces). / ; Notes militaires sur l'Égypte, par A. de Caraman, capitaine d'état-major, octobre 1833 (29 pages). / ; Note sur les écoles militaires en Égypte et considérations politiques sur la Syrie (lettre au général Pelet), par de Beaufort d'Hautpoul, capitaine d'état-major, Le Caire, 13 février 1835 (21 pages). / ; Tableau chronologique des événements d'Égypte et de Syrie, 1839-1840 (23 pages). / ; « Note sur l'Orient et sur l'Égypte en particulier, » par C. de Beaufort d'Hautpoul, capitaine d'état-major, Paris, 28 mai 1839 (13 pages). / ; « Rapport sur les opérations de nivellement exécutées en 1853 dans l'isthme de Suez pour la vérification des nivellements faits en 1799 et 1847, » par Linant de Bellefond, inspecteur des ponts et chaussées (20 pages). / ; « Mémoire sur l'isthme de Suez, par le commandant Lambert, du corps d'étatmajor, » Metz, 1er mai 1863 (36 pages, 5 plans et 2 notes). / ; « Mémoire sur la question militaire égyptienne / , » par le même, Metz, 9 mai 1863 (20 pages). / ; Mission militaire française en Égypte : 1° Mémoires et rapports du chef de bataillon Motet au ministre de la guerre, 1861-1863 (10 pièces) ; 2° rapports du général Princeteau au ministre, 1863 (11 pièces) ; 3° rapports du général Princeteau et du lieutenant-colonel Mircher, avec pièces annexes, 1864 (55 pièces) ; 4° rapports et lettres du lieutenant-colonel Mircher, et pièces annexes, relatives à la mission, notamment à M. Vidal, ingénieur des mines, 1865 (74 pièces) ; 5° rapports et lettres du lieutenant-colonel Mircher au ministre et à son chef de cabinet, 1866

(73 pièces) ; 6° rapports et lettres du colonel Mircher au ministre relativement à l'oeuvre de la mission (en outre renseignements sur l'état des travaux du canal de Suez), avec correspondance relative à la mission, 1867 (45 pièces).

GR 1 M 1679. Égypte, depuis 1868. Mission militaire française en Egypte : 1° rapports et lettres du colonel Mircher au ministre de la guerre et à son chef de cabinet, année 1868 (141 pièces), année 1869 (30 pièces, contenant notamment des renseignements sur l'état des travaux du canal de Suez, transmis par M. de Lesseps), 1870 (16 pièces) ; 2° Lettres du ministre de la guerre ou de son chef de cabinet, adressées, pour la plupart, au colonel Mircher, 1864-1870 (110 pièces) ; 3° Lettres adressées au colonel Mircher par le ministre de la guerre du vice-roi, le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique d'Égypte, le consul de France en Égypte (20 pièces), et correspondances diverses adressées au même officier supérieur au sujet de l'école des princes, des écoles militaires égyptiennes, de l'école égyptienne de Paris, 1864-1869 (5 dossiers de 7, 19, 20, 25 et 33 pièces). / ; Mission militaire française : lettres du ministre de la guerre au ministre des affaires étrangères et au colonel Mircher, 1865-1868 (1 registre). / ; Enregistrement des lettres écrites par le colonel Mircher au ministre et à son chef de cabinet, 1868-1869 (analysées seulement), et lettres du ministre et de son chef de cabinet au colonel Mircher, 1868 (in extenso) [1 registre]. / ; Commission vice-royale de l'Exposition universelle : procès-verbaux, 1866-1868 (1 registre). / ; 2 lettres, l'une du 3 juin 1874, l'autre du 14 juillet 1882, relatives à l'armée égyptienne (3 pièces, y compris une pièce jointe).

GR 1 M 1681. États-Unis, 1757-1871. « Description de la surface du pays embrassé par les colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale / », par Vivant de Maissagues, mai 1757 (33 pages). / ; « Mémoire sur un projet pour porter la guerre dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale / , » par de Marassé, capitaine au régiment d'Aquitaine (23 pages). / ; « Observations sur la Caroline du Sud » (4 pages). / ; « Quelques observations sur l'ensemble des États-Unis de l'Amérique » (15 pages). / ; « Mémoire sur la défense de Wespoint, » par Duportail, 20 août 1779 (21 pages). / ; « Les provinces unies du continent de l'Amérique du Nord, considérées du côté du commerce et de leurs productions / » (12 pages). / ; « Observations sur St Augustin de la Floride » (4 pages). / ; « Mémoire sur la possibilité, les avantages et les moyens d'ouvrir un canal dans l'Amérique septentrionale, pour communiquer de la mer Atlantique, ou du Nord, à la mer Pacifique, ou du Sud » (19 pages). / ; Projet de reconnaissance de Philadelphie à l'Ohio (10 pages). / ; Renseignements sur l'armée et la flotte des États-Unis, extraits de journaux, 1836-1869 (23 pièces). / ; Note sur les États-Unis d'Amérique (culture du

coton) (8 pages). / ; « Official army register for 1855 » (2 imprimés, et note). / ; Rapports officiels sur l'armée américaine, transmis par le consulat général de France aux États-Unis, 1858-1860 (4 pièces, dont 1 imprimé). / ; Rapport sur un ouvrage américain traitant des embrasures des casemates, par le capitaine du génie Loqueyssie, Paris, 25 janvier 1860 (8 pages). / ; « La question américaine / , » par E. Bellot des Minières (Imprimé, 1861, 48 pages et 3 pièces annexes). / ; Rapports du capitaine Maldan au ministre de la guerre, sur sa mission aux ÉtatsUnis, 6-21 octobre 1862 (3 pièces). / ; « Rapport officiel adressé à la direction du génie des États-Unis sur le siège et la capitulation du fort Pulaski (Georgie) en février, mars et avril 1862, par Q. A. Gillmore, brigadier général des volontaires des États-Unis / , publié à New-York en 1862 » (traduction française, 1 volume de 140 pages et 6 cartes, plans et vues). / ; Description du navire « le Passaïc » (8 pages). / ; Liste nominative des généraux des armées du Nord et du Sud (3 pages). / ; Rapports du lieutenant-colonel Chanal au ministre, 1864 (16 pièces). / ; « Des causes de la guerre, de ses résultats actuels et de son issue probable, par le lieutenant-colonel Chanal (double partiel du suivant, 64 pages et 4 cartes). / ; Mission militaire en Amérique : rapport du colonel de Chanal sur l'armée américaine, 1864 (12 cahiers). / ; Documents officiels et renseignements sur l'armée américaine, pour la plupart transmis par le ministre des affaires étrangères, 1864-1871 (31 pièces).

GR 1 M 1682. 1° Canada, 2° Mexique et Texas. 1° « Observations sur la baie de Chibouctou, rade et ville d'Halifax, par M. le chevalier de Villevieille, lieutenant de vaisseau / , » 1784 (4 pages). / ; Plan du port de Rosway, 1784. / ; Plan de la baie de Chibouctou et du port d'Halifax, 1784. / ; « Notes sur la force des établissements anglais en deça du golfe de St Laurent / , » 25 août 1784 (7 pages). / ; Projet d'invasion dans l'Amérique anglaise (4 pages). / ; La confédération canadienne, extrait de la Gazette de Cologne du 9 mars 1867 (16 pages). / ; Rapport sur l'état de la milice de la province du Canada : 1° année 1867 (Imprimé de 142 pages) ; 2° année 1868 (Imprimé de 233 pages). / ; Note sur l'organisation militaire nouvelle du Canada, par le capitaine d'état-major Lemoyne, 15 mars 1870 (8 feuillets). 2° Rapport sur la prise du fort de St Jean d'Ulloa par le chef de bataillon du génie Mengin, St Jean d'Ulloa, 2 décembre 1838 (6 pages et plan). / ; Rapport sur l'attaque dirigée contre Veracruz, par le même, St Jean d'Ulloa, 8 décembre 1838 (7 pages et plan). / ; Note sur le nombre de troupes que l'on peut loger dans le fort de St Jean d'Ulloa, par le même, Paris, 11 février 1839 (3 pages). / ; « Précis des opérations des armées américaines contre le Mexique, 1846-1847 » (95 pages). / ; Extrait de l'Histoire de la guerre entre les États-Unis et le Mexique en 1847, par John S. Jenkins, publiée en 1849 (Traduction française, autographiée, 101 pages). / ; Projet d'un wagon défensif, 11 novembre

1866 (plan et légende). / ; Projet de convention commerciale entre la France et le Texas, avec lettre de l'envoyé du Texas au président du conseil des ministres, datée de Paris, 3 avril 1841 (2 pièces).

GR 1 M 1683. Amérique du Sud. « Mémoire sur Rio-Janeiro, sa description, et plan d'attaque » (16 pages, et extrait du voyage de Macartney, en 1792, 3 pages). / ; Mémoire historique sur l'Amérique méridionale, par le lieutenant-colonel Esménard, 1826 (64 pages). / ; « Mémoire sur l'état militaire de la République de Colombie, » par le même, 28 juin 1827 (13 pages). / ; Notice historique relative aux affaires de la Plata, 1828- 1849 (4 pages). / ; 4 rapports du lieutenant-colonel Esménard au comte de La Ferronnays, relatifs à l'état politique de l'Amérique méridionale, 1829. / ; Pièces communiquées au conseil des ministres relativement aux affaires de la Plata, 1829 (autographié, 10 pages). / ; « Notice historique, politique, militaire et commerciale sur la nouvelle république orientale de l'Uruguay, » par de Curel, ancien capitaine d'état-major, 1833 (57 pages, brochure imprimée de 16 pages, intitulée « Arrivée en France de quatre sauvages Charruas / , » lettre de l'auteur et 2 notes, présentées au ministre à son sujet). / ; « Notices historiques sur la ville de Cartagène, » traduit de l'anglais et de l'espagnol, en 1834, par le lieutenantcolonel Esménard (41 pages). / ; « De l'avenir politique des divers états de l'Amérique, » par Éveillard (46 pages et lettre de l'auteur, datée du 10 septembre 1843). / ; « Notice sur la place de Montevideo, » par le lieutenant-colonel du génie Coffinières, 1er août 1850 (6 pages). / ; « Rapport de M. Coffinières, lieutenant-colonel du génie / , sur la situation militaire de la Plata, » 1er août 1850 (22 pages). / ; « Notes sur la Plata / , » par le même, Montevideo, 6 août 1850 (52 pages). / ; « Note sur l'escadrille argentine, » par le même, 19 mars 1851 (4 pages). / ; Lettres du même au ministre ou le concernant, 17 mars 1850- 13 septembre 1851 (7 pièces). / ; Analyse du mémoire présenté par le ministre de la guerre et de la marine du Venezuela au Congrès de 1855 (33 pages et mémoire en question, qui est une brochure en espagnol, imprimée à Caracas).

GR 1 M 2132. Synthèses historiques et documentaires sur les armées européennes et sur différentes batailles, provenant du 2e bureau de l'état-major de l'armée. / ; 1828-1913 (Dossier 1) États des armées anglaise et autrichienne (1828). (D. 2) « Abonnement à quelques journaux pour le général commandant la 21e division militaire, en échange de journaux espagnols envoyés de Barcelone, ou à prix d'argent » (1836-1849). (D. 3) « Dispositions des puissances étrangères à l'égard de la France en 1840 et 1841, leurs forces militaires, leur opinion sur les fortifications de Paris » (1840- 1841). (D. 4) Correspondance de la direction de la police

générale adressée au ministre de la Guerre, relative aux événements survenus dans les provinces rhénanes (août-décembre 1840). (D. 5) Observations concernant la défense de Brest et de Lorient (août-septembre 1840). (D. 6) (p. 1) « Relation de la bataille d'Obileschti entre le corps russe du lieutenant-général Miloradowitsch et un corps turc, du 2 au 14 juin 1807 » (s. d.) ; (p. 2) « Relation de la bataille de Battin, gagnée par l'armée russe sous les ordres du général d'infanterie comte Kamensky, sur l'armée turque retranchée » du 26 août au 7 septembre 1810 (s. d.) ; (p. 3) « Les opérations de l'armée turque pendant la campagne de 1853-1855 en Roumélie et en Crimée » (s. d.). (D. 7) (p. 1) « Principaux faits de l'histoire du Mexique, de 1838 à 1861 », par M. Sieurac, bibliothécaire du Dépôt de la guerre (s. d.) ; (p. 2) « Extrait de l'histoire de la guerre entre les États-Unis et le Mexique, depuis le commencement des hostilités jusqu'à la ratification du traité de paix en 1847 » (1863) ; (p. 3) « Plan de la bataille de Buena Vista, livrée les 22 et 23 février 1847 » (s. d.). (D. 8) Appréciation d'ensemble sur les forces militaires de l'armée austrohongroise, par l'attaché militaire en poste à Vienne (1898). (D. 9) Mémoire sur la première insurrection cambodgienne, de mars 1866 à décembre 1867, par le capitaine Baulmont (1913). (D. 10) Exposé du général baron Kaulbars sur la bataille de Moukden (guerre russo-japonaise), analysé et annoté par le capitaine Engasser (1913). (D. 11) Pertes en officiers tués et blessés des armées austro-hongroises, de 1740 à 1913, par le Dr Gaston Bodard (1923) : (p. 1) « Guerre de la succession d'Autriche, guerre de Sept Ans » ; (p. 2) « Guerre de la succession de Bavière (1789-1790), guerre de Turquie (1788-1791), insurrection des Pays-Bas autrichiens (1789-1790) » ; (p. 3) « Guerre de la 1re coalition contre la France : front des Pays-Bas et du nord de la France (1792-1797), front d'Allemagne et de l'est de la France (1796-1797), front d'Italie (1792-1797) » ; (p. 4) « Guerre de la 2 e coalition contre la France : front d'Allemagne et de la Suisse (1799-1801), front d'Italie (1800-1801) » ; (p. 5) « Guerre de la 3e coalition (1805) : campagne du Danube et de la Moravie, campagne d'Italie », « Guerre contre la France et la Confédération du Rhin (1809) : campagne du Danube, campagne d'Italie, combats dans le Tyrol, campagne de Pologne, guerre de partisans en Allemagne » ; (p. 6) « Campagne de Russie (1812) », « Guerres de libération (1813-1815) : campagne d'Allemagne, campagne d'Italie de 1813, campagne de France de 1814, campagne d'Italie de 1814, campagne de Naples (1815), campagne de France de 1815 », « Interventions armées en Piémont et dans le royaume de Naples (1821), à Parme et dans les légations (1831) », « Représailles de frontière contre Bosniaques et Monténégrins » ; (p. 7) « Guerre d'Italie, 1848-1849 », « Guerre de Hongrie (1848-1849) », « Répression d'insurrections et d'émeutes : émeute des Valaques en Transylvanie (1784), insurrection de la Galicie occidentale, en 1846 et 1848, insurrection de Prague et de Vienne en 1848, insurrection de la Dalmatie méridionale en 1869,

insurrection de la Krivoscie (Dalmatie du Sud) en 1882 » ; (p. 8) « Guerre d'Italie, 1859 », « Guerre contre le Danemark, 1864 », « Guerre contre la Prusse, 1866 », « Guerre d'Italie, même date » ; (p. 9) « Occupation de la Bosnie, 1878-1879 », « Expédition de Chine, date » ; (p. 9) « Occupation de la Bosnie, 1878-1879 », « Expédition de Chine, 1900 ».

GR 1 M 2139. Rapports annuels de situation à l'empereur Napoléon III. / 1860-1867 (Dossier 1) Exposés relatifs à l'Algérie, la Syrie, l'Italie, les écoles militaires, le recrutement, les chevaux, la gendarmerie, l'artillerie, le génie, le service des subsistances, l'habillement (1860-1861). (D. 2) Exposés relatifs à l'intervention militaire française au Mexique, la cavalerie, l'artillerie, le génie, l'administration, le Dépôt de la guerre, la comptabilité générale (1862). (D. 3) Exposés concernant les opérations militaires au Mexique, les effectifs de l'armée, la cavalerie et la gendarmerie, l'administration, le Dépôt de la guerre, la situation en Algérie, l'artillerie, le génie, les hôpitaux, le service de marche (indemnités de route), les fourneaux et cuisines de la troupe, les travaux du génie (1863). (D. 4) Rapports (manuscrits et imprimés) sur les opérations militaires au Mexique, en Cochinchine, en Algérie, notes concernant les différentes subdivisions du département de la Guerre [à signaler : un état des troupes et détachements de l'armée d'Afrique (1864-1865)]. (D. 5) (Pièces 1 à 3) Exposés (manuscrits et imprimés) sur le Mexique, l'Algérie et les différentes matières du département de la Guerre, états de situation des officiers (1866). (D. 6) Rapport annuel pour l'année 1867 : projets de comptes rendus du département de la Guerre (manuscrits et imprimés) [à signaler : un exposé relatif à l'envoi d'un corps expéditionnaire en Italie, à la suite de l'invasion par les troupes de Garibaldi des États de l'Église (1867)].

GR 1 M 2148. Succession Farre, mémoires et correspondance. / ; (D. 3) Occupation de Rome par les troupes françaises (1862-1867). 1843-1882 (Dossier 1) (Pièces 1 et 2) Correspondance générale (1846-1886). (D. 2) Guerre de Crimée : plan des colonnes d'assaut à Malakoff (s. d.). (D. 3) Occupation de Rome par les troupes françaises (1862-1867). (D. 4) Guerre de 1870 : armée du Nord (général Faidherbe) : rapports et notes, dépêches télégraphiques et lettres concernant principalement les travaux à exécuter par le génie (1871). (D. 5) Algérie : (s.-d. 1) (p. 1 à 9) correspondance entre le ministre de la Guerre et le général commandant le 19e corps d'armée à Alger relative aux opérations militaires dans le Sud-Oranais (1879-1881) ; (s.-d. 2) (p. 1) renseignements historiques sur les expéditions en Algérie, avec carte au 1/600 000e (1843-1865) ; (p. 2) « Composition du personnel du génie de la 2 e division » (1856) ; (p. 3) note du 20 mars 1873 relative aux travaux de colonisation (plantations) ; (p. 4) organisation et

fonctionnement des Zaouïas (1880) ; (p. 5) mémoires sur l'organisation administrative et l'instruction publique en Kabylie (1881) ; (p. 6) notes d'un discours relatif aux opérations militaires dans le Sud-Oranais contre Bou Amena (1882).

GR 1 M 2159. Rapports et correspondance relatifs à des événements et incidents de frontière entre la France et l'Italie. / ; 1849-1913. 1849-1913 Travaux d'arpentage, festivités transfrontalières, violations de frontières, homicides : rapports et correspondance [à signaler : (p. 16) correspondance du ministre de la Guerre adressée au ministre de l'Intérieur et des Cultes relative à des tendances séparatistes au sein de la population des Alpes-Maritimes (1880) ; (p. 67) observation des règles de courtoisie internationale dans les gares frontières (1899)].

GR 1 M 2195. Officiers en mission. / ; 1858-1907. (Dossier 1) Officiers en mission à l'intérieur, droit aux indemnités, circulaire relative à la mise en route, pour le retour, des officiers détachés en mission (1858-1906). (D. 2) Officiers en mission à l'étranger, attachés militaires, circulaire relative au recrutement, nominations (1878-1907). (D. 3) Situation des officiers mis à la disposition d'un autre département que celui de la Guerre, situation des officiers détachés comme instructeurs en pays étranger en matière de retraite, loi du 18 mars 1889 relative au rengagement des sous-officiers (1892-1903). (D. 4) Missions en Abyssinie : notes, correspondance (1901-1908). (D. 5) Missions en Allemagne : notes, correspondance (1901-1907). (D. 6) Missions en Asie centrale, Asie mineure, Égypte, Turquie, Grèce et Italie : notes, correspondance (1906-1910). (D. 7) Missions au Congo, dans les régions du Tchad et du Chari : notes, correspondance (1892-1906). (D. 8) Affaire Quiquerez-Segonzac en Côte-d'Ivoire : notes, correspondance (1891). (D. 9) Mission de délimitation des frontières franco-anglaises du lieutenant Bransoulié en Guinée : notes, correspondance (1891). (D. 10) Missions militaires françaises au Maroc, affaires diverses : notes, correspondance (1885-1906). (D. 11) Missions au Soudan : notes, correspondance (1879-1900).

GR 1 M 2213. Démissions, missions. / ; 1821-1909. (Dossier 1) Démissions, rétrogradations volontaires et réintégrations des sousofficiers et officiers (1821-1909). (D. 2) Missions : (s.-d. 1) mission de l'ingénieur Choisy en Afrique (1879-1891) ; (s.-d. 2) mission du lieutenant Mizon en Afrique (1890) ; (s.-d. 3) mission Foureau-Lamy en Afrique (1900) ; (s.-d. 4) missions Maistre, Dybowsky, Crampel en Afrique (1890-1891) ; (s.-d. 5) mission du docteur Mayet en Algérie (1882) ; (s.-d. 6) mission du docteur Laburthe en Algérie (1886) ; (s.-d. 7) mission du docteur Nordmann en Algérie (1905-1907) ; (s.-d. 8) mission de Cosson et Clément-Duval en Algérie (1888) ; (s.-d. 9) mission de Teisserenc de Bort en Algérie et en Tunisie (1888) ; (s.-d.

10) mission de Janssen en Algérie et en Tunisie (1889-1895) ; (s.-d. 11) mission de Hamy et Errington de La Croix en Algérie et en Tunisie (1887) ; (s.-d. 12) mission de Boeswillwald et Duthoit en Algérie et en Tunisie (1882) ; (s.-d. 13) mission de Sédillot en Algérie et en Tunisie (1887) ; (s.-d. 14) mission du docteur Pozzi en Tunisie (1881-1882) ; (s.- d. 15) mission de Le Mesle, Letourneux et Lecouffe en Tunisie (1887-1890) ; (s.-d. 16) mission de Houdas et Basset en Tunisie (1881) ; (s.-d. 17) mission de Cagnat en Tunisie (1881) ; (s.-d. 18) mission de Savorgnan de Brazza au Congo (1883-1896) ; (s.-d. 19) mission de Dieulafoy en Perse (1884-1889) ; (s.-d. 20) mission de Pinon en Turquie (1906) ; (s.-d. 21) mission de Dutreuil de Rhins en Asie (1890-1891) ; (s.-d. 22) mission du lieutenant Morel en Indochine (1883- 1884) ; (s.-d. 23) mission du chef de bataillon Régnier au Tonkin (1884) ; (s.-d. 24) mission du général Bassot à Copenhague (1903-1904) ; (s.-d. 25) expédition de Charcot au Pôle Sud (1907-1908).

GR 1 M 2280. Travaux d'étude dans le sud de la France et en Italie. / ; 1860-1869. (Sous-dossier 1) Projet d'attaque d'une position militaire aux environs nord-ouest de Beaucaire ; (s.-d. 2) mémoire sur la reconnaissance militaire d'Ajaccio à Bastia (Corse), levé à vue ; (s.-d. 3) itinéraire de la pointe Seudo à la ferme Cunéo par Ajaccio (route de Sartène) ; (s.-d. 4) mémoire sur la ville de Nîmes et ses environs, levé à vue de la position militaire de Nîmes à Manduel (Gard) ; (s.- d. 5) itinéraire de la route de Toulouse à Tournefeuille (Haute-Garonne) ; (s.-d. 6) itinéraire de la route de Toulouse à Colomiers ; (s.-d. 7) itinéraire de la route de Toulouse au hameau de Fonsegrives, faisant partie de la route de Toulouse à Castres ; (s.-d. 8) mémoire militaire sur la route allant de Fontaines à Vancia (Ain) ; (s.-d. 9) reconnaissance militaire de la route de Lyon à Rillieux (Rhône, Ain), levé à vue ; (s.-d. 10) mémoire sur la reconnaissance militaire de la route de Bastia à Borgo (Corse), levé à vue ; (s.-d. 11) reconnaissance de la route de Novi à Serravalle ; (s.-d. 12) reconnaissance du cours de l'Adda entre Vaprio et Cassano (Italie) ; (s.-d. 13) itinéraire de la route de Milan à Magenta (Italie) ; (s.- d. 14) itinéraire de la route de Rome à Porto d'Anzio (Italie) ; (s.-d. 15) mémoire sur la défense d'Albano, levé expédié de la route de Rome à Naples entre Castel Gandolfo et Genzano ; (s.-d. 16) reconnaissance de Tréviglio à Caravaggio (Italie) ; (s.-d. 17) mémoire militaire sur l'itinéraire de Lyon (Vaise) à Limonest (Rhône), levé à vue ; (s.-d. 18) itinéraire de la route de Lyon à Limonest ; (s.-d. 19) mémoire sur la route de Fontvieille au Paradou (Bouches-du-Rhône) ; (s.-d. 20) itinéraire de Castres à la ferme de Ramonay, sur la route de Castres à Béziers (Tarn, Hérault) ; (s.-d. 21) mémoire sur le levé à vue du cours du Var, levé à vue du cours du Var depuis son embouchure jusqu'à six kilomètres au nord ; (s.-d. 22) itinéraire de la route de Béziers à Maureilhan (Hérault) ; (s.-d. 23) mémoire sur le levé à vue de la route de Luch à Nissan (Hérault), levé à vue ; (s.-d.

24) itinéraire de Libourne (Gironde) à la Ferme Poitevin, sur la route de Blaye ; (s.- d. 25) itinéraire de Toulouse (faubourg Saint-Étienne) à Aufréry ; (s.-d. 26) mémoire sur la défense d'une position militaire prise en arrière du Gard, levé à vue de la route de Saint-Bonnet à Fournès (Gard) ; (s.-d. 27) mémoire sur la reconnaissance de la route de Sauve jusqu'au plateau de La Baraque, itinéraire de Nîmes à La Baraque, croquis ; (s.-d. 28) mémoire sur le levé à vue de la route de Castelnau à Jacou et Clapiers (Hérault), levé à vue ; (s.-d. 29) mémoire sur la reconnaissance du terrain compris entre Auch, Saint-Crieq et La Hitte (Gers), levé à vue ; (s.-d. 30) mémoire sur la reconnaissance de la route de Vingrau à Tuchan (Pyrénées-Orientales, Aude), faisant partie de celle de Perpignan à Carcassonne ; (s.-d. 31) itinéraire de la route d'Auch à Pavie (Gers) ; (s.-d. 32) itinéraire de la route de Tarbes à Boulin (Hautes-Pyrénées) ; (s.-d. 33) itinéraire du pont de Vaise à Limonest (Rhône) ; (s.-d. 34) mémoire sur le levé à vue de la position militaire formée par les villages de Bron et de Vénissieux (Rhône) et comprise entre les routes de Lyon à Crémieux et de Lyon à Grenoble, levé à vue ; (s.-d. 35) mémoire sur le terrain compris entre Endoume et Montredon, levé à vue du chemin de la Corniche, d'Endoume à Montredon ; (s.-d. 36) mémoire sur la reconnaissance exécutée aux environs de la ville d'Orte (États pontificaux) ; (s.-d. 37) itinéraire de la route de Béziers à Sète (Hérault) entre Béziers et Cers, croquis ; (s.-d. 38) reconnaissance sur la route de Toulouse entre la Patte d'oie et le ruisseau de Lahitte, croquis ; (s.-d. 39) mémoire sur la défense de la route de Bayonne à Toulouse par Auch, levé à la boussole de la position militaire entre Saint-Cricq et Montégut (Gers), plans des châteaux de Montégut, Emmarre et Saint-Cricq ; (s.-d. 40) mémoire sur la reconnaissance de la route de Béziers à Montpellier jusqu'au Libron (Hérault), croquis, levé à vue ; (s.-d. 41) mémoire sur la reconnaissance de la route d'Albano à Grotta-Ferrata (États pontificaux) ; (s.-d. 42) mémoire sur les positions militaires de la route d'Espagne, levé à vue du terrain compris entre La Négresse, Mauléon et Anglet (Basses-Pyrénées) ; (s.- d. 43) mémoire sur la position de Vaulx-en-Velin (Rhône), croquis, levé à vue ; (s.-d. 44) mémoire sur le levé à vue de la route de Rome à la ferme de Villa Spada, faisant partie de la Via Salaria (Italie), itinéraire ; (s.-d. 45) itinéraire de Baconnes à Louvercy (Marne), croquis ; (s.-d. 46) mémoire militaire sur la reconnaissance de la Garonne entre Portet et Blagnac (Haute-Garonne), levé à vue ; (s.-d. 47) mémoire sur la position militaire de Ramonville (HauteGaronne), levé à vue ; (s.-d. 48) reconnaissance de la route impériale n° 8 de Paris à Toulon, dans sa partie comprise entre la Porte d'Aix, à Marseille, et le village de Notre-Dame ; (s.-d. 49) mémoire sur le bassin du Roussillon, tableau d'itinéraire, levé à vue ; (s.-d. 50) mémoire sur les environs de Nice et sur la défense des approches de cette ville par la route de la Corniche (130 p.), levé à vue de la position militaire du Leuza (Alpes-Maritimes).

GR 1 M 2284. Travaux d'étude en France et en Italie. / ; 1854-1877. (Sous-dossier 1) Levé de la place de Limoges (Haute-Vienne) ; (s.-d. 2) mémoire sur l'étude et le choix d'une position militaire située sur les bords du Rhône dans les départements de l'Ain et de l'Isère, levé à vue ; (s.-d. 3) reconnaissance d'une position défensive sur la rive gauche de la Saône en avant de Lyon, levé à vue du terrain aux environs est de Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône) ; (s.-d. 4) mémoire sur l'itinéraire de la partie de la route de Lyon à Montbrison, entre le faubourg de Vaise et Tupinier, croquis, itinéraire ; (s.-d. 5) mémoire sur la route de Lyon à Tarare (Rhône), levé à vue ; (s.-d. 6) reconnaissance de la rive gauche de la Saône de Fleurieux à l'île Barbe (Rhône) ; (s.-d. 7) mémoire sur la position militaire de Saint-Genis-Laval (Rhône), levé à vue ; (s.-d. 8) reconnaissance de la vallée de l'Ill, de Robertsau à Wanzenau ; (s.-d. 9) mémoire sur le levé de la route de Bastia à Saint-Florent (Corse), levé à vue ; (s.-d. 10) reconnaissance du cours du Tévérone depuis son embouchure dans le Tibre jusqu'à la ferme de la Lunghezza (Italie), croquis ; (s.-d. 11) mémoire sur le levé à vue de Melegnano (Italie), levé à vue ; (s.-d. 12) mémoire sur le terrain à l'ouest de Milan, levé à la boussole du cours de l'Olona de Lampugnano à Milan (Italie) ; (s.-d. 13) reconnaissance de la route qui conduit de Mazargues à la calanque de Morgion ; (s.-d. 14) itinéraire de Perpignan au village de Canet (Pyrénées-Orientales) ; (s.-d. 15) mémoire sur la reconnaissance d'Auch à Bonnefont faisant partie de la route d'Auch à Barran (Gers), levé à vue ; (s.-d. 16) reconnaissance de la rive droite de la Saône de Couron à Saint Rambert (Loire) et jusqu'à la route impériale de Mâcon à Lyon ; (s.-d. 17) itinéraire du chemin de Mondonville à Fontaine-la-Guyon par Saint-Aubin-des-Bois faisant partie du chemin de Chartres à Senonches (Eure-et-Loir) ; (s.-d. 18) mémoire sur l'histoire politique et militaire de la campagne de Castelficardo en Italie en 1860, par le lieutenant d'état-major B. Vialla, levé à vue du terrain compris entre Rome et Tivoli, levé à vue du terrain au nord de Rome, levé à vue du terrain au sud d'Ancône ; (s.-d. 19) mémoire sur un convoi de poudre conduit de Saint-Médard-en-Jalle à Bordeaux (Gironde), levé à vue de la route de Saint-Médard à Bordeaux ; (s.-d. 20) itinéraire de la route de Toulouse à Pouvourville (Haute-Garonne) ; (s.-d. 21) mémoire sur Montpellier, levé à vue des environs de Montpellier (Hérault) ; (s.- d. 22) itinéraire de la route de Novi à Bassaluzo, faisant partie de la route de Novi à Acqui (Italie) ; (s.-d. 23) itinéraire de la route de Milan à Bergame dans sa partie comprise entre Milan et le village de Vimodrome (Italie), carte ; (s.-d. 24) mémoire sur la route de Lèves à Chartainvilliers (Eure-et-Loir) faisant partie de la route impériale n° 10 de Paris à Bayonne par Chartres, Tours et Bordeaux, itinéraire de Milan au delà de Vimodrone sur la route de Bergame (Italie) ; (s.-d. 25) mémoire sur le levé de la route de Milan à Melegnano (Italie), levé à vue ; (s.-d. 26) mémoire sur la position militaire de Croutelle (Vienne), levé à vue ; (s.-d. 27) mémoire sur le levé à vue

de la route de Tours à Château-la-Vallière (Indre-et-Loire), levé à vue ; (s.-d. 28) mémoire sur la route de Limoges à SaintPriest (Haute-Vienne), levé à vue ; (s.-d. 29) mémoire sur le terrain parcouru par la route de Limoges à Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne), levé à vue ; (s.-d. 30) itinéraire d'Auch à Auterive (Gers) sur la route d'Auch en Espagne par Anazan ; (s.-d. 31) reconnaissance de la route de Toulouse à Portet, faisant partie de la route de Toulouse à Foix ; (s.-d. 32) mémoire sur la reconnaissance de la vallée de l'Hers, du pont de Montaudran au pont de Launaguet (Haute-Garonne), levé à vue ; (s.-d. 33) itinéraire de Montpellier à Juvignac par Celleneuve (Hérault), faisant partie de la route de Montpellier à Lodève, croquis, levé à vue ; (s.-d. 34) mémoire sur le levé de plan exécuté sur la route de Montpellier à Mauguio par Montauberon, croquis, plan de la citadelle de Montpellier ; (s.-d. 35) itinéraire de Bordeaux au Monteil (Gironde), croquis ; (s.-d. 36) itinéraire de la route de Toulouse à Saint-Martin-du-Touch ; (s.-d. 37) mémoire sur la position militaire de Croutelle (Vienne), levé à vue ; (s.-d. 38) mémoire sur la position militaire de Bron (Rhône), levé à vue ; (s.-d. 39) mémoire militaire sur le terrain situé à l'est de Toulouse entre le Canal du Midi et la rivière de l'Hers, croquis, levé à vue ; (s.-d. 40) mémoire sur une reconnaissance de la route de Lyon, de Moulins à Sanne (Allier), levé à vue ; (s.-d. 41) mémoire sur Poitiers et ses environs, levé à vue de la route de Poitiers à Croutelle (Vienne) ; (s.-d. 42) rapport sur le levé à vue exécuté sur la route de Clermont à Limoges , croquis, itinéraire de Clermont-Ferrand aux Roches, sur la route de Clermont à Limoges ; (s.-d. 43) mémoire sur la reconnaissance militaire de l'Allier exécutée entre Les Martres-de-Veyre et Pont-du-Château, vue au crayon des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) ; (s.-d. 44) mémoire sur la position couvrant le débouché des routes de Bourbon-Lancy et de Dompierre-sur-Moulins, croquis, levé à vue ; (s.-d. 45) mémoire sur la conduite d'un convoi d'Aixe-sur-Vienne à Limoges (Haute-Vienne), levé à vue de la route d'Aixe à Limoges ; (s.-d. 46) mémoire sur la position militaire de Périgueux (Dordogne), croquis, levé à vue ; (s.-d. 47) levé à vue du chemin compris entre Châtellerault et Poitiers (Vienne), mémoire sur la marche d'une armée en retraite de Châtellerault vers Poitiers, levé à vue du terrain compris entre Chasseneuil, Bonnillet et Nanteuil ; (s.-d. 48) mémoire sur un terrain situé au sud de Dijon, levé à vue, situation de l'effectif du 8e corps d'armée à la date du 15 octobre 1877 ; (s.-d. 49) mémoire de reconnaissance du terrain à assigner pour le cantonnement d'une division de cavalerie sur la rive gauche de la Vienne, à hauteur de Limoges, projet de cantonnement d'une division de cavalerie indépendante ; (s.-d. 50) notices statistiques sur le département de l'Allier par le capitaine d'Aurelle de Montmorin (1877).

SOUS-SERIE 8W : Puissances étrangères (renseignements sur les matériels d'artillerie).

8 W 1 : Documents communs à plusieurs puissances 1811-1892 . Documents communs à plusieurs puissances ; tableaux comparatifs des bouches a feu et munitions des différentes puissances d'Europe 1811 ; décision ministérielle et rapport sur des renseignements concernant l'artillerie de puissances étrangères, 1835 ; lettre du comité au ministre et résumé des rapports des ambassadeurs de France en Russie, en Angleterre et en Autriche sur les armes à percussion, 1938 ; recueil de mémoires avec planches du baron Paul Bourgoing, ministre du roi de France en Bavière, sur l'armement et les fortifications des armées autrichiennes et prussiennes (planches du défilé de Lueg dans les montagnes de Salsburg, de fusils percutants fortifications d'Ingolstadt ; sur l'affût dit de dépression ; tableau des puissances ayant adopté l'obusier long ou licorne et la percussion à leurs bouches à feu, 1838 ; tableaux des canons lisses et canons rayés des artilleries anglaise et américaine comparées, 1863 ; rapport de l'école d'artillerie de Metz (1865-1866) ; 11 rapports du capitaine Guzman au président du comité donnant des renseignements tirés du journal autrichien « Der Kamarad » sur l'armement de différentes puissances étrangères (1867-1869) ; article de journaux américains et anglais et traduction du colonel Dorn sur la comparaison de canons anglais avec le Rodman américain ; décisions ministérielles, 20 septembre et 30 octobre 1867 ; rapport du capitaine Dufour sur la transformation d'armes russes et hollandaises décision ministérielle, 19 novembre 1867 ; idem capitaine Deloye de la traduction d'un article américain sur les fusils se chargeant par la culasse ; journal Best Zeitung (8 février 1868) ; rapport du lieutenant-colonel Stoffel sur les expériences faites à Berlin sur des pièces prussiennes et autrichiennes (1868) ; idem du lieutenant-colonel de ClermontTonnerre sur la poudre prismatique russo-prussienne et à palettes anglaise (1869) ; idem de Rothan sur la rivalité des canons de Woolwich et Krupp (23 novembre 1869) ; décision ministérielle du 9 décembre 1869) ; liste des membres du corps diplomatique étranger en France (10 décembre 1873) ; rapport du 2e bureau sur la conservation, l'entretien et la visite des bouches à feu en temps de paix en Prusse, Autriche, Hongrie et Angleterre (mars 1880) ; note sur l'habillement, l'équipement et l'instruction dans les principales artilleries étrangères (1886) ; 8 notes d'analyse sommaire de documents sur les armées étrangères (août-novembre 1889) ; 60 notes de renseignements sur l'exportation de bois de fusils adressées au comité (12 juillet 1888 à 7 novembre 1890) ; 30 pièces de décisions ministérielles ou circulaires, 3e direction d'artillerie sur les missions à l'étranger (1870-1892). 1811-1892

8 W 2 : Même chose 1783-1891. Traduction de documents étrangers ; opinion de M. de Gribeauval sur l'ouvrage d'Antoni sur l'usage des bouches à feu (4 février 1783) et lettre d'envoi ; 2 lettres de Camus Néville, maitre des requêtes (12 décembre 1782 et 14 mai 1783) ; minute à ce dernier ; lettre de Lambert (9 mai 1783) ; traduction de « Histoire de l'art de la guerre » de Hoyer par M. Terquem, 12 cahiers de 249 pages et 15 pages séparées (1797) ; traduction de l'ouvrage de Hutton sur la balistique par M. Terquem avec note (10 novembre 1817) et lettre (27 février 1818) ; 3 lettres du baron Évain, directeur de l'artillerie et du génie (20 février, 13 avril 1818 et 24 mars 1821) ; note du comité central de l'artillerie (3 avril 1818) ; extrait de l'ouvrage russe « Connaissances fondamentales de l'artillerie et des ponts militaires » publié par Gügel-Fitztum et Gebgard au nom du comité d'instruction militaire et traduit par Ferry (1816) ; lettre de M. Ravichio au sujet d'un ouvrage autrichien qu'il a traduit concernant les artifices de guerre (29 août 1816) ; lettre du baron Évain (14 juillet 1820) ; extrait de la traduction ; lettre de Bellune, ministre de la Guerre (25 janvier 1823) ; B. E des pièces adressées au comité (25 janvier 1833) ; 2 états de dépenses pour l'impression de l'ouvrage de Scharnhorst sur l'effet des armes à feu avec 2 lettres de Mévil (20 décembre 1816 et 17 avril 1817) ; lettres au président du comité (18 janvier 1817) et de Évain (26 mars 1819) ; traduction de l'ouvrage anglais de Adye « Bombardier et canonnier de poche » par le capitaine Thiery (1821) ; rapport du dépôt central (30 mars 1821) ; lettre et note de Thiery (9 et 21 avril 1821) ; manuscrit allemand et sa traduction sur la construction des batteries (1824) ; traduction de l'ouvrage de Rouvroy « Notions sur les obusiers et leur construction » ; rapport du comité, lettre du ministre, le marquis de Clermont-Tonnerre (16 mars 1827) ; traduction de l'ouvrage de M. Congrève sur les roquettes (1824) ; extrait du Times (16 mars 1831) ; table des matières contenues dans les trois volumes de l'ouvrage allemand de Hoyer intitulé « Versuch aines Hanbuches der Pontonnier Wissenschaften » traduit par Lyautey ; mémoire sur les moyens d'enrayage pour les voitures de l'artillerie par Omedéi, traduit par Carpegna (vers 1824) ; 2 extraits du livre de Omedéi « Recherches historiques et critiques sur l'invention et l'usage des tampons et des sabots pour lancer des projectiles d'artillerie » avec sommaire des matières, traduits par Carpegna (1828) ; rapport sur un livre du capitaine Puillon-Boblaye relatif aux fusées de guerre et DM/4° division (27 novembre 1840 et 3 décisions ministérielles sur les demandes de traduction et documents étrangers et communication (1887- 1891).

8 W 6 : Angleterre. Traduction de M. Francfort, répétiteur de mathématiques à l'école d'artillerie de la garde royale, d'un ouvrage sur les remarques concernant l'organisation de l'artillerie anglaise ; rapport du capitaine Robert sur les systèmes d'artilleries anglaises, 1er

partie (1824) ; extraits de l'ouvrage de M. Ch. Dupin sur la force militaire de la Grande-Bretagne ; extrait en 2 exemplaires d'une note sur les établissements militaires anglais ; 2 lettres du ministre, marquis de Clermont-Tonnerre (4 juin 1825) ; notes et 9 planches de M. Piobert sur l'artillerie anglaise recueillies à Woolwich en 1826 ; extrait de l'histoire de la guerre de la péninsule par le général Foy (1827) ; extrait du rapport de la commission du budget anglais (1828) ; compte rendu de mission. du capitaine Daugny avec une planche concernant les armes de guerre (février 1855) ; décisions ministérielles (16 décembre 1854 et mars 1855) ; rapport et une planche du colonel Guiod sur sa mission concernant la fabrication des canons et projectiles en Angleterre (10 mars 1857) ; décision ministérielle (31 mars ; lettre et mémoire de M. Mowat-Bedford sur sa visite à l'arsenal de Woolwich (30 juillet 1857) ; minute de rapport du comité (6 février 1858), décisions ministérielles des 27 août 1857 et 2 mars 1858 ; 2 notices en anglais de A. W. Hofmann sur un parchemin végétal et de Alfred Smee (août et septembre 1858), décision ministérielle du 24 septembre 1859 au président du comité sur des expériences de fers à Woolwich ; fascicule anglais et traduction sur la description et manoeuvres des pontons cyclindriques (février 1858) ; minute d'avis du comité (1860), décision ministérielle du 26 octobre 1860 ; notice imprimée en anglais sur un aperçu de la question actuelle des shrapnels (1862) ; 2 notes sur les expériences faites à Shoeburyness les 3 mars et 8 avril 1862 sur des plaques cuirasses de fer de l'invention de M. Fairbairn et d'un canon de très fort calibre ; « Journal of the Royal united Service Institution Whitehall yard » (juin 1862) ; « Report Ordnance » (rapport du comité spécial de l'artillerie anglaise, 25 juillet 1862). 1824-1862

8 W 7 : Angleterre 1863-1865. Organisation de l'artillerie au 23 juillet 1863 ; documents anglais transmis par décision ministérielle du 14 novembre 1863 donnant des renseignements sur l'artillerie 1863, la retraite des officiers du corps royal du génie, les vaisseaux de guerre pour le service de l'empereur de Chine et l'insalubrité de la ville de Shanghai ; dossier de lettres et rapports transmis par le commandant d'Audigné, attaché militaire à Londres, relatifs à des canons de gros calibre du système Blakely (22 juillet 1860) ; canon Whithworth avec 2 planches (28 juillet 1860) ; note sur les fers et les aciers anglais (août 1860) ; les canons Armstrong (28 mars 1861) ; résultats des expériences d'artillerie faites à Shoeburyness (6 août 1861-1865) ; les aciers Tavanaki, la comparaison des canons Armstrong et Withworth (10 novembre 1862) ; des plaques en fer (mars 1863) ; note et croquis sur le système de rayure Shunt, canons de 600 livres Armstrong et la cible Hercules sur le budget de la marine (artillerie de bord) ; traductions du Times des notes du général Bainbrigge sur l'adoption des canons rayés et la construction des fortifications du capitaine Harding Stewart sur des tourelles cuirassées ; fascicule imprimé et

calque en anglais « Report of the chief of the bureau of ordnance Navy department » (novembre 1864) ; traduction du Times sur les transformations des canons en fonte en canons rayés par le procédé Palliser (novembre 1864) ; fascicule imprimé « Notes sur le matériel fabriqué par les ateliers de Woolwich et petites armes du système Armstrong ; rapport du commandant Olry sur sa mission en Angleterre (en double exemplaire manuscrits dont un relié, mai 1865 et 4 décisions ministérielles sur ce sujet, décembre 1864-juin 1865) ; traduction du Times « Nouvelles de terre et de mer » (19 juin 1865) ; rapport du capitaine Morvan sur l'artillerie de l'escadre cuirassée anglaise (août 1865) ; lettre du major Palliser sur les canons Palliser et Parson extraite du journal « Mechanic's magazine » (19 octobre 1865) ; note sur les appareils d'escalade, débarcadères et ponts militaires portatifs de MM. Grissel et compagnie, inventés et brevetés par Frédéric Rice Stack.

8 W 8 : Angleterre 1866-1870. Rapport du commandant Dard sur les navires cuirassés (1866) ; essais à South Schields de coton-poudre ; canon de 600 livres des usines Elswick essayé à Schoeburiness ; projectiles et canons Palliser ; pénétration des plaques de navires par les projectiles en acier (ouvrage imprimée avec figures, 27 août 1866) ; tir d'expérience du canon de 12 tonnes contre une du Royal Sovereign ouvrage « A course of instruction in Ordnance and gunnery for the use of the cadets of United States military Academy » (1867), expériences sur les canons Mackay aux environs de Liverpool (1867) ; extrait de rapport du comité. anglais sur la fabrication des tubes pour canons, en fer forgé et enroulé (1868) ; emploi de la poudre comprimée ; fascicule sur l'organisation de l'artillerie (1868) ; résumé du mémoire de M. Abel sur une nouvelle poudre (pyroxyle, 1869) et rapport et notes sur ce coton-poudre ; notes sur les poudreries anglaises ; description du système d'affût Moncrieff et expériences ; traduction du rapport de la commission des magasins à poudre ; résumé du discours de M. Armstrong, président de l'institution des ingénieurs mécaniciens ; le capitaine Noble, son associé, a exposé un appareil de son invention pour déterminer la vélocité des projectiles ; rapport sur cet appareil ; description et planches de canons de 9 et 12 livres, système Fraser (1870) ; description d'un nouvel Moncrieff pour le canon de 9 pouces ; essai des poudres en Angleterre, appareil Nobel, expériences et résultats obtenus (1870) ; traduction du mémoire du major Fosbery sur le rôle des mitrailleuses dans les guerres de l'avenir ; mémoire, texte et 16 planches sur les poudreries anglaises (21 février 1870) ; rapport préliminaire en anglais de la commission des poudres, avec 9 planches (imprimé, 9 février 1870) ; analyse de ce rapport, en français (mai 1870) ; brochure imprimée en anglais sur le canon de bronze pour le service des Indes (mai 1870).

8 W 14 : Angleterre 1820-1892. Armes portatives ; deux photographies extraites de l'ouvrage de Howard L. Blaclmon « British military fire armes », 1650-1850 représentant le mécanisme de culasse d'un mousquet ; lettre de Sébastiani au ministre de la Guerre sur les progrès dans l'adoption d'un fusil percutant dans l'armée anglaise (8 novembre 1838) ; questionnaire du ministère de la guerre Français ; copie de lettre-réponse de M. Guizot, ambassadeur de France à Londres, et lettre des affaires étrangères de France sur le même sujet (1840) ; lettre de M. Guizot du 23 juin 1840 ; mémoire en anglais sur un nouveau mousquet (8 mai 1850) ; notes sur l'organisation des manufactures d'armes en Angleterre par le colonel Favé (1850) ; dossier sur le fusil anglais rayé modèle 1853 comprenant des dépêches ministérielles, des rapports du comité, rapports de l'Ordnance Select Committee sur les divers systèmes de rayure des carabines avec la traduction ; enquête sur la fabrication des armes à la manufacture d'Enfield ; renseignements sur la fabrication dans l'industrie privéerapport sur la fabrication des armes portatives en Angleterre, en anglais ; procédé employé en Angleterre pour la dessication des bois de fusils (rapport du colonel Morin) ; rapport de l'école de tir de Vincennes sur les expérimentations de ce fusil (12 novembre 1853) et rapport des expériences faites en Angleterre en 1852 ; traduction de documents anglais sur les armes portatives se chargeant par la culasse (1864) ; note sur la confection des cartouches de carabine à l'arsenal de Woolwich (1864-1865) ; traduction des procès-verbaux de séances d'une commission anglaise sur les armes se chargeant par la culasse et avis du comité de l'artillerie sur ce sujet (1865) ; compte rendu des expériences faites en Angleterre sur des armes (1865) ; fascicules et notes adressés par l'attaché militaire en Angleterre sur ces armes (1866) ; documents anglais sur la carabine Enfield transformée en système Snider et analyse (1863-1867) ; traduction sur la cartouche Boyer (1867) ; idem, sur la carabine rayée Snider ; note du comte de Clermont-Tonnerre sur les armes portatives en Angleterre (mars 1867) ; lettre et rapport dé M. Boisselier, consul français à Birmingham, sur le fusil Snider, 28 photographies sur la fabrication, 1 fascicule (1867) ; lettres du comte de Clermont-Tonnerre au sujet du fusil Chassepot pour des expériences anglaises (20 avril et 7 mai 1867) et extrait d'un article du « Pall Mall », gazette sur le Chassepot ; autre lettre relative à des expériences faites en Angleterre sur le fusil Palmer (30 octobre 1867) ; notice sur le fusil Martini (litho1867) ; analyse des rapports du War Office concernant les armes portatives depuis le 19 mars 1863 au 19 février 1867 ; rapport en anglais du Sub-Committee of the Ordnance Select Committee du 12 février 1868traduction au sujet d'un concours pour armes à feu en Angleterre (20 avril 1868) ; traduction du rapport de la commission anglaise (1869) ; mémoire du capitaine Vincent sur la fabrication et la réfection des cartouches métalliques en

Angleterre (février, 1878) ; notes de l'attaché militaire sur le fusil à répétition Enfield-Martini (1886-1887) ; le fusil-Lee et Lee-Mitford.

8 W 15 : Autriche-Hongrie 1744-1870. Autriche-Hongrie ; bouches à feu, planche d'un mortier par Kastner (1744) ; 3 planches d'un mortier et de son boulet ; table du mortier autrichien Cohorn ; planche couleur d'une machine pour la fabrication des bouches à feu ; note en allemand sur une machine et instruments pour les obusiers ; mémoire sur la pyrotechnie avec 8 planches couleur sur la fabrication de bombes ; 3 tables des dimensions d'obusiers (1756 et 1759) ; mémoire sur l'artillerie autrichienne avec lettre de Monsieur de Vaule (1757) et observations de M. de Vallière ; abrégé sur l'organisation de l'artillerie autrichienne (en français) ; mémoire de M. de Gribeauval sur les ingénieurs autrichiens (1760) ; deux mémoires du même sur l'organisation du corps des sapeurs autrichiens (1760) ; questions sur l'artillerie autrichienne et deux mémoires réponses de M. de Gribeauval (1762) ; renseignements du commandant Duchemin sur le personnel de l'artillerie (1825) ; mémoire du commandant Haillot sur les ponts militaires en Autriche, travaux du comité sur ce mémoire ; dépêches ministérielles et copie de lettre du baron Bourgoing, ambassadeur en Bavière (1841) ; mémoire de ce dernier sur les fusées de guerre, les fusées et la formation de ce corps (1842) ; mémoires du commandant d'Andlau, attaché militaire, sur l'artillerie autrichienne (1860-1864) ; extrait du rapport sur le camp d'Olmütz par le commandant de Coynart (1863) ; traductions d'articles adressés par l'attaché militaire relatifs à la mitrailleuse Montigny, la poudre Pertuiset, boites à balles et shrapnels, sur l'analyse d'une brochure allemande « Pro-Arkolay » (1867(1870) ; rapport du capitaine de Cugnac sur sa mission au camp de Palota en Hongrie (1852).

8 W 19 : Autriche-Hongrie 1838-1902. Autriche-Hongrie ; dossier de renseignements de l'attaché militaire et du 2e bureau (1894-1900) sur l'artillerie autrichienne dont calque de l'affut de 75 présenté par M. Pfeiffer (1894) ; l'adoption de canons de 7,5 cm de campagne et de montagne, sur des fusées nouvelles ; le canon en acier Ehrhardt fabriqué en Bohême ; la création d'une école d'artillerie en Autriche Hongrie ; affûts cuirassés pour mortier de 15 cm, tir sur les ballons, canon pour la cavalerie ; les manoeuvres de forteresse à Przemysl ; les projectiles pour canon à tir rapide ; expériences de tirs de canons de 6,91 cm et 9,5 cm ; analyse des articles de Pester Lloyd sur un nouveau canon à tir rapide ; l'organisation de la nouvelle artillerie ; observations sur les manoeuvres impériales austrohongroises en 1898 ; rapport sur la mobilisation (texte et 17 annexes réunis, 1898) ; rapport du capitaine Laguiche sur le régiment autrichien des chemins de fer et télégraphes (1899) ; expériences sur des canons de 78 mm en

bronze Thiele et à tir rapide Ehrhardt, comparaison de matériels français et allemands (1900) ; autre dossier (1901-1902) sur des mises à feu pour projectiles avec croquis, texte et 2 photographies sur le canon de montagne de 75 mm, texte et planche sur celui de 76 mm, texte, 2 gravures et 6 planches sur celui à tir rapide de 75 mm L 30 ; 25 gravures sur le canon de S et de P de 105 mm de 36 calibres, 3 notices, 4 photographies, 4 gravures et 1 planche sur le mortier de siège et de place de 240 mm système E. Skoda ; notes de l'attaché militaire avec 1 photographie et 1 gravure du mortier de 24 cm, sur le mortier de 120 mm avec 2 photographies et 2 planches et sur l'artillerie en général (batteries, nouvelle organisation, dépenses) ; expériences du couvre-fusée Manfred Weiss ; deux cahiers (imprimés en allemand) concernant les usines et matériels Skoda ; 13 fiches descriptives de matériels (1901) ; dossier sur les armes portatives (1838-1902) ; mémoire de M. Dequer sur les questions relatives à l'emploi des fusils à percussion dans l'armée autrichienne (1838) adressé par l'attaché militaire et transmis par les affaires étrangères au ministre de la Guerre (1838-1840) ; mémoire et 2 planches du capitaine Haillot sur la nouvelle platine à percussion adoptée en Autriche et avis de la commission du comité (1843) ; autre avis sur un manuel relatif à l'armement de l'infanterie autrichienne (1853) ; nouvelles inventions de M. Dreyse (1866) ; renseignements sur l'arme Wanzel (1867), sur la composition des équipages de campagne, sur les cartouches en usage ; description des améliorations du fusil Kropatschek et calque sur l'adoption des fusils à répétition de 8 et 11 mm Mannlicher ; le fusil allemand modèle 1889 et 2 calques, la carabine de cavalerie Mannlicher ; loi du 23 juin 1891 relative à l'épreuve obligatoire de toutes les armes à feu portatives ; expériences sur le fusil 6,5 mm ; balles à enveloppe d'acier ; sur la fabrique Steyer ; sur l'entretien avec M. Mannlicher.

8 W 22 : Bavière : 1826-1877. Bavière ; dossier sur les bouches à feu ; traduction de la description du matériel de campagne crée par le lieutenant général baron de Zoller et réglement sur l'instruction des troupes d'artillerie (1843) ; mémoire sur les expériences du dynamomètre de Reynier sur les voitures de l'artillerie de campagne, une planche et mémoire sur le harnachement des chevaux (1846) ; 2 avis du comité de l'artillerie sur ces mémoires ; projet de loi relative au système militaire, fascicule avec traduction (1867) ; dossier sur les armes portatives ; rapport sur les expériences des fusils d'infanterie à percussion (1832-1833) ; étude du sous-lieutenant de Bainville de l'école de Vincennes sur le fusil bavarois (cahier relié manuscrit, 1850) ; traduction sur la confection des enveloppes de cartouches en papier avec échantillon ; avis du comité sur le rapport du colonel Bourgoing sur les fusils à percussion (15 mai 1840) ; planche sur la confection des cartouches ; renseignements sur les cartouches et sur

les projectiles incendiaires ; mémoire (et traduction) du colonel Podewils sur des armes rayées adoptées dans l'infanterie bavaroise et avis du comité (juin 1867) ; notes sur le fusil Podewils transformé à chargement par l'arrière (mai-juin 1868) ; essais du fusil Werderefforts pour faire adopter le fusil à aiguille (1869) ; instruction sur le remplacement des munitions en campagne (traduction EMA/2e bureau, 1875).

8 W 23 : Belgique. 1832-1889. Belgique ; bouches à feu, armes portatives, poudres et divers ; lettre du ministre de la Guerre, duc de Dalmatie sur du matériel d'artillerie français prêté à la Belgique (14 mars 1832) ; minute de rapport de la commission des artifices sur une demande de la Belgique en ce qui concerne les précautions prises en France dans les magasins à poudres (1843) ; mémoire du souslieutenant Bigot de l'école de Vincennes sur le fusil belge et rapport d'expériences de Duplain (cahier relié manuscrit, 4 croquis, 1850) ; rapport du capitaine Ponsard sur sa mission à la fonderie de Liège et lettres du directeur de la fonderie (juin-août 1857) ; observations du colonel Guiod sur sa mission en Belgique (1857) ; 3 croquis du canon de 6 belge de place en fonte de fer ; notes du capitaine Gautier sur les armes portatives et l'artillerie (1864) ; capitaine Pinot (voir rapport comité n° 213 du 19 juin 1865) ; notes du conseil de France sur les petits canons de cuivre Montigny (et négatif), 18 octobre 1867 et sur les plans du canon mitrailleur de Meudon que le ministre de la Guerre belge possède (et négatif, 19 octobre 1867) ; note sur la mitrailleuse belge et croquis ; rapport du ministère de la guerre belge sur les expériences au polygône de Brasschaet du canon en acier Krupp de calibre 0,223 m (1869) ; expériences sur les bronzes ; rapport de visite de l'arsenal d'Angers (1870) ; rapport du capitaine Pothier sur le mitrailleur Christophe Montigny (fascicule, 1871) ; « Confiance que l'on peut avoir dans les canons en fonte » par le capitaine Inghels (fascicule, 1872) ; rapport sur l'école de tir de Brasschaet (1870-1872) ; texte et planches du mortier rayé, modèle 1871, de l'artillerie prussienne (1873) ; rapport du capitaine Altmayer sur sa mission à Brasschaet (1873) ; note sur l'emplombage des projectiles pour canon rayé ; note sur la poudrerie de Wetteren par Messieurs Faucher et Billardon (lithographie, 20 octobre 1874) ; notes sur la conservation des projectiles, sur la nouvelle artillerie de campagne ; explosion à la poudrerie de Wetteren (note litho de M. Léon Faucher, 29 mai 1880) ; copie de rapport du capitaine Cochard sur un voyage en Belgique et Hollande ; tables de tir des canons rayés de siège et de campagne (1881) ; note sur l'école de pyrotechnie d'Anvers ; 3 photographies de la nouvelle mitrailleuse Christophe et budget de la guerre ; notes sur des pièces d'artillerie nouvelles ; description des principaux équipages de pont (1886) ; notes de l'attaché militaire sur des voyages en Hollande, les canons à tir rapide ; l'ouvrage Krupp, de Bange ; note de F. Petitbon sur les nouveaux ouvrages de

défense projetés en Belgique (2 ex, lithographie, 1887) ; dernier modèle de fusil à répétition et expériences à Beverloo ; coupoles pour les forts de la Meuse ; frein d'affût Snyers ; fusils hollandais ; fusil Mauser, les fusils Mannlicher, Morga, Schulhof-Pieper ; poudre sans fumée Leverd ; machine à fabriquer les cartouches Marelli-Santé, l'explosif Favier (1888) ; travaux à l'usine Grüson adoption du Mauser ; manoeuvres d'automne (1889) ; tourelles construites au Creusot et 1 photographie (août 1889) ; selles proposées par le lieutenant Courtin et M. Decock.

8 W 26 : Danemark 1834-1928. dossier des bouches à feu ; lettre du capitaine Raasldff sur les tables des dimensions des bouches à feu en fonte de fer en usage depuis 1834 ; 8 planches de bouches à feu et projectiles supposés être de l'artillerie danoise ; rapport de mission du capitaine Bail (1868) ; 59 planches relatives à la nouvelle artillerie danoibe en usage (1872) ; notes et tableaux de tir du canon de campagne de 8,7 cm ; expériences des mitrailleuses Palmkrantz et Windborg ; décision ministérielle sur la construction du télémètre Madsen (mai-octobre 1876) et description note et planches sur le canon de côte de 28 c 55 se chargeant par la culasse et affût de mortier rayé de 28 c 55 se chargeant par la bouche par le lieutenant Madsen (1876) ; renseignements sur les poudres de guerre, le canon de 8 c7 système Krupp avec croquis ; machine à filoter de M. Rasmussen (1877) ; la substance « Sébastine » instrument pour mesurer les distances en mer ; mécanisme de fusil se chargeant par la culasse ; explosion d'un magasin à poudre au champ de tir de Kummersdorf ; la poudre brune danoise ; croquis des canons Krupp de 30,5 cm et 26 cm ; la poudre chocolat ; expériences du nouveau fusil de guerre ; compte rendu des essais du canon Hotchkiss de 57 mm à tir rapide en Autriche (1888) ; tir de côte dans les pays scandinaves ; masques de protection et bouclier Holnstein ; expériences de tôles pour protection des canons à bord des navires ; note et planche sur la commande de 2 tourelles Saint-Chamond (1890) ; expériences d'un canon Hotchkiss de 47 mm à tir rapide (1891) ; canons de 17 cm en acier, modèle 1889, pour les fortifications de la rade de Copenhague ; expériences de canons à tir rapide chez Krupp et canon de 21 cm pour la marine ; matériels fournis par l'usine Grüson ; planche du canon de 24 cm de la marine ; décision ministérielle sur l'appareil de visée Rung ; explosion du laboratoire militaire de Copenhague (1899) ; dossier de notes de l'attaché militaire (1901-1912) sur les expériences de canons de campagne Krupp, Schneider, Caret, Nordenfeldt et Ehrhardtsur des essais de différents types de mitrailleuses ; trépied pour fusil-mitrailleur (1928) ; dossier armes portatives : fusil à tige ordinaire transformé en fusil se chargeant par la culasse offert à l'Empereur par le Danemark (lettre du ministre de la légation du Danemark en France (14 juin 1867) ; expériences de la « dynamich » ; renseignements sur

des expériences de cartouches diverses étrangères ; rapport de M. Pfaff, officier danois sur la carabine Remington adoptée au Danemark ; 1 fascicule avec dessins en danois (1868) ; notes sur la continuation des expériences sur les fusils de petit calibre (1885-1886) ; description, calque et tableau des trajectoires du fusil de 8 mm, modèle 1889, et expériences de tir contre la neige et la glace (1890-1896) ; note sur le fusil automatique Madsen (1896).

8 W 27 : Espagne et Portugal 1811-1900. dossier sur les bouches à feu et divers détails des procédés de fabrication de la poudrerie de Pampelune (2 exemplaires manuscrits, 6 novembre 1811) ; état d'activité des poudreries de Pampelune et Madrid, nitrière de Sarragosse et forges d'Orbaycetta (15 novembre 1811) ; note sur l'artillerie espagnole (19 mars 1832) ; dimensions de huit obusiers espagnols existants à l'arsenal de Toulon (7 ventôse an XI) et table des obusiers espagnols à grande portée ; organisation de l'artillerie espagnole (manuscrit, 1808) ; extraits de procès-verbal de la commission de Trubia sur l'étude des canons rayés en fonte de fer pour les places et batteries de côte (2 juin 1860) ; note d'observations avec croquis de 14 pages sur les manoeuvres d'infanterie (école des tirailleurs) ; traduction d'un rapport au ministre de la Guerre du Portugal sur l'acquisition de nouvelles armes portatives (1866) ; établissement des tables de tir du canon de 8cm (mai 1872) ; rapport sur l'organisation du matériel avec 2 planches du canon de montagne Plasencia et 3 autres planches de matériel de montagne (10 mai 1875) ; note sur la compagnie des mines de cuivre de Huelva (19 janvier 1876) ; note sur l'artillerie carliste (10 mai 1876) ; rapport sur la fabrique de matériels de Séville (1877) ; essais de la mitrailleuse Palmerantz (attaché militaire, 12 mars 1881) ; aimantation des tubes à canon (attaché militaire, 7 septembre 1881) ; nouvelles pièces d'artillerie expérimentées au polygône de Carabanchel (1er juillet 1882) ; système de canons Sotomayor (attaché militaire, 21 septembre 1884) avec affût Ferrer ; rapport du capitaine Ducros sur son voyage en Espagne (octobre 1887, dactylographié) ; conflit européen et état du Portugal (attaché militaire, 14 février 1887) ; pièces en fonte de fer tubées intérieurement en acier (attaché militaire, 18 avril 1888) ; le canon Ordenez (23 avril 1888) ; mitrailleuse de M. Acacio Fernandez (2 juillet 1888) ; le matériel d'artillerie en service, 1 photo, 2 gravures couleur (1888 ; expériences du canon de 8 cm en acier Sotomayor à Carabanchel, traduction (août 1888) ; commande à la :raison Krupp (attaché militaire, 14 janvier 1889) ; essais de canon .Hontoria, Maxim-Nordenfeldt (1889) ; le Remington système FreineBrun (1890) ; bateau sous-marin Pénal (1890) ; mitrailleuse Meulener ; mortiers Mata ; canons de gros calibres ; canons Ordenez ; matériels fournis par l'usine Grüson (1893) ; canons de 30,5 cm de l'usine de Trubia ; canons à tir rapide de 10 cm et de 12 cm (1894-1895) ; manuel de tir pour l'artillerie de campagne (traduction, lithographie,

13 juillet 1895) ; canon à tir rapide de 75 mm Krupp, commandes à Saint-Chamond ; revolver Mauser ; essais d'un canon de 75 mm à tir rapide Canet au Portugal (1898) ; défense des côtes et question de Gibraltar (1899) ; canons pneumatiques ; le matériel français ; considérations sur l'armement dans la guerre hispano-américaine (1899) ; difficultés budgétaires ; concurrence allemande sur l'industrie française ; canons Arguelles et Monal ; projet de création d'aciérie française en Espagne (12 février-mars 1900) et bruit d'une installation Krupp ; notice et. 2 planches sur une fusée à double effet espagnole (1900) ; dossier sur les armes portatives (1856-1900) ; décision ministérielle au président du comité « l'Espagne envoie à l'examen une carabine » (21 mai 1856) ; fascicule imprimé sur les armes de précisions se chargeant par la culasse système Garcia Saez (rapports de la direction générale de l'artillerie en Espagne, 1864) ; expériences comparatives des fusils Kropatschek, Pieri, Lee, Krag-Petterson, Winchester et carabine Évans (attaché militaire, 9 mars 1881) ; fusil Kropatschek de 8 mm (attaché militaire de Lisbonne, 23 février 1887) ; nouveau fusil inventé par un professeur de Malaga (1888) ; transformation du Remington par Treyre et Brull ; achat d'un fusil Nagant à répétition (1889) ; nouveau fusil de Acacio Fernandez ; campagne contre le Mauser et essais au camp de Carabanchel et commandes (1891-1900) ; fusil du colonel Vaca ; fusil Llorens de 5 mm ; fusil du colonel Mondragon (note et 2 calques, 1899 ; établissements d'artillerie en Andalousie (attaché militaire de Madrid, 1900) ; le Portugal adopte le fusil Steyr 6,5 mm (attaché militaire , 9 juillet 1900).

8 W 29 : États-Unis, 1851-1885 ; bouches à feu et divers ; 2 décisions ministérielles sur l'envoi d'un ouvrier-ciseleur pour les fonderies du Mexique (1851) ; fascicule imprimé de la batterie Stevens (en anglais) ; description et planche sur un système de fortifications en fer par J. Wyatt Reid (en anglais, 1862) ; lettres du secrétariat d'État à la guerre sur l'acquisition des armes (ouvrage relié en anglais, 1862) ; règlement pour le département des subsistances (fascicule en anglais, 1862) ; ouvrage sur le jugement du major général Fitz John Porter en cour martiale (1863) ; mémoire du capitaine Guzman sur sa mission aux U. S. A. (partie III, paragraphes I à VIII, manque n° II) ; 28 planches de matériels ; 6 photographies du canon de 20 pouces (1864) ; partie IV, paragraphes 36/E, 37/E et 38/E sur les ponts militaires et les bois rapport (relié en livre manuscrit) du commandant Maldan sur l'industrie armurière aux U. S. A. et en Angleterre 2 avis du comité sur ce rapport et 3 décisions ministérielles (1863- 1864) ; lettre de Maximilian Wappich's avec fascicule et 2 planches sur le transport des canons (1863) ; notes sur l'approvisionnement des armes et munitions américaines (27 septembre 1864) ; 3 traductions du capitaine Dorn sur l'artillerie de marine (1864-1865) ; renseignements du colonel Chanal

sur les cartouches à poudre comprimée et 4 planches (1864) et sur un harnais (1865) ; note sur le canon Parrott (1865) ; traduction du résumé du rapport du secrétaire d'État à la guerre américain sur les ressources militaires (1865) ; rapport sur l'artillerie de la frégate Colorado ; note du colonel de Maintenant sur l'artillerie (août 1866) ; note sur la nitrole, nouvelle poudre à canon ; traduction et extraits de journaux sur un canon de 20 pouces pour vaisseau exécuté à Pittsburg et les carabines Springfield ; sur la forteresse de Monroé sur des batteries tournantes (1867) ; sur M. Goniez et sa fusée électrique sousmarine ; sur les canons batteries Gattling ; sur le canon Ferriss ; sur la bombe explosive Williams ; sur les expériences de pièces de gros calibres contre des fortifications ; fascicule sur le fusil à magasin Remington-Lee (1885).

8 W 34 : États-Unis ; armes portatives 1845-1867 États-Unis ; armes portatives ; rapport relié manuscrit sous forme de cahier avec planches concernant le fusil, la carabine et le mousqueton de cavalerie en usage aux U. S. A. établi par des officiers de l'école normale de tir de Vincennes (1845-1850) ; renseignements de l'attaché militaire sur la carabine à télescope ; sur la manufacture d'armes B. Kittredge et Cols ; la carabine à répétition Spencer ; les armes se chargeant par la culasse l'arme Berdan ; extraits de journaux sur les batteries tournantes ; note sur les cartouches métalliques ; procédé Allin pour renforcer le fusil Springfield ; fusils Remington et Peabody ; rapport du capitaine Guzmann sur les armes portatives ; rapport de la commission chargée d'étudier les armes portatives se chargeant par la culasse (original et traduction, 1867) ; rapports sur la fabrication des balles à compression des cartouches d'infanterie, des capsules et des étoupilles ; balle explosive du général Meigs ; extraits des rapports n° 15 et 24 sur les armes portatives du colonel de Noue en mission aux U. S. A. ; procédé de fabrication de cartouches métalliques par galvanoplastie ; tir aux grandes distances des armes portatives ; procédé de bronzage des canons de fusil du colonel Buffington utilisé aux usines Springfield ; note et 2 calques sur le brevet demandé par Lewis L. Hepburn pour un fusil ; idem pour un pistolet à magasin se chargeant par la culasse demandé par Charles J. Schoening ; note et 1 calque sur un mécanisme à répétition pour fusil déposé par John W. Mullins ; liste de brevets d'invention américains ; brevet sur le fusil à magasin de M. H. A. Pitcher ; notes de l'attaché militaire sur les fusils à répétition de la marine et de l'armée américaine ; les fusils d'infanterie et la poudre sans fumée ; lunettes et jumelles à verres violets ; dispositif de protection personnel sur un stand pour armes de petits calibres en usage à l'arsenal de Frankford, avec 2 calques ; 4 fascicules sur les armes se chargeant par la culasse ; les fusils à répétition Spencer et les carabines ; le fusil Winchesters ; la nouvelle cartouche imperméable

et combustible de Johnston et Dow ; Hunts Merchant magazine and Commercial Review (article sur les armes se chargeant par la culasse), novembre 1866.

8 W 36 : Hollande : 1800-1913. dossier a : bouches à feu (1800-1901) ; état des magasins à poudre vers 1800 ; 7 rapports et 1 état (copies) du colonel Maurillon, inspecteur, sur les moulins à poudre (1807) ; 2 copies du mémoire des inspecteurs Wiese et Guériot de Belseaux sur les poudres de guerre (1807) ; copies de rapports sur l'administration de l'artillerie et sur l'organisation du service de l'article ; du réglement par Louis Napoléon.de l'artillerie en Hollande (26 décembre 1807) ; du décret réunissant l'artillerie et le génie hollandais (21 septembre 1810) et arrété sur le renvoi du service de France des troupes et officiers d'artillerie hollandais (avril 1814) ; décision ministérielle et procès-verbal sur l'expertise de six harnais hollandais (18 juillet 1833) ; 4 planches du matériel de 4 ; extrait d'une lettre du consul de France dans laquelle il déclare qu'à l'exposition nationale un canon prussien ancien restauré ouvre la question de la remise en service des vieilles bouches à feu (18 juillet 1861) ; note sur les expériences de fusées fusantes en 1864-1865 et 1867 ; note et 5 planches sur le harnachement (11 janvier 1872) ; extrait de note et calque sur les ponts-volants nouveau modèle (17 novembre 1883) ; note de l'attaché militaire sur les tirs à la mer (17 septembre 1886) ; extrait du rapport n° 73 de l'attaché militaire sur les équipages de pont ; 6 planches sur le canon de 8 cm (4 pièces), sur l'affût de 8 et de 15 cm (1 pièce) et sur une voiture sanitaire (1 pièce) (1887) ; copies de notes de l'attaché militaire sur la neutralité de la Hollande, la mobilisation éventuelle ; les fusils allemands de l'armée, les projectiles en coton-poudre (25 février 1887) ; sur l'armement allemand les essais en Allemagne sur la mélinite, la transformation du fusil Beaumont, les fortifications (7 juillet 1887) ; 3 lettres de M. Van Rdyen sur l'invention par son fils d'une hausse. et copies de lettres de Gruson et Wuich en allemand (1892) ; lettre du général de la Hitte, fascicule et planche de la hausse et minutes de décisions ministérielles du bureau des matériels ; rapport sur les expériences de tir exécutées à Schoorl, 11 planches, annexes III à VII (juin-juillet 1892) ; état du matériel fourni par les usines Gruson (1889 à 1893) ; renseignements du Consul sur les fournitures à la Hollande de munitions par l'usine Krupp (30 novembre 1895) et sur la filiale de Krupp « Krupsche Rhederei » (14 décembre 1896) ; 6 planches sur l'affût de casemate pour canon de 10 cm, 18 gravures de matériel d'artillerie, 17 planches sur des canons mitrailleurs, des harnais, affût de 10 cm, de 6 cm de casemate ; corbillard ; renseignements de l'attaché militaire sur le choix d'un nouveau matériel et préjugé contre le système français (11 juillet 1900) ; 19 planches de matériels dont l'affût pour canon de 6 cm .et le canonmitrailleur M. 90 (1901) ; dossier b : armes portatives (1861-1913) ; 4

cahiers constituant le mémoire de M. Van Röyen sur les épreuves d'un nouveau fusil de 12,6 mm adopté pour l'armée néerlandaise ; description des cartouches de 27 et résultats de tir (28 pièces, 1861-1863) ; note sur ce fusil suisse modifié (3e direction, armes portatives, 31 octobre 1861) ; rapport de la commission chargée du choix d'un nouveau fusil, 1 planche (1870) ; lettres de M. Van Röyen, décision ministérielle, lettres de l'attaché militaire des affaires étrangères, de la légation de France et minutes des avis du comité sur le mémoire, lettre du ministre des Pays-Bas du 21 octobre 1864 (1861-1864) ; lettre de l'attaché militaire sur le fusil Mannlicher de 6,5 mm, le tir des obus torpilles contre des ouvrages en béton (4 août 1892) ; graphique et résultats numériques des fusils de 5 et 6,5 mm (1895) ; dossier de correspondances de l'attaché militaire (1901-1913) sur des expériences de matériels Krupp, Ehrhard et du Creusot ; rapport des expériences du canon pneumatique Sims, Dudley ; choix du matériel Krupp ; 21 planches sur des matériels et une voiture à munitions ; état de la question sur le matériel de campagne ; manoeuvres hollandaises ; expériences sur du matériel du Creusot ; création éventuelle d'une usine Krupp en Hollande ; le choix du cuir, qualités qu'il doit présenter ; fusils mitrailleurs.

8 W 37 : Italie 1792- 1902 ; Italie ; poudres et salpêtres, armes portatives et bouches à feu dossier (1792- 1875) ; dossier sur les poudres et salpêtres : note sur la fabrication entre 1796 et 1810 ; 15 mémoires et rapports sur les poudreries et raffineries italiennes (28 thermidor an XI) ; réglement sur les salpêtres et poudres (21 mai 1804) ; dossier sur les bouches à feu dont réglement sur la fonte par le général Pommereuil (1792) ; rapport du commandant Piobert sur l'organisation, l'armement et le matériel de l'artillerie piémontaise (1839) avec sommaire d'un équipage de pont (en italien) et tableau des dénominations de grades et galons correspondants (en couleur) ; réglement de l'armée de terre et de la marine (1833, en italien), 16 planches d'instruction de l'artillerie, deux ouvrages imprimés sur l'organisation de l'infanterie (1839, en italien) et décision ministérielle des 4 septembre 1841 et 7 décembre 1847 ; lettre du général Favé faisant don de 3 ouvrages au dépôt central (30 octobre 1846) ; décision ministérielle et résultats de tir de canons rayés en 1853-1854 et 1856 décision ministérielle et extrait du journal « Courrier Mercantile » sur l'invention d'une nouvelle arme à feu et les munitions par Paolo San Roberto (juin 1857) ; fascicule imprimé sur la composition de l'artillerie italienne (1858 en italien) ; rapports en 7 parties du colonel Schmitz, attaché militaire, sur l'armée italienne et décision ministérielle (1866 et 29 juin 1867) ; décision ministérielle sur des expériences de canons rayés à culasse mobile (20 novembre 1867) ; copies de notes des affaires étrangères et décision ministérielle sur des expériences de tir contre des murailles cuirassés à La Spezia (janvier et février 1868) ; extrait du « Courrier Mercantile » (traduction en français) et décision

ministérielle sur les mitrailleuses de M. Verole (11 février 1868) ; note « Progression de l'instruction dans les régiments d'artillerie italiens » (en italien) et lettre de l'attaché militaire (13 décembre 1868) ; lettre de l'attaché militaire sur la nouvelle artillerie (20 mars 1869) ; 4 copies de notes de l'attaché militaire sur le nouveau matériel et 2 planches ; note du chargé d'affaires de France (extrait, 18 septembre 1868) ; décision ministérielle (3 décembre 1868) ; traduction d'un rapport du colonel Guidotti (9 juillet 1868) et décision ministérielle (5 juin 1869) ; note sur le matériel Mattei et Rossi (en français) avec 2 planches et 10 photographiesdécision ministérielle et notes sur des matériels étrangers, la fonte et le bronze phosphoreux de Künzel, les usines Krupp ; copies de notes 2e bureau sur le nouveau matériel d'artillerie de campagne italien et le nouveau canon, le canon de gros calibre « Rosfet » (mars 1872 à 4 janvier 1875) ; dossier (1867-1902) ; armes portatives ; décision ministérielle et notes de l'attaché militaire sur la carabine des Bersaglieri ; l'étude sur la cuirasse Muratoni ; les nouvelles armes portatives adoptées ou en cours d'étude ; armement de l'infanterie italienne en fusils à répétition de onze coups (Bertoldo) ; les canons Hotchkiss ; le brunissage ; le fusil à répétition du lieutenant Cei, les fusils Wetterli transformés, le choix du fusil à répétition Schulhoff ; la fabrication des cartouches ; l'armement de l'infanterie ; l'accident à l'atelier de préparation de la balistite d'Avigliania, le nouveau fusil à répétition de M. Rocco Andreani, l'envoi de nouveaux fusils allemands en Italie, le fusil Mauser de 6 mm à poudre sans fumée, le nouveau fusil ; les fabriques d'armes de Terni, Turin, Brescia et Torre Annunzuata ; la baionnette de la nouvelle carabine de cavalerie ; la fabrication du fusil modèle 1891 avec extrait des tables de construction et notice, l'emploi des cartouches à mitraille, l'emploi de la solenite, l'affaire de cartouches avariées.

8 W 44 : Prusse et Allemagne 1853-1854. Prusse et Allemagne ; dossier de la mission du commandant Bertrand a Berlin comprenant un rapport manuscrit en 3 parties (sous forme de cahier à planches) sur les schrapnels (2 parties) et sur les étoupilles, fusées pour projectiles et rectifications sur les schrapnels (3e partie) 25 janvier, 5 février et 7 mars 1853 ; avis du comité sur ces rapports (minute, 16 mars 1854) ; 71 planches couleur du matériel d'artillerie de campagne prussien de l'année 1842 avec toutes les modifications (ouvrage relié, 1847) ; mémoire manuscrit sur la construction du nouveau matériel d'artillerie de campagne (1842), sa comparaison avec celui de 1816, tableau des tables des dimensions (en français, 1853), minute d'avis du comité (23 juin 1854) ; mémoire sur le chargement des munitions dans les voitures de campagne avec figures (manuscrit en français, 1853) ; lettre du commandant Bertrand du 11 janvier 1854 ; 3 décisions ministérielles (9 juillet 1853-31 janvier et 12 juillet 1854).

8 W 45 : Prusse et Allemagne 1859-1868. 2 décisions ministérielles, 3 notes et lettre au ministre des affaires étrangères sur l'introduction des canons rayés dans l'armée prussienne (1859) ; 2 décisions ministérielles et 3 analyses du comité de l'artillerie concernant des ouvrages allemands sur les artifices, le harnachement et l'instruction des canonniers (1860) ; extrait du journal Militâr Wochenblatt sur la nouvelle organisation du corps des ingénieurs (traduction) ; lettre de l'attaché militaire à Berlin et minute de réponse du ministre de la Guerre concernant les relations avec les officiers de l'armée prussienne (3 et 18 juin 1860) ; brochure et sa traduction en 3 exemplaires du capitaine Weigelt sur les expériences de tir en brèche à Juliers en septembre 1860 (3 planches et 7 photographies en 2 exemplaires) ; note sur les manoeuvres de l'infanterie prussienne (1861) ; note sur l'école du bataillon prussien (d'après l'aidemémoire prussien de Kalkstein, 1861) ; rapport du lieutenant-colonel de Fénelon sur l'artillerie prussienne au camp de Cologne (septembre 1861) ; dossier de 26 pièces (1860-1861) dont lettres, rapports et mémoires adressés par le commandant de La Hitte sur les canons rayés et leur emploi (de 4 de campagne système Wesemer, des calibres de 6,12 et 24 adopté) ; les opérations de revue générale de l'artillerie de la Garde ; essais de tirs à Tègel près de Berlin ; tirs en brèche à Julich en Rhénanie ; les établissements de l'artillerie à Spandau ; 3 calques du canon de 24 rayé en fonte de fer et du 6 rayé en acier fondu ; des obus oblongs ; 3 lettres du marquis de ClermontTonnerre, attaché militaire à Berlin (octobre-décembre 1863) concernant une commande russe faite à Berlin, la préparation de la Prusse à une éventuelle guerre prochaine ; état du corps hanovrien désigné pour l'exécution fédérale à opérer dans le Holstein (contre le Danemark) ; 5 rapports du marquis, 4 signés et 1 copie et notes concernant la nouvelle organisation de l'artillerie, l'artillerie rayée, les canons de 4 et de 6, 3 dépêches ministérielles (1865-1866) ; traduction de l'ouvrage sur les fortifications prussiennes par le colonel du génie prussien de Scheel avec 3 planches et avis du comité (juillet 1863-3 mars 1864), 2 dépêches ministérielles ; rapports du colonel de Berckheim, commandant l'artillerie à cheval de la garde, en mission, aux manoeuvres prussiennes à Brandeburg (10 octobre 1864) et dépêches ministérielles (2 novembre 1864) ; extrait du rapport de mission en Prusse du général Bourbaki sur les manoeuvres de tir à l'école de Spandau (1864) ; 9 tables de tir (canons de 4 et 6, de 6 shrapnels, canon de 12, 1865) ; plan de l'ordre de bataille d'un corps d'armée prussien (1865) ; tableaux des poids et dimensions des bouches à feu rayées prussiennes (1865) ; lettre du colonel, inspecteur des forges, et note sur le protocole établi à Koenigsberg le 28 septembre 1865 prouvant que les barres en fonte de fer durcie sont plus résistantes que celles en fonte ordinaire ; extrait traduit par le capitaine Guzman sur la conservation des pièces rayées d'après l'aide-mémoire prussien ; brochure « Die Derivation der Spritzgeschosse als Wirkung der

Schwere » par Dy (1865) ; 2 lettres de Gauthier-Villars, 1 lettre en allemand et dépêche ministérielle concernant la traduction du traité de balistique pratique des canons rayés ; décision ministérielle et note sur les expériences de l'affût de canon du capitaine Schumann faites à Mayence, en mai 1866 ; extrait traduit du journal « Der Kamarad » sur l'armée prussienne (mai-juin 1866) ; lettre et procès-verbal de Friedrich Krupp sur des tirs à outrance avec son matériel: (1867) ; rapports des expériences à Essen des canons de 9 pouces et de 4 en acier fondu Krupp (2 fascicules) avec rapport manuscrit du capitaine Cary ; 14 notes adressées par le consul de France à Francfort donnant des renseignements sur les engagés volontaires, les circonscriptions militaires du duché de Hesse, le corps des ingénieurs, les enfonceurs de carrés, cours publics sur l'art de la guerre, les réquisitions de la campagne de Bohême, le plan de mobilisation, le canon Gatling et les mortiers rayés (janvier 1868) ; lettre de Moustier, ministre des affaires étrangères Français (5 février 1868) ; traduction « L'affût de fer saxon pour canon-obusier de 12 » ; planche de l'affût de 12 ; rapport du lieutenant Fouquet sur la fonderie de Spandau et quelques places du Nord (10 juin 1868) ; note sur la bombe incendiaire de M. Werstmann (septembre 1868) ; renseignements du consul de France sur des expériences de batteries (novembre 1868) ; dossier de 11 pièces dont rapports du lieutenant-colonel Stoffel, attaché .militaire, sur la poudre prismatique, l'artillerie de campagne, les munitions, la mitrailleuse Montigny (1868) ; extraits d'ouvrages étrangers traduits par le capitaine Guzman sur des tirs comparatifs de pièces anglaises et prussiennes, l'artillerie, l'approvisionnement des troupes, expériences de canons Krupp, impressions d'un officier prussien au camp de Châlons, l'armement prussien, le système Wahrendorff, suppression des bouches à feu lisses, le service militaire en Prusse, l'armée prussienne, instrument pour mesurer les distances (1867-1868).

8 W 73 : Prusse 1811-1882. Prusse ; armes portatives ; minutes de lettres du général 1er inspecteur de l'artillerie au général Beurnonville, ambassadeur à Berlin (1er ventôse et 12 thermidor an X) ; 2 lettres de Beurnonville en réponse (22 ventôse et 12 thermidor) ; note de renseignements sur les fabrications en Prusse ; dossier (1838-1864) : 28 pièces, lettres des ministères de la guerre des Affaires étrangères, de l'administration des douanes, de la légation de France en Prusse ; rapports du comité de l'artillerie ; lettre de la maison Rheinart et compagnie à Paris concernant un fusil de chasse dit à « épingle » envoyé de France en Prusse ; lettre du général commandant l'artillerie de la 4e division militaire à Strasbourg (10 septembre 1849), avec note sur la cartouche de la carabine prussienne ; brochure en allemand sur le fusil à aiguille avec résumé succinct en français ; copie d'une réponse à plusieurs questions sur ce fusil ; rapport du lieutenant Roch de l'école normale de tir de Vincennes sur l'étude du fusil

prussien transformé (relié manuscrit, 1850) ; rapport du commandant H. Bertrand sur le fusil à aiguille prussien (manuscrit relié, 1853) ; 1 planche et avis du comité, 2 décisions ministérielles (3 mars et 24 avril 1855) ; lettre et extrait d'une lettre du commandant de Clermont-Tonnerre sur le même sujet (14 août 1866) ; note et extrait de journal sur l'inventeur de ce fusil (M. de Dreyse) ; renseignements de.presse sur. les nouvelles inventions de M. de Dreyse ; notice en allemand sur l'artillerie (façon de combattre) ; renseignements fournis par les attachés militaires sur les armes Dreyse et le perfectionnement du fusil d'infanteriele fusil Werder ; la transformation du fusil français, modèle 1866 par la Prusse ; le fusil Mauser ; manière allemande pour déboucher les évents d'étuis ; note du capitaine Colard sur le fusil à répétition système Mauser (et 6 planches) ; autre sur diverses armes de ce système (2 planches) ; autre sur la transformation du fusil Mauser en arme à répétition (1882) ; 4 notes sur des essais de poudre à fusil à l'usine de Rottweil ; Hambourg en 1884-1885 ; 3 notes sur les armes portatives, le fusil Mauser, 1871 ; le fusil Schulhof ; notes de l'attaché militaire sur le fusil à répétition ; la composition des divisions d'infanterie de Landwehr ; l'approvisionnement des places ; dossier 1886 : 51 pièces et 1 planche concernant les travaux de la manufacture d'Erfurt ; le fusil à répétition et sa fabrication et l'armement des corps ; le fusil 1871-1874 ; travaux de la manufacture de Spandau ; la carabine modèle 1891 de cavalerie ; planche du sabre baïonnette du fusil à répétition ; la fortification des côtes (port de la Jade ; construction du fort Minsen ; dossier 1887 : 20 pièces, idem que ci-dessus et modifications au fusil système Mauser ; tir d'expériences à Spandau avec le fusil à répétition, bois de fusil ; dossier 1892-1896 : 53 pièces, renseignements de l'attaché militaire sur le fusil 1888 et leur modification à la manufacture d'Amberg ; rapport de l'école normale de tir du camp de Châlons sur le même sujet avec 5 planches ; note de la commission de Versailles ; conversation avec Mannlicher au sujet du fusil ; la manufacture d'Erfurt ; revolver Borcha, système Maxim, Mauser ; canon à fusil en acier nickel et photographie ; fascicule sur les fusées et détonateurs de l'armée allemande (en français et 1 planche) ; dossier de correspondance ministérielle de 1872 à 1892 sur les bouches à feu et projectiles en Allemagne.

8 W 77 : Suède et Norvège 1815- 1900. cahier relié manuscrit en français (copie) sign général de Bjomftjima (14 juin 1816) concernant des renseignements sur l'armée suédoise en 1815 et 1816 ; notes sur la fabrication des bouches à feu en Suède en 1831 (2 exemplaires) ; note sur l'organisation du personnel et du matériel d'artillerie suédoise avec 2 calques de l'affût de campagne de 6 et de son avant-train adopté en 1831 ; livres manuscrits reliés sur la fabrication du matériel d'artillerie en Suède par Rabaioye et Mahot en Suède (1833) ; idem sur la poudre ;

idem sur les bouches à feu en fer et cahier de 27 planches ou calques ; note des mêmes sur le personnel de l'armée suédoise ; note sur les manufactures d'armes ; dossier de 41 pièces dont 39 signées du capitaine Rabaioye sur sa mission en Suède concernant la fabrication des bouches à feu en fonte de fer destinées au gouvernement français (1832-1833) ; dépêche ministérielle du 7 juillet 1833 ; album de 21 croquis du matériel d'artillerie suédoise de campagne et de position (1855) ; données sur l'artillerie de montagne norvégienne (15 septembre 1858) ; extrait de journal suédois sur la poudre Nobel (23 novembre 1867) et dépêche ministérielle ; idem (juin 1868) et dépêche ministérielle ; dépêche. ministérielle et note sur les expériences faites au polygône de Ladugärds Gärdet sur une mitrailleuse inventée par le roi de Suède Charles XV (7 avril 1869) ; note de l'attaché militaire sur la poudre d'ammoniaque (juin 1869) ; dépêche ; ministérielle et note sur la visite à l'usine de Finspong du général Raaslof, ministre de la Guerre du Danemark (30 octobre 1869) ; dépêche ministérielle et note sur des expériences à l'arsenal de Finspong sur des canons rayés (6 décembre 1869) ; dépêche ministérielle et 2 notes sur le même sujet (23 décembre 1869) ; rapport sur les expériences du canon d'essai de 3 pouces 13 lignes des forges de Nals (2 dessins) ; extrait d'un rapport de l'attaché militaire sur l'artillerie suédoise et la commande passée à la maison Krupp (10 juin 1875) ; note (en 2 exemplaires) et décision ministérielle sur les expériences comparatives des matériels Krupp 8 e 7 et canon suédois se chargeant par la bouche de 8e 9 environ planche du nouveau chariot de parc pour pièces de position « Rustvognen » de l'artillerie norvégienne (1877) ; renseignements sur le personnel et le matériel de l'artillerie suédoise (1880) ; le budget de la guerre norvégien pour 1881 ; la transformation du matériel d'artillerie norvégien ; 6 pièces sur les substances explosives « Bellite » et « Romite » ; copie de lettre du capitaine Peters à M. de Lagrene (traduction) sur les artilleries française et allemande (23 novembre 1887) ; expériences de tir avec un obusier de 28 cm au polygône de Meppen (22 mars 1888) ; des projectiles de rupture des usines Finspong, Bofors et Ankarsrum ; de l'appareil. protecteur des chevaux dit « Hästskyddare » de la poudre sans fumée ; accident à Horten (Norvège) d'un canon Krupp de 15 cm destiné au croiseur Viking (18 septembre 1891) ; renseignements sur les usines fabriquant du matériel de guerre en Suède et Norvège ; documents relatifs à l'usine de Finspong ; 15 planches sur le matériel de 15,30 cm, 17,30 cm, 17,40 cm, 24,40 cm, 29 cm ; 35,5 cm, 53 mm ; 4 pages de 8 gravures d'un affût de 7,5 cm, d'un canon de 12 cm, d'un mortier de 24 cm, d'obus de 15 cm, d'un canon de 5 cm, d'un de 57 mm, d'une tourelle ; 3 figures du canon de 57 mm sous casemate fascicules II et VI sur des obus de rupture en acier Krupp, IV et V du canon à tir rapide de 57 mm et coupole à éclipse, VII sur les canons de 7,5 cm et 12 cm, III l'épreuve à outrance d'un tube en acier Finspong ; « Le matériel de guerre » et « Le matériel

d'artillerie de l'usine Finspong » (en français, 1889-1897) ; fascicule en français sur le matériel de guerre de l'usine Bofors (fermeture pour canons à tir rapide) ; la mitrailleuse Maxim en Norvège (copie attache militaire, 10 juin 1898) ; idem sur la mitrailleuse Hotchkiss ; commande à l'usine du Creusot des canons de gros calibre par la Norvège (copies attaché militaire, 7 juillet 1899 et 15 mars 1900) ; réorganisation de l'artillerie norvégienne ; expériences de canons à tir rapide dans l'armée suédoise en Norvège ; la défense de Christiania et les ouvrages des côtes norvégiennes (copie attaché militaire, 2 août 1900) ; les fortifications de la Suède (2 copies attaché militaire, 8 octobre et 1er novembre 1900, avec 6 cartes) ; le matériel d'artillerie en Suède, Norvège et Allemagne (copie attaché militaire, 3 novembre 1900) ; les fortifications en Norvège (copie attaché militaire, 24 novembre 1900 avec 6 cartes) ; dossier armes portatives ; rapport de la commission suédoise, norvégienne pour 1 étude des différents systèmes de fusils se chargeant par la culasse (1er lithographie, 1er manuscrit, 12 avril 1867) ; traduction d'un article sur l'adoption du fusil à répétition norvégien (11 juillet 1881) ; renseignements sur le fusil d'infanterie suédois modèle 1893 (note attaché militaire et tableau, 4 février 1896 et note du 17 juillet 1897) ; le fusil automatique de la compagnie suédoise « Stockhobus Vapen fabrik » (attaché militaire, 31 août 1900).

8 W 79 : Suisse : 1851-1931. Suisse ; rapport du conseil national sur l'extension des bouches à feu rayées (imprimé n° 10, 27 février 1864) et sur des canons rayés à culasse mobile (12 novembre 1867) ; traduction d'un article sur la poudre Schultze (14 mai 1868) ; lettre de la légation suisse au général de Menibus relative à l'offre d'une mitrailleuse au gouvernement suisse (9 novembre 1871) ; renseignements sur l'armement de la Suisse en fusils Comblain, Vetterli, Amsler (28 octobre 1872) ; rapport du général de Lacale avec 4 planches relatifs à la bouche à feu de campagne de 10 cm (1872) ; planches du canon de 84 cm n° 1, 2, 7, 8, 13, 14, 18, 19, 20, 21, 22, 35 (mars 1872) ; extrait de journal sur les tirs comparatifs des canons anglais de 9 livres se chargeant par la bouche et les canons suisses de 84 cm et 105 cm se chargeant par la culasse (juin 1872) ; tirs d'essai de canons de 8 cm se chargeant par la culasse et copie de lettre du ministre de France à Berne aux affaires étrangères sur ces canons (Broadwell) devant être dirigés sur le dépôt central à Paris (23 août 1872) ; extrait du rapport n° 7 de l'attaché militaire sur un affût de position construit à Thoune (20 janvier 1876) ; renseignements de l'attaché militaire sur les usines de Neuhausen, Oerlikon et Uster (19 juin 1876) ; rapport n° 8/AM sur l'armée suisse et les mitrailleuses Hammann, Montigny (26 juillet 1877) ; extrait du rapport n° 33/AM et notice sur les fusées à double effet systèmes Rubin et Fornerod (en français) ; fascicule (en allemand) ; 2 planches n° 1 et n° 4 (5 novembre 1878) ; protection des

magasins à munitions par des paratonnerres (25 février 1880) ; rapport du lieutenant-colonel de Geoffre sur sa mission en 1880 ; revue militaire suisse n° 4 sur les nouveaux shrapnels et lettre du général Moltke à M. Bluntschli (11 décembre 1880) ; extrait du rapport n° 11/AM sur les manoeuvres d'artilleriecibles fixes et mobiles (2 mai 1884) ; rapport sur les manoeuvres d'automne en 1884 ; extrait du rapport n° 14/AM relatif à un pont sur le Rhin lors des manoeuvres avec 2 planches et 4 photographies (1884) ; copies de notes sur le matériel de Bange destiné à la Serbie et expérimenté à Thoune (capitaine Silvestre aux manoeuvres suisses ; 5 octobre 1885) ; autre sur les shrapnels avec 1 planche (7 octobre 1885) ; extrait du rapport du commandant Sever/AM sur les torpilles Pfund et Schmid ; la tourelle système Grüson, tourelles de Saint-Chamond ; le caisson d'infanterie pour le transport des cartouches (18 mai 1886) ; autre extrait sur la mélinite (7 décembre 1886) ; copie du rapport du commandant d'Heilley sur les mitrailleuses Maxim, Nordenfeldt, Gattling, le canon Hotchkiss, le canon Gardner de 5 cm et le fusil-machine Gardner (6 août 1887) ; autre sur la centralisation militaire (20 janvier 1888) ; commande roumaine de 100 000 fusils à la manufacture de Schaffouse (attaché militaire, 13 février 1888) ; renseignements sur le fusil Rubin-Schmidt (attaché militaire, 6 mai 1888) ; essais à Thoune des canons à balles Maxim et Gardner pour l'armement des forts du Saint-Gothard (attaché militaire, 9 mai 1888) ; le fusil Lebel (attaché militaire, 11 et 26 juin et 24 novembre, 15 décembre 1888) ; expériences à l'école de Zurich de fusils français, allemand, autrichien et suisse (attaché militaire, 26 juin) ; recherches d'un nouveau fusil « Rummel » et expériences à Wallenstadt (19 décembre 1888, 26 avril, 12 et 19 mai 1889) ; adoption du fusil Schmidt (attaché militaire, 11 juin 1889) ; expériences de ce nouveau fusil avec poudre sans fumée (attaché militaire, 14 juin, 13 septembre et 16 octobre 1889) ; marché avec l'usine Roll à Soleure (23 octobre 1889) ; au sujet de la réclamation de M. Hebler, la commission ayant préférée le fusil Schmidt au sien (4 et 5 avril 1890) ; expériences d'une nouvelle poudre sans fumée au Saint-Gothard (25 septembre 1890) ; copie de note du capitaine Souverin des usines Saint-Chamond sur la commande par la Suisse de casemates et d'affûts avec 1 planche pour canon de 12 cm long (10 décembre 1890) ; extrait du « Bund » sur la livraison de mitrailleuses (5 juin 1893) ; note sur le matériel de guerre fourni par l'usine Grüson (6 juin 1893) ; au sujet de l'explosif R. Pictet (attaché militaire, 14 novembre 1893) ; étude d'un matériel de campagne (19 décembre 1895) ; « Les diamants et la trempe de l'acier » (attaché militaire, 6 avril et 3 juin 1896) ; tirs à obus sur de vieux chevaux (attaché militaire, 19 novembre 1897) ; tirs avec des pièces d'artillerie nouveau modèle à Thoune (extrait journal mai-juillet 1898) ; achat d'une batterie de canons Krupp (2 juillet 1898) ; note de L. Marchand dans la revue d'artillerie sur un nouveau procédé de durcissement de l'acier (18 mai 1899) ;

armement des forts du Gothard (15 juillet 1899) ; chevaux, le matériel à tir rapide (22 novembre 1899) ; installation en Suisse d'une usine de la société des mines de Cheddes (6 mars 1900) ; adoption de nouveaux canons et fusils (13 mars 1900) ; mission espagnole en Suisse (5 mai 1900) ; les compagnies a cheval de mitrailleuses Maxim (8 mai 1900) ; mission suisse à Poitiers (2 août 1900) ; « Renseignements généraux sur l'armée suisse » (fascicule, 15 avril 1909) ; dépêche ministérielle (avril 1864-22 juin 1897) ; armes portatives ; projet de loi sur l'habillement (5 août 1851) ; arrêté sur l'armement et l'équipement des carabiniers (13 mai 1851) ; dépêche ministérielle et avis du comité sur les documents précédents (7 octobre 1851) ; compte rendu d'expériences de la carabine suisse à Vincennes (11 février 1852 et dépêche ministérielle du 17 mars 1853) et avis du comité (28 novembre 1854 et 3 dépêches ministérielles 1854-1855) ; ordonnance sur l'armement et l'équipement des chasseurs (19 décembre 1853) ; rapports sur le nouveau fusil d'infanterie (imprimés, 22 et 23 janvier 1863 et dépêche ministérielle du 10 mars 1863) ; rapports sur la convention de poste entre la Suisse et la France (imprimés, 17 mai 1863) ; sur la gestion militaire en 1864 (27 mai 1865 et dépêche ministérielle 23 juin 1865) ; message du conseil fédéral sur l'introduction d'armes se chargeant par la culasse (imprimé, 28 novembre 1866) et rapport sur leur adoption (12 juillet) ; dépêche ministérielle (6 août 1866) et extrait en français du journal militaire suisse du 12 décembre 1866 ; renseigenements sur la proposition de M. Winchester (ambassadeur français et dépêche ministérielle des 18 et 26 janvier, 1867) ; « Les armes suisses à répétition, système Vertterli de l'infanterie des carabiniers et de la cavalerie » (fascicule, texte et planché, 1873) ; note du dépôt central (5 novembre 1881, dépêche ministérielle du 15 octobre 1881) ; rapport de l'école normale de tir de Châlons sur le fusil Rubin (31 juillet 1883) ; rapport de la commission de Versailles sur des revolvers et cartouches suisses (11 juillet 1887) ; note sur les essais à Thoune du fusil de 5,8 mm (attaché militaire, 16 mars 1895) ; ordonnances sur le fusil suisse à répétition modèle 1889 et modèle 1889/96 (2 albums de planches, 1898) ; instruction en allemand (fascicule, 1890) sur le fusil 7,5 mm modèle 1889 (4 planches) ; couleur du fusil ; notes et dépêche ministérielle sur l'armement et l'armée (mai 1899, 15 décembre 1900) ; procès-verbal de la commission des fortifications suisses sur le renforcement des ouvrages de Saint-Maurice (mai 1899) ; renseignements de l'attaché militaire sur l'obusier de 15 C et canon à tir rapide du Creusot, mitrailleuses d'infanterie ; P. A. ; nouveau matériel de campagne Krupp ; acier du bouclier du 75 français ; opinion du colonel Bleuler ; commandes à Krupp ; poudres suisses ; nouveau canon de montagne ; écoles à feu à Saint-Maurice en Valais ; la « Pierrite », nouvel explosif ; agrandissement des arsenaux suisses ; le télémètre Wild ; le nouvel obus brisant ; essais à Thoune de matériel d'artillerie de position de la maison Krupp (1901-1906) ; rapport

de l'école normale de tir sur le projet d'instruction sur l'emploi tactique et la conduite du feu des mitrailleuses dans la cavalerie suisse (18 octobre 1901) ; renseignements sur le matériel de campagne modèle 1903 ; rapport d'expériences faites à Thoune sur la balle pointue à enveloppe d'acier modèle 1889/96 ; accident de tir au polygône de Bière ; nouvelle balle d'infanterie ; fusée Klumak ; agrandissement de la fabrique de munitions d'Altorf ; renseignements numériques sur le matériel d'artillerie ; abris bétonnés pour essais de tir (6 calques) ; nouveau fusil et nouvelle cartouche ; instruction sur les instruments de pointage (fascicule, 1907) ; rapport sur les systèmes automatiques Cei-Rigotti et Revelli ; emploi des dirigeables et aéroplanes à la guerre et le combat contre ces engins ; notes et 2 figures sur l'obusier de 12 cm et canon de siège de 12 cm avec 4 figures ; modèle de contrat de commande ; lettre de la société suisse d'explosifs Cheddite concernant des charges d'explosifs pour une commande de grenades faite par, la France (30 juillet 1915) ; au sujet de la supériorité de l'artillerie française (extrait de presse, 11 octobre 1915) ; mât d'observation avec 1 planche ; les usines Martini à Saint-Blaise ont été achetées par un consortium anglais ; fabrication de bombes à main ; l'usure des canons ; planche des obus en service dans l'artillerie suisse ; essais de nouvelles mitrailleuses ; nouvelle carabine (Furrer 1931).

8 W 80 : Turquie, Égypte ; 1868-1927. Turquie, Égypte ; documents généraux ; note sur l'artillerie turque (1798) ; notice sur l'infanterie irrégulière de l'armée ottomane ; renseignements fournis par les officiers en mission en Égypte (président, lieutenant-colonel Princeteau) dont inspection générale de 1853, rapport sur le châssis pour mortier anglais de 33 calibres a longue portée et 1 planche (3 novembre) ; rapport sur l'arsenal d'Alexandrie et 1 planche (20 novembre) ; rapports de MM. de Beaulincourt et Jacquier sur leur voyage à Cavala en 1851 et 1852 (1 carte, 20 novembre) ; rapport sur l'artillerie de montagne adaptée aux chameaux (table de construction de la caisse à munitions) avec 2 planches ; rapport de Jacquier et Cavin sur la fabrication des fusées de projectiles creux et 1 planche (5 décembre) ; rapport sur l'établissement de Hod el Marsoud et 1 planche et lettre du ministre de la Guerre, maréchal de Saint-Arnoux (5 décembre 1853 et 7 janvier 1854) ; projet d'un champ de tir pour la Turquie (dépêche ministérielle 14 août 1897) ; mission du général Ali Riza Pacha en Europe (visite des usines Saint-Chamond et du Creusot (22 mars 1904) ; commande de 15 équipages de ponts (22 avril 1904 et 2 février 1905) ; commande de harnachement à la maison H. Lefèvre (10 juin 1905) ; commande de deux trains Renard (21 mars 1908) ; commande de caissons (25 juin 1909) ; appel pour la fourniture de canons par voie de presse aux gouvernements étrangers (1er septembre 1909) ; cadres des batteries de campagne en temps de guerre (13 septembre 1910) ;

cours de tir au camp de Metristchiflik (1er juillet 1911) ; cahiers des charges pour des cuirs pour la confection des harnachements et chaussures (25 janvier 1911) ; commandes militaires (28 novembre 1911-28 janvier 1912) ; renseignements du corps expéditionnaire d'Orient (C. E. O.) sur les batteries turques de la côte d'Asie (canons longs de 10 et 15 C tirant des projectiles chargés d'explosif brisant) et tir en brèche (journée 14 juin 1915) ; activité des usines de Top Hane (29 juillet 1915) ; contrat allemand pour la livraison de chrome de Panderma (31 octobre 1915) ; la situation en Turquie début février 1916 ; bouches à feu et poudres : rapports sur l'explosion d'une pièce de 12 p 1/2 à bord du navire anglais Thunderer (attaché militaire, 12 et 19 janvier 1879) ; renseignements de l'attaché militaire sur la mélinite (7 décembre 1886) ; canons système de Bange à l'essai (23 septembre 1892) ; fourniture par Krupp de shrapnels pour canons de campagne et montagne (21 juin 1898, 21 avril 1904, 16 avril et 3 mai) ; commandes à Krupp de batteries de canons à tir rapide en particulier de 75 mm et fabrication de canons de ce système aux usines de Top Hane et leurs destinations (20 juillet 1898-20 juin 1908) ; commande de canons de 10,5 cm ; visite en France du général Ali Riza Pacha et du colonel Hourchid Bey (usines Saint Chamond et du Creusot) en vue d'une commande de matériel (8 juin 1901-12 juin 1911) ; transformation du mortier Krupp de 12 cm avec calque et essais de 3 pièces présentées par Krupp, Saint Chamond et Skoda (rapport attaché militaire, 16 juin 1911) ; formation de 30 batteries nouvelles de campagne (16 mai 1899) ; création d'un régiment d'obusiers (26 mai 1899 et 10 janvier 1901) ; commande de canons pour la marine, canons fabriquées par l'amirauté (4 août 1900 et 9 avril 1901) ; poudre sans fumée de l'usine Förster à Berlin et poudre sans fumée ottomane fabriquée à Makri Keny (14 janvier 1899-13 décembre 1900) ; armes portatives, armement de l'infanterie en fusils Mauser de 7 mm et modelé 1903 et leurs cartouches métalliques ; fabrication de ces fusils à Top Hané d'après celui offert par l'empereur Guillaume au Sultan (28 novembre 1889-27 juillet 1906) ; achat de mitrailleuses Maxim (10 avril 1903 et 30 juin 1911) ; achat de mitrailleuses Hotchkiss (8 août 1904 et 26 février-11 mai 1907) ; expériences comparatives de ces deux modèles (28 décembre 1907) ; commandes de mitrailleuses en Allemagne et torpilles avec tube lance-torpilles (2 décembre 1910) ; offre pour le choix d'un pistolet automatique (26 février 1911) ; commande de bois à fusil (7 mai) ; balles à fusil en service dans l'armée turque (6 novembre 1928).

Sous-série GR 1V : Génie.

1 VD 32-33 : Défense de la frontière du Dauphiné, ouvrages de fortification proposés, reconnaissances militaires : mémoires, notes, correspondance, états, cartes, plans. 32 1693-1782 33 1791-1872.

1 VD 34-35 : Défense de la frontière de Provence et Nice, ouvrages de fortification proposés, reconnaissances militaires : mémoires, notes, correspondance, états, cartes, plans. 34 1691-1861 35 1862-1895.

1VM36 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant l'empire d'Autriche (1805-1914), Axel (1748-1804), Azov (1736).1736-1914.

1VM44 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Belgrade*(1716-1863), Bellinzona (1798-1913), Belver (1691-1709), Belver*(château de)(1715), Bender (1710-1797), San Benedetto (1703-1704), Benissuef (1800), Berek (1733), Berezan (1807-1809), Berga (1694-1864), Bergame (1797-1859), Bergedorff (1812), Bergen (1912-1913).1691-1913.

1 VM 49 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Bologne (1841-1903), Bolsward (s.d.), Bombay* (1907), Bommel (1704-1811), Bondeno (s.d.), Bonn (1701-1805). 1701-1907.

1VM54 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Bregenz (1744-1745), Brême (1796-1807), Bremerhavenet Geestmünde*(1867-1910), Brescello (1702-1844), Brescia (1690-1909), Brésil*(1781-1912).1690-1912.

1 VM 67 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Casalbuttano* (1739-1740), Casalmaggiore (1859), Cascaës (1806), Cassano (1797-1801), Cassel (1742-1761), Castel-Follit (1690), Castel-Goffredo (1702), Castel-Leon (1691-1719), Castel-Nuovo (1797-1908), Castel-Novo (1807-1810), Castel de Vide (1704-1803), Castiglione della Pescaja (1809), Castro-Marim (1763), Catania (s.d.), Catanzaro (1808), Sainte-Catherine (fort de) (Portugal) (s.d.), Sainte-Catherine (fort de) (Russie) (s.d.), Cathié (1799-1800). 1690-1908.

1VM72-73 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Civita-Vecchia.721761-1851731852-19131VM74*Mémoires,reconnaissances, projets de travaux de

défense concernant Civita-Vecchia (1852-1858), Charlestown (1739), Chasselet (s.d.), Château-Dauphin (1796), Chatham*(1820-1904), Chaves (1801), Cherasco (1797), Chester*(s.d.), Chibouctou (1746-1747), Chihuahua (1865), Chili (1863-1912), Chiloé (île) (1790), Chillon (1806), Chimay (1692).1692-1912.

1VM 74 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Civita-Vecchia (1852-1858), Charlestown (1739), Chasselet (s.d.), Châ-teau-Dauphin (1796), Chatham* (1820-1904), Chaves (1801), Cherasco (1797), Chester* (s.d.), Chibouctou (1746-1747), Chihuahua (1865), Chili (1863-1912), Chiloé (île) (1790), Chillon (1806), Chimay (1692). 1692-1912.

1VM165 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Laa (1808), Laasphe et château de Wittgenstein (s.d.), Ladenbourg (1693-1745), Lagosta (île de) (1811-1812), Lahijan(s.d.), Landro (1906-1907), Langeacker (1757), Lardaro (1896-1907), Laroche (châ-teau de) (1692-1696), Lauffenbourg (Souabe) (s.d.), Lauterbourg (1762), Lavenza (s.d.), Laybach (1809-1813).1692-1907.

1VM278 : Mémoires, reconnaissances, projets de travaux de défense concernant Tynemouth (1901-1911), le Tyrol (1745-1911), Vitermeer (1773-1810), Ulm (1631-1921).1631-1921.

1VM299 : Dossiers variés réunis par le Service des places étrangères. —Armée d'Orient (1857), défense des places fortes à l'étranger (1868-1898), répartition et numérotage des fascicules de campagne (1879-1912), travaux effectués (1896-1914), répertoire des ouvrages de défense cons-truits en Allemagne et Autriche (1830-1910), notice des places étrangères en 1848, relevé de sièges de places étrangères et françaises pour l'histoire militaire (1838), liste des cols des Alpes (s.d.), nomenclature de forteresses dans différents pays (Autriche, États italiens, Espagne, Portugal, Confédération germanique, Pays-Bas, Suède et Norvège, Danemark, Suisse, Belgique, Empire ottoman, Égypte, Grèce, Angleterre et dépendances, Amérique, Asie, Afrique, Russie, s.d.), inventaire synthétique de documents sur Mayence (s.d.), catalogue de toutes les places de guerre dont les plans existent au Dépôt des archives des fortifications (1793), établissement géographique de Bruxelles (1845-1848), listes des plansà acquérir par le Dépôt des fortifications (1842-1845): états, notes, notices, résumés annuels, inventaires, atlas, correspondance 1793-1914.

1VM300 : Historique du Service des places étrangères (1838-1923), renseignements sur les places, états, noticeset notes variées 1821-1930.

1VN20-21 : Mémoires, plans, rapports sur la campagne d'Italie 1859-1860.

1VN71 : Copies des mémoires et plans des sièges d'Armentières (1647), Bastia (1794), Belle-Île-en-Mer(1761), Béthune (1710-1725), Bouchain (1711-1712), Cambrai (1649), Douai (1710-1712), Dunkerque (1658), Embrun (1692), Lille (1708-1792), Valenciennes (1793), Saint-Venant (1710) 1647-1794.

SOUS-SERIE 7N : ETAT-MAJOR DE L'ARMEE (EMA 1872-1940).

GR 7N 1123. [Dossier 1] Notes sur l'organisation de l'armée autrichienne (10 fé- vrier 1868) ; la réorganisation de la cavalerie (28 mai 1873) ; les manœuvres de Raitz en Moravie (25 octobre) ; le nouveau matériel Krupp, projet de « défense de la France » par le général autrichien Scholl, hausse de 1600 m. pour le fusil prussien (15 novembre 1873) ; relations de l'attaché militaire (lettres 17, 18 décembre) ; instruction de 8 semaines dans l'armée autrichienne (armée active et landwehr, 25 décembre) ; divergences entre Autrichiens et Hongrois sur les effectifs et le budget militaire (28 décembre) ; le nouveau canon Krupp (15 mars 1874), les « pionniers de cavalerie » (10 juin) ; matériel Krupp (25 août - 25 octobre) ; [d. 2] mobilisation en Roumanie (25 janvier 1875) ; artillerie de siège (15 avril, 28 juillet) ; les mouvements dans l'armée autrichienne (10, 25 mai) ; nouveaux matériels allemands (26 mai), voyage d'état-major, adop- tion du système Uchatius (16 juin), voyage tactique d'infanterie en Bohême (15 juillet) ; attention portée par l'Empereur aux manœuvres (10 août), les manœuvres du camp de Bruck (21 août, 10 septembre) ; mobilisation de cinq divisions à la suite des événements en Herzegovine (2 septembre), le bronze acier Uchatius et le nouveau matériel d'artillerie (23 septembre, 20, 22 octobre, 6, 29 décembre), budget militaire (25 septembre, 2, 10 octobre, 15 novembre) ; manœuvres de Budapest et de Bruck (1, 10, 23 octobre), de Vienne (28 octobre) ; corps d'état-major (25 novembre, 28 décembre) ; événements d'Orient (24 décembre) ; [d. 3] espionnage.

GR 7N 1346. Organisation générale de l'armée, lois et décrets militaires, recrutement, armée d'active, réserve, garde nationale, exercices mili- taires, organisation défensive, guerre des Balkans, notes sur l'organisation politique et administrative du royaume, les forces militaires dans l'empire turc. 1832-1915.

GR 7N 1354 ; Personnel des missions et attachés militaires, correspondance diverse. 1830-1919.

GR 7N 1358. 1) Rapports de l'attaché militaire à Florence : la question romaine (25 et 26 novembre, 7 décembre 1868), flotte de guerre italienne (5 décembre) ; situation intérieure, état des esprits (27 janvier 1869) ; journaux italiens (3 février) ; budget (12 février) ; voyage à Rome et à Naples (1er et 4 mars) ; bruits d'alliance franco-austro- italienne (3 avril) ; organisation de l'armée (22 ,avril) ; naufrage du « Général Abatucci » (15 mai) ; camp de Vérone (29 août) ; nouveau ministère (17 décembre) ; projet d'ossuaire à Solférino et San-Martino (4 mars 1870, 10 et 16 avril) ; budget (14, 30 mars, 17 mai) ; publication de lettres de Cavour (15 mars) ; mouvement révolutionnaire (25, 27 mars, 13 mai) ; projet de loi militaire (5 avril) ; la neutralité italienne (20, 21 juillet) ; la question romaine (25 et 26 juillet, 7 septembre) ; loi sur l'organisation de l'armée (20 août 1871) ; nouvelle circonscription militaire du royaume (28 août) ; demande de crédits militaires (18 décembre) ; installation à Rome (3 janvier 1872), districts militaires (14 janvier), défense de l'Italie (25 janvier, 1er et 20 février), canon Krupp (22 mars), articles de revues (passim), instruction militaire (27 avril, 1er mai), budget (24 mai, 15 juin), l'ossuaire de Magenta (5 juin) ; éta- blissement militaire de Turin (12 août) ; expériences de Shrapnel à Berlin (14 août) ; grandes manœuvres (4 septembre) ; loi sur le recrutement (10 janvier 1873) ; budget (14 février, 6 juin et 4 décembre), loi sur l'organisation de l'armée (18, 21 et 26 mars, 21 novembre) ; instruction à l'Ecole supérieure de guerre (16 avril) ; compagnies alpines (19 avril) ; les volontaires d'un an (12 septembre) ; imprimerie de la « reclusione militare » (18 septembre 1873) ; entrevues avec des personnalités politiques et militaires (6, 17, 21 février 1874) ; loi de défense générale du royaume (22, 27 février, 12, 24 mars, 7 mai, 4 juin) ; artillerie (7 mars) ; mobilisation (4 avril, 17 août) ; budget (29 mai, 1er, 4 juin) ; écoles mili- taires (21 août) ; manœuvres (2 septembre) ; projet de loi sur le recrutement (19 décembre). 2) « Lettres militaires » dont les détails complètent les rapports de l'attaché militaire (17 février - 7 décembre 1874). 1868-1874.

GR 7N 1451 ; [Dossier 1] Rapports sur les principautés de Valachie et Moldavie (La Rüe, 1834), [d. 2] origine de la mission militaire française, correspondance, notes (1856-1868) ; [d. 3] notes sur la Dobroudja (19 juillet 1854, 20 janvier 1856), principautés danubiennes, traductions de la Gazette d'Augsbourg (1855-1856) ; [d. 4] études sur l'armée roumaine, organisation, constitution, textes législatifs (1863- 1893) ; [d. 5] études du commandant Lamy : organisation militaire des principautés (1863), organisation nouvelle de l'armée (1865- 1868),

insurrection bulgare (12, 20, 31 juillet 1868), école de tir de Bucarest (11 septembre 1868), les cadres de l'armée roumaine (16 juillet 1868) ; [d. 6] manœuvres (1874, 1882, 1886) ; [d. 7] rapports de mission par le capitaine de Torcy (15 octobre et 11 novembre 1874) ; [d. 8] description physique de la Roumanie (décembre 1876) ; [d. 9] chemins de fer (1877) ; [d. 10] rapport de voyage en Autriche-Hongrie, Bulgarie, Serbie par le lieutenant de La Briffe (octobre 1882, la Roumanie manque) ; [d. 11] rapport sur les provinces des Balkans par le colonel de Saint-Georges (1880) ; [d. 12] rap- port sur la Roumanie par le lieutenant-colonel de Salles (12 août 1884) ; [d. 13] personnel en mission (1882, 1889, 1895).

GR 7N 1456 ; [Dossier 1] Affaires étrangères, lettres et dépêches du ministre et de représentants de la France en Roumanie : organisation et modifications de l'armée moldovalaque, grandes manœuvres, granice- ri, armement, avancement, officiers étrangers en mission, voyage du général Brialmont, réseau ferré, troupes et routes stratégiques de Dobroudja, fortifications, camp retranché de Bucarest, éventualité d'un conflit russo-roumain (1888), levés géodésiques, armement en Bessarabie, attaché militaire roumain à Berlin, français à Bu- carest (1892), commandes d'armement en France, démission massive d'officiers de cavalerie (1894), renseignements navals, influence française (1894, 1895), relations avec les Empires centraux, la Rus- sie (1901), artillerie, le commerce et la crise balkanique (1912), exigences envers la Bulgarie, guerre balkanique (1870-1913) ; [d. 2] lettres et télégrammes de Bucarest, Jassy, Paris, Rome, Saint-Sébastien, Salonique, Stockholm : centralisation de renseignements, transport de munitions par le Danube, ingénieurs français, situation de l'attaché militaire, avances du gouvernement anglais, éloges alliés et ennemis de la mission Berthelot, Albert Thomas, les troupes russes en Moldavie, propagande germano-anarchiste et conduite que doivent tenir les Alliés, occupation allemande, exaspération contre les Allemands, mais campagne de presse contre l'Entente, Transylvanie, confusion politique, revendications, réforme agraire et suffrage universel, les juifs, hommes politiques roumains, vote en Bessarabie, progrès du bolchevisme en Russie, singulier vœu de Sonnino, voyage en Orient de l'archevêque de Westminster (13 août 1914 - 31 décembre 1918) ; [d. 3] année 1919, télégrammes de Bucarest, Paris, Rome, situation vis-à-vis de l'Entente, clergé français à installer, Bratiano, traité du 17 août 1916, archevêché de Bucarest, collaboration universitaire, élection de Dobroudja, action concertée des bolcheviks russes et hongrois, inertie alliée, évacuation d'Odessa, nécessité de relever l'armée d'Orient, volonté roumaine d'occuper Budapest, de désarmer la Bulgarie, différend avec la Yougoslavie, le prince Carol, Bessarabie, fron- tière

hungaro-roumaine, l'armistice, affaires de Hongrie, difficultés avec les Alliés, question juive (5 janvier - 19 octobre 1919).

GR 7N 1465 ; [Dossier 1] 1) lettre et note sur l'organisation, la composition, la situation générale de l'armée russe en 1849, par le général Le Flô, ministre de France à Saint-Pétersbourg (juillet 1849) ; étude sur la nécessité des relations commerciales franco-russes, adressée à Napoléon III par le conseiller d'Etat Tarassenko-Ostreschkoff, 48 pages (mars 1870) ; 2) lettres de l'attaché militaire (commandant de Miribel) : camp d'instruction de Krasnoié-Selo ; visite de Cronstadt ; le comte Bobrinsky, ministre des travaux publics ; suppres- sion de l'obligation faite aux fils de popes de succéder à leur père (30 juin 1869) ; les populations établies le long des frontières d'Asie centrale ; territoires qu'elles occupent ; commerce et routes entre la Chine et la Russie ; frontières et points de passage vers le reste de l'Extrême-Orient (20 mars 1870) ; 3) lettres du général Le Flô, ambassadeur de France : appréciations sur l'armée et l'armement russe ; souhait qu'une alliance sérieuse s'établisse un jour entre la Russie et la France (29 août 1871) ; projets de réorganisation de l'armée, en particulier de la cavalerie, compte tenu des guerres de 1866 et 1870-71 ; manœuvres russes (24 juillet 1872) ; mémoire d'ensemble sur l'armée russe (transmis le 18 septembre) ; télégraphie militaire (10 janvier 1873) ; [d. 2] lettres de l'attaché militaire et de l'attaché militaire adjoint (1873-1875), colonel Gaillard, capitaine de Maistre), visite du Chah, manœuvre militaire, bienveillance de l'Empereur (14 juin 1873) ; lancement du « Novgorod » en Mer Noire (26 juin) ; armement (17 juillet, 29 août, 23 octobre, 2 et 9 novembre, 3 et 24 décembre 1873) ; Krasnoié-Selo (18 juillet, 11 août) ; sympathies pour la France dans l'armée russe (1er septem- bre) ; la photographie militaire (8 octobre, 13 décembre) ; notes d'excursion en Finlande (10 décembre) ; opinions russes sur le procès Bazaine ; projet d'organisation générale de l'armée ; « La Russie et les Russes » d'Anatole Leroy-Beaulieu (25 décembre) ; [d. 3] réformes militaires (10 janvier 1874), et satisfaction de l'Empereur (31 janvier) ; armement (8, 25 janvier, 18, 25 février, 25 et 26 mai) ; le poste de Saint-Pétersbourg nécessite un secrétariat, des officiers en mission déterminée, mais non un adjoint (5 mars) ; opi- nions russes sur l'armée française (15 avril) ; compte rendu de voyage en Russie (3 juillet) ; pratique courante de voyages d'étude dans ce pays (25 juillet) ; chemins de fer et voies navigables (5 août) ; fête de Préobrajensky ; escadrons de cosaques de Crimée et de Bachkirs ; tribunaux d'honneur (29 août) ; les officiers étran- gers à Saint-Pétersbourg : « ce qu'on rend d'ordinaire au succès ne vient plus vers nous comme autrefois, malgré la sympathie des of- ficiers russes » (4 septembre) ; importance de l'initiative indivi- duelle dans l'armée russe, la « Société technique » (10 septembre) ; écoles de Junkers (12 décembre) ; intérêt de la

mission d'attaché militaire à Saint-Pétersbourg (29 décembre) ; [d. 4] nécessité d'officiers français parlant le russe (21 janvier 1875) ; les troupes de ligne russes ne doivent pas être sous-estimées (25 mars) ; télégraphie (5 et 15 mai) ; la société et l'armée russes sont en cours de mutation (15 mai) ; intense activité dans l'armée (17 juin) ; l'Empereur à Varsovie (consul de France, 8 juillet) ; bruits de guerre avec la Turquie (13 juillet) ; situation militaire au Caucase (20 juil- let, 17 août) ; officiers français décorés (29 août).

GR 7N 1479 ; Correspondance générale 1852-1889. Sauvetage des navires submergés dans la rade de Sébastopol (19 juillet 1856) ; cimetières français de Constantinople (10 mai 1863) ; reconstitution et augmentation de l'armée et de la marine russes (25 mars 1864) ; commande considérable faite par le gouvernement russe à la firme Albion Works de Leeds (24 mai 1871) ; état comparatif des forces et des dépenses militaires de la Russie et de l'Allemagne (28 septembre 1872) ; rapports d'officiers anglais sur l'ar- mée russe (26 novembre 1872) ; l'expédition de Khiva (15 avril 1873) ; sympathies que le colonel Gaillard s'est créées dans l'armée russe (27 août 1873) ; manœuvres de l'armée russe en Pologne (20 septembre 1873) ; inconvénients d'envoyer des officiers français en Russie (6-10 juillet 1874) ; passage du Danube par l'armée russe près d'Ismaïla (2 juillet 1877) ; travaux de chemins de fer de Kichinev et Odessa au Danube (28 septembre 1877) ; chemins de fer construits par les Russes en Roumanie pour transporter les troupes russes en Bulgarie (5 octobre 1877) ; retour du colonel Gaillard à Saint-Pétersbourg (4 mars 1878) ; état sanitaire, organisation, pertes de l'armée russe pendant la guerre russo-turque (12 juin) ; recommandation du lieutenant-colonel Chanoine par le général Le Flô (16 août) ; l'armée d'occupation russe en Turquie (21 décembre 1878 - 8 janvier 1879) ; les mesures militaires de la Russie à l'occident et la presse allemande et autrichienne (23 janvier 1880) ; réorganisation de l'armée russe (8 novembre, 9 décembre 1881) ; construction de chemins de fer (18 juillet 1882) ; rapport de l'ambassadeur de France sur les grandes manœuvres russes (5 septembre) ; les forces militaires russes dans la région de Batoum (22 novembre) ; fortifications et chemins de fer stratégiques (18 janvier 1883) ; défense du port de Poti en Transcaucasie (23 avril) ; infériorité de la cavalerie russe à l'exception des cosaques (18 août) ; mesures prises par le gouvernement allemand pour renforcer sa frontière orientale (26 août) ; les fortifications de la frontière occidentale russe (7 septembre) ; l'artillerie française vue par un officier russe (9 octobre) ; dénombrement des chevaux disponibles en Caucase et Transcaucasie (8 février 1884) ; l'annexion de Merv par la Russie (5 mars) ; répartition des troupes russes en Pologne (29 mars) ; manœuvres autour de Nowogeorgiesk (2 octobre) ; préparatifs à Batoum en prévision d'un conflit avec l'Angleterre (29 avril 1885) ; mouvements

de l'armée russe au Caucase et en Turkestan (9 mai) ; nouvelles lignes de chemin de fer (18 juillet) ; préparatifs militaires de la Russie (10 juin 1886) ; les mouvement des troupes russes dans les provinces occidentales (31 août) ; le transcaspien de Mikailovsk à Merv (20 septembre) ; grandes manœuvres en Pologne (2 octobre) ; recrutement dans les provinces de Transcaucase, Kouban, Térek (2 novembre) ; marches forcées de cavalerie (6 décembre) ; les grandes manœuvres de Pologne (17 septembre, 6 octobre 1887) ; fortifications de Lomja (6 décembre) ; le « corps des officiers russes » par un Français résidant à Moscou (12 décembre) ; l'augmentation de la durée du service dans l'armée russe (7 août 1888) ; situation des Russes et des Anglais en Asie centrale (24 novembre) ; les effectifs russes dans les provinces de la frontière occidentale (5 janvier 1889) ; renseignements sur l'armée russe (1er avril).

GR 7N 1481 ; Missions militaires françaises et attachés militaires (1856-1876) ; correspondance, minutes, notes, mémoires, rapports sur les cosaques (capitaine Labbé de Champgrand), la cavalerie russe (lieutenant de Forsanz, capitaine de Laisle, 1875), l'infanterie (capitaine d'Ussel, 1875) ; mission du commandant Chanoine (1873-1878), du général Cornat (1876), du lieutenant-colonel Négrier (1876).

GR 7N 1488 ; Renseignements généraux sur l'armée russe (1867-1871) ; notes manuscrites, traductions de textes officiels, d'articles, de livres russes.

GR 7N 1489 ; Armée russe ; organisation, recrutement, budget, retraites, justice militaire (1867-1871) ; notes du 2e bureau, traduction.

GR 7N 1490 ; Armes et manœuvres dans l'armée russe (1854-1871) ; notes, travaux, traductions du 2e bureau. places fortes (mémoires sur Odes- sa, 1865 Kutch, Yenikolt), Cosaques (rapport du lieutenant colonel Colson, 1861), intendance, cavalerie, artillerie, manœuvres (1870-1871).

GR 7N 1542 ; 1) La Russie en Asie Centrale : rapport sur les opérations militaires de l'armée russe dans le Caucase (1863) ; étude sur les conquêtes russes en Asie centrale (1870-1874), sur l'armée de l'émir de Boukhara (1880) ; coupures de presse ; l'Afghanistan en 1880 ; la Turcménie et les Turcmènes ; les Russes à Pamir (1894) ; troupes indigènes du Caucase (1896). 2) La Russie en Extrême-Orient : étude sur l'armée chinoise (1874- 1875) ; la pénétration russe (1891, 1895, 1899).

GR 7N 1568. [Dossier 1] La Serbie et l'attitude des principales puissances à la conférence de Constantinople (commandant d'Andlau, Vienne, 3 novembre 1862) avec un rapport général de

25 p., situation de la commission militaire internationale de Belgrade (d° 1863) ; [d. 2] voyage de Belgrade à Tatar Bazardschik à travers la Serbie, Bulgarie et Roumélie orientale, situation politique de la Serbie (commandant de Torcy, Constantinople, 31 janvier 1881) ; rapport sur le voyage et notes sur l'armée serbe (capitaine Mayniel, Constantinople, 1er février) ; raccordement des voies ferrées de Turquie et d'Autriche-Hongrie et manœuvres de Vienne en Serbie et en Bulgarie (Torcy, 2 mars) ; nouvelle organisation de l'armée serbe (Mayniel, 16 septembre 1883) ; [d. 3] renouvellement du matériel d'artillerie (commandant Pellarin, Belgrade, 25 septembre 1904, copie) ; notice sur l'armée serbe (commandant Desprez, 24 juin 1912) ; [d. 4] installation du chef d'escadron Fournier (25 septembre) ; préparatifs de guerre dans les Balkans (17 octobre) ; mobilisation serbe et ressources financières du pays (18 octobre) ; déclaration de guerre à la Turquie, proclamation de Pierre 1er (20 oc- tobre) ; les officiers étrangers ne sont pas admis à suivre les opé- rations (20 octobre) à l'exception des attachés militaires (7 novembre) ; dispositions prises à l'égard de ceux-ci et des correspondants de presse (20 décembre) ; achat d'aéroplanes par le gouvernement serbe (20 octobre et 22 décembre) ; concentration et premières opérations des forces serbes (22 octobre) ; leur avance continue (26 octobre) ; témoignage oculaire (29 octobre) ; le haut- commandement (27 octobre), une évolution se dessine dans les relations austro-serbes (28 octobre) ; matériel expédié du Creusot (29 octobre, 24 décembre, 1er février 1913) ; caractère et attitude de la nation serbe (29 octobre) ; l'avance continue (29 octobre) ; pertes serbes, hôpitaux (2 novembre) ; occupation de la Macédoine (5 novembre) ; ambitions serbes et risque de conflit avec l'Autriche (7 décembre) ; détente apparente (24 décembre) ; mais éventualité d'une guerre européenne (31 décembre) ; rapport sur la bataille de Kumanovo et « journal » du chef d'escadron Fournier du 8 novembre au 4 décembre avec des croquis et l'ordre de bataille serbe (10 et 15 décembre) ; extraits d'une conférence sur la guerre serbo-turque faite à Saint-Petersbourg (Russie, 13 décembre) ; organisation de la zone conquise, violation de l'armistice par les Turcs (30 décembre) ; photographies prises pendant la campagne de Macédoine (6 janvier 1913) ; état d'esprit à Belgrade, situation de l'armée serbe (10 janvier) ; conflit entre l'état-major et le ministère (18 janvier) ; dispositions belliqueuses de l'Autriche, armements et effectifs (20 janvier) ; habillement, équipement, armement du fantassin serbe (21 janvier) ; emplacements de l'armée (28 janvier) ; promotions « hors tour » (2 février) ; emploi de l'artillerie dans la campagne de Macédoine (3 février) ; rupture des négociations de Londres, reprise des hostilités, inquiétudes de la Serbie (3 et 11 février) ; dispositions militaires en Autriche-Hongrie (15 février) ; sociétés de préparation militaire (16 février) ; large accès des écoles militaires russes aux « yougoslaves » : Serbes, Bulgares, Monténégrins (17 février) ; phase d'accalmie des opé-rations militaires,

siège de Scutari d'Albanie, craintes et espoirs du roi de Monténégro (19 février, 4 mars) ; renseignements d'un journaliste sur le siège d'Andrinople (21 février), attitude décidée de la Serbie face à l'Autriche (24 février) et nature des relations avec la Bulgarie (3 mars) ; mouvements de troupes en BosnieHerzégovine (6 avril et 15 mai) ; le public serbe est peu informé des affaires militaires (16 mai) ; différend bulgaro-serbe relatif au traité du 13 mars 1912, la Grèce, possibilité d'une nouvelle guerre balkanique (18 mai) ; protestation serbe et grecque à Sofia (27 mai) ; déclarations de Pachitch à la Skouptchina, mais pressions conciliatrices de Saint-Pétersbourg, il rencontre Guéchoff (2 juin) ; si- tuation financière de la Serbie (6 juin) ; le conflit serbo-bulgare entre dans une phase critique, intervention de l'empereur de Russie (10 juin) ; à caractère « panslaviste » (17 juin) ; les deux armées sont face à face (23 juin), divulgation à Paris d'un télégramme de l'attaché militaire (4 août) ; ordre de bataille des forces turques de Macédoine en octobre 1912 (7 août) ; important rapport d'en- semble sur les opérations de la guerre serbo-bulgare (30 août) ; utilisation d'automobiles par l'armée serbe en 1912-1913 (15 janvier 1914) ; commandes de munitions au Creusot (16 février) ; mais pression de l'Allemagne et importance de son commerce en Serbie (7 mars) ; consommation de munitions pendant les deux dernières guerres (18 février) ; proportions des pertes humaines dues aux différentes armes (22 mars) ; projets de réorganisation de l'armée (24 février) ; demande d'officiers instructeurs français (20 février) ; collaboration militaire serbo-roumaine (24 février) ; rapport sur la journée critique pour la Serbie du 30 juin 1913 (5 mars) ; le matériel d'artillerie de campagne (6 et 10 mars), son emploi, documents serbes et traduction (23 mars) ; l'agression albanaise de septembre 1913 (11 mars) ; historique des opérations serbo-bul- gares (20 mars) ; renseignements sur les chemins de fer allemands de la région d'Aix-la-Chapelle (16 décembre 1912).

GR 7N 1573. [Dossier 1] Mémoire sur la principauté de Serbie par le capitaine Mondain, 112 p. (février 1856), compte rendu et rapport du même (Belgrade, 31 décembre 1863 et 31 décembre 1864) ; [d. 2] lettres du capitaine d'Ormesson (Belgrade, 18 et 28 octobre, 5 et 25 décembre 1877), relatives à son voyage ; notre du 10 octobre et relation : « vingt-deux jours en charrette à travers la Serbie » (Belgrade, 5 décembre, 102 p.) ; rapport sur la défense du territoire, sur l'armée, et la guerre de 1876 (1877) ; [d. 3] lettres du lieutenant de Montvel (Belgrade, 24 juin, 1er août, 1er septembre, 10 octobre, 1er novembre 1881) complétant ses rapports sur l'organisation mi- litaire et les chemins de fer (mars 1881) ; document de comptabilité militaire en serbe (1881) ; [d. 4] étude du capitaine Thomas sur l'armée serbe (s.d.) ; [d. 5] la guerre bulgaro-serbe (octobre - décembre 1885) ; manuscrit du lieutenant de Cholet,

225 p. et annexes (Tours, avril 1887) ; [d. 6] nouvelles générales et renseignements militaires, notes, traductions et analyses du ministère de la guerre, en particulier du 2e bureau (1871-1877) ; [d. 7] « commission arbi- trale européenne pour la réglementation de l'armistice en Serbie, protocoles », Paris, imp. nationale, janvier 1877.

GR 7N 1574. Lettres, notes, minutes, bordereaux, analyses, du ministère de la guerre — en particulier 2e bureau — correspondance avec les Affaires étrangères, lettres et renseignements provenant de personnalités, attachés militaires, ministres de France, consuls, relatifs surtout à l'armée serbe (1864-1908) : organisation et réorganisation, état-major, recrutement, manœuvres, armement, préférence généralement donnée au matériel français, notations à caractère politique ou diplomatique : l'armée serbe va entrer en action avec l'armée russe (Kichinev, 4 mai 1877) ; inutilité d'un attaché militaire français à Belgrade la Serbie étant dans la dépen- dance absolue de l'Autriche-Hongrie (26 février 1881) ; « il faut avoir d'œil fixé sur la Serbie car c'est du côté de ce pays que des dangers de guerre nous menacent (Vienne, 6 août 1892) ; crise grave (Vienne, 22 août 1892) ; le coup d'Etat (Vienne, 23 avril 1893) ; « le jeune souverain commence à en avoir assez des radicaux » (Vienne, 2 août et 27 novembre 1893) ; réserve de la Porte (3 février et 17 juin 1894) ; drame de Belgrade (Londres, 15 juin 1903) ; invitation du roi Pierre à ses anciens camarades de Saint-Cyr (mai - août 1904) ; conflit austro-serbe et intrigues allemandes (23 février 1906) ; [d. 2] publications officielles serbes, répertoire mé- thodique (c. 1892 - 1894) ; [d. 3] rapport du 2e bureau sur l'état militaire de la Serbie (1905) ; sur l'armée serbe (mars 1909) ; [d. 4] rapport sur l'armée serbe, analyse du 2e bureau, d'après le texte ser- be et la traduction bulgare de la « Vetchena Posta » (mai - juin 1907).

GR 7N 1650. Organisation de l'armée turque, réformes, organisation militaire de l'empire ottoman, voies de communication, chemins de fer notamment de Bagdad, fortifications ; cartes. 1868-1919.

GR 7N 1661. Personnel des missions, dont la mission militaire près l'armée britannique en Egypte (1915-1917). 1864-1917.

GR 7N 1662. Correspondance concernant notamment les menées russes et le trafic d'armes (1868-1898) ; correspondance provenant principalement des Affaires étrangères concernant la situation en Perse, les incidents d'Ourmiah, le massacre des chrétiens, les difficultés de la mission sanitaire française, l'action anglaise, la situation dans la Caspienne et dans la région de Bakou, le traité conclu entre le gouvernement transcaspien et le gouvernement britannique (19

août 1918), et l'accord anglo-persan (1918-1919) ; rapports de l'attaché militaire concernant les opérations contre les Djenguelis, les voies de communication en Perse, la situation militaire en Afghanistan, l'organisation militaire perse, les menées anglaises, l'accord anglo-persan, la gendarmerie perse (1919). 1868-1919.

GR 7N 1663. Etudes et renseignements : instructeurs français en Perse (1861), Afghanistan (1878), armée persane (1878 - 1882, 1910), articles du « Times » sur la Perse (1890), défense de l'Inde contre la Russie, Russie et Angleterre dans l'Asie Centrale (1899), mission Schneider, mesures contre la peste, compte rendu de voyage en Perse concernant les embarras intérieurs du gouvernement persan, sa politique à l'égard de l'Entente et la politique allemande (1918), voies de communication (1918), liaison Paris-Tiflis (1912), liaison avec le Caucase et situation économique perse, carte de la Perse (Royal geographical society - 1898). 1861-1918.

GR 7N 1664 ; Personnel (instructeurs et missions), affaires Raus (livraison d'armes). 1839-1907.

GR 7N 1678 ; Rapports sur l'armée chinoise (notamment de Brissaud-Desmaillet) : réorganisation, haut commandement, état matériel et moral, organisation des services, effectifs, plans de mobilisation, programme militaire, questions financières, situation militaire dans les provinces, transport de troupes, chemins de fer, renseignements sur l'économie chinoise, influence japonaise. 1869-1914.

GR 7N 1706. Lettres antérieures à 1870, notamment : relations actuelles de l'Europe avec les nations de l'Extrême Asie (1869) ; renseignements sur l'Indochine et le Siam en anglais (1892-1907) ; correspondance avec les affaires étrangères, notamment : arrestation du capitaine Bougouin (11, 17 mai 1905) ; publication de nouvelles en temps de guerre (13 septembre 1906) ; réseau télégraphique sous-marin du Japon et brochure imprimée en anglais (décembre 1910) ; correspondance avec le ministère de la guerre, notamment : discours du ministre de la guerre japonais réclamant la création de nouvelles divisions (18 mars 1908) ; réorganisation du corps d'occupation de Chine (10 janvier 1909) ; manœuvres de novembre 1909 (31 janvier 1910) ; système d'écriture (1er juin 1910) ; objets, statuts et règle- ment de l'association de coopération de l'Asie Centrale (14 mai 1913) ; budget japonais pendant les quatre années de guerre, 1914-1918 (janvier 1919). 1869-1919.

GR 7N 1708 ; Missions militaires (Chanoine, Marguerie puis Munier) et attachés militaires : organisation, personnel et correspondance. 1865-1913.

GR 7N 1720 ; Rapports de missions aux Etats-Unis ; guerre, de Sécession (1864) ; mission Boulanger, centenaire de l'indépendance des Etats-Unis (1881) ; mission astronomique (1882) ; inauguration de la statue de la Liberté, dossiers des missions concernant le personnel (1886) ; mission du maréchal Joffre (1917) ; documents sur l'origine, les buts et l'organisation de la mission ; sa composition ; rapport du maréchal ; mission Tardieu (Haut-Commissariat de France aux Etats-Unis, 1917) ; organisation, buts, composition de la mission ; mission Ragueneau : liaison avec l'armée américaine en France (1917-1918) ; mission Azan à l'université de Harvard - en particulier le sous-lieutenant Jean Giraudoux (1917) ; « Histoire résumée des Etats-Unis » (1917) ; rapports sur le travail de la direction des missions françaises aux Etats-Unis (4e à 9e rapports, 1916-1917) ; mis- sions des généraux Berthelot (1918), Fayolle (1920), Nivelle (1920), Payot (1921), Buat (1921) ; listes de personnel en mission, officiers, sous-officiers (1917-1920) ; mission française d'artillerie, rapport (septembre 1914 - août 1915) ; rapports sur l'organisation générale de cette mission (1916).

GR 7N 1729. Guatemala (1) : missions militaires françaises, contrats, correspondance, rapports des chefs de mission ; notamment : rapport (en espagnol) sur les événements survenus entre le Guatemala et le Salvador à la suite de la proclamation de l'union du Centre-Amérique par le général Barrios, président du Guatemala (26 août 1885) ; les événements actuels au Centre-Amérique (2 mars 1907) ; la guerre entre le Honduras et le Nicaragua (2 avril) ; révolutions dans ces pays (10 août 1919). 1861-1923.

GR 7N 1735. Haïti : personnel officier des missions françaises, rapports et correspondances de ceux-ci concernant la situation de la mission, la situation intérieure, financière et commerciale, la politique exté- rieure d'Haïti, l'influence française, l'armée. 1861-1912.

Sous-Série 1G : Armée d'Orient (1854-1856) : Correspondance générale.

GR 1 G5 ; Août 1854 Journal de marche de la 2e division pour le mois d'août 1854, journal de marche de la 3e division pour les mois de juillet et août 1854 ; relevé des dépêches télégraphiques pendant le mois d'août 1854 ; embarquement de l'équipage de siège à Toulon ; lettres de Michel Lévy au sujet de la situation sanitaire ; lettres du vice-amiral Hamelin au sujet des activités de la marine, déclenchement de l'épidémie de choléra dans la flotte ; mouvement rétrograde des divisions engagées dans la Dobroutcha, difficultés d'approvisionnement des

troupes, ravages du choléra particulièrement dans la 1re division, évacuation des malades ; rapports du général commandant le corps d'occupation de Grèce ; rapport de la remonte générale de Mersina ; réunion d'état-major de l'armée navale au sujet d'un projet d'expédition en Mer Noire ; correspondance du maréchal de Saint-Arnaud avec le ministre de la Guerre ; suggestions du commandant supérieur de la marine à Varna pour améliorer les débarquements de vivres et matériels ; situation de la flotte ottomane ; état des ressources du service télégraphique en personnels et matériels ; conférence sur les moyens nécessaires à l'expédition ; correspondance avec le général Le Vaillant commandant supérieur à Gallipoli ; récit de la bataille de IndjeDeree perdue par l'armée turque d'Anatolie par M. de Challaye, consul de France à Erzeroum ; rapports et correspondances au sujet de l'incendie du 10 août à Varna ; renseignements sur l'armée d'Anatolie ; rapports de M.Tansky du Bureau des renseignements militaires, entrée des Turcs à Bucarest ; rapports du colonel Dieu détaché auprès d'Omer Pacha ; rapport de M. Steyert, consul de France à Tiflis sur la situation militaire des Russes dans les provinces caucasiennes ; préparatifs de l'expédition contre Sébastopol ; demande autrichienne d'une intervention des armées française et anglaise dans les principautés, rejetée par le maréchal de Saint-Arnaud et Lord Raglan ; licenciement du corps des spahis d'Orient ; amélioration de l'état sanitaire ; ordre relatif au transport des chevaux sur les vaisseaux des escadres de la Mer Noire ; dépêche du consul de France à Trébizonde au sujet de la prise de Bayazid par les Russes ; envoi du général de L'Etang en mission auprès du quartier général de l'armée autrichienne devant opérer dans les provinces danubiennes ; ordre aux quatre divisions de se rendre à Baltchick pour embarquer les 31 août et 1er septembre ; convention avec la Compagnie des messageries impériales pour un service régulier de correspondance par bateau à vapeur entre Constantinople et Varna ; désagréments de la présence en Turquie du comte de Meffray et du capitaine de Mauduit, particuliers se prétendant en missions officielles ; embarquement des troupes.

GR 1 G7 ; Octobre 1854. Octobre 1854 Journaux de marche des 1re, 2e et 4e divisions d'infanterie pour le mois d'octobre 1854 ; journal des opérations militaires de la 5e division du 16 octobre 1854 au 1er février 1855 ; relevé des dépêches télégraphiques pendant le mois d'octobre 1854 ; comptabilité des fonds secrets ; lettre de l'intendant militaire au ministre au sujet de l'installation d'un grand dépôt à Constantinople ; rapports du général commandant le corps d'occupation de Grèce ; division de l'armée d'Orient en deux corps ; rapports du chef d'escadron Osmont, commandant supérieur d'Eupatoria ; participation de la marine au siège de Sébastopol, débarquement de canons et formation de batteries ; note sur le corps de siège devant

Sébastopol ; ordres et rapports journaliers des corps et divisions ; lettres des amiraux Hamelin et Bruat au général Canrobert ; lettre de Michel Lévy au général Bazaine, commandant supérieur à Gallipoli, au sujet des mesures à prendre pour éviter une nouvelle épidémie de choléra ; rapports du général commandant le génie de l'armée d'Orient au ministre de la Guerre ; rapports du colonel Dieu détaché auprès d'Omer Pacha ; rapports de M. Tansky du Bureau des renseignements militaires, interrogatoires de prisonniers ; lettres du chargé d'affaires de France à Contantinople au sujet notamment de la situation dans les principautés danubiennes, des rapports austroturcs, de l'attitude de l'Autriche, lettre du consul de France à Bucarest ; embuscades et engagements avec les troupes russes ; difficultés d'approvisionnement en vivres ; transport de la 5 e division du général Le Vaillant de Varna en Crimée ; correspondance du général Canrobert avec le Ministre ; envoi de renforts et matériels à l'armée d'Orient ; ordre pour l'ouverture de la tranchée devant Sébastopol ; travaux de siège, rapports de tranchée ; attaques russes contre Eupatoria ; résolutions prises par les amiraux des trois escadres alliées au sujet de l'attaque de Sébastopol ; lettres du général de L'Etang en mission à Vienne ; bombardement naval de Sébastopol ; lettres du comte de Meffray au sujet de l'armée turque d'Anatolie ; lettres de Michel Lévy sur l'état sanitaire des troupes devant Sébastopol ; organisation de la place de Constantinople ; dispositions en vue de l'installation des troupes pour l'hiver ; combat de Balaklava ; formation de la 6e division de l'armée d'Orient.

GR 1G8 ; 1er - 22 novembre 1854. Journaux de marche des 1re et 2e divisions d'infanterie et de la division de cavalerie pour le mois de novembre 1854 ; relevé des dépêches télégraphiques ; comptabilité des fonds secrets ; rapports journaliers des corps et divisions, rapports de tranchée ; correspondance du ministre de la Guerre avec le général Canrobert et le général commandant le génie ; lettres des amiraux Hamelin et Bruat ; rapports du chef d'escadron Osmont commandant supérieur d'Eupatoria ; rapports de M. Tansky du Bureau des renseignements militaires ; rapports du général commandant le corps d'occupation de Grèce ; rapports du colonel Dieu détaché auprès d'Omer Pacha ; lettres du consul de France à Bucarest ; lettres du général de L'Etang en mission à Vienne ; rapports et notes sur la bataille d'Inkermann le 5 novembre ; départ de la brigade du général Mayran de Grèce pour la Crimée ; décision de l'Empereur d'envoyer des renforts, formation des 7e et 8e divisions ; besoin de renforcement du parc d'artillerie ; enquête sur le pillage de l'église Saint-Wladimir devant Sébastopol ; transport des renforts français par la marine anglaise ; nomination du général Larchey commandant militaire à Constantinople ; tempête du 14 novembre, naufrages et dégâts ; tableau

des forces russes en Crimée ; ordre pour le service maritime des baies du Chersonese ; réunions de la commission mixte chargée d'étudier le port de Kamiesch.

GR 1 G9 ; 23 novembre-12 décembre 1854. Rapports de tranchée, ordres et rapports jounaliers des corps et divisions ; correspondance du ministre de la Guerre avec le général Canrobert et le général commandant le génie ; correspondance de l'amiral Hamelin avec le général Canrobert ; lettres du général Larchey commandant militaire à Constantinople ; rapports du chef d'escadron Osmont commandant supérieur d'Eupatoria ; rapports de M. Tansky du Bureau des renseignements militaires ; lettres du consul de France à Bucarest ; lettres d'Omer Pacha ; lettres du général de L'Etang, en mission à Vienne, au sujet de la situation de l'armée turque dans les principautés, des projets de diversion en Bessarabie, de l'envoi de troupes turques en Crimée, de l'attitude de l'Autriche ; épidémie de scorbut dans la flotte ; embarquement des 7 e et 8e divisions à Marseille et Toulon ; lettres de Michel Lévy au sujet notamment de la situation des hôpitaux ; situation des services administratifs de la place de Constantinople ; situation de l'armée de Crimée sous le rapport de l'avancement et des récompenses ; mémorandums et propositions anglaises pour le siège de Sébastopol ; envoi d'un corps ottoman en Crimée ; formation de la 9 e division ; possibilité de la création d'une base d'approvisionnements à Sinope.

GR 1G10 ; 13 - 31 décembre 1854. Journaux de marche des 1re, 2e , 4e et 6e divisions pour le mois de décembre 1854 ; comptabilité des fonds secrets ; rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers des corps et divisions ; correspondance du ministre de la Guerre avec le général Canrobert et le général Larchey ; lettres du chargé d'affaires français à Constantinople ; dépêches politiques du consul général de France à Bucarest ; lettres de Michel Lévy ; rapports de M. Tansky du Bureau des renseignements militaires ; correspondance des amiraux Hamelin et Bruat avec le général Canrobert ; désaccords entre l'intendance et le service hospitalier ; sentiments du général Trochu sur la situation et les faits qui l'ont préparée ; instruction et croquis pour le montage de la baraque de troupe ; rapports du chef d'escadron Osmont commandant supérieur d'Eupatoria ; approvisionnements en vivres et fourrages ; difficultés d'approvisionnement en matériels, en particulier abris et tentes ; rapport sur les services administratifs de la place de Constantinople ; note sur l'état sanitaire de l'armée d'Orient ; débarquement de troupes turques à Eupatoria ; décision de l'envoi en Crimée d'une brigade de la Garde impériale ; embarquement de troupes à Marseille et Toulon ; difficultés de l'armée anglaise devant Sébastopol ; possibilités d'achats de blé dans les principautés moldo-valaques

; remplacement de l'amiral Hamelin par l'amiral Bruat au poste de commandant en chef des forces navales dans la Méditerranée ; mémorandum anglais sur les opérations ; lettre du général Canrobert à Lord Raglan au sujet de la situation des armées alliées devant Sébastopol ; lettres de l'intendant militaire Angot ; lettres du général de L'Etang en mission à Vienne ; avis au général Pélissier de l'intention de l'Empereur de le nommer au commandement d'un corps en Crimée.

GR 1G11 : 1er - 24 janvier 1855. Rapports de tranchée, ordres et rapports jounaliers des corps et divisions ; correspondance entre le ministre de la Guerre et les généraux Canrobert, Bizot, commandant le génie et Larchey, commandant militaire à Constantinople ; correspondance entre les généraux Canrobert et Larchey ; listes des vaisseaux utilisés pour le service de l'armée d'Orient ; situation des approvisionnements, matériels ; difficultés pour obtenir des locaux à Constantinople ; rapports de M. Tansky du Bureau des renseignements militaires, interrogatoires de prisonniers ; offre de mettre les magasins et dépôts français de Constantinople à la disposition de l'armée anglaise ; mémorandums anglais sur les opérations ; lettres du viceamiral Bruat ; rapports du chef d'escadron Osmont gouverneur militaire d'Eupatoria ; lettres du chargé d'affaires français à Constantinople ; dépêches politiques du consul général de France à Bucarest, avec traductions des rapports de Maximeni ; lettres du général de L'Etang en mission à Vienne ; rapports sur les services administratifs de l'armée d'Orient ; embarquement de troupes à Marseille et Toulon ; désarmement du Henri IV à Eupatoria ; tableau de la réorganisation de l'armée d'Orient ; rapport sur l'organisation du service des transports militaires de l'armée d'Orient ; correspondance de l'intendant Blanchot ; lettres de Michel Lévy, rapport sur la situation sanitaire de l'armée d'Orient ; nouvelle d'une attaque russe dans la Dobroutcha ; plaintes du général Canrobert au sujet de l'affaiblissement de l'armée anglaise devant Sébastopol ; mesures contre les mutilations volontaires et refus d'obéissance ; mémoire présenté par M. Pigeon sur l'établissement de moulins à Constantinople ; rapport sur les cas de scorbut observés dans le 4e Régiment de chasseurs d'Afrique.

GR 1G12 : 25 janvier - 10 février 1855. Journaux de marche des 1re, 2e , 6e divisions d'infanterie et division de cavalerie pour le mois de janvier 1855 ; comptabilité des fonds secrets ; relevé des dépêches télégraphiques pour le mois de janvier 1855 ; rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers des corps et divisions ; correspondance entre le ministre de la Guerre et les généraux Canrobert et Larchey ; correspondance entre les généraux Canrobert et Larchey ; lettres du vice-amiral Bruat au général Canrobert ; rapports de M. Tansky du Bureau des

renseignements militaires, interrogatoires de prisonniers ; pénurie de foin et paille devant Sébastopol ; rapports du chef d'escadron Osmont gouverneur militaire d'Eupatoria ; lettres du docteur Michel Lévy destitué de ses fonctions de directeur du service de santé en Orient, demande de retour en France ; lettres du général de L'Etang en mission à Vienne ; embarquement de troupes à Marseille et Toulon ; rapport sur les bâtiments extérieurs du monastère de Saint-Georges devant Sébastopol considérés du point de vue de leur emploi comme hôpital ; lettres du général anglais Burgoyne au sujet des opérations ; lettres de l'intendant Blanchot ; situation des approvisionnements ; rapports du général Niel, aide de camp de l'Empereur en mission devant Sébastopol ; note relative à l'attaque de Sébastopol ; projet d'échange de prisonniers ; rapport du docteur Scrive sur l'état sanitaire des troupes turques ; ordre général donnant la nouvelle organisation de l'armée d'Orient ; situation des troupes turques à Eupatoria au 8 février ; arrivée d'Omer Pacha à Eupatoria.

GR 1G14 : 1er - 18 mars 1855. Rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers, attaque de la ville et attaque de la tour Malakoff ; correspondance entre le ministre de la Guerre et les généraux Canrobert et Larchey ; correspondance entre les généraux Canrobert et Larchey ; visite du docteur Scrive à l'hôpital turc de Kamiesch ; rapports du chef d'escadron Osmont gouverneur militaire d'Eupatoria ; rapports de M. Tansky du Bureau des renseignements militaires, interrogatoires de prisonniers ; envoi d'une compagnie de sapeurs pompiers de la ville de Paris en Orient ; décision de formation d'une armée de réserve à Constantinople ; lettres du vice-amiral Bruat au général Canrobert ; mission en Crimée de M. de Bazancourt, écrivain chargé d'écrire l'histoire de la guerre d'Orient ; rapport du général Bizot, commandant le génie de l'armée d'Orient ; embarquement de troupes à Marseille, Toulon et Alger ; rapport sur l'installation des infirmeries régimentaires ; lettres du général de L'Etang en mission à Vienne ; tableau de l'armée russe en Crimée ; nouvelle de la mort du Tsar Nicolas ; note sur l'historique de la division ottomane détachée à l'armée française et les causes de son affaiblissement ; rapports du général Niel, aide de camp de l'Empereur en mission devant Sébastopol ; rapport du médecin-chef du 2e corps sur les cas de scorbut, nombre d'hommes atteints dans le 1er corps ; note sur les fusées de guerre ; mémorandums anglais au sujet des opérations ; rapport sur les possibilités de remonte en Asie ; incendie de l'hôpital de l'école polytechnique militaire à Constantinople ; mesures de propreté et d'hygiène à prendre pour s'opposer à l'extension du scorbut et l'invasion du typhus ; instructions de M. Dumas, savant chimiste, sur l'emploi du chlorure de chaux pour la désinfection des sépultures et l'assainissement des camps ; croquis

des positions occupées par les armées françaises et anglaises devant Sébastopol ; sortie des Russes dans la nuit du 15 au 16 mars.

GR 1 G15 ; 1er - 15 mai 1855. 19-31 mars 1855 Journaux de marche des corps et divisions ; journal du siège de Sébastopol pour le mois de mars 1855 ; rapports journaliers du service de tranchée : attaque de la tour Malakoff ; rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers : attaque de la ville et attaque de la tour Malakoff ; comptabilité des fonds secrets ; correspondance entre le ministre de la Guerre et les généraux Canrobert et Larchey ; correspondance entre les généraux Canrobert et Larchey ; embarquement de troupes à Marseille et Toulon ; rapport sur l'organisation d'un bureau des postes à Kamiesch ; lettres du général de L'Etang en mission à Vienne ; envoi de la division égyptienne de Constantinople en Crimée ; situation au 20 mars des denrées expédiées sur l'armée d'Orient ; rapports du chef d'escadron Osmont gouverneur militaire d'Eupatoria ; composition du corps de réserve sous le commandement du général Régnaud de Saint-Jean d'Angely ; rapports de M. Tansky du Bureau des renseignements militaires ; lettres du vice-amiral Bruat au général Canrobert ; enquête auprès des divisions et corps de troupe sur les ressources en eau ; sortie des Russes dans la nuit du 22 au 23 mars ; rapports du général Niel, aide de camp de l'Empereur en mission devant Sébastopol ; rapports du général Bizot, commandant le génie ; lettre de Michel Lévy au sujet des mesures à prendre pour préserver la situation sanitaire ; propositions de l'aumônier supérieur de l'armée sur l'organisation du service, nominations d'aumôniers ; désignations d'officiers de santé pour l'armée d'Orient.

GR 1 G16 ; 1er - 18 avril 1855. Rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers : attaque de la ville et attaque de la tour Malakoff ; correspondance entre le ministre de la Guerre et les généraux Canrobert et Larchey ; embarquement de troupes à Marseille et Toulon ; suspension des activités de la commission de remontes de Varna ; procès-verbal d'organisation de la 2e compagnie d'armuriers à Constantinople ; lettres du vice-amiral Bruat au général Canrobert ; lettres du général de L'Etang en mission à Vienne ; note de Michel Lévy sur l'hygiène du camp de Lebend-Tchifflik ; rapport du colonel de Beville à l'Empereur sur le camp de Maslak destiné à l'armée de réserve ; embarquement de la division égyptienne pour la Crimée ; rapports de M. Tansky du Bureau des renseignements militaires, interrogatoires de prisonniers ; rapports du général Bizot, commandant le génie ; rapport de Michel Lévy sur l'état sanitaire de l'armée d'Orient, note sur la mortalité dans les hôpitaux de Constantinople pendant le mois de mars 1855 ; ouverture générale du feu contre la place de Sébastopol ; rapport du colonel de Beville

sur la mauvaise tenue de l'hôpital de Pera et les fraudes constatées ; blessure et mort du général Bizot ; circulaire au sujet des mesures d'assainissement des camps ; rapports sur l'opération militaire du 13 avril : enlèvement de 10 postes russes et construction de 500 mètres de tranchée ; situation numérique des troupes établies au camp de Maslak au 16 avril 1855 ; projet d'organisation des compagnies auxiliaires du train des équipages militaires pour les besoins de l'armée d'Orient ; apparition de cas de choléra au camp de Maslak.

GR 1 G17 ; 19 - 30 avril 1855. Journaux de marche des corps d'armée et divisions pour le mois d'avril 1855 ; rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers : attaque de la ville et attaque de la tour Malakoff ; relevé des dépêches télégraphiques ; comptabilité des fonds secrets ; lettres des généraux Canrobert et Larchey au ministre de la Guerre ; embarquement de troupes à Marseille et Toulon ; rapports à l'Empereur du colonel de Beville, en mission à Constantinople, sur le camp de Maslak et l'apparition du choléra ; décisions prises à la suite d'une conférence entre l'Empereur et les ministres anglais ; rapports du général Niel, en mission devant Sébastopol ; rapports du général Dalesme, commandant provisoirement le génie ; lettres du vice-amiral Bruat au général Canrobert ; note sur l'organisation de l'armée turque ; situation au 23 avril des embarquements du corps de réserve pour l'armée d'Orient ; situation des équipages militaires en Orient ; tableau de la marche du choléra dans le camp de Maslak ; projet ajourné d'assaut contre Sébastopol ; projet d'une expédition contre Kertch ; décision d'envoi du corps de réserve en Crimée ; lettre du général de L'Etang, en mission à Vienne.

GR 1 G19 ; 16 - 31 mai 1855. Rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers ; lettres des généraux Pélissier et Larchey au ministre de la Guerre ; lettres du vice-amiral Bruat au général Pélissier ; embarquement de troupes à Marseille, Toulon et Alger ; rapports du général Niel, commandant le génie ; annonce de la démission du général Canrobert, prise de commandement du général Pélissier ; formation et embarquement de la division expéditionnaire contre Kertch ; plans d'opérations du général Pélissier ; lettres du général de L'Etang, en mission à Vienne ; note demandée par le général en chef sur les opérations du siège de Sébastopol, par le général Niel ; enquête sur la composition du sac et l'emport de la capote en cas de mouvement ; mouvement sur la Tchernaïa de deux divisions commandées par le général Canrobert ; rapport du docteur Morgue sur l'état sanitaire des troupes françaises à Constantinople : hôpitaux et camp de Maslak ; rapport sur le combat de la nuit du 22 au 23 mai contre les ouvrages russes, propositions de récompenses ; combat de la nuit du 23 au 24 mai ; attaque des divisions du général Canrobert sur la Tchernaïa le 25 mai ; réussite de l'expédition de Kertch, dépêche de

l'amiral Bruat, journal des opérations militaires de la division expéditionnaire ; copie d'une lettre de l'Empereur au général Pélissier ; résignation par le général Canrobert de son commandement sur la ligne de la Tchernaïa, nomination du général Morris ; remise de prisonniers de guerre russes, blessés ou amputés, à Odessa ; situation de l'artillerie ; études d'un projet d'attaque du Mamelon Vert.

GR 1 G20 ; 1er - 15 juin 1855. Rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers, rapports sur les travaux de siège ; mémorandum du général Harry Jones, commandant le génie de l'armée anglaise, sur la nécessité de donner l'assaut ; embarquement de troupes à Marseille, Toulon et Alger ; rapports du général de L'Etang, en mission à Vienne, détails sur les armées d'Autriche et de Russie ; confirmatives des dépêches télégraphiques adressées au ministre de la Guerre ; lettres de M. Benedetti, chargé d'affaires de France à Constantinople au sujet de la destitution du seraskier Riza Pacha remplacé par Mehemet Ruchdi Pacha suite aux intrigues d'Omer Pacha ; apparition du choléra dans la 1re division à Yeni-Kalé ; lettres de l'amiral Bruat au général Pélissier ; correspondance entre le ministre de la Guerre et le général Niel, notamment envoi d'un croquis des lignes de Kamiesch ; mémorandum présenté par les généraux Niel, Frossard et Dalesme suite à une conférence tenue avec le général Harry Jones ; note sur le fort de Yeni-Kalé ; «nouvelles de l'expédition de la mer d'Azof» ; opinion du général Thiry sur les généraux Canrobert et Pélissier ; correspondance entre le ministre de la Guerre et le général Pélissier ; dépêche du général Dautemarre sur la prise de Kertch et Yeni-Kalé ; détail des corps composant l'armée russe en Crimée, adressé par le général de L'Etang ; lettre du chef d'escadron Brongniart, commandant supérieur à Gallipoli au sujet d'une presse organisée par les autorités ottomanes pour mettre des travailleurs à la disposition du consul anglais ; notes au sujet des mesures à prendre pour l'attaque, concertées entre les généraux Niel et Harry Jones ; lettre de Lord Raglan au sujet des opérations ; note des amiraux Bruat et Lyons sur les conditions à remplir pour assurer les communications entre la mer Noire et la mer d'Azof après le départ de l'expédition de Kertch, nécessité d'occuper le Cap Saint-Paul ; lettre du général Larchey au sujet de la destitution de Riza Pacha, présentée comme l'oeuvre de l'ambassadeur anglais à Constantinople, lord Strattford de Redcliffe ; rapport du général Morris sur une reconnaissance dans la vallée de Baïdar le 3 juin, lettre du général de Lamormora, commandant l'armée sarde, au sujet de la part prise par un détachement de son corps à cette reconnaissance ; extrait du journal des opérations militaires de la division expéditionnaire de Kertch ; difficultés d'approvisionnement en munitions d'artillerie ; rapport du lieutenant-colonel Reille sur une mission spéciale effectuée à Varna sur ordre du général en chef ; ordre du maréchal Vaillant au

général Pélissier «de ne point s'acharner au siège», de prendre l'offensive en agissant soit par la Tchernaïa soit contre Simpheropol ; demande de ressources adressée au général Niel par le commandant Dubost en vue d'un siège d'Anapa, ordre du général Pélissier au général Dautemarre de renoncer à ce projet ; rapport du capitaine de Simony, commandant le 3e escadron du 6e Régiment de dragons sur une reconnaissance exécutée contre des embuscades russes dans la plaine de la Tchernaïa dans la nuit du 5 au 6 juin ; comptes rendus d'interrogatoires de prisonniers et rapports du lieutenant-colonel Dessaint, chef du service des renseignements militaires ; résolutions prises en commun par les généraux en chef pour l'attaque d'Anapa ; ouverture du feu des batteries de droite contre la place le 6 juin ; attaque des ouvrages ennemis de droite le 7 juin, enlèvement du Mamelon Vert et des redoutes du Carénage : ordres, rapports des divisions et unités, états numériques des militaires russes prisonniers, propositions de récompenses, exemplaire du Moniteur Universel du 25 juin, rapport du général Bosquet, commandant le 2 e corps ; attaque du Grand Redan par les anglais ; rapport du chef d'escadron Henry sur l'enlèvement des morts après l'affaire du 7 juin ; compte-rendu d'essai d'une balle incendiaire ; annonce de la destruction des approvisionnements russes à Gheisk, Marianpol et Tarangog par les flottilles alliées en mer d'Azof ; arrivée tardive d'une dépêche de l'Empereur ordonnant qu'il ne soit fait en aucun cas d'opération sur Anapa ; mémorandum anglais sur les opérations à la suite de l'attaque du 7 juin ; lettre du général Pélissier au général Bosquet au sujet des pertes augmentées par la trop grande ardeur des troupes insuffisamment prises en main par les généraux et officiers supérieurs ; examen des positions du Cap Saint-Paul et d'Ak-Bournu par le chef de bataillon du génie Dubost ; conférence entre les généraux commandant l'artillerie et le génie des armées alliées ; notes et rapports sur diverses reconnaissances dans la Tchernaïa ; fin de la mission du général de L'Etang auprès de l'étatmajor général de l'armée autrichienne ; tableau des fanions en usage dans l'armée d'Orient ; nouvelle de l'évacuation d'Anapa par les Russes et de son occupation par les Circassiens ; rapports du général Morris, commandant la ligne de la Tchernaïa ; avis négatif de l'intendant général Blanchot sur le projet d'envoi de soeurs hospitalières en Crimée ; rapport du colonel Duhesme, commandant le 7e Régiment de dragons sur une expédition dans la Tchernaïa le 11 juin ; rembarquement pour Kamiesch des troupes de l'expédition de Kertch ; exposé des vues du général Pélissier relativement à la meilleure direction à donner au siège de Sébastopol ; ordre général d'ouverture du feu contre la place pour le 17 juin et d'assaut sur Malakoff pour le 18 juin.

GR 1 G21. 16 - 30 juin 1855. Rapports de siège, rapports de tranchée, ordres et rapports journaliers ; confirmatives des dépêches télégraphiques ; lettres des généraux Pélissier et Larchey au ministre de la Guerre ; formation du corps d'opérations sur la Tchernaïa, organisation de l'artillerie et du génie ; tableau des forces russes sur le plateau de Maekenzie et la rive droite de la Belbée, position de Tazoba ; lettre du général Pélissier à l'Empereur au sujet de l'impossibilité d'exercer son commandement dans les limites étroites des ordres reçus ; embarquement de troupes à Marseille ; lettres du général Niel au ministre, opinion sur le général Pélissier ; ordres pour l'attaque de Malakoff le 18 juin ; dépêche de l'Empereur au général Pélissier ordonnant une action sur Simphéropol plutôt que des attaques sanglantes contre Sébastopol ; prolongation de la mission du général de L'Etang à Vienne ; croquis de l'hôpital de Barout-Hané près de Gallipoli ; rapports sur l'attaque de Malakoff le 18 juin, échec de l'opération, états numériques des pertes, états nominatifs des officiers blessés ou tués ; rapports du lieutenant-colonel Desaint, chef du service des renseignements militaires ; rapport sur l'opération d'enlèvement des morts le 19 juin ; rapport du général Bosquet au général Pélissier ; instructions du ministre des Affaires étrangères à Monsieur Thouvenel, nommé ambassadeur à Constantinople ; rapport du général Niel au ministre sur l'attaque du 18 juin, avec croquis, rapports du général Pélissier ; conférence entre les officiers généraux commandants l'artillerie et le génie des armées alliées ; arrêté relatif à l'organisation d'un service de contrôle sur les navires de commerce nolisés par l'administration de la Guerre ; carte des positions occupées par l'armée de secours russe au 21 juin 1855 ; mémorandums du général anglais Harry Jones sur les opérations de siège ; insuffisance de recrutement des tirailleurs algériens ; lettre du général Larchey au général Pélissier au sujet des prisonniers de guerre, difficulté d'établir des dépôts en Turquie ; annonce de la mort de Lord Raglan le 28 juin ; lettre du général Pélissier à l'Empereur au sujet de son plan d'opérations ; notes descriptives sur le plateau de Maekensie et Belbek ; dispositions pour l'échange de prisonniers de guerre à Odessa.

Sous série GR G3 : Armée d'Italie (**1**859) : Correspondance générale.

GR 3 G1 ; GR 3 G29 ; GR 3 G30 ; GR 3 G31 ; GR 3 G34 ; GR 3 G 35 ; GR 3 G 63 ;

Sous-série BB4 : Marines étrangères (1698-1939).

BB4 772 ; Guerre d'Italie. Document divers. Documents diplomatiques, instructions générales. Etats concernant les transports de troupes, de chevaux et de matériel pour l'armée d'Italie. 3. Etats et documents divers concernant la marine et les établissements militaires de l'Autriche dans la mer de l'Adriatique (Venise, Bouches de Cattaro, côtes de Dalmatie, étude sur les

opérations des escadres russes et anglaises de 1806 à 1813). Rapport sur l'île de Lossini. Etats de notes diverses concernant l'attribution de la médaille d'Italie.

BB4 775 ; Cabinet du ministre, Guerre d'Italie, Lettres du Commandant Chaigneau.

BB4 776. Mouvements de la flotte, guerre d'Italie.

BB4 778 ; 1859-1861. Guerre et révolution d'Italie, lettres du ministre des affaires étrangères, du ministre de la guerre et du ministre de l'intérieur et du directeur des postes.

BB4 781 ; 1859-1862. Révolution d'Italie. Lettres du Commandant Boyer, Commandant la Mouette, en station devant Palerme et Naples.

BB4 790 ; 1860-1862. Révolution d'Italie.

BB4 886 ; Campagnes. 1868. Divisions navales. Civita-Vecchia, station des côtes d'Espagne, Algérie, division navale d'Egypte, côtes orientales d'Afrique, Sainte-Marie de Madagascar.

BB4 1048 ; Dossiers divers (1859-1869). Guerre d'Italie (1859) : Registre des lettres du ministre à l'Empereur. Documents divers (Notes militaires, télégrammes à et de l'empereur). Affaires d'Italie (1867). Lettres et documents concernant les troubles de Rome, les mouvements des bâtiments italiens et des troupes garibaldiennes, la situation des Français à Civita-Vecchia (consul de France aux affaires étrangères, légation de France à Florence, général de Failly au ministre de la guerre). Télégrammes donnant des ordres d'armement et d'embarquement. Voyage de l'impératrice à Suez (1869).

BB4 1800. Guerre d'Italie.

BB4 1802. « Blocus de Venise ».

ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE LA COURNEVEUVE :

Correspondance politiques des consuls.

Autriche : 4CPC/10 (Venise) (septembre 1849- décembre 1852) ; 4CPC13 (Milan) (mars 1850- décembre 1852) ; 4CPC/15 (Trieste) (1851-1854) ; 4CPC/16 (Milan) (1851-1854) ; 4CPC/17 (Venise) (1851-1854) ; 4CPC/18 (Trieste, Venise) (1855- 1857) ; 4CPC/19 (Trieste, Venise (octobre 1857- décembre 1858) ; 4CPC/20 (Milan) (1855-1857) ; 4CPC/21

(Milan) (avril 1857- décembre 1858) ; 4CPC/22 (Milan) (1859) ; 4CPC/23 (Venise) (1848-1861) ; 4CPC24 (Venise) (janvier 1862- juin 1864) ; 4 CPC/25 (Venise) (juillet 1864- décembre 1865) ; 4CPC/26 (Fiume, Raguse, Trieste) (1860-1866) ; 4CPC/27 (Venise) (1866-1866) ; 4CPC/28 (Fiume, Pest, Raguse, Temesvar, Trieste) (1867-1869) 4CPC/29 (Pest 1870)

Ancône : 22 CPC/1 (1861-1863) ; 22CPC/2 (1864-1867) ; 22CPC/3 (1867-1869) ; 22CPC/4 (1870-1873).

Bologne : 23CPC/1 (1861-1865) ; 23CPC/2 (1866-1869) ; 23CPC/3 (1870-1874)

Cagliari : 24CPC/1 (1861-1880)

Civita-Vecchia : 25CPC/4 (1851-1859) et 25CPC/5 (1861-1870)

Toscane/Livourne : 58CPC/1 (1852- mai 1857) ; 58CPC/2 (juin 1857-août 1859) ; 58CPC/3 (1859-décembre 1860). 58CPC/5 (juillet 1862 à décembre 1863)

Florence : 26CPC/1 (juin 1861- juillet 1862) ; 26CPC/2 (août 1862- février 1863) ; 26 CPC/3 (mars-décembre 1863) ; 26CPC/4 (janvier-août 1864) ; 26CPC/5 (1864- septembre 1867) 26CPC/6 (1870-1878).

Gênes et la Spezia : 27CPC/1 (1861-1865) ; 27CPC/2 (1866-1869) ; 27CPC/3 (1870-1874) ; 27CPC/4 (1861-1879)

Livourne : 28CPC/ 1852-1857 ; 1857-1859 ; septembre 1859 à décembre 1860 28CPC/1 (1861-juin 1862) ; 28CPC/2 (juillet 1862-décembre 1863) ; 28CPC/3 (1864-1878).

Messine : 29CPC/1 (1861-1869) 29CPC/2 (1870-1889).

Modène et Parme : 39 CPC/1 Parme (1859-1863) et Modène (1860-1862).

Milan : 30CPC/1 (1851- août 1862) ; 30CPC/2 (septembre 1862- décembre 1863) ; 30CPC/3 (1864-mars 1865) ; 30CPC/4 (avril 1865- décembre 1866) ; 30CPC/5 (1867- 1869) ; 30CPC/6 (1870-1872).

Naples : Naples (1851-1855) Naples (1856-1860) Naples (juillet 1860- décembre 1860) 31CPC/1 (septembre 1860- mars 1861) ; 31CPC/2 (avril 1861- août 1861) ; 31CPC/3

(septembre 1861- décembre 1861) ; 31CPC/4 (janvier 1862-décembre 1863) ; 31CPC/7 (1864-avril 1866) ; 31CPC/8 (mai 1866-décembre 1869) 31CPC/9 (1870-1872).

Palerme : 32CPC/1 Palerme (janvier 1861 à avril 1861) ; 32CPC/2 Palerme (mai à décembre 1861) ; 32CPC/3 Palerme (janvier 1862 à juillet 1862) ; 32CPC/5 Palerme (Girgenti, 1864-1869) ; 32CPC/5 bis Palerme (1865-1869) ; 32CPC/6 Palerme (1870-1876).

Turin : 33CPC/1 (mai 1865- octobre 1865) ; 33CPC/2 (novembre 1865- mars 1866) ; 33CPC/3 (avril 1866- août 1866) ; 33CPC/4 (septembre 1866- décembre 1866) ; 33CPC/5 (janvier 1867-octobre 1867) ; 33CPC/6 (novembre 1867- janvier 1868) ; 33CPC/7 (février 1868- décembre 1869) 33CPC/8 (1870-1873).

Rome : 25CPC/4 (1851-1859) ; 25CPC/5 (1861-1869).

Sardaigne : 50CPC/9 (Nice) (1851-1855) ; 50 CPC/10 (Nice) (1856-1859) ; 50CPC/11 (Gênes) 50CPC/12 (Gênes) (1854–1859) (1851-1854) 50CPC/13 (Cagliari) (1851-1859) ; 50CPC/14 (Chambéry, Nice) Turin (1856-1859) (1860-1860) ; 50CPC/15 (Cagliari, Gènes, Mila, Port-Maurice) (1860).

Mémoires et documents (MD).

Mémoires et document Autriche [Orig.]-1896

9MD/53. Juillet-septembre 1859 – Négociations et traités de Zurich. – Notes, rapports et conventions. – Correspondances de MM. de Bourqueney et de Bonneville. 1 vol. in-fol., minutes, originaux et copies du XIXe siècle ; 386 folios.

9MD/54. Octobre 1859-juillet 1860. – Négociations et traités de Zurich. – Notes, rapports et protocoles. – Correspondances de MM. de Bourqueney et de Bonneville, et divers. 1 vol. in-fol., minutes, originaux et copies du XIXe siècle ; 1 pièce imprimée ; 2 cartes ; 363 folios. Ces deux volumes étaient antérieurement rangés dans la Correspondance politique.

9MD/58. 1866. – Négociations commerciales avec l'Autriche. – Conférences tenues à Vienne. – Presse. – Extraits du Moniteur. – Tarifs. 1 vol. in-fol., copie du XIXe siècle ; 11 pièces imprimées ; tables ; 248 folios.

9MD/61. 1867-1868. – Correspondance du baron de Beust et du prince de Metternich. 1 vol. in-fol., copies du XIXe siècle ; 397 folios.

9MD/62. Décembre 1860-octobre 1862. – Notes sur la Hongrie. 3 vol, in-fol. décembre 1860-juin 1861 ; 375 folios.

9MD 63. Juillet 1861-janvier 1862 ; 349 folios.

9MD/64. Janvier-octobre 1862 ; 334 folios.

9MD/66. — 1855-1864. – Note de M. de Beust sur la question d'Orient. – Mission du général Létang en Autriche, 1855. – Mémoire sur l'armée autrichienne, 1856. – L'Autriche et les Polonais, 1856. – Examen des traités conclus par l'Autriche en Italie après 1856. – Mémorandum du 30 novembre 1857. – Nouvelle loi sur le mariage. – L'agriculture en Hongrie, 1858. – Déposition du colonel Mehemmed-Bey, 1858. – L'Autriche en Italie, 1859. – L'Autriche en Allemagne, 1859. – Cérémonial en Autriche, entre 1855 et 1860. – Activité du Comité milanais, 1860. – Résolutions du Comité militaire, 1861. – Institutions hongroises, 1861. – Pro-memoria du baron de Beust sur les affaires d'Allemagne, 1861. – Territoires contestés entre la Turquie et l'Autriche, 1861. – Rapport sur la Croatie. – Relations franco-autrichiennes, 1862. – La Prusse et la Confédération, 22 avril 1863. – Rapport sur la Dalmatie, 1863-1864. 1 vol. in-fol., minutes, originaux et copies du XIXe siècle ; imprimé ; table ; 368 folios.

9MD/67. 1865-1869. – Le Parti centraliste en Autriche, 1865. – La question hongroise, 1865 – Le livre rouge autrichien. – Les relations franco-américaines et l'Autriche, 1866. – Budget autrichien, 1866 – Correspondance des ambassadeurs de France à Berlin et à Vienne avec le ministère des Affaires étrangères au sujet de la guerre de 1866, mars-août 1866. – Importance des provinces alpestres de l'Autriche pour le reste de l'Allemagne, après 1866. – Règlements de la presse, 1867. – Note du bureau de la presse à Vienne, 1869. – Polémique entre historiens prussiens et autrichiens. – Programme du parti tchèque, 1869. – Question de la Bohème, 1869. – Question tchèque, 1869. – Lettre de Napoléon III à François-Joseph, 1869. 1 vol. in-fol., minutes originaux et copies du XIXe siècle ; tables ; 437 folios.

9MD/68. 1870-1886. – Mission Vitzthum, 1870. – Pleins pouvoirs au baron de Malaret et au prince de La Tour d'Auvergne, 1870. – Entretiens avec Beust et Andrassy, 1870. – Représentation nationale de la monarchie austro-hongroise, 1870. – Entretien entre le comte

Chotek et l'empereur Alexandre, 1870. – Projet de traité d'alliance austro-italien, 1870. – Rapport sur l'état de l'opinion en Hongrie, 1870. – Dépêches de M. Lefaivre au comte de Chaudordy et à Jules Favre, 1871. – Population cisleithane et transleithane, 1873. – Situation à Constantinople, 1873. – Notes sur les ports de Kleck et de Suttorino, 1876. – Dépêches de M. de Vogüé, 1876. – L'Autriche-Hongrie et la crise orientale, 1876. – L'Autriche-Hongrie et les aspirations slaves, 1876. – Lettre du capitaine de Berghes au sujet de la campagne turco-russe, 1877. – Lettre au sujet des porteurs de fonds ottomans, 1881. – Loi électorale de 1882. – Situation de l'Autriche dans le Levant, 1883. – Chemin de fer de l'Arlberg, 1883. – Les Tchèques et la Bohême, 1883. – Les Juifs en Autriche, 1884. – Le Lloyd, 1884. – Autriche et Serbie, 1885. – Renseignements fournis par notre attaché militaire, 1886. 1 vol. in-fol., minutes, originaux et copies du XIXe siècle ; table ; 436 folios.

Mémoires et document Italie [Orig.]-1896

26MD/18. 26MD/35. 26MD/36. 26MD/37. 26MD/38. 26MD/39. 26MD/40. 26MD/41. 26MD/42. 26MD/43. 26MD/46.

Mémoires et document Naples [Orig.]-1896

33MD/15.

Mémoires et document Sardaigne [Orig.]-1896

44MD/27.

ARCHIVES NATIONALES (AN)

BB/30/418 ; BB/30/419 ; BB/30/422 ; BB 30/450 ; BB/30/451

SOURCES CIVILES**.**

Journal *Le Siècle* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Temps* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Journal des Débats* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le journal Officiel* du 1er janvier 1870 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Monde* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *L'Univers* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *La Presse* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Constitutionnel* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Pays* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *La Patrie* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Journal de Paris* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Corsaire* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *l'écho d'Oran* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Figaro* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Gaulois* de 1868 au 5 septembre 1870.

Journal *Le Moniteur Universel* du 2 décembre 1852 au 5 septembre 1870, utilisé notamment pour analyser les discours des députés et des sénateurs sous le Second Empire.

BIBLIOGRAPHIE.

1. **Travaux sur l'histoire du Second Empire.**

ANCEAU Éric, *Napoléon III*, Paris, Tallandier, 2012.

ANCEAU Éric, « Napoléon III et l'Europe », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870, la France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989.

AUGOYAT, Antoine-Marie. *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps de génie en France*. Ch. Tanera, 1862.

BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVE André, *La France au XIXe siècle (1814-1914)*, Presses universitaires de France, Vendôme, 1998.

BARRON, Géraldine. Les transitions techniques dans la marine militaire au XIXe siècle. *Revue d'histoire maritime*, 2020, vol. 27, p. 133-145.

BENAERTS, Pierre et L'HUILLIER, Fernand. *Nationalité et nationalisme: 1860-1878*. FeniXX, 1968.

BERSTEIN, Serge, BERSTEIN, Gisèle, MILZA, Pierre, *et al. Histoire du XIXe siècle*. Hatier, 2021.

BRISOU, Dominique. *Accueil, introduction et développement de l'énergie vapeur dans la Marine militaire française au XIXème siècle*. 1998. Thèse de doctorat. Paris 4.

BRULANT Claude, *L'Empereur et le photographe, Essai sur l'usage de la photographie au Second Empire*, Editions SPM, 2021.

BOULANGER, Philippe. De la géographie historique militaire. *Où en est la géographie historique?: Entre économie et culture*, 2005, p. 113.

BOULANGER, Philippe. Héritages et renouvellement contemporain de la géographie militaire. *Inflexions*, 2020, no 1, p. 57-76.

CARDINI, Franco. *Napoleone III*. Sellerio Editore srl, 2012.

COCHET, François. *Les Français en guerres*. Perrin, 2017.

CROUZET, François. “Remarques Sur l’industrie Des Armements En France (Du Milieu Du XIXe Siècle à 1914).” *Revue Historique* 251, no. 2 (510) (1974): 409–22. http://www.jstor.org/stable/40953033.

DE LA GORCE, Pierre. *Napoléon III et sa politique*. BoD-Books on Demand, 2021.

CASEVITZ Jean, *Une loi manquée : la loi Niel (1806-1868). L’armée française à la veille de la guerre de 1870*, Paris, Librairie Cardot, 1949.

CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, P.U.F., 1992, T. II: “ de 1715 à 1871 “, Jean Delmas (dir.).

Louis DELPÉRIER, André JOUINEAU et Bertrand MALVAUX, *La Garde impériale de Napoléon III*, Broché, 2002, Canonnier.

DONÉAUD, Alfred. *Histoire de la Marine française: des origines à la fin du XIXe siècle*. Ancre de Marine Editions, 2002.

ENCREVÉ, André. *Le Second Empire:« Que sais-je?» n° 739*. Que sais-je, 2004.

FAUDAIS, Stéphane. 1870: l’illusion d’une armée qui gagne. *Revue Historique des Armées*, 2020, no 1, p. 18-39.

GOUTTMAN Alain, *La guerre de Crimée : 1853-1856, la première guerre moderne*, Paris, Perrin, 2006.

GIRARDET, Raoul. *La société militaire de 1815 à nos jours*. Paris : Perrin, 1998.

GRÜN, Karl Theodor Ferdinand. *Louis Napoleon Bonaparte, die Sphinx auf dem französischen Kaiserthron*. Meissner, 1859.

HEYRIÉS Hubert, *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours*, Economica, 2012.

LA GORCE Pierre François Gustave (DE), *Histoire du Second Empire*, Paris, E. Plon-Nourrit et Cie, 1894-1905, 7 vol.

LEGOHÉREL, Henri. *Histoire de la Marine française*. FeniXX, 1999.

LENTZ, Thierry. *Napoléon III*. FeniXX, 1995.

LOUVIER, Patrick. « L'assistance de la France aux marines secondaires de la Méditerranée orientale et de la mer Noire du Second Empire à la Grande Guerre (1860 environ-1914) », *Stratégique*, vol. 118, no. 1, 2018, pp. 107-126.

LOUVIER, Patrick. Projection d'influence: l'action humanitaire de la Marine française en Méditerranée au XIX e siècle. *Stratégique*, 2017, vol. 114, no 1, p. 45-66.

MASSON, Philippe, BATTESTI, Michèle, *et al. La Révolution maritime du XIXe siècle*. FeniXX, 1986.

MEYER, Jean et ACERRA, Martine. *Histoire de la marine française : des origines à nos jours*. FeniXX, 1994.

MILZA, Pierre, *Napoléon III*, Perrin, Paris, 2004.

NOFRI, Gael, *Napoléon III, visionnaire de l'Europe des nations, préface de Jean-Paul-Bled*, François-Xavier de Guibert, 2010.

ORTHOLAN Henri, *L'armée du Second Empire (1852-1870)*, Paris, Broché, 2010.

ORTHOLAN, Henri. Les défis de la fortification sous Napoléon III. *Chronica*, 2017, vol. 14, p. 92-99.

PLESSIS Alain, *De la fête impériale au mur des fédérés, 1852-1871*, Paris, Seuil, 1973, 256 p.

POMMIER, Christophe. Innovation et armement sous le Second Empire. *Carnet de la Sabretache: revue militaire rétropective*, 2016, no 209, p. p. 13-18.

POULET-MALASSIS, *Papiers secrets et correspondance du second empire,* Paris, Auguste ghio editeur, 1877.

ROUSSEAU, Frédéric. *Service militaire au XIXe siècle: de la résistance à l'obéissance*. Presses universitaires de la Méditerranée, 1998.

ROTH François, *La guerre de 70*, Paris, Fayard, 1990.

SAINT-MARTIN, Yves J. Battesti (Michèle): La Marine au XIXe siècle. Interventions extérieures et colonies. Préface d'Etienne Taillemite. *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1995, vol. 82, no 307, p. 214-214.

SEGARD Jean-François, VIAL Eric, *Nations, nationalismes, Nationalités en Europe de 1850 à 1920*, Atlas, Paris, Ellipses, 1996.

FRANCE. SOVEREIGN (1852-1870: NAPOLEON III), *et al. La politique impériale exposée par les discours et proclamations de l'empereur Napoléon III depuis le 10 décembre 1848 jusqu'en juillet 1865*. H. Plon, 1865.

VINCENNOT Henri, *La vie quotidienne dans les chemins de fer au XIXeme siècle*, Paris, Hachette, 1975.

ZANCO, Jean-Philippe. *Le ministère de la Marine sous le Second Empire*. 1997. Thèse de doctorat. Toulouse 1.

2. Travaux sur l'histoire diplomatique.

ANCEAU, Éric. "La Diplomatie: De Napoléon III." *Diplomatie*, no. 100, 2019, pp. 87–91. *JSTOR*, https://www.jstor.org/stable/26983460. Accessed 31 Aug. 2023.

ANDREW, Christopher. "Déchiffrement et Diplomatie: Le Cabinet Noir Du Quai d'Orsay Sous La Troisième République." *Relations Internationales*, no. 5 (1976): 37–64. http://www.jstor.org/stable/45342210.

BATTTAGLIA, Antonello, *et al.* I rapporti diplomatici italo-francesi dalla Seconda Guerra d'Indipendenza allo Schiaffo di Tunisi. *Studia Universitatis Petru Maior. Historia*, 2012, vol. 12, no 2, p. 11-24.

BERTRAND Gilles, FRÉTIGNÉ Jean-Yves, GIANONE Alessandra, *La France et l'Italie, histoire de deux nations sœurs*, Paris, Armand colin, 2016.

BONAPARTE, Jérôme Napoléon. Les alliances de l'Empire en 1869 et 1870. *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, 1878, vol. 26, no 3, p. 489-500.

BOUGDIN, Georges. "ITALIE." *Revue Historique* 97, no. 2 (1908): 394–409. http://www.jstor.org/stable/40943012.

BRULEY, Yves. "Le Concert Européen à l'époque Du Second Empire." *Relations Internationales*, no. 90 (1997): 145–63. http://www.jstor.org/stable/45345131.

BRULEY Yves, *Le Quai d'Orsay impérial,* Paris, A. Pedone, 2012, 485 p.

BRULEY, Yves. Histoire de la diplomatie et des relations internationales au XIXe siècle. *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques. Résumés des conférences et travaux*, 2019, no 150, p. 370-375.

BURGAUD, Stéphanie. « Le tournant de 1863 pour la diplomatie napoléonienne », *Napoleonica. La Revue*, vol. 3, no. 3, 2008, pp. 94-117.

DAVIS, John A. Napoli e Napoleone: l'Italia meridionale e le rivoluzioni europee (1780-1860). *Napoli e Napoleone*, 2014, p. 1-575.

DEBRAUZ, Louis. *La paix de Villafranca et les conférences de Zurich*. Paris, Amyot, 1859.

DE LA GORCE, Pierre. *Napoléon III et sa politique*, Paris, Plon, 1933.

GIRARD, Louis-P. Case (Lynn M.), Edouard Thouvenel et la diplomatie du second Empire. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1979, vol. 57, no 2, p. 555-557.

GRÉVY, Jérôme. La politica italiana di Napoleone III. *La politica italiana di Napoleone III.*, 2012, p. 183-195.

JACOTEY, Marie-Louise. *Camille Benso, comte de Cavour: artisan de l'Unité italienne*. D. Guéniot, 1993.

LEANCA, Gabriel. La politique extérieure de Napoléon III. *La politique extérieure de Napoléon III*, 2011, p. 1-220.

MANIN, Daniele. *La Vénétie devant l'Europe: correspondance diplomatique de Manin*. Paris, E. Dentu, 1859.

MARZONA Alain « *Napoléon III et l'Europe, 1856 : le congrès de Paris* », *Revue historique des armées*, 247 | 2007, 136.

MASSA-GILLE, Geneviève. Édouard Thouvenel et la diplomatie du Second Empire. (Bibliothèque de la Revue d'histoire diplomatique). 1978.

ONCESCU, Iulian, *et al.* Napoléon III, L'Europe et la formation de l'État National Roumain moderne (1853-1870). *Valahian Journal of Historical Studies*, 2009, no 11, p. 15-34.

PANTALACCI, Jean-Pierre. Les relations entre Napoléon III et le pape Pie IX: les palinodies et les ambiguïtés d'une diplomatie à la dimension européenne. *Chronica*, 2017, vol. 14, p. 46-54.

PINGAUD Albert. "Napoléon III et ses projets de confédération italienne." *Revue Historique* 155, no. 2 (1927): 333–36. http://www.jstor.org/stable/40942576.

PINGAUD, Albert. "La politique extérieure du Second Empire." *Revue Historique* 156, no. 1 (1927): 41–68. http://www.jstor.org/stable/40942641.

RAIN, PIERRE. " La politique italienne de Napoléon III : (1849 - 1861)." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)*, 1961, 276–88. http://www.jstor.org/stable/44589873.

ROTHAN, G. "Napoléon III et l'Italie : L'entrevue de Plombières." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 151, no. 3 (1899): 529–61. http://www.jstor.org/stable/44778089.

ROTHAN, G. "Napoléon III et l'Italie: II: autour de l'alliance." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 151, no. 4 (1899): 758–90. http://www.jstor.org/stable/44777819.

ROTHAN, G. " Napoléon III et l'Italie : III: L'attitude de l'Europe." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 152, no. 2 (1899): 333–59. http://www.jstor.org/stable/44777855.

ROTHAN, G. " Napoléon III et l'Italie : IV: La faute de l'Autriche." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 152, no. 3 (1899): 596–623. http://www.jstor.org/stable/44777913.

ROTHAN, G. "Les relations de la France et de la Prusse de 1867 A 1870: V. L'Italie en 1867. — La diplomatie française en Italie. — La cour de Rome et la convention du 15 SEPTEMBRE.

— Mazzini et Garibaldi." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 74, no. 4 (1886): 762–88. http://www.jstor.org/stable/44778226.

ROTHAN, Gustave. *Souvenirs diplomatiques: l'Allemagne et l'Italie (1870-1871)*. Calmann Lévy, 1884.

ROTHAN, G. "Souvenirs diplomatiques : La France et l'Italie: I. 1866-1870." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 66, no. 2 (1884): 298–321. http://www.jstor.org/stable/44754333.

SALVATORELLI, Luigi. "L'Europe de Napoléon III et l'Europe de Mazzini." *Revue Historique* 223, no. 2 (1960): 275–86. http://www.jstor.org/stable/40950592.

STAPLEAUX, Léopold. *Napoléon III. et la politique secrète du second empire."Extrait de mémoires secrets."*. chez tous les libraires, 1868.

VAÏSSE, Maurice. Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français. Tome I, De l'Ancien Régime au Second Empire, Tome II. 1985.

VAÏSSE, Maurice et DOISE, Jean. Diplomatie et outil militaire. *Politique étrangère de la France, 1871 1969*, 1987.

3. Travaux sur le renseignement :

3.1. Travaux sur les renseignements extérieurs.

ANGIBAULT, Jean-Luc. « Du renseignement à l'intelligence stratégique », *Hermès, La Revue*, vol. 76, no. 3, 2016, pp. 93-97.

ARBOIT Gérald, « Une brève histoire contemporaine du renseignement français », *Hermès, La Revue*, 2016/3 (n° 76), p. 23-30.

ARBOIT, Gérald. *Au cœur des services secrets. Idées reçues sur le renseignement.* Paris, Le Cavalier Bleu, 2013

ARBOIT, Gérald et MATHIEN, Michel. *Médias et exploitation politique des services du renseignement*. 2006.

ARBOIT, Gérald. Un impensé historique. Les processus de renseignement français et prussien pendant la guerre de 1870. *Histoire, économie & société*, 2022, vol. 41, no 3, p. 90-107.

BEAUVAIS Armand Paul, *Attachés militaires, attachés navals et attachés de l'air*, Paris, les presses modernes, 1937.

BEN-ISRAËL, Isaac. *Philosophie du renseignement : logique et morale de l'espionnage*. Paris-Tel-Aviv, Editions de l'Eclat, 2004.

BOULANGER, Philippe. « Renseignement géographique et culture militaire », *Hérodote*, vol. 140, no. 1, 2011, pp. 47-63.

BULINGUE, Franck. « Renseignement militaire : une approche épistémologique », *Revue internationale d'intelligence économique*, vol. 2, no. 2, 2010, pp. 209-232.

BULINGUE, Franck. « Le cycle du renseignement : analyse critique d'un modèle empirique », *Market Management*, vol. 6, no. 3, 2006, pp. 36-52.

BULINGE, Franck et BOUTIN, Éric. Le renseignement comme objet de recherche en SHS: le rôle central des SIC. *Communication et organisation*, 2015, vol. 47, p. 179-195.

BULINGE, Franck, *et al.* Le secret est-il un obstacle à la recherche sur le renseignement?. *ESSACHESS-Journal for Communication Studies*, 2013, vol. 6, no 02, p. 113-125.

CÉCILE, Jean-Jacques. *Le renseignement français à l'aube du XXIe siècle*. FeniXX, 1998.

CHOPIN Olivier, Bastien Irondelle, et Amélie Malissard. « Étudier le renseignement en France », *Hérodote*, vol. 140, no. 1, 2011, pp. 91-102.

CHOPIN, Olivier, and Nathalie Vergeron. “Services de Renseignement En Europe: Plus Que La Coopération, Renforcer La Pluridisciplinarité.” *Diplomatie*, no. 87 (2017): 52–55. https://www.jstor.org/stable/26982994.

COUSSERAN, Jean-Claude et HAYEZ, Philippe. *Leçons sur le renseignement*. Paris, Odile Jacob, 2017.

DENÉCÉ Éric. Le renseignement français en chantier. *Matthijs, H., Geheime diensten. Tomorrow never dies, die Keure, Brugge*, 2008, p. 69-70.

DENÉCÉ Éric, *Renseignement et contre-espionnage, actions clandestines, technologies, services secrets*, Paris, Hachette Pratique, 2008.

DENÉCÉ, Éric et LÉTHENET, Benoît. *Renseignement et espionnage du Premier Empire à l'affaire Dreyfus (XIXe siècle)*. Paris, Editions Ellipses, 2021.

DEUVE, Jean. “ Sur l’histoire du renseignement français.” *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, no. 191 (1998): 149–63. http://www.jstor.org/stable/25732525.

DORY, Daniel. Atlas du renseignement. Géopolitique du pouvoir (Sébastien-Yves Laurent). *L’Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 2016.

DYEVRE, Axel. « Renseignement, facteur humain et biais cognitifs », *Revue Défense Nationale*, vol. 776, no. 1, 2015, pp. 80-86.

FALIGOT Roger et KAUFFER Rémi, *Histoire mondial du renseignement, Tome 1 (1870-1939)*, Poitiers, Robert Laffont, 1993.

FAURE, Claude. Bref historique des services de renseignement et de sécurité français contemporains. *Revue historique des armées*, 2007, no 247, p. 70-81.

FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien, *Dans le secret du pouvoir : L'approche française du renseignement XVII-XXIeme siècle*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2019.

FORCADE, Olivier. « Actualité scientifique du renseignement », *Stratégique*, vol. 105, no. 1, 2014, pp. 15-21.

FORCADE, Olivier. Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement: un champ historiographique en construction. *Histoire, économie & société*, 2012, vol. 31, no 2, p. 99-110.

GAVRIEL, Caporal-chef AJD. Une CS rouge, blanche ou rose? De la compréhension du besoin d'une approche globale de la culture dans le renseignement militaire. *Le Journal professionnel de l'Armée de terre du Canada*, 2010, vol. 13, no 1.

GAYRAUD, Jean-François et FARCY, François. *Le renseignement criminel*. Cnrs, 2011.

GUELTON Frédéric et BICER Abbil (direction), *Naissance et évolution du renseignement dans l'espace européen (1870-1940)*, Tulle, Service historique de la Défense, 2006, Tulle.

GUELTON Frédéric, *Pourquoi le renseignement ? de l'espionnage à l'information globale*, préface de l'amiral Pierre Lacoste, Bologne, Larousse, 2004.

HARBULOT, Christian. Le renseignement au service de la puissance. *Revue Agir*, 2006.

HAYEZ, Philippe. Le renseignement, facteur de puissance. *AFRI 2008*, 2008, vol. 9.

HENRI Brigitte, *Le renseignement, un enjeu de pouvoir*, Paris, Economica, 1998.

JOXE, Pierre. Défense et renseignement. *Défense Nationale*, 1991, p. 10.

LACOSTE, Pierre. « Du renseignement et des hommes », *Revue Défense Nationale*, vol. 842, no. 7, 2021, pp. 133-138.

LAURENT Sébastien, *Politiques du renseignement*, Presses universitaires de Bordeaux, 2009.

LAURENT, Sébastien-Yves. *Pour une véritable politique publique du renseignement*. Institut Montaigne, 2014.

LAURENT Sébastien, « La naissance du renseignement étatique en France au XIXe siècle, entre bureaucratie et politique », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 35 | 2007, 109-124.

LAURENT, Sébastien. « Pour une autre histoire de l'État. Le secret, l'information politique et le renseignement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n° 83, no. 3, 2004, pp. 173-184.

LAURENT, Sébastien. Aux «services» des Républiques: esquisse d'une histoire politique des services de renseignements (XIX e-XX e siècles). 2006.

LACOSTE, Amiral Pierre. "Une Nouvelle Stratégie Pour Le Renseignement ?" *Politique Étrangère* 62, no. 1 (1997): 83–97. http://www.jstor.org/stable/42675875.

LACOSTE, Pierre. « Du renseignement et des hommes », *Revue Défense Nationale*, vol. 842, no. 7, 2021, pp. 133-138.

LACOSTE, Pierre. Pratique du pouvoir et renseignement. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2000, vol. 58, no 1, p. 29-32.

LEPRI, Charlotte. « Les services de renseignement en quête d'identité : quel rôle dans un monde globalisé ? », *Géoéconomie*, vol. 45, no. 2, 2008, pp. 33-53.

MARCHAND, Jérôme. La production du renseignement comme système d'action. *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, 1998, no 14.

MASSON, Michel. « L'avenir du renseignement », *Géoéconomie*, vol. 51, no. 4, 2009, pp. 7-20.

MASSON, Michel. « Les défis du renseignement militaire », *Sécurité globale*, vol. 4, no. 2, 2008, pp. 9-18.

MEININGUER, Alain. « Le renseignement extérieur à l'épreuve de l'intégration européenne », *L'ENA hors les murs*, vol. 498, no. 2, 2020, pp. 43-45.

MELKNIK, Constantin. « De l'utilité et des limites historiques du renseignement », *Sécurité globale*, vol. 4, no. 2, 2008, pp. 31-36.

MONTANT, Jean-Claude. "Les Attachés Navals Français Au Début Du XX Siècle." *Relations Internationales*, no. 60 (1989): 429–42. http://www.jstor.org/stable/45345169.

MOUTOUH, Hugues, POIROT, Jérôme, *et al. Dictionnaire du renseignement*. Tempus Perrin, 2020.

TAILLEMITE, Étienne. "Les archives et les archivistes de la marine des origines a 1870." *Bibliothèque de l'École Des Chartes* 127, no. 1 (1969): 27–86. http://www.jstor.org/stable/42957195.

SHELDON-DUPLAIX Alexandre, *Un marin du Second Empire au service du renseignement : le capitaine de vaisseau Pigeard et les programmes navals anglais et américains (1856-1869),* Revue historique des armées, 2007, p 13-30.

SALKIN-LAPARRA Geneviève, *Marins et diplomates, les attachés navals, 1860-1914,* Vincennes, Service Historique de la Marine, 1990, VIII-500 p.

RENAULT, Clément. « Les services de renseignement et la résurgence des rivalités de puissances », *Revue Défense Nationale*, vol. 842, no. 7, 2021, pp. 34-39.

SOUTOU, Georges-Henri. « La stratégie du renseignement : essai de typologie », *Stratégique*, vol. 105, no. 1, 2014, pp. 23-42.

VAÏSSE, Maurice. "L'évolution de La Fonction d'attaché Militaire En France Au XXe Siècle." *Relations Internationales*, no. 32 (1982): 507–24. http://www.jstor.org/stable/45343923.

VOILLIOT, Christophe. Sébastien LAURENT, Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France, Paris, Fayard, 2009, 700 p. ISBN: 978-2-213-64315-1. 32 euros. *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 2010, no 40, p. 163-164.

WARUSFEL, Bertrand. Histoire de l'organisation du contre-espionnage français 1871–1945. *Défense Nationale*, 1967, p. 107.

3.2.Travaux sur le renseignement intérieur.

BAYON Nathalie, *Personnels et services de surveillance de la préfecture de police : de la constitution des dossiers de surveillance à la mise en forme du Politique (1870-1900)*, p 83-98.

HENNINGUER, Laurent. « Le maintien de l'ordre en France depuis le XVIIIe siècle », *Revue Défense Nationale*, vol. 786, no. 1, 2016, pp. 57-64.

HOUTE Arnaud-Dominique, « « Surveiller tout sans rien administrer ». L'éphémère ministère de la Police générale (janvier 1852-juin 1853) », *Histoire, économie & société*, 2015/2 (34e année), p. 66-75. DOI : 10.3917/hes.152.0066. URL : https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2015-2-page-66.htm

LAURENT Sébastien, *Etat, renseignement et surveillance en France*, Paris, Fayard, 2009.

LAURENT, Sébastien. Aux origines de la «guerre des polices»: militaires et policiers du renseignement dans la République (1870-1914). *Revue historique*, 2005, no 4, p. 767-791.

LE MEE, René. "La statistique démographique officielle de 1815 à 1870 en France." *Annales de Démographie Historique*, 1979, 251–79. http://www.jstor.org/stable/44385953.

LUC, Jean-Noël. La transition politique, observatoire original de la gendarmerie du XIXe siècle. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 2007, no 114-2, p. 185-194.

MANN, Patrice. "Pouvoir Politique et Maintien de l'ordre: Portée et Limites d'un Débat." *Revue Française de Sociologie* 35, no. 3 (1994): 435–55. https://doi.org/10.2307/3322214.

MILLIOT Vincent (dir), *Les Mémoires policiers (1750-1850). Ecritures et pratiques policières du Siècle des Lumières au Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2006.

MANCERON, Gilles. «Fichés?» et quelques autres questionnements. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012, no 114, p. 215-218.

MARTIN, Daniel. « La réforme des services de renseignement civils français », *Sécurité globale*, vol. 4, no. 2, 2008, pp. 63-73.

NOIRIEL, Gérard. " Surveiller les déplacements ou identifier les personnes ? contribution à l'histoire du passeport en France de la Ire à la IIIe République." *Genèses*, no. 30 (1998): 77–100. http://www.jstor.org/stable/26201789.

PARLANGE, Anne et RAUDE, Vincent. La descente aux enfers du renseignement militaire à l'époque de l'affaire Dreyfus. *La descente aux enfers du renseignement militaire à l'époque de l'affaire Dreyfus*, 2021, p. 1-220.

ROUCAUD, Michel. « De l'opérationnel au policier : les officiers de Napoléon face à la pratique du renseignement », *Napoleonica. La Revue*, vol. 27, no. 3, 2016, pp. 62-83.

SOULLEZ, Christophe. *Le renseignement: histoire, méthodes et organisation des services secrets*. Editions Eyrolles, 2017.

« Le renseignement d'intérêt militaire aujourd'hui. Entretien avec le général Christophe Gomart, commandant la Direction du Renseignement Militaire (DRM) », *Stratégique*, vol. 105, no. 1, 2014, pp. 177-188.

4. Travaux sur les oppositions politiques au Second Empire.

ANCEAU, Éric. *Les députés du Second Empire: prosopographie d'une élite du XIXème siècle*. 1997. Thèse de doctorat. Paris 4.

ANCEAU Éric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

ANCEAU Éric, *L'attitude des milieux politiques et parlementaires français devant la Guerre d'Italie (1860)*, Annals of the Academy of Romanian Scientists Series on History and Archaeology ONLINE ISSN 2067-5682 Volume 6, Number 2/2014.

CEBY, Jules. *Revue d'histoire Moderne et Contemporaine (1899-1914)* 8, no. 4 (1906): 301–6. http://www.jstor.org/stable/20526072.

DAGNAN, Jean. Le Gers sous le Second Empire. L'agitation républicaine en 1868 et 1869. *Revue d'Histoire du XIXe siècle-1848*, 1932, vol. 29, no 140, p. 51-61.

DARIMON, Alfred. *Les Cinq sous l'Empire, 1857-1860*. Paris, E. Dentu, 1885.

DARIMON Alfred, *L'opposition libérale sous l'Empire (1861-1863)*, Paris, E. Dentu éditeur, 1886.

DUPONT, Alexandre. « Le légitimisme, parent pauvre de l'historiographie ? », *Revue historique*, vol. 672, no. 4, 2014, pp. 889-911.

FRÉTIGNÉ 1, Jean-Yves. Mazzini et les socialistes français: signification et enjeux de la polémique de l'année 1852. *Revue française d'histoire des idées politiques*, 2009, no 2, p. 327-357.

GERIN, Paul. Dommanget (Maurice). Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1966, vol. 44, no 1, p. 153-155.

GLOTZ, Gustave, A. Thiers, Berryer, Garnier-Pagès, Jules Simon, Jules Favre, and Marie. "Les Papiers de Marie: Documents Relatifs a l'histoire de l'opposition Sous Le Second Empire." *Revue d'histoire Moderne et Contemporaine (1899-1914)* 8, no. 9 (1906): 679–702. http://www.jstor.org/stable/20526137.

HAMON, Léo (ed.). *Les républicains sous le Second Empire*. Paris, Les Editions de la MSH, 1994.

LAGOUEYTE, Patrick. *Candidature officielle et pratiques électorales sous le Second Empire (1852-1870)*. Paris 1, Thèse de doctorat, 1991.

LAURENT, Frantz. « Éric Georgin (dir.), *Les oppositions au Second Empire. Du comte de Chambord à François Mitterrand*, Paris, SPM, 2019, 298 p. », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 34, no. 3, 2021, pp. 234a-237.

MENAGER, Bernard. « Quand les journaux du Nord faisaient de la résistance. La presse d'opposition dans le département du Nord sous le Second Empire », *Revue du Nord*, vol. 430, no. 2, 2019, pp. 301-331.

MENAGER, Bernard. “Force et Limites Du Bonapartisme Populaire En Milieu Ouvrier Sous Le Second Empire.” *Revue Historique* 265, no. 2 (538) (1981): 371–88. http://www.jstor.org/stable/40953533.

ROCHE, Anne. “L’opposition Au Second Empire Dans Quelques-Unes de Ses Expressions et Représentations Littéraires.” *Revue d’histoire Moderne et Contemporaine (1954-)* 21, no. 1 (1974): 33–45. http://www.jstor.org/stable/20528161.

SCHWARTZ, Antoine. *L'Union libérale: contribution à une sociologie politique des «libéraux» sous le Second Empire*. Paris 10, Thèse de doctorat, 2011.

TARDITS, Nicolas. Les députés de l’empereur. Une sociologie politique du pouvoir législatif sous le Second Empire. *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 2019, no 59, p. 203-219.

VALETTE, Jean-Paul. La presse périodique politique du Second Empire: liberté bâillonnée ou liberté surveillée?. *Revue d’histoire et de prospective*, 2019, p. 49.

ZUCCONI, Antonietta Angelica. Les salons de Mathilde et Julie Bonaparte sous le second empire. *Napoleonica. La Revue*, 2011, no 2, p. 151-182.

ZÉVAÈS, Alexandre. Les candidatures ouvrières et révolutionnaires sous le Second Empire. *Revue d'Histoire du XIXe siècle-1848*, 1932, vol. 29, no 142, p. 132-154.

5. Travaux et témoignages sur la guerre de Crimée :

5.1.Travaux sur la guerre de Crimée.

BADEM, Candan. *The Ottoman Crimean War (1853-1856)*. Brill, 2010.

BADEM, Candan. AMİRAL ADOLPHUS SLADE'İN OSMANLI DONANMASINDAKİ HİZMETLERİ VE OSMANLI İMPARATORLUĞU ÜZERİNE GÖZLEMLERİ. *Journal of Turkology*, 2011, vol. 21, no 1, p. 115-140.

BADEM, Candan. *The Ottomans and the Crimean War: 1853-1856*. Thèse de doctorat, 2007.

BADEM, Candan. La campaña del Danubio. *Desperta Ferro: Historia moderna*, 2019, no 38, p. 14-20.

BADEM, Candan. Ottoman Strategy and the Danube Theatre of the War. In : *The Routledge Handbook of the Crimean War*. Routledge, 2021. p. 103-114.

BADEM, Candan. The Crimean War: British Grand Strategy against Russia, 1853–56. 2013.

DE BOLLIVIER, Marc. La guerre de Crimée (1853-1856). *Diplomatie*, 2022, no 113, p. 91-95.

GODECHOT Jacques, PERNOT Françoise, *" L'action des représentants de la France à Turin et l'intervention sarde dans la guerre de Crimée ",* in RSDR, XLV, 1958, I, p. 39-56.

GOUTTMAN, Alain. *La guerre de Crimée: 1853-1856: la première guerre moderne*. Perrin, 2006.

JULIEN, Pierre. Histoire sanitaire de l'armée sarde dans la guerre de Crimée: Carlo Rubiola, L'Armata sarda in Crimea (1855-1856), Notizie sanitarie e terapeutiche corredate da documenti inediti. *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 1970, vol. 58, no 207, p. 284-284.

LEMAIRE, Marc. *La guerre de Crimée: Chronique et analyse d'un désastre sanitaire (1854-1856)*. Montpellier 3, Thèse de doctorat, 2006.

MARCHAL Gustave, *la France moderne, la guerre de Crimée*, Paris, Firmin-Didot, 1888, IX-368 p.

MATTER Paul, *Cavour et la Guerre de Crimée,* Source: Revue Historique , 1924, T. 145, Fasc. 2 (1924), pp. 161-202

MONNIER Luc, *Etude sur les Origines de la Guerre de Crimée,* Genève, Librairie Droz, 1977.

MOREAU, Odile. *L'Empire ottoman au XIXe siècle*. Paris, Armand Colin, 2020.

MOREAU, Odile. *L'Empire ottoman à l'âge des réformes: Les hommes et les idées du «Nouvel Ordre» militaire, 1826-1914*. Institut français d'études anatoliennes, 2016.

REVOL J. (Général), *Le vice des coalitions, étude sur le haut commandement en crimée (1854-1855),* Paris, Berger-Levrault, 1923, IX-127 p.

ROLLAND-VILLEMOT, Bénédicte. La guerre de Crimée et le Traité de Paris: un enjeu géopolitique en Méditerranée. *Cahiers slaves*, 2016, vol. 14, no 1, p. 123-133.

ROUSSET Camille, *Histoire de la guerre de Crimée, Tome Premier,* Librairie Hachette et Cie, 1894.

SOUTOU Georges-Henri, AMEIL Gilbert et NATHAN Isabelle, *Le Congrès de Paris, Le Congrés de Paris (1856), un événement fondateur,* Bruxelles, PIE Peter Lang, 2009.

5.2.Témoignages de la guerre de Crimée :

ANONYME, *Souvenirs d'un officier du 2e de Zouaves,* Paris, Michel Lévy frères, 1859.

BAZANCOURT César Lecat (baron DE), *L'expédition de Crimée. L'armée française à Gallipoli, Varna, et Sébastopol. Chroniques militaires de la guerre d'Orient,* Paris, Amyot, 1856-1857, 2 vol.

CAVICCHIOLI, Silvia, *et al.* La epopeya del Corpo di Spedizione Sardo. *DESPERTA FERRO*, 2020, vol. 47, no La Guerra de Crimea (II). Sebastopol, p. 36-40.

CHIALA, Luigi. *L'alleanza di Crimea*. Voghera Carlo, 1879.

FLAHERTY, Chris. *Il corpo di spedizione sardo in Crimea*. Soldiershop Publishing, 2021.

5.Travaux sur la guerre d'Italie de 1859 :

ADAM Charles, *La Guerre d'Italie : histoire complète des opérations militaires dans la péninsule,* Paris, Librairie populaire des villes et des campagnes, 1859.

ANONYME, *Halte-La Garibaldi*, Paris, E. Dentu, Libraire-Editeur, Galerie d'Orléans, 13, Palais-Royal, 1860.

BAZANCOURT (Baron de) César Lecat, *La campagne d'Italie de 1859, Chroniques de la guerre par le baron de Bazancourt,* Paris, Amyot éditeur, 1862.

BONNEFOY Marc, *Souvenirs d'un simple soldat en campagne,* Paris, 1859.

BOURGERIE Raymond, *Magenta et Solférino (1859), Napoléon III et le rêve italien,* Paris, Economica, 1993.

BOYER Ferdinand, " *La politique de Napoléon III et l'escadre française à Gaète* (novembre 1860-janvier 1861)", RSDR, LIX, 1972, II, p. 242-249.

BOYER Ferdinand, *Les volontaires français avec Garibaldi en 1860, Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-),* T. 7e, No. 2 (Apr. - Jun., 1960), pp. 123-148 (26 pages).

CASANA, Paola Vittoria, *et al.* Les accords de Plombières dans la perspective du consentement des peuples. *ACTUAL*, 2013, vol. 10, p. 255-263.

CAHOUAC J-C, *Guerre d'Italie, la victoire et la paix, vers déclamés par l'auteur à Agen le 15 août 1859*, Agen, Imprimerie de P. Noubel, 1859.

CATINELLI, Carlo. *La question italienne: études*. Bruxelles, E. Flatau, 1859.

CELLAI, Martino. *Fasti militari della guerra dell'indipendenza d'Italia dal 1848 al 1862*. Tip. e litto. degli Ingegneri, 1867.

CONTAMINE Henry, *" Documents diplomatiques d'histoire militaire en 1859 ",* Ann. Bull. Soc. Hist. France, 1960, p 47-53.

DEGLI Alberti Mario, " *Note sur les dispositions à prendre pour assurer en cas de guerre la jonction de l'armée française avec l'armée (Paris 1er mars 1859)*", RSDR, I, 1914, VI, p. 931-939.

DEJOB Charles, " *La presse française et l'armée sarde pendant la guerre de 1859"*, Feuilles d'histoire du XVIe-XXe siècle, nov.-déc. 1915.

DE LA BÉDOLLIÈRE, Emile. *La guerra d'Italia del 1859*. Gargiulo, 1859.

DE LA FRUSTON F, *La guerre d'Italie de 1859 considérée au point de vue de la stratégie et de la tactique*, Paris, CH. Tanera, Editeur Librairie pour l'art militaire, les sciences et les arts, Quai des Augustins, 27, 1861.

DE LEONARDIS, Massimo, *et al.* Il quadro politico-diplomatico della situazione italiana ed europea nel 1859. In : *La guerra del Cinquantanove*. Cism, 2010. p. 23-34.

DE MOLENES Paul, Les commentaires d'un soldat: IV. La guerre d'Italie, *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, SECONDE PÉRIODE, Vol. 27, No. 3 (1er JUIN 1860), pp. 513-578 (66 pages).

DE PORRY Eugène Comte, *l'Italie délivrée : poéme historique*, Paris, 1868.

DES VARANNES A, La marine française pendant la guerre d'Italie : l'escadre de l'Adriatique.- Flotille du Lac de Garde, La Revue Des Deux Mondes, seconde période, vol 25, NO. 1 (1er janvier 1860), pp. 134-138.

DETHAN Georges, *" La Campagne d'Italie (mai-juillet 1859) vue du Q.G. de Napoléon III. Les souvenirs et croquis inédits de Charles Robert ",* R. Hist. Diplomatique, a. 75, 1861, p 231-244.

DUBAN Charles (colonel), *Souvenirs militaire d'un officier français, 1848-1887*, Paris, Plon, 1896.

DUMAS Alexandre, *Mémoires de Garibaldi précédés d'un discours sur Garibaldi par Victor Hugo et d'une introduction par George Sand, deuxième partie,* Bruxelles, Meline, Cans et Ce, Libraires-Editeurs.

DUMONS, Bruno. Combattre à Mentana-La fabrique de héros catholiques (1867-1930). *Les Méditerranées*, 2021, p. 137-150.

DUNANT Jean-Henry, *Un souvenir de Solférino*, Genève, Jules-Guillaume Fick, 1862.

DUQUET, *La guerre d'Italie,* 1859, Paris, G. Charpentier, 1882.

DURAND-BRAGER Henri et de CHAMPREUX, *Deux mois de campagne en Italie*, Paris, 1867.

DURAND Louis-Charles, *Histoire de la guerre d'Italie en 1859*, d'après les documents officiels, volume 1, Paris, Durand, 1860.

FAUDAIS Stéphane, *Le Maréchal Niel (1802-1869),* Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2012.

FURIOZZI, Gian Biagio. Il volontariato militare nel Risorgimento. La partecipazione alla guerra del 1859. 1992.

FRUCI, Gian Luca. Una storia garibaldina del Risorgimento. *Una storia garibaldina del Risorgimento*, 2010, p. 1000-1009.

GARIBALDI, Aspettando. il Veneto tra il 1859 e il 1866. *Venetica: Rivista degli Istituti per la storia della Resistenza di Belluno, Treviso, Venezia, Verona e Vicenza*, 2010.

GAY Jules, *Un Siècle d'histoire italienne, les Deux Rome et l'opinion française,* Paris, Féli Alcan, 1931, VIII-247 p.

GIORDA, Michelangelo. "Cavour el i problema economico-finanziaro della seconda guerra d'indipendenza." *Giornale Degli Economisti e Annali Di Economia* 16, no. 11/12 (1957): 664–83. http://www.jstor.org/stable/23237486.

HUMBERT Auguste, *Victoires et conquêtes des armées alliées… deuxième partie, campagne d'Italie, partie 2*, Paris, Savin, 1859-1860.

JOLIET Charles, *L'envers d'une campagne : Italie 1859,* Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven, 1866.

MACCABRUNI, Loredana. Un movimento di massa: i volontari toscani alla seconda guerra d'indipendenza. *Un movimento di massa: i volontari toscani alla seconda guerra d'indipendenza*, 2011, p. 45-54.

MAURAGE A., *La guerre d'Italie : exposé et plan des hostilités, bulletin hebdomadaire, Maurage 1, Editeur Vve Parent et fils*, Bruxelles, Vve Parent et fils, 1859.

MELANI, Andrea. *L'esercito piemontese alla vigilia della seconda guerra per l'indipendenza dell'Italia (1849-1859), vol. 1*. Soldiershop Publishing, 2016.

MELANI, Andrea. *L'esercito piemontese alla vigilia della seconda guerra per l'indipendenza dell'Italia (1849-1859), vol. 2 La cavalleria*. Soldiershop Publishing, 2017.

NICOLAS Aude, *L'art et la bataille : représenter les campagnes d'Italie : (1800 ; 1859)*, Bernard Giovanangeli éditeur, 2019.

MÜGGE, Theodor. *Illustrirte Kriegsgeschichte im Jahre 1859 in Wort u. Bild: Mit Plänen, Portraits und Karten*. Meidinger, 1860.

MÜHLWERTH-GÄRTNER, Friedrich. *Beiträge zur geschichte des österreichischen kavallerie: die österreichische kavallerie in feldzügen des XVIII. jahrhunderts und in jenen der neuesten zeit, 1859 und 1866. Im auftrage der kk kriegs-archivs*. LW Seidel & sohn, 1882.

NOIR Louis, *Souvenirs d'un zouave,* Paris, 1866.

NOIR Louis, *Guerre de mon temps. Campagne d'Italie,* Paris, P. Dupont et Cie, 1869.

LECOMTE Ferdinand, *Relation historique et critique de la Campagne d'Italie en 1859 : Premier Volume,* Paris, CH. Tanera Editeur, 1860.

KLEINSCHROD, E. F. G. *Oesterreich und die italienischen Verträge: eine Rechtsbetrachtung*. Sauerländer, 1859.

LÉON, Charles. *La paix solution de la question italienne*. Paris, E. Dentu, 1859.

Libri, G. “De l’influence française en Italie.” *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 25, no. 5 (1841): 657–76. http://www.jstor.org/stable/44689279.

LUSSO, Enrico, *et al.* La difesa dei confini verso il Lombardo-Veneto dopo la prima guerra d'indipendenza: una complessa opera di infrastrutturazione del territorio. *STORIA DELL'URBANISTICA*, 2018, vol. 37, no 10, p. 214-243.

OLLIVIER Emile, *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, QUATRIÈME PÉRIODE, Vol. 153, No. 1 (1er MAI 1899), pp. 5-37 (33 pages).

PARRINI, Cesare. *Le Guerre dell'Indipendenza Italiana, dalla caduta dell'Impero Romano, alla liberazione di Venezia. Sommario storico*. Ed. della Bibl. utile, 1867.

PAULIN Victor, *Guerre d’Italie en 1859, tableau historique, politique et militaire,* Paris, librairie de l’illustration, 1859.

PELLEGRINI, MICHELE. Narrare i conflitti a meta'Ottocento. Come la guerre d'Italie e Napoleon III sono percepiti nella Francia del 1859 tramite i nuovi circuiti mediatici. 2020.

PERROT Aristide-Michel, *Guerre d’Italie, 1859. Notice géographique, topographique, statistique et historique des états belligérants et de ceux intéressés dans la guerre actuelle*, Paris, 1859.

PINGOT, Loïc. Le lourd fardeau d’avoir à compter les morts en temps de guerre et ce que cela représente pour les vivants. L’exemple des victimes de l’armée française durant la seconde guerre d’indépendance italienne (1859-1860). *Napoleonica. La Revue*, 2020, vol. 37, no 2, p. 91-110.

PINTO, Carmine. Tempo di guerra: conflitti, patriottismi e tradizioni politiche nel Mezzogiorno d'Italia (1859-66). *Tempo di guerra: conflitti, patriottismi e tradizioni politiche nel Mezzogiorno d'Italia (1859-66)*, 2013, p. 57-84.

POPLIMONT Ch, *Campagne d'Italie 1859, l'observateur Belge,* Bruxelles, Imprimerie de Louis Lemoine, 1859.

POUTHAS Charles, " *La médiation de Napoléon III entre le Roi de Naples, les Siciliens et le Gouvernement Piémontais (mai- août 1860)"*, RSDR, XXXIX, 1952, IV, p 762-779.

RAGONA, Gianfranco. Marx, Engels, Lassalle e la guerra italiana del'59. Movimento operaio, politica internazionale e bonapartismo. *Marx, Engels, Lassalle e la guerra italiana del'59. Movimento operaio, politica internazionale e bonapartismo*, 2003, p. 1000-1008.

RAPIN Ami-Jacques, *Le plan des opérations de la campagne d'Italie de 1859,* Service historique de la défense, 2010.

RICHARD Jules, *L'armée française en Italie. Ses généraux, ses officiers, ses régiments. Biographies anectodiques*, Paris, E. Dentu, 1859.

ROISECCO, Gesualda. *Cenni biografici dei più valorosi soldati italiani morti nella guerra d'indipendenza l'anno 1859*. Company'tipi del RI de'sordo-muti, 1860.

TANGUY Éric, *Italie 1859, Une campagne improvisée ?* service historique de la défense, revue historique des armées, 2016, p 2-8.

UMILTÀ, Angelo et UMILTÀ, Albino. *S. Martino episodio della guerra dell'indipendenza italiana*. tip. Davolio, 1859.

VIGNEST, Romain. Garibaldi selon Victor Hugo. *Rencontres*, 2021, p. 143-155.

VON BRANDT, Heinrich. *Grundzüge der Taktik der drei Waffen: Infanterie, Kavallerie und Artillerie: nach den neuesten Erfahrungen und mit besonderer Rücksicht auf die Verbesserung und Vervollkommnung der Feuerwaffen*. Herbig, 1859.

VON CALLOT, Ed Frh. *Strategische Skizze zu einem Operationsplane u. den Marschdispositionen in einem Kriege gegen Frankreich u. Piemont von Ed. Frh. Von Callot*. Chr. E. Kollmann, 1859.

VON HELLERSWALD, Friedrich Heller. *Skizze des feldzuges 1859 in Italien*. Gerold, 1859.

VON MOLTKE, Helmuth Karl Bernhard. *Der italienische Feldzug des Jahres 1859*. Mittler, 1863.

VON PINDTER, Emil Friedrich. *Der Feldzug von 1859 das Vorspiel zu den Ereignissen von 1866 bis 1870*. Siegfried Mittler und Sohn, 1871.

Bulletin officiel de l'armée, texte de la carte de la guerre en Italie, 1ere série, du numéro 1 au numéro 50, au dépôt géographique, Paris, 1859.

Campagne de l'Empereur Napoléon III en Italie, Paris, publication de l'Etat-Major éditée par le ministère de la Guerre, 1863.

6.Travaux sur l'histoire de l'Italie, sur l'histoire de l'Empire autrichien et sur l'histoire de la frontière franco-piémontaise, puis franco-italienne.

6.1.Travaux sur la frontière franco-piémontaise puis franco-italienne.

BATTAGLIA, Antonello. *I rapporti italo-francesi e le linee d'invasione transalpina, 1859-1881*. Edizioni Nuova Cultura, 2013.

BOUISSET, Christine. Le découpage de la frontière franco-italienne dans les Alpes-Maritimes en 1860 et ses conséquences: entre conflits locaux et enjeux internationaux. *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 2002, vol. 125, no 2, p. 167-179.

CAVICCHIOLI, Silvia et DELPU, Pierre-Marie. *Les États de Savoie, du duché à l'unité d'Italie (1416-1861)-La fin de la Savoie (1848-1861),* Paris, Classiques garnier, 2019.

COURRIÈRE, Henri. L'annexion du comté de Nice et la frontière franco-italienne dans les Alpes-Maritimes. Du principe des nationalités au tracé (1858-1861). In : *Fixer et franchir la frontière. Alpes-Maritimes, 1760-1947. Actes du colloque international de Nice (9-11 juin 2016)*. 2016.

COURRIÈRE, Henri. L'annexion du comté de Nice à la France en 1860. Proposition de relecture d'un événement fondateur. In : *Le comté de Nice, la France et l'Italie. Regards sur le rattachement de 1860*. 2010.

DAGORNE, Andrée et OTTAVI, Jean-Yves. Gestion des hommes et/ou des hectares ou comment découper un territoire? Application aux Alpes-Maritimes. *Recherches Régionales*, 2004, vol. 172, p. 1-50.

GABERT, Pierre. Les Alpes Maritimes et la frontière: Les Alpes Maritimes et la frontière, 1860 à nos jours. Ruptures et contacts. Actes du Colloque de Nice, janvier 1990. In : *Annales de géographie*. Persée-Portail des revues scientifiques en SHS, 1994. p. 552-552.

HANUS, Philippe. Les secrets d'une frontière, à Modane et dans les Alpes franco-italiennes, de 1860 à nos jours. Traces, patrimoines et mémoires. *In Situ. Revue des patrimoines*, 2019, no 38.

KLEINMANN, Jean. *Les étrangers dans les Alpes-maritimes à travers les documents préfectoraux (1860-1944)*, Nice, Thèse de doctorat, 2003.

ORTOLANI 1, Marc. L'espionnage sur les frontières des Alpes-Maritimes au tournant des XIX e et XX e siècles. *Migrations Société*, 2012, vol. 140, no 2, p. 117-134.

SANGUIN, André-Louis. La bordure Franco-Italienne des Alpes-Maritimes ou les conséquences de la modification d'une frontière internationale. *Méditerranée*, 1983, vol. 47, no 1, p. 17-25.

TARDY Joseph, *la Savoie de 1814 à 1860*, Chambéry, A. Perrin, 1896.

TELLIER, Thibault et MAGARÒ, Patrizia. Territoires et pouvoir. Approches historiques et politiques dans une perspective franco-italienne. *Cahiers d'études italiennes*, 2022, no 34.

Nouveau regard sur l'alliance franco-sarde pour l'indépendance et l'unité de l'Italie, in Bulletin de l'Académie du Second Empire, dossier spécial, numéro 11, août-septembre-octobre 1993, 39 p.

6.2.Travaux sur l'Empire autrichien :

ADLER, Jasna. « C'est la faute à l'Empire »: quelques réflexions sur l'historiographie de l'autriche-Hongrie. *Mémoire et histoire en Europe centrale et orientale*, 2019, p. 57.

BERANGER Jean, *Histoire de l'Autriche,* Paris, Presses universitaires de France, 1994.

BRUCKMULLER Ernst, *Histoire sociale de l'Autriche*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme, 2003.

BEUST, Friedrich Ferdinand. *Trois quarts de siècle, mémoires du Comte Frédéric-Ferdinand de Beust, ancien chancelier de l'empire d'Autriche-Hongrie, publiés avec des notes inédites et une préface, par Fréd. Kohn-Abrest: 1809-1866*. Westhausser, 1888.

BOGDAN, Henri. « L'Autriche-Hongrie et la question nationale », *Confluences Méditerranée*, vol. 73, no. 2, 2010, pp. 13-20.

DE LAUZUN Hélène, *Histoire de l'Autriche*, Paris, Perrin, 2021.

DUCREUX, Marie-Elizabeth. Nommer l'État et définir l'Empire: Monarchie des Habsbourg, Autriche-Hongrie. *Monde (s)*, 2012, no 2, p. 39-65.

ENGEL-JANOSI, Friedrich. Das Jahr 1859 als Präludium für 1866. *Der Donauraum*, 1966, vol. 11, no 3, p. 140-150.

HOREL Catherine, « La France et l'Empire d'Autriche, 1815-1918 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010/2 (N° 32), p. 57-79.

HOREL Catherine. « Du congrès de Vienne au traité de Saint-Germain. L'Autriche et le Concert européen, 1815-1919 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 42, no. 2, 2015, pp. 33-46.

JUDSON, Pieter M. et GUEDJ, Johan-Frederik Hel. *L'Empire des Habsbourg*, Paris, Perrin, 2021.

KÖSTER, Burkhard. *Militär und Eisenbahn in der Habsburgermonarchie 1825–1859*. Walter de Gruyter GmbH & Co KG, 2015.

LEHMANN, Hartmut. Von der liberalen zur nationalen Revolution. Das Nationalitätenproblem in Österreich 1848–1918. *Archiv für Kulturgeschichte*, 1975, vol. 57, no 2, p. 445-464.

LEUE, Friedrich Gottfried. *Preussen und Oesterreich gegen Frankreich*. EH Mayer, 1859.

NOVAK, Adolph. *"Das" Öconomie-System und die Gebühren der kaiserlichen königlichen österreichischen Armee: 2 Theile*. Helf, 1859.

PASTEUR Paul, *Histoire de l'Autriche : de l'empire multinational à la nation autrichienne, XVIIIeme-XXeme siècles*, Paris, Armand Colin, 2011.

PICHLER, Rupert. *"Die" Wirtschaft der Lombardei als Teil Österreichs: Wirtschaftspolitik, Außenhandel und industrielle Interessen, 1815-1859*. Duncker & Humblot, 2020.

REGELE, Oskar. Österreichs Armee und Flotte im Kriegsjahr 1866. *Der Donauraum*, 1966, vol. 11, no 3, p. 125-139.

VON FLIGELY, August. *Organisation und Fortschritt der militärisch kartographischen Arbeiten in Österreich*. Druck von M. Auer, 1859.

VON MOLLINARY, Anton. *Studien über die Operationen und Tactique der Franzosen im Feldzuge 1859 in Italien*. W. Braumüller, 1864.

VON OLBERG, Eduard. *Die französische Armee auf dem Exercirplatze und im Felde: mit einem Rückblick auf den Feldzug in Italien im Jahre 1859*. Mittler, 1861.

6.3. Travaux sur l'armée italienne et sur l'histoire de l'Italie :

ANONYME, *Lettre à sa majesté Victor-Emmanuel roi d'Italie par un gentilhomme Polonais*, Turin, Soldat Garibaldien, 1861.

ANONYME, *Récit de la bataille de Castelfidardo et du siège d'Ancône par un romain,* Paris, C. Duniol, 1861.

BALAN, Pietro. *La politica italiana dal 1863 al 1870 secondo gli ultimi documenti*. Tip. della pace, 1880.

BATTAGLIA, Antonello. *Il Risorgimento sul mare: la campagna navale del 1860-1861*. Edizioni Nuova Cultura, 2012.

BARBAGALLO, Francesco. *La questione italiana: il Nord e il Sud dal 1860 a oggi*. Gius. Laterza & Figli Spa, 2013.

BARBAGALLO, Francesco. Il Mezzogiorno e l'Italia (1861-2011). *Studi storici*, 2011, vol. 52, no 2, p. 337-0.

BENEDATI Antonio, *Politique et société civile dans l'Italie contemporaine 1860-1960*, Paris, Economica, 1987.

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *l'Italie contemporaine des nationalistes aux européens*, Paris, Armand, Colin.

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *l'Italie contemporaine du Risorgimento à la chute du fascisme*, Paris, Armand Colin, 1995.

BIBES, Geneviève. *Revue Française de Science Politique* 27, no. 4/5 (1977): 720–22. http://www.jstor.org/stable/43116014.

BONFADINI Romualdo, *Un ami de Napoléon III. Le comte Arese et la politique italienne sous le Second Empire*, Paris, 1987.

BOUTIER, Jean, LANDI, Sandro, ROUCHON, Olivier, *et al.* (ed.). *Florence et la Toscane, XIVe-XIXe siècles: Les dynamiques d'un État italien*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

BRICE, Catherine. Monarchie, Etat et nation en Italie durant le Risorgimento (1831-1870). *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2012, vol. 44, p. 85-100.

BRICE Catherine, *Histoire de l'Italie*, Paris, Hatier, 1992.

BROVELLI, Ivan. « L'italophilie comme facteur d'engagement en France dans la seconde moitié du XIXe siècle », *Les Cahiers Sirice*, vol. 27, no. 2, 2021, pp. 11-19.

CANOVA, Luciano. Garibaldi fu investito? Una cronostoria finanziaria della Spedizione dei Mille. *Rivista di storia economica*, 2014, vol. 30, no 1, p. 59-70.

CARBONE, Flavio. Episodio 17. I Carabinieri tra la spedizione dei Mille e l'Unità d'Italia. 2020.

CATINELLI, Carlo. *La question italienne: nouvelles etudes du Cte Charles Catinelli*. Bruxelles, H. Goemaere, 1861.

D'AZEGLIO, Massimo. *La politique et le droit chrétien: au point de vue de la question italienne*, Paris, E. Dentu, 1859.

DE AGUIRRE, Camille Marsuzi. *L'Italie après Villafranca: considérations sur l'état présent et sur l'avenir des peuples italiens*, Paris, Delahays, 1859.

DE CAVOUR, Camille. "L'Italie libérée (1857-1862): Lettres et Dépêches du roi Victor-Emmanuel II et du comte de Cavour au Prince Napoléon III: De Gênes A Villafranca." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 13, no. 4 (1923): 845–61. http://www.jstor.org/stable/44847047.

DE CAVOUR, Camille. *La politique du comte Camille de Cavour de 1852 à 1861: Lettres inédites avec notes [publ. par] Nicomède Bianchi*, Turin, Roux et Favale, 1885.

DE FRANCESCO, Antonino. Dopo la rivoluzione nazionale: repubblicanesimo e Mezzogiorno negli anni dell'Italia liberale. *Laboratoire italien. Politique et société*, 2017, no 19.

DI FIORE, Laura. « Entre espace et territoire. La construction des frontières du Royaume des Deux-Siciles au XIXe siècle », *Histoire@Politique*, vol. 30, no. 3, 2016, pp. 167-185.

DELLA RAGGIONE, Gilda. Gênes, XIXe siècle: une ouverture sur l'outre-mer. *Gradhiva: revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 1986, vol. 1, no 1, p. 13-16.

DELPU, Pierre-Marie. Fulvio Conti, Italia immaginata. Sentimenti, memorie e politica fra Otto e Novecento, Pise, Pacini, 2017, 235 p. *Cahiers de la Méditerranée*, 2020, no 100, p. 281-283.

DELPU, Pierre-Marie. Un autre Risorgimento : la formation du monde libéral dans le royaume des Deux-Siciles (1815-1856). *Un autre Risorgimento*, 2019, p. 1-520.

DE LA RIVE, Abel Clarin. *Il condottiere Giuseppe Garibaldi (1870-1871).* A. Savine, 1892.

DI RIENZO, Eugenio. Italia Francia Europa da Solferino all'Unità (1859-1861). *Italia Francia Europa da Solferino all'Unità (1859-1861)*, 2009, p. 1-46.

DE SAUCLIERES, Hercule, *et al. Les intrigues, les mensonges, le brigandage piémontais en Italie*. KF Köhler, 1862.

DJAMENT-TRAN Géraldine, « Le débat sur Rome capitale (1861-1871) : choix de localisation et achèvement de la construction nationale italienne », *Revue historique,* 2009/1 (n° 649), p. 99-118.

Vincent d'Orlando, Marc Chiassai. Giuseppe Garibaldi, de la réalité au mythe, aller-retour. Juan Carlos D'Amico; Luis Negró Acedo. L'Homme de la Providence: de l'Histoire au Mythe, Peter Lang, pp.115-148, 2002, Liminaires – Passages interculturels, 978-3-906769-04-2. ffhal-02279525.

DUMAINE Publisher, *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1868.

DU PAYS, Augustin Joseph. *Italie et Sicile,* Paris, Hachette et cie, 1872.

G. ALBERT, Nicole. *La Castiglione,* Vies et métamorphoses, Paris, Perrin, 2011.

GARNIER, Jean-Paul. *Le dernier roi de Naples, naissance de l'Italie : Avec de nombreux documents inédits*. FeniXX, 1961.

GHISALBERTI, Carlo. L'unificazione italiana: aspetti costituzionali ed amministrativi. *L'unificazione italiana: aspetti costituzionali ed amministrativi*, 2016, p. 19-25.

GODECHOT Jacques, *Histoire de l'Italie moderne, vol I, " Le Risorgimento, 1770-1870"*, Paris, Hachette, 1971.

GUICHONNET Paul, *Histoire de l'Italie*, Paris, presses universitaires de France, 1997.

HAZARD, Paul. "L'ame italienne de la révolution française au « Risorgimento » : a propos d'une récente publication." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 56, no. 4 (1910) : 869–900. http://www.jstor.org/stable/44804568.

HEYRIÉS Hubert, *Les militaires savoyards et niçois entre deux patries : 1848-1871, approche d'histoire militaire comparée armée française, armée piémontaise, armée italienne,* Montpellier, Université Paul-Valery, 2001, 575 p.

HEYRIÈS, Hubert. L'intégration des officiers savoyards et niçois dans les armées piémontaise, française et italienne au cœur du XIXe siècle. *Revue historique des armées*, 2008, no 250, p. 25-33.

HEYRIÉS Hubert, *Histoire de l'armée italienne,* Paris, Perrin, 2021.

HEYRIÉS Hubert, « L'armée italienne et le maintien de l'ordre dans les villes de 1871 à 1915 d'après les attachés militaires français », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002/2 (n° 206), p. 11-28. DOI : 10.3917/gmcc.206.0011. URL : https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2002-2-page-11.htm

JESNÉ, Fabrice. Les années 1860: des rêves cavouriens à la prudence. *Les années 1860: des rêves cavouriens à la prudence*, 2021, p. 15-67.

JESNÉ, Fabrice. La transition unitaire des services consulaires italiens (1858-1870). *La transition unitaire des services consulaires italiens (1858-1870)*, 2020, p. 29-67.

LAGIER L., *L'Armée italienne. Etude d'organisation,* Paris, A. Chapelot et Cie, 1909, VI-933 p.

LA PUMA Leonardo, *Giuseppe Garibaldi, la France et l'union des peuples européens,* dans revue française d'histoire des idées politiques, pp 277-297.

LA VARENNE (Charles de), *Lettres italiennes. Victor-Emmanuel II et le Piémont en 1858,* Paris, Librairie nouvelle, 1859.

LA VASSERIE (vicomte de), *La croisade d'Italie en 1860. Histoire de l'armée pontificale,* Paris, Librairie de A. Josse, 1860.

LÉVY, Armand. *La cour de Rome, le brigandage et la convention franco-italienne*, Paris, J-B. Vasseur, 1865.

LIBRI, G. "Revue scientifique et littéraire de l'Italie. Royaume Lombardo-Vénitien. Second Article." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 6, no. 6 (1832): 635–57. http://www.jstor.org/stable/44688233.

MARIANI, Carlo. *Le guerre de l'indipendenza italiana dal 1848 al 1870: storia politica e militare*, Torino, Roux e Favale, 1882.

MORETTI, Paolo. De président à empereur, Louis-Napoléon «Malaparte» dans la caricature italienne (1848-1870). *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2016, no 131, p. 39-60.

MUSIANI, Elena. *Faire une nation: Les Italiens et l'unité (XIXe-XXIe siècle)*. Paris, Gallimard, 2018.

NAZ Gn., *Le roi Emmanuel II et l'Autriche devant l'Europe, considérations historiques et politiques et légales en faveur de de l'annexion du duché de Parme,* Broché, 1860.

MAGNI, Stefano. Pourquoi s'interroger encore sur l'image du soldat italien?. *Italies. Littérature-Civilisation-Société*, 2016, no 20, p. 7-11.

MANICA, Giustina. Da Custoza a Mentana: Ricasoli e Rattazzi alla sfida del completamento unitario, 1866-1867: atti del convegno di studi, Firenze, 10-11 novembre 2016. *Da Custoza a Mentana*, 2017, p. 1-261.

MENGOZZI, Dino. Garibaldi inventé par Garibaldi. Formation d'une idéologie militaire entre l'Italie et la France de 1845 à 1882. *Transalpina. Études italiennes*, 2012, no 15, p. 49-64.

MICHAUD Claude, *Naissance de l'Italie contemporaine, 1770-1922*, Paris, Gallimard, 2002.

MILZA Pierre, *Histoire de l'Italie : des origines à nos jours,* Paris, Pluriel, 2013.

MILZA Pierre, *Garibaldi*, Fayard, 2012.

MISLEY, Enrico. *L'Italie sous la domination autrichienne*. Paris, Moutardier, 1832.

OUDINOT, Nicholas Charles Victor. *De l'Italie et de ses forces militaires*. Paris, Anselin, 1835.

OSTENC Michel, *La marine italienne de l'unité à nos jours,* Paris, Economica institue de stratégie comparée, 2005.

PANZINI Alfredo, *Cavour et l'épopée Risorgimentale*, Paris, Payot, 1932.

PECOUT Gilles, *Naissance de l'Italie contemporaine (1770-1922)*, Paris, Nathan, 1997.

PECOUT Gilles. Naissance de l'Italie contemporaine 1770-1922. Paris, Armand Collin, coll.«U, série Histoire contemporaine, 2004.

PÉCOUT, Gilles. Les Sociétés de tir dans l'Italie unifiée de la seconde moitié du XIXe siècle. *Mélanges de l'école française de Rome*, 1990, vol. 102, no 2, p. 533-676.

PÉCOUT, Gilles. Pour une lecture méditerranéenne et transnationale du Risorgimento. *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2012, vol. 44, p. 29-47.

QUATREBARBES (comte de), *Souvenirs d'Ancône. Siège de 1860,* Paris, C. Douniol, 1866.

RENOUARD, Yves. *Histoire de Florence*. EDITIONS JEAN-PAUL GISSEROT, 2006.

RIALL, Lucy. « Guerre et nation dans l'Italie du Risorgimento », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, vol. 44, no. 1, 2012, pp. 49-64.

RIDOLFI, Maurizio, TESORO, Marina, et FOURNIER-FINOCCHIARO, Laura. Les Républicains dans l'Italie libérale : de l'absentionnisme à l'action parlementaire (1861-1922). *Parlement (s), Revue d'histoire politique,* 2018, no 3, p. 57-79.

VIDAL, César. Les" Cinq Journées" de Milan en mars 1848 vues par le Consul de France. *Revue d'Histoire du XIXe siècle-1848*, 1950, vol. 44, no 187, p. 250-260.

7. Travaux sur la présence militaire française dans les États pontificaux, la bataille de Mentana et les témoignages de la bataille de Mentana.

7.1.Travaux sur la présence militaire française dans les États pontificaux :

AIANI, Matteo. Uomini d'ordine dopo il disordine: il ceto dirigente umbro negli anni 1860-1870. *Uomini d'ordine dopo il disordine: il ceto dirigente umbro negli anni 1860-1870*, 2017, p. 44-65.

ARCIONI, Paolo Ettore Forzato. *Roma o morte ! : I garibaldini adriesi prima e dopo Mentana.* Apogeo Editore, 2014.

AUBERT, R. P. Pirri, Pio IX e Vittorio Emanuele II dal loro carteggio privato. III: La Questione romana dalla convenzione di Settembre alla caduta del Potere temporale, 1864-1870. II, I documenti (Book Review). *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 1962, vol. 57, no 1, p. 212.

BIANCHI, Alessandro. L'Italia e la questione romana: proposte di accordo rispetto alle delimitazioni territoriali con la Santa Sede nel 1870-71. *L'Italia e la questione romana: proposte di accordo rispetto alle delimitazioni territoriali con la Santa Sede nel 1870-71*, 2011, p. 27-39.

BENVENUTO, Paolo. La stampa internazionale e la Convenzione di settembre. *La stampa internazionale e la Convenzione di settembre*, 2015, p. 79-92.

BOGGIO, Pier Carlo. *La questione romana studiata in Roma impressioni, reminiscenze, proposte*. tip. G. Favale & Comp., 1865.

BOSSONET Jules, *" Les mémoires d'un soldat du Pape ",* RSDR, gennaio-marzo 1954, p 83-95.

BOURGEOIS Emile, CLERMONT E, *Rome et Napoléon III (1849-1870) : étude sur les origines et la chute du second Empire*, avec une préface de Gabriel Monod, Paris, A. Colin, 1907.

BITTARD DES PORTES, *Histoire des zouaves pontificaux,* Paris, Bloud et Barral, 1894.

CASTILLE, Hippolyte. *Napoléon III et le clergé*. Paris, E. Dentu, 1860.

CHARETTE MAURICE (DE), *" Pie IX et les zouaves pontificaux "*, in Itinéraires, 1970, numéro 147, p. 192-231.

CHURCH OF FRANCE (FRANCE). ARCHBISHOPS et BISHOPS. *Lettre circulaire à messieurs les évêques de France: sur la solution de la question romaine*. Dentu, 1861.

COMTE DE BEAUFFORT, Roger. *Histoire de l'invasion des Etats Pontificaux et du siége de Rome par l'armée italienne en septembre 1870*. Paris, Victor Palmé, 1874.

CECCUTI, Cosimo. Alle origini della questione romana: la rottura dell'Allocuzione pontificia del 29 aprile 1848 ei plebisciti del 1860. *Alle origini della questione romana: la rottura dell'Allocuzione pontificia del 29 aprile 1848 ei plebisciti del 1860*, 2015, p. 95-102.

DE BARON, David Chislain Emile Gustave, et al. *Histoire de l'invasion des Etats Pontificaux en 1867*. Paris, Victor Palmé, 1875.

DES PORTES, René Bittard. *Histoire des zouaves pontificaux*. Paris, Bloud et Barral, 1894.

DELLA GATTINA, Ferdinando Petruccelli. *Storia arcana del pontificato di Leone XII, Gregorio XVIe Pio IX ossia preliminari della questione romana di E. About con documenti diplomatici per F. Petruccelli de la Gattina*. Fr. Colombo, 1861.

DE POLI Oscar, *Souvenirs du bataillon des zouaves pontificaux (franco-belge)*, Paris, 1861.

DE POLI Oscar, *Les Soldats du Pape (1810-1867),* Paris, Amyot, 1868.

DE RIDDER, A. La question romaine en 1862. *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 1900, vol. 1, p. 690-720.

DE SAUCLIÈRES, Hercule. *Napoléon III et la question romaine: réponse à la lettre impériale du 20 mai 1862*. Leipzig, K.F. Kölher, 1862.

FARABULINI, David. *La questione romana e l'Europa politica, ossia dello scioglimento del gran problema secondo i giudizi e le proposte de'piu illustri uomini di state*. Pustet, 1886.

FAUGERAS, Marius. Un aspect local de la question romaine: l'aide nantaise au Saint-Siège (1860-1870)-2e partie. In : *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*. Persée-Portail des revues scientifiques en SHS, 1984. p. 393-421.

GIOVAGNOLI, Agostino. Separatismo e conciliatorismo: Cavour nel 1860-1861. *Separatismo e conciliatorismo: Cavour nel 1860-1861*, 2012, p. 239-249.

GRUAZ, Laurent. Les officiers français des zouaves pontificaux : Histoire et devenir entre XIXe et XXe siècle. *Les officiers français des zouaves pontificaux,* 2017, p. 1-715.

HALLIER G. (général), *" Les zouaves pontificaux "*, in Ruban rouge, 1962, numéro 15, p.56-63 et 97-99.

HÉRISSON, Arthur. La politisation de la religion au temps de la question romaine dans l'Ouest français (1860-1870). *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, 2022, no 52-1.

Arthur Hérisson. Prêcher pour le pape, prêcher contre Napoléon III au temps de la question romaine (1859-1870). Vincent Flauraud; Ludovic Viallet. De la parole du prédicateur au discours politique. Jalons pour une histoire de la critique religieuse du politique (du Moyen Âge à l'époque contemporaine), Presses universitaires Blaise Pascal, pp.63-78, 2022.

HÉRISSON, Arthur, *et al.* Des voies alternatives de politisation. La mobilisation des catholiques françaises face à la question romaine (1860-1870). *Espacio Tiempo y Forma. Serie V, Historia Contemporánea*, 2021, no 33, p. 129-146.

JACINI, Stefano Francesco. *La questione di Roma al principio del 1863*. Torino, Unione tipographica editrice, 1863.

JOLICOEUR, Nicolas. *La politique francaişe envers les États pontificaux sous la monarchie de juillet et la Seconde République (1830-1851)*. Bruxelles, Peter Lang, 2008.

MALANDRINO, Corrado. L'Epistolario di Urbano Rattazzi e la" questione romana". Per una nuova interpretazione della politica di Rattazzi. *Il Pensiero Politico*, 2020, vol. 53, no 1, p. 101-112.

MELILLO, Leone. L'antiveggente Vittorio Emanuele Orlando e la soluzione della tormentata Questione romana. *L'antiveggente Vittorio Emanuele Orlando e la soluzione della tormentata Questione romana*, 2018, p. 169-175.

MURET, Pierre. "La Question Romaine En 1849 et Le Problème Des Alliances En 1869 et 1870: D'après Un Ouvrage Récent." *Revue d'histoire Moderne et Contemporaine (1899-1914)* 11, no. 3 (1908): 198–213. http://www.jstor.org/stable/20526323.

PANELLA, Antonio. L'ITALIA E LA QUESTIONE ROMANA dal convegno di Plombières alla guerra contro l'Austria. *Archivio Storico Italiano*, 1922, vol. 80, no 305/306, p. 215-381.

PAOLINI, Gabriele. I fondamenti ideologici della questione romana: il Sillabo. *I fondamenti ideologici della questione romana: il Sillabo*, 2015, p. 103-114.

PAONE, Domenico. Renan et la question romaine. *Études Renaniennes*, 2014, vol. 115, no 1, p. 121-130.

PIRRI, Pietro. *La questione romana: 1856-1864. Testo. Parte prima*. Gregorian Biblical BookShop, 1951.

POUGEOIS Etienne, *Le général de Lamoricière. Vie militaire, politique et privée*, Paris, P. Lethielleux, 1893.

RENDU, Eugène. *L'Autriche dans la confédération italienne histoire de la diplomatie et de la police de la cour de Vienne dans les états du pape depuis 1815 par Eugène Rendu*. Paris, E. Dentu, 1859.

RENDU, Eugène. *La souveraineté pontificale et l'Italie*. Paris, E. Dentu, 1863.

RIBEYRE Félix, *Histoire de la seconde expédition française à Rome, avec une préface par M. le Vicomte de La Guéronnière,* Paris, Eug. Pick de l'Isère Éditeur, 1868.

ROMANO Sergio, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours,* Paris, Points Seuil, 1977.

ROULEAU, *Charles-Edmond. Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX*. De I, Quebec, Demers et frères, 1881.

SABBATUCCI, Giovanni. La destra storica e la Questione romana. *La destra storica e la Questione romana*, 2015, p. 499-511.

TIRA, Alessandro, *et al.* Vimercati, Cavour e la questione romana. *INSULA FULCHERIA*, 2011, vol. 41, no B, p. 50-76.

TERLINDEN Charles, *" Les débuts de la mission du général de Lamoricière dans les Etats romains en 1860"* (souvenirs de son secrétaire François Cattoir), in Bull. Instit.hist.belge de Rome, 1935, p 5-45.

VALSECCHI, Chiara. L'argomento più arduo ed importante della politica nazionale: la questione romana nelle circolari ministeriali: corollari e ricadute. *L'argomento più arduo ed importante della politica nazionale: la questione romana nelle circolari ministeriali: corollari e ricadute*, 2018, p. 533-578.

VEUILLOT, Louis. *Le pape et la diplomatie*. Paris, Gaume Frères, 1861.

YVES FRÉTIGNÉ, Jean. Napoleon III, les catholiques et la convention de septembre 1864. In : *Napoleon III, les catholiques et la convention de septembre 1864*. Polistampa, 2015. p. 31-54.

7.2.Travaux sur la Bataille de Mentana (1867).

ANCEAU Éric, Les échos du choc de Mentana dans les Assemblées françaises. Les Méditerranées, 2021, p. 89-102.

CAPONE, Alessandro. Soldats de la France, soldats du pape-Religion et nation dans l'expérience de la Légion romaine, 1866-1894. *Les Méditerranées*, 2021, p. 121-135.

CATTANE, Michele. I corpi di Mentana: violenza e opinione pubblica nella campagna garibaldina del 1867. *I corpi di Mentana: violenza e opinione pubblica nella campagna garibaldina del 1867*, 2018, p. 82-100.

CONTI, Fulvio. Lieux de mémoire, lieux d'oubli-Les batailles d'Aspromonte et de Mentana dans l'imaginaire collectif de l'Italie post-unitaire. *Les Méditerranées*, 2021, p. 37-53.

COURTEN, Eugène de. Valaisans au service de causes perdues: Naples 1861-Rome 1870. *Annales valaisannes: bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand*, 1965, vol. 13, p. 325-372.

DELPU, Pierre-Marie, HÉRISSON, Arthur, et ROBERT, Vincent. *Médias, politique et révolution en 1867. Les échos européens de la bataille de Mentana*. Paris, Classiques Garnier, 2021.

DELPU Pierre-Marie. Deuil collectif et mobilisation nationale : la fabrique des martyrs de Mentana 1867-1900. Pierre-Marie Delpu, Arthur Hérisson, Vincent Robert. *Médias, politique et révolution en 1867. Les échos de la bataille de Mentana*, Classiques Garnier, pp.55-72, 2021, ⟨10.48611/isbn.978-2-406-12055-1.p.0055⟩. ⟨halshs-03461111⟩.

D'IDEVILLE, Henry. *Les Piémontais à Rome: Lettres recueillies et éditées. Mentana-La prise de Rome, 1867-1870*. Paris, Vaton, 1874.

FAUGERAS, Marius. Un aspect local de la question romaine : l'aide nantaise au Saint-Siège (1860-1870)-2e partie, In : Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Persée-Portail des revues scientifiques en SHS, 1984. P. 393-421.

FOURNIER-FINOCCHIARO Laura. La bataille de Mentana (3 novembre 1867). M. Niqueux. *Histoires de batailles, batailles de mémoire*, Maison de la recherche en sciences humaines, pp.83-104, 2002.

GRUAZ Laurent, « La répression du brigandage et la lutte contre le choléra : deux exemples de « *campagnes militaires* » menées par les Zouaves Pontificaux dans les États du Pape à la fin du XIXe siècle », *Revue Historique des Armées*, 2016/3 (n° 284), p. 100-110.

GUENEL, Jean. Service de santé, morbidité et mortalité dans le régiment des zouaves pontificaux en Italie (1861-1870). *Histoire des sciences médicales*, 1995, vol. 29, p. 261-270.

Arthur Hérisson. Denier de Saint-Pierre et zouaves pontificaux. Mentana et la remobilisation de l'opinion catholique en faveur du Saint-Siège. Pierre-Marie Delpu; Arthur Hérisson; Vincent Robert. Médias, politique et révolution en 1867. Les échos européens de la bataille de Mentana, Classiques Garnier, pp.103-120, 2021.

LAGREE, Michel. Jean Guenel, La dernière guerre du pape. Les Zouaves pontificaux au secours du Saint-Siège, In : Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Persée-Portail des revues scientifiques en SHD, 1999, p. 143-144.

MONSAGRATI, Giuseppe. Rome 22 octobre 1867- Chronique d'un échec annoncé. Les Méditérannées, 2021, p 25-36.

PICAUD, Gérard. *La contribution du Bourbonnais à l'épopée des Zouaves pontificaux, 1860-1870*. FeniXX, 1985.

ROBERT, Vincent. Mentana, ou comment la presse française fit d'une bataille un événement. *Les Méditerranées*, 2021, p. 75-88.

ROTHAN, G. " Les relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870: VII. La chute de M. Rattazi — L'intervention de la France dans les États Romains. — Mentana." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 75, no. 2 (1886): 419–39. http://www.jstor.org/stable/44754828.

SANDRI, Leopoldo. L'anno di Mentana. *Studi Romani*, 1967, vol. 15, no 3, p. 298.

SCHOOL Sarah, Des batailles de principes- L'unification italiennes et la Suisse du Kulturkampf. Les Méditerannées, 2021, p. 171-181.

SIMON Sarlin, « Pierre-Marie DELPU, Arthur HÉRISSON, Vincent ROBERT (dir.), *Médias, politique et révolution en 1867. Les échos européens de la bataille de Mentana* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 65 | 2022, mis en ligne le 03 février 2023, consulté le 18 février 2023.

TOSI, Raffaele, Da Venezia a Mentana (1848-1867) : Impressioni e ricordi di un ufficiale Garibaldino ordinati e pubblicati a cura del figlio Volturno. L. Bordandini, 1910.

WARREN, Jean-Philippe. Une histoire transnationale du Catholicisme. *Les Soldats du Page*, 2015, p. 1.

7.3.Témoignages de la bataille de Mentana de 1867.

ANONYME, *Glorieuse victoire de Mentana*, récit détaillé par un jeune ecclésiastique breton, élève du collège romain, Paris, C. Douiniol, 1868.

MAZADE, Charles de. "LA SECONDE EXPÉDITION DE ROME." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 72, no. 3 (1867): 720–48. http://www.jstor.org/stable/44726867.

FLEURY (Abbé), *Campagne de la révolution contre Rome* , Lyon, P-N. Josserand, 1868.

HUGUET Jean-Joseph (R. P.), *les victoires de Pie IX sur les garibaldiens,* Paris, Bruxelles, Librairie catholique de Périsse frères, 1868.

HUGUET, Paul. *Les Victoires de Pie IX. sur les Garibaldiens en 1867, et les soldats du Pape devant l'histoire*. Paris, Bruxelles, Librairie catholique de Périsse frères, 1868.

8. Travaux sur la guerre de 1866.

AGOSTINI, Filiberto. Il Veneto nel Risorgimento: Dall'Impero Asburgico al Regno d'Italia. *Il Veneto nel Risorgimento*, 2018, p. 1-413.

ALBERTON, Angela Maria. Dalla Serenissima al Regno d'Italia: il plebiscito del 1866. *Dalla Serenissima al Regno d'Italia*, 2016, p. 1-132.

CAPUZZO, Ester. La questione veneta e la preparazione diplomatica. *La questione veneta e la preparazione diplomatica*, 2017, p. 49-60.

CECCHINATO, Eva. Mémoire, récits et héritage de la Révolution de 1848 à Venise. *Laboratoire italien. Politique et société*, 2017, no 19.

COLIN Mariella, *Edmondo De Amicis acteur et spectateur des batailles du Rirsorgimento*, p 49-68.

DE GAILLARD Léopold, *Venise et la France*, Paris, C. Douniol, 1866.

DELLA VALLE, Giuseppe. *Varese, Garibaldi ed Urban nel 1859 durante la guerra per l'indipendenza italiana: notizie storiche raccolte e compilate su documenti*. G. Carughi e c., 1863.

DE MAZADE, Charles. Venise et l'Italie. *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, 1866, vol. 65, no 1, p. 102-139.

DU NORD, Wilhelm. *Admiral Wilhelm von Tegetthoff*. Dieter, 1884.

GELICH, Richard. *Briefe eines alten Soldaten über den Krieg im Norden, die kk österreichische, die k. preussische und die k. italienische Armee*. Gerold, 1867.

HEYRIÈS, Hubert. *Italia 1866*. Bologna, il Mulino, 2016.

LANG, Wilhelm. Die preussisch-italienische Allianz von 1866. *Hisorische Zeitschrift*, 1905, vol. 94, no 1, p. 251-286.

LEMOYNE Jules Victor, *Campagne de 1866 en Italie : la bataille de Custoza,* Paris, Berger-Levrault, 1875.

MONZALI, Luciano. Italien und der Krieg von 1866. In : *Der preußisch-österreichische Krieg 1866*. Brill Schöningh, 2018. p. 63-86.

OZANAM, Charles. *Une ambulance a la bataille de Mentana.* Paris, A. Le Clere, 1868.

SPADOLINI, Giovanni. 1866: la prima guerra dell'Italia unita. *1866: la prima guerra dell'Italia unita*, 2016, p. 5-14.

SCHRATTENECKER, Irene. „Kann Österreich Italien aufgeben?“Die Nationswerdung Italiens aus österreichischer Sicht. *Die „größten Söhne “der Stadt Florenz*|, p. 667.

SCHÖFFEL, Josef. *Oesterreichs System als die einzig wahre Ursache seiner Niederlagen: vom militärischen Standpunkte aus*. Engelmann, 1866.

VIAL Jules, *Etude sur la campagne de 1866 en Italie et sur la bataille de Custozza*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1870.

VON BARTBERG, Ritter Eduard Bartels. *"Der" Krieg im Jahre 1866: kritische Bemerkungen über die Feldzüge in Böhmen, Italien und am Main*. Otto Wigand, 1866.

9. Travaux de militaires français du Second Empire.

BAPST Germain, *le maréchal Canrobert : souvenirs d'un siècle*. Tome 4, Paris, Librairie Plon, 1898-1913.

DU BARAIL Général, *Mémoires*, Paris, Librairie Plon, 1897-1898.

DUFAY Charles-Jules, *Souvenirs de la guerre d'Italie (1859-1860)*, Bourg, Imprimerie de Milliet-Bottier, 1869.

FLEURY Emile-Félix (général, comte), *Souvenirs du général Fleury*, Paris, Plon, 1897.

LAMOTTE ROUGE Ed. (DE, général), *Souvenirs et campagnes 1804-1883*, Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1888-89.

LEBRUN Général, *Souvenirs des guerres de Crimée et d'Italie,* Paris, E. Dentu, 1889.

MISMER Charles (maréchal des logis), *Souvenirs d'un dragon de l'armée de Crimée,* Paris, Hachette, 1887.

MOLENES Paul (DE), *Les commentaires d'un soldat,* Paris, Michel Lévy, 1886.

NIEL Adolphe (général), *Correspondance inédite du maréchal Niel. Lettres à sa famille (1822-1869), édition critique par Mlle Françoise Niel*, D.E.S. Toulouse, 1961, exemplaire dactylographié, XLIII-687 p.

NOIR Louis, *Guerre de mon temps. Campagne de Crimée*, Paris, Degorce-Cadot, 1869.

LE PRINCE NAPOLÉON. 1859-1909: LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX 11 JUILLET 1859: JOURNAL DE MA MISSION A VÉRONE AUPRÈS DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE. *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, 1909, p. 481-503.

SIBERT (sous-lieutenant DE), *" Lettres de Crimée ",* Carnet de la Sabretache, 1902, T.X, p 365-383, 425-437, 490-512,556-575 et 617-632.

THOUMAS Charles Antoine (général), *Mes souvenirs de Crimée, 1854-1856*, Paris, La Librairie illustrée, 1892.

REISET Gustave Henri Arnaud (générale, comte DE), *Souvenirs*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1901-1903, trois volumes.

VASON Emile, *Crimée, Italie, Mexique, lettres de campagnes, 1854-1867*, Berger-Levrault et Cie, Editeurs, Paris, Nancy, 1905.

WIMPPFEN Emmanuel-Félix (général), *Crimée-Italie,* Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1889.

10. Ouvrages de civils français sur les armées italiennes et autrichiennes sous le Second Empire.

ACHARD Amédée, *Montebello, Magenta, Marignan : lettres d'Italie (mai et juin 1859)*, Paris, Librairie de L. Hachette, 1859.

BARBIER Auguste, *Souvenirs personnels et silhouettes contemporaines,* Paris, Dentu, 1883.

BERTHERAND A, *Campagne d'Italie de 1859,* Paris, Truchy, 1869.

COUDREC DE LATOUR-LISSIDE Félix-Adrien, *La brochure : « La France, Rome et l'Italie », de M.A. de la Guéronnière, réfutée à l'aide de quelques faits historiques,* Nîmes, Charles Douniol, 1861.

DE LA GUERONNIERE, Vicomte, *L'abandon de Rome*, Paris, E. Dentu, 1862.

DE LA GUERONNIERE, Vicomte, *De la politique intérieure et extérieure de la France*, Paris, E. Dentu, 1862.

DE LA GUERONNIERE, Vicomte, *Le Pape et le congrès*, Paris, Dentu, 1859.

DE LA GUERONNIERE, *La France et l'Europe,* Comte Alfred, Paris, C. Douniol, 1867.

DE LA GUERONNIERE, Comte Alfred, *L'esprit du temps et l'avenir*, Paris, E. Dentu, 1868.

DE LA VARENNE Charles, *Lettres Italiennes. Victor-Emmanuel II et le Piémont en 1858*, Paris, librairie nouvelle, 1859.

DE CHARNAILLES VICOMTE DE, Préfet de l'Aube, *Proclamation aux Italiens ! La fortune de la guerre*, Quartier impérial de Milan, 8 juin 1859, Imprimeur de la Préfecture, 1859.

DE VOGUE, Eugène-Melchior, *Honneur militaire : Italie 1859 ; Cochinchine, 1862 ; France, 1870/ préface du Vicomte E-M de Vogué*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1908.

DELOMBOURG G, *la guerre d'Italie, l'ultimatum et ses conséquences, les Français en Italie, l'Empereur en Italie, Montebello, Côme, Palestro, Magenta, Marignan*, Lyon, Editeur Conchon, 1859.

DESVIGNES E, *Lise et le retour : guerre d'Italie (1859),* Paris, Imprimerie de Jules-Juteau, 1860.

DUQUET A, *La guerre d'Italie (1859) : avec huit cartes des opérations militaires,* Paris, G. Charpentier Editeur, 1892.

GUIRAL, Pierre (1964), « La presse parisienne et l'Italie de septembre 1864 à la bataille de Mentana », Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Gap, p. 191-214.

NAZ G, *le roi Victor-Emmanuel et l'Autriche devant l'Europe historiques, politiques et légales en faveur de l'annexion du duché de Parme, du Modenais et de la Toscane au Royaume de Sardaigne*, Paris, E. Dentu, librairie, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

TEXIER Edmont, *Chronique de la Guerre d'Italie,* Paris, Librairie de L. Hactee et Cie, 1859.

Pas de guerre, Le Chevalier, Paris, 1868.

11. Travaux de militaires autrichiens et italiens.

11.1. Travaux de militaires autrichiens.

CROUSSE Franz, capitaine au corps d'Etat-major Belge, *Les luttes de l'Autriche en 1866 rédigé d'après les documents officiels par l'Etat-Major autrichien (section historique), traduit de l'Allemand, tome second,* Paris, J. Dumaine, libraire-Editeur, 1869.

GRAFINGER, Christine Maria. La censure en Autriche. *La censure en Autriche*, 2009, p. 1000-1007.

RENDU, Eugène. *L'Autriche dans la confédération italienne histoire de la diplomatie et de la police de la cour de Vienne dans les états du pape depuis 1815 par Eugène Rendu*. Paris, E. Dentu, 1859.

11.2. Travaux de militaires italiens.

DE LA MARMORA Alphonse, *Les secrets d'Etat*, Paris, Librairie Sandoz et Fischbacher, 1877.

DE LA MARMORA Alphonse, *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1874.

DE LA MARMORA Alfonso, *les secrets de l'Etat dans le gouvernement constitutionnel*, traduit de l'italien par MM. Marcel et Savari, Paris, librairie militaire de J. Dumaine, 1877.

GARIBALDI Giuseppe, *Les Mille*, Paris, C. Silvain, 1875.

GARIBALDI Giusseppe, *Mémoires d'un chemise rouge*, Paris, Maspero, 1981.

GARIBALDI Giusseppe, *La domination de Moine*, Paris, E. Dentu Editeur, Libraire de la Société des Gens de Lettres, Palais Royal, 17-19, Galerie d'Orléans, 1873.

12. Travaux sur le Royaume des Deux-Siciles, l'expédition des Mille et le brigandage en Italie dans les années 1860.

12.1. Travaux sur le Royaume des Deux-Siciles.

DELPU, Pierre-Marie. Les députés au Parlement national du royaume des Deux-Siciles (1848): des acteurs politiques napolitains ou italiens?. *Cahiers de la Méditerranée*, 2018, no 96, p. 137-149.

DI FIORE, Laura. Entre espace et territoire. La construction des frontières du royaume des Deux-Siciles au xix e siècle. *Histoire@ politique*, 2016, vol. 3, p. 167-185.

SARLIN, Simon. Un terrain disputé: le Mezzogiorno entre Bourbons de Naples et Italie unifiée. *Un terrain disputé: le Mezzogiorno entre Bourbons de Naples et Italie unifiée*, 2013, p. 73-132.

12.2. TRAVAUX SUR L'EXPEDITION DES MILLE.

MAZADE, Charles de. "L'ITALIE ET ROME DEVANT LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE." *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)* 66, no. 3 (1866): 726–60. http://www.jstor.org/stable/44727911.

PECOUT, G. (2007). Histoire et pédagogie nationale dans l'Italie contemporaine. *Histoire@Politique*, 2, 4-4. https://doi.org/10.3917/hp.002.0004

RIZZA Cecilia, « Un écrivain français à l'expédition des Mille » , *Études françaises* , 170 (LVII | II) | 2013, 362-368.

Fettah, S. (2017). *Les Limites de la cité* (1-). Publications de l'École française de Rome. https://doi.org/10.4000/books.efr.32897.

12.2. Travaux sur le brigandage en Italie dans les années 1860.

PINTO, Carmine. *La guerra per il Mezzogiorno: Italiani, borbonici e briganti 1860-1870*. Gius. Laterza & Figli Spa, 2019.

MANCHON, Pierre-Yves. *Guerre civile et formation de l'État dans le Midi d'Italie (1860-1865): histoire et usages du" Grand Brigandage" en Basilicate*. 2011. Thèse de doctorat. Université Paris 1-Panthéon Sorbonne; Università degli studi di Napoli Federico II.

MOE, Nelson. "«Altro Che Italia!». Il Sud Dei Piemontesi (1860-61)." *Meridiana*, no. 15 (1992): 53–89. http://www.jstor.org/stable/23192582.

MONNIER, Marc. *Histoire du brigandage dans l'Italie méridionale*. Paris, M. Lévy, 1862.

SARLIN, Simon. Carmine PINTO, La guerra per il Mezzogiorno. Italiani, borbonici e briganti, 1860-1870. *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 2020, no 61, p. 300-302.

TATASCIORE, Giulio. Rappresentare il crimine: strategie politiche e immaginario letterario nella repressione del brigantaggio (1860-70). *Rappresentare il crimine: strategie politiche e immaginario letterario nella repressione del brigantaggio (1860-70)*, 2015, p. 237-258.

13. Travaux sur l'annexion de Rome en 1870.

CALOGERO, Giovanni Battista. " Le operazioni militari per l'occupazione dello Stato pontificio e la presa di Roma: 20 settembre 1870"(con 3 grafici). *Studi romani*, 1970, vol. 18, no 3, p. 340.

COMTE DE BEAUFFORT, Roger. *Histoire de l'invasion des Etats Pontificaux et du siége de Rome par l'armée italienne en septembre 1870*. Paris, V. Palme, 1874.

RIDOLFI, Maurizio. 20 settembre 1870: a 150 anni dalla presa di Roma. *20 settembre 1870: a 150 anni dalla presa di Roma*, 2021, p. 125-132.

ROSSI, Lauro. L'ombra di Garibaldi nella presa di Roma. *L'ombra di Garibaldi nella presa di Roma*, 2016, p. 81-94.

14. Travaux sur les missions militaires françaises à l'étranger sous le Second Empire.

AMEUR, Farid. Les Français dans la guerre de Sécession, 1861-1865. *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2011, no 1, p. 129-139.

CHARTON, Jean. « La France du Second Empire au Japon, 1858-1871. Un succès éphémère ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 43, no. 1, 2016, pp. 103-112.

GEORGESCU, Maria. La mission militaire française dirigée par les frères Lamy. *Revue historique des armées*, 2006, no 244, p. 30-37.

NAKATSU, Masaya. *Les missions militaires françaises au Japon entre 1867 et 1889*. 2018. Thèse de doctorat. Université Sorbonne Paris Cité.

ANNEXES.

Annexe 1 : SHD-GR, 1M 1620, Carte de la Serbie et de la Bulgarie par le Capitaine Lefrançois, 1853.

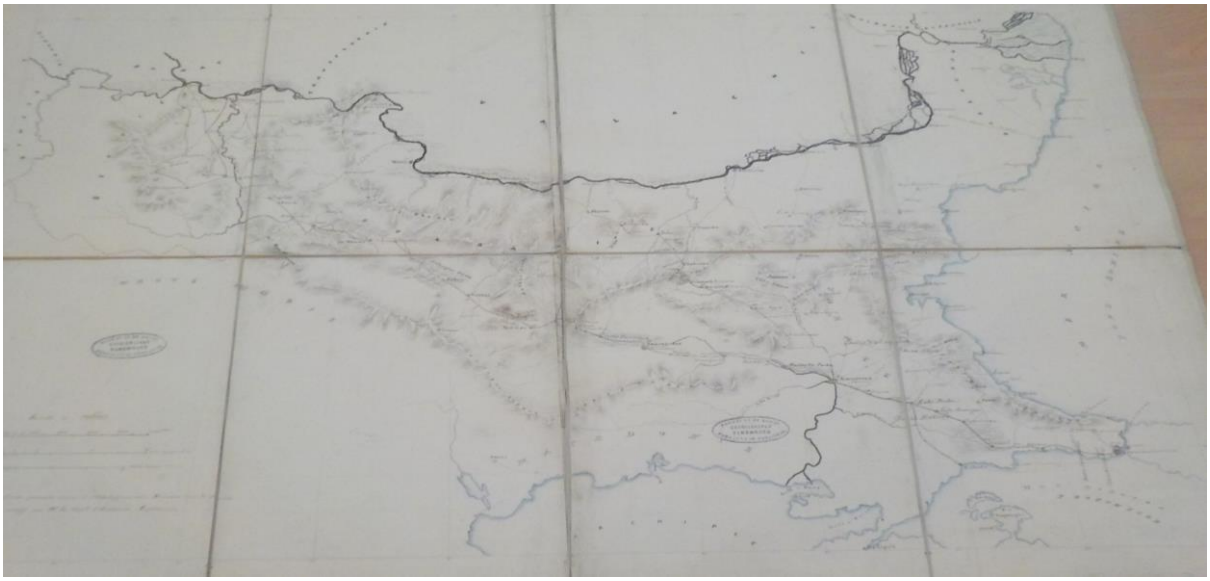

Annexe 2 : SHD-GR, 1M 1620, Ordre de bataille de l'armée d'Anatolie, 1853.

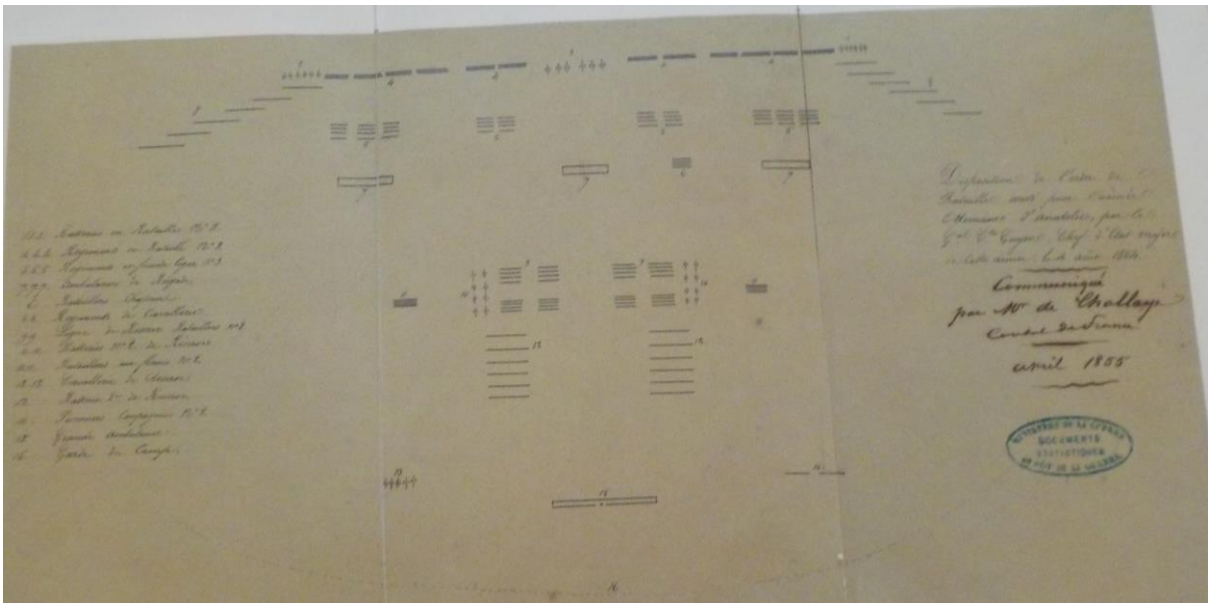

Annexe 3 : SHD-GR, 1M 1621, Itinéraire du camp de Boulair à Andrinople, Varna, 12 juillet 1854.

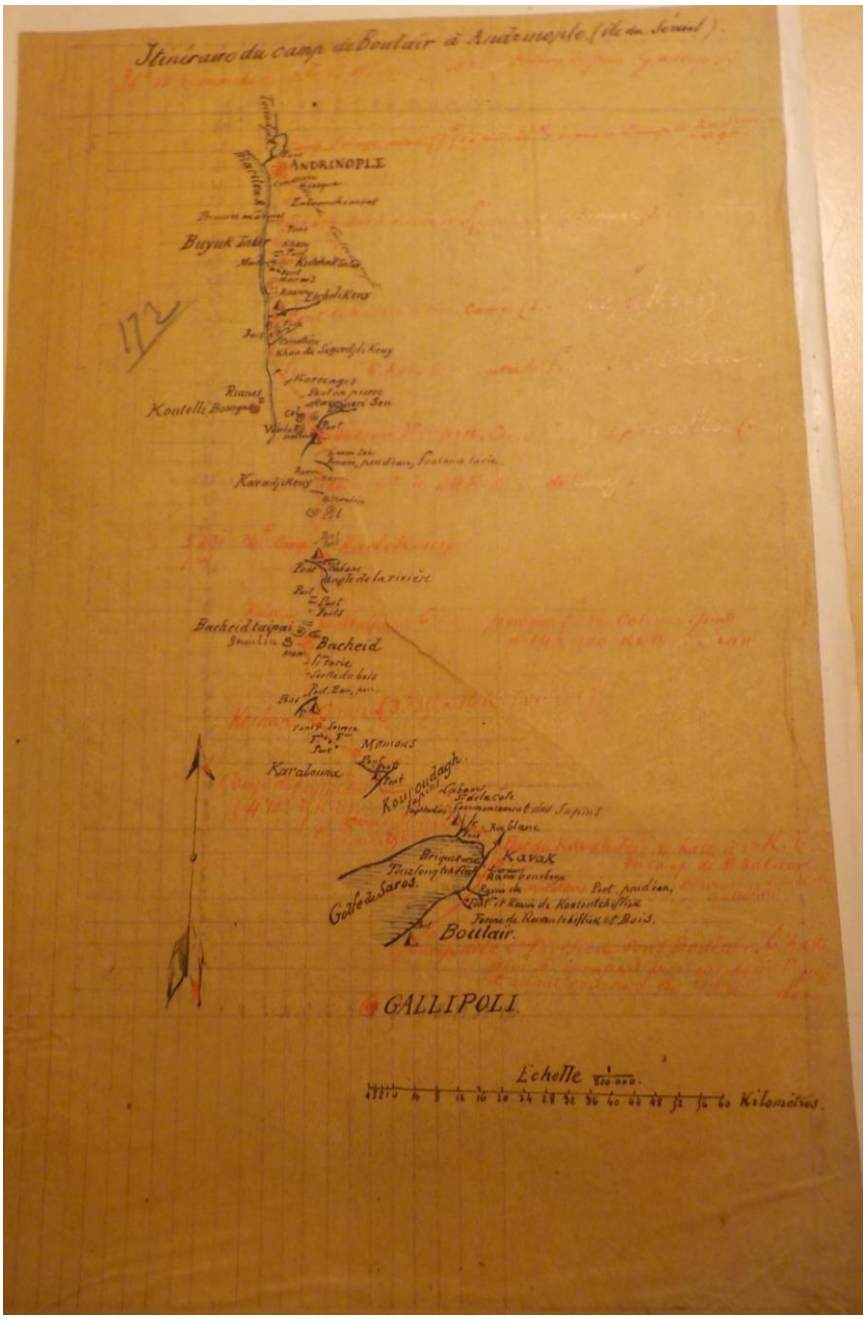

Annexe 4 : SHD-GR, G1/20, Carte d'une partie de l'Europe orientale pour indiquer l'emplacement des armées des puissances du nord, Vienne, 1er juin 1855, Général Letang. Les traits jaunes représentent les troupes autrichiennes, les traits verts représentent les troupes russes, les traits bleus représentent les troupes françaises et les traits rouges représentent les troupes anglaises.

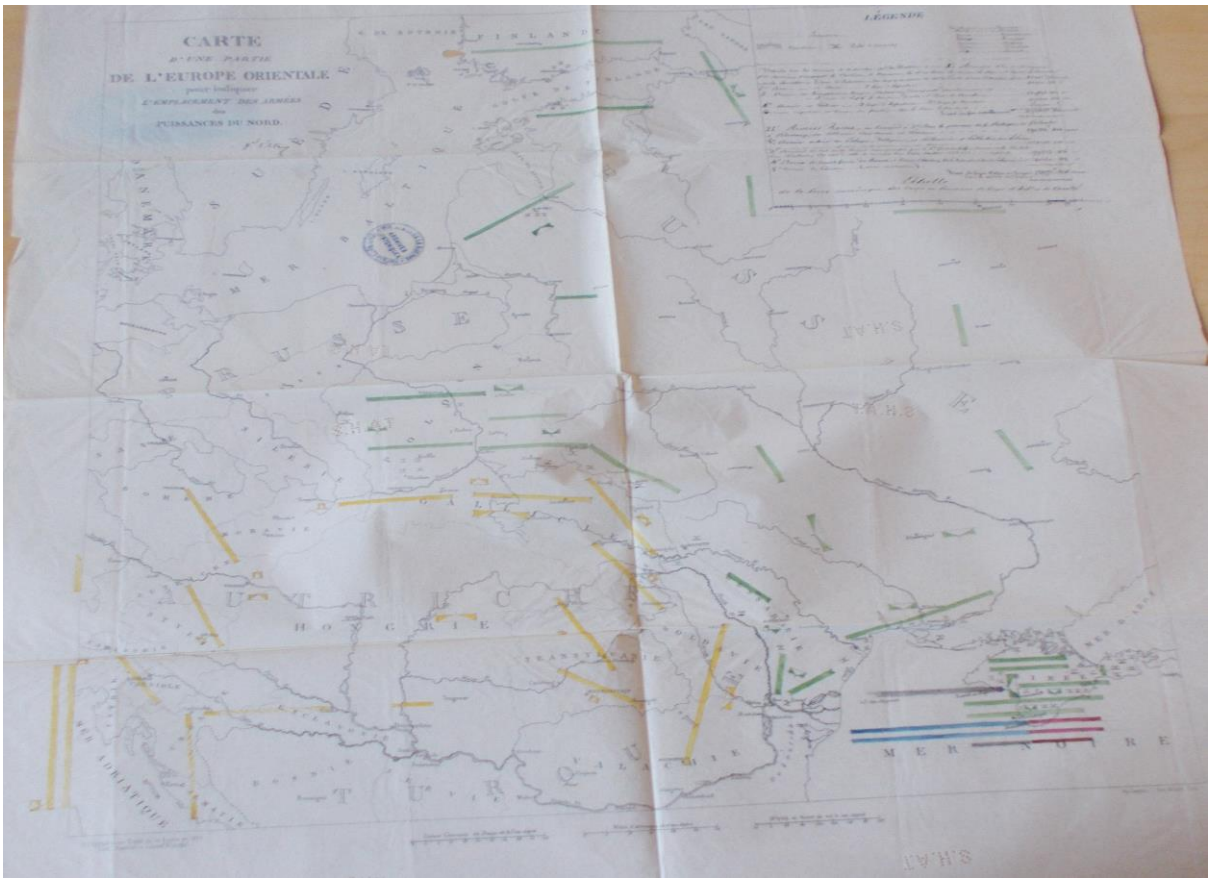

Annexe 5 : SHD-GR, G3/63, Lettre reçue par Sa Majesté l'empereur le 21 mai 1859, Quartier Général Principal de l'armée sarde à Casale, 21 mai 1859, Victor-Emmanuel.

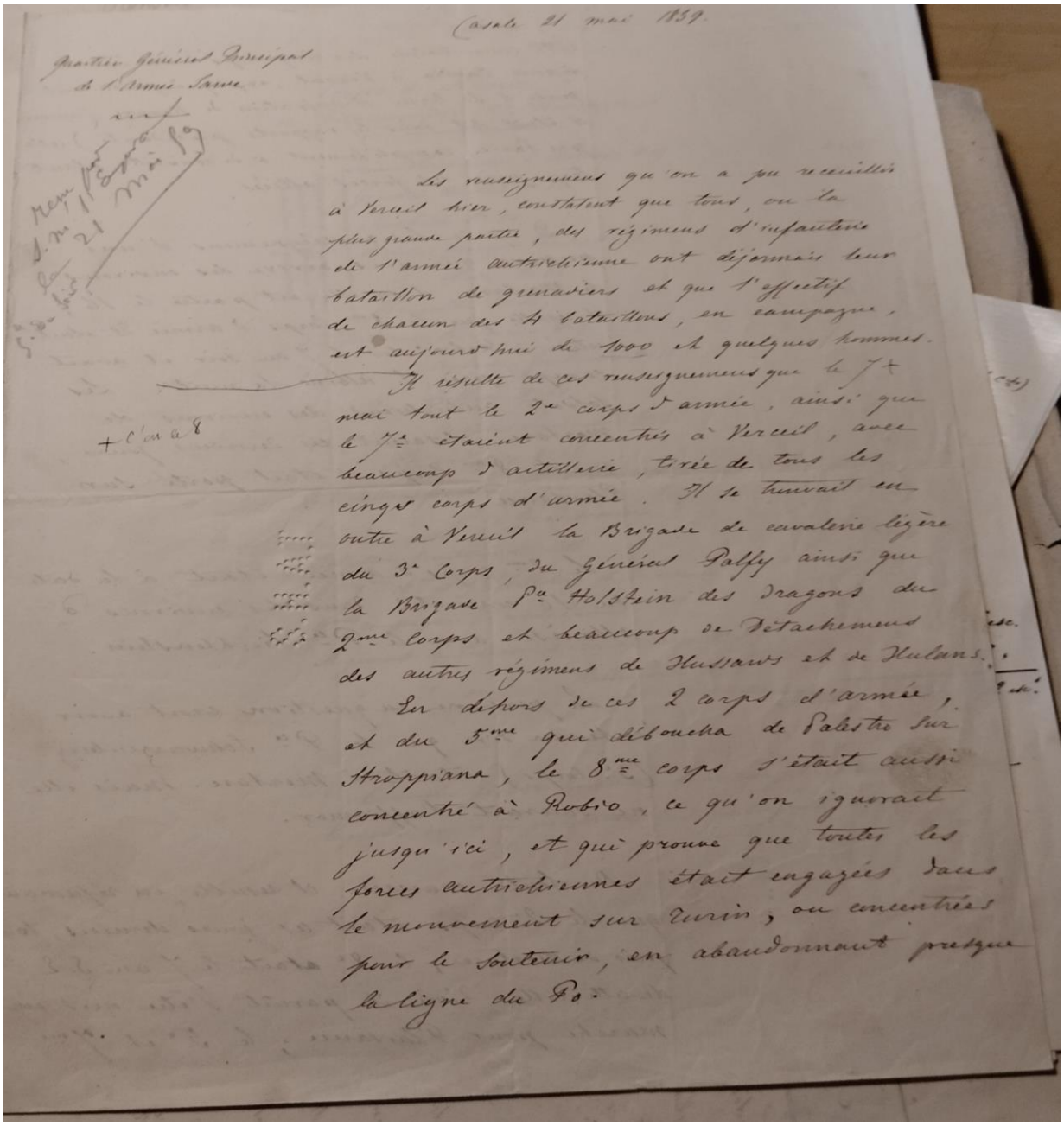

Casale 21 mai 1859.

Quartier Général Principal
de l'armée Sarde

Les renseignements qu'on a pu recueillir à Verceil hier, constatent que tous, ou la plus grande partie, des régimens d'infanterie de l'armée autrichienne ont dès mais leur bataillon de grenadiers et que l'effectif de chacun des 4 bataillons, en campagne, est aujourd'hui de 1000 et quelques hommes.

Il résulte de ces renseignemens que le 7+ mai tout le 2e corps d'armée, ainsi que le 7e étaient concentrés à Verceil, avec beaucoup d'artillerie, tirée de tous les cinq corps d'armée. Il se trouvait en outre à Verceil la Brigade de cavalerie légère du 3e Corps, du Général Palffy ainsi que la Brigade Pce Holstein des Dragons du 2me Corps et beaucoup de Détachemens des autres régimens de Hussards et de Hulans.

Les détails de ces 2 corps d'armée, et du 5me qui débouche de Salastro sur Stroppiana, le 8me corps s'était aussi concentré à Robbio, ce qu'on ignorait jusqu'ici, et qui prouve que toutes les forces autrichiennes étaient engagées dans le mouvement sur Turin, ou concentrées pour le soutenir, en abandonnant presque la ligne du Po.

+ C'est à 8

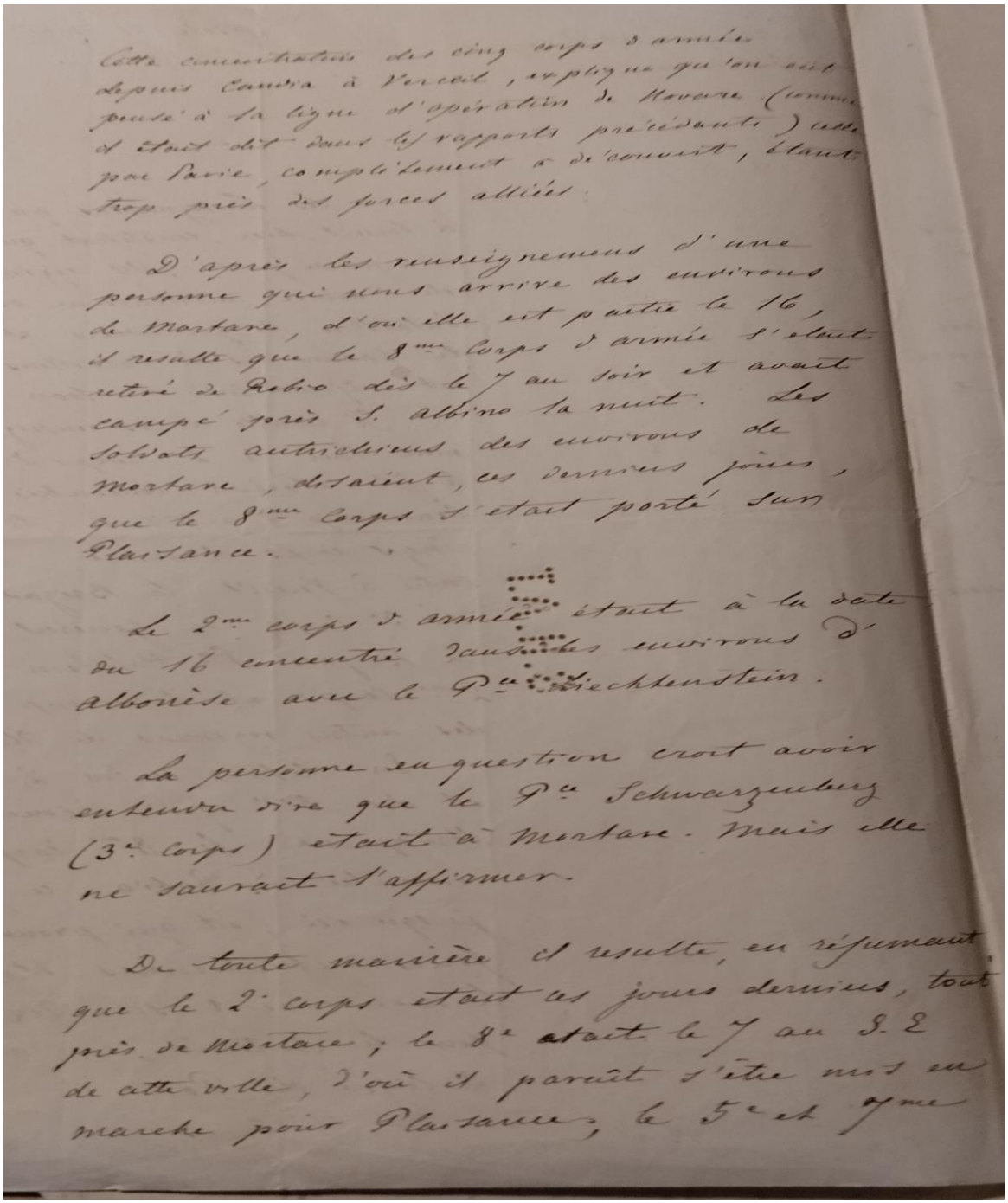

Cette concentration des cinq corps d'armée depuis Camira à Vercel, explique qu'on ait poussé à la ligne d'opération de Novare (comme il était dit dans les rapports précédents) ceux par Pavie, complètement à découvert, étant trop près des forces alliées.

D'après les renseignements d'une personne qui nous arrive des environs de Mortare, d'où elle est partie le 16, il résulte que le 8me corps d'armée s'était retiré de Rebio dès le 7 au soir et avait campé près S. Albino la nuit. Les soldats autrichiens des environs de Mortare, disaient, ces derniers jours, que le 8me corps s'était porté sur Plaisance.

Le 2me corps d'armée était à la date du 16 concentré dans les environs d'Alboniese avec le Pce Liechtenstein.

La personne en question croit avoir entendu dire que le Pce Schwarzenberg (3e corps) était à Mortare. Mais elle ne saurait s'affirmer.

De toute manière il résulte, en résumant que le 2e corps était ces jours derniers, tout près de Mortare; le 8e était le 7 au S.E de cette ville, d'où il paraît s'être mis en marche pour Plaisance, le 5e et 9me

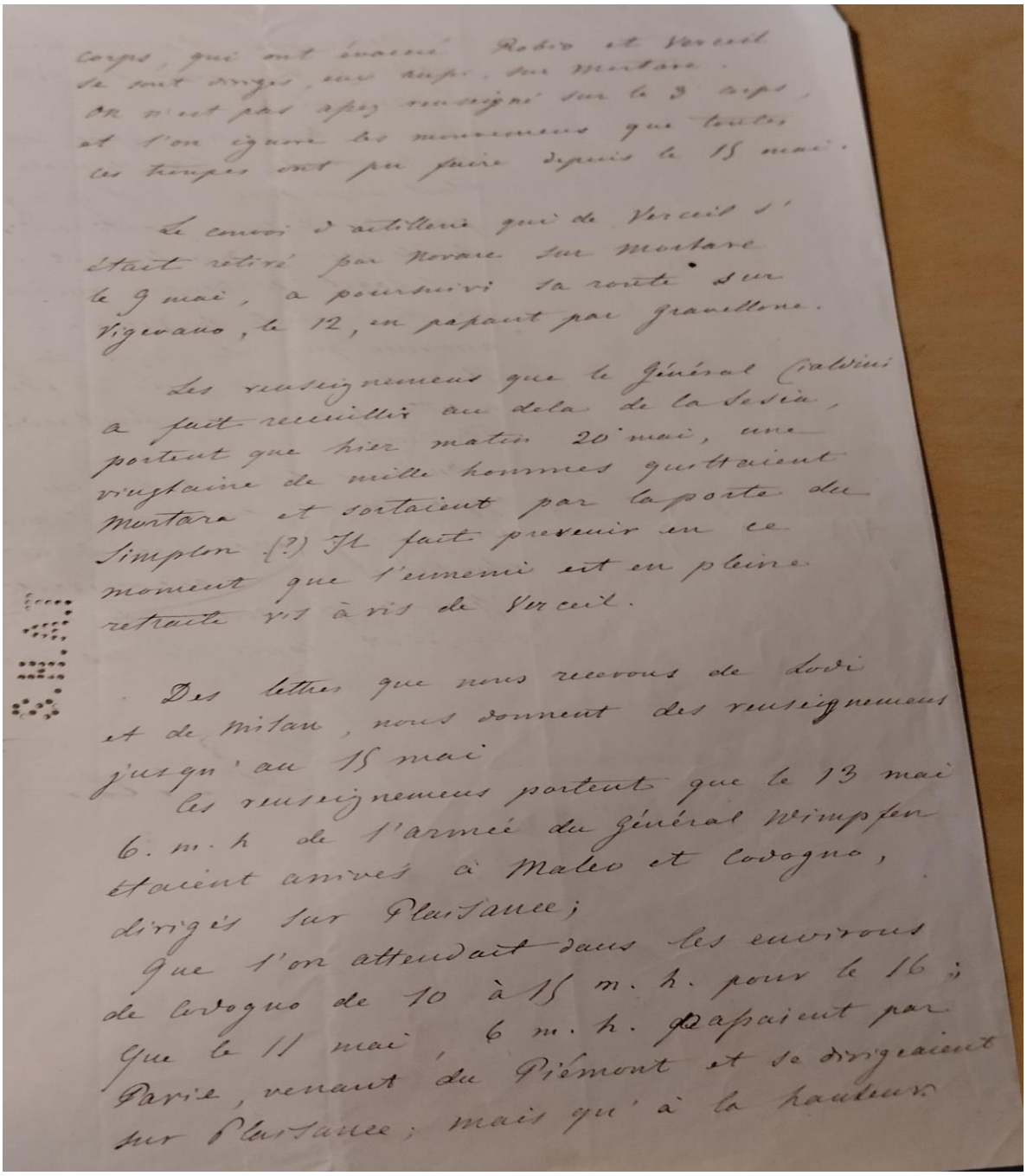

corps, qui ont évacué Rodi et Verceil se sont dirigés, sur deux points, sur Montare. On n'est pas assez renseigné sur le 3e corps, et l'on ignore les mouvemens que toutes les troupes ont pu faire depuis le 15 mai.

Le convoi d'artillerie qui de Verceil s'était retiré par Novare sur Montare le 9 mai, a poursuivi sa route sur Vigevano, le 12, en passant par Grantone.

Les renseignemens que le Général Colvini a fait recueillir au delà de la Sesia, portent que hier matin 20 mai, une vingtaine de mille hommes quittaient Montara et sortaient par la porte du Simplon (?) Il faut prévenir en ce moment que l'ennemi est en pleine retraite vis à vis de Verceil.

Des lettres que nous recevons de Lodi et de Milan, nous donnent des renseignemens jusqu'au 15 mai

Les renseignemens portent que le 13 mai 6. m. h de l'armée du Général Wimpfen étaient arrivés à Maleo et Codogno, dirigés sur Plaisance;

Que l'on attendait dans les environs de Codogno de 10 à 15 m. h. pour le 16;

Que le 11 mai, 6 m. h. passaient par Pavie, venant du Piémont et se dirigeaient sur Plaisance; mais qu'à la hauteur

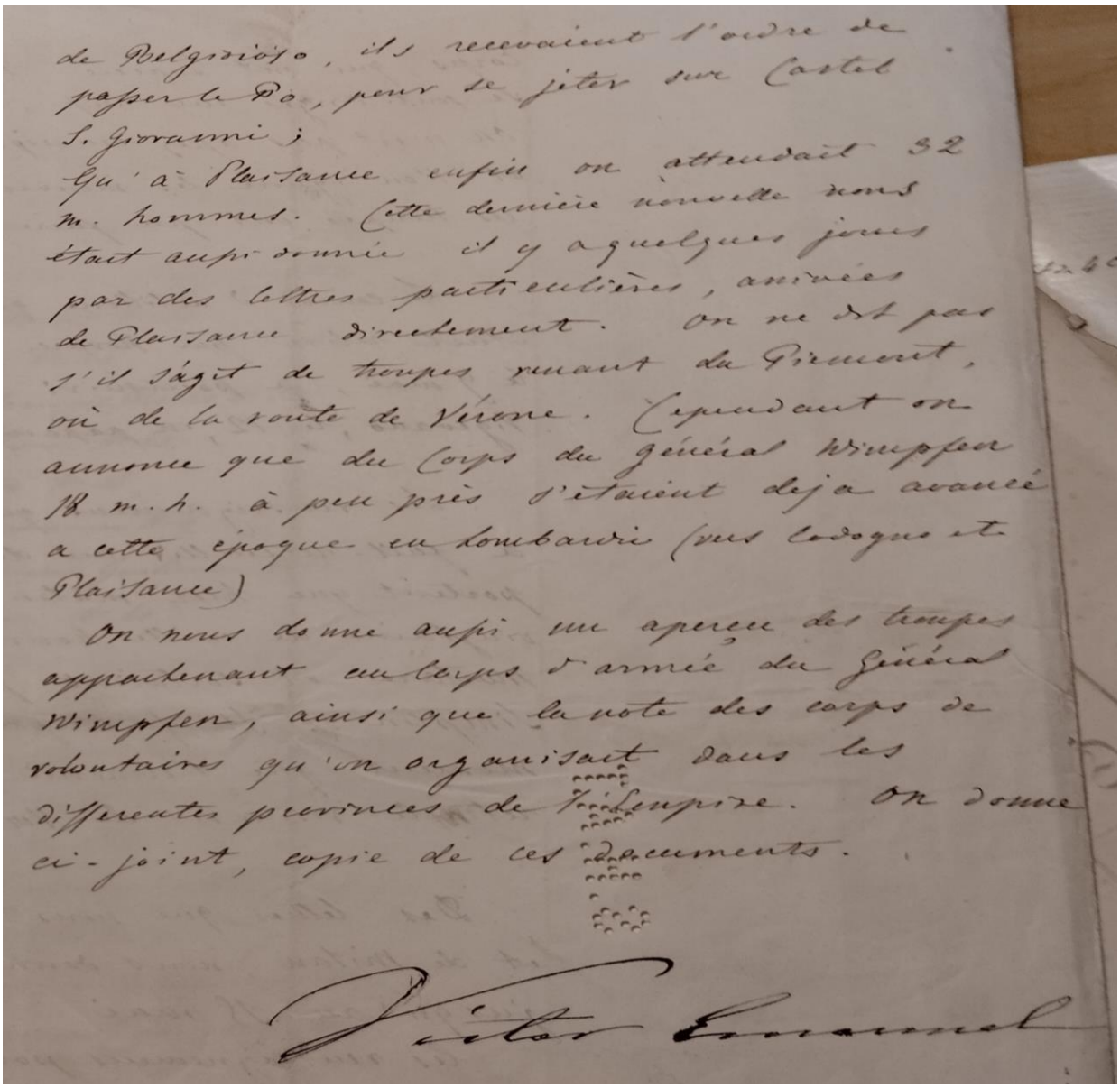

de Belgioioso, ils recevaient l'ordre de passer le Po, pour se jeter sur Castel S. Giovanni ;
Qu'à Plaisance enfin on attendait 32 m. hommes. Cette dernière nouvelle nous était aussi connue il y a quelques jours par des lettres particulières, arrivées de Plaisance directement. On ne dit pas s'il s'agit de troupes venant du Piemont, ou de la route de Vérone. Cependant on assume que du Corps du général Wimpffen 18 m. h. à peu près s'étaient déjà avancés à cette époque en Lombardie (vers Codogno et Plaisance)
On nous donne aussi un aperçu des troupes appartenant au corps d'armée du Général Wimpffen, ainsi que la note des corps de volontaires qu'on organisait dans les différentes provinces de l'Empire. On donne ci-joint, copie de ces documents.

Victor Emanuel

Annexe 6 : CADC-MD26/36, Dépêche télégraphique du 12 septembre 1860, Nice, 12 septembre 1860, l'Empereur.

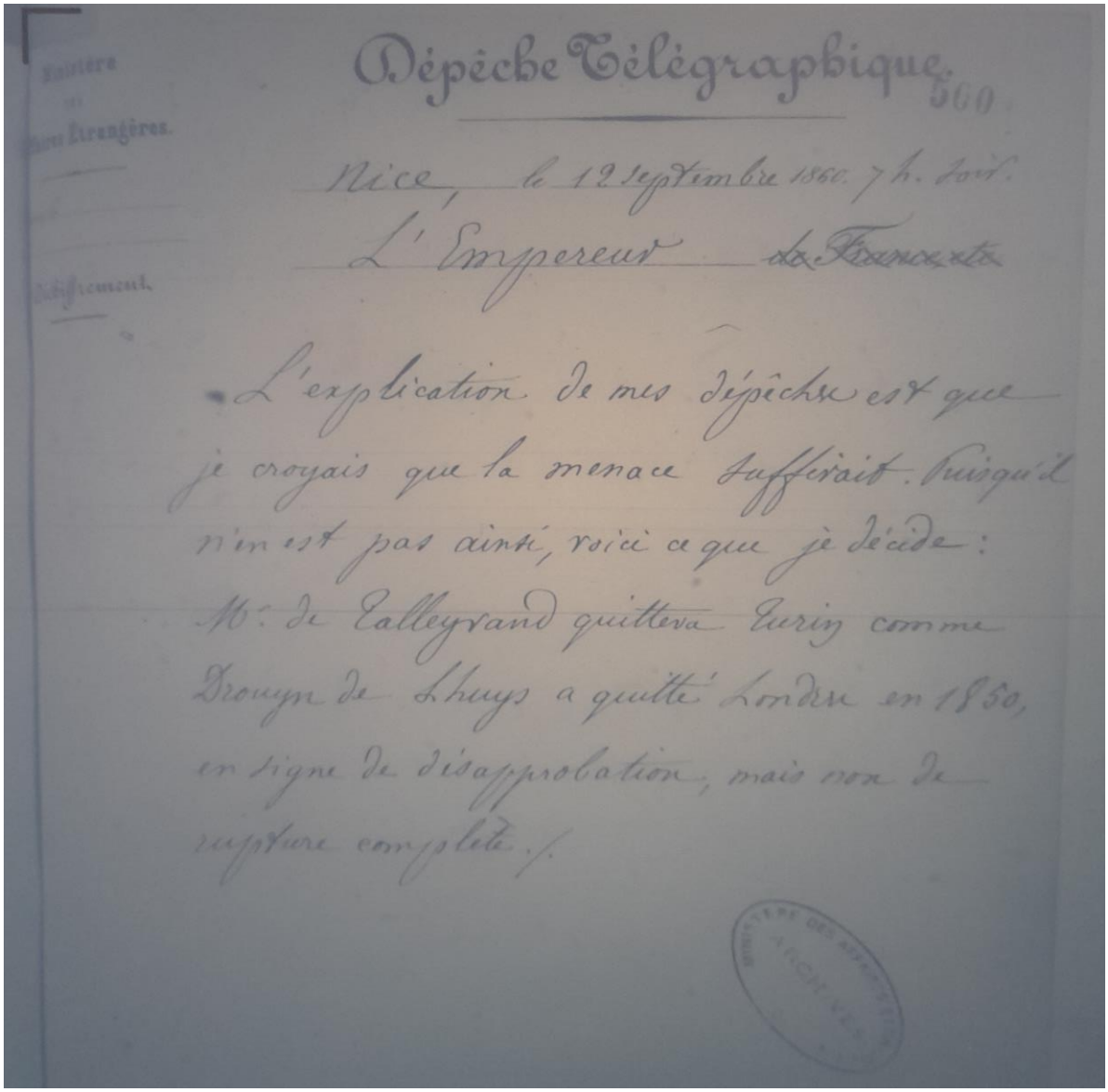

Dépêche Télégraphique. 500.

Nice, le 12 Septembre 1860. 7 h. soir.

L'Empereur à Farnese

L'explication de mes dépêches est que je croyais que la menace suffirait. Puisqu'il n'en est pas ainsi, voici ce que je décide:

M. de Talleyrand quittera Turin comme Drouyn de Lhuys a quitté Londres en 1850, en signe de désapprobation, mais non de rupture complète./.

Annexe 7 : SHD-GR, 1M 1387, Rapport du 4 décembre 1867, Vérone, 4 décembre 1867, Colonel Schmitz.

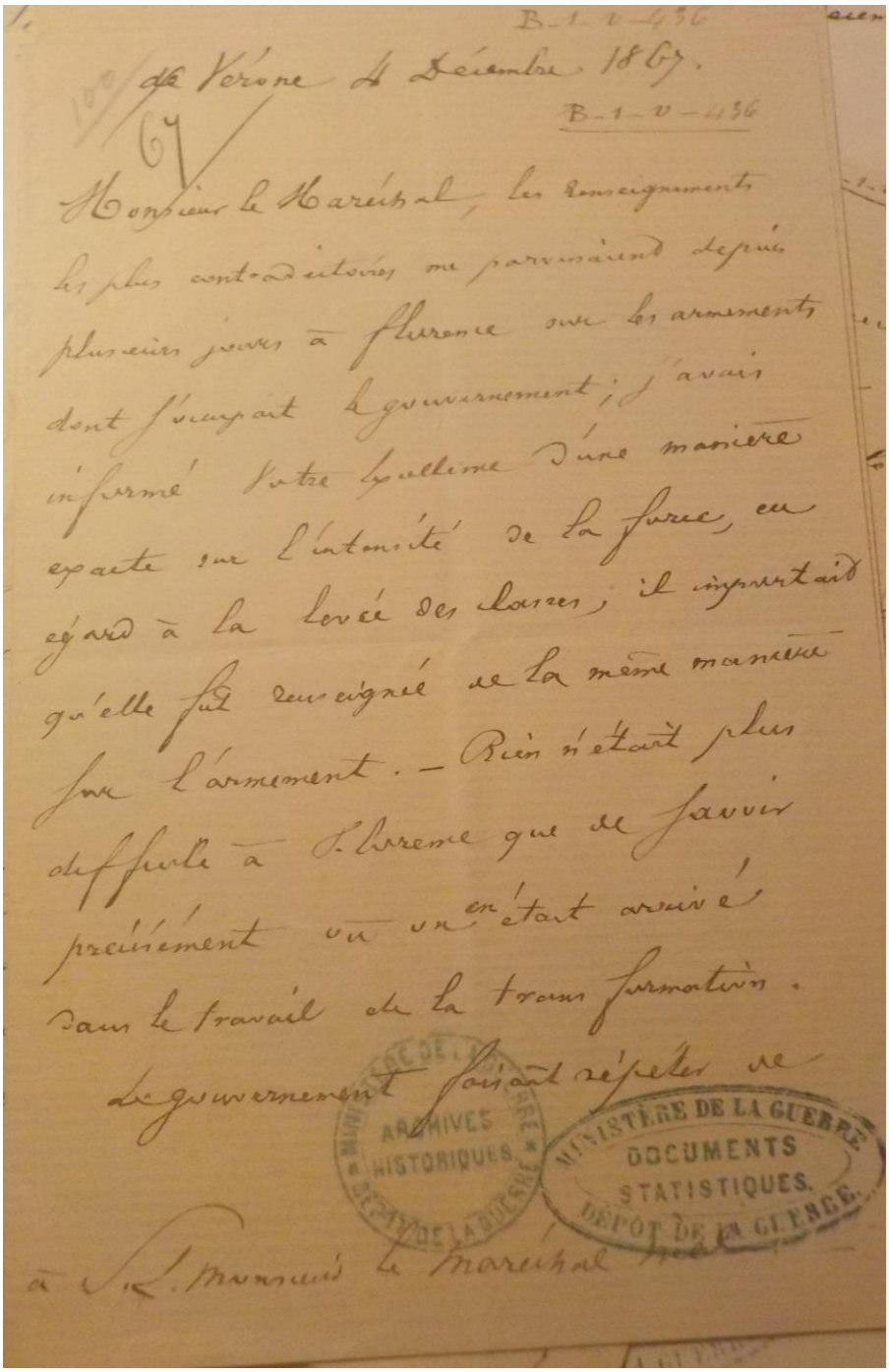

B-1-v-436

de Vérone 4 Décembre 1867.

B-1-v-436

67

Monsieur le Maréchal, les renseignements les plus contradictoires me parvenaient depuis plusieurs jours à Florence sur les armements dont s'occupait le gouvernement; j'avais informé Votre Excellence d'une manière exacte sur l'intensité de la force, en égard à la levée des classes, il importait qu'elle fut renseignée de la même manière sur l'armement. — Rien n'était plus difficile à l'heure que de savoir précisément où en était arrivé dans le travail de la transformation. Le gouvernement faisait répéter ce

ARCHIVES HISTORIQUES

MINISTÈRE DE LA GUERRE DOCUMENTS STATISTIQUES DÉPÔT DE LA GUERRE

à S. Exc. Monsieur le Maréchal

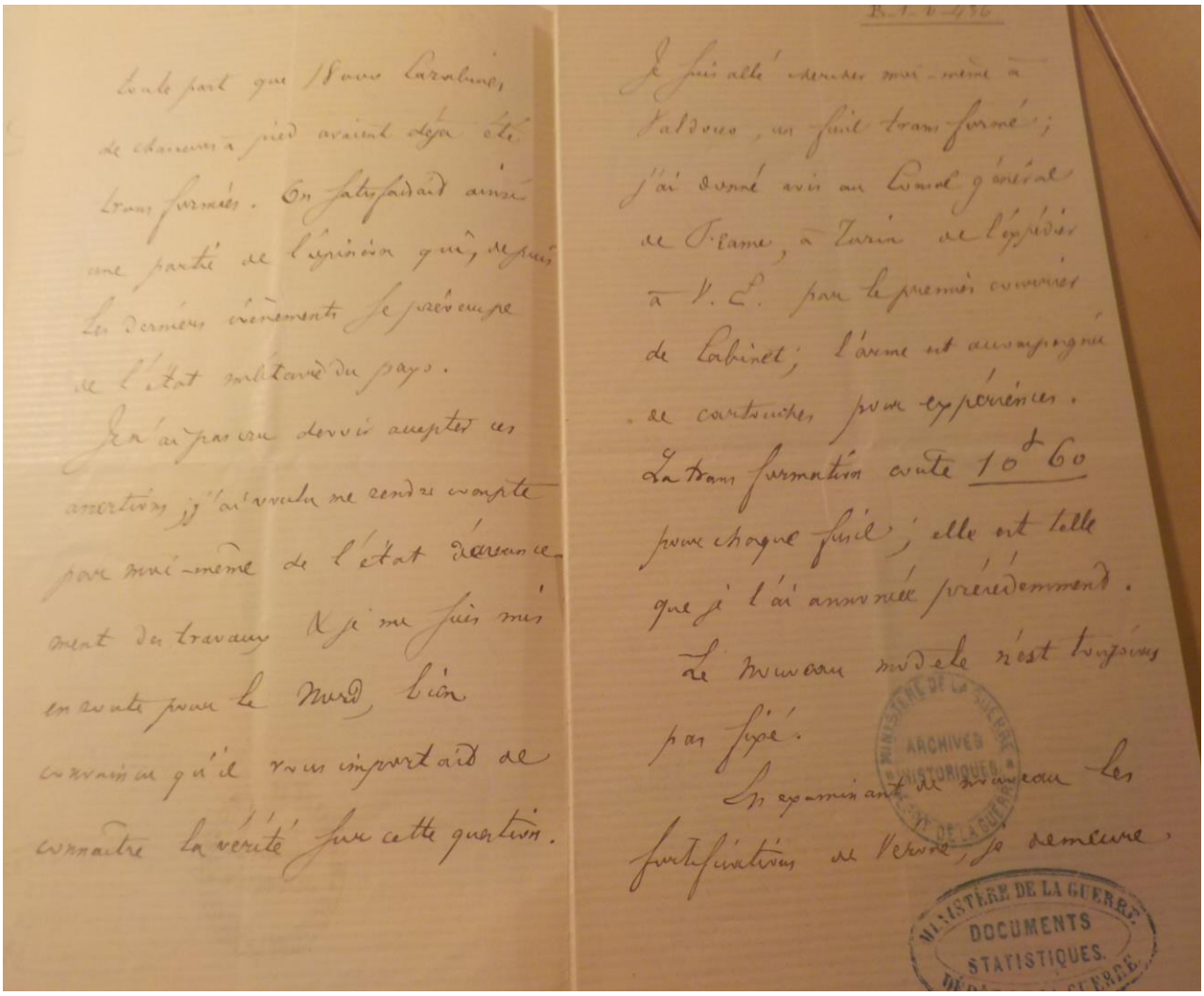

toute part que Mons Carabiniers de chasseurs à pied avaient déjà été transformés. En satisfaisant ainsi une partie de l'opinion qui, depuis les derniers événements se prévaut de l'état militaire du pays.

Je n'ai pas cru devoir accepter ces assertions j'ai voulu me rendre compte par moi-même de l'état d'avancement des travaux et je me suis mis en route pour le Nord, bien convaincu qu'il vous importait de connaître la vérité sur cette question.

Je suis allé examiner moi-même à Valdocco, on fait transformé; j'ai donné avis au Comité général de Turin, à Turin de l'expédier à V. Exc. par le premier courrier de Cabinet; l'arme est accompagnée de cartouches pour expériences.

La transformation coûte 10 f 60 pour chaque fusil; elle est telle que je l'ai annoncée précédemment.

Le nouveau modèle n'est toujours pas fixé.

En examinant de nouveau les fortifications de Verone, je demeure

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
DÉPÔT DE LA GUERRE

MINISTÈRE DE LA GUERRE
DOCUMENTS STATISTIQUES.

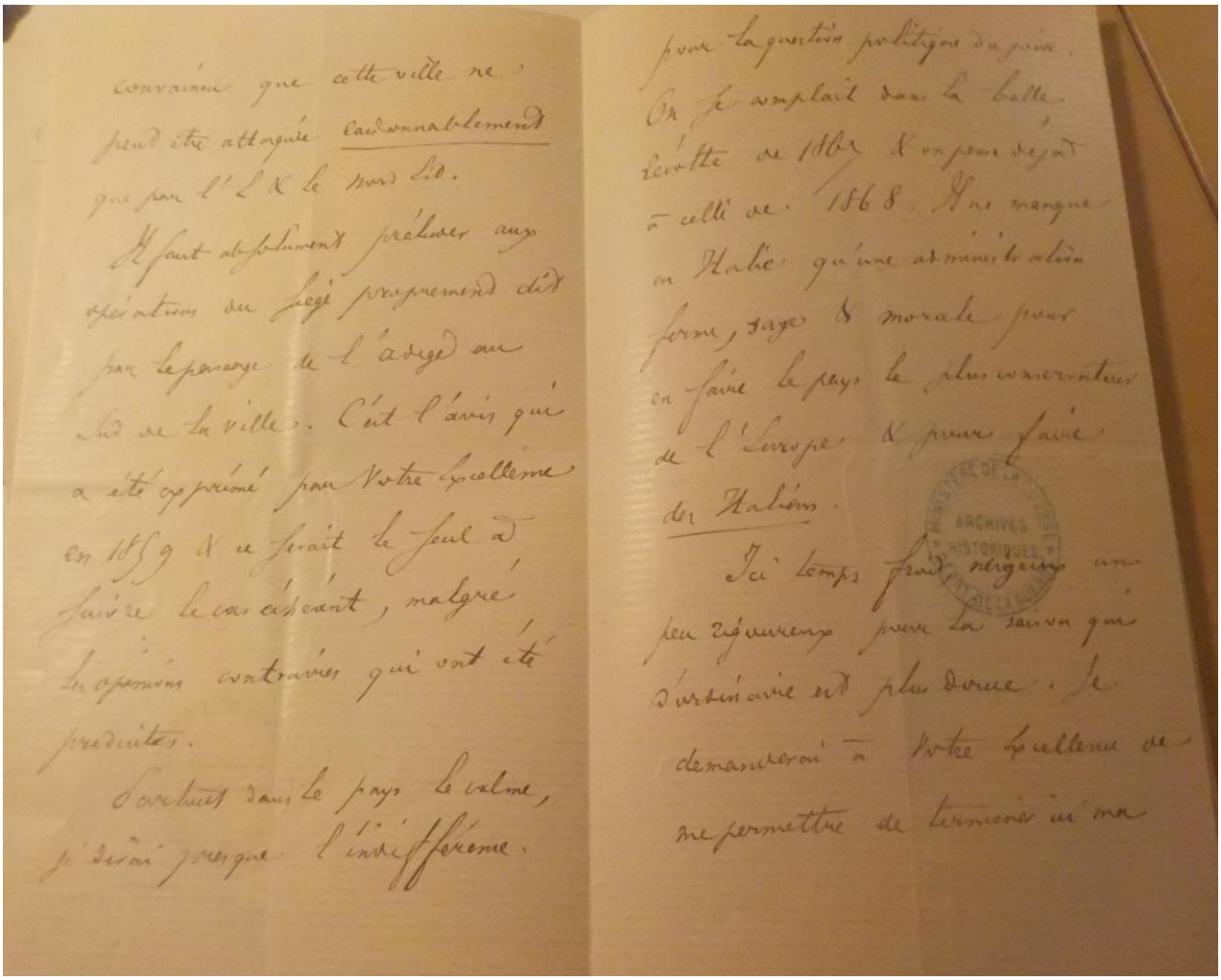

convaincu que cette ville ne peut être attaquée sérieusement que par l'Est et le nord Est.

Il faut absolument préluder aux opérations du siège proprement dit par le passage de l'Adige au Sud de la ville. C'est l'avis qui a été exprimé par Votre Excellence en 1859 et ce serait le seul à suivre le cas échéant, malgré les opinions contraires qui ont été produites.

Partout dans le pays le calme, je dirai presque l'indifférence pour la question politique du jour. On se complait dans la belle récolte de 1867 et on pense déjà à celle de 1868. Il ne manque en Italie qu'une administration ferme, sage et morale pour en faire le pays le plus prospère de l'Europe et pour faire des Italiens.

Le temps finit cependant un peu rigoureux pour la saison que l'on traverse est plus douce. Je demanderai à Votre Excellence de me permettre de terminer ici ma

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES

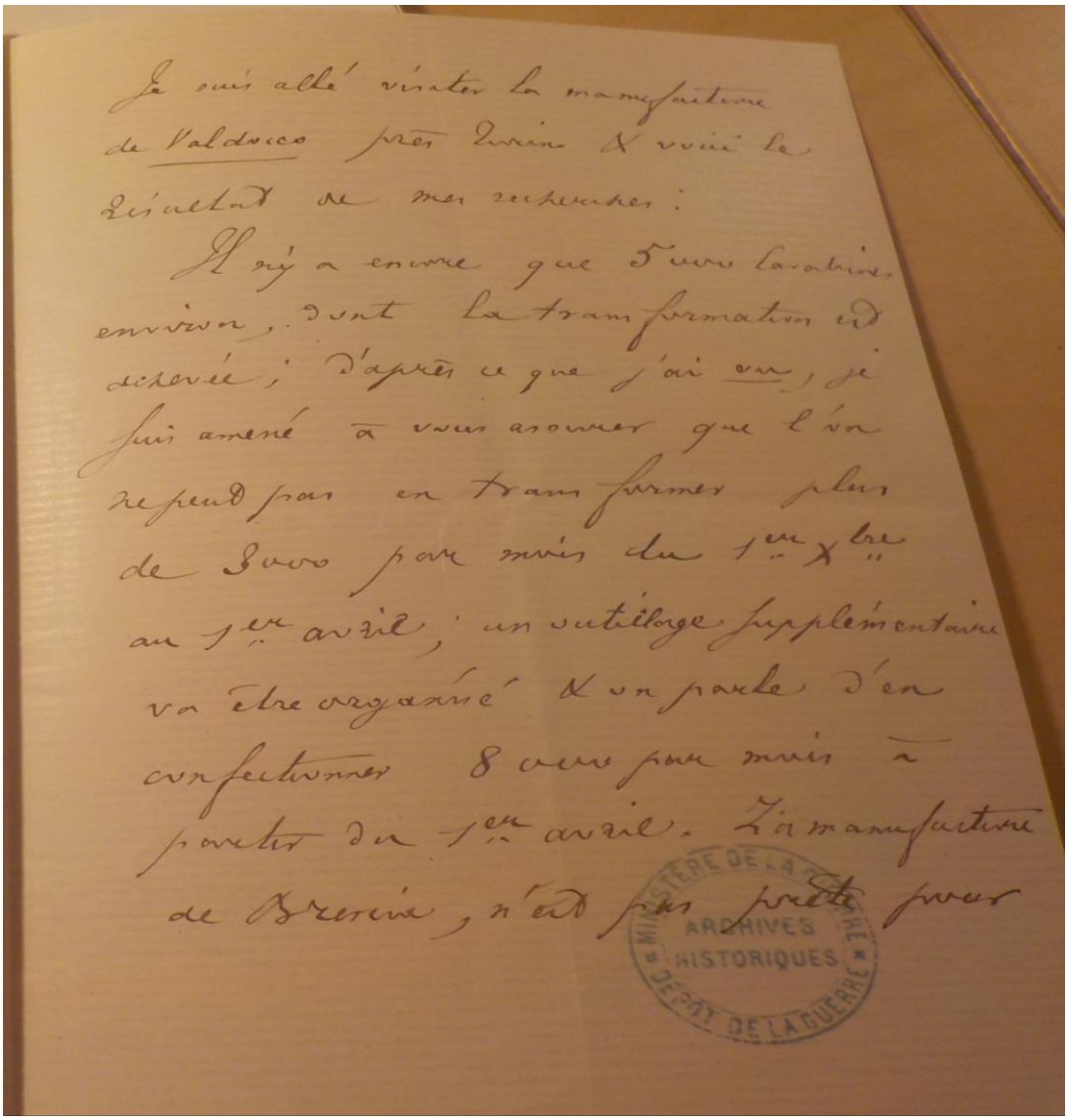

Je suis allé visiter la manufacture de Valdocco près Turin & voici le résultat de mes recherches :

Il y a encore que 5 cents travailleurs environ ; avant la transformation est achevée ; d'après ce que j'ai vu, je suis amené à vous assurer que l'on ne pend pas en transformer plus de 2000 par mois du 1er X^bre au 1er avril ; un entretoge supplémentaire va être organisé & on parle d'en confectionner 8 cents par mois à partir du 1er avril. La manufacture de Brescia, n'est pas prête pour

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
DÉPÔT DE LA GUERRE

fonctionner en grand ; j'estime qu'elle transforme au plus 5 mille fusils par jour. Quant à celle de Naples, que je n'ai pas encore vue, elle doit être à peu près dans les mêmes conditions. Ainsi donc, vous pouvez être convaincu qu'au 1er mai 1868, l'Italie n'aura pas 30 mille fusils transformés, en usage dans les corps. Je suis heureux de pouvoir donner ce renseignement à votre Excellence, parce qu'il témoigne de l'impuissance dans laquelle se trouverait l'Italie, vers cette époque.

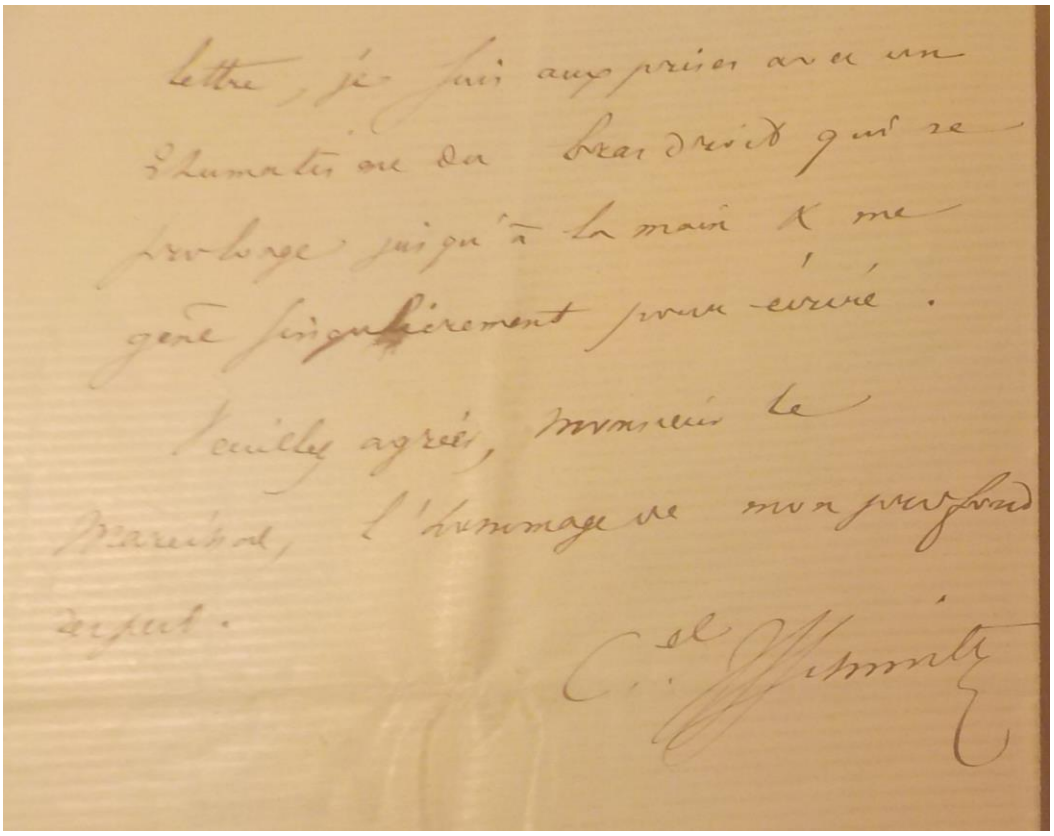

TABLE DES ANNEXES.

Annexe 1 : SHD-GR, 1M 1620, Carte de la Serbie et de la Bulgarie par le Capitaine Lefrançois, 1853. 751
Annexe 2 : SHD-GR, 1M 1620, Ordre de bataille de l'armée d'Anatolie, 1853. 751
Annexe 3 : SHD-GR, 1M 1621, Itinéraire du camp de Boulair à Andrinople, Varna, 12 juillet 1854. 751
Annexe 4 : SHD-GR, G1/20, Carte d'une partie de l'Europe orientale pour indiquer l'emplacement des armées des puissances du nord, Vienne, 1er juin 1855, Général Letang. Les traits jaunes représentent les troupes autrichiennes, les traits verts représentent les troupes russes, les traits bleus représentent les troupes françaises et les traits rouges représentent les troupes anglaises. 752
Annexe 5 : SHD-GR, G3/63, Lettre reçue par Sa Majesté l'empereur le 21 mai 1859, Quartier Général Principal de l'armée sarde à Casale, 21 mai 1859, Victor-Emmanuel. 753
Annexe 6 : CADC-MD26/36, Dépêche télégraphique du 12 septembre 1860, Nice, 12 septembre 1860, l'Empereur. 757
Annexe 7 : SHD-GR, 1M 1387, Rapport du 4 décembre 1867, Vérone, 4 décembre 1867, Colonel Schmitz. 758

TABLE DES ILLUSTRATIONS.

Figure 1 : Carte itinéraire de l'Italie, comprenant le royaume de Naples, les duchés de Toscane, Parme et Plaisance, le Piémont, le royaume lombard-vénitien…etc. Milles communes d'Italie 100, Lambert, chez Lambert (Paris). 39
Figure 2 : Général Gyulai, CADC-26MD/46. Figure 3 : Général Benedeck, CADC-26MD/46. 108
Figure 4 : SHD-GR, G3/63, Dislocation des troupes sardes, 1er avril 1859 (les traits rouges et bleus représentent les emplacements des troupes Sardes au Piémont). 114
Figure 5 : SHD-GR, G3, 63, Positions de l'armée autrichienne à la date du 9 avril (les rectangles représentent les troupes autrichiennes sur la carte, chaque corps d'armée à une couleur différente). 119
Figure 6 : SHD-GR, G3/63, Passages de troupes autrichiennes..... 129
Figure 7 : CADC-MD26/46, Portrait du général Niel. 131
Figure 8 : CADC-26MD/46, lecture du premier Ordre du jour de l'armée d'Italie dans les faubourgs de Paris, 1859. 139
Figure 9 : Guerre de l'indépendance italienne, Napoléon III Empereur Commandant en chef, A Lyon, chez Gadola. 146
Figure 10 : CADC-MD26/46, Zouaves français à gauche et Bersaglieris piémontais à droite pendant la guerre de 1859. 155
Figure 11 : Carte du théâtre de la Guerre, Van Geleyn. 159
Figure 12 : Passage du Tessin par l'armée française à Turbigo et Buffalora le 3 juin 1859, Jean-Marc Tingaud, Paris L Turgis, Bibliothèque Nationale de France. 165
Figure 13 : CADC-26MD/46, Campagne d'Italie de 1859, Photographie de la tente de l'Empereur à Solférino, 1859. 168
Figure 14 : Carte de l'Italie centrale, Alfred DUQUET, la guerre d'Italie (1859), Paris, G. Charpentier, 1882, p. 197. 171
Figure 15 : SHD-GR 1VN 21, Note sur la tête de pont de Saint Martino construire par les Autrichiens pendant la campagne de 1859 pour couvrir le passage du pont de Buffalo, 5 juin 1859, capitaine Collet. 175
Figure 16 : Le général Giulay taillant en ennemis en pièces…sur la carte, Honoré Daumier, Bibliothèque nationale de France, gallica. 177
Figure 17 : : La carte de la Guerre !... j'aime mieux celle du restaurant, elle est plus variée…, sur celle-ci il n'y a plus que des Autrichiens à manger ! M.on Martinet, Cham, Bibliothèque nationale de France, gallica 177
Figure 18 : Comment…, vous ne comprenez donc pas ce qu'il y a d'infâme à fouetter une femme ? Vernir Charles, Bibliothèque nationale de France, gallica. 178
Figure 19 : Plan du quadrilatère Lombardo-Vénitien pour servir à l'intelligence des opérations militaires devant les places de Vérone, Mantoue, Peschiera et Legnano, Capitaine Charles ADAM, La guerre d'Italie : histoire complète des opérations militaires dans la péninsule, librairie populaire des villes et des campagnes, Paris, 1859, p 397. 183
Figure 20 : SHD-BB4/1802, Projet d'attaque sur Chioggia. 208
Figure 21 : Garibaldi et les volontaires italiens. Débarquement à Marsala (11 mai 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith. 227
Figure 22 : SHD-GR 8W 15, Le grand arsenal de Vienne, Mémoire sur l'Arsenal de Vienne par M. le chef d'escadron d'Etat-Major d'Andlau, Vienne, 30 juin 1860, d'Andlau. 236
Figure 23 : SHD-GR, 1M 1605, Règlement de 1863 pour l'instruction de la cavalerie autrichienne, première partie, 4 septembre 1863, traduction du capitaine de Milly. 246

Figure 24 : SHD-GR 1M 1605, Positions occupées par l'Armée Autrichienne en janvier 1862, Formation et constitution actuelle de l'armée autrichienne, janvier 1862. Les chiffres indiquent les différents corps d'armées de l'armée autrichienne. 249
Figure 25 : SHD-GR 7N 1490, Tenues des Cosaques de la ligne du Caucase, Rapport sur les Cosaques, sur leurs origines, leur rôle politique et leur organisation actuelle, Saint-Pétersbourg, 1er mars 1861, Colson. 252
Figure 26 : SHD-GR, 1M 2280, Mémoire sur l'itinéraire entre Milan et Magenta, armée d'Italie, 6eme régiment de Hussard, inspection générale de 1859, Milan, 11 décembre 1859, capitaine H. De Samy. 268
Figure 27 : SHD-GR, 1M 2284, Itinéraire de la route de Milan à Bergame, dont sa partie comprise entre milan et le village de Vémodrone, Milan, 24 décembre 1859, capitaine J. Boisgand. 269
Figure 28 : SHD-GR, 1M 2280, Itinéraire de la route de Rome à la ferme de Villa Spada, Capitaine d'Etat-Major F. Dumas 288
Figure 29 : SHD-GR, 1M 2280, Levée à vue des environs d'Orte par le Capitaine Caris, Mémoire sur la reconnaissance exécutée aux environs de la ville d'Orte, Rome, novembre 1862, capitaine d'État-Major Caris. 291
Figure 30 : SHD-GR, 1VM 74, Agrandissement de l'enceinte de Civita-Vecchia, Civita-Vecchia, 12 décembre 1857, capitaine Minard. 291
Figure 31 : CADC-MD33 (Mémoires et documents Naples) 15, Mémoire sur le Royaume des Deux-Siciles en 1860, Regno Delle Due Sicilie, Naples, Consul Général de France à Naples, 1867, J. Kerbette. 294
Figure 32 : Garibaldi et les volontaires italiens. Prise de Palerme (27 août 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith. 297
Figure 33 : Garibaldi et les volontaires italiens. Reggio (combat sur la place de l'église, 20 août 1860). : [estampe]/ Gustave Doré del. et lith. 303
Figure 34 : SHD-GR, 1VM 49, Mémoire sur la place et le camp retranché de Bologne (Royaume d'Italie) d'après la reconnaissance faite en 1863, Pinata della Citta de Bologna, Paris, 30 avril 1864, A. Karth. 325
Figure 35 : Position de Leuze, Mémoire sur les environs de Nice et sur la défense des approches de cette ville par la route de la Corniche, Nice, 21 octobre 1869, capitaine d'Etat-major aide de camp du général Godman, SHD-GR 1M 2280. 330
Figure 36 : SHD-GR, 1VD 30, Nouvelle carte physique routière administrative des départements de la Savoie et Haute-Savoie, Chambéry, J. Perrin, 1865, Note sur la défense de la Savoie, apostilles du recteur aux projets de la brigade topographique pour 1865, Grenoble, 10 février 1865, colonel directeur des fortifications V. Charenton. 331
Figure 37 : SHD-GR, 1M 1387, Carte des troupes italiennes au 31 mai 1866, lettre au 31 mai 1866, 5h00 du matin. L'emplacement des troupes italiennes est représenté par des traits rouges. 403
Figure 38 : SHD-8W 37, Matériel d'artillerie proposé par le colonel Mattei et le major Rossi (1867-1869), Voiture-caisson attelée. 420
Figure 39 : SHD-8W 37, Matériel d'artillerie proposé par le colonel Mattei et le major Rossi (1867-1869), Affût en batterie. 420
Figure 40 : SHD-GR, 1M 1388, Renseignement sur les travaux exécutifs sur le port de la Spezia, Geplastica Di Spezia, La Spezia, lieutenant-colonel De la Haye. 442
Figure 41 : SHD-GR, 1M 1388, Lettre sur le camp de Somma, 18 octobre 1869, vue du camp de Somma, lieutenant-colonel De La Haye. 450
Figure 42 : SHD-GR, 1M 1389, Situation de l'armée italienne au 1er janvier 1870, Paris, 15 janvier 1870, capitaine Dumas. 454
Figure 43 : Photo des officiers d'artillerie du corps d'occupation en Italie en 1862, lieutenant-colonel Toussaint, chef d'escadron Desfaudais, M Schnetz (directeur de l'académie impériale de France à Rome) https://military-photos.com/rome.htm. 463

Figure 44 : David Chislain Emile Gustave BARON et al, Histoire de l'invasion des Etats Pontificaux en 1867, Victor Palmé, 1875, p 198, carte des environs de Monte Rotondo et de Mentana. 503
Figure 45 : SHD-GR, 1M 1678, Vue d'une drague à grand couloir sur le canal maritime, Etat des travaux du canal maritime de l'Isthme de Suez, Le Caire, 22 mars 1867, le chef d'escadron d'artillerie Cheomés. 562
Figure 46 : SHD-GR, 1M 1678, Vue du port du commerce à Port-Saïd, Etat des travaux du canal maritime de l'Isthme de Suez, Le Caire, 22 mars 1867, le chef d'escadron d'artillerie Cheomés..... 563

16 mai 1852 : Cavour devient premier ministre du Royaume de Sardaigne.

1853 : Échec des soulèvements de Milan, Toscane et Venise.

16 août 1855 : Le corps expéditionnaire sarde participe à la bataille de la Tchernaïa en Crimée.

25 février-16 avril 1856 : Cavour participe au Congrès de Paris qui règle la guerre de Crimée.

1857 : La Spezia devient l'arsenal de la marine sarde.

14 janvier 1858 : Attentat de Felice Orsini à Paris contre Napoléon III.

21 juillet 1858 : Entrevue secrète de Plombières entre Napoléon III et Cavour. Napoléon III accepte d'intervenir si l'Autriche se montre agressive. La Savoie et le comté de Nice seraient données à la France.

18 janvier 1859 : Traité secret d'alliance franco-sarde.

23 avril 1859 : François-Joseph Ier, adresse un ultimatum au Royaume de Sardaigne, demandant le désarmement et le licenciement des volontaires.

29 avril 1859 : l'Autriche attaque le Piémont.

3 mai 1859 : Napoléon III déclare la guerre à l'Autriche.

4 juin 1859 : Victoire franco-sarde de Magenta.

8 juin 1859 : Milan est abandonnée par les Autrichiens, entrée triomphale de Napoléon III et de Victor-Emmanuel II.

24 juin 1859 : victoire franco-sarde sur les Autrichiens à Solférino.

11 juillet 1859 : Rencontre entre Napoléon III et François-Joseph Ier à Villafranca, préliminaires d'armistice franco-autrichien.

10 novembre 1859 : Traité de Zurich qui donne La Lombardie à la France, qui la remet au Royaume de Sardaigne.

11-12 mars 1860 : Par un plébiscite, les habitants de Parme, Modène, des Légations et de Toscane votent leur réunion au Royaume de Sardaigne.

24 mars 1860 : Au traité de Turin entre la France et le Royaume de Sardaigne, la Savoie et Nice sont données à la France.

Avril 1860 : Les Niçois et les Savoyards votent leur rattachement à la France.

11 mai 1860 : Les Mille débarquent à Marsala en Sicile.

27 mai 1860 : Les Mille s'emparent de Palerme.

20 août 1860 : Garibaldi débarque en Italie continentale.

7 septembre 1860 : Les Mille s'emparent de Naples, Garibaldi annonce qu'il marche sur Rome.

18 septembre 1860 : Les Sardes battent les troupes pontificales à Castelfidardo.

21 octobre 1860 : Les habitants de Naples et de la Sicile votent leur réunion au Royaume de Sardaigne.

26 octobre 1860 : Garibaldi salue Victor-Emmanuel II du titre de roi d'Italie à Teano.

4-5 novembre 1860 : Les habitants des État Pontificaux (Ombrie et Marches) votent leur réunion au Royaume de Sardaigne.

20 mai 1861 : L'Empire français reconnait le nouveau Royaume d'Italie.

30 août 1862 : Garibaldi est battu par l'armée italienne à Aspromonte.

15 septembre 1864 : Convention franco-italienne sur le retrait de Rome, dans les deux ans, des troupes françaises. Les Italiens font de Florence leur capitale.

8 avril 1866 : Traité d'alliance italo-prussienne contre l'Empire autrichien.

16 juin 1866 : Début de la guerre austro-prussienne.

20 juin 1866 : L'Italie déclare la guerre à l'Autriche.

24 juin 1866 : Victoire des Autrichiens lors de la bataille de Custoza.

20 juillet 1866 : La flotte italienne est battue à Lissa par la marine autrichienne.

3 octobre 1866 : Traité de paix de Vienne.

21-22 octobre 1866 : Venise et Mantoue votent leur réunion au Royaume d'Italie.

29 octobre 1867 : Les troupes françaises débarquent à Civitavecchia pour s’opposer à Garibaldi.

3 novembre 1867 : Garibaldi est battu par les Franco-Pontificaux à Mentana.

19 juillet 1870 : La France déclare la guerre à la Prusse.

3 septembre 1870 : Napoléon III est fait prisonnier par les Prussiens à Sedan.

4 septembre 1870 : La République est proclamée à Paris.

20 septembre 1870 : Les troupes italiennes entrent dans Rome.

2 octobre 1870 : Les Romains votent leur rattachement au Royaume d’Italie.

INDEX.

Achard (Amédée), 156, 157

Albert (Archiduc), 103, 389, 391, 418, 546

Antonelli (Cardinal), 71

Baraguay d'Hilliers, 102

Baron David (Jérôme), 279

Baron De Bach, 280

Baron De Bazaincourt, 181

Baron Ebner, 183

Baron Pichon, 557

Barron de Heeckeren, 275

Barthe, 282

Benedeck (Général), 104, 188, 261, 404

Bernard Des Essards, 310

Bertoli-Viale, 451

Billault, 279

Bismarck, 544, 545, 559, 587

Bizet, 471

Bonjean, 278

Bonnet (Cardinal), 283

Borson (Lieutenant-Colonel), 319, 328, 592, 595

Bosco (Général), 335

Bouchanan, 241, 253, 254

Boucart (Camille Arthur), 169

Bouët-Willaumez (Contre-Amiral), 183, 190, 196, 197, 198, 202

Bouillat, 538, 539

Boulard, 395, 401

Boulay (Hugues), 57, 213, 294, 295, 297, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 310, 333, 339, 340, 342, 350, 437

Bourbaki (Général), 106, 460, 617, 619, 658

Bourgeois (Émile), 42, 465, 537

Brogniart, 491, 496, 497, 562

Boisgand (Capitaine), 266

Boyer (Commandant), 295, 303, 335, 336, 337, 341, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 690

Canrobert (Maréchal), 102, 104, 105, 121, 122, 156, 157, 158, 375, 376, 536, 537, 590

Capitan (Capitaine), 317

Caris (Capitaine), 289, 291, 767

Castellane (consul) 312, 317, 334, 351, 352, 353, 354, 355, 365, 366, 379, 395, 396, 401, 402, 430, 438.

Cavour, 22, 41, 75, 91, 123, 147, 179, 225, 269, 270, 292, 307, 358, 670, 701, 714, 719, 729, 733, 737, 739, 769

Cavaillé (Capitaine), 460, 619

Chamoine (Commandant), 552, 553, 563, 565, 567, 568

Champreux, 397, 399

Chanal (Lieutenant-Colonel), 231, 238, 242, 258, 461, 471

Charles Adam (Capitaine), 72, 183

Charles De La Varenne (Charles), 89, 208

Chesnelong, 520

Cialdini (Général), 54, 120, 123, 336, 344, 345, 347, 358, 359, 363, 367, 379, 380, 386, 391, 423, 424, 485

Clam-Gallas (comte), 161

Collet (Capitaine) , 172

Colson (Colonel), 237, 238, 240, 242, 243, 244, 245; 251, 252, 255, 256, 484, 494, 499, 502, 552, 556, 559, 560, 561, 562, 564, 567, 569, 584, 607, 625, 674, 767.
Contamine (officier), 490
Corbin, 434, 435, 436, 455, 457, 549, 618
Cuzia (Général), 443, 444, 446
D'Andigné (Commandant), 252, 253
D'Andlau (Lieutenant-colonel), 232, 233, 234, 235, 236, 240, 241, 242, 243, 246, 247, 248, 249, 250, 425, 429, 430, 434, 435, 446, 447, 451, 452, 459, 460, 540, 541, 584, 648, 674, 766
De Banneville, 523
De Bazaincourt, 108, 181
De Beust (comte), 543
De Beauffort, 521
De Bearn, 48, 51, 52
De Boissy (marquis), 278
De Bonald (Cardinal), 281
De Bonnechone (Cardinal), 520
De Bouillié, 432, 544, 547
De Boussolle, 49
De Castellane (Maréchal), 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 110, 121, 122
De Castalbajar (Général), 281
De Casablanca (comte), 282
De Charrette, 523
De Clermont-Tonnerre (comte), 232, 647
De Contenson, 239, 241
De Courcy, 188, 193, 262, 263
De Coynart (Colonel), 84, 85, 118, 162, 163, 595, 601, 609, 613, 615, 616, 624, 648.
De Fally, 513
De Faverney, 50, 51, 52
De Gobineau (comte), 86, 251, 608
De Goyon (Général comte), 21, 83
Dieudé-Defly (Charles), 5, 97, 103, 104, 107, 117, 130, 131, 132, 160, 165, 166, 258, 318, 319, 354, 355, 363, 364, 374, 377, 378, 380, 392, 399, 400, 440, 441, 506, 509
De Hell (Général), 103
De la Baille, 239, 241
De la Lobbe, 551, 552, 565, 566, 567
De la Maguerite (comte), 69
De la Fruston, 214, 216
De la Haye (Lieutenant-Colonel), 422, 446, 449, 450, 473, 484, 530, 533, 534, 537, 767
De la Hitte (vicomte), 245
De la Rocca, 119, 120
De la Sizeranne, 145
De la Tour d'Auvergne, 543, 544
De la Vasserie (vicomte), 272
Della Rocca (Enrico), 387
De la Rochejaquelein (marquis), 82, 281
De Lamoricière (Général), 33, 263
De Lhuys 472
Delombourg, 216
De Molenes (Paul), 157
De Nègre (Lieutenant), 173
De Piré (marquis de Romyvlmen), 283
De Rayneval, 71, 307

De Reynolds, 322
De Royer, 282
De Ségur-Lamoignon (comte), 283
De Savoie (Clotilde), 96
De Sénévrier, 62
Des Minières (Ernest Bellet), 257
De Tallenay, 469, 470, 481, 482, 523, 524
De Vassart (Lieutenant-Colonel), 240, 241, 421, 422, 425, 426, 427, 429, 433, 436, 447, 448, 449, 536, 541, 542, 543, 545, 546, 547, 549
De Wimpffen (Général comte), 184, 199, 200
D'Ideville (Henry), 281, 509, 512, 518
Di Pettinengo, 54
Dorcan (Capitaine), 287
Drouyn de Lhuys, 315, 551, 599, 600
Du Barail (Général), 75, 111, 115
Duc de Gramont, 153, 530, 546
Duchesse de Parme, 152
Ducrot, 541, 619, 623
Duquet, 129, 157, 161, 179, 184
Durando, 54, 176, 349, 363, 364, 380, 398, 400
Dufay (Charles Jules), 172
Du Hamel (comte), 151
Dumas (Capitaine), 30, 288, 423, 426, 432, 451, 454, 767
Dumont (Léon), 522
Dunant (Henry), 158
Duquet (Alfred), 129, 130, 170, 179, 184
Durand (Louis-Charles), 109, 141, 144, 216
Durang-Brager (Henri), 397, 399
Failly (Commandant), 505, 510, 516, 520, 607, 690
Faim (Capitaine), 488, 489, 493, 554, 556, 560, 569, 570
Fanti (Général), 213, 316, 319, 322, 323
Farrey (Général), 455
Favre (Jules), 270, 274, 275, 520, 694, 712
Fay (Capitaine), 460
Ferri-Pissari, 459
François-Joseph Ier, 30, 62, 70, 72, 98, 120, 159, 160, 181, 208, 209, 248, 263, 362, 420, 430, 528, 530, 539, 545, 546, 548, 695, 771
Filippo, 389
Fleury (Général), 160, 209
Flouay (Général), 239
Frossard (Général), 127, 128, 157, 327, 328, 595, 687
Garibaldi (Giuseppe), 18, 20, 24, 26, 33, 34, 35, 38, 65, 68, 91, 123, 143, 145, 166, 220, 223, 225, 227, 228, 229, 261, 263, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 280, 284, 286, 287, 292, 293, 294, 295, 296, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 315, 316, 333, 354, 355, 360, 376, 387, 390, 404, 412, 441, 450, 467, 480, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 512, 513, 519, 520, 522, 578, 579, 581, 589, 637, 702, 716, 718, 722, 728, 730, 732, 733, 743, 751, 766, 767, 770, 771
Gavard (Général), 422, 541, 543, 619
Gemeau (Général), 274
Gilles (Flou), 342

Gilles (Léon), 259, 335, 338, 364, 372, 373, 375, 377, 400, 406, 409
Giulay (Général), 101, 103, 177, 766
Glais-Bizoin, 274
Govone (Giuseppe), 53, 54, 111, 112, 114, 116, 117, 317, 339, 340, 342, 358, 372, 387, 404, 408, 410, 437, 531, 534, 535, 536, 590
Grammont (duc de), 76, 77, 153, 269, 307, 544
Granier de Cassagnac, 140, 144, 148, 214, 218, 275, 276, 278, 279
Gréban, 328
Guéroult, 275
Haillot, 429, 459, 461, 499, 501, 502, 552, 556, 560, 562, 569, 620, 648, 649
Hartmann (Capitaine), 329
Hecquard, 48, 79, 83, 86, 191, 192
Hendecourt, 497, 555
Herbet, 187, 188, 189, 190
Hongone (Hongone), 437
Hubert-Delisle, 282
Hudelot (Capitaine), 266
Humbert (Auguste), 144, 149
Jahau (Commandant), 174
Jarras, 458, 541
Juillet (Lieutenant), 267
Julien (Contre-Amiral), 185, 193, 198, 202, 207
Karth (Capitaine et Commandant), 92, 93, 158, 324, 325, 595, 625, 767
Keller, 278
Keoenigawarter, 277
Kerbette, 293, 294, 767
Keryner, 484, 485
Klein (Capitaine), 327
Kolb-Bernard, 283
Kossuth, 68, 93
Landfort, 190, 197
Lafont (Contre-Amiral), 514, 515
La Guéronnière, 96, 145, 277, 466, 739
La Marmora (Général), 53, 54, 55, 109, 123, 125, 176, 319, 336, 358, 359, 363, 370, 383, 384, 400, 404, 408, 409, 448, 453, 661, 589, 591, 600, 730
Lamy (Commandant et Capitaine), 476, 477, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 500, 501, 554, 559, 564, 565, 567, 568, 570, 628, 630, 638, 670, 751
Laussédat (Capitaine), 158
Lavel, 298, 299, 300
Le Bœuf (Général), 84, 85
Le Cler, 487, 493, 494, 499, 500, 568, 628
Lecomte (Ferdinand), 215
Lebreton (Général), 145
Lebrun (Général), 54, 176
Le Guilloux, 493, 550, 551, 566, 568, 628
Lenglet, 161
Lemercier (vicomte), 279
Lenk (Général), 235
Letang (Général), 60, 80, 753, 765
Luer (Capitaine), 173
Mac-Mahon (Maréchal de), 92, 102, 149, 158
Magnan (Chef d'Escadron), 65
Maldam (Capitaine), 231, 238
Maurage, 145, 149, 169, 213, 216, 719

Mazzini, 25, 31, 65, 68, 70, 143, 220, 269, 311, 333, 522, 702, 703, 712
Menabrea (Général), 404
Merlin (Général), 234, 242, 245, 361, 369, 370, 385, 387, 388, 389, 393, 394, 406, 410, 418, 425, 427, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 436, 444, 446, 447, 448, 455, 456, 458, 459, 461, 542, 545, 601, 625, 626.
Michel (Colonel), 80
Mircher (Colonel), 471, 476, 487, 492, 496, 499, 500, 501, 502, 553, 554, 555, 556, 558, 559, 560, 561, 562, 567, 568, 569, 614, 628, 632, 633
Miribel (officier), 422, 423, 427, 429, 435, 436, 441, 457, 458, 460, 461, 548, 549, 672
Moltke, 388, 418, 617, 663
Morlot (Cardinal), 283
Motet (Lieutenant-colonel), 471, 475, 476, 487, 488, 491, 499, 500, 549, 632
Napoléon III (l'Empereur), 2, 3, 6, 7, 8, 10, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 42, 43, 47, 59, 60, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 83, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 101, 102, 103, 104, 108, 118, 120, 121, 122, 123, 132, 133, 135, 136, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 149, 151, 153, 157, 158, 159, 162, 166, 168, 174, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 186, 190, 196, 197, 202, 203, 206, 207, 212, 216, 220, 228, 229, 230, 231, 238, 248, 255, 256, 257, 258, 260, 261, 270, 271, 276, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 293, 298, 300, 304, 305, 306, 307, 308, 311, 312, 315, 323, 324, 326, 351, 355, 360, 366, 362, 369, 371, 374, 379, 384, 387, 403, 407, 408, 409, 412, 414, 417, 422, 428, 448, 453, 462, 457, 465, 466, 467, 472, 474, 486, 488, 492, 497, 504, 511, 513, 521, 522, 525, 526, 528, 530, 531, 536, 537, 543, 544, 546, 549, 550, 552, 553, 557, 558, 559, 560, 567, 571, 573, 574, 575, 577, 578, 579, 580, 582, 583, 584, 586, 587, 588, 591, 631, 637, 551, 669, 672, 681, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 692, 695, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 716, 718, 722, 723, 728, 729, 735, 732, 736, 737, 747, 757, 765, 766, 769, 771, 779
Napoléon (prince), 96, 102, 147, 151, 160, 170, 211, 270, 274, 275, 280, 281, 529, 729
Niel (Général, puis Maréchal), 5, 13, 14, 15, 92, 102, 109, 111, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 131, 132, 138, 157, 158, 165, 166, 167, 175, 417, 421, 426, 427, 443, 473, 474, 475, 482, 492, 493, 494, 495, 497, 516, 554, 555, 556, 559, 560, 563, 565, 568, 576, 586, 589, 684, 685, 686, 687, 689, 697, 719, 745, 766
Nigra (chevalier de), 306, 307, 528
Noir (Louis), 48, 156, 157, 180, 578
Nugues, 566, 597, 606
Olivier (Émile), 274
Olry (Commandant), 236

Orsini (Félice), 32, 69, 70, 71, 75, 90, 147, 220, 312, 575, 769
Outrey (officier), 552
Pape (Pie IX), 27, 33, 36, 43, 69, 142, 144, 145, 147, 153, 180, 186, 228, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 281, 283, 284, 286, 287, 308, 332, 351, 465, 466, 467, 472, 485, 503, 505, 514, 517, 520, 521, 522, 523, 580, 604, 702, 735, 736, 739, 741, 743, 747
Parmentier (Commandant), 473, 474, 475, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 497, 498, 499, 607
Paulin (Victor), 149, 183
Permis (Colonel), 287
Parteur (Paul), 82
Persano (Amiral), 302, 360, 387, 395, 398, 399, 402, 453
Petitti (Général), 54, 319, 320
Pettinengo (Général), 338, 372
Pina, 468, 479, 508, 509
Plichon, 277
Piquemal (Capitaine), 164
Pollary, 502
Poujade (Eugène), 260, 280, 299, 311, 318, 351, 352, 355, 362, 363, 364, 370, 371, 372, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 392, 398, 400, 404, 405, 406, 421, 424, 426, 440, 443, 506, 507, 517, 518
Prax (Capitaine), 474, 475
Prineteau, 476, 487, 488
Prudon, 468, 516, 607
Radetzky (Général), 101
Raffaele Cadorna, 387
Raffaele (Giovani), 343
Randon (Maréchal), 104, 202, 224, 415, 456, 457, 486, 492, 555, 556, 564, 565, 569, 570
Rapetel, 562
Ratazzi, 519
Pasolini (Giuseppe), 358
Ribotty (Contre-Amiral), 514
Reille (Colonel), 79, 83
Rendu (Eugène), 275, 465, 738, 749
René Bittard Des Portes, 273
Rouleau (Charles-Edmond), 332
Roy (Jean-Etienne), 72, 114, 175
Ribeyre (Félix), 465
Ribotti (Général), 152
Ricotti, 442
Rothan, 334, 447, 619, 625, 643
Roufon, 470, 471
Rouher, 100, 422, 521
Rouland, 520
Saget (Colonel), 5, 14, 92, 97, 98, 100, 111, 112, 116, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 132, 138, 158, 164, 165, 166, 167, 168, 172, 576, 591, 597, 600, 601, 614, 628
Samuel (Capitaine), 452, 457, 540, 541, 615, 618, 619
Schmitz (Colonel), 13, 17, 172, 361, 362, 370, 374, 375, 385, 387, 390, 392, 407, 410, 424, 448, 515, 583, 602, 656
Schmitz (Colonel), 17, 226, 361, 362, 366, 368, 370, 374, 375, 377, 378, 379, 381, 384, 385, 386, 387, 390, 392, 395, 398,

407, 410, 414, 418, 424, 448, 515, 516, 759, 765
Segeraud (Capitaine), 173, 174
Sénévrier, 62, 427, 438, 439, 451, 506, 513, 532, 533, 535
Smet (Commandant), 167, 168
Sonnaz (Général), 164
Stevenson (William G.), 256
Stoffel (Colonel), 415, 422, 430, 431, 432, 444, 445, 452, 456, 457, 461, 462, 541, 585
Tanski, 83, 231, 584, 599
Tayllerand, 306, 422
Tegethoff (Contre-Amiral), 428
Thiers (Adolphe), 403, 521, 712
Tourangin (Victor), 282
Vanson (Sous-Lieutenant), 13, 55, 110, 169, 541
Vaillant (Maréchal), 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 486, 591, 592, 680, 681, 687
Vial (Justes), 389, 391, 393
Vialla (Lieutenant), 287, 290, 641
Victor-Emmanuel (Roi du Piémont-Sardaigne puis Roi d'Italie), 68, 89, 96, 112, 120, 121, 160, 166, 208, 225, 228, 270, 277, 279, 281, 292, 304, 305, 306, 307, 309, 311, 315, 354, 360, 373, 412, 466, 467, 518, 520, 526, 528, 529, 537, 579, 580, 727, 729, 732, 747, 748, 754, 765, 769, 770
Vigo Rousillon, 238, 248
Vœux, 309, 321, 345, 506, 507, 508, 509, 512
Wimpffen, 120
Zeltier, 421

TABLE DES MATIERES

Introduction générale. 5

A. Pourquoi étudier le renseignement militaire ? 7

B. Le renseignement militaire : enjeu central du renseignement français sous le Second Empire ? 11

C. L'importance des sources civiles, ainsi que de l'historiographie, de l'histoire de l'Italie et de l'histoire de l'Empire autrichien. 20

D. L'importance des liens entre le renseignement extérieur et le renseignement intérieur dans les sources 30

Première partie : De l'avènement du Second Empire à Villafranca (2 décembre 1852- juillet 1859). 40

Introduction de la première partie. 41

Chapitre 1 : Une préparation de la guerre de 1859 entre 1852 et 1859 ? L'Étude de la valeur de l'armée piémontaise. 46

I. L'étude de l'état militaire des États italiens entre 1855 et 1859 47

II. De la haine de l'empire Autrichien dans l'espace italien à la demande d'une intervention française en Italie passant par l'émergence d'une forte unité nationale. 60

III. Une armée autrichienne faible pendant les années 1850 ? 76

Chapitre 2 : quel champ de bataille et quelle adversaire ? L'Étude de la préparation et de la mobilisation de l'armée française et de l'armée autrichienne (janvier 1859-avril 1859). 88

I. Les reconnaissances du nord de l'Italie au début de l'année 1859 : la préparation de la guerre de 1859 ? 95

II. Les apports du terrain décisifs ? 111

III. La mobilisation vue par les Français. 133

Chapitre 3 : Le renseignement français face aux opérations militaires de la guerre d'Italie (avril 1859-juillet 1859). 155

I. Préparations stratégiques et techniques de la guerre d'Italie. 159

II. Le siège de Venise et l'expédition dans l'Adriatique. 183

III. La valeur de l'armée autrichienne. 208

Conclusion de la première partie. 219

Deuxième partie : De Villafranca à Nikolsburg (juillet 1859-août 1866). 222

Introduction de la deuxième partie. 223

Chapitre 4 : La France face à l'unification de l'Italie et face à la protection des États pontificaux entre juillet 1859 et juin 1866. 227

I. La surveillance de la puissance militaire autrichienne en Italie entre 1859 et 1866 par un renseignement français en plein développement dans les années 1860. 230

II. Combattre la révolution italienne : combattre la révolution en Europe et protéger à tout prix le Saint-Siège ? 269

III. Accompagner géopolitiquement la naissance du royaume d'Italie : Observer l'expédition des Mille. 292

Chapitre 5 : Le renseignement français face à la naissance de l'armée italienne et des difficultés importantes de celle-ci (1860-1866). 314

I. L'observation de la formation de l'armée italienne par le renseignement français. 316

II. L'étude de la nouvelle frontière entre la France et le Royaume du Piémont-Sardaigne à partir de 1860 et entre la France et le Royaume d'Italie à partir de mars 1861. 326

III. L'observation du « brigandage » en Italie par les renseignements militaires et diplomatiques français. 332

Chapitre 6 : Le renseignement français pendant la guerre de 1866 : une récolte nouvelle d'information auprès des armées autrichiennes, italiennes et prussiennes. 357

I. Une mobilisation enthousiaste, mais avec quelques carences et observée par un renseignement français incomplet. 361

II. Une mobilisation progressive des deux côtés, mais avec des défaillances de l'armée italienne. 372

III. Les problèmes tactiques et stratégiques de l'armée autrichienne ayant abouti à une défaite diplomatique du Second Empire pendant la guerre de 1866. 386

Conclusion de la deuxième partie 412

Troisième partie : de Nikolsburg à l'invasion de Rome (août 1866 – septembre 1870). 416

Introduction de la troisième partie. 417

Chapitre 7 : Le renseignement français au cœur des réorganisations militaires françaises, italiennes et autrichiennes entre septembre 1866 et juillet 1870. 420

I. Les fantômes de 1866 : sonder les causes des débâcles italiennes et autrichiennes. 421

II. Des réorganisations profondes de l'armée italienne et de l'armée austro-hongroise malgré une recrudescence du brigandage et de profonds problèmes financiers. 437

III. Des réformes en profondeur des armées italiennes et autrichiennes concernant l'instruction militaire des armées italiennes et autrichiennes. 449

Chapitre 8 : Le renseignement militaire français et les français face à l'épineuse question romaine (1866-1870). 463

I. La construction du système défensif du Latium autour de la légion romaine et de la place forte de Civitavecchia. 467

II. Une armée pontificale construite autour de son recrutement et de sa capacité à manœuvrer. 477

III. La protection française du Latium et le renseignement français à l'épreuve de la crise de l'automne 1867. 502

Chapitre 9 : Le renseignement français à l'aide du second empire à la recherche d'une triple-alliance franco-italo-autrichienne en vue d'un affrontement contre l'armée prussienne et ses alliés allemands (1866-1870). 526

I. Un échec de l'alliance avec le Royaume d'Italie à cause de la question romaine ? 529

II. Une tentative d'alliance avec l'empire austro-hongrois échouée dès 1866 ? 539

III. Un fiasco de la politique des nationalités de Napoléon III entre 1866 et 1870 ? 549

Conclusion de la troisième partie. 571

Conclusion générale. 573

Sources et bibliographie. 590
ARCHIVES CONSULTEES AU SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE : 590
SERIE GR 1M : CATALOGUE GENERAL DES MANUSCRITS DES ARCHIVES DU MINISTERE DE LA DEFENSE. 590
SOUS-SERIE 8W : Puissances étrangères (renseignements sur les matériels d'artillerie). 642
Sous-série GR 1V : Génie. 666
SOUS-SERIE 7N : ETAT-MAJOR DE L'ARMEE (EMA 1872-1940). 668
Sous-Série 1G : Armée d'Orient (1854-1856) : Correspondance générale. 678
Sous série GR G3 : Armée d'Italie (1859) : Correspondance générale. 688
Sous-série BB4 : Marines étrangères (1698-1939). 688
ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE LA COURNEVEUVE : 689
Correspondance politiques des consuls. 689
Mémoires et documents (MD). 691
Archives Nationales (AN) 693
SOURCES CIVILES. 693
Bibliographie. 694
1. Travaux sur l'histoire du Second Empire. 694
2. Travaux sur l'histoire diplomatique. 699
3. Travaux sur le renseignement : 702
4. Travaux sur les oppositions politiques au Second Empire. 710
5. Travaux et témoignages sur la guerre de Crimée : 712
5.Travaux sur la guerre d'Italie de 1859 : 715
6.Travaux sur l'histoire de l'Italie, sur l'histoire de l'Empire autrichien et sur l'histoire de la frontière franco-piémontaise, puis franco-italienne. 722
7. Travaux sur la présence militaire française dans les États pontificaux, la bataille de Mentana et les témoignages de la bataille de Mentana. 733
8. Travaux sur la guerre de 1866. 742
9. Travaux de militaires français du Second Empire. 744
10. Ouvrages de civils français sur les armées italiennes et autrichiennes sous le Second Empire. 745
11. Travaux de militaires autrichiens et italiens. 747
12. Travaux sur le Royaume des Deux-Siciles, l'expédition des Mille et le brigandage en Italie dans les années 1860. 748
13. Travaux sur l'annexion de Rome en 1870. 750
14. Travaux sur les missions militaires françaises à l'étranger sous le Second Empire. 750
Annexes. 751
Table des annexes. 764

Table des illustrations. 765
Chronologie générale. 768
Index. 771